

49^e ANNÉE.

Vendredi 5 Janvier 1934.

N^o 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 7 Janvier. — La Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Double majeur. Blanc.

Au chœur, Solennité de l'Epiphanie.

Lundi 8. — 3^e jour de l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. blanc.

Mardi 9. — 4^e jour de l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Mercredi 10. — 5^e jour de l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Jeudi 11. — 6^e jour de l'Octave de l'Epiphanie. — Semi-double. Blanc.

Vendredi 12. — 7^e jour de l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Samedi 13. — Octave de l'Epiphanie. Double-majeur. Blanc.

Dimanche 14. — 2^e dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Paul, Ermite, de S. Hilaire et de S. Maur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Landerneau	6-12 Janvier.
Sainte-Croix, Quimperlé	13-19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Délimitation de paroisses. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites et rempli les formalités exigées par le droit canonique, Nous avons, par ordonnance rendue le 29 Décembre 1933, décrété l'annexion à la paroisse de Lesneven, à partir du 1^{er} Janvier 1934, des portions de territoire limitrophes détachées des paroisses de Plouider et de Ploudaniel.

II. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Auguste Guéguen, recteur de Loc-Maria de Quimper, décédé le 3 Janvier.

III. Rectification à l'Ordo. — Il est rappelé que le numéro du Compte courant de M. l'Econome du Grand Séminaire n'est pas 117.25, mais 177.25 (page 18 de l'Ordo 1934).

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Epiphanie

On aime à se représenter l'arrivée un peu solennelle des pèlerins et de leur cortège à la grotte de Bethléem, leur émotion contenue et profonde lorsqu'ils trouvèrent enfin, comme naguère les simples bergers, mais après de longues recherches, « l'Enfant avec Marie, sa Mère » L'art chrétien de tous les siècles s'est inspiré de cette scène, l'éloquence sacrée en a tiré de grands effets et les âmes pieuses ont toujours goûté les exemples de foi soumise, généreuse et aimante, que symbolisent les présents des Mages : l'or, offert au seul maître, l'encens, au Dieu qu'on adore ; la myrrhe, à l'Homme qui sera trois jours enseveli.

Une autre idée encore, et bien justifiée, embellira, amplifiera le souvenir de cet événement. L'Eglise appellera Epiphanie, c'est-à-dire manifestation, la fête destinée à le commémorer. Dans l'hommage rendu au Sauveur par les représentants de la Gentilité, elle montrera la promesse, ou plutôt le commencement, du nouveau Règne de Dieu, étendu d'Israël à toutes les nations ; elle saluera, pleine d'enthousiasme, l'aurore, enfin levée, de la Religion universelle. Les murailles de l'antique Sion s'élargissent, elles tombent, et les peuples de la terre y viennent ensemble adorer le vrai Dieu.

Pour dire la beauté d'un pareil spectacle, la liturgie ne trouve point d'expressions humaines qui puissent lui suffire, elle recourt au langage inspiré, elle demande au plus grand des prophètes Hébreux un chant qui célèbre à la fois la nouvelle et l'antique alliances, la Loi et l'Evangile accueillant ensemble au berceau du Christ non plus un peuple ou une race, mais l'humanité. C'est un chapitre d'Isaïe qui se lit comme épître à la Messe de l'Epiphanie :

« Lève-toi, Jérusalem, et resplendis : Car ta lumière paraît, et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi. Les ténèbres couvraient la terre et une nuit sombre enveloppait les peuples. Mais sur toi le Seigneur se lèvera et sa gloire resplendira sur toi. Les nations marcheront à ta lumière, et les rois à la splendeur de ta clarté naissante. Lève les yeux, considère autour de toi et vois : ils s'assemblent tous et ils viennent à toi. Tes fils viendront de loin et tes filles se lèveront à tes côtés. Tu le verras alors et tu seras radieuse. Ton cœur travaillera et se dilatera, car les richesses de la mer se tourne-

ront vers toi et les trésors des nations viendront à toi. Tu seras envahie par des chameaux en grand nombre, les dromadaires de Madian et d'Epha. Les habitants de Saba viendront, apportant de l'or et de l'encens et publiant les louanges du Seigneur. » (Isaïe, LX, 1-6.)

(Abbé Félix KLEIN.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 7 Janvier, 1^{er} dimanche après l'Epiphanie, Fête de la Sainte Famille* : A la grand'messe, solennité de l'Epiphanie. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Lundi : Réunion des Mères chrétiennes. Messe à 8 h. 30. Conférence à 15 heures.

Jeudi : Services pour les Trépassés.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 7 Janvier : Fête de la Sainte Famille. Au chœur, solennité de l'Epiphanie* : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Un service anniversaire pour M. l'abbé Kérébel, recteur de Poullaouën, sera chanté à PLOUARZEL, *mercredi 10 Janvier*, à 10 heures ; à POULLAOUEN, *mercredi 17 Janvier*, à 11 heures.

— Le service anniversaire de M. l'abbé Com sera chanté à LENNON, *le lundi 15 Janvier*, à 10 heures.

Nécrologe du diocèse pour l'année 1933. — Voici la liste des membres du clergé décédés à la fin de l'année 1932 et dans le courant de 1933 :

Fin de l'année 1932 : MM.

Madec (Yves-Marie), Chap., Landerneau, 11 Déc.	72 ans.
Le Roux (Louis-Marie), Aumôn., Santec, 23 Déc.	82 —
Tromeur (François), Recteur du Trévoux, 30 Déc.	61. —

Année 1933 : MM.

Auffret (Jean-Marie), Econome du Collège de Saint-Pol de Léon, 2 Janvier	43 ans.
Kérébel (Yves), Recteur de Poullaouën, 12 Janvier.	55 —
Com (Joseph-Marie), Rect. de Lennon, 14 Janvier.	69 —
Berthou (Benjamin) an. Rect. de Baye, 31 Janvier.	92 —
Bacon (Alfred-Louis), Vic. du Chapitre, 19 Mars.	72 —
Corre (Etienne), ancien Chapelain, 6 Avril.....	68 —
Morvan (Jean-Louis), Vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, 27 Avril.....	52 —

Jacq (Pierre-Louis), Chanoine honoraire, ancien Curé de Crozon	85	—
Saluden (Louis), Aumônier à Brest, 3 Juin.....	57	—
Kerloëguen (Jean-René), Chanoine honoraire, ancien Curé de Guipavas, 9 Juin.....	81	—
Le Gall (Louis-Jean-Marie), ancien Recteur de Saint-Coulitz, 19 Juin	55	—
Guéguen (Stanislas), Chanoine honoraire, ancien Recteur de Plouhinec	83	—
De Coataudon (Hyacinthe-Marie-Gab.), Curé d'Huelgoat, 14 Août	51	—
Belbéoc'h (Paul), ancien Recteur de Clohars-Carnoët, 17 Août	73	—
Auffret (Paul-Marie), Chanoine honoraire, Curé de Douarnenez, 27 Août	83	—
Guérec (Hamon), Recteur de Saint-Vougay, 5 Sept.	58	—
Francès (Olivier), ancien Professeur à Saint-Pol de Léon, 21 Octobre	86	—
Abjean (Louis-Joseph-Marie), Curé d'Elliant, 21 Nov.	57	—
Gestin (Antoine), professeur au Séminaire, 30 Nov.	32	—

R. I. P.

Les Vœux du Nouvel An à l'Evêché. — Samedi 30 Décembre, à 10 heures, au nom d'un clergé nombreux, séculier et régulier, accouru de Quimper et de la banlieue, au nom de tout le clergé et de tous les fidèles du diocèse dont le cœur est unanime à partager ses sentiments, M. le Doyen du Chapitre a pris la parole pour offrir à Monseigneur, à Mgr Cogneau, son auxiliaire, à Mgr Mesguen, évêque élu de Poitiers (absent momentanément), à MM. les Vicaires généraux, les vœux et les compliments que tout enfant bien élevé est heureux, à cette époque, d'offrir à ses parents et à ses supérieurs.

Il se réjouit tout d'abord de voir la santé de notre Evêque raffermie, et assurée encore, mieux que par le passé, grâce à la présence d'un auxiliaire, « d'un frère », de résister aux charges si lourdes de sa haute fonction.

Dieu veuille le conserver longtemps à notre affection ! Dans les temps troublés que nous vivons, deux veilleurs ne sont pas de trop pour assurer le triomphe de la vérité et du droit.

M. le Doyen passe alors en revue les joies et les douleurs, les deuils et les espérances qui ont fait tressaillir le cœur de l'Evêque pendant l'année : des pertes imprévues, des désastres publics, des désordres et des attentats, mais aussi des grâces extraordinaires, comme le jubilé de la Rédemption, des Congrès et des Œuvres dont le progrès et l'épanouissement donnent les plus belles espérances.

Plusieurs de nos confrères se sont distingués au point de vue littéraire et archéologique par des œuvres de réelle valeur et ont mérité d'être couronnés par l'Académie ou l'Institut Catholique de Paris. M. le Doyen les a nommés. Il y en a d'autres qui ont un égal mérite, par la production d'ouvrages variés, français et bretons.

« D'autres satisfactions vous ont été apportées, Monseigneur, par l'année 1933, et tout d'abord la célébration de votre double jubilé, sacerdotal et épiscopal. Quelle belle fête ! Vous avez vus groupés autour de vous plusieurs prélats, Mgr l'Archevêque de Rennes, en tête, tous les prêtres du diocèse qui ont pu quitter ce jour-là leurs paroisses, puis un nombre incalculable de fidèles du diocèse et d'ailleurs. Vous avez vu cela, Monseigneur, mais vous n'avez pas entendu le concert élogieux de vos diocésains pour leur Evêque, vénéré et aimé. Nous l'avons entendu nous, et nous en étions heureux et fiers. »

Cette fête a été accompagnée de la Consécration de la chapelle et de la bénédiction des locaux du nouveau Séminaire, autre sujet de joie pour Monseigneur.

A cette occasion, M. le Doyen rappelle la reconstruction du temple de Jérusalem après la captivité de Babylope. Les ouvriers tenaient d'une main l'épée, de l'autre la truelle ou l'instrument de travail. Le Séminaire a eu son temps de captivité, non pas à Babylone, mais à Brest, qui n'est pas Babylone. Monseigneur a tenu, pour la construction du nouvel édifice, d'une main l'instrument, la force qui pouvait écarter les obstacles, de l'autre le glaive, le glaive de la parole !... Et le Séminaire a surgi et il est beau !

Une joie toute récente a été la fête de S. Corentin, avec, comme célébrant, un prince de l'Eglise, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, — comme prédicateur, un autre Archevêque, un Académicien, le Recteur de l'Institut Catholique de Paris, Mgr Baudrillart.

La dernière cependant, et peut-être la plus sensible au cœur de notre Evêque, a été de voir le Souverain Pontife, après Mgr Cessou, évêque du Togo depuis quelques années, arrêter encore son choix sur un enfant du diocèse, Mgr Gourlay, de Châteaulin, pour l'évêché de Cayenne, sur Mgr Cogneau, si connu et apprécié, pour l'adjoindre au siège de Quimper et de Léon, et sur Mgr Mesguen, pour occuper le siège de Poitiers. Mgr Gourlay et Mgr Cogneau ont été sacrés ici même par Son Exc. Mgr Duparc, et Mgr Mesguen le sera bientôt, le 22 Février, par le même pasteur et père.

M. le Doyen termine par la recommandation de Notre Saint Père le Pape, répondant aux vœux du Sacré-Collège. Le moyen de surmonter les difficultés actuelles, humainement inextricables, et de nous préparer un meilleur avenir, c'est d'abord la prière, ensuite la prière, et toujours la prière. Nous allons y recourir demain soir au point de jonction de l'année qui finit et de celle qui commence, en chantant à la cathédrale le *Miserere* et le *Te Deum*.

Monseigneur, parlant au nom de Monseigneur Cogneau comme au sien, a remercié Monsieur le Doyen des souhaits du vénérable Chapitre et de ceux du Clergé ; et, félicitant l'orateur de sa santé reconquise, il a fait des vœux pour le prompt rétablissement des confrères malades.

Il a exprimé sa reconnaissance à tout le diocèse pour les bons témoignages d'affection reçus à l'occasion de son dou-

ble jubilé, auquel les fidèles ont bien voulu s'associer du même cœur que les prêtres.

Sa grande joie a été de pouvoir consacrer la chapelle du Séminaire. Il est heureux de penser que les jeunes clercs y afflueront bientôt, assez nombreux pour combler les vides que la mort ne cesse pas de faire dans nos rangs, en nous enlevant des âmes d'élite à peine au début de leur vie active et parfois des hommes rendus au centre d'une carrière pleine d'œuvres et brusquement interrompue par le Maître qui les juge dignes de la récompense.

Il évoque ensuite, pour inviter le diocèse à partager sa fierté, les nouveaux Evêques que le Pape a choisis parmi nous : Mgr Cogneau, aussi remarquable par ses habitudes de travail et son esprit de dévouement que par sa haute intelligence ; Mgr Mesguen, qui n'aura aucune peine à conquérir les âmes poitevines, et il rappelle Mgr Cesson et Mgr Courtay, modèles l'un et l'autre de l'apostolat missionnaire.

C'est à la Sainte Vierge qu'il attribue ces nominations si honorables pour le diocèse. Il la salue dans le Congrès Marial de Sainte-Anne, dans notre Cinquantième pèlerinage diocésain à Lourdes, dans nos grands pardons, et spécialement à Rumengol pour le 75^e anniversaire du Couronnement de la statue, et l'année prochaine à Kernitron pour le 25^e anniversaire du Couronnement de la Madone Trégorroise. Il relie à ces fêtes la canonisation de Ste Bernadette, la béatification de la voyante de la médaille miraculeuse, Catherine Labouré, et les espérances d'un dénouement favorable aux procès du P. Maunoir, de Dom Michel Le Nobletz, et de nos martyrs bretons.

Il recommande à la Sainte Vierge la cause angoissante de nos écoles libres et l'effort de l'Action Catholique pour la sanctification des âmes comme pour la défense de nos droits. Nous sommes au point aigu d'une crise où l'athéisme, le socialisme et le communisme se donnent la main pour tenter une offensive générale contre la religion. Ce qui donne confiance, c'est que l'Eglise s'attache avec plus de zèle que jamais à faire pénétrer et appliquer dans la vie sociale les principes de l'Evangile. Relisez les directions de Pie XI. De là viendra la renaissance religieuse. Travaillons à être des saints pour en hâter le développement.

Monseigneur termine son allocution par le rappel des éloquentes discours du Cardinal de Paris et de Monseigneur Baudrillart, et par un souvenir donné aux ouvrages de nos confrères couronnés par l'Académie et par l'Université Catholique de Paris. Il conclut par un hommage rendu au zèle du Clergé régulier et séculier et au dévouement des Congrégations religieuses et des personnes du monde qui consacrent aux œuvres tout le temps que laissent libre leurs devoirs d'état.

Nécrologie. — M. l'abbé LICHOU, *vicaire au Relecq-Kerhuon*. — Vendredi 22 Décembre, M. l'abbé Lichou avait quitté son domicile, à Ploudaniel, et était allé remplir un devoir de piété filiale. Il avait à peine franchi le seuil de la maison

de sa tante qu'il fut terrassé par un mal presque foudroyant. M. Arhan, recteur de la paroisse, appelé en toute hâte, put cependant lui donner les sacrements des mourants ; à dix heures du soir, M. Lichou rendait à Dieu son âme de prêtre.

Les funérailles furent célébrées le dimanche 24 Décembre, dans l'église paroissiale de Ploudaniel. M. Arhan, recteur, fit la levée du corps ; M. le chanoine Calvez, curé de Lesneven, présida le nocturne et donna l'absoute. Une quarantaine de prêtres, toute la paroisse, une centaine de paroissiens du Relecq-Kerhuon, étaient venus témoigner à la famille du défunt quelle estime ils portaient à M. Lichou.

Estime méritée, en vérité ! M. Lichou appartenait à une de ces vieilles familles bretonnes dont les traditions chrétiennes font éclore naturellement les vocations religieuses. Poussé par un attrait déjà réfléchi, le jeune Lichou commença ses études au Collège de Lesneven et les termina en 1904. Il s'y fit remarquer surtout par la sûreté de son jugement et la finesse de son observation des choses et des hommes. Ces solides qualités naturelles, il les enrichit, les rendit plus surnaturelles pendant les années qu'il passa au Grand Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre en 1909, il attendit un an, au Collège de Lesneven, avant de commencer son apostolat. Nommé vicaire à Saint-Goazec, M. le chanoine Martin trouva en lui un auxiliaire précieux pour son ministère paroissial. La guerre survint. D'une santé trop faible pour servir sous les drapeaux, M. Lichou fut chargé par Monseigneur de différents ministères, et particulièrement de la direction, en qualité de pro-recteur, de la paroisse du Pont-de-Buis. Il n'y laissa que des regrets quand, à la fin de la guerre, il quitta cette paroisse pour se rendre au Relecq-Kerhuon. Ah ! comme il aima tout de suite « son » Relecq ! — Il est étonnant comme le Relecq est cher à tous ceux qui le connaissent ! — D'une ponctualité exemplaire, M. Lichou était toujours là où il fallait être, à l'autel, au confessionnal... et à la minute précise. En chaire, il était réellement le ministre de Dieu, celui qui éclaire et qui reconforte. Sa parole claire, chaude, parfois véhémence, son élocution d'une aisance parfaite, la pureté de sa langue et la noblesse de son attitude donnaient à sa prédication une autorité qui imposait et un charme qui touchait. Entendu en toutes les affaires, quelles qu'elles fussent, il savait donner à chacun le conseil précis, judicieux. Tout à tous, il avait cependant, si on peut dire, une préférence pour les familles paysannes, pour les familles qui ont le souci des traditions d'honorabilité, de labeur et de foi chrétienne. Il se plaisait à répéter que la famille est ce qui forme d'abord et avant tout l'homme de demain. Aussi il consacrait ses efforts à maintenir, à raffermir les saintes coutumes familiales, et à en faire sentir l'influence profonde sur la vie.

Brusquement, ce ministère si fructueux dut être interrompu. Sa santé, qui ne fut jamais robuste, donna à M. l'abbé Lichou des inquiétudes assez vives. Son médecin lui prescrivit du repos, un régime. Une amélioration se produisit, mais elle fut jugée insuffisante : M. Lichou dut quitter le Relecq et rentrer dans sa famille, à Ploudaniel, pour refaire

sa santé. Là, au milieu de l'affection des siens, toujours prêt à rendre service au clergé paroissial, il attendait des forces nouvelles pour reprendre son ministère. Il en avait la ferme espérance, quand, subitement, Dieu le rappela à Lui.

CLOHARS-FOUESNANT. — L'Adoration (21-27 Décembre). — Paroisse fort ancienne, Clohars a comme église un intéressant monument du XVI^e siècle, particulièrement favorable à la piété. Le patron en est Saint Hilaire, mais la dévotion semble s'adresser surtout à Saint Maurice, abbé de Carnoët. A 1.500 mètres du bourg, sur la route de Quimper, s'élève la chapelle de Notre-Dame du Drevec, avec sa fontaine monumentale et son célèbre pardon des chevaux. Des châteaux historiques, comme ceux du Bodigneau et du Kergos, disent assez l'importance de Clohars avant la révolution. La population actuelle n'est que de 600 habitants, tous cultivateurs aux mœurs douces et paisibles. La paroisse a, depuis de longues années, une école libre de filles toujours florissante.

En 1633, le Père Mannoïr, alors régent de troisième au Collège de Quimper, évangélisait Clohars. Dès l'année 1631, quelques semaines après avoir reçu le don de la langue bretonne, il y faisait le catéchisme. En 1659, il y travaillera comme prêtre missionnaire. Nul doute que là, comme ailleurs, sa parole claire et chaude n'ait éclairé les esprits et touché les cœurs, ramenant les âmes à Dieu et aux pratiques de la vie chrétienne. En 1933, deux des successeurs du Père Mannoïr dans les Missions bretonnes, le R. P. Le Provost et le P. Le Jollec, sont venus à Clohars, à l'occasion de l'Adoration, travailler à la même œuvre, se dépenser pour le même motif. Comme le Saint Précurseur, dont le culte était jadis si intense dans la paroisse, ils ont élevé la voix pour rappeler à tous, avec la nécessité de la pénitence, la pratique de leurs devoirs, ils ont élevé la main pour absoudre les péchés, ils ont désigné de la voix et du geste l'Agneau de Dieu à qui il faut recourir, qu'il faut recevoir pour avoir la vie. Ils n'ont pas prêché dans le désert : 400 paroissiens, dont 150 hommes, ont pris part aux exercices de l'Adoration et se sont approchés de la Sainte Table.

La maison de Kergos avait, à l'origine, comme devise : M qui T'M (*aime qui l'aime*). C'est aussi la consigne donnée aux paroissiens de Clohars par le Père Supérieur de l'Adoration, quand, après avoir rappelé l'amour que Notre Seigneur nous porte, il s'est écrié, avec l'Eglise : « Qui n'aimerait en retour le Dieu qui nous a tant aimés ? » Pour la consolation de leur bon et dévoué pasteur, pour leur bonheur tant temporel qu'éternel, les paroissiens de Clohars aimeront leur Dieu et Sauveur et montreront leur amour par leur fidélité à son service.

LE CONQUET. — La Mission (29 Novembre-17 Décembre). — Mercredi 29 Novembre ! Les cloches annoncent joyeusement l'arrivée des missionnaires : le P. Le Jollec et le P. Colin que rejoindront le R. P. Beslay, de Laval, l'abbé C. Herry, recteur de Porspoder, l'abbé J. Herry, recteur de Plougon-

ven, et l'abbé Y. Balcon, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper.

Ils entrent à l'église... Les sœurs aidées de personnes dévouées en achèvent la délicate parure. Des guirlandes de glycines forment de grands lustres fleuris, des arceaux de verdure rejoignent les piliers. Les statues semblent avoir revêtu une nouvelle jeunesse. De son trône au fond de gaze bleue, la petite Sainte Thérèse, reine de la Mission, sourit, avenante et conquérante. Les boiseries reluisent. Chaque chose témoigne de l'effort apporté par chacun à embellir la maison du « Maître qui va passer ».

Ce Maître, les âmes aussi l'attendent. Chaque fidèle, convié par un appel personnel du zèle pasteur, s'est préparé, dans de ferventes prières dominicales... qui durent depuis un an.

Les missionnaires s'agenouillent... Ils prient, et Dom Michel Le Nobletz, dont l'église garde les restes vénérés, prie sans nul doute avec eux.

Les premiers jours de la Mission furent consacrés aux enfants. Foule vivante, ils écoutent, répondent, rient avec simplicité. Le premier dimanche est leur fête. A Marie, reine de leur cœur, ils offrent la couronne de roses qui orne leur front, lui demandant en de naïfs couplets de la leur rendre un jour au Ciel. 300 enfants auront communie ce jour-là.

Ce chemin de la grâce que les enfants, encadrés par le zèle dévoué des sœurs blanches et de leur maître, ont semé de roses, les adultes vont à leur tour le suivre.

Huit heures... C'est encore l'aube sur notre côte et déjà l'église se remplit... Les hommes se pressent dans le transept jusqu'à la table de communion, les femmes remplissent la nef, débordent dans les bas-côtés. Tous prient et chantent. Comme jadis les hirondelles à la parole de François d'Assise, immobiles, ils écoutent. Le Père Supérieur leur rappelle sévèrement les vérités et les grands devoirs chrétiens. Les mains fortement appuyées au rebord de la chaire, il se recule un peu, et hochant la tête, comme il sait adoucir par un malicieux sourire la rudesse de ses paroles... Vite les âmes, celles des auditeurs et celle du missionnaire se sont accordées et c'est avec une affectueuse attention qu'ils écoutent l'explication des tableaux ; les péchés semblent sortir de l'âme qu'ils souillent de leur encombrante laideur : vivante et concrète leçon de choses qui depuis Dom Michel frappe l'imagination, aide les cœurs, repose les esprits... Ils accordent cette même attention aux conférences du P. Colin qui, dans une langue claire, chaude, convaincante, fit œuvre si bonne de lumière. Le soir, au sermon français, l'église est trop petite pour contenir les fidèles. Il faut les recevoir au chœur... Avec une voix harmonieuse, toute vibrante de zèle apostolique, le P. Beslay leur parlera tour à tour de la Destinée de l'homme, du Jugement, de l'Eternité, du Péché, de la Mort, de l'Enfant prodigue, de la Souffrance et de l'Eucharistie... Sa pensée s'élève sans effort très haut, mais elle se traduit en termes si clairs, le ton est si simple, si direct que chaque âme en est pénétrée. Quelques nouveaux venus se mêlent au troupeau fidèle, avides de lumière, d'encouragement et de miséricorde. Ne vivant pas d'habitude dans la maison

du Père, ils sentiront combien elle leur est accueillante et douce ! Belles histoires que celles du retour et du repentir des âmes et qui réjouissent les Anges, mais qui donc pourrait les raconter ?...

Le dimanche 10 Décembre est la fête de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne de la Mission. A la cérémonie du soir, on distribuera plus de 1.000 souvenirs de la Mission. Le dimanche 17 a lieu la clôture générale de ces jours bénis. En une procession impressionnante, la foule se rend à l'école des garçons, où l'on doit bénir une magnifique croix, souvenir de Mission et qui protégera la classe neuve, récemment offerte à M. le Recteur par les paroissiens.

Ce sera la joie du pasteur d'avoir vu groupés à l'ombre de son presbytère plus de 1.200 de ses paroissiens, chantant, avec quelle unanime ardeur : « Nous voulons Dieu. Nous le voulons dans nos écoles. Nous le voulons dans nos foyers... nous le voulons partout ! »

Ce sera la joie du pasteur de les avoir vus s'approcher nombreux de la Sainte Table. Hier, 493, dont 167 hommes, le samedi précédent 630, dont 228 hommes. 1.423 de ses paroissiens, dont 395 hommes, ont reçu « en la demeure de leur âme » le Maître qui passait. Ce chiffre impressionnant, quand on songe surtout qu'une centaine d'hommes et de jeunes gens naviguent au loin, soit au commerce, soit dans la marine de l'Etat, ne peut qu'être très doux à son cœur de père. Il fut le premier artisan de cette belle Mission. C'est à lui que va d'abord notre reconnaissance. Elle va aussi aux zélés missionnaires et à leurs collaborateurs. Pendant qu'ils cheminaient avec nous, il nous semblait qu'une chaleur céleste émanait de leurs paroles et nous embrasait le cœur. « Nous nous serions crus en paradis... » Ils ne sauront qu'au Ciel tout le bien qu'ils firent à nos âmes. C'est au Ciel, qu'à l'heure des adieux, le Père Supérieur nous donnera rendez-vous. Le cœur ému, nous leur avons promis de demeurer fidèles. Nous voulons que notre reconnaissance se transforme demain en une vie chrétienne plus agissante et plus rayonnante encore... Ce sera, plus que tout autre hommage, la récompense de leurs efforts.

« TESTES ».

Vers le Catéchisme national. — Voici, à titre d'information, ce que nous lisons, à ce sujet, dans le *Bulletin de Marseille*, commentant un compte rendu du Congrès des directeurs diocésains de l'Enseignement libre :

« S'il est une réforme universellement souhaitée, c'est assurément l'unification du catéchisme. Après accord sur le principe, on passe aux actes, et nous avons eu sous les yeux quelques chapitres du catéchisme national.

« L'impression première fut excellente ; on se sent en présence de quelque chose de neuf, simple et pratique. En tête de chaque chapitre, une image évangélique, colorée et de bon goût ; en dessous, l'explication de ce passage d'Evangile ; à la suite, les réponses qui donnent la doctrine tirée de l'Evangile.

« Les réponses sont toujours courtes, claires et imprimées en caractères gras. Quelques notules en caractères plus petits, donnent des explications.

« Trois cartes de Palestine, de Jérusalem et du Temple situent géographiquement les faits évangéliques.

« Ce manuel comptera environ 150 ou 160 pages. Chaque diocèse pourra y joindre son formulaire de prières et les additions qu'il jugera nécessaires..

« Il est entendu que ce catéchisme ne peut devenir nationalement obligatoire que dans la mesure où il sera accepté par chaque évêque, l'évêque étant canoniquement le chef doctrinal de son diocèse.

« La maison d'éditions Publiroc, de Marseille, est chargée de répandre le nouveau catéchisme. »

Ajoutons, pour compléter ces quelques renseignements, que la présentation du livre pourra soutenir la comparaison avec les meilleures éditions des manuels de classe des enfants.

De plus, selon l'expression du rapporteur, le catéchisme national « sera un, mais à trois degrés : cours élémentaire, cours moyen et cours supérieur ».

Nous croyons savoir que le cours élémentaire paraîtra dans un mois. Quant au catéchisme du cours moyen qui sera celui de la préparation à la Première Communion et ainsi le catéchisme national proprement dit, il paraîtra dès que l'examen auquel il est actuellement soumis à Rome sera terminé.

Tels sont les derniers renseignements que nous avons pu recueillir à l'intention de nos confrères. L. B

REVUE FINANCIERE. — Paris, le 29 Décembre 1933. — Le marché a fait preuve durant la semaine qui se termine de dispositions nettement meilleures. La cote s'inscrit presque entièrement en hausse sur les cours de la semaine dernière.

Les Rentes françaises terminent à des cours sensiblement égaux à ceux d'hier : 3 %, 67,20 ; 4 % 25, 104,80 ; 4 1/2 % 1932, tranche A, 85,25, tranche B, 83,60.

La Banque de France perd un peu de terrain à 11.390, Banque de l'Union Parisienne 254, Comptoir d'Escompte 1.018, Société Générale 1.079, Crédit Lyonnais 2.007, Société Marseillaise 529.

Bonne tenue du groupe de l'Electricité, notamment de la Lyonnaise des Eaux 2.785.

Parmi les valeurs de pétrole et les Groupes industriels, à noter la bonne tenue de la Royal à 1.809 (dûe à la lourdeur du florin), Tréfileries du Havre 452, Nickel 438, Péchiney 1143, Shell 212,50.

Les Mines d'or sont en excellente orientation, notamment l'East Rand qui s'avance à 173, Gold Fields 276, Crown Mines 496.

Energie Industrielle. — L'action fait toujours l'objet d'un courant actif de demandes, elle termine à 151. L'assemblée extraordinaire du 19 Décembre a autorisé le Conseil à augmenter le capital par simple délibération en une ou plusieurs fois jusqu'à un nominal total de 250 millions. En application de la loi du 13 Novembre 1933, l'assemblée a décidé l'unification des Actions A et B par échange titre pour titre de ces dernières contre des actions « ordinaires ». Un droit de vote double est accordé aux actions nominatives inscrites depuis deux ans au moins au nom du même titulaire. De plus, la fusion avec les filiales : Hydro Electric de Lyon, Lumière et Energie, Régionale d'Energie de Loire et Rhône, Electricité de la Méditerranée, Gaz et Electricité de Nogent-Le-Rotrou et Extensions, Electricité de Janville. Dauphinoise d'Eclairage Electricité, Régionale Electricité, a été rendue officielle.

Maisons de confiance

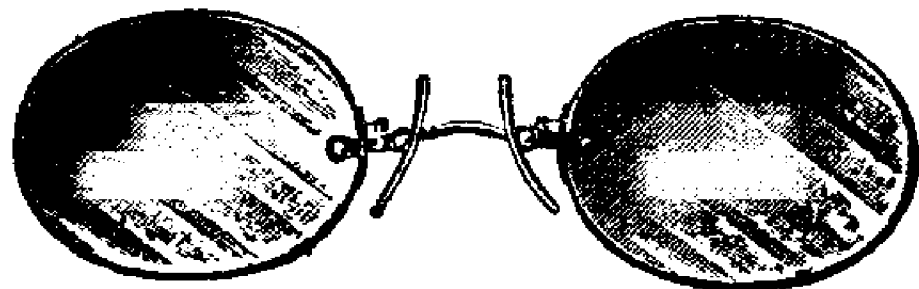
Catholiques, achetez vos chaises d'église
chez **M. Y. Le Bricon**
5, rue de la Fayette - Landerneau
Maison recommandée par le clergé

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE



LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 38.539

UN MOT pour la MÉNAGÈRE.

Vous ne voudriez pas avoir des taches sur vous; vous tirez orgueil de la propreté de vos enfants, de vos meubles, de votre linge. Mais, vous négligez la propreté intérieure. Vos reins s'encrassent et s'ensablent, vos artères se couvrent de plaques athéromateuses, analogues à celles des conduits de plomb des eaux trop calcaires, vos jointures se coincent étant encombrées d'acide urique, et vous ne vous effrayez pas de l'orage qui se prépare. Vous devez nettoyer vos reins, vos artères, vos jointures. L'Urodonal dissout l'acide urique, les toxines et les impuretés charriés par le sang dans les tissus de l'organisme et les élimine sûrement. Des cures répétées d'Urodonal sont aussi nécessaires, pour lessiver intérieurement votre corps, que le savon, pour rendre blanc votre linge. L'eau seule ne blanchit pas et ne nettoie pas; vous le savez bien. Demandez à l'adresse ci-dessous, au Service S. R. 68, le Manuel de Santé, qui vous sera envoyé gratis. Ets. Chatelain, Fournisseurs brevetés du Vatican, 2, r. de Valenciennes, Paris, et tles pharm. Le fl. 16 fr., fca 16 fr. 50. Le triple fl. 39 fr. 20. (2^e Grands Prix.)

49^e ANNÉE.

Vendredi 12 Janvier 1934.

N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 14 Janvier. — 2^e dimanche après l'Épiphanie. Semi-double. Vert. — A vêpres, mémoires de S. Paul, de S. Hilaire et de S. Maur.
Lundi, 15. — S. Paul, Ermite, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 16. — S. Marcel 1^{er}, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 17. — N.-D. de Pontmain. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 19. — S. Melaine, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 20. — S. Fabien, Pape, et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.
Dimanche, 21. — 3^e dimanche après l'Épiphanie. Semi-double. Vert. — A vêpres, mémoires des SS. Vincent et Anastase, et de Ste Agnès.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Sainte-Croix, Quimperlé	13-19 Janvier.
Pont-l'Abbé	20-26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Loc-Maria, M. Henri Guégan, professeur à Saint-Yves ;

Vicaire à Plabennec, M. François Le Guen, professeur à Lesneven.

II. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné, dans le courant de l'année 1933, la médaille d'argent du Mérite diocésain à :

M. Guillaume Garrec, de Saint-Eutrope, conseiller paroissial, depuis 32 ans ;

M. Guillaume Morvan, de Porspoder, conseiller paroissial, depuis 30 ans ;

M. Pierre Le Loc'h, de Saint-Coulitz, au service de l'église, depuis 46 ans ;

M. J.-M. Pichon, de Saint-Méen, au service de l'église, depuis 34 ans ;

M. Yves Clec'h, de Guimaëc, conseiller paroissial, depuis 35 ans ;

M. Yves Le Menn, de Guissény, conseiller paroissial, depuis 32 ans ;

MM. Jean Gestin, Henri Hautin, Jean Guével, de Lambézellec, conseillers paroissiaux, depuis 47, 37 et 32 ans ;

Mlles Orian et Berthelot, catéchistes volontaires, depuis 37 et 31 ans ;

M. Adolphe Landouaré, de Brest-Recouvrance, organiste, depuis 42 ans ;

M. Marcel Deshayes, de Brest-Recouvrance, conseiller paroissial, depuis 34 ans.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Goret, chanoine titulaire, décédé le 3 Janvier ;

M. Bleunven, ancien vicaire de Saint-Thois, décédé à Léhon, le 7 Janvier.

IV. Adoration perpétuelle. — La liste des Adorations dans les paroisses, parue dans l'*Ordo* de 1934, doit être modifiée comme suit :

Mars,	14-18 :	Plouyé.
Avril,	26-30 :	Plonéour-Lanvern.
Mai,	1-2 :	Plomeur.
—	4-7 :	Berrien.
Septembre,	1 :	Odet (Ergué-Gabéric).
—	2-3 :	Saint-Derrien.
—	4-5 :	Tréméven.
—	27-30 :	Plougasnou.
Octobre,	29-31 :	Pouldreuzic.
Novembre,	6-8 :	Saint-Thurien.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Noces de Cana (*Méditation*)

La scène relue, je l'évoque trait par trait : je m'arrête au détail plus suggestif, je réfléchis, je conclus, je prie surtout, car la prière seule obtient la grâce, et la grâce seule achèvera l'œuvre merveilleuse : changer, dans l'urne de mon cœur dur et froid, l'eau banale des raisonnements au vin généreux et chaud des résolutions.

I. L'Invitation. — Sous la nuit lumineuse, à travers le village en fête, voici la procession nuptiale : les dix vierges, lampe en main ; les amis de l'époux, brandissant leurs pal-

mes, et des chanteurs, et des flûtistes, toute une guirlande de couleurs et d'harmonies plus éclatantes, autour des jeunes fiancés, que la couronne de myrte à leur front. Amis, voisins, curieux s'empressent : déjà, dans la salle pleine d'échos, les convives se placent... J'aperçois les disciples de Jésus, je crois voir Jésus lui-même ! Oui, il est venu de loin, il arrive pour cela, pour assister à cette noce, invité comme Marie ; il s'est assis à cette table, gardant son sourire grave, avec son grand air, si simple, de divine distinction.

Sans être du monde, je vis dans le monde, et j'y reviens souvent.

Il y a ainsi des réunions, des fêtes dont je dois prendre ma part, où je dois tenir ma place ; il y a des relations, des exigences de société auxquelles je dois me soumettre : devoirs d'état. Je m'y conformerai donc bonnement, au lieu de chercher à m'y dérober, sous quelques prétextes de vertu mal entendue, par des scrupules de conscience mal formée. Je ne m'enfermerai pas toujours à Nazareth, je ne fuirai pas toujours au désert : j'irai à Cana.

Je ne veux pas me singulariser en affichant, à l'écart, une réserve outrée, une religion sauvage, farouche. Au contraire, je veux me montrer de ces catholiques qui font aimer le catholicisme, et ne pas laisser dire que d'être un chrétien pratiquant, d'avoir de la dévotion, de fréquenter l'église et le clergé, de communier tous les jours, cela fait la vie maussade, guindée, sans liberté, sans spontanéité ; cela interdit de rester un homme bien élevé, une femme de relations charmantes, un joyeux camarade, un prêtre, un religieux de tact. Mieux que les soucis d'étiquette ou le code d'une civilité puérile, ma piété largement et profondément comprise, mes principes d'abnégation et de charité me donneront cette franchise d'allure, ce rayonnement de gaieté bienfaisante où l'on devinera le Cœur de Jésus : lui qui, voulant maudire un jour le monde, n'a pas voulu toujours fuir le monde, et s'est laissé inviter aux noces de Cana.

II. Le Miracle. —

(A suivre.)

(*Messageur du Cœur de Jésus.*) F. CHAUVIN.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 14 Janvier, 2^e dimanche après l'Épiphanie : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, réunion bretonne, sermon, bénédiction.

Jeu*di* : service pour les Trépassés.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e dimanche après l'Épiphanie (14 Janvier) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Pour les Pupilles de la Nation

Examens d'aptitude aux bourses en 1934.

Par arrêtés ministériels publiés au *Journal Officiel* du 30 Décembre 1933, les dates d'ouvertures des sessions de l'examen d'aptitude aux bourses nationales d'enseignement *secondaire* ont été fixées comme suit pour l'année 1934 : candidats et candidates des 3^e, 4^e, 5^e et 6^e séries, le *jeudi 10 Avril*.

Candidats et candidates des 1^{re} et 2^e séries, concours commun aux enseignements *secondaire, primaire supérieur et technique*, le *jeudi 3 Mai*.

Il est rappelé aux familles que les inscriptions pour l'un et l'autre de ces examens sont reçues à partir du 5 Janvier et jusqu'au 14 Mars, dernier délai, au secrétariat de l'Inspection Académique de Quimper.

PIÈCES A FOURNIR.

Les candidats *pupilles de la Nation* qui se présentent à l'examen en vue d'obtenir, non une bourse d'Etat, mais une subvention de l'Office départemental dans un établissement *privé*, n'ont à fournir que les pièces suivantes, sur papier libre :

1^o Demande d'inscription ; 2^o Acte de naissance ; 3^o Certificat scolaire, dont le modèle doit être demandé à l'Inspection académique ; 4^o Le cas échéant, attestation de la qualité du pupille, si la mention n'en est pas portée sur l'acte de naissance.

Nécrologie. — MM. les Chanoines titulaires AUGUSTE GUÉGUEN, Recteur de Loc-Maria, et JACQUES GORET. — Un deuil imprévu et tragique vient de frapper, la semaine dernière, le Chapitre de l'insigne cathédrale de Quimper : deux chanoines sont morts à un jour d'intervalle, après quelques jours seulement d'une maladie cruelle et douloureuse.

Tous deux souffraient depuis quelque temps d'une légère affection du cœur. Ils avaient consulté les médecins, mais ils n'en parlaient pas à leurs confrères, et rien ne faisait prévoir une issue aussi rapide.

M. Auguste Guéguen avait fait, le vendredi avant Noël, par un temps glacial, un enterrement qu'il avait pris à l'hospice, et reconduit, après l'office liturgique, jusqu'à l'un des cimetières de la ville. Il fut saisi par le froid, et s'en trouva dès lors assez malade. N'écoutant que son courage, il voulut néanmoins confesser pour les fêtes de Noël et chanter la messe de minuit. Mais dans quelles déplorables conditions ! Du confessionnal, il fut obligé, à diverses reprises, de venir se reposer et se chauffer dans sa chambre, pour s'en retourner encore continuer son fructueux ministère. A minuit, il célébra la sainte messe, mais sans rien prendre après, parce qu'il voulait, le matin, terminer ses trois messes. On dit même qu'il ne se coucha pas.

Naturellement, ce fut alors la grande fièvre, le feu dans

la tête et dans la poitrine. Le médecin constata une congestion pulmonaire double. M. Guéguen eut une syncope dont il ne sortit que moyennant des piqûres d'oxygène. Le reste du temps fut partagé entre l'agitation de la fièvre, l'oppression douloureuse, ou un état de somnolence de mauvais augure. Il fut confessé, communé, extrémisé ; il reçut la visite consolante et réconfortante de Mgr Duparc et de Mgr Cogneau, son ami, son collègue au Grand Séminaire de Quimper, et mourut dans les sentiments de foi vive et de soumission profonde à la volonté de Dieu qui l'avaient toujours caractérisé.

M. Guéguen avait fait ses études au Collège de Saint-Pol, son séminaire à Quimper, enseigna au Grand Séminaire avec un talent et une distinction dont ses élèves rendront longtemps témoignage, puis fut recteur de Loc-Maria, en même temps que chanoine titulaire. Ses fonctions pastorales l'empêchaient de venir à l'office canonial aussi souvent qu'il aurait voulu, mais avec quel zèle, quel dévouement, il s'occupait de préparer ses instructions, de faire ses catéchismes, d'orner et d'entretenir son église, de visiter ses paroissiens, bien portants ou malades ! Sa famille aussi lui conservera une profonde reconnaissance pour le soin affectueux qu'il a eu de ses membres, surtout de ses neveux dont il a surveillé et dirigé assidûment les études et le travail. Le cœur ici définit l'homme, et c'est son cœur aussi qui l'a porté à se sacrifier pour ses ouailles.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi, à 10 heures, au milieu d'un concours très nombreux de prêtres et de fidèles.

— Le même jour, presque à la même heure, à 9 heures, à cause de circonstances toutes particulières, et sur les désirs de la famille, étaient aussi célébrées les funérailles du bon et affectueux M. Goret, mort le mercredi soir, 3 Janvier, à 11 heures, après une maladie contractée aussi sans doute par suite du froid très vif qui sévissait à cette époque. Mais chez lui, le mal évolua d'une façon un peu différente. Le siège était plutôt dans les bronches et se traduisait par des étouffements produits par des mucosités que le pauvre patient ne pouvait pas expectorer. Tout d'abord, les symptômes ne furent pas aussi alarmants. M. Goret espérait encore guérir, quoiqu'il se rendit bien compte de la gravité de son état. Mais bientôt convaincu qu'il était en grand danger, il demanda et reçut les sacrements avec les témoignages de sa vive piété. Un mieux se fit sentir avant l'issue fatale. C'était le mieux de la fin : il ne pouvait durer.

A l'enterrement de M. Goret, il y avait moins de monde nécessairement, parce que l'on n'avait pas eu le temps de prévenir tous ses amis, et aussi parce que l'inhumation devait avoir lieu à Guipavas, où les prêtres du Léon et plusieurs membres de la famille se réservaient de venir. A Quimper, tous ceux qui avaient connaissance de sa mort et de l'heure de l'office, arrivèrent plus tôt pour assister aux deux cérémonies, et à Guipavas, plus de 50 prêtres se trouvèrent réunis, avec un nombre imposant de fidèles, qui remplissaient l'église.

Humble, doux, pacifique, M. Goret avait su conquérir l'affection de tout le monde. Il n'a jamais fait de peine à

personne, et tous lui voulaient du bien. D'une délicatesse et d'une distinction naturelles ou acquises au contact des siens, il attirait en même temps la confiance et la vénération. C'est le sentiment qu'on a conçu de lui dans tous les lieux où il a passé ; chez M. Boucher, de Landerneau, député, où il fut précepteur, à Guiclan où il fut vicaire, à l'Hospice de Landerneau, à Goulien, à Huelgoat, à Saint-Pol-de-Léon, dans la maison de S. Joseph, au Chapitre en dernier lieu, il fut partout considéré comme un père.

Monseigneur, qui le visita au cours de sa maladie, comme il avait visité M. Guéguen, tint aussi à présider ses obsèques, comme il devait présider ensuite celles de ce dernier. Et ce fut de sa part, de la part de Mgr Cogneau et de Mgr Mesguen, présents également, un témoignage d'estime, d'attachement et d'affection, qui restera, aux deux familles cruellement éprouvées, comme un précieux et réconfortant souvenir.

Requiescant in pace.

PRIMELIN. — Mission (7-23 Décembre 1933). — Les paroissiens de Guerlesquin, à qui M. Abgrall s'était attaché pendant ses 24 années de ministère et qui de leur côté s'étaient attachés à leur vicaire, disaient de lui à son départ pour Primelin, il y a deux ans : *Kerse vo gantan o kuitaat Guerleskin evit bro Kerne, e kichen beg ar Raz*. Les Guerlesquinnais se sont trompés. Car j'ai vu à Primelin un recteur heureux. Et ce qui le rend heureux ce n'est pas le panorama, grandiose cependant, dont il jouit du presbytère sur le Loc'h et Bon-Voyage, ou vers Audierne, ou vers Penmarc'h ; ce n'est pas S. Tugen, où les Capistes prient avec ferveur ; ce n'est pas encore, par son activité personnelle et grâce au bon goût, au dévouement et aux libéralités de ses paroissiennes, d'avoir mis ordre, propreté et beauté dans son église, de l'avoir meublée, ornée, décorée, enrichie ; ce qui contribue le plus à son bonheur, c'est de se trouver chaque dimanche au milieu de la presque totalité de ses paroissiens, c'est de voir ses ordres et ses desirs suivis par presque tous ; ce qui l'a rendu le plus heureux des pasteurs, c'est le succès de la mission, succès inattendu, disait-on autour de moi, mais en réalité attendu par le recteur, qui connaît la foi et la docilité de ses paroissiens. Sans doute, on cite ça et là, mais rares, des paroisses dont on dit : ce sont de véritables communautés. Primelin n'en est pas une ; quelques « purs » se sont abstenus de paraître à la mission, mais peu nombreux, on les a comptés sans peine. La population de Primelin est de 1.546 habitants ; au moment de la mission, plusieurs pêcheurs étaient en mer, au loin ; cependant, 1.210 ont communiqué, dont 202 enfants, 392 hommes et 616 femmes.

Il gelait, il neigeait, le vent soufflait, violent et glacé ; c'était un vent et c'était un froid du pôle Nord ; pourtant, les Capistes étaient exacts au rendez-vous chaque matin, à 8 heures, depuis le lundi jusqu'au samedi ; les vieillards de 75 à 80 ans suivaient les autres, tombaient parfois, mais se relevaient et arrivaient à l'église : c'est notre dernière mis-

sion, nous disaient-ils ; elle nous approvisionnera pour le grand voyage prochain. Qui n'a pas fréquenté les Capistes et ne les connaît que par ouï-dire, ne les connaît réellement pas et ne sait pas ce qu'il y a de vie, d'ardeur, de générosité et de fierté chrétienne dans leurs âmes. Le Père Barnabé, qui présida la mission, secondé par le Père Fulgence, les a vus à l'œuvre et les a vivement remerciés en leur faisant ses adieux, le dimanche 24 Décembre. *Potret ar C'hap a zo start en ho feiz evel ar reier e beg a Raz*. Les prêtres qui ont aidé les Pères Capucins rendront aux Capistes le même témoignage : M. Léostic, vicaire à Plozévet, M. Prigent, curé de Ploudiry, M. Bihan-Poudec, vicaire à Guerlesquin, M. Cosquer, vicaire à Saint-Michel, M. Saliou, recteur de Plozévet, M. Cloarec, recteur de Pouldergat, M. Martin, vicaire à Tréboul.

La mission s'est terminée, le dimanche 24 Décembre, par une procession triomphale. Le Christ de la croix, qu'on inaugurerait, était posé sur un brancard, et ce brancard, qu'ornaient des roses variées, toutes faites à Primelin, était porté sur les épaules de huit jeunes gens de la paroisse. Devant la croix, le Père Barnabé invita la foule à acclamer le Christ et à lui jurer fidélité, et hommes et femmes levant la main ont, à haute voix, proclamé leur foi et juré d'aimer Notre Seigneur et de le servir toujours.

Que S. Primel et S. Tugen maintiennent les Capistes et Primelin au niveau où ils étaient ce jour-là, en terminant leur mission, le 24 Décembre 1933.

L'esprit de l'Action Catholique. — Aux vœux que lui ont adressés, samedi dernier, les hommes et jeunes gens de ses groupements d'Action Catholique, Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Rennes a répondu par un discours, dont la Semaine religieuse publie la partie principale :

Il importe, chers Messieurs, de bien préciser notre pensée, de dégager notre Action Catholique de toute influence étrangère, de déterminer l'esprit qui doit l'animer pour lui donner toute sa grandeur, sa beauté, son unité et sa surnaturelle fécondité.

Disons d'abord ce que n'est pas cet esprit : ce que j'oserais appeler l'esprit politique. Or, l'exclusion de cet esprit suppose trois choses.

Premièrement, l'Action Catholique ne doit pas se mettre au service d'un parti politique. Ce serait évidemment la rabaisser, la dénaturer. Elle deviendrait un instrument de luttes et de compétitions, alors qu'elle est appelée à servir Dieu, l'Eglise, les âmes, la Religion, comme le fait l'apostolat hiérarchique lui-même, sans se désintéresser d'ailleurs du bien public, du bien-être matériel, qu'elle ne manquera pas de procurer en visant aux biens éternels.

Secondement, elle ne doit pas s'inspirer ni se nuancer des idées d'un parti politique. A quelles discussions parfois violentes entre partis n'assistons-nous pas ? Il est des hommes de parti qui ne pardonneront jamais à d'autres, même s'il

s'agit de catholiques non condamnés par l'Eglise, de professer des idées opposées aux leurs au point de vue social ou politique ; qui iront jusqu'à les juger au point de vue de l'orthodoxie avec une assurance telle que vraiment on les croirait infaillibles. L'Action Catholique reçoit sa doctrine, ses inspirations, ses directives, ses consignes, non de ces hommes, mais de ses chefs hiérarchiques. Elle condamne ce que l'Eglise condamne ; elle approuve ce que l'Eglise approuve ; elle respecte les libertés que l'Eglise respecte ; elle abandonne au besoin toute position contraire à cette manière de voir, de juger, d'agir.

Troisièmement, l'Action Catholique ne peut pas avoir à sa tête des dirigeants des groupements politiques ou même de simples membres de ces groupes animés de cette mentalité étroite, selon laquelle il ne saurait y avoir pour les catholiques d'autre parti que le leur. Il s'en suivrait, en effet, un double inconvénient au sein de l'Action Catholique : des exclusions, des heurts, des défiances et au moins pour les adhérents des autres partis une gêne ou un effacement préjudiciable au bien ; au dehors, l'opinion fondée qu'elle ne se tient pas au-dessus des partis politiques et collabore avec l'un ou l'autre.

Non, cet esprit politique doit être banni de l'Action Catholique. Si elle s'occupe des grandes questions qui intéressent la politique : l'école, la famille, le travail, c'est à la lumière de l'Evangile et de la doctrine de l'Eglise. Si elle laisse ses adhérents s'inscrire « comme citoyens privés » aux partis qu'ils jugent meilleurs, pourvu qu'ils ne soient pas condamnés, c'est en leur recommandant la charité pour tous, les méthodes que celle-ci inspire et l'esprit d'union. Si elle intervient sur le terrain civique ou même politique, dans le sens supérieur du mot, par exemple à l'heure des élections, c'est uniquement et en se tenant toujours en dehors et au-dessus des partis politiques, pour former la conscience du citoyen, revendiquer les droits et les justes libertés des âmes, défendre la cause sacrée de la Religion, lorsque, selon le mot de Pie XI « la politique touche à l'autel ».

Toutefois ce n'est là l'esprit de l'Action Catholique que sous son aspect négatif. Il nous faut aussi, chers Messieurs, l'envisager sous son aspect positif. C'est un *esprit catholique*, que caractérisent la confiance dans la hiérarchie et la poursuite des fins même de l'Eglise.

La confiance dans la hiérarchie. Celle-ci, en effet, a mission d'éclairer et de diriger l'Action Catholique, le concours qu'elle demande au Laïcat Catholique. Elle est elle-même guidée par l'Esprit-Saint pour ne pas faillir à cette tâche. Lui donner obéissance et docilité, s'impose à chacun des chefs et des membres de l'Action Catholique. Ils doivent même faire plus que respecter ses ordres et suivre ses consignes : lui garder toujours une entière confiance.

Hélas ! Cette confiance est combattue à notre époque par certaines attitudes scandaleuses dont nous sommes les témoins attristés. Quelques-uns n'en sont-ils pas les témoins par trop complaisants ? Elle est combattue par des propos, des écrits

qui voudraient semer la défiance et le discrédit ou faire prévaloir des idées personnelles.

Dans l'Action Catholique, on s'éloigne de ces méthodes, qui méconnaissent, au moins pratiquement, la vraie nature, l'essence même de l'Eglise ; on se garde de ces jugements ou de ces décisions absolus et sans appel, qui sentent le libre examen ; on n'oublie jamais que l'Eglise enseignée doit la plus grande confiance à l'Eglise enseignante.

On s'y attache aussi uniquement à la poursuite des fins de l'Eglise : dernier caractère de l'esprit catholique.

La première de ces fins, c'est la sanctification des membres eux-mêmes de l'Action Catholique.

Faire de vous, chers Messieurs, de fervents et de vaillants chrétiens, encore plus éclairés, plus attachés à leur Religion ; dégager, dans la masse des fidèles, une élite qui vive mieux sa foi et soit plus apte à la défendre et à la répandre : voilà bien ce que nous recherchons d'abord. Voilà pourquoi nous vous convions aux pratiques de piété, à la Communion, aux retraites fermées. Vous n'ignorez pas que celles-ci, réorganisées, avec un caractère plus officiel, vont se multiplier sur divers points du diocèse, dans nos diverses maisons de retraite. Vous y viendrez nombreux.

Mais l'Eglise vous montre aussi vos frères à rendre meilleurs et à conquérir. C'est le second but à poursuivre. Il s'y agit d'un véritable apostolat ; de l'apostolat des laïques ; de l'extension du règne du Christ à promouvoir plus que par vos prières et vos exemples : par une action organisée sous l'autorité de la hiérarchie. Le champ le plus vaste s'offre ainsi à votre activité. « Aucune forme d'activité bienfaisante n'est exclue, déclare le Souverain Pontife, en tant qu'elle appartient par quelque côté à la divine mission de l'Eglise. »

Ce n'est pas l'heure de vous préciser ces activités. Il importait seulement de vous montrer les buts de l'Action Catholique, qui caractérisent son esprit.

Groupés autour de votre Archevêque et de vos prêtres, vous serez fidèles, chers Messieurs, à cet esprit. Ce ne sera pas, certes, comme quelques hommes attachés à la politique de parti osent parfois le dire, méconnaître ou abandonner les nobles traditions de la Bretagne. Ce sera au contraire vous unir étroitement pour les maintenir et les défendre dans toute leur beauté, pour garder à notre chère petite Patrie sa vieille foi, sa fidélité séculaire à Dieu et à l'Eglise catholique.

Pèlerinage. — Le Comité général des Pèlerinages Nationaux de l'Action Catholique Française organise plusieurs Pèlerinages à Rome et en Italie, pour les mois de Février, Mars, Avril.

1° *Pèlerinage Dominicain* à l'occasion du 7^e centenaire de la Canonisation de S. Dominique et du Congrès du Tiers Ordre dominicain, sous la présidence du Révérendissime Père Gillet, maître général des Frères Prêcheurs.

Groupes circulaires aux départs de Paris et Marseille, du 25 Février au 12 Mars.

Groupes directs aux départs de Paris et Marseille, du 1^{er} au 10 Mars.

2° *Pèlerinage des Dames de la Charité et des « Louise de Marillac »* pour la Canonisation de la Bienheureuse Louise de Marillac, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Verdier.

Trains directs aux départs de Paris et Marseille, du 8 Mars au 17 Mars.

Groupe semi-circulaire avec départ de Paris, du 8 Mars au 21 Mars.

3° *Pèlerinage de l'Œuvre des Catéchismes et des Zélatrices de la Croisade du Christ.*

Groupe circulaire, du 25 Mars au 4 Avril.

4° *Pèlerinage à l'occasion de la Canonisation du Bienheureux Don Bosco.*

Trains directs aux départs de Paris et Montpellier, du 28 Mars au 7 Avril.

Groupe circulaire, du 22 Mars au 7 Avril.

Demander les feuilles d'inscription et les programmes aux Bureaux du Comité général des Pèlerinages Nationaux de l'Action Catholique, 40, rue du Chevalier de la Barre (pavillon 6), Paris (18^e). Mettre un timbre pour la réponse.

ON DEMANDE une cuisinière et une aide-cuisinière, au Collège de Saint-Pol.

BIBLIOGRAPHIE

LES SYMBOLES DE MARIE, poésies, par E. GOBERT (Eugène de la Croix). — En vente aux Bureaux du Propagateur des Trois « Ave Maria » Blois (L.-et-Ch.). — 2 fr. franco.

Maisons de confiance

Catholiques, achetez vos chaises d'église

chez M. Y. Le Bricon

5, rue de la Fayette - Landerneau

Maison recommandée par le clergé

L'Imprimerie Cornouaillaise

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

IMPRIMERIE

RELIURE

Vins et Spiritueux

Pierre KERVELLA, Landivisiau

Vins de messe (garantie archevêché Bordeaux)

DEMANDER TARIFS IMPRIMÉS

Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise

chez François LE BORGNE

LANDELEAU

Maison recommandée par le Clergé

VITRAUX L. BALMET

25 bis, Cours Berriat, GRENOBLE

Grand Prix Exposition Coloniale Paris 1931

Les meilleures références. Nombreux travaux en Bretagne
Demandez prix et devis. Conditions très avantageuses et Travaux très soignés.

49^e ANNÉE.

Vendredi 19 Janvier 1934.

N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 21 Janvier. — 3^e dimanche de l'Épiphanie. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Vincent et S. Anastase, et de Ste Agnès.

Lundi 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi 24. — S. Timothée, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Jeudi 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Vendredi 26. — S. Polycarpe, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Samedi 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche 28. — Septuagésime. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoire de S. François de Sales.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pont-l'Abbé	20-26 Janvier.
Le Huelgoat	27-29 —

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Noces de Cana (Suite)

II. *Le Miracle.* — Les vastes urnes de pierre, où diminue l'eau des ablutions fréquentes, les *métrètes* couverts de feuillage, il faut les remplir, les remplir à déborder... Un geste du Seigneur a béni le travail docile. « Puisez maintenant ! » Et ce que goûte le Maître de la table, c'est bien — ô merveille ! — c'est bien du vin, un vin délicieux, le vin miraculeux, qu'on

se montre, qu'on se passe, à la surprise des serviteurs, à l'allégresse des convives, à la grande reconnaissance des hôtes, à la plus grande joie de Jésus, heureux de cette joie générale. Que cherchait-il ici, sinon l'occasion de son premier miracle ?

Dans le monde où je vis, où je vais, j'ai quelque chose à faire.

Non, ce n'est pas pour jouir passivement de la fête que j'y assiste; c'est pour jouer un rôle très actif. A l'heure de l'incident inattendu, pénible; à l'heure de l'hésitation ou de l'impuissance commune, je dois être celui vers qui se dirigent, d'instinct, les regards et les espérances; celui sur qui l'on compte, dont on pense et dont on chuchote: « Faites, faisons tout ce qu'il dira ! »

Je veux devenir ainsi l'homme des situations difficiles; cela, non seulement dans les circonstances extraordinaires, tragiques, mais encore et déjà dans les occasions vulgaires, quotidiennes. M'exercer à cette délicatesse qui prévoit les embarras et les prévient, à cette élévation de caractère qui impose la confiance. Et cela exige, je le sens, une maîtrise de soi, une promptitude de décision, un tact surnaturel, un ensemble de qualités que je n'aurais guère, moi, tout seul, laissé à moi-même, à mes seules ressources. L'union à Jésus, la facilité de recourir à Lui, — oh ! d'un regard, d'une oraison jaculatoire, — des habitudes de familiarité surnaturelle, voilà où je trouverai le secret de me retrouver le chrétien, le prêtre, l'apôtre selon le Sacré-Cœur.

Alors, s'il en était besoin, mon heure venue, je ferai des miracles.

Préparation à la mort. — La vie semble comme une fête, une nuit de réjouissance, parmi lesquelles soudain surgissent des craintes et menacent des accidents. Heureuse ma fête, car la Mère de Jésus est là; il est là lui-même; je les ai invités tous deux.

« Quoi qu'il vous dise, faites-le. » Ce programme suffit à me sanctifier. Je tire l'eau, je remplis mes journées, c'est mon travail d'homme; Jésus bénit cette eau et la transforme, c'est son œuvre de Dieu, de bon Dieu.

A la fin, quand les Anges reviendront puiser et goûter, recueillir mes actions pour les apprécier, pour les faire estimer du Souverain Juge, ils se réjouiront du miracle: toutes ces actions, les plus vulgaires, les plus insipides; tous ces détails de mes journées offerts chaque matin au Sacré-Cœur, tout cela, nous le verrons délicieusement changé, surnaturalisé, en une vie pleine de mérites infinis.

Suis-je assez fidèle à cette pratique facile, à ce premier degré de l'Apostolat, à l'offrande quotidienne? La faire, chaque fois, comme pour la dernière fois, comme pour mourir.

(*Messenger du Cœur de Jésus*: F. CHAUVIN.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché: c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse*: c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3^e dimanche après l'Epiphanie, 21 Janvier: Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration Perpétuelle.

*Jeu*di: Service pour les Trépassés.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3^e dimanche après l'Epiphanie, 21 Janvier: Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi: A 7 h. 30, Service pour les Trépassés.

Samedi: 1^{er} jour du Triduum de Saint François de Sales: Le Saint-Sacrement sera exposé de la fin de la première messe à 17 heures. — A 17 heures, instruction par M. Suignard, vicaire à la Cathédrale, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Un grand service anniversaire pour M. Joseph Com, ancien recteur de Lennon, sera chanté à SPÉZET, le mercredi 7 Février, à 10 h. 30.

Adoration. — M. le Curé-Doyen de Pont-l'Abbé recommande aux prières des fidèles et des Communautés religieuses son Adoration, qui aura lieu du 20 au 26 Janvier.

Journée de Récollecion sacerdotale. — Une journée de Récollecion sacerdotale aura lieu à Roz-Avel, le mercredi 7 Février.

La première instruction sera donnée à 10 h. 30.

Les confrères du doyenné de Quimper qui désirent prendre part à la Journée de Récollecion voudront bien adresser leur carte à M. le Directeur de Roz-Avel, pour le 5 Février, au plus tard.

Nouvel office, nouvelle messe. — Par décret S. R. C. du 13 Avril 1932, le Saint Père a étendu à l'Eglise universelle la fête de S. Gabriel des VII Douleurs, à célébrer le 27 Février, dès 1934. Elle est inscrite dans l'*Ordo*. Il est donc temps de se procurer l'office et la messe propre de ce Saint.

Objet trouvé — Réclamer à la Providence de Quimper, soutane et coupon d'étoffe cueillis dans une auto, le 12 Octobre.

L'Art Breton. — L'art breton n'a pas inventé la croisée d'ogives ni renouvelé la peinture. Il faut cependant compter avec lui, et il a des caractères qui le distinguent.

C'est un art populaire. Dans l'organisation primitive des paroisses, le peuple a tout fait, de concert avec ses prêtres. Plus tard, si l'on excepte le pieux Jean V, les Ducs n'ont cure des monuments bretons, qui surgissent du sol sous l'action des moines, du clergé, des gentilshommes et du menu peuple. Plus tard encore, c'est le « corps politique » qui conduit tous les travaux. S'il est populaire, l'art breton créera des monuments de proportions relativement modestes, mais il seront épars au sein des landes et des chemins creux. Et l'on conçoit que ses créations les plus expressives s'étalent en Basse-Bretagne, où la race n'a presque rien perdu de sa pureté primitive.

Populaire, l'art breton est aussi original. Tributaire d'autrui, il reste toujours lui-même, parce que trop fier pour s'asservir. Ses monuments sont à l'unisson du paysage, et le granit qu'il emploie évoque la nature du sol.

L'art breton est, enfin, presque uniquement religieux. Architecture, sculpture, peinture, orfèvrerie, composition du vitrail, tout cela est, pour l'ordinaire, au service de la foi chrétienne.

Prenons le groupe spécifiquement breton : église, porche, clocher svelte ou majestueux, arc de triomphe, cimetière, calvaire, ossuaire.

Pourquoi une belle église, sinon parce qu'elle est la demeure de Dieu ! Le porche en sera le vestibule, le clocher le couronnement, l'arc de triomphe en accentuera la dignité. Le cimetière est là, tout proche, pour que les morts demeurent en communion de prières avec les vivants. Du haut de son calvaire, le Christ bénit les trépassés, et l'ossuaire recevra leurs reliques, dès que de nouveaux morts viendront prendre leurs places.

Quelque chose de bien breton, c'est aussi les innombrables chapelles gothiques des xv^e et xvi^e siècles, qui sont la parure de nos campagnes. Plusieurs chapelles de l'âge roman existent encore : à cette époque elles devaient être très nombreuses.

C'est dans la seconde moitié du xvi^e siècle que la Renaissance vient lentement influencer l'art breton, plus tôt dans la partie du pays orientée vers la Manche, plus tard dans la Basse-Cornouaille.

Au xvii^e siècle, l'essor artistique est remarquable. C'est l'époque de nos magnifiques calvaires de premier ordre, sauf celui de Tronoën, quelque peu antérieur.

Parmi les cathédrales bretonnes, deux nous intéressent spécialement : celles de Quimper et de Saint-Pol de Léon. A Quimper, le chœur est des xiii^e et xiv^e siècles, la nef des xv^e et xvi^e. Si la nef n'est pas dans l'axe du chœur, c'est qu'on a voulu éviter d'entamer le palais épiscopal, qui venait justement d'être embelli. On notera, du reste, à cet égard, que le transept Sud est bien plus étroit que le transept Nord. A Saint-Pol de Léon, la nef, qui appartient aux xiii^e et xiv^e siècles

est antérieure au reste de l'édifice (xv^e et xvi^e). La marque bretonne s'y trouve dans le plan, qui admet les porches, et dans le clocheton qui s'élève du faite de la nef.

Pour apprécier l'art breton, nous manquerions d'une étude d'ensemble. Cette lacune vient d'être heureusement comblée par l'ouvrage de M. Waquet, archiviste du Finistère, paru dans la Collection *Arts et Paysages*, chez Arthaud, Grenoble (1). C'est un beau poème où le texte le plus sûr se marie à une splendide illustration pour chanter la gloire de notre chère Bretagne.

Appel de la Société Générale d'Education et d'Enseignement, 14 bis, rue d'Assas, Paris (6^e), (Chèque postal : Paris, 390-23). — Voici la rentrée scolaire. Nos Écoles chrétiennes reprennent leur tâche au milieu de multiples et graves difficultés. La crise financière augmente leurs inquiétudes ; elle augmente les angoisses des héroïques curés qui s'imposent tant de sacrifices pour les créer et les faire vivre.

Leurs maîtres et leurs maîtresses n'ont la plupart du temps que des traitements bien modiques : pour se dévouer à leur mission il leur faut un courage et une abnégation sublimes.

D'autre part, la lutte continue autour de l'école. Les lois récentes, celles qui se préparent, les mesures prises par le Ministère de l'Education Nationale marquent un effort persévérant pour laïciser de plus en plus la société française et la détacher de toute religion.

C'est l'*Ecole unique* qui, sans aucun débat devant le Parlement, s'est installée définitivement ; la *Sélection* et l'*Orientation*, telles qu'elles sont organisées, apparaissent clairement comme une entreprise socialiste tendant à dépouiller les pères et les mères de famille de leurs droits les plus sacrés au profit de l'Etat.

C'est la *gémiation*, c'est-à-dire la réunion dans une même classe de garçons et des filles, qui va s'étendre d'une façon légale à des milliers d'écoles publiques.

Bientôt ce sera la *prolongation de l'obligation scolaire* qui contraindra les parents, partout où il n'existe pas d'école libre, à laisser leurs enfants jusqu'à 14 ans dans une atmosphère d'ignorance religieuse et de matérialisme.

Et pendant ce temps, les instituteurs publics réunis dans leurs Congrès, ont l'impudeur de prôner le refus du devoir militaire et le sabotage de la mobilisation. Les déclarations, les motions émises au manège Huyghens ont ému et effrayé tous les bons Français.

Vous le voyez, il est donc plus que jamais nécessaire de maintenir et de développer nos écoles libres qui forment de vrais chrétiens et de bons citoyens dévoués à leur patrie.

Beaucoup d'œuvres sollicitent votre charité : nous avons le droit de dire, en nous inspirant des paroles mêmes du Souverain Pontife, qu'aucune n'est aussi essentielle, aussi indispensable pour l'avenir de notre pays.

(1) Deux volumes en grand in-8°, nombreuses héliogravures, 7 aquarelles. Prix 60 fr. Chez les principaux libraires de Brest, Quimper, Morlaix.

Pour nos écoles, pour nos admirables instituteurs et institutrices, pour les écoles normales qui doivent assurer leur recrutement, donnez généreusement. C'est avec une profonde reconnaissance que nous recevons chaque année vos belles souscriptions. Nous vous supplions de faire, cette fois, un effort encore plus grand : vous travaillerez ainsi efficacement pour l'Eglise et pour la France.

Le Président :

Les Vice-Présidents :

DELOM DE MÉZERAC. C^{te} DE LAS CASES, LE COUR GRANDMAISON.

Le Trésorier :

Le Secrétaire Général :

L. GÉLINET.

Charles BAUSSAN.

NOUVELLES DIVERSES

Les vœux à l'ambassade du Saint-Siège. — M. Charles Roux, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, recevant au palais Taverna, à l'occasion du nouvel an, la colonie française, a prononcé un discours remarquable, dont nous donnons l'analyse, d'après l'un des correspondants romains de La Croix :

« Après avoir rendu un hommage émouvant aux victimes de la catastrophe de Lagny, qui prend les proportions d'un deuil national, l'ambassadeur aborda l'examen de nos relations avec le Saint-Siège. « Dans ce qui nous tient à cœur, dit-il, viennent en bon rang les confiants rapports de la France et du Vatican. Ils représentent un bien inappréciable pour la patrie et pour l'Eglise. Le salutaire effet en est quotidien, au profit de l'une et de l'autre. Ils sont un puissant facteur de paix morale, à l'avantage commun de la vie civique et de la vie religieuse, de la concorde nationale et du repos des consciences. A la singulière valeur de ces relations diplomatiques, correspond la sollicitude qu'elles rencontrent de part et d'autre. Constatation tient ici lieu de souhait, et vaut mieux. »

M. Charles Roux montre ensuite, en un vigoureux tableau, le rôle éminent — et d'inspiration vraiment chrétienne et pacifique — que la France remplit dans le monde d'après-guerre, avec une vitalité qui ne se dément dans aucun domaine, dans le domaine religieux moins qu'ailleurs, où nous la voyons reconstruire 2.060 églises des régions dévastées et édifier 70 nouvelles églises de la banlieue parisienne.

La France témoigne, dans toute sa politique, d'un idéalisme, inhérent à son génie, et qui vient de se manifester encore par l'empressement avec lequel elle a répondu au pieux appel de l'année sainte. L'ambassadeur se plaît surtout à évoquer les fastes de la canonisation de Bernadette, qui a sans doute marqué le point culminant de nos pèlerinages français. « Mais ce n'est pas seulement par l'importance de la participation française, remarque avec raison M. Charles Roux, que la France a, dans cette occasion, occupé la place d'honneur. C'est aussi par l'accueil que nos pèlerins ont reçu

du Saint-Siège, tant aux cérémonies de la basilique vaticane qu'aux audiences du Souverain Pontife. »

L'ambassadeur a fait ensuite d'intéressantes considérations sur les saints et les saintes de France, où il ne peut manquer de saluer spécialement Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité, dont, dit-il, « les cornettes se penchent sur les infortunes humaines dans toutes les parties du monde ». Puis il achève son discours par cette constatation qui ne manquera pas d'être agréable à tout cœur catholique et français : « Vous vous réjouirez avec moi, dit M. Charles Roux, de ce que nous pouvons, en dressant le bilan de cette fin d'année, constater que la France considère sa mission en coïncidence avec les destinées mêmes de la civilisation et de la paix. C'est là une constatation réconfortante, et c'est aussi un motif de concorde entre notre pays et la plus haute puissance morale de l'univers, au moment où se débattent les questions ardues de l'après-guerre, où il importe plus que jamais de ne pas laisser pâtir la notion souveraine du droit, cette notion si latine et si chrétienne à la fois, au moment enfin où se recommande à notre société européenne cette primauté des valeurs spirituelles et morales, qu'un ancien chef de l'Etat français affirmait récemment en termes si judicieux et si élevés. »

Après cette intéressante allusion au discours de M. Gaston Doumergue à l'Académie des Jeux floraux, l'ambassadeur exprima les souhaits de la France à M. le Président de la République et à Sa Sainteté Pie XI.

Les Vœux à l'Elysée. — Le samedi 30 Décembre, M. le Président de la République a reçu le Corps diplomatique. S. Exc. Mgr Maglione, nonce apostolique, qui en est le doyen, s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Président, à l'approche de la nouvelle année, le Corps diplomatique, dont j'ai l'honneur d'être l'interprète, est heureux d'exprimer à Votre Excellence, au nom des souverains et chefs d'Etat qu'il représente, et en son propre nom, les vœux les plus sincères et les plus ardents pour votre grande et noble nation.

» Nous souhaitons de tout cœur que la France soit pleinement heureuse et prospère, dans la tranquillité et dans la paix promise aux hommes de bonne volonté.

» Cette bonne volonté, nous l'avons vue et nous la voyons, à notre satisfaction, se manifester clairement dans votre pays toujours généreux, et nous pouvons vous assurer qu'elle n'est pas moindre dans les nôtres.

» Tous les peuples aiment et veulent la paix. Ils savent qu'il est impossible, sans elle, de surmonter la grave crise économique et morale que traverse le monde ; ils comprennent que, dans ce but, il est nécessaire de faire appel aux valeurs spirituelles, à l'esprit d'ordre et de sacrifice, à une fraternelle collaboration internationale ; et ils attendent de la sagesse des gouvernants une organisation de la paix qui leur assure et leur facilite un travail fécond.

» Fasse la divine Providence que les efforts confiants et

concordants de votre gouvernement et des nôtres acheminent le monde, au cours de la nouvelle année, vers la reconstruction morale et économique après laquelle tous les peuples soupirent.

» Après les vœux que nous avons l'honneur et la joie de vous présenter pour la France, nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer les souhaits chaleureux et profondément respectueux que nous formons pour la félicité personnelle de Votre Excellence. »

M. Albert Lebrun a répondu en s'inspirant des mêmes pensées. »

VARIÉTÉS

LES NEFS QUI CHANTENT. — La participation active des Fidèles et le Clergé. — Dom Kreps vient d'écrire sur ce sujet et sous le titre de « *Démocratie ou aristocratie grégorienne ?* » un article très documenté, qu'analyse « *La Revue du Chant grégorien* (Mai 1933). D'abord ces quelques vérités :

— « Le chant collectif ne doit pas être introduit d'office. Il doit être le fruit d'une vitalité religieuse de la paroisse, paroisse vivante non seulement dans les œuvres, mais avant tout dans son culte social. La paroisse qui priera, qui offrira, qui communiera collectivement est amenée fatalement à chanter collectivement. »

— « Désiré et compris par tous, le chant collectif sera aimé par tous... Le peuple lui-même sera très sensible à la tenue musicale de son chant... Il ne s'agit nullement de laisser chanter le peuple vaille que vaille, pourvu qu'il chante. D'autre part, il ne faut pas qu'un chant de messe soit raffiné comme un chant de soliste. A chacun de ces chants sa beauté propre. A aucun la laideur ou le laisser aller. »

— « Le peuple chantera comme on lui apprendra à le faire. Lui aussi mérite d'avoir un bon maître de musique. »

— « Se faire des auxiliaires — précieux — des chantres, des organistes ; les convaincre, s'il est nécessaire. »

— Importance de la chorale, « pivot de l'action liturgique musicale dans chaque paroisse. » La faire descendre du Jubé, pour les exécutions avec chant collectif.

— « Le diapason du chant populaire ne doit pas être bas. Le diapason un peu élevé demande un effort, une tension qui est favorable à l'action musicale... L'organiste s'y prêtera volontiers après une conférence préalable qui aura réglé les tonalités... »

— « Le chant collectif sera toujours mauvais ou quelconque, s'il est abandonné à ses propres forces, s'il s'exécute sans une direction autorisée... Le directeur se mettra dans l'axe de l'autel, près du banc de Communion, légèrement de côté, sur un escabeau d'où il descendra quand son rôle sera momentanément suspendu. »

**

Après ces glanes, voici une gerbe, concernant le rôle du clergé « *forma gregis* ».

— « Par-dessus les chantres, il est dans l'office paroissial un coryphée, un premier musicien, un soliste, le seul soliste canoniquement reconnu qu'il faudra adapter au chant collectif. Il dispose du pouvoir de vie ou de mort sur le chant collectif, sa beauté et son élan.

C'est le prêtre célébrant... « Pendant les fonctions sacrées, écrit le chanoine Van Nuffel, le prêtre porte au point de vue musical une responsabilité incontestable, et une atteinte très grave est portée à l'art musical sacré par la négligence ou l'incompétence en cette matière de celui qui est « le personnage principal du drame sacré. » En effet, le chant défectueux du prêtre blesse l'action liturgique dans une « partie intégrante » de la liturgie elle-même, à savoir : l'art musical sacré ».

Le prêtre à l'autel est le premier modèle et le premier maître de chant du peuple. Il a le premier et le dernier mot dans la liturgie chantée. Il en est l'alpha et l'oméga... Sa prière, sa parole, son chant doivent amorcer la prière, la parole, le chant des spectateurs qu'il s'agit de muer en acteurs.

Qualis sacerdos, qualis populus. Le célébrant prie-t-il sans souci de l'assistance, celle-ci priera sans souci du célébrant... »

**

I. L'éducation du chant fait partie intégrante de l'éducation chrétienne. — Il faut l'enseigner dans les écoles.

II. Le peuple doit chanter dans les églises, en alternant au besoin avec le chœur, les parties communes : *Kyrie, Gloria, Credo*, — Psaumes, Hymnes, *Te Deum*, etc., — et répondre à l'unisson aux invitations du prêtre : *Amen, Et cum Spiritu tuo, Dignum et justum est*, etc.

III. A la chorale sont réservés les morceaux plus difficiles, *Introït, Graduel, Alleluia, Offertoires, Communions, Antiennes* de toutes sortes, les chants neumés en général. — Ne pas omettre par ennui ou par dégoût, ni surtout par sans gêne, le Graduel, l'*Alleluia* ou leurs versets où se trouvent, avec les plus beaux neumes, les mélodies les plus caractéristiques de la fête.

IV. Tout le monde connaît et exécute les chants divers des Saluts ou Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

V. Faire chanter tout le monde : hommes, femmes, enfants ; mais les hommes surtout. Autrement ils s'ennuieront, et bientôt ne viendront plus.

VI. Se rappeler que les Vêpres sont la sauvegarde de la grand'messe.

Situation du clergé paroissial en France, de 1900 à 1930.

— Le 5 Mai, le P. Donceur annonçait dans les *Etudes*, à l'occasion du Congrès de Paray-le-Monial, une enquête sur le recrutement sacerdotal. Poursuivie auprès (1) des meilleurs informateurs, voici qu'en paraissent les résultats solidement établis.

Nul ne conteste que le clergé paroissial, de par les difficultés de son recrutement, est dans une situation critique. Faut-il fermer les yeux et s'efforcer de s'illusionner à la

façon de ces malades qui espèrent guérir en déclarant : « Ce n'est rien, un peu de fatigue seulement ». Le P. Doncœur ne le pense pas : « Les *Etudes* espèrent servir efficacement une si grande cause en osant parler franchement. S'il est des esprits assez courts dans leur hostilité à l'Eglise pour se réjouir de notre tristesse, ils porteront la peine de leur méchanceté. Quant aux cœurs sensibles qui, s'effrayant des réalités, préfèrent s'attarder au sol instable de l'illusion, qu'ils ne lisent pas ces pages. Puisque vont se découvrir les dernières ruines accumulées par deux guerres, — la civile et l'étrangère, — nous saurons nous rappeler le sang-froid nécessaire à de certaines heures où l'on ne triomphait d'un danger qu'en le regardant froidement venir ».

De fait, à la manière d'un médecin qui procède à l'examen attentif de son malade avant de prononcer son diagnostic, le P. Doncœur examine les causes du dépérissement continu du clergé paroissial en France. Tel une courbe de température, le tableau des ordinations de 1888 à 1930 accuse des hauts et des bas : de 1888 à 1893, chute régulière de 100 ordinations par an ; de 1894 à 1900 un brusque ressaut qui semble provenir d'une réaction courageuse de la population catholique contre la persécution combiste. A partir de 1904 la chute s'accélère par l'effet des lois sectaires. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, transforme cette chute en catastrophe. « La vérité, brutale, est cruelle. Elle s'établit sur deux ou trois chiffres très simples et indiscutables : de 1900 à 1930, le chiffre des ordinations fut d'environ 13.000 inférieur à celui des décès. La guerre intervient pour un quart dans ce total. »

Ayant constaté la gravité du mal, l'enquêteur montre que les ravages de cet appauvrissement se sont exercés bien plus vite sur les villes que sur les campagnes. Si paradoxal que cela paraisse, l'évangélisation de Paris pose plus de problèmes et de plus angoissants que celle de Madagascar ou du Congo.

« Réduit en nombre, réduit en forces, notre clergé paroissial est obligé à un travail surhumain que, malgré un courage souvent héroïque, il est désormais impuissant à fournir. » Dans un second article, le P. Doncœur met en lumière les efforts déjà entrepris pour parer à cette situation qui ne peut laisser indifférent aucun d'entre nous.

J. B.

Un sermon très court et suggestif sur la nécessité de s'intéresser aux vocations sacerdotales. — « Le hasard des vacances m'a permis d'entendre un très curieux et très pratique sermon que je livre à la réflexion de nos lecteurs :

« Mes Frères, il y a cinquante ans, dans un pays qui s'appelle l'Ouganda, il n'y avait pas un chrétien. Des missionnaires français sont allés convertir ces païens et les ont si bien christianisés, qu'aujourd'hui il y a, chez eux, trois cents élèves au petit séminaire et soixante-dix au grand séminaire.

« Depuis cinquante ans, votre paroisse chrétienne a des :

(1) *Etudes*, 15, rue Monsieur, Paris (VII^e). Nos des 5 et 20 Août 1932.

prêtres, et cette paroisse, qui compte pourtant 1.500 habitants, n'a donné, depuis cinquante ans, aucun prêtre. Il faudra donc bientôt que l'Ouganda nous envoie, à son tour, un missionnaire... oui, un prêtre nègre, pour baptiser vos enfants, bénir les mariages, confesser, administrer.

« Les dames et les demoiselles qui m'écoutent peuvent sourire ou se voiler la face... il n'en est pas moins vrai que si cela continue, il faudra des nègres pour évangéliser les blancs, comme il nous faudra des soldats nègres pour garder notre pays. Je vous souhaite des grâces meilleures que celles-là. Ainsi soit-il. » X...

Sainte Bernadette. — Très prochainement paraîtra un numéro spécial de la *Revue Bernadette* donnant le compte rendu détaillé des fêtes de la Canonisation de Sainte Bernadette du 8 Décembre. Il constituera pour chacun un précieux souvenir de ces fêtes inoubliables.

Le demander à la Direction de la *Revue Bernadette*, 34, rue Saint-Gildard, Nevers.

Son prix est de 5 francs.

Cessation de Commerce

Léon ELY-LABASTIRE, 53, rue Jean-Macé, à Brest

LIQUIDE rapidement avec de gros rabais, variant de 25 à 50 % tous les articles, Ornaments d'église, en magasin, soit Chasubles, Chapes, Soieries, Galons et Franges d'église, Burettes, Aubes, Christs, Orfèvrerie, en magasin. PROFITEZ DE CETTE RARE OCCASION.

BIBLIOGRAPHIE

En souscription. — COMPTE RENDU OFFICIEL ILLUSTRÉ DU IX^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL D'ANGERS, 1933, qui va paraître prochainement.

Prix de l'ouvrage, pris à Angers, 12, rue du Vollier : 35 francs. — Port et emballage : 4 francs.

Souscrire de suite et envoyer le prix à M. le chanoine Oger, 10, rue du Vollier, Angers, C/C 173.10.

GRAND DICTIONNAIRE FRANÇAIS-BRETON, par F. VALLÉE, secrétaire de l'Académie Bretonne, avec le concours de M. Ernault et R. Le Roux, publié par *Les Nouvelles Editions Bretonnes*, 31, place Saint-Mathieu, Quimper. — Agent de vente : Imprimerie Commerciale de Bretagne, 17, rue des Francs-Bourgeois, Rennes. Chèque postal : 16.613, Rennes.

Voilà l'ouvrage le plus considérable sur la langue bretonne depuis plus d'un siècle, rédigé avec la sûreté de documentation et le soin qui ont établi la réputation de M. François Vallée et de ses collaborateurs, véritable « somme » de la lexicographie et de la terminologie bretonne, exemples abondants, présentation logique et claire, introduction sur les préfixes, les suffixes et les lois de dérivation, instrument de travail qui, jusqu'à ce jour, faisait défaut aux bretonnants.

— 46 —

C'est un volume de près de 1.000 pages, indispensable aux écrivains bretons, aux membres du clergé, aux orateurs, à tous ceux qui s'intéressent à la Bretagne et à sa langue.

L'édition complète est en vente au prix de 75 francs brochée.

Quelques exemplaires de l'édition de luxe, numérotés et imprimés aux noms des souscripteurs, sont encore disponibles : 170 francs broché.

Prix de reliure : 20, 25 et 35 francs en sus.

Aux Editions CASTERMAN, 66, rue Bonaparte, Paris (6^e).

QUATORZE INSTRUCTIONS SUR LE MARIAGE, par l'abbé A. THEM-MEM. Un volume in-12 de 176 p., sur beau papier. — Prix : 7 fr. 50.

VERS LES HAUTEURS (Quelques mots de psychologie féminine), par Ch. LHOIR. Préface de S. E. Mgr Sagot du Vauroux, Evêque d'Agen. Un volume in-12, 168 pages, sur beau papier : 7 fr. 50.

Librairie BRUNET, 32, rue Gambetta, Arras (Pas-de-Calais).

ADAM (Chanoine). — SERMONS ET INSTRUCTIONS SIMPLES ET PRATIQUES. 3^e édition. Revue et mise en ordre des matières. — Tome V. Les Saints. — Discours de Circonstances. Fort in-8 écu, 340 pages, 13 fr. 50 ; franco, 14 fr. 50.

Tome VI. Evangiles des dimanches ordinaires. — Les Béatitudes avec en plus la Table générale analytique des 6 volumes. In-12 de 325 pages, 13 fr. 50 ; franco, 14 fr. 50.

L'ouvrage est ainsi complet.

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 12 Janvier 1934. — Les cours se sont aussi un peu affaiblis cette semaine et le courant d'affaires s'était maintenu assez régulier, il a baissé aujourd'hui. Le marché reflète naturellement les inquiétudes généralement exprimées au sujet de l'affaire Stavisky.

Les Rentes avoisinent les cours de la veille : 5 % 1920 104,10, 3 % 65,50, 4 % 1925 105,05, 4 1/2 1932 Tranche A 83,30, Tranche B 81,60.

La fermeté prévaut parmi les Banques. La Banque de France gagne 150 francs environ à 11.260, — Banque de Paris 1.485, — Union Parisienne 250, — Comptoir d'Escompte 1.014, — Société Générale 1.075, — Crédit Lyonnais 2.075, — Société Marseillaise 527.

Le Suez s'est un peu affaibli à 19.735.

Parmi les Pétrolifères, la Royal se traite à 1.815, — cours voisin de celui qu'elle a connu pendant toute la semaine. Parmi les autres valeurs de ce groupe, la Mexican Eagle est à 48,25, — Shell 218, — Générale des Huiles de Pétrole 343.

On note aux Valeurs Etrangères du Parquet la légère moins-value de la Canadian Pacific qui se traite aux environs de 259. Philips, qui vient d'être introduit il y a quelques jours, fait preuve d'une faiblesse continue et termine aujourd'hui à 1.925.

Depuis le 4 courant, l'Etat procède à l'émission d'une nouvelle Tranche de 3 milliards de Bons du Trésor ; l'intérêt de ces titres est de 5 %. Le prix d'émission est frs 975, par titre de frs 1.000. Paiement des coupons le 5 Janvier et le 5 Juillet. Ces bons seront remboursables au gré du souscripteur à des taux différents : le 5 Janvier 1939, à 100 % ; le 5 Janvier 1934, à 105 % ; le 5 Janvier 1949, à 110 %. L'Etat s'est réservé la faculté de rembourser ces Bons à partir du 5 Janvier 1939 et suivant les mêmes échéances ci-dessus, au même taux.

Maisons de confiance

Catholiques, achetez vos chaises d'église
chez M. Y. Le Bricon
5, rue de la Fayette - Landerneau
Maison recommandée par le clergé

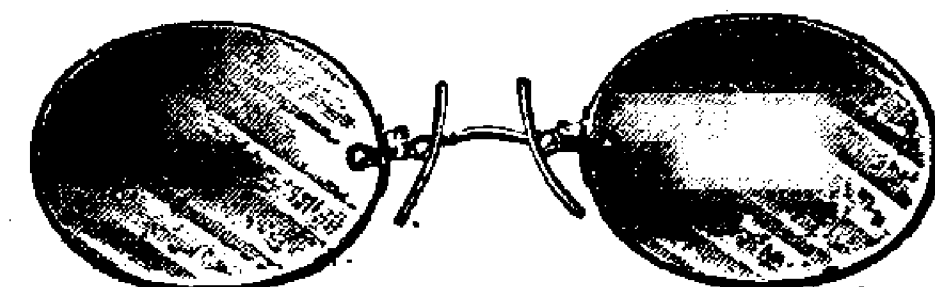
L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

10, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 38.530

CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.

S'ASSURER A LA

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Entreprise privée régie par la loi du 17 Mars 1905
Fonds de Garantie : 1 Milliard 386 Millions

Tous renseignements : Siège Social, 87, Rue de Richelieu, Paris, ou à nos agents en province et notamment

à M. LE MOING, 15, rue Laënnec, à Quimper

C'EST PRÉSERVER L'AVENIR

AMEUBLEMENTS D'ÉGLISES

— François CAUJAN —

6, Boulevard de la Gare, LANDERNEAU (Finistère)

MAISON DE CONFIANCE, FONDÉE EN 1840 Tél. 1-27

Autels — Boiseries de chœur — Stalles — Chaires à prêcher
Tables de communion
Confessionnaux — Meubles de Sacristie — Bancs d'églises

SALLES DE SPECTACLES ET CINÉMA

Sièges — Fautouils — Décors de scènes

(Devis et échantillons sur demande)

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive

n'employez que le **SEL VICHY-ÉTAT**

Sel naturel extrait des Sources de l'État

0 fr. 35 Le paquet pour 1 litre d'eau **0 fr. 35**
Toutes Pharmacies**OH! MA TÊTE...**

« Depuis mon enfance, j'ai souffert de migraines; dès mon mariage, mon mari m'a fait prendre différents médicaments pour m'en préserver, mais sans succès. C'est une de mes clientes qui, l'an dernier, me décida à essayer l'Urodonal. J'en pris régulièrement chaque soir deux cuillerées à café dans un peu d'eau: il me parut que ma tête devenait plus légère, et mes migraines furent moins fréquentes. J'ai continué le traitement et, depuis avril, je n'ai plus rien eu. Il me semble avoir rajeuni de dix ans. » — G. N., Blois.

La migraine indique un sang lourd, surchargé de toxines et d'acide urique. Lavez votre sang par une cure d'Urodonal. N'oubliez pas que le mal de tête est souvent l'indice du début de l'artériosclérose, et que l'Urodonal, qui la prévient sûrement, en est le traitement le plus efficace. Demandez à l'adresse ci-dessous, au Service S. R. 67, le Manuel de Santé, qui vous sera envoyé gratis. Ets. Chatelain, Fournisseurs brevetés du Vatican, 2, r. de Valenciennes, Paris, et ttes pharm. Le fl. 16 fr., fco 16 fr. 50. Le triple fl. 39 fr. 20.

**ASTHME****ESPIC**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE. QUIMPER.

Le Gérant : H. QUERSY.

49^e ANNÉE.

Vendredi 26 Janvier 1934.

N° 4.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France et Colonies..... 15 francs par an.
— Etranger (selon le port).. 16, 24 ou 32 fr.
Le numéro..... 30 centimes.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 31, rue Élie-Fréron, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Avis important à propos d'entreprises hôtelières à Lisioux ; Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pour 1934 ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les reliques insignes de la Passion (suite).

III. Chronique du diocèse. — Offices

paroissiaux : Avis de service ; Missions ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; Compte rendu de l'exercice 1931-1932 ; Aux Prêtres Anciens Combattants.

IV. — Variétés. — Le R. P. Benoit pendant et après la guerre.

V. — Annonces et avis divers.



QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1934

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé.
Saint-Pol de Léon.

Bureaux
périodiques
ouverts
à

AUDIERNE, le 3^{me} Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

BONS DU TRÉSOR 5 %

nets d'impôts

remboursables en 5, 10 et 15 ans

Prix : 975 francs

Réservez vos souscriptions à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

49^e ANNÉE.

Vendredi 26 Janvier 1934

N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 28 Janvier. — *Septuagésime.* Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire de S. François de Sales.
Lundi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Confesseur et
Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Mardi, 30. — Ste Martine, Vierge et Martyre. Semi-double.
Rouge.
Mercredi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 1^{er} Février. — S. Ignace, Evêque et Martyr. Double.
Rouge.
Vendredi, 2. — PURIFICATION DE LA B. V. MARIE. Double de
2^e classe. Blanc. — A vêpres, mémoire de S. Gildas.
Samedi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 4. — *Sexagésime.* Semi-double. Violet
A vêpres, mémoires de Ste Agathe et de S. André Corsini.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Le Huelgoat	27-29 Janvier.
Tréglonou	30-31 —
Saint-Evarzec	1-3 Février.
Treffiat	4-8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire au Bourg-Blanc, M. François Saillour, maître-d'études à Saint-Pol-de-Léon.

II. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1934

MOIS	DATES	JOURS de la SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	11	Mercredi..	Melgven	Riec-sur-Bélon*.
	12	Jeudi.....	Pont-Aven. — Nizon.....	Névez.
	13	Vendredi..	Moëlan	Clohars-Carnoët.
	14	Samedi...	Le Trévoux.....	Mellac. — Tréméven.
	15	Dimanche.	Arzano	Guilligomarc'h.
	16	Lundi.....	Querrien.....	Locunolé.
	17	Mardi.....	Sainte-Croix, Quimperlé	Redéné.
	18	Mercredi..	N.-D. de l'Assomption — Baye	Pension. de Kerbertrand.
	19	Jeudi.....	Bannalec	Saint-Thurien.
	20	Vendredi..	Scaër	Kernével.
	23	Lundi.....	La Retraite, Quimper.....	Saint-Yves. — Likès.
	26	Jeudi.....	Châteaulin. — Saint-Coulitz.	Dinéault. — Trégarvan.
	27	Vendredi..	Gouézec.....	Lothey.
	28	Samedi...	Port-Launay	Pension. Saint-Louis.
	29	Dimanche.	Saint-Ségal	Pont-de-Buis.
	30	Lundi.....	Le Faou	Rosnoën.
MAI	1	Mardi.....	Lopérec.....	Quimerc'h.
	2	Mercredi..	Plomodiern. — Saint-Nic...	Telgruc.
	3	Jeudi.....	Camaret	Roscanvel.
	4	Vendredi..	Lanvéoc	Crozon.
	5	Samedi...	Argol.....	Landevennec.
	6	Dimanche.	Plonévez-Porzay. — Ploëven.	Locronan. — Kerlaz.
	7	Lundi.....	Quéménéven	Cast.
	9	Mercredi..	Saint-Mathieu, Morlaix	Pension. Saint-Joseph. — Orphelinat de Trévidy.
	10	Ascension..	Saint-Martin	Saint-Melaine,
	14	Lundi.....	Coray	Châteauneuf-du-Faou*.
	15	Mardi.....	Laz	Trégourez.
	16	Mercredi..	Leuhan	Saint-Goazec.
	17	Jeudi.....	Spézet	Landealeu.
	18	Vendredi..	Plonévez-du-Faou	Collorec.
	19	Samedi...	Lennon.	
	20	Pentecôte..		Saint-Corentin, Quimper.
	21	Lundi.....	Saint-Mathieu.....	St ^e -Thérèse de l'Enf.-Jésus.
	23	Mercredi..	Pleyben.....	Le Cloître.
	24	Jeudi.....	Lannédern.....	Loqueffret.
	25	Vendredi..	Brasparts	Saint-Rivoal.
	28	Lundi.....	Carhaix. — Plounévezel....	Cléden-Poher.
	29	Mardi.....	Plouguer. — Kergloff.....	Motreff.
	30	Mercredi..	Saint-Hernin	Poullaouen. — Loc-Maria.
	31	Jeudi.....	Huelgoat.....	Plouyé.
JUN	1	Vendredi..	Berrien	Scrignac. — Bolazec.
	2	Samedi...	La Feuillée. — Botmeur. — Brennilis.	

† ADOLPHE, Evêque de Quimper et de Léon.

III. Avis important à propos d'entreprises hôtelières à Lisiex. — En réponse aux demandes que nous recevons constamment à ce sujet, nous déclarons, une fois de plus, qu'il n'y a aucune relation entre ces entreprises commerciales et l'œuvre religieuse des Pèlerinages.

L'Evêché de Bayeux et Lisiex, le Carmel de Lisiex, la Direction des Pèlerinages, s'en tiennent rigoureusement à l'écart ; et se réclamer d'eux, de quelque façon que ce soit, constituerait un véritable abus de confiance.

C'en serait un autre, plus répréhensible encore, que de se réclamer de la religion ou d'une dévotion particulière, pour susciter l'intérêt et provoquer la générosité des catholiques en faveur d'entreprises purement commerciales.

(Semaine religieuse de Bayeux et Lisiex.)

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Reliques insignes de la Passion (suite).

6. LA SAINTE LANCE. — Après la mort du Christ, des soldats envoyés par Pilate à la demande des Juifs vinrent au Calvaire et brisèrent, à coups de massue, les jambes des deux larrons pour hâter leur mort ; comme il était évident que Jésus avait déjà rendu le dernier soupir, ils ne lui brisèrent pas les jambes — c'eût été peine superflue — mais un des soldats, auquel la tradition a donné le nom de Longin, enfonça sa lance dans le côté du Sauveur ; il s'en échappa aussitôt, nous dit l'apôtre saint Jean, témoin oculaire, du sang et de l'eau.

Des documents du vi^e siècle nous montrent qu'alors la Sainte Lance était conservée à Jérusalem. Prise par Chosroès, roi des Perses, en 615, elle fut rendue quelques années après, et pendant longtemps demeura à Constantinople. Au xiii^e siècle, la pointe de la lance fut donnée par l'empereur à saint Louis, roi de France, qui la plaça à la Sainte Chapelle. En 1793, elle fut déposée à la Bibliothèque Nationale ; depuis lors, elle a disparu. Le reste de la Sainte Lance fut envoyé en 1492, par Bajazet II au Pape Innocent VIII ; cette relique est encore, de nos jours, vénérée à la Basilique Saint-Pierre de Rome.

7. LE VOILE DE VÉRONIQUE. — L'église Saint-Pierre de Rome possède également une autre Relique insigne de la Passion : le voile dont se servit une pieuse femme, nommée Véronique, pour essuyer la face de Jésus sur le chemin du Calvaire ; d'après la tradition, Notre Seigneur récompensa la piété courageuse de cette sainte femme en imprimant son visage sur ce voile. Au moyen âge, cette Relique était portée solennellement en procession, le premier dimanche après l'octave de l'Epiphanie, à l'église de l'hôpital du Saint-Esprit. C'est là que se faisait la station de ce jour. Les Reliques de

la Passion, conservées à Saint-Pierre de Rome, la Sainte Lance, le Voile de Véronique et un fragment important de la vraie Croix, ont été solennellement exposées à la vénération des fidèles, à l'issue de la messe que le Pape célébra le jour de Pâques de l'année dernière, dans la Basilique du Prince des Apôtres.

8. LA COLONNE DE LA FLAGELLATION. — Des documents, remontant au IV^e siècle, nous montrent que la colonne à laquelle Notre Seigneur fut attaché pour le supplice extrêmement cruel de la flagellation était alors conservée à Jérusalem. En 1223, le Cardinal Jean Colonna la fit transporter à Rome et les pèlerins peuvent la vénérer, à l'heure actuelle, à l'église Sainte-Praxède, non loin de Sainte-Marie Majeure. C'est une colonne basse, de 0 m. 70 ; elle est en marbre noir avec des veines blanches. On voit, au sommet, la trace d'un anneau. C'est à cet anneau, aujourd'hui disparu, que les mains de Jésus furent attachées, tandis que les horribles fouets armés d'osselets et de balles de plomb labouraient sa chair sacrée et faisaient couler abondamment son sang rédempteur.

9. LA SAINTE TUNIQUE. — La ville de Trèves possède, outre un clou et un fragment de la Couronne d'épines, la Tunique dont Notre Seigneur fut dépouillé avant son crucifiement ; on sait que cette Tunique, faite probablement par les mains de Marie, était sans couture et d'un même tissu de haut en bas. Les soldats se partagèrent les autres vêtements du Christ ; mais ils tirèrent au sort la Tunique. D'après une tradition, cette Tunique, retrouvée par l'impératrice sainte Hélène, fut offerte par elle à des pèlerins qui la transportèrent à Trèves ; en 1196, elle devint propriété de la Cathédrale de cette ville ; elle ne quitta ce sanctuaire que pendant la Révolution, lorsque les soldats de la République française occupèrent la ville ; on la confia alors à la Cathédrale d'Augsbourg. En 1810, Napoléon en confirma la propriété à Trèves en lui reconnaissant, par décret, un droit sur cette « relique historique ». Les dernières expositions de la Tunique sacrée eurent lieu en 1844 et en 1891 ; en cette année 1891, on a évalué à plus de deux millions le nombre des pèlerins qui visitèrent cette Relique. La Tunique fut exposée en 1933, du 23 Juillet à la fin de Septembre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Septuagésime* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — Réunion du Tiers-Ordre à 16 heures, des Enfants de Marie à 17 h. 30. — A 20 heures, vêpres des morts. Sermon breton.

Mercredi 31 : service pour les Trépassés.

Vendredi 2 Février, fête de la Purification : messes comme chaque dimanche, mais pas de messe de 11 h. 30. Avant la grand'messe, à 10 heures, bénédiction et procession des Clerges. — A cause du 1^{er} vendredi du mois, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la grand'messe jusqu'aux vêpres, à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi 3 : confession des garçons des grands catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Septuagésime (28 Janvier)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'à la fin des vêpres, qui seront chantées à 14 h. 30. Sermon, à vêpres, par M. Suignard, vicaire à la cathédrale.

Lundi 29, fête de saint François de Sales : le Saint-Sacrement sera exposé tout le jour. — Le soir, à 20 heures, clôture du Triduum, sermon par M. Suignard, vicaire à Saint-Corentin, Salut solennel.

Mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communie. Messe de communion des enfants, *jeudi*, à 7 heures.

Vendredi, 2 Février, fête de la Purification : à 8 heures, bénédiction des Clerges, suivie de la grand'messe. — Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la grand'messe jusqu'à l'issue des vêpres, qui seront chantées à 17 heures. — Le soir, de 20 à 21 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : à 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Œuvre de la Sainte-Enfance

Compte rendu de l'exercice 1931-32

MONSEIGNEUR,

Le Directeur diocésain de l'Œuvre Apostolique de la Sainte-Enfance est bien en retard pour exposer devant Votre Excellence la situation des exercices de 1931-1932, dans le diocèse, au point de vue de la propagande dans les paroisses. Je m'en excuse très humblement, espérant que les obstacles de santé me permettront de mettre à jour, dès Mars 1934, les écritures de l'année 1933.

Pour assurer ce résultat, que les prêtres des paroisses et les aumôniers, pour leurs communautés respectives, versent à M. le Secrétaire général de l'Evêché les recettes de la Sainte-Enfance, en même temps que les autres recettes diocésaines, dans le courant de Janvier.

Mais je m'empresse de dire que la marche de l'Œuvre dans les paroisses, dans les aumôneries, n'a subi aucun ralentissement. Nous avons dépassé depuis 1930 les 100.000 francs de recettes et nous voilà, si nous y ajoutons les envois directs faits au centre de l'Œuvre, dans les parages de 115.000 francs, apportés par nos enfants à l'Œuvre de conversion et du salut éternel des enfants païens, en facilitant l'œuvre des baptêmes, qui est entreprise par les Missionnaires et les Religieuses qui sont leurs auxiliaires.

Nécessairement, les changements des prêtres et des maîtres et maîtresses dans les villes et dans les paroisses occasionnent

des fluctuations dans le chiffre des ressources locales. Parfois même, des dévouements exceptionnels sont appelés à la récompense du Ciel, comme cette sainte religieuse qui, à Scaër, parcourait tous les villages, même les plus éloignés. Alors, c'est pour plusieurs années un déchet qui ne se répare que partiellement. Ailleurs, comme au Faou, des zélateurs ont pu prévoir et préparer des zèles que Dieu bénit. Il est bon que les directeurs locaux portent un soin précis à former ainsi des âmes apostoliques qui les aident et les suppléent, pour entretenir la flamme ardente de l'esprit missionnaire, même dans les paroisses privées d'école chrétienne comme Plonéis, Port-Launay, Le Faou et Daoulas. Mais là où les écoles chrétiennes existent, les traditions se développent ; il me suffit de citer les deux écoles de Saint-Renan, surtout celle des garçons, dont le zèle et la générosité atteignent des résultats merveilleux, et le Pensionnat des garçons de Carhaix.

La grande force pour entretenir dans les âmes d'enfants l'esprit missionnaire et la générosité, nous y revenons chaque année, en répétant les avis de Votre Excellence aux retraites ecclésiastiques, c'est l'*Ave Maria*, dit chaque jour avec l'invocation : *Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres enfants infidèles*, dit surtout en commun dans les réunions de catéchisme et de catéchistes et surtout dans toutes les classes de nos écoles chrétiennes une fois par jour. Dans beaucoup de paroisses et d'écoles, au commencement de chaque mois, on fait la collecte de la cotisation mensuelle, au moins un sou, mais les enfants généreux ne se bornent pas aux 12 sous de l'année.

Il y a surtout les deux grandes fêtes annuelles : la Sainte-Enfance d'été, c'est la mieux conservée, et la Sainte-Enfance d'hiver, le 25 Janvier, avant de terminer la fête de la crèche.

I. — Tableau des paroisses qui ont atteint ou dépassé 1.000 fr.

ARCHIPRÊTRÉ DE QUIMPER				
	1931	1932		
Douarnenez	2.350	2.370	Saint-Renan ...	2.700 2.500
Saint-Corentin ..	2.168	1.750	Plougastel	2.100 2.100
Concarneau	1.500	1.500	Saint-Sauveur ..	1.900 1.900
Audierne	1.740	1.400	Lambézellec	2.000 1.800
Pont-l'Abbé	1.235	1.377	Lannilis	1.800 1.900
Saint-Mathieu ..	1.013	1.175	Saint-Michel	1.985 1.600
Clédén-Cap-Siz. .	1.120	1.125	Landéda	1.420 1.500
Kerfeunteun ...	1.100	1.100	Saint-Louis	1.300 1.377
Briec	1.000	1.016	Landerneau	1.040 1.250
Pouldrenzié	1.000	1.195	Pilier-Rouge	1.017 1.010
			Guipavas	900 1.000
			Ploud. Amézéau ..	989 1.000
SAINT-POL-DE-LÉON			ARCHIPRÊTRÉ DE CHATEAULIN	
Saint-Pol	3.371	3.541	Pleyben	1.800 1.800
Landivisiau	2.175	1.800	Carhaix	1.400 1.300
Plouescat	1.400	1.219		
Cléder	1.400	1.020	ARCHIPRÊTRÉ DE MORLAIX	
Roscoff	1.070	1.053	Saint-Mathieu ..	1.225 1.470
Plouvorn	1.155	765		
ARCHIPRÊTRÉ DE BREST			ARCHIPRÊTRÉ DE QUIMPERLÉ	
Saint-Martin	3.500	3.112	Clohars-Carnoët .	1.020 1.295
			Scaër	1.279 1.095

II. — Tableau des moyennes par enfant, d'1 fr. et au-dessus.

ARCHIPRÊTRÉ DE QUIMPER		ARCHIPRÊTRÉ DE SAINT-POL		ARCHIPRÊTRÉ DE CHATEAULIN	
Plonéis	2,35	Landivisiau	2,15	Le Faou	1,95
Loc-Maria	1,72	Saint-Pol-de-Léon	1,62	Pleyben	1,37
Clédén-Cap-Sizun	1,70	Plouvorn	1,60	Carhaix	1,35
Ile de Sein	1,50	Plouescat	1,45	Port-Launay	1,20
Kerfeunteun	1,45	Plougoulm	1,40		
Landudec	1,37	Cléder	1,32	ARCHIPRÊTRÉ DE MORLAIX	
Audierne	1,15	Plougourvest	1,04	Carantec	1,85
Pont-Croix	1,15			Locquénoël	1,19
Lesconil	1 »			ARCHIPRÊTRÉ DE QUIMPERLÉ	
				Pont-Aven	1,50
				Clohars-Carnoët	1,05

Monsieur, les enfants, zélateurs et zélatrices de la Sainte-Enfance ont célébré, par leurs communions et leurs prières et les cœurs en fête, les noces d'or sacerdotales, les noces d'argent épiscopales de Votre Excellence ; ils trouveront un bien doux encouragement dans la bénédiction qu'ils sollicitent de Vous, et avec eux, les directeurs diocésains et paroissiaux.

Chanoine PERROT,
Trésorier.

Chanoine LE ROY,
Directeur.

Monsieur a daigné répondre par la lettre suivante :

EVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 10 Décembre 1933.

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Je vous félicite des beaux résultats obtenus encore cette année et je me réjouis des progrès réalisés dans toutes nos paroisses, grâce à votre zèle, à celui du clergé, des maîtres et maîtresses d'écoles.

Je vous bénis paternellement, ainsi que tous vos dévoués zélateurs, et je vous prie d'agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en N. S.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Benjamin Berthou, ancien recteur de Baye, sera chanté à KERLOUAN, le mardi 6 Février, à 10 h. 30.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Curé de Pleyben recommande au clergé et aux fidèles du diocèse la Mission qui aura lieu à Pleyben, du 6 Février au 4 Mars.

— M. le Recteur de l'île Molène sa Mission, qui aura lieu du 28 Janvier au 10 Février.

— M. le Recteur de Plouider la Mission-Adoration qui doit se donner à Plouider, du 14 Février au 4 Mars.

— M. le Curé-Doyen d'Huelgoat la Retraite-Adoration dans sa paroisse, du dimanche 28 Janvier au samedi 3 Février.

— M. le Recteur de Treffiat l'Adoration de Treffiat qui aura lieu du 4 au 10 Février.

— M. le Recteur de Baye la Mission de Baye qui aura lieu du 15 au 25 Février.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — *Renouvellement des Cartes du Combattant.* — M. le Préfet du Finistère communique la note suivante :

Toutes les cartes délivrées en 1929 devront être renouvelées en 1934. Afin d'éviter l'encombrement des services du Comité départemental, il y aurait lieu d'inviter les intéressés à ne solliciter le renouvellement de leur carte que dans la quinzaine précédant la date d'expiration de la carte qui leur a été délivrée en 1929.

Le renouvellement est opéré, à la demande du titulaire, par le Comité départemental qui a établi la première carte.

Il y aura lieu d'exiger des postulants qu'ils joignent la carte verte à leur demande de renouvellement.

La photographie à produire à l'appui de cette demande doit être récente, non oblitérée et porter au verso le nom et l'adresse du postulant.

N. B. — Les demandes de renouvellement doivent être adressées à : M. le Préfet du Finistère, président du Comité départemental du Combattant, à Quimper.

VARIÉTÉS

Le R. P. Benoît pendant et après la guerre (1). — En Champagne, après l'offensive de Septembre 1915.

Un malheureux de ma section agonise depuis quatre heures au moins, le ventre percé d'une balle. On entend encore son souffle court, et sa plainte faible et régulière à chaque expiration d'air. Chacun de nous, en se déplaçant, fait tomber sur lui un peu de boue de la tranchée. Il a froid et la pluie s'infiltré et pénètre cette chair sans défense. Parfois la voix mourante s'élève un peu et appelle : Brancardiers, brancardiers !

Sur la plaine, en avant, d'autres voix hurlent, crient ou murmurent tout bas : brancardiers, brancardiers !

Et soudain, une autre voix très douce a répondu : « Mon fi, mon fi, mon petit, je suis là. »

(1) Communiqué par DRAC du 3 Septembre 1933.

Je me retourne : à genoux devant le blessé, le P. Benoît, saint Benoît, comme on l'appelle, doucement, avec des précautions de mère, a soulevé le moribond : « Mon fi, mon fi, répète-t-il, n'aie plus peur, je t'emmène ! »

Caporal brancardier au bataillon, le P. Benoît est moine dans le civil. Au repos, souvent Babylas et Maisonneuve l'invitent quand nous avons quelque chose de bon à manger et Babylas lui pose sur sa règle et la religion des questions à faire rougir un damné. Mais le P. Benoît ne s'en offense jamais. Il sourit dans sa grande barbe, tient tête à l'orage et ses petits yeux marrons pétillent de malice. Le P. Benoît est un humble. Il n'a qu'une vieille capote et une immense barbe inculte qu'il peigne avec ses mains quand il n'a rien à faire. A l'arrière, pendant les marches, il fume une grosse pipe et boit volontiers au cabaret un coup de pinard avec les hommes.

Le P. Benoît a déposé son fardeau, quelque part dans un abri. Il revient. Il va passer la parallèle. Je l'arrête : En avant, lui dis-je, il n'y a personne du sept-sept, ils sont tous du 135 et ils ont leurs brancardiers !

Les petits yeux brillent : Oui, je sais, me répondit-il, mais leurs brancardiers sont là à droite, où il y a eu le plus de casse. Je ne suis pas commandé et c'est moi qui ai voulu venir.

Le P. Benoît est parti bien vite, tout seul dans la nuit, le long du ravin du Chat-Maigre.

Les blessés s'accumulent en avant de la tranchée. Le Père Benoît est venu me demander de lui aménager un énorme trou d'obus le long du boyau pour les recevoir. Un à un, il les apporte, les moins blessés sur son dos, les moribonds sur ses deux bras, de la même façon dont il devait porter le voile que le prêtre dépose sur le calice à la fin de la messe. Il leur parle à tous. On entend le murmure de sa voix quand il traverse la parallèle. Pour ceux qu'il porte dans ses bras, les mots se font plus tendres : « Mon petit, mon petit, je te fais mal ! Mets tes bras autour de mon cou. »

Et la grande barbe négligée devient douce : quand saint Benoît se penche, elle vient caresser les pauvres figures meurtries.

Par moments, les mitrailleuses crépitent du côté boche. Si saint Benoît allait se faire tuer ! Tous à la fusée suivante nous regardons. Non, on l'aperçoit qui marche courbé : sans répit, il glane et emporte.

✱

Nous avons dû chercher un autre trou d'obus pour y entasser les blessés. Les hommes s'étonnent : Qu'il est fort saint Benoît.

Il passe maintenant en vareuse malgré la pluie. Il a perdu son casque ; une de ses bandes molletières a dû se détacher et l'on voit le bas de son pantalon qui flotte sans bouton sur sa jambe nue. Mais le P. Benoît se soucie bien de sa tenue ; il irait en chemise pour sauver un homme.

Le matin approche. Le P. Benoît est descendu un instant dans la parallèle. Il m'a demandé de la gnôle : jamais, me

dit-il, je ne pourrai les enlever, ils sont trop qui ne peuvent pas marcher et pourtant !... Il le faut, il le faut. Ce soir, ils seraient tous morts !

J'esquisse un geste d'impuissance. Si vous vouliez..., murmure-t-il.

Une fusée allemande jette sa lueur vive sur nous. Et je vois deux larmes qui coulent des yeux sur sa longue barbe.

— Si vous vouliez, reprend-il, me donner trois ou quatre hommes pour m'aider. J'irais chercher les blessés et je les leur apporterais à moitié chemin. Au jour, nous aurions fini.

J'hésite. Que dirait le lieutenant Dérault s'il y avait une histoire ? Mes hommes sont fatigués : toute la nuit, nous avons dû patrouiller à gauche de l'autre côté du ravin du Chat-Maigre pour chercher une liaison impossible avec le régiment voisin.

Cependant je cède : c'est saint Benoît qui demande. Et puis, quel paysan pourrait refuser de l'aide au moissonneur qui pleure sur sa moisson compromise.



Cinq hommes maintenant errent en avant de nous. Chaque fois que le ciel s'illumine, j'aperçois la silhouette en vareuse bien loin, au niveau des fils de fer boches. Les fusillades se multiplient. Ce sacré P. Benoît est fichu de me faire tuer un homme ! A chaque fois que mes soldats reviennent, je leur recommande d'être prudents :

— Vous savez, on ne va pas loin, répondent-ils, on dirait qu'il a des ailes, le moine ! A nous quatre, on ne peut arriver à enlever ce qu'il nous apporte.



Le jour commence à poindre. Le P. Benoît m'a renvoyé mes quatre hommes. Seul, il passe dans son champ une revue rapide : il s'arrête, il prête l'oreille, il se couche à terre pour écouter si quelque plainte monte encore vers le ciel.

Les Boches le voient maintenant comme moi et cependant ils ne tirent pas. Peut-être ont-ils pitié de celui qu'ils croient être un pauvre fou ?

Saint Benoît revient, il descend dans la tranchée : il est sale, boueux, sanglant. Je lui offre encore de la gnôle.

— Merci, me dit-il, je veux bien, je suis heureux, ma moisson est rentrée.

Assis sur un sac, il passe sa main sur son front pour enlever la sueur qui perle à grosses gouttes ; lentement, il allonge sa jambe droite pour chercher dans sa poche sa vieille pipe. Le jour descend peu à peu dans la parallèle. Le P. Benoît, la pipe à la bouche, se repose, les bras croisés sur ses genoux.

Parmi les herbes folles, en avant de nous, tout dort. La douleur a cessé. Les capotes bleues sont immobiles. Ce n'est plus qu'un champ de morts.

Alexandre RENAUD.

Le récit ci-dessus est extrait du livre de notre camarade Alexandre Renaud, *Chair à canon*.

Les préoccupations religieuses ne tiennent pas une bien grande place dans le livre de Renaud et l'auteur semble plutôt pencher de l'autre côté.

Mais Renaud fut un brave poilu, il a le sens de la fraternité et ce qu'il a vu il le dit tout simplement parce que c'est la vérité.

Et maintenant mes chers camarades réfléchissez. Ce saint Benoît, si simple, si héroïque, il a maintenant repris sa robe et il est redevenu ce qu'il était avant la guerre : un paria.

Il est inouï que, treize ans après la guerre, des combattants français demeurent encore privés de leurs droits de citoyen sous prétexte qu'ils portent une robe au lieu d'un veston. C'est là une question politique ? Allons donc ! c'est une question de droit commun. La loi est la loi certes, mais à condition qu'elle soit juste. T'inclinerais-tu sans protester, si la loi décidait que, non pas tous les Français, mais toi, toi seul, tu dusses casser des cailloux sur la route, un jour sur deux, tout le long de l'année, tout le long de ta vie ? Dirais-tu que cette loi est la loi et que tu dois lui obéir !...

La Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant, DRAC (siège social, 8 bis, rue Vavin, Paris) s'est fondée pour faire cesser l'injustice dont souffrent nos camarades religieux. Tous ceux qui ont conservé au cœur le culte de la fraternité du front se doivent d'adhérer à cette Ligue.

J. PÉRICARD.

Cessation de Commerce

Léon ELY-LABASTIRE, 53, rue Jean-Macé, à Brest

LIQUIDE rapidement avec de gros rabais, variant de 25 à 50 % tous les articles, Ornaments d'église, en magasin, soit Chasubles, Chapes, Soieries, Galons et Franges d'église, Burettes, Aubes, Christs, Orfèvrerie, en magasin. PROFITEZ DE CETTE RARE OCCASION.

Maisons de confiance

Catholiques, achetez vos chaises d'église

chez M. Y. Le Bricon

5, rue de la Fayette - Landerneau

Maison recommandée par le clergé

L'Imprimerie Cornouaillaise

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

IMPRIMERIE

RELIURE

Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise

chez François LE BORGNE

LANDELEAU

Maison recommandée par le Clergé

A LOUER

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 4 Février. — Sexagésime. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoires de Ste Agathe et de S. André.
Lundi 5. — Ste Agathe, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Mardi 6. — S. Tite, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi 7. — S. Romuald, Abbé, Double. Blanc.
Jeudi 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi 9. — S. Cyrille, Evêque d'Alexandrie, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Samedi 10. — Ste Scolastique, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche 11. — Quinquagésime. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoires des Sept Fondateurs et de l'Apparition de la Bienheureuse Vierge Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Treffogat	4-8 Février.
Nizon	9-11 —

PARTIE NON OFFICIELLE

Purification et Présentation

« Il a été placé dans le monde comme un signe de contradiction : *In signum cui contradicetur* (Luc, II, 34).

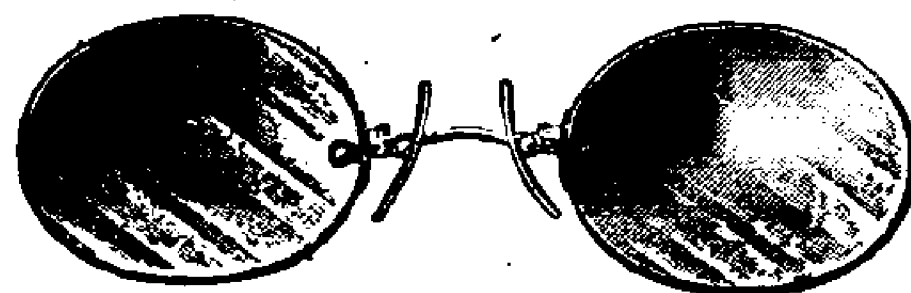
Ainsi parle le saint vieillard Siméon dans le mystère de la Purification. Sinistre prophétie, dont les siècles chrétiens ont vu l'accomplissement. Le Fils de Dieu, doux frère de l'humanité, anéanti par l'amour, offert à son Père comme une victime expiatoire, réconciliant par son immolation le ciel avec la terre, ne devait, ce semble, rencontrer ici-bas que des adorateurs reconnaissants. Honte à notre ingratitude ! les contradicteurs abondent. Jésus est la cible vivante sur laquelle se précipitent, à l'envi, les traits de leur inexplicable haine. Avant même qu'il ait ouvert la bouche pour pro-



LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646
garantis purs naturels et d'origine sur facture. G. C. Postaux Bordeaux, 38.530

VITRAUX L. BALMET

25 bis, Cours Berriat, GRENOBLE

Grand Prix Exposition Coloniale Paris 1931

Les meilleures références. Nombreux travaux en Bretagne

Demandez prix et devis. Conditions très avantageuses et Travaux très soignés.

Visitez un Cimetière.

Voyez cette tombe délabrée, sans couronnes et sans ornements.

Le pauvre défunt, vous le savez, a encore une nombreuse famille toute proche. Aurait-elle donc oublié l'affection qui l'unissait à lui !

Peu de choses suffiraient cependant, à embellir cette dernière demeure et à donner une preuve tangible de son respect pour le souvenir du disparu : une croix, une couronne, qui pendant des mois symboliseront sur la triste pierre sa pensée toujours présente.

Embellissez la tombe de vos Morts. Il en coûte peu et vous aurez fait votre devoir.

TOUX, BRONCHITES

GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

mulguer sa loi, la colère d'un roi jaloux investit son berceau et le condamne à l'exil. A peine est-il entré dans la vie publique que sa prédication se heurte à l'esprit ombrageux des prêtres de l'Ancienne Loi, des docteurs, des scribes et des pharisiens. Le peuple méconnaît ses bienfaits. On le méprise, on le calomnie, on conspire contre sa vie, on le traite comme le dernier des scélérats, et, jusque sur le gibet où il expire, on insulte à ses douleurs, pendant que ses disciples désespérés doutent de sa mission. La croix est debout ! C'est là sans doute le signe de contradiction qu'entrevoyait Siméon quand il s'écriait : *Ecce positus est hic in signum cui contradicetur.*

Mais depuis ! Jésus a vaincu la mort et est sorti victorieux du tombeau, impassible, immortel, couronné de gloire, il règne dans les cieux à la droite de son Père. Plus de contradicteurs, sans doute ? — Hélas ! cette impérissable race, maintes fois confondue, ne cesse pas de contredire au Christ glorieux. Contradictions de la science, qui torture l'histoire et altère les monuments pour blasphémer à son aise la divinité du Sauveur ; contradictions des pouvoirs humains, qui, pour étendre jusqu'aux âmes leur exécrable domination, persécutent Jésus-Christ dans son corps mystique, la Sainte Eglise ; contradictions des passions révoltées, qui s'écrient : « Nous ne voulons point qu'il règne sur nous » (Luc, XIX, 14). La prophétie du vieux prêtre, toujours accomplie, reste toujours menaçante.

Chrétien, tu t'indignes contre les ennemis jurés de ton Dieu et tu demandes au Seigneur de se lever et de juger sa Cause : *Exurge, Deus, et judica causam tuam* (Ps. LXXIII). Apaise-toi, ne te montre pas si sévère pour les autres, mais songe à toi-même, car tu portes la contradiction dans ton sein.

Contradiction de ces chrétiens incomplets qui veulent bien croire les vérités de la foi, mais qui refusent de se soumettre à la loi de Jésus-Christ... Contradiction de ces chrétiens insensés qui prétendent concilier ensemble l'Evangile et les maximes du monde, les pratiques de la vie chrétienne et les plaisirs réprouvés de la vie mondaine... Contradiction de ces dévots et des ces dévotes qui font profession de vivre dans l'intimité de Jésus-Christ, de se distinguer du reste des hommes par une prodigieuse consommation de prières et de sacrements, et qui se montrent orgueilleux, vains, susceptibles, malveillants : froissant, blessant, déchirant ceux qu'ils approchent, ridiculisant la piété chrétienne par une pharisaïque ostentation de pratiques au fond desquelles on ne découvre aucune vertu sérieuse, et donnant occasion de blasphémer le Dieu dont ils prétendent soutenir la cause...

Serait-il vrai, ô mon Sauveur, que l'on doit nous mettre au nombre de vos contradicteurs ? *Absit ! absit !* non, non ; ne permettez pas cette honte, mais faites-nous la grâce de reproduire en nous les vertus dont vous nous avez donné l'exemple, de manifester, selon la parole de l'Apôtre, votre vie dans notre vie (II, Cor. IV, 11).

Entre notre foi et nos œuvres, entre l'Evangile et notre manière de vivre, entre nos pratiques et nos vertus, entre vous et nous que tout soit harmonie, afin qu'en nous voyant chacun vous bénisse : *Ecce positus est hic in signum cui benedicetur.*

(P. MONSABRÉ, Méditations sur le Rosaire.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3430. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Sexagésime (4 Février)* : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

Lundi : Réunion des Mères chrétiennes. Messe à 8 h. 30. Conférence à 15 heures.

Mardi : Réunion de la Ligue Féminine d'Action Catholique. Messe à 7 heures à la Chapelle. — A 15 heures, réunion des Dizainières.

Mercredi : Messe à 8 heures à l'autel des Trois Gouttes de Sang. — Confession des filles des grands catéchismes.

Vendredi : Confession des tout-petits.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Sexagésime (4 Février)* : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Nizon recommande aux prières du clergé et des fidèles sa Retraite-Adoration, qui aura lieu du 4 au 11 Février.

— M. le Recteur de Lambert, la Retraite-Adoration qui sera prêchée à Lambert du 18 au 24 Février.

Vicariat apostolique de la Guinée Française. — Nous recevons la lettre suivante :

« Boffa, le 5 Janvier 1934.

» MONSIEUR LE DIRECTEUR,

» Un grand malheur vient de s'abattre sur ma pauvre mission : ma pauvre église a été brûlée dans la nuit du 26 au 27 Décembre. Rien, absolument rien, n'a pu être sauvé du désastre. Quand on s'est aperçu, tout le corps du bâtiment n'était plus qu'un brasier ardent. Une heure après, tout est consumé.

» Me voilà donc sans église, sans ornement, sans vase sacré, etc..., je n'ai plus que mon autel portatif.

» Le feu a été causé par une veilleuse placée près de la crèche de Noël, que mon sacristain avait oublié d'éteindre.

» Je vous serais, Monsieur le Directeur, bien reconnais-

sant si vous vouliez recommander ma chère mission aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* et des *Annales bretonnes*.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sentiments religieux et respectueux en Notre Seigneur.

» R. P. J.-L. CARADEC,

» *Missionnaire catholique,*

» à Boffa, Guinée Française, via Bordeaux. »

(Le R. P. Caradec, Père du Saint-Esprit, est originaire du diocèse de Quimper et de Léon.)

Protestation contre la suppression des causeries religieuses au poste de « Radio-Paris ». — *Lettre de S. E. le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, à M. Chautemps :*

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL,

» L'interdiction faite à Radio-Paris de diffuser, à partir du 1^{er} Janvier 1934, les conférences religieuses hebdomadaires, a suscité une vive émotion dans les milieux catholiques.

» Ce geste atteint toute une catégorie de citoyens français particulièrement digne d'intérêt. Il s'agit de milliers et de milliers de vieillards, d'infirmités, de malades qui, empêchés de prendre part aux exercices ordinaires de leur culte, recevaient toutes les semaines, par Radio-Paris, cette parole qui les soutient et les console.

» Des plaintes innombrables et toutes profondément émouvantes s'élèvent de toutes parts. J'en ai à tout instant des échos. Ces plaintes, je vous les adresse, Monsieur le Président, au nom de ces nombreux malheureux et j'en appelle à votre sens de la justice et à votre bonté.

» La diffusion par Radio-Paris des conférences religieuses hebdomadaires ne saurait être contraire à la neutralité. Depuis la loi de séparation, « la République ne reconnaît aucun culte », mais « elle assure la liberté de conscience » et elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public ».

» Ce libre exercice des cultes devient bien illusoire, si aujourd'hui, par l'acte contre lequel nous protestons, et demain par des actes semblables, le Gouvernement interdit aux citoyens français le droit de transmettre par les moyens ordinaires les actes et la doctrine de leur religion. La voie est ouverte à un arbitraire qui peut aisément devenir tyrannique.

» Nos fidèles ne comprennent pas que les causeries religieuses hebdomadaires soient jugées plus confessionnelles que les célèbres conférences de Notre-Dame. De plus, puisque les sujets traités et leur rédaction sont soumis à un examen préalable, à un véritable contrôle officiel, « l'intérêt de l'ordre public » ne saurait être invoqué pour justifier cette restriction.

» Permettez-moi d'ajouter, Monsieur le Président, que de tels incidents troublent l'atmosphère d'union et de confiance

si nécessaire au pays dans les graves conjonctures de l'heure actuelle.

» Enfin, il est bien certain que ces causeries religieuses avaient dans les pays étrangers un succès qui servait le bon renom de la France. Bien des auditeurs, appartenant à d'autres confessions religieuses, écoutaient cette parole pour mieux apprendre notre belle langue française.

» Tous ces graves intérêts sont compromis par cette regrettable mesure.

» Si les organisations privées ou étrangères peuvent, pour une certaine part, remédier à ce mal, l'ostracisme dont le gouvernement frappe la propagande normale des trois confessions religieuses jadis reconnues, laissera dans un grand nombre d'âmes un douloureux malaise et une véritable rancœur. Et le prestige de la France auprès d'un grand nombre sera encore diminué. Nous voulons donc espérer qu'une telle mesure sera rapportée.

» C'est dans cet espoir, Monsieur le Président, que je vous prie de vouloir bien agréer, etc...

» † JEAN, Cardinal VERDIER,

» *Archevêque de Paris.* »

La journée maritime de Quimper. — La journée maritime organisée par le Directeur diocésain des Œuvres, à Quimper, le 14 Janvier, a obtenu un plein succès.

Presque toutes les sections de J. M. C. du Sud-Finistère y étaient représentées. Plusieurs aumôniers de groupes auxquels s'était joint le R. P. Benoît Joseph, de Quimper, accompagnaient les jeunes marins. Son Excellence Mgr Cognen honora de sa présence les séances de l'après-midi et donna aux congressistes de précieux encouragements.

Successivement, on traita de l'organisation des sections, des difficultés que rencontre le marin dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, des dangers moraux qui se présentent à lui au port, des conditions de vie qu'il trouve à bord des bateaux de guerre ; et ces rapports, pleins de vie, sont suivis d'échanges de vues fort intéressants. Sous l'impulsion de l'admirable animateur qu'est M. Jean Raynaud, secrétaire général de l'œuvre, des résolutions sont prises en vue de donner encore plus d'ampleur au mouvement de la Jeunesse Maritime Chrétienne dans le diocèse.

Cette journée portera des fruits. Déjà une nouvelle section de J. M. C. vient d'être créée au Passage de Lanriec.

Semaine Rurale de Quimper. (25-28 Janvier 1934). — La Semaine Rurale, organisée en collaboration étroite par la Direction diocésaine des Œuvres et les Services sociaux de l'Office Central de Landerneau, a pleinement répondu à l'attente des dirigeants : 28 paroisses, appartenant aux diverses régions du diocèse, avaient envoyé des délégués à ces trois jours d'étude et de formation ; le Morbihan lui-même

était représenté ; 62 semainiers ont suivi le programme en son entier ; quelques autres, de la région immédiate de Quimper, rentraient chez eux le soir ; plus de 200 jeunes gens, accourus de 40 paroisses différentes et appartenant presque tous à des groupes de J. A. C. organisés ou en voie de formation, ont assisté à la journée de clôture. Nous donnons ici un rapide aperçu de la Semaine.

Des journaux s'étendront sur la partie professionnelle, sur les conférences données par des maîtres tels que M. P. Belbéoc'h, de Pouldavid, MM. Chennevière, Bories, Jacq, de l'Office Central, sans oublier la magistrale allocution de clôture du président lui-même, M. le comte H. de Guébriant. Par suite des problèmes vitaux qui se posent à l'agriculture en cette période de crise, ces conférences ont été toutes d'un intérêt très prenant.

Mais passons à la partie morale et religieuse.

Dans une série d'instructions faites matin et soir, M. Guivarch, vicaire à Briec, a exposé aux semainiers la doctrine chrétienne de la famille et du mariage. Traitant un sujet délicat, il a su mettre clairement à la portée des jeunes gens des vérités substantielles qu'il leur est opportun de voir en toute lumière.

M. Favé, vicaire à Scaër, envisagea dans trois conférences successives les sociétés dont le jeune homme fait partie : Famille, Profession, Eglise, et révéla à ses jeunes auditeurs les beaux rôles qu'ils doivent avoir l'ambition de remplir magnifiquement dans ces trois sociétés : chef de famille, époux et père, dirigeant professionnel, militant d'Action Catholique.

Deux cercles d'études furent consacrés à la J. A. C., l'un sur l'organisation et le fonctionnement d'une section paroissiale de l'A. C. J. (Action Catholique des Jeunes) : rapport de Louis Le Roux, d'Ergué-Gabéric ; l'autre sur la formation du militant jaciste : rapport de Claude Kerdraon, de Plougastel-Daoulas. Ces réunions donnèrent lieu à un échange de vues fructueux.

Signalons aussi la confession du samedi soir et la communion du dimanche faites avec une piété et un recueillement de retraitants : au fond de leurs campagnes, ces jeunes gens porteront une compétence professionnelle plus grande, mais aussi la charité du Christ, source de tout dévouement, le Christ lui-même source de tout réconfort et de toute beauté, gage d'espérance, condition de tout relèvement vrai et durable.

✱

Et voici la journée de clôture ; de nouveaux groupes arrivent, M. le Président de l'Office Central est là entouré de plusieurs représentants des associations agricoles.

10 h. 30 : grand'messe ; tous les semainiers ne forment plus qu'une grande chorale aux puissants accents. A défaut de M. le chanoine Le Goasguen, empêché, M. Favé adresse aux assistants une courte allocution : allez, vous aussi, à ma

vigne et soyez mes témoins par votre charité ; « Servir ! » n'est-ce pas la devise de vos associations agricoles ?

Un banquet de 135 couverts est servi. Boédec, de Scaër, prend la parole au nom des jeunes gens, remercie les organisateurs, la maison si accueillante des Dames de la Retraite, et lève son verre au développement et au rayonnement de la J. A. C. — M. le Président exprime son bonheur de voir les Semaines Rurales de mieux en mieux comprises et déclare l'espoir qu'il fonde sur la jeunesse et sur l'étroite union entre les organisations professionnelles et les formations de J. A. C., il fait des vœux pour la prospérité de cette profession agricole à laquelle il a consacré sa vie.

Vers 2 heures, Mgr Duparc arrive, plus de 200 jeunes gens se pressent dans la salle des réunions.

Boédec est d'abord invité à donner son rapport sur l'A. C. J. et les grandes lignes de l'organisation diocésaine, rapport solide, nourri, d'un bel élan et donné avec une âme d'apôtre.

M. le comte de Guébriant remercie, félicite et fait aux jeunes ruraux un appel vibrant ; le discours se poursuit en un tableau aux larges lignes brossé de main de maître : la crise mondiale, ses causes, ses remèdes ; il nous montre l'étroite connexion qui existe entre la prospérité économique réelle, durable et le relèvement de la conscience professionnelle dans un esprit d'équilibre, de charité et de justice puisé dans les disciplines chrétiennes.

Monseigneur l'Evêque prend la parole, rend hommage à la compétence et au dévouement de M. le Président, félicite les semainiers... puis le ton s'élève et nous voilà transportés par cette éloquence et cette poésie qui chante tour à tour la Bretagne, la terre bretonne, ses richesses, ses beautés, les âmes bretonnes plus belles encore et les leçons que la terre nous prodigue, cette terre toujours jeune pendant que tout vieillit, jeune parce qu'on la travaille et ne travaillant elle-même que dans la mesure où on la travaille, cette terre qui nous apprend comment nous devons travailler sur des plans supérieurs, dans le silence, dans le calme, dans la persévérance... pendant les froidures de l'hiver où elle semble morte, la terre amasse des réserves qui s'épanouiront bientôt en riches floraisons et en fruits vermeils... N'en est-il pas de même de l'Eglise ? Ayons donc confiance surtout quand nous voyons s'élever dans le diocèse cette belle Action Catholique des jeunes si riche en promesses...

C'est fini ; Monseigneur nous donne sa bénédiction et chacun rejoint trains et cars.

Belles et fécondes journées, symboles de l'unité de notre vie où tout doit tendre au Christ et à l'Evangile sur le plan professionnel comme sur le plan spirituel.

ILE DE SEIN. — La Mission. — Comment n'eût pas réussi une Mission préparée avec tant de zèle, suivie avec tant de foi ? Depuis de longues semaines et même de longs mois, c'étaient, dans l'église paroissiale ou au sein des familles,

des prières, des sacrifices, des exhortations de toutes sortes, et surtout des communions pour obtenir de profiter abondamment de la grâce extraordinaire que la divine Providence daignait nous ménager.

Aussi les Pères Barnabé et Fulgence, déjà connus de tous, en débarquant le 4 Janvier dans la brume matinale, trouvèrent-ils une population empressée à les accueillir, et disposée à recevoir, avec la plus entière soumission, l'enseignement et la direction distribués avec la bonté du Père et l'autorité de l'Apôtre.

Les enfants, comme toujours, vinrent les premiers au banquet. Les Pères furent étonnés de compter, sur deux files avec leurs maîtres et maîtresses, respectivement 99 garçons et 110 filles. La crise de la natalité ne sévit pas chez nous. Ce charmant auditoire de jeunes enfants de marins faisait tous ses efforts pour maîtriser ses nerfs, et il y réussissait admirablement. Tous étaient suspendus aux lèvres du prédicateur, et ils ne laissaient échapper aucune parole sortie de sa bouche. Aussi quelle piété et quel recueillement le dimanche matin quand ils viennent à la Table Sainte recevoir leur ami Jésus ! Quelle joie et quelle allégresse le soir à la procession, et après la procession, quand, envahissant le chœur, ils viennent à l'envi, en bon ordre cependant, offrir à la Mère de Dieu, siégeant sur un trône entouré des plus belles fleurs qui se sont épanouies dans l'île de Sein, au milieu de l'hiver, leurs palmes et leurs couronnes ! Ils étaient au moins 300, car, avec leurs parents, ils avaient invité petits frères et petites sœurs. Et ils chantaient, de quel cœur et de quelle voix :

*M'ho ped, Mari, da zigemer
Va g'hurunen, va bleun dister ;
A greis kalon me ho karo,
A c'hui eun deis am c'huruno.
Ave, mam ar wella ;
Ave, o Maria !*

Sur cette nombreuse assistance, Jésus et sa mère ont dû verser en ce moment leurs plus larges bénédictions !

Le lendemain, dès le premier moment, la grande majorité des habitants de l'île, des hommes surtout, est là, recueillie, attentive, les yeux fixés sur le missionnaire, désireux de ne perdre aucune de ses paroles, aucun de ses enseignements. La tenue à l'église de l'Îlien, sa gravité dans le lieu saint, frappent tout étranger qui descend jusqu'à nous. Que dire de son attitude pendant une mission ? Ce qui n'empêche pas ces braves marins, ces énergiques chrétiens de saisir et de souligner avec une fine malice les traits caustiques et les remarques piquantes, par exemple du *tableauteur* flagellant les vices ou relevant les défauts.

Les heures inoubliables furent celles où Jésus, dans le Saint-Sacrement, fut porté tour à tour devant la chaire, aux fonts baptismaux, devant le confessionnal, et sur l'autel ma-

jeur, lorsque à l'évocation des fautes commises ou des devoirs négligés touchant la parole de Dieu, les promesses du Baptême, la réception des sacrements, on sentit sa poitrine se soulever et les yeux se remplir de larmes ; et encore au baiser de la croix descendue de sa place, et disposée à l'entrée du chœur, sur un lit de drap rouge, et escortée de 12 apôtres et d'acolytes.

Aussi quelles magnifiques dispositions pour avouer ses péchés et recevoir l'absolution ! Quels chants enthousiastes ou profondément émus exécutés à pleins poumons par ces hommes habitués à lutter contre le bruit du vent et de la mer. La sirène de Sein, je veux dire la druidesse, jadis ne dominait pas mieux le tumulte de l'ouragan au plus fort de la tempête.

Oui, la Mission fut bonne, et c'est avec des sentiments d'une immense joie et d'une égale gratitude que les zélés missionnaires et le dévoué recteur virent, les deux samedis terminant les deux semaines, 317 hommes et 389 femmes s'approcher de la Sainte Table, et renouveler leur communion le lendemain pour leurs parents défunts.

Ces deux mêmes jours, une vingtaine de malades, dont les souffrances offertes à Dieu n'avaient pas peu contribué, sans doute, à attirer sur leurs frères les bénédictions d'en haut, recevaient aussi à domicile leur part de Mission « lod ar Mission », en recevant eux aussi la Sainte Communion.

Chaque médaille a son revers : de si beaux jours ont été traversés par quelques ennuis. Le temps avait tout juste permis aux deux collaborateurs des Pères pendant la première semaine de nous arriver le samedi 6, assez tôt pour commencer leur travail le lundi. Mais le samedi suivant il fut impossible aux successeurs, arrêtés pour la seconde semaine, de passer le Raz-de-Sein. Heureusement, la tempête déchaînée dès le premier dimanche, et persévérant jusqu'au jour de clôture, avait retenu les deux premiers, MM. Colin, de Penmarc'h, et Le Guen de Plonéour, — en empêchant d'arriver MM. Le Moan, de Plogoff, et Parcheminou, de Cléder. Ce fut à notre grand regret, au leur aussi sans doute.

Mais l'œuvre du bon Dieu se fit tout de même, et le diable, si c'est lui qui a déchaîné la tempête, en a été pour ses frais. « Un vrai temps de Mission », disaient les Pères, « propre aux plus salutaires réflexions touchant les fins dernières ». La population n'en fut que plus assidue et plus recueillie.

Et dès le matin de clôture, dans ce samedi 20, un temps idéal, image des âmes renouvelées, vint reconforter tout le monde.

Les Pères purent partir, appelés vers d'autres moissons, mais profondément regrettés dans l'île qui les avait possédés pendant quelques jours. Un vieillard les voyant passer, les salua d'un sourire un peu empreint de tristesse : « Kenavo er Baradoz », tandis qu'un jeune plus ardent et plus enthousiaste, plein de confiance aussi dans un avenir meilleur, ne trouvait rien de meilleur ni de plus expressif que de répéter le refrain si connu et apprécié :

War zao, Breiziz, war zao !
N'ema mui an amzer
Da gousket dibreder...

.....
Feiz sakr, ni ho karo
Ha d'eoc'h ni a zalc'ho
Beteg pal ar maro !

Oui, certes, tous sont plus près du ciel, plus près de Dieu, plus décidés encore que par le passé à pratiquer et à défendre cette foi de leurs ancêtres.

En remerciant avec bonheur et émotion ses braves paroissiens, le bon Recteur pouvait leur dire en toute sincérité : « Oui, Dieu est content de votre bonne volonté. Vos missionnaires et vos prêtres ont droit d'être fiers de vous... Continuez dans cette voie de la générosité au service de Dieu : elle est celle de la paix et du vrai bonheur en ce monde, et de la béatitude éternelle dans l'autre. »

L'Enseignement libre en France. — Connaissiez-vous cette magnifique population scolaire de nos écoles libres ?

Voyez ces chiffres. En tout plus de 800.000 élèves ! plus de 11.500 écoles ! avec une moyenne d'ensemble de 20 élèves par 1.000 habitants ; sans compter l'Alsace-Lorraine (où subsiste le régime concordataire), ni les départements algériens (1).

Ces chiffres sont parlants. Ils disent combien de familles font des sacrifices pécuniaires, lourds souvent, pour transmettre plus sûrement à leurs enfants, par une *éducation chrétienne intégrale*, l'héritage précieux de leur propre foi. A défaut de mieux, qu'on continue à respecter, sans la menacer, cette liberté coûteuse des parents, à laquelle ils ont droit au titre de citoyens français.

Ils ne font du reste qu'accomplir un *devoir* de leur conscience chrétienne, que S. S. Pie XI, après d'autres Papes, leur a rappelé dans son Encyclique sur « *l'Education chrétienne de la Jeunesse* », du 31 Décembre 1929 : Sur les enfants, explique le Saint-Père, trois sociétés ont des droits conformément au but qu'elles doivent poursuivre : « *la Famille* » en premier lieu, à qui l'enfant doit l'existence et la plus grande part de son éducation ; « *l'Eglise* », qui lui fait atteindre sa destinée éternelle ; « *l'Etat* », chargé de procurer le bien commun temporel des citoyens. Les droits de ces trois sociétés *s'accordent harmonieusement*, chacune devant ex-

(1) Lyon est au premier rang, avec 55.640 élèves ; Lille est au second, 55.000 ; après viennent les départements de l'Ouest : la Vendée, 4.800 élèves de plus que l'enseignement public ; la Bretagne en a encore davantage, dans son ensemble : Rennes, 7.200 ; Vannes, 7.900 ; Nantes, 2.600 ; le Finistère, qui en a moins, réunit cependant dans ses écoles libres plus de 35.600 enfants ; le Maine-et-Loire, 6.700 de plus que nos rivaux. Voilà le patrimoine que nous avons à défendre, et il est bon de plus de se rappeler que les écoles chrétiennes sont à peu près les seules à fournir des vocations religieuses et ecclésiastiques.

cer sa mission selon sa fin respective. Ainsi, c'est le devoir de l'Etat de protéger le droit des familles sur l'éducation chrétienne de leurs enfants ; c'est son devoir aussi de respecter et de garantir le droit de l'Eglise dans cette même éducation.

Outre le bienfait, pour l'enseignement public, d'une salubre émulation, le profit n'est pas à dédaigner pour le budget de l'Etat, du milliard environ de dépenses dont ces parents allègent chaque année en faisant eux-mêmes les frais de l'Ecole libre.

Enfin, même ceux qui ne veulent pas pour leurs enfants de l'enseignement chrétien doivent reconnaître que celui-ci s'est montré capable de faire de bons et loyaux Français : témoins tant de vaillants tombés dans la dernière guerre, maîtres et élèves, qui avaient enseigné dans ses écoles ou étaient sortis de ses écoles.

A Lourdes. — Le samedi 10 et le dimanche 11 Février prochain, clôture solennelle des Noces de diamant des Apparitions et du Jubilé de Notre Dame de Lourdes, présidée par Son Eminence le Cardinal Maurin, Archevêque de Lyon, Primat des Gaules, entouré de nombreux Archevêques, Evêques et Prélats.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie BRUNET, 32, rue Gambetta, Arras (Pas-de-Calais).

LE PROPAGATEUR PAR L'IMAGE (40 images par volume). — Brochures de propagande cathéchistique.

Collection illustrée. Volume in-12 de 96 pages. Le volume, 2 fr. 25.

Par 12 exemplaires, assortis, 24 fr. — Par 25 ex., assortis, 47 fr. 50. —

Par 50 ex., assortis, 85 fr. — Par 100 ex., assortis, 160 francs.

Viennent de sortir de l'imprimerie :

Préparation à la Première Communion, en images. Suite de récits très utiles pour préparer les enfants à la Communion privée. 61^e mille. Edition 1934.

Histoires édifiantes pour les petits enfants, en images, par le chanoine Cucco.

Histoires abondamment illustrées, précieuses pour la formation religieuse des petits enfants. Elles peuvent aussi servir à leur préparation à la Communion privée. 61^e mille. Edition 1934.

Histoire Sainte, en images. Résumé par l'abbé A. BONNOT. 200^e mille. Edition 1934.

Notre Seigneur Jésus-Christ, en images, avec texte explicatif des Saints Evangiles, par l'abbé BONNOT. 426^e mille. Edition 1934.

Volumes déjà parus :

Vie de la Sainte Vierge, en images, par P. SYLVAIN. 70^e mille.

Histoire de l'Eglise, en images. Son action à travers les âges, par Y. d'ISNÉ. 110^e mille.

Vient de paraître : LE SECRET DU PETIT CAMELOT, par l'abbé BUSENIERS. Drame en un acte pour jeunes garçons, 7 acteurs, 3 francs ; franco, 3 fr. 50.

BEAURAING : *Les événements ; La controverse*, par J.-B. LENAÏN, S. J. Brochure de 64 pages, avec l'autorisation diocésaine. Prix : 3 fr. 50. — Aux Editions Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris (6^e).

Grand Roman-Concours D. R. A. C. : A VAILLANTS CŒURS, de Jacques PÉRICARD. Plus de 600 prix. Ligue des Droits du Religieux. Ancien Combattant, 8 bis, rue Vavin, Paris (6^e). Un volume de 128 pages, illustré par René-George Gautier. L'exemplaire : 2 fr. 50 ; franco : 3 fr. (Grosses réductions par quantités.)

CHEMIN DE FER DE L'ETAT

SERVICE D'AUTOMOBILE LORIENT-PONTIVY. — Une ligne automobile reliant Lorient à Pontivy vient d'être ajoutée aux services de correspondance des chemins de fer de l'Etat.

Indépendamment des facilités nouvelles qu'il donne aux localités intermédiaires éloignées du chemin de fer (Languidic, Baud, Pluméliau) ce service automobile assure une relation directe et rapide entre Pontivy et Lorient.

A l'aide des correspondances établies à Pontivy entre les autobus de ce service et les trains de la ligne Saint-Brieuc-Pontivy, une amélioration très sensible des relations entre la côte Nord et la côte Sud de la Bretagne est obtenue.

Des billets pour le Service automobile Lorient-Pontivy peuvent être pris dans toutes les gares du Réseau de l'Etat, ou au Bureau de l'Entrepreneur, 11, rue Victor-Massé, à Lorient.

Pour le transport des bagages par voie ferrée, des facilités sont données aux usagers du service automobile en cause. Se renseigner dans les gares.

TRAIN DES ENGRAIS ET SEMENCES SELECTIONNEES. — Poursuivant leur programme de propagande en faveur de l'emploi des engrais, les Chemins de fer de l'Etat vont, pour la 12^e fois, remettre en circulation leur Train des Engrais et des Semences sélectionnées. L'itinéraire de ce 12^e circuit comportera les arrêts suivants :

1 ^{er} Février. Châteaulin (Finistère).	15 Février. Rosporden (Finistère).
2 — Quimperlé (Finistère).	16 — Concarneau (Finistère).
3 — Vannes (Morbihan).	17 — Quimper (Finistère).
5 — Pont-Château (L.-Inf.).	19 — Auray (Morbihan).
6 — Blain (Loire-Inf.).	20 — Malansac —
7 — Savenay (Loire-Inf.).	21 — Lorient —
8 — Malestroit (Morbihan).	22 — Landevant —

A chacun de ces arrêts, le train sera ouvert au Public, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, et une conférence sur l'emploi rationnel et rémunérateur des engrais sera faite par le Directeur des Services Agricoles du département. A l'issue de chaque conférence, il sera procédé au tirage d'une tombola dont les lots représentent, pour l'ensemble, plus de 7.000 kg. d'engrais.

Maisons de confiance

Catholiques, achetez vos chaises d'église
chez M. Y. Le Bricon
5, rue de la Fayette - Landerneau
Maison recommandée par le clergé

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

49^e ANNÉE.

Vendredi 9 Février 1934.

N^o 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 11 Février. — Quinquagésime. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoires des Sept Fondateurs et de l'Apparition de la B. V. M.

Lundi 12. — Les Sept Fondateurs de l'Ordre des Servites. Double. Blanc.

Mardi 13. — De la Férie. Simple. Violet.

Mercredi 14. — Les Cendres. Simple. Violet.

Jeudi 15. — De la Férie. Simple. Violet.

Vendredi 16. — De la Férie. Simple. Violet.

Samedi 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.

Dimanche 18. — 1^{er} dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Nizon	9-11 Février.
Plougar	12-13 —
Plouyé	14-19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Semaine d'Action Catholique. — Nous rappelons qu'une Semaine d'Action Catholique, décidée au Congrès du 25 Octobre dernier, sera donnée à Lesneven, chez les Dames de la Retraite par le R. P. Villain, directeur des Dossiers de l'Action Populaire, et le R. P. Sauvage, directeur des Cahiers d'Action Religieuse et Sociale, du jeudi 1^{er} Mars au mardi 6 Mars. Prix de pension : 110 francs.

Les dirigeants des Unions paroissiales et les plus de 20 ans de l'Action Catholique des Jeunes sont spécialement invités à cette semaine.

Envoyer les adhésions, avant le 15 Février, à la Direction des Œuvres, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper.

II. Lettre pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, annonçant au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse le Sacre de S. E. Monseigneur Mesguen, Évêque de Poitiers et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1934.

Adolphe-Yves-Marie DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, évêque de Quimper et de Léon, Assistant au Trône Pontifical, Comte Romain, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le sacre de Son Excellence Monseigneur Mesguen servira, cette année, de thème à Notre instruction pastorale pour le Carême.

Vous connaissez déjà les armoiries que le nouvel Evêque de Poitiers a adoptées. Elles portent en leur centre les initiales du nom de la Sainte Vierge. Ces initiales sont encadrées de deux clefs, destinées à rappeler qu'un jour, un mauvais citoyen ayant voulu livrer à l'ennemi les clefs de la cité, ces clefs furent retrouvées miraculeusement entre les mains d'une statue de Marie. La dévotion de l'Evêque breton, qui a été si longtemps le gardien du sanctuaire de Notre-Dame du Creisker à Saint-Pol, et qui est devenu, à la cathédrale de Saint-Corentin, le fidèle serviteur de Notre-Dame de la Victoire, vient ainsi s'associer à la piété traditionnelle de ses diocésains pour affirmer sa confiance en Notre-Dame des Clefs.

La Croix qui domine ses armoiries et qui évoque le souvenir de l'apparition de la Croix de Migné dans son diocèse, il y a cent ans, est timbrée d'un Sacré-Cœur, pour rappeler en même temps l'insigne de la Vendée militaire et le vœu national de Montmartre, dont la première idée fut conçue à Poitiers après la guerre de 1870.

La devise latine qui accompagne les armes traduit le nom tout breton de l'Evêque : *Mez-Guenn*, ce qui veut dire *Campagne blanche*, et exprime très bien les espérances de la moisson d'âmes que le bon ouvrier de l'Evangile veut offrir au Divin Maître. *Albae ad Messem*. La campagne est blanche pour la moisson.

Tous ces détails héraldiques prennent un sens émouvant, quand on suit Monseigneur Mesguen à travers les étapes d'une vie qui fut tout entière consacrée au service de Dieu et de son Eglise, dans un apostolat parfaitement sacerdotal.

I. Elle était blanche pour la moisson, Nos très chers Frères, cette terre chrétienne de Plouescat, où naquit, en 1880, de parents ardemment catholiques, Edouard-Gabriel Mesguen, et elle était plus favorable encore à la vocation précoce de l'enfant, cette ville profondément religieuse de Saint-Pol-de-Léon, où un collège renommé allait donner à sa jeune âme une large culture intellectuelle et développer ses aspirations réfléchies vers le sanctuaire.

Albae ad Messem. Cette parole a été dite par Notre Seigneur pour susciter des vocations.

C'est Dieu qui choisit les prêtres. Nous n'avons pas la présomption de nous choisir nous-mêmes. Nous ne faisons que répondre à son appel. Quand le Prêtre éternel qui nous choisit a trempé nos volontés dans son amour, Il nous identifie peu à peu à Lui-même par les pouvoirs qu'Il nous communique, et Il nous charge alors de perpétuer son sacrifice, son enseignement, ses sacrements, pour sauver les âmes en leur appliquant les fruits de sa douloureuse Passion. C'est un honneur et un fardeau : nous ne le portons qu'avec crainte et tremblement.

Le jeune abbé Mesguen ne fut nulle part inférieur à sa vocation.

Vous en avez été témoins, Nos très chers Frères. Dès le temps de son Séminaire, il aimait à s'occuper des âmes de jeunes gens dans les patronages. Professeur au collège Saint-Yves de Quimper, il montra qu'il savait former les esprits autant que les cœurs. Quand il devint vicaire, aux portes de Brest, dans la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Kerbonne, son ministère élargi prit contact avec tous les genres d'âmes, et il moissonna pour le Christ des épis plus mûrs dans un champ plus difficile à cultiver. L'obéissance le rappela à l'enseignement, dans le Collège de Lesneven. Mais c'était pour le saisir bientôt, comme tant d'autres, en 1914, et l'entraîner pendant quatre ans aux armées, où son apostolat auprès des blessés et des malades lui conquit des affections solides et ramena à Dieu des âmes sans nombre, auprès desquelles le fervent professeur pratiquait l'apologétique du dévouement en même temps que celle de la prière et de la bonne parole. C'est au terme de cette expérience imprévue et prolongée qu'il prépara rapidement, à l'Institut Catholique de Paris, sous la direction de maîtres éminents, son diplôme de licence, et put rentrer dans son Collège avec le double prestige de l'apostolat du temps de guerre et des lauriers universitaires.

L'heure approchait déjà où il allait être élevé à des fonctions plus importantes. Nous n'allions pas tarder, en effet, à le nommer, au début de l'année 1920, supérieur de l'Institut Notre-Dame du Creisker. Il succédait à un homme énergique, M. Floch, qui venait de transformer en établissement secondaire libre l'antique Collège de Léon, jusqu'alors lié à l'Université de l'Etat.

M. Mesguen fut à la hauteur de sa tâche.

Mandataire de parents chrétiens, il voulut faire de sa Maison une grande famille, où l'autorité du Chef, toujours souveraine, sait se tempérer de douceur et s'allier au sentiment paternel.

La piété, l'étude, la discipline, sont les trois articles essentiels de tout programme d'éducation.

Entouré de maîtres pleins de foi, donnant comme eux l'exemple d'une vie sacerdotale épanouie, il développa chez les élèves le sens de la vie liturgique et les habitudes d'une piété forte et tendre, faciles à entretenir dans cette chapelle.

Incomparable du Creisker, qui se prête magnifiquement aux cérémonies les plus solennelles comme aux prières les plus intimes, et où le Culte de l'Eucharistie et du Sacré Cœur s'unit de la façon la plus touchante à celui de la Sainte Vierge.

Dans l'ordre intellectuel, il fut très exigeant pour ses élèves. Il était facile de former des bacheliers dans un pays où les traditions de travail sont en honneur : les résultats des examens finissent toujours par répondre aux efforts des professeurs et des élèves. Ce qui est difficile, c'est de former des hommes, non seulement instruits, mais dévoués. Il fortifia les consciences autant qu'il encourageait les études. Il institua un Cercle parmi ses jeunes gens pour l'enseignement de la sociologie catholique. Pour affiner leur goût, il établit un Cours d'éducation artistique. Il ne négligea pas les leçons de lecture publique, de politesse et de savoir-vivre. La sainte loi du travail régnait sur toute la Maison. Plus actif qu'aucun autre, au milieu de ses soucis administratifs, de ses prédications, de ses conférences de toute nature, il trouvait le temps de raconter l'émouvante histoire du Couvent des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, et son volume était couronné par l'Académie Française.

On pense bien qu'une maison de quatre cents élèves ne pouvait vivre dans un si bel ordre que par une discipline rigoureuse. Mais M. Mesguen avait sa manière de maintenir l'ordre. Il n'était pas impérieux. Il unissait la douceur à la sévérité. Les appels au cœur et à la raison étaient plus efficaces que les menaces et les punitions pour faire rentrer dans le devoir les tempéraments frondeurs. Sa méthode lui réussit. Le bon renom de son Collège en fait foi.

Avons-nous besoin d'ajouter que, dans une telle atmosphère d'ordre et de piété, les vocations sacerdotales répondaient, chaque année, au zèle des maîtres, et que le diocèse et les missions lui doivent une grande reconnaissance, dont la part principale remonte, en toute justice, au chef qui donnait l'impulsion et entretenait le feu sacré ?

Que ne faisait-il pas pour inoculer à ces jeunes âmes l'estime et le goût du sacrifice ? Il gravait sur les murs du Creisker, en lettres d'or, les noms des professeurs et des élèves tombés au champ d'honneur, au cours de la grande guerre. Il y faisait sculpter le buste de son prédécesseur, lui-même mort à la tâche, par suite des fatigues d'une fonction exercée dans des temps trop durs, avec des collaborateurs trop peu nombreux. Enfin, pour élever toujours plus haut l'idéal de ses fils, il plaçait dans sa chapelle du Creisker une nouvelle statue de Notre Dame, sculptée avec art, d'après un modèle très ancien, en beau granit bleu de Bretagne, comme un hommage de la fidélité des élèves et des maîtres à la Reine du Collège et du pays tout entier.

Tant de préoccupations spirituelles ne lui fermaient pas les yeux sur les améliorations matérielles dont la Maison pouvait avoir besoin. Il consolidait le vieux corps de bâtiment. Il organisait de nouvelles classes. Il aménageait une salle de fêtes. Il bâtissait une aile neuve. Ainsi font les maîtres de maison expérimentés et prudents.

Heureux les pays où l'enseignement secondaire catholique peut se développer dans des conditions si favorables. L'esprit chrétien, la fidélité patriotique, les saintes traditions de la famille, la fraternité sociale, l'ardeur au travail, les habitudes de tempérance et d'économie, s'y établissent solidement dans une élite éclairée et courageuse, et c'est un immense service rendu à la société, qui trouve en outre dans ces foyers intellectuels les chefs dont elle a besoin pour la guider.

(A suivre.)

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;
Le Saint Nom de Dieu invoqué ;
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

En ce qui concerne le Sacre :

ARTICLE PREMIER. — Le jeudi 22 Février, dans notre Basilique Cathédrale, sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque de Rennes, Nous donnerons la Consécration épiscopale à Son Excellence Monseigneur Mesguen, évêque de Poitiers. Les deux Evêques assistants seront Leurs Excellences Nosseigneurs de Guébriant, Archevêque de Marciopolis, Supérieur général des Missions Etrangères, et de Durfort, Archevêque de Sotéropolis.

ARTICLE II. — Dimanche prochain, dans toutes les églises du diocèse, après la grand'messe, on chantera le *Veni Creator* avec le verset et oraison correspondant, afin d'attirer sur le nouvel élu les bénédictions divines.

ARTICLE III. — Pendant neuf jours, à partir de la réception de cette Lettre, les prêtres réciteront à la messe les oraisons de *Spiritu sancto*.

ARTICLE IV. — Nous invitons tous les fidèles, et spécialement les Communautés religieuses, à offrir aux mêmes intentions des prières et des communions.

En ce qui concerne le Carême et les Œuvres :

ARTICLE V. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

ARTICLE VI. — La loi de l'abstinence est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse (1).

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou bouillon de viande ou de lard.

Les jours où il est permis de faire gras, il n'est pas défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : 1° tous les vendredis ; 2° tous les mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les jours des Quatre-Temps ; 4° les vigiles de la Toussaint et de Noël, quand elles ne tombent pas le dimanche (1).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

ARTICLE VII. — La loi du *Jeûne* est obligatoire pour les fidèles, à partir de vingt et un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. — Cependant ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, selon les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage ; mais les œufs sont interdits.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

Quand l'usage de la viande est permis un jour de jeûne, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de la Toussaint et de Noël, quand elles ne tombent pas le dimanche (2).

ARTICLE VIII. — Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc. MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit canonique en cette matière (Can. 1245, § 1). De plus, Nous autorisons MM. les chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

ARTICLE IX. — Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

(1) Un indult du 8 Novembre 1927 dispense le diocèse de l'obligation du jeûne et de l'abstinence la veille de la fête du 15 Août.

(2) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

Les pauvres qui n'auraient pas le moyen de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

ARTICLE X. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascalle s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859, § 1, du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascalle.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascalle sous peine de manquer gravement à leur devoir.

ARTICLE XI. — La quête pour le Dénier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir, pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

ARTICLE XII. — Nous renouvelons, d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente. Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers, et Nous ordonnons qu'une quête soit faite pour les écoles chrétiennes du Diocèse, le dimanche de la solennité du T. S.-Sacrement.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant chaque jour plus grave, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

ARTICLE XIII. — L'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ARTICLE XIV. — Nous rappelons aux fidèles que la souscription destinée à la construction du nouveau Séminaire demeure toujours ouverte et Nous recommandons à leur générosité cette œuvre importante.

ARTICLE XV. — Nous rappelons, au clergé et aux fidèles, la nécessité d'organiser solidement dans chaque paroisse et de développer activement « l'Action Catholique », si instamment recommandée par le Souverain Pontife.

ARTICLE XVI. — Nous autorisons la bénédiction du Très-Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement, lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse. Le dimanche de la Quinquagésime, on lira la première partie de la Lettre et le dispositif : le dimanche suivant, les deux dernières parties.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 28 Janvier 1934, Dimanche de la Septuagésime.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

III. Sacre de Monseigneur Mesguen. — La cérémonie du sacre, le 22 Février, commencera à 9 heures.

M. l'Econome du Grand Séminaire désire recevoir les adhésions des invités au repas qui suivra le sacre de Monseigneur Mesguen le plus tôt possible et au plus tard le 15 Février.

VI. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché les noms de leurs prédicateurs de Carême, et de demander pour ceux-ci les pouvoirs.

Les prédicateurs devront, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment, demandée à MM. les Vicaires généraux, devra être renvoyée à l'Evêché datée et signée par celui qui aura prêté serment.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Joseph-Hervé Piriou, séminariste de Milizac, décédé le 6 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime* (11 Février) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 heures à l'issue des vêpres. Prières des Quarante-Heures. Bénédiction.

Lundi et mardi : Exposition du Saint-Sacrement et prières des Quarante-Heures. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 heures.

Mercredi : Bénédiction des Cendres avant la messe de 6 heures et avant la grand'messe, à 10 heures. — Imposition des Cendres avant chaque messe de règle.

Judi : Service pour les Trépassés.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche de la Quinquagésime* (11 Février) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30.

Dimanche, lundi et mardi : Prières des Quarante-Heures. — Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'à l'issue des vêpres, qui seront chantées dimanche, à 14 h. 30, lundi et mardi à 17 heures.

Mercredi des Cendres, 14 Février : Imposition des Cendres aux messes de 6 heures et de 7 heures. — A 8 heures, office chanté : bénédiction des Cendres, suivie de la grand'messe.

Vendredi : à 20 heures, exercice du Chemin de la Croix.

— **EGLISE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA.** — *Dimanche de la Quinquagésime* : à 7 h. 30, messe. — A 10 heures, installation solennelle du nouveau recteur, suivie de la grand'messe. — A 2 h. 30, vêpres, chant du *Te Deum*, salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Mahalon recommande aux prières du clergé et des fidèles l'Adoration qui aura lieu dans sa paroisse, du 18 au 25 Février.

— M. le Recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry, une Retraite-Adoration, du 18 au 24 Février.

Prédicateurs du Carême. — QUIMPER (cathédrale) : Le R. P. Gois, Dominicain de la résidence de Lille. LANDERNEAU : Le R. P. Jumel, missionnaire diocésain de Rennes.

LESNEVEN. — **Une Retraite bretonne pour les jeunes gens** seulement s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi 19 Février, à midi, et se terminera le samedi matin 24 Février.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Décès. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Jean Le Guen, de Guipavas, mort d'accident, en Haïti, où il était curé.

Abonnements échus.

Décembre 1932 : n° 552.

Février 1933 : n° 923.

Avril 1933 : n° 1340.

Mai 1933 : n° 186.

Juin 1933 : n°s 675, 978.

Août 1933 : n° 394.

Septembre 1933 : 659, 666 bis, 1384.

Octobre 1933 : n°s 80, 125, 821, 835, 1193, 1395.

Décembre 1933 : n°s 69, 70, 1356.

Janvier 1934 : n°s 28, 40, 42, 52, 54, 60, 65, 77, 86, 93, 98, 111, 124, 126, 134, 137, 153, 154, 180, 181, 187, 216, 237, 239, 246, 253, 255, 261, 272, 273, 275, 287, 288, 290, 297, 299, 323, 324, 327, 335, 339, 340, 341, 343, 344, 345, 349, 353, 355, 361, 364, 371, 374, 391, 401, 409, 412, 413, 416, 419, 422, 424, 427, 428, 429, 438, 442, 443, 447, 449, 450, 451, 456, 459, 463, 467, 475, 478, 479, 480, 490, 493 bis, 497, 514, 519, 522, 528, 529, 531, 532, 541, 545, 548, 555, 556, 558, 577, 581, 582, 583, 587, 593, 598, 602, 604, 605, 612, 616, 619, 622, 629, 630, 632, 635, 639, 648, 655, 660, 661, 670, 671, 679, 681, 689, 693, 713, 718, 721, 722, 724, 733, 744, 749, 751, 762, 766, 770, 771, 785, 804, 806, 809, 820, 823, 827, 850, 863, 864, 867, 876, 877, 880, 893, 898, 899, 907, 908, 909, 917, 921, 924, 931, 935, 945, 960, 966, 968, 972, 977, 988, 991, 1001, 1002, 1003, 1004, 1006, 1012, 1015, 1022, 1024, 1033, 1036, 1040, 1048, 1052, 1053, 1056, 1063, 1069, 1075, 1087, 1093, 1096, 1099, 1102, 1105, 1113, 1127, 1134, 1135, 1142, 1162, 1163, 1173, 1179, 1180, 1181, 1192, 1195, 1199, 1211, 1217, 1226, 1242, 1243, 1249, 1250, 1279, 1284, 1289, 1297, 1302, 1316, 1327, 1338, 1339, 1344, 1345, 1354, 1357, 1365, 1366, 1371, 1374, 1376, 1380, 1404, 1420, 1423, 1425.

Février 1933 : n°s 22, 91, 160, 217, 223, 227, 258, 284, 315, 418, 493, 505, 506, 507, 536, 578, 653, 707, 795, 800, 824, 832, 857, 862, 865, 875, 906, 920, 940, 957, 994, 1017, 1031, 1092, 1149, 1200, 1240, 1277, 1310, 1334, 1335, 1341, 1349, 1386, 1401.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Comment avoir de l'ordre ? Il faudra supprimer les retardataires.

PONT-L'ABBÉ. — **Adoration.** — Les exercices de l'Adoration ont eu lieu à Pont-l'Abbé du 20 au 27 Janvier. Ils étaient présidés par M. Cabioc'h, curé de Scaër, aidé par MM. Coëf-feur, curé du Faou, Maguet, recteur de Plonéour-Lanvern. Le Gall, recteur de Guilvinec. Bons ouvriers, vaillants missionnaires, ils ont fait pendant ces jours de grâce une excellente besogne.

Les enfants ont eu aussi leur part de l'adoration. Divisés en deux groupes, ils ont eu leurs exercices les uns avant les grandes personnes, les autres après, sous l'habile direction de MM. Le Neuder, aumônier du pensionnat Saint-Gabriel, et Grall, aumônier des Augustines.

Qui connaît Pont-l'Abbé sait combien sa population est sympathique. En elle on trouve, poussés à l'extrême, toutes les qualités et les défauts de la race bretonne. Les sentiments très mêlés s'y heurtent avec force, parfois avec violence. L'entregent, l'opportunisme ou l'indifférence sont des attitudes qu'on n'y rencontre guère. A première vue, les camps paraissent tranchés et dans l'antique cité du Carmel tous les visages respirent un air de mâle fierté qui conquiert dès l'abord votre estime et même votre admiration. Transportés sur le terrain religieux, ces sentiments se traduisent d'un côté par une foi profonde qui ne craint pas de se manifester, et vous verrez quatre cents hommes suivre avec respect les processions du Très Saint-Sacrement, participer sans le moindre émoi, même dans une atmosphère de bataille, à toutes les manifestations de l'Action Catholique. De l'autre côté, on affichera volontiers un esprit d'irréligion et d'anticléricalisme qui est en surface plutôt qu'en profondeur et un jour, sous la pression de circonstances extraordinaires, ou la mort approchant, on rendra à Dieu son épée et on rentrera dans le giron de notre sainte Mère l'Eglise que l'on aura combattue sans se décider à la haïr.

Tel est le bigouden et tel il fut au cours de ce petit événement paroissial qu'est une adoration. Le nombre de ceux qui ont suivi les exercices fut très satisfaisant ; la piété, la ferveur qu'il montra vraiment admirables. Les assistants suivaient avec intérêt les instructions eucharistiques, l'explications des commandements, les leçons des fins dernières, données dans une langue claire et simple en français et en breton par des prédicateurs auxquels ne manquaient ni l'expérience, ni le talent, ni le don de persuader. Des confessions et des communions très nombreuses récompensèrent les efforts des ouvriers apostoliques.

Pour atteindre plus facilement tous les éléments de la population, surtout les ouvriers obligés de travailler pendant la journée, M. le Curé avait décidé de donner chaque soir, après le souper, des réunions accompagnées de grandes fêtes. Le lundi, un service pour les défunts de la paroisse rappelait à tous les leçons de l'autre monde. Le mardi ce fut la fête du travail : les ouvriers de toutes les corporations apportèrent leurs outils qui furent solennellement bénits. Le mercredi fut consacré au souvenir de la passion de Notre Seigneur. Après un sermon sur la Croix, les instruments de la Passion et la Sainte-Face furent portés en procession par des enfants vêtus en anges, et avant de quitter l'église, les assistants vinrent un à un baiser avec émotion les pieds de Notre Seigneur en croix. Le jeudi on fêta sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Elle est la plus grande missionnaire des temps modernes ; il était donc juste qu'on lui demandât de répandre sa pluie de roses sur l'adoration. Elle le fit avec une abondance magnifique ; car chacun des assistants emporta à la fin de la cérémonie une rose bénite selon la formule approuvée par N. S. Père le Pape. La puissance d'intercession de sainte Thérèse était exprimée par un groupe symbolique d'enfants qui produisait le meilleur effet. Un ravissant enfant Jésus, assis sur son trône, recevait des mains de saint Joseph, les roses bénites apportées par de petits anges, les remettait à la Sainte Vierge qui les passait à la petite reine de Lisieux et celle-ci les distribuait à l'assemblée avec un sourire qui dura aussi longtemps que le défilé de la foule, c'est-à-dire plus de deux heures. Le vendredi eut lieu la fête triomphale du Christ-Roi. Une superbe procession, formée par des anges qui portaient des étendards, des bannières ou des fleurs, fit, au milieu d'une foule immense, le tour de l'église en s'arrêtant aux trois reposoirs disposés avec un goût parfait aux fonts baptismaux, au confessionnal et à la sainte table. A chacune de ces stations, on fit une amende honorable à la Sainte Eucharistie pour toutes les fautes, les oublis, les indifférences qui contristent le Cœur de Jésus dans son tabernacle. Lorsqu'à la fin de la cérémonie, le célébrant déposa la sainte Hostie sur l'autel, il nous sembla que le divin Maître était content de Pont-l'Abbé et qu'il répandait sur la paroisse et sur son zélé pasteur ses bénédictions et ses grâces les plus abondantes.

Après la communion générale qui termina l'adoration, M. le Curé, en quelques mots très sentis, tint à remercier la population de son empressement à suivre les exercices ; il dit aussi sa reconnaissance à tous ceux et à toutes celles qui avaient prêté leur aimable concours pour la préparation des fêtes, ainsi qu'aux prêtres qui avaient travaillé à l'adoration. Puis il demanda à Notre-Dame des Carmes de conserver et d'affermir dans tous les cœurs les dons reçus du ciel, de garder la foi dans la paroisse et de couvrir de sa protection maternelle toutes les âmes des Pont-l'Abbistes.

SAINT-EVARZEC. — L'Adoration. — Du 31 Janvier au 3 Février, la paroisse de Saint-Evarzec a vécu des journées conso-

lantes et fructueuses. Journées bien consolantes pour le cœur du pasteur, qui s'y dépense depuis dix ans avec un zèle si éclairé ; consolantes aussi pour les maîtres et les maîtresses de l'enseignement libre qui secondent l'action du pasteur avec tant de dévouement, comme pour la vénérée Mme Leyer qui, depuis de longues années, est la providence de toutes les œuvres ; consolantes surtout pour le Cœur du divin Maître qui, semant partout ses bienfaits, ne récolte la plupart du temps qu'ingratitude et indifférence. Journées bien fructueuses pour les âmes. A l'occasion de l'Adoration, sur une population d'à peine 1.300 habitants, beaucoup à 6 et à 7 kilomètres du bourg, malgré le vent glacial, près de 800 sont venus payer leur tribut de louanges et d'amour au Dieu de l'Eucharistie et le recevoir dans leur cœur, avec une foi et une piété vraiment touchantes. Les exercices de l'Adoration étaient donnés par les PP. Le Jollec et Person, et M. Baron, vicaire à Fouesnant. Nul doute que, fidèles à leurs conseils, les paroissiens de Saint-Evarzec ne s'approchent plus souvent de la Sainte Table et n'y puisent cette surabondance de vie qui en fera des chrétiens parfaits.

L. J. C.

La Coupe DRAC dans le Finistère. — Dans nulle autre région en France, la Coupe DRAC n'est aussi suivie que dans le Finistère. C'est du moins le témoignage du Comité parisien.

Cette année encore, nous battons le record. Le 15 Février s'affronteront, à Quimper, 8 grands élèves de nos meilleurs collèges. Match ? oui, mais très pacifique. Il s'agit de vaincre ses adversaires, non pas par la vigueur de ses poings, la rapidité des jambes, mais par la souplesse de l'intelligence et la mise en valeur des qualités de l'âme : joute éminemment formatrice et répondant bien aux préoccupations de toute éducation sérieuse.

Le sujet traité est d'actualité :

« Dans notre société moderne, qui sombre dans le matérialisme et que tourmentent la licence, la révolte, l'égoïsme, les destructeurs, les religieux, par les forces spirituelles et les exemples d'austérité, de discipline et de dévouement qu'ils apportent au monde sont les éminents soutiens et remparts de la Cité. »

Un jury impressionnant de 15 membres, présidé par S. Exc. Mgr Duparc, assisté de LL. EE. NN. SS. Cogneau et Mesguen, désignera celui des candidats qui aura l'honneur d'aller à Paris représenter notre région bretonne.

La séance aura lieu au Collège Saint-Yves, le 15 Février, à 13 h. 30 : le public est admis. Sont particulièrement invités les élèves de nos grandes écoles, les dirigeants de nos mouvements de jeunesse et d'Action catholique.

Pour le Comité DRAC :

C^t VANNIER, Président.

A Kergonan. — La bénédiction abbatiale du R. P. Dom Demazure, nouvel abbé de Kergonan, a eu lieu le 15 Janvier, en la fête de Saint-Maur.

C'est Son Excellence Monseigneur Tréhieu qui a béni solennellement le nouvel abbé, assisté de RR^{mes} PP. Abbés de Solesmes et de Farnborough.

Les Abbés de Glanfeuil, de Wisques et de Thymadeuc assistaient à la cérémonie, entourés de nombreux amis du monastère.

Dans l'après-midi, le R^{me} Père Abbé reçut ses hôtes au Chapitre pour leur dire à tous sa reconnaissance et particulièrement à Mgr Tréhieu. Celui-ci, avec une grâce charmante et pleine d'esprit, remercia au nom de tous, et mit fin à cette cordiale réception en donnant à l'assemblée sa plus paternelle bénédiction.

Pèlerinage à Rome. — *Le Grand Illustré catholique*, 44, rue des Ponts-de-Cé, Angers, organise, pour la clôture du grand Jubilé de la Rédemption, un pèlerinage à Rome, avec itinéraire très choisi. Ce pèlerinage partant le 26 Mars, permettra aux pèlerins d'assister aux fêtes de Pâques au Vatican, à la canonisation du Bienheureux Dom Bosco et à l'audience privée du Saint-Père.

Départ le 26 Mars. Retour à Paris le 9 Avril.

Limite des adhésions le 28 Février.

Aller. — Angers, Paris. Modane. Turin. Gênes. Rome.

Retour. — Rome. Assise. Florence. Bologne. Venise. Milan. Pavie. Lausanne. Paris. Angers.

Prix. — Francs : 2.140, par personne, chemin de fer seconde classe, hôtels B.

Francs : 2.015, par personne, chemin de fer seconde classe, hôtels C.

Demander renseignements.

Sainte Bernadette de Lourdes, par F. DUHOURCAU. — Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris (6^e).

Il nous fallait une « Sainte Bernadette » après la « Confidente de l'Immaculée ». François Duhourcau nous l'a donnée, avec son cœur et son talent. C'est un compatriote. La Sainte qu'il nous présente est une petite sainte de la *Légende dorée*, mais bien réelle et vivante. Arriérée, ignorante, parce que malade et souffreteuse, elle n'est cependant ni sotte, ni dépourvue d'intelligence, mais simple, candide, loyale, même fine et enjouée, en vraie fille des montagnes, comme elle le montrera plus tard dans ses réponses au Docteur, au Procureur impérial, au Commissaire de police, à M. le Curé... ; dans ses rapports avec ses Sœurs au Couvent de Nevers, avec les étrangers, visiteurs importuns ; aux prises avec la maladie, dont « elle fait son emploi ». Elle est pieuse surtout depuis sa tendre enfance ; elle s'estime heureuse, en gardant son troupeau, avec son chapelet dans sa poche et une statuette

de la Bienheureuse Vierge Marie. C'est une prédestinée, et sans doute Marie, qui daigne se manifester à elle et la charger de son Message, l'aura aussi inspirée et soutenue tout au long de sa carrière. Telle qu'on nous la présente, elle est apparentée à notre Salaün ar Foll, qui ne savait non plus que deux mots de sa prière : O Maria ! Ave Maria ! et qui fut favorisé de tant de grâces de la Sainte Vierge, avant et après sa mort ! Mais que de choses dans ces deux mots ! (1)

Tout le monde lira le livre de M. Duhourcau, à qui S. S. Pie IX vient d'adresser ses éloges avec sa bénédiction.

(1) Voir le discours de Mgr Freppel, au Couronnement de N.-D. du Folgoët.

Cessation de Commerce

Léon ELY-LABASTIRE, 53, rue Jean-Macé, à Brest

LIQUIDE rapidement avec de gros rabais, variant de 25 à 50 % tous les articles, Ornaments d'église, en magasin, soit Chasubles, Chapes, Soieries, Galons et Franges d'église, Burettes, Aubes, Christs, Orfèvrerie, en magasin. PROFITEZ DE CETTE RARE OCCASION.

Encore quinze jours, pour liquider complètement tous les articles en magasin.

A VENDRE TROIS BEAUX CHASUBLIERS,
MOITIÉ PRIX de leur VALEUR, EXCELLENT ÉTAT.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6^e).

R. P. FÉLIX. — LA DESTINÉE, RETRAITE DE NOTRE-DAME DE PARIS. 6^e édition 1933, x-333 pages in-12, 10 fr. ; franco 11 fr. ; étranger 12 francs.

DERNIÈRE RETRAITE DU R. P. DE RAVIGNAN donnée aux religieuses carmélites de la rue de Messine, à Paris, 7^e édition.

LESCŒUR (R. P.). — LES DEUX VIES. EN FACE DE LA MORT. Courtes méditations pour la retraite du mois. Form. ordin., xii+276 pp.

UN CHRÉTIEN ET UN SAVANT : PASTEUR (documents inédits), par le docteur Carlos d'ESCHEVANNES. In-12 de 250 pages avec photographies. — Mêmes prix.

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

LES LIVRES-FILMS. Romans en images pour la jeunesse. (Vrai spectacle de cinématographe.) Chacun en un volume 26x18, 112 pages, impression en plusieurs teintes, illustré d'environ 300 dessins par Damblans, couverture illustrée en cinq couleurs. — Prix : l'un, broché, 5 fr. ; port, 0 fr. 65 ; relié, 7 fr. ; port, 1 fr. 05.

VIENNENT DE PARAÎTRE : *La maison automobile*, par René Duverne ; — *Le secret de la caverne*, par Max Colomian ; — *La belle aux cent palais*, par Myriam Catalany ; — *Un Saint pour chaque jour du mois* : Septembre, Octobre, Novembre, Décembre. — 1 volume, 5 fr. ; port, 0 fr. 85. — 12 volumes, 50 fr. ; port, 10 fr. 20.

SAINT GOULVEN, Evêque de Léon. — C'est l'histoire de la vie et du culte de S. Goulven, en Ille-et-Vilaine, en Morbihan et en Finistère, par l'abbé LE BRETON, recteur de Taupont.

Etude très documentée, enrichie de notes, présentée avec goût et illustrée de photos et de dessins soignés, qui doit recevoir de tous le meilleur accueil.

En vente chez l'auteur, recteur de Taupont (Morbihan) : 10 francs ; franco, 11 francs.

LE T. CH. FRÈRE CONSTANTIN-MARIE, par le F. CÉLESTIN-AUGUSTE.
A Vannes, chez Lafolye et de Lamarzelle.

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 2 Février 1934. — A la suite du décret américain, le marché s'est montré, sinon actif, du moins bien orienté. En effet, les transactions ne sont pas beaucoup plus nombreuses, mais dans la plupart des groupes, la fermeté a prévalu en première heure. En clôture, on notait certaine irrégularité sur les valeurs françaises.

Nos rentes sont presque toutes bien orientées, 3 % 65,30, 4 % 1918 74,10, 4 % 1925 105,80, 4 1/2 % 1932, Tranche B, 81, 52.

Les Banques suivent le mouvement et sont toutes fermes à l'exception d'une ou deux. Banque de France 11.025, Crédit Lyonnais 2.010, Comptoir d'Escompte 1.022, Société Générale 1.070, Banque de l'Union Parisienne en légère hausse à 233, Société Marseillaise 524.

Le Suez bénéficie de l'atmosphère favorable à 20.000. A signaler la fermeté du Rio parmi les valeurs de cuivre, le titre passe de 1.640 à 1.665. Le Nickel regagne rapidement le terrain qu'il avait perdu dernièrement et termine à 412.

Les Mines d'or sont très actives. Particulièrement les grosses valeurs telles que la Crown Mines qui est passée à 873, Sub Nigel 839, East Rand 184. On sait que la situation de l'industrie aurifère est actuellement tout à fait réconfortante. Le nombre des ouvriers employés maintenant a cru de notable façon depuis l'année dernière. Les coupons qui seront mis en paiement dans le courant du mois attireront certainement l'attention du public sur le groupe.

Il est fort possible que la dévaluation du dollar, maintenant devenue officielle, va entraîner une reprise de toutes les matières premières.

Au groupe électrique, fermeté de la C G E à 1.885, de Nord Lumière à 2.155, de la CPDE à 2.450. Energie Industrielle à 149.

On annonce un nouvel emprunt de 800 millions du Crédit Foncier de France.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Catholiques, achetez vos choses d'Eglise
chez François LE BORGNE
LANDELEAU
Maison recommandée par le Clergé

Vins et Spiritueux
Pierre KERVELLA, Landivisiau
Vins de messe (garantie archevêché Bordeaux)
DEMANDER TARIFS IMPRIMÉS

A LOUER

49^e ANNÉE.

Vendredi 16 Février 1934.

N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 18 Février. — 1^{er} dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *Semaine des Quatre-Temps.*

Lundi, 19. — De la férie. Simple. Violet.

Mardi, 20. — De la férie. Simple. Violet.

Mercredi, 21. — Jeûne et abstinence. De la férie. Simple. Violet.

Jendredi, 22. — La chaire de S. Pierre à Antioche. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 23. — Jeûne et abstinence. Vigile de S. Mathias. S. Pierre Damien, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Samedi 24. — Jeûne et abstinence. S. Mathias, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Dimanche, 25. — 2^e dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouyé	14-18 Février.
Loc-Eguiner-Ploudiry	19-20 —
Lambert	21-22 —
Mahalon	23-25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, annonçant au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse le Sacre de S. E. Monseigneur Mesguen, Evêque de Poitiers et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1934 (suite et fin.)

II. Mais la carrière de M. Mesguen dans le diocèse ne devait pas s'achever à Saint-Pol. Le Pape venait de nommer Doyen du vénérable Chapitre de Notre Cathédrale, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. C'est

pour le remplacer dans ce poste de curé que nous avons appelé M. le chanoine Mesguen à Quimper. Nous l'y avons installé Nous-même, le 15 Août 1932.

La charge était lourde. Quelle différence entre l'administration d'un Collège, si peuplé et si vivant qu'il soit, et celle d'une paroisse de dix mille habitants, dans un temps difficile comme celui où nous vivons ! C'était passer d'une serre chaude à une atmosphère où tous les genres de climats se rencontrent à tout instant.

Le nouveau Curé ne se déconcerta pas. Il invoqua la Sainte Vierge, et, sitôt installé, plein de confiance, il entreprit de connaître ses paroissiens comme « le bon Pasteur connaît ses brebis ». Il n'y a pas d'âme inaccessible au prêtre. Si elle se ferme à ses idées, elle ne peut pas se fermer à sa prière ni à sa bénédiction. Pauvre ou riche, il n'y a pas de maison où le Curé ne se présente ; et, dès ce premier contact, les fidèles de Saint-Corentin peuvent l'apprécier. Son air avenant, sa parole tout empreinte d'une aimable simplicité, disent la grande charité qu'il porte au fond du cœur. Il ne fera point acception de personnes : sous l'écorce des opinions et des conditions sociales qui divisent les hommes et parfois les opposent les uns aux autres, il voit des âmes que Dieu a créées, que le Christ a rachetées, que l'Esprit Saint sanctifie ou voudrait sanctifier. Et, pour les aider à se sauver, volontiers, comme l'Apôtre Saint Paul, il se dépensera tout entier pour ses ouailles, leur donnant sans compter son temps, ses ressources, toutes les richesses surnaturelles amassées par une piété soutenue et des études persévérantes.

Dans son troupeau, les enfants sont les préférés. Ce sont des âmes tout ouvertes du côté du ciel, mais sans défense contre le mal. Il aidera leurs familles à leur enseigner la vérité, à les prémunir contre l'erreur, à les armer pour les luttes de la vie. C'est l'œuvre du catéchisme et de l'école chrétienne. A ses écoles libres il se dévouera comme un père. A ses catéchismes il s'adonne avec une fidélité aimante et scrupuleuse. Il y est passé maître, maître en inspirations pieuses, maître en explications claires. C'est l'apostolat le plus difficile et le plus attrayant de tous. Il donne de la joie au cœur des vieux professeurs.

Mais il faut bien s'arracher aux enfants pour penser aux âmes mûres. Les catholiques attendent de nous « le pain d'intelligence et de vie ». Il faut avoir le courage de tout dire et savoir le dire à propos et sans blesser. Il n'y a pas une vérité religieuse, pas un devoir de la vie privée ou de la vie publique qui ne soit de notre compétence. Aux doutes des croyants, aux questions des incrédules, aux hésitations des époux ou des pères et des mères de famille, aux chefs d'industrie et aux ouvriers, à tous ceux qui combattent, à tous ceux qui souffrent, le prêtre doit la lumière et l'encouragement. Le Curé de la cathédrale les a répandus, dans sa paroisse et bien au-delà, avec distinction et avec cœur, aussi éloquemment en breton qu'en français, et les fidèles en garderont le souvenir réconfortant.

Son zèle pastoral s'exerce avec une puissance encore plus

pénétrante au tribunal de la Pénitence et au chevet des malades. Les regrets unanimes qu'occasionne son départ laissent assez deviner le bien qu'il a fait à ses ouailles dans ce ministère de jour et de nuit, duquel dépend le règne de Dieu dans les âmes par le saint état de grâce.

Le bon Pasteur ne se confine pas dans le ministère sacramentel. Il multiplie son apostolat par le rayonnement des œuvres.

Il transforme et rajeunit son bulletin paroissial, qui emprunte à l'histoire et à l'art de nouveaux moyens de popularité, pour faire circuler plus largement dans les familles l'écho des nouvelles édifiantes, la critique des idées fausses, et la pensée catholique sur les événements du jour.

Du vétéran auquel il succède, il a reçu une paroisse pleine de vie, où les habitudes de piété vont être encore ravivées par une *Mission* déjà prête à s'ouvrir. Les œuvres d'enseignement, de zèle et de charité sont en progrès, les groupements de jeunesse en pleine prospérité, la Ligue féminine d'Action Catholique docile et agissante.

Il s'applique à communiquer une sève nouvelle aux organes moins actifs.

Il multiplie les démarches pour faire du Conseil paroissial d'Action Catholique un organisme fécond, qui secondera efficacement l'effort du clergé pour développer dans les âmes la vie catholique et sauvegarder les libertés de l'Eglise.

Il stimule le zèle des Mères chrétiennes, dont il préside les réunions mensuelles.

Pour attirer les fidèles en foule dans sa cathédrale, qui est peut-être la plus belle de Bretagne, il s'attache à l'orner avec art, à y rendre les offices plus solennels, et il fait appel aux plus illustres Princes de l'Eglise pour honorer le grand Patron de la cité et chanter sa gloire en exaltant l'œuvre de nos vieux Saints, au milieu d'un peuple tout ému, pour lequel la vaste enceinte est devenue trop étroite, tandis que s'avance dans ses rangs l'insigne relique du bras de Saint Corentin, et que retentissent plus puissantes que jamais les cloches dont son prédécesseur a complété le carillon et dont il vient lui-même de régler les accents en électrifiant leurs sonneries.

Toutes ces industries apostoliques n'ont qu'un but : entraîner les âmes à la prière. La vraie vie de l'âme, c'est la prière, car la prière est un acte par lequel nous voyons Dieu, nous l'aimons, et nous lui parlons. Et l'acte de la prière atteint toute sa valeur, quand il engendre en nous l'esprit de prière, qui embrasse et sanctifie tous les mouvements de notre vie.

Fidèle à l'office canonial qui surpasse en valeur officielle et en efficacité toutes les autres prières, le Curé de la cathédrale en élargit le programme par tout un réseau d'exercices pieux qui enserrant sa vie, et, quand le ministère absorbe tout son temps libre, la vie intérieure de l'âme, par son élan sans cesse accru, supplée aux paroles, et pénètre toute l'action sacerdotale d'un sentiment d'union constante avec

le Maître qui a dit : « Vous ne pouvez rien sans moi... Mais si la branche est étroitement unie au tronc, elle porte beaucoup de fruits. »

Il fait partager à ses frères dans le sacerdoce ce goût de la vie intérieure, condition indispensable de l'apostolat.

Chargé de l'Union Apostolique, groupement constitué pour la sanctification du Clergé, il donne à l'œuvre une impulsion nouvelle.

A des intervalles réguliers, il groupe les prêtres du doyenné en une maison de retraite, où ils se livrent à des *récollections spirituelles*, qui, selon le mot de Pie XI, « réchauffent la piété et rendent le ministère apostolique plus ample et plus fécond ».

Ainsi la divine Providence, qui dispose toutes choses avec force et suavité, exerçait au gouvernement des âmes celui qu'elle destinait au siège épiscopal de Poitiers.

III. Nous ne regrettons pas, Nos très chers Frères, de vous avoir parlé de lui plus longuement qu'il ne l'eût souhaité. Il fallait bien dire pourquoi nous souffrirons tous de son départ, tout en étant fiers de sa promotion à l'épiscopat. Nous prions d'autant mieux pour que Dieu bénisse son ministère.

Nul, si ce n'est le Pape, n'a plus besoin de prières qu'un évêque. Souffrez que Nous insistions sur ce point. Ce sera la conclusion pratique de cette Lettre Pastorale.

Sans doute l'Evêque reçoit par son sacre une force toute divine. Il est le successeur des Apôtres. Notre Seigneur réalise en lui ce qu'il a fait en eux. Il lui communique la plénitude du sacerdoce, avec le droit de la transmettre à d'autres pour perpétuer la hiérarchie. Dans la personne des Apôtres il donne à l'Evêque sa mission, et il le fait presque dans les mêmes termes qu'en s'adressant au Pape, sauf en ce qui concerne l'universalité de la juridiction, car le Pape a autorité sur le monde entier, et l'Evêque ne la possède que sur son diocèse : mais, dans son diocèse, il a l'autorité souveraine, tant qu'il demeure en union avec le Pape. Il lui a été dit ainsi qu'aux Apôtres : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie (1). Allez, prêchez à tous les peuples (2). Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise (3). Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous les retiendrez, ils leurs seront retenus (4) ». Saint Paul en conclut, dans les Actes des Apôtres, que « Dieu a confié aux Evêques le soin de gouverner son Eglise » (5). Quelle puissance est ainsi donnée à l'Evêque !

Mais l'autorité reçue de Dieu ne supprime pas la faiblesse humaine, et la tâche de l'Evêque serait au-dessus de ses forces, s'il ne se sentait chaque jour soutenu et porté par les

(1) S. Jean. xx. 21.

(2) Marc. xvi. 15.

(3) Math. x. 40.

(4) S. Jean. xx. 22.

(5) Acte. xx. 28.

prières du Clergé et des fidèles appelant à son aide la grâce divine.

Voyez en effet l'étendue de sa mission.

Pour garder son peuple dans l'esprit catholique, il a le pouvoir de faire des lois, qui obligent en conscience. Ces lois doivent s'adapter aux besoins de la société comme à l'esprit de l'Evangile. Elles visent en même temps la gloire de Dieu et le salut des âmes. Elles peuvent être pénibles à la nature, car il faut souvent contraindre les volontés pour les remettre dans la bonne voie, contrarier les âmes pour les guérir et pour les sauver, et il est nécessaire de rappeler constamment les droits de l'Eglise à ceux qui les violent. L'Evêque a besoin de la lumière d'en haut encore plus que de l'expérience humaine. Priez pour lui.

Il est lui-même le chef de la prière et l'excitateur de la sainteté dans tout le diocèse, car il exerce le sacerdoce dans toute son ampleur, comme un médiateur entre Dieu et ses diocésains. Il possède éminemment tous les degrés du sacerdoce, symbolisés par les ornements dont la liturgie veut qu'il soit revêtu dans les cérémonies pontificales. Il a en outre la puissance de sacrer d'autres Evêques, d'ordonner des Prêtres, de fortifier les jeunes âmes pour la bataille chrétienne par la confirmation, et de consacrer les édifices ou les vases précieux qui doivent servir au sacrifice. Pour remplir dignement ce ministère, il lui faut une sainteté qui ne peut se soutenir que par la prière incessante de la grande famille diocésaine, dont il porte d'ailleurs lui-même au Saint Autel les adorations et les implorations.

Enfin, l'Evêque est docteur. Il ne l'est pas seulement dans le ministère solennel des conciles. Il a reçu le dépôt de la saine doctrine. Il doit à la fois la garder intègre et la répandre largement, avec d'autant plus de soin que la Presse antireligieuse et l'enseignement donné dans un trop grand nombre d'écoles officielles mettent en grave danger les âmes des fidèles de tout âge et menacent de ruine à l'heure actuelle la société aussi bien que la famille.

C'est en pensant aux grands devoirs des Evêques que nous devons répéter à Notre Seigneur la prière de Saint Grégoire Le Grand : « O Dieu qui vous occupez avec indulgence de vos peuples et qui exercez sur eux une autorité d'amour, donnez l'Esprit de Sagesse à ceux à qui vous confiez le soin de les gouverner sagement, pour que des joies éternelles naissent du progrès de leurs ouailles dans la sainteté » (1).

Les fidèles savent bien que l'Evêque est un Père autant qu'un Chef, même quand le devoir l'amène à sévir pour les préserver de la contagion des erreurs et des vices. Sa mission essentielle est d'unir les âmes dans l'amour et le service de Dieu. C'est donc une mission toute de charité et de dévouement. Il ne peut la remplir qu'en aimant lui-même les âmes et en se faisant leur serviteur passionné.

Cet amour surnaturel explique toute l'histoire de l'épiscopat à travers les siècles.

Les Evêques ont arrosé de leur sang l'Eglise primitive,

(1) Sacraments. S. Gregorii M.

en même temps qu'ils l'ont honorée par leur génie et par leur vertu. Y a-t-il plus belle façon d'aimer les âmes ?

Ils ont rendu habitable l'Europe envahie par les Barbares, civilisé les nations nouvelles, semé dans le monde entier les germes de vérité et de sainteté qui maintiennent encore aujourd'hui un reste de morale chez ceux mêmes qui voudraient en tarir la source en supprimant l'Evangile. Ce miracle d'éducation des peuples est dû à l'amour persévérant des Evêques.

Ils ont défendu la vérité contre l'hérésie, la liberté des âmes contre les excès de la force, les traditions de vertu contre les entraînements des mauvaises passions, et entretenu dans l'Eglise un esprit d'apostolat qui chaque jour prend un plus large essor.

La prière universelle a attiré la grâce sur leur effort séculaire, malgré les défauts que plusieurs d'entre eux pouvaient avoir, et le succès a répondu à leur zèle parce qu'ils ont gouverné l'Eglise en plein accord avec l'Evêque des Evêques, avec le Pape qui, au-dessus des Apôtres eux-mêmes et de leurs successeurs, est le Pasteur suprême, et nous rassemble tous dans l'unité, et, par l'unité, entretient la vie de l'Eglise, répand la lumière dans le monde, ranime la sainteté comme une flamme qui réchauffe, et maintient tout le troupeau dans une charité qui vient du cœur de Dieu pour retourner vers Lui du cœur de l'humanité reconnaissante.

Prions pour le Pape encore plus que pour les Evêques. Il porte sur lui la responsabilité de la vie spirituelle du monde, et ses rapports avec tous les peuples de l'Univers réclament de lui une sagesse plus qu'humaine, pour qu'il puisse assurer partout à l'Eglise et à l'Evangile la liberté dans la sécurité.

Remercions-le des nouveaux Evêques qu'il nous a donnés et plus encore des nouveaux Saints qu'il offre à notre dévotion.

Ses soucis de la terre ne l'ont jamais empêché de vivre par l'esprit dans le ciel, en communion avec les élus innombrables qui le peuplent. Parmi eux il met en lumière, d'année en année, de nouveaux Saints dont les miracles ont révélé la gloire. La France lui en a fourni toute une phalange, où l'humble visage de Sainte Bernadette de Lourdes vient de paraître avec un éclat qui n'est que le reflet du visage même de l'Immaculée.

Mais le plus grand bienfait qu'il a accordé au monde depuis un an est ce jubilé du 19^e Centenaire de la Rédemption, dont les pèlerins de Rome ont pu bénéficier et qui a placé l'année qui s'achève sous le signe de la Charité divine.

Notre vie entière doit se dérouler sous ce signe. Dieu a voulu mourir par amour pour nous. Nous devons, par amour pour Lui, imprimer à tous nos actes un caractère loyalement chrétien, donner à notre Action Catholique un sens de vie intérieure profonde autant que d'action extérieure hardie, défendre courageusement, par les voies légales, nos congrégations, nos écoles, nos familles, et aider ainsi à l'établissement du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le pays que nous aimons.

II. Sacre de Monseigneur Mesguen. — La consécration épiscopale de Mgr Mesguen aura lieu à la Cathédrale, le 22 Février, et commencera à 9 heures.

Son Exc. Mgr Mignen, archevêque de Rennes, présidera la cérémonie.

Mgr Duparc sera le prélat consécrateur, assisté de Leurs Exc. Mgr de Durfort, archevêque de Sotéropolis et Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, supérieur général de la Société des Missions Etrangères.

Assisteront à la cérémonie : Nosseigneurs Gaillard, archevêque de Tours ; Rumeau, évêque d'Angers ; Clerc-Renaud, auxiliaire de Son Eminence le Cardinal de Bordeaux ; Le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; Le Senne, évêque de Beauvais ; Grente, évêque du Mans ; Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; Curien, évêque de La Rochelle ; Costes, auxiliaire d'Angers ; Tréhiou, évêque de Vannes ; Louis, évêque de Périgueux ; Cogneau, auxiliaire de Quimper ;

Les Rmes Pères Abbés de Ligugé et de Thymadeuc ;

Mgr Gry, recteur de l'Université Catholique d'Angers, et Mgr Le Marrec, supérieur du Séminaire Saint-Jacques.

AVIS. — A l'occasion de la Consécration épiscopale de Mgr Mesguen, nous rappelons que seuls les séminaristes et les enfants de chœur de Saint-Corentin sont autorisés à vendre dans la Cathédrale les manuels du Sacre permettant de suivre avec intérêt les cérémonies.

III. Délimitation de paroisses. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites et rempli les formalités exigées par le Droit canonique, Nous avons, par Ordonnance rendue le 10 Février 1934, décrété l'annexion à la paroisse de Loc-Maria-Quimper, à partir du 11 Février 1934, des portions de territoire limitrophes détachées de la paroisse d'Ergué-Armel.

IV. Prédicateurs de Carême. — QUIMPER (*Saint-Corentin*) : Français : Le R. P. Goys, Dominicain de Lille ; — Breton : M. le chanoine Bihan, professeur au Séminaire.

BREST (*Recouvrance*) : Le R. P. Godefroy, Franciscain de Saint-Brieuc ;

BREST (*Saint-Martin*) : Le R. P. Boulétreau, Eudiste de Donville-sur-Mer (Manche) ;

BREST (*Saint-Michel*) : Le R. P. Clément, Franciscain de Saint-Brieuc ;

SAINT-POL DE LÉON : Le R. P. François de Paule, Capucin de Lorient ;

MORLAIX (*Saint-Melaine*) : Le R. P. Bourhis, Jésuite de Paris ;

DOUARNENEZ : M. Delfains, Missionnaire diocésain de Rennes ;

V. Souscriptions reçues pour le nouveau Séminaire et la Chapelle :

Anonyme, Trégarvan	50 fcs
Anonyme, Lesneven	50
Anonyme, Saint-Pol de Léon	100
Anonyme, —	100
Mme Albert Malherbe de la Bouëxière, Saint-Mathieu, Quimper	1.000
Anonyme, Saint-Mathieu, Quimper	15
La paroisse de Mellac (n. v.)	100
Anonyme, Quimper	50
Anonyme, Bourg-Blanc	28
M. Guiban, prêtre-instituteur, Kerfeunteun (n. v.)	1.000
Hospice de Plougastel-Daoulas	235
M. et Mme A. Quéinnec, Landivisiau	2.000
Anonyme, Roscoff	1.000
Anonyme, —	100
La paroisse de Lanneufret	600
Divers, Douarnenez	250
M. Hélon, professeur au Séminaire	500
M. et Mme Hélon, Landivisiau	100
Mme Vve Manac'h, —	20
Anonyme	500
Le Carmel de Morlaix	300
Anonyme, —	100
Anonyme, Hôtel-Dieu, Pont-l'Abbé	800
Paroisse de Lanneufret	600
Son Exc. Mgr de Durfort, archevêque de Sotéropolis	2.000
En mémoire d'une Religieuse du Saint-Esprit....	2.000
Les jeunes filles malades du Porsmeur (Saint-Martin de Morlaix), produit de leurs broderies.....	1.050

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} dimanche du Carême (18 Février). — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, ouverture de la Station française du Carême.

Mardi : A 20 heures, sermon français à la Cathédrale.

Mercredi : A 20 heures, ouverture de la Station bretonne à la Chapelle.

Judi : A 9 heures, à la Cathédrale, Consécration épiscopale de Son Excellence Monseigneur Mesguen, évêque de Poitiers. — A 20 heures, sermon français de la Station.

Vendredi : A 20 heures, Exercice public du Chemin de la Croix.

Mercredi, Vendredi et Samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} dimanche du Carême (18 Février) :** Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30,

vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps.

Vendredi : A 20 heures, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Curé de Saint-Renan recommande au clergé et aux fidèles du diocèse la Mission qui aura lieu à Saint-Renan, du 7 au 25 Mars.

LESNEVEN. — La Retraite bretonne des Conscrits du 1^{er} contingent de la classe 1934 s'ouvrira à Lesneven, le mardi 6 Mars, à 5 h. 30 du soir, et se terminera le samedi suivant 10 Mars.

Sont convoqués à cette retraite les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de bien vouloir annoncer cette retraite au prône.

CAMARET. — La Mission (7-28 Janvier). — Au prix d'incessants labeurs, M. le Recteur de Camaret a doté sa paroisse d'une église digne d'un pays où la nature a prodigué ses merveilles, digne d'une localité au passé si glorieux, digne surtout du Dieu qui daigne y habiter comme de la population nombreuse et si intéressante qu'elle est destinée à accueillir.

Cette population dépasse 3.600 habitants. Elle comprend quelques cultivateurs originaires du pays ou venus de Teigruc, Ploëven, Plozévet. Elle comprend surtout des marins-pêcheurs. Bravant tous les temps et tous les climats, de 14 à 55 ans, ils iront presque à longueur d'année, à la recherche de la langouste sur les côtes d'Angleterre ou d'Irlande, sur celles du Portugal et du Maroc. Quand l'âge ne lui permet plus de résister aux fatigues de la pêche au large, le Camarétois, même à 80 ans, ne renonce pas à la mer : en été, il se livrera à la pêche à la sardine. S'il est réputé pour sa valeur professionnelle, le marin camarétois ne l'est pas moins pour la distinction de ses manières et la générosité de son cœur : il a donné et donne encore pour la construction de son église.

A peine le temple matériel achevé et consacré, M. le chanoine Bossennec, avec un zèle que ni l'âge ni les fatigues ne peuvent refroidir, s'est lancé dans une autre entreprise : restaurer et embellir ces temples spirituels que sont les âmes, en leur faisant prêcher une grande mission. L'entreprise a été confiée aux missionnaires S. J. de Quimper, aux PP. le Provost, Le Jollec, Colin et Chevance, avec la collaboration de deux prêtres connus pour leur valeur artistique : M. le Recteur de Plougouven et M. le Recteur de Guipronvel.

A Camaret, les entreprises de toute nature sont mises sous le patronage de la Reine même de la cité, la douce Madone de

Rocamadour. C'est pourquoi le jour de l'ouverture de la mission, on allait en procession prendre dans la chapelle la statue vénérée, si providentiellement préservée des flammes, pour la porter dans l'église paroissiale. Du haut de son trône, pendant trois semaines entières, la glorieuse Mère de Jésus va remplir le rôle qu'elle remplissait jadis aux Noces de Cana, présidant les exercices, veillant à tout, pourvoyant aux besoins de chacun.

Elle mettra sur les lèvres des prédicateurs les paroles qui éclaireront les esprits, toucheront les cœurs, enflammeront les volontés. Elle accueillera avec joie ses enfants de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute langue, qui, répondant à l'appel de son divin Fils, vont accourir tantôt par catégories, tantôt tous ensemble, aux réunions ordinaires comme aux fêtes de la mission, envahissant la vaste église comme les flots envahissent leur port aux jours des plus grandes marées. Elle tressaillira d'allégresse en entendant ces voix tantôt douces et suaves comme la brise printanière, tantôt fortes et puissantes comme la vague, toujours souples et cadencées comme le flot, entonner ses louanges et les louanges du Christ Jésus. Elle pleurera d'émotion en voyant tomber aux pieds du prêtre et faire l'aveu de leurs fautes des pêcheurs qui depuis de longues années étaient sourds à la voix de Dieu et de leur conscience. Elle se penchera avec un amour de prédilection sur tous ceux qui, soit aux jours ordinaires, soit aux messes de communion générale, vont s'approcher de la Sainte Table, déposant Elle-même son divin Fils dans leur cœur. Rien qu'aux messes de communion générale, on a distribué 2.150 communions, dont plus de 700 hommes. En y ajoutant les malades visités et communies à domicile, on atteint le chiffre imposant de 2.200.

En faveur de ses disciples, le divin Maître s'est plu à multiplier les prodiges : Il leur a donné de faire des pêches miraculeuses ; Il a calmé les tempêtes. Les missionnaires de Camaret auraient voulu posséder le même pouvoir pour récompenser la bonne volonté de leurs auditeurs, les dédommager de leurs sacrifices. Ils demandent à la douce Madone d'opérer ce qu'ils ne peuvent faire par eux-mêmes. Qu'Elle calme les tempêtes, préservant les bateaux corps et biens ! Qu'Elle fasse venir la langouste dans les casiers, la sardine dans les filets ! Qu'Elle assure à tous, avec un travail rémunérateur, le moyen de vivre !

Toute manœuvre militaire, sur mer comme sur terre, se termine par un défilé et des décorations. Les exercices spirituels, les grandes manœuvres de Camaret ne pouvaient se clôturer autrement. Le défilé a eu lieu dans l'après-midi du dimanche 28 Janvier quand on a rapporté dans l'antique chapelle du Sillon la vénérée statue de Notre-Dame de Rocamadour. Tout Camaret est sur pied ; de nombreux étrangers sont accourus ; les rues sont pavoisées ; au port tous les bateaux ont hissé le drapeau et la plupart ont arboré le grand pavois ; le temps est splendide, la mer étale.

Dans un cadre incomparable, précédée par les enfants, suivie par les femmes, escortée par les hommes, portée sur

les rudes épaules des marins-pêcheurs, acclamée par une foule en délire, la Grande Amirale parcourt sa cité, ville et port, elle s'avance à vrai dire en pleine mer, bénissant tous ses enfants, établissant sa demeure au milieu des flots comme pour être plus près de ceux qui sont le plus exposés.

Pour immortaliser la défaite infligée le 18 Juin 1694 par les Camarétois aux Anglais et aux Hollandais qui voulaient s'emparer de leur port, Louis XIV fit frapper et remettre à Camaret une médaille à son effigie, dont le revers représente Minerve appuyée sur un bouclier, auprès d'une trophée naval, et au fond du tableau, la mer couverte de vaisseaux. La médaille porte comme légende : *Custos orae aremoricae*, et en exergue : *Batavis et Anglis ad littus aremoricae caesis M. DC. XCIV.* — En Janvier 1934, les Camarétois viennent d'infliger une défaite à leurs ennemis jurés, au démon, au péché. Le Christ Jésus, le grand roi des Cieux, pourrait dès maintenant leur décerner une médaille d'honneur en souvenir de la victoire qu'ils ont remportée, avec l'aide et sous le regard de Notre-Dame de Rocamadour. Au ciel, du moins, Il a déjà préparé la récompense et les décorations qu'Il leur destine comme à des vaillants guerriers. Pour être sûrs de les obtenir, que les Camarétois fassent de la « Dame de Rocamadour » la gardienne de leur âme, comme Elle est la gardienne de leur cité, qu'ils l'invoquent partout et toujours !

L. J. C.

Lettre de S. Em. le cardinal Verdier sur les graves événements des jours derniers :

« NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

» Notre ville de Paris vient de vivre des heures bien douloureuses. Le sang a coulé, de nombreuses victimes sont tombées, et des centaines de blessés souffrent encore sur le lit de douleur.

» Oh ! Dieu nous garde de faire revivre sous vos yeux les horribles scènes de cette lutte fratricide, dont le souvenir ne mourra jamais dans l'âme de ceux qui en furent témoins !

» Nous venons simplement vous confier notre douleur qui est immense, vous demander vos prières pour ceux qui ne sont plus, pour ceux qui souffrent encore, pour tant de familles endeuillées ou endolories, pour notre chère France !

» Que ce cruel sacrifice serve au salut de la Patrie ! Nos enfants sont tombés en demandant une France plus honnête et plus belle ! Leur désir scellé de leur sang sera exaucé. Nous le leur promettons.

» Elevons-nous donc au-dessus de toutes les compétitions politiques et réalisons parmi nous l'union et la paix !

» Que tous sacrifient leurs querelles partisans à l'intérêt suprême du pays !

» Ramenons parmi nous les belles traditions françaises d'honnêteté, de travail, de mesure, de charité. La religion et la vieille morale de nos pères qui les avaient créées sont toujours là pour nous les redonner et sauver une fois encore

notre Patrie ! La France est si belle quand elle est elle-même et unie !

» Devant nous se posent les plus graves problèmes que l'histoire ait connus. A l'intérieur du pays comme au delà des frontières, un ordre nouveau s'élabore. Et la France qui a donné au monde la victoire n'est-elle pas désignée pour être parmi les principaux artisans de cet état nouveau ? Mais, pour ce faire, ne faut-il pas le concours de tous les Français ?

» Recueillons-nous donc, prions et soyons unis, aimons-nous les uns les autres, comme le veut notre Dieu, devant la grandeur du sacrifice qui vient d'être accompli, et devant l'immensité de la tâche qui nous attend !

» Le dimanche 11 Février, à l'issue de la messe principale, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, on chantera ou récitera le *De Profundis* pour le repos de l'âme des victimes tombées le soir du 6 Février, et le *Sub tuum præsidium* pour implorer sur la France la protection de la Très Sainte Vierge !

» † JEAN, Cardinal VERDIER,
» Archevêque de Paris. »

Le Carême de Notre-Dame. — *Les conférences du R. P. Pinard de la Boullaye.* — Le R. P. Pinard de la Boullaye reprendra le dimanche 18 Février ses conférences du Carême à Notre-Dame. Il montrera, cette année, que Notre Seigneur Jésus-Christ est la *Vraie Lumière du monde*. Voici d'ailleurs comment l'éminent conférencier annonce lui-même son sujet.

LA LUMIÈRE DANS LA NUIT. — Vainqueurs, vaincus de la grande guerre, neutres même, à l'heure présente, tous les peuples souffrent. Des millions de jeunes hommes s'exaspèrent de ne pouvoir utiliser leur énergie ; des millions d'ouvriers sont réduits à un travail insuffisant pour les faire vivre ; des millions de petits rentiers auxquels leur labeur passé devait assurer une vieillesse paisible sont dans la gêne. C'est la crise ! On se raidit, dans l'espoir de jours meilleurs. On s'alarme toutefois de ne pas en voir encore poindre l'aurore.

Les causes du malaise général ne sont pas exclusivement d'ordre économique. Parmi nos contemporains, combien ne savent plus au juste ce qu'ils doivent demander à la vie, pourquoi ils doivent refréner les cupidités, les ambitions, toutes les passions d'où naissent cependant désordres et souffrances, pourquoi s'imposent à leur conscience la justice et la charité !

La plus redoutable des crises est celle des idées.

Elle sévit. Si elle aboutit à éteindre dans les âmes les dernières lueurs, nulle restauration sociale n'est possible.

Dans les ténèbres du paganisme, le Christ a dit : « Devenez mes disciples, car je suis doux et humble. » C'était son premier appel aux cœurs douloureux. Il a prononcé plus tard cette parole plus profonde : « Je suis la lumière du monde ». De fait, quelle que soit sa bonté, nous ne pourrions attendre de lui la guérison de nos maux, s'il n'était la Sagesse Incarnée, la Vérité.

Il l'est. Il a prouvé qu'il l'était. Tous ceux qui ont marché

à sa lumière ont témoigné qu'il avait satisfait à la fois leur esprit et leur cœur.

Venez à lui, vous qui avez soif de lumière ! La voie du bonheur, seul il peut vous l'indiquer.

Il vous découvrira — ce sera l'objet de notre retraite pastorale — à quelle intimité Dieu vous admettra, dès cette terre, si vous acceptez sa foi et sa loi.

JÉSUS, LUMIÈRE DU MONDE. — 18 Février : la plus redoutable des crises.

25 Février : Le progrès indéfini de l'humanité.

4 Mars : L'adaptation nécessaire des dogmes.

11 Mars : Si le Christ n'a rien enseigné.

18 Mars : Si le Christianisme est fait d'emprunts.

25 Mars : L'originalité du Christianisme primitif.

Les conférences commenceront à 17 heures. Elles seront diffusées, comme les années précédentes, par le poste d'Etat Radio-Paris et communiqué également aux abonnés du Théâtrophone.

Les cartes donnant accès aux enceintes réservées seront distribuées à Notre-Dame à partir du dimanche 11 Février, de 10 h. 30 à 11 heures, près de la grande sacristie.

VARIÉTÉS

Chronique de Lourdes — *Le doyen des miraculés.* — Le *Journal de la Grotte* du 24 Septembre consacre un article au doyen des miraculés vivants de la Vierge de Lourdes, *Justin Bouhorts*, aujourd'hui pensionnaire d'un asile de vieillards à Pau.

« Il est sans conteste, dit le journal, le doyen des miraculés vivants. Le carrier Bouriette, qui fut le premier guéri, en Février 1858, est mort depuis longtemps ; Justin Bouhorts fut le second le 4 Mars 1858, c'est-à-dire moins d'un mois après la première Apparition de Notre-Dame de Lourdes et moins de dix jours après la découverte miraculeuse de la source. Sa guérison date donc de plus de soixante-quinze ans ! »

Dès sa manifestation à Lourdes, la Vierge accordait, à la foi d'une mère, un miracle contre lequel viennent se heurter tous les essais d'explications par la suggestion et ses succédanés. Qu'on en juge par le dramatique récit que le *Journal de la Grotte* a emprunté à Mgr de Ségur, qui fit une enquête personnelle sur ce cas.

✱

C'était le 4 Mars 1858.

Justin Bouhorts, un bébé de vingt mois, se meurt dans une pauvre maison de Lourdes. Atteint dès sa naissance d'une fièvre lente, le petit enfant n'a jamais pu marcher : il s'en va de consommation, malgré tous les efforts du médecin. Près de son berceau, son père et sa mère attendent, en pleurant, le dernier spasme ; une voisine charitable prépare déjà le linceul.

« Il est mort », dit le père, en voyant les membres raides et inertes de l'enfant.

« Il n'est pas mort et la Vierge de la Grotte va me le guérir ! », s'écrie la mère ; et, malgré les efforts de son mari et de son amie, elle prend son enfant, l'enveloppe dans son tablier, elle court comme une démente vers Massabielle.

Il est 5 heures du soir quand elle arrive à la Grotte. De nombreuses personnes s'y trouvent encore en prières. Elle se jette à genoux et prie de tout son cœur ; puis, se frayant un passage à travers la foule et, se trainant à genoux jusqu'au réservoir creusé près de la source, elle prend le corps de son enfant et le plonge tout entier dans l'eau glaciale.

Un cri d'effroi, des murmures d'indignation éclatent autour d'elle, raconte Mgr de Ségur. « Cette femme est folle, elle va tuer son enfant », s'écrie-t-on de toutes parts, et on cherche à l'empêcher. Elle demeure immobile, tenant son enfant plongé dans l'eau...

Le petit Justin était tout livide, il ne bougeait point et ne donnait aucun signe de vie. « L'enfant est mort, se disait-on. Laissons-la faire... C'est une pauvre mère que la douleur égare. » Pendant un quart d'heure, la prétendue folle tint le corps de son fils dans cette eau glaciale qui l'aurait tué en moins de cinq minutes lors même qu'il eût été en pleine santé...

Le corps de l'enfant était glacé et sans mouvement... Pleine de foi cependant, la mère le tira de l'eau, l'enveloppa dans son tablier et le rapporta chez elle en continuant de prier la Sainte Vierge.

« Tu vois bien qu'il est mort » dit le père. — Non, répondit-elle, il n'est pas mort, la Sainte Vierge nous le rendra » ; et elle remit l'enfant dans son berceau. Un instant après, elle se penche sur lui : « Il respire », s'écrie-t-elle. Le père se précipite ; son enfant respirait en effet. Les yeux étaient fermés, mais ce n'était plus la mort, plus l'agonie : c'était un profond sommeil...

« Pendant toute la nuit, la respiration continua, forte et régulière, sous les regards attendris de la mère qui, elle, ne dormit pas.

« Le lendemain matin, le petit Justin s'éveilla ; son teint était frais et vivant, quoique la maigreur n'eût point encore disparu ; ses yeux pleins de vie souriaient à son heureuse mère. Lui qui n'avait pu marcher, il voulait sortir de son berceau ; mais la mère ne pouvant croire à une résurrection aussi complète, aussi subite, n'osa le mettre à terre. La journée se passa de la sorte et la nuit fut excellente...

« Le lendemain, 6 Mars 1858, le père et la mère sortaient de bonne heure pour aller au travail. Le petit dormait tranquillement dans son berceau. Lorsque la mère rentra, elle faillit s'évanouir en apercevant son petit garçon, paralysique jusque-là, qui s'était levé tout seul, marchait, trottnait ça et là dans la chambre, allait de meuble en meuble, enchanté, plein de vigueur. Elle fut obligée, pour ne pas tomber, de s'appuyer contre la porte. Oh ! quel cri d'amour et de reconnais-

sance dut échapper alors de ce cœur maternel et monter jusqu'au cœur de la Mère-Vierge !

« Le petit Justin va se jeter dans les bras de sa maman qui l'embrasse en sanglotant. « Il était guéri depuis hier, » pensait-elle, puisqu'il voulait se lever et marcher ; et moi, » comme une impie, j'ai manqué de foi et l'en ai empêché. » Et lorsque son mari rentra : « Tu vois qu'il n'était pas mort, » lui dit-elle ; la Sainte Vierge l'a sauvé. »

BIBLIOGRAPHIE

LA BATAILLE DU LIVRE, par Gaëtan BERNVILLE. — Préface du Général de Castelneau. — Une brochure du format 17,5×11 cm. de 32 pages. — Aux Editions du Foyer, 4, rue Madame, Paris (6^e), et à la Fédération Nationale Catholique, 31, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (7^e). Prix : 2 francs ; franco : 2 fr. 25.

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 9 Février 1934. — Le marché qui avait connu durant les premiers jours de la semaine des séances de marasme s'est brusquement redressé jeudi, sur la nouvelle de l'acceptation de M. Doumergue de former le nouveau cabinet. Aujourd'hui, les cours se sont apaisés et un peu tassés.

Nos rentes, qui ont gagné presque deux points hier, consolident leur avance, 3 % 67,40, 4 % 1917 76,30, 4 1/2 % 1932 Tranche B 83,20.

Les grandes Banques sont très fermes pour la plupart : Banque de France seule un peu faible à 11.100, Banque de Paris 1488, Comptoir d'Escompte 1.013, Société Générale 1.288, Crédit Lyonnais 2.050, Union Parisienne 238, Société Marseillaise 523.

Toutes les valeurs françaises sont fermes ou tout au moins bien tenues. Say 2.140, Compagnie des Compteurs 1.690, Air Liquide 753 finit plus faible à 743, Lyonnaise des Eaux 2.695.

Les Mines d'or sont plus faibles en raison des fluctuations des changes : East Rand 186, Crown Mines 867, Rand Mines 515, Sub Nigel 829.

L'Energie Industrielle communique des chiffres très brillants sur les résultats de l'année 1933 ; les Recettes d'Electricité Gaz et Eau ont été de 130 millions 435.710 francs, soit en augmentation de 14,60 % sur 1932. Les recettes de Décembre accusent avec 13.836.572 francs une augmentation de 20,58 % sur la période correspondante de 1932. Par contre, les Sociétés affiliées enregistrent une légère diminution de 0,93 % sur les recettes.

Crédit Foncier de France. — Le Crédit Foncier procède en ce moment à l'émission d'un emprunt d'un montant de 800.000 millions. Les obligations d'un capital de 1.000 francs nominal sont émises à 990 francs et portent un intérêt annuel de 5 1/2 %. Ces titres sont remboursables en 30 ans maximum. Paiement des intérêts net de l'impôt cédulaire sur le revenu. Deux tirages de lots seront effectués annuellement, les 22 Janvier et 22 Juillet de chaque année. Les lots vont de 5.000 francs à 1.000.000 de francs.

CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.

Maisons de confiance

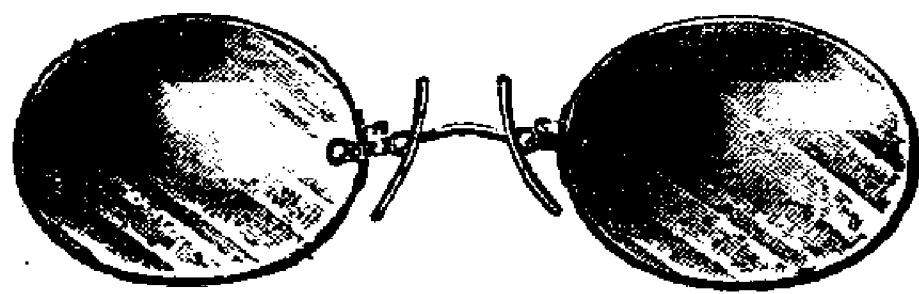
L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

A LOUER



LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. G. Postaux Bordeaux, 38.530

Un mauvais caractère.

S'il vous était possible de connaître intimement les personnes irritables, mélancoliques, sujettes à des « idées noires », vous remarquerez que la plupart présentent un cas de constipation opiniâtre. La constipation a, en effet, une action incontestable sur le caractère, mais, ce qui est plus grave, c'est qu'elle entraîne avec elle tout un cortège de maux : ballonnement du ventre, hémorroïdes, migraines, perte de l'appétit, mauvaise haleine, etc... C'est pourquoi, tous les spécialistes recommandent de ne pas attendre et de prendre quotidiennement un ou deux comprimés de Jubol. C'est, en fait, le laxatif végétal idéal qui convient à tous. Il n'occasionne ni coliques, ni nausées, ni dérangement. C'est un produit Chatelain, préparé par les Laboratoires de l'Urodonal, sous la direction scientifique et le contrôle d'un Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, assisté de 26 docteurs et pharmaciens. Communications à l'Académie de Médecine et à l'Académie des Sciences. Les 25 comprimés 4,25, f^o 4,75. Echantillon gratuit. Chatelain, Fournisseur breveté du Vatican, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.

49^e ANNÉE.

Vendredi 23 Février 1934.

N^o 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 25 Février. — 2^e dimanche du Carême. Semi-double. Violet.
Lundi 26. — De la Férie. Simple. Violet.
Mardi 27. — S. Gabriel de la Vierge affligée; Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi 28. — S. Ruellin, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Judi 1^{er} Mars. — De la Férie. Simple. Violet.
Vendredi 2. — S. Joévin, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi 3. — S. Guénolé, Abbé. Double-majeur. Blanc.
Dimanche 4. — 3^e dimanche du Carême. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire de S. Casimir.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Mahalon	23-25 Février.
Loqueffret	26-28 —
Fouesnant	1-5 Mars.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Célébration du 19^e Centenaire de l'Eucharistie et du Sacerdoce. — On sait avec quelle faveur extraordinaire le Saint-Père a accueilli, béni et encouragé le projet de commémorer par des cérémonies solennelles, à la fin de l'Année Sainte, à Rome et en Italie, les dons suprêmes du Cœur de Jésus avant l'immolation du Calvaire : l'Eucharistie et le Sacerdoce. Non seulement le Pape s'est promis de participer Lui-même à ces fêtes eucharistiques, mais il a exprimé le désir qu'elles soient célébrées dans le monde entier.

Désireux de répondre aux intentions du Souverain Pontife et Nous inspirant du programme élaboré par le Conseil per-

manent des Congrès eucharistiques internationaux, Nous avons arrêté les dispositions qui suivent :

I. *Le jeudi 15 Mars*, sera célébrée une heure solennelle d'adoration exclusivement réservée aux prêtres.

A Quimper, cette heure d'adoration aura lieu à 15 heures, dans la chapelle du Grand Séminaire. Nous la présiderons Nous-même et Nous y convoquons tous les prêtres de la ville et du doyenné de Quimper, séculiers et réguliers.

Dans les autres doyennés, l'heure d'adoration se fera dans l'église du chef-lieu, sous la direction de M. le Curé-Doyen. Les prêtres du doyenné se feront un devoir d'y assister, sauf empêchement légitime. — On pourra, du reste, faire coïncider, avec cette réunion, la recollection du mois.

II. *Le dimanche 18 Mars*, dans chaque paroisse, les fidèles prendront part à une heure d'adoration qui leur sera donnée, l'après-midi de ce jour, dans l'église paroissiale. — Cette réunion pourra, si on le désire, tenir lieu des vêpres.

III. Enfin, Nous invitons les fidèles à venir nombreux communier *le Jeudi-Saint* avec leurs prêtres, pour honorer le souvenir de l'Institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce.

II. Prédicateurs de Carême. — BREST (*Saint-Louis*) : Station française : R. P. Touffet, missionnaire diocésain de Rennes. Station bretonne : M. Guéguen, aumônier de l'Hospice civil.

— (*Les Carmes*) : le R. P. de Kerdanet, dominicain du Havre.

— (*Saint-Joseph du Pilier-Rouge*) : prédications françaises et bretonnes : le R. P. Corentin Cloarec, franciscain de Saint-Brieuc.

QUIMPER (*Saint-Mathieu*) : Prédicateur de la Station de Carême : le R. P. Danigo, eudiste.

III Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Queinnec, ancien vicaire de Plounéour-Trez, décédé en la Maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, le 5 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

Comment on laïcise le Carême.

Bien des gens ont l'air de croire que le Carême est passé à l'état de souvenir. C'est une illusion profonde. Le jeûne existe toujours, seulement, il est quelque peu... laïcisé. Les incroyants il est vrai, n'ont plus qu'une idée fort vague du précepte de l'Eglise. On voit, par ailleurs, les *demi-catholiques* ouvrir de grands yeux, quand on leur dit que le jeûne chrétien consiste à prendre un seul repas par jour avec une légère collation et un petit frustulum. Et si l'on ajoute que faire son carême, c'est suivre un tel régime durant six semai-

nes, leur surprise devient de l'effarement. N'empêche que la loi du jeûne et de l'abstinence est loin d'être rayée du code des nations. A côté des ministres de l'Evangile, ses partisans naturels, la médecine et l'hygiène lui suscitent des défenseurs inattendus. C'est que ce précepte est fondé en raison et appuyé sur les motifs essentiels au bon fonctionnement de l'organisme humain, moral ou physique. L'Eglise, la grande législatrice, a fait de son code de lois particulières l'appendice du Décalogue, le code divin.

L'homme est un être double ; en lui, il y a une partie supérieure, l'âme, qui doit commander à l'autre, le corps. Un corps trop bien nourri s'insurge contre l'âme. L'Eglise doit se préoccuper de prévenir cette révolte. Voilà pourquoi elle a institué le *jeûne* et l'*abstinence*. En affaiblissant légèrement le corps au moyen de ces expédients, elle permet à l'âme de maintenir plus aisément son empire sur la matière. Telle est, avec l'obligation de faire pénitence, la haute raison qui a présidé à l'institution du Carême.

Autrefois, on comprenait le motif ; on obéissait à la loi. Notre société matérialiste, qui se prétend issue de la bête et s'efforce de rendre vraisemblable, par ses mœurs une si noble origine, ignore de pareilles préoccupations. Niant l'existence de l'âme, n'étendant pas ses regards et ses espérances au-delà de la tombe, comptant sur le corps pour satisfaire la soif de bonheur qui le tourmente au plus intime de son être, l'homme de notre siècle ne voit pas pourquoi il contrarierait celui-ci dans les mille et une fantaisies dictées par les appétits sensuels. Les privations sont des entraves au bonheur ainsi compris : « Donnons à l'estomac tout ce qu'il réclame pour le complet épanouissement de l'être physique. Au banquet de la félicité terrestre notre part de gâteau n'est pas si grande que nous puissions, sans naïveté, en laisser tomber la moindre parcelle. » Et l'on se gave, en carême, avec autant de conviction qu'au mardi-gras ; et des gens affectent de trouver une saveur particulière au jambon dégusté un vendredi.

Mais qu'arrive-t-il ? La santé publique subit le contre-coup de ce déchaînement d'appétits. La loi de l'Eglise était un des éléments qui contribuaient à maintenir l'équilibre dans l'économie morale et même physique de l'humanité. Supprimez cet élément, l'équilibre disparaît. Aujourd'hui la grande occupation de la médecine est de remédier à l'encombrement produit dans l'organisme par la suralimentation. Ici, comme en bien des cas analogues, l'abandon des pratiques religieuses se trouve cruellement châtié par les maladies, les maux de toutes sortes qu'engendre le débordement des convoitises. Quelle puissance ironique et mystérieuse a disposé les choses de telle manière que, pour venger les droits de Dieu méconnus, il lui suffît de laisser les hommes se punir eux-mêmes, sûre qu'ils s'attireront d'instinct les châtimens les mieux appropriés à leurs méfaits ?

Certes, ce n'est pas un spectacle banal de voir la Faculté s'emparer des mortifications de l'Eglise, substituer la diète

au jeûne, le végétarisme à l'abstinence et appliquer ses pénitences avec une rigueur que Rome ne connut jamais. Il est avec le ciel des accommodements, mais demandez donc au diabétique s'il peut s'en permettre avec son docteur. L'obéissance, ici, devient une question de vie ou de mort. Ce serait une curieuse statistique d'établir tous les cas où la médecine soumet ses clients à la privation de nourriture. Le total dépasserait de beaucoup le nombre des jours de jeûne imposés par l'Eglise à un simple chrétien, surtout avec les adoucissements que, dans sa maternelle sollicitude, elle sait apporter à l'antique précepte. Le libre penseur se moque du catholique, lorsqu'il le voit s'abstenir, en carême et à certains repas, de lait, d'œufs ou de viande ; mais il s'incline, avec une enfantine docilité, devant l'ordonnance qui interdit les farineux à son diabète ou le vin à son arthrite. Combien de grandes dames se font dispenser du maigre en raison de leur anémie et s'astreignent à ne boire que de l'eau pour conserver à leur visage la matité aristocratique ! Combien de gros capitalistes sont affligés, avec leurs millions, d'un estomac qui les empêche d'en jouir, comme ce milliardaire américain voué par la dyspepsie à un régime de purées devant lequel reculerait l'anachorète le plus déterminé !

Pauvres gens ! ils se flattent, ainsi que Jonas, d'échapper aux ordres de Dieu, *fugiant a facie Domini* : mais toujours une ironique baleine se trouve là pour les cueillir au passage et les jeter pantelants et soumis, encore que malgré eux, à la volonté divine. Le prétendu souci de leur santé les rendit réfractaires au jeûne et à l'abstinence, et c'est pour leur santé qu'un médecin les condamne à la diète ou aux épinards. N'est-ce pas qu'à notre époque, une des plus claires manifestations de la Providence est l'ironie ?...

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Deuxième dimanche du Carême (25 Février) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe pontificale chantée par Son Excellence Mgr Mesguen, allocution par Son Excellence Mgr Duparc) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, sermon français de la Station par le R. P. Goix.

Mardi : à 20 heures, sermon français à la cathédrale.

Mercredi : à 20 heures, sermon breton à la chapelle.

Jeudi : service pour les Trépassés. — A 20 heures, sermon français.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction. — A 19 h. 30, Chemin de la Croix. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e dimanche du Carême (25 Février) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants ayant déjà communiqué. — Messe de communion des enfants, jeudi à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois, 2 Mars : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction. — Le soir, de 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : à 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Propagation de la Foi. — Plusieurs confrères qui nous avaient expédié, en Janvier, des listes d'abonnés directs aux *Annales Françaises*, nous annoncent que ceux-ci n'auraient pas reçu le n° de Février.

Mgr Boucher, à qui nous avons fait part de ces plaintes, nous répond :

« ...Je serais à votre place, je m'impacienterais comme vous.

» Nous avons été débordés par le succès de notre proposition (*Annales mensuelles*), et certainement mes services sont écrasés actuellement. Je crois cependant pouvoir peu à peu m'organiser ; mais, n'oubliez pas d'avertir vos confrères que s'ils se sentent capables d'assurer la distribution individuelle dans leur paroisse, ou la distribution par paquets envoyés à des zélatrices, nous ne demandons pas mieux que d'adopter cette formule lorsque nous sommes sûrs que la distribution sera faite. »

Mgr Boucher termine en nous assurant que les offrandes du diocèse de Quimper pour 1933 « vous permettront de ne pas baisser cette année et de tenir votre rang magnifique ».

J.-R. GUÉGUEN, directeur diocésain.

QUIMPER. — La retraite bretonne des Conscrits du premier contingent de 1934 s'ouvrira à Quimper, rue Verdelet, le lundi 12 Mars, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi matin 16 Mars. — Prière d'annoncer au prône.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les jeunes filles seulement s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi 12 Mars, à midi, et se terminera le samedi matin suivant, 17 Mars. MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

MORLAIX (*La Salette*). — La retraite bretonne des Conscrits du contingent de la classe 1934 s'ouvrira à La Salette le lundi 12 Mars, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi matin 16 Mars.

Sont convoqués à cette retraite les conscrits des cantons suivants : Morlaix, Saint-Pol de Léon, Saint-Thégonnec,

Taulé, Landivisiau, Sizun, Plouzévé, Plouigneau, Lanmeur, Huelgoat.

Les retraits devront apporter leur provision de beurre. Prière d'annoncer au prône.

QUIMPERLÉ. — Retraite des Conserits. — Le lundi 12 Mars, à 6 heures du soir, s'ouvre, à la chapelle de la Retraite de Quimperlé, la Retraite annuelle des Conserits de l'archiprêtre, pour se terminer le vendredi suivant par la communion pascale (autorisation spéciale de Mgr l'Evêque).

Pension : 40 francs (tout compris, sauf le beurre, dont chacun devra apporter sa provision).

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône et d'exhorter leurs paroissiens à y prendre part.

LE FOLGOAT. — Journée grégorienne — Sur la demande de divers groupes d'Enfants de Marie, une Journée grégorienne est organisée au Folgoat le lundi de la Pentecôte, 21 Mai prochain, avec le concours des Rév. Pères Bénédictins du monastère de Kerbénéat. Y sont invitées les scholas paroissiales de Brest et de toute la région du Léon.

PROGRAMME. — 9 heures, salle du patronage, répétition générale de l'ordinaire de la messe : messe de la Vierge (*cum júbilo*), sous la direction du R. P. Colliot, de Kerbénéat.

10 heures, grand'messe : messe du lundi de la Pentecôte, avec la prose *Veni, Sancte Spiritus* ; sermon par le R. P. Eugène Joye, Prieur de Kerbénéat.

1 heure 30, salle du patronage, exécution de chants grégoriens par la schola de Kerbénéat, avec commentaires et explications du R. P. Colliot.

3 heures, vêpres, Salut. Chants spéciaux à préparer : *Regina cœli*, simple ; *Ecce Panis Angelorum* ; *O quam glorifica* ; *Oremus pro Pontifice*, solennel ; *In manus tuas*, pascal ; Cantique du Folgoat.

MOLÈNE. — La Mission. — La mission de Molène, annoncée depuis de nombreux mois par M. Rozuel, aujourd'hui recteur de Combrit, préparée avec soin par M. le Recteur actuel, a-t-elle réussi ? Il ne nous appartient pas encore de le dire, soyons prudents comme les bons pilotes.

Molène émerge au-dessus des îlots voisins, c'est vrai, et quand même, pour y arriver, il faut aux professionnels une notion exacte de la carte marine et de la direction des courants. Comme les bons pilotes, méfions-nous des écueils afin d'éviter tout naufrage ; gardons-nous des « pessimistes déprimants » et des « optimistes conquérants » et essayons de faire le point.

Les RR. PP. Barnabé et Fulgence nous sont arrivés le 2 Février, avec le sourire qui caractérise les enfants de Saint-François. La traversée fut assez mouvementée ; du roulis, du tangage, oui certes, puisque le bon marin qu'est le P. Ful-

gence dut payer le tribut au roi des crustacés. Ce dernier fut bien puni : quelques jours après, les cuisinières le présentèrent délicatement au Révérend Père pour le dernier sacrifice. Justice immanente !

A l'arrivée de l'*Enez-Eussa*, notre vaillant petit paquebot, la population molénaise, malgré la tempête et le froid, se trouvait disséminée sur le quai et le chemin abrupt qui conduit à la cale neuve, et la réception qu'elle fit aux bons Pères à la mine bleuâtre et aux pieds rougis, fut des plus chaleureuses.

Après vêpres, commença la mission des enfants et le dimanche suivant, 98 de ces bénis du Sauveur s'agenouillèrent à la Sainte Table.

Le soir, tous les ouvriers de la mission étaient présents : un sloop de Molène, mis gracieusement à la disposition de M. le Recteur, avait amené le bon Curé d'Ouessant, et dès le lundi matin, la petite église de Saint-Ronan, artistement décorée, était pleine de marins et de femmes.

L'assiduité des Molénais aux différents exercices, l'avidité avec laquelle ils écoutaient la parole des zélés missionnaires, leur ardeur à chanter, ont montré qu'ils comprenaient l'importance de la mission et qu'ils y prenaient goût.

La deuxième semaine, l'infatigable M. Lechat, recteur du Conquet, malgré ses nombreuses occupations, était venu prendre la place de M. Bossennec. Même entrain, même enthousiasme que la semaine précédente.

Chaque semaine, des cérémonies très émouvantes vinrent rompre l'ordre des exercices. L'une d'entre elles, la cérémonie de la réparation avec le baiser des pieds du Christ-Sauveur, fit couler bien des larmes.

La mission aura certainement des résultats très consolants. Les RR. PP. Capucins ont ravivé la lumière dans les intelligences, attendri les cœurs et amené la conversion de plusieurs.

Les abstentions furent-elles nombreuses ? Non, à peine quelques unités.

Le nombre de communions ? Impossible d'en donner le chiffre exact. De nombreuses personnes du continent ont suivi la mission et plusieurs Molénais ont pris part aux deux semaines, de telle sorte que le chiffre des communions a été supérieur à celui de la population.

Le dimanche de la Quinquagésime, le R. P. Barnabé, malencontreusement dépouillé, la veille, d'une partie de sa barbe de patriarche par un commencement d'incendie, a béni une statue de saint Nicolas, patron des pêcheurs. Disons en passant que cette statue est l'œuvre de l'artiste sculpteur abbé Quentel, professeur à N.-D. de Bon-Secours.

Le samedi 17 Février, c'était le départ des missionnaires. Les Molénais, groupés sur le quai, reçurent la dernière bénédiction des fils de Saint-François. Que Dieu leur rende au centuple le bien qu'ils ont fait aux âmes ! Que la Sainte Vierge, titulaire de l'église, que saint Ronan, patron de la paroisse, que saint Nicolas, patron des pêcheurs, maintiennent les Molénais dans le droit chemin !

Merci à toutes les personnes qui ont généreusement donné leur concours, soit spirituel, soit matériel, à la mission. Merci à l'œuvre Saint-François de Sales, à l'œuvre des Campagnes, pour leurs subventions. Merci à la petite communauté de Pluméliau (Morbihan).

Première Conférence de Notre-Dame de Paris (18 Février).

— *La plus redoutable des crises.* — En remontant pour la sixième fois dans la chaire de Notre-Dame, le R. P. Pinard de la Boullaye, dont le succès va toujours en grandissant, n'abandonne pas le magnifique sujet qu'il avait entrepris de traiter. Mais avant de présenter Jésus-Christ comme le Maître qui apporte le remède à nos maux, il veut d'abord étudier ces maux, et son analyse est d'une passionnante actualité.

L'humanité souffre. Des milliers d'experts lui prodiguent leurs consultations. A peine quelques-uns discernent-ils le siège du mal, la tête, et ses causes, les idées fausses.

I. *La crise actuelle des dogmes.* — L'invraisemblable multiplication des sectes religieuses et des écoles philosophiques a fini par discréditer la raison elle-même. De là de vains efforts pour découvrir la vérité par d'autres voies.

II. *Conséquences dans l'ordre moral.* — Bien des gens sont portés à croire qu'il suffirait de s'entendre sur quelques principes de morale. Erreur lamentable. Ils oublient qu'aucune règle de morale ne peut résister à l'épreuve des tentations de tout ordre, à moins que l'esprit ne perçoive nettement pourquoi elle s'impose et dans quelle mesure.

III. *Conséquences dans l'ordre social.* — L'autorité sociale, pour maintenir l'ordre doit contenir et accorder les cupidités ; elle doit concilier des idéals de vie fort disparates ; elle doit se faire obéir. Or, la façon dont elle conçoit son rôle dépend évidemment des idées ou dogmes qui inspirent ses actes.

Où trouver le remède ? Comment se diriger dans ce dédale ? Dans une splendide conclusion, l'illustre Conférencier, plus maître que jamais de sa parole et de sa pensée, affirme qu'il n'est qu'une seule manière de reconstruire la Cité, si l'on ne veut aller à de nouveaux et lamentables déboires : revenir à la lumière, au Christ, règle de sagesse et source de vie.

Les Conférences du R. P. Pinard de la Boullaye sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les *Editions Spes*, 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal : Paris 525-52). — Prix d'abonnement : 12 francs franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

Le Congrès Eucharistique de Buenos-Aires. — Le prochain Congrès Eucharistique International (le 32^e) se tiendra à Buenos-Aires, du 10 au 14 Octobre, et l'Amérique du Sud, qui reçoit pour la première fois cet insigne honneur, s'apprête à lui donner une splendeur sans égale.

Dans tous les pays, il se crée des organisations pour re-

cruter de belles phalanges de Congressistes. La France, où la grande œuvre de ces Congrès a eu son berceau, ne voudra pas rester en arrière.

Fidèle à ses traditions, l'Association de Notre-Dame de Salut organise un pèlerinage pour faciliter à de nombreux catholiques la participation à ces fêtes, qui revêtiront un éclat incomparable.

Ce Congrès fournira en même temps aux pèlerins une occasion unique de visiter quelques-unes des parties les plus intéressantes de l'Argentine, de l'Uruguay et du Brésil.

Demander le programme détaillé au Secrétariat des Pèlerinages de Notre-Dame de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris (7^e).

Le XII^e Congrès National de l'Association du Mariage Chrétien se tiendra cette année, à Dijon, du 5 au 8 Avril prochain : des spécialistes éminents y traiteront de « *l'âge ingrat* » et des directions pratiques à appliquer à cet âge difficile et important de l'adolescence.

Nul doute que maîtres et parents ne viennent de tous les coins de France s'instruire à ce Congrès ; ils auront des facilités spéciales de déplacement en s'adressant dès maintenant au Secrétariat de l'A. M. C., 86, rue de Gergovie, Paris (14^e), où ils peuvent retirer la carte de Congressiste (10 francs) et s'inscrire pour la souscription au volume qui rendra compte des travaux du Congrès (12 francs). Chèques postaux, Paris 1507-56.

NOUVELLES DIVERSES

Le 19^e centenaire de l'institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce catholique sera célébré dans le monde entier les 15, 18 et 29 Mars.

Ces cérémonies seront le couronnement de l'année sainte ; l'initiative en revient au Comité italien des Congrès Eucharistiques, qui avait décidé ces fêtes pour l'Italie.

— *Cité du Vatican, 3 Février.* — Le Pape descendra, le 15 Mars, dans la basilique vaticane, où il participera à l'Heure d'adoration et d'action de grâces pour l'institution du sacerdoce. Tous les prêtres de Rome assisteront à l'office.

D'autre part, le 22 Mars, le Pape descendra de nouveau dans la basilique, pour participer à l'Heure d'adoration en remerciement de l'institution de l'Eucharistie. Cette deuxième cérémonie sera publique.

Ces manifestations solennelles se rattachent à la célébration du 19^e Centenaire de l'institution du sacerdoce et de l'institution de l'Eucharistie, qui, par décision du Pape, se déroulera dans le monde entier les 15, 18 et 29 Mars, et sera le couronnement de l'année sainte.

Statistique du Catholicisme mondial. — Le Comité central de l'Année sainte vient de publier en un tract intitulé « *Mundī Redemptor* », une statistique relative à la diffusion du catholicisme à travers le monde, au cours des dix-neuf siècles de la Rédemption, en comparaison avec les autres religions.

Voici quelques chiffres sur la situation présente.

En Europe, on compte aujourd'hui 201 millions 855.000 catholiques (43 pour 100 de la population totale) ; 234 millions 529.575 chrétiens non catholiques (50 pour 100) et 31.340.816 non chrétiens.

Dans l'Amérique du Nord, les catholiques sont au nombre de 52 millions 513.320 (33 pour 100) ; les chrétiens non catholiques : 85.540.818 (54 pour 100) ; les non chrétiens : 21 millions 000.130 (13 pour 100).

Dans l'Amérique du Sud, contre 73.050.585 catholiques s'opposent seulement 541.984 chrétiens non catholiques et 1.552.602 non chrétiens.

En Afrique, il y a 5.387.678 catholiques et 9 millions 103.725 chrétiens non catholiques (4 à 7 pour 100), alors que les non chrétiens sont au nombre de 125.574.630 (89 pour 100).

Enfin, en Asie, on trouve 17.038.874 catholiques (2 pour 100), 9.450.545 chrétiens non catholiques (1 pour 100), tandis que la masse non chrétienne s'élève au chiffre formidable de 970.354.614 infidèles, soit 97 pour 100.

Les pourcentages généraux des diverses religions dans le monde s'établissent ainsi :

Catholiques, 19 pour 100 ; confucianistes, 16,4 ; musulmans, 13 ; indouistes, 12,1 ; bouddhistes 10,8 ; protestants, 8,9 ; schismatiques, 7,1 ; animistes, 6,6 ; sans religion, 4,1 ; hébreux, 0,90.

Le mot d'ordre du Pape : Pénétration, Evangélisation et Conquête de la masse. — Après avoir traversé la France en tous sens, pendant plus de 30 ans, pour apporter la Vérité aux auditoires populaires, M. l'abbé Bordron, répondant au mot d'ordre du Pape, a voulu atteindre à domicile, l'immense foule des braves gens qui n'assistent pas aux conférences.

C'est pourquoi, riche de l'expérience de ces milieux, il a créé le journal *Je Sers*, fait tout spécialement pour intéresser les indifférents et les ignorants, et pour leur donner l'instruction religieuse à domicile d'une manière appropriée.

Pour évangéliser les non-pratiquants d'une paroisse, il suffit donc :

1° D'inscrire lisiblement leur nom et leur adresse sur une liste.

2° D'envoyer cette liste à *Je Sers*, 29, avenue d'Orléans, Paris (14°).

3° De joindre 3 francs par nom inscrit.

Voilà de l'Action Catholique conquérante !

Et pourtant il n'y a plus besoin ensuite de se déranger pendant un an. Tout le monde peut donc le faire.

Pour amorcer cette action dans les paroisses, *Je Sers* tient à la disposition des membres des Unions paroissiales des listes de 15 noms faites à leur intention. Quand une de ces listes est remplie, *Je Sers* prend à sa charge 5 des noms inscrits, jusqu'à concurrence de 100 par paroisse.

Pâques à Rome. — Le Comité général des Pèlerinages Nationaux de l'Action Catholique Française rappelle qu'il a organisé plusieurs départs pour Rome, pendant la Semaine Sainte.

Le premier, à l'occasion des *Noces d'Or de l'Œuvre des Catéchismes*, du 25 Mars au 4 Avril (5 jours à Rome) : arrêts à Viareggio, Sienna et Assise.

Trois trains spéciaux, dont un circulaire, partiront de Paris, et par l'Italie du Nord, gagneront Rome à l'occasion de la *Canonisation de Don Bosco*, qui a lieu le jour de Pâques, 1^{er} Avril. (Pèlerinage Salésien.)

Un autre, destiné aux pèlerins du Midi, partira de Montpellier. Les pèlerins de ces quatre trains resteront 7 jours entiers à Rome et assisteront aux fêtes et à la grande Procession qui auront lieu à Turin, le dimanche 8 Avril, en l'honneur du nouveau Saint.

Le départ des trains directs aura lieu le mercredi 28 Mars et le retour, après arrêts à Gênes et Turin, le lundi 9 Avril. Celui du train circulaire, le jeudi 22 Mars, avec arrêts à Milan, Venise, Bologne, Florence, Rome, Naples, Pise, Gênes, Turin, et le retour le lundi 9 Avril.

La clôture des inscriptions pour ces pèlerinages est irrévocablement fixée :

Pour l'Œuvre des Catéchismes.... au 24 Février.

Pour le Pèlerinage Salésien :

Train circulaire au 22 Février.

Trains directs au 28 Février.

Vu le nombre des adhérents, se faire inscrire sans tarder.

Demander d'urgence les feuilles d'inscription et les programmes au Secrétariat du Comité général des Pèlerinages Nationaux de l'Action Catholique, 40, rue Chevalier de la Barre, Paris (18°). Mettre un timbre pour la réponse.

CÉDERAI Cinéma "Mollier", dit "Educateur", de salon, petite salle, avec accessoires. — Pour film normal muet, donnant une project. de 2 m. 50 de côté à 12 mètres de distance. — Etat neuf, fonction. parfait, prêt pour la marche. Prix à débattre.

Germain LE DOARÉ, "Ty-Glaz", Châteaulin.

Maisons de confiance

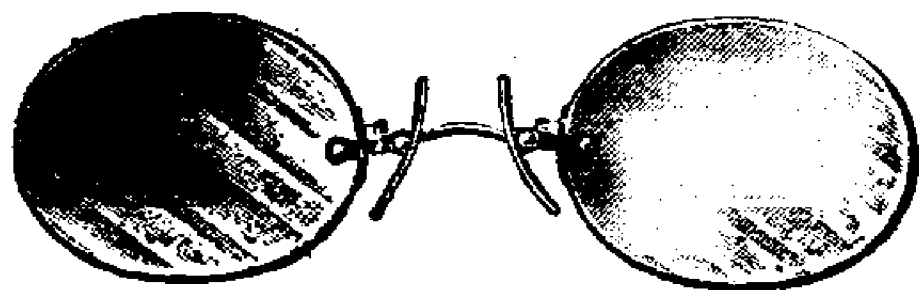
L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise
chez François LE BORGNE
LANDELEAU
Maison recommandée par le Clergé



LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

CHEMINS DE FER DE L'ETAT FRANÇAIS



CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.

49^e ANNÉE.

Vendredi 2 Mars 1934

N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 4 Février. — 3^e dimanche du Carême. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire de S. Casimir.
Lundi 5. — De la Férie. Simple. Violet.
Mardi 6. — Sainte Perpétue et Sainte Félicité, Martyres. Double. Rouge.
Mercredi 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Jeudi 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi 9. — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.
Samedi 10. — Les SS. 40 Martyrs. Semi-double. Rouge.
Dimanche 11. — 4^e dimanche du Carême. Semi-double. Violet.
A Vêpres, mémoires de S. Pol Aurélien, et de S. Grégoire I^{er}, Pape.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Fouesnant	1-5 Mars.
Gouézec	6-10 —
Plouneventer	11-13 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — A l'occasion du Sacre de Son Exc. Mgr Mesguen, Mgr Duparc a adressé au Souverain Pontife le télégramme suivant :

» Cardinal PACELLI,

» Cité du Vatican,

» 15 archevêques et évêques, 400 prêtres poitevins et bretons, des milliers de fidèles, réunis Cathédrale Quimper, sous présidence Archevêque Rennes, renouvellent au Saint Père hommage vénération profonde et assurance fidélité à ses directions.

» EVÊQUE QUIMPER. »

Sa Sainteté a daigné répondre par télégramme :

« Paternellement sensible hommages exprimés occasion Sacre Mgr Mesguen, Sa Sainteté remercie et bénit. »

» CARDINAL PACELLI. »

Au Cardinal Andrieux, archevêque de Bordeaux, fut adressé le télégramme suivant :

« CARDINAL ARCHEVÊQUE, Bordeaux,

» 14 archevêques et évêques, unis au nouvel évêque Poitiers suffragant Bordeaux, offrent Votre Eminence hommages profondément respectueux.

» EVÊQUE QUIMPER. »

Son Eminence a répondu par la lettre qui suit :

« Bordeaux, le 25 Février 1934. »

» MONSEIGNEUR,

» Je vous remercie de l'aimable télégramme que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer le jour du Sacre de l'Evêque dont l'Eglise de Quimper vient de faire cadeau à l'Eglise de Poitiers.

» Et je n'ai pas manqué de m'unir au triple souhait que le Prélat consacré a formulé à l'adresse de son Eminent Consécrateur : Ad multos annos ! Que le cœur de Jésus, auquel je le demande par le cœur de la Vierge Immaculée, multiplie encore vos jours, afin que vous puissiez multiplier vos mérites, et embellir ainsi la couronne que les Evêques, selon le cœur de Dieu, porteront sur leur front au banquet des noces éternelles.

» † PAULIN, Cardinal ANDRIEUX,
Archevêque de Bordeaux. »

II. Prédicateur de Carême. — QUIMPER (Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus) : le R. P. Benoît Joseph, Franciscain.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3^e dimanche du Carême (4 Mars). — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, sermon de la Station.

Mardi : A 7 heures, à la Chapelle, messe de la Ligue. — A 14 h. 30, salle de la Phalange d'Arvor, réunion des Dizainières. — A 20 heures, sermon de la Station à la Cathédrale.

Mercredi : A 20 heures, sermon breton à la Chapelle.

Jeudi : Service pour les Trépassés. — A 20 heures, sermon de la Station.

Vendredi : A 20 heures, Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3^e dimanche après la Pentecôte (4 Mars). — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Vendredi : A 20 heures, Chemin de la Croix.

Le Sacre de Monseigneur MESGUEN

Evêque de Poitiers

Au sortir de Saint-Corentin, jeudi dernier, à l'issue du Sacre de Mgr Mesguen, une personne faisait cette réflexion : « La cérémonie m'a paru moins longue cette fois, car je l'ai mieux comprise aujourd'hui ». La population quimpéroise a pu, en effet, dans les douze mois écoulés, se familiariser, pour ainsi dire, avec les rites pleins de mystère de la Consécration d'un Evêque, elle les a goûtés comme le symbole des grandeurs que la grâce divine opère dans l'âme de l'élu et les prémices des honneurs dont l'Eglise veut désormais l'entourer. Elle y a trouvé d'autant plus de charme que cette fois l'élu lui appartenait plus intimement à titre de curé de la Cathédrale, et parce qu'elle avait apprécié son dévouement et sa bonté. Sans doute cette grandiose manifestation lui présageait une pénible séparation : c'est au siège de Poitiers que son curé, sacré évêque, est destiné ; bientôt il partirait, ne laissant que le souvenir d'un trop court passage à Quimper, avec les fruits d'un travail opiniâtre de dix-huit mois. Poitiers, après Quimper, connaîtrait son ardeur infatigable, sa charité qui le fait tout à tous : c'est la consolation de ceux qui le perdent à Quimper de présager combien, sur un plus vaste et plus brillant théâtre, il saura se faire apprécier de tous.

Poitiers le recevra dans quelques jours ; dans les fastes de cette église s'inscrira un nom d'évêque qui rappellera un nom illustre : Edouard, évêque de Poitiers. Le Cardinal Pie signait L.-Edouard. Comme ce prédécesseur emportait avec lui, de Chartres, ville de son précédent ministère, l'image de Notre Dame du Pilier dans ses armoiries, de même Mgr Mesguen, jusque dans ses insignes épiscopaux, conserve ses dévotions du pays natal, N.-D. du Creisker et son clocher, le plus beau des clochers à jour, qu'il associe à Notre-Dame La Grande, — saint Corentin et saint Pol auprès de sainte Radegonde et de saint Hilaire. Nos vieux saints bretons, les Pères de l'Eglise de Quimper, comme le dira excellemment Mgr Duparc, accompagnent ainsi le nouvel évêque et prennent place près des Pères de l'Eglise de Poitiers.

Et pour ajouter encore à la ressemblance avec Mgr Pie, en ce jour de Sacre, Mgr Mesguen a, comme lui, le bonheur de donner sa première bénédiction d'évêque à sa vénérable mère.

✱

La paroisse de Saint-Corentin n'a pas cru pouvoir en faire trop pour son curé : les murs de la cathédrale ont leur déco-

ration des grands jours ; au-dessus du maître-autel un panneau, de vastes dimensions, aux armes de l'Élu ; dans les rues, sur la place même, elle avait projeté des décorations de toute sorte, drapeaux, oriflammes, guirlandes, que la coïncidence du deuil du roi des Belges conseilla en dernière heure d'omettre. Elle manifesta néanmoins ses sentiments, d'une façon moins éclatante peut-être, mais plus éloquente, en se présentant dans les nefs de son église pour prier avec celui et pour celui qu'elle estime tant. On a constaté, en effet, que l'assistance, très recueillie comme d'ordinaire, fut peut-être encore plus nombreuse qu'on ne l'avait vue précédemment. Autre témoignage non moins marquant de sympathie : il était décidé qu'on conduirait en procession l'Élu, de son presbytère aux portes de la Cathédrale ; l'Élu vint en effet dans son cortège d'enfants des écoles, spécialement convoqués, et de nombreuses personnes qui se joignirent spontanément aux enfants ; disons tout de suite que la présence dans ce cortège d'une vingtaine de chanoines de Poitiers, revêtus des insignes de leur dignité, contribua à relever cette entrée de Mgr Mesguen dans la cathédrale où l'attendaient la suprême imposition des mains et l'onction des Pontifes.



A neuf heures, la foule massée sur le parvis de Saint-Corentin ouvre à peine un passage aux voitures qui conduisent les Prélats. Successivement descendent Mgr l'Archevêque de Rennes ; Mgr Duparc, qui s'est réservé la joie de consacrer son diocésain ; Mgr de Durfort, ancien évêque de Poitiers ; Mgr de Guébriant, supérieur général des Missions Étrangères, qui tous les deux assisteront le Consécrateur ; Mgr Gaillard, archevêque de Tours ; Mgr Rumeau, évêque d'Angers ; Mgr Clerc-Renault, lazariste, ancien missionnaire de Chine, qui remplit à Bordeaux les fonctions d'auxiliaire de S. Em. le Cardinal Andrieux ; Mgr Le Fer de La Motte, évêque de Nantes ; Mgr Le Senne, évêque de Beauvais ; Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; Mgr Costes, coadjuteur d'Angers ; Mgr Tréhiou, évêque de Vannes ; Mgr Louis, évêque de Périgueux ; Mgr Cogneau, le Rme Père Abbé de Thymadeuc, Mgr Gry, recteur des Facultés Catholiques d'Angers, Mgr Le Marcc, supérieur du Séminaire d'Haïti.

On avait compté sur Mgr Grente, évêque du Mans, sur Mgr Curien, évêque de La Rochelle, sur le Rme Père Abbé de Ligugé ; ils ne purent venir. Mgr Grente, en particulier, assistait à Bruxelles aux obsèques du roi Albert.

Quand le Chapitre de Saint-Corentin eut reçu les Prélats et que tous eurent pris place au chœur, ce fut un beau spectacle que cette couronne d'Evêques, de prêtres et de jeunes séminaristes autour de l'autel-majeur. Dans les hautes stalles, du côté de l'Evangile, le Chapitre de Saint-Corentin ; en face, MM. les Vicaires généraux de Poitiers, les chanoines Braud et Guichaoua, avec M. le Doyen du Chapitre ; le T. R. P. Huré, supérieur général de la Compagnie de Marie ; ailleurs, le R. P. Prieur de Kerbénéat, un représentant de l'Abbaye de

Ligugé, de nombreux prêtres de Poitiers — ils étaient 101 en tout — dont plusieurs chanoines honoraires, mêlés aux chanoines honoraires de Quimper, et des prêtres du Léon et de la Cornouaille, assis à l'étroit sur les bancs de fortune et qui débordent jusque dans la nef.

A son trône, Mgr l'Archevêque de Rennes est assisté de son Vicaire général et de M. le chanoine Bars. Mgr Duparc a près de lui M. le vicaire général Messenger, qui remplit les fonctions de prêtre assistant, et M. le vicaire général Joncour avec M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat, comme diacres d'honneur. M. le chanoine Le Goasguen est diacre de l'Evangile et M. le chanoine Méar, supérieur du Collège de Saint-Pol, fait office de sous-diacre.



Mgr Duparc entonne *Tierce*, et dès lors la cérémonie va suivre son cours sans incident. On remarque pourtant, non sans quelque émotion, l'affection dont Mgr de Durfort semble entourer son successeur : non seulement il l'assiste, mais prévient les ministres inférieurs pour lui rendre tous les petits services possibles. Aux yeux de tous, il se fait père à l'égard de Mgr Mesguen, et tout à l'heure quand il remplira pour lui ses fonctions de Pontife co-consécrateur, on ne pourra s'empêcher de songer à la bénédiction du patriarche Jacob : *Benedictiones patris tui confortatae sunt benedictionibus patrum ejus*, comme si l'ancien Evêque de Poitiers apportait à l'Élu du jour les grâces divines répandues sur la longue lignée de ses prédécesseurs sur le siège de saint Hilaire.

La messe, celle du jour, est la messe de la Chaire de S. Pierre qui chante les gloires du Pontificat catholique en Pierre, en ses successeurs sur la Chaire de Rome, dans les Apôtres et dans les Evêques à travers tout le monde et en tous les temps : *Statuit illi testamentum pacis et principem fecit illum* : c'est la schola du Grand Séminaire qui exécute les parties propres de la Messe ; à la chorale de Saint-Corentin sont réservées les parties communes, *Kyrie* et *Gloria* de la *Missa Brevis*, de Palestrina ; l'une et l'autre accomplissent leur tâche avec grande piété et art consommé. Aux grandes orgues, M. l'abbé Mayet interprète, avec sa maîtrise ordinaire, nos vieux cantiques bretons, cantiques à la Vierge, cantique à Notre-Dame du Creisker, qui fait tressaillir d'aise les gens de Saint-Pol.

Les cérémonies se font avec l'assurance ordinaire : une fois de plus les séminaristes, aux yeux des Evêques et des prêtres étrangers au diocèse, témoignent de la parfaite formation liturgique qu'ils reçoivent.

Il est près de 11 heures un quart quand a lieu l'intronisation du Consécré ; puis, au chant du *Te Deum*, il parcourt les rangs des fidèles, en bénissant. La foule est si dense que l'on a peine à se frayer un passage ; le cortège, si réduit qu'il soit, avance très lentement, bien que Mgr Mesguen se défende de se prêter aux désirs de ses paroissiens d'hier qui voudraient tous baiser son anneau pastoral. Il s'arrête pourtant pour bénir sa mère, ses sœurs, sa famille et quelques personnes privilégiées, qui ont pris place près de l'autel de saint

Paul : à ce moment, nous dit-on, deux grosses larmes roulent sur ses joues.

Puis tout s'achève à la cathédrale dans cette atmosphère coutumière de paix à laquelle les indifférents eux-mêmes sont sensibles pour avoir, pendant près de trois heures, contemplé une des plus augustes fonctions qu'il soit donné aux hommes d'accomplir sur terre, — vision de beauté quasi céleste, dans les hommages rendus au Fils de Dieu et à ses Pontifes.

A Saint-Corentin tout fut strictement liturgique ; le *merci* du Consacré à ses Consécrateurs, *Ad multos annos*, seule parole qui dans toute la fonction semble un cri spontané de son cœur, lui est imposée par le rite du Sacre, bien que ce souhait soit la plus délicate expression de sa reconnaissance à leur égard, puisqu'il leur exprime son désir de les conserver longtemps comme ses guides sur terre et de les retrouver dans l'éternité. Au Séminaire, dans l'intimité d'un repas familial, Mgr Mesguen se lève le premier et chante tout d'abord l'hymne de la reconnaissance : au Sauveur et à sa Sainte Mère, à Mgr Duparc dont l'affection paternelle ne se lassa jamais et dont la vie est le plus beau modèle des vertus du Pontife.

S'adressant tour à tour aux prélats qui lui avaient fait l'honneur d'assister à son sacre, il salua avec la plus respectueuse émotion Son Exc. Mgr de Durfort, son prédécesseur sur le siège de Saint Hilaire, et Son Exc. Mgr de Guébriant, auquel tant de liens l'unissaient. Il n'oublia ni ses anciens maîtres — il leur garde les sentiments d'un fils, — ni ceux qui collaborèrent avec lui comme professeurs ou comme vicaires. Après avoir dit à tous ses confrères du diocèse de Quimper un merci, qui était aussi un adieu, il s'adressa à ses diocésains de Poitiers auxquels il consacra désormais toute son activité et tout son dévouement. Le Poitou est là, représenté par plus de cent prêtres, par quelques laïcs de marque, appartenant à l'Action Catholique ou engagés dans la vie politique. Leur évêque leur parle de la belle tâche à accomplir dans la collaboration et la mutuelle confiance.

M. le chanoine Braud, vicaire général de Poitiers, répond à son Evêque : le diocèse de Poitiers, par son organe, manifeste sa joie de recevoir en Mgr Mesguen son premier pasteur, sa confiance dans ce nouveau chef, sa vénération et son entière soumission à ses directives.

Mgr Clerc-Renault souhaite la bienvenue dans la Province ecclésiastique de Bordeaux au plus jeune suffragant de cette antique métropole.

Mgr de Guébriant dit pourquoi il est encore venu à ce Sacre, au risque de se montrer trop souvent à Quimper ; il a deux nostalgies, celles de la Chine et celles de la Bretagne ; il est donc venu d'abord prendre part à la joie du diocèse de Quimper et de Léon ; il participe ensuite au bonheur du Collège et de la ville de Saint-Pol qui ont bénéficié, avec toutes les paroisses d'alentour, du ministère de Mgr Mesguen ; il s'associe enfin aux espérances de l'Eglise de Poitiers qui a donné aux Missions Etrangères tant de prêtres vaillants, en tête desquels Théophile Vénard.

Mgr Duparc se lève alors, accueilli par une longue, salve d'applaudissements :

En ce jour de fête, déclare Son Excellence, Saint Hilaire prend rang parmi nos Saints bretons, nos vieux Saints, ceux qui sont nos pères de l'Eglise. Les cathédrales de Saint-Corentin et de Saint-Pol souhaitent la bienvenue, en quelque sorte, à celle du diocèse de Saint Hilaire et à toutes les belles églises répandues sur son sol. Le Poitou est venu en Bretagne : s'ils n'écoulaient que leur affection, nombreux seraient les Bretons qui accompagneraient jusqu'à Poitiers le nouvel évêque : mais leurs âmes seront du cortège. Mgr Duparc a confiance dans les cœurs poitevins : il les invite à s'ouvrir tout grands pour accueillir leur nouveau chef ; il est assuré que la nostalgie de la Bretagne ne saurait naître chez cet évêque, tant il sera entouré d'affection. « Notre Dame lui donnera les clefs de vos cœurs. »

Mgr Mignen, archevêque de Rennes, résume les enseignements de cette journée dans une vision de tryptique, qui est, dit-il, une belle réalité : sur terre cette assemblée d'évêques, de prêtres, de fidèles fêtant le nouvel Evêque de Poitiers ; au ciel, les saints du Poitou et de Bretagne le bénissant ; et, dans le mystère de la vie divine, la Trinité sainte l'envoyant, avec la puissance du Père, la lumière du Fils, la grâce de l'Esprit-Saint, aux âmes dont il a désormais la charge.

Ce qu'on ne saurait rendre c'est le charme pénétrant de ces simples causeries, c'est surtout la sincérité des hommages rendus au nouvel Evêque et par ceux qui le perdent et par ceux qui l'acquièrent, enfin cette union des cœurs poitevins et bretons dans une même affection : si Mgr Mesguen, aux diverses étapes de sa carrière a su jusqu'à ce jour se faire aimer, particulièrement à Saint-Pol et à Quimper, il emporte le secret d'attirer à lui les âmes, le secret qui lui a si bien réussi parmi nous et qui lui réussira auprès d'âmes vraiment sœurs des nôtres par la franchise et la loyauté de leurs sentiments.

✱

Dimanche, 18 Février, Mgr Mesguen a chanté dans la Cathédrale de Quimper sa première grand'messe pontificale. Il fallait laisser ce souvenir à la population qu'il a évangélisée pendant un an et demi. C'était le même décor, ce fut la même affluence que le jeudi, jour du sacre. Tout Quimper était là, et Monseigneur remplissait l'église de sa voix forte et claironnante.

Après l'Evangile, Mgr Duparc adressa un suprême compliment à l'Evêque de Poitiers et rappela par trois symboles les fonctions de l'Evêque : le poisson de S. Corentin, qui peut faire souvenir de l'ICHTHYS des premiers chrétiens, qui signifie Jésus-Christ IESOUS, CHRISTOS, THEOUS UIOS, SÔTER, et la Sainte-Eucharistie ; l'étole de S. Pol-de-Léon, qui marque l'autorité de l'Evêque, la cloche du même saint repêchée au fond de la mer, et qui lui servait comme font les cloches actuelles, particulièrement celle de S. Corentin, pourvues maintenant d'un moteur électrique, pour convoquer le peuple

aux cérémonies saintes. S. Corentin a vécu 75 ans, S. Pol est allé jusqu'à 100. Puisse le nouvel Evêque atteindre le même chiffre d'années.

Après vêpres, l'Evêque de Poitiers lui-même a fait à ses paroissiens ses adieux émouvants. Il les a d'abord remerciés de leur docilité, de leur affection et de leur générosité, et il a terminé en demandant le secours de leurs prières, dont l'évêque a toujours un si pressant besoin.

Mgr Mesguen a quitté Quimper mercredi matin, en compagnie de MM. Messenger et Joncour, vicaires généraux, et jeudi, dans l'après-midi, il fera son entrée solennelle dans sa ville épiscopale de Poitiers, qui lui réserve un accueil triomphal.

Mgr Mesguen parti, il ne reste plus à Quimper qu'à attendre son successeur. Monseigneur l'a choisi parmi les plus dignes, avec N. S. Père le Pape, et sans doute aussi S. Hilaire, puisque, par une coïncidence remarquable, M. Pichon est né à Poitiers. Vous le connaissez déjà : vous apprécierez mieux bientôt son cœur et son talent. Je ne voudrais pas dire qu'il fera oublier Mgr Mesguen, mais il vous consolera sûrement de son départ. S. Corentin est gâté. Que tous les paroissiens se laissent aussi toucher par la bonté et les avances du Ciel et de la terre !

Missions, Adorations, Retraites. — M. le Recteur de Gouézec recommande aux prières du Clergé et des fidèles la Retraite-Adoration qui sera donnée à Gouézec, du 4 au 10 Mars.

— M. le Recteur de Milizac, une Retraite de jeunes filles et une Retraite de jeunes gens, qui auront lieu dans sa paroisse du 4 au 11 Mars.

La D. R. A. C. de la région bretonne. — Les candidats à la Coupe d'éloquence D. R. A. C. du Finistère et du Morbihan ont disputé leurs chances jeudi 15 Février, à Quimper.

La grande salle du Collège Saint-Yves était pleine d'auditeurs intéressés par cette joute entre jeunes gens. Leurs Excellences NN. SS. Duparc, Cogneau et Mesguen disaient par leur présence l'importance qu'ils attachaient à cette manifestation. On remarquait, à leurs côtés, la marine et l'armée représentées par M. l'amiral Nielly et M. le général de Penfentenyo, le barreau par MM. Le Goasguen, de l'Hôpital et de Kerangal, la direction des Œuvres par MM. les chanoines Le Goasguen, de Quimper, et Hautin, de Vannes, P. N. C. par M. Desroches, président de Brest, D. R. A. C. enfin par MM. de Lamarzelle, président à Vannes, Graff, Billot, Riou...

Supérieurs et professeurs des établissements diocésains étaient venus en nombre présenter, encourager et applaudir leurs élèves orateurs, dans la cordiale hospitalité de Saint-Yves.

Les 7 candidats, tour à tour, pendant environ 2 heures, chacun à sa manière, grave, souple ou ardente, mais toujours

distinguée et convaincue, défendirent la cause des Religieux « Sauveurs de la Cité qui tombe dans la plus complète matérialité ».

L'ordre dans lequel parleront les candidats est tiré au sort, sans que soit divulgué le nom de l'établissement scolaire auquel appartient l'élève. Voici cet ordre :

- 1° Charles de Mouchy, de Saint-Louis, Lorient.
- 2° Michel Nielly, de Saint-François-Xavier, de Vannes.
- 3° Lucien Faure, de Saint-Louis, de Brest.
- 4° Louis Ollivier, de Saint-Yves, de Quimper.
- 5° René Donval, de Saint-Vincent, de Pont-Croix.
- 6° ~~Jean~~ Bellec, de N.-D. du Creisker, Saint-Pol.
- 7° Gustave Jeanneau, de N.-D. de Bon-Secours, Brest.

Le jury, après avoir attentivement examiné les candidats et délibéré, décide que René Donval ira à Paris représenter la Bretagne au tournoi national d'éloquence. S'il était empêché, c'est à Michel Nielly que reviendrait cet honneur.

Deuil belge... français... mondial... — Albert I^{er}, roi de Belgique, est mort.

C'est la T. S. F. qui, au matin du 18 Février, diffusa l'incroyable nouvelle que les journaux vinrent confirmer, annonçant que le souverain, passionné d'alpinisme, s'était fracassé la tête au cours d'une excursion aux rochers de Marche-les-Dames, près de Namur.

Ce fut, non seulement en Belgique, mais en France et par le monde entier, une consternation...

Le roi-soldat, le roi-chevalier, notre frère d'armes de la grande guerre et le père bien-aimé de la vaillante nation qui est plus qu'une sœur, Albert I^{er}, n'était donc plus !

Quand disparut la pourpre du cardinal Mercier, auréolée de grandeur, de science et d'héroïsme, une immense impression de vide s'empara de l'humanité.

La mort du roi Albert renouvelle cette sensation, tant le prestige était universel de ce héros-né, de ce moderne Bayard, preux, sportif, cultivé, surhumain au temps des batailles et zélé artisan de paix.

Le souvenir des heures tragiques où, drapeau et espoir vivant d'un peuple anéanti, il résumait toute l'âme belge, ses énergies d'endurance, sa volonté de libération et de triomphe, est, à coup sûr, celui qui domine de tous ceux rivés à son nom. Rien ne grandit comme l'épreuve lorsque l'on reste à sa hauteur.

Mais, Français, nous ne saurions oublier combien Albert I^{er} aimait notre pays qu'il couvrit de la poitrine du sien en 1914.

Il ne peut davantage nous échapper que, seul, de tous nos alliés de guerre, il resta franchement, ouvertement, totalement, notre allié de la paix.

Il aimait Paris, nos grands hommes, nos grands chefs qui le lui rendaient et le pleurent...

C'est par un *De profundis* à sa mémoire que les Conférences de Notre-Dame, dimanche, ont commencé.

Et c'est par une reconnaissance émue que le peuple de France tout entier, communiant à l'affliction de la Belgique et au déchirement de la famille royale, a recommandé à Dieu l'âme du grand chrétien que fut Albert I^{er}.

S.-M.

Deuxième Conférence de Notre-Dame de Paris (25 Février). — *Le progrès indéfini de l'humanité.* — Au milieu du naufrage de toutes les certitudes, l'incrédulité moderne ose formuler une affirmation : c'est la croyance au progrès indéfini de l'Humanité et l'annonce d'un âge d'or vers lequel le genre humain est en marche.

Prophétie sans aucune garantie.

I. NI PREUVES HISTORIQUES. — L'orateur constate d'abord que des civilisations florissantes se sont éteintes et que les seuls foyers de résurrection se rencontrent dans le monde méditerranéen sous l'influence du christianisme. Un progrès à peu près continu se manifeste exclusivement dans le domaine des sciences et des arts industriels et mécaniques. Le bonheur réclame autre chose.

II. NI PREUVES PHILOSOPHIQUES. — Une affirmation que les faits ne justifient pas procède nécessairement de quelque philosophie préconçue. Or, le matérialisme, en niant l'intelligence et la liberté humaine, supprime les conditions même du progrès ; le panthéisme, où s'interdit le droit de prédire le progrès, s'il maintient la liberté, ou rend Dieu lui-même responsable des maux passés et présents, s'il la nie ; le théisme ne peut saisir davantage ni en quel sens s'orientera la liberté humaine, ni si, ni comment Dieu remédiera à ses écarts.

III. NI PREUVES PSYCHOLOGIQUES. — La psychologie explique le progrès continu des sciences et celui des arts mécaniques, par cette raison qu'un idéal constant de bien-être stimule les efforts. Par contre, elle démontre aisément l'incertitude du progrès dans l'ordre moral et dans l'ordre social : en ce domaine, les idéals changent ; les époques de grande prospérité sont précisément celles où les mœurs se relâchent, ainsi que les principes.

Le progrès matériel indéfini semble assuré ; mais il ne garantit nullement le progrès moral et social.

Dans une péroraison vibrante, il montre que le chrétien seul peut croire au progrès total, parce que sa foi lui en révèle le moyen et lui garantit même le succès.

Les Conférences sont publiées par les Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal : Paris 525-52). — Prix d'abonnement : 12 francs franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

HOMME MARIE, 30 ans, connaissant harmonium et chant, demande place **SACRISTAIN**. — S'adresser chez M. GUY-**VARC'H**, libraire, rue Kéréon, Quimper.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 11 Mars. — 4^e dimanche de Carême. Semi-double.

Violet. — A vêpres, mémoires de S. Pol Aurélien et de S. Grégoire I^{er}, Pape.

Lundi, 12. — S. Paul Aurélien, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 13. — De la férie. Simple. Violet.

Mercredi, 14. — De la férie. Simple. Violet.

Jeudi, 15. — De la férie. Simple. Violet.

Vendredi, 16. — De la férie. Simple. Violet.

Samedi, 17. — S. Patrick, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 18. — LA PASSION. Semi-double. Violet. — Vêpres de S. Joseph, Epoux de la B. V. Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plounéventer.....	11-13 Mars.
Plougasnou	14-18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Heure d'Adoration. — Nous rappelons que le jeudi 15 Mars, à 15 heures, sera célébrée, dans la chapelle du Grand Séminaire, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, une heure solennelle d'adoration exclusivement réservée aux prêtres et à laquelle sont convoqués tous les prêtres de la ville et du doyenné de Quimper.

Dans les autres doyennés, l'heure d'adoration pour les prêtres se fera sous la direction de M. le Curé, dans l'église du chef-lieu.

Le dimanche 18 Mars, dans l'après-midi, une heure d'adoration sera donnée aux fidèles dans toutes les églises paroissiales.

II. Monument de Sainte-Anne d'Auray aux Soldats et Marins bretons morts à la guerre. —

Le mur d'enceinte du monument des morts est achevé.

L'inscription des noms sur les parois de ce mur est en cours d'exécution. Pour permettre aux pèlerins de retrouver sans peine les noms des leurs, les listes sont établies par diocèses et par paroisses.

Les inscriptions du diocèse de Quimper vont être réalisées dans un mois. C'est pourquoi nous serions reconnaissants à MM. les Curés et Recteurs d'en aviser leurs paroissiens.

Ce dernier appel sera, nous l'espérons, de nature à décider certaines familles qui n'ont point encore demandé l'inscription de leurs morts au splendide mémorial élevé par la Bretagne à la gloire de ses enfants.

Le prix de l'inscription est de 200 fr. qu'on peut adresser à M. le Supérieur de la Basilique de Sainte-Anne d'Auray (Morbihan), chèques postaux n° 88.90 Nantes.

Les renseignements essentiels requis sont : le nom, le prénom, la paroisse.

Enfin, à la suite du nom de chaque paroisse, nous désirerions porter le chiffre de ses morts.

Nous prions donc MM. les Chefs de paroisse de vouloir bien nous transmettre ce chiffre au plus tôt, s'ils ne l'ont déjà fait.

Toutes les mairies tiennent le compte des morts à la guerre.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, est nommé curé-archiprêtre de la cathédrale de Quimper.

Son Excellence Monseigneur Duparc fera, le dimanche 11 Mars, à 10 heures, l'installation solennelle de M. le chanoine Pichon, comme curé de Saint-Corentin.

PARTIE NON OFFICIELLE

De l'humilité

Rien ne peut tant humilier devant la miséricorde de Dieu que la multitude de ses bienfaits, ni rien tant humilier devant sa justice, que la multitude de nos méfaits. Considérons ce qu'il a fait pour nous et ce que nous avons fait contre lui ; et comme nous considérons par le menu nos péchés, considérons aussi par le menu ses grâces. Il ne faut pas craindre que la connaissance de ce qu'il a mis en nous nous enfle, pourvu que nous soyons attentifs à cette vérité, que ce qui est de bon en nous n'est pas de nous. Hélas ! les mulets laissent-ils d'être de lourdes et puantes bêtes, pour être chargés des meubles précieux et parfumés du prince ? Qu'avons-nous de bon que nous n'ayons reçu ? Et si nous l'avons reçu, pourquoi nous en voulons-nous enorgueillir ? Au contraire, la vive

considération des grâces reçues nous rend humbles ; car la connaissance engendre la reconnaissance. Mais si voyant les grâces que Dieu nous a faites, quelque sorte de vanité nous venait chatouiller, le remède infailible sera de recourir à la considération de nos ingratitude, de nos imperfections, de nos misères : si nous considérons ce que nous avons fait quand Dieu n'a pas été avec nous, nous connaissons bien que ce que nous faisons quand il est avec nous n'est pas de notre façon ni de notre crû ; nous en jouirons voirement et nous en réjouirons parce que nous l'avons, mais nous en glorifions Dieu seul, parce qu'il en est l'auteur. Ainsi la Sainte Vierge confesse que Dieu lui fait choses très grandes, mais ce n'est que pour s'en humilier et magnifier Dieu : « Mon âme, dit-elle, magnifie le Seigneur, parce qu'il m'a fait choses grandes. »

Nous disons maintes fois que nous ne sommes rien, que nous sommes la misère même et l'ordure du monde ; mais nous serions bien marris qu'on nous prît au mot et que l'on nous publiât tels que nous disons. Au contraire, nous faisons semblant de fuir et de nous cacher, afin qu'on nous courre après et qu'on nous cherche ; nous faisons contenance de vouloir être les derniers et assis au bas bout de la table, mais c'est afin de passer plus avantageusement au haut bout. La vraie humilité ne fait pas semblant de l'être et ne dit guère de paroles d'humilité, car elle ne désire pas seulement de cacher les autres vertus, mais encore et principalement souhaiter de se cacher soi-même ; et s'il lui était loisible de mentir, de feindre, ou de scandaliser le prochain, elle produirait des actions d'arrogance et de fierté, afin de se receler sous icelles et y vivre du tout inconnue et à couvert.

S. FRANÇOIS DE SALES (*Introd. à la Vie dévote*. V).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e dimanche du Carême (11 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe, installation solennelle de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, sermon français pour tout le monde, à la cathédrale ; sermon breton, à la chapelle.

Lundi, mardi et mercredi : à 20 heures, retraite des jeunes filles à la cathédrale ; retraite des Bretons à la chapelle.

Jeudi : à 20 heures, à la cathédrale, sermon français pour tout le monde ; à la chapelle, retraite des Bretons.

Vendredi : à 19 h. 30, à la cathédrale, exercice public du Chemin de la Croix ; — à 20 heures, à la chapelle, retraite des Bretons.

Samedi : confession des jeunes filles et des Bretons. — Communion générale le lendemain, à 7 heures, à la cathédrale.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4^e dimanche du Carême (11 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 20 heures, ouverture de la Station du Carême, prêchée par le R. P. Danigo, eudiste.

Sermon pour tous les fidèles, *mardi et vendredi*, à 20 heures.

Retraite des jeunes filles : instructions le soir, à 20 heures, *lundi, mercredi et jeudi* ; le matin, à 7 heures, *mardi, mercredi et vendredi*. — Messe de communion le *dimanche de la Passion*, à 7 heures.

Lundi, mardi et mercredi : petite retraite des enfants qui ont déjà communiqué : instruction, chaque jour, à 16 h. 30. — Messe de communion des enfants, *jeudi*, à 7 heures.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Missions. Retraites. Adorations. — M. le Curé de Châteauneuf recommande sa Mission qui commencera le 11 Mars pour se terminer le 25.

— M. le Recteur de Plouyé, sa Retraite-Adoration, du 11 au 18 Mars.

Décès. — Nous apprenons la mort du T. H. Frère Adrien, supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, décédé le 2 Mars 1934, à Lille, et nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

POITIERS. — **L'arrivée et l'intronisation de Mgr Mesguen.**

— Les journaux nous apportent d'intéressants détails sur l'arrivée et l'intronisation de Mgr Mesguen, à Poitiers.

Mgr Mesguen est arrivé à Poitiers le jeudi 1^{er} Mars, à l'heure dite, 12 h. 53.

Du wagon où il a pris place, descendent d'abord M. le vicaire général Le Guichaoua, qui est allé au-devant de lui jusqu'à Tours, et MM. les vicaires généraux de Quimper, Joncour et Messenger.

Dans la salle d'attente des « premières », obligeamment mise à la disposition du clergé par la Compagnie P.-O., sont réunis MM. les membres du Chapitre, le clergé de la ville et quelques catholiques de marque...

C'est là qu'a lieu, au cours d'une rapide présentation, le premier contact de l'évêque avec ses prêtres.

Quand Monseigneur paraît dans la cour de la gare, pleine d'une foule nombreuse, spontanément accourue pour saluer son évêque, de mille poitrines, à la fois, s'échappe le cri de « Vive Monseigneur ! » La foule, en effet, est dense dans le hall du départ, dans la cour et sur les trottoirs de la rue Boncenne. Une calèche découverte à deux chevaux attend l'évêque qui y monte avec ses deux vicaires généraux ; et la foule de l'escorter, foule heureuse, calme et digne, qu'aucun service d'ordre n'a besoin de « filtrer » pour empêcher le moindre incident.

Par une pieuse et délicate pensée qui ira droit au cœur de ses diocésains, Mgr Mesguen a voulu que son premier geste, en mettant le pied sur le sol poitevin, soit pour les morts de la grande guerre. Arrivé au boulevard de Verdun, la calèche épiscopale et la longue escorte bénévole oblique pour se rendre au monument des Morts au pied duquel Mgr l'Evêque dépose une magnifique gerbe de fleurs naturelles.

Il invite la nombreuse assistance qui l'entoure à réciter avec lui un *De Profundis* pour nos grands morts.

A l'église Notre-Dame, où le cortège se rend ensuite, a lieu la touchante cérémonie prévue par la piété filiale de Mgr l'Evêque envers la Vierge Marie. Monseigneur dépose son anneau devant la statue de Notre-Dame des Clefs, première patronne de la ville de Poitiers, et lui consacre son épiscopat.

Un court arrêt à l'évêché où Monseigneur revêt ses insignes épiscopaux et la *Cappa Magna*, pour se rendre à la cathédrale.

Le Chapitre et les nombreux chanoines présents le précédent ; la rue est abondamment pavoisée ; de chaque côté, les scouts maintiennent la foule sur les étroits trottoirs.

Sur le seuil de la cathédrale, M. le chanoine Chaperon, doyen du Chapitre, en chape, attend Mgr Mesguen, et après lui avoir offert l'encens et l'eau bénite, lui adresse, en termes élevés, une allocution de bienvenue dans laquelle il rappelle, à larges traits, les fastes glorieux de l'illustre et antique église de Poitiers et de ses évêques de tous les temps.

Dans une brève réponse, Monseigneur dit ses remerciements cordiaux pour la bienvenue qui accueille l'élu du Seigneur, le Chef spirituel. Il sera heureux d'avoir recours aux lumières, à la science du vénérable Chapitre et de collaborer avec lui.

La cathédrale a reçu une riche décoration de tentures et d'oriflammes rouges coupées de faisceaux de drapeaux aux couleurs du Pape. Un riche baldaquin de velours rouge surmonte le maître-autel. Depuis longtemps les trois nefs sont pleines d'une assistance, résignée d'avance à une longue attente.

L'entrée se fait au chant du *Te Deum* dont les strophes alternent avec le grand orgue, où le maître Landais fait émettre à son docile instrument les accents de joie et de triomphe des grands jours.

L'obédience du clergé au trône épiscopal prend un long moment : tous les membres du Chapitre, 35 à 40 chanoines honoraires, plus de 50 doyens et chapelains épiscopaux, au moins 250 prêtres en surplis, viennent renouveler, entre les mains de leur nouveau chef, la promesse d'obéissance et de filial dévouement faite au jour de l'ordination sacerdotale.

Et voici Monseigneur en chaire, mitre en tête, accompagné de ses deux vicaires généraux. En une brève allocution, il adresse, pour la première fois, la parole à son peuple. Il dit son émotion de la réception qui lui a été faite dès sa descente de train, l'idéal qu'il se fait du Chef qu'il devient « par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique ».

Il apporte la paix — c'est son premier mot : *Pax vobis* — il sera l'homme de la paix et il chante un bel hymne à la paix, paix entre les hommes, entre les « frères » que nous sommes tous, paix entre les peuples, paix que vainement les hommes et les peuples chercheront en dehors de Dieu, de ses enseignements et de la morale chrétienne que la religion nous prêche en son nom.

Pendant la bénédiction du Saint-Sacrement, la Schola du Grand Séminaire et la petite maîtrise de la cathédrale ont chanté, avec leur maîtrise habituelle diverses pièces polyphoniques.

Le cantique vraiment triomphal *Gloire au Seigneur*, du maître Landais, est brillamment enlevé, tandis que Mgr l'Evêque dépose ses ornements épiscopaux et reprend la *Cappa Magna* pour le retour à l'évêché.

Les comptes rendus se terminent en redisant à Mgr Mesguen leurs vœux les plus ardents pour un long et fécond apostolat.

PLOUIDER. — La Mission (14 Février-4 Mars). — On pourrait appliquer à Plouider la parole du Saint Evangile : *civitas supra montem posita*. C'est bien la cité posée sur la montagne. Du bourg, on domine toute la région ; l'œil contemple une foule de clochers, le Kreisker lui-même ; le regard plonge sur la Manche de Guissény à l'Île-de-Batz, il se porte jusqu'aux Monts d'Arrée, jusqu'aux crêtes de la Martyre. Si elle est limitée de certains côtés, la paroisse pousse dans d'autres de profondes ramifications, puisqu'elle est limitrophe de treize communes et comporte des distances de 6 et 7 kilomètres. Depuis le dernier démembrement opéré en faveur de Lesneven, elle ne comprend guère plus de 2.500 habitants.

Grâce à la protection de la vénérée Madone, N.-D. des Malades, grâce à la protection du bon saint Didier, le patron, la paroisse de Plouider mérite d'être proposée comme modèle. Si Goulven et elle n'avaient pas été deux paroisses sœurs, elle aurait pu être jalouse de l'éloge décerné à Goulven par le récent historien du pieux et vieil ermite : Goulven, première paroisse de Bretagne. A Plouider comme à Goulven, le pasteur ne compte que des brebis fidèles.

S'il en est ainsi, pourquoi y donner la mission ? Pour se maintenir dans la ferveur, les meilleures communautés ont besoin d'une retraite annuelle. Pour se maintenir dans la fidélité aux devoirs de la vie chrétienne, les meilleures paroisses ont aussi besoin d'une mission décennale. Voilà pourquoi, n'écoulant que son zèle, M. l'abbé Sparfel, à peine installé à Plouider, a tenu à procurer à ses ouailles cette précieuse faveur.

La mission a été prêchée par les PP. Le Jollec, Person, Colin et Chevance. Le chant a été dirigé par des hommes dont le talent est universellement connu : M. Tanguy, vicaire à Saint-Pol ; M. Coajou, recteur de Plougoulm, et M. Jaffrès, vicaire de Guissény. Des prêtres aussi distingués que dévoués ont apporté, pour les confessions, la plus précieuse des collaborations : pour la première semaine d'adultes, M. Tanguy, vicaire de Guiclan ; M. Abiven, vicaire à Plouvorn, et M. Bihan, vicaire à Plouguerneau ; pour la deuxième semaine, M. Néa, vicaire de la Forêt-Fouesnant ; M. Kérébel, vicaire de Plouvien, et M. Quillivéré, vicaire à Plougastel-Daoulas.

Dirigée selon les traditions et dans le pur esprit des missions bretonnes, la mission de Plouider a été admirablement suivie. 400 enfants de 7 à 14 ans, et une soixantaine de vieill-

lards ou d'infirmes ont suivi les exercices, du 14 au 18 Février, et répondu de l'adoration perpétuelle qui incombait alors à la paroisse. Pour la première communion générale d'adultes, on a compté 777 communions (373 hommes) ; — pour la deuxième, 764 (344 hommes). En y ajoutant quinze malades, que le sympathique et zélé vicaire a communies à domicile, on dépasse le chiffre de 2.000 communions. Pas d'abstentions à déplorer. Impossible d'autre part de rencontrer plus de recueillement, plus d'esprit de prière, plus d'avidité à écouter la parole de Dieu, et en même temps plus d'entrain dans le chant, plus d'enthousiasme pour les manifestations : fête des enfants, fête de sainte Thérèse, fête eucharistique, processions.

La mission s'est terminée par la bénédiction d'un beau vitrail de N.-D. du Rosaire, que les paroissiens ont offert à leur église comme souvenir de la mission de 1934. Nul doute que leur dévotion déjà si vive à la B. V. Marie ne devienne encore plus ardente. Avec la dévotion à Marie, ce sera l'amour de Jésus qui croîtra dans les cœurs, et l'observation encore plus parfaite de ses volontés. Ce sera pour tous la réalisation de souhait du Saint Evangile : « Bienheureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique.

L. J. C.

LOC-EGUINER-PLOUDIRY. — L'Adoration. — Du 18 au 25 Février, c'était fête à Loc-Eguiner. L'église, récemment restaurée par les soins intelligents et dévoués de M. le Recteur, avait revêtu sa parure des plus grands jours : ce n'était partout que fleurs, drapeaux et guirlandes. Matin, midi et soir, les cloches sonnaient à toute volée et rappelaient aux paroisses d'alentour que Loc-Eguiner était en adoration devant le Saint-Sacrement.

Les exercices de l'adoration furent présidés par M. le chanoine Grall, curé-doyen de Crozon, aidé de M. Colin, recteur d'Esquibien, et de M. Guermeur, vicaire à Saint-Thégonnec. M. Grall parla de la Pénitence, M. Colin des Commandements, M. Guermeur de l'Eucharistie.

Les prédicateurs furent très édifiés par l'attention soutenue de leurs auditeurs, par leur attitude recueillie à l'église et par l'entrain que mettaient à chanter les hommes et les femmes. Ils n'avaient d'ailleurs qu'à se laisser entraîner par la chorale des jeunes filles qui est tout simplement remarquable et mérite toutes les félicitations.

Au cours des exercices, 164 hommes ont communie, 184 femmes et 60 enfants. Au total 408 communiant pour une population de 526 habitants. C'est dire que les abstentions, s'il y en a eu, ont été très rares. M. le Recteur peut être content et fier de ses paroissiens.

Nul doute aussi que le Cœur de Jésus n'ait été sensible à toutes ces communions réparatrices, et n'ait versé en retour ses grâces et ses bénédictions sur les fidèles de Loc-Eguiner. Puissent-ils de leur côté tenir à leurs bonnes résolutions ! Puissent-ils communier fréquemment pour mener une vie chrétienne toujours plus intense et plus féconde !

La bataille de la Radio. — L'interdiction prononcée par le ministre des P. T. T. contre les émissions religieuses de *Radio-Paris* comporte des conclusions générales. Celles-ci peuvent se diviser en deux sortes de considérations.

Considérations, d'abord, sur l'objet précis du débat. Par le soin que le gouvernement apporte à s'emparer, au fil des occasions, des grandes stations de radiophonie et par l'empressement qu'il met, aussitôt maître de ces positions stratégiques, à les exploiter contre nous, deux faits très importants s'avèrent avec une évidence incontestable : les dirigeants de l'Etat comprennent la valeur de premier ordre qui s'attache à ce puissant moyen de propagande et ils veulent en posséder le contrôle ; les champions attardés, mais impénitents et têtus, de l'anticléricalisme sectaire entendent bien utiliser à leur profit ce contrôle de l'Etat.

Ces deux faits nous imposent, à nous catholiques, des devoirs impérieux et pressants. Il est indispensable que nous ayons toute une politique de la T.S.F. : une politique de réalisations, pour constituer une force étendue, solide, affirmée, que les puissances publiques n'entameraient pas facilement ; une politique de propagande, pour alerter et ameuter l'opinion, dans tous les camps, contre un monopole qui peut émouvoir et soulever toutes les consciences libres et tous les adversaires du socialisme d'Etat.

Je me borne à souligner cette nécessité. Je laisse à nos chefs et à nos techniciens le soin de préciser les éléments de cette double campagne. Ils en sont déjà préoccupés et ils sauront accomplir ce travail avec autant de compétence que d'énergie. Mais il m'a paru bon d'exhorter, une fois de plus, les militants de la F. N. C., par l'humble voix d'un de leurs frères d'armes, à se tenir en haleine, pour suivre, en ce point comme en tous les autres, les consignes qu'ils recevront à l'heure H.

Enfin, à ces considérations qui touchent uniquement la « bataille de la T. S. F. », il convient d'en ajouter quelques autres, qui embrassent tout le front de guerre.

Le front de guerre, oui, le mot n'est pas trop fort.

Oh ! pour ma part, je n'ai pas cessé d'être optimiste. En dépit de tous les incidents inquiétants et fâcheux, je crois qu'il s'est opéré, dans l'opinion française, un revirement profond, décisif et heureux, depuis le temps du combisme, et que ni les complots, ni les violences des néo-sectaires ne pourront réveiller les passions qui bouleversèrent la France il y a trente ans. Je constate, au surplus, que les gouvernants eux-mêmes, dans leurs déclarations officielles, se sentent contraints d'écarter toute allusion antireligieuse et de faire appel aux forces morales ; et je souligne, en même temps, que, lorsqu'ils veulent obéir aux mots d'ordre de la franc-maçonnerie, c'est par mesures sournoises, en évitant les débats publics, qu'ils se voient obligés d'agir.

Et ce sont là des faits certains, qu'on aurait tort de négliger. Car ils démontrent, au moins, que les entreprises anticléricales ne peuvent plus compter aujourd'hui sur la complicité

du sentiment populaire, qui, bien loin de là, pourrait, devant des mesures trop injustes et trop violentes, devenir notre allié. Motif de confiance et d'espoir, qui implique un encouragement à l'action.

Mais l'action est nécessaire, elle est urgente.

Un incident, comme l'affaire de *Radio-Paris*, nous révèle ou nous rappelle, en effet, non seulement que la franc-maçonnerie n'a pas désarmé, non seulement qu'elle redouble d'efforts et poursuit implacablement son travail infernal, mais encore, — et c'est le point le plus grave, — qu'elle est assez puissants pour s'imposer, dans certains cas, au gouvernement.

La mesure de proscription qu'elle a obtenue, sur le terrain de la radiophonie, contre la prédication catholique, elle peut l'étendre à d'autres domaines et à d'autres manifestations. La politique, d'intolérance à l'égard de la religion, de privilège en faveur de la libre-pensée, qu'elle a réussi à faire triompher dans un arrêté ministériel, elle peut l'introduire dans une décision plus générale, dans un décret, dans une loi. Elle compte bien, d'ailleurs, y parvenir ; elle y travaille ; elle se sait affermie, soutenue, poussée, par ce premier avantage. Nous pouvons, demain, nous trouver brusquement en présence d'une nouvelle agression. Prenons-y garde !

Prenons garde aussi, non seulement comme catholiques, mais comme citoyens français, que le système, dont le coup d'hier est une réalisation partielle, tend à supprimer, avec l'enseignement de la religion, toute la liberté. Léon Blum, il y a quelques jours, à propos de certains débats sur l'indépendance ou l'esclavage de la presse, osait bien suggérer que les journaux devraient être une institution d'Etat. L'opinion, Dieu merci, n'est pas encore mûre pour cet avilissement et cet asservissement. Mais c'est la doctrine du leader socialiste qui, avec le concours de la secte franc-maçonne, est en train de s'appliquer à la radiophonie. Si l'on commet la faute de lui abandonner cette position, pourquoi n'ambitionnerait-elle point d'envahir peu à peu la presse, le cinéma, l'école ?

Il faut donc agir, en ralliant autour de nous, contre une politique d'oppression générale, tous les bons Français qui, mieux avertis de ce péril, se coaliseraient assurément pour le conjurer.

C'est dire, en résumé, que, jamais, cette *Fédération Nationale Catholique*, dont nous pourrions fêter dans quelques mois le dixième anniversaire, ne s'est avérée plus indispensable. Nulle association n'est mieux disposée, par son organisation puissante et souple, par son esprit de décision et de sagesse, de courage et de prudence, et enfin par l'expérience, le sens droit, la générosité des chefs qui dirigent cette organisation et propagent cet esprit, nulle association, dis-je, n'est mieux disposée à pourvoir à tous les besoins nouveaux, comme à parer tous les périls éventuels. Elle peut, par ses différents services et par ses multiples organes, alerter les catholiques et remuer l'opinion. Elle s'est montrée, selon les circonstances, aussi prompte à susciter de vastes mouvements de résistance et de protestation contre des politiciens ennemis qu'a-

bile à nouer des relations cordiales avec des hommes de bonne volonté.

Pour qu'elle triomphe, il suffit que tous les catholiques, encadrés dans les groupements qui la constituent, prennent conscience de la force que pourraient représenter leur discipline et leur cohésion. Alors, ils seront également capables, et de tenir à la disposition de leurs chefs une armée de citoyens qui, Dieu aidant, saura gagner les batailles nécessaires et de conquérir à cette armée, par une action rayonnante et populaire, une multitude de nouvelles recrues.

Mais il ne faut pas perdre une minute. L'incident de *Radio-Paris* est un avertissement qu'on aurait tort de négliger.

François VEUILLOT.

Deuxième Conférence de Notre-Dame de Paris (4 Mars). — JÉSUS, LUMIÈRE DU MONDE, par le R. P. Pinard de la Boulaye, S. J. — *L'adaptation nécessaire des dogmes.* — Pour-suivant le développement de sa pensée, l'illustre conférencier, après avoir montré combien était vain tout progrès humain réalisé en dehors de l'idée chrétienne, en vient à se demander si cette vérité chrétienne est bien définitive et si elle n'est pas elle-même susceptible d'adaptation.

Trois questions se posent :

I. *Pourquoi notre siècle réclame une adaptation.* — a) Certains mettent en avant « la pensée moderne », qu'ils identifient habituellement avec la leur. En fait, il y a moins une pensée moderne qu'un chaos de systèmes disparates qui accusent surtout la survivance d'un rationalisme désuet ; b) d'autres font valoir les aspirations de « l'âme moderne » ; mais, dès qu'on regarde au delà de son clocher, on discerne dans la société contemporaine des aspirations contradictoires.

II. *Pourquoi une adaptation des dogmes est inadmissible.* — a) Tout d'abord, parce que la foi chrétienne est l'acceptation d'une doctrine révélée. Dès lors, si Dieu a parlé, la raison ne peut prétendre réformer et mettre au point les affirmations de la Sagesse Infinie ; b) ensuite, parce que la foi a pour but d'assurer la stabilité des doctrines les plus indispensables à l'individu et à la société ; l'altérer, c'est s'exposer à revenir au chaos. Lamentable illusion de tant de réformateurs qui tour à tour ont voulu saisir le gouvernail de l'Eglise et la sauver du naufrage ! Eux seuls ont péri !

III. *Quel champ reste ouvert au progrès.* — L'immensité de la terre et des cieux, dit à bon droit l'orateur ; les solutions imposées par la foi ne font pas plus obstacle au progrès que les condamnations de plus en plus nombreuses portées par la science contre les théories démontrées fausses. Répondant directement à des publications récentes, il montre, par l'exemple des mystiques catholiques, où peut mener la fidélité à des directives divines, alors que de prétendues « intuitions », non contrôlées, peuvent conduire aux pires illusions.

La conclusion s'impose, magnifiquement développée par l'orateur : l'Eglise unit immutabilité et progrès ; et l'esprit

humain est satisfait, et il admire que, dans des cathédrales que les siècles embellissent sans cesse, le même *Credo* puisse retentir jusqu'à la fin des temps.

On s'abonne aux « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (C/C : Paris 525-52). — Prix : 12 francs.

Pâques à Rome. — Le Jubilé de la Rédemption prend fin le 2 Avril prochain. A cette occasion et aussi pour assister à la canonisation de Don Bosco, l'Association de Notre-Dame du Salut organise deux trains spéciaux pour Rome :

Un circulaire, du 24 Mars au 8 Avril, qui ira de la Suisse à Naples et Pompeï, en passant par le lac Majeur, Venise, Florence, Assise, etc...

Un demi-circulaire, du 26 Mars au 7 Avril, qui visitera après Rome, Naples, Assise et Florence.

Demander les programmes au Secrétariat des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris (7^e).

HOMME MARIÉ, 30 ans, connaissant harmonium et chant, demande place **SACRISTAIN**. — S'adresser chez M. GUIVARC'H, libraire, rue Kéréon, Quimper.

P.-O.-Midi

TRANSPORTS DE PORTE A PORTE. — *Avis aux expéditeurs et destinataires.* — Les Chemins de fer d'Orléans et du Midi procèdent à l'enlèvement et à la livraison à domicile des marchandises à grande et à petite vitesse dans toutes les localités où il existe un service de factage et de camionnage.

Les marchandises sont enlevées à domicile le jour même pourvu que l'ordre soit donné, au besoin par téléphone, à la gare ou au correspondant, avant midi.

Sur demande, elles sont également livrées à domicile dès leur arrivée en gare et pour un prix très réduit.

Ainsi les clients du chemin de fer sont assurés d'obtenir livraison de leurs colis à leur domicile sans aucun retard et sans qu'ils aient à s'en préoccuper.

Expéditeurs, destinataires : demandez que tous vos envois soient effectués de domicile à domicile.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux gares intéressées.

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 2 Mars 1934. — La Bourse d'aujourd'hui dénote une meilleure tendance, tenant mieux compte que les précédentes du vote définitif que vient d'obtenir le Président Doumergue. Nos Rentes ont gagné du terrain sur la veille : 3 %, 68,40 ; 5 % 1920, 106,20 ; 4 % 1925, 105,15 ; 4 1/2, Tranche B, 82,65.

La Banque de France termine à 11.000, — contre 10.930, — la veille. Banque de Paris, 1.420 ; — Crédit Lyonnais, 2.010 ; — Comptoir d'Es-compte, 1.000 ; — Société Générale, 1.071 ; — Société Marseillaise, 541.

Bon nombre d'affaires d'Electricité se montrent lourdes : Lyonnaise des Eaux, 2.635 ; — Energie Electrique du Nord de la France, 693. Par contre, l'Energie Industrielle est toujours bien tenue à 149.

Le fait marquant de la séance a été la difficulté de l'échéance de

Février pour la Société Citroën. Les concours qui sont intervenus organiseront vraisemblablement pour mettre au point l'organisation financière qui se révèle un peu défectueuse. Peugeot, par contre, passe à 362.

Le pétrolifères se montrent faibles : Royal, 1.785 ; Shell, 211,50. Fermeté des Mines d'Or particulièrement de la Crown Mines qui gagne 853.

Emission 5 1/2 % de la Ville de Paris. — Depuis le 6 Mars, la Ville de Paris procède à l'émission d'un nouvel Emprunt à lots d'un montant total de 750 millions. Cet emprunt est destiné à la construction d'hôpitaux et d'écoles et au développement du Réseau urbain du Métropolitain. Amortissement dans un délai maximum de 52 ans par tirages au sort. L'intérêt des titres est de 5 1/2 % payable semestriellement, net de l'impôt cédulaire sur le revenu et le prix d'émission fixé à 954, — par obligation de 1.000. — Pendant 30 ans des lots seront attribués et répartis entre deux tirages annuels, les 25 Janvier et 25 Juillet, comprenant 1 lot de 1 million, 1 lot de 500.000, 1 lot de 200.000, 1 lot de 100.000, 2 lots de 50.000, 4 lots de 20.000, 20 lots de 10.000, et 44 lots de 5.000.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Vins et Spiritueux
Pierre KERVELLA, Landivisiau
Vins de messe (garantie archevêché Bordeaux)
DEMANDER TARIFS IMPRIMÉS

Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise
chez François LE BORGNE
LANDELEAU
Maison recommandée par le Clergé

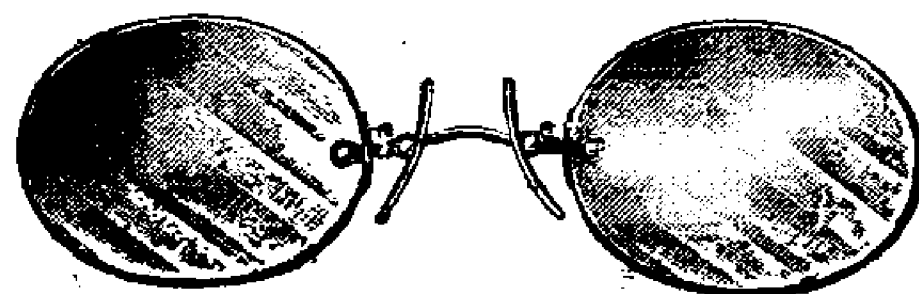
A LOUER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 88.538

49^e ANNÉE.

Vendredi 16 Mars 1934.

N^o II.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 18 Mars. — LA PASSION. Semi-double. Violet.
Vêpres de S. Joseph, mémoire de la Passion.
Lundi 19. — S. JOSEPH, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie, Confesseur. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Mardi 20. — De la Férie. Simple. Violet.
Mercredi 21. — S. Benoît, Abbé. Double majeur. Blanc.
Jeudi 22. — De la Férie. Simple. Violet.
Vendredi 23. — LES SEPT DOULEURS DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE. Double majeur. Blanc.
Samedi 24. — S. Gabriel, Archange. Double majeur. Blanc.
Dimanche 25. — Les Rameaux. Semi-double. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plogonnec 14-18 Mars.
Crozon 19-25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Avis. — Nous rappelons que c'est à M. le Supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray que MM. les Curés et Recteurs doivent faire connaître le nombre des morts de la Guerre de leurs paroisses.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Blanchard, recteur de Clohars-Carnoët, décédé le 11 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fête de Saint Joseph

Te, Joseph celebrent :

*Que les voix des Chrétiens, unis aux chants des Anges,
Te forment, ô Joseph, un concert de louanges.
Dieu voulut à Marie unir la sainteté,
Pour garder sa virginité.*

*Du Messie attendu pressentant la naissance,
Dans ton humilité, tu veux fuir sa présence :
Mais l'Ange l'avertit : « Garde le saint dépôt ;
Garde le Fils né du Très-Haut. »*

*Tu le tiens sur ton cœur, lorsque l'Ange t'exile,
Au pays étranger tu l'emportes docile :
Tu le trouves au temple enseignant les docteurs, —
O joie ! — après trois jours de pleurs !*

*Seule aux autres élus, leur entrée au Ciel donne
De posséder leur Dieu dont l'amour les couronne :
Toi, tu peux ici-bas jouir de l'Eternel,
Heureux comme les Saints au Ciel.*

*Daigne exaucer nos vœux, ô Dieu, Trinité sainte :
Par Joseph, conduis-nous dans la céleste enceinte :
Pour y chanter sans fin, dans l'immuable paix,
Ton nom, ta gloire et tes bienfaits.*

Iste quem læti :

*L'auguste Elu dont nous fêtons la gloire,
La sainte mort et le sublime honneur,
Goûte aujourd'hui pour fruit de sa victoire,
Le divin bonheur.*

*O sainte mort d'une paix infinie !
Fixant sur toi leur regard le plus doux
Le Christ Jésus et la Vierge Marie
Veillent à genoux.*

*Dans le sommeil ton âme se délivre
Du poids mortel de la chair et du sang :
Dieu te couronne : Au ciel tu montes vivre,
Humble, triomphant.*

*Toi que là-haut tant de gloire environne,
Obtiens du Christ le bienfait des bienfaits,
Qu'en pardonnant nos péchés il nous donne
L'éternelle paix.*

*A toi la gloire, à toi l'honneur suprême,
Unique Dieu, très sainte Trinité,
Couronnant d'or le serviteur qui t'aime,
Dans l'éternité !*

(Trad. MAME.)

Ainsi soit-il.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Passion* (18 Mars) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 7 heures, Communion pascalle des Bretons et des jeunes filles. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour tous devant le Saint-Sacrement exposé.

Lundi, Fête de Saint Joseph : A la Chapelle, Retraite pascalle des Enfants de la Communion privée, messe à 7 h. 30, instructions à 11 h. et à 4 h. 30. — Réunion des Mères Chrétiennes, messe à 8 h. 30, conférence à 15 heures. — A la Cathédrale, à 20 heures, Retraite pascalle des dames. *Mardi* : Retraites des enfants de la Communion privée et des dames avec messe et instructions comme le lundi.

Mercredi : Messe des enfants de la Communion privée à 7 h. 30. — Confessions de tous les enfants des Cathéchismes à 11 heures et à 4 h. 30. — A 20 heures, instruction de la Retraite des dames.

Jeudi : A 7 h. 30, messe de Communion de tous les enfants. — A 20 heures, sermon de la Station pour tous.

Vendredi : A 20 heures, Exercice public du Chemin de la Croix.

Samedi : Confession des dames. Communion le lendemain à 7 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Passion* (18 Mars) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — Le soir, de 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour tous les fidèles.

Mardi et vendredi : A 20 heures, sermon pour tous les fidèles.

Retraite des dames : instructions spéciales le soir à 20 heures, *lundi, mercredi et jeudi* ; le matin après la messe de 8 heures, *mardi, mercredi et vendredi*.

Petite Retraite préparatoire à la Communion privée : instructions à 11 heures et à 16 h. 30, *lundi, mardi et mercredi* ; messe de Communion *jeudi*, à 8 heures.

A la mémoire du Roi Albert I^{er} de Belgique. — Les Comités de la Croix-Rouge de Quimper feront célébrer, dimanche 18 Mars, à 9 heures, à la Cathédrale, une messe à la mémoire du Roi Albert I^{er} de Belgique. Mgr Cogneau présidera la cérémonie et M. le Curé de Saint-Corentin y prendra la parole.

A la même heure, à Saint-Louis de Brest, une messe sera dite, au cours de laquelle Mgr l'Evêque prononcera une allocution.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Blanchard, recteur de Clohars-Carnoët, sera chanté *mardi prochain*, 20 Mars, à 10 heures.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Saint-Derrien recommande aux prières du clergé et des fidèles la Mission de Saint-Derrien, du 12 au 29 Avril.
— M. le Recteur de Roscoff, sa Mission, du 4 au 22 Avril.

LESNEVEN. — Retraite bretonne des Conscrits, du 6 au 10 Mars 1934. — 37 paroisses, 106 retraitants : Cléder, 10 ; Guipavas, 7 ; Plounéventer, Plouzané, Saint-Servais et Saint-Thonan, 5 ; Goulven, Plabennec, Plouvien, Plouzévédé et Saint-Vougay, 4 ; Lesneven, Ploumoguier et Plourin-Ploudalmézeau, 3 ; Bourg-Blanc, Coat-Méal, Le Drennec, Kerlouan, Kersaint-Plabennec, Lanhouarneau, Lanrivoaré, Plouarzel, Ploudaniel, Ploudalmézeau, Plouescat, Plouguerneau, Plougar, Plouguin, Plounévez-Lochrist, Saint-Frégant et Saint-Méen, 2 ; La Forêt, Lannilis, Landerneau, Plounéour-Trez, Saint-Derien et Trégarantec, 1.

BREST. — Retraite française des Conscrits. — La retraite française des Conscrits aura lieu, cette année, du samedi 24 Mars (18 h. 30) au lundi 26 (17 h. 30), au Collège Saint-Louis.

Sont convoqués tout particulièrement à cette retraite les jeunes professeurs de l'enseignement libre ainsi que les jeunes gens des Patronages qui doivent aller au service du mois d'Avril 1934 au mois d'Avril 1935.

Prix de la pension : 30 francs.

La Loterie de la Conférence de Saint-Vincent de Paul des Dames sera tirée lundi prochain 19 Mars, à 1 h. 30, boulevard de Kerguelen.

Les numéros gagnants paraîtront le vendredi dans le *Progrès*.

L. F. A. C. F. — Dimanche 18 Mars, à 16 h. 30, au Patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin, aura lieu une Conférence avec projections, par M. Aubert, délégué de la Bonne Presse.

Toutes les femmes, en particulier les Ligueuses qui comprennent l'importance du bon journal dans la famille sont invitées à cette réunion.

Lundi 19 Mars, une seconde conférence, à laquelle les hommes sont instamment invités, aura lieu à la Salle Jeanne-d'Arc, à 20 h. 30.

Ces deux conférences données par M. Aubert, déjà si connu et apprécié en Bretagne, ont pour but d'éclairer les Catholiques sur la question, si nécessaire à l'heure actuelle, de l'influence de la Presse, et promettent d'être des plus intéressantes.

Cours Notre-Dame d'Espérance de Quimper. — Nous apprenons le décès de Mère Saint-Pierre Claver Berthelot, ancienne directrice du Cours Notre-Dame d'Espérance, à Quimper, survenu à la Maison-Mère des Dames de la Retraite, à Angers, le 14 Mars, et nous la recommandons aux prières de nos lecteurs.

QUIMPER (Saint-Corentin). — Installation du nouveau Curé. — *Lætare, Jerusalem.* — La fête que nous célébrons est un heureux commentaire de l'Introït du jour : Réjouissez-vous, Jérusalem ; rassemblez-vous, vous tous qui la chérissez, et soyez dans la joie, vous qui avez été dans la tristesse ; livrez-vous à l'allégresse, rassasiés dans l'abondance de vos consolations.

Monseigneur a tenu lui-même à faire l'installation du nouveau curé, M. Pichon, successeur de Mgr Mesguen, évêque de Poitiers. Il le conduit au chœur, au milieu d'une foule nombreuse et recueillie, dans la belle cathédrale aimablement ornée et pavoisée.

Au pied de l'autel, il entonne le *Veni Creator*, poursuivi et chanté en entier par le chœur et l'assistance.

Puis, précédé de la Croix, des acolythes et du Thuriféraire, il conduit M. Pichon au tabernacle qu'il ouvre, au Missel où il chante l'Oraison de Saint Corentin, ensuite au Confessionnal, aux Fonts Baptismaux, au clavier des cloches, au grand portail, à travers la population toujours intéressée par ces cérémonies. Enfin on arrive à la Chaire, où M. le Curé monte, pour offrir à ses paroissiens ses premières salutations. La voix est sonore et bien timbrée : elle sera entendue dans le vaste édifice.

Voici l'allocution de M. le Curé :

« MONSEIGNEUR,

» Lorsque, il y a neuf ans, Votre Excellence daigna présider la cérémonie de mon installation comme curé de Saint-Mathieu de Morlaix, je Lui disais que, touché de la grande marque de confiance qu'Elle me donnait, je travaillerais de mon mieux à faire connaître, aimer et servir le Bon Dieu au poste qu'Elle m'assignait. Et ce n'est pas sans souffrance que j'ai quitté Morlaix. Tout me faisait penser que je commençais ce jour-là la dernière étape de ma vie pastorale. La Providence, dont vous êtes pour moi, comme pour chacun de vos prêtres, l'interprète le plus autorisé, m'appelle aujourd'hui à la tête de cette belle paroisse de la cathédrale de Quimper. Conscient de ma faiblesse, mais confiant dans la grâce de Dieu qui accompagne toujours l'obéissance, je veux, Monseigneur, ici comme à Morlaix, m'efforcer de réaliser, dans la mesure de mes moyens, la belle devise que vous avez choisie et mise si merveilleusement en pratique au cours de votre long et si fécond épiscopat : « Meulet ra vezo Jesus Krist ».

« MES BIEN CHERS PAROISSIENS,

» Je viens de dire à Son Excellence Monseigneur l'Evêque, je vous redis ce que sera mon programme :

» Entretenir, développer dans vos âmes la connaissance de Dieu.

» Soutenir, fortifier dans vos âmes l'amour de Dieu.

» Provoquer, exciter en vous la volonté généreuse de servir Dieu. Je n'aurai, pour réaliser ce programme, qu'à m'inspirer des exemples de mes prédécesseurs.

Vous aimiez, autant que vous le respectiez et que vous l'admiriez, le jeune Curé que le Souverain Pontife vient de vous prendre, pour le placer à la tête d'un bel et grand diocèse. Je comprends d'autant mieux le regret que vous a causé son départ, que j'ai pu apprécier personnellement les grandes qualités d'intelligence et de cœur, les grandes vertus sacerdotales de Monseigneur Mesguen, qui fut mon vicaire, il y a vingt ans, à Notre-Dame de Kerbonne.

» Vous avez aimé, vous continuez d'aimer et d'entourer de respect le bon Monsieur Orvoën, le vénérable doyen du Chapitre de la Cathédrale, dont les conseils me seront si précieux.

» Je n'ai pas la prétention de faire mieux qu'eux. Ma seule ambition est de marcher sur leurs traces.

» Vous m'y aiderez par vos prières, comme vous pouvez compter sur les miennes. Je suis désormais tout à vous.

» A tous j'apporte mon dévouement.

» Je l'apporte aux paroissiens fidèles, fervents ; aux communautés religieuses, aux écoles chrétiennes, aux œuvres de patronage, aux groupements d'Action Catholique d'hommes et de femmes. Mon dévouement, je l'apporte à tous sans distinction : aux pauvres comme aux riches, aux riches comme aux pauvres.

» S'il y a, et il y a, c'est trop sûr, parmi les âmes qui me sont confiées quelques-unes que le souci excessif des choses temporelles ou la négligence ont éloignées des pratiques religieuses, qu'elles sachent que leur curé ne les considère pas comme des ennemies, qu'elles auront place dans ses prières et que sa plus douce, sa meilleure joie sera de les aider à revenir à Dieu.

» Pour collaborer avec moi dans cette œuvre, j'aurai d'excellents vicaires que je considérerai toujours comme de vrais amis.

» J'entreprends ma tâche avec confiance.

» Que Notre Dame de la Victoire, que le grand Saint qui fonda ce diocèse et qui a donné son nom et sa protection à cette Cathédrale et à cette paroisse me viennent en aide et m'obtiennent les bénédictions de Dieu.

» Comme gage de ces bénédictions divines, je vous demande, Messeigneurs, à vous, Monseigneur de Quimper, mon chef vénéré, à vous, Monseigneur de Tabraca, qui, pendant toutes les années de ma formation au Séminaire, avez été le guide de mon âme, de vouloir bien me bénir et bénir mes paroissiens.

Ainsi soit-il. »

La grand'messe suit, avec les austères cérémonies du Carême. La joie cependant ne sera pas absente, puisque c'est le dimanche du *Lætare*. On entendra les accents de l'orgue, toujours tenu superbement par M. l'abbé Mayet.

A la fin de l'Evangile, Monseigneur à son tour vient présenter le nouveau Curé. Après avoir fait l'éloge de Mgr Mesguen et de M. Pichon, il applique à la cérémonie d'installation l'Evangile du IV^e dimanche de Carême, qui raconte la multiplication des pains, prélude lointain et figure expressive du sacrement d'Eucharistie.

Il montre dans le Curé de paroisse l'homme de l'Eucharistie, celui qui, à la messe, établit la présence réelle de Notre Seigneur et confie tous ses fidèles au Divin Cœur de Jésus, celui qui distribue la Sainte Hostie et la vie divine à tous les chrétiens, celui qui fait rayonner dans tout son ministère les fruits du sacrifice eucharistique par les sacrements, la prédication et les œuvres. Il rattache cet enseignement aux divers épisodes du récit évangélique, et conclut par l'avis du Maître : « Recueillez les restes pour qu'ils ne se perdent pas. L'Eucharistie laisse en vous, même après la disparition des saintes espèces, une force spirituelle d'essence divine : gardez-la avec soin. Renouvelez-la par des communions fréquentes. »

Les juifs, après ce miracle, voulurent faire de Notre Seigneur Jésus-Christ leur Roi. Les chrétiens ont bien plus de motifs de le faire comme conséquence logique de leurs communions, et de Lui soumettre toute leur vie privée et publique.

Dieu veuille que la Sainte Vierge, qui a protégé le nouveau Curé à Kerbonne et à Morlaix, lui facilite son ministère dans la bonne ville de Quimper.

A midi, M. Pichon reçoit au presbytère Monseigneur, Mgr Cogneau, et la foule de ses amis. A tous, à la fin du repas, laïques et ecclésiastiques, venus de près ou de loin assister à cette cérémonie, avec sa bonté et sa simplicité ordinaires, il adresse ses remerciements émus et chaleureux.

Monseigneur lui répond en le félicitant de ne compter que des amis dans tout le diocèse, en lui assurant la protection de la Sainte Vierge, Notre Dame de la Victoire, et de Saint Corentin, en lui offrant sa bénédiction et celle de Mgr Cogneau, en lui faisant entrevoir une bénédiction aussi précieuse, aussi certaine et bien plus douce, celle de l'Evêque des Cayes qui lui vient par-dessus l'Océan.

M. Orvoën avait 61 ans quand il devint le Curé de Saint-Corentin ; il le fut pendant 22 ans, et aujourd'hui doyen du Chapitre, toujours vert et alerte, il atteint ses 85 ans. A tous les deux, avec Monseigneur, en achevant ce compte rendu, nous disons : *Ad multos annos !*

La fête s'est terminée le soir par les vêpres, le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

MILIZAC. — Retraites. — La Semaine religieuse a bien voulu recommander aux prières de ses lecteurs les retraites données à la jeunesse de Milizac du 4 au 10 Mars. Il est légitime qu'ils en connaissent le résultat. Bien qu'il n'y eût que deux ans depuis la Mission, bien que nous soyons aux années creuses, bien que de nombreux paroissiens de Milizac fréquentent d'autres églises, 123 jeunes filles ont pris part à la première retraite, 140 jeunes gens à la seconde. Tous ont fait du bon travail ; mais peut-être plus spécialement les jeunes gens. Ils étaient saisis et enthousiasmés en entendant le P. Le Jollec leur commenter la consigne donnée aux divers groupes de jeunesse, aux membres de l'Action Catholique :

sois chrétien, sois apôtre, Grâce à l'élan imprimé à la jeunesse, la paroisse de Milizac, déjà si profondément chrétienne, va encore s'améliorer. L'enfance n'y est pas oubliée. Depuis de longues années, il y a à Milizac une école chrétienne pour les filles, une école florissante entre toutes. Sous l'impulsion du zélé recteur et grâce à la générosité des paroissiens, une superbe école chrétienne pour les garçons vient de sortir de terre, et pourra dans quelques mois ouvrir ses portes, préparant à Milizac de nouvelles générations dignes de leurs aînées.

L. J.-G.

Semaine d'Action Catholique à Lesneven. — La Semaine d'Action Catholique annoncée à toutes les Unions paroissiales a été un succès. Par avance, nous déclarions que nous serions tout à fait satisfaits si nous avions seulement une trentaine d'auditeurs. Nous en avons eu 52 permanents et 50 autres passagers.

Tous ont été captivés par les RR. PP. Villain et Sauvage, de l'Action Populaire. Jeunes ou vieux, ils ont apporté à l'audition des cours, une application vraiment édifiante et qui marquait l'avidité avec laquelle ils recevaient cet enseignement.

A la lumière des Encycliques, nous avons jeté un regard sur toutes les grandes questions qui sollicitent aujourd'hui l'attention de l'Action Catholique : famille, éducation, profession, vie économique et sociale, vie civique, vie internationale même.

Nos professeurs ont été surpris de la puissance de réceptivité de leur auditoire qui, à aucun moment, n'a trouvé les cours trop longs. Bien au contraire, tous les participants de cette semaine sont partis comme à regret, en se proposant de revenir à la première occasion.

Les réflexions que nous avons entendues au cours de ces journées nous ont montré combien cet enseignement s'imposait. Nous avons à faire à des hommes généreux, profondément chrétiens qui, tous les matins, s'avançaient à la sainte Table et demandaient au bon Dieu la lumière. L'un d'entre eux, jeune homme de 22 ans, déclarait : Je n'aurais pu, nulle part ailleurs, apprendre ce que j'ai appris ici. Les plus âgés n'étaient pas moins affirmatifs, et l'un d'entre eux félicitait les plus jeunes d'avoir reçu, sur la famille, un enseignement qu'il avait souhaité depuis 25 ans qu'il vivait dans l'état du mariage.

Nous pouvons dire que cette semaine, par le simple exposé des vérités chrétiennes, s'est terminée dans l'enthousiasme. Aussi avons-nous confiance qu'à notre prochaine Semaine d'Action Catholique nous verrons accourir les auditeurs en plus grand nombre.

Le Commandant Vannier, au nom de tous les Semainiers, a fait parvenir à Son Excellence Monseigneur l'Evêque une adresse de fidélité et ses remerciements les plus chaleureux pour l'enseignement qui leur avait été procuré.

J. L.

Congrès Marial. — Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» Dans le dessein de glorifier toujours plus Notre-Dame, Reine de France, de propager son culte à travers le Pays et de préparer le III^e Congrès Marial National qui doit se tenir à Liesse et à Laon du 18 au 22 Juillet de la présente année, le Comité National Français des Congrès Marials a pensé organiser un *concours marial* — avec récompenses — auquel pourraient participer : prêtres, grands séminaristes, jeunes gens des Congrégations mariales et membres des cercles d'études, jeunes filles Enfants de Marie et Jeunes de la Ligue, dames faisant partie de la Ligue Féminine d'Action Catholique Française.

» L'Evêque de Chartres, Président-fondateur du Comité Marial National, est heureux de porter cette nouvelle à votre connaissance et de vous demander, d'accord avec Monseigneur votre Evêque auquel il a écrit personnellement, votre collaboration par la publication du texte ci-joint de notre concours. (Le demander 17, rue Muret, Chartres (E.-et-L.).

» De ces études doctrinales à la fois et pratiques, il nous a semblé que le peuple fidèle, dévot à la Très Sainte Vierge, retirerait le plus grand profit spirituel, cependant que du même coup le prochain Congrès Marial y gagnerait singulièrement en ampleur et de la sorte mériterait en toute vérité son titre de *National*.

» Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer mes sentiments respectueux et les plus reconnaissants,

» J. HOLTZ,

» *Prélat de la Maison de Sa Sainteté,*

Vicaire général,

Secrétaire général du Comité National Français des Congrès Marials. »

A propos d'une nouvelle vie de Sainte-Thérèse de Lisieux. — M. Ghéon vient de faire paraître (Librairie Flammarion) une biographie de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui causera à beaucoup un douloureux étonnement.

Dès la première heure cet ouvrage a provoqué de vives réactions dont la « mise au point » qui suit apporte l'écho.

L'auteur n'a malheureusement pas compris la « spiritualité Thérésienne » et surtout le caractère de la sainteté de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qu'il *dénature radicalement*.

Il s'avoue choqué par une présentation de mièvrerie, de fadeur, de petitesse, de fleurs, tant chez la Sainte elle-même, dans son « Histoire d'une Ame » et ses écrits, que dans les lieux de son pèlerinage. Frappé cependant de l'influence extraordinaire que la Sainte Carmélite exerce dans le monde et sur des esprits fort cultivés, il conclut que, sous cette écorce douceuse, il doit y avoir une force étonnante et il croit rendre service à ceux qui partageraient ses préventions, en dépouillant la Sainte de ce prétendu masque dont elle est enveloppée, pour la leur découvrir telle qu'il la conçoit.

Partant de ce point de vue, l'auteur forge une héroïne

quelque peu dramatique, au tempérament passionné, d'une virilité âpre, dure, violente, presque sauvage. Les principaux facteurs de sa sainteté (!) seront son orgueil demesuré, son ambition native, son impérialisme, son entêtement invétéré. Depuis la petite enfance de la Sainte jusqu'à ses années de vie religieuse, tous les faits sont éclairés à cette lumière, en sorte que toute la trame du livre est erronée...

(Semaine religieuse de Bayeux et Lisieux.)

4^e Conférence de Notre-Dame de Paris. — JÉSUS, LUMIÈRE DU MONDE, par le R. P. Pinard de la Boullaye, S. J. — *Si le Christ n'a rien enseigné.* — Nous voici déjà à la quatrième Conférence de Carême. Les innombrables auditeurs — croyants ou incroyants — du R. P. Pinard de la Boullaye emplissent toujours l'immense vaisseau de Notre-Dame. La pensée de l'illustre Conférencier se déroule avec une ampleur magnifique.

Si Dieu a parlé à l'humanité, la fidélité aux dogmes révélés est pour l'individu, comme pour la société, une question de vie ou de mort. Mais la « science moderne » a fait cette découverte : Jésus n'a rien enseigné ; si les croyants prétendent le contraire, c'est qu'ils sont incapables d'interroger l'histoire de façon vraiment scientifique.

Impossible de laisser passer ces affirmations sans les discuter :

I. Ce qu'on reproche aux historiens croyants. — C'est une accusation facile à retourner contre leurs adversaires ; ils peuvent aussi bien céder à la pression de leur entourage ; il leur importe de justifier leurs convictions et leur conduite ; ils sont moins libres que tous s'ils tiennent comme intangible le postulat rationaliste : toute révélation est impossible.

II. Pourquoi les croyants repoussent les prétendues « histoires de Jésus » qu'on leur oppose. — A cause de leur merveilleux désaccord. Seules demeurent constantes les négations que réclame l'esprit du siècle, d'ailleurs avec des divergences notables : ou Jésus n'a pas existé, ou Jésus n'a rien enseigné, ou de ce qu'il a enseigné, nous ne pouvons rien savoir, etc. Par contre, les démonstrations alléguées varient à l'extrême : preuve évidente qu'on abuse de l'étiquette rutillante « Science » ou « Critique ».

III. Pourquoi les croyants maintiennent leurs positions. — En raison de faits d'une exceptionnelle gravité, que négligent leurs contradicteurs : au temps de saint Paul, toutes les églises primitives sont unanimes à attribuer au Sauveur un enseignement identique ; plus tard, malgré tant de raisons qui devaient les opposer, elles reçoivent unanimement les évangiles comme l'exposé de cet enseignement.

Ainsi est affirmée avec une autorité magistrale la mission enseignante de Jésus-Christ, Jésus, Lumière du monde ! quand le néant des sciences humaines séparées du Christ, le néant des bonheurs humains et du progrès matériel a été démontré de façon si éclatante ?

Les Conférences sont publiées par les Editions Spès, 17, rue Soufflot, Paris. — Prix : 12 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 25 Mars. — LES RAMEAUX. Semi-double. Violet.
Lundi, 26. — De la férie. Simple. Violet.
Mardi, 27. — De la férie. Simple. Violet.
Mercredi, 28. — De la férie. Simple. Violet.
Jeudi, 29. — JEUDI-SAINT. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Vendredi, 30. — VENDREDI-SAINT. Double de 1^{re} classe. Noir.
Samedi, 31. — SAMEDI-SAINT. Double de 1^{re} classe.
Dimanche, 1^{er} Avril. — LA RESURRECTION DE N. S. J. C.
Double de 1^{re} classe, avec octave privilégiée de 1^{er} ordre. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Crozon	19-25 Mars.
Hospice, Quimper	26-27 —
Orphelinat Massé	28 —
Villa Saint-Luc, Roscoff	1-2 Avril.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Nous sommes heureux d'annoncer que notre 50^e pèlerinage diocésain à Lourdes, aura lieu du 24 au 30 Juin, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Recteur de Clohars-Carnoët, M. Yves Moré, vicaire à Pont-l'Abbé ;

Vicaire à Pont-l'Abbé, M. Victor Perrot, vicaire à Ergué-Armel ;

Recteur de Saint-Servais, M. Olivier Le Bras, recteur de Garlan, en remplacement de M. Jules Bossennec, démissionnaire pour cause de santé ;

Recteur de Garlan, M. Jean Sanquer, vicaire à Sizun.

III. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation — 1° MM. les Curés et Recteurs doivent, avant toutes choses, observer les prescriptions des Statuts diocésains relatives à la Confirmation (art. 252 à 258).

2° Ils se conformeront exactement, pour toutes les cérémonies, aux indications et recommandations de l'opuscule spécialement édité à cette fin, sous le titre : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1).

Ne pas omettre de faire entonner l'*Antienne du Saint Patron* (2° vêpres), avec le verset correspondant, *immédiatement*, après l'oraison chantée à l'autel par le Curé au début de la cérémonie (2).

3° MM. les Curés et Recteurs exigeront des parents que les enfants soient vêtus modestement. Les petites filles doivent porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Dans l'église, ils auront soin de placer les garçons du côté de l'Epître et les filles du côté de l'Evangile.

4° Tous les confirmands doivent être présents quand l'Evêque récite à haute voix les prières générales prescrites pour l'administration de ce sacrement au commencement et à la fin de la cérémonie. On veillera spécialement à ce que les *enfants de chœur* qui seront confirmés ne quittent pas l'église à ces moments-là.

On veillera pareillement à ce que les enfants, quand ils vont se faire confirmer, *tirent* leurs gants et laissent à leurs places tous les objets qui peuvent les embarrasser : chapeaux, livres, chapelets, etc... En se présentant devant l'Evêque, les petites filles auront les mains croisées, les garçons les bras croisés.

Les billets de Confirmation doivent être écrits *très lisiblement*. Ils doivent porter en première ligne, et en caractère assez grand, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et, enfin, la *signature* du curé, ou d'un vicaire.

5° MM. les Curés et Recteurs doivent disposer à la sacristie, pour permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres des Baptêmes, Mariages, Enterrements de l'année en cours, — et le Registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière visite pastorale ;

b) Le cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

(1) En vente à Quimper, chez M. Le Goaziou et M. Guivarc'h, libraires.

(2) Dans les communautés religieuses et pensionnats, on omet les cérémonies prévues pour la réception de l'Evêque dans les paroisses et la prière pour les défunts.

L'aumônier, en simple surplis, présente l'eau bénite à l'Evêque à l'entrée de la chapelle et le conduit au chœur. On chante deux ou trois couplets d'un cantique. L'Evêque adresse une allocution aux confirmands et commence immédiatement la cérémonie de la Confirmation, comme il est dit au ch. IV, p. 8, de l'opuscule mentionné plus haut.

c) Le livre-journal des recettes et dépenses avec la série des Comptes et Budgets, depuis 1928 ;

d) Le registre spécial prescrit pour l'exécution des fondations (art. 380 des Statuts).

MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le *tarif approuvé* de la paroisse.

6° Dans chaque paroisse, Monseigneur demande que lui soit présenté, outre le Conseil paroissial, le Comité local de la Ligue d'Action Catholique.

Dans toutes les paroisses où existe une école libre, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre et de porter aux maîtres, aux maîtresses et à leurs élèves, ses bénédictions et encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle close, jamais dans une cour ou un préau ouvert.

Aucune cérémonie extraordinaire : bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., ne doit être ajoutée au programme de la Confirmation, sans que Monseigneur ait été prévenu d'avance et y ait donné son agrément.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Dimanche des Rameaux.

Quoique le premier avènement de Jésus-Christ, contre l'attente des Juifs, dut se passer en humilité, il ne devait pas être destitué de cette gloire et de cet éclat que les Juifs attendaient. Cet éclat était nécessaire pour leur faire voir que tout humble qu'était le Sauveur, et tout méprisable qu'il paraissait selon le monde, il y avait dans ses actions et dans sa personne de quoi lui attirer la plus grande gloire que les hommes puissent donner sur la terre...

C'est ce qui parut à cette entrée, la plus belle et la plus éclatante qui fut jamais, puisqu'on y voit un homme, qui paraissait le dernier de tous les hommes..., recevoir tout d'un coup de tout le peuple, dans la ville royale et dans le temple, des honneurs plus grands que n'en avaient jamais reçus les plus grands rois. Voilà donc cet éclat dont nous parlons ; mais le caractère d'humiliation et d'infirmité inséparable de l'état du Fils de Dieu sur la terre, n'y devait pas être oublié...

Il faut donc savoir que le Fils de Dieu, quoiqu'il parût à l'extérieur le dernier des hommes, était né pour être roi de la manière du monde la plus admirable et la plus auguste, puisque c'était par l'admiration que causaient ses exemples, sa sainte vie, sa sainte doctrine, ses saints ouvrages, et ses miracles, sans aucun autre secours. Le Sauveur avait paru, par ces merveilles, si secourable au genre humain, que les troupes oublièrent tout pour le suivre avec leurs femmes et leurs enfants, jusqu'aux déserts les plus éloignés, sans songer à aucun besoin : *et Jésus en ayant nourri avec cinq pains*

d'orge et deux poissons jusqu'à cinq mille, sans compter les femmes et les enfants, ils furent tellement ravis, qu'ils voulaient venir en foule pour le faire roi, et le reconnaître pour le Christ. On eût donc vu dès lors quelque chose de l'éclat qui a paru aujourd'hui, si Jésus, qui avait ses temps réglés pour toute chose, ne se fût retiré bien avant dans le désert pour l'empêcher. (Matth. XIV. 13... Jean VI. 14. 15.)

Mais au jour des Rameaux, il lui plut de laisser éclater l'admiration que les peuples avaient pour lui. C'est pourquoi ils accoururent au-devant de lui avec des palmes à la main, criant hautement qu'il était leur roi, le vrai fils de David qui devait venir, et enfin le Messie qu'ils attendaient. Les enfants se joignaient à ces cris de joie ; et le témoignage sincère de cet âge innocent faisait voir combien ces transports étaient véritables. Jamais peuples n'en avaient tant fait à aucun roi : ils jetaient leurs habits par terre sur son passage ; ils coupaient à l'envi des rameaux verts pour en couvrir les chemins ; et tout, jusqu'aux arbres, semblait vouloir s'incliner et s'abattre devant lui. Les plus riches tapisseries qu'on ait jamais tendues à l'entrée des rois, n'égalaient pas ces ornements simples et naturels. Tous les arbres ébranchés pour l'usage qu'on vient de voir ; tout un peuple qui se dépouille pour parer en cette manière le chemin où passait son roi, fait un spectacle ravissant. Dans les autres entrées, on ordonne aux peuples de parer les rues ; et la joie, pour ainsi dire, est commandée. Ici tout se fait par le seul ravissement du peuple. Rien au dehors ne frappait les yeux : ce roi pauvre et doux était monté sur un ânon, humble et paisible monture ; ce n'était point ces chevaux fougueux, attelés à un chariot, dont la fierté attirait les regards. On ne voyait ni satellites, ni gardes, ni l'image des villes vaincues, ni leurs dépouilles, ou leurs rois captifs. Les palmes qu'on portait devant lui marquaient d'autres victoires ; tout l'appareil des triomphes ordinaires était banni de celui-ci. Mais on voyait à la place les malades qu'il avait guéris, et les morts qu'il avait ressuscités. La personne du roi et le souvenir de ses miracles faisaient toute la recommandation de cette fête. Tout ce que l'art et la flatterie ont inventé pour honorer les conquérants dans leurs plus beaux jours, cède à la simplicité et à la vérité qui paraissent dans celui-ci. On conduit le Sauveur avec cette pompe sacrée par le milieu de Jérusalem jusqu'à la montagne du Temple. Il y paraît comme le seigneur et comme le maître, comme le fils de la maison, le Fils du Dieu qu'on y sert. Ni Salomon qui en fut le fondateur, ni les pontifes qui y officiaient avec tant d'éclat, n'y avaient jamais reçu de pareils honneurs.

(BOSSUET : Médit. sur l'Evangile.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux* : messes à 6, 7, 8, 8 h. 30, grand'messe à 9 heures, bénédiction des Rameaux et procession ; dernière messe à 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, bénédiction. — A 20 heures, conférence de la Station pour tous.

Lundi, mardi et mercredi : Retraite des hommes et jeunes gens ; conférence spéciale chaque soir, à 20 heures.

Jeudi-Saint : messe de communion à 7 h. 30 ; messe pontificale à 9 heures. Bénédiction des saintes Huiles. — A 14 h. 30, *Mandatum*. — A 20 heures, Heure Sainte. — Dans la nuit, Adoration nocturne pour les hommes, à Saint-Mathieu ; pour les femmes du Tiers-Ordre, à Saint-Corentin.

Vendredi-Saint : messe des Présanctifiés à 9 heures. — A 15 heures, Chemin de la Croix. — A 20 heures, sermon de la Passion.

Samedi-Saint : office à 8 h. 30, bénédiction du feu nouveau, du Cierge pascal, des Eaux baptismales, grand'messe et vêpres. — Confessions dans l'après-midi, de 14 à 19 heures, puis après 20 heures.

Dimanche de Pâques : communion générale des hommes, à 7 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux* (25 Mars) : messes à 6, 7, 8, 8 h. 45 et 11 h. 30. A 9 h. 30, bénédiction des Rameaux, suivie de la grand'messe. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Retraite des hommes et des jeunes gens : *dimanche, lundi, mardi et mercredi* : instruction spéciale à 20 heures.

Jeudi-Saint : office solennel à 8 heures. — Le soir, à 20 heures, Heure Sainte, suivie de l'Adoration nocturne des hommes.

Vendredi-Saint : office solennel à 8 heures. — A 15 heures, Chemin de la Croix. — A 20 heures, sermon de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi : office solennel à 8 heures.

Un peu d'humour. — 1° Les bandes vont être refaites : c'est le moment de payer.

2° 300 abonnés sont en retard, de tout calibre : ils dorment, ils ne savent pas.

3° Les petits billets divisionnaires n'ont plus de cours légal : payer en numéraire, surtout en mandats. Les mandats roses seuls doivent passer par Nantes.

4° Ne pas confondre la *Semaine religieuse* 93.81, avec l'Evêché 3.480, ou l'Imprimerie 134.57.

5° Pas de mandats anonymes, mais donner son nom, son adresse, celle de la bande, avec le numéro. Pas la bande et le numéro de Saint-Brieuc ou de Vannes.

6° Toute correspondance, au dos du chèque, est généralement inutile.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Locquirec recommande aux prières du clergé et des fidèles sa Retraite pascalle et du Jubilé, du 5 au 14 Avril.

— M. le Recteur de Pont-Aven, sa Mission, prêchée du dimanche 11 Mars jusqu'au dimanche de Pâques.

Décès. — On annonce la mort, du 14 Mars 1934, à Sainte-Anne de Kergonan, à l'âge de 66 ans, après 34 ans de profession, du cher Frère François Belbéoc'h, Frère convers bénédictin, né à Douarnenez. — Priez Dieu pour lui.

QUIMPER. — **Retraite bretonne des Conserits** (1^{er} contingent 1934). — 15 paroisses, 43 retraitants : Plogonnec et Briec, 6 ; Beuzec-Cap-Sizun, 5 ; Kerfeunteun et Landrévarzec, 4 ; Landudec, Le Juch et Pouldreuzic, 3 ; Penhars et Pouldergat, 2 ; Saint-Coulitz, Gourlizon, Ergué-Gabéric, Collorec et Meilars, 1.

MORLAIX (La Salette). — **Retraite des Conserits** premier contingent de la classe 1934. — 19 paroisses, 59 conserits : Saint-Pol-de-Léon, 10 ; Plouvorn, 8 ; Pleyber-Christ et Saint-Thégonnec, 6 ; Plouénan, 5 ; Taulé et Plougoulm, 3 ; Ploujean, Sibiril, Trézilidé, Lampaul-Guimiliau, Guiclan et Landivisiau, 2 ; Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Saint-Martin (Morlaix), Plougouven, Plougourvest, Bodilis, Sainte-Sève, 1.

QUIMPERLÉ. — **Retraite des conserits.** — 7 paroisses, 23 retraitants : Querrien, 11 ; Arzano et Riec, 3 ; Clohars-Carnoët et Moëlan, 2 ; Nizon et Locunolé, 1.

QUIMPER (Saint-Corentin). — **Service pour le Roi de Belgique, Albert I^{er}.** — La *Semaine religieuse* ne saurait donner de meilleur compte rendu de cette cérémonie, que le discours même de M. le Curé-Archiprêtre. Le voici :

« Defunctus adhuc loquitur » :

Mort, il nous fait encore entendre sa voix.

Excellence (1),

Messieurs les Représentants des autorités civiles
et militaires (2),

Mes bien chers Frères,

Le catafalque qui se dresse au milieu de cette église aujourd'hui, encadré par les drapeaux cravatés de crêpe de vos sociétés patriotiques, qu'est-ce autre chose qu'une tombe symbolique ?

Il représente à nos yeux la sépulture d'un homme qui a incarné depuis vingt ans ce qu'il y a de plus noble et de plus grand dans la conscience humaine et qui vient d'entrer brusquement dans son éternité ! Sa Majesté Albert I^{er}, Roi de Belgique !

(1) Monseigneur Cogneau, auxiliaire de Quimper.

(2) MM. Cathal, Chef de Cabinet, représentant le Préfet du Finistère ; Destour et Gauthier, adjoints au Maire de Quimper ; Pierron, Président du Tribunal Civil ; Durand, Procureur de la République ; le Colonel du 137^e, et quelques officiers, le régiment étant au camp.

A l'invitation de la Société de la Croix-Rouge Française, que je félicite de son initiative, vous avez répondu avec empressement, heureux de rendre hommage à ce chevalier de la justice et du droit.

Je regrette bien vivement, croyez-le, mes Frères, que la parole éloquente de Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Quimper ne puisse se faire entendre aujourd'hui dans sa cathédrale. Répondant à l'invitation des « Anciens Combattants » de Brest, il exalte en ce moment même, dans l'église Saint-Louis, les vertus et l'héroïsme du roi Albert.

Mais il est au milieu de nous en la personne de son vénéré auxiliaire, Monseigneur l'Evêque de Tabraca, qui a bien voulu présider cette cérémonie funèbre.

Defunctus adhuc loquitur... Mort, il nous fait encore entendre sa voix.

Eh ! oui, mes Frères ! Je veux avec vous dire à l'illustre mort que la France avec la Belgique pleure, notre immense reconnaissance, mais je voudrais surtout recueillir avec vous les précieuses leçons qu'il nous donne.

Lui dire *notre reconnaissance* !

Dieu seul connaît les possibilités de l'avenir, mais ne vous semble-t-il pas que, si la Belgique, obéissant à son Roi, ne s'était pas dressée tout entière ardente, résolue, héroïque pour s'opposer à l'invasion allemande aux premiers jours d'Août 1914 ; que si elle n'avait pas défendu pied à pied son territoire ; que si elle n'avait pas, par suite, permis à la France d'opérer la mobilisation de ses forces militaires, et de porter en quelque sorte aux frontières la nation armée tout entière, ne vous semble-t-il pas, dis-je, que nous étions voués à la défaite ?

Ce qu'on a appelé le « Miracle de la Marne » ne pouvait, humainement, s'improviser en quelques heures.

Mais la Belgique, digne de son Roi, a tenu en échec la ruée formidable des troupes allemandes d'avant-garde. Elle ne pouvait, c'est trop sûr, que gagner du temps, retarder le flot envahisseur, mais elle l'a fait ; et le temps qu'elle a gagné a été pour nous un facteur essentiel de la victoire.

Dès lors, mes Frères, nous avons le droit de proclamer que l'illustre mort devant lequel nous nous inclinons ici aujourd'hui, que le roi Albert a bien mérité de la France.

Notre reconnaissance, la France la lui a noblement exprimée au lendemain même de la catastrophe qui lui coûta la vie. Le chef du Gouvernement, président du Conseil, accompagné des ministres d'Etat, allait aussitôt saluer sa dépouille mortelle, et, au jour des obsèques, c'est le chef de l'Etat lui-même, le Président de la République, qui représentait notre pays ; et le deuil de la Belgique fut le deuil de la France.

Notre reconnaissance, mes Frères, nous la lui témoignons ici par nos prières. Certes ! Albert I^{er} fut un grand chrétien, et tout ce que ses familiers nous disent aujourd'hui de sa piété profonde, nous permet d'espérer que Dieu l'aura accueilli bien vite dans son Ciel. Toutefois, ceux-là même qui étonnent le monde par leurs vertus, ont besoin des miséricordes divines, et nous sollicitons ici pour lui ces miséricordes.

Mais, mes Frères, je vous l'ai dit, c'est surtout des leçons que nous devons prendre près de cette tombe.

Defunctus adhuc loquitur... Mort, il nous parle.

Et que nous dit-il ?

Il nous dit : que l'honneur et le devoir ne sont pas de vains mots, mais des réalités sacrées. Il nous dit : que l'intérêt n'est pas le mobile qui doit inspirer nos actes. Il nous dit : que l'épreuve, la souffrance, la ruine et la mort valent mieux que le déshonneur.

Informé des intentions de l'Allemagne, sollicité de laisser aux troupes du Kaiser libre passage en territoire belge pour atteindre plus sûrement et plus vite la France, assuré qu'au prix de cette complaisance, la Belgique ne subirait aucun dommage et recevrait même d'abondants profits, Albert I^{er} eut un sursaut d'indignation. Il n'était pas de ceux qui se vendent ou qui vendent leurs amis. Il opposa un refus catégorique et se fit un devoir de mettre le gouvernement français au courant des projets de l'Allemagne.

Et quand vint le jour où éclata le terrible conflit, quand, passant outre au refus formel de la Belgique et de son Roi, l'Allemagne se présenta devant ses frontières, elle trouva une résistance acharnée. Ni les canons écrasant les forts de Liège, ni les déprédations les plus contraires au droit des gens, ni l'assassinat des civils, des prêtres, des femmes, des enfants, ni les incendies, ni les emprisonnements, ni les déportations, ni les travaux forcés, ne feront fléchir la résistance de la Belgique. Elle sera mise à feu et à sang ; son territoire ne sera plus que de quelques kilomètres carrés. Il sera occupé en entier ; la Belgique tiendra, jusqu'au bout ! Et de cette résistance inouïe, sans exemple dans l'histoire, quel sera l'animateur ?

Le Roi Albert.

Et ce qu'il demande à son peuple, il sera le premier à l'accomplir. Soldat, il le sera comme le plus humble de ses sujets. On le verra partout où il y a du danger ; on le verra dans les tranchées, où sa présence soutient et revigore tous les courages.

Mes Frères, n'est-ce pas que cette leçon est précieuse à l'heure où nous vivons ? Elle nous apprend à élever nos âmes au-dessus des vilenies des égoïsmes jouisseurs, des compromissions et des perversions de conscience qui font scandale.

Faire son devoir, garder le front haut et l'âme droite, c'est encore le meilleur secret du bonheur.

Que nous dit le Roi Albert ?

Il nous dit que le patriotisme est une chose sainte.

Oh ! vous ne m'entendrez jamais, mes Frères, exalter un nationalisme outrancier, orgueilleux, injuste ; mais il faut écarter un internationalisme de mirage. La patrie, comme la famille, entre dans le cadre providentiel voulu par Dieu. Le Christ, notre Maître, qui a aimé tout l'univers, qui a versé son sang et donné sa vie pour l'humanité entière, a aimé sa patrie humaine et a pleuré sur les malheurs de Jérusalem.

Que nous dit encore le Roi Albert ?

Il nous dit que le meilleur moyen de servir utilement son

pays quand on a l'honneur et les responsabilités du pouvoir, c'est encore, c'est toujours de le guider dans la voie de l'honneur et du devoir.

Des conseillers, à courte vue, auraient pu dire au Roi que la prudence, la sagesse, l'intérêt bien compris de son pays lui commandaient d'accepter ce qu'il ne pouvait empêcher et de s'assurer une paix tranquille, en laissant libre passage à l'armée allemande.

Les compromissions ne sont pas une politique de sagesse. Si Albert I^{er} s'était inspiré de ces sortes de conseils, que serait aujourd'hui la Belgique ? Une pauvre petite nation, à la merci d'une voisine arrogante ; et l'histoire lui serait sévère.

Mais il a compris qu'il n'y a de politique sage que celle qui suit le droit chemin et que l'honneur est le plus précieux patrimoine d'une nation. Et voici que, par un juste retour des choses, la Belgique est sortie de ses épreuves auréolée d'honneur et de respect. Petite par les dimensions de son territoire, elle est grande entre toutes les nations par le prestige que lui a donné son héroïsme.

Mes Frères, de ces grandes leçons, remercions le Roi des Belges et faisons-en notre profit.

Albert I^{er} aimait les sommets ; les sommets des montagnes comme les sommets de la pensée et de la vertu.

Que le Dieu juste et saint accueille sa grande âme dans les hauteurs glorieuses et éternelles de son Ciel.

Amen.

La messe était dite par M. le chanoine Sparfel, chevalier de la Légion d'honneur, économiste du Grand Séminaire ; l'orgue tenu par M. Mayet, qui a joué à l'élévation un morceau remarquable avec accompagnement de violon ; la chorale a exécuté divers chants avec sa maîtrise ordinaire.

Mgr Cogneau a donné l'absoute.

— **L'heure d'Adoration du 15 Mars au Grand Séminaire et l'heure d'Adoration du 18 à la Cathédrale.** — Le 15 Mars, à 3 heures, au Grand Séminaire, Monseigneur l'Evêque a présidé l'heure d'Adoration dont le programme, élaboré par le Conseil permanent des Congrès eucharistiques, a été accueilli, béni et encouragé par N. S. Père le Pape, en vue de commémorer, à la fin de l'année sainte, l'institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce.

Monseigneur portait la chape, la mitre et la crosse. Autour de lui, remplissant la chapelle, tous les prêtres du canton, non empêchés par le service paroissial, chanoines, curés, recteurs, aumôniers, professeurs et vicaires, avec les séminaristes, se tenaient dans l'attitude la plus pieuse et la plus recueillie.

Le Très Saint-Sacrement fut d'abord exposé. On chanta l'hymne *Adoro te devote*.

Sur une estrade dressée au milieu de la chapelle, Monseigneur, à trois reprises, vint suggérer à son clergé les considérations les plus élevées sur la foi et la présence réelle, le sacrifice et l'expiation, le sacerdoce et la Vierge Marie, reine

et modèle du sacerdoce. Après chaque allocution, le chœur chantait des hymnes ou des mélodies religieuses, le *Lauda Sion*, la pièce si touchante du Jeudi-Saint *ad Mandatum : Ubi Caritas et amor*, etc...

Pour terminer, Son Excellence donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— Dimanche soir, à la cathédrale, la cérémonie fut présidée par M. Pichon, curé-archiprêtre, entouré d'une très nombreuse assistance de prêtres et de fidèles. Il monta lui-même en chaire pour réciter le chapelet et commenter les mystères. Puis ce fut le *Credo royal*, lancé à pleine voix par une foule de poitrines. Les hommes surtout chantaient. Le R. P. Prédicateur du Carême fit alors une allocution sur la Croix, instrument du salut, instrument de salut pour les chrétiens qui doivent porter leur croix à la suite de Jésus-Christ. Puis ce fut la bénédiction du Saint-Sacrement. La cérémonie était terminée à 9 heures.

RUMENGOL. — La foudre tombe sur l'église de Notre-Dame. — Vendredi matin nous apprenions que la foudre était tombée sur l'église de N.-D. de Rumengol. Par bonheur, le paratonnerre était en bon état. Les dégâts sont importants cependant, puisque un contrefort est ébranlé, la toiture crevée en plusieurs endroits, les verrières en partie brisées.

La bonne Vierge a protégé son sanctuaire et M. le Recteur y a célébré une messe d'actions de grâces, à laquelle assistaient tous les habitants de l'agglomération.

Nécrologie. — M. l'abbé BLANCHARD, Recteur de Clohars-Carnoët. — La nouvelle de la mort de M. le Recteur se répandait dimanche matin, comme une trainée de poudre, dans toute la paroisse de Clohars et dans toute la région, et jetait la consternation parmi la population.

M. Blanchard avait fait le catéchisme samedi après-midi, puis, se sentant légèrement fatigué, était rentré au presbytère.

Il venait à peine de pénétrer dans sa chambre qu'il s'affaisa soudain. Le bruit de sa chute attira l'attention du personnel qui s'empressa d'aller se rendre compte de ce qui se passait. M. le Recteur était étendu inanimé sur le parquet.

Un docteur, mandé d'urgence, se rendit immédiatement au presbytère, et donna au malade tous les soins que réclamait son état. Hélas ! tout fut inutile ; et dimanche, à 4 heures du matin, M. l'abbé Blanchard rendait le dernier soupir. Il était âgé de 60 ans.

Né à Quimperlé, en 1874, M. Blanchard fut ordonné prêtre en 1898. Il fut successivement vicaire à Plouzévédé, à Plouigneau, à Lannilis, vicaire du Chapitre à Quimper et en même temps aumônier de Kernisy. Pendant la guerre, il fut chargé de la rédaction de la *Semaine religieuse*, en l'absence de M. l'abbé Cornou, appelé aux armées.

Puis, après avoir passé 10 ans comme recteur de Plou-

gourvest, il fut appelé, en 1932, à diriger l'importante paroisse de Clohars-Carnoët. Il ne devait y rester que dix-huit mois. Ce court séjour fut suffisant cependant pour que la population pût apprécier tous les trésors de bonté et de dévouement qui se cachaient dans le cœur de son pasteur. M. l'abbé Blanchard, par son tact et son affabilité, avait gagné la sympathie et l'estime de tous ses paroissiens. Dès son arrivée, il s'était attaché à embellir et à rendre plus agréable la maison de Dieu ; en quelques mois ce fut chose faite ; et aujourd'hui l'on remarque entre autres sur le toit une grande et belle verrière, qui dispense des flots de lumière sur l'autel et le chœur. Il avait encore de vastes projets en tête ; mais la mort est venue le surprendre avant qu'il ait pu les mettre en exécution.

Dès qu'il apprit la mort de M. Blanchard, Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, écrivit à MM. les Vicaires de Clohars une lettre dans laquelle il fait l'éloge du défunt, qu'il connaissait depuis longtemps et dont il avait toujours apprécié les vertus sacerdotales.

Les obsèques de M. l'abbé Blanchard ont eu lieu mardi matin au milieu d'une affluence considérable : un grand nombre d'hommes et un plus grand nombre de femmes, ainsi que les enfants des deux écoles libres. On notait la présence d'un certain nombre de paroissiens de Plougourvest, qui avaient tenu à venir rendre les derniers devoirs à leur ancien pasteur.

Une quarantaine de prêtres assistaient à la cérémonie, dont sept chanoines.

POUÏÉ. — L'Adoration (11-18 Mars). — Pouïé, jadis Plouyes, est une paroisse très ancienne. La première patronne en aurait été sainte Yes, vierge et peut-être martyre, de Grande-Bretagne. Un vieux dicton breton énumère, parmi les prodiges au-dessus de toute puissance, déraciner les fougères du territoire de Pouïé :

*Diradenna Pouïé,
Eun dra imposubl da Zoué.*

De nos jours, sauf peut-être sur le sommet de ses monts, Pouïé n'a pas plus de fougères que le reste de la Bretagne, et, comme ailleurs, on y pratique, avec l'élevage des bestiaux, toutes sortes de cultures. La vie pourtant y est pénible : le pays est froid et humide, le sol boueux ; la plupart des chemins des fermes sont des véritables fondrières ; un grand nombre d'habitants sont à 6 et à 7 kilomètres du bourg. Aussi on émigre beaucoup vers les villes. Malgré l'excédent des naissances, Pouïé ne comporte guère que 1.900 habitants.

Avant la Révolution, outre son clergé paroissial, Pouïé avait de nombreux prêtres habitués, indice d'une forte vitalité chrétienne. Au cours de la Révolution, s'il y eut des croix abattues, clergé et laïcs sont restés fidèles à Dieu et à l'Eglise, quelques-uns même jusqu'au sacrifice de leur vie. De nos jours, si tout n'y est pas parfait, Pouïé reste la meilleure paroisse du doyenné d'Huelgoat. Grâce au zèle énergique du recteur qui s'y dévoue depuis de longues années, grâce à la

collaboration d'un vicaire qui recourt aux moyens d'apostolat les plus modernes, la vie chrétienne est en progrès dans la paroisse. C'est pour la fortifier encore qu'à l'occasion de son adoration, le recteur a convoqué ses ouailles aux exercices d'une retraite. Les prédications ont été données par les PP. Le Jollec et Person. Les prêtres du voisinage, spécialement M. Laot, vicaire à Plonévez-du-Faou, et M. le vicaire de Poullaouen, ont bien voulu les aider pour les confessions. Certes, il y a eu des abstentions. Mais malgré les distances, malgré la pluie torrentielle, la masse s'est rendue à l'appel de Dieu : dans une paroisse, où l'on ne communie guère avant 11 ans et où beaucoup d'enfants fréquentent les écoles d'Huelgoat, on a compté 980 communions, dont plus de 350 hommes. Le recteur contenait mal son émotion, les prêtres du doyenné lui portaient une sainte envie, quand hommes et femmes, à la fin de chaque série d'exercices, renouvelaient les promesses du baptême avec un sérieux et une énergie dignes des meilleures paroisses du Léon.

Le dimanche 18 Mars, M. Mévellec, vicaire de Plonévez-du-Faou, est venu mettre la dernière main au travail des missionnaires en jetant les bases d'une association pour jeunes gens, en montrant à tous comment faire de l'Eucharistie le centre de leur vie.

Si Saint Pierre est le patron actuel de la paroisse, le Saint, le plus estimé, le plus honoré est Saint Salomon, le Roi Martyr. On l'invoque pour les chevaux. Tout cheval de la commune doit être conduit en pèlerinage à la chapelle du Saint, doit faire le tour du monument et s'abreuver à la fontaine. S'il n'y était conduit par le propriétaire, c'est la croyance populaire qu'il s'y rendrait de lui-même.

Daigne saint Salomon obtenir du ciel que tous les paroissiens de Plouyé fréquentent avec la même fidélité le temple du Roi des Rois et s'abreuvent du Sang de Celui qui s'est livré pour eux !

L. J.-G.

NANTES. — Les fiches de délation chez les Instituteurs syndiqués. — Depuis son arrivée à Nantes, en 1914, Mgr Le Fer de la Motte, dont c'est la grande œuvre, n'a pas cessé, dans ses Lettres et dans ses visites pastorales, de prêcher l'importance primordiale de la question scolaire, et de susciter la fondation d'écoles libres nouvelles pour qu'il y en ait partout dans son diocèse. Non seulement aucune des écoles anciennes, que la loi inique empêchant les congrégations d'enseigner privait d'instituteurs, n'a été fermée ; mais il n'a pas bûni moins de cent écoles nouvelles construites sur son initiative, pour ne parler que de l'enseignement primaire.

Ne nous étonnons donc pas que son action ait suscité la colère de la Franc-Maçonnerie et des adversaires de l'Eglise. Cette colère vient de trouver son expression la plus significative dans la circulaire suivante envoyée le 5 Janvier 1934 par la section de la Loire-Inférieure du *Syndicat national des Instituteurs et Institutrices publics de France*.

« Cher (e) Collègue,

» De nombreux instituteurs et institutrices se plaignant de l'attitude de certains fonctionnaires de l'Etat, du département et des communes à l'égard de leurs écoles, le Conseil Syndical a décidé, à l'unanimité, dans sa séance du 9 Novembre 1933, qu'une enquête serait faite à ce sujet et il a chargé la Commission de défense laïque de notre Section syndicale de procéder à cette enquête.

En conséquence, nous vous prions, cher (e) collègue, de bien vouloir répondre le plus tôt possible aux questions ci-après :

1° Quelle est l'attitude des fonctionnaires de votre commune à l'égard de l'école laïque ? Où envoient-ils leurs enfants à l'école ?

- a) Fonctionnaire de l'Etat ;
- b) Fonctionnaire du département ;
- c) Fonctionnaire de la commune.

2° Citez ceux qui se distinguent particulièrement dans la lutte contre l'école laïque.

3° Citez ceux qui défendent l'école laïque, soit en lui confiant l'instruction de leurs enfants, soit autrement.

Nous ne demandons pas les noms, mais la fonction simplement : percepteur, receveur des postes, facteur, gendarme, etc...

Les renseignements que vous voudrez bien nous fournir resteront *strictement confidentiels* et nous serviront à établir un travail de statistique qui nous fera connaître l'étendue du mal.

Cependant, si vous désirez que certains fonctionnaires, dont l'activité est particulièrement néfaste à l'école laïque, soient nominativement cités dans le rapport que nous publierons, vous voudrez bien nous l'indiquer.

Nous vous serions très obligés, également, de vouloir bien nous donner, le cas échéant, tous autres renseignements ou suggestions qui vous paraîtront utiles à la défense de l'école laïque, particulièrement menacée dans notre département.

Avec nos remerciements, croyez, cher (e) collègue, à nos sentiments dévoués à l'école laïque. »

On comprend l'hypocrisie de la phrase qui demande de dénoncer les fonctions, sans donner les noms des fonctionnaires. Comme si un receveur d'enregistrement, un percepteur, un receveur des postes, un facteur, un gendarme pouvaient être dans une commune des personnages anonymes !

La Commission de défense laïque du *Syndicat des Instituteurs publics de la Loire-Inférieure* ne s'attendait pas à recevoir parmi les réponses qu'elle sollicitait, celle de l'Evêque de Nantes. Cette réponse ne resta pas, comme le demandait la circulaire, strictement confidentielle, mais elle fut lue, par ordre de Mgr Le Fer de la Motte, à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles de son diocèse. Nous la reproduisons en entier :

« Dans beaucoup d'endroits, les fonctionnaires mettent leurs enfants dans les écoles libres » avait dit le Conseil syn-

dical des instituteurs publics, le 9 Novembre 1933. Et il fut décidé « à l'unanimité » qu'une « enquête » serait faite « auprès de tous les collègues du département ».

Les journaux nous ont appris que, le 5 Janvier 1934, une circulaire était adressée à tous les instituteurs, à toutes les institutrices publiques de la Loire-Inférieure.

La circulaire demande : où les fonctionnaires envoient-ils leurs enfants à l'école ? ...

« Fonctionnaires de l'Etat, fonctionnaires du département, fonctionnaires de la commune ? »

Nous ne dirons rien de la légalité d'un pareil Syndicat d'Instituteurs publics.

Nombreux, d'ailleurs, nous l'espérons, seront les instituteurs publics qui ne se prêteront pas à de semblables procédés, et qui ne s'estimeront pas faits pour donner ces « renseignements ou suggestions ». Mais nous devons rappeler à nos diocésains ce qui suit :

Le droit des parents sur l'éducation chrétienne de leurs enfants est un droit naturel imprescriptible.

L'enfant chrétien doit être élevé chrétiennement, à l'école comme dans la famille.

Nos écoles chrétiennes sont en conformité parfaite avec la loi. Nos écoles chrétiennes peuvent recevoir tous les enfants, les enfants de fonctionnaires comme les autres, et cela sans exception aucune. Nul ne peut être inquiet à cet égard : qu'il soit fonctionnaire de l'Etat, du département ou de la commune.

La liberté des parents doit être respectée. S'il en était autrement, les droits des parents seraient énergiquement rappelés et défendus.

La circulaire parle d'une simple enquête confidentielle. Mais une telle enquête n'est pas inspirée par le pur amour des statistiques. Il ne faut pas, tout de même, que l'on ressuscite les « fiches de délation », fiches odieuses, inspirées par la Franc-Maçonnerie, au commencement de ce siècle, et qui sont tombées sous l'unanime flétrissure des honnêtes gens.

Nous garderons nos droits. Nous maintiendrons nos libertés saintes. »

Puisse la parole de Mgr l'Evêque de Nantes retentir dans toute la France et y raviver le zèle de tous les catholiques pour barrer la route aux entreprises des sectaires et pour rendre à nos écoles chrétiennes leur pleine liberté, qui est l'expression la plus sacrée du droit des familles et du droit de l'enfant.

5^e Conférence de Notre-Dame de Paris : JÉSUS, LUMIÈRE DU MONDE, par de R. P. Pinard de la Boullaye, S. J. — *Si le Christianisme est fait d'emprunts*. — Dans cette conférence l'orateur s'attache à détruire les thèses rationalistes selon lesquelles la Doctrine chrétienne résulte tout entière d'emprunts faits aux religions et aux philosophes païens.

I. — En droit, le Christianisme aurait pu librement emprunter parce qu'une révélation authentique pourrait viser uniquement à confirmer les vérités déjà connues, à les épurer,

à les coordonner, à les mettre à la portée de tous. — La science moderne ne salue-t-elle pas comme des « génies créateurs » des Virgile, des Corneille, des Goethe qui ont cependant largement emprunté à leurs devanciers ?

II. En fait, aucun emprunt chrétien n'est prouvé. On ne saurait établir que le Sauveur ou les auteurs sacrés aient emprunté au paganisme *aucun dogme précis* : les différences sont bien plus accentuées que les ressemblances ; ni parler d'*influence générale*, car les ressemblances ne pourraient provenir que des tendances communes de la nature humaine, ou des idées héritées du peuple élu et des prophètes.

III. — Les preuves d'indépendance abondent : la valeur historique des Evangiles, la mentalité des écrivains du Nouveau Testament, et la conduite des Evangélistes et des Apôtres.

En présence d'un tel ensemble de preuves, on ne peut que s'étonner du succès que rencontrent des théories les plus fantaisistes, pourvu qu'elles nient l'origine surnaturelle du Christianisme.

Les Conférences sont publiées par les Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris. — Prix : 12 francs.

Les Cloches de Pâques sont à votre disposition. — Ce petit journal annuel, si alerte, si vivant, nous écrit un vénérable chanoine, est l'auxiliaire du clergé pour sonner le temps des Pâques et le réveil des consciences.

Près de 500.000 exemplaires chaque année. Un spécimen, avec les conditions de propagande, est envoyé à MM. les Ecclésiastiques à réception de leur carte.

N'attendez pas demain, écrivez aujourd'hui à *La Croix du Nord*, 1, rue des Sept-Agaches, Lille (Nord). (Chèques postaux Lille 415.)

HOMME MARIE, 30 ans, connaissant harmonium et chant, demande place **SACRISTAIN**. — S'adresser chez M. GUIVARC'H, libraire, rue Kéréon, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES DIFFICULTÉS DE CONSCIENCE ET DE LEURS SOLUTIONS, par le P. Aug. BARON (2^e édition). — En vente à Quimper, chez Guivarc'h, rue Kéréon. Prix : 5 fr. Livre bienfaisant pour les âmes scrupuleuses ou inquiètes et pour d'autres aussi.

A LA GLOIRE DE DON BOSCO. — A l'occasion de la canonisation du Bienheureux Don Bosco, qui aura lieu le 1^{er} Avril, la *Vie Catholique* consacrer son numéro spécial du 24 Mars à l'illustre fondateur de la *Société Salésienne*. — Prix : 1 franc. Remises par quantité. — Adresser les commandes à la *Vie Catholique*, 3, rue Garancière, Paris (6^e).

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

TRANSPORTS DE BOIS EN GRUME. — Depuis le 1^{er} Février 1934, les tarifs applicables aux transports des bois en grume et des billons en bois brut sont sensiblement abaissés pour les distances allant jusqu'à 250 km. Les nouveaux prix représentent une diminution atteignant jusqu'à 37 % sur les prix anciens.

Par exemple pour une distance de 100 km., une tonne de bois en grume payait 48 fr. 35, elle paie maintenant 30 fr. 60 ; pour 150 km. une tonne de billon en bois brut payait 59 fr. 70, la taxe actuelle n'est plus que 42 fr. 20.

En outre, les réseaux ont diminué pour les bois bruts les taxes qu'ils perçoivent pour l'utilisation des grues et appareils de levage ; les réductions atteignent 50 et même 75 %.

Il nous a paru utile de porter à la connaissance de nos lecteurs ces améliorations qui seront certainement très appréciées par les expéditeurs de bois.

Chemins de Fer d'Orléans et du Midi

LES VACANCES DE PAQUES VOUS INVITENT AUX SPORTS D'HIVER. — La délivrance des billets spéciaux pour les stations de Sports d'Hiver des Pyrénées est prolongée jusqu'au 15 Avril.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux gares.

A ARGENTEUIL, PRÈS PARIS EXPOSITION DE LA SAINTE TUNIQUE DU CHRIST ...



Billets valables 4 jours
délivrés pour les fêtes
des 30 Mars, 1^{er} Avril (Pâques)
15 et 16 Avril, 6, 13, 20 et 21 Mai
par toutes les gares des

40%
de
réduction

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 1^{er} Avril. — PAQUES. Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée de 1^{re} classe. Blanc.

Lundi 2. — De l'Octave, Double de 1^{re} classe. Blanc.

Mardi 3. — De l'Octave, Double de 1^{re} classe. Blanc.

Mercredi 4. — De l'Octave, Semi-double. Blanc.

Jeudi 5. — De l'Octave, Semi-double. Blanc.

Vendredi 6. — De l'Octave, Semi-double. Blanc.

Samedi 7. — De l'Octave, Semi-double. Blanc.

Dimanche 8. — Quasimodo. Double-majeur. Blanc. Vêpres de l'Annonciation. Mémoire du dimanche de Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Villa Saint-Luc, Roscoff	1-2 Avril.
Hospice Civil, Brest	3-4 —
Saint-Jacques-Lézérien	5-6 —
Providence, rue d'Aiguillon, Brest	7-8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières publiques. — Les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, dans leur Lettre Collective, demandent aux fidèles de prier pour les besoins du temps présent.

A cette intention, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, aux vêpres du dimanche de Pâques, on récitera solennellement, pendant le Salut, deux dizaines de Chapelet.

II. Nomination. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné nommer curé-archiprêtre de Morlaix, M. Louis Boulic, curé-doyen de Plouzévédé.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean Lozac'h, professeur à l'Ecole Notre-Dame du Bon-Secours, Brest, décédé à Ploudalmézeau, le 26 Mars.

IV. Le monument de Sainte-Anne d'Auray. —

Communication relative au monument élevé par la Bretagne en l'honneur de ses soldats et marins morts à la guerre. —

Le 24 Juillet 1932 fut inauguré, au cours d'une grandiose et inoubliable cérémonie, la chapelle centrale du monument aux Bretons morts à la guerre.

Le plan d'ensemble comportait un mur d'enceinte qui devait former le cadre de cette chapelle.

Cette partie de l'œuvre est, elle-même, achevée.

Par sa simplicité austère, par l'ampleur de son développement qui dépasse 400 mètres, cette enceinte renforce heureusement l'impression de grandeur et de recueillement donnée par l'édifice qu'elle entoure.

Les noms des morts doivent être inscrits sur les parois de ce mur. Le travail est en cours d'exécution. Or, il est indispensable que les listes d'inscriptions rendent témoignage des lourds sacrifices de la Bretagne et de sa fidélité à la mémoire de ses glorieux enfants.

C'est pourquoi nous engageons vivement les familles qui n'ont pas encore demandé l'inscription de leurs morts au monument de Sainte-Anne, à remplir au plus tôt ce pieux devoir.

Le prix de l'inscription est de 200 francs, qu'il faut adresser à M. le Supérieur de Sainte-Anne d'Auray (Morbihan). (C. C. 8890 Nantes), avec nom, prénom, paroisse.

Ce sacrifice aura sa juste récompense. Aux jours de pèlerinage tous se réjouiront de voir les noms des morts à l'honneur et vous aurez part aux prières qui, à Sainte-Anne, ne cesseront de s'élever vers le Ciel pour ceux dont la Bretagne doit, à jamais, conserver le souvenir.

N. B. — Le nom de chaque paroisse sera gravé sur le monument avec le nombre total de ses morts.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de transmettre immédiatement ce chiffre à M. le Supérieur de Sainte-Anne.

PARTIE NON OFFICIELLE**La Passion révèle les perfections divines.**

Voilà, Messieurs, deux manières de connaître Dieu : en contemplant ses œuvres dans la nature, et en lisant sa parole dans les Saints Livres. Eh bien, vous pouvez ne pas regarder les merveilles de la nature et ne pas ouvrir les Livres Saints ; il est une merveille, il est un livre qui nous fait connaître Dieu mieux encore : c'est le crucifix. Saint Paul ne voulait connaître que cela : « Je n'ai pas jugé à propos, disait-il, d'avoir d'autre science que celle de Jésus, et de Jésus crucifié » (I, Cor. II, 2). Le docteur séraphique, saint Bonaventure, l'appelait sa bibliothèque, il s'enfermait avec lui dans sa cellule, il le regardait avec attendrissement et des torrents de lumière descendaient en son âme émue de toutes les plaies de son amour crucifié.

O Christ immolé, chère et sainte victime, c'est bien vrai ; vous êtes le plus éloquent des révélateurs, Quand on vous contemple, quand on interroge votre front couronné d'épines, vos pieds et vos mains percés de clous, votre côté ouvert, votre chair en lambeaux, votre âme brisée comme les flots de la mer par les fureurs de la tempête, on croit entendre sortir de toutes vos plaies et de toutes vos douleurs une voix qui dit : Dieu est grand, Dieu est juste, Dieu est miséricordieux, Dieu est sage, Dieu est tout puissant, Dieu est infiniment bon.

Dieu est grand ! Qui peut en douter, quand on voit se sacrifier pour lui une pareille victime ? Je vous l'ai dit : « Rien n'est plus propre que le sacrifice de la vie pour attester que Dieu est le maître des maîtres ; que la destruction de ce qui existe pour exprimer le néant de la créature... Mais aucune victime n'égale l'infinie majesté de Dieu qu'elle honore ; il n'y a que le Fils de Dieu. Jésus Crucifié nous apprend combien Dieu est grand, combien il est maître, puisqu'il a fallu à sa grandeur et à sa souveraineté le sacrifice d'une telle vie.

Dieu est juste ! — On le voit bien dans les tourments que le Christ endure pour l'expiation du péché. Le Père offensé a comme concentré toutes ses colères sur son Fils... Et il n'y a rien de trop dans cet acte de justice. L'outrage fait à une majesté infinie ne pouvait être réparé que par un Dieu victime.

Dieu est miséricordieux ! — La mort cruelle de son Fils innocent est la plus touchante preuve de sa profonde pitié pour notre misère... Nous ne pouvions le satisfaire... en sacrifiant son Fils, il nous donne un répondant...

Dieu est sage ! — Puisqu'il sait accorder ses droits de Maître avec sa paternelle condescendance, et faire s'embrasser deux passions jalouses : la justice et la miséricorde.

Dieu est tout puissant ! — Il donne à un éternel l'étrange pouvoir de mourir ; il abat l'orgueil de Satan par des humiliations et des opprobres, il triomphe de sa force par la faiblesse ; il détruit l'empire de la mort par la mort même.

Dieu est infiniment bon, Dieu nous aime, Dieu est amour ! — Il nous a donné ce qu'il a de plus cher, son Fils, le fruit de sa vie, son image, la splendeur de sa substance. Il l'a donné autant qu'il était possible de le donner... jusqu'au sang, jusqu'à la mort : *Sic Deus dilexit mundum !*

O Père ! quand on voit votre Fils sacrifié et mourant sur la Croix, on peut dire que l'on vous connaît. Vous êtes une majesté infinie, une justice infinie, une miséricorde infinie, une sagesse infinie, une puissance infinie, un amour infini. La passion du Sauveur est une merveille dans laquelle on vous voit tout entier, et par laquelle vous êtes glorifié mieux que par toutes les œuvres où vous avez mis l'empreinte de vos perfections.

P. MONSABRÉ (Retr. pascale 1890).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques*, 1^{er} Avril : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe pontificale), et 11 h. 30. — A 7 heures, Communion générale des hommes. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, sermon de clôture de la Station du Carême.

Lundi de Pâques : Offices comme le dimanche, mais pas messe à 11 h. 30.

Mardi de Pâques : Offices comme hier. — A la Chapelle, à 7 heures, messe pour la Ligue Féminine d'Action Catholique.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : Exposition du Saint-Sacrement, de 6 à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet, Bénédiction. — Pas d'Adoration pour les hommes à 20 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Pâques*, 1^{er} Avril : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, sermon de clôture de la Station, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi de Pâques : Messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 20 heures, Complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

1^{er} vendredi du mois, 6 Avril : Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, bénédiction. — Le soir, de 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

LE ROI ALBERT I^{er}

Allocution prononcée à Brest, le Dimanche de la Passion, par Mgr Duparc, pour le service du Roi Albert I^{er}

Beati mortui qui in Domino moriuntur.
Bienheureux ceux qui meurent en union avec Dieu.

AMIRAL,
MES FRÈRES,

C'est le jour même où nous célébrons la Passion du « Christ qui aime les Francs », que nous venons prier pour un Souverain qui fut grand ami du Christ et grand ami de la France.

Les survivants de Maissin, de Rossignol et de l'Yser, ont tenu à offrir leur hommage au Roi de Belgique et à lui apporter leur prière, dans cette ville de Brest d'où beaucoup d'entre eux étaient partis pour la défense nationale, et au pied de cet autel où l'héroïque Cardinal Mercier célébra une messe de reconnaissance, après la guerre, quand il traversa rapidement votre cité pour se rendre en Amérique.

Cette cérémonie est dans l'ordre, et je crois être moi-même dans l'ordre en acceptant d'y parler, pour conclure, à son point de départ, le pèlerinage que j'ai fait en 1932 avec les anciens du 19^e d'infanterie et du 2^e colonial, aux deux premiers champs de bataille où le sang de Bretagne vint res-

serrer entre la Belgique et la France une fraternité qui datait de 1830, et que nous avons voulu sceller pour notre part par la plantation dans la terre belge d'une de nos vieilles croix bretonnes.

Quand nous dressions cette croix sur nos tombes militaires, qui aurait cru que, moins de deux ans après, la Belgique aurait à faire le même geste sur la tombe de son Roi, qui, ce jour-là, se faisait représenter officiellement dans l'hommage rendu aux soldats français ?

Il faut donc s'incliner devant la volonté de Dieu, même quand elle permet un malheur. Sa grâce n'est jamais absente des morts les plus tragiques. Le Calvaire, aux pieds duquel le Roi, s'accrochant aux escarpements d'un rocher dangereux, s'est effondré victime de sa hardiesse, lui a rappelé la pensée du Christ en Croix, secourable à tous ceux qui meurent en se jetant dans le cœur de Dieu : « *In Domino moriuntur* ».

Le Roi Albert n'avait jamais reculé devant le danger.

Pour nous, Français, l'heure essentielle de sa vie fut celle où, personnifiant la conscience du peuple belge, il vint au Parlement de Bruxelles, proclamer que le droit des gens et les engagements internationaux ne lui permettaient pas d'accorder à l'Allemagne le passage pour ses troupes se ruant contre la France.

On vit alors, sous la conduite d'un Roi aussi grand que les plus grands, cette jeune Belgique, devenue la gardienne du Droit et le Rempart de la France, se dresser devant la plus redoutable armée du monde, et, dès le premier jour, s'écriait le comte de Mun, ses fils montrèrent qu'ils avaient dans les veines « le sang de ces milices flamandes qui, luttant contre le Roi Philippe le Bel, le matin de Courtrai, fléchissaient le genou et portaient à leurs lèvres un peu de la terre natale, pour jurer, dans ce baiser suprême, de vaincre ou de mourir pour elle ».

Jamais devoir royal ne fut plus noblement rempli, et la victoire y répondit, par l'épée de la France et de ses alliés.

Mais dans l'intervalle, il avait fallu pendant quatre ans, tandis que la masse de la nation vivait sous le joug, planter le drapeau national sur le dernier coin de terre belge arraché aux envahisseurs par les héros de l'Yser et y monter la garde. Le cardinal Mercier a dépeint le souverain accompagnant son fils, le jeune Roi d'aujourd'hui : « pareil au plus simple de ses soldats, il parcourt les tranchées et encourage de la sérénité de son sourire ceux à qui il demande de ne point douter de la Patrie ». Le maréchal Foch lui attribua le mérite d'avoir « brisé la ruée qui, par Dunkerque et Calais, devait mettre en péril la France et l'Angleterre après avoir conquis la Belgique entière ». L'Etat-Major français reconnaît la valeur d'une manœuvre accomplie « avec des troupes à bout de forces, surmenées, haletantes », jusqu'à ce qu'arrive sur l'Yser le secours de nos fusiliers-marins entraînés par un chef énergique. Les journaux du temps nous le montrent menant de front le gouvernement et la guerre. Quant à la Reine, elle s'absorbe dans le soin des blessés et l'exercice

de la charité. Tous les deux puisent dans leur foi chrétienne l'aliment de leurs espérances nationales.

C'est que ce Roi, avant de « mourir dans le Seigneur », selon l'expression de l'Apocalypse, avait « vécu dans le Seigneur ». Il faut aller au fond d'un homme pour connaître son grand ressort. Ici, ce ressort, c'est l'esprit chrétien, qui donne un élan plus hardi et mieux réglé à toutes les vertus humaines. Albert I^{er} a de belles qualités naturelles. On vante avec raison sa largeur d'âme, sa sagesse précoce, son sens pratique, sa pondération en face des partis qui se disputent la direction du pays, son intelligence des besoins populaires, la juste mesure qu'il garde en présence des revendications sociales des classes laborieuses et des classes riches, comme en présence des revendications des deux langues qui se partagent le royaume, et l'on admire qu'il ait pu se créer des sympathies à tous les étages de la Société. Mes Frères, ce qui assure son jugement et élargit son cœur, ce qui lui donne le sens de son devoir supérieur à celui de ses droits, c'est l'Evangile. Il le médite chaque jour, comme un convaincu. Il est logique dans sa vie aussi bien que dans sa foi.

Quand il fait si large accueil à nos communautés religieuses exilées, c'est par un sentiment de justice et de liberté, et il sait qu'elles apporteront à son peuple une plus forte dose d'Evangile. Par elles, il a appris à mieux aimer encore notre France.

Quand il se jette, après Léopold II, à plein cœur dans la politique coloniale au Congo, c'est pour grandir la Patrie belge, mais c'est aussi pour l'action missionnaire et civilisatrice.

Il cherche en tout le règne de Dieu et sa justice.

Il admire le Pape, et voit en lui le directeur autorisé de la conscience des peuples. Tout en veillant virilement sur la défense nationale, il répond d'un cœur toujours fidèle à tous les appels pacifiques de Benoît XV et de Pie XI.

Il n'impose pas sa foi, mais il en donne l'exemple dans sa vie de famille comme dans sa vie publique. C'est la meilleure garantie de son impartialité. Il ouvre ses bras à tous les citoyens, quelle que soit leur croyance. Son gouvernement sait concilier par une loi sage l'obligation scolaire et le respect des consciences, en accordant aux catholiques les mêmes libertés et les mêmes avantages qu'aux incroyants dans les questions d'écoles.

Tout son peuple lui fait confiance comme au plus sage, au plus serviable, au plus simple des Rois.

Ce n'est pas la France qui dira le contraire.

Ami loyal de la France, il lui a été fidèle dans la paix, au temps où le tentateur de Berlin voulait faire de lui son complice. Il l'a été plus héroïquement encore, quand il lui a offert en holocauste pour son salut, sa jeune armée accablée mais non vaincue, ses citoyens non combattants, fusillés avec leurs prêtres, et ses villes incendiées et ruinées.

C'est pourquoi la France, après avoir aidé le Roi à rendre la vie à son peuple martyr, a tenu, quand le Roi est mort, à prendre part fraternellement à ses funérailles nationales, au

premier rang, pour lui dire : « Nul n'a été plus grand que toi ! »

C'était déjà le jugement du cardinal Mercier.

Le Cardinal accueillera grandement là-haut son royal diocésain, soyez-en sûrs. Il groupera, pour le recevoir et lui faire cortège, avec tous ses preux de Belgique, la multitude des morts de la Guerre, et parmi eux ceux qui les dominent tous de la tête : les Foch, les Joffre, et leur rival de gloire, ce vieux cardinal Luçon qui portait sous la pourpre une âme de soldat vendéen. Ils diront tous ensemble au Roi Albert I^{er} : « Tu fus plus grand que nous ! »

Et ils le feront monter, rapidement, grâce à nos prières, du Calvaire où il tomba douloureusement, au Calvaire céleste où Dieu donne la paix aux âmes qui ont chrétiennement combattu le bon combat de la vie.

« *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* »

QUIMPERLÉ. — **Bénédiction solennelle d'une cloche** — Le 21 Octobre 1933, Son Excellence Mgr Cogneau, bénissant la première pierre de la nouvelle chapelle du pensionnat de Notre-Dame de Kerbertrand, souhaitait à l'entrepreneur, M. Dutertre, la prompte et paisible exécution des travaux prévus par MM. Chaussepied et Pinot, architectes, et laissait, à l'emplacement du futur autel, le signe de notre Rédemption comme gage de la protection divine qu'Elle avait sollicitée.

Dieu soit loué ! Le souhait s'est déjà réalisé pour une notable partie de l'œuvre, si bien que le 23 Mars dernier, Son Excellence pouvait procéder à la bénédiction solennelle de « Marie-Angèle », cloche destinée à l'original campanile de cette nouvelle chapelle, et qui lui était présentée par Mme la comtesse de la Jarrige et M. Chaussepied.

Cérémonie touchante et intime à laquelle prirent part les membres du clergé de la ville, en particulier MM. les chanoines Gadon et Tanguy, qui assistaient l'évêque. La psalmodie, qui en est l'élément prépondérant, fut particulièrement réussie, ce qui valut aux religieuses, aux maîtresses et aux grandes élèves qui alternaient avec le clergé pour la récitation des psaumes, les compliments et félicitations de Monseigneur Cogneau.

Belle fête qui aura son lendemain : le 18 Avril, confirmation solennelle des élèves par Son Excellence Mgr Duparc, et... l'année prochaine, consécration de la nouvelle chapelle.

GOUÉZEC. — **L'Adoration.** — L'Adoration a eu lieu à Gouézec du 4 au 10 Mars. Elle fut donnée sous forme de retraite, avec deux jours et demi pour chaque groupe et un jour pour les enfants.

Gouézec avait déjà eu une Mission l'année dernière à la même époque. On aurait pu craindre que le peu d'intervalle ne nuisît au succès de l'Adoration. Il n'en a rien été. Elle a donné des résultats très consolants. Après la grâce de Dieu, sollicitée par de nombreuses prières et de multiples sacrifices, il faut attribuer ces résultats au zèle des prédicateurs.

M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, expliquait les Vertus théologiques et divers préceptes de la vie chrétienne. M. Gloux, recteur de Lennon, dirigeait le chant et rappelait les grandes vérités. M. Guivarch, vicaire de Briec, parlait de la Sainte Eucharistie. M. Tanneau, vicaire de Kerfeunteun, préparait les âmes à la confession par l'explication de la Pénitence. M. Chaussy, recteur de Lothey, aidait pour les confessions. Le bon travail accompli par les prédicateurs est attesté par les réflexions des fidèles : « Ces jours passent trop vite », disait-on. L'intelligence et le cœur étaient également satisfaits d'une doctrine bien présentée et pleine d'onction. Le peuple aime aussi à entendre une langue bien nuancée. Les prédicateurs employaient le mot qui porte, avec les formules du terroir. Comme la Mission l'année dernière, l'Adoration laisse le meilleur souvenir à Gouézec.

1.221 grandes personnes et 198 enfants ont reçu pieusement leur Dieu. La bonne volonté témoignée par la population, qui a déjà reçu sa récompense dans la joie d'une bonne retraite, est un gage en même temps des futures bénédictions divines.

Ligue Féminine d'Action Catholique Française. — La Ligue Féminine d'Action Catholique Française a tenu, du 14 au 17 Mars, son Congrès général annuel. Aux 500 déléguées représentant 67 départements, s'étaient jointes de nombreuses personnalités des œuvres catholiques et c'est dans la grande salle bien comble de la rue de la Ville-l'Evêque, que fut étudiée « l'Action Catholique et la Société Contemporaine ».

Les matinées étaient réservées à des exposés d'ordre pratique : la formation des dizainières (Mlle Cumenge) ; leurs responsabilités (Mme de Curel) ; « organismes de vie » (Mme de Moly ; l'Action familiale (Mme Herissey).

Dans les réunions de l'après-midi, plus solennelles et plus suivies, de hautes personnalités abordèrent les sujets plus généraux : Mgr Richaud, évêque auxiliaire de Versailles, l'action catholique, mise en œuvre du dogme de la Rédemption, mission comparable à celle du soldat envoyé par son chef ; les caractéristiques de cet apostolat qui doit être, religieux, discipliné et universel (Vicomtesse de Vélard) ; mouvements spécialisés : urbains, agricoles, d'enseignement libre (Mlle de Saint-Maurice).

Le dernier jour, le général de Castelnau provoqua l'enthousiasme en parlant de la nécessité absolue du retour à la vieille morale de nos pères, à la morale éternelle. Il faut sauver d'abord l'institution familiale, et combattre sans relâche le premier ennemi de la famille, la Franc-Maçonnerie.

Tout le Congrès se déroula dans l'atmosphère d'optimisme et d'entrain qui devait aider à le rendre fructueux. Une messe fut célébrée pour les victimes du 6 Février, une autre pour S. M. le Roi des Belges. La rénovation de la consécration de la Ligue au Sacré-Cœur fut l'occasion d'un Salut solennel à Montmartre.

Il faut restaurer le dimanche chrétien — *L'assistance et la participation à la messe.* — Que les fidèles ne s'étonnent pas de l'insistance qu'apporte l'Eglise à leur rappeler le devoir de l'assistance à la messe : c'est le dernier rempart de la religion ; cela ne s'observe que trop dans les paroisses où la messe est particulièrement désertée.

Mais encore faut-il distinguer parmi ceux qui vont à la messe : il y a ceux qui ne font qu'assister et ceux qui y prennent part.

Jacques Debout fait dire à son « chrétien médiocre » qui fait l'examen de conscience : « Je m'accuse d'ignorer et de vouloir ignorer les prières de la messe, me contentant d'y assister — au lieu d'y participer — en égrenant des chapelets, en feuilletant un livre de piété quelconque, de me contenter d'y faire office de factionnaire et d'avoir cru adorer Dieu en restant de planton vingt minutes chaque dimanche, à la messe la plus tardive et la plus expédiée. »

C'est bien l'attitude du chrétien qui assiste à la messe du dimanche par habitude, par manière d'acquit ; à certaines messes de 11 h. 1/2 surtout, on a l'impression que l'auditoire de la nef est loin, très loin du prêtre qui célèbre et qu'il y a entre les deux un fossé profond qui les sépare.

Celui qui, invité à des noces, se trouve dans la salle du banquet, peut dire qu'il a assisté au repas ; mais, s'il s'est contenté d'admirer la vaisselle ou d'écouter les toasts, se sera-t-il vraiment nourri ?

Combien, hélas ! de chrétiens, pourtant pratiquants, qui assistent au banquet eucharistique comme ces passagers de la salle du festin et dans la vie desquels la messe est bien peu de chose.

Elle pourrait être quelque chose de si important si elle était mise en valeur.

Dès lors, il faut y prendre part.

Pour cela, dites-vous que la messe est un drame. Encore une idée à méditer souvent pour qu'elle se transforme en « réalité tangible ».

Elle est en effet la reproduction du drame sanglant du Calvaire, qui se renouvelle et se continue tous les jours sur les autels.

Si la messe est un drame, pour la reproduction de ce drame il faut des acteurs ; ces acteurs c'est le prêtre et c'est chaque fidèle qui y assiste ; l'Eglise a donné à chacun son rôle et entre ces deux acteurs s'établissent des dialogues. N'est-ce pas pour cela que les rubriques du missel prescrivent au célébrant de lire certains passages, même à la messe basse, « *clara voce* », c'est-à-dire à voix haute et intelligible.

A d'autres instants le prêtre seul parle à Dieu à la gloire duquel se célèbre le sacrifice ; mais s'il parle seul, c'est cependant au nom de toute l'Eglise et de toute la portion du Christ groupée autour de l'autel que le célébrant s'adresse au Seigneur. Par suite, l'union doit régner parfaite entre le prêtre et le peuple chrétien : celui-ci confiant sa prière à son représentant légal auprès de Dieu ; et le représentant recueillant fidèlement les vœux dont officiellement on le charge, pour

que par ses mains, pour que par ses lèvres, ils montent vers le Seigneur « en parfum de suavité ».

C'est pénétré de ces sentiments qu'il faudrait assister chaque fois à la messe ; aussitôt, toute l'attention serait concentrée sur l'autel, on ne serait plus un individu isolé dans une grande assemblée, mais le membre d'un grand corps dont le Christ est le chef.

Pratiquement, pour prendre part à la messe, lisez dans votre missel les prières de « l'Ordinaire » et du « Propre » du dimanche ou de la fête.

Si vous ne pouvez pas lire, ou parce que vous n'y voyez pas, ou parce que vous n'avez pas de missel — ce qui est regrettable — récitez tout bas les prières usuelles de la messe : *Confiteor, Kyrie, Gloria, Credo, Pater noster* ; ayez la force de dire ce simple mot : « Amen » dont la signification est immense. Tout en disant ces prières en même temps que le prêtre et en union avec lui, pensez aux quatre fins du sacrifice de la messe qui consistent à adorer Dieu, à le remercier de ses bienfaits, à lui demander pardon de nos péchés, à demander les grâces qui nous sont nécessaires pour la vie de l'âme et du corps.

Si c'est la grand'messe, prenez part aux chants de « l'Ordinaire » ; bannissez ce respect humain qui fait qu'on a peur d'entendre sa propre voix dans l'assemblée des fidèles, ou cependant nous disons tous « Notre Père », parce que nous sommes frères.

Pour que nos offices redeviennent bien vivants, il n'est pas précisément nécessaire qu'un petit groupe d'animateurs exécute à certains jours des morceaux longuement étudiés et religieusement écoutés — malgré que cela puisse bien se faire — mais il serait beaucoup mieux que l'assemblée tout entière dise d'une seule voix des paroles très simples ; alors il y aurait non pas des assistants à la messe, mais des participants.

Il faudra souvent répéter ces idées avant qu'elles soient comprises et acceptées par la masse.

6^e Conférence de Notre-Dame de Paris. — JÉSUS, LUMIÈRE DU MONDE. — *L'originalité du Christianisme primitif.* — Cette conférence est destinée à prouver que non seulement Jésus-Christ n'a rien emprunté, mais que sa doctrine est vraiment originale, ainsi que nous le font apparaître trois traits principaux : ses silences, ses idées maîtresses, sa manière personnelle d'enseigner.

I. *Les silences de Jésus.* — L'enseignement présente une différence frappante avec celui des philosophes et fondateurs de religions. Ceux-ci parlaient trop de la Terre et des Cieux. Le Christ limite son enseignement aux seuls principes essentiels à la vie religieuse et morale.

D'une part suffisance et impudence, de l'autre, poursuite exclusive de fins religieuses.

II. *Les idées maîtresses de Jésus.* — Ce sont : le monothéisme strict, partout inconnu, sauf en Israël ; la paternité divine fondée non sur le seul fait de la Création, mais sur une adop-

tion gratuite méritée à « ses frères » par le Fils. L'obligation d'imiter la Sainteté du Père Céleste dans un esprit nouveau « l'esprit d'adoption ».

III. *La prédication de Jésus par l'exemple.* — Les moralistes oublient souvent de pratiquer ce qu'ils enseignent. Le Sauveur, lui, parle peu et prêche surtout d'exemple. Ruse divine : pour enlever aux sacrifices nécessaires leur amertume et nous prendre par le cœur, il se porte librement au maximum de la souffrance de manière à pouvoir nous dire : « Et vous, ne feriez-vous rien pour moi ? » C'est toute la raison d'être de sa Passion.

Et comment alors ne pas répondre à l'appel du Christ ? L'orateur nous y exhorte en une émouvante envolée qui est sa conclusion de l'année.

Aux « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal : Paris 525-52). — Prix 12 francs.

BIBLIOGRAPHIE

UN NOUVEL HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE. — Le 3 Mars a paru le premier numéro d'un hebdomadaire que lancent les Editions du Cerf, Juvisy (S.-et-O.). Abonnements, 25 fr. Chèques postaux Paris 1436-36.

En liaison avec les revues déjà publiées par les Pères Dominicains de Juvisy : la Vie Spirituelle, la Vie Intellectuelle, la Revue des Jeunes, le nouveau journal : *Sept*, veut répondre au besoin que les catholiques de France ont si souvent ressenti : avoir un journal proprement catholique, qui se placerait au-dessus des partis et qui travaillerait dans l'union de toutes les bonnes volontés à restaurer l'ordre chrétien. Le cardinal Verdier et François Mauriac ont bien voulu l'encourager.

Chemins de Fer du P.-O. et de Lyon-Méditerranée

RELATIONS FRANCE-ALGÉRIE PAR PORT- VENDRES. — *Trains et Paquebots rapides.* — De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres-Quai-Maritime par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne.

Voitures directes toutes classes, couchettes en 1^{re}, et transbordement direct du train au paquebot.

Wagon-lits de 1^{re} et 2^e classe Paris-Port-Vendres (ville).

Traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées.

Billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendres.

Il est délivré pour les ports d'Alger et d'Oran, par les principales gares des Réseaux de Paris à Orléans et du Midi :

1^o Des billets simples, valables 15 jours ;

2^o Des billets d'aller et retour, valables 30 ou 90 jours, avec faculté de prolongation.

Pour tous renseignements, s'adresser : Aux Agences P. O.-Midi, 16, boulevard des Capucines, et aux principales gares des Réseaux P. O. et Midi ; aux Agences de Voyages.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

IMPRIMERIE

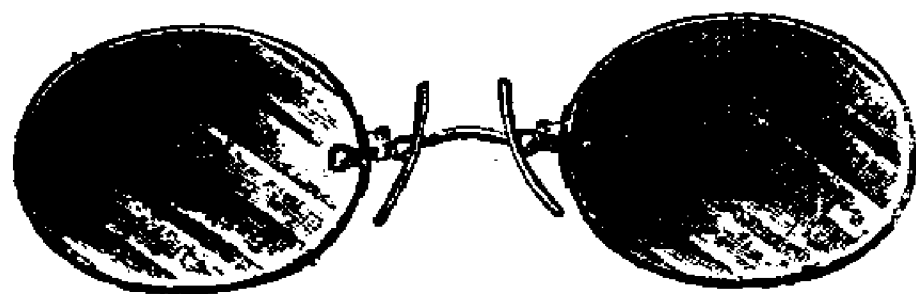
RELIURE

A LOUER



LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. G. Postaux Bordeaux, 36.530

CHEMINS DE FER DE L'ETAT FRANÇAIS



centre mondial
de pèlerinage
vieille ville d'art

à 2 h. 1/2 de PARIS
et à 1/2 heure de
TROUVILLE - DEAUVILLE

LISIEUX

49^e ANNÉE

Vendredi 6 Avril 1934

N° 14

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 8 Avril. — Quasimodo. Double majeur. Blanc.

Vêpres de l'Annonciation, mémoire du dimanche.

Lundi, 9. — Annonciation de la B. V. M. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Mardi, 10. — De la férie. Simple. Blanc.

Mercredi, 11. — S. Léon 1^{er}, Pape, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Jeudi, 12. — De la férie. Simple. Blanc.

Vendredi, 13. — S. Herménégilde, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 14. — S. Justin, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 15. — 2^e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — A vêpres, mémoire de S. Paternus, Evêque et Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Providence, rue d'Aiguillon, Brest.....	7- 8 Avril.
Hospice, Lesneven	9-10 —
Ecole Normale, Le Folgoët	11-12 —
Roz-Avel, Quimper	13-15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre collective des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans toutes les circonstances de la vie, vos pasteurs vous doivent leurs conseils et leurs prières. Chacun de nous les donne, et tous les jours, à la famille diocésaine dont il a la charge.

Mais, devant la gravité des événements qui se déroulent, les Cardinaux et Archevêques et Evêques de France croient

devoir adresser aux fidèles de tout le pays un pressant appel.

Depuis quelques semaines surtout, les épreuves nous frappent à coups redoublés.

C'est d'abord la crise économique qui ne peut trouver sa solution et qui semble vouloir s'établir à demeure parmi nous. Après avoir condamné au chômage des milliers et des milliers de travailleurs, elle crée le malaise et la misère partout, jusque dans les foyers qui connurent jadis la richesse. On peut bien dire que nul n'échappe à son atteinte.

Ce sont ces catastrophes effroyablement meurtrières qui ont endeuillé tant de familles.

C'est cette série de scandales qui ont jeté sur nos mœurs contemporaines une si triste lumière !

C'est la lutte sanglante qui a mis aux prises les enfants de la même Patrie.

De tels événements, N. T. C. F., quelque douloureux qu'ils soient, ne doivent pas nous décourager. La France a connu d'autres épreuves et elle en est sortie toujours victorieuse.

Mais l'exceptionnelle gravité de ces faits nous impose un sérieux examen de conscience. C'est d'ailleurs la noble manière dont l'homme doit répondre à l'adversité qui le frappe. Et nous, chrétiens, nous ne pouvons pas oublier que les douleurs sont des croix, et que, si nous savons les porter, elles nous donneront, comme celle du Christ, la vie et le salut.

Recueillons donc les graves avertissements et les dures leçons qui nous sont donnés, et décidons-nous à travailler de tout notre pouvoir et au prix de tous les sacrifices, s'il le faut, à rendre noire chère France à elle-même, à ses glorieuses destinées, à Dieu qui l'aime toujours.

La leçon des événements, mais elle est si claire !

Ils nous disent d'abord, et avec quelle éloquence, « qu'on ne viole jamais impunément les lois que Dieu et la nature ont imposées à notre activité. Il faut que les flots de la vie, comme les eaux de nos fleuves, soient protégés par des digues. Tant qu'elles restent dans le lit que la nature ou la prudence humaine leur a préparé, ces eaux gardent leur pureté, leur beauté et leur bienfaisance. Hélas ! que des brèches surviennent, et ces flots émancipés vont à la dérive, recueillant toutes les souillures et semant partout les désastres ». Cette image ne traduit-elle pas exactement le douloureux état de notre société.

Oui, N. T. C. F., ces abris tutélaires, ces digues protectrices que l'Eglise et nos pères avaient édifiés pour protéger notre activité et en assurer l'ordre et la bienfaisance ont été en partie détruits par des mains sacrilèges. Nous ne pouvons pas les énumérer tous, mais nous recommandons à votre spéciale attention ceux dont la restauration nous apparaît d'une plus urgente nécessité.

Cette œuvre de restauration prise dans son ensemble a, il est vrai, des aspects économiques et politiques qui appartiennent plus directement au gouvernement du pays. Que Dieu l'aide dans sa lourde tâche ! Mais elle a aussi et surtout un aspect moral, et c'est cet aspect que nous visons en ce moment.

Arrêtons-nous un instant, N. T. C. F., sur la formation de la conscience, sur le foyer, sur l'école, sur l'amour du devoir d'état, et au-dessus sur notre sainte religion qui protège et vivifie toute vie morale. Sous prétexte d'émancipation ou de progrès, toutes ces belles choses ont été faussées ou détruites. Regardez autour de vous.

I. — Le devoir avec le caractère sacré que la raison et la foi lui ont toujours reconnu, que devient-il dans ces multiples systèmes, dans ces écoles philosophiques qui mettent en doute l'autorité de la conscience et la légitimité des premiers principes de la morale ?

La conscience n'est plus la voix de Dieu en nous. Elle n'est pour beaucoup qu'une habitude héréditaire, d'origine purement humaine, et qui ne se justifie que par son utilité !

On tarit ainsi la vie morale à sa source et n'ébranle-t-on pas les fondements de la société ? Car n'oublions pas, nous dit l'Ecriture, que la vie de l'homme sur cette terre est un combat, et que dans cette lutte morale la victoire n'appartient qu'à celui qui trouve en lui-même la force invincible de sa conscience.

Mais que peut une conscience sans fondement et sans secours devant le devoir pénible ou l'intérêt qui la sollicite ?

L'homme, ainsi dépourvu de toutes convictions, aigri par les désordres et les impuissances de l'ordre social, ne devient-il pas une proie facile pour toutes les excitations et pour toutes les haines ?

Notre premier devoir à tous est de donner à nos enfants et de nous garder toujours une conscience juste, ferme, instruite de tous ses devoirs, fidèle jusqu'à l'héroïsme, s'il le faut.

Le témoignage d'une bonne conscience, disaient nos pères, est la vraie joie de la vie. Que ce langage soit le nôtre !

II. — Et qu'avons-nous fait d'un trop grand nombre de nos foyers ? Des siècles de vie chrétienne nous avaient donné le « Foyer chrétien », vrai sanctuaire où sous l'égide de l'unité et de l'indissolubilité matrimoniales, les époux s'aimaient d'un amour chrétien, c'est-à-dire d'un amour fait d'attachement certes, mais où le dévouement et l'esprit de sacrifice avaient aussi leur place. Et les enfants qui venaient nombreux y étaient élevés dans la crainte et dans l'amour du bon Dieu. Ces asiles de paix et de bonheur familial étaient par surcroît les vraies réserves de nos qualités nationales, de modération, d'économie et de charité.

De plus, nous le voyons tous les jours, c'est dans son foyer que tout homme et plus particulièrement le travailleur qui peine, trouve auprès de ses enfants et de leur mère le vrai viatique de sa vie. C'est là pour lui, pour nous servir d'une parole de l'Ecriture, qu'est le lieu de la fraîcheur qui repose, de la lumière et de la paix.

Par contre, l'homme sans foyer, ou au foyer qu'il n'aime plus, est un arbre sans racine, un être désarmé qui est à la merci de toutes les tempêtes, tant il est vrai que ce rôle du foyer a la première place dans les plans de Dieu sur notre pauvre humanité et dans les vœux de la nature.

Or, sous l'action néfaste du divorce et de nos mœurs contemporaines, cette belle institution est de plus en plus faussée. C'est par milliers que nous voyons tous les ans surgir sur notre sol ces unions — nous n'osons pas leur donner le beau nom de foyer — qui ne sont que des rencontres provisoires dues au caprice ou à la passion d'un jour, et où les enfants, a-t-on dit, sont orphelins du vivant de leur père et de leur mère.

Mieux que d'autres, vos pasteurs peuvent mesurer toute l'étendue du désastre que cette institution a causé parmi nous. Il est immense. Et si nous n'arrêtons pas ce mal, il nous mènera sûrement à la décadence et à la mort, car le foyer normal seul, par l'amour vrai et la douceur de la vie qu'il abrite, peut écarter les deux grands maux dont le pays souffre si cruellement : la dénatalité et la lutte violente des classes.

Aussi, nous les en supplions, que tous ceux qui ont la charge ou le souci des destinées de notre pays nous rendent, au plus tôt, le foyer chrétien de jadis. De toutes les politiques, redisons-le, la politique familiale est la plus belle, la plus urgente et la plus nécessaire.

III. — Au sujet de l'école, qui doit continuer le foyer et le compléter, — dont la mission intéresse, elle aussi, si directement les destinées du pays, vos pasteurs veulent, à cette heure surtout, éviter toutes les questions irritantes. Mais, ils trahiraient leur mission pastorale, s'ils ne rappelaient sur deux points principaux l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

L'enfant, nous dit-elle, est infiniment digne de respect. Par sa nature et par sa destinée, il est lui aussi fils de Dieu ! Il ne saurait être pour nous ni l'enjeu de nos luttes politiques ni un champ d'expérience !

Ne pouvant pas se le donner à eux-mêmes, les enfants nous demandent le pain, celui de leur âme comme celui de leur corps.

Il serait criminel de leur donner un aliment choisi par nos seules fantaisies ou par nos passions politiques. Le pain que nous leur devons ne saurait être un pain douteux. Nous leur devons, en toute justice, celui que nos pères ont aimé, qui a fait du bien, et que tous proclament encore comme le seul vrai. Nous leur devons la morale de l'Evangile, la vieille et si bonne morale de nos pères avec son fondement divin, avec ses secours et ses sanctions, puisque aussi bien de l'avis de tous, encore une fois, aucune autre morale n'a pu la remplacer.

Quel service rendu au pays, quel gage d'union et de paix entre tous les Français si, dans toutes nos écoles, on enseignait la morale de nos pères telle qu'ils l'ont eue et aimée, et qui n'est autre, répétons-le, que la morale de l'Evangile et de notre sainte religion, si dans le respect de la religion et malgré la neutralité confessionnelle qu'on nous a imposée, nos enfants pouvaient aller joyeusement et avec toute leur âme de l'école au catéchisme ! Que nos pères de famille sur-

tout s'unissent pour assurer ainsi le bonheur de leurs enfants et rendre au pays cet immense service.

Il est un second point, N. T. C. F., que nous devons signaler à votre attention.

Pour des raisons d'économie, et aussi pour mieux assurer, dit-on, un enseignement plus approprié aux exigences de l'âge, on a ajouté aux écoles mixtes que possédaient nos petits villages les écoles « géminées » qui s'établissent peu à peu sur tous les points du territoire.

Cette nouvelle institution a suscité de vives émotions en bien des endroits. Et elle soulève un grave problème d'ordre moral, le seul que nous voulions étudier aujourd'hui.

C'est la moralité de nos enfants qui est en jeu. Il nous a donc paru nécessaire de rappeler sur ce point l'enseignement traditionnel de la morale catholique que nous vous donnons sous la forme d'une consultation théologique.

1° La morale enseigne que la juxtaposition prolongée des enfants de l'un et de l'autre sexe, à l'heure où les passions s'éveillent, constitue par elle-même un danger dont on doit avoir le souci.

Ceux qui ont directement ou indirectement la charge de ces jeunes âmes sont tenus en conscience de prendre les précautions qui pourront ou écarter le danger, ou le diminuer.

Ces précautions, ajoute-t-elle, peuvent être de deux sortes : les unes, d'ordre matériel, — telle qu'une séparation physique bien adaptée ; les autres, d'ordre moral, — telle qu'une vigilance appropriée, le prestige du gardien, ses bons exemples, ses exhortations opportunes, toutes choses qui atténuent le danger ou, pour employer la terminologie théologique, qui rendent le danger de prochain, éloigné.

2° Si ces précautions ne sont pas prises, conclut-elle, ceux qui ont la charge de ces âmes doivent dans toute la mesure de leur pouvoir interdire cet état de choses, cette juxtaposition prolongée qui, par elle-même, est dangereuse pour la vertu.

3° Enfin, ajoute-t-elle, si, en dépit de ces précautions, ou parce que ces précautions sont imparfaitement réalisées, les enfants sont, « en fait », gravement exposés à la perversion morale, il y a obligation grave de les arracher à ce danger.

Tel est l'enseignement traditionnel de la théologie sur cette importante question du danger qui menace la vertu de nos enfants.

De là, nous semble-t-il, les conclusions sont faciles à tirer en ce qui concerne les écoles géminées.

1° L'école géminée, par la juxtaposition prolongée des enfants de l'un et de l'autre sexe sur les bancs d'une même classe et dans les mêmes lieux de récréation, est la voie qui conduit trop aisément à la coéducation des sexes condamnée par le Pape Pie XI dans son Encyclique sur l'éducation chrétienne, et aussi par la morale catholique. Dès lors, elle est par elle-même un danger, et l'intérêt moral des enfants demande qu'elle ne soit pas établie ;

2° Si ces écoles sont établies, il faut dans toute la mesure

où on le peut exiger que les précautions d'ordre matériel et d'ordre moral soient prises, afin que le danger qui menace les enfants soit ou supprimé ou notablement diminué. Ce devoir incombe aux législateurs, à ceux qui ont la charge d'assurer la moralité extérieure, tels que les maires et les Conseils municipaux, aux parents, aux maîtres et aux pasteurs, et pour ceux-ci d'après les règles déterminées par l'autorité diocésaine.

3° Enfin, si malgré les précautions prises, « en fait » les enfants courent, dans ces écoles géminées, un grave danger de perversion morale, à tout prix il faut les en préserver. Avant tout, il faut sauver leur âme.

IV. — N'est-il pas opportun dans les conjonctures actuelles de rappeler à tous un devoir essentiel, auquel la théologie donne le nom de devoir d'état ? Il n'en est pas de plus important, parce que, d'une part, il est coextensif à toute notre vie, et de l'autre, s'imposant à chacun de nous, il porte avec lui et de façon immédiate les intérêts et le bonheur de tous nos frères.

Chacun à sa place et y faisant bien son devoir, n'est-ce pas la condition de la paix sociale et de la prospérité du pays ? N'est-ce pas ainsi qu'on trouvera le remède à la crise qui nous étreint et qu'on en empêchera le retour ?

De l'avis de tous, ce devoir est gravement méconnu et un peu partout. Les faits abondent, tous les connaissent. Et ceux que nous appelons des scandales, nous ont montré dans une lumière troublante la profondeur du mal. Cette infraction devenue trop générale crée, comme conséquence naturelle, des attitudes qui mènent tout droit aux catastrophes : vous les connaissez, N. T. C. F., la confusion des pouvoirs, qui paralyse la bonne administration, — et trop souvent, hélas ! les défaillances morales de ceux qui devraient donner le bon exemple.

Quand on n'a d'autre guide que ses appétits, on a vite fait de fouler aux pieds les droits de l'autorité et les règles de l'honnêteté, — l'anarchie survient bientôt avec toutes ses horreurs.

Oui, en un trop grand nombre de ses parties, la digue morale du devoir d'état a été rompue, et devant l'étendue du désastre, un sursaut d'épouvante a secoué nos âmes. Mais ce spectacle a réveillé les consciences qui sommeillaient ; et avec tous les Français dignes de ce nom, nous nous appliquerons immédiatement et de tout notre pouvoir à restaurer dans la vie privée et dans la vie publique l'ordre, c'est-à-dire la fidélité au devoir d'état, et le dévouement à l'intérêt de tous.

Cette résolution sera la vôtre, N. T. C. F., et si, comme nous l'espérons, Dieu la bénit, de cette épreuve notre chère France sortira plus pure, plus chevaleresque encore et plus bienfaisante pour tous.

V. — Et pour cette œuvre de restauration, l'Eglise offre au pays ses incomparables ressources. Vous les connaissez ces richesses spirituelles, vous dont la vie en est toute pénétrée !

Vous savez que par sa doctrine, sa morale, ses sacrements et ses multiples institutions, elle éclaire vos âmes, les purifie, les sanctifie et les conduit sûrement jusqu'au port du salut. C'est l'œuvre fondamentale de l'Eglise, et en la faisant, elle forme à la fois de bons chrétiens et de bons citoyens.

Mais, dans le dépôt que Notre Seigneur lui a confié, elle trouve d'autres richesses encore. La famille, le monde du travail, l'organisation de l'Etat, les relations des peuples entre eux, rien n'échappe à son regard et à son influence. Et dans tous ces domaines, ses enseignements et son action sont si bienfaisants ! Elle possède vraiment ce que l'Evangile appelle les *verba vitae*, les principes de vie.

Dans les conjonctures si graves de l'heure présente, au milieu des passions qui soulèvent tous les peuples, n'apparaît-elle pas comme la gardienne de la liberté et de la paix ?

D'un côté, en précisant les droits et les devoirs des gouvernements et des citoyens, — et de l'autre, en prônant le primat de la personnalité humaine, elle nous défend contre les étatismes excessifs et contre l'anarchie, assurant du même coup une sage liberté et la vraie civilisation.

Au monde désemparé, l'Eglise, en bonne mère, offre avec les ressources si belles que Dieu lui a confiées son dévouement le plus entier et son amour maternel.

Puisse notre cher Pays comprendre toujours mieux que — pour restaurer sa vie morale et pouvoir ainsi mieux répondre à ce que tous les autres peuples attendent de lui — rien ne lui sera plus utile que le concours du Clergé et des Fidèles catholiques !

Ce concours, vous le donnerez, N. T. C. F., par vos prières ardentes et multipliées, par vos exemples, par votre charité que nous savons inépuisable, par votre désir de soulager, d'aider tous ceux qui souffrent, tous ceux qui peinent, par votre confiance inébranlable dans les destinées de notre chère Patrie !

Est-il nécessaire d'ajouter que pour cette grande œuvre de Restauration Nationale demandée par Dieu, nous saurons répudier le libertinage des costumes et des mœurs qui s'affichaient en ces derniers temps au risque de compromettre le bon goût, la dignité et la tenue morale dont notre pays fut toujours fier ?

En un mot, N. T. C. F., par nos belles vies chrétiennes, méritons le salut de la Patrie !

II. Pour le Pape Pie X. — Le centenaire de la naissance du Pape Pie X sera célébré l'an prochain. A cette occasion, ses admirateurs veulent lui faire dresser une statue dans son pays natal, à Riese, et organiser définitivement l'oratoire qui marquera le lieu de sa naissance.

Le Pape a béni ce projet. Une lettre du cardinal Pacelli en fait foi.

Le vice-postulateur de sa Cause de béatification sollicite dans ce but les souscriptions du clergé et des fidèles.

Le Secrétariat de l'Evêché se chargera de lui transmettre les souscriptions reçues.

III. Le Jubilé de la Rédemption. — Une Constitution apostolique *Quod superiore anno*, datée du 2 Avril, étend à tout l'univers catholique le Jubilé de la Rédemption depuis l'Octave de Pâques, dimanche de Quasimodo 1934, jusqu'au dimanche de Quasimodo 1935.

IV. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. René Abalain et Paul Séité, de Plouescat, conseillers paroissiaux depuis 35 et 30 ans, et à M. Vincent Péron, sacristain à Plouescat, depuis 50 ans.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Corvez, recteur de Bénodet, décédé le 31 Mars, et M. Jules Bossennec, ancien recteur de Saint-Servais, décédé à Douarnenez, le 3 Avril.

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS.

Avril	Matin	Soir
Mercredi 11...	Melgven.....	Riec.
Jeudi 12.....	Pont-Aven. — Nizon.	Névez.
Vendredi 13..	Moëlan.....	Clohars - Carnoët.
Samedi 14....	Le Trévoux.....	Mellac.
Dimanche 15	Arzano.....	Guilligomarc'h.

M. le vicaire général Joncour accompagnera Mgr l'Evêque.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Sainte Vierge et la Résurrection

... Tel fut, selon les évangiles, ce merveilleux matin du premier jour de Pâques, il y a dix-neuf cents ans.

... Pourquoi ne nous en est-il pas dit davantage ? Oh ! surtout, pourquoi les divins historiens font-ils silence sur l'entrevue de Jésus et de sa mère ?

Que la première visite du Ressuscité n'ait pas été pour elle, qui se résignerait à le croire ?

C'est pourquoi je pense qu'il n'est pas interdit à la poésie de rêver cet ineffable revoir :

*Dans la maison de Jean, la Vierge veille, seule,
Elle n'a pas dormi depuis que le tombeau
Sur le corps de son fils roula sa lourde meule,
Et son immense espoir attend le jour nouveau.*

*Elle a le souvenir d'une aurore pareille,
A Nazareth, ce fut dans la même saison
Que, par un tel matin s'accomplit la merveille :
La lumière de l'Ange inondant la maison.*

*Le salut inouï, l'humble, le chaste doute
Qui l'arrête tremblante au bord du grand dessein,
Puis le consentement dont elle frémit toute,
Et le souffle embrasé dont la vêt l'Esprit-Saint.*

*Or pendant qu'en son âme elle revoit ces choses,
Elle a senti qu'il vit, Celui qu'elle pleura,
Qu'il vient d'entrer, laissant toutes les portes closes,
Et qu'en retournant elle Le reverra.*

*« Ma Mère ! » — « Mon Jésus ! » Et le poids de la joie,
Plus lourd que la douleur qu'elle soutint debout,
Au pied de son enfant l'agenouille et la ploie.
Mais Lui : — « Soyez bénie, et réjouissez-vous !*

*Ma Mère, car le fruit de vos entrailles saintes,
Selon qu'il avait dit, ressuscite vainqueur. »
Puis Jésus la relève, et leur muette étreinte.
Contente leur amour et rapproche leur cœur.*

*Comme elle a tu sa peine, elle tait ses délices,
Mais, la lèvre appuyée à ce front triomphal
Où l'épine a laissé de pâles cicatrices,
Elle dit : « Mon enfant, ils vous ont fait bien mal ! »*

LOUIS MERCIER.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3430. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Quasimodo* (8 Avril) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures.

Durant la semaine : confession et communion des malades et infirmes.

Lundi : réunion des Mères chrétiennes ; messe à 8 h. 30. Conférence à 15 heures, à la chapelle.

Mardi : à 14 h. 30, salle de la Phalange, réunion des dizainières de la Ligue Féminine d'Action Catholique.

Jeudi : service pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Quasimodo* (8 Avril) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Curé de Plabennec recommande aux prières la Mission de Plabennec (11-29 Avril).

QUÉMÉNÈVEN. — **Petit Pardon de N.-D. de Kergoat.** — *Dimanche 8 Avril*, petit pardon de N.-D. de Kergoat.

Samedi 7 Avril, vêpres à 4 heures.

Dimanche, messes à 7 heures, 8 h. 30, grand'messe à 11 heures ; vêpres à 4 heures.

Les offices se feront à l'heure légale.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de jeunes filles (12-17 Mars).**
— 20 paroisses, 45 retraitantes : Plouescat, 7 ; Bourg-Blanc, 5 ; Kerlouan, Kersaint-Plabennec et Lesneven, 4 ; Plounéventer, 3 ; Goulven, Ploudaniel, Plounévez-Lochrist et Saint-Thonan, 2 ; Le Drennec, Kernilis, Kernouës, Lanhouarneau, Loc-Maria-Plouzané, Plouguerneau, Plougourvest, Ploumoguier, Plouzévédé et Saint-Méen, 1.

QUIMPER. — **La fête de Pâques et la clôture de la Station du Carême, à la Cathédrale.** — Les frimas sont passés, le beau temps revient : la nature tout entière chante le renouveau. L'Eglise chante la Résurrection. *Resurrexit* : celui qui était mort est ressuscité. Ce ne sont plus dans le sanctuaire, entre-coupés, il est vrai, de quelques élans d'amour et de tendresse, les cris sauvages des bourreaux et les gémissements plaintifs de la victime, ce sont des cris de joie et des chants d'allégresse : *l'Ululate* a fait place aux joyeux *Alleluia*. Le chœur des séminaristes, appuyé aujourd'hui par la chorale de Saint-Corentin, a rendu et rendra ces divers sentiments avec un art consommé et une maîtrise supérieure. On a remarqué spécialement l'habileté du directeur de chant et la sûreté de touche de l'organiste...

La croix triomphe à l'autel, entouré de plantes vertes, de lumières et de fleurs. Ce n'est plus la croix pantelante du Calvaire, avec les membres déchiquetés du divin Sauveur de nos âmes, c'est le signe du salut et le noble étendard de l'Eglise chrétienne. Le corps du Sauveur sera encore immolé, son sang répandu sur l'autel : *Corpus quod pro vobis datur, Sanguis qui effunditur*, mais d'une autre façon, sans douleur et sans blessure, comme au Cénacle, lors de l'institution de la Sainte Eucharistie.

L'Evêque domine la cérémonie de sa haute stature et de son habituelle majesté. Autour de lui ses prêtres, chanoines et ministres sacrés, revêtus des plus beaux ornements, forment un cadre incomparable. Sa voix claire et pénétrante autant qu'elle est douce et pure, respectée par un nombre considérable d'années, va réveiller l'émotion au sein d'une assistance sanctifiée par le devoir pascal, nombreuse comme aux plus grands jours et remplissant jusqu'aux portes les nefs de la cathédrale. Tous les cœurs vibrent au *Gloria*, à l'*Alleluia*, au *Victimæ paschali laudes*, au *Credo*, à la *Préface*, au *Sanctus*, à l'*Elévation*, au *Pater*, au *Benedictus* et à l'*Agnus Dei* exécutés par la chorale.

Après la messe, Monseigneur se rend au trône préparé au bas du chœur, à la hauteur du petit orgue. En vertu d'un privilège accordé à tous les évêques du monde catholique, il va donner à la foule la bénédiction papale réservée pour ce jour. Représentez-vous le Pape lui-même, Pie XI, debout à la Loggia qui domine la place Saint-Pierre à Rome, donnant à la foule immense réunie sur cette place, 150.000 hommes, en ce même jour, à cette même heure, en ce sublime jour de Pâques, la bénédiction *Urbi et Orbi*... L'Evêque de Quimper n'est que son représentant et son porte-parole. Ecoutez :

Et benedictio Dei omnipotentis, Patris +, et Filii +, et Spiritus + Sancti descendat super vos, et maneat semper.

Indulgence plénière, pour les fidèles contrits, confessés, communies, priant aux intentions du Pape.

Les vêpres pontificales ont été suivies de la procession traditionnelle au chant de *O filii et filiae*, avec les stations ordinaires aux trois autels, du Sacré-Cœur, des Trépassés, de N.-D. de la Victoire, en souvenir d'anciens Obits en faveur des Trépassés.

Le soir, au salut solennel du Très Saint-Sacrement, Monseigneur se retrouve au chœur, avec le clergé paroissial et un certain nombre de chanoines. C'est la clôture de la Station quadragésimale. Le Père Prédicateur monte en chaire, et après un salut et un compliment à Monseigneur, il commente ce texte, si souvent rappelé au temps pascal et qui est comme la conclusion et l'aboutissement de tous les sermons précédents : *Si consurrexistis cum Christo...* Si vous êtes ressuscités avec le Christ, cherchez les choses d'en haut, où le Christ est assis à la droite du Père, aimez les choses d'en haut, non les choses de la terre. Ces sentiments, dit-il, sont donnés par S. Paul comme le signe de la résurrection. Si vous les éprouvez, vous êtes vraiment ressuscités, sinon, la résurrection n'est qu'apparente et extérieure. Malheureusement, il arrive que des chrétiens ne cherchent pas Jésus-Christ réellement, ils restent attachés aux choses de la terre ; ou bien, ils ne le cherchent pas où il est, à la droite du Père, ils le cherchent en eux-mêmes, dans la satisfaction de leurs désirs ou de leur propre volonté, se forgeant une religion à leur guise ou à leur fantaisie ; ou bien ils ne le cherchent pas comme il faut, par la foi, l'espérance et par la charité, et alors il se fait qu'ils ne le trouvent pas, ou qu'ils ne le voient pas, qu'ils ne le reconnaissent pas, comme Marie au tombeau, les Apôtres eux-mêmes, les disciples d'Emmaüs. Il y a un obstacle. Il faut ôter l'obstacle, aller droit à Jésus, par la foi, l'espérance, l'amour.

Il remercie ses auditeurs de lui avoir été fidèles le long de la Station. Il termine par ses adieux, et adresse à Monseigneur, et à son auxiliaire, Mgr Cogneau, un vœu ému et un dernier salut.

A son tour, du haut de la chaire, Monseigneur a remercié le Père Prédicateur d'avoir apporté à son auditoire, tout le long du Carême, des idées, de la doctrine, de l'expérience, plus que des sentiments, et il l'a félicité d'avoir enseigné une fois de plus aux âmes chrétiennes, d'une façon très personnelle et très claire, cette morale de l'Evangile, dont l'absence dans un si grand nombre de consciences explique les événements humiliants et douloureux qui viennent d'attrister la France.

Pour opérer le redressement du pays, le génie n'est pas nécessaire, mais on ne peut pas se passer de l'honnêteté chrétienne. C'est le seul moyen de résurrection et de vie. Voilà le vrai patriotisme. Puisse la France s'en souvenir, particulièrement aux deux grandes fêtes de Jeanne d'Arc et du Sacré Cœur.

Monseigneur exhorte ses diocésains à marquer le caractère national de ces deux fêtes par un pavoisement aux couleurs françaises, sans respect humain.

Il finit par une prière pour le Père Prédicateur.

La journée se termine par un salut très solennel du Très Saint-Sacrement. Le maître-autel resplendit de lumières et de bougies. La chorale chante un *Adoro te* en quatre parties, un *Regina cœli* débordant d'allégresse, l'*Oremus pro Pontifice nostro Pio undecimo*. Le *Tantum ergo* suit en pur grégorien, et Monseigneur donne la bénédiction.

Après la bénédiction, tout le monde exécute le populaire *Alleluia, O filii et filiae*.

— **La Station à Saint-Mathieu.** — La Station quadragésimale a été très suivie cette année : le R. P. Danigo, eudiste, qui la prêchait, a vu affluer autour de sa chaire des auditeurs chaque jour plus nombreux. Le quatrième dimanche du Carême, à toutes les messes, le R. P. Prédicateur avait lancé à tous les paroissiens un pressant appel à venir écouter la parole de Dieu. A la réunion générale du soir, il mettait son auditoire en face de la question capitale, qui se pose devant tout homme intelligent et libre : « Pourquoi suis-je sur la terre, quel est le but de ma vie ? » et démontrait que « nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente » et que notre vie n'est qu'une épreuve passagère, un voyage vers l'éternité bienheureuse. Et partant de cette idée, au cours de ses instructions suivantes, il dénonce d'abord l'obstacle principal de la route, le seul, à vrai dire, le péché, et recommande la méditation de la mort comme moyen de l'éviter : il nous montre ensuite combien sûre et facile est la route du ciel quand elle est faite sous l'égide du prêtre, dont il trace, à l'occasion de l'Heure d'Adoration recommandée par le Souverain Pontife, la sublime vocation et le bienfaisant ministère. Il ne nous cache pas que le chemin qui mène au ciel passe d'abord par le calvaire, mais après avoir décrit les douleurs physiques ou morales qui sont le lot de tout chrétien en cette vie, il indique le moyen de nous en servir pour expier nos fautes et nous perfectionner dans la vertu. Enfin, il termine ses instructions générales par l'exposé des secours que la miséricorde de Dieu met à la disposition du voyageur de l'éternité pour se relever, s'il tombe sur le chemin, et achever heureusement sa course.

Entre temps, le Père Missionnaire préparait les enfants à leur communion pascale et donnait des instructions spéciales, sous forme de retraite, d'abord aux jeunes filles, puis aux mères de famille, enfin aux hommes. Ces différentes retraites ont été très suivies, particulièrement celle des hommes. Les communions générales des différents groupes ont été très consolantes : les hommes se sont pressés, plus nombreux que jamais, à la Table Sainte, à la messe de 7 heures, le dimanche de Pâques.

Puissent les fruits de cette station se maintenir et se développer pour le plus grand bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu !

SAINT-RENAN. — La Mission (8 au 25 Mars). — Une population croyante servie par une équipe d'apôtres spécialisés dans les missions. Tel a été Saint-Renan pendant les trois semaines bénies de la mission.

Les ouvriers étaient les R. P. Provost, président, Colin et Chevance, assistés de plusieurs prêtres du diocèse.

Donnons tout de suite les chiffres, plus éloquents que toutes les considérations.

Du 8 au 11 Mars, plus de 650 enfants ont suivi les exercices et communie. Le samedi 18, il y eut un millier de communions d'adultes, et le samedi 24, plus de 950.

La paroisse de Saint-Renan ne compte que 2.200 habitants. Ce qui prouve que Saint-Renan, s'il est un centre commercial important, est aussi un foyer de vie religieuse intense. Les habitants de Plouarzel, Lanrivoaré, Milizac, Guilers et même de Plouzané qui venait d'avoir sa mission, ont profité de la grâce de Dieu qui passait, ce qui ne veut pas dire que Saint-Renan n'ait pas donné en masse.

A part quelques très rares unités irréductibles, comme il y en a dans toutes les villes, tout le monde est accouru avec joie et empressement à la mission.

Des cérémonies touchantes ont marqué la mission. Le dimanche 19 Mars, ce fut la procession des enfants et l'offrande des couronnes. Le vendredi, pour l'heure d'adoration, à 8 heures du soir, plus de 1.500 personnes remplissaient l'église.

Chaque jour, il y a eu la procession des âmes du purgatoire, avec ses deux stations : l'une au monument des morts de la guerre, et la 2^e à la croix de mission du cimetière.

Chaque jour, à l'heure de midi, après l'Angelus et les invocations solennelles, c'était la procession des missionnaires de l'église au presbytère, en psalmodiant le *Miserere* et le *De profundis*.

Enfin, chaque jour, aux instructions bretonnes du jour et le soir au sermon français, c'était le chant de nos cantiques populaires, exécutés avec tant d'âme et d'enthousiasme sous l'habile direction de M. Mévellec et de M. Coulognier.

Le dimanche 25, clôture de la mission. Après vêpres, procession triomphale à travers les principales rues de la ville, décorées avec un art consommé. A toutes les fenêtres, drapeaux, tentures, banderoles et, suspendues au-dessus de nos têtes, des guirlandes de toutes couleurs : le tout offrant un coup d'œil ravissant.

Arrivé devant l'hospice, le R. P. Provost monte sur le perron de la chapelle et de là il adresse ses adieux à la foule massée devant lui. Nulle part, dit-il en terminant, je n'ai joui d'un spectacle si grandiose et si consolant. Aussi de tout cœur, je vous dis merci et au revoir.

« **Les Epîtres de l'Année Liturgique** ». — A l'occasion de son nouvel ouvrage sur *Les Epîtres de l'Année liturgique* (1), M. L. Soubigou, professeur au Grand Séminaire, a reçu de Monseigneur l'Evêque la lettre élogieuse suivante :

Evêché de Quimper et de Léon, 23 Mars 1934.

« CHER MONSIEUR SOUBIGOU,

» C'est en me mettant au point de vue professionnel que j'ai commencé la lecture de votre livre sur *Les Epîtres de l'Année liturgique étudiées en vue de la Prédication*.

» Le livre est excellent. Il prouve le caractère pratique de l'enseignement que vous donnez à vos jeunes étudiants.

» Dans le cadre que vous proposez, on peut traiter tous les genres de sujets, et vos suggestions sur le choix et le développement des idées sont très heureuses.

» Vous facilitez aux prêtres absorbés par les œuvres, la préparation de leurs sermons. La parole de Dieu est sacrée. Lacordaire disait qu'il faut la traiter « comme un sacrement, mais comme un sacrement où le prêtre a plus d'efficacité personnelle que dans les autres, et qui exige de sa part un plus grand travail dans un plus grand respect ».

» Nos prêtres le comprendront mieux encore en lisant avec soin votre chapitre sur « les richesses de la parole du Christ » (page 56) et en le rapprochant du passage sur les devoirs des auditeurs (pages 118 et 122).

» Les épîtres complètent les Evangiles. Il est bon de les étudier de front, en les commentant les uns par les autres. Le peuple lui-même se plaît à ces rapprochements, pourvu que le prêtre parle avec clarté et simplicité.

» Je souhaite que votre livre trouve place dans toutes les bibliothèques de presbytères.

» Avec ma bénédiction, veuillez agréer, chez Monsieur Soubigou, l'assurance de mon bien affectueux dévouement en N. S.

» † ADOLPHE, évêque de Quimper et de Léon. »

(1) *Les Epîtres de l'Année liturgique*, par M. l'abbé Soubigou, docteur en théologie, professeur au Grand Séminaire de Quimper. — P. Lethielloux, libraire-éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Retraite pascalle du R. P. Pinard de la Boullaye, S. J. — *Notre intimité avec Dieu.* — Jésus, Lumière du monde, est aussi la vie des âmes : C'est ce que veut expliquer l'illustre Conférencier de Notre-Dame dans la série d'instructions d'une piété si attachante qui compose la Retraite Pascale de 1934.

Ce Jésus dont il nous a fait connaître la Divine figure, n'a pas disparu du monde depuis sa mort et sa glorieuse résurrection ; Il est auprès de nous, bien mieux, Il vit en nous, non pas comme Dieu vit au milieu de toutes ses créatures, mais d'une présence toute spéciale, celle de la Grâce.

Une seule chose nous empêche de l'apercevoir ou de le posséder, c'est le culte du Moi.

Mais si Jésus-Christ est en nous, quelles peuvent être avec Lui nos relations et comment les entretenir ? La prière établit le divin contact que la Sainte Communion resserre encore. Ainsi nous ne sommes jamais seuls. Un Dieu tout-puissant et infiniment bon s'avance avec nous, collabore avec nous, porte

avec nous nos souffrances et nos peines. Il les a portées déjà une fois de façon tragique, le R. P. Pinard de la Boullaye le rappelle en son émouvante instruction du Vendredi-Saint, mais c'est parce que nous devons nous-mêmes souffrir et qu'il voulait nous donner la preuve sanglante qu'il serait avec nous.

Jésus nous a donc aimés jusqu'à mourir ; mais Il entend que nous l'aimions à notre tour. Une loi unique règle toute amitié : la loi de la réciprocité.

Et c'est sur cette perspective magnifique de l'amour divin que se termine la Retraite Pascale.

En est-il de plus belle ? En est-il de plus élevée ? De plus conforme aussi à toute la doctrine de l'Evangile ? Que d'âmes, après avoir été éclairées par les grandes conférences du Carême, seront émues et conquises par les sereines, pieuses et ardentes instructions de la Retraite Pascale !

Un volume de 128 pages : 3 francs.

La collection complète des « Conférences de Notre-Dame », y compris la Retraite Pascale : 12 francs franco. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris. (Chèque postal : Paris 525-52).

A propos de l'Immaculée-Conception. — C'était à table, vers la fin du repas, à l'heure où le vin généreux incline la libre pensée à penser librement et tout haut.

— Vous avez, Père, dans votre religion, des croyances bien extraordinaires !

— Par exemple ?

— L'Immaculée-Conception !

— Pardon, Monsieur, vous croyez au péché originel ?

— Jamais de la vie.

— Fort bien. Vous ne pensez donc pas en avoir été souillé ?

— Non certes.

— Alors accordez à la Mère de Dieu la faveur dont vous jouissez vous-même : c'est cela l'Immaculée-Conception et nous ne réclamons pas autre chose.

Réponse péremptoire. Car, ou bien on nie le péché originel, et la négation vaut pour Marie, ou bien on y croit... et ce n'est pas ceux qui y croient qui font difficulté d'en exempter la Sainte Vierge.

(La Réponse.)

BIBLIOGRAPHIE

P. TÊQUI, Libraire-Editeur, 82, rue Bonaparte, Paris (6^e).

J. RAIMOND (Abbé), Aumônier de la Légion d'Honneur. — JE SUIS LA VOIE. In-12. Prix : 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étranger, 12 francs.

MILLOT (Mgr). — PLANS DE SERMONS DE CIRCONSTANCES. In-12. Prix : 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étranger, 12 francs.

RÉMY (Abbé), de la Société astronomique de France. — VOYAGE DANS LES MERVEILLES DE L'ESPACE. In-8° illustré de 32 hors texte. Prix : 10 fr. ; franco, 11 ; étranger, 12 fr. 50.

A. RETTÉ. — DE L'IMPIÉTÉ A L'APOSTOLAT. AU PAYS DES LYS NOIRS, souvenirs de jeunesse et d'âge mûr, édition nouvelle avec une introduction de René Duverne. 1 vol. in-12 de 350 pages, illustré de 5 gravures hors texte. Prix : 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étranger, 13 francs.

Chemins de Fer de Paris à Orléans

LES BONNES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE MAROC AU DEPART DE PARIS-QUAI-D'ORSAY. — 1° *Par Hendaye, Madrid, Algésiras et Tanger* (service quotidien). — Trains rapides (toutes classes) et services de luxe en France et en Espagne ; correspondance automobile pour la traversée de Madrid ; moins de 3 heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca ; continuation sur Marrakech.

2° *Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.* — Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer et une journée d'avion.

3° *Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza.* — Trains rapides toutes classes : couchettes ; transbordement direct du train au paquebot. Service maritime hebdomadaire — 26 heures de mer —. Au départ d'Oran trains et service automobile.

4° *Par Bordeaux et Casablanca.* — Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les paquebots « Meknès » et « Marrakech ».

Pour tous renseignements, s'adresser aux Agences des Réseaux de Paris à Orléans et du Midi, 16, boulevard des Capucines ; à la gare de Paris-Quai-d'Orsay ; aux principales Agences de Voyages.

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix, Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

CHOIX de PLATEAUX de COMMUNION

VITRAUX D'ART Maison de 1^{er} ordre fondée en 1860. Exécute tous vitraux (Anciens et Modernes). Prix très modérés. Travaux artistiques de premier choix. Références, modèles, devis, représentants et tous renseignements gratuits et sans engagement sur demande, à Maison BESSAC Antoine, GRENOBLE (Isère).

Le secret d'un teint clair.

Il existe de nombreuses recettes devant assurer la beauté et la blancheur du teint. Pour arriver à ce résultat, il n'y a véritablement qu'un seul procédé : c'est d'assurer le fonctionnement parfait de l'organisme, en combattant la constipation. Celle-ci a, en effet, une importance considérable sur la fraîcheur du teint. Dès les premiers symptômes (ballonnement du ventre, mauvaise haleine, selles irrégulières ou incomplètes, etc...), prenez le soir, avant de vous coucher, un ou deux comprimés de Jubol, qui est à base purement végétale. Vous ne tarderez pas à retrouver votre teint frais, clair, avec toutes les couleurs de la jeunesse. C'est un produit Chatelain, préparé par les Laboratoires de l'Urodonal, sous la direction scientifique et le contrôle d'un Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, assisté de 26 docteurs et pharmaciens. Communications à l'Académie de Médecine et à l'Académie des Sciences. Les 25 comprimés 4,25, f^o 4,75. Echantillon gratuit. Chatelain, Fournisseur breveté du Vatican, 2, rue de Valenciennes, Paris, et dans toutes les pharmacies.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 15 Avril. — 2^e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

A vêpres, mémoire de S. Paternus.

Lundi 16. — S. Paternus, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi 17. — S. Anicet 1^{er}, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Mercredi 18. — SOLENNITÉ DE S. JOSEPH. Epoux de la B. V. Marie, Confesseur et Protecteur de la l'Eglise Universelle. Double de 1^{re} classe, avec Octave Commune.

Jeudi 19. — 2^e jour de l'Octave de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

Vendredi 20. — 3^e jour de l'Octave de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

Samedi 21. — S. Anselme, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche 22. — 3^e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

Au chœur, *ad libitum*, solennité de S. Joseph.

A vêpres, mémoires de S. Georges, des SS. Soter et Caius, de l'Octave de S. Joseph.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Roz-Avel, Quimper	13-15 Avril.
Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Lambézellec...	16-17 —
Ecole Saint-Louis, Châteaulin	18-19 —
Ecole Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé	20-21 —
Collège Saint-Louis, Brest	22-23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France. — Les Cardinaux et Archevêques de France, en présence des malaises profonds qui agitent la société contemporaine et des expériences diverses tentées à travers le monde pour y remédier, croient devoir

rappeler quelques points particulièrement opportuns des enseignements de la Morale Chrétienne qui conditionnent toute heureuse restauration de l'ordre social.



La Morale chrétienne pose, en tout premier lieu, dans la dépendance à l'égard de Dieu, le principe du respect de la personne humaine. Elle reconnaît à l'homme une personnalité naturelle, antérieure et supérieure à la personnalité juridique dont jouissent les Sociétés. Etre intelligent et libre, doué d'une conscience qui lui donne la pleine responsabilité de ses actes, l'homme doit atteindre, par le développement de ses puissances physiques et spirituelles, selon les lois de sa nature, ses fins temporelles, et, par le progrès de ses relations religieuses avec Dieu, sa fin surnaturelle et dernière, qui achève de lui conférer la plus haute dignité. La Société doit respecter et protéger contre toute atteinte les droits essentiels et inaliénables de la personne humaine, elle ne pourrait sans abus confisquer l'homme au profit exclusif de ses fins à elle, qui sont légitimes, mais beaucoup plus limitées.



La morale chrétienne professe également le respect de la famille. Elle y voit une institution naturelle, nécessaire à la fois au bien et au développement individuel de ses membres et à l'établissement de la Société dont elle est la cellule initiale. Aussi maintient-elle les lois d'unité, d'indissolubilité et de fécondité, nécessaires à sa fonction, et aussi la primauté des droits des parents sur les enfants, qui appartiennent à la famille avant toute autre Société. L'ordre dans la famille importe au bien de l'ordre social tout entier.



La Morale chrétienne n'est cependant pas individualiste. Au contraire, elle proclame nettement les devoirs de l'homme envers tous ses frères, et particulièrement envers ceux qui lui sont unis dans la société politique et nationale qui s'appelle l'Etat. Elle reconnaît à celui-ci le caractère de société parfaite, ayant ses fins propres qui sont de procurer le bien commun temporel de tous ses membres. Elle s'accommode des diverses formes de gouvernement, mais elle demande à tous le respect de ses principes, dans l'intérêt même de l'ordre social dont ils sont responsables.

Parmi les problèmes qui troublent le plus profondément, à l'heure actuelle, la vie de la Société dans les divers Etats, les questions économiques et professionnelles occupent une large place. L'Eglise ne s'en désintéresse pas. Sans doute, elle laisse aux professionnels eux-mêmes le soin de résoudre ces questions, mais en leur rappelant l'obligation où ils sont de tenir compte dans leurs solutions, non seulement des intérêts matériels, mais d'abord des prérogatives de la personne humaine et de la famille qui, elles aussi sont en jeu. A cet égard, dans les Encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo*

Anno, elle se prononce particulièrement sur deux points : l'utilité des organisations professionnelles et l'esprit qui doit les animer.

En face de l'économie moderne, elle affirme le droit des patrons et celui des ouvriers de constituer des associations syndicales. Elle demande à ces associations d'entretenir entre elles des relations humaines, en vue du bien commun de la profession auquel elles sont intéressées les unes comme les autres. Et elle suggère, à cet effet, l'institution de Commissions mixtes et la pratique des conventions collectives de travail. En cas de conflit entre ces associations, elle souhaite que des organismes qualifiés d'arbitrage interviennent pour éviter, autant que possible, le recours au lock-out ou à la grève qui sont des désordres sociaux. Elle voit, dans ces quelques institutions, les premiers éléments de la profession organisée, sortis non sans peine du chaos de l'individualisme et de la concurrence. Elle souhaite pour le bien de l'ordre social que ces efforts aboutissent à constituer, sous une forme nouvelle et mieux adaptée, la Corporation, avec ses cadres, sa hiérarchie, son pouvoir réglementaire, sa juridiction et ses droits de représentation auprès des pouvoirs publics.

Mais les Institutions les meilleures ne valent que par l'esprit qui les anime. Aussi l'Eglise ne veut-elle pas que les corps professionnels soient animés de l'esprit de lutte de classes, mais d'un esprit de justice et de charité. La justice doit pénétrer les Institutions. Son efficacité se manifeste par les garanties juridiques dont chaque personne, chaque collectivité est pourvue. Elle n'opère cependant pas par sa propre vertu le rapprochement des volontés et l'union des cœurs. C'est pourquoi la Charité, qui, elle, unit par un lien spirituel les membres de la Société, est l'âme même de l'ordre social.

L'Eglise appelle tous ses fils, sans distinction de classe, de nation, de race, à réaliser, chacun dans son milieu, cet ordre social. A cet effet, elle les instruit de leurs devoirs, elle les anime de son esprit, elle en pénètre les organismes où elle les invite à entrer, et par là, tout en poursuivant l'œuvre de salut qui lui est propre, elle rend aux Sociétés temporelles un inestimable service.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Chanoine honoraire, M. Boulic, curé-archiprêtre de Morlaix ;

Recteur de Bénodet, M. Emile Bodénès, sous-directeur du Collège Saint-Louis de Brest.

III. Pèlerinage diocésain à Lourdes (24-30 Juin). — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer notre pèlerinage diocésain à Lourdes.

Voici le prix des billets :			
	1 ^{re} Classe	2 ^e Classe	3 ^e Classe
De Quimper	442 f.	306 f.	206 f.
De Landerneau	470 f.	326 f.	226 f.
De Brest	476 f.	343 f.	230 f.

Le registre des inscriptions est ouvert dès à présent, au Secrétariat de l'Evêché.

IV. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Jean-Marie Hervé, de Melgven, conseiller paroissial depuis 37 ans.

V. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril	Matin	Soir
16 Lundi.....	Querrien.....	Locunolé.
17 Mardi.....	Sainte-Croix. — Tréméven...	Rédéné.
18 Mercredi..	N.-D. de l'Assomption — Baye	Pension. de Kerbertrand.
19 Jeudi.....	Bannalec.....	Saint-Thurien.
20 Vendredi..	Scaër.....	Kernével.

M. le vicaire général Joncour accompagnera Mgr l'Evêque.

PARTIE NON OFFICIELLE

Pax vobis — La Paix.

« La paix soit avec vous ! » Aucune parole plus suave à l'oreille humaine, aucune pensée plus lumineuse en notre esprit, aucun sentiment plus consolant dans notre cœur. A tout prendre, la paix est, par excellence, le fruit de la Rédemption. Annoncée par les Anges sur le berceau de l'Enfant-Dieu, promise par le Christ à ses apôtres et à eux léguée comme un don suprême à la veille de la Passion, elle leur est encore offerte comme un rayonnement de la Résurrection et un gage d'immortelle espérance.

1. La source de la paix est en Dieu. Vie, intelligence, amour, puissance, il n'est troublé en quoi que ce soit, étant l'auteur de l'ordre éternel. Immuable, parfaitement heureux, il est lui-même la paix, sans ombre ni défaillance. Il l'accorde à ses créatures dans la mesure même où elles s'approchent de lui. Ainsi, les élus ; ils vivent (Imit., III, ch. 48), en « un jour qu'aucune vicissitude ne trouble et que la lumière éternelle éclaire de ses rayons ». Les justes ici-bas participent à cette paix, en raison directe de leur union avec Dieu, par la foi et la grâce. Inversement le pécheur, à plus forte raison l'impie, ne sauraient vivre sans appréhension de l'avenir ni sans effroi du passé. Eviteront-ils l'échéance fatale du compte à rendre de toute une vie ? Pour peu qu'ils y pensent, quelle épouvante !...

2. La paix, le Sauveur ressuscité nous l'apporte. Pour l'esprit d'abord. Grâce aux enseignements de l'Evangile, dont la Résurrection confirme et consacre la vérité, comme un argument irréfutable, nous n'avons plus à nous poser d'angoissantes questions sur le problème de la destinée. Nous savons, de par le Christ, que nous venons de Dieu pour aller à Dieu, cela sous le regard du Père Céleste dont la Providence accompagne ses enfants sur les routes où s'accomplit notre voyage terrestre. Mais alors, dans la prospérité comme dans l'épreuve, sous le coup de la souffrance comme dans la joie,

rien ne nous enlève la consolante certitude du terme radieux où Dieu nous attend. Contre une telle conviction, le monde ne peut rien ; en vain multiplie-t-il ses séductions, elles ne sauraient avoir de prise sur l'âme en paix avec Dieu et détachée de ce monde qui passe... Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ?

Mais cette bienheureuse paix présuppose l'accord de notre volonté, de notre conscience et de notre vie avec la loi divine, donc la fuite du péché, la fidélité aux commandements et, autant que faire se peut, aux conseils du Saint Evangile. Bien plus, si par un fléchissement de notre vouloir, la paix était troublée ou compromise, le Christ ressuscité, en nous montrant ses plaies cicatrisées et glorieuses, ne nous ouvrirait-il pas la source du pardon ? — N'est-ce point d'ailleurs au soir de Pâques qu'il a confié à ses Apôtres le soin de remettre les péchés et de rendre par là la paix aux âmes ?...

Du même coup et par la vertu du même Evangile, la loi de fraternité et de paix est établie parmi les hommes.

3. A étudier la question dans l'ordre social, on voit bien que, faute de recourir à ce code évangélique, complément nécessaire du Décalogue, les nations sont vouées entre elles à des guerres inexpiables. Les exemples nous en apparaissent trop récents et trop cruels, pour que nous ayons le droit de les oublier. Que voyons-nous autour de nous sinon les peuples armés pour les luttes fratricides, voire entre concitoyens d'une même patrie ? On a vu à l'œuvre les tenants de ces doctrines de mort et l'on est bien obligé de convenir qu'une société d'où l'idée chrétienne est proscrite n'est plus, suivant la pensée du philosophe Taine, « qu'un coupe-gorge et un mauvais lieu ».

(Prêtre et Apôtre.) H. REYNAUD.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2^e dimanche après Pâques, 15 Avril : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Clôture du Temps Pascal. Chant du *Te Deum*.

Lundi : A 11 heures, à l'autel de la Victoire, messe annuelle pour l'Association des Anciens Elèves du Collège Saint-François Xavier (section de Quimper).

Mercredi : A 11 heures et à 16 h. 30, confession des filles des Catéchismes qui ont déjà communie.

Jedi : A 6 h. 30, service pour les Défunts. — A 7 h. 30, messe de Communion des filles des Catéchismes.

Samedi : A 11 heures et à 16 h. 30, confession des garçons des Catéchismes qui ont déjà communie.

Dimanche : A 8 heures, messe de Communion des garçons des Catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e dimanche après Pâques, 15 Avril : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, *Te Deum* pour la clôture de la Pâque, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Avis de service. — M. le Recteur, MM. les Conseillers paroissiaux. M. le Maire et ses Conseillers, les paroissiens de Saint-Servais feront célébrer en l'église de SAINT-SERVAIS, le jeudi 19 Avril, un grand service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Bossennec, ancien recteur.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Loperhet recommande aux prières du clergé et des fidèles les quatre retraites successives qui se donneront dans sa paroisse, en guise de retour de Mission, du 22 Avril au 6 Mai.

Œuvre du Franc de la Presse. — M. le Secrétaire de l'Evêché a reçu de M. Botéraon, vicaire à Landivisiau, la somme de 700 francs, comme contribution à cette Œuvre.

LESNEVEN. — Une Retraite bretonne pour les femmes mariées seulement s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi 30 Avril, à midi, et se terminera le samedi matin 5 Mai.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Foyer du Soldat (impasse de la Garaye, Dinan). — M. l'abbé Le Breton, aumônier militaire, vicaire à Saint-Malo de Dinan, informe MM. les Recteurs et Vicaires qu'il recevra avec plaisir les jeunes gens de leurs paroisses, incorporés à Dinan, qui lui seront recommandés.

Nécrologie. — M. LOZAC'H, Professeur à Bon-Secours, Brest. — ... Les desseins de la Providence sur nous sont insondables : voici un jeune prêtre, M. l'abbé Lozac'h, professeur de Seconde à Bon-Secours, qui venait de passer brillamment ses examens de licence ès Lettres en Juin dernier, il paraissait heureux de vivre, sa santé assez délicate semblait plus florissante que jamais et ses supérieurs fondaient sur lui les plus grands espoirs ; mais brusquement, à la fin de Septembre, quelques jours seulement avant la rentrée, la maladie vint et le coucha sur ce lit, d'où il ne devait plus se relever. On crut d'abord à une simple indisposition et le R. P. Ricard, à la rentrée, en annonçant l'absence de M. Lozac'h, laissait entendre qu'elle serait de courte durée. Les élèves de Seconde qui avaient entendu dire par leurs aînés tant de bien de celui qui devait être cette année leur professeur, attendaient avec impatience ce retour que l'on espérait proche. Hélas ! Dieu en avait disposé autrement et la maladie se prolongea. Déjà à Noël, M. Lozac'h semblait entrevoir une mort prochaine et à ses amis qui venaient lui faire une dernière visite avant la rentrée, il disait : « Je ne sais pas si je rentrerai jamais. » De fait, bientôt son état s'aggrava et des rhumatismes articulaires vinrent s'ajouter à ses souffrances. En Février, il fut atteint de paralysie du côté gauche ; un moment, il perdit même connaissance et on dut l'extrémiser rapide-

ment dans la crainte d'une fin prochaine. Cependant, son heure n'était pas encore venue, bientôt il reprenait ses sens, mais l'usage de la parole ne revint que longtemps après. Dès lors, les souffrances morales s'ajoutèrent à ses souffrances physiques et sa mère désolée avait mille peines à saisir ses désirs. Quant à lui, il comprit que sa fin approchait et ne songea plus qu'à une chose : se préparer de son mieux à paraître devant Dieu. Quand il eut recouvré l'usage de la parole, il articulait péniblement un jour, à l'un de ses confrères qui le visitait : « Je voudrais savoir... savoir mourir avec joie. » Souvent aussi, il demandait à recevoir la sainte communion et c'était pour lui encore une souffrance que de ne pouvoir recevoir chaque jour le divin Maître. Un jour que M. le chanoine Derrien lui avait annoncé qu'il le communierait le lendemain, il disait à sa mère : « Je suis content... Je suis content... Je vais communier demain. »

A ses derniers moments, alors que l'épuisement de six longs mois de maladie l'avait complètement affaibli, les seuls mots qu'il prononçait étaient : « Maman... le Ciel ». Nul doute qu'après une épreuve si dure et si longue, Dieu n'ait déjà exaucé ses saints désirs.

Le 25 Mars, en ce jour de l'Annonciation, il rendait son âme à Dieu. Le 27, avaient lieu les obsèques ; chaque famille de la paroisse de Ploudalmézeau avait tenu à s'y faire représenter par un de ses membres, aussi nombreuse était la foule qui accompagna le jeune prêtre à sa dernière demeure. Les prêtres, au nombre d'une soixantaine, entouraient le cercueil : ils étaient venus rendre leurs derniers devoirs, qui à leur ancien élève, qui à leur compatriote, qui à leur ami. Ceux de ses anciens élèves qui avaient pu se rendre libres étaient là eux aussi, ayant tenu à rendre un dernier témoignage d'affection au professeur qu'ils avaient tant aimé.

Né en 1908, M. l'abbé Lozac'h avait étudié les éléments de la grammaire à l'école des Frères de Ploudalmézeau. Dès les débuts, ses maîtres avaient remarqué sa facilité pour l'étude, et M. l'abbé V. Le Pemp songea à le faire entrer au collège. Dans ce but, il l'initia au latin, comme il avait fait pour beaucoup d'autres, mais aucun d'eux ne devait réussir avec autant d'aisance. Il eut d'ailleurs le bonheur de rencontrer au collège de Lesneven des maîtres comme M. le chanoine Moënnier, son supérieur, et M. le chanoine Dujardin, son professeur de Première, auquel il devait rester si attaché.

A 17 ans, muni de ses deux baccalauréats, il songea à entamer des études supérieures, et ne voulant pas s'engager à la légère dans une voie qui pourrait, pensait-il, ne pas être la sienne, il se confia pendant les vacances de 1925 à M. le chanoine Derrien, curé de Ploudalmézeau, dont les conseils éclairés surent écarter les doutes que la délicatesse de son dirigé avait pu suggérer.

Il entra alors au Séminaire de Quimper, où bien vite ses professeurs discernèrent ses brillantes qualités ; sa piété et son jugement droit lui acquirent la confiance de ses supérieurs qui, à sa dernière année, le nommèrent « Grand Président ».

A sa sortie du Séminaire, bien qu'il n'eût encore que 21 ans, il fut nommé professeur de Seconde au collège Saint-François de Lesneven, sur la demande de son ancien maître, M. le chanoine Dujardin. A son grand regret, il n'y enseigna qu'un an et en 1930, après la prêtrise, qu'il reçut à 22 ans, il devint professeur de Seconde au collège N.-D. de Bon-Secours. Il y trouva d'ailleurs tant d'affection de la part de ses confrères et de ses élèves, qu'il s'attacha très vite à son nouveau poste.

Professeur, non seulement il savait élever l'esprit de ses élèves par les beautés de la littérature, mais encore il se souvenait toujours qu'il était prêtre, il s'efforçait d'atteindre leur âme, pour former des hommes et des chrétiens. Il y réussissait d'ailleurs à merveille, et l'attachement que continuaient de lui témoigner ses anciens élèves, montre bien l'ascendant qu'il avait pris sur eux et qu'il continuait d'exercer par ses conseils.

En Octobre 1932, après deux ans d'enseignement au collège N.-D. de Bon-Secours, il allait à Angers conquérir ses deux derniers certificats de licence, aidé dans cette tâche par les directives de M. le chanoine Pencreac'h. C'est muni de ce diplôme qu'il nous revenait, quand Dieu l'a rappelé. A ne considérer les choses qu'au point de vue d'ici-bas, cette perte serait pour sa famille et pour nous irréparable, si comme le disait le R. P. Ricard dans sa foi inébranlable en la Providence, ce n'était un saint de plus au ciel dont la protection ne saurait faire défaut à ceux qu'il a tant aimés.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — Retraites pascales (18-31 Mars).
— Plougastel est célèbre par ses fruits et primeurs : ses fraises particulièrement jouissent d'une réputation mondiale. La variété et l'excellence des produits sont à attribuer au climat, mais plus encore au travail incessant et ingénieux des habitants. Plougastel n'est pas moins célèbre par ses sites et monuments. On vient de partout voir le récent Pont de l'Elorn comme l'antique Calvaire avec ses deux cents statuettes ; on s'extasie devant les roches de la partie Nord, comme devant les anses de la partie Sud ; de la pointe de l'Armorique comue de la hauteur de Keramenez, on jouit d'un panorama incomparable. Célèbre, Plougastel l'est aussi, et à juste titre, par ses traditions profondément chrétiennes et l'ardeur de sa foi. Qu'ils assistent à la messe dans l'une des chapelles rustiques, si bien entretenues, disséminées dans toutes les parties de la paroisse, qu'ils remplissent pour les grandes fêtes leur vaste et belle église toujours trop petite en pareille circonstance, qu'ils prennent part aux manifestations religieuses de Rumengol, du Folgoët et même de Lourdes, toujours les habitants de Plougastel, hommes et femmes, se font remarquer par le costume, mais surtout par la piété, la gravité des gestes, l'absence de tout respect humain. Est-il une paroisse où l'on donne plus volontiers et plus généreusement pour les œuvres de toute nature ? Le diocèse de Saint-Brieuc ne s'estime-t-il pas heureux de

compter des centaines de Plougastels au nombre de ses pèlerins de Lourdes, quand la récolte des fraises ne leur permet pas de s'unir au pèlerinage de Quimper ?

D'aucuns prétendent que cette réputation est surfaite. Sans doute, comme les autres enfants d'Adam, le Plougastel porte dans son cœur le germe des sept péchés capitaux ; sans doute, la bise du laïcisme se fait sentir dans cette presque bien proche de Brest et fréquentée par de nombreux étrangers ; sans doute, la fièvre des affaires et la prospérité matérielle d'après-guerre ont suscité quelques désordres. Il n'en reste pas moins vrai que Plougastel reste une bonne paroisse, riche en ressources de toute nature. C'est pour la maintenir et l'améliorer encore, en combattant les diverses influences néfastes, que le zélé curé a voulu renouveler l'expérience de 1930 : faire donner à ses ouailles, à l'occasion des Pâques, une série de retraites. Sachant mieux que tout autre le bien opéré à Plougastel au XVII^e siècle par les Missionnaires S. J., M. le chanoine Uguen, l'auteur de la nouvelle vie bretonne du V. P. Maunoir : *Buhez an Tad Julian Maner*, a demandé aux successeurs du *Tad Mad* de vouloir bien prêcher ces retraites. Ce fut l'œuvre des PP. Le Jollec et Person. La Semaine Sainte, le R. P. Le Provost est venu leur prêter main forte, en donnant chaque soir une instruction française, s'adressant à tous les paroissiens de bonne volonté.

La semaine du 18 au 25 Mars a été consacrée à la jeunesse : le début de la semaine, aux jeunes filles ; la fin, aux jeunes gens. 830 personnes ont pris part à la première retraite. L'église de Plougastel semblait être un immense parterre de lis, parsemé de quelques coquelicots : au milieu d'innombrables coiffes blanches, quelques bonnets aux couleurs vives portés par les cadettes de 14 ans. Toutes ont fait du bon travail, développant dans leurs âmes les belles vertus symbolisées par le blanc et le rouge, la pureté et l'amour de Dieu. Toutes aussi ont retrempé leurs forces pour la tâche journalière. A Plougastel, dès l'âge de 13 à 14 ans, la vie est dure pour la jeune fille. Les gourmets qui savourent les fraises ne se doutent pas combien d'heures par jour, et en toute saison, la jeune fille consacre au sarclage des fraisiers, récitant de nombreux *Ave Maria* pour que la Bonne Vierge daigne bénir la récolte.

Les jeunes gens étaient au nombre de 433. Le chiffre peut paraître modeste pour une paroisse de 6.965 habitants, peu proportionné aussi au nombre des jeunes filles. N'oublions pas que nous sommes aux « années creuses » : du fait de la guerre, pendant 4 ans, la natalité a été faible. N'oublions pas surtout que Plougastel a 40 kilomètres de côte, que la marine lui prend beaucoup de ses enfants de 17 à 42 ans. Les jeunes gens comme les jeunes filles ont fait du bon travail au cours de la Retraite. Nul doute qu'on ne revoie à Plougastel le spectacle édifiant constaté au lendemain de la célèbre Mission de 1644 : des jeunes gens se dressant fièrement contre les ennemis de Dieu et défendant les droits du Christ-Jésus.

La Semaine Sainte a été réservée aux pères et mères de famille, hommes et femmes en même temps, mais en deux

séries. Pour la première série, on a compté 1.556 communions (587 hommes) ; pour la deuxième série, 1.140 (405 hommes). Les prédicateurs ont rappelé à tous leurs devoirs, leur indiquant les sources où puiser force et consolation ; la prière, les sacrements, l'exemple du Christ souffrant. Dans *Son Journal des Missions*, à propos de la Mission de 1644, le V. P. Maunoir nous raconte qu'un meunier de Plougastel, tout en piquant la meule de son moulin, méditait sur la Passion de Notre Seigneur avec une telle dévotion que ses larmes coulaient en abondance. Tout-à-coup, les cordes qui retenaient sa meule se relâchent et la meule tombe sur lui en pleine poitrine. Six hommes accourent pour le dégager croyant bien n'avoir à relever qu'un cadavre. A la leur grande stupéfaction, ils le retrouvent plein de vie et sans la moindre égratignure. Qu'à l'exemple de ce brave meunier, les Plougastels du *xx^e* siècle jettent les yeux sur le Christ souffrant et mourant, et ils trouveront force pour être fidèles à tous leurs devoirs sans jamais succomber !

Dans l'après-midi du lundi de Pâques, tout Plougastel se rend en pèlerinage à la chapelle de la Fontaine-Blanche, pour se recommander à la Mère de Dieu et se désaltérer à la source sacrée. La conviction de tous est que le meilleur moyen de persévérer est une grande dévotion à la Reine du Ciel, suivant la parole dite par Marie elle-même, en 1644, à un groupe de jeunes filles chantant ses louanges au pied d'une croix à Saint-Adrien :

*Mar caret pedi evidomp
Biken collet ne vezomp.*

L. J.-C.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Mission (8 au 25 Mars). —

La paroisse de Châteauneuf vient d'avoir la faveur d'une grande Mission. Ceux qui y prirent part garderont longtemps le souvenir de ces splendides manifestations de foi, les plus consolantes, peut-être, auxquelles il nous ait jamais été donné d'assister, dans ce pays où pourtant surabondent les spectacles de piété.

Quand le Sauveur passait dans les bourgades de Judée, de Samarie et de Galilée, sa première pensée était pour les petits enfants qu'il appelait à Lui pour les bénir. Ainsi firent nos bons Pères Capucins. Les trois premiers jours de la Mission furent consacrés aux enfants. Tour à tour, les Pères Fulgence, Louis-Marie et Etienne, prirent la parole devant un auditoire de six cents petits. Il n'était pas besoin de faire de gros yeux pour maintenir le bon ordre. Quand les Pères descendaient de chaire, on avait l'impression qu'ils arrachaient la coupe à des lèvres altérées. MM. Jaouen, recteur de Nizon, Suignard, vicaire à Plougonven, et Briant, aidaient aux confessions. Quel recueillement à la communion générale du 11 Mars ! Quelle fraîcheur de piété et d'enthousiasme dans l'inoubliable fête qui clôtura cette journée !

Dans la magnifique allée des Portes, la statue vénérée de

Notre Dame, placée sur un riche brancard, trônait, comme au fond d'une nef, sous les arbres en arceaux. Devant elle, en rangs serrés, se pressaient les enfants sous les regards émus de leurs parents. Au signal donné par le pasteur de la paroisse, la Vierge, escortée de ses chers petits et portée par douze femmes, commença à travers les rues de sa bonne ville de Châteauneuf sa marche triomphale. Elle allait, dans l'église paroissiale, prendre, au-dessus du maître-autel, dans le royal décor qui lui avait été aménagé, la présidence de cette Mission dont le succès lui avait été confié. Et, maintenant, dans l'église, les enfants forment un parterre vivant où les couronnes et les bouquets se lèvent vers Marie, dans un geste d'ardente confiance et de joyeux abandon ; il nous semblait entendre comme le frémissement d'ailes des anges invisibles.

Déjà, au matin de cette journée, nos zélés missionnaires, le R. P. Barnabé, supérieur, et le R. P. Jean de la Croix, avaient adressé aux paroissiens un appel auquel ils répondirent avec empressement. Dès le lundi matin, l'assistance était considérable. On eût dit que les âmes guettaient le passage de la grâce pour se livrer à son action libératrice. Elles se donnaient pour ne plus se reprendre. Nos bons Pères et leurs auxiliaires, MM. le chanoine Grall, curé de Fouesnant ; Le Cléac'h, recteur de Spézet ; Hervé, recteur de Milizac, et Godec, recteur de Coray, pour la première semaine ; MM. le chanoine de Kervenoaël, curé de Pleyben ; Blaise, vicaire à Plouyé ; Belbéoc'h, vicaire à Pleyben, et Briand, vicaire à Leuhan, ont été unanimes à en rendre témoignage.

« Je suis venu, disait Jésus, pour que vous ayez la vie et la vie plus abondante. » Les fils de Saint François n'avaient pas d'autre but en venant à nous et ils n'ont rien négligé pour l'atteindre. Dans leur parole, nulle recherche, nul artifice, nulle précaution qui pût donner à la vérité un aspect diminué ; mais une liberté et une franchise apostoliques qui leur permettaient de frapper en plein cœur les défauts qui insultent à Dieu dans les âmes des chrétiens. Et nous sentions bien qu'à entendre les grandes leçons de la foi et de la morale chrétienne ce n'était pas seulement à la force de l'éloquence que cédait ce peuple. Il savait et aimait ce que les Missionnaires voulaient faire ; il ouvrait largement son esprit et son cœur à la vérité qui éclaire et qui sauve.

Les résultats devaient confirmer cette impression. A chaque Communion qu'ils organisaient, ce fut un beau défilé, où les Pères menaient à Dieu un long convoi d'âmes. A la fin de la première semaine, 1.100 personnes s'approchèrent de la Sainte Table, et 1.250 à la fin de la seconde.

Les grandes étapes de la Mission furent marquées par des fêtes d'une splendeur dont chacun garde encore la vision.

Tout bon Capucin est un apôtre et un artiste. Notre Père Etienne s'entendait à merveille à se servir de l'art pour faire toucher les plus sublimes réalités aux pauvres êtres de chair que nous sommes. Aux belles fêtes de la Vierge, de la Réparation, du Christ, notre église semblait s'immatérialiser et prendre vie dans son vêtement de lumière, d'or et de fleurs. La générosité des fidèles et le concours des bonnes volontés

qui s'offraient d'elles-mêmes, permirent au Père décorateur de déployer toutes les ressources de son talent et de faire resplendir à nos yeux les beautés du culte chrétien.

C'est dans les transports d'un saint enthousiasme que s'acheva la dernière journée. Pour remercier leur Patronne, Notre Dame des Portes, des grâces qu'Elle avait obtenues pour eux, les paroissiens — on peut dire toute la paroisse — voulurent la reconduire à son sanctuaire. Elle s'avancait sous les magnifiques arcs de triomphe, dans l'envol joyeux des banderoles et des bannières, aux chants des cantiques de la reconnaissance. De ce décor de beauté, Elle semblait, au remous de la foule, se pencher sur ses enfants, sur ceux-là surtout — et ils étaient nombreux — qui avaient, grâce à Elle, retrouvé Dieu et la paix de l'âme.

Hélas ! en ce monde tout passe. En voyant la Mission toucher à sa fin, nous ne pouvions nous défendre d'une grande tristesse. Quand le Père Barnabé, du haut du placître des Portes, nous faisait ses adieux et ceux de ses frères, clergé et fidèles éprouvaient le regret que durent ressentir les Apôtres quand ils descendirent les pentes du Thabor. Il fallait quitter ces fils de Saint François dont la compagnie nous avait été si bonne, si douce, si secourable...

Volontiers, pour eux, nous eussions dressé des tentes sur cette terre de Châteauneuf qu'ils ont sanctifiée de leur apostolat. Maintenant qu'ils sont partis, nous leur témoignons notre reconnaissance, en priant Dieu de bénir leur ministère.

X.

BIBLIOGRAPHIE

A LA CONQUÊTE DU MONDE PAÏEN, par G. GOYAU, de l'Académie Française ; illustrations de E. Maxence, de l'Institut. — Trois éditions : 1^{re} Edition courante (26×18). Broché, 10 fr. ; Cartonné couverture en couleurs, 12 fr. — 2^e Livre de prix (26×18), volume épais, couv. rouge, 8,50 et 10,50. — 3^e Genre album (30×22), nombreuses illustrations en couleurs et en noir. Cartonné, 30 francs. — Maison MAME, Tours ; Agence à Paris, 6, rue Madame (6^e).

LE TEMPS FAVORISE... par Maby DELSON (roman). — Un fort vol. in-16 : 200 pages : 8 francs ; franco, 9 francs. — Nouvelle Société Anonyme du P. de C., 5, boulevard de Strasbourg, Arras.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise 7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER MAISON CATHOLIQUE IMPRIMERIE RELIURE	Vins et Spiritueux Pierre KERVELLA, Landivisiau Vins de messe (garantie archevêché Bordeaux). DEMANDER TARIFS IMPRIMÉS
Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise chez François LE BORGNE LANDELEAU Maison recommandée par le Clergé	A LOUER

49^e ANNÉE.

Vendredi 20 Avril 1934.

N^o 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 22 Avril. — 3^e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — Au chœur, *ad libitum*, solennité de S. Joseph. — A vêpres, mémoires de S. Georges, des Ss. Soter et Caius, de l'octave.
Lundi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.
Mardi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2^e classe. Rouge. — Procession des Rogations.
Jeudi, 26. — S. Clet et S. Marcellin, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 27. — S. Pierre Canisius, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Samedi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 29. — 4^e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc. — A vêpres, mémoires de Ste Catherine de Siègne, et de S. Pierre.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Collège Saint-Louis, Brest	22-23 Avril.
Collège Bon-Secours, Brest	24-25 —
Plonéour-Lanvern	26-30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné nommer curé-doyen de Plouzévédé, M. Coquet, recteur de Plouarzel.

II. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à :
MM. Joseph Caëric, de Moëlan, sacristain depuis 49 ans ;
Joseph Gayet, de Clohars-Carnoët, sacristain depuis 52 ans ;

Laurent Fraval, du Trévoux, conseiller paroissial depuis 37 ans ;
Yves Talec, de Bannalec, conseiller paroissial depuis 35 ans ;
Mme Le Gallic, de Querrien, insigne bienfaitrice de la paroisse ;
Mlle Corentine Néonic, de Bannalec, catéchiste volontaire depuis 35 ans.

III. Pèlerinage-Congrès du Folgoat. — Sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Mgr Cogneau se tiendra au Folgoat, le 22 Mai, un Pèlerinage-Congrès de l'Action Catholique Féminine.

Toutes les paroisses y sont convoquées. Ce pèlerinage marquera le début de la nouvelle organisation de l'Action Catholique Féminine pour toutes les paroisses du diocèse. Déjà, nous avons eu quelques essais préliminaires. Ce jour-là, des directives seront données par Mgr l'Evêque de Quimper, par Mgr Cogneau et par Mgr Courbe, protonotaire apostolique, secrétaire général de l'Action Catholique Française.

Cette journée s'annonce comme très importante et nous avons confiance que les femmes répondront en grand nombre à l'appel que nous leur adressons.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril	Matin	Soir
23 Lundi.....	La Retraite, Quimper.....	Saint-Yves. — Likès.
26 Jeudi.....	Châteaulin. — Saint-Coulitz.	Dinéault. — Trégarvan.
27 Vendredi..	Gouézec.....	Lothey.
28 Samedi....	Port-Launay.....	Pensionnat Saint-Louis.
29 Dimanche..	Saint-Ségat.....	Pont-de-Buis.

Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses. Il sera accompagné de M. le chanoine Perrot, secrétaire général.

V. Souscriptions reçues pour le nouveau Séminaire et la Chapelle :

Anonyme	1.000 f.
Anonyme, Mellac	20
Quête à l'occasion du mariage Kerdreux-Goarzin, Recouvrance	61
M. le chan. Grall, curé-doyen de Fouesnant (n. v.)	500
Anonyme	1.000
Anonyme, Ouessant	1.000
Un domestique, Plougastel-Daoulas	100
Anonyme	100
M. B., Pont-l'Abbé	75
M. le chan. Le Goasguen, Quimper (n. v.)	1.000
Anonymes, Saint-Pol-de-Léon	375
Anonyme, Plougastel-Daoulas	187
La Fraternité du Tiers-Ordre, Roscoff	100
Anonymes, Ergué-Gabéric	200
Anonyme, Lothey	50
Anonyme, Plouider	100

Trois anonymes, Pouldreuzic	250 f.
M. le chan. Guirriec, curé-doyen de Bannalec (n. v.)	500
Anonyme, Saint-Jean-Trolimon	50
Anonymes, Porspoder	600
Anonymes, Sizun	450
La paroisse de Plouarzel (n. v.)	410

PARTIE NON OFFICIELLE

Saint Joseph

Sermon de S. Bernardin de Sienne (Trad. Mame).

C'est une règle universelle, pour toutes les grâces accordées à une créature raisonnable, que lorsque la bonté divine choisit quelqu'un pour l'élever à une grâce extraordinaire ou à un état sublime, toujours elle accorde à la personne élue tous les dons nécessaires à sa mission, et l'orne libéralement de ces dons. Cette loi s'est surtout vérifiée en saint Joseph, père putatif de Notre Seigneur Jésus-Christ, et véritable époux de la Reine du monde, de la souveraine des Anges. Choisi par le Père éternel pour être le fidèle nourricier et le gardien de ses plus grands trésors, c'est-à-dire de son Fils et de son Epouse, il s'est acquitté très fidèlement de son office. Aussi le Seigneur a-t-il pu lui dire : *Serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton Seigneur* (Matth. xxv, 21).

Si vous considérez saint Joseph par rapport à toute l'Eglise du Christ, n'est-il point cet homme choisi, l'homme unique en son genre, grâce auquel le Christ est entré en ce monde suivant la sagesse et l'honneur ? Si donc toute la sainte Eglise est redevable à la Vierge Mère, puisque c'est par Marie qu'elle a été rendue digne de recevoir le Sauveur, sans aucun doute, après Marie, l'Eglise doit une reconnaissance et une vénération singulières à saint Joseph. Il est, en effet, comme la clef de l'Ancien Testament, car c'est en lui que le mérite des Patriarches et des Prophètes a atteint le terme de ses espérances. Seul, il possède réellement ce que la bonté divine leur avait promis. Il est donc figuré avec raison par ce Patriarche Joseph, qui conserva le froment aux peuples. Cependant, il le surpasse, car il a fait plus que fournir aux Egyptiens le pain de la vie matérielle ; par ses soins vigilants, il a gardé pour tous les élus le Pain du ciel, qui donne la vie céleste.

Assurément, il ne faut point douter que le Christ ne se comporte maintenant au ciel envers Joseph comme un fils envers son père. La familiarité, le respect, la dignité sublime qu'il lui avait accordés en ce monde, il ne les lui refuse pas au ciel ; il les a bien plutôt augmentés et couronnés. C'est donc avec raison que, dans la parole citée plus haut, le Seigneur ajoute : *Entre dans la joie de ton Seigneur*. Bien que la joie de l'éternelle béatitude entre dans le cœur de l'homme, néanmoins le Seigneur a préféré dire : *Entre dans la joie,*

pour insinuer mystérieusement que cette joie n'est pas seulement en lui, mais qu'elle l'enveloppe de tous côtés, l'absorbe et le submerge comme un abîme sans fond. Souvenez-vous donc de nous, ô bienheureux Joseph, intercédez pour nous par le suffrage de votre prière, auprès de Celui qui a passé pour votre fils ; rendez-nous aussi propice votre Epouse, la bienheureuse Vierge, Mère de Celui qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans tous les siècles. *Amen.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 22 Avril, 3^e dimanche après Pâques* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. — Réunion du Tiers-Ordre à 16 heures. — A 20 heures, vêpres des morts.

Mercredi : à 9 heures, procession et messe à la chapelle de Saint-Marc.
Jedi : à 6 h. 30, service pour les Trépassés.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *3^e dimanche après Pâques (22 Avril)* : solennité de S. Joseph : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.
Mercredi : procession de saint Marc. Départ de l'église à 7 heures, messe chantée à la chapelle. (Il n'y a pas de messe de 8 heures à l'église paroissiale.) — L'après-midi, à 16 heures, vêpres à la chapelle.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Jean Morvan, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, aura lieu à SAINT-MATHIEU, le *lundi 30 Avril*, à 10 heures.

— Le service anniversaire du Père Velly, à la chapelle Saint-Tugen, aura lieu le *jedi 26 Avril*, à 10 heures (heure ancienne).

Décès. — On nous prie d'annoncer la mort — survenue le 16 Avril, à Chevilly, — du P. Alain Hémery, né à Elliant, le 15 Avril 1872. Il était entré dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1886, et avait été missionnaire d'abord à Zanzibar, Côte Orientale d'Afrique, puis en Haïti. Il était revenu de ce pays en 1927.

QUIMPER. — **Retraites.** — 1^o Une retraite pour les amis du Sacré Cœur sera donnée chez les Religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur, 10, rue Verdelet, Quimper, du 28 Avril au soir au 2 Mai. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer en chaire.

2^o La retraite des Fleurs de Lys sera donnée par le Père Chantepie, du 2 Mai au soir au 6, et suivie d'une grande journée le dimanche 6, à Châteauneuf-du-Faou.

Pèlerinage des Fleurs de Lys. — Le 6 Mai, les Fleurs de Lys du diocèse se réuniront à Notre-Dame des Portes, sous la présidence de M. le Directeur des Œuvres. M. le chanoine Chantepie clôturera la retraite qu'il prêchera les trois jours précédents, chez les Dames de la Retraite de Quimper, par la participation à ce pèlerinage, dont il donnera les principaux exercices.

Les personnes désireuses de s'associer à ce pèlerinage et de mieux connaître le mouvement des Fleurs de Lys seront cordialement accueillies.

Missionnaires de la Compagnie de Marie. — Avec l'autorisation de Monseigneur, les Pères Missionnaires de la Compagnie de Marie, auront dans le diocèse, une maison, située à Front-Ven, en Guipavas. Le Supérieur de cette nouvelle résidence est le P. Al. Salaün, auquel viendront s'adjoindre plus tard, deux autres missionnaires se destinant à la prédication.

MORLAIX. — **Installation du nouveau Curé-Archiprêtre.** — Depuis six semaines la paroisse Saint-Mathieu attendait avec impatience la nomination d'un nouveau pasteur. Cette nomination, déjà ancienne, resta jusqu'au Jeudi-Saint protégée par un rigoureux secret, qui égara quelque peu l'opinion du diocèse, mais qui ne parvint pas à la dépister, car elle persista, avec une évidente complaisance, à désigner M. Boulic, comme curé-archiprêtre de Morlaix. Aussi bien, est-ce avec une joie, nullement usée par cette confuse prévision, mais au contraire renforcée par les éloges enthousiastes venus de toutes parts, que nous attendions, le vendredi de Pâques, sa première visite solennelle. Il nous arrivait, avec une auréole de bonté et de zèle ; aussi une curiosité sympathique avait-elle attiré à l'église une foule considérable de paroissiens, venus, malgré les occupations quotidiennes, écouter les premières paroles de leur nouveau Curé.

Dimanche 8, Son Excellence Monseigneur Cogneau venait installer le nouvel archiprêtre. A 10 heures un quart, la procession du clergé quitte le presbytère au chant du *Veni Creator*. Le parcours n'est pas long et cependant les soutanes rouges des enfants de chœur, la moire des camails, l'or des ornements, lui donnent un air triomphal : dans la vieille tour carrée, le carillon chante, jetant par-dessus les maisons pittoresques du quartier, ses notes claires où sonne encore la joie de la Résurrection ; à l'église s'est massée une foule énorme, sur laquelle roule le chant majestueux des grandes orgues tenues par M. l'abbé Boucher. Les paroissiens suivent avec intérêt les traditionnelles cérémonies d'une installation : Monseigneur reçoit la profession de foi du nouveau curé ; puis l'accompagne au tabernacle, au confessionnal, aux fonts baptismaux, sous le porche où se trouvent les cordes des cloches et enfin à la chaire, où M. Boulic monte pour la première fois, afin de renouveler plus solennellement les souhaits qu'il a déjà formulés avant-hier. Nul éclat dans la voix ; un petit

tremblement attendri laisse deviner les regrets qu'éprouve l'ancien pasteur de Plouzévéde ; mais l'accent, à la fois ferme et cordial, dit assez avec quel zèle M. Boulic remplira son programme : se dévouer à toutes les âmes et accorder une spéciale attention aux malades, toujours si avides des consolations de la foi, et aux enfants qui sont la promesse de l'avenir.

La messe commence : Monseigneur assiste au trône, assisté de MM. les chanoines Messager, supérieur du Grand Séminaire, et Perrot, secrétaire général de l'Evêché. Dans les stalles ont pris place MM. les chanoines Le Sann, Lein, Guillem, MM. Rôsec, Jaïn et des prêtres nombreux.

Les cérémonies se déroulent avec majesté, sous l'habile direction de M. Le Meur, dans le chœur, artistement paré. A l'évangile, Monseigneur Cogneau monte en chaire : après avoir loué le zèle de M. Pichon qu'attestent l'ornementation de l'église et la floraison des œuvres pieuses, Monseigneur présente le nouveau curé et en fait un délicat éloge, qu'il termine par une heureuse nouvelle : sa nomination de chanoine honoraire. Puis, s'inspirant de l'Evangile du jour, il montre, dans un discours d'une haute élévation de pensée, ce qu'est la mission du prêtre dans une paroisse.

A midi, M. Boulic reçoit, à l'école Notre-Dame du Mur, ses invités, prêtres, les parents et les membres du Conseil paroissial. A la fin du repas, il se lève pour adresser à tous, avec une délicatesse et une simplicité exquis, ses remerciements émus. Monseigneur répond à ce toast charmant, en rappelant les nombreux liens d'amitié qui les unissent et en félicitant le clergé et les fidèles de Morlaix d'avoir reçu un pasteur comme M. Boulic.

A 3 heures, les vêpres et la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement clôturaient cette belle journée.

Le nouveau curé de Saint-Mathieu continue une glorieuse tradition : la mémoire de M. Le Duc et de M. Kérisit est toujours en vénération dans la paroisse ; M. Pichon avait suscité une telle sympathie, que c'est dans la consternation que fut reçue, le 22 Février dernier, la nouvelle de son départ. Mais, dimanche dernier, à travers le symbolisme des cérémonies qu'éclairaient d'un jour encore plus vif les récents mystères de Pâques, les fidèles ont compris que par le ministère de leurs chefs successifs, continue, parmi eux, la mission dont les entretenait Monseigneur Cogneau, celle du Christ immortel. Aussi en adressant à M. Pichon l'hommage de leur reconnaissance très vive, donnent-ils, de plein cœur, à M. Boulic l'assurance de leur confiante affection.

KERLOUAN. — Bénédiction d'un Calvaire. — Pour laisser un souvenir du 19^e centenaire de la Rédemption, une famille chrétienne de la paroisse a eu la généreuse idée de faire ériger à l'entrée du bourg, à Kérénès, un calvaire s'harmonisant avec le caractère particulier de la côte pittoresque de Kerlouan. La Providence semble avoir ménagé d'avance la place et les éléments de ce calvaire. M. l'abbé Gaudiche, pressenti

pour en faire les plans, n'eut qu'à rassembler et accumuler dans un désordre artistique les vieilles pierres conservées aux alentours du manoir. Sur ce soubassement rappelant les blocs erratiques des plages de Karreg-Hir, il fit sculpter par M. Santelli, de Landerneau, dont le ciseau a déjà modelé des monuments dans le diocèse, un Christ de 1 m. 60, dans un granit de choix. Par la finesse et l'exactitude de ses formes, par son expression calme et majestueuse en même temps, il inspirera des sentiments de piété aux paroissiens et aux nombreux passants de cette route si fréquentée. Ils répondront ainsi à l'appel si éloquent de M. le chanoine Thomas, curé de Lannilis, qui, à la grand'messe, tint sous sa parole chaude et persuasive les âmes des nombreux paroissiens accourus, lundi 3 Avril, pour assister à la bénédiction du nouveau Calvaire, sous un ciel morne et gris s'harmonisant si bien avec le caractère breton.

SAINT-BRIEUC. — Une profession religieuse à la Maison-Mère des Filles du Saint-Esprit. — « Avez-vous jamais remarqué la béatitude sur le visage d'une religieuse enseignante ou garde-malade, quand elle peut dire à la fin d'une période de labeur qu'elle s'en va « à la Maison-Mère » pour sa retraite ou pour quelques jours de repos. » C'est la même béatitude qui transparaissait le mercredi 4 Avril sur le visage non seulement des Religieuses, mais de la foule des parents et amis accourus à Saint-Brieuc des quatre coins de la Bretagne, pour la cérémonie de la profession religieuse, à la Maison-Mère des Filles du Saint-Esprit. Le ciel est gris, le temps est froid, mais les *Alleluia* des cloches de Pâques flottent encore dans l'air, et il y a du soleil dans les âmes... Il y en a surtout dans le cœur des 52 jeunes Religieuses qui vont aujourd'hui se consacrer au Seigneur. Les voici qui s'avancent sur deux rangs, émues et recueillies... La robe bleue des novices qu'elles portaient hier encore a fait place au costume traditionnel des Sœurs blanches, la couronne qui ceint leur front et le cierge qu'elles tiennent à la main désignent à l'attention de tous les héroïnes du jour et surtout symbolisent leur idéal sublime d'épouse fidèle et pure qui rêve de se consumer au service du Roi des Rois. La grâce ne détruit pas la nature, bien au contraire la vocation religieuse donne à l'âme des tendresses insoupçonnées, des sentiments de gratitude plus profonds et plus réfléchis : voilà pourquoi avant de déposer leurs serments sur l'autel, les professes viennent se jeter aux genoux de leurs parents et courber la tête sous la bénédiction d'un père et d'une mère attendris, mais savourant déjà la promesse des Saintes Ecritures : « *Heureux celui qui a de sa race dans Sion et de sa lignée dans Jérusalem.* »

Cependant, la cloche de la chapelle sonne à toute volée... Elle annonce l'arrivée de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc. Aussitôt le long ruban aux couleurs de la Vierge des novices et des professes se déploie gracieusement dans la cour intérieure de la communauté, au chant de l'*Ave Maris Stella*, le cortège des Religieuses et des prêtres — dont le

nombre dépasse la centaine — pénètre dans le sanctuaire qui a revêtu sa parure des grands jours, les diffuseurs et les lustres l'inondent de clarté et au-dessus de l'autel enveloppé avec un art exquis de la fraîcheur et des parfums du printemps, Marie, la reine des Vierges, resplendit plus radieuse que jamais dans son manteau de lumière... Tandis que Son Excellence Mgr Serrand célèbre le saint Sacrifice, assisté de ses vicaires généraux, MM. les chanoines Le Bellec et Rose, la chorale, sous l'habile direction d'une jeune novice, irradie par de suaves mélodies que l'on croirait échappées aux violes des anges, les sentiments de joie, d'amour, de donation complète d'elles-mêmes que les professes, agenouillées aux premiers rangs de l'immense foule des fidèles, formulent tout bas et vivent au plus intime de leur être... Heure bénie où l'on songe tout naturellement aux cantiques des Vierges qui suivent l'Agneau, où l'on réalise la présence à côté de soi des réalités invisibles dont parle Newmann, de ces esprits célestes qui contemplent Dieu face à face, dont nous touchons les franges et dont nous voyons s'agiter la robe devant chaque perspective de beauté...

La messe terminée, M. le chanoine Guéguen, du Chapitre cathédral de Quimper, monte en chaire, et dans un magnifique discours, il chante la grandeur de la vie religieuse, il invite les professes à jeter un regard sur le passé, puis un regard sur l'avenir. Dans le passé, il retrace à grands traits l'histoire de leur vocation, analogue à celle des Apôtres, dont la source a été l'eau sainte du baptême ; l'aliment, les innombrables grâces de choix qui les ont aidées à grandir dans l'amour et le service du Seigneur ; l'instrument immédiat, le prêtre ou la religieuse, l'événement heureux ou malheureux qui les a décidées à répondre au divin appel : *Ego elegi vos*. Et dans l'avenir, l'orateur se plaît à entrevoir la fécondité de leur apostolat, car toute religieuse doit avoir une âme d'apôtre. Elles continueront donc leurs courses loin du foyer, peut-être même loin de la patrie, car la Sœur blanche porte déjà sa science et son dévouement en Angleterre, en Belgique, en Hollande et même en Amérique... Surtout elles marcheront d'un pas résolu dans les voies de la perfection : *ut eatis*... Dans l'avenir c'est la vérité dispensée aux intelligences, c'est la force et la santé rendues aux malades, c'est l'espérance ranimée dans les cœurs abattus, c'est le retour à Dieu des âmes égarées : *et fructus afferatis*... C'est enfin une gerbe de mérites et de gloire, les seuls biens qui demeurent : *et fructus vester maneat*... qu'elles vont préparer pour le divin moissonneur, après avoir, leur vie durant, répandu tout autour d'elles la bonne odeur du Christ Jésus : *Odor filii mei sicut odor agri pleni*... Ces paroles éloquentes achèvent de préparer les âmes à se donner à Dieu ; encore une prière ardente pour supplier l'Esprit-Saint de bénir et de fortifier ses élues, et les professes prononcent leurs vœux : d'une voix claire et ferme, elles promettent, au pied du tabernacle et devant leur évêque, de vivre dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance ; puis elles reçoivent de la main du Pontife la colombe d'argent qu'elles porteront « comme un sceau sur

leur cœur » et le Crucifix, que la Révérende Mère générale elle-même placera sur leur poitrine, selon le mode prévu par les Constitutions... Aussitôt les voûtes de la chapelle retentissent des strophes triomphales du *Magnificat* et du *Te Deum*, puis la bénédiction du T. Saint-Sacrement descend sur les âmes débordantes de gratitude et de sainte allégresse.

Quelques instants après, des agapes fraternelles réunissent dans un salon de la communauté, autour de Monseigneur l'Evêque et de M. le chanoine Digard, aumônier de la Maison-Mère, les membres du clergé qui avaient pris part à la cérémonie. Parmi ceux-ci on remarquait, outre MM. les vicaires généraux de Saint-Brieuc, MM. les chanoines Messager, supérieur du Grand Séminaire de Quimper ; Cabaret, supérieur du Grand Séminaire de Saint-Brieuc ; Guéguen, du Chapitre de Quimper, plusieurs membres du Chapitre de Saint-Brieuc ; MM. Moënner, curé-archiprêtre de Brest ; Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, ainsi que plusieurs chanoines des diocèses de Saint-Brieuc et de Quimper. Vers la fin du banquet, le vénérable aumônier de la Maison-Mère laissait éclater l'*Alleluia* qu'arrache en tout temps au cœur du prêtre le spectacle d'une profession religieuse, plus émouvant encore à l'heure où l'orage s'amoncelle à l'horizon. Puis Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc exprime la joie et la fierté du Chef et du Père qui voit chaque année s'accroître le troupeau de ses plus chères brebis, il félicite les représentants des divers diocèses bretons — parmi lesquels, *cuique suum*, le diocèse de Quimper occupe la place d'honneur — du grand nombre de vocations religieuses qui, après avoir germé dans la terre chrétienne de leurs paroisses, sont venues s'épanouir dans l'atmosphère de piété et de vertu du noviciat, il encourage enfin les prêtres à rechercher et à diriger ces vocations qui doivent devenir d'autant plus abondantes que les appels et les besoins des âmes se font plus pressants...

Mais déjà les jeunes religieuses viennent de recevoir des mains de leur Supérieure générale « l'obéissance » impatientement attendue... et tandis que ronronnent les moteurs des innombrables cars où s'entassent les parents et les amis, après le baiser d'adieu, les blanches colombes prennent leur essor et s'en vont à tire-d'aile vers l'école ou l'hôpital, où elles rayonneront la lumière et la charité du Christ Jésus dont elles seront partout les messagères très aimées... *Odor filii mei sicut odor agri pleni*.

Remerciements de Son Eminence le cardinal Verdier,
au R. P. de la Boullaye.

Mon Révérend Père,

Devant une assemblée tous les jours plus belle, pendant cette station qui s'achève, vous avez continué votre magnifique apostolat.

Auditeurs fidèles de Notre-Dame, auditeurs plus nombreux encore de la Radio, lecteurs innombrables, on peut dire que le monde entier a reçu vos doctes leçons sur le naufrage des

certitudes qu'on avait voulu substituer à celle de la foi, sur le mirage si trompeur du progrès indéfini de l'humanité, et surtout sur la nouveauté, l'originalité, la transcendance, la divinité de l'enseignement de Jésus et de son œuvre.

Votre parole loyale, convaincue, toujours si lumineuse, nous a montré avec tout l'éclat de l'évidence que Jésus est bien la lumière et le salut du monde.

De cet immense bienfait, soyez remercié.

Chers auditeurs de Notre-Dame, si vous êtes convaincus que Jésus est la lumière et le salut, je vous en supplie, faites part à vos frères de cette bonne nouvelle. Notre pauvre société est si désemparée ! Elle est vraiment comme le malade qui se tourne et se retourne sur la couche de douleur, ne sachant comment soulager son malaise et échapper à ses mortelles inquiétudes. Hier soir, une parole autorisée et singulièrement émouvante lui donnait les conseils de la sagesse humaine. Pour nous, croyants, nous professons qu'il faut monter plus haut encore, et qu'il est urgent de soumettre notre société à la lumière de Jésus, à ses enseignements, à ses incomparables secours, car, nous dit l'Écriture, « il n'est pas d'autre nom par lequel nous puissions être sauvés ! »

Aussi, prenons-en l'engagement solennel, par nos exemples, par nos paroles, par tous les gestes de notre vie, montrons à tous nos frères que nous devons à notre foi l'honneur, la joie, la beauté morale de nos âmes.

Et avec nous et par nous nos frères désemparés, revenus à Jésus lumière et salut du monde, retrouveront la paix et le bonheur.

Réparations d'orgues et d'harmoniums. — Raymond BOUVET, 120, rue du Général-Buat, Nantes, informe MM. les Curés et Recteurs qu'il se mettra à leur disposition pour les réparations d'Harmoniums. Il insiste sur le fait que des réparations faites par un spécialiste reviennent moins cher, en raison du travail exécuté. — Représentant direct des meilleures marques d'Harmoniums. — Echanges.

Prie ces Messieurs de lui adresser toute correspondance :

Jusqu'au 25 Avril, cure Saint-Melaine, Morlaix ;

Jusqu'au 5 Mai, cure Saint-Louis, Brest ;

Jusqu'au 15 Mai, cure Cathédrale, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

LECTURES POUR LE MOIS DE MARIE : MIZ MARI ITRON VARIA
PONT-MEAN. Presse Libérale, 4, rue du Château, Brest. — 8 francs le volume. Remise par quantité.

BIBLE LATINE-FANÇAISE : texte de la Vulgate et traduction nouvelle d'après les textes originaux, par M. le chanoine Verdunoy et un groupe de professeurs.

On souscrit dès maintenant au tome I, *Livres Historiques de l'Ancien Testament*, grand in-8° de 900 pages sur deux colonnes (broché 28 fr., cartonnage anglais 35 fr.), qui paraîtra avant le 1^{er} Octobre 1934. On peut, en groupant les souscriptions au Grand Séminaire, avoir ce volume,

cartonnage anglais, au prix invraisemblable de 22 francs, port en plus. — Demander un spécimen par le simple envoi de sa carte à M. l'abbé Verdunoy, 41, rue Saumaise, Dijon (Côte-d'Or).

Le tome II, *Livres Didactiques et Livres Prophétiques de l'Ancien Testament*, paraîtra le 1^{er} Mai 1935. Le tome III, *Nouveau Testament*, paraîtra avant le 1^{er} Octobre 1935.

Souscription actuelle aux trois volumes, cartonnés, par 20 exemplaires : 60 francs (au lieu de 70 fr.).

ROSE DE CHINE : Marie-Thérèse Wang (Ta-Jouen), par E. CASTEL, *Missionnaire-Lazariste*. — Brochure ornée de nombreux hors-texte sous couverture en deux couleurs. — L'exemplaire : 3 fr. 50 ; franco, 4 fr. — S'adresser à M. COLLARD, Lazariste, 95, rue de Sèvres, Paris (6^e). Chèque postal 285-88.

Société de Saint Jean l'Évangéliste. Desclées et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6^e). C/G Paris N° 164-82.

LA LEGISLATION ECCLESIASTIQUE EN MATIÈRE DE MUSIQUE RELIGIEUSE, par A. HANIN, S. J. — Un volume in-8° de 112 pages. — Broché, 5 francs.

L'ORAISON DOMINICALE ET LA SALUTATION ANGÉLIQUE, d'après S. THOMAS, par l'abbé J.-Ph. BORD. — Un volume in-32 (13x8 cent.) de 130 pages. — Broché, 2 fr. 50.

Albert GOOSSENS, S. J. : **TON GRAND AMI**, méditations pour les jeunes sur l'Évangile. — I. *Vie cachée de Jésus*. — Une brochure in-16 de 120 pages. — Prix : 2 francs.

Même auteur : **POUR LES JEUNES. DIRECTIVES**. — I. *Actions journalières*. — Une brochure in-16 de 122 pages. — Prix : 2 fr. 50.

LA SAINTE HOSTIE, par Eugène-Louis ROUPAIN. — Une brochure in-18 de 64 pages. — Prix : 1 fr. 25.

Revue Financière

Assemblées générales

ENERGIE INDUSTRIELLE. — L'Assemblée générale de cette Société s'est réunie le 19 Mars, sous la présidence de M. Duraud. Les bénéfices d'exploitation de l'exercice clos le 31 Décembre se sont élevés à 56.414.750 francs contre 48.736.815 francs pour l'exercice précédent. Les comptes portefeuilles et recettes diverses présentent cette année un bénéfice de 21.805.145 francs contre 20.586.322 francs pour l'exercice 1932. Soit au total un excédent de bénéfice, une différence en plus de 8.794.758 francs pour le nouvel exercice. Le dividende brut a été fixé à francs 12, pour les actions numérotées de 1 à 1.870.600. Les actions numérotées de 1.870.601 à 1.942.100 attribuées en échange des actions B ne recevant, suivant les conditions d'échange, aucune rémunération pour l'exercice 1933. L'actif immobilisé s'élève à 418.822.559 francs contre 343.474.870 au 31 Décembre 1932. Cette augmentation provient de la reprise de l'actif de plusieurs Sociétés absorbées au cours de l'exercice. Le montant du portefeuille titres est ramené à 386.202.897 francs contre 419.668.484 francs par suite de l'annulation après absorption des actions des sociétés fusionnées avec l'Energie Industrielle en 1933.

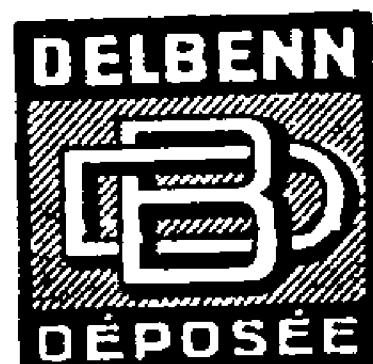
Au 31 Décembre 1933, le montant des réserves, amortissement et primes, étaient de 240.451.153 francs. Le Conseil a dans son rapport fait un exposé très détaillé de l'activité de la Société et de toutes les filiales pour toutes les régions de la France dans lesquelles elles exercent leur activité.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE. — L'Assemblée ordinaire s'est tenue le 22 Mars. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1933 qui font ressortir un solde bénéficiaire net de 26.562.381 francs. Le dividende proposé de francs 50, — par action soit le même que celui de l'exercice 1932, a été voté par l'Assemblée. On se souvient qu'un acompte de francs 20, — a été versé le 31 Janvier dernier. Le solde, soit francs 30, — sera réglé sous déduction des impôts à partir du 31 Juillet prochain. C'est à la même échéance que sera payable la répartition des parts de fondateur soit francs 6,9988. Le report à nouveau sur l'exercice en cours s'élève à 10.480.779 francs.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

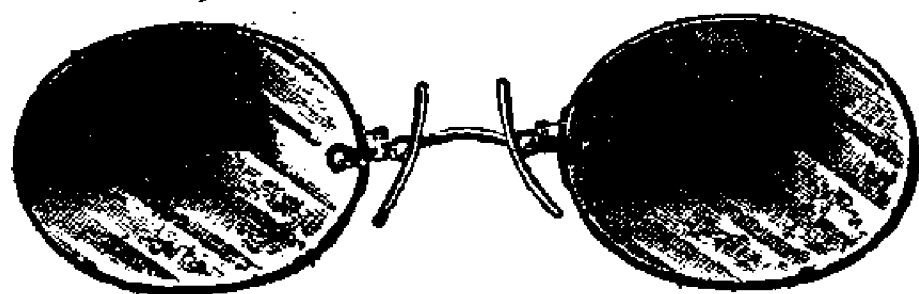
A LOUER



P. LE GUENEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartreux, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. G. Postaux Bordeaux, 38.530

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

CHOIX de PLATEAUX de COMMUNION

49^e ANNÉE.

Vendredi 27 Avril 1934.

N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 29 Avril. — 4^e dimanche après Pâques. Semi-dou-
double. Blanc.

A vêpres, mémoires de Ste Catherine de Sienne, et de
S. Pierre.

Lundi 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Mardi 1^{er} Mai. — S. Philippe et S. Jacques, Apôtres. Double
de 2^e classe. Blanc.

Mercredi 2. — S. Athanase, Evêque, Confesseur et Docteur de
l'Eglise. Double. Blanc.

Jeudi 3. — Invention de la Sainte Croix de Notre Seigneur
Jésus-Christ. Double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi 4. — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

Samedi 5. — S. Pie V, Pape et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche 6. — 5^e dimanche après la Pentecôte. Semi-dou-
ble. Blanc.

A vêpres, mémoires de S. Stanislas et de S. Jean.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plonéour-Lanvern	26-30	Avril.
Plomeur	1-3	Mai.
Berrien	4-7	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le Jubilé de la Rédemption. — Par la Constitu-
tion apostolique *Quod superiore anno*, le Saint Père a étendu
au monde entier le Jubilé de la Rédemption. Voici, d'après
cette Constitution, les conditions dans lesquelles il pourra
être gagné dans notre diocèse.

1^o Intentions indiquées par le Souverain Pontife.

La liberté de l'Eglise, la paix, la concorde et la prospérité
des nations, le développement des Missions et le retour des
dissidents au Catholicisme.

A ces intentions, le Saint Père ajoute une autre qui « lui est particulièrement chère » : la conversion des « athées militants » et de tous les ennemis de Dieu.

2° Visites des églises.

Ces visites, au nombre de douze, seront faites soit le même jour, soit à des jours différents, dans les églises et oratoires publics désignés par Nous. Il s'agit d'oratoires où se conserve habituellement le Saint-Sacrement.

Si ces visites sont faites processionnellement sous la conduite du curé de la paroisse ou d'un prêtre délégué par lui, elles sont réduites à quatre ; chaque visite comptant pour trois.

Les fidèles sont autorisés à faire ces visites en dehors de leur paroisse et même de leur diocèse, mais toujours dans des églises et oratoires publics désignés à cet effet par l'Ordinaire.

Les membres des communautés religieuses, collèges, pensionnats et autres maisons ayant un aumônier sont autorisés à faire leurs visites dans la chapelle de l'établissement.

3° Prières à réciter obligatoirement.

Afin que durant ces visites sacrées les prières récitées rappellent et réveillent davantage dans les âmes des fidèles le souvenir de la divine Rédemption et surtout de la Passion du Seigneur, le Souverain Pontife a ordonné ce qui suit :

En dehors des prières que chacun pourra faire monter vers Dieu suivant sa piété personnelle, on devra *obligatoirement* réciter :

a) Devant l'autel du Saint-Sacrement, cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*, et une autre fois les mêmes prières à l'intention du Souverain Pontife.

b) Devant l'image de Jésus crucifié : trois fois le *Credo* et une fois la prière : *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per sanctam crucem tuam redemisti mundum* (Nous vous adorons, ô Christ, et nous vous bénissons, parce que vous avez racheté le monde par votre Sainte Croix), ou une autre semblable.

c) Devant l'image de la Sainte Vierge en méditant sur ses Douleurs : sept fois l'*Ave Maria* et une fois la prière *Sancta Mater istud agas, crucifigi fige plagas cordi meo valide* (Sainte Mère faites que les plaies du Crucifié soient imprimées profondément dans mon cœur) ou une autre semblable.

d) Enfin, devant l'autel du Saint-Sacrement, les fidèles affirmeront dévotement leur foi catholique par la formule usuelle du *Credo*.

4° Confession et Communion.

La confession et la communion du Jubilé doivent être faites dans l'intention spéciale de gagner le Jubilé ; elles doivent être distinctes de la confession annuelle et de la communion pascale. Il n'est pas nécessaire que l'on fasse la communion du Jubilé dans l'église de sa paroisse.

L'ordre dans lequel seront accomplies les différentes œuvres prescrites est laissé au libre choix de chaque fidèle,

mais il est nécessaire que l'on se trouve en état de grâce au moment où l'on accomplit la dernière œuvre. C'est pourquoi Nous conseillons de clore la série des œuvres jubilaires par la confession et la communion.

5° Indulgence plénière du Jubilé.

Les fidèles pourront gagner l'indulgence du Jubilé pour les défunts autant de fois qu'ils auront rempli les conditions dûment imposées ; de telle manière cependant qu'ils ne puissent faire aucune œuvre pour gagner un second Jubilé avant d'avoir complètement terminé les œuvres commencées pour le premier.

6° Dispenses.

Nous accordons aux Curés, Recteurs et Confesseurs approuvés dans le diocèse, en faveur des malades, des personnes âgées, de santé faible, ou empêchées de sortir, le pouvoir de réduire le nombre des visites ou de les commuer en d'autres œuvres de religion, de piété ou de charité qui ne seraient pas obligatoires par ailleurs.

7° Pouvoirs spéciaux des confesseurs.

Nous demandons à tous les confesseurs d'étudier attentivement les pouvoirs spéciaux qui leur sont concédés par le Souverain Pontife, pour qu'ils puissent en user conformément aux prescriptions de la Constitution du Jubilé que la *Semaine religieuse* publiera incessamment.

8° Eglises à visiter.

Nous désignons comme églises à visiter :

A Quimper, les églises de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu, de Loc-Maria et de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus ;

A Brest, les églises de Saint-Louis, de Saint-Martin, des Carmes et de Saint-Michel ;

A Morlaix, les églises de Saint-Mathieu, de Saint-Martin et de Saint-Melaine ;

A Quimperlé, les églises de Sainte-Croix et de l'Assomption ;

A Saint-Pol, la cathédrale et l'église de Notre-Dame du Creisker ;

A Landerneau, les églises de Saint-Houardon et de Saint-Thomas ;

A Douarnenez, l'église paroissiale et la chapelle de Sainte-Hélène ;

A Carhaix et à Plouguer, les deux églises paroissiales ;

A Châteauneuf-du-Faou, l'église paroissiale et la chapelle de Notre-Dame des Portes.

Partout ailleurs, les visites se feront uniquement dans l'église paroissiale.

Pour se conformer aux prescriptions de la Constitution du Jubilé, les fidèles qui feront les visites en leur particulier à Quimper et à Brest, auront à visiter trois fois chacune des quatre églises désignées ; à Morlaix, quatre fois chacune des trois églises indiquées ; dans les paroisses énumérées ensuite, six fois dans chacune des deux églises mentionnées, et partout ailleurs, douze fois dans l'unique église paroissiale.

Si les fidèles font leurs visites *processionnellement*, ou *en groupes sous la direction de leur Curé* ou d'un prêtre délégué par lui, dans les paroisses où les processions ne sont pas autorisées, ils auront, à Quimper et à Brest, à faire une visite dans chacune des quatre églises ; à Morlaix, une visite dans chacune des trois églises avec une deuxième visite dans l'une d'entre elles. Dans les localités à deux églises, il y aura à faire deux visites dans chacune de ces églises et partout ailleurs, quatre visites dans l'église paroissiale.

Ces dispositions, concernant le Jubilé de la Rédemption, seront publiées dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. La fête de Sainte Jeanne-d'Arc. — La fête de Sainte Jeanne d'Arc, dimanche 13 Mai, devra être célébrée avec toute la solennité possible.

Une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et militaires et leur réserver des places dans l'église.

Nous demandons aux fidèles de pavoiser leurs maisons.

Monseigneur présidera la cérémonie qui aura lieu à la Cathédrale, à 9 heures.

III. Nominations. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné nommer recteur de Plouarzel, M. Gourvil, aumônier des Bretons au Havre.

— Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier des Bretons au Havre, M. Hervé Gourmelon, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix.

Vicaire à Saint-Melaine, M. Pierre Marzin, vicaire à Bénodet.

Vicaire à Bénodet, M. Yves Le Bihan, jeune prêtre de Mespaul.

Vicaire à Ergué-Armel, M. Auguste Séité, anciennement vicaire à Bannalec.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril-Mai	Matin	Soir
30 Lundi.....	Le Faou.....	Rosnoën.
1 Mardi.....	Lopérec.....	Quimerc'h.
2 Mercredi..	Plomodiern.....	Saint-Nic. — Telgruc.
3 Jeudi.....	Camaret.....	Roscanvel.
4 Vendredi..	Crozon.....	Lanvéoc.
5 Samedi....	Argol.....	Landévennec.
6 Dimanche.	Plonévez-Porzay. — Ploëven.	Locronan. — Kerlaz.

Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le chanoine Perrot, secrétaire général.

V. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille de vermeil du Mérite diocésain à M. Chauvel, président du Conseil paroissial depuis 33 ans, d'un dévouement sans borne pour les œuvres et les écoles paroissiales, président du Comité local d'Action Catholique ;

La médaille d'argent à M. François Quéau, sacristain de Notre-Dame de Châteaulin depuis près de 50 ans ;

Et à M. Jean-Louis Blouët, conseiller paroissial de Saint-Coulitz depuis 34 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

Avant l'Aurore

De toute éternité et tandis que rien de créé n'existait encore, Dieu contemplait d'avance, comme présentes à ses regards, les œuvres que sa puissance devait réaliser dans les cadres successifs du temps. Les magnificences du monde physique, les splendeurs bien plus belles du monde spirituel, les milliards d'êtres angéliques, l'innombrable famille humaine où sa miséricorde infinie ferait éclater les plus étonnantes merveilles, tout, en Dieu, était déjà l'objet d'un décret d'amour et d'une préparation souveraine. Mais, au tout premier plan, se détachant sur l'ensemble avec une prééminence sans égale, Notre-Seigneur Jésus-Christ occupait et charmait d'avance la Pensée éternelle. Tout serait fait pour Lui ; tout, par Lui, rendrait gloire au Créateur !

A travers l'immense poème divin, c'est en vain que le péché, clairement prévu et librement toléré, viendrait jeter sa note discordante : le Christ Sauveur en résoudrait les dissonances sur un accord parfait mille fois plus beau et l'harmonie du tout en deviendrait bien plus splendide. Parmi toutes les créations imaginables et possibles à sa Puissance sans bornes, il plaisait à Dieu de choisir celle-ci dont l'Incarnation et la Rédemption seraient le centre, la cause et le terme. Du même coup, avec Jésus, le Dieu fait homme, apparaissait dans le plan créateur l'ineffable image de la Vierge-Mère ! Et sur cette « Femme bénie entre toutes les femmes » les complaisances divines se concentraient aussi de toute éternité, choisissant pour Elle, en une prédestination unique, infiniment affectueuse, les grâces les plus excellentes et les dons les plus capables de s'épancher en bonheur sur les autres créatures.

Ainsi, pour la gloire de Dieu et pour notre salut, Marie est en tête du « Livre Eternel », *in capite libri*. « Ni Marie sans Jésus, ni Jésus sans Marie, Dieu ne les a jamais pensés, ni voulus l'un sans l'autre. Sondez, si vous le pouvez, ces éternelles profondeurs. Au-delà de tous les âges, au-delà de tous les temps, le Réparateur vous apparaîtra comme la fleur qui doit s'épanouir sur Marie, tige de Jessé ; tous les deux, la Mère et le Fils, sont enlacés l'un dans l'autre, tellement que

Si les fidèles font leurs visites *processionnellement*, ou *en groupes sous la direction de leur Curé* ou d'un prêtre délégué par lui, dans les paroisses où les processions ne sont pas autorisées, ils auront, à Quimper et à Brest, à faire une visite dans chacune des quatre églises ; à Morlaix, une visite dans chacune des trois églises avec une deuxième visite dans l'une d'entre elles. Dans les localités à deux églises, il y aura à faire deux visites dans chacune de ces églises et partout ailleurs, quatre visites dans l'église paroissiale.

Ces dispositions, concernant le Jubilé de la Rédemption, seront publiées dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. La fête de Sainte Jeanne-d'Arc. — La fête de Sainte Jeanne d'Arc, dimanche 13 Mai, devra être célébrée avec toute la solennité possible.

Une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et militaires et leur réserver des places dans l'église.

Nous demandons aux fidèles de pavoiser leurs maisons.

Monseigneur présidera la cérémonie qui aura lieu à la Cathédrale, à 9 heures.

III. Nominations. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné nommer recteur de Plouarzel, M. Gourvil, aumônier des Bretons au Havre.

— Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier des Bretons au Havre, M. Hervé Gourmelon, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix.

Vicaire à Saint-Melaine, M. Pierre Marzin, vicaire à Bénodet.

Vicaire à Bénodet, M. Yves Le Bihan, jeune prêtre de Mespaul.

Vicaire à Ergué-Armel, M. Auguste Séité, anciennement vicaire à Bannalec.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril-Mai	Matin	Soir
30 Lundi.....	Le Faou.....	Rosnoën.
1 Mardi.....	Lopérec.....	Quimerc'h.
2 Mercredi...	Plomodiern.....	Saint-Nic. — Telgruc.
3 Jeudi.....	Camaret.....	Roscanvel.
4 Vendredi..	Crozon.....	Lanvéoc.
5 Samedi....	Argol.....	Landévennec.
6 Dimanche.	Plonévez-Porzay. — Ploëven.	Locronan. — Kerlaz.

Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le chanoine Perrot, secrétaire général.

V. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille de vermeil du Mérite diocésain à M. Chauvel, président du Conseil paroissial depuis 33 ans, d'un dévouement sans borne pour les œuvres et les écoles paroissiales, président du Comité local d'Action Catholique ;

La médaille d'argent à M. François Quéau, sacristain de Notre-Dame de Châteaulin depuis près de 50 ans ;

Et à M. Jean-Louis Blouët, conseiller paroissial de Saint-Coulitz depuis 34 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

Avant l'Aurore

De toute éternité et tandis que rien de créé n'existait encore, Dieu contemplait d'avance, comme présentes à ses regards, les œuvres que sa puissance devait réaliser dans les cadres successifs du temps. Les magnificences du monde physique, les splendeurs bien plus belles du monde spirituel, les milliards d'êtres angéliques, l'innombrable famille humaine où sa miséricorde infinie ferait éclater les plus étonnantes merveilles, tout, en Dieu, était déjà l'objet d'un décret d'amour et d'une préparation souveraine. Mais, au tout premier plan, se détachant sur l'ensemble avec une prééminence sans égale, Notre-Seigneur Jésus-Christ occupait et charmait d'avance la Pensée éternelle. Tout serait fait pour Lui ; tout, par Lui, rendrait gloire au Créateur !

A travers l'immense poème divin, c'est en vain que le péché, clairement prévu et librement toléré, viendrait jeter sa note discordante : le Christ Sauveur en résoudrait les dissonances sur un accord parfait mille fois plus beau et l'harmonie du tout en deviendrait bien plus splendide. Parmi toutes les créations imaginables et possibles à sa Puissance sans bornes, il plaisait à Dieu de choisir celle-ci dont l'Incarnation et la Rédemption seraient le centre, la cause et le terme. Du même coup, avec Jésus, le Dieu fait homme, apparaissait dans le plan créateur l'ineffable image de la Vierge-Mère ! Et sur cette « Femme bénie entre toutes les femmes » les complaisances divines se concentraient aussi de toute éternité, choisissant pour Elle, en une prédestination unique, infiniment affectueuse, les grâces les plus excellentes et les dons les plus capables de s'épancher en bonheur sur les autres créatures.

Ainsi, pour la gloire de Dieu et pour notre salut, Marie est en tête du « Livre Eternel », *in capite libri*. « Ni Marie sans Jésus, ni Jésus sans Marie, Dieu ne les a jamais pensés, ni voulus l'un sans l'autre. Sondez, si vous le pouvez, ces éternelles profondeurs. Au-delà de tous les âges, au-delà de tous les temps, le Réparateur vous apparaîtra comme la fleur qui doit s'épanouir sur Marie, tige de Jessé ; tous les deux, la Mère et le Fils, sont enlacés l'un dans l'autre, tellement que

rien ne les séparera jamais : s'il est en vertu de son élection le Premier-né de toute créature, elle est à côté de Lui la Première-née, *Primogenita*. » (Terrien.)

C'est pourquoi, à elle aussi, l'Eglise applique ce qui est dit, dans la Bible, de la Sagesse incréée : « Dieu m'a possédée au commencement de ses voies, avant ses œuvres les plus anciennes. J'ai été fondée dès l'éternité..., etc. »

Chanoine Gabriel BLANC (*La Mère du Bel Amour*).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e dimanche après Pâques (29 Avril) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

Lundi : A 20 heures, ouverture du Mois de Marie.

Mardi 1^{er} Mai : A 20 heures, Mois de Marie.

Vendredi, 1^{er} vendredi du Mois : Exposition du Saint-Sacrement de 6 heures à 17 heures. — A 17 heures, Mois de Marie. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — IV^e dimanche après Pâques (29 Avril) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 heures 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, Service pour les Trépassés.

Lundi : A 20 heures, ouverture du Mois de Marie. Tous les soirs, à la même heure, excepté vendredi, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : Confessions des enfants ayant déjà communie. — Messe de communion des enfants jeudi, à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois : A 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Curé de Châteaulin recommande aux prières du Clergé et des fidèles la Mission de Châteaulin, qui aura lieu du 7 au 27 Mai.

— M. le Recteur de Botsorhel, la Mission de Botsorhel, qui aura lieu du 3 au 20 Mai.

Retraite. — Les membres de l'Œuvre de l'Adoration nocturne et les familles ayant fait l'Intronisation du Sacré-Cœur seront heureux d'apprendre que le R. P. Jean du Cœur de Jésus, qui accompagnait le R. P. Mathéo, lors de ses dernières prédications dans le Finistère, viendra dans la Cornouaille prêcher une retraite aux amis du Sacré-Cœur, du 28 Avril au 2 Mai, chez les Dames de la Retraite, rue Verdelet, à Quimper. — Il prêchera aussi dans quelques paroisses du diocèse.

Brevet d'instruction religieuse. — L'examen écrit aura lieu le 24 Mai.

Les listes de candidats devront parvenir à M. Grill avant le 10 Mai.

Les maîtres voudront bien dresser ces listes en tenant compte des indications suivantes : inscrire les élèves par ordre alphabétique ; indiquer, par un numéro placé en face de chaque nom (2, 1, 0), le nombre de certificats déjà obtenus ; ne pas inscrire sur la même feuille les candidats de séries différentes.

Nécrologie. — M. CORVEZ, Recteur de Bénodet. — La mort de M. Corvez, recteur de Bénodet, a été une surprise pour sa paroisse et pour tous ses amis. On le savait d'une constitution peu vigoureuse. Mais aucun signe ne s'était manifesté que sa fin dût être si prochaine. Il se sentit fatigué vers les derniers jours de la Semaine Sainte. Et voilà que, le matin même de Pâques, on le trouva ayant succombé à une embolie.

Né à Saint-Melaine de Morlaix en 1871, il était resté très jeune, par la mort de son père et de sa mère, aux soins de son oncle, le vénéré M. Corvez, chapelain du principal cimetière de cette ville. Celui-ci l'avait mis, pour ses études, au collège de Saint-Pol de Léon, où il faisait figure de bon élève. Cependant, l'année de sa Seconde, en Mai 1888, il dut céder à la maladie et rester au foyer familial. Ce fut par les leçons d'un vicaire de sa paroisse qu'il se rendit capable de se faire admettre, en 1891, au Grand Séminaire. L'oncle ne s'illusionnait aucunement sur la solidité de son neveu. Mais cet oncle était un homme de prière et de foi profonde. Il dirigeait à cette époque les exercices du mois du Sacré-Cœur, en la chapelle de Saint-Joseph, dépendant de la paroisse de Saint-Martin. Il recommanda son malade aux prières des habitués de ces cérémonies ; et, en vérité, une notable amélioration se déclara dans l'état du jeune homme, pour qu'il pût, non certes sans-à-coup, atteindre le terme de son Séminaire et recevoir la prêtrise, le 10 Août 1895.

Tôt après, il était nommé vicaire à Huelgoat. C'était le climat qu'il lui fallait : climat doux, plus assaini par de nombreuses plantations de pins. M. Corvez s'y dépensa une quinzaine d'années, donnant l'impression d'un prêtre à son devoir, qui veut le bien, et saisit toutes les occasions de l'accomplir. Personne ne se serait plié plus que lui aux directions données par les quatre curés qui se succédèrent, en ce temps, à la tête de la paroisse du Huelgoat : MM. Le Grand, Abhervé-Guéguen, Robinaud et Goret. Il partagea leurs épreuves.

Quand l'autorité diocésaine l'appela à l'aumônerie de La Norgard, en Trévoux, c'étaient les antipodes du labeur qu'il avait fourni jusque-là. Après la lutte contre l'obstination ou le scepticisme narquois des habitants de la montagne, La Norgard lui offrait les consolations de la piété, et la vie aussi paisible qu'édifiante d'une communauté, où religieuses et élèves rivalisaient de régularité et de vertu. L'aumônier appré-

ciait fort ce milieu. Il ne le quitta qu'en Août 1921, ses supérieurs ayant disposé de lui pour le rectorat de Port-Launay. Ce poste était intéressant. A côté de quelques âmes pieuses, il y avait certes beaucoup d'indifférents, et des gages nombreux étaient apportés au laïcisme. Mais ce ministère d'une petite ville se prêtait mieux au goût et aux aptitudes du nouveau pasteur, qui y combattit le bon combat jusqu'en Janvier 1932.

L'inconvénient auquel il ne s'habitua pas, ce fut d'être seul. Les années s'appesantissaient sur ses épaules, et la tâche lui semblait parfois rude. Son déplacement pour le rectorat de Bénodet lui procura la collaboration d'un vicaire. C'était pour lui l'espoir d'une reviviscence. Dieu en avait décidé autrement. Nous avons dit plus haut les circonstances de sa mort. Elle est venue inopinée, mais elle ne l'a pas trouvé non préparé. M. Corvez a toujours vécu bien près de Dieu. Son décès est venu couronner et compléter cette union. Il n'a occupé la paroisse de Bénodet que deux ans, assez cependant pour s'y faire bien apprécier. La population assistait nombreuse à une première cérémonie des funérailles qui a eu lieu en l'église de Bénodet. Le corps fut ensuite dirigé sur Morlaix, où l'inhumation s'est faite le lundi de Pâques, dans la soirée, au cimetière même où l'oncle a conduit autrefois et béni tant de cercueils. Et maintenant l'oncle et le neveu y dorment côte à côte leur dernier sommeil. Puissent les prières de leurs amis et de tous les chrétiens charitables être profitables à leurs âmes !

SAINTE-THÉRÈSE. — Bénédiction des cloches. — Depuis quelques semaines une silhouette blanche émerge des toits qui couvrent de traits bleu sombre les coteaux de Saint-Julien : c'est le clocher de l'église Sainte-Thérèse. Le dôme léger qui couronne ses trois étages porte fièrement la croix à trente et quelques mètres dans les airs ; et par les baies ouvertes sur les quatre faces de la tour, les notes gaies et pieuses des cloches, dominant le bruit des trains, des autos et des moteurs, se répandront désormais dans la vallée de l'Odé et sur les collines avoisinantes. Car la nouvelle paroisse a maintenant son carillon.

Une certaine réserve convient à l'enfant, disait Mgr l'Evêque, à la fin du repas qui groupait au presbytère le clergé de la ville et les conseillers paroissiaux. Mais, arrivé en pleine force, l'homme a le droit de se faire entendre. C'est l'histoire de la paroisse : elle a grandi sans bruit. Une cloche, montée sur un châssis au pied de l'église, appelait timidement les fidèles aux offices. Sous l'active impulsion de M. le Recteur, la paroisse a pris maintenant un magnifique développement ; elle peut proclamer tout haut sa vitalité. Et deux nouvelles cloches sont venues des fonderies Paccard, d'Annecy, rejoindre leur sœur aînée.

Toutes pimpantes sous leurs robes de tulle fin et de satin bleu, blanc et rose, elles ont reçu, dimanche dernier, la bénédiction solennelle des mains de Mgr l'Evêque et de Mgr Cogneau.

La plus grande, Marie-Paule-Eugène-Thérèse, a pour par-

rain M. le docteur Guillermit et pour marraine Mme Adam. Son poids est de 644 kilos.

La seconde, qui pèse 450 kilos, a reçu de M. Tanguy et de Mme Grall, ses parrain et marraine, le nom de Jeanne-Marie-Charlotte.

Marie-Laurence-Thérèse, la plus petite, 266 kilos, est filleule de M. Bourhis et de Mme Floch.

La cérémonie, soigneusement préparée et dirigée par M. le vicaire, commence par une psalmodie qui déroule ses longues strophes suppliantes dans un rythme majestueux, les voix claires des choristes alternant avec les voix graves des pontifes et des prêtres ; puis les exorcismes, les aspersions et les onctions se succèdent, tandis qu'avec la fumée des encens, les prières et les chants continuent à monter vers le ciel.

Les cloches maintenant peuvent faire entendre leurs voix : elles sont consacrées et rien désormais ne pourra leur enlever leur accent chrétien.

Dieu leur a donné à remplir une sainte mission ; c'est le thème que Monseigneur l'Evêque développe devant l'auditoire attentif et pieux qui se presse dans la nef et remplit la tribune jusqu'aux derniers gradins.

...Placée dans la tour comme une sentinelle vigilante, la cloche, lorsqu'elle trouve dans les cœurs des résonances de foi et de piété, défend l'homme contre les éléments déchaînés de l'atmosphère et contre les légions d'anges déchus acharnés à la perte des âmes.

Prédicateur infatigable, par ses sonorités régulières et douces, elle éveille au cœur des chrétiens fidèles tout un poème de sentiments et de pensées qui fortifient la foi et ravivent la ferveur.

Comme ces bouées sonores placées sur les mers semées de récifs pour avertir les navires en danger, elle ne cesse de presser le chrétien négligent de rentrer dans la voie du salut.

Franchissant les flots tumultueux des passions et des préjugés, la voix sereine des cloches pénètre jusqu'au cœur du chrétien apostat ; et en lui rappelant avec des souvenirs du jeune âge, les leçons oubliées, elle le supplie de revenir au Dieu qui l'aime toujours.

Amie de tous, la cloche s'associe à toutes les tristesses et à toutes les joies de la famille, de la paroisse et de la patrie...

A entendre cette allocution, prononcée d'une voix si forte et si émouvante, qui se doublerait que Mgr l'Evêque, les jours précédents, a visité vingt paroisses de la région de Quimperlé, et conféré le sacrement de la confirmation à cinq mille enfants ?

Les fidèles de Sainte-Thérèse garderont le souvenir de son éloquente parole : par leurs prières, par l'exemple de leur vie foncièrement chrétienne, par leur générosité et leur dévouement sans limite aux œuvres, ils continueront à aider leurs prêtres dont le zèle est si entreprenant, à promouvoir dans la paroisse le règne de Dieu.

Et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus fera descendre encore avec plus d'abondance sur la population commerçante et ouvrière du quartier de la gare les bénédictions célestes.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Mort de Mgr Hurault, évêque de Nancy. — Mgr Hurault, évêque de Nancy et de Toul, est mort à la suite d'une crise d'urémie.

Le défunt était né en 1873, à Châlons-sur-Marne. Secrétaire général de Mgr Tissier, évêque de Châlons-sur-Marne, il fut nommé évêque de Viviers et sacré le 25 Mars 1924. Il devint évêque de Nancy et Toul en Février 1930.

Pèlerinage Eucharistique International à Buenos-Aires. — A l'occasion du 32^e Congrès Eucharistique International qui se tiendra, du 10 au 14 Octobre, le Bureau International des Pèlerinages organise un voyage spécial pour conduire les catholiques de France, de Bordeaux à Buenos-Aires.

Le *Massilia* qui a été choisi pour emmener les Pèlerins de France est le meilleur de nos paquebots.

Les prix comprennent : le séjour à bord pendant toute la durée de l'escale à Buenos-Aires, le transport par autocars entre le port et les divers endroits de la ville où auront lieu les cérémonies du Congrès, ainsi que la visite des principales villes où le paquebot s'arrêtera en cours de route.

S'adresser à M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

IX^e Pèlerinage National Franciscain (4 au 27 Septembre 1934). — GRAND PARCOURS : Nice, Gênes, Pise, Rome, Naples, Pompéï, Pérouse, Assise, Florence, l'Alverne (excursions magnifiques dans les montagnes), Ravenne, Bologne, Padoue, Venise, Milan.

Sortie par la Suisse et le lac de Genève.

Prix : 2.160 francs, de Paris à Paris.

PETIT PARCOURS : 1.350 francs, s'arrête à l'Alverne et retour en France par Nice.

Pas de voyage de nuit en Italie.

Pour tous renseignements et programmes, s'adresser à M. l'abbé Leclerc, 3, rue de Clisson, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Association de Notre-Dame de Salut (Secrétariat, 4, avenue de Breteuil, Paris (7^e)). — Dans tous les pays, il se crée des organisations pour envoyer à Buenos-Aires de belles phalanges de Congressistes. La France, où cette grande œuvre des Congrès Eucharistiques a pris naissance, ne peut pas rester en arrière.

Œuvre des Retraites (année 1934). — Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, cité Boignes, Clamart (Seine). — La villa Manrèse restant ouverte toute l'année, on peut y organiser retraites et recollections, pendant les mois d'hiver.

Retraites sacerdotales. — Du 2 au 7 Juillet ; du 23 au 28 ; du 30 Juillet au 10 Août ; du 20 au 25 Août ; du 27 Août au

7 Septembre ; du 10 au 15 Septembre. — Destinées aux professeurs : du 17 au 22 Septembre ; du 26 Septembre au 1^{er} Octobre. — Du 1^{er} au 6 Octobre ; du 8 au 13 Octobre ; du 22 au 27 Octobre ; du 12 au 17 Novembre ; du 26 Novembre au 1^{er} Décembre ; du 17 au 22 Décembre.

Le règlement demande qu'on arrive pour l'entretien d'ouverture, à 18 heures, et qu'on demeure jusqu'à la clôture, Salut du Saint-Sacrement à 8 heures. — On n'est point admis à assister aux conférences d'une retraite en cours, sauf pour la recollection du mois.

Retraites spéciales pour messieurs et jeunes gens.

PAIN DE VIE, par Etienne Jos. — Maison Desclée, 30, rue Saint-Sulpice, Paris. — Et librairies catholiques du diocèse.

A l'approche de la communion des enfants, nous ne saurions trop recommander le livre de *Pain de Vie*, d'Etienne Jos, convenant aussi bien aux filles qu'aux garçons, auxquels il s'adresse avec la même affectueuse confiance.

A ceux qui ne connaissent encore qu'imparfaitement le Seigneur Jésus, il sait le révéler dans un langage simple, imagé et prenant ; à ceux, déjà habitués à se servir du Missel de Dom Lefevre, si répandu aujourd'hui, il en devient comme le complément, en leur donnant sous forme de préparation et d'action de grâces, dimanche par dimanche, et fête par fête, l'explication de l'Evangile qu'ils viennent de lire.

Pain de vie est un vrai livre liturgique : l'Ordinaire de la messe y est donné dans le texte latin-français.

« Sa Sainteté Pie XI, par un privilège tout particulier, accorde sa bénédiction à tous les jeunes lecteurs de *Pain de Vie*, afin qu'elle fasse lever dans leurs âmes, bien disposées, les bonnes semences que ce livre y déposera. » (P., Cardinal GASPARI.)

BIBLIOGRAPHIE

MOIS DE MARIE DE SAINTE-BERNADETTE, par l'abbé L. BECHET. — 1 joli vol. in-12, 160 pages. — Broché, 7 fr. 50 ; franco, 8 fr. 50. — Bonne Presse du Midi, Vaison-la-Romaine (Vaucluse).

NOUVEAU MOIS DE MARIE DE N.-D. DE PONTMAIN, par l'abbé H. AUGUSTE, chapelain de la Basilique. — En vente : à Laval, à l'Imprimerie-Librairie de l'Evêché, Goupil, 2, Grande-Rue ; à Pontmain, dans les divers magasins et chez les Chapelains. — Prix : 6 francs ; par poste, franco, 6 fr. 75.

DESCLÉE ET C^{ie}, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6^e).

MOIS DE MARIE, d'après l'Evangile dans la Liturgie, par l'abbé J.-B. BORD. — Brochure 224 p., in-16. — 4 francs.

MANUEL DU BREVET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, 2^e partie, Morale. — Petit in-8^o, 354 p. — 10 francs.

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

LES EVANGILES commentés d'après les exégètes anciens et modernes, par le R. P. TONNA-BARTHET. — Tome I : Saint Mathieu et saint Marc ; — Tome II : Saint Luc et Saint Jean. — Deux volumes 20x13, de chacun 374 pages, avec 4 gravures. — Prix : l'un, 15 francs ; port, 1 fr. 05.

L'IMMACULÉE VIERGE, MÈRE DE DIEU. L'histoire et la doctrine empruntées aux meilleurs auteurs spirituels. — Beau volume in-8°, 224 pages, sur beau papier, orné de 35 gravures. — Prix : 4 fr. ; port, 0 fr. 85.

LA MORALE CATHOLIQUE, par le chanoine DEXPLESSY. — In-12, 584 pages. — Prix : 10 fr. ; port, 1 fr. 05.

A MOSCOU, DURANT LE PREMIER TRIENNAT SOVIETIQUE (1917-1920), par Mgr J. -M. VIDAL. — Un volume in-12, 242 pages. — Prix : 12 fr. ; port, 0 fr. 85.

Vous trouverez à l'Imprimerie de l'Évêché 7, rue des Gentilshommes, Quimper

tous les états et formules, concernant le service paroissial : comptes, budgets, extraits de baptêmes, publications de bans, etc..., etc...

Les armes de NN. SS. Duparc et Cogneau.

Elle vient d'éditer les documents suivants :

1. Prières lorsque le prêtre revêt les ornements.
2. — après la messe, au bas de l'autel.
3. — pour les agonisants.
4. Le Manuel de Réception pour la Confirmation, etc... etc.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise
chez François LE BORGNE
LANDELEAU

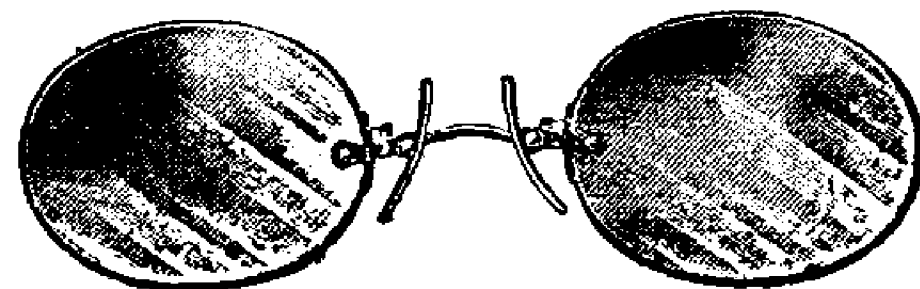
Maison recommandée par le Clergé



P. LE GUENEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 38.530

49^e ANNÉE.

Vendredi 4 Mai 1934.

N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 6 Mai. — 5^e dimanche après Pâques. Semi-double.

Blanc. — A vêpres, mémoires de S. Stanislas et de S. Jean.

Lundi, 7. — *Rogations.* S. Stanislas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 8. — *Rogations.* Apparition de S. Michel, Archange. Double majeur. Blanc.

Mercredi, 9. — *Rogations et Vigile de l'Ascension.* S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Jeudi, 10. — ASCENSION DE N. S. J.-C. Double de 1^{re} classe avec octave privilégiée du 3^e ordre. Blanc.

A vêpres, mémoire de la Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Paul.

Vendredi, 11. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Paul, Evêques et Confesseurs. Double majeur. Blanc.

Samedi, 12. — Les SS. Nérée et Achillée, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 13. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc. — Au chœur, *ad libitum*, solennité de S^{te} Jeanne d'Arc, Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Berrien	4-7 Mai.
Baye	8-9 —
Plourin-Morlaix	10-14 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Constitution apostolique « Quod superiore anno » portant extension à tout l'univers catholique du Jubilé universel extraordinaire célébré à Rome, en 1933-1934.

PIE, ÉVÊQUE

*Serviteur des serviteurs de Dieu,
à tous les fidèles qui liront les présentes Lettres
Salut et Bénédiction apostolique.*

ACTIONS DE GRACES POUR L'ANNÉE SAINTE

Le Jubilé universel extraordinaire dont l'année dernière Nous avons porté indiction pour commémorer le souvenir du XIX^e centenaire de la Rédemption du genre humain, et qui maintenant touche heureusement à sa fin, a procuré à toutes les âmes pénitentes et purifiées de leurs fautes qui ont été élevées « de la demeure de cette vie terrestre » aux régions supérieures, tant et de si grands bienfaits et consolations divines, qu'il Nous est impossible de ne pas faire monter vers le Dieu plein de bonté des actions de grâces immortelles.

AFFLUENCE DES PÈLERINS

Au cours de cette Année sainte — bienfait que Nous reconnaissons avoir reçu de la bienveillance divine, — Nous avons vu des fils sans nombre accourir, soit individuellement, soit en groupe, en cette ville sainte ; Nous leur avons accordé audience et les avons réconfortés de Nos paroles paternelles. Ces foules appartenaient à toutes les classes de la société : au peuple ouvrier gagnant son pain par son labeur quotidien ; aux nobles et aux élites des cités, qui tous souffrant des difficiles conditions, ont voulu — exemple vraiment digne de louange — se concilier la bienveillance divine, non seulement pour eux, mais encore pour tous les leurs ; ni ceux qui jouissent d'une santé florissante, ni même ceux que l'âge a affaiblis n'ont reculé devant les inconvénients du voyage à Rome. Ce n'est pas seulement d'Italie et des régions voisines, mais des pays d'outre-mer et de presque toute la terre que sont venus les pèlerins ; à ce point que les antiques sanctuaires romains, les hypogées sacrés et les rues elles-mêmes de la ville résonnaient de pieux cantiques que chantait la foule des fidèles « de toute langue, de tout peuple et de toute nation ».

Il ne fut pas rare non plus qu'à l'exemple des Romains d'autrefois on vit des hommes et des femmes faire à pied le long voyage pour venir à Rome afin de rendre visite au Père commun et d'obtenir le pardon de leurs fautes.

FÉLICITATIONS DU PAPE

A tous Nous adressons Nos paternelles félicitations, d'autant plus que, la crise si cruelle dont nous souffrons depuis si longtemps n'étant pas encore surmontée, beaucoup de ceux qui décidèrent et accomplirent ce pieux voyage rencontrèrent et durent surmonter de très graves difficultés.

I. — LES RAISONS DE LA PROROGATION DU JUBILÉ

Tous ceux cependant qui avaient le désir de venir à Rome n'ayant pu s'y rendre pour puiser aux immenses trésors de la grâce céleste, Nous avons estimé opportun que, selon la coutume et la règle du Siège apostolique, l'indulgence jubilaire accordée jusqu'à ce jour aux habitants et aux visiteurs de Rome continuât à être gagnée pendant une année entière dans tout l'univers.

Pour que soit obtenu un si salutaire bienfait, Nous exhortons les ministres de l'Eglise et toute d'abord les évêques afin que — par des sermons appropriés adressés à leur peuple, par des retraites dites spirituelles et de saints pèlerinages — ils préparent dignement et mettent tout leur soin à exciter le plus grand nombre de fidèles à se purifier de leurs fautes par le sacrement de pénitence et à gagner la grâce de l'indulgence plénière.

II. — CONDITIONS POUR LE GAIN DU JUBILÉ

a) PRIÈRE A L'INTENTION DU PAPE

*Liberté de l'Eglise ; paix, concorde et prospérité.
Missions, retour des dissidents.*

Quant à Notre intention, en dehors de ce que Nous avons fixé dans Notre lettre apostolique *Quod nuper*, à savoir demander que soit rendue dans le monde entier la liberté due à l'Eglise, que tous les peuples soient ramenés à la paix, à la concorde et à une véritable prospérité, Nous désirons de plus que les prières des fidèles implorent sans relâche un développement des Missions persévérant et donnant chaque jour des résultats plus féconds, de même que l'heureux retour de tous les dissidents à un seul berceau du Christ.

Conversion des ennemis de Dieu.

A Notre intention précédente il Nous plaît d'ajouter encore quelque chose qui Nous est particulièrement cher. Parfois, en effet, dans de nombreux pays une néfaste propagande est menée par les « Athées militants » qui, s'insurgeant avec une audace téméraire contre Dieu, poussent orgueilleusement ce cri impie et criminel — qui est pour eux leur mot d'ordre : — « Sans Dieu, contre Dieu ». C'est pourquoi Nous jugeons tout à fait opportun que la prochaine prorogation du Jubilé de cette année à l'univers catholique tout entier soit un moyen de réparer, dans la mesure du possible, par la prière et l'expiation, la très grande offense infligée à la Majesté divine.

Que tous les fidèles, Nous les en supplions, s'appliquent à obtenir du Père des miséricordes que les dangereux projets de ces hommes pervers s'efforçant non seulement de détruire

toute religion, mais même toute civilisation véritable, soient enfin repoussés et annihilés. Qu'ils demandent par leurs prières et leurs sacrifices que le Rédempteur du genre humain frappe de l'éclat de la lumière céleste les âmes aveuglées de ces négateurs et de ces ennemis de Dieu, et que, remplies de honte et de repentir pour leurs crimes, il puisse les presser sur son cœur miséricordieux.

Voilà pourquoi avant la clôture des solennités jubilaires, Nous avons l'intention de prendre part, dans la Basilique vaticane, à une prière publique à un jour qui sera fixé ultérieurement de la façon la plus opportune.

**b) TEMPS DU JUBILÉ : OCTAVES DE PAQUES DE 1934
A OCTAVE DE PAQUES 1935**

Aussi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des bienheureux apôtres Pierre et Paul et la Nôtre, Nous étendons par ces lettres apostoliques le grand Jubilé de la divine Rédemption, qui vient d'être célébré à Rome, à l'univers catholique tout entier, à l'Eglise d'Occident et à l'Eglise d'Orient, et Nous le prorogeons pour une année entière, c'est-à-dire qu'il pourra être gagné depuis le jour de l'octave de Pâques de cette année jusqu'au jour entier de l'octave de Pâques de l'année prochaine 1935.

c) L'INDULGENCE PLÉNIÈRE

Confession et Communion.

Done, à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe — même si durant l'Année sainte écoulée ils ont déjà gagné l'indulgence du Jubilé, — par Notre autorité apostolique, Nous accordons et concédons la rémission la plus complète de toutes les peines qu'ils ont encourues par leurs péchés — à gagner dans l'univers entier à l'exception de Rome et de ses faubourgs, — à condition qu'ils aient préalablement reçu la rémission et le pardon de chacune de leurs fautes et que, dûment réconciliés par le sacrement de pénitence et réconfortés par la sainte communion, ils aient visité avec piété dans les temps prescrits les églises et oratoires publics désignés à cet effet. Tout cela devant être accompli suivant les règles ci-après établies :

Visite des quatre églises ou oratoires.

I. — Les Ordinaires, soit par eux-mêmes, soit par des ecclésiastiques délégués — à qui même, s'il leur plaît, ils pourront donner ce pouvoir pour toute l'année, — désigneront pour accomplir les visites jubilaires, dans la *ville épiscopale*, la cathédrale et trois autres églises ou oratoires publics dans lesquels, au moins de temps en temps, on a l'habitude de célébrer le sacrifice eucharistique ; dans la *banlieue* et dans les *autres parties du diocèse*, l'église paroissiale de chaque paroisse ; et, dans les limites de chaque paroisse, trois autres églises ou oratoires, ainsi que Nous l'avons dit plus haut. Dans l'Eglise orientale feront de même les patriarches et les autres Ordinaires, soit par eux-mêmes, soit par des ecclésiastiques délégués, mais chacun pour sa propre éparchie ou son propre diocèse.

Dans les régions de Missions, sans avoir à tenir compte du siège de l'Ordinaire et des autres parties du territoire, les Ordinaires désigneront quatre églises ou oratoires publics, comme Nous l'avons déjà dit, dans chaque quasi-paroisse ou station de Mission.

Nombre de visites. Exception.

II. — Comme cela s'est fait pendant la dernière Année jubilaire à Rome, durant toute l'année prochaine, il y aura trois visites sacrées à faire dans chacune ou chacun des quatre églises ou oratoires publics désignés, soit le même jour, soit durant les jours suivants, de telle façon cependant que les fidèles, aussitôt après être sortis de l'édifice sacré, leur visite accomplie, puissent entrer à nouveau et sans tarder pour faire la seconde et la troisième visite. Que si en quelque endroit il n'existe pas quatre églises ou oratoires publics, les Ordinaires, par un choix prudent, soit par eux-mêmes, soit par leurs délégués, pourront déterminer que les douze visites prescrites puissent être faites dans un plus petit nombre d'églises ; de telle façon qu'il y en ait quatre dans trois églises, ou six dans deux églises, ou même douze dans une seule église.

Prières à réciter obligatoirement.

III. — Afin que durant ces visites sacrées les prières récitées rappellent et réveillent davantage dans les âmes des fidèles le souvenir de la divine Rédemption et surtout de la Passion du Seigneur, Nous statuons et ordonnons ce qui suit : en dehors des prières que chacun pourra faire monter vers Dieu suivant sa piété personnelle, il faudra réciter devant l'autel du Saint-Sacrement cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria*, et une autre fois à Notre intention ; puis devant l'image de Jésus crucifié, on dira trois fois le *Credo* et une fois la prière *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi*, etc., ou une autre semblable ; ensuite, devant la Sainte Vierge, on récitera sept fois, en méditant sur ses douleurs, la Salutation angélique *Ave Maria*, y ajoutant une fois la prière *Sancta Mater, istud agas*, etc., ou une autre semblable ; enfin, réunis devant l'autel du Saint-Sacrement, que les fidèles affirment dévotement leur foi catholique par la formule usuelle du *Credo* (cf. Lettre apost. *Quod nuper*, 6 Janvier 1933).

(A suivre.)

Rectification. — Une omission s'est produite dans les instructions relatives au Jubilé publiées dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*. Le texte doit être rétabli comme il suit :

5° Indulgence plénière du Jubilé.

Les fidèles pourront gagner l'indulgence du Jubilé, soit pour eux-mêmes, soit pour les défunts, autant de fois...

II. Neuvaine préparatoire de la Fête de la Pentecôte. — Mgr l'Evêque rappelle au clergé et aux fidèles que la Neuvaine de la Pentecôte commencera le vendredi 11 Mai, pour se terminer le jour de la fête. — Elle consistera dans le chant ou la récitation, le matin après la messe ou le

soir au Salut, de l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison du Saint-Esprit.

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines chaque jour ; indulgence plénière pour l'un de ces jours, aux conditions ordinaires. En raison du Jubilé, ces indulgences doivent être appliquées aux âmes du purgatoire.

On peut gagner les mêmes indulgences pendant l'octave de la Pentecôte.

III. Université Catholique de l'Ouest. — I. - QUÊTE.

— Le jeudi 10 Mai 1934, jour de l'Ascension, ramène la quête pour les Facultés Catholiques de l'Ouest. Cette quête doit être faite à tous les offices et le produit doit en être envoyé *intégralement* au Secrétariat de l'Evêché. Nous la recommandons au zèle des pasteurs et à la charité des fidèles. MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers et Chapelains tiendront à en favoriser le succès de *tout leur pouvoir*. Ils liront en chaire dimanche prochain 6 Mai, la note ci-dessous qui fait ressortir l'importance de l'enseignement supérieur chrétien, en même temps qu'elle montre les besoins de l'Université Catholique. Ils répondront au désir de Monseigneur en mettant cette note à la portée de leurs fidèles par quelques paroles appropriées et encourageantes.

II. — NOTE A LIRE EN CHAIRE. — « L'Eglise a reçu de Notre Seigneur la mission d'enseigner la vérité à tous : elle ne peut s'y dérober. Aussi a-t-elle toujours entretenu, grâce à la générosité de ses fils, des Ecoles, des Collèges, des Universités pour la formation intellectuelle des enfants et des jeunes gens. Notre diocèse a ses écoles chrétiennes paroissiales et aussi ses collèges catholiques florissants. Pour l'achèvement des études, les douze diocèses de l'Ouest unis entre eux entretiennent à Angers, à frais communs, leur Université Catholique Régionale : ils se doivent à eux-mêmes d'en assurer la prospérité.

» Cette Université se compose des Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences, d'une Section d'Etudes Physiques, Chimiques et Naturelles, des Ecoles Supérieures d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie.

» Notre diocèse doit prendre généreusement sa part des charges qu'impose le bon fonctionnement de cette grande institution. Ces charges sont nombreuses : bibliothèque, laboratoires, entretien des bâtiments, traitements des professeurs, etc... Elles sont lourdes : c'est par millions que se chiffrent les sommes annuellement versées par l'Etat aux Facultés de l'Etat comparables à nos Facultés Catholiques. Notre Université Catholique ne reçoit *pas un sou* de l'Etat. Elle attend *tout* de la générosité des catholiques éclairés qui savent que son enseignement libéralement dispensé est, pour notre pays, *une condition de salut*. Ses maîtres, dont un bon nombre sont pères de famille, donnent l'exemple d'une magnifique générosité : pour un traitement très insuffisant, ils livrent leur science et leur renom et sacrifient toute leur vie. Vivement encouragés par le Souverain Pontife, vos Evêques

vous demandent de vous associer au sacrifice que font à leur foi ces maîtres éminents et de les aider à *former des professeurs pour nos collèges*, à confirmer dans la science et dans la foi les jeunes étudiants qui sont destinés à constituer *l'élite de nos groupements d'Action Catholique*. Par eux, pour l'honneur de l'Eglise, pour le règne du Christ sur l'intelligence française, vous faciliterez le progrès des sciences ; avec eux, vous assurerez le salut de notre société par le *retour à l'esprit chrétien*. »

III. — PRÉDICATIONS. — Dans les paroisses suivantes : Quimper (Saint-Corentin), Quimper (Saint-Mathieu), Kerfeunteun, Briec-de-l'Odét, Ploaré, Plogonnec, Bénodet, Elliant, Ploncour-Lanvern, Pont-Croix, Saint-Pierre-Quilbignon, Plougastel-Daoulas, Landerneau, Guissény, Ploudaniel, Ouessant, Ploudalmézeau, Châteaulin, Plomodiern, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou, Crozon, Brasparts, Plougasnou, Taulé, Guiclan, Cléder, Plouvorn, un prêtre, envoyé par l'Université Catholique d'Angers et délégué par Monseigneur l'Evêque, parlera aux messes un dimanche qui sera ultérieurement fixé, d'accord entre MM. les Curés et M. le Secrétaire général de l'Université Catholique. Dans ces paroisses, on attendra pour faire la quête régulière annuelle : celle-ci sera reportée au jour de la prédication.

MM. les Curés qui rencontreraient des difficultés au transfert de la quête sont priés d'en informer Monseigneur l'Evêque ou l'un de MM. les Vicaires généraux.

Nous pouvons ajouter, d'après les témoignages de plusieurs, que dans les églises où, les années passées, les Missionnaires de l'Université Catholique ont parlé, les fidèles ont été très éclairés et très intéressés par l'exposé simple et adapté qui leur a été fait de la raison d'être de nos Facultés Catholiques et des résultats d'ordre intellectuel, professionnel, religieux et social qu'elles obtiennent et qu'ils ne soupçonnaient pas.

L'enseignement chrétien du premier et du second degré est d'ailleurs assuré de retirer un bénéfice considérable de ces prédications.

IV. Association diocésaine. — Le mercredi 25 Avril, l'Assemblée générale de l'Association Diocésaine a eu lieu à l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Après l'adoption du procès-verbal de la précédente assemblée, lecture fut donnée du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 1933, qui furent approuvés à l'unanimité. — Après examen des diverses questions à l'ordre du jour, l'Assemblée procéda au renouvellement partiel du Conseil d'Administration en réélisant M. le vicaire général Joncour et M. le chanoine J.-R. Guéguen, et agréa comme membre titulaire M. le chanoine Boulic, curé-archiprêtre de Morlaix.

V. Nominations. — A l'occasion de leur cinquantenaire de prêtrise, Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Quintrec, recteur de Quimerc'h, et M. Stéphan, recteur de Saint-Nic, à porter la mozette de doyen.

VI. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Joseph Le Roy et Pierre Le Roy, conseillers paroissiaux de Gouézec depuis 36 et 34 ans.

VII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	Matin	Soir
7 Lundi.....	Quéménéven	Cast.
9 Mercredi..	Saint-Mathieu, Morlaix....	Pension. Saint-Joseph. — Orphelinat de Trevidy.
10 Ascension..	Saint-Martin.....	Saint-Melaine.

Mgr Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et ces établissements et sera accompagné par M. le chanoine Perrot, secrétaire général.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 5^e dimanche après Pâques (6 Mai) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. — Mois de Marie à 20 heures.

Lundi : réunion des Mères chrétiennes : messe à 8 h., conférence à 15 heures. — Procession des Rogations. Départ à 9 heures, pour Saint-Mathieu.

Mardi : procession des Rogations. Départ à 9 heures, pour Kerfeunteun.

Mercredi : procession des Rogations. Départ à 9 heures, pour Loc-Maria.

Jeudi, Ascension : offices comme le dimanche. Quête pour l'Institut Catholique d'Angers.

Vendredi : confessions des tout petits à 11 h. et à 16 h. 30.

Dimanche 13, solennité de Ste Jeanne d'Arc : le panégyrique sera prononcé par M. l'abbé Hall, vicaire à Saint-Mathieu.

Tous les soirs : à 20 heures, exercice du Mois de Marie.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 5^e dimanche après Pâques (6 Mai) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : prières des Rogations. La procession part de l'église à 7 heures, et se rend le lundi à la cathédrale, le mardi à Loc-Maria, et le mercredi à Kerfeunteun.

Jeudi, fête de l'Ascension : messes comme le dimanche. Sermon à la grand'messe, par M. Pérès, professeur à Saint-Yves. — A 20 heures, vêpres, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 20 heures, Mois de Marie et, à partir de jeudi, neuvaine du Saint-Esprit, bénédiction du Saint-Sacrement.

AVIS. — En raison de la fête de l'Ascension, la Semaine religieuse paraîtra un jour plus tôt.

Nous prions nos correspondants de bien vouloir s'en rappeler.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Curé de Guipavas recommande aux prières du clergé et des fidèles une Retraite retour de mission, qui aura lieu du 6 au 13 Mai.

— M. le Recteur de Plourin-Morlaix les quatre Retraites successives qui seront données à ses paroissiens à l'occasion de l'Adoration-Jubilé, du 10 au 22 Mai, par les P. Franciscains de Saint-Brieuc.

QUIMPER. — La Fête du 118^e. — A l'occasion de sa réunion annuelle, l'Amicale du 118^e a fait célébrer un office à la cathédrale, dimanche dernier. La messe a été dite par M. le chanoine Cotten, ancien combattant du 118^e. M. Foll, recteur de Locmaria-Plouzané, qui fut aumônier du régiment, exhorta en termes émouvants les Anciens du 118^e à garder pieusement le souvenir de leurs camarades tombés si nombreux sur les champs de bataille, à maintenir toujours ferme la bonne fraternité du front et à puiser dans leur foi le courage de remplir leurs devoirs en temps de paix comme ils l'ont fait pendant la guerre.

La chorale de Saint-Corentin, sous la direction de M. l'abbé Cadiou, exécuta des chants riches d'harmonie et pleins de piété.

Mgr l'Evêque, qui présidait la cérémonie, a donné l'absoute.

RUMENGOL. — Pour la restauration de l'église. — La foudre est tombée, le 16 Mars, sur l'église de Notre-Dame de Rumengol, y causant des dégâts très considérables : paratonnerre détruit, toiture et lambris déchiquetés sur une grande surface, contrefort et clocheton abattus, vitraux brisés, peintures murales détériorées, chapelle des fonts-baptismaux et chambre de l'horloge écrasées, etc.

Les Compagnies d'assurances ne versant qu'une faible somme, M. le Recteur de Rumengol sollicite la générosité des nombreux amis de Notre-Dame de Tout-Remède pour l'aider à restaurer son antique sanctuaire.

Prière d'adresser les dons à M. l'abbé Le Corre, recteur de Rumengol (Finistère), Compte de chèques postaux n° 22049, Rennes.

ROSCOFF. — La Mission (4-22 Avril). — « Honneur à vous, Roscovites ! » Ce mot, le dernier que le R. P. Le Provost, directeur de la mission, jeta de toute son âme à la foule massée sous ses regards, ne convient-il pas qu'il soit le premier de ce compte rendu ? L'éloge est flatteur ; nul ne s'en étonnera, ni ne l'estimera surfait, qui fut témoin de l'émouvante manifestation de foi, du splendide triomphe ménagé par Roscoff à Jésus-Hostie le dimanche 22 Avril.

Vers cette apothéose, les âmes s'étaient peu à peu acheminées.

Dès le 8 Avril, l'église n'est-elle pas trop petite pour contenir, avec les enfants, dont c'est la fête, leurs parents et amis, accourus pour jouir d'une cérémonie nouvelle encore pour eux ? Fête des yeux, tandis que, en longues files chantantes, plus de 350 enfants portent jusqu'au chœur tout un mouvant parterre de roses roses ; puis quelle émotion religieuse dans tous les cœurs, lorsque garçons et filles renouvellent leurs promesses baptismales, et, mains tendues vers le missel et la croix, clament d'une seule voix leur vouloir de renoncer au démon et à ses œuvres, et de s'attacher pour toujours à leur grand Ami Jésus !

Et voici mieux encore : le cantique des couronnes et l'offrande à Marie. Face à l'Immaculée dont le charme mystérieux les sollicite, les enfants se dressent ; vers elle, ils s'inclinent, et le cantique jaillit, débordant de filiale et confiante affection. Lentement, — cependant que les couronnes de roses roses se tendent, s'élèvent, s'abaissent, s'agitent et tournoient, — les strophes se déroulent, suppliantes, cousues par le refrain limpide comme eau de source, tendre comme lis :

*Bonne Marie,
Je te confie
Mon cœur ici-bas...*

D'autres fêtes seront organisées pour les adultes, et qui rencontreront une faveur croissante.

Au soir du vendredi 13, fête de la Croix. Combien suggestive en sa sévère sobriété ! Dans le chœur, une grande croix blanche dresse ses six mètres ; pour toute parure, un liseré de deuil, et sur les bras, les plis d'une draperie noire. Bientôt des lignes de lumière semblent descendre de la voûte vers le sol ; autour de la croix toute droite, les petites flammes vivantes se consomment en efforts, elles semblent ne retomber sur elles-mêmes que pour se tendre en un nouvel élan vers les hauteurs !

Symbole expressif de la foi, de cette foi qui, projetant sa puissante clarté sur la croix, permet de la saisir telle que la vit le Seigneur, belle à Lui ravir le cœur, instrument de la Rédemption du monde, autel de son sacrifice, chaire de vérité, trône de gloire, tribunal d'acquiescement et de réhabilitation...

D'un genre tout différent, la fête du dimanche 15. Bien avant l'heure des vêpres, il n'est plus de vide dans l'église. Sainte Thérèse va, paraît-il, descendre du ciel, et remettre à chacune des personnes présentes une rose. En vérité la voici, mais pas seule ; des anges l'accompagnent, et saint Jean Baptiste, en peau de mouton, et la Sainte Vierge et même le petit Jésus. Les roses aussi sont là ; elles passent par les mains de Jésus et celles de sa Mère ; un ange tient la corbeille et la chère petite sainte, sans se lasser, puise et puise encore, jusqu'à ce que chacun ait reçu, avec la rose, les grâces spirituelles dont elle est à la fois et l'emblème et le gage.

Commence la seconde semaine de la mission. Dans les confessionnaux, MM. les chanoines Caugant, curé de Taulé,

et Le Sann, curé de Lanmeur ; MM. les abbés Tanneau, recteur de Ploujean, et Morvan, recteur de Plouézoc'h, sont remplacés par MM. Le Roux, recteur de Cléder ; Berthou, recteur de Kerlouan ; Le Bihan, vicaire à Plouguerneau, et Poupon, vicaire à Plouescat.

Les chants, d'abord dirigés par M. Jaffrès, vicaire à Guis-sény, le seront ensuite par M. Coajou, recteur de Plougoulm, qui, s'étant dépensé durant toute la semaine, trouvera le moyen de rallier Roscoff pour la grande procession de clôture.

Dans la chaire, réapparaissent les R. P. Le Provost, directeur de la mission, Person, Le Jollec et Colin. Ils groupent des auditoires de plus en plus denses.

Le soir du vendredi 20, grande fête du Sacré-Cœur. Jamais peut-être pareille profusion de bougies n'illumina l'église. Les fidèles accourent ; plusieurs apportent avec eux une chaise ; d'autres mettent au pillage les hôtels voisins. Avec quel élan l'on chante sa foi en l'amour de N. S., et son repentir d'avoir trop souvent méconnu cet amour, et sa résolution d'y répondre, et de contribuer de toutes ses forces à le faire régner dans la famille et dans le monde :

De l'univers, sois Roi !...

Réellement présent dans l'Hostie, Jésus, notre Roi, y attend nos hommages. A ce nouveau devoir, les Roscovites entendent ne point faillir ; ils se retrouvent nombreux aux deux fêtes eucharistiques des samedis 14 et 21 ; mais où leur foi et leur générosité se dépassèrent, ce fut dans la procession de clôture.

Dès le samedi, l'on pousse activement les préparatifs des six reposoirs échelonnés le long du parcours ; la pluie tombe à torrents ; n'importe, demain il fera beau.

Il fit très beau, et superbe fut la fête. De bon matin, les rues sont pavoisées, drapeaux et oriflammes claquent à la brise ; des guirlandes tendent d'un côté à l'autre de la rue leurs vives couleurs ; là-bas, on met la dernière main à un arc de triomphe qui rappelle, — bien que d'assez loin, — l'arc de l'Etoile ; partout les maisons se vêtent de blanc... Soudain, de stridents accents de clairons et trompettes, et de sourds roulements de tambours : ce sont nos gymnastes qui font leur entrée dans l'église ; devant eux, un drapeau flambant neuf, que le R. P. Le Provost bénit.

Les vêpres s'achèvent et le cortège s'organise. Un peloton de cavalerie ouvre la marche ; admirez ces six chevaux enrubannés, aux sabots cirés ; mais combien plus leurs cavaliers, avec leur large chapeau, leurs bottes vernies munies d'éperons, leur fanion, ils ont fière mine : ils doivent venir en droite ligne de Saumur !

Viennent les enfants avec leurs couronnes de roses ; dans leurs rangs, les bannières mettent leur note claire. Puis les gymnastes dont la fanfare coupera de ses entraînant sonneries le chant des cantiques. Dans les rangs du clergé, nous remarquons M. l'abbé Creignou, professeur à Lesneven, et plusieurs professeurs de Saint-Pol. A M. le chanoine Méar, su-

périeur du collège de Saint-Pol, échoit l'honneur de porter le Saint-Sacrement. Suit une foule tellement considérable que toute la paroisse, ou peu s'en faut, semble rassemblée près de son Dieu.

Le cortège s'ébranle dans la direction du port. Un premier arrêt : sous vos yeux, la Grotte de Lourdes ; prosternée aux pieds de l'Immaculée, la petite Bernadette est en extase.

Plus loin, le reposoir de la Marine ; très réussi, d'un goût parfait. Vous n'oublierez jamais le quatrain que vous y avez lu ; si la facture trahit le capitaine au long cours, l'inspiration en est si élevée :

*J'ai fait sept fois le tour du monde,
Affrontant les mers et les vents ;
J'ai su, ô vérité profonde !
Que, hors Dieu, tout est néant.*

Prenons la rue de la Gare. Dans un recoin, c'est sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui, en compagnie d'un petit ange, attend son Seigneur. La Sainte a changé depuis dimanche de forme humaine ; mais c'est bien la même bure carmélitaine ; et aussi, sans doute, la même âme, le même cœur.

Un peu plus loin, le reposoir de la Croix. Jésus doit s'arrêter avec une spéciale complaisance à l'ombre de cette croix monumentale, érigée par la piété bretonne, et qui porte à son sommet cette inscription :

Gloar da Jesus.

Par la route de Saint-Pol, regagnons l'église. Avant de nous engager sous l'arc de triomphe, faisons halte au puits de Jacob. Autrefois, Jésus attendait la Samaritaine ; aujourd'hui, c'est elle qui attend son Sauveur, la main appuyée sur la longue amphore, le regard figé sur la phrase mystérieuse, lourde d'invitation et de promesses de bonheur :

« Si tu savais le don de Dieu... »

Sur la place de l'église, le dernier reposoir. Par quel miracle a-t-on transporté ici la chapelle de Sainte-Barbe, sans rien oublier, pas même la cloche ? Devant cette merveille, tout Roscoff est en admiration. C'est là que le R. P. Le Provost félicite et remercie la foule venue si nombreuse à cette manifestation, et dont l'attitude profondément religieuse corrige l'impression pénible ressentie par certains les jours précédents.

Tout a une fin sur terre. Avant qu'on ne se sépare, M. le chanoine Gargadennec monte en chaire. Il maîtrise avec peine sa profonde émotion ; il sent si vivement à cette heure l'attachement à sa vieille foi bretonne de sa grande famille paroissiale et le spectacle qu'elle lui offre lui est d'une si religieuse et pénétrante consolation ! Il remercie avec effusion les missionnaires, ceux qui sont encore là, et ceux qui ont dû s'en aller dès la veille, pour se dépenser ailleurs en faveur des âmes. Il leur dit son espoir de les revoir à Roscoff.

De s'y retrouver serait pour eux, — qu'il n'en doute pas, — la meilleure des récompenses.

La Franc-Maçonnerie contre « La France Catholique ». —

Le général de Castelnau, directeur du journal *La France Catholique*, est poursuivi devant la 12^e Chambre correctionnelle de Paris pour avoir diffamé les Loges maçonniques en la personne de M^e Alfred Dominique, avocat à la Cour d'Appel.

C'est en toute sécurité de conscience et en toute confiance que le Président de la Fédération Nationale Catholique comparaitra devant la justice de son pays. Il a pour se défendre tous les arguments et documents nécessaires ; et il a pour le soutenir l'ardente sympathie de tous les braves gens qui souhaitent que la France soit enfin dégagée de l'emprise maçonnique qui la mène vers la ruine.

59^e et 60^e Pèlerinage à Jérusalem (Présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Verdier). — Le Comité du Pèlerinage (sous le vocable de Saint Louis) organise son pèlerinage annuel de vacances, en faveur des Professeurs et des Etudiants auxquels peuvent s'adjoindre d'autres personnes, les dames aussi.

Les pèlerins suivront le magnifique itinéraire des confortables paquebots des Messageries Maritimes : *Naples, Athènes, Constantinople, Rhodes*. Ils visiteront *Le Liban, Baalbeck, Alep, Antioche, Damas* ; tous les Lieux Saints de Palestine et, au retour, l'Egypte.

Départ le 16 Août 1934. — Retour le 23 Septembre.

Pour rendre accessible à tous la visite des Lieux Saints, il y aura un pèlerinage direct à Jérusalem.

Départ le 24 Août. — Retour le 22 Septembre.

Ce sanctifiant voyage aux sanctuaires les plus vénérés du monde offre aussi le moyen de passer les plus belles vacances.

Il se fera dans les meilleures conditions, avec le concours des Pères Franciscains, gardiens attitrés des Lieux Saints.

Demander, sans retard, programme et renseignements à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage National, à Jérusalem, 25, rue Jean-Dolent, Paris (14^e).

BIBLIOGRAPHIE

Une lacune heureusement comblée par L'ANNUAIRE GENERAL DU CLERGÉ, de l'Enseignement et des Œuvres Catholiques en France, précédé d'une lettre d'approbation de Son Eminence le Cardinal Verdier ; préface de M. Henry Reverdy, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Il est nécessaire de préciser en premier lieu que cet Annuaire, pour lequel nous avons sollicité et obtenu la collaboration des Evêchés, est rigoureusement à jour au 1^{er} Janvier 1934. Toutes les fois que cela a semblé nécessaire, nous avons questionné directement les œuvres qui y figurent.

Ce nouvel annuaire qui vient de paraître contient : *Les Diocèses de France classés par ordre alphabétique, la liste des membres du Clergé, la nomenclature des Etablissements d'Enseignement primaire, secondaire, supérieur et technique, le nom des professeurs attachés à ces établissements, un état des communautés et des Œuvres établies dans chaque paroisse principalement des œuvres sociales et familiales. Les éditeurs de l'annuaire ont cherché à donner les renseignements les plus précis*

sur les œuvres et leurs conditions de fonctionnement (tarifs, heures d'ouverture, etc...).

On peut ainsi trouver en un seul volume une documentation, qui, jusqu'à présent, était dispersée en de trop nombreux ouvrages. Clairement disposé au point de vue typographique, l'Annuaire est d'une consultation facile. Et c'est la première fois qu'un annuaire donne au Clergé, aux hommes d'Œuvres, au public, une vue d'ensemble de l'activité catholique en France, un *tableau permanent de l'action Catholique*.

Dès l'annonce de la publication de l'annuaire, les éditeurs ont reçu les plus hauts encouragements. Cette entreprise, qualifiée par la *Semaine religieuse de Paris* « Une heureuse initiative », apparaît indispensable aux catholiques français.

« Ce recensement facilitera l'unité d'action Catholique tant souhaitée par le Saint Père. » (Cardinal Verdier.)

LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

In-8 raisin, 1.500 pages. Prix, broché, 90 francs; cartonné, 100 francs.
— C/C Paris 2144, Paris.

Vous trouverez à l'Imprimerie de l'Evêché 7, rue des Gentilshommes, Quimper

tous les états et formules, concernant le service paroissial : comptes, budgets, extraits de baptêmes, publications de bans, etc..., etc...

Les armes de NN. SS. Duparc et Cogneau.

Elle vient d'éditer les documents suivants :

1. Prières lorsque le prêtre revêt les ornements.
2. — après la messe, au bas de l'autel.
3. — pour les agonisants.
4. Le Manuel de Réception pour la Confirmation, etc... etc.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

IMPRIMERIE

RELIURE

Champagne - Mousseux

Conditions spéciales pour Kermesses,
Œuvres de bienfaisance

Ecrire ou téléphoner à M. Pierre GESTIN,
43, rue du Château, BREST. Tél. 21-87

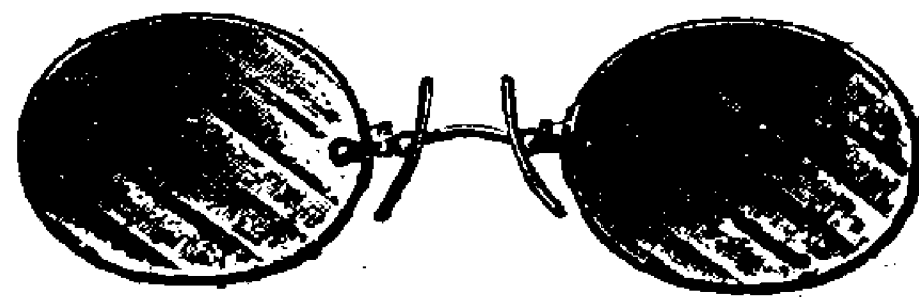


P. LE GUENEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

49^e ANNÉE.

Vendredi 11 Mai 1934.

N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 13 Mai. — Dimanche après l'Ascension. Semi-double. Blanc.

Au chœur, *ad libitum*, solennité de Ste Jeanne d'Arc.

A vêpres, mémoires de S. Brieuc, de S. Robert Bellarmine, de l'Octave, et de S. Boniface.

Lundi 14. — S. Brieuc, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi 15. — S. Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi 16. — S. Ubald, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi 17. — Octave de l'Ascension. Double-majeur. Blanc.

Vendredi 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.

Samedi 19. — Vigile de la Pentecôte. (Sans jeûne et abstinence.) Semi-double. Blanc pour l'office; Rouge pour la messe.

Dimanche 20. — PENTECOTE. Double de 1^{re} classe avec Octave de 1^{er} Ordre. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plourin-Morlaix	10-14 Mai.
Trégourez	15-17 —
Trégunc	18-24 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Constitution apostolique « Quod superiore anno » portant extension à tout l'univers catholique du Jubilé universel extraordinaire célébré à Rome, en 1933-1934 (suite).

Règles particulières pour l'Eglise orientale.

En ce qui concerne l'Eglise orientale, les fidèles, lorsqu'ils accompliront les visites jubilaires et prieront publiquement, soit devant le Saint Sacrement, le Crucifix ou la Vierge Mère de Dieu, soit à Notre intention, soit enfin lorsqu'ils affirmeront leur foi catholique par la formule prescrite, se conformeront alors aux dispositions que suivant leurs divers rites, notifiera en temps opportun à leurs patriarches et autres Ordinaires Notre Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale. En outre, pouvoir est donné à chacun des Ordinaires de commuer en d'autres prières prescrites pour la visite sacrée, lorsque cette visite est faite individuellement. De même, les fidèles de l'Eglise orientale qui habitent hors des limites de leur territoire, s'ils se joignent à des pèlerins de rite latin, pourront employer les formules de prières prescrites pour les Latins ; s'ils font la visite individuellement il leur est permis de réciter les formules de leur rite propre ou du rite latin.

Les églises ou oratoires seront ceux qui conservent l'Hostie sainte.

IV. — Attendu que certaines des prières doivent être récitées devant le Christ-Jésus caché sous les voiles eucharistiques, les Ordinaires veilleront à ce que les églises ou oratoires publics désignés soient choisis parmi ceux qui d'habitude conservent légitimement l'auguste Sacrement de l'autel ou tout au moins ceux dans lesquels durant le temps de la visite sacrée, on aura assuré sa présence. Que si, à cause de certaines circonstances de lieux — ce qui surtout peut se présenter en pays de Missions, — il n'est pas possible d'agir ainsi, on ne devra cependant omettre aucune des prières prescrites pour la visite jubilaire. Quant à ces prières à Jésus-Eucharistie, même s'il n'est pas présent, les fidèles doivent cependant les adresser à l'Auguste Sacrement en pensée et l'âme pleine de vénération, tant pour rendre les plus vives actions de grâces pour l'admirable don de l'Eucharistie que pour offrir des réparations expiatrices pour les offenses faites à ce même sacrement. Enfin dans ces circonstances la profession de foi catholique devra se faire devant l'image de Jésus crucifié.

Les visites pourront être faites en dehors de la propre paroisse et du diocèse.

V. — Pour que les visites jubilaires puissent être entreprises et accomplies avec plus de facilité, faculté est donnée

aux fidèles de les faire même en dehors des limites de leur paroisse ou de leur diocèse ; mais elles doivent avoir lieu dans les églises désignées légitimement pour chaque endroit. Cette concession en se référant à chacun de ces points particuliers, est accordée également aux pays des Missions.

L'indulgence sera gagnée autant de fois que les conditions auront été remplies.

VI. — Nous décidons, en outre, ainsi qu'on l'a fait à Rome durant l'Année Sainte écoulée, que les fidèles pourront gagner cette indulgence du Jubilé soit pour eux-mêmes soit pour les défunts (1) autant de fois qu'ils auront rempli les conditions dûment imposées ; de telle manière cependant qu'ils ne puissent faire aucune œuvre pour gagner un second Jubilé avant d'avoir complètement terminé les œuvres commencées pour le premier.

Facilités accordées à certaines catégories de fidèles.

VII. — Afin de pourvoir à la situation de ceux qui se trouvent dans des circonstances particulières d'état et de lieux, Nous établissons ce qui suit :

1° Les marins et tous ceux qui travaillent sur des bateaux, si le bateau sur lequel ils voyagent a une chapelle où il est permis de faire les cérémonies sacrées, pourront accomplir les visites jubilaires. Dans le cas contraire, Nous leur accordons lorsqu'ils feront escale quelque part, de pouvoir y acquitter dans n'importe quelle église les visites jubilaires en récitant les prières prescrites ;

2° Les Ordinaires pourront, soit par eux-mêmes, soit par des ecclésiastiques délégués, si parfois des fidèles sont empêchés de faire les visites comme elles sont commandées, obvier à cet inconvénient en réduisant le nombre des visites, ou en ramenant à un plus petit nombre les églises à visiter, ou enfin en commuant en d'autres œuvres de piété et de charité les visites sacrées, selon la condition particulière de chacun. Au nombre de ceux qui sont ainsi empêchés, Nous voulons comprendre les moniales, les Sœurs, les Religieuses, les Tertiaires régulières, les pieuses femmes et les jeunes filles ou autres personnes vivant dans des pensionnats ou maisons de retraites ; de même les anachorètes menant la vie monastique et la vie régulière et s'adonnant à la contemplation plutôt qu'à l'action, comme les Cisterciens réformés de Notre-Dame de la Trappe, les Ermites Camaldules et les Chartreux ; tous ceux encore qui sont captifs ou enfermés en prison ; les ecclésiastiques et les religieux qui, en vue de leur amendement résident dans des couvents ou autres maisons.

Sont encore considérés comme empêchés ceux qui, chez eux ou dans les hôpitaux, sont malades ou faibles de santé et aussi tous ceux qui assistent les malades ; d'une façon générale, tous ceux qui, par suite d'un véritable empêchement ne peuvent faire les visites prescrites. Nous voulons accorder

(1) Remarquer la rectification faite au texte de l'avant-dernière Semaine (n° du 27 Avril, page 277), concernant l'indulgence que les fidèles peuvent gagner, soit pour eux-mêmes, soit pour les défunts...

les mêmes avantages aux ouvriers, dont Nous avons parlé dans la Constitution *Qui umbratilem vitam* du 30 Janvier de l'année dernière ; enfin aux vieillards qui ont dépassé l'âge de soixante-dix ans.

3° Il sera également permis aux Ordinaires — même par leurs délégués, comme Nous l'avons dit plus haut — de prescrire un nombre moindre de visites : a) aux associations cléricales ou religieuses approuvées par l'autorité ecclésiastique ; b) aux confraternités, aux pieuses confréries et même aux associations uniquement composées de laïques, ayant pour but de promouvoir les œuvres catholiques ; c) aux jeunes gens, vivant dans des collèges ou les fréquentant soit quotidiennement, soit à jours fixes, pour leur instruction et leur éducation ; d) à tous les fidèles qui, sous la conduite de leur curé, d'un prêtre délégué par lui, ou d'un autre prêtre — là seulement où il n'y a pas de paroisse constituée régulièrement, — entreprennent de faire les visites. Que pour cette diminution du nombre des visites, les Ordinaires suivent cette règle : tous ceux dont Nous venons de parler doivent se rendre en procession, même sans leurs insignes, aux églises à visiter.

4° Partout où, pour n'importe quelle cause, il n'est pas possible de parcourir ainsi les voies publiques, il sera permis, comme ci-dessus, à l'Ordinaire ou à ses délégués, de réunir ou de réduire le nombre des visites, à la condition qu'à l'intérieur des édifices sacrés on fasse la procession, ou tout au moins que la visite soit faite solennellement et en commun par tout le groupe réuni. L'Ordinaire par contre ou son délégué ne peuvent dispenser de l'obligation de la confession sacramentelle et de la sainte communion que celui-là seul qui serait empêché de l'une ou de l'autre pour cause de maladie grave.

III. — POUVOIRS SPÉCIAUX DES CONFESSEURS

VIII. — Pour ce qui regarde les pouvoirs à accorder aux confesseurs, approuvés par ailleurs suivant les prescriptions du droit et dont ils auront à faire un usage salutaire pour la confession jubilaire, Nous décrétons ce qui suit :

Etendue

1° Les confesseurs jouiront intégralement de tous les pouvoirs, soit perpétuels, soit temporaires, d'absoudre, de dispenser, de commuer, qu'ils auront légitimement obtenus du Siège apostolique ; mais cela dans les limites de la concession.

2° les moniales et autres femmes dont on ne peut, selon les prescriptions du Code, recevoir la confession sans une approbation spéciale de l'Ordinaire, auront pour cette confession jubilaire le droit de se choisir n'importe quel confesseur, approuvé par l'Ordinaire du lieu pour les personnes des deux sexes ; au confesseur ainsi choisi Nous accordons, mais seulement lorsqu'il entendra les confessions du Jubilé, d'exercer tous les pouvoirs qu'en vertu de cette constitution apostolique il possède déjà pour tous les fidèles.

3° A tous les confesseurs Nous accordons de pouvoir, durant l'Année sainte, au for de la conscience au cours de la

confession sacramentelle et par eux-mêmes seulement, absoudre n'importe quels pénitents non seulement de toutes les censures et péchés réservés par le droit au Souverain Pontife ou à l'Ordinaire, mais aussi de censure portée par un homme. Mais l'absolution de cette censure n'aura pas d'effet au for externe.

Règles pratiques

IX. — De ces pouvoirs très étendus ils ne devront user que conformément aux règles et exceptions qui suivent :

1° Les confesseurs n'absoudront pas, sauf dans les circonstances et suivant les prescriptions du canon 2254 du Code de droit canonique, ceux qui auraient encouru quelque censure réservée personnellement au Pontife romain ou réservée d'une façon très spéciale au Siège apostolique.

Ils n'absoudront pas pareillement, sinon d'après les prescriptions du canon 900, ceux qui sont tombés dans un cas réservé au Saint-Siège, conformément au décret de la Sacrée Pénitencerie apostolique du 16 Novembre 1928 (cf. *Acta Apost. Sedis*, vol. XX, p. 398) ; cependant, en vertu de ce décret, même après l'absolution obtenue, reste l'obligation de recourir à la Sacrée Pénitencerie et de se soumettre à ses décisions.

2° De même les confesseurs n'absoudront pas, sinon suivant les prescriptions du canon 2254, les prélats du clergé séculier pourvus de la juridiction ordinaire au for externe, ni les Supérieurs majeurs d'une Religion exempte, qui auraient encouru publiquement une excommunication spécialement réservée au Souverain Pontife.

3° Ils ne pourront absoudre les hérétiques ou les schismatiques qui auraient enseigné publiquement leurs erreurs, à moins que ceux-ci, après avoir abjuré leur hérésie ou leur schisme au moins devant le confesseur lui-même, n'aient déjà réparé convenablement le scandale ou aient promis, comme il convient, de le réparer efficacement.

4° Pareillement les confesseurs n'absoudront ceux qui, même secrètement, seraient inscrits à des sectes condamnées, maçonniques ou autres de ce genre, s'ils n'ont, après avoir abjuré la secte au moins devant le confesseur, réparé le scandale et cessé d'apporter toute coopération active ou toute aide à leur secte et à n'importe quelle autre ; s'ils n'ont dénoncé, selon les prescriptions du canon 2336, § 2 les ecclésiastiques et les religieux qui, à leur connaissance, seraient affiliés à la secte ; s'ils n'ont livré au confesseur à qui ils demandent l'absolution les livres, manuscrits et insignes de leur secte chaque fois qu'ils les ont en leur possession, pour les transmettre au plus tôt, avec précaution, au Saint-Office, ou tout au moins — pour de graves et justes causes — s'ils ne les ont eux-mêmes détruits ; dans le cas contraire ils devront sincèrement promettre de se soumettre aux conditions ci-dessus le plus tôt qu'ils pourront ; on leur imposera en outre une sérieuse pénitence salutaire proportionnée à leurs fautes et l'obligation de se confesser fréquemment.

5° Les acquéreurs non autorisés de biens ou de droits

ecclésiastiques ne seront absous qu'à la condition de restituer ces biens ou d'envoyer au plus tôt à l'Ordinaire ou au Siège apostolique une demande d'arrangement (*compositio*), ou tout au moins de promettre sincèrement de faire ladite demande, à moins qu'il ne s'agisse de lieux où déjà il en a été disposé autrement par le Saint-Siège.

(A suivre.)

II. Action Catholique Féminine. — MM. les Curés et Recteurs qui n'ont pas encore répondu au questionnaire sur l'Action Catholique des Femmes sont priés de le faire sans retard.

Nous comptons sur eux pour exhorter instamment les femmes et les jeunes filles de leur paroisse à participer au pèlerinage-congrès du 22 Mai au Folgoët.

III. 50^e Pèlerinage diocésain à Lourdes (24-30 Juin). — Les inscriptions sont déjà nombreuses. Nous prions de se hâter afin de fixer dès à présent le nombre des trains à retenir.

— **MALADES.** — C'est le train de Landerneau qui emportera les malades. C'est donc à Landerneau que devront se rendre les pèlerins malades de la région de Brest, comme ceux de la région de Morlaix.

Pour l'inscription des malades, il faut s'adresser d'abord à M. le chanoine Boulic, curé de Morlaix, chargé du train blanc ; lui demander, avec l'admission, un modèle de certificat médical et bien spécifier si le malade doit voyager couché ou assis. (Donner nom, prénoms, âge.)

Quand le malade a été agréé pour le train blanc, il faut en aviser M. Perrot, qui doit en tenir compte dans l'organisation générale.

Chaque malade doit verser 50 fr. pour aider aux frais de son hospitalisation.

Nous rappelons que le personnel ambulancier voyageant avec les malades est complet : nous n'acceptons donc les brancardiers et les infirmières bénévoles que pour le service à Lourdes. — D'autre part, nous ne pouvons admettre dans les voitures-ambulances les parents des malades.

Enfin, nous refusons les malades atteints de maladie mentale.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	Matin	Soir
14 Lundi.....	Coray. — Trégourez.....	Châteauneuf-du-Faou*.
15 Mardi.....	Laz. — Saint-Thois.....	
16 Mercredi...	Leuhan.....	Saint-Goazec.
17 Jeudi.....	Spézet.....	Landeau.
18 Vendredi..	Plonévez-du-Faou.....	Collerec.
19 Samedi....	Lennon.	
20 Pentecôte...	Loc-Maria, Quimper.....	Saint-Corentin, Quimper.

Monseigneur l'Evêque donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné par M. le Vicaire général Joncour.

V. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la Médaille d'argent du Mérite diocésain à Mlle Marie-Jeanne Cornic, de Cast, catéchiste volontaire depuis plus de 40 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

Ave, Maria !

1. Aux parfums d'algue et de bruyère,
D'ajoncs fleuris, de genêts d'or,
A l'humble accent de la prière,
On reconnaît les gens d'Arvor.

REFRAIN

Vierge Marie,
Si l'on vous prie-
Dévotement sur le vieux sol :
A Lourde encore,
L'on vous implore,
Comme au Folgoat, à Rumengol.

2. Sur le parvis où Bernadette,
Candide, à vos genoux pria,
La Bretagne aujourd'hui répète
A son tour : Ave, Maria !
3. Ave, Maria ! doux cantique !
Pour exalter votre grandeur,
Rien ne vaut la formule antique,
Eclore aux lèvres du Seigneur.
4. Quand il vous vit dans sa pensée,
Dieu le premier, qui vous créa
Si belle, pure, immaculée,
Vous a dit : Ave, Maria !
5. Les Saints jadis et les Prophètes
Attendaient dans l'anxiété,
Que le Ciel s'ouvrît sur leurs têtes,
Et leur cœur soupirait : Ave !
6. Ave, Maria ! de l'Archange,
C'est le message solennel :
Il se prosterne, et sa louange
Annonce les décrets du Ciel.
7. Quelle voix frappe mes oreilles,
Auguste enfant de Nazareth !
En mon sein je sens des merveilles :
Ave ! s'écrie Elisabeth !
8. Le soleil est né de l'étoile :
Vos sens tressaillent tout émus...
Une voix sort de votre voile :
L'Ave Maria, de Jésus !

9. C'est le salut des anciens âges
Qu'émus nous-mêmes nous offrons,
Avec nous rendent leurs hommages
Toutes les générations.
10. Dans ce trésor le monde puise
L'Ave que sans cesse il dira...
A le chanter Arvor épuise
Son amour : Ave, Maria !
11. Et qui donc apprend à nos pères,
Sans plus attendre, à célébrer
Au fond des bois, dans leurs mystères,
« La Vierge qui doit enfanter ? »
12. Quand il connut la belle histoire,
Le Breton fut sitôt charmé...
Et plus n'ont quitté sa mémoire,
La douce Vierge et son Ave.
13. Il n'est pas un coin de Bretagne,
Où l'Ave ne soit en honneur :
Près, grèves, champs, vallons, montagne,
Partout il se répète en chœur !
14. Des temples, dentelles de pierre,
Brochant sur le ciel azuré,
Des tours à la flèche légère
S'élancent pour vous dire : Ave !
15. Mais plus vivant et plus alerte,
L'hymne sort du cœur des Bretons ;
Et par-delà la pierre inerte
Monte l'Ave de nos pardons !
16. Aujourd'hui, vers ce sanctuaire
Vos pèlerins ont afflué,
Avec en main, votre Rosaire,
Et sur les lèvres mille Ave !
17. Ave ! sur la roche bénie
D'où vous nous contemplez tout bas,
Nous accourons, l'âme ravie,
Baiser la trace de vos pas.
18. A l'appel de votre clémence,
Prestes, nous sommes réunis,
Pour prier, faire pénitence,
Et pour adorer votre Fils.
19. Jésus veut qu'on aime sa Mère,
Et vous, Jésus... C'est bien la loi.
De Lourdes c'est tout le mystère :
Vous êtes Reine, il est le Roi !
20. Ave ! Daignez, puissante et bonne,
Sauver malheureux et pécheurs :
Main qui guérit, cœur qui pardonne,
Vous ferez couler bien des pleurs.

21. Le temps chez vous passe bien vite :
Avec l'eau du Gave il s'enfuit.
Il faut quitter l'aimable site :
Après le jour, tôt vient la nuit.
22. Ave, ce n'est que votre image
Qu'ici l'on voit, et c'est si beau !
Mais voir au Ciel votre visage,
Ah ! quel plaisir toujours nouveau !
23. Il sera doux, dans la Patrie,
En disant à Dieu l'Hosanna,
De vous chanter aussi, Marie,
A jamais l'Ave, Maria !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COËNTIN. — *Dimanche dans l'Octave de l'Ascension, 13 Mai* : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A la messe de 9 heures, panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Hall, vicaire à Saint-Mathieu. — A 15 heures, vêpres et bénédiction. — A 20 heures, Mois de Marie.

Mercredi : A 15 h. 30, ouverture de la Retraite des enfants, prêchée par M. l'abbé Balhous, recteur de la Forêt-Fouesnant.

Judi, vendredi et samedi : Retraite des enfants. Réunion des enfants de la Retraite à 7 h. 30, 10 h. 30, 13 h. 30 et 16 h. 30.

Samedi, veille de la Pentecôte : Il n'y a ni jeûne ni abstinence.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche dans l'Octave de l'Ascension, 13 Mai* : Solennité de Sainte Jeanne d'Arc : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, allocution sur Sainte Jeanne d'Arc, par M. Hall, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : A 17 heures, ouverture de la Retraite des enfants, qui sera prêchée par M. l'abbé Le Menn, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

Samedi : A 6 heures, bénédiction des fonts baptismux.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. l'abbé Morvan, ancien vicaire de Saint-Mathieu de Morlaix, sera chanté à LENNON, le mercredi 16 Mai, à 10 heures.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Plonéour-Lanvern recommande aux prières du clergé et des fidèles la Mission qui aura lieu à Plonéour-Lanvern, du 17 Mai au 2 Juin.

— M. le Recteur de Berrien, la Mission qui aura lieu à Berrien, du 29 Mai au 17 Juin.

Avis. — *Le Jubilé de la Rédemption.* — MM. les Curés et Recteurs peuvent se procurer le recueil des conditions requises pour gagner les indulgences jubilaires. Prix : les

10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 francs ; les 100, 10 francs, port en sus.

S'adresser à l'Imprimerie Cornouaillaise, Boîte postale 25, Quimper.

LESNEVEN. — Retraite bretonne des femmes mariées, du 30 Avril au 5 Mai. — 20 paroisses, 41 retraitantes : Lesneven et Ploumoguier, 5 ; Cléder, Guissény, Lanrivoaré et Plouescat, 3 ; Bodilis, Briec, Logonna-Daoulas, Saint-Pabu et Saint-Pol de Léon, 2 ; Kerlouan, Loc-Maria-Plouzané, Milizac, Plouédern, Plouguerneau, Plouigneau, Plouider, Plounéour-Trez et Plounévez-Lochrist, 1.

Action Catholique Féminine. — Mardi de la Pentecôte, 22 Mai 1934, au Folgoat, GRAND PÈLERINAGE-CONGRÈS, présidé par leurs Excellences Monseigneur Duparc et Monseigneur Cogneau, avec le concours de Monseigneur Courbe, protonotaire apostolique, secrétaire de l'Action Catholique Française.

Programme horaire. — 8 heures, messe de communion pour les personnes des paroisses les plus proches.

10 heures, messe avec chants, célébrée par Mgr Cogneau. Instruction bretonne par M. le chanoine Moënnier, curé-archiprêtre de Saint-Louis, Brest.

11 heures, séance d'étude pour les seules personnes qui remplissent ou devront remplir les fonctions de Présidente, Secrétaire et Trésorière dans les Sections paroissiales ou cantonales.

Des cartes d'entrée seront requises, que nous ferons parvenir aux intéressés dont nous aurons reçu l'adresse.

14 heures, vêpres de la Sainte Vierge.

Allocution épiscopale. Rapport de M. le chanoine Le Goasguen. Conférence de Mgr Courbe. Conclusion de Son Excellence Monseigneur Duparc. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

SAINT-ANNE D'AURAY. — Fête de la Pentecôte, 3 4, et 5 Juin, sous la présidence de Son Excellence Mgr Tréhiou, évêque de Vannes.

PROGRAMME. — Samedi 3 : 17 heures, vêpres solennelles.

Dimanche 4 : Messes à 5, 6, 7 h. 15, 9 heures et 10 h. 15 (dernière messe). Procession avec la Statue-Miraculeuse. Grand'messe. Sermon.

14 heures, vêpres, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Un nouveau Bienheureux, l'abbé Rogue, du diocèse de Vannes, martyr de la Révolution. — L'abbé Rogue est béatifié aujourd'hui même, à Rome, le 10 Mai, fête de l'Ascension.

A cette occasion, Mgr Tréhiou, évêque de Vannes, écrit à ses diocésains une belle lettre pastorale, dont nous détachons quelques lignes.

Pierre Rogue naquit le 11 Juin 1758, à Vannes, en la rue de la Monnaie, dans une modeste maison, d'honorables commerçants et fut baptisé le même jour, à la Cathédrale.

L'enfant perdit bientôt son père. Mais sa mère sut pétrir son âme de foi éclairée et de vertu robuste. Au collège Saint-Yves, aujourd'hui J. Simon, il fit ses *humanités*. L'avenir le plus brillant s'ouvrait devant lui.

Mais l'appel du Christ fut plus fort que la voix du monde, et il entra, en 1776, au Séminaire, dont la chapelle était alors église paroissiale du Mené. La Direction en était confiée aux Prêtres de la Mission, les dignes fils de S. Vincent de Paul.

En ce pieux et laborieux asile, le jeune lévite s'adonna avec enthousiasme aux sciences philosophiques, théologiques, scripturaires. Il y reçut successivement tous les ordres, jusqu'à la prêtrise (21 Sept. 1782).

Ses qualités naturelles et surnaturelles le désignèrent aussitôt pour un apostolat qui exigeait un jugement mûri et une éminente sainteté. Il fut nommé chapelain de la « Maison des Retraites », sise près le moderne Palais de Justice, et dirigée par les Filles de la Sainte Vierge...

Les fonctions de l'Aumônier étaient absorbantes et délicates : à son ministère habituel, — la prédication, la confession, la direction — s'ajoutaient ces œuvres multiples que l'on appelle maintenant les œuvres sociales. Et comme il se sentait attiré vers la « Mission », il se rendit à Paris, où il fut agrégé aux Prêtres de la Société, le 25 Octobre 1786.

« Plaise à Dieu, mes frères, disait S. Vincent de Paul, que tous ceux qui viennent pour être de la Compagnie y viennent dans la pensée du martyr... » Telle fut sans doute l'ardente aspiration du Novice. En tout cas, les supérieurs de S. Lazare estimèrent qu'il était assez imprégné, en quelques mois, de l'esprit du fondateur, puisqu'il fut nommé, le 25 Janvier 1787, professeur au Séminaire de Vannes. Il y prononça ses vœux de religion le 26 Octobre 1788.

Avec l'enseignement de la théologie, on lui confia le ministère paroissial. Sa signature se rencontre fréquemment dans les registres de N.-D. du Mené, où il exerçait les fonctions vicariales.

Vint la Révolution... M. Rogue fit son devoir, plus que son devoir envers son Dieu comme envers son peuple.

Toujours il refusa, avec fermeté, les serments que condamnait sa conscience. Mais jamais il ne voulut, malgré les périls, abandonner son troupeau dans la tourmente. Et lorsque les directeurs furent expulsés du Séminaire en Janvier 1792, il demeura au milieu de ses paroissiens, changeant souvent de résidence, baptisant les enfants, célébrant la messe dans les mansardes, bénissant les mariages, distribuant les grâces de la Pénitence et de l'Eucharistie, assistant les moribonds... Il pouvait redire avec S. Paul : « Il me semble que Dieu nous montre, comme des condamnés à mort, en spectacle au monde... on nous maudit, et nous bénissons ; on nous persécute,

et nous patientons ; on nous calomnie et nous supplions... ! »

Cette vie vraiment héroïque, M. Rogue la vécut pendant plusieurs années dans l'exercice constant de la plus sublime charité. Et lorsque se produisit l'accalmie de Thermidor, il promit sans hésitation car il fut toujours un ministre de concorde, « de vivre paisible et de contribuer à l'entretien de la paix et du bon ordre ». Il se prodigua, durant l'épidémie de typhus, administrant les soldats du général Hoche, comme les défenseurs de la cause royale. Bien plus, quand la persécution reprit, plus âpre et plus violente, inlassablement, il exerça son ministère dans les milieux les plus divers, dans les geôles et les casernes, dans les ateliers et les hôpitaux, dans les chaumières et les... gendarmeries...



Il fut donc facile au traître — car le drame eut son Judas — de le suivre en la nuit du 24 Décembre 1795, et de le faire arrêter. Il portait à un mourant le Saint Viatique.

L'arrêt de mort fut rendu dans la Chapelle de la Maison des Retraites...

« Je vous rend grâce, ô mon Dieu, s'écria le condamné, de ce que vous me jugez digne de mourir pour la foi, et d'entendre prononcer ma sentence... dans un lieu où j'ai souvent prêché votre parole et [rempli] les fonctions d'un ministère auguste... »

Le 3 Mars 1796, après avoir traversé les rues de la ville, les mains enchaînées et le visage serein, il monta sur l'échafaud, dressé en face de la chapelle du Collège. Ses traits étaient empreints d'une céleste allégresse... Pendant que les assistants sanglotaient on entendit sortir de ses lèvres les paroles suprêmes du Christ expirant : « Père Saint, je remets mon âme entre vos mains ». Et le prêtre tomba sur l'autel du sacrifice.

Alors les fidèles, brisant les barrages, se précipitèrent sous la guillotine, et trempèrent des linges innombrables dans le sang du martyr. Car il était mort, « comme prêtre *insermenté*, *réfractaire* » aux lois antireligieuses.



Puisque nous gardons son tombeau, que son souvenir aussi, N. T. C. F., reste vivant en nos cœurs. Marchons à la clarté de ses exemples.

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

MISSEL LITURGIQUE DES ENFANTS, *Première initiation à la Liturgie*. — Un volume in-12, 136 pages, papier glacé, 63 photographies de pleine page. — Prix : 5 francs ; port, 0 fr. 45.

SAINT THOMAS D'AQUIN, par le R. P. THONNARD. — In-16, 144 pages. Prix : 2 francs ; port, 0 fr. 45.

QUEL EST LE BUT DE LA VIE, par le R. P. H. MATHIEU, S. J. — Un volume in-12, 118 pages. — Prix, 4 francs ; port, 0 fr. 45.

MOIS DE MARIE, par l'abbé BRENON. — Un volume in-12, 192 pages. Prix, 6 francs ; port, 0 fr. 65.

UN SAINT POUR CHAQUE JOUR DU MOIS. — Chaque mois en un beau volume 21x15, de 250 pages environ et 60 gravures, à couverture illustrée. Prix, 5 francs ; port, 0 fr. 65 (étranger, 0 fr. 90 ou 1 fr. 80).

LES GRANDS JOURS DE LA RÉDEMPTION. — Grand in-8^e, format 24x16 cm., 128 pages. Prix, 10 francs ; port, 1 fr. 05.

Chemins de Fer de l'Etat

EXPOSITION DE LA SAINTE TUNIQUE DU CHRIST A LA BASILIQUE D'ARGENTEUIL. — Pendant cette exposition, qui a lieu jusqu'au 21 Mai 1934, des fêtes grandioses, sous la présidence de hauts dignitaires ecclésiastiques français et étrangers, se dérouleront aux dates ci-après :

Le 6 Mai : Grande Fête du Travail.

Le 13 Mai : Grande Fête de la Jeunesse.

Le 20 Mai : (Pentecôte) : Commémoration de la Translation de la Sainte Tunique à Paris, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Le 21 Mai : Clôture solennelle, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Maglione, nonce apostolique.

Des billets à prix réduits de 40 % et d'une validité de 4 jours seront délivrés par toutes les gares du Réseau pour assister à ces magnifiques fêtes.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares du Réseau de l'Etat.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

TRANSPORTS DE BOIS EN GRUME. — Depuis le 1^{er} Février, les tarifs applicables aux transports des bois en grume et des billons en bois brut sont sensiblement abaissés pour les distances allant jusqu'à 250 km. Les nouveaux prix représentent une diminution atteignant jusqu'à 37 % sur les prix anciens.

Par exemple pour une distance de 100 km., une tonne de bois en grume payait 48 fr. 35, elle paie maintenant 30 fr. 60 ; pour 150 km. une tonne de billon en bois brut payait 59 fr. 70, la taxe actuelle n'est plus que 42 fr. 20.

En outre, les réseaux ont diminué pour les bois bruts les taxes qu'ils perçoivent pour l'utilisation des grues et appareils de levage ; les réductions atteignent 50 et même 75 %.

Il nous a paru utile de porter à la connaissance de nos lecteurs ces améliorations qui seront certainement très appréciées par les expéditeurs de bois.

Paris-Orléans-Midi

TRANSPORT DES ANIMAUX VIVANTS. — Dans toutes les gares des chemins de fer P. O.-Midi ouvertes au trafic des animaux vivants en grande ou en petite vitesse : Vous pouvez, toute l'année, expédier et charger, prendre livraison et décharger les animaux, les dimanches et jours fériés comme les autres jours.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Vins et Spiritueux
Pierre KERVILLA, Landivisiau
Vins de messe (garantie archevêché Bordeaux)
DEMANDER TARIFS IMPRIMÉS

Vous trouverez à l'Imprimerie de l'Evêché

7, rue des Gentilshommes, Quimper

tous les états et formules, concernant le service paroissial :
comptes, budgets, extraits de baptêmes, publications de bans,
etc..., etc...

Les armes de NN. SS. Duparc et Cogneau.

Elle vient d'éditer les documents suivants :

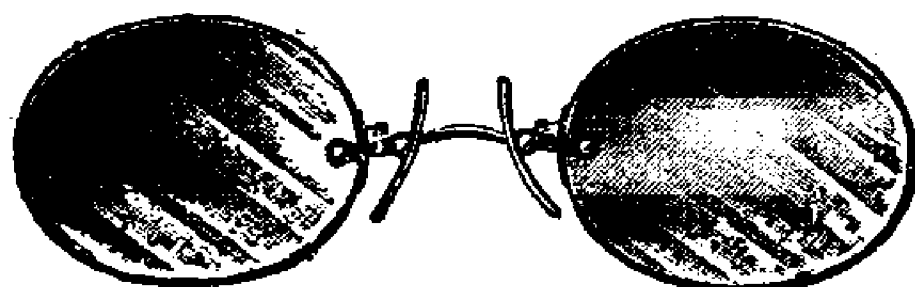
1. Prières lorsque le prêtre revêt les ornements.
2. — après la messe, au bas de l'autel.
3. — pour les agonisants.
4. Le Manuel de Réception pour la Confirmation, etc... etc.



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. G. Postaux Bordeaux, 38.530

VITRAUX D'ART

Tous Styles

◆ **E. RAULT** ◆

MAITRE VERRIER

Place Hoche, RENNES (I.-et-V.) Tél. 26.19

RESTAURATIONS, TOUS DEVIS SUR DEMANDE

La plus importante Maison de la région.

49^e ANNÉE.

Vendredi 18 Mai 1934

N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 20 Mai. — PENTECOTE. Double de 1^{re} classe avec
octave privilégiée du 1^{er} ordre. Rouge.

Semaine des Quatre-Temps.

Lundi, 21. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Rouge.

Mardi, 22. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Rouge.

Mercredi, 23. — Jeûne et abstinence. De l'octave. Semi-double.
Rouge.

Jeudi, 24. — De l'octave. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 25. — Jeûne et abstinence. De l'octave. Semi-dou-
ble. Rouge.

Samedi, 26. — Jeûne et abstinence. De l'octave. Semi-double.
Rouge.

Dimanche, 27. — LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de
1^{re} classe. Blanc.

A vêpres, mémoires de S. Augustin et du dimanche.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Trégunc	18-24 Mai.
Guimiliau	25-27 —
La Martyre	28-29 —
Bolazec	30-31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Constitution apostolique « Quod superiore anno » portant extension à tout l'univers catholique du Jubilé universel extraordinaire célébré à Rome, en 1933-1934 (suite et fin).

6° Les mêmes confesseurs pourront pour une juste cause commuer en d'autres œuvres pies tous les vœux *privés* sans exception, même ceux qui sont réservés au Saint-Siège, ainsi que des vœux émis avec serment. Quant au vœu de chasteté parfaite et perpétuelle, même si, à l'origine, il a été émis publiquement lors d'une profession religieuse simple ou solennelle et que cependant dans la suite, dispense des autres vœux de cette profession ayant été obtenue, il est demeuré valide et obligatoire, les confesseurs pourront de même, pour une cause grave, le commuer en d'autres œuvres pies. En aucune façon cependant ils ne dispenseront de ce vœu ceux qui, en vertu de la réception de l'ordre, sont tenus à la loi du célibat, alors même qu'ils auraient été réduits à l'état laïque. Ils éviteront de commuer des vœux au préjudice d'un tiers sans le consentement libre et formel de l'intéressé. Quant au vœu de ne pas pécher ou tout autre vœu pénal, ils éviteront de les commuer, si ce n'est en imposant une œuvre qui n'éloigne et ne préserve pas moins du péché que le vœu lui-même.

7° Les confesseurs pourront dispenser, mais seulement au for de la conscience et dans la confession sacramentelle, de n'importe quelle irrégularité résultant d'un délit absolument secret ; de même ils pourront dispenser de l'irrégularité dont il est question au canon 985, § 4, mais uniquement pour permettre au pénitent d'exercer sans péril d'infamie ou de scandale les ordres qu'il a déjà reçus.

8° Les confesseurs peuvent dispenser de même, au for de la conscience et en confession sacramentelle seulement, d'un empêchement secret de consanguinité au troisième ou au second degré collatéral (sixième et quatrième d'après le calcul des Orientaux), même contigu au premier degré (quatrième ou troisième des Orientaux), lorsque cet empêchement provient d'une naissance illégitime, et ce uniquement en vue d'un mariage à valider et non à contracter.

9° S'il s'agit d'un mariage contracté ou à contracter, ils pourront dispenser de l'empêchement secret de crime, à condition que ni l'un ni l'autre ne soit capable d'agissement ; dans le premier cas, il faut obtenir le renouvellement privé du consentement, d'après le canon 1135 ; dans les deux cas, il faut imposer une pénitence salutaire, à la fois sérieuse et prolongée.

10° En ce qui concerne les visites à quatre églises, les confesseurs, pour tous ceux qui, avec juste raison, ne peuvent les faire dans le mode prescrit, ont le pouvoir tant de dispenser

de la visite de quelque église, la commuant — si possible — en la visite d'une autre église, que de réduire le nombre des visites. Pour chacun de ceux qui — malades ou ayant un autre empêchement légitime, — ne peuvent visiter les églises dont il a été question les confesseurs commueront les visites prescrites en d'autres œuvres pieuses qu'on soit capable d'accomplir. Que toutefois les confesseurs se rappellent qu'ils chargent leur conscience si, inconsidérément et sans motif suffisant, ils déchargent les fidèles de ces visites. Pour ceux qu'ils auront régulièrement dispensés des visites, qu'ils évitent de leur accorder la dispense des prières à Notre intention, car on peut les séparer de la visite ; en faveur des malades seulement, il leur est permis aussi de le réduire.

11° De l'obligation de la confession prescrite, pour l'accomplissement de laquelle ni une confession nulle ni la confession annuelle de précepte ne peuvent compter, personne ne peut être dispensé, pas même celui qui n'aurait pas matière nécessaire à la confession.

12° Quant à la sainte communion, il est interdit de commuer ce précepte en d'autres œuvres pies, si ce n'est pour les malades dans l'impossibilité absolue de communier. Mais Nous admettons comme suffisante à cause du Jubilé la communion sous forme de viatique, en aucune façon cependant la communion obligatoire de Pâques.

13° Que les confesseurs sachent qu'ils peuvent user de tous les pouvoirs dont il a été question à l'égard de tous les fidèles tant de l'Eglise occidentale que de l'Eglise orientale, pourvu que ceux qui se présentent à eux pour la confession aient l'intention et la volonté, sincère et bien arrêtée, de gagner l'indulgence du Jubilé.

Du pouvoir d'absoudre des péchés et des censures ecclésiastiques et de dispenser des irrégularités, ils ne pourront cependant user qu'une seule fois pour le même pénitent, c'est-à-dire lorsque celui-ci gagne l'indulgence du Jubilé pour la première fois ; de même ils n'auront ce pouvoir que lorsque seulement le pénitent n'aura pas été déjà absous de ses péchés et censures et dispensé de l'irrégularité par un autre confesseur depuis l'Octave de Pâques de l'année courante.

En faveur du même pénitent ils pourront également toujours user des autres pouvoirs — même de celui de réduire ou de commuer les visites selon les règles fixées au numéro 10.

En outre, si certains, ayant commencé les œuvres prescrites avec l'intention de gagner ce Jubilé, n'avaient pu, empêchés par la maladie, s'acquitter du nombre des visites prescrites, soucieux de favoriser avec bienveillance leur pieuse et bonne volonté, Nous décidons — s'ils se sont dûment confessés et ont reçu la sainte communion — qu'ils gagnent l'indulgence jubilaire comme s'ils avaient accompli toutes les œuvres exigées.

En conséquence, Nous voulons que toutes les dispositions et déclarations des présentes Lettres apostoliques aient et conservent force et valeur, en vue de proroger la grâce du Jubilé à l'univers catholique, nonobstant toutes choses contraires. Nous ordonnons que les copies ou extraits des pré-

sentes lettres portant la signature manuscrite d'un notaire public et le sceau d'un dignitaire ecclésiastique fassent foi comme si l'on produisait et mettait sous les yeux l'exemplaire original.

Nul n'aura donc le droit d'altérer les termes de Notre concession, volonté et déclaration, ou de s'y opposer par une audace téméraire. Si quelqu'un osait le tenter, il encourrait, qu'il le sache, l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 Avril de l'année 1934, de Notre Pontificat la treizième.

Fr. T. Pio, O. P., card. BOGIANI,
Chancelier de la Sainte Eglise Romaine.

LORENZO card. LAURI,
Grand Pénitencier.

II. Avis — Le Jubilé de la Rédemption. — Comme l'a annoncé le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, l'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ce recueil, établi sur feuille double et sous format d'une image ordinaire, peut se glisser facilement dans tout livre de messe. Il rendra le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune sous peine de manquer leur Jubilé.

Le demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

III. Projet de création d'une paroisse à Brignogan. — Monseigneur l'Evêque a décidé d'ériger en paroisse la section de territoire récemment détachée de Plounéour-Trez pour former la commune de Brignogan, et a chargé M. Roué, vicaire à Plounéour-Trez, d'en préparer l'organisation.

IV. Pèlerinage diocésain à Lourdes (24-30 Juin). — Nous prions encore une fois MM. les Curés et Recteurs de hâter l'inscription des pèlerins, afin que nous puissions prendre des engagements définitifs avec les Compagnies de chemins de fer.

Une note dira à quel moment les billets doivent nous être payés.

V. Enseignement libre. — MM. les Inspecteurs prient MM. les Curés et Recteurs d'avoir la bonté d'informer leurs Directeurs et Directrices d'Ecoles : 1° que les candidats au Certificat officiel doivent être inscrits pour le 20 Mai au plus tard ; 2° qu'ils doivent expédier, avant le 25 Mai, à l'Inspection diocésaine, leurs listes d'inscription au Certificat d'études libres.

VI. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Hamon, recteur de Laz, à porter la moquette de doyen, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

VII. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Canivet, conseiller paroissial de Coray, depuis 34 ans ;

Charles Lohéac et Joseph Ollivet, conseillers paroissiaux de Spézet, depuis 35 ans.

VIII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai	Matin	Soir
20 Dimanche.	Loc-Maria, Quimper.....	Saint-Corentin.
21 Lundi.....	Saint-Mathieu.....	St-Thérèse de l'Enf.-Jésus.
23 Mercredi...	Pleyben.....	Le Cloître.
24 Jeudi.....	Lannédern.....	Loqueffret.
25 Vendredi..	Brasparts.....	Saint-Rivoal.

Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans les paroisses de Quimper. Monseigneur l'Evêque la donnera dans les autres paroisses. M. le Vicaire général Joncour accompagnera Nosseigneurs les Evêques.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Pentecôte* (20 Mai) : messes à 6, 7, 7 h. 30 (communion solennelle des enfants), 8 h. 30, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, cérémonie de la Confirmation.

Lundi 21, lundi de la Pentecôte : messes comme les dimanches ordinaires, mais pas de messe à 11 h. 30. — Messe d'action de grâces pour les enfants de la communion, à 8 heures et absoute pour leurs parents. — L'après-midi, à 14 heures, fête de la Sainte-Enfance.

Mercredi, vendredi et samedi : jeûne et abstinence.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Pentecôte* (20 Mai) : communion solennelle des enfants : messes à 6, 7, 7 h. 45 (messe de communion des enfants), 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, chapelet, vêpres, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte Vierge, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 7 h. 30, service solennel pour les parents défunts, suivi de la grand'messe. — A 10 heures, réception de Monseigneur l'Evêque, et cérémonie de la Confirmation. — A 14 heures, procession de la Sainte-Enfance, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi et les jours suivants : à 20 heures, exercice du Mois de Marie.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps : jeûne et abstinence.

— EGLISE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Dimanche de la Pentecôte, Communion solennelle des enfants et Confirmation* : messe de communion à 7 h. 30. — A 10 heures, réception de Son Excellence Monseigneur l'Evêque. — Messe basse et cérémonie de la Confirmation. — A 15 heures, procession, rénovation des promesses du baptême, consécration à la T. Sainte Vierge et salut du Saint-Sacrement.

Lundi : à 7 h. 30, messe d'actions de grâce.

Ordination. — On recommande aux prières du clergé, des communautés religieuses et de tous les fidèles, l'ordination au Sous-Diaconat d'une quarantaine d'ordinands, qui aura lieu le samedi 26 Mai.

La cérémonie se fera à la cathédrale et commencera à 8 heures précises.

Action Catholique Féminine. — Le Pèlerinage-Congrès du Folgoat s'annonce comme un succès. Pour permettre aux personnes pieuses de satisfaire leur dévotion, il y aura messe à la Basilique à 6 heures, 7 heures et 8 heures. Cette dernière messe sera probablement dite par Monseigneur Courbe.

A 10 heures, messe en plein air par Mgr Cogneau, allocution bretonne par M. le chanoine Moënnier.

A 11 heures, séance d'étude.

A 2 heures, vêpres.

A l'issue des vêpres : allocution de Son Excellence Monseigneur Cogneau ;

Rapport de M. le chanoine Le Goasguen ;

Conférence de Monseigneur Courbe ;

Conclusions de Son Excellence Monseigneur Duparc ;

Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

MM. les Curés et Recteurs qui prendront part au pèlerinage sont priés d'assister à la séance d'étude.

N'oublions pas que ce Pèlerinage-Congrès doit marquer le début de l'organisation officielle de l'Action Catholique Féminine dans le diocèse. Il y a donc intérêt à y voir participer toutes les femmes ferventes et chrétiennes qui s'intéressent à l'apostolat et qui n'en seraient pas empêchées par d'impérieux devoirs. — Nous comptons également sur la présence de nombreux chefs de paroisse.

Avis de service. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Le Jacq, ancien curé de Crozon, sera chanté à Crozon, le mardi 29 Mai, à 10 heures.

Missions, Adorations, Retraites. — M. le Recteur de Guimiliau recommande aux prières du clergé et des fidèles, l'Adoration-Jubilé, qui aura lieu à Guimiliau, du 24 au 27 Mai.

RUMENGOL. — **Grand Pardon de la Trinité, 25, 26, 27 Mai,** sous la présidence de Leurs Excellences Nosseigneurs Duparc et Cogneau, évêque et auxiliaire de Quimper.

Les travaux de restauration du sanctuaire, gravement endommagé par la foudre, le 16 Mars dernier, ont été poussés activement, et c'est dans une église présentable que les pèlerins se retrouveront nombreux, à la Trinité prochaine, aux pieds de Notre-Dame de Tout-Remède.

Voici le programme succinct des fêtes qui s'y dérouleront pour le 76^e anniversaire du couronnement de la Statue miraculeuse.

Le vendredi 25 Mai : à partir de 7 heures, messes basses ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. Gouriou, vicaire au Faou ; instruction bretonne par M. Guermeur, vicaire à Saint-Thégonnec ; à 14 heures, vêpres, bénédiction du T. Saint-Sacrement ; à 20 h. 30, prières et chants.

Le samedi 26 : à partir de 7 heures, messes basses ; à 11 heures, grand'messe en plein air, chantée par M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat ; sermon breton par M. le chanoine Le Pape, curé-doyen de Saint-Thégonnec ; à 15 heures, vêpres, procession dite des Miracles, bénédiction du T. Saint-Sacrement ; à 20 h. 30, prières et chants.

Le dimanche 27 : de 2 heures à 10 heures, messes basses ; à 11 heures, grand'messe en plein air, chantée par M. le Curé de Saint-Thégonnec, Monseigneur Cogneau tenant chapelle et Monseigneur Duparc assistant ; sermon breton par M. le Curé de Plouescat ; à 15 heures, vêpres solennelles, instruction française de Monseigneur Cogneau ; grande procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — 1^o Monseigneur l'Evêque dispense de l'abstinence du samedi les pèlerins et les paroissiens de Rumengol ;

2^o Des confesseurs nombreux se tiendront à la disposition des pèlerins pendant les trois jours ;

3^o Les trains ordinaires de voyageurs s'arrêteront les samedi et dimanche de la Trinité à la halte de Rumengol.

Plouvorn. — **Grand Pardon de N.-D. de Lambader.** — **Dimanche de la Pentecôte :** à 14 h. 30, départ de la procession pour la chapelle. A 15 heures, vêpres.

Lundi : à 7 heures, messe basse ; à 10 h. 30, grand'messe, chantée par le R. P. Riou, missionnaire à Ceylan ; instruction par M. Pouliquen, recteur de Pleyber-Christ. A 15 heures, vêpres, procession et bénédiction.

Durant l'octave : à 7 heures, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement. Matin et soir, confessions à la chapelle et à l'église.

Indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires.

Dimanche de la T. Sainte Trinité : à Lambader, à 7 heures, messe basse ; à 15 heures, vêpres et procession du pardon des petits enfants. Bénédiction.

LE FOLGOAT. — **Journée Grégorienne.** — Malgré les bruits contraires qui ont pu courir, la Journée Grégorienne, annoncée par la *Semaine religieuse* (n^o 8, p. 128), reste fixée au lundi de la Pentecôte, 21 Mai prochain.

6, 7, 8 heures, messes basses.

9 heures, salle du patronage, répétition générale pour toutes les chorales paroissiales.

10 heures, grand'messe par M. Le Gélébart, professeur au Collège de Lesneven ; sermon par le R. P. Eugène Joye, Prieur du monastère de Kerbénéat.

1 h. 30, salle du patronage, exécution de chants grégoriens avec commentaires et explications par le P. Félix Colliot, directeur de la schola de Kerbénéat.

3 heures, vêpres, salut.

N. B. — Prière à toutes les chorales d'être présentes à la répétition de 9 heures. Apporter les livres de chant.

Mardi de la Pentecôte : Pèlerinage-Congrès d'Action Catholique féminine.

Avis aux Sociétés Catholiques qui désirent visiter l'Alsace.

— Le Foyer de l'Étudiant Catholique « Ritter », 17, place Saint-Etienne, Strasbourg, met à des prix abordables ses nombreuses chambres, son restaurant, sa chapelle à la disposition des sociétés qui aiment à visiter l'Alsace pendant les vacances. Les prêtres de passage y seront aussi bien accueillis.

SAINT-DERRIEN. — *La Mission* (12-29 Avril). — La Mission de Saint-Derrien, désirée par les paroissiens, a été fidèlement suivie par tous du 12 au 29 Avril. Elle a été prêchée par les Pères de Marie de Grignon de Montfort. Le président était le R. P. Salaün, récemment nommé supérieur de la Résidence du Frou-Ven, en Guipavas. C'est lui qui donnait les conférences. Le P. Rozec, de la résidence de Josselin, expliquait les tableaux, et les sermons ont été donnés par le P. Le Gall, de la résidence de Cholet. Les aidaient pour les confessions : la première semaine, M. Charles Le Corre, vicaire aux Carmes, et la deuxième semaine, le P. Mingam, recruteur pour le Séminaire d'Haïti.

Les enfants de 7 à 14 ans ont été les premiers favorisés par les grâces de la Mission et les précieux avantages du Jubilé.

68 garçons et 63 filles ont pris part à la Communion générale le dimanche 15, ainsi que 6 conscrits partant le lendemain, et 13 vieillards ou infirmes. Ce même jour, après le chant des vêpres, malgré le vent qui soufflait en tempête, la procession est sortie de l'église. Sur deux rangs, 48 enfants, costumés en serviteurs et servantes de Marie, chantaient de tout cœur un cantique de circonstance : *Mestrez ar C'halonou*, etc... Au retour, consécration de la paroisse à la Sainte Vierge pour attirer sa maternelle protection sur tous les travaux de la Mission. Celle-ci s'est ouverte immédiatement pour les grandes personnes.

Le lundi, à 8 heures, l'église était comble. Pieusement, les hommes surtout, plus nombreux la première semaine, chantaient les beaux cantiques bretons. Leur attitude très recueillie traduisait leur foi vive.

Le jeudi 19. Service et messe pour les Trépassés. Procession autour du cimetière et bénédiction des tombes. La dévotion pour les morts est grande à Saint-Derrien et rares sont les grandes personnes qui ne font pas partie de la Confrérie des Trépassés érigée dans la paroisse en 1865. Aussi y eut-il beaucoup de communions dès ce jour-là.

Le samedi 21, à la communion générale, on a compté 173 hommes et 199 femmes.

Le lendemain, dimanche, tous revenaient à la Sainte Table.

Aux vêpres, tous les fidèles qui purent se rendre à l'église y sont venus pour participer à la cérémonie de la Réparation des offenses faites au Cœur de Jésus. Sermon de circonstance. Procession du Saint-Sacrement : 1° aux fonts baptismaux ; 2° à la chaire à prêcher ; 3° au confessionnal ; 4° à la Table sainte ; 5° au maître-autel. Allocution touchante à chaque station et chant des enfants costumés en croisés : *Pardounit deomp Salver Jesus*, etc...

Le lundi 23. Assistance un peu moins nombreuse du côté des hommes : les femmes fournissent un groupe plus important. Tous et toutes seront fidèles à suivre les exercices de la Mission avec la même ferveur, le même recueillement, la même ardeur au chant et l'attention aussi soutenue aux instructions. — Le jeudi 26, mêmes cérémonies que le 19, et mêmes communions. A la communion de clôture du samedi 28 s'agenouillent à la Sainte Table 123 hommes et 199 femmes. La joie rayonnait sur les visages comme un reflet de la grâce intérieure.

La cérémonie du dimanche, grande procession pour remercier Dieu, renouveler les vœux du Baptême, attira une foule énorme que l'église ne pouvait contenir.

Ce fut un spectacle vraiment impressionnant de voir tout un peuple, devant le Saint Evangile soutenu par deux enfants de chœur, et la belle croix d'or de procession, dressée par derrière, lever la main pour prêter serment, et jurer solennellement de demeurer fidèle à sa foi et au Christ, en renonçant pour toujours à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

Pour finir, le R. P. Supérieur fait les adieux à la paroisse, félicitant les paroissiens de leur assiduité à tous les exercices, leur demandant de rester fidèles à leurs promesses et pour cela d'augmenter leur dévotion au Sacré-Cœur par les pratiques de l'Apostolat de la Prière, de la fréquente communion, de la dévotion au Rosaire en y assistant tous les dimanches, et enfin par la sanctification du dimanche : assistance aux vêpres et fuite des plaisirs mondains — de la danse principalement.

Les Pères de Marie ont beaucoup travaillé pendant ces trois semaines de Mission à la sanctification des âmes. Ils n'ont pas travaillé en vain : le bon Dieu les récompensera et les prières des paroissiens de Saint-Derrien ne leur manqueront pas. Leur souvenir bien longtemps restera vivant chez nous.

PLABENNEC. — *La Mission*. — La paroisse de Plabennec vient d'avoir sa mission. Elle a été prêchée par les RR. PP. Capucins de Lorient, aidés, pour les confessions, par des prêtres du ministère.

Tous les fidèles y ont pris part joyeusement, suivant les instructions avec attention, chantant les cantiques avec entrain, édifiant les missionnaires par leur bonne tenue et leur piété.

Du 11 au 15 Avril, 698 enfants ont écouté la parole de Dieu et se sont approchés de la Sainte Table au dernier jour pour recevoir le pain de vie.

Les grandes personnes se sont partagées en deux bandes sensiblement égales : du 15 au 22 Avril : 588 hommes, 616 femmes ; du 22 au 29 : 569 hommes, 617 femmes. En tout : 1.157 hommes et 1.233 femmes. Ce qui fait, en comptant les enfants : 3.088.

Les malades n'ont pas été oubliés et ont reçu la sainte communion à domicile.

L'église était remplie dès le premier jour et chacun a pris part sans défaillance à tous les exercices, écouté toutes les instructions.

Bien que notre paroisse soit, dans son ensemble, bretonne de langue, il y a cependant quelques personnes qui ne parlent que le français. Aussi les bons Pères ont-ils voulu donner quelques instructions, à leur profit, à 4 heures et à 8 heures du soir, pendant la dernière semaine. L'instruction de 4 heures était suivie par tous ceux qui faisaient leur mission, bretons et français, et celle de 8 heures réunissait à l'église un auditoire assez nombreux.

Les chers Pères Capucins m'en voudraient de faire leur éloge et je ne veux point blesser leur modestie. Qu'ils nous permettent cependant de les remercier de tout cœur pour le bien qu'ils ont fait parmi nous. Le souvenir de la mission n'est pas près de s'effacer, et je crois aussi qu'on se souviendra longtemps de la splendide procession qui a clôturé les exercices, le dimanche 29, après vêpres.

Jamais notre bourg n'avait vu une telle profusion de guirlandes, de fleurs, de drapeaux et d'arcs de triomphe pour honorer Notre Seigneur Jésus-Christ. Toutes les maisons du bourg étaient ornées avec un goût parfait et le cortège du Christ en croix, ouvert par dix cavaliers sur leurs chevaux richement caparaçonnés, s'est déroulé majestueusement, sans anicroche, par une délicieuse journée de printemps. Nous remercions Dieu des grâces qu'Il nous a données pendant cette mission et nous espérons que les fruits en seront solides et durables.

LOPERHET. — Retraites des grandes personnes. — Quatre ans s'étaient écoulés depuis la grande mission et depuis quatre ans un fléchissement s'était fait sentir dans les volontés et par voie de conséquence dans les pratiques religieuses de la paroisse. Une nouvelle série d'exercices religieux s'imposait pour éclairer de nouveau les esprits et fortifier les cœurs. Les RR. PP. Le Jollec et Person s'en chargèrent avec le zèle et la compétence qu'on leur connaît. Ils furent aidés et de façon très heureuse pour le chant et les confessions par M. Baron, recteur de Logonna-Daoulas, et par M. Burel, vicaire de Plougastel-Daoulas.

Quatre retraites successives amenèrent à l'église, du 22 Avril au dimanche 6 Mai, les différents groupes de paroissiens.

Première semaine : jeunes filles d'abord, avec 145 communions ; puis les jeunes gens avec 75 communions.

Deuxième semaine : femmes mariées : 275 communions ; enfin les hommes : 169 communions.

Un bon nombre de jeunes gens et d'hommes mariés sont dans la Marine et n'ont pu de ce fait suivre les retraites. S'il y a eu néanmoins des abstentions à déplorer, il y a eu en revanche un certain nombre de retours.

Une fête splendide en l'honneur du Très Saint-Sacrement, à laquelle participèrent les enfants, marqua d'une façon très imposante la fin des exercices.

En offrant notre vive reconnaissance aux bons ouvriers de la retraite et à toutes les personnes qui ont offert leurs suffrages au Bon Dieu pour le succès de ces exercices, nous n'aurons garde d'oublier les petits enfants et Croisées de l'école libre. Dieu qui connaît la valeur de la prière et des sacrifices aura été sûrement très touché du zèle et de la générosité de ces enfants. A elles et aux dignes maîtresses qui les ont si bien préparées, un grand merci.

UNE LETTRE DE MONSIEUR GOURTAY

Evêque de la Guyane Française

Royale (Iles du Salut), le 23 Février 1934.

CHER MONSIEUR,

Royale, après Bourbon, la perle de l'Océan Indien. Quel contraste ! Là-bas, les belles montagnes, les plaines fertiles et cette population créole si sympathique. Mes diocésains des îles ont tous, à leur compte, une vilaine histoire judiciaire, si bien qu'on aborde avec une certaine méfiance ces terres hospitalières du Salut.

L'imagination populaire représente ces îles comme terre de désolation. Elles sont, au contraire, très plaisantes à la vue. Les palmiers, les cocotiers y poussent à merveille. L'Administration de la Colonie pourrait bien y établir un sanatorium pour les malades si nombreux de la grande terre. C'est le coin le plus salubre de la Guyane Française.

Me voici donc en visite pastorale. La Direction prévient les condamnés que l'Evêque de Cayenne sera heureux de recevoir tous ceux qui veulent lui causer. Et ils viennent, jeunes et vieux. Mes dirigés ont un passé lourd. Dans ces causeries intimes, j'essaie de les remonter. « Il faut, leur dis-je, accepter le châtiment en expiation du crime... »

« Comment, se disent-ils à eux-mêmes, suis-je ici ? » Et après dix ans, vingt ans de bagne, ils cherchent la cause initiale de cette chute qui a fait d'eux, élevés chrétiennement, des criminels, des assassins... « Attention ! ce sont des simulateurs, ne vous laissez pas prendre, » me dit-on. Cependant, j'ai trouvé chez plusieurs des sentiments de profond regret et un vif désir de racheter leur faute... Les voleurs, les faussaires surtout, ne savent le plus souvent que déplorer leur manque de prudence. Je vois, dans le nombre, un jeune homme distingué, parlant plusieurs langues, expert, dessi-

nateur. Il a été autrefois à Cayenne en liberté provisoire. — « Comment êtes-vous revenu ? — Oui, j'avais été libéré. — Qu'avez-vous donc fait ? — Oh ! je n'ai pas versé le sang. J'ai usé du petit talent que vous me connaissez. Oui, j'ai lancé sur le marché de Cayenne une émission de billets de banque. Ils ont eu un vif succès... ils s'écoulaient comme des petits pains... — Et vous avez été pris ? — Hélas, j'ai oublié le conseil de Boileau : « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage... » Dans une seconde émission, j'ai négligé de polir mon travail et voilà comment mon succès même a été la cause de ma perte. Le juge m'a dit que j'avais gravé moi-même les années de ma condamnation. — ... J'espère que vous êtes corrigé pour toujours... »

Ce malheureux ne ferait pas de mal à une mouche. C'est un maniaque, un émetteur incorrigible de billets de banque !

Un Evêque au bagne des Iles du Salut !

Pour être aux Iles du Salut, on n'a garde d'oublier les règles du protocole et, le samedi 17 Février, je rends aux transportés leur aimable visite. Le Directeur veut bien m'accompagner. Les lourdes portes s'ouvrent. Voici la vaste cour. Des deux côtés, les locaux disciplinaires, les Bagnes. Encore une porte aux puissants barreaux de fer. Je suis au milieu de mes enfants du Bagne. « Je suis venu ici, non par curiosité, dis-je, mais parce que vous aussi des Iles, vous êtes mes enfants. Soyez convaincus que je vous porte le plus vif intérêt. Je vous aiderai, si vous le voulez bien, à reprendre les pratiques religieuses de votre enfance et à retrouver le droit chemin. Je vous convoque, demain dimanche, à la messe de 8 heures. » On cause amicalement. Et quand je pars, j'entends : « Monseigneur, du tabac ! du tabac !... » — On vous en donnera, leur dis-je, si vous êtes bien sages. » Je vois les transportés causer avec les directeurs et les gardiens. Et ceux-ci leur témoignent la plus grande courtoisie et les écoutent avec beaucoup de patience. On peut conjecturer les disputes, les chicanes qui peuvent s'élever entre des hommes si violents et si prompts à en venir aux coups...

La soirée se passe à entendre les confessions des transportés qui désirent faire leurs Pâques.

En ce premier dimanche de Carême, Royale a pris son vieil aspect d'autrefois, à l'époque regrettée où Royale avait son aumônier...

Sur la petite place ombragée de beaux manguiers et ornée de belles pelouses, c'est l'animation des grands jours. C'est si rare les fêtes ici. Aujourd'hui : baptême, première communion, confirmation, communion pascalle des bagnards. Aux intervalles fixés, le sacristain a sonné les trois sons. C'est un vieux noir, aux cheveux crépus tout blancs. On dirait un vénérable grand-père. Bien entendu, c'est un bagnard authentique. Il baragouine un créole incompréhensible. Comment est-il venu échouer aux Iles ? Il a voulu me raconter son histoire. Elle est tellement compliquée ! Actuellement, il est sacristain dévoué et semble devenu un dévot ermite. Laissons donc les dossiers judiciaires. Les enfants des gardiens, les

mamans, quelques rares membres du personnel arrivent et à 8 heures, avec une exactitude toute militaire, le bataillon sacré, mes chers amis du Bagne...

Belle messe et vraiment touchante. Mes chers amis chantent de tout cœur : *J'engageai ma promesse au baptême, Je suis chrétien, voilà ma gloire*, le cantique si touchant *Le voici l'agneau si doux*. Je leur adresse quelques mots de réconfort, à eux surtout. Je prends comme sujet ces paroles qu'ils viennent de chanter : « Je suis chrétien ». Et enfin je termine par les paroles si connues de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (où pourrait-on les citer avec plus de saisissant à propos ?) : « Quand même j'aurais sur la conscience tous les crimes, je ne perdrais rien de ma confiance, j'irais, le cœur brisé de repentir, me jeter dans les bras de mon Sauveur ».

Mes auditeurs ne sont certes pas des paroissiens ordinaires. J'ai les noms de tous ceux qui sont là. Ils ont une bien triste célébrité dans les annales judiciaires. Eh bien, j'ai été vraiment touché de l'attention très vive avec laquelle mes chers amis du bagne m'ont écouté. Puissé-je leur avoir fait, à tous ces malheureux égarés, un peu de bien !

Mardi : visite à Saint-Joseph. — Je prends place dans une forte embarcation que les bagnards canotiers manient vigoureusement. Ce sont tous de forts gaillards. Parmi eux, un Sénégalais du plus beau type. Ses camarades l'appellent le Parisien. C'est égal, s'il leur prenait fantaisie de jeter le gardien et leur passager par-dessus bord, ce serait vite fait. Je me rassure : ils sont pleins d'égards pour leur Evêque.

En un quart d'heure, me voici à Saint-Joseph. C'est ici que sont renfermés les plus dangereux forçats, c'est ici aussi que se trouvent les cachots de la réclusion.

Je vois les différentes parties du camp et puis causer avec nombre de condamnés. J'en confesse quelques-uns de ces bandits réputés si dangereux. Mais je vois que le brave chef de camp veille avec un extrême souci sur ma personne. Personne ne vient me voir sans avoir été préalablement fouillé. Cérémonie liturgique spéciale à l'Ile Saint-Joseph. « Excès de précaution, dis-je ? — Non, non, vous ne connaissez pas vos clients de Saint-Joseph. »

Je vais prier pour les morts enterrés au cimetière Saint-Joseph. Il est réservé exclusivement au personnel. Les condamnés sont immergés en haute mer comme les voyageurs au courant de la traversée. Il est fort bien entretenu ce petit cimetière de Saint-Joseph que les flots bleus battent continuellement. Il renferme les tombes de trois Pères Jésuites, aumôniers des Iles, au temps où le gouvernement assurait aux bagnards le libre exercice de leur culte. Les tombes sont parfaitement entretenues. J'y lis les noms des Pères Raulin, Ringot, Barbieux... Tout auprès, les tombes des Sœurs de Saint-Paul de Chartres qui, elles aussi, furent victimes en 1904 du sectarisme régnant et expulsées de l'hôpital.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

JE SERS. *Journal populaire, apologétique et social.* Directeur : M. l'abbé J. BORDRON, 29, avenue d'Orléans, Paris (14^e). C C P. Paris 818-99. — Ce journal est fait tout spécialement pour atteindre gratuitement et anonymement, à domicile, ceux qui ne viennent pas à l'église, qui n'assistent pas à nos missions ou conférences et ne lisent aucune publication catholique.

En faisant tomber les préjugés et redressant les erreurs, *Je sers* commence, dans ces familles, le travail de pénétration chrétienne. Il les dispose à accueillir ensuite plus favorablement la propagande du journal catholique local, ou l'invitation d'assister à la mission de la paroisse.

BONNE PRESSE, 5, rue Bagard, Paris (8^e).

(ROMANS in-18. — Brochés, 3 fr. ; port en sus.)

Le Forçat, P. Maurice. — *Divorcée. Le Carrefour de la Belle Agnès*, Jean Maclère. — *Tubalcain*, MM. d'Armagnac — *La Souveraine*, Guy Wista. — *Le Rayon de Soleil*, Renée Duverne — *Reine et suivante*, Paule Gourlez. — *Couronnes voilées*, Guy d'Aveline. — *Le Capitaine Merveilleux*, Ch. Dodunau.

(In-12, 32 pages) : *Conseils sur les règles du Basket-ball*. — *Mystère de Nazareth*, par Mgr L. Deyrieux, pièce en 3 actes et 7 tableaux. 6 fr., port 0,25. — *Marie-Rose et ses deux amours*, par Guy de Loussot, comédie dramatique en 2 actes. 2 fr., port, 0 fr. 25.

MONTALEMBERT. — *Précis d'histoire monastique des origines à la fin du XI^e siècle.* — Version primitive et inédite des Moines d'Occident revue et mise à jour par les Bénédictins d'Oosterhout. Avant-propos par Antoine de Meaux.

Paris, Librairie J. Vrin, 6, place de la Sorbonne, Paris (5^e). — 20 fr.

Les amis de « Nevers-Lourdes » seront heureux d'apprendre qu'une nouvelle édition de la *CONFIDENTE DE L'IMMACULÉE, Sainte Bernadette*, par la Révérende Mère Marie-Thérèse BORDENAVE — édition de luxe — vient de paraître, ornée de 26 hors-texte, imprimés en héliogravure. Couverture artistique présentée sous papier glacé.

Il en a été tiré dix mille exemplaires sur papier alfa.

Prix : 27 fr., franco, 30 fr. — Etranger : 27 fr., franco, 35 fr.

Les personnes qui verseront une souscription de 100 fr. recevront franco 3 volumes.

Adresse : Saint-Gildard, Nevers.

FLÉCHIER. Monseigneur GRENTÉ, évêque du Mans. — Collection « Les Grands Cœurs ». — Prix : 12 fr. — E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

Dans ces pages, remarquablement écrites et composées, Monseigneur Grenté entend réparer un oubli. Non qu'il consente à faire siens les éloges excessifs qu'on prodigua à Fléchier à la fin de sa vie et après sa mort, mais parce qu'il estime justement que l'homme « sans parenté ni fortune », le « prédicateur noblement soucieux d'instruire et de hausser les âmes », que Fénelon appelait « notre maître », l'évêque « assez épris de Dieu pour lui sacrifier les joies mondaines », mérite mieux que ce que nous lui donnons.

Nous y gagnons de retrouver Monseigneur Fléchier, évêque de Nîmes, tel qu'il fut, en même temps que son passage à travers le monde, aux débuts de sa vie d'homme qui remplissent les premières pages du livre ; un tableau plein de vie se dégage, celui de la société française, charmante et frivole, excessive et raffinée, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

LOURDES Hôtel-Pension VILLA DES ARTS

O PASQUINE, Propriétaire

Avenue du Cinéma Moderne et 32, Rue de l'Égalité, à 5 minutes de la Grotte-Salle de Bains. — Téléphone 3.82

49^e ANNÉE.

Vendredi 25 Mai 1934.

N^o 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 27 Mai. — LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de 1^{re} classe. Blanc.

A vêpres, mémoires de S. Augustin et du dimanche.

Lundi 28. — S. Augustin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi 29. — Ste Marie-Madeleine de Pazzis, Vierge. Semi-double. Blanc.

Mercredi 30. — Ste Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2^e classe. Blanc.

Jeudi 31. — LE TRÈS SAINT CORPS DE JÉSUS-CHRIST, ou FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT. Double de 1^{re} classe, avec Octave privilégiée du 2^e Ordre. Blanc.

Vendredi 1^{er} Juin. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi 2. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche 3. — 2^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.

Au chœur, Solennité du Très Saint-Sacrement.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guimiliau	25-27 Mai.
La Martyre	28-29 —
Bolazec	30-31 —
Combrit	1-5 Juin.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Course de taureaux. — Nous sommes informés que des courses de taureaux doivent être organisées à Brest. Ces spectacles sont nettement contraires à l'esprit de l'Eglise.

Nous interdisons aux catholiques d'y assister.

Nos prêtres feront connaître cette interdiction dans tout le diocèse. Ils la notifieront du haut de la chaire.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes (24-30 Juin).
— Trois trains sont déjà assurés, partant de Quimper, de Landerneau et de Brest.

Les inscriptions ne seront reçues que jusqu'au 31 Mai inclus pour les pèlerins ordinaires comme pour les malades.

III Nomination.— Par décision de Monseigneur l'Evêque M. Rozec, recteur de Plonévez-du-Faou, a été nommé chanoine honoraire.

IV. Décès.— Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. Henry, recteur de Plounévezel, décédé le 18 Mai.

V. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai-Juin	Matin	Soir
28 Lundi.....	Carhaix. — Plounévezel.....	Clédén-Poher.
29 Mardi.....	Plouguer. — Kergloff.....	Motreff.
30 Mercredi...	Saint-Hernin.....	Huelgoat.
31 Jeudi.....	Poullaouen. — Loc-Maria.....	Plouyé.
1 Vendredi..	Berrien.....	Scrignac -- Bolazec
2 Samedi....	La Feuillée. — Botmeur. — Brennilis.	

M. le vicaire général Joncour accompagnera Monseigneur l'Evêque.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Fête de la Très Sainte Trinité

Gloire soit au Père et au Fils et au Saint-Esprit.

Tout le culte catholique est un hommage à la Très Sainte Trinité. Toute la religion tend à la glorifier. C'est à elle que le Saint-Sacrifice de la Messe est offert. Chaque dimanche, en particulier, lui est consacré. L'Eglise a cependant institué une fête spéciale en son honneur, le *Dimanche après la Pentecôte*, fête d'un degré supérieur, par conséquent solennelle, et se célébrant avec des ornements blancs.

Le Mystère de la Sainte-Trinité est, comme vous savez, le mystère d'un seul Dieu en Trois Personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. C'est le plus profond et le plus incompréhensible des mystères. Nous le croyons sur la parole de Dieu ; et nous savons qu'au Ciel, la vision de la Très Sainte-Trinité, telle qu'elle est, nous rendra parfaitement heureux. Ce sera alors pour nous lumière, beauté, joies infinies.

Tant que nous sommes sur la terre, adorons la Sainte-Trinité, et croyons fermement ce que l'Eglise professe touchant ce profond mystère.

Dans ce but, faisons très bien le *Signe de la Croix* qui nomme les trois Personnes divines, et récitons avec une pieuse attention notre *Credo*. C'est une confession de l'unité de Dieu : « Je crois en un seul Dieu », et en même temps de la Trinité des personnes : « Je crois au Père tout-puissant ; et à Jésus-Christ son Fils unique, et au Saint-Esprit ».

Il y a encore une louange à la Sainte-Trinité que l'Eglise met souvent sur nos lèvres, par exemple à la fin de chaque Psaume, à vêpres. C'est : *Gloire soit au Père et au Fils et au Saint-Esprit*, comme il était au commencement, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Le *Gloria in excelsis* en est le développement.

M. FLAD (*Initiation liturgique*).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} dimanche après la Pentecôte, fête de la Sainte-Trinité : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. — Mois de Marie à 20 heures.

Jeu*di*, fête du Très Saint-Sacrement : Exposition du Très Saint-Sacrement de 6 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction. — A 20 heures, clôture du Mois de Marie, procession à Loc-Maria, sermon par M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'Hôpital, bénédiction.

Vend*redi* 1^{er} Juin, premier vend*redi* du Mois : Exposition du Très Saint-Sacrement de 6 h. 30 à 17 heures. — A 20 heures, sermon du Triduum Eucharistique, pour tout le monde, bénédiction. Prédicateur du Triduum : M. le chanoine Salomon, inspecteur diocésain.

Samedi : A 20 heures, sermon du Triduum.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} dimanche après la Pentecôte, 27 Mai, fête de la Sainte-Trinité : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lund*i*, mardi et mercre*di* : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Jeu*di* 31 Mai : Clôture du Mois de Marie à Loc-Maria. Départ de la procession de la Cathédrale, à 20 heures.

Vend*redi* 1^{er} Juin : Bénédiction du Saint-Sacrement après la messe de 7 heures. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

PUPILLES DE LA NATION

Avis important. — Toutes les demandes d'attribution ou de renouvellement de *subventions d'études* secondaires, primaires supérieures, professionnelles ou ménagères pour l'année scolaire 1934-1935 (ainsi que les demandes de trousseau ou d'entretien de trousseau) devront être parvenues à l'Office départemental avant le 20 Juin 1934, dernier délai de rigueur. Par suite, ces demandes devront être soumises par les parents des pupilles aux Sections locales avant le 5 Juin 1934, pour être examinées par ces sections et parvenir à l'Office en temps utile.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Combrit recommande aux prières du Clergé et des fidèles l'Adoration-Jubilé qui aura lieu dans sa paroisse du 1^{er} au 5 Juin.

— M. le Curé de Plogastel-Saint-Germain, la Retraite-Jubilé qui aura lieu à Plogastel du 3 au 10 Juin.

— M. le Recteur de Peumerit, l'Adoration-Jubilé de sa paroisse du 4 au 9 Juin.

Ligue Féminine d'Action Catholique. — Une retraite fermée pour les jeunes filles s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, à Quimperlé, le dimanche 27 Mai, à 18 heures, et se terminera le jeudi 31, à midi.

Elle sera prêchée par le R. P. François de Paul, des Capucins de Lorient.

UNE LETTRE DE MONSIEUR GOURTAY
Evêque de la Guyane Française
(suite)

Mercredi après-midi : voyage à l'Île du Diable, « au Diable », comme on dit ici. — Cet îlot si célèbre n'a guère que trois cents à quatre cents mètres de long sur cent à cent cinquante mètres dans la plus grande largeur. Ce serait la terre de désolation ; c'est un amoncellement de rochers, mais les cocotiers très nombreux et de superbe venue jettent sur cette terre si aride la splendeur de leurs beaux panaches. Les brises de mer ne cessent de les agiter. Au centre de l'Île, une petite rue et à gauche et à droite des maisonnettes en pierre : c'est le séjour des déportés politiques. Ils sont au nombre de dix-sept... Il y a donc des maisonnettes en réserve pour les futurs pensionnaires... Au Diable, c'est l'isolement le plus complet. Mais le climat n'est point malsain. Les déportés s'occupent à de petits travaux. Les intellectuels peuvent se livrer à leurs études préférées et au plaisir de la pêche sur les rochers. Les âmes éprises de solitude seraient à l'aise à l'Île du Diable.

Avant de repartir, après dix jours de présence, je retourne à l'hôpital. J'y vois les malades et j'ai pu confesser deux condamnés dangereusement atteints. L'un d'eux me paraissait particulièrement heureux. A ma première visite, il n'avait pas osé, disait-il, me déranger. Qu'un prêtre en résidence aux Îles ferait du bien ! Il pourrait ouvrir à tous ces égarés les portes du ciel. Un autre condamné est tout heureux de me remettre un peu d'argent pour célébrer une messe.

Voilà ma première visite aux 700 condamnés des Îles du Salut, à mes chers amis de Royale, de Saint-Joseph et du Diable. Encore une fois, je répète que la présence du prêtre serait pour tous ces hommes un puissant réconfort ! Curieuse mentalité que celle de ces condamnés aux peines les plus rigoureuses et qui gardent toujours au fond du cœur l'espérance ! On ne pourrait pas mettre sur les portes des Îles du Salut la célèbre parole de Dante : « Vous qui entrez ici,

laissez l'espérance. » Tous les hommes croient aisément ce qu'ils espèrent. Les déportés de la Guyane attendent l'heure de la délivrance...

Oui, le condamné de la Guyane, malgré le terrible arrêt de la Cour d'Assises, garde l'espérance de la délivrance. J'émetts là peut-être une opinion qui semble paradoxale tant elle va à l'encontre des idées reçues.

Mais comprend-on l'exacte situation des condamnés aux travaux forcés ? Tout homme envoyé par la Justice en Guyane peut entretenir des relations avec son défenseur. De plus, toute liberté lui est laissée de correspondre avec le Ministre de la Justice. Mieux encore, il peut s'adresser directement au Président de la République. Tous ces sympathiques Français exilés ici manient la plume avec une facilité étonnante. Et quand un coupable peut adresser de touchants et combien éloquentes plaidoyers aux autorités les plus éminentes de France, comment ne croirait-il pas à une grâce possible ? Ils peuvent produire leurs témoignages de bonne conduite. Comme au Collège, on donne au Bagné des notes de bonne tenue et de bonne conduite. Et quand, pendant des années et des années le bagnard a mérité le tableau d'honneur, n'est-il pas en droit de garder au cœur le ferme espoir d'une libération définitive en France ou conditionnelle en Guyane ? — « Voilà cinq ans, dix ans, vingt ans, trente ans que je me conduis en honnête homme. J'ai expié suffisamment une minute de folle fureur et de colère. Si j'avais eu un éloquent défenseur... » Les imaginations des prisonniers s'enflamment si vite ! Ces beaux rêves adoucissent les brutales réalités du présent et les arment de patience. — « Depuis combien de temps es-tu ici, demandai-je à un pensionnaire des Îles du Salut ? — Exactement trente ans, Monseigneur. — N'as-tu jamais obtenu de grâce ? — Parfaitement. A part une petite évocation au Vénézuéla, une peccadille, je me suis toujours bien conduit. — Et quelle est ta condition actuelle ? — J'étais « à perpét », le ministre a commué ma peine en vingt ans... Et l'an dernier, après trente ans de bagnes, j'ai commencé mes vingt ans de grâce... Je n'en ai plus que dix-neuf. » — L'espérance d'en voir la fin est légère... Mais mon condamné est content qu'on ait rendu témoignage à ses efforts de réaction contre sa mauvaise nature.

« Mais enfin, me direz-vous, le climat de la Guyane ne change pas les tigres en agneaux. Ces hommes restés réfractaires à toute discipline, rebelles à tout amendement, que peuvent-ils attendre ? » — Ceux-là espèrent un mouvement politique, comme en Russie, qui sonnera l'heure de la libération.

Sans doute en est-il parmi eux, dans ce nombre si grand des transportés à Cayenne, des hommes aux passions les plus violentes et qui n'ont pas désarmé. Ceux-là sont les bagnards dangereux, toujours haineux, irréductibles. Oh oui ! ceux-là prendraient à leur compte les paroles du désespéré de Léon Bloy : « Que tout tombe, que tout périsse, que tout s'en aille au tonnerre de Dieu... » Mais ces malheureux condamnés qui ne savent plus que maudire leur destinée irrémédiable sont, j'ose l'affirmer, peu nombreux...

Mes chers et sympathiques amis du bain s'encouragent l'un l'autre par la perspective de voir la porte aux puissants barreaux de fer s'ouvrir devant eux. Et quand ils voient le courrier de France dans la petite rade de l'Île Royale : « Voilà, se disent-ils, le bateau qui nous ramènera vers la douce France ! » — Gardent-ils, ces transportés, l'espoir de l'Autre-dieu, l'espoir en Dieu ?... — « Monseigneur, me disait l'un d'eux, vous connaissez mon passé si abominable, malgré tout, je crois en Dieu. — Malgré moi l'infini me tourmente, me disait un jeune lettré qui m'aurait récité le fameux sonnet d'Alfred de Musset. — Ma pauvre mère, me dit un autre, c'était une sainte. » — N'est-ce pas le souvenir si touchant de leur mère qui maintient au cœur de ces hommes tarés l'espoir de l'autre vie ? Mais alors comment sont-ils devenus ces criminels si dangereux que la société rejette impitoyablement loin d'elle ? Vous connaissez les paroles de Baudelaire, toutes d'actualité en ce sujet : « O Créateur, peut-il exister des monstres aux yeux de Celui qui sait pourquoi ils existent, comment ils sont faits et comment ils auraient pu ne pas se faire ? »

(A suivre.)

La déroute de la Conscience. — On ne peut parler de la conscience comme on le fait d'un principe abstrait, d'une idée pure, d'une théorie d'art ou de science, dont il est loisible de discuter sans atteindre personne. Puisqu'elle commande les actes de chacun, tous les jours et à toute occasion d'agir, c'est aussi parler de chacun que de décrire son état à l'heure actuelle.

N'est-il pas vrai que chacun aujourd'hui croit ou agit comme croyant à la souveraineté du but, quel qu'il soit ? Le but, la vie éternelle étant écartée, c'est, par exemple, la fortune à faire, la place avantageuse à obtenir, la passion à satisfaire, l'adversaire à supprimer moralement ou à abaisser, la religion à combattre, l'argent à gagner. On ne se demande pas ce qu'il vaut en lui-même ou ce qu'il est par rapport à la loi éternelle. On se le donne et on le poursuit en se promettant la satisfaction, le profit, le gain immédiat.

N'est-il pas vrai aussi que chacun fait plus ou moins sien la doctrine de la légitimité des moyens, conséquence nécessaire du principe de la souveraineté du but ? Si tout but peut être indifféremment poursuivi, tout moyen pour l'atteindre restera permis. Voyez plutôt : on ne se gêne plus. L'intimidation, le chantage, la ruse sont de la monnaie courante. Ce n'est pas assez que le scandale se produise ; on en est friand, et il se rencontre des gens qui s'entendent pour le provoquer, l'exploiter auprès des simples et au besoin le grossir ou l'inventer, s'ils le jugent utile. On n'a pas l'honnête et le juste pour principal souci dans les affaires ; il faut réussir, voilà tout. La parole, qui nous a été donnée pour dire le oui ou le non, *est est, non non*, est profanée sans remords : il n'est que trop commun de voir les membres d'une même famille se soupçonner de déloyauté. L'argent exerce une séduction universelle et prédominante : pour en avoir on s'abaisse ; et parce que la vie paraît après tout n'être ni plus,

ni moins qu'une affaire quelconque, on emploie pour la conduire tous les expédients imaginables, quand elle n'est pas considérée elle-même comme un dernier expédient dont on se tirera comme on pourra.

N'est-il pas vrai encore que le succès en impose ? Devant lui on s'incline, on l'applaudit, on l'envie même parce qu'il jouit de la faveur publique. Qu'est-ce à dire, sinon que l'on croit à sa légitimité, parce que c'est le succès ? Celui-ci a réussi, donc tout a été bien. Voilà un homme heureux ; il a montré ce qu'il vaut ; il s'est élevé à la fortune, aux honneurs, à la gloire. Que ne suis-je cet homme-là !

But ne dépassant pas l'utilité immédiate et présente, moyens bons qui donnent la réussite, succès légitime pourvu qu'on l'obtienne : telle est la grande doctrine morale du temps actuel. C'est pour arriver à goûter toutes les joies terrestres que l'homme a une intelligence et un cœur, une raison et une volonté, une tête et des bras. En fin de compte, il est son idole. Qu'il répande l'encens devant son orgueil, sa vanité et son plaisir, la morale qu'il professe le lui permet et même l'y invite. Comme idée directrice, il n'en accepte qu'une, celle qui lui vient des mille convoitises de la terre ; et c'est toujours dans le même sens que la conscience faussée, affaiblie, cautérisée le pousse. Loin de Dieu, écartant systématiquement la loi éternelle et répudiant la morale du Christ qui impose le sacrifice, le renoncement personnel et la rupture avec toute habitude mauvaise, il n'obéit plus au devoir et répudie la vertu ; en revanche, il satisfait les plus bas désirs.

Dans ces conditions, la conscience devient nécessairement multiple. C'est notre histoire. Nous la voyons divisée, morcelée, mise à mal. Que d'hommes en un seul parmi nos contemporains ! Combien qui, rompant comme à plaisir l'unité de leur moi moral, se décomposent en autant de personnages qu'il est utile ou commode ! On parle, on agit, on prend une résolution un jour comme citoyen, le lendemain comme fonctionnaire, père de famille, commerçant, ami, employé, homme privé, homme public, artiste. On ne sert rien ni personne ; on voudrait même passer pour catholique, alors que au résultat on échappe à toute obligation ferme. Dans cette dispersion des forces morales, la conscience a sombré. A l'obéissance à la loi de Dieu, on a substitué le caprice, l'intérêt matériel, la poursuite de toute volupté caressante. Les appétits sensuels ont remplacé la bonne morale.

Ce n'est même pas assez dire ; nous sommes témoins d'un dernier malheur plus lamentable encore : la conscience en révolte contre elle-même. Eclairée, elle a la mission de dire à chacun ce qu'il doit faire ou éviter, comme étant permis ou défendu ; et voici que, détachée de la Religion, elle préconise ce qui est défendu. La notion du bien s'est singulièrement oblitérée ; tout indistinctement paraît permis ; nous sommes en un temps où tout s'écrit et se lit, où tout se dit et est cru, où tout se complotte et se voit. L'homme s'est mis à la place de Dieu, qui seul connaît, possède et donne la règle du bien vivre.

L'ordre se trouve renversé.

C'est la déroute de la conscience.

Mgr DOUAI.

Journée nationale de Croisade de Pontmain (28 Juin). —

Une grande Fête Eucharistique groupera, à Pontmain, le 28 Juin, les enfants de la Mayenne et des départements voisins. Déjà les petits Croisés s'annoncent très nombreux des diocèses de Laval, Rennes, Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Brieuc et même Paris. Mais les autres enfants sont aussi invités à prendre part à cette belle manifestation qui doit être, avant les fêtes du Couronnement et pour les préparer, l'hommage solennel des enfants de France à Notre-Dame de Pontmain.

Pontmain n'est pas desservi par la grande ligne. Les moyens de transport sont laissés à l'initiative de chaque groupe.

On peut demander au Secrétariat de la Croisade, 8, rue d'Avesnières, Laval, affiches et circulaires.

Un petit recueil qui s'impose. — Un petit manuel très pratique, qui semble bien s'imposer, en effet, à toutes les paroisses, c'est celui que vient de faire paraître M. l'abbé David, aumônier de la Persagotière (Nantes).

Ayant compris depuis déjà longtemps combien il est désagréable au cours d'une procession d'avoir en mains plusieurs manuels ou plusieurs feuilles polycopiées, il a eu l'heureuse idée de compiler en un petit recueil d'un très bon marché tout ce qui se pouvait chanter aux processions de Fête-Dieu : Chants liturgiques d'abord, avec les motets bien connus de Lourdes ; puis cantiques populaires en très grand nombre, faciles et entraînants que tout le monde peut chanter. Il a ajouté tout de même un certain nombre d'autres cantiques, peu ou pas connus, qu'on pourra exercer à l'avance, et qui deviendront vite populaires, tellement ils sont d'une exécution facile et d'audition agréable, comme ceux des Congrès de Carthage et d'Angers ; en plus des cantiques nombreux au Sacré-Cœur, et plusieurs cantiques de circonstances, le tout spécial aux processions. Et il est vendu 1 franc l'exemplaire ; 90 francs le cent.

S'adresser à M. l'abbé David, 15, rue du Frère-Louis, Nantes. On peut se servir du Chèque Postal de la Persagotière, — coût : 0 fr. 75, — Nantes C. C. 20460. — M. Lemesle, direct. Persagotière, 30, rue Frère-Louis, Nantes.

BIBLIOGRAPHIE

SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX, Protectrice des Peuples, par Albert DE POUVOURVILLE.

La pure et touchante carmélite, qui vécut ignorée et solitaire, nous la voyons devenue *Protectrice des Peuples*. Et c'est une forme nouvelle de son influence et de son culte. Dans la préface que Mgr Baudrillart, de l'Académie Française, a bien voulu écrire pour ce livre, l'illustre et savant Prélat a justifié, avec cette sereine clarté qui lui appartient en propre, comment Thérèse, par son enseignement de la Petite Voie, et par les merveilles de sa vie céleste, est devenue la Puissante amie de tous les chrétiens, de tous les Français, de tous les hommes.

Edition du Lys, 84, boulevard Jourdan, Paris (14^e). 1 volume de 192 pages 19-12, avec une préface de Mgr Baudrillart, de l'Académie Française. — Prix : 6 francs. Chèques postaux : Paris 280-16.

CARNET DE NOTES PRATIQUES à l'usage des Directeurs de Catéchismes et des Catéchistes particuliers. — Prix : 1 fr. 50.

A la Nouvelle Société Anonyme du Pas-de-Calais, 5, boulevard de Strasbourg, à Arras (Pas-de-Calais), et à la Librairie Mignard, 38, rue Saint-Sulpice, à Paris (VI^e).

SOCIÉTÉ DE SAINT JEAN L'EVANGELISTE, DESCLÉE ET C^{ie},
30, rue Saint-Sulpice, Paris (6^e Arrondissement).

Abbé Eug-L. ROUPAIN. — **SUR LES PAS DE JÉSUS, Réflexions et Lectures.** (N^o 420-V. Cinquième Série). — Un volume in-18 (16x9 cent.) de 816 pages, broché, Frs 13 ; Elégante reliure anglaise, toile couleur, 16 ; Chagrin noir ou couleur, coins ronds tranche dorée, étui, 48.

Abbé F. POTIER, directeur au Grand Séminaire de Saint-Brieuc. — **LA FORMATION MUSICALE DU SÉMINARISTE.** Simple notes théoriques et pratiques pour l'enseignement de la musique dans les Grands et Petits Séminaires. — Une brochure in-12 de 84 pages. — Broché, frs 3,50.

Chemins de Fer P. O.-Midi

ACCELERATION DES TRAINS RAPIDES DE FIN DE JOURNÉE PARIS-BORDEAUX ET BORDEAUX-PARIS à partir du 15 Mai 1934. — Paris-Quai d'Orsay, dép. 17 h. 25 (au lieu de 17 h. 15). — Bordeaux-St-Jean, arr. 23 h. 45.

Bordeaux Saint-Jean, dép. 17 h. 15 (au lieu de 17 h. 10). — Paris-Quai d'Orsay, arr. 23 h. 45.

Wagon-Restaurant Paris-Bordeaux-Saint-Jean et vice-versa.

PRINCIPALES AMÉLIORATIONS RÉALISÉES SUR LA LIGNE DE PARIS-QUAI D'ORSAY A NANTES, SAINT-NAZAIRE, LA BAULE ET LE CROISIC, à partir du 15 Mai 1934. — Avance et accélération du train rapide 181 et mise en marche toute l'année de ce train entre Nantes et Le Croisic.

Paris-Quai d'Orsay dép. 8 h. 25 (au lieu de 9 h. 50 ; Nantes arr. 13 h. 16 (au lieu de 15 h. 17) ; Saint-Nazaire arr. 14 h. 22 (au lieu de 16 h. 29) ; La Baule-Escoublac arr. 14 h. 59 (au lieu de 17 h. 07) ; Le Croisic arr. 15 h. 22 (au lieu de 17 h. 30).

Accélération du train rapide 178. — (Lundis et lendemain de fêtes du 16 Juillet au 1^{er} Octobre, entre Le Croisic et Saint-Nazaire, régulier entre Saint-Nazaire et Paris).

Le Croisic dép. 5 h. 22 (au lieu de 5 h. 03) ; La Baule-Escoublac dép. 5 h. 44 (au lieu de 5 h. 25) ; Saint-Nazaire dép. 6 h. 22 (au lieu de 6 h. 02) ; Nantes dép. 7 h. 23 (au lieu de 7 h. 06) ; Angers dép. 8 h. 21 (au lieu de 8 h. 11) ; Paris-Quai d'Orsay arr. 12 h. 30 (au lieu de 12 h. 33).

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 19 Mai 1934. — La tendance du marché a été cette semaine assez irrégulière en raison de l'approche de la rentrée des Chambres. On a pu noter, dès jeudi, un mieux sensible à la suite du premier vote favorable au Cabinet.

Le marché des Rentes a tout de même eu quelque hésitation aujourd'hui après un début soutenu mais terminant finalement en hausse. Le 3 % finit à 78.45 ; 5 % 1920, 114.25 ; 4 1/2 % 1932, Tranche A, 90.80, Tranche B, 89.30.

L'allure des Banques françaises est très satisfaisante, toutefois, leurs cours ne finirent qu'avec d'infimes variations sur la veille, Banque de

France 12.425 ; Banque de Paris 1.513 ; Banque de l'Union Parisienne 182 ; Comptoir d'Escompte 1.035 ; Crédit Lyonnais 2.185 ; Société Générale 1.099 ; Société Marseillaise de Crédit 529.

Parmi les valeurs du terme, on remarque l'avance de Kuhlmann qui termine à 634 contre 614 ; Péchiney est en légère régression à 1.127 ; de même que Rhône Poulenc à 1.290 ; l'Action Nickel progresse depuis quelques séances de façon continue sur l'annonce d'un remboursement de francs 50, par action, à titre de réduction de capital, l'action finit aujourd'hui à 447 ; l'Action Say a été un peu affaiblie durant cette semaine, elle termine à 2.070 ; il y a les plus fortes présomptions pour que ce titre retrouve d'ici peu de temps des cours plus élevés que justifie son indiscutable valeur.

Les valeurs de cuivre ont reperdu un peu de terrain : Rio 1.468 ; Tharsis 272.50. Ce mouvement de recul, léger d'ailleurs, n'interrompra vraisemblablement pas la progression de ces compartiments.

Aux Caoutchoucs, légère régression : Padang 360.50 ; Equateur 87 ; Financière des Caoutchoucs 120.50.

Les mines d'or sont de nouveau en excellente tendance : la Crown Mines a gagné plus de Francs 50, en une semaine environ, elle termine à 927 ; Transwaal 189 ; West Rand 128.

Vous trouverez à l'Imprimerie de l'Evêché

7, rue des Gentilshommes, Quimper

tous les états et formules, concernant le service paroissial : comptes, budgets, extraits de baptêmes, publications de bans, etc..., etc...

Les armes de NN. SS. Duparc et Cogneau.

Elle vient d'éditer les documents suivants :

1. Prières lorsque le prêtre revêt les ornements.
2. — après la messe, au bas de l'autel.
3. — pour les agonisants.
4. Le Manuel de Réception pour la Confirmation, etc... etc.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise

chez François LE BORGNE
LANDELEAU

Maison recommandée par le Clergé

Champagne - Mousseux

Conditions spéciales pour Kermesses,
Œuvres de bienfaisance

Ecrire ou téléphoner à M. Pierre JESTIN,
43, rue du Château, BREST. Tél. 21-87

A LOUER

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 ■
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. R. Postaux Bordeaux, 38.522

49^e ANNÉE.

Vendredi 1^{er} Juin 1934.

N^o 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 3 Juin. — 2^e dimanche de la Pentecôte. Semi-double. Blanc.

Au chœur, solennité du Très Saint-Sacrement.

Lundi, 4. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 5. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 6. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 7. — Octave du Très Saint-Sacrement. Double majeur. Blanc.

Vendredi 8. — LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1^{re} classe, avec octave privilégiée du 3^e ordre. Blanc.

Samedi, 9. — 2^e jour de l'octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 10. — 3^e dimanche de la Pentecôte. Semi-double. Blanc.

Au chœur, solennité du Sacré Cœur de Jésus.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Combrit	1-5	Juin.
Peumerit	6-8	—
Clédén-Cap-Sizun	9-13	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes (24-30 Juin).

— Nous prions MM. les Curés et Recteurs de régler, dès à présent, le prix des billets retenus pour le pèlerinage. — L'hospitalisation des malades doit être payée en même temps. (Se servir de préférence du Compte de Chèques Postaux 3480 Nantes, en indiquant sur le talon du mandat le nombre des pèlerins.)

Une erreur s'est glissée dans l'indication du prix du billet de 2^e classe Landerneau : c'est 336 francs et non 326 qu'il faut lire.

Nous avons déjà 2.400 inscrits et nous serons sans doute amenés à commander un quatrième train.

C'est Son Excellence Monseigneur Cogneau qui présidera ce beau pèlerinage.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, est nommé :

Recteur de Plounévêzel, M. Yves Cuillandre, vicaire à Plouigneau.

III. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la Médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Yves Auffret, conseiller paroissial de Pleyben, depuis 32 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA FÊTE-DIEU

*Pange, lingua, gloriosi.
Corporis mysterium...*

La Fête-Dieu est la fête de notre Roi Jésus présent dans la Sainte Hostie, avec son Corps, son Sang, son Ame et sa Divinité. Le véritable nom de cette fête, dans l'Eglise, est celui de la *Solennité du Très Saint Corps du Christ*, ou encore du *Très Saint-Sacrement*. Elle tombe le *jeudi* qui suit la fête de la Sainte Trinité. Mais en bien des endroits, la célébration *solennelle* en est reportée au dimanche suivant.

Sans doute, le Jeudi-Saint déjà, jour anniversaire de l'institution de l'Eucharistie, l'on rend de grands honneurs et des hommages de piété et de reconnaissance à Jésus caché sous son sacrement d'amour. Cependant alors, à cause des tristesses de la Passion, il ne convient pas de faire une fête extérieure, enthousiaste et magnifique.

A la Fête-Dieu, tout au contraire, il faut que « la louange soit pleine, soit joyeuse ; il faut que tout soit nouveau, les cœurs, les voix et les œuvres pour louer dignement notre Sauveur, notre Chef et notre Pasteur ».

Aussi, les plus modestes églises rivalisent avec les plus belles pour prendre une parure de fête. Ce sont partout tentures, guirlandes et profusion de fleurs.

Ce jour et pendant l'octave, les fidèles assistent plus nombreux que de coutume à la messe — voire à la messe solennelle — célébrée avec ornements *blancs*, et dont les textes liturgiques sont si pieux, si instructifs, si beaux. Dans la journée encore et le soir, beaucoup reviennent prier et chanter devant le Saint-Sacrement.

En effet, en la plupart des églises, il y a *Exposition du Saint-Sacrement*, c'est-à-dire que l'Hostie Sainte, au milieu d'un bel ostensor aux rayons d'or, est placée au-dessus de l'autel, sous un petit baldaquin ou *ciborium*. C'est pour Jésus comme un trône d'amour, où il attend et reçoit nos adorations et l'hommage de nos cœurs.

A la Fête-Dieu enfin, les *Processions du Saint-Sacrement* sont une des grandioses et touchantes manifestations de la piété envers l'Eucharistie.

De charmants et multiples groupes d'enfants, quelques-uns figurant des anges ; des jeunes filles vêtues de blanc ; des confréries de jeunes gens et d'hommes, tous portant emblèmes, oriflammes ou bannières ; un clergé nombreux, toute la bande des enfants de chœur en grand costume, une foule de pieux fidèles escortent à l'envi le Très Saint-Sacrement porté en grande pompe dans l'ostensor doré, sous un dais magnifique, par le prêtre revêtu de la chape et accompagné de ses ministres. Jésus chemine ainsi triomphalement non seulement au pourtour des églises, mais chaque fois qu'on n'en est point hélas ! empêché, dans les rues des villes et les chemins des villages. Les cloches sonnent à toute volée ; on marche aux sons de la musique exécutée souvent par une fanfare du pays ; tandis que les chantres sacrés modulent les hymnes qui célèbrent si doctement le mystère eucharistique, tandis que le peuple fidèle prie et que des enfants sèment sur le parcours des feuilles de roses, les acolythes, à coups d'encensoirs, font monter des nuages d'encens autour de l'Hostie. Tout le long de son passage, le public s'agenouille, les hommes se découvrent, chacun demande une grâce à Jésus, fils de David, qui circule au milieu de son peuple, comme autrefois sur les chemins de Galilée.

M. FLAD. (*Initiation liturgique.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2^e dimanche après la Pentecôte (3 Juin), solennité du Saint-Sacrement : messes à 6, 7, 8 h. A 9 heures, grand'messe, procession solennelle du Saint-Sacrement, avec reposoir sur le Champ-de-Bataille. Dernière messe à 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures ; sermon du Triduum eucharistique, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 16 h.

Jeudi : offices comme les jours précédents. — De 21 heures du soir à 6 heures du matin, adoration nocturne à la cathédrale pour les hommes et les jeunes gens.

Vendredi, fête du Sacré Cœur : messes comme les dimanches, sauf la messe de 11 h. 30. — Vêpres à 16 heures, bénédiction. — A 20 heures, sermon par le R. P. Provost ; procession et bénédiction.

Samedi : grand'messe à 9 heures ; vêpres à 16 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e dimanche après la Pentecôte (3 Juin), solennité du Très Saint-Sacrement : messes à 6, 7, 8, 9 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine : le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'à l'issue de la cérémonie du soir, qui aura lieu à 20 heures.

Vendredi, fête du Sacré Cœur : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 20 heures, réunion pour tous les fidèles, sermon par le R. P. Benoît-Joseph, franciscain ; procession au chant des litanies du Sacré Cœur.

Parcours de la procession de la paroisse, le dimanche 10 Juin : rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, rue René-Madec, quai de l'Odéon, rue du Palais, bas de la place La Tour d'Auvergne, place du 118^e, rue et place Saint-Mathieu.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. le chanoine Kerloéguen, ancien curé, sera chanté à GUIPAVAS, le mercredi 13 Juin, à 10 heures.

Ordination. — A l'ordination du samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, ont reçu le Sous-Diaconat des mains de Mgr Cogneau :

MM. Jérôme Coadou, de Pluguffan ;
Charles Ruppe, de Saint-Corentin de Quimper ;
Yves Bellec, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Alain Burel, de Plouhinec ;
Jean Congar, de Landivisiau ;
Guillaume Corre, de Guimiliau ;
François Cueff, de Saint-Pol-de-Léon ;
François David, de Briec ;
Jean Elard, de Cléder ;
Pierre Férec, de Crozon ;
Louis Floch, de Guipavas ;
Jacques Gentric, de Peumerit ;
René Gougay, de Briec ;
François Guénaff, de Saint-Pabu ;
Jean-François Guillerm, de Plouider ;
Jean-Louis Guillerm, de Cléder ;
Jean-Marie Guillou, de Guimiliau ;
Thénénan Guivarch, de Kersaint-Plabennec ;
Joseph Guyader, de Landerneau ;
Alain Jaffrès, de Plouvorn ;
Jean Kervella, de Saint-Louis de Brest ;
Jean Kervennic, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Joseph Le Beuz, de Riec ;
Emmanuel Le Nerrand, d'Elliant ;
Corentin Le Pemp, de Plomeur ;
Marcel Le Vey, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge ;
Gabriel Mallabous, de Lanildut ;
François Ménez, du Bourg-Blanc ;
Bernard Merdy, de Plougar ;
Yves Nicolas, de Plouguerneau ;
Hervé Pennanéac'h, de Plogonnec ;
Claude Philippot, de Plouzané ;
Alphonse Pichon, de Tréfléz ;
Joseph Podeur, de Plounéour-Trez ;
Vincent Prigent, de Saint-Vougay ;
Laurent Quémener, de Plouvorn ;
Jean Quiniou, de Penmarch ;
Jean Rolland, de Saint-Méen ;
Alain Seznec, d'Edern ;
Jean-Claude Vergos, de Plougastel-Daoulas.

Croisade Eucharistique. — Les réunions générales des groupes de C. E. se tiendront, cette année, les 14 Juin, à Douarnenez, et 21 Juin, à Saint-Pol de Léon, sous le nom de « Fête de la Reconnaissance ».

Tel est le sentiment que les Croisés du diocèse de Quimper veulent exprimer à Notre Seigneur pour l'inappréciable bienfait de la Rédemption.

Cette fête, en partie double, préparée depuis longtemps dans les groupes, promet d'être très belle.

En voici le programme (le même pour les deux assemblées) :

8 heures. — Messe de communion.

10 heures. — Séances d'étude en plusieurs salles, sur le sujet proposé : *La Reconnaissance*.

13 h. 30. — Procession, Salut du Très Saint-Sacrement.

16 heures. — Projection du film : *Les Vacances de Xavier*.

Son Excellence Mgr Cogneau présidera la réunion de Douarnenez. Leurs Excellences Mgr Duparc et Mgr Cogneau ne pourront prendre part à celle de Saint-Pol de Léon, étant retenus par des engagements antérieurs, mais Mgr Duparc a déjà envoyé l'assurance de sa meilleure bénédiction, pour le jour de leur fête, aux Croisés de son diocèse.

MM. les Curés de Saint-Pol de Léon et de Douarnenez, M. le chanoine Cardaliaguet, directeur diocésain de la C. E. seraient heureux de voir MM. les Curés, Recteurs, Vicaires, MM. les Aumôniers et Directeurs d'Institutions libres prendre part à ces journées de réunion et les prient d'en accepter ici la pressante invitation.

Ils leur seraient reconnaissants de bien vouloir, si possible, les avertir de leurs intentions ou de les faire connaître par l'intermédiaire du Secrétariat C. E., Brest.

LE FOLGOËT. — L. F. A. C. F. — Le mardi 22 Mai, un grand pèlerinage-congrès de la Ligue Féminine d'Action Catholique avait lieu au Folgoët. Plusieurs milliers de ligueuses, avec leurs aumôniers, venues de tout le diocèse, se sont trouvées réunies aux pieds de la Vierge vénérée.

Leurs Excellences NN. SS. Duparc et Cogneau avaient bien voulu présider cette journée, qui sera, nous l'espérons, le départ d'une action catholique féminine plus intense.

Après la messe célébrée par Mgr Cogneau, avec instruction bretonne par M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, une séance d'études groupa les dirigeantes. M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres diocésaines, annonça la fusion des deux Ligues : Ligue Patriotique et Ligue d'Action Catholique. Il démontra la nécessité de créer dans toutes les paroisses, en se servant des cadres de l'ancienne L. P., là où ils existaient, un groupe d'A. C. F., formé de ligueuses dévouées, à la disposition du clergé paroissial. Puis Mgr Duparc nomma Mme la comtesse de Guébriant présidente diocésaine. Mme Gogé, secrétaire pour le Léon, et Mlle de Lonlay pour la Cornouaille.

Mgr Courbe, secrétaire général de l'A. C. F., salua cette

journée comme une date dans l'histoire religieuse du diocèse et félicita les dirigeantes présentes d'avoir répondu pleinement, par leur présence, au désir du Souverain Pontife, par leur collaboration à l'apostolat du prêtre par l'A. C.

A 14 heures, les vêpres réunissaient toutes les femmes présentes sur la vaste esplanade.

Mgr Cogneau rappela la dévotion chère au cœur des Bretonnes envers la Vierge Marie. Il leur recommanda d'implorer Marie comme Reine des Apôtres, ayant protégé l'apostolat dans le monde et particulièrement en Bretagne.

Mgr Courbe, dans une magistrale conférence, développa les devoirs de la femme comme ligueuse ; se faisant l'interprète du Souverain Pontife, il montra comment réaliser cet apostolat des laïcs tant désiré par Pie XI.

Mgr Duparc, dont la parole si chaude et si prenante va toujours au cœur de toutes, remercia celles qui étaient venues, encouragea leur travail, et donna en quelques mots le portrait de la vraie ligueuse : « La ligueuse doit être avant tout profondément chrétienne, consciente de ses devoirs de famille, zélée pour les œuvres, animée d'un grand esprit d'union et de docilité. Qu'elle ait le sens social. Qu'elle comprenne et remplisse, le cas échéant, tout son devoir civil. Qu'elle recherche l'intérêt général. Qu'elle mette, au-dessus de tout, le salut des âmes. Qu'elle ait le souci du succès de l'Action Catholique, du recrutement, des réunions, des cotisations. » Les deux évêques s'unissent alors pour répandre sur la foule une large bénédiction.

Belle et bonne journée, près de la Vierge du Folgoët, qui sera le départ d'une union plus grande de toutes les forces catholiques féminines pour un apostolat plus intense et plus fécond.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — La journée des Fleurs de Lys à Notre-Dame des Portes. — Le dimanche 6 Mai, en dépit du mauvais temps, plus de 600 jeunes filles appartenant au groupement des Fleurs de Lys sont venues de toute la Cornouaille, et même du Léon, se réunir autour de leur dévoué directeur, M. le chanoine Chantepie, et prier Notre Dame des Portes de bénir leurs efforts. M. le chanoine Le Goasguen, directeur des œuvres diocésaines, présidait cette journée « liliale », la plus belle qu'il y eut jamais dans le diocèse, croyons-nous.

La jolie chapelle émergeant des frondaisons que le printemps teinte d'un vert délicat, était presque trop petite pour contenir les jeunes filles venues des quatre coins du diocèse.

Dès 8 heures du matin, une messe de communion fut célébrée par le R. P. Chantepie. Au groupe de Châteauneuf s'étaient jointes des délégations de Saint-Goazec et de Plonévez-du-Faou. Le R. P. Chantepie prononça une émouvante allocution sur l'Eucharistie, qui nous unit au Christ et nous donne force et paix.

A 9 h. 30, messe chantée devant toutes les Fleurs de Lys, célébrée par M. le chanoine Soubigou, curé-doyen de Briec. Après l'Evangile, M. le chanoine Le Goasguen monte en chaire, propose la Vierge en modèle, développe avec éloquence un beau programme d'action catholique féminine.

A 10 h. 30, salle du Patronage Notre-Dame des Portes, appel des groupes, échange de vues, lecture des rapports.

La secrétaire des Fleurs de Lys de Cornouaille lit une étude sur la dignité de vie, nécessaire à toute vraie Fleur de Lys ; expose les dangers qui la menacent, et propose les moyens de les combattre en se soutenant et s'unissant sur le terrain liliale.

Des précisions sont données sur l'état des Fleurs de Lys dans la Cornouaille et le Léon. Plus de 2.000 abonnements donnent un ensemble de 4.000 Fleurs de Lys. Des groupes nouveaux sont en formation.

A 1 h. 30, conférence de M. le chanoine Chantepie sur la préparation de la jeune fille à la mission de l'avenir. Avec son ardeur d'apôtre que traduit une parole élégante et très persuasive, il dit ce que peuvent et ce que doivent faire les jeunes filles chrétiennes pour contribuer à la régénération de la société actuelle. L'esprit du mouvement liliale les y aide puissamment, en les formant à la piété, en les pénétrant du sérieux de l'existence, de la nécessité de la réforme du caractère, et en leur donnant de vifs désirs d'apostolat.

Développant ce dernier point, le Père Chantepie insiste sur l'esprit paroissial qui doit animer toutes les Fleurs de Lys. Il leur passe la consigne : *obéir, prier, agir*, et leur indique les moyens pratiques de la réaliser : 1° Obéissance totale aux directives paroissiales, surtout en ce qui concerne les danses et les toilettes ; 2° La communion fréquente qui anime la vie intérieure et fait les cœurs d'apôtres ; 3° Le dévouement aux diverses œuvres paroissiales, et surtout aux vocations sacerdotales, à l'enseignement libre et à la presse.

A l'exemple du Léon, la Cornouaille paiera la pension d'un séminariste.

Le résultat de cette journée sera assurément un bel élan de dévouement. Les devises diocésaines : « *Très haut, très loin* », « *En avant pour Dieu et pour les âmes* » vont rayonner avec un nouvel éclat.

Une courte séance récréative clôtura la réunion.

Le mauvais temps empêcha de se rendre en procession à l'église paroissiale. Après les vêpres de la Sainte Vierge et le Salut au Très Saint-Sacrement, les Fleurs de Lys quittèrent le sanctuaire de Notre-Dame des Portes, dans la paix et la joie « liliales ».

Étaient représentées les paroisses de : Briec, Bodilis, Bourg-Blanc, Carhaix, Combrit, Esquibien, Ergué-Armel, Fouesnant, Saint-Goazec, Gouézec, Irvillac, Kernilis, Landrévarzec, Landudec, Lannilis, Landerneau, Saint-Nic, Plogon-nec, Plomodiern, Plouhinec, Plogoff, Pouldreuzic, Plogastel-Saint-Germain, Plonévez-du-Faou, Pleyben, Quimper, Kerfeunteun, Saint-Renan, Tréflaouénan, etc...

LE CONQUET. — Bénédiction de la nouvelle école des Filles du Saint-Esprit (13 Mai). — Manifestation enthousiaste en faveur de l'école catholique. Tout devait concourir à faire de cette journée une fête magnifique : la présence de Son Exc. Mgr Cogneau, l'affluence considérable de fidèles et d'invités, le temps enfin.

M. le chanoine Grill chante la messe, assisté de deux enfants de la paroisse, M. l'abbé Amery et M. l'abbé Cornen. Sa parure sobre et délicate, le flamboiement des lumières, les mouvements lents et pieux des enfants de chœur qui assurent les cérémonies sous la direction de M. l'abbé E. Taniou, la présence de Son Excellence qui tient chapelle, assisté de M. le chanoine Salomon et de M. le Recteur, tout semble donner aujourd'hui à notre église paroissiale un air de petite cathédrale. Les chants des choristes, et de la foule surtout, montent suaves et forts, vibrants de foi. Des orgues tenues par un jeune artiste, des flots d'harmonie coulent, emportent les âmes, dans la prière secrète, vers Dieu.

M. le chanoine Salomon, avec l'autorité que lui donne sa vie de dévouement, célèbre la cause de l'Enseignement catholique, chante l'héroïsme de ceux qui s'y consacrent; il en montre la nécessité, la valeur. M. l'Inspecteur ne manque pas de décerner aux paroissiens du Conquet de justes éloges: hier l'école des garçons s'agrandissait, aujourd'hui l'école des filles « se renouvelle », signe que les disciples sont nombreux et que les parents, sauf de rares exceptions, savent et pratiquent leur devoir.

Après les vêpres, la procession s'organise. A la demande de M. le Recteur, les rues avaient été décorées, avec un goût artistique. Monseigneur a franchi l'arc de triomphe, chef-d'œuvre des religieuses, qui donne accès à l'école. *L'Asperges* monte, repris par la foule, le prélat prie, les aspersions se multiplient, l'encens embaume la nouvelle demeure. Son Excellence reparait sur le perron pour parler à son peuple. Un enfant l'arrête. Son Excellence se penche, écoute paternellement ces mots de reconnaissance émue, ces promesses de fidélité, et, à son tour, Son Excellence félicite les paroissiens de leur attachement à l'école chrétienne, commente brièvement les paroles du rituel, et termine par une exhortation à la persévérance.

En face de l'océan, la nouvelle école se dresse comme un navire. A ce vaisseau il faut un supplément d'équipage: ce sera l'Amicale des Anciennes Elèves. M. l'amiral Excelmans montra la nécessité de cet organisme et lui donna pour patronne Sainte Jeanne d'Arc. Nos vœux rejoignent ceux de M. l'Amiral: que nos écoles, la neuve et son nouvel équipage, se développent toujours, pour la gloire de Dieu.

BOTSORHEL. — La Mission (3-20 Mai 1934). — La Mission est une faveur du ciel. Nos populations bretonnes l'acceptent comme une grâce de choix; à Botsorhel on ne fait point exception à la règle. La paroisse, préparée de longue date grâce au zèle aimable d'un pasteur dévoué, accueillit les deux PP. Maristes de Saint-Brieuc, Père Burel et Père Le Pape, avec une parfaite cordialité. Durant les deux journées de visite, la population se montra fort avenante. Les hommes devenaient vite familiers, liaient même conversation, heureux d'entendre sur les lèvres des Pères leur dialecte dans toute sa pureté. Amabilité et prudence semblent constituer le fond

de cette race modelée sur le pays, succession de vallées riantes et de côteaux aux mille visages.

Les exercices de la Mission furent donnés par catégories. Cette méthode produit de meilleurs résultats parmi les chrétiens qui vivent sans inquiétude et meurent avec sérénité. Botsorhel connut ainsi, durant 18 jours, cinq retraites: Enfants, mères chrétiennes, jeunes gens, jeunes filles, pères se succédèrent à l'église pour entendre la parole de Dieu adaptée aux besoins et aux devoirs de chacun, exposée sans fard.

A huit heures, explication de la messe, suivie d'une conférence avec projections lumineuses; instructions à 10 heures, 2 heures et 4 heures; tel était le plan suivi pour tous les groupes.

La conférence avec projections, très goûtée, attirait dès le matin un nombre assez imposant. L'enseignement donné par l'image exige moins d'efforts, et se grave mieux. Durant une heure et demie, les yeux fixés sur la toile, contemplaient avec une attention soutenue les scènes si instructives de l'Evangile, ou bien les faits merveilleux de Lourdes, les tableaux du Père Maunoir, le drame si émouvant de la Passion. De temps en temps, un chant ou un cantique illustré s'intercalait pour détendre l'esprit.

Le soir, trois fois par semaine, l'église offrait un spectacle de nature à frapper les imaginations et toucher les cœurs. La grande nef illuminée par 8 guirlandes de bougies, habilement étagées, donnait à tous les paroissiens l'enthousiasme et le goût de revenir. Ces fêtes: veillée funèbre, consécration à la Sainte Vierge, ovation eucharistique, exposition du travail, Passion de Notre Seigneur, conférence dialoguée, laisseront un souvenir impérissable chez tous. La fête du travail, préparée avec soin, eut un succès peu ordinaire. Tous les corps de métier étaient représentés. L'ostensoir et le calice de compteur de nombreux et véritables artistes décorateurs. Les hommes, très nombreux ce jour-là, écoutèrent avec plaisir la réfutation des objections courantes contre la religion.

Les Pères, aidés de M. Suignard, vicaire à Plougouven, eurent certes de la fatigue, mais aussi de nombreuses consolations. Bien des fils prodigues, qui se tenaient depuis 10, 15 et 20 ans loin de l'église et des confessionnaux, firent connaissance avec les vieux saints, tout étonnés de les voir si près du bon Dieu et si bien disposés.

Sans doute, il y a eu des abstentions, un nombre assez restreint cependant, vu le climat spirituel d'une région où l'indifférence et le matérialisme étouffent sinon la foi, du moins la ferveur et la conscience religieuse. Au dire de la population paroissiale, contente d'avoir entendu la vérité, ce fut une belle Mission, et les meilleurs chrétiens éprouvent une certaine fierté à parler aux étrangers de ces trois semaines d'exercices spirituels et de l'assiduité qu'on y montra.

La clôture d'ailleurs fut significative. Les vêpres, chantées à 8 heures du soir, firent église comble. Les enfants durent chercher place sur les marches de l'autel. Les hommes trouvèrent la voix pour chanter la gloire de Notre Seigneur et

crier leur confiance à la Sainte Vierge. Un immense feu de joie, aperçu à de longues distances, et le chant des commandements de Dieu et de l'Eglise portèrent jusqu'au delà du Douron l'écho de l'enthousiasme qui avait gagné les chrétiens de Botsorhel. Les âmes vibraient et semblaient vivre. Puis-ent-elles se maintenir sur les sommets et se rappeler le beau cantique :

*« Evit beva gant levenez,
Karit Jesus hag ar Verc'hez. »*

Profession solennelle à Lille. — Une profession religieuse est toujours impressionnante ; mais une profession solennelle, dans l'ordre des Carmes déchaussés de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel, revêt un caractère de particulière grandeur. Ceux qui en ont été les heureux témoins conserveront toute leur vie l'impression profonde que laisse dans l'âme le contact avec le surnaturel.

Telle a été la touchante cérémonie qui s'est déroulée à Lille, au monastère Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, en faveur d'un paroissien de Ploujean, M. Yves Cléac'h, en religion Frères François de l'Enfant-Jésus, bien connu en son pays, où sa famille jouit de l'estime générale.

Pour participer au bonheur de l'élu du jour, M. le chanoine Thomas, curé de Lannilis, n'a pas craint d'entreprendre le long voyage du Finistère au Nord... Dans un discours d'une éloquente simplicité, il rappella au jeune profès le souvenir de sa chère Bretagne et particulièrement du diocèse de Quimper. Puis, avec un sens profond de la vie religieuse, esquissa les obligations si graves auxquelles, par la profession solennelle, le religieux s'engage pour toute sa vie, obligations dont il fit ressortir les sublimes avantages.

La cérémonie se déroule avec une suave gravité : remise du costume religieux complet, émission des vœux solennels, longues oraisons toutes empreintes d'un sens mystique et profond... *Te Deum* d'actions de grâces... Entrée au chœur du religieux parmi ses frères au chant si consolant de l'*Ecce quam bonum*... Rien qui n'ait son symbole spécial et son cachet monacal...

Le Salut du Saint-Sacrement, donné dans un plain-chant impeccable et très pieux, termine la cérémonie.

Le Révérend Père Louis de la Trinité, provincial des Carmes déchaussés, adresse délicatement à chacun le mot qui convient et résume, en un hymne d'actions de grâces à Dieu, les sentiments de tous.

Et maintenant, dans le silence du cloître, notre jeune Frère va continuer jusqu'à la mort sa vie d'apostolat par la prière et l'immolation. « Car (comme le dit si bien le R. P. Bruno, en sa splendide biographie de Saint Jean de La Croix), les contemplatifs ne sont pas des paresseux. Nuit et jour ils se conforment au Christ souffrant qui sauve le monde. On ne va pas au Carmel pour spéculer et rêver, mais pour « Vivre et mourir d'amour ».

UNE LETTRE DE MONSIEUR GOURTAY

Evêque de la Guyane Française

(suite et fin)

Comment ils auraient pu ne pas se faire ?

— « Que voulez-vous, Monseigneur, me disait un relégué du camp Saint-Jean, depuis quinze ans en Guyane, j'ai poussé comme l'herbe entre les pavés : ni père, ni mère, ni personne pour veiller sur moi. » Il faut le redire bien haut : l'absence d'une forte éducation religieuse et familiale, par suite, la suppression de tout frein moral, voilà certainement pour les Français condamnés au bagne (nous avons beaucoup d'Arabes et d'étrangers) la cause principale de leur déchéance lamentable. Aucun système défensif autour de ces âmes violentes livrées aux plus folles passions. Comme des épaves, elles sont allées à la dérive...

J'ai visité les camps de Saint-Laurent. Je viens de voir les Iles du Salut. J'ai pris contact avec ces malheureux diocésains qui portent le nom ignominieux de bagnards. Laissez-moi vous dire que, sinon chez tous, du moins chez la plupart, j'ai constaté, en leur causant amicalement, les traces visibles encore de la grâce divine. Oui, si bas qu'ils soient, malgré l'état de déficience morale dans lequel ils vivent, l'espérance est là ; elle est descendue avec eux jusqu'au fond de l'abîme. Et que veulent-ils, me direz-vous, vos chers bagnards ? Vous n'allez tout de même pas nous dire qu'ils sont mignons, beaux, bien faits... Ces malheureux savent se juger eux-mêmes : « Nous sommes tous, me disait l'un, des « pas grand' chose »... Oui, ils sont payés pour connaître leurs faiblesses. Qu'est-ce qu'ils veulent ? Un point d'appui dans leur lente ascension vers Dieu. « C'est des curés qu'il nous faut », disaient-ils dans leur rude langage, à Albert Londres.

Oui, ils veulent un prêtre qui les suive, leur dise les paroles de réconfort aux heures de terrible cafard et aussi à celles du si redoutable choc en retour des folles passions... Pourquoi n'y aurait-il pas en résidence aux Iles du Salut un aumônier, comme autrefois ?

L'autre jour, aux Iles du Salut, je lisais les véhémentes protestations contre cette suppression des radio-sermons du cher Père Lhande que je reçus autrefois à la cathédrale de Saint-Denis. C'est bien le moment, disent les journalistes, de priver les auditeurs de tout appui moral. Comment ne pas comprendre que les condamnés aux travaux forcés ont tout de même encore des âmes ? Eux non plus ne se nourrissent pas seulement de pain. Ils connaissent le remords, l'inquiétude morale... Ils demandent l'enseignement de l'Evangile. « Monseigneur, envoyez-nous des Evangiles, » m'ont dit de nombreux prisonniers.

Oui, c'est des curés qu'il leur faut, pour enrayer la chute chez ces âmes si faibles encore, malgré leurs velléités d'amendement, et les arrêter, suivant ces paroles si connues, « dans ce mouvement insensible par lequel, nécessairement et de

tout son poids originel, notre race rétrograde vers ses bas-fonds ».

La bruyante campagne menée en France, par la protestante « Armée du Salut », m'a valu de nombreuses lettres de France et même de Tunisie. Elle affirme, nous écrit-on, que rien n'a été fait avant eux, est-ce possible ? Les Pères de la Guyane laisseraient ces enfants prodiges à leur triste sort...

Les aumôniers du bagne ont été supprimés en 1874. Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, au bagne depuis 1852, ont été expulsées le 12 Janvier 1904 de tous les établissements pénitentiaires. Et à cette occasion, *La Croix* de Paris publiait une lettre touchante des bagnards, qui se terminait ainsi : « Nous vous prions de demander à vos religieux et charitables lecteurs de prendre part à notre douleur et de remercier ces dignes Hospitalières pour nous. »

Et depuis 1904 ? Mais les Pères, envers et contre tout, se sont toujours fait un devoir de s'intéresser aux malheureux Français condamnés et à tous les bagnards. Dans un livre paru en 1930, à Paris, « La vie des forçats », entendez ce beau témoignage de l'un d'eux : « On ne peut parler de la Guyane sans parler du Père Fabre. C'est le saint du pays. Charité, dévouement, abnégation sont ses moindres vertus. Les forçats le vénèrent. » Et Mgr Fabre, depuis cinquante ans, est là, toujours accueillant avec son bon sourire tous ces pauvres libérés qui traînent dans la ville de Cayenne.

Cette affirmation des protestants de l'Armée du Salut est bien osée.

Mais deux ou trois ans avant l'arrivée des protestants, le Père Curé de Saint-Laurent avait fondé une soupe populaire gratuite à Saint-Laurent. Elle continue et distribue, matin et soir, une soupe appétissante, très appréciée des anciens bagnards, devenus les libérés. Ce sont les libérés qui peuvent seuls profiter des œuvres de secours matériel.

Alors, cette affirmation de l'Armée du Salut est tout à fait erronée... Que les lecteurs apprécient.

Le vaillant Curé de Remire a lui aussi une œuvre agricole. L'intrépide Breton qu'est le Père Moëlo me demande des ressources pour la développer. Ainsi se réalisera son rêve : « Contribuer au relèvement des bagnards par le travail. »

Que les catholiques de France se rassurent et qu'ils se disent bien que leurs aumônes, pour secours aux bagnards et libérés, seront bien placées entre les mains des prêtres qui, depuis 1852, n'ont cessé de s'intéresser au sort des malheureux condamnés aux travaux forcés.

† P. GOURTAY,
Evêque de la Guyane Française.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

— Le dimanche 13 Mai a eu lieu, à Saint-Pierre de Rome, la cérémonie de béatification de la vénérable Elisabeth Bichier des Ages, co-fondatrice, avec Saint Hubert Fournet, de la Congrégation des Filles de la Croix, dites Sœurs de Saint-André.

« L'Eglise de France, écrit Alverne dans *La Croix*, une fois de plus, peut être fière, et le diocèse de Poitiers surtout, dont le nouvel évêque, Mgr Mesguen, inaugurerait, à cette occasion, ses voyages *ad limina Apostolorum*. Son épiscopat ne pouvait se placer sous de meilleurs auspices. »

— Le dimanche 13 Mai, sous la présidence du maréchal Pétain, ministre de la Guerre, et en présence de S. Em. le cardinal Liénart, a eu lieu la réouverture de la Cathédrale d'Arras.

En remettant, au nom du Gouvernement, les clefs de l'édifice à Mgr Duthoit, le maréchal prononça une brève, mais émouvante allocution, dont nous détachons le passage suivant : « Cette nef, érigée dans la foi, détruite dans la haine, a été rebâtie pierre par pierre, grâce à l'amour des fidèles pour leur sanctuaire, au respect des pouvoirs publics pour le patrimoine artistique de la France, au talent de l'architecte qui a su rendre à l'œuvre sa primitive beauté. Restituée au culte, elle entendra monter vers le ciel les prières des fidèles et résonnera à nouveau de leurs chants. »

Après la messe, le palais Saint-Waast reçoit l'élite de l'assistance pour un déjeuner, où Mgr Duthoit porte parmi les applaudissements la santé du Président de la République et celle du président Doumergue. Mais après qu'il eut salué excellemment tous ses hôtes, une véritable ovation se déclenche : c'est que le maréchal Pétain, dans un geste imprévu et fort heureux, a épinglé sur la poitrine de l'évêque la croix de la Légion d'honneur.

— Le Souverain Pontife a désigné S. Em. le cardinal Binet, archevêque de Besançon, pour le représenter à titre de légat *a latere* aux fêtes mariales qui seront célébrées à Liesse, du 18 au 22 Juillet.

Messe de St^e Bernadette.— Grâce à un Indult Apostolique, obtenu par Mgr Gerlier, Evêque de Tarbes et de Lourdes, chacun des Pèlerinages qui se rendront à Lourdes en cette année 1934 pourra, (servatis servandis), célébrer solennellement, une fois chaque jour, dans les Sanctuaires, la Messe de Sainte Bernadette. Nous citons un passage du texte :

« Sacra porro Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter ab ipso Sanctissimo Domino Nostro tributis, attentis expositis, peculiaribus adiunctis, benigne annuit pro gratia juxta preces, et Missam sollemnem de S. Bernada Soubirous, Virgine, quotidie celebrare indulsit, hoc anno tantum, occasione peregrinationis turmarum fidelium ad Sanctuaria Lourdensia confluentium, dummodo non occurrat festum duplex primæ classis, feria, vigilia, octava privilegiata eiusdem classis. Servatis Rubricis ; contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 21 Aprilis 1934.

» C. Card. LAURENTI,

» S. R. C. Præfectus. »

Ligue Féminine d'Action Catholique Française (18, rue de la Ville-l'Evêque, Paris (8^e). — Du lundi 11 au samedi 16 Juin, se tiendra au siège de la Ligue Féminine d'Action Catholique Française (Ligue Patriotique des Françaises), 18, rue de la Ville-l'Evêque, Paris (8^e), une Semaine Liturgique et Grégorienne, pendant laquelle seront donnés, chaque matin, à 9 h. 30, des cours de chant et de rythmique grégorienne, par le R. P. Dom Gajard, maître de chœur de l'Abbaye de Solesmes ; et, dans l'après-midi, des Conférences de M. l'abbé Maugars, curé de Saint-Jean de la Chaîne, à Châteaudun, suivies d'exercices pratiques de chant grégorien.

Le samedi 16 Juin, messe solennelle de clôture à 9 h. 30, en l'église Sainte-Madeleine.

Sont invités : les maîtres de chapelle, organistes, directeurs et directrices de Schola, et toutes personnes s'intéressant au mouvement liturgique et grégorien.

Exposition de la Passion dans l'Art Français. — Conférences et Concerts à la Sainte-Chapelle. 1, boulevard du Palais. — Vendredi 8 Juin, à 17 h. 30 : Les « Images » de la Passion, par M. Paul Vitry, conservateur au Musée du Louvre.

Vendredi 15 Juin, à 17 h. 30 : La Passion dans notre littérature moderne, par M. André Bellessort.

Vendredi 22 Juin, à 17 h. 30 : La Passion dans la musique française du Moyen-Age, concert donné par « La Psalette ».

Vendredi 29 Juin, à 17 h. 30 : La Représentation Sacrée, par M. Jacques Copeau.

Les billets d'entrée aux Conférences et aux Concerts peuvent être pris à la Sainte-Chapelle, au Musée de Sculpture Comparée du Trocadéro, à la Librairie Marceau, 32, avenue Marceau (8^e). Sur présentation de leur carte, une réduction sera consentie aux Etudiants et aux Membres des Sociétés Artistiques.

Institut Catholique Professionnel de Nantes « La Joliverie » (Saint-Sébastien-sur-Loire). — L'Institut a pour but, comme les Ecoles Nationales Professionnelles, de préparer, pour les diverses industries, des techniciens constituant le cadre intermédiaire entre le personnel dirigeant et le personnel ouvrier.

De plus, en tant qu'Ecole Catholique, son but spécial et principal est de former des chrétiens sérieux et convaincus.

Pour être admis à l'Institut, le candidat doit avoir 13 ans accomplis et moins de 16 ans au 1^{er} Janvier de l'année d'entrée ; il doit également avoir passé avec succès le Concours d'Admission.

La durée des études est de 4 ans ; les élèves qui ont satisfait à un examen final reçoivent le « Diplôme d'Elève Breveté de l'Institut Catholique Professionnel », — diplôme déjà reconnu par plusieurs administrations comme équivalent à celui des Ecoles Nationales Professionnelles.

L'Institut prépare aussi le Concours d'entrée à l'Institut

Catholique d'Arts et Métiers de Lille : Section Préparatoire à l'I. C. A. M. : 3 ans.

Enfin un Cours préparatoire est annexé à l'Institut : l'âge d'admission est de 12 ans et demi à 15 ans.

Les épreuves du Concours d'Admission en Première et Seconde années, et de l'examen d'entrée au Cours Préparatoire, pour l'année scolaire 1934-1935, commenceront le lundi 16 Juillet.

Adresser les demandes d'inscription, ainsi que les pièces requises, avant le 5 Juillet, au Directeur de l'Institut Catholique Professionnel, La Joliverie, Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Inférieure).

BIBLIOGRAPHIE

BEAURAING : VERS UNE EXPLICATION SURNATURELLE, par A. SCHELLINCKX, M. S. C. — Imprimerie Jacques Godenne, 19-21, rue de Bruxelles, à Namur (Belgique).

BEAURAING : LES EVENEMENTS ; LA CONTROVERSE, par J.-B. LENAIN, S. J. — Librairie Castermann, Tournai-Paris.

UN MEMOIRE ANONYME SUR FRANÇOIS PALLU, principal fondateur des Missions Etrangères, par LOUIS BAUDIMENT, docteur en Théologie et des lettres.

Aux Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (5^e).

ETUDES FRANCISCAINES, 14, rue Boissonnade, Paris (14^e). — Exemple tiré à part d'un travail sur sainte Anne et l'Immaculée Conception, par P. SAINT-JEAN DE DIEU.

Somme Théologique de S. Thomas d'Aquin.

LA RELIGION, tome II (2^a 2^{ae}, Qu. 88-100). Texte et traduction, notes et appendices par le R. P. MENNESSIER, O. P. — Un volume de 502 pages. Prix : broché avec vignette sur couverture : 13 fr. ; relié toile, 17 fr.

Desclée et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6^e).

Chemin de Fer P. O.-Midi

PRINCIPALES AMELIORATIONS REALISEES SUR LA LIGNE DE PARIS-QUAI D'ORSAY A BORDEAUX ET A IRUN, à partir du 15 Mai 1934. — 1^o Accélération des trains « Sud-Express » Pullman 7 et Rapide 15.

Train Sud-Express 7. — Paris-Quai d'Orsay dép. 11 h. 20 (au lieu de 11 h.). — Bordeaux-Saint-Jean arr. 17 h. 15. — Biarritz-Ville arr. 20 h. 15. — Irun arr. 20 h. 52.

Train Rapide 15. — Paris-Quai d'Orsay dép. 17 h. 25 (au lieu de 17 h. 15). — Bordeaux-Saint-Jean arr. 23 h. 45.

2^o Nouvelle relation rapide de matinée de Poitiers avec Paris.

Train A 178. — Poitiers dép. 8 h. 23, Saint-Pierre-des-Corps arr. 9 h. 34. — Train rapide 178 (toutes classes), Saint-Pierre-des-Corps dép. 9 h. 39, Paris-Quai d'Orsay arr. 12 h. 30.

Relève à Poitiers la correspondance des trains omnibus 610 partant d'Angoulême à 5 h. 16, de Ruffec à 6 h. 21, de Saint-Saviol à 6 h. 45 ; 902 partant du Blanc à 6 h. 07 et 962 partant du Dorat à 6 h. 18.

Vous trouverez à l'Imprimerie de l'Evêché

7, rue des Gentilshommes, Quimper

tous les états et formules, concernant le service paroissial :
comptes, budgets, extraits de baptêmes, publications de bans,
etc..., etc...

Les armes de NN. SS. Duparc et Cogneau.

Elle vient d'éditer les documents suivants :

1. Prières lorsque le prêtre revêt les ornements.
2. — après la messe, au bas de l'autel.
3. — pour les agonisants.
4. Le Manuel de Réception pour la Confirmation, etc... etc.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

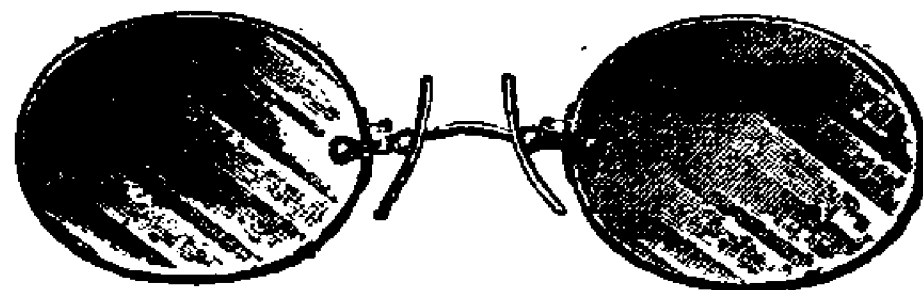
Spécialité de Chapeaux Bretons
CHAPEAUX POUR ECCLÉSIASTIQUES
(Marque Dubnoc)
Mlle **Jeanne MAZURIÉ**
15, rue Saint-Guénal — LANDIVISIAU



P. LE GUANEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 38.530

CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.

49^e ANNÉE.

Vendredi 8 Juin 1934.

N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 10 Juin. — 3^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.

Au chœur, Solennité du Sacré-Cœur.

Lundi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Mardi, 12. — S. Jean de Saint-Faond, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 13. — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 14. — S. Basile, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Vendredi 15. — Octave du Sacré-Cœur de Jésus. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 16. — De la B. Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 17. — 4^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Ephrem, de S. Hervé, des SS. Marc et Marcellin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Clédén-Cap-Sizun	9-13 Juin.
Landudec	14-16 —
Argol	17-19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. La fête du Sacré-Cœur. — Comme les années précédentes, la fête du Sacré Cœur devra être célébrée solennellement le jour de l'incidence, vendredi 8 Juin, dans les églises paroissiales et les chapelles du diocèse, en accomplissement du vœu fait en 1917 par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

Le programme de la journée comporte : le matin, messe de communion ; — le soir, réunion avec sermon, procession

au chant des litanies du Sacré Cœur, Acte de Réparation, bénédiction du Saint-Sacrement (1).

Nous demandons, en outre, que l'on chante la grand' messe et les vêpres ce jour-là dans toutes les églises paroissiales où ce sera possible. Et nous invitons les fidèles à parvisiter leurs maisons, comme pour une fête nationale.

Enfin, pour Nous conformer aux instructions du Souverain Pontife, Nous ordonnons que le Saint-Sacrement soit exposé dans toutes les églises et chapelles où l'on pourra assurer tout le long du jour le devoir de l'adoration.

Le dimanche 10 Juin, où l'on célèbre dans ce diocèse la Solennité du Sacré Cœur, on doit réciter, *devant le Saint-Sacrement exposé*, le même Acte de Réparation avec les litanies du Sacré Cœur.

C'est seulement ce dimanche 10 Juin qu'on peut gagner les indulgences octroyées à cet Acte public de réparation (can. 922) : 7 ans et 7 quarantaines aux fidèles qui y assistent, *indulgence plénière* pour ceux qui se confessent et font la sainte communion (S. Pénitencerie, 1^{er} Juin 1928) (2).

II. La Quête pour les Ecoles Primaires Libres du diocèse sera faite le dimanche 17 Juin.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de l'annoncer dès dimanche prochain et d'en faire parvenir le montant au Secrétariat de l'Evêché, C/C 3480, Nantes.

III. Pèlerinage des Anciens Combattants à Lourdes. — I. MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer en chaire le Pèlerinage international des Anciens Combattants à Lourdes, qui aura lieu les 22 et 23 Septembre, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Liénart, évêque de Lille.

Les orphelins de guerre et les fils de Combattants peuvent également faire partie du Pèlerinage.

II. Les prix de voyage seront approximativement les mêmes que ceux du Pèlerinage diocésain ordinaire.

Les mutilés à 25 % et plus prendront leur billet (aller et retour) isolément à la gare desservant leur domicile. Ils auront à payer, lors de l'inscription, une contribution personnelle aux frais généraux du Pèlerinage fixée à 25 francs.

III. Le registre des inscriptions sera ouvert le 1^{er} Juillet, au Secrétariat de l'Evêché, et sera clos le 31 Juillet, dernier délai.

IV. Des instructions complémentaires suivront sous peu.

(1) On trouvera dans l'Ordo la traduction française officielle et une traduction bretonne de l'Acte de Réparation.

(2) En dehors de ce jour et de cette cérémonie publique, à la récitation de cet Acte de Réparation, en quelque lieu et quelque moment que ce soit, sont accordées : 1^o une indulgence de 300 jours, et 2^o une indulgence plénière, une fois le mois, aux conditions ordinaires, si on l'a récitée chaque jour du mois (S. Pénitencerie, 1^{er} Juin 1928).

IV. A propos des courses de taureaux. — Nous extrayons d'une Lettre Pastorale de Mgr Besson, évêque de Nîmes, sur les combats et courses de taureaux, datée du 15 Août 1885, les passages suivants :

« L'Eglise, qui a horreur du sang, a condamné ces spectacles dès qu'il lui fut permis d'élever la voix au milieu des nations. Témoin le Concile de Carthage excommuniant ceux qui, les jours de solennités, désertaient l'assemblée des chrétiens pour assister aux jeux publics. Témoins les Tertullien, les Salvien, les Chrysostome, les Augustins, mêlant aux plus beaux mouvements de leur éloquence les larmes de leur charité pour conjurer Antioche, Rome, Carthage, Marseille, de renoncer aux plaisirs dangereux des cirques et des amphithéâtres. Témoin Saint Pie V, s'adressant à tous les peuples de la terre, par une bulle datée du 1^{er} Novembre 1567, dans laquelle il déclare que les combats de taureaux ne sont pas l'œuvre des hommes, mais l'invention du démon ; qu'ils sont opposés à la piété chrétienne, à la charité évangélique, au salut des âmes, et que ceux qui les fréquentent méritent les censures de l'Eglise (1). L'Espagne a réclamé contre cette sévérité, mais trois siècles d'expérience l'ont rendue plus sage, et quand notre immortel prédécesseur a élevé la voix contre cette abominable coutume, les évêques d'Espagne ont été les premiers à le féliciter et à l'applaudir.

Vous vous piquez de marcher avec votre siècle et d'en partager les généreux sentiments et les grandes pensées. Eh bien ! ce siècle a fait aux animaux une large part dans ses préoccupations et dans ses lois. Les lois françaises protègent les animaux domestiques contre les brutalités de l'homme, et c'est cependant sur la terre de France qu'on les aiguillonne et qu'on les tourmente, qu'on les blesse et qu'on les tue à plaisir, sans motif, sans excuse, à la requête de quelques amateurs sans entrailles, qui excitent, avec des journaux sans conscience, la curiosité d'une foule sans raison et sans réflexion. On réclame des exceptions pour le coin de la terre que nous habitons, comme si, pour habiter la Provence et le Languedoc, nous n'appartenions pas à l'humanité. On allègue l'usage, comme si l'usage pouvait prévaloir contre le devoir, la vertu et la loi... »

Et voici le Mandement par lequel Mgr Besson termine sa Lettre Pastorale :

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, nous avons arrêté et arrêtons les dispositions suivantes :

I. — Nous défendons à tous nos diocésains d'assister aux combats de taureaux, déclarant, conformément à la bulle de Saint Pie V, qu'ils commettraient une faute grave s'ils enfreignaient notre défense.

(1) Le Pape Benoît XV, dans une lettre du 23 Octobre 1920, à la Ligue protectrice des animaux de Toulon, condamne, lui aussi, les courses de taureaux et déclare que « l'Eglise continue à condamner hautement, ainsi, qu'elle l'a fait par le passé, ces spectacles sanglants et honteux ».

II. — Nous blâmons sans détour les *courses* qui sont en usage dans quelques paroisses ; elles ont leur danger et pour les animaux et pour les hommes ; elles excitent une curiosité malsaine, elles perpétuent de mauvaises habitudes, et si nous n'allons pas jusqu'à les interdire en les qualifiant de péché, nous faisons des vœux ardents pour qu'elles disparaissent de nos mœurs.

III. — Nous faisons aux journaux catholiques de notre diocèse la défense formelle de prêter aux combats de taureaux leur publicité et leurs réclames. S'ils doivent élever la voix, c'est pour les condamner hautement. Qu'on ne s'excuse point en disant que ce sont des annonces payées, ce ne serait pas là une excuse, mais l'aggravation d'une faute. L'Eglise ne se sent ni honorée ni soutenue dans des feuilles publiques où l'on intercale, entre le récit d'un pèlerinage et l'annonce d'une messe en musique, l'éloge d'un théâtre qu'elle condamne ou d'un combat qu'elle abhorre,

PARTIE NON OFFICIELLE

Pour la Fête du Sacré-Cœur

C'était peu, pour Dieu, de descendre dans son domaine en Maître. Ne voulant pas d'un hommage forcé, il ne se donne pas de repos qu'il n'ait restauré en nous l'amour. Aussi est-ce l'Amour qui préside à ses démarches, lui suggérant de reconquérir l'homme — sur son adversaire sans doute, — mais d'abord sur l'homme même, par le seul moyen qui fasse de l'homme une vraie « conquête », et non une annexion.

Nous voulons voir et sentir passer l'amour. Le cœur de l'homme est ainsi fait, qu'il ne se laisse pas captiver par le bienfait, si le bienfait ne révèle l'amour. Le bienfait risque de peser, quand il se fait valoir ; il peut devenir odieux quand le bienfaiteur se tient absent, ou distant de son bienfait. Même quand il s'agit de Dieu, où il est naturel et nécessaire qu'une distance infinie sépare le bienfaiteur de l'obligé, le bienfait ne triomphe de l'homme et ne le captive sans retour que si, par la *manière* dont il est attribué, aucun doute ne reste possible sur le sentiment qui anime le bienfaiteur.

Comment douter de la sincérité et de la profondeur de ce sentiment, si Dieu vient à être lui-même, dans l'unité d'un Don parfait, le bienfaiteur et le bienfait ?

Jésus vient dans son domaine ; mais il fait tout pour effacer sa Seigneurie ; et le peu qu'il en garde ne servira qu'à nous combler.

On le voit s'ingénier à se rendre aimable, à se révéler tout humain — car « le plaisir de l'homme, c'est l'homme » — dans sa pauvre famille humaine ; à montrer son goût pour tout ce qui tient de nous, pour tout ce qui nous ressemble : humble destin, faiblesses et besoins, peu dignes d'un Dieu, mais qu'un Dieu d'amour aimera parce qu'ils sont nôtres. *Verbum caro factum.*

Aussi, avec quelle avidité l'âme instruite de ce bienfait, par l'apparition du Bienfaiteur, s'attache à tout ce qui le fait connaître sous ce jour humain. Elle s'y porte, attirée et gagnée, *in uno crine* (Cant. IV, 9) ; heureuse de découvrir, dans les moindres détails de l'avènement du Christ, de sa vie, de sa mort, — délicieux évangile de ses amitiés, de ses larmes, de ses blessures, de ses langueurs, encore plus que de ses gloires, — autant d'appâts par lesquels s'est exercée la séduction divine.

Et pour ne signaler qu'un trait, comment ne pas goûter l'ineffable condescendance qui a porté le Fils de Dieu à vivre de Marie et en Marie, jusqu'à vouloir être, non seulement bercé dans ses bras, mais conçu par Elle et formé de sa substance ? On comprend que ces mystères, médités avec soin, aient jeté dans des transports d'amour les âmes pures, un saint Bernard entre tous, pour qui la Vierge allaitant l'Enfant devenait le thème d'une effusion séraphique. *Nos ergo diligamus* (I Jean IV, 19).

E. ROUPAIN, (*Sur les pas de Jésus.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3^e dimanche après la Pentecôte (10 Juin), Solennité du Sacré-Cœur : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures. Procession à l'intérieur de la Cathédrale.

Vendredi, Octave du Sacré-Cœur : Réunion en l'honneur du Sacré-Cœur. Chapelet. Acte de Réparation. Bénédiction.

Samedi : Confession des garçons des grands catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3^e dimanche après la Pentecôte (10 Juin), Solennité du Sacré-Cœur : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale, chantée par Mgr Cogneau), et 11 h. 30. — A 15 heures, vêpres, suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement, présidée par Mgr Cogneau. Au retour de la procession, Acte de Réparation au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Vendredi : A 20 heures, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. le chanoine Saluden aura lieu, à SAINT-LOUIS DE BREST, le mercredi 13 Juin, à 10 heures.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Clédén-Cap-Sizun recommande aux prières du Clergé et des fidèles l'Adoration de Clédén-Cap-Sizun, qui aura lieu du 9 au 16 Juin.

— M. le Recteur de Plougar, la Retraite-Adoration, qui sera prêchée à Plougar, du 10 au 16 Juin.

— M. le Recteur de Kernouës, l'Adoration-Jubilé de Kernouës, du 24 au 30 Juin.

— M. le Recteur d'Argol, l'Adoration-Jubilé, qui aura lieu à Argol, du 17 au 23 Juin.

— M. le Recteur de Landudec, l'Adoration-Jubilé de Landudec, qui aura lieu du 10 au 17 Juin.

LESNEVEN. — *Retraite fermée pour les jeunes filles de l'A. F. A. C. F.* — Une retraite fermée pour les jeunes filles de l'Action Féminine d'Action Catholique Française (Comités du Léon), sera prêchée à la Maison de la Retraite de Lesneven, par le R. P. François de Paule, des Capucins de Lorient. Elle s'ouvrira le lundi 11 Juin, à 18 heures, pour se clôturer le vendredi 15 Juin, à midi. Les inscriptions peuvent être adressées à Mme la Supérieure de la Maison de la Retraite à Lesneven. — Conditions : 12 francs par jour.

QUIMPERLÉ. — **L. F. A. C. F.** — *Retraite de Jeunes Filles (27-31 Mai).* — 10 paroisses, 53 retraitantes : Sainte-Anne du Passage, 17 ; Querrien, 9 ; Moëlan, 7 ; Névez, 5 ; Quimper, 4 ; Groix, 3 ; Douarnenez, Lanriec et Scaër, 2 ; Berné et Guéméné-sur-Scorff, 1.

Nécrologie. — **M. BOSSENNEC, recteur de Saint-Servais.** — Le 3 Avril, à Douarnenez, rue Obscure, vieux quartier peuplé de familles de pêcheurs, s'éteignait doucement, dans la pauvre maison qui l'avait vu naître et avait abrité son enfance, l'abbé Bossennec, recteur de Saint-Servais, que la maladie avait contraint quelques jours plus tôt d'abandonner sa paroisse pour venir mourir parmi les siens.

Né le 16 Novembre 1866, Jules-Charles Bossennec, fils d'un marin-pêcheur, eut naturellement embrassé le rude métier de son père, si un vicaire de la paroisse n'avait découvert chez ce jeune mousse de treize ans des marques de vocation sacerdotale. Admis au Petit-Séminaire de Pont-Croix, il parcourut, chose rare, la série complète des classes, de la huitième à la rhétorique. Ses condisciples gardent de lui le souvenir d'un élève travailleur et d'un bon camarade, simple et droit, et de joyeuse humeur.

En Octobre 1887, il passe au Grand Séminaire de Quimper, et après quatre années d'études, il est ordonné prêtre le 10 Août 1891.

Huit jours après, il était nommé vicaire à Lanrivoaré, puis le 1^{er} Octobre 1898 à Plouneventer, et le 9 Décembre 1902 à Guissény. Enfin, le 6 Janvier 1914, il fut placé à la tête de la paroisse de Saint-Servais qu'il dirigea pendant vingt ans.

Dans tous les postes qu'il occupa, M. Bossennec se montra prêtre pieux, régulier, modeste, consciencieusement appliqué aux fonctions de son ministère, soucieux de maintenir dans sa paroisse la foi et les habitudes chrétiennes.

Vers la fin du Carême, il quitta Saint-Servais, complètement épuisé. Il mourut quelques jours après, en pleine connaissance, édifiant tout le monde par son esprit de foi et son entière résignation à la volonté divine.

La lutte contre l'immoralité des plages. — *Avis important.* — La Ligue Féminine d'Action Catholique (18, rue de la Ville-l'Evêque, Paris, 8^e), l'Union des Associations de Défense de la Moralité publique (31, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris, 7^e), la « Revue des Lectures » de l'Abbé Bethleem (77, rue de Vaugirard, Paris, 6^e) vont, d'un commun accord, entreprendre, avec le concours des militants et militantes des régions intéressées, la lutte contre l'immoralité des plages.

Cette campagne s'impose, tout le monde le reconnaît. Mais que faire ?

Les personnes en situation de participer à cet apostolat recevront (moyennant quelques timbres pour frais), toutes les instructions utiles à cet effet, en s'adressant à l'une ou à l'autre des trois œuvres ci-dessus indiquées.

LE FOLGOËT. — **Journée grégorienne.** — Il y a quelques semaines, nous recevions de l'aimable et zélé recteur du Folgoët une circulaire où nous lisions : « A la demande de plusieurs groupes d'Enfants de Marie et de Fleurs de Lys s'intéressant à la Liturgie, une Journée Grégorienne est organisée au Folgoët, le lundi de la Pentecôte, 21 Mai prochain, avec le concours des RR. PP. Bénédictins du Monastère de Kerbénéat. *Ne pas oublier les livres de chant* ».

C'est une recommandation qui a, certes, sa valeur, Mais quels livres ? Si les éditions concordent pour les chants de la messe et des vêpres, il n'en est pas toujours de même pour les mélodies destinées aux Saluts. Je crois même que les disques de Solesmes ne sont pas toujours d'accord avec leurs éditions récentes. L'Angelus de Pâques aussi se chante de différentes manières dans le diocèse. Mais passons.

Cette heureuse idée d'une Journée Grégorienne a été bien accueillie partout. Je n'en veux pour preuve que le nombre de chorales présentes, le 21 Mai, dans le sanctuaire vénéré de Notre-Dame. En voici la liste telle qu'elle nous a été communiquée : 1. Le Folgoët, 2. Lesneven, 3. Ploudaniel, 4. Plouider, 5. Saint-Méen, 6. Plouneventer, 7. Lanneufret, 8. Plabennec, 9. Plouvien, 10. Saint-Divy, 11. Guipavas, 12. Ploudalmezeau (qui a eu, en la personne de Mlle Le Gall, l'initiative de cette Journée Grégorienne), 13. Brest-Reouvrance, 14. Le Relecq-Kerhuon, 15. Ploudiry, 16. Tréflévénez, 17. Coat-Méal, 18. Plouvien, 19. Kernilis, 20. Loc-Brévalaire, 21. Lanarvily, 22. Le Passage-Lanriec, 23. Notre-Dame de Lourdes de Lesneven, 24. Saint-Julien de Landerneau, 25. Sainte-Anne de Brest, 26. La Providence de Landerneau, 27. Kernouës, 28. Kerlouan.

Qu'il nous soit permis de les féliciter toutes, mais d'une manière spéciale les chanteuses du Passage-Lanriec, qui n'ont pas craint la fatigue d'un long voyage et sont venues, sous la conduite de Mme Hugot-Derville, représenter la Cornouaille à cette fête.

A 9 heures, toutes les Scholæ étaient réunies dans la belle salle du Patronage, où eut lieu la répétition générale de l'Or-

dinaire de la Messe (Messe de la Sainte Vierge *cum júbilo* : *Credo* n° 1 ; *Prose Veni Sancte Spiritus* ; *Angelus breton de Pâques*). Dès le premier instant, le R. P. Louis-Félix Colliot, maître de chœur de Kerbénéat, sentit qu'il avait bien en mains cette masse chorale attentive, intelligente et docile. N'y avait-il pas là Notre-Dame de Lourdes, Saint-Julien, Sainte-Anne, La Providence et beaucoup de bonnes Scholæ paroissiales ?

Une courte explication du texte liturgique d'abord. Dans le chant grégorien, en effet, comme le fait si bien remarquer Dom Maur Sablayrolles, le texte est le principe, le soutien et la raison d'être de la mélodie ; il est la racine, la tige, la mélodie est la fleur.

Puis quelques remarques pour corriger un peu de lourdeur dans l'exécution ou marquer le rythme d'une incise ou d'une phrase ; et je vous assure que le résultat est merveilleux, si bien que le R. P. Colliot lui-même se déclare satisfait. Une deuxième répétition devait précéder les vêpres.

Avec ses gros piliers, son jubé et cet unique bras de transept qui s'allonge du côté de la sacristie, la belle église du Folgoët n'est malheureusement pas commode pour le chant. L'ensemble parfait y est difficile à réaliser. On y a réussi cependant, sauf peut-être pour le chant d'un psaume des vêpres.

L'harmonium était fort bien tenu par M. l'abbé Guillerm, professeur au Collège de Lesneven, qui a su trouver pour les mélodies grégoriennes un accompagnement discret, épousant leur rythme au lieu de lui être un obstacle, tâche qui demande du savoir et du goût.

Le groupe des moines a chanté le propre de la messe du jour d'après les principes de l'Ecole Bénédictine de Solesmes, établis par le regretté Dom Mocquereau, et a alterné avec les scholæ pour l'ordinaire. La messe était chantée par M. l'abbé Gélébart, professeur au même Collège de Lesneven, assisté à l'autel par MM. les abbés Couloigner, vicaire à Lesneven, et Taniou, instituteur libre à Plabennec. Tout le monde se plaît à reconnaître que M. le Recteur n'a pas été moins heureux dans le choix des célébrants que dans celui de l'accompagnateur.

A l'Evangile, le R. P. Eugène Joie est monté en chaire pour nous inviter à louer Dieu *in hymnis et canticis spiritualibus*. Car le chant grégorien est prière et louange. L'expression se conforme à ces deux caractères. Elle sera suppliante avec le *Kyrie*, enthousiaste avec le *Sanctus*, mais toujours dans de justes limites. Le prédicateur attirait notre attention sur cet *Alleluia de la Pentecôte*, que l'on chante à genoux parce qu'il exprime au plus haut point les aspirations de l'âme suppliante. Le chant grégorien est impersonnel. Il est le chant, non d'un particulier, mais bien de la collectivité chrétienne. Ainsi compris et interprété, le chant grégorien est la plus pure louange et la plus belle prière que la terre puisse adresser au ciel.

A 3 heures ont eu lieu les vêpres, chantées avec souplesse et sans monotonie.

A la bénédiction du Saint-Sacrement, l'antienne *Regina Cæli* fut enlevée avec brio : en vrai chant d'allégresse.

En résumé : une belle journée où nous avons prié sur de la beauté comme le désirait Sa Sainteté Pie X. En exprimant notre gratitude aux RR. PP. Bénédictins et à M. le Recteur du Folgoët, nous faisons le vœu que cette Journée Grégorienne soit suivie de beaucoup d'autres qui auront encore plus de succès.

TESTIS.

RUMENGOL. — **Le grand Pardon.** — Les pèlerins sont revenus à Rumengol en ce dimanche traditionnel de la Sainte Trinité aussi nombreux que d'habitude et plus fervents que jamais. Deux sentiments semblaient partager leur âme : l'espoir de voir se dénouer, par l'entremise de Notre Dame, la crise angoissante qui étreint la France, et la joie de retrouver le sanctuaire vénéré qui fallit être complètement détruit par l'orage formidable du 16 Mars dernier. Grâce au zèle et au dévouement de M. le Recteur, on n'aperçoit plus que quelques traces du désastre. Et cependant les dégâts furent considérables. En pleine nuit, la foudre frappait le clocher, ébranlait la pierre terminale qui porte la croix, abattait le contrefort de gauche avec son clocheton, démolissait la chambre de l'horloge, perçait la toiture de part en part, arrachait une grande partie du lambris. Puis la décharge électrique se répandant capricieusement à travers l'église, brisait les vitraux des fenêtres, endommageait de ci de là l'enduit des murs avec les peintures artistiques qui les recouvrent, pour venir enfin arracher une des dalles du parquet aux pieds mêmes de la statue miraculeuse, et, achever là, comme maîtrisée par la main puissante de la Vierge, la série de dégradations qui, selon toutes les apparences, aurait dû aboutir à l'incendie et à la ruine totale du monument. Le coup qui frappait l'église atteignit aussi le presbytère : le tonnerre fit voler en éclats tous les carreaux de ses fenêtres. S'il n'avait bénéficié de la même protection providentielle et quasi miraculeuse qui a sauvé le sanctuaire, il est probable qu'il aurait sombré avec lui. La gravité du danger couru est démontré par la somme du dommage qui se chiffra, d'après les prévisions les plus optimistes, au delà de la centaine de mille francs.

Le souvenir de cette nuit horrible a été évoqué devant les pèlerins, d'abord par M. le Recteur, qui en fut le témoin après avoir failli en être la victime, puis par les orateurs qui ont pris la parole au cours du Triduum. Sans qu'aucun appel ait été fait à leur générosité, les fidèles de Notre Dame de Rumengol ont voulu contribuer à la restauration de son sanctuaire. Les Enfants de Marie de Saint-Thégonnec, des nouveaux mariés de Lanhouarneau, un vieux pèlerin de Carantec, d'autres encore ont apporté leur offrande, et nombreux sont ceux qui demandent le moyen de faire parvenir leur aumône. A ceux-là nous rappelons que le chèque postal de M. le Recteur porte le numéro 22.049 Rennes.

Dès le vendredi matin, avant-veille de la Trinité, le pardon commençait. A la grand'messe, chantée par M. Gouriou,

vicaire au Faou, les costumes de Plouescat, Cléder, Plounéventer, Ploudaniel, Landivisiau, nous indiquent qu'en ce premier jour le Léon domine. A ces vieux pèlerins, M. Guermeur, vicaire à Saint-Thégonnec, dans une instruction d'une simplicité charmante, donne les avis pratiques qui les aideront à bien faire leur pèlerinage. C'est l'ancien vicaire de Rumengol qui, tous les ans, prend la parole à cette messe ; c'est lui aussi qui est l'ordonnateur du grand pardon. Avec un dévouement inlassable et une bonté toujours souriante, il veille à tous les détails du pèlerinage et il règle les cérémonies selon toute la majesté requise par la Sainte Liturgie. Les vêpres sont présidées par M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas, qu'entourent tous les prêtres du canton de Daoulas et les fidèles ouvriers du pardon : le R. P. Salaün, de la Compagnie de Marie, supérieur de la résidence de Frotven ; MM. Broc'h, recteur de Pouldreuzic ; Rozuel, recteur de Combrit ; Christien, vicaire à Quimerc'h, et Paillier, vicaire à Daoulas.

Le samedi, la foule devient plus compacte et l'église est trop petite pour la contenir. Les offices ont lieu au champ dit du Couronnement. M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat, chante la messe, assisté de MM. Guéguen, vicaire à Hanvec, et Clech auxiliaire à Sizun, qui remplissent les fonctions de diacre et sous-diacre. M. le chanoine Le Pape, curé de Saint-Thégonnec, donne le sermon. Echappant heureusement à cet ordre analytique qui enferme la pensée dans un cadre trop rigide, l'orateur dessine en traits de feu un magnifique tableau de la Vierge de Tout-Remède, qui est à la fois reine et mère. Telle une belle mosaïque, où l'artiste a disposé sur la paroi de la basilique la multitude des pierres de toutes couleurs qui font apparaître à vos yeux ravis l'image brillante de la Vierge portant son enfant. Trois mille personnes écoutent, attentives et recueillies, les éloges de Marie, les traits historiques, les exhortations, les invitations à la prière confiante qui forment le partage de ce merveilleux discours.

Après les vêpres chantées avec entrain, la procession des miracles, pendant laquelle les bénéficiaires de grâces insignes portent à la main un cierge allumé, symbole de leur reconnaissance, fait le tour du champ du Couronnement et rentre dans l'église où se donne la bénédiction du Saint-Sacrement, pour terminer les exercices de la deuxième journée.

A la tombée de la nuit, la grande veillée traditionnelle commence. Des chemins creux qui conduisent à Rumengol un murmure s'élève : c'est celui de la prière qui monte confiante, éperdue, vers la Madone, des groupes de pèlerins qui arrivent à pied, pieds nus souvent, pour passer toute la nuit dans l'église. On chante, on récite le rosaire, on se confesse, et à 2 heures du matin commence la première messe. Les communions sont nombreuses et, signe des temps, on compte à la sainte Table plus d'hommes que de femmes. Et maintenant les messes se succèdent presque sans interruption devant une foule sans cesse renouvelée qui prie avec ferveur et qui s'approche de la Table sainte jusqu'au matin et au delà, puis-

que, à onze heures, M. le Recteur annonce que, malgré l'heure de la grand'messe venue, on continuera de distribuer la sainte Communion aux pèlerins qui arrivent par les derniers cars.

Alors la procession se forme. Lentement à travers la foule immense massée aux abords de l'église, elle se rend à la chapelle du Couronnement. Monseigneur Cogneau, évêque de Thabraca et auxiliaire de Monseigneur de Quimper, la préside. Les pèlerins s'inclinent respectueusement sous sa bénédiction et cherchent des yeux Mgr Duparc, l'évêque vénéré du diocèse, dont la présence a été annoncée par le programme et qui, malheureusement, a été empêché de venir, au dernier moment. A la grand'messe, Mgr Cogneau tient chapelle, il est assisté au trône par M. le chanoine Joncour, vicaire général, et par M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat. A l'autel, M. le chanoine Le Pape officie, entouré de MM. Stéphan et Floch, professeurs au Collège de Lesneven, qui accomplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre. Au chœur, nous avons remarqué MM. le chanoine Cotten, secrétaire particulier de Monseigneur l'Evêque ; Coëffeur, curé-doyen du Faou ; Kermarrec, recteur de Sibiril ; Omnès, recteur de Lopérec ; Le Sann, recteur de Rosnoën ; Stum, recteur de Saint-Eloi, etc...

La voix puissante et harmonieuse de M. Le Moign, recteur de Hanvec, dirige aujourd'hui, comme les deux jours précédents, les chants qui sont accompagnés à l'harmonium et à l'orgue par M. Salaün, recteur de l'Hôpital-Camfrout, pour qui le clavier n'a plus de secrets. Ainsi entraînée, la foule chante à pleine voix le cantique de Rumengol et la Messe Royale, qui répond si bien à ses sentiments. La musique du Patronage de Lesneven, sous l'habile conduite de M. Croute, fait entendre ses meilleurs morceaux, et la Chorale des jeunes filles de Plougastel, venue à pied, prête au chant un concours justement apprécié.

A l'Evangile, après les recommandations pratiques faites par M. Corre, doyen honoraire et recteur de Rumengol, M. le chanoine Kerbaol, adresse aux assistants une allocution bretonne. D'une voix vibrante, à la grande manière de nos missionnaires bretons, le prédicateur salue la Vierge de Rumengol et nous montre, dans la méditation des mystères de Marie dans le Rosaire, le remède à l'orgueil, au plaisir désordonné, à la soif insatiable des richesses, qui sont les maux les plus graves dont souffre la société contemporaine.

La cérémonie terminée, les prêtres et quelques invités se réunissaient à la table toujours si accueillante du presbytère. Au dessert, en un toast d'heureuse improvisation, M. le Recteur remercia Mgr Cogneau d'avoir bien voulu présider pour la première fois depuis son sacre le grand pardon de Rumengol, et le chargea de porter à Mgr Duparc, dont l'absence était si regrettée, les sentiments de vénération du clergé et des fidèles présents à Rumengol. Mgr Cogneau répondit à M. le Recteur avec cette bonté et cette simplicité qui frappent tous ceux qui l'approchent, lui dit sa joie de prendre part aux fêtes de Notre Dame, et formula le souhait que la dévotion à

la Vierge de Rumengol se maintienne et croisse toujours de plus en plus dans notre beau diocèse.

Cependant la foule devient de plus en plus dense et la procession a peine à trouver un passage pour se rendre à la chapelle du Couronnement, où se chantent les vêpres solennelles. Celles-ci achevées, Mgr Cogneau prend la parole en français. Avec une éloquence à la fois sobre et prenante, dans un discours d'une composition parfaite, l'évêque magnifie les grandeurs de Marie couronnée au ciel par la Sainte Trinité. Elle est mère de Dieu, c'est sa gloire ; elle est aussi mère des hommes et ce titre dit toute sa bonté et toute sa miséricorde. Et le pieux prélat, dont la devise est : *Meuleudî da Vari Mamun Doue*, invite avec force tous ses auditeurs à pratiquer la dévotion à Marie et à se grouper, dans l'angoisse de l'heure présente, autour de la Vierge de Rumengol, Notre Dame de Tous-Remèdes, qui saura nous délivrer de tous les maux qui menacent la France, la Bretagne et tout le monde civilisé.

Alors la procession finale se met en marche. On y remarque les enseignes de Hanvec, de l'Hôpital-Camfrout, de Saint-Eloi, de Quimerch, de Rosnoën, du Faou, à la suite desquelles défilent les nombreuses et superbes croix et bannières de Rumengol. Nous distinguons à ce moment un groupe de Jeunesse Maritime Catholique, conduit par son aumônier, le si sympathique abbé Le Gall, vicaire à Brest. Le nombre, la mâle énergie, l'esprit de foi et de piété de ces jeunes marins a bien édifié les pèlerins. A l'église, ils prennent place au chœur. Mgr Cogneau donne la bénédiction du Saint-Sacrement et la foule s'écoule après avoir baisé avec respect la vierge d'argent présentée à la vénération des fidèles.

Telles furent les cérémonies officielles : belles, bien ordonnées, d'un attrait irrésistible pour la pitié des pèlerins. Mais que dire de la dévotion particulière qui s'épanouit à Rumengol ? Voyez ces hommes et ces femmes qui, chapelet en main, murmurent leurs oraisons : sept fois, il font le tour de l'église pour demander délivrance des sept péchés capitaux, et trois fois ils saluent le maître-autel pour obtenir la bénédiction des trois personnes divines. Parmi eux vous distinguerez deux prêtres, les plus éminents du diocèse, qui accomplissent les rites du pèlerinage avec une foi et une ferveur qui édifient et qui entraînent. La confession, la communion purifient les âmes et les rendent agréables à la Reine de ces lieux. On peut se présenter alors pour lui faire sa cour. Et pas un des pèlerins n'y manque. Devant le trône où elle se tient majestueuse dans une robe de fine soie brodée d'or, revêtue d'un voile d'azur brodé par des mains brestoises, portant la couronne d'or déposée sur son front au nom du Pape Pie IX, le défilé est continu. Si seulement je touchais le pan de sa robe, pensent-ils comme l'hémorroïse de l'Évangile. Et plus hardis, plus familiers qu'elle, les pèlerins touchent, qu'ils du bonnet, qui du bout de sa canne ou de son parapluie, la robe précieuse de Notre Dame. Marie sourit à tous ses enfants, elle les bénit, leur accorde les faveurs qu'ils sollicitent, et pardessus tout affermit la foi dans leurs cœurs de Bretons.

LE HAVRE. — La bénédiction de la mer. — S'il est une ville où les Bretons, exilés par les nécessités de la vie, conservent leur mentalité, leur foi et leurs traditions, c'est bien au Havre, où ils se groupent nombreux aux moindres fêtes bretonnes. M. l'abbé Gourvil, leur aumônier, leur avait permis ces dernières années d'avoir leur « bénédiction de la mer », à l'occasion de la Saint-Yves, et ils lui en sont toujours reconnaissants.

Cette cérémonie a eu lieu cette année le 27 Mai, et a obtenu un succès inespéré du nouvel aumônier. La presse locale l'avait annoncée quelques jours auparavant et — le temps s'étant mis de la partie — c'est une foule nombreuse qui se pressait, à 10 h. 30, sur la « jetée » du Havre, le dimanche 27 Mai.

Deux bateaux avaient pour la circonstance hissé le grand pavois et dans l'avant-port, calme et riant d'un soleil printanier, attendaient. Ils arrivent bientôt au quai. Ce sont le *Trouville*, mis gracieusement à la disposition de M. l'abbé Gourmelon, aumônier des Bretons, par la Compagnie Normande de Navigation, et l'*Ursus*, le puissant remorqueur de la Compagnie Générale Transatlantique. Sur le pont du premier, un autel fut bien vite dressé et M. l'abbé Le Noan, directeur d'école à Sanvic, célébra la sainte Messe devant la foule recueillie. Autour de l'autel, où la flamme des cierges était couchée par les sautes du vent, 14 drapeaux formaient une garde d'honneur, représentant les sociétés patriotiques et bretonnes du Havre, qui toutes avaient voulu participer à la fête : l'Etoile des Navigateurs, l'A. des Bretons, Fils des tués, A. C. Belges, Anciens des 24^e et 17^e Régiments, Union des Hommes de Sainte Marie, Métallurgistes Catholiques, etc. Sur le pont arrière s'était groupée l'Harmonie Transatlantique avec ses 70 excellents musiciens, sous la direction de leur chef, M. Amand.

Le deuxième bateau portait les délégations diverses, les Enfants de Saint-François, les Guides, les Scouts, etc...

Ce fut un spectacle vraiment beau et impressionnant que celui de cette foule massée sur le quai et les bateaux, et reprenant en chœur et avec âme les cantiques bretons et français qu'entonnait dans la brise fraîche le nouvel aumônier qui a succédé, ces temps derniers, à M. l'abbé Gourvil, reparti vers sa chère Bretagne.

A l'Évangile, M. Le Noan, dont la voix claire et perçante se faisait entendre de tous, prononça une allocution en breton, puis en français, pour célébrer le marin. Il rappela que la mer était la demeure, le champ de travail du marin et, hélas ! son tombeau aussi bien souvent ; qu'il fallait appeler sur tous les gens de mer la protection de Dieu et celle des Saints Bretons. Le pardon de Saint-Yves était ainsi une prière pour les morts et une bénédiction pour les vivants.

Larguant ensuite leurs amarres, les deux bateaux, pavois au vent, s'avancèrent vers le large — pour un trop court voyage, puisqu'ils virèrent de bord à 200 mètres des digues — durant que l'on chantait le *De profundis* et les prières liturgiques de la bénédiction de la mer.

A midi, nous rentrions au port, heureux d'avoir assisté de la passerelle du commandant du *Trouville*, à une belle manifestation de foi bretonne, et déplorant de n'avoir pu, par ce matin de Mai ensoleillé, continuer un peu notre route pour aller saluer notre pittoresque et vieille Bretagne, dont les clochers à jour se haussent vers le ciel comme des mâts de beaux navires.

L'Ordre Social Chrétien (*organe officiel de la Ligue Apostolique*). — On sait avec quel succès se sont déroulées, à Paris, les cérémonies du *Centenaire de La Tour du Pin*, dont la presse française a rendu compte abondamment.

La revue *L'Ordre Social Chrétien*, qui avait pris l'initiative de cette commémoration, a décidé de publier un numéro spécial contenant les remarquables sermons et les substantiels discours prononcés par S. Em. Monseigneur Mennechet, évêque de Soissons ; le R. P. Padé, O. P. ; MM. François Hepp, Robert Valléry-Radot, Raphaël Alibert, René Dommange.

Ce numéro, qui paraîtra courant de Juin 1934, pourra être obtenu au bureau de la Ligue Apostolique, 88 bis, boulevard de La Tour Maubourg, Paris (7^e), C. C. 65.661, au prix de 5 francs ; franco 5,50, et en souscription, dès à présent, au prix de 4,50 franco.

Il reste encore, du numéro spécial publié à l'occasion du Centenaire, quelques exemplaires, au prix de 3 francs franco.

BIBLIOGRAPHIE

Maison Aubanel Père, imprimeur du Saint-Père, 7, pl. St-Pierre, Avignon.
(Chèque postal : Marseille 76-16.)

RETRAITES POUR LES AMES RELIGIEUSES. — *Quinze Retraites du Mois.* — 1 vol. in-32 Jésus (344 pp.) : 6 fr. 50 ; franco 7 fr. 70. Par douzaine, aux Séminaires et Communautés religieuses : 5 fr. l'exemplaire.

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

LA PENECOTE DE PHILIPPE OU LA CONFIRMATION EXPLIQUÉE, par Tristan MIRBEL. — Jolie plaquette 21x14, beau papier, 80 pages, 16 belles gravures dont 7 de pleine page, couverture en deux couleurs de M.-L. Souron. Prix : 3 fr. ; port, 0 fr. 45.

LA GÉMINATION SCOLAIRE, situation légale de 1886 à 1933, par Jean ROUVIÈRE, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation. — In-12, 32 pages. Prix : 1 fr. ; port, 0 fr. 20.

Grand Réseaux de Chemins de Fer Français

Les Grandes Semaines de Paris. — UN VOYAGE GRATUIT. — Du samedi 16 Juin au dimanche 8 Juillet, auront lieu à Paris de grandes Fêtes comportant des manifestations d'élégance, d'art, de musique, de compétitions sportives et des réjouissances populaires, avec participation des armées de terre, de mer et de l'air.

A cette occasion, les grands Réseaux de Chemins de fer français délivreront des billets spéciaux comportant le tarif ordinaire des billets simples pour le parcours d'aller à Paris et la gratuité complète du retour. (Minimum de perception : 1^{re} cl. 20 fr. ; 2^e cl. 15 fr. ; 3^e cl. 10 fr.)

Ces billets spéciaux seront émis de toutes gares pour Paris, du ven-

dredi 15 Juin au dimanche 24 Juin. Ces billets pourront être délivrés à l'avance avec, comme date d'émission, la date indiquée par le voyageur pour son départ des gares françaises ou son passage aux gares frontalières françaises.

Le retour de Paris ne pourra s'effectuer, au plus tôt, que le sixième jour suivant la date d'émission portée sur le billet et, au plus tard, le mardi 10 Juillet.

Aucun arrêt ne sera autorisé à l'aller ; par contre, toutes facilités d'arrêt en cours de route seront données au retour.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares des Réseaux français, aux Agences de voyages et, à l'Etranger, aux Bureaux communs des Chemins de fer français.

Chemin de Fer P. O.-Midí

RELATIONS DE LA BRETAGNE AVEC LYON ET GENÈVE. — *Accélération du train rapide d'été (toutes classes) de la Bretagne vers Lyon et Genève, à partir du 1^{er} Juillet 1934.* — Le Croisic dép. 6 h. 20 (1) — La Baule-Escoublac dép. 6 h. 42 (1) — Saint-Nazaire dép. 7 h. 24 (2) — Nantes dép. 8 h. 40 (2) — Rennes (3) dép. 6 h. 00 — Le Mans (3) dép. 8 h. 54 — Tours dép. 11 h. 04 (2) — Bourges dép. 13 h. 33 — Lyon-Brotteaux arr. 18 h. 46 — Lyon-Perrache arr. 19 h. 00 — Genève arr. 23 h. 30.

Correspondance à Lyon avec le rapide « Bordeaux-Milan ».

Voitures directes toutes classes du Croisic à Lyon.

Voiture-buffet entre Saint-Pierre-des-Corps et Lyon du 1^{er} Juillet au 15 Octobre.

(1) Jusqu'au 2 Octobre inclus.

(2) A partir du 3 Octobre, départ de Saint-Nazaire à 6 h. 22, de Nantes à 7 h. 23 et de Tours à 9 h. 37.

(3) Tous les jours du 30 Juillet au 1^{er} Septembre inclus ainsi que le lundi du 2 au 23 Juillet inclus et du 3 au 24 Septembre inclus.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 1^{er} Juin 1934.* — La semaine avait été très bonne pour les Rentes et les Valeurs françaises. La séance d'aujourd'hui est venue interrompre ces excellentes dispositions. 3 % 77,75, 4 % 1925 101,12, 4 1/2 % 1932, tranche A, 89,40, Tranche B, 87,95.

Les grandes Banques terminent avec des changements peu sensibles : Banque de France 11.850, — Banque de Paris 1.450, — Comptoir d'Escompte 1.010, — Société Générale 1.089, — Crédit Lyonnais 2.060, — Société Marseillaise 530.

Fermeté des Caoutchoucs et des Mines d'or.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE. — Les Assemblées ordinaires et extraordinaires de cette branche se sont tenues le 29 courant. L'Assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'Exercice 1933 consacrant l'application faite à des amortissements et provisions des différentes réserves figurant au Bilan.

L'Assemblée générale extraordinaire, tenue ensuite, a décidé la réduction du Capital de 300 millions à 100 millions. Le montant de cette réduction sera affectée à divers amortissements sur le Portefeuille, Titres et les Participations Financières et à constituer une provision de 25.800.000 francs sans affectation spéciale. Enfin une somme de francs 7, — nets d'impôts, sera distribuée à chacune des actions anciennes pour apurer l'arriéré des Taxes de transmission sur les Titres au Porteur. Enfin, une augmentation de capital de 100 millions (200.000 Actions de Frs 500), portera le Capital total à 200 millions. Ces actions émises avec une légère prime jouissance du 1^{er} Juin 1934, seront réservées aux anciens actionnaires à titre irréductible à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes. L'augmentation de capital est garantie par un Syndicat constitué sous la direction de MM. R. de Lubersac et Cie.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

Comme l'a annoncé la *Semaine religieuse*, l'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en Français et en Breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise
chez François LE BORGNE
LANDELEAU
Maison recommandée par le Clergé

Champagne - Mousseux
Conditions spéciales pour Kermesses,
Œuvres de bienfaisance
Ecrire ou téléphoner à M. Pierre JESTIN,
43, rue du Château, BREST. Tél. 21-87

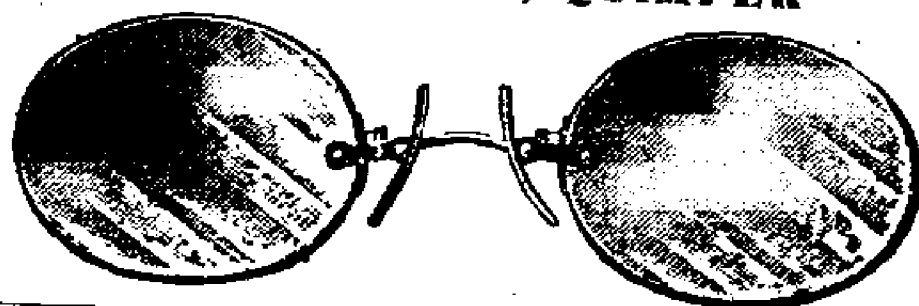
A LOUER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 ■
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 28.530

49^e ANNÉE.

Vendredi 15 Juin 1934

N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 17 Juin. — 4^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Lundi, 18. — S. Ephrem, Diacre, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Mardi, 19. — Ste Julienne de Falconieri, Vierge. Double. Blanc.
Mercredi, 20. — S. Silvere, Pape et Martyr. Simple. Rouge.
Jeudi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 22. — S. Paulin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 23. — Vigile de S. Jean-Baptiste. Simple. Violet.
Dimanche, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1^{re} classe avec octave commune. Blanc. — A vêpres, mémoires de S. Guillaume et du 5^e dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Argol	17-19 Juin.
Lanrivoaré	20-21 —
Saint-Servais	22-23 —
Loc-Maria-Plouzané	24-26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, annonçant au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse la Fête du 25^e Anniversaire du Couronnement de Notre-Dame de Kernitron.

Adolphe-Yves-Marie DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, Assistant au Trône Pontifical, Comte Romain, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Voilà vingt-cinq ans que le Pape Pie XI a accordé les honneurs du couronnement à l'antique statue de Notre-Dame de Kernitron, en Lanmeur, au pays de Tréguier.

Nous avons eu Nous-même la joie de poser sur son front vénérable, le 15 Août 1909, la riche couronne due à la générosité filiale de ses dévots serviteurs.

Ce fut une fête inoubliable, où huit Evêques et Prélats bretons rendirent hommage à la Reine du Tréguier, au milieu d'une foule grave et recueillie, accourue innombrable de toute la région et jusque des diocèses voisins, avec un enthousiasme religieux qui émut le pays tout entier et produisit sur les âmes un effet comparable à celui d'une grande Mission.

Nous voudrions renouveler cette émotion salutaire en célébrant avec éclat les noces d'argent solennelles de ce couronnement.

Au moment où le Pape Pie XI étend au monde entier, pour un an, les grâces du Jubilé de la Rédemption, ce sera une consolation pour les âmes bretonnes, au milieu des tristesses présentes, d'offrir à la Sainte Mère du divin Rédempteur une couronne de prières ferventes en faveur de l'Eglise et de la France.

Les intentions que le Pape nous recommande dans son Encyclique du Jubilé sont celles-là mêmes que la Vierge Marie met au premier rang dans son cœur comme moyens d'appliquer au monde les fruits de la Rédemption : la liberté de l'Eglise, la paix et la concorde entre les peuples, la prospérité comprise à la façon de l'Evangile, le progrès de l'apostolat dans les missions, la conversion des ennemis de Dieu qui s'attachent à détruire dans l'âme humaine toute religion et deviennent ainsi les pires ennemis de la civilisation.

Le pèlerinage de Kernitron sera, pour toutes les âmes qui s'y rendront, une occasion de se préparer par cet acte de dévotion à gagner dans leurs paroisses l'indulgence jubilaire,

ou de s'en pénétrer plus profondément si elles l'ont déjà gagnée.

Comme il y a un quart de siècle, la solennité aura lieu le 15 Août. Les pèlerins se souviendront que le Couronnement de la Sainte Vierge sur la terre est le symbole commémoratif de son couronnement triomphal au ciel, et qu'il rappelle sa toute puissance d'intercession en faveur de l'humanité, dont elle est devenue au Calvaire la Mère et la Souveraine. Il en résulte qu'elle est pour nous la dispensatrice de toutes les grâces divines. Les pécheurs peuvent l'invoquer avec confiance : elle les aidera à se convertir. Les justes trouveront en elle le bon secours pour devenir de parfaits chrétiens et pour tirer un profit surnaturel de leurs difficultés et de leurs peines. Son rôle est d'adorer et d'aimer son Fils du ciel, d'aimer et de sauver ses fils de la terre. Elle n'adore jamais plus profondément son Fils Jésus que lorsqu'elle le prie humblement pour que ses enfants de la terre le reconnaissent comme leur Christ-Roi. Il ne l'honore jamais lui-même plus efficacement que lorsqu'il lui transmet en entier son pouvoir de sauver les âmes. Il nous montre ainsi qu'il l'a associée en tout à sa médiation. Marie fait tout pour Jésus. Jésus fait tout par Marie.

Cette doctrine est pieusement exprimée par la statue que l'on vénère à Kernitron. La Vierge est représentée assise. Son Fils siège sur le genou maternel. De la main gauche il porte le monde. De la main droite il bénit les pèlerins. Ce n'est pas lui qui tient le sceptre. C'est la Vierge-Mère.

La statue, croit-on, date seulement du xvii^e siècle. Mais le culte rendu à Notre-Dame de Kernitron remonte au temps où l'Evêque de Dol, saint Samson, au vi^e siècle, recevait du Comte de Domnonée, Judual, jadis secouru par lui, la propriété de la ville naissante de Lanmeur, déjà enrichie de sa crypte, la plus ancienne du diocèse, où reposaient les restes précieux du jeune martyr saint Mélar. Depuis cette époque, Lanmeur, soit comme évêché, soit comme doyenné, n'a pas cessé de dépendre de Dol, jusqu'à la Révolution. Le saint Evêque y fonda un monastère, dont saint Magloire fut le premier Abbé. Ce fut « l'origine du Prieuré de Kernitron », et le point de départ du courant de dévotion à Notre Dame qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Les Normands détruisirent, au ix^e siècle, la première chapelle. Mais, au milieu du xii^e, les Bénédictins de Saint-Jacut-de-la-Mer la rebâtirent, en même temps qu'ils ravivaient dans le pays la vie monastique, et c'est leur église, en majeure partie romane, couronnée de sa tour massive au front d'ardoise, qui accueille, aujourd'hui encore, les foules trégorroises, dans son architecture robuste, empreinte d'un art si religieux et chargée de si lointains souvenirs.

Ce qui est plus admirable que ce monument lui-même, c'est la fidélité chrétienne des pèlerins qui depuis tant de siècles viennent porter à la Vierge leurs inquiétudes et leurs espérances. Dans les siècles de foi tout les y entraînait. Les guerres de religion, qui accumulèrent les ruines, ralentirent à peine le mouvement de prières. La Révolution crut l'avoir

supprimé. En réalité, il se maintint discrètement. L'acquéreur bienveillant du sanctuaire le laissa ouvert au culte. Enfin, le dernier siècle lui rendit son ancien éclat, et le couronnement, bientôt suivi des réunions émouvantes du temps de guerre, en marqua l'apogée.

Nous n'oublierons jamais, pour notre part, le grand pardon de 1915, qui ramena aux pieds de Notre Dame les foules de 1909. Nous voyons encore toutes les paroisses du canton arriver processionnellement dans la petite cité, avec leurs croix d'argent et leurs bannières. Les croix se donnent entre elles le baiser de paix, selon l'usage breton. Puis, au son des cloches, les divers groupes se fondent en un défilé immense et majestueux, dont les flots sans cesse accrus se répandent interminablement sur le placître de la chapelle, où l'office aura lieu en présence de la statue miraculeuse. Et la Vierge seule avec le bon Dieu pourrait dire quelles prières furent ce jour-là adressées au ciel, et avec quel accent d'angoisse et de confiance.

Le 15 Août prochain, Nous comptons sur le même concours de pèlerins. Toutes les paroisses de la région tiendront à figurer dans le cortège avec leurs étendards et leurs croix. Nous remercierons tous ensemble la Vierge couronnée des grâces qu'elle nous a obtenues pendant la guerre et depuis l'armistice, et nous lui demanderons d'aider la France à achever son redressement moral par la reconnaissance des droits de Dieu dans la Société, qui ne peut vivre sans la sève religieuse que lui procure l'Evangile.

Plusieurs Prélats Nous ont promis leur présence à ces grandes fêtes.

Le vaillant Evêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, que beaucoup de nos anciens soldats ont eu comme aumônier au front, prendra la parole en français aux vêpres.

M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de notre Cathédrale, dont le Tréguier a si souvent entendu la voix éloquente, chantera en breton, à la grand'messe, la gloire de Notre Dame de Kernitron.

Tous les vieux Saints de Bretagne s'associeront à nous pour célébrer leur Reine, et appeler sa bénédiction sur les diocèses et les paroisses fondés par eux.

En union avec les pèlerins,

Dans toutes les églises et chapelles du diocèse, un *Te Deum* sera chanté, le 15 Août prochain, pour célébrer le 25^e anniversaire du Couronnement de Notre Dame de Kernitron.

Et sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de la grand'messe, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes, et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 27 Mai, en la fête de la Sainte Trinité.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Journée de la Croix-Rouge. — Le Gouvernement autorise la Croix-Rouge à faire vendre des insignes pendant toute la journée du 24 Juin, pour augmenter ses ressources.

Les services rendus par cette Institution nationale à nos blessés et malades du temps de guerre et aux victimes des catastrophes imprévues du temps de paix, justifient cet appel à la charité publique.

Nous exhortons nos diocésains à y répondre généreusement, et nous demandons à nos écoles libres d'offrir leurs services à MM. les Maires de leurs communes pour la vente des insignes.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien lire et commenter cette recommandation en chaire, à toutes les messes, le dimanche 17 Juin.

† ADOLPHE, Ev. de Quimper.

III. Pèlerinage diocésain à Lourdes — Tous les billets ont été expédiés. Les cartes de compartiments suivront bientôt. Voici l'horaire de nos trains :

Départ 24 Juin.	Arr. à Lourdes 25 Juin.
Train de Quimper (rose) ...	13 h. 34 7 h.
1 ^{re} Landerneau (blanc)	11 h. 05 7 h. 44
2 ^e Landerneau (vert)	13 h. 27 8 h. 43
Train de Brest (bleu)	14 h. 10 9 h. 33

De nombreux billets n'ont pas encore été payés. Nous prions instamment les retardataires de se mettre en règle au plus tôt.

IV. Décoration diocésaine. — Monseigneur a décerné la médaille du Mérite diocésain à M. Jean-Louis Durand, chantre à Saint-Mathieu de Quimper depuis 33 ans. — M. Durand fut auparavant, pendant 20 ans, chantre de l'église de Plomeur.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Raphaël Normant, recteur d'Edern, décédé à Plozévet le 10 Juin.

VI. Confirmation. — La confirmation sera donnée le 21 Juin, à Ouessant et à Molène, par Monseigneur Cogneau.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Sacré-Cœur et les Enfants

Pourquoi certains enfants ont-ils vraiment tant de charmes et inspirent-ils tout à la fois attirance et respect ? Parce qu'ils rayonnent la candeur et la pureté. Dieu est là ! Telle est l'impression qu'on éprouve en les approchant. Aussi, que désirent pour un enfant un prêtre zélé ou une mère profondément chrétienne ? Ecarter de lui le péché mortel, le voir garder et développer son innocence baptismale, le voir rester

« attaché à Jésus-Christ comme les tendres rameaux à la vigne qui les porte et les nourrit ».

Or, quel est le grand moyen pour une âme de demeurer unie à Notre Seigneur ? — Jésus lui-même nous donne la réponse : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui ». Si un pasteur, si une mère, si un éducateur veulent garder les enfants dans l'état de grâce, la pureté et le bonheur, en leur faisant comprendre et goûter l'amour du Cœur de Jésus, ils doivent les préparer à communier *très jeunes*, et fréquemment, surtout le premier vendredi du mois.

1° *Très jeunes*. Nous ne sommes plus à l'époque où, d'après les règlements diocésains, il fallait avoir ordinairement, au moins 11 à 12 ans, parfois 13 à 14, pour pouvoir faire sa première communion. Voilà déjà un quart de siècle que S. S. Pie X, par le décret *Quam singulari*, qu'on a appelé un décret libérateur, posa comme loi, dans l'Eglise, que les pasteurs de paroisse devraient préparer les enfants à faire la sainte communion, lorsque ceux-ci, étant parvenus à l'usage de la raison, seraient suffisamment prêts à se nourrir de ce divin aliment. Selon les familles et les milieux, les petits enfants auront plus ou moins vite une connaissance suffisante et le goût de ce divin sacrement. Chaque curé sera juge. Mais : prêtres, parents et éducateurs doivent s'efforcer de développer le plus tôt possible chez l'enfant cette connaissance et ce goût surnaturel, et ce sera facile si cette petite âme a été, dès le berceau, orientée vers le Sacré-Cœur.

2° *Fréquemment*. Lorsque les enfants ont pris contact pour la première fois avec Jésus-Hostie, il ne faut pas considérer pour eux la sainte communion « comme une sorte de repas de gala réservé aux jours de grandes fêtes ». Selon l'expression d'un éducateur, la première Communion doit être « la mise en train de la vie eucharistique au moment où la vie spirituelle de l'enfant devenu susceptible de périr ou de dépérir, a droit à cette alimentation, sans laquelle Jésus-Christ déclare que nul n'aura la vie en lui ». C'était la recommandation même de l'Eglise dans ce décret. « Tous ceux qui ont charge d'enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher souvent de la Sainte Table après leur première Communion, et si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ-Jésus et notre mère la sainte Eglise. »

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4^e dimanche après la Pentecôte (17 Juin) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures, bénédiction. — Quêtes pour les écoles chrétiennes du diocèse. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre.

Lundi : réunion des Mères chrétiennes : messe à 8 h. 30, conférence à 15 heures, bénédiction.

Vendredi : à 20 heures, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.
Samedi : confession des filles des grands catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4^e dimanche après la Pentecôte (17 Juin) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.
Vendredi : à 20 heures, réunion en l'honneur du Sacré Cœur.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Normant, recteur d'Edern, sera chanté à EDERN, le mercredi 20 Avril, à 10 heures.

LESNEVEN. — Une retraite pour les dames et les jeunes filles s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi 2 Juillet, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin suivant.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — Nous sommes heureux d'apprendre que par arrêté préfectoral en date du 26 Mai 1934, M. l'abbé Balbous, économe du Collège Saint-Yves, a été désigné pour faire partie du Comité départemental des Mutilés, Combattants et Victimes de Guerre.

BOTMEUR. — Incendie de l'église paroissiale. — Le samedi 9 Juin, vers 8 heures, M. le Recteur rentrait au presbytère, après avoir donné la bénédiction du Saint-Sacrement, comme cela se fait dans toutes les paroisses pendant la semaine du sacre.

Trois quarts d'heure après, une femme accourait le prévenir que le feu était à l'église. Bien vite, M. le Recteur s'y rendit, mais tout secours manquait : les hommes étaient à la tourbière, et le prêtre ne put qu'assister, impuissant, à l'incendie qui se répandait avec une rapidité inouïe. Bientôt, le feu atteignait le lambris et la toiture s'effondra dans la nef.

Quelque temps après, quand la chaleur du brasier fut un peu moins ardente, M. le Recteur put atteindre le maître-autel. Celui-ci, qui est en granit, avait résisté au feu et la Sainte-Réserve put ainsi être sauvée.

De la belle église construite à Botmeur en 1909, il ne reste plus que quatre murs noircis et calcinés. Nul ne sait comment le sinistre a éclaté, mais il est probable que le feu a été communiqué aux surplis de la sacristie par quelque charbon mal éteint resté dans l'encensoir. L'incendie brûla rapidement la porte de la sacristie et atteignit bientôt le lambris de l'église.

Monseigneur l'Evêque recommande instamment M. le Recteur de Botmeur à la charité du clergé, des Congrégations religieuses et des fidèles, pour l'aider à remettre au plus tôt en état son église paroissiale.

Nécrologie. — M. HENRY, *Recteur de Plounévezel*. — Le canton de Carhaix est éprouvé dans ses prêtres : l'an dernier, M. Kérébel, recteur de Poullaouën, mourait subitement en dehors de sa paroisse ; cette année, M. Henry, recteur de Plounévezel meurt chez lui après une maladie de langueur qui l'a tenu couché pendant de longs mois. Terrassé, il y a deux ans, il avait, après quelques semaines de soins et de repos, recouvré assez de force pour reprendre son ministère. Il pensait en rattrapper, cette fois encore, et il comptait être nommé à un poste où il aurait de l'aide. Il dut abandonner cet espoir : « ce n'est pas l'Evêque, disait-il, c'est le bon Dieu qui va me donner une place », et quelques heures après avoir prononcé ces paroles, sans agonie, sans heurt, il entra dans le repos éternel qu'il avait bien mérité.

Né à Guipavas en 1875, Charles Henry fut élevé à Lesneven par des parents de condition modeste, riches de foi et de vertus. L'enfant entra comme boursier au collège Saint-François, où il eut comme condisciple M. Jean Barjou, ce grand chrétien qui devait le suivre de si près dans la tombe. Charles Henry fut un écolier appliqué, déjà tout rempli de gravité et très pieux ; il s'achemina comme naturellement vers le Séminaire. Ordonné prêtre en 1899, il fut nommé maître d'étude à l'Institution de Notre-Dame de Bon-Secours à Brest ; après quatre années dans cette maison, il devint préfet de division au célèbre Collège Stanislas à Paris. Il y resta plusieurs années et ce long séjour à la capitale accentua encore chez lui cet air de distinction qui était la caractéristique de sa personne.

En 1908, l'abbé Henry fut nommé vicaire à l'importante cure de Briec, il s'y employa avec zèle aux différents travaux du ministère paroissial jusqu'au jour où il fut mobilisé, au début de la guerre, comme infirmier à Morlaix. Au bout de six mois, il demanda à partir pour le front, en Janvier 1917, il fut cité à l'ordre du jour du régiment. Les fatigues de la guerre, au dire de son médecin, ont grandement contribué à miner son tempérament.

En 1924, M. Henry devint recteur de Plounévezel. C'est une paroisse difficile à cause de son étendue et de l'indifférence religieuse de nombreux habitants. Pendant dix ans, cet excellent prêtre dépensa beaucoup d'activité : il donna une Mission en 1928, il répara, embellit son église, il érigea un nouveau chemin de Croix et fit bénir une cloche. Il prêchait la doctrine, il enseignait le catéchisme avec zèle et ténacité. Il remplissait ses fonctions avec la plus grande ponctualité. En tout et partout il apportait un soin méticuleux, ses comptes et ses écritures étaient tenus parfaitement à jour.

Sous une apparence de froideur, l'abbé Henry était très sensible, on pouvait facilement, et sans le vouloir, lui faire de la peine et il était, par contre, très heureux des attentions qu'on avait pour lui. Quand il tomba malade, il fut touché des marques de sympathie que lui prodiguèrent ses paroissiens, il ne se savait pas si aimé.

Sa mort a pu être inopinée, elle ne l'a pas pris au dépourvu : son testament était rédigé depuis assez longtemps et tout

y était prévu, arrêté dans le détail. Il s'était confessé quelques jours avant sa mort et il a rendu le dernier soupir dans les bras du confrère qui l'avait extrémié. On peut dire qu'il a succombé à la tâche et que ses travaux sont ceux d'un bon soldat de Dieu tombé à son poste.

Une trentaine de prêtres assistaient à la cérémonie funèbre qui eut lieu à Plounévezel, le samedi de la Pentecôte. M. Bossennec, curé de Carhaix, procéda à la prise de corps, M. le chanoine Calvez, curé de Lesneven, présida le nocturne, M. Lozac'h, recteur de Kergloff, chanta la messe, M. le chanoine Soubigou, curé de Briec, donna l'absoute. Mgr l'Evêque avait adressé ses condoléances ; M. le Curé de Carhaix lut la lettre épiscopale et prononça quelques paroles qui rappelèrent aux paroissiens la leçon qu'on pouvait tirer de la vie et de la mort de leur regretté pasteur.

La famille emporta le corps de M. Henry à Lesneven, où il fut enterré le lendemain, et où il repose dans l'attente de la résurrection glorieuse.

**Lettre de Monseigneur à M. le chanoine Gouhen
Recteur de Saint-Michel.**

Quimper, 5 Juin 1934.

Cher Monsieur le Recteur,

L'annonce de la reprise des travaux de votre belle église m'a fait le plus vif plaisir. Je vous accorde de tout cœur l'autorisation de donner suite à votre projet, et je félicite votre architecte de la façon dont il a conçu les trois chapelles absidiales que vous désirez maintenant construire.

Vous avez déjà pu, dans des temps difficiles, bâtir un patronage, établir des stalles dans le sanctuaire, décorer l'église de vitraux groupés avec art, et payer les dettes de votre jeune paroisse ; j'aime à penser que la charité des fidèles vous répondra comme aux premiers jours.

La crise actuelle ne doit pas nous arrêter. Votre généreuse entreprise va fournir du travail à quelques chômeurs de votre ville, nous nous en réjouissons tous.

Vos chapelles seront dédiées à saint Michel, introducteur auprès de Dieu des morts de la grande guerre, à sainte Anne et à saint Joseph ; ils uniront leurs prières aux nôtres pour le prompt et rapide succès de votre œuvre, et je souhaite que les offrandes reçues vous permettent d'ériger dans leurs chapelles des autels dignes de votre église, éclairés par des vitraux de valeur.

Je bénis d'avance tous les bienfaiteurs de la paroisse, l'architecte et les maîtres de l'œuvre, tous les fidèles, et plus que tous les autres l'éloquent recteur et ses vicaires.

Croyez bien à l'affectueux dévouement de votre vieil Evêque.

† ADOLPHE, évêque de Quimper.

M. le Recteur de Saint-Michel prie instamment les familles des victimes de la guerre qui avaient domicile sur la paroisse

de vouloir bien lui faire connaître, le plus tôt possible, leurs noms et prénoms, la date et le lieu de leur décès.

Il espère que ces familles l'aideront à élever, dans la chapelle qu'il fait construire dans son église en l'honneur de saint Michel, un monument digne de la glorieuse mémoire de leurs morts.

Statistique Missionnaire. — Appel aux Directeurs paroissiaux et aux Dizainières. — Mgr Olichon, directeur de l'Union Missionnaire du Clergé, a inséré dans le numéro de Janvier 1934, la note suivante :

« La Direction de l'U. M. C. souhaite que chaque diocèse mette au point une statistique exacte de son recrutement missionnaire.

» a) Combien de prêtres ; combien de frères ; combien de religieuses travaillent en ce moment dans les champs de mission ?

» b) Est-il possible d'établir cette statistique dans le passé ?... depuis le début du XIX^e siècle ?

» c) Quelles sont les notabilités de cette armée missionnaire ?

» d) Quels événements importants de ce passé seraient à commémorer pour la gloire de l'histoire diocésaine ? »

Déjà, au cours de la dernière retraite pastorale, Son Excellence Mgr Duparc avait adressé la même requête à son clergé.

Avec la bienveillante autorisation de M. le Supérieur du Grand Séminaire, nous avons nous-même demandé aux séminaristes de vouloir bien relever, pendant les vacances de Pâques, les noms des missionnaires de leur paroisse. Ils ont généreusement répondu à notre appel, et grâce à leur zèle nous possédons la statistique exacte de 42 paroisses. Qu'ils en soient dès maintenant remerciés au nom de l'U. M. C. ! Leur travail nous permet de commencer, dans le prochain fascicule des « Lizeri Breuriez ar Feiz », la publication des noms de 135 prêtres, 27 frères et 98 religieuses missionnaires.

Mais, comme on peut le voir, il reste encore beaucoup à faire...

Nous avons donc pensé à nous adresser au dévouement bien connu des directeurs paroissiaux et des dizainières. Que les plus âgées de celles-ci ne craignent pas de faire appel à leurs souvenirs les plus anciens ! Dans plusieurs paroisses, notamment dans les villes, où la population est flottante et où les familles ne se fréquentent guère, le meilleur moyen de connaître les missionnaires nés dans la paroisse serait, peut-être, d'utiliser le bulletin paroissial ou le prône du dimanche.

Voici les renseignements que nous désirons obtenir pour dresser une statistique exacte :

1° Il s'agit de tous les missionnaires : prêtres, religieux, religieuses ;

2° Vivants, ou décédés, en remontant jusqu'au début du XIX^e siècle ;

3° Et pour chacun, autant qu'il sera possible :

a) Nom ; b) prénom ; c) nom de religion ; d) dates de la naissance, de la mort ; e) congrégation ; f) lieu de l'apostolat ; g) traits saillants de leur activité missionnaire : évêque, vicaire ou préfet apostolique, supérieur ou assistant général, martyr, etc...

Nous remercions de tout cœur les confrères qui voudront bien se charger de ce travail. Nous nous tiendrons à leur disposition pour recevoir leur liste pendant les prochaines retraites pastorales.

Conserver, ou tirer de l'oubli, pour l'exemple et l'édification de nos populations chrétiennes, les noms de nos dévoués missionnaires, n'est-ce pas encore travailler, et de la manière la plus efficace, pour l'œuvre de la Propagation de la Foi ?

J.-R. GUÉGUEN,
Directeur diocésain de l'U. M. C.,
72, rue de la Providence, Quimper.

CHATEAULIN. — La Mission. — Qu'y a-t-il à ressembler plus à un compte rendu de Mission que le compte rendu d'une autre Mission ? C'est à peu près toujours la même division : une semaine réservée aux enfants, et une, deux ou trois semaines, suivant l'importance de la paroisse, destinées aux grandes personnes. Aussi, pour ne point importuner le lecteur, je lui laisse le soin de rétablir le cadre général. Nous vivons à une époque qui aime les statistiques. Que l'on me permette donc quelques indications, pour ceux qui ne sont satisfaits que lorsqu'on leur a présenté des chiffres.

La première semaine de Mission vit s'approcher de la Sainte Table 340 enfants. La seconde semaine, réservée aux grandes personnes, se clôtura par 238 communions d'hommes et 534 communions de femmes. A la dernière semaine enfin, 545 communions d'hommes et 694 communions de femmes.

Certes, si on compare ces chiffres à la population totale de la paroisse, on ne peut que déplorer un trop grand nombre d'abstentions. Et pourtant la grâce leur était offerte à eux aussi. En vérité tous, dans ce dernier groupe, ne sont pas demeurés complètement étrangers à la Mission. En assistant aux instructions du soir, nombre d'entre eux ont montré leur désir de mieux connaître cette religion dont ils se sont écartés sans trop savoir pourquoi bien souvent... Le premier soir, ils ne sont peut-être venus qu'en simples curieux, mais je suis persuadé que les fois suivantes l'ardente conviction du prédicateur n'aura pas manqué de trouver écho dans le tréfonds de leur conscience. Il aurait suffi d'un peu de cran pour accomplir le geste qui libère... Mais s'ils ne se sont pas rendus cette fois, nous ne doutons pas que ce premier acte de bonne volonté ne vaille un jour, à ceux qui l'ont accompli, de la part du bon Dieu qui paie tout au centuple, comme nous dit l'Evangile, une grâce de lumière, une grâce de force qui insensiblement guidera leur âme sur le chemin du « retour ».

Ah ! puisque j'ai rappelé ces conférences de 8 heures, qu'il me soit permis d'évoquer cette soirée du vendredi, où plus de 1.500 personnes, avec une piété vraiment prenante sont venues apporter au Christ, dont l'image avait été dressée dans le chœur, le témoignage public de leur foi et de leur reconnaissance.

Les instructions bretonnes furent bien suivies elles aussi. Sans doute l'église ne fut pas pleine à craquer à tous les exercices. Mais nous croyons pourtant que tous ceux qui ont pu se rendre libres y sont venus.

Ce fut encore un spectacle bien émouvant que de voir la foule qui assistait à la procession de clôture. Les rues avaient reçu une décoration qui dépassait en variété et en richesse tout ce que Châteaulin avait connu jusqu'ici : arcs de triomphe, guirlandes et fleurs de tous coloris ; bref, on sentait que la ville entière vibrait à l'unisson, puisque ceux-mêmes qui ne partagent pas nos croyances avaient tenu à s'associer, indirectement, au succès de cette belle fête, en accordant toutes les autorisations sollicitées. Ce dont nous leur sommes bien reconnaissants.

Réjouissons-nous du bon travail fait chez nous par les Pères Capucins de Lorient, auxquels avait été confiée la Mission. Souhaitons que la grâce du bon Dieu féconde la semence jetée par les Missionnaires dans notre paroisse et dans les nombreux champs d'apostolat qui seront encore confiés à leur zèle.

PRIMELIN. — Pardon de Saint-Tugen. — Dimanche 17 Juin, première messe à 6 heures ; deuxième messe à 7 h. 30 ; grand'messe à 10 heures. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire ; le sermon sera donné par M. l'abbé Le Gall, curé-doyen de Pont-Croix. — Vêpres à 3 heures, suivies de la procession à la croix du Trez.

N. B. — Un prêtre se tiendra à la disposition des personnes qui voudraient se confesser.

PLONÉOUR-LANVERN. — La Mission (17 Mai-2 Juin). — La mission de Plonéour a donné les résultats consolants qu'on pouvait en espérer, et vu de nombreux retours à Dieu. Les paroissiens, sauf quelques rares exceptions, ont suivi les exercices de la mission avec un grand recueillement et une assiduité parfaite. Elle a été prêchée par les RR. PP. Provost, Le Jollec, Colin et Chevance. Ils furent aidés pour le chant et les confessions par MM. Coëffeur, curé du Faou ; Kerjean, curé de Pont-l'Abbé ; Mévellec, recteur de Loctudy ; Pensec, vicaire à Guipavas ; Léostic, vicaire à Plozévet, et Scao, vicaire au Guilvinec.

La deuxième semaine, par MM. Le Gall, recteur du Guilvinec ; Simon, de Treffiagat ; Saliou, de Plozévet ; Plouzenec, de Locmélard ; Cadiou, de Penmarch, et Méar, de Plo-

La parole persuasive des missionnaires a remué profondément les cœurs. Sur une population de 4.400 habitants, il y a eu 540 communions d'enfants, 1.108 hommes et 1.500 femmes. Les paroissiens de Plonéour n'oublieront pas les missionnaires qui se sont tant dévoués pour eux. *Meuleudi da Zoue.*

Quand les Marins s'y mettent. — On ne s'occupe guère des marins en dehors des catastrophes ou naufrages qui endeuillent notre pays. Ceux qui annoncent la faillite de notre civilisation et la déficience de la jeunesse actuelle feraient pourtant bien d'étudier le mouvement de renouveau qui se dessine depuis un peu plus de quatre années dans la plupart de nos ports du littoral : « La Jeunesse Maritime Chrétienne » prend corps et cherche à unir tous les jeunes marins à quelques professions qu'ils appartiennent. Et ces jeunes marins qui, plus que n'importe qui, auraient lieu de se plaindre et de tendre les bras vers les partisans des formules subversives, ont su monter entre eux, par eux, pour eux, une association qui pourrait servir de modèle à bon nombre de nos vieilles sociétés.

Nous ne voulons souligner aujourd'hui que quelques-uns des résultats récemment obtenus par la J. M. C.

A Saigon arrivaient, il y a un an, quelques jeunes marins J. M. C. qui aussitôt cherchèrent à développer leur mouvement à bord de tous les bâtiments qui composent nos forces navales de l'Extrême-Orient. Sur le *Primauguet*, ils commencèrent par fonder une bibliothèque qui fut rapidement achalandée, grâce aux lectures intéressantes que plus de 150 abonnés se partagèrent. En même temps, la « Jeunesse Maritime », énergique journal de l'Association de la J. M. C., et des publications commencèrent à circuler. En Mars 1933, le premier groupe se constituait à bord du *Primauguet*. A l'occasion de rencontres avec d'autres avisos, les militants gagnèrent rapidement leurs camarades du *Dumont-d'Urville*, du *Balny*, du *Doudard-de-Lagrée* et du *Francis-Garnier*. Successivement, tous les autres bâtiments furent touchés et tellement bien gagnés que certains d'entre eux comptent les 3/4 de l'équipage comme J. M. C. Nombre de services furent aussitôt rendus, soit sous forme de bibliothèque, soit sous forme d'excursions ; et maintenant la J. M. C. a en Extrême-Orient une Fédération de plus de 400 membres.

L'activité de la J. M. C. s'étend partout où il y a des marins de chez nous.

Par suite de circonstances particulières, la Société des Œuvres de Mer décida, au cours de l'hiver dernier, de ne plus réarmer le navire-hôpital *La Sainte-Jeanne-d'Arc*, si connu sur les bancs de Terre-Neuve, et de se contenter d'administrer la Maison du Marin du Havre.

Cette décision fut très pénible à nombre de marins Terreneuvas, décidés à faire l'impossible pour conserver leur dévoué aumônier, le R. P. Yvon.

Il ne pouvait évidemment pas s'agir d'armer un autre bâtiment. La charité publique n'est pas tellement riche...

Après quelques démarches, le Ministre de la Marine adopta les suggestions présentées par la J. M. C. et autorisa le R. P. Yvon à embarquer à bord de *La Ville d'Ys*. Cela n'étonne personne, car de tous temps la marine de guerre fut secourable aux pêcheurs. Et c'est de cette façon que le P. Yvon a pu partir, le 10 Avril, de Cherbourg, pour une nouvelle campagne sur les Bancs de Terre-Neuve.

Enfin, du 2 au 7 Avril dernier, 36 J. M. C., de toutes les professions maritimes, allaient en pèlerinage à Rome. Cela n'a l'air de rien. Aussi convient-il de préciser que jamais on n'avait vu en même temps au Vatican des marins de la grande et de la petite pêche, de la marine de l'Etat et de celle du Commerce. C'est un événement dont la portée est considérable et que Pie XI tint à souligner tant par son attitude que par sa parole. En passant devant les dirigeants de la J. M. C. : MM. l'abbé Havard et Jean Raynaud, il leur dit : « Il y a peu de gens qui ont lu autant de livres et de publications sur la marine que moi. Je ne suis pas marin, sans doute, mais, ajouta-t-il en souriant, je suis tout de même navigateur, puisque je tiens la barre d'une vieille et bien solide barque, celle de Pierre »... Et lors de l'audience publique, avant de gravir les marches de son trône, le Pape s'arrêta longuement et fixa un à un chacun des J. M. C. Faut-il dire que Pie XI daigna faire plus encore pour les J. M. C. en leur adressant ces mots : « Nous voulons donner une bénédiction spéciale à ces chers et braves marins. Ils représentent une branche particulièrement intéressante de la Jeunesse Catholique et même de l'Action Catholique. Nous leur souhaitons une bienvenue qui vient du fond du cœur ».

N'avions nous pas raison de dire que même en cette période de crise il y a dans la jeunesse un renouveau chrétien et moral des plus profonds. Pour une fois, les marins sont loin d'être au dernier rang. C'est un devoir pour tout Français d'encourager et aider une telle organisation.

Jean RAYNAUD.

Nota. — Pour tous renseignements sur la J. M. C., écrire au Secrétariat général, 11, rue de la Fosse, Saint-Malo (I.-et-V.) (C. C. P. Rennes 6578).

Pèlerinages à la Salette et à Rocamadour. — Notre-Dame du Salut organise plusieurs pèlerinages dans les mois prochains :

1° A la Salette, du 25 Juin au 2 Juillet, et du 23 au 30 Juillet. Stations à Nevers, Paray-le-Monial, Lyon, Ars et Anecy, visite de la Grande Chartreuse, etc...

2° A Rocamadour, du 9 au 16 Juillet. Stations à Vézelay, Nevers, Le Louvesc, Le Puy et Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand.

Programmes intéressants, sanctuaires célèbres, sites pittoresques.

Ecrire au Secrétariat des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris (7°).

Pèlerinages. — Le Comité des Pèlerinages Nationaux de l'Action Catholique Française organise pour la période des vacances plusieurs pèlerinages :

1° Pèlerinage en autocar à *Saint-Jacques de Compostelle*, visite des villes de San Sébastian, Bilbao, Oviedo, La Corogne, Saint-Jacques de Compostelle, Vigo, Orense, Salamanca, Avila, l'Escorial, Madrid, Saragosse, Canfranc et Lourdes. (30 Juin au 17 Juillet.)

2° Pèlerinage au *Mont de Sainte-Odile, Oberammergau et Verdun*, avec visite de Strasbourg, Heildelberg, Munich, Oberammergau (représentation de la Passion), Nuremberg, Nancy, Verdun (champs de bataille et Douaumont), 25 Juil.-au 5 Août.

3° Pèlerinage à *Einsiedeln* (N.-D. des Ermites), avec visite de Fribourg, Lucerne, Interlaken, Saint-Maurice en Valais, Montreux, Genève, Lyon (Notre-Dame de Fourvière et Ars), Paray-le-Monial et Nevers. (31 Juillet au 11 Août.)

4° Pèlerinage en *Terre Sainte*, du 16 Août au 22 Septembre, avec visite de Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Beyrouth, Damas, Nazareth, Jérusalem Le Caire, Alexandrie.

5° Pèlerinage en *Italie*, du 7 Septembre au 25 Septembre, avec visite de Milan, Venise, Bologne, Florence, Assise, Naples, Rome, Rapallo, Gênes, Turin.

Renseignements au Secrétariat du Comité général des Pèlerinages nationaux, 40, rue du Chevalier de la Barre, Pavillon 6, Paris (18°).

Joindre 1 franc en timbre pour recevoir le programme du Pèlerinage en Terre Sainte, et 0 fr. 50 pour les autres.

P. O.-Midi.

LA ROUTE DE BRETAGNE EN AUTOCAR. — Voyage en 6 ou 4 journées de La Baule à Dinard, ou vice-versa, du 22 Juin au 14 Septembre 1934. — Prix du transport La Baule-Dinard ou vice-versa :

En 6 journées 525 francs.

En 4 journées 445 francs.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

LA VALLEE DE LA LOIRE ET SES CHATEAUX DU BLESIS, DE LA TOURAINE ET DE L'ANJOU. — Circuits automobiles au départ d'Orléans : les dimanches et jours fériés du 20 Mai au 23 Septembre ;

De Blois et de Tours : tous les jours jusqu'au 14 Octobre ;

De Saumur : les mercredis et jeudis du 11 Juillet au 20 Septembre ;

D'Angers : les mardis et mercredis du 10 Juillet au 19 Septembre.

Pour tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ainsi qu'aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

UN APRES-MIDI EN AUTOCAR DANS LA VALLEE DE CHEVREUSE. — Les jeudis, dimanches et jours de fêtes, au départ de la gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse, du 20 Mai au 30 Septembre. — Prix du transport par place : 15 francs.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

Comme l'a annoncé la *Semaine religieuse*, l'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en Français et en Breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

IMPRIMERIE

RELIURE

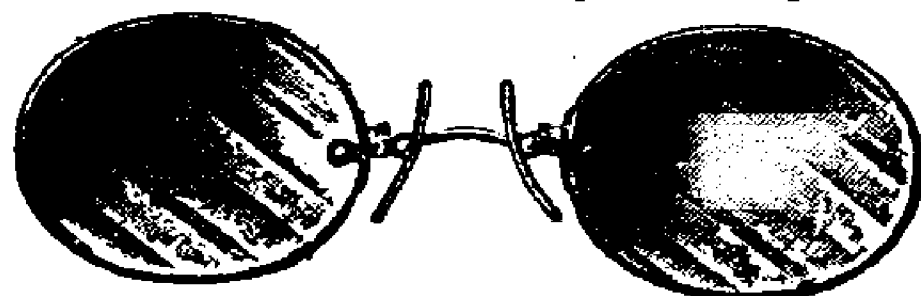
A LOUER



P. LE GUENEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON

Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 30.530

CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.

49^e ANNÉE.

Vendredi 22 Juin 1934

N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON.

Offices de la semaine

Dimanche 24 Juin. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1^{re} classe avec Octave commune. Blanc.

A vêpres, mémoires de S. Guillaume et du 5^e dimanche après la Pentecôte.

Lundi 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Mardi 26. — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi 27. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi 28. — Vigile de S. Pierre et S. Paul. S. Irénée, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Vendredi 29. — S. PIERRE ET S. PAUL, Apôtres. Double de 1^{re} classe avec Octave commune. Rouge.

Samedi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Dimanche 1^{er} Juillet. — *Le Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.* Double de 2^e classe. Rouge.

Vêpres de la Visitation de la B. Vierge Marie. Mémoires du précédent, du 6^e dimanche après la Pentecôte, de l'Octave de S. Jean-Baptiste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Loc-Maria-Plouzané	24-26 Juin.
Kernouës	27-28 —
Logonna-Quimerch	29-30 —
Irvillac	1-5 Juillet.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Avis concernant les déplacements des vacances. — A l'occasion des vacances, Nous rappelons aux Ecclésiastiques les prescriptions des Statuts diocésains concernant les absences et les voyages :

I. Les prêtres qui Nous demanderont un *celebret* doivent.

toujours indiquer le but et la durée de leur voyage, ou le motif de leur absence.

S'ils ont dessein de faire un séjour dans une ville d'eaux, en montagne ou au bord de la mer, ils devront Nous en demander la permission et Nous faire connaître, avec la date de leur départ et de leur retour, la localité où ils se rendront, l'hôtel ou la maison où ils séjourneront. Parvenus à destination, ils informeront l'Ordinaire du lieu, en se présentant au curé de la paroisse, ou à l'Evêché. (Statuts, art. 13.)

II. En ce qui concerne les prêtres étrangers résidant momentanément dans notre diocèse, Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs d'observer à leur égard les prescriptions des Statuts (art. 88 à 93), de leur rappeler notamment l'obligation de faire viser dans les huit jours leur *celebrét* à l'Evêché, de garder en toutes circonstances une tenue digne et des allures édifiantes, de s'abstenir complètement de tout ce qui serait de nature à choquer nos populations chrétiennes.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de communiquer ces avis à leurs collaborateurs et aux ecclésiastiques qui dépendent d'eux dans la paroisse.

II. 50° Pèlerinage diocésain à Lourdes (du 24 au 30 Juin). — Son Excellence Monseigneur Cogneau présidera notre pèlerinage.

Nos quatre trains emporteront 3.000 pèlerins, dont 75 malades.

Toutes les cartes-horaires de placement ont été expédiées.

— Nous rappelons que tous les *billets non utilisés* doivent être *rendus* au Directeur du train, *avant le départ*.

— Pour répondre au désir maintes fois exprimé de Monseigneur l'Evêque de Lourdes, nous prions instamment nos prêtres-pèlerins d'emporter leur habit de chœur (camail, mozzette ou surplis).

— Les prêtres faisant partie du pèlerinage sont autorisés à confesser à l'église du Rosaire et à la Basilique, avec les pouvoirs qu'ils ont dans le diocèse.

— Monseigneur autorise à réciter publiquement les prières de l'itinéraire, le dimanche 24 Juin, pour attirer la bénédiction divine sur le pèlerinage.

Direction.

Train de Quimper (rose) : M. le chan. Perrot, directeur général.

1^{er} train de Landerneau (blanc) : M. le chan. Boulic.

2^e train de Landerneau (vert) : M. le chan. Gargadennec.

Train de Brest (bleu) : M. le chan. Le Sann.

M. le chanoine Pichon assurera la Direction spirituelle du Pèlerinage.

PARTIE NON OFFICIELLE

SAINT JEAN BAPTISTE

Nulle voix humaine n'a rien dit de plus solennel que ces paroles adressées par Zacharie à son fils âgé de huit jours : « Et vous, petit enfant, vous serez appelé le Prophète du Très-Haut : car vous irez devant le Seigneur, lui préparant les voies, afin de donner à son peuple la science du salut pour la rémission de leurs péchés ».

Les témoins de la naissance de Jean se disent entre eux : « Que pensez-vous que sera cet enfant ? » Trente ans plus tard, Jésus-Christ répondra : « Nul ne s'est élevé sur la terre plus grand que Jean ». L'humanité chrétienne, si sûre appréciatrice de la valeur morale, honore la beauté héroïque de ce caractère, par lequel saint Jean-Baptiste n'est pas moins l'imitateur que le précurseur de Jésus. Sa conception et sa nativité, sa vie étonnante dans le désert, sa prédication et son baptême, sa persécution, sa prison, sa mort, devaient le préparer à Jésus-Christ. Tout en lui se conforme à cette ressemblance auguste. Il la perfectionne et l'achève par sa fidélité, et devient ainsi le type admirable de tous les saints. La salutaire audace de sa vertu oblige l'orgueil même à venir entendre les paroles dures qui le condamnent ; il ne propose que la pénitence à la pourpre inclinée devant ses haillons. Son humilité égale son courage. Plus que tous les autres mortels, dit Bossuet, il a sacrifié sa gloire au Fils de Dieu. Lorsque tout le monde le croit le maître, il proclame qu'il n'est que le serviteur. La gloire ne le peut séduire, la mort ne le fait pas trembler. Il dira à Hérode : « *Non licet* », et à ses disciples, en leur montrant Jésus encore inconnu : « *Voici l'Agneau de Dieu !* » Ceux qui le suivent viendront lui apprendre avec un sentiment jaloux que la foule et la renommée courent à ce nouveau maître ; il leur répondra : « Il faut que celui-ci croisse et que je diminue ». Tel est, après Marie, quasi divine, le premier ouvrage de la grâce de Jésus. Jean sera la première voix du Verbe. Il termine la lignée des patriarches et commence celle des apôtres. Le premier il annoncera le royaume des cieux, le premier il verra la Trinité sainte se manifester aux hommes sur les eaux du Jourdain ; il montrera celui que les prophètes ont annoncé ; il sera martyr, prophète, patriarche, solitaire, témoin de Jésus-Christ.

Louis VEUILLLOT : *La vie de N. S. Jésus-Christ.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 5^e dimanche après la Pentecôte (24 Juin), Nativité de Saint Jean-Baptiste : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. Après la grand'messe, prières de l'itinéraire pour le Pèlerinage de Lourdes. — A 15 heures, vêpres et bénédiction. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Vendredi : A 20 heures, cérémonie en l'honneur du Sacré-Cœur.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 5^e dimanche après la Pentecôte (24 Juin), La Nativité de Saint Jean-Baptiste : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Vendredi : A 20 heures, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

Retraites pour prêtres, à Roz-Avel. — Deux retraites pour prêtres seront prêchées à Roz-Avel, l'une du 20 Août (soir) au 31 (matin), l'autre du 9 Septembre (soir) au 15 (matin). Monseigneur l'Evêque veut bien dispenser de retraite pastorale ceux qui feraient la retraite du 20 au 31 Août. — Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire au plus tôt. Adresse : M. le Supérieur, Roz-Avel, Quimper.

Union des Retraites Régionales. — Comme tous les ans, deux retraites fermées pour hommes et jeunes gens auront lieu à Quimper et à Redon au cours du mois de Juillet.

A Quimper, la retraite sera prêchée par le Père Jouve, à Rozavel, du jeudi 12 Juillet, au soir (dîner 19 heures; ouverture, 20 h. 30), au lundi 16 Juillet, à 8 heures.

A Redon, la retraite sera prêchée par le Père de Roodenbeke, au couvent de la Retraite du S.-C., du vendredi 27 Juillet, au soir (dîner, 19 heures; ouverture, 20 h. 30), au mardi 31 Juillet, à 8 heures.

L'encyclique *Mens nostra*, du 30 Décembre 1929, recommande les *exercices spirituels* de saint Ignace, pratiqués en retraite fermée, comme le moyen le plus efficace pour affermir la foi, établir solidement les bases de la vie spirituelle, réchauffer la piété, développer l'apostolat, faire régner la paix.

MM. les Retraitants sont priés d'envoyer leur bulletin d'adhésion au Père Ricard, 24, rue Colbert, à Brest.

MORLAIX (La Salette). — **Pèlerinage régional du Tiers-Ordre Franciscain.** — Le dimanche 8 Juillet 1934, à 8 heures, allocution d'ouverture par le R. P. Corentin, supérieur des Fraternités de Bretagne.

A 10 heures, messe, cantiques, instruction bretonne, réception dans le Tiers-Ordre.

A 1 heure, entretien sur le Tiers-Ordre, dans la cour de la Maison de retraites.

A 2 heures, vêpres, Chemin de Croix. Allocution de clôture, bénédiction papale, Salut du Saint-Sacrement.

N. B. — Les pèlerins trouveront, s'ils le désirent, le petit déjeuner et le repas de midi, servis par les religieuses.

— L'on prie instamment MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer en chaire le pèlerinage du Tiers-Ordre.

LESNEVEN. — L. F. A. C. F. — **Retraite de jeunes filles** (du 11 au 15 Juin. — 27 retraitantes, 10 paroisses.

Succès universitaires. — MM. les abbés Le Berre et Villacroux, professeurs à l'Institution Saint-Vincent-de-Paul, de Pont-Croix, viennent d'obtenir le Certificat de Langue latine. M. l'abbé Louarn, professeur à la même Institution, qui a suivi, cette année, les cours de la Faculté Catholique d'Angers, a conquis le Certificat de Langue française.

KERFEUNTEUN. — **Pardon de la Mère-de-Dieu.** — Le pardon aura lieu le dimanche 1^{er} Juillet et sera présidé par Son Exc. Mgr Cogneau. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, Monseigneur Cogneau tenant chapelle. Le sermon breton de la grand'messe sera donné par M. l'abbé Séité, vicaire à Plogonnec.

A 3 heures, vêpres pontificales, précédées de la récitation du Chapelet, sermon français par son Excellence Monseigneur Cogneau. Procession avec le concours de la musique des « Paotred Ty-Mam-Doue ».

PEUMERIT. — **Adoration-Jubilé** (4-9 Juin). — La paroisse de Peumerit vient d'être favorisée pendant six jours des grâces et indulgences d'une Adoration-Jubilé.

Les paroissiens ont répondu généreusement à l'appel de leur pasteur et sont venus en deux groupes entendre les instructions sur les grandes vérités du salut, les Commandements, la Pénitence et l'Eucharistie principalement, et accomplir les exercices du Jubilé. Leur attention, leur assiduité, leur piété, leurs chants, ont été dignes d'éloges, et laisseront aux ouvriers de cette Adoration-Jubilé le souvenir le meilleur et le plus consolant. Sur une population de 1437 habitants 880 grandes personnes ont reçu la Sainte Communion : 411 hommes ; 469 femmes. Les abstentions ont été très rares. Un tel résultat fait honneur aux paroissiens de Peumerit et aussi aux prédicateurs et confesseurs : MM. les abbés Colin, recteur d'Esquibien ; Lannuzel, vicaire à Plomodiern ; Chuiton, vicaire à Telgruc, et Grall, vicaire à Plonéour-Lanvern. Daigne Jésus-Hostie maintenir la paix et le calme dans la conscience de ses adorateurs.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. — Retraite-Jubilé. — Du dimanche 3 Juin au dimanche 10 se sont déroulés, à Plogastel-Saint-Germain, les exercices d'une Retraite paroissiale à laquelle la presque totalité de la population a participé avec empressement et piété.

Déjà les enfants des 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e communions solennelles avaient eu leur Retraite particulière, qui se clôturait le jour même où allait s'ouvrir celle des grandes personnes, jour de la solennité du T. Saint-Sacrement, dont l'éclat devait être encore rehaussé par la coïncidence de la communion des enfants. Les RR. PP. Le Jollec et Colin, arrivés de la veille, prêtèrent leur généreux concours aux cérémonies de la fête et à la procession traditionnelle du Très Saint-Sacrement.

Ce fut certes un beau jour pour les heureux enfants, pour les parents et pour toute la paroisse ; au surplus, c'était de bon augure pour la retraite qui allait suivre et devait durer toute la semaine, les fidèles y assistant en deux groupes. Dès le lendemain matin, le premier groupe était là déjà nombreux et qui devait se compléter dans la journée de manière à comprendre 530 personnes (295 femmes et 245 hommes). C'est le chiffre relevé au moment de la Communion, le mercredi matin. Ce jour-là, dans la matinée, les Pères organisèrent l'émouvante cérémonie de l'Heure-Sainte avec procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église, suivie de la rénovation des promesses du baptême, que toute l'assemblée, hommes et femmes, prononça d'une voix ferme.

La soirée du même jour fut consacrée à préparer les jeunes enfants à communier le lendemain, une centaine ayant déjà été admis à la communion.

La retraite pour le deuxième groupe eut lieu le jeudi et le vendredi ; même empressement, même piété que chez le groupe précédent, et nombre encore plus considérable d'assistants : 280 femmes et 307 hommes, de sorte que le chiffre des communions, en y comprenant les enfants, a atteint 1.400, en cette semaine de grâces, d'édification mutuelle pour les fidèles et de consolation pour le clergé. Les mêmes cérémonies clôturèrent cette seconde partie de la retraite. Le lendemain fut une journée triomphale pour la fête du Sacré-Cœur, et le divin Rédempteur a reçu ce jour des hommages sortis de cœurs certainement bien disposés. Puissent-ils bien profiter des grâces reçues pendant cette Retraite-Jubilé.

P. B.

NOUVELLES DIVERSES

Le Cardinal Hlond en France. — Son Eminence le Cardinal Hlond, archevêque de Gnierno et Poznan, primat de Pologne, est venu dernièrement en France, pour réconforter de sa présence divers groupes polonais établis dans nos villes, et rendre aux Cardinaux français les visites que lui avaient faites plusieurs de nos Evêques et notamment le Cardinal Dubois.

Voici en quels termes l'a salué le Cardinal-Archevêque de Paris :

« Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans notre cher pays de France et dans cette capitale toujours fière d'accueillir ses hôtes de distinction.

» C'est votre zèle apostolique qui vous amène parmi nous. Vous venez chez nous pour donner aux fils de la Pologne catholique, devenus un peu les enfants de la France, le réconfort de vos conseils et de vos bénédictions.

» Puisse votre passage rendre le séjour en France de vos chers fils toujours plus agréable et les aider à garder fidèlement les belles traditions catholiques de la Pologne. De notre mieux, Eminence, évêques, prêtres et fidèles de France nous vous aiderons dans cette belle tâche.

» Mais nous n'oublions pas que le Cardinal Primat de Pologne, comme ce beau titre l'indique, résume, en quelque sorte, dans son auguste personne, la jeune, vibrante et si sympathique nation, amie de la France. Et il me plaît, en ce jour, au nom de toute l'Eglise de France, de vous dire notre amour pour la Pologne, pour son passé, pour ses tribulations, ses gloires, ses radieuses espérances, et de vous confier nos vœux pour ses belles destinées ! »

— **Deuil dans l'Episcopat français.** — Son Exc. Mgr Izart, archevêque de Bourges, est décédé dans la nuit du 31 Mai au 1^{er} Juin. Le vénéré prélat allait accomplir sa quatre-vingtième année : il était né, en effet, le 10 Juin 1854, à Estagel, au diocèse de Perpignan.

Ordonné prêtre en 1878, il fut successivement, dans son diocèse d'origine, professeur au Grand Séminaire, supérieur du Collège Saint-Louis de Gonzague, et curé de la cathédrale. C'est là que Rome vint le prendre pour lui confier, le 1^{er} Mai 1907, l'évêché de Pamiers. Le 9 Mai 1916, il succédait, sur le siège archiepiscopal de Bourges, à Mgr Dubois, promu à l'archevêché de Rouen.

Une statistique intéressante. — Le Comité central de l'année sainte vient de publier, en un tract intitulé *Mundi Redemptor*, 33-1933, une statistique intéressante relative à la diffusion du christianisme et du catholicisme à travers le monde, au cours des dix-neuf siècles de la Rédemption, en comparaison avec les autres religions.

Voici quelques chiffres sur la situation présente :

En Europe, on compte aujourd'hui 201.855.000 catholiques (43 % de la population totale) ; 234.529.575 chrétiens non catholiques (50 %) et 31.340.816 non chrétiens.

Dans l'Amérique du Nord, les catholiques sont au nombre de 52 millions 513.320 (33 %) ; les chrétiens non catholiques, 85.540.818 (54 %) ; les non chrétiens, 21.000.130 (13 %).

Dans l'Amérique du Sud, contre 73.050.585 catholiques, s'opposent seulement 541.984 chrétiens non catholiques et 1.551.602 non chrétiens.

En Afrique, il y a 5.387.678 catholiques et 9.103.725 chrétiens non catholiques (4 et 7 %), alors que les non chrétiens sont au nombre de 125.574.630 (89 %).

Enfin, en Asie, on trouve 17.038.874 catholiques (2 %), 9.450.545 chrétiens non catholiques (1 %), tandis que la masse non chrétienne s'élève au chiffre formidable de 970.354.614 infidèles, soit 97 %.

Les pourcentages généraux des diverses religions dans le monde s'établissent ainsi :

Catholiques : 19 % ; confucianistes : 16,44 ; musulmans : 13 ; indouistes : 12,1 ; bouddhistes : 10,8 ; protestants : 8,9 ; schismatiques : 7,1 ; animistes : 6,6 ; sans religion : 4,1 ; hébreux : 0,9.

La Passion de Bourges. — « La Passion de Bourges » se jouera encore cette année. Il y aura quatre séances au mois de Juillet : les dimanches 8, 15, 22 et 29 Juillet.

« La Passion de Bourges » rentre dans sa 7^e année. Depuis six ans que ces séances ont lieu chaque été, renouant l'antique tradition du XV^e siècle, les foules n'ont cessé d'accourir et la réputation de « La Passion de Bourges » s'est étendue à travers toute la France.

Ces représentations de « La Passion de Bourges » s'adressent aux incroyants, comme aux croyants ; pour les uns et les autres, ce spectacle se présente comme une oasis de paix et de sérénité, une source de la plus haute spiritualité.

La musique sacrée s'entremêle à la diction. Il en résulte que les auditeurs sont pendant cinq heures sous l'emprise la plus captivante, car, lorsque le rideau tombe sur une scène évangélique, c'est le chœur qui vient sur le proscenium faire entendre des chants en rapport avec la trame même du drame sacré.

Il est impossible de dire l'enchantement des yeux devant l'ensemble somptueux des costumes, les évolutions de la foule qui les porte, la perspective féerique des décors, paysages galiléens, mer de Tibériade, rue de Jérusalem.

Le Théâtre de la Passion est situé près de l'église Saint-Henri, dans un enclos, agrémenté d'arbres et de bosquets, où les spectateurs, s'ils le veulent, peuvent prendre leurs repas en plein air.

Les séances ont lieu de 13 h. 30 à 19 heures.

Cette année encore, la Compagnie d'Orléans accordera 50 % sur les frais du voyage. Il est d'usage que l'on retienne ses places à l'avance. Ecrire à M. l'abbé Pasdeloup, curé de Saint-Henri, à Bourges, compte courant postal Orléans, 17-18 ; téléphone 8-70.

Prix des places : 15, 10 et 7 francs.

VARIÉTÉS

Faire le bien sans le savoir jamais ou la légende de la Sainte Ombre

Il y avait, à une époque bien éloignée, un Saint si bon, que les Anges étonnés venaient tout exprès du ciel pour voir comment sur la terre on peut tant ressembler au bon Dieu. Et lui s'en allait simplement dans la vie, répandant la

vertu comme l'étoile répand la lumière, comme la fleur répand le parfum, sans jamais s'en apercevoir.

Deux mots résumaient chacun de ses jours : *il donnait, il pardonnait* ; et ces deux mots ne sortaient jamais de sa bouche, mais ils se traduisaient dans son sourire, dans son amabilité, dans sa condescendance, dans sa charité de toutes les heures.

Et les Anges dirent au bon Dieu : « Seigneur, accordez-lui le don des miracles ».

Et Dieu répondit : « Je le veux bien, demandez-lui ce qu'il veut ».

Et les Anges dirent au Saint : « Voulez-vous que vos mains, en touchant les malades, leur rendent la santé ? »

— Non, dit le Saint : j'aime mieux que le bon Dieu le fasse tout seul.

— Voulez-vous que votre parole convertisse les âmes coupables et ramène au bon chemin les cœurs qui s'égarent ?

— Non, c'est la mission des anges, ce n'est pas celle d'une pauvre créature ; je prie, je ne convertis pas.

— Voulez-vous devenir un modèle de patience, attirant à vous par l'éclat de vos vertus, et faire ainsi glorifier le bon Dieu ?

— Non, répondit le Saint ; si l'on s'attachait à moi, on se détacherait de Dieu. Le bon Dieu a bien d'autres moyens de se faire glorifier.

— Mais enfin, dirent les Anges, que voulez-vous ?

Et le Saint, souriant, disait : « *Que puis-je vouloir, sinon le bon plaisir divin ? Que Dieu me laisse sa grâce ; avec elle, n'ai-je pas tout ?* »

Et les Anges insistant : il faut pourtant que vous demandiez un miracle, ou nous vous en imposons un de force.

— Eh bien ! dit le saint, *que je fasse beaucoup de bien, sans le savoir jamais !*

Les Anges tinrent conseil, puis s'arrêtèrent à cette pensée : chaque fois que l'ombre du Saint se projettera ou derrière lui ou à ses côtés, de manière qu'il ne puisse l'apercevoir, cette ombre aura le privilège de guérir les malades, de soulager les douleurs, de consoler les tristesses.

Et cela fut ainsi.

Et quand le Saint marchait, son ombre, se dessinant à ses côtés ou derrière lui, reverdissait les chemins arides, fleurrissait les plantes flétries, rendait l'eau limpide aux ruisseaux desséchés, aux petits enfants pâles les fraîches couleurs, aux mères en larmes la joie.

Et le Saint s'en allait simplement dans la vie, comme la fleur répand le parfum, sans s'en apercevoir.

Et les peuples, respectant sa modestie, le suivaient silencieux, ne lui parlant jamais de ses miracles ; et, peu à peu, oubliant jusqu'à son nom, ils ne l'appelèrent plus que la Sainte Ombre.

(D'après la Légende dorée.)

Le soir... avant de nous coucher. — Le cardinal Mercier donnait cet excellent conseil à ses diocésains de Malines : « Le soir, dans la tranquillité de votre chambre, passez

minutieusement en revue chacune des conversations de votre journée ; essayez de vous rappeler de qui vous avez parlé et ce que vous avez dit ; puis, dressez votre bilan.

« De qui avez-vous parlé en bien ? De combien, au contraire, avez-vous parlé en mal ? »

» Renouvelez chaque soir, durant une semaine, le même examen de conscience. Vous serez effrayés, peut-être, du nombre de vos critiques désobligeantes à l'adresse de l'autorité ; de vos médisances, de vos épigrammes peu charitables, de vos paroles indiscrettes ou frivoles. Mais, vraisemblablement, vous serez stupéfaits du petit nombre de personnes dont vous aurez dit du bien, j'entends du bien tout de bon et non de ce bien qui sert de palliatif ou de préface à une critique que vous sentez trop acerbé, pour être acceptée sans précaution oratoire.

» Vous apprendrez ainsi à mesurer la vigilance que suppose la perfection impeccable de cette parole de l'apôtre saint Jacques : « *Celui qui ne pêche pas en paroles est un homme parfait* ».

BIBLIOGRAPHIE

EDITIONS « EDUCATION INTEGRALE », 3 bis, rue de la Sablière, Paris (14^e).

LA MORT CONSOLATRICE, par Edward MONTIER. Un volume in-12, de 176 pages. Prix : 6 francs, franco 6 fr. 75.

« Nos morts vivent, ils nous voient, ils nous aiment, ils prient pour nous, ils nous comprennent, ils nous attendent, nous allons tout à l'heure les rejoindre. » Autant de chapitres, de méditations nourries de la doctrine catholique, imprégnées du parfum et illuminées des splendeurs de la liturgie.

— Par le même Auteur : LES JOIES DE LA VIE, par le travail, la beauté, l'amour, la foi. Vol. in-12, 162 pages, 6 francs.

Un souffle d'enthousiasme jeune et allègre passe dans ces pages. Une foi profonde les inspire. C'est le chant d'une âme optimiste, victorieuse de tout.

SENS DESSUS DESSOUS, roman, par Michel-Ange JABOULEY. Un volume in-12 de 188 pages. Prix : 6 francs, franco 6 fr. 75.

« MAITRE BENOITE, ESCLAVE ROMAINE... », drame moderne et antique en trois actes pour jeunes filles, par Jean d'AVIGNON. Pièce sans droits d'auteurs. Une élégante brochure de 116 pages. Prix : 4 francs, franco 4 fr. 50.

LA MESSE, avec explications et chants pour les enfants groupés. — Conditions de vente : la partition musicale : 3 francs ; le livret des enfants : 30 centimes. Le port en plus.

A qui s'adresser : 1^o A l'auteur, M. l'abbé Henri Bayart, curé de Saint-Joseph, 125, rue de France, à Roubaix (Nord). — Chèque postal : Lille C/C 3314.

2^o A M. le Directeur de l'Office général des Œuvres, 80, rue de l'Université, à Paris (7^e). Chèque postal : Paris C/C 1329.11.

« La Messe », avec explications et chants, a produit chez nos enfants des effets merveilleux de sagesse et de piété.

Les prêtres qui l'ont adoptée nous ont dit leur entière satisfaction.

Chemins de fer de l'Etat.

BILLETS DE FIN DE SEMAINE. — Conformément aux dispositions du chapitre 5 du tarif spécial V 6/163 titre III, il est délivré par toutes les gares du réseau de l'Etat, pendant la période du jeudi précédent les Rameaux au dernier dimanche d'Octobre, en toutes classes, des billets d'aller et retour individuels de fin de semaine comportant une réduction de 40 % sur le prix des billets simples à destination de certaines gares désignées et notamment de Sainte-Anne d'Auray et Auray.

P. O.-Midi

LA ROUTE DES PYRÉNÉES EN AUTOCAR, du 25 Juin à mi-Septembre 1934. — Service Carcassonne-Biarritz, ou inversement, en 6 étapes. Service Cerbère-Biarritz, ou inversement, en 7 étapes. Par Font-Romeu, Ax-les-Thermes, Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Col du Tourmalet et de Sencours, Pic du Midi-de-Bigorre, Gavarnie, Caunterets, Lourdes et Eaux-Bonnes.

Prix du parcours de Carcassonne ou Cerbère à Biarritz, ou inversement, 500 francs.

POUR VISITER LES GORGES DU TARN EN AUTOCAR. — Vous pouvez partir : 1^o de Rocamadour (Lot), du 3 Juin au 18 Septembre 1934. Circuit de 6 jours par Aurillac, le barrage de la Cadène, Espalion, Ste-Enemie, l'Aven-Armand, Millau, Albi, Cahors. — Prix du parcours complet en autocar : 445 francs.

2^o De Saint-Flour ou de Carcassonne, du 2 Juillet au 17 Septembre 1934. Circuit comprenant les étapes St-Flour-Mende, Mende-Millau, Millau-Mont-Aigoual-Millau, Millau-Carcassonne, Carcassonne-Abi, Albi-Entraigues, Entraigues-Saint-Flour.

Prix du parcours complet, quel que soit le point de départ : 500 francs.

BERRY, BOURDONNAIS, AUVERGNE. — Circuits en autocar au départ d'Argenton-sur-Creuse, Gargilesse, le Barrage d'Eguzon et Crozant.

Au départ de Montluçon-Néris-les-Bains, quatre itinéraires.

Au départ du Mont-Dore et de La Bourboule, la vallée de la Rhue.

Pour les dates de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux agences P. O.-Midi, 16 boulevard des Capucines, et, 126, boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

IMPRIMERIE

RELIURE

A LOUER

CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

Comme l'a annoncé la *Semaine religieuse*, l'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en Français et en Breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

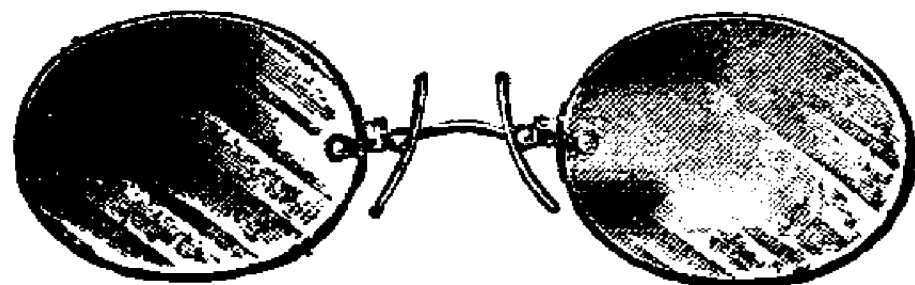
Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. G. Postaux Bordeaux, 38.530

VITRAUX D'ART

Tous Styles

♦ **E. RAULT** ♦

MAÎTRE VERRIER

Place Hoche, RENNES (I.-et-V.) Tél. 26.19

RESTAURATIONS, TOUS DEVIS SUR DEMANDE

La plus importante Maison de la région.

49^e ANNÉE.

Vendredi 29 Juin 1934

N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 1^{er} Juillet. — LE PRÉCIEUX SANG DE N. S. J.-C.
Double de 2^e classe. Rouge.

Vêpres de la Visitation, mémoire du Précieux Sang,
du 6^e dimanche après la Pentecôte, du jour octave de la
S. Jean-Baptiste.

Lundi, 2. — VISITATION DE LA B. VIERGE MARIE. Double de
2^e classe. Blanc.

Mardi, 3. — S. Léon II, Pape et Confesseur. Semi-double.
Blanc.

Mercredi, 4. — S. Goulven, Evêque et Confesseur. Double.
Blanc.

Jeudi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur. Double
Blanc.

Vendredi, 6. — Octave de S. Pierre et de S. Paul, Apôtres.
Double majeur. Rouge.

Samedi, 7. — S. Cyrille et S. Méthode, Evêques et Confes-
seurs. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — 7^e dimanche après la Pentecôte. Semi-
double. Vert.

A vêpres, mémoire de Ste Elisabeth, Reine.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Irvillac	1-5 Juillet.
Ploëven	6-7 —
Saint-Divy	8-9 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. Retraites sacerdotales. — Toutes les retraites
sacerdotales se donneront au Grand Séminaire.

La première retraite commencera le lundi soir 30 Juillet,
à 6 heures, et se terminera le samedi matin 4 Août.

La deuxième retraite commencera le lundi soir, 6 Août, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 11 Août.

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites tous les prêtres placés dans le ministère paroissial et dans l'enseignement primaire libre qui n'ont pas encore terminé leurs examens réglementaires.

Sont officiellement convoqués à la première retraite les prêtres ordonnés en 1928, en 1929 et en 1930.

Sont officiellement convoqués à la seconde retraite les prêtres ordonnés en 1931, en 1932 et en 1933.

Tous les prêtres soumis à l'examen, *les prêtres instituteurs exceptés*, seront reçus au Séminaire le dimanche soir 29 Juillet, ou le dimanche soir 5 Août. Les examens commenceront dès le lendemain matin, à 8 heures.

Avís. — Les jeunes prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée, mais les autres prêtres plus âgés devront prévenir M. l'Econome du Grand Séminaire, et lui indiquer à laquelle des deux retraites ils désirent prendre part.

II. Retraite des Professeurs. — Une retraite particulière sera prêchée, cette année, du mardi soir 18 Septembre au samedi matin 22, à MM. les Professeurs de nos maisons d'enseignement secondaire libre. Tous devront y prendre part.

Les professeurs soumis à l'examen seront reçus au Séminaire le lundi soir 17 Septembre. Les examens commenceront le lendemain matin, à 8 heures.

III. Examen de Rectorat. — L'examen de Rectorat aura lieu au Grand Séminaire le lundi 17 Septembre.

Devront se présenter à cet examen les prêtres ordonnés le 20 Juillet 1919, et susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes.

IV. Examen des jeunes prêtres Instituteurs. — Cet examen aura lieu au Grand Séminaire le lundi 17 Septembre, et commencera à 8 heures du matin.

Devront s'y présenter tous les prêtres instituteurs qui n'ont pas encore passé leur cinq examens réglementaires.

V. Écoles. — MM. les Curés et Recteurs qui désirent un secours pour leurs écoles doivent réclamer et renvoyer *au plus tôt* au Secrétariat de l'Evêché les formules officielles de demandes.

VI. Le Pèlerinage Diocésain à Lourdes. — Monseigneur l'Evêque a reçu de M. le chanoine Perrot un télégramme dont voici le texte :

« Après heureux voyage, vos diocésains réunis Grotte, sous présidence Monseigneur Cogneau, prient ardemment toutes vos intentions et tous besoins du diocèse. »

Monseigneur l'Evêque a adressé à Monseigneur Cogneau le télégramme suivant :

« Je remercie chers pèlerins, prie pour eux et spécialement pour malades, et m'unis à Votre Excellence pour les bénir tous. »

VII. Pèlerinage des Anciens Combattants à Lourdes. — I. Nous rappelons que le Registre des Inscriptions pour le Pèlerinage international des Anciens Combattants à Lourdes sera ouvert au Secrétariat de l'Evêché, à partir de dimanche prochain 1^{er} Juillet.

Chaque paroisse voudra bien fournir *l'état nominatif* des mutilés et réformés, avec leur taux d'invalidité, qui prennent part au pèlerinage. Ceux-ci doivent prendre isolément leur billet (aller et retour) à la gare desservant leur domicile. Lors de l'inscription, ils auront à verser une quote-part de 25 francs.

II. Nous n'avons pu connaître encore le prix des billets qui seront, sans doute, approximativement les mêmes que ceux des pèlerinages ordinaires.

Ces prix seront publiés dès qu'ils seront connus.

III. Il serait bon que dès maintenant chaque chef de détachement retienne dans les hôtels des places pour son groupe.

IV. Monseigneur l'Evêque autorise le binage pour le 23 Septembre, dans les paroisses dont l'un des prêtres prendra part au pèlerinage des Anciens Combattants.

VIII. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur d'Edern, M. Jean-Baptiste Boussard, recteur de Plouyé ;

Recteur de Plouyé, M. Joseph Botéraou, vicaire à Landivisau.

IX. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à :

M. Noret, conseiller paroissial d'Ouessant depuis 35 ans ;
Mme Rose Léaustic, catéchiste volontaire à Ouessant depuis 40 ans ;

M. Etienne Gouachet, conseiller paroissial de Molène depuis 41 ans.

X. Pour l'église de Botmeur. — Monseigneur l'Evêque recommande instamment à la charité du clergé, des congrégations religieuses et des fidèles l'œuvre de reconstruction de l'église de Botmeur.

Prière d'adresser les offrandes à M. Prigent, recteur de Botmeur, C. C. P. n° 22.231, Rennes.

PARTIE NON OFFICIELLE

Rome, centre de l'Unité Catholique

Suivons le mystère : cette parole de Jésus : *Affermis tes frères*, n'est pas un commandement qu'il fasse en particulier à saint Pierre, c'est un office qu'il érige et qu'il institue dans son Eglise à perpétuité. La forme que Jésus-Christ a donnée aux disciples qu'il rassemblait autour de lui, est le modèle de

L'Eglise chrétienne jusqu'à la fin des siècles. Dès le moment que Simon fut mis à la tête du collège apostolique, qu'il fut appelé Pierre, et que Jésus-Christ le fit le fondement de son Eglise par la foi qu'il y devait annoncer au nom de tous : dès ce moment se fit l'établissement, ou, si l'on veut, la désignation d'une primauté dans l'Eglise en la personne de saint Pierre. En disant à ses apôtres : *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* : il montra que la forme qu'il avait établie parmi eux passerait à la postérité. Une éternelle succession fut destinée à saint Pierre, comme il en fut aussi destiné une de semblable durée aux autres apôtres. Il y devait toujours avoir un Pierre dans l'Eglise, pour confirmer ses frères dans la foi : c'était le moyen le plus propre pour établir l'unité de sentiments, que le Sauveur désirait plus que toutes choses ; et cette autorité était d'autant plus nécessaire aux successeurs des apôtres, que leur foi était moins affermie que celle de leurs auteurs.

En même temps que Jésus-Christ institua cet office dans son Eglise, il lui fallut choisir un siège fixe pour son exercice. Quel siège lui choisîtes-vous, ô Seigneur ? Et qui pourrait assez admirer votre profonde sagesse ? Ce ne pouvait être Jérusalem, parce que le temps était venu où, faute d'avoir connu le temps de sa visite, elle allait être livrée aux Gentils. L'heure des Gentils était venue : c'était le temps où ils se devaient ressouvenir du Sauveur leur Dieu, et entrer en foule dans son temple, c'est-à-dire dans son Eglise. Que fîtes-vous donc, ô Seigneur ? Et quel lieu choisîtes-vous pour y établir la chaire de saint Pierre ? Rome, la maîtresse du monde, la reine des nations, et en même temps la mère de l'idolâtrie, la persécutrice des saints ; c'est elle que vous choisîtes pour y placer ce siège d'unité, d'où la foi devait être prêchée comme d'un lieu plus éminent, à toute la terre.

Que vos conseils, ô Seigneur, sont admirables, et que vos voies sont profondes ! Votre Eglise devait être principalement établie parmi les Gentils ; et vous choisîtes aussi la ville de Rome, le chef de la gentilité, pour y établir le siège principal de la religion chrétienne. Il y a encore ici un autre secret que vos saints nous ont manifesté. Dans le dessein que vous aviez de former votre Eglise en la tirant des Gentils, vous aviez préparé de loin l'empire romain pour la recevoir. Un si vaste empire qui unissait tant de nations, était destiné à faciliter la prédication de votre évangile, et lui donner un cours plus libre.

Il vous appartient, ô Seigneur, de préparer de loin les choses, et de disposer pour les accomplir, des moyens aussi doux qu'il y a de force dans la conduite qui vous fait venir à vos fins. A la vérité, l'Evangile devait encore aller plus loin que les conquêtes romaines : et il devait être porté aux nations les plus barbares. Mais enfin l'empire romain devait être son siège principal. O merveille ! Les Scipion, les Luculle, les Pompée, les César, en étendant l'empire de Rome par leurs conquêtes, préparaient la place au règne de Jésus-Christ ; et, selon cet admirable conseil, Rome devait être le chef de l'empire spirituel de Jésus-Christ, comme elle l'était de l'empire temporel des Césars.

Rome fut sous ses Césars plus victorieuse et plus conquérante que jamais : elle contraignit les plus grands empires à porter le joug ; en même temps elle ouvrit une large entrée à l'Evangile. Ce qui était reçu à Rome, et dans l'empire romain, prenait de là son cours pour passer encore plus loin. Rome ruina l'ancien sanctuaire de Jérusalem, et ne laissa d'espérance à ceux qui voulaient adorer Dieu en esprit, que le nouveau sanctuaire que le Seigneur établissait parmi les Gentils, c'est-à-dire l'Eglise chrétienne et catholique : et peu à peu Rome devenait le chef de ce nouvel empire.

(A suivre.)

BOSSUET, *Méditations sur l'Evangile* (LXXII^e jour).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — VI^e dimanche après la Pentecôte, fête du Très Précieux Sang de N. S. J.-C., solennité des apôtres Pierre et Paul : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 15 heures, vêpres et bénédiction. — A 20 heures, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire, procession, bénédiction.

Mercredi : Confession des filles des catéchismes.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : Exposition du Saint-Sacrement de 6 à 17 heures. — A 17 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : Confession des garçons des catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 6^e dimanche après la Pentecôte (1^{er} Juillet), fête du Très Précieux Sang ; au chœur, solennité de S. Pierre et de S. Paul : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : Confession des enfants qui ont déjà communie. Messe de communion des enfants, jeudi, à 7 heures.

1^{er} Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, de 20 à 21 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

LANMEUR. — Pèlerinage des Enfants. — Le pèlerinage des enfants à Notre-Dame de Kernitron aura lieu le jeudi 5 Juillet. A 8 heures, messe de communion ; à 10 heures, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle ; grand'messe, instruction française par M. Guyard, recteur de Saint-Jean-du-Doigt ; consécration des enfants à la Sainte Vierge ; retour de la procession à la paroisse, bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

A 14 heures, séance récréative au patronage. Film très intéressant. L'entrée sera gratuite. Les parents pourront accompagner leurs enfants.

PLOGOFF. — Grand Pardon de N.-D. de Bon-Voyage, dimanche 8 Juillet. — La veille, samedi 7 Juillet, à 17 heures, premières vêpres.

Le dimanche 8, à 7 heures, messe basse ; à 11 heures, grand'messe, chantée par M. l'abbé Le Gall, curé-doyen de Pont-Croix ; sermon par M. l'abbé Kerninon, vicaire à Lennon. A 16 heures, vêpres, procession, sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Tous les offices auront lieu à l'heure légale. Des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins, le samedi soir et le dimanche matin.

Indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires pour les âmes du purgatoire.

Les pèlerins pourront se procurer des cierges à la sacristie de la chapelle.

CLÉDEN-CAP-SIZUN. — Adoration. — A l'occasion de l'adoration, qui était fixée pour Clédén du 11 au 16 Juin, le zélé et sympathique recteur a procuré à ses ouailles le bienfait d'une retraite paroissiale. En parlant de Clédén, on la comparerait volontiers à une oasis ; non pas qu'elle soit la seule bonne paroisse du Cap, mais elle est certainement l'une des paroisses les mieux conservées. Et ce que la récente adoration a mis en évidence, c'est que les familles de Clédén conservent encore tout leur esprit de foi ; car, malgré le temps splendide qui les invitait à entreprendre la récolte des petits pois et à ramasser leur foin, tous ont pensé à un travail autrement précieux, au salut de leur âme. Ils sont venus en foule, avec un empressement et une assiduité qui ont réjoui le cœur de leurs prêtres et des ouvriers de l'adoration. Y a-t-il eu quelques abstentions ? Peut-être ; en tout cas on pourrait compter sur les doigts ceux qui n'ont pas voulu entendre l'appel de la grâce, et saint Clet, du haut du ciel, a dû sourire à la vue de quelques-uns de ses enfants rentrant au bercail après une longue absence.

Pour permettre à tous les paroissiens de profiter de la grâce de l'adoration, M. le Recteur leur avait demandé de se partager en deux groupes. Le mercredi matin, communion pour le premier groupe : 730 personnes (300 hommes) venaient pieusement, après une préparation sérieuse, recevoir l'Homme-Dieu. Le jeudi matin, communion des enfants (300). Le samedi ce fut le tour du second groupe de grandes personnes de venir s'agenouiller à la Table sainte : 710 personnes (280 hommes).

Cette belle adoration a été présidée par M. Le Gall, curé-doyen de Pont-Croix, aidé de MM. Saliou, recteur de Plozévet, Broc'h, recteur de Pouldreuzic, Bizien, recteur de Beuzec-Cap-Sizun, Ollier, vicaire à Bannalec, Guilcher et Plantec, vicaires à Elliant.

Ce fut une sainte adoration, au dire de ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part. Elle aura éclairé les esprits, réchauffé les cœurs et fortifié les volontés dans le bien.

PLOUGAR. — Adoration-Jubilé (10-17 Juin). — La paroisse de Plougar compte parmi les meilleures, les plus chrétiennes du diocèse. Population homogène, livrée exclusivement au rude travail des champs, assez écartée d'autre part de toute agglomération, elle a conservé fidèlement avec les traditions chrétiennes, cet esprit de foi simple et robuste, si rare de nos jours. Heureux coin de terre où l'on découvre si facilement le ciel, où l'on peut chanter à bien juste titre le cantique du laboureur :

*Aman pell diouz an trouz,
Hag holl safar ar bed,
Ar maeziou am c'helenn kerkoulz
Hag an habila doktored.*

Mais dans les paroisses les mieux conservées, les âmes s'usent et se fatiguent à la longue ; il leur faut de temps en temps une alimentation plus forte et plus abondante, pour se ressaisir et refaire leurs forces, pour se maintenir au même niveau moral, et le dépasser même, si c'est possible.

L'adoration-jubilé du 10-17 Juin devait dans ces conditions opérer le plus grand bien à Plougar. Ce fut assurément une manifestation religieuse à plein succès qui procura au pasteur de ces âmes, aux RR. PP. Provost et Person, ainsi qu'à leurs collaborateurs, MM. Poupon, vicaire à Plouescat, et Couloigner, vicaire de Lesneven, joie et réconfort. — « Il nous a été donné de travailler dans les différentes parties du diocèse, pouvait affirmer le Père Supérieur, mais nulle part, il nous faut l'avouer, la grâce n'a trouvé les âmes mieux disposées qu'à Plougar. »

M. le Recteur prépara soigneusement ces jours de bénédiction pour les âmes dont il a la charge. Il fit prier les enfants de l'école libre des filles, enrôlées dans la Croisade eucharistique, et le dimanche 10 Juin, le P. Provost pouvait monter en chaire et lancer une pressante invitation à profiter des grâces extraordinaires de l'adoration et du jubilé : il ne risquait pas de parler en vain, et son appel fut entendu et compris de tous.

Pendant la semaine, la grâce travailla profondément les âmes. Les exercices furent suivis par les deux groupes dès la première heure, et avec une régularité, un recueillement de communauté. Dans un langage simple et sans recherche, et cependant précis et ferme, les RR. PP. Provost et Person envisagèrent l'Eucharistie comme la vraie source de vie chrétienne, le centre vital d'attraction et de rayonnement pour l'âme, et de cette doctrine fondamentale, les prédicateurs tirèrent de fortes leçons sur la prière, l'esprit de sacrifice, et la charité, qu'il importe à tout chrétien d'observer à tout prix dans sa vie individuelle, familiale et paroissiale.

Les âmes saisirent la portée de ces riches enseignements, et se montrèrent visiblement touchées par la parole de Dieu. Toutes se confessèrent, surent se confesser et la paroisse tout entière s'approcha de la sainte table, à part une ou deux exceptions. On distribua 862 communions, dont 390 pour les femmes, 332 pour les hommes et 140 pour les enfants. Quelle

joie pour Notre Seigneur que cette unanimité dans l'hommage rendu à son divin Cœur ! Nul doute qu'il s'est plu à bénir cette paroisse, à enrichir toutes et chacune de ces âmes des dons précieux du repentir sincère et de la réparation intégrale à l'occasion du jubilé.

Ce compte rendu serait incomplet s'il ne faisait pas mention du chant ! Le directeur n'eut certes pas grand mal à faire chanter avec âme cette population qui connaît en grande partie le recueil de nos cantiques bretons ! Il faut bien le dire, le mérite en revient à l'ancien recteur, M. l'abbé Prigent. Dans sa retraite, il n'aura pas manqué de parler à Dieu des besoins de ses anciens paroissiens, qui, eux aussi, demeurent toujours fidèles à son souvenir.

Ces pieux exercices de l'adoration-jubilé auront porté des fruits et des fruits durables. Heureuses et mille fois heureuses les paroisses qui connaissent le don de Dieu et qui savent à l'occasion, comme Plougar, se mettre en peine pour l'apprécier mieux encore !

RENNES. — Congrès de l'Union des Œuvres Ouvrières. — Le 54^e Congrès national de l'Union des Œuvres Ouvrières Catholiques se tiendra à Rennes, du lundi soir 16 Juillet au jeudi soir 19 Juillet 1934, sous la présidence de Leurs Excellences Mgr Mignen, archevêque de Rennes, et Mgr Crépin, évêque de Tralles et président de l'Union des Œuvres.

Le sujet du Congrès est « *La formation chrétienne dans les œuvres* ».

PROGRAMME :

Lundi 16 Juillet. — 20 h. 30 : Ouverture du Congrès à la Métropole. Discours de Son Exc. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc.

Mardi 17 Juillet. — 7 heures : Messe à l'église Notre-Dame pour toutes les Œuvres catholiques. Allocution par Son Exc. Mgr Louvard, évêque de Coutances.

8 h. 30 : « Le besoin actuel d'une formation chrétienne de plus en plus poussée », par M. le chanoine Couturier, sous-directeur diocésain des Œuvres de Paris.

10 h. 15 : « Le patronage d'écoliers, première école d'action catholique », par le R. P. Fillère, professeur à l'Institut Catholique de Paris, directeur du patronage Saint-Jean-Baptiste de Noisy-le-Sec.

13 heures : Visite des monuments et des œuvres de la ville.

15 heures : Séance documentaire : « Contribution des services de l'Union à la formation chrétienne ».

16 h. 30 : « Comment le patronage de jeunes filles peut actuellement assurer la formation chrétienne », par M. le chanoine Rastouil, directeur diocésain des œuvres féminines de Marseille.

18 heures : Salut à la chapelle.

20 h. 30 : Assemblée générale, salle de la Tour-d'Auvergne. Compte rendu des travaux de la journée, par M. le chanoine Duroy de Bruignac, curé-doyen de Notre-Dame de Versailles.

Audition de vieilles chansons bretonnes. Discours du R. P. Doncœur, S. J. : « Le redressement de la conscience par les œuvres d'éducation ».

Mercredi 18 Juillet. — 7 heures : Messe à la basilique Saint-Sauveur, pour les directeurs, bienfaiteurs et membres défunts des Œuvres. Allocution par Son Exc. Mgr Tréhieu, évêque de Vannes.

8 h. 30 : « Méthode d'action collective et d'action individuelle », par M. l'abbé Courtois, secrétaire de l'Union des Œuvres.

10 h. 15 : « Contribution de l'éducation physique et du sport à la formation chrétienne », par M. l'abbé Roslais, vicaire à Fougères (I.-et-V.). « Patronage et mouvements spécialisés », communication de M. l'abbé Noddings, vicaire à Fives-Lille (Nord).

13 heures : Visite de la ville et de l'Œuvre militaire, impasse Alain-Fergent.

14 heures : Réunion particulière de MM. les Directeurs diocésains.

15 h. 15 : « La formation chrétienne des militants », par M. le chanoine Lefebvre, directeur diocésain des Œuvres de Poitiers.

16 h. 30 : « La préparation chrétienne au service militaire », par M. l'abbé Mahot, directeur de l'Œuvre militaire de Nantes.

18 heures : Salut à la chapelle.

20 h. 30 : Assemblée générale dans la salle de la Tour-d'Auvergne. « Premières conclusions du Congrès », par M. le chanoine Duroy de Bruignac, secrétaire général du Congrès. Discours de M. Guibal, ancien député : « La formation chrétienne est la vraie formation sociale ».

Jeudi 19 Juillet. — 7 heures : Messe à l'église de Tous-saints, pour le Souverain Pontife et pour la France. Allocution par Son Exc. Mgr Duparc, évêque de Quimper.

8 h. 30 : « Les retraites fermées », par M. le chanoine de Casteljaud, directeur diocésain des Œuvres de Viviers.

10 h. 15 : « La formation chrétienne de la jeune rurale », par Mlle Fréneau, présidente des « Fleurs d'Arvor ».

15 heures : Séance documentaire : Contribution du théâtre et du cinéma à la formation chrétienne.

16 h. 30 : « La préparation chrétienne au mariage », par M. l'abbé Bragade, sous-directeur de l'Association du Mariage chrétien.

18 heures : Assemblée générale de l'Association Théâtrale des Œuvres Catholiques d'Education Populaire.

20 h. 30 : Cérémonie solennelle de clôture à la Métropole. Discours de Son Exc. Mgr Mignen, archevêque de Rennes. Procession solennelle du T. Saint-Sacrement.

Vendredi 20 Juillet. — Excursion facultative en autocars au Mont Saint-Michel (Dol, Saint-Malo, les bords de la Rance). Prix : 50 francs (repas compris).

Renseignements pratiques. — Sur présentation de leur carte, le demi-tarif sera accordé sur les grands réseaux à tous

les congressistes effectuant plus de 50 kilomètres (tarif plein à l'aller, gratuité au retour).

Les exemptions sont valables à l'aller : du 13 au 21 Juillet inclus ; au retour, du 16 au 24 Juillet inclus.

Le Congrès tiendra ses assises au Collège Saint-Vincent, 57, rue de Paris, Rennes.

Les repas en commun se prendront au Collège Saint-Vincent. — Petit déjeuner : 1 fr. 50. — Déjeuner : 9 francs ; vin et café compris. — Dîner : 8 francs.

Un certain nombre de chambres seront mises à la disposition des congressistes. Ces chambres étant en nombre limité seront attribuées de préférence aux premiers qui en feront la demande.

Les prêtres sont priés d'apporter amict et purificatoire.

La Carte de Congressiste, qui coûte 10 francs, donne droit : à l'entrée de toutes les séances du Congrès et au compte rendu analytique du Congrès publié dans l'*Union*.

Les dames sont admises à toutes les séances.

Pour tous renseignements, s'adresser, jusqu'au 14 Juillet, au Secrétariat du Congrès, 82, rue de l'Université, Paris (7^e), puis au Secrétariat local, Maison des Œuvres, 25, boulevard de la Liberté, à Rennes.

Exposition d'art religieux. — Le Comité directeur fait savoir que l'Exposition d'art religieux moderne organisée à Paris, en l'Hôtel des Ducs de Rohan, 35, boulevard des Invalides, demeure ouverte aux visiteurs jusqu'au 8 Juillet.

Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique de France. — La Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France tiendra son XIII^e Congrès national à Béziers les 20, 21 et 22 Juillet 1934, sous la présidence de Leurs Excellences Nosseigneurs les Evêques de Montpellier, Rodez, Carcassonne, Perpignan, et avec le concours de hautes personnalités catholiques : MM. Poupon, président de la Fédération, Jean Guiraud, Philippe de Las Cases, Antoine Lestra, Louis Guibal, ancien député, etc.

Nous souhaitons que l'enseignement catholique du diocèse soit largement représenté à ce Congrès qui doit travailler à rechercher les moyens les plus efficaces de sauvegarder la foi des enfants, de soutenir, encourager et défendre les écoles catholiques et aider ainsi au relèvement moral de la France.

VARIÉTÉS

Bernadette, de chez nous ! — Tandis que les journaux, dans le monde entier, racontaient, en de longues colonnes, l'apothéose de la Confidente de l'Immaculée, à Rome, nous, restés dans les Pyrénées, nous avons pris entre les doigts une petite gravure : Bernadette à l'époque des apparitions.

Comme elle est bien de chez nous, cette fillette ! Chez nous ! Hautes-Pyrénées ? Basses-Pyrénées ?... — Qu'importe !

Est-ce que la borne interdépartementale qui se trouve entre Lourdes et Pontacq a jamais arrêté les Bigourdans ou les Béarnais se rendant au marché de Soumoulou ou à la foire de Tarbes ? marque-t-elle une différence dans la langue de tous les jours ou dans la prononciation du français ? Le Gave ne coule-t-il pas sans souci des lignes tracées sur la carte, de Marseille à Lestelle, à Nay, à Pau, pour traverser le Béarn et effleurer le Pays basque ? Cette fille de meunier ressemble tant à nos fillettes ! Cheveux noirs, yeux sombres et doux, mouchoir de cotonnade qui enserre son front pur, fichu de couleur croisé sur la poitrine, dont les franges sont retenues par la ceinture d'un tablier noué autour des hanches, robe d'indienne, sabots, bas de grosse laine... Ses doigts déroulent un chapelet ; vous reconnaissez sa chaîne, sa toute petite croix, ses grains noirs, il vient de Bétharram ! O Bernadette, ô sainte de chez nous !

Nous avons relu l'incroyable histoire de la « Béroyo damiselo » apparaissant à l'enfant, toute pâlie par la clarté divine. Or, près d'elle, dès les premiers jours, agenouillées sur le gravier où viennent mourir les flots du Gave, prient de tout leur cœur des femmes et des jeunes filles des paroisses béarnaises. Elles portent le capulet, le fichu, la robe de laine épaisse, elles chaussent des sabots, comme Bernadette. Ah ! elles croient tout ce que dit la « petite de chez Soubirous ». Est-ce que les Soubirous ne sont pas de braves gens et « qui ont de la religion » ? Le commissaire, les gendarmes, le préfet feront ce qu'ils voudront, les pèlerins continueront à venir de la « Ribère » de Nay, de Morlaàs, de Monein, de plus loin encore, marchant des nuits entières, ou entassés dans des « jardinières » que tire péniblement un cheval, le long des côtes nombreuses et rudes. Et quand ils rentreront chez eux, ils s'écrieront, joyeux : « Nous avons vu Bernadette ! » — O Bernadette, ô sainte de chez nous !

Cette Bernadette, elle parle comme on parle chez nous ! On la comprend si bien ! Quand elle doit se servir du français pour répondre à M. Jacomet, aux visiteurs, aux étrangers, elle ne surveille pas ses mots et elle y mêle de savoureuses locutions qui fleurent le patois. — Et pourquoi rougirait-elle de son patois ? « La Belle Dame parle patois, s'écrie-t-elle fièrement, et le patois de Lourdes, encore ! » — O Bernadette, ô sainte de chez nous !

Nous la revoyons, dans nos villages, sous les traits de nos jeunes filles, le regard clair et droit, le sourire aux lèvres, la démarche ferme, point peureuse, et malicieuse un peu. Comme est en face de ces fonctionnaires qui font sonner bien haut les mots de gendarmes et de prison ! (A dire vrai, elle est moins assurée en face de M. le Curé de Lourdes !) sa franchise et son lumineux bon sens, déconcertent tous les raisonneurs. — En même temps, elle est si humble, si modeste ! elle sait si bien repousser les honneurs exagérés ; ne voudrait-on pas qu'elle donnât sa bénédiction, comme si Monseigneur l'Evêque lui avait donné le droit de porter l'étole ?

Ne se met-on pas à vendre des images qui la représen-

tent ? « On me vend plus cher que je ne vaudrais », dit-elle en riant. Cependant, doucement résignée, elle subit les interminables visites, les voyages à Pau, chez les orphelines de la rue Carrérot, à Oloron, au couvent de Sainte-Angèle ; on la montre comme une « bête curieuse ». O Bernadette, ô sainte de chez nous !

O Bernadette, du haut du ciel, vous vous plaisez à regarder vers nos montagnes ; vous êtes heureuse de reconnaître dans les foules en procession, tant de gens de la Bigorre, du Béarn et du Pays basque. Ils viennent pour la Sainte Vierge, mais aussi pour vous, car votre capulet leur donne la conviction que vous leur réservez vos préférences. Maintenant que l'Eglise vous a canonisée, votre nom, qu'ils aimaient tant à mêler à leurs prières, avec quel élan ils vont le chanter ! Ecoutez les voix pyrénéennes, voix de cristal et d'or, que les vallées répètent, renforcent et lancent jusqu'au Ciel, pour vous glorifier, ô Bernadette, ô sainte de chez nous !

(Bulletin religieux de Bayonne.)

BIBLIOGRAPHIE

Les Grandes Repenties : MARIE-MADELEINE, Celle qui a beaucoup aimé, par le R. P. SANSON. — Voici peut-être le livre le plus pathétique et le plus humain qui ait été écrit sur Marie-Madeleine. Il ne s'agit point ici de relater simplement la vie de la pécheresse, sur laquelle on n'a, d'ailleurs, que très peu de documents, mais d'analyser la vie intérieure de la Sainte, le drame d'un cœur qui souffre et d'une conscience qui aspire à l'idéal. Et c'est un peu le drame de tous les cœurs et de toutes les consciences écrits par un maître, grand connaisseur d'âmes, qui nous livre la clef du seul bonheur possible. Vous qui souffrez ou qui cherchez, lisez cette histoire de celle qui a beaucoup aimé, par dessus toutes ses faiblesses et toutes ses fautes. — Un volume 10x15 broché, sous couverture artistique, prix : 10 francs. — Albin Michel, Editeur, 22, rue Huyghens, Paris 14^e.

CANTIQUE A SAINTE BERNADETTE, solo et chœur à 2 voix égales ou à 4 voix mixtes. — Paroles de B. Roy. Musique de E. Dekker. — Partie d'accompagnement, 2 fr. 75 ; parties des chœurs en partition, 0 fr. 50. Une remise de 10% est accordée aux professeurs et aux communautés. — La Retraite, 22, rue Saumuroise, Angers.

Grands Réseaux des Chemins de Fer Français

UNE INITIATIVE HEUREUSE EN MATIÈRE D'ENVOIS CONTRE REMBOURSEMENT. — *Commerçants, industriels, agriculteurs*, n'hésitez pas à faire vos envois contre remboursement, à la faveur du NOUVEAU RÉGIME pratique et avantageux que les grands réseaux de Chemins de fer français viennent de mettre en vigueur :

- 1° Dans bien des cas, les taxes sont notablement abaissées.
- 2° L'expéditeur choisit le mode de paiement des remboursements :
 - a) En espèces dans une gare quelconque à une personne désignée par l'expéditeur ;
 - b) Par virement à un compte Chèques Postaux ;
 - c) En espèces au domicile d'une personne désignée à son choix ;.

d) Par virement périodique à un compte Chèques Postaux ou à un Compte Bancaire.

3° Les remboursements sont payés dans des délais très réduits qui ne doivent pas dépasser :

5 jours, non compris le jour d'encaissement et le jour du paiement, lorsque le paiement est demandé au guichet de la gare expéditrice ;

7 jours, lorsque le paiement est demandé au guichet d'une gare autre que la gare expéditrice ou à domicile ;

5 jours, lorsque le paiement est demandé par virement à un compte Chèques Postaux ou par la voie postale.

P. O.-Midi

LA ROUTE DES MONTS D'Auvergne au départ de Rocamadour (Lot). — Excursion de trois jours en autocar par Vic-sur-Cère, Le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Flour, Aurillac, du 2 Juillet au 10 Septembre 1934. Prix du transport pour les trois journées, 350 francs.

EXCURSIONNEZ EN AUTOCAR DANS LE BAS-LIMOUSIN, LE QUERCY ET LE PÉRIGORD. — Cinq circuits automobiles au départ de Brive, du 8 Juillet au 23 Septembre.

Deux circuits automobiles au départ de Rocamadour, du 1^{er} Juillet au 25 Septembre.

Quatre circuits au départ de Périgueux et des Eyzies, du 14 Juillet au 23 Septembre.

Renseignements aux gares intéressées, ou aux Agences P. O.-Midi, 18, boulevard des Capucines, 126, boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

Comme l'a annoncé la *Semaine religieuse*, l'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en Français et en Breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Le père Jules avait dit à son fils : « Ch' tracteur nous fera avoir des histoires avec ch' cantonnier ». — « Penses-tu a répondu le fils, en mettant des Dunlop on n'abîmera plus les routes et on passera partout ». Et le fils Jules montre avec évidence qu'un tracteur sur Dunlop se rit des terres labourées.

CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

IMPRIMERIE

RELIURE

A LOUER**Champagne - Mousseux**Conditions spéciales pour Kermesses,
Œuvres de bienfaisanceEcrire ou téléphoner à M. Pierre JESTIN,
43, rue du Château, BREST. Tél. 21-87

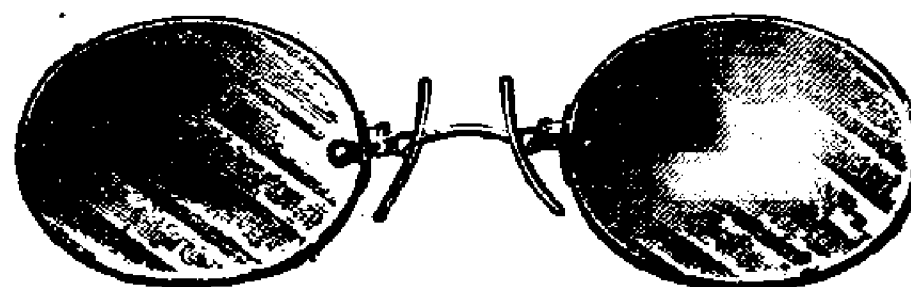
Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise

chez François LE BORGNE**LANDELEAU**

Maison recommandée par le Clergé

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE****DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX**PIERRE MAYAUDON**Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 s
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. G. Postaux Bordeaux, 38.530**LOURDES****Hôtel de BOURGOGNE & de BRETAGNE**

Avenue Peyramale

VÉRONNET-CUMUNEL, Prop^{re}

Eau courante chaude et froide — Salles de Bains

RECOMMANDÉ — Ascenseur — Autobus à la Gare — TÉLÉPH. 1.38

VITRAUX L. BALMET

25 bis, Cours Berriat, GRENOBLE

Grand Prix Exposition Coloniale Paris 1931

Les meilleures références. Nombreux travaux en Bretagne
Demandez prix et devis. Conditions très avantageuses et Travaux très soignés

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Le Gérant : H. QUERSY.

49^e ANNÉE.

Vendredi 6 Juillet 1934

N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaineDimanche, 8 Juillet. — 7^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoire de Ste Elisabeth.

Lundi, 9. — De la férie. Simple. Vert.

Mardi, 10. — Les Sept Frères, Martyrs, et les Stes Rufine et
Seconde, Veuves et Martyres. Semi-double. Rouge.Mercredi, 11. — S. Pie I^{er}, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Jeudi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — S. Turien, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche, 15. — 8^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de N.-D. du Mont-Carmel et de S. Henri.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Divy	8- 9 Juillet.
Botsorhel	10-12 —
Saint-Jean-du-Doigt	13-14 —
Landudal	15-17 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. Pèlerinage des Anciens Combattants à Lourdes. — Un train spécial sera formé pour le groupe diocésain des Anciens Combattants, dont le départ aura lieu le jeudi 20 Septembre, dans l'après-midi, et la rentrée le mardi 25 Septembre. Ce train partira de Brest et rejoindra Nantes,

viâ Landerneau et Quimper. Les Anciens Combattants du Nord du département le rejoindront donc à Landerneau. — *Prière de s'inscrire au plus tôt, au Secrétariat de l'Evêché.*

Voici les prix des billets :

	2 ^e Classe	3 ^e Classe
De Brest	343 fr.	230 fr.
De Landerneau	336 fr.	226 fr.
De Quimper	306 fr.	206 fr.

Nous attendons les prix de Châteaulin, Rosporden et Quimperlé.

Notre train emportera aussi quelques malades du *Front*. Ceux-ci devront s'inscrire avant le 15 Juillet. — D'autre part, les inscriptions générales seront closes le 31 Juillet, date à laquelle ces inscriptions doivent être communiquées à l'organisation centrale.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Prigent, curé-doyen de Ploudiry, est nommé membre de la Commission d'examen pour l'admission au Grand Séminaire, en remplacement de M. le chanoine A. Guéguen, décédé.

Monseigneur a nommé chanoines honoraires : M. Prigent, curé-doyen de Ploudiry, et, à l'occasion de son cinquante-naire de prêtrise, M. Picart, recteur de Ploumoguier.

Monseigneur autorise M. Rolland, recteur de Bourg-Blanc, à porter la mosette de doyen, à l'occasion de son cinquante-naire de prêtrise.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Yves Cuillandre, recteur de Plounévezel, décédé le 3 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

Rome, centre de l'Unité Catholique (Suite)

Pour préparer les voies à ce grand ouvrage, ô Seigneur, vous fîtes dès lors éclater la foi romaine ; et votre apôtre saint Paul écrivit à cette Eglise, que sa foi était devenue célèbre dans tout l'univers.

Comme c'était dans cette Eglise que devait principalement éclater la vocation des Gentils, vous inspirâtes à ce même Apôtre de lui développer le mystère de cette vocation : et l'Eglise romaine reçut dès lors, dans la divine épître aux Romains, le précieux dépôt de la révélation d'un si grand mystère, où était compris le secret de la prédestination et de la grâce.

Lorsqu'il fallut consommer l'ouvrage, et mettre Rome à la tête de toutes les Eglises chrétiennes, Seigneur, vous envoyâtes le grand pêcheur d'hommes, je veux dire l'apôtre

saint Pierre ; afin de consacrer cette Eglise par son sang, et d'y établir le principal siège des chrétiens, où la foi devait être confirmée.

Ce fut alors qu'il eut besoin de savoir marcher sur les eaux, de savoir fouler aux pieds les flots soulevés, comme vous le lui aviez appris, et de ne pas craindre, lorsqu'il enfoncerait. Car il eut à surmonter toutes les tempêtes que les fausses religions, la fausse sagesse, la violence, et la politique du monde excitèrent contre l'Eglise. Saint Paul était le maître des Gentils ; mais ce n'était pas à lui qu'était donnée cette chaire principale : c'était à saint Pierre ; et, pour accomplir le dessein de Dieu sur Rome, il fallait que saint Pierre y fixât son siège. Paul y vint dans le même temps : la direction particulière qu'il avait reçue pour les Gentils y expira avec lui. Ces deux Apôtres scellèrent dans Rome, de leur sang, le témoignage de Jésus-Christ. En allant au dernier supplice, ils annoncèrent aux Juifs leur dernière désolation, comme un événement qu'on allait voir au premier jour, et confirmèrent par là la vocation des Gentils. Les évêques qui leur succédèrent dans l'Eglise romaine, qu'ils venaient d'illustrer à jamais par leur martyre, et sanctifier par leur tombeau recueillirent leur succession ; mais la chaire qu'ils remplirent s'appela la chaire de saint Pierre, et non pas la chaire de saint Paul ; et ils furent nommés successeurs de saint Pierre et non pas de saint Paul.

Dès là, Seigneur, vous avez tellement disposé les choses, que les successeurs de saint Pierre, à qui on donna par excellence le nom de papes, c'est-à-dire de pères, ont confirmé leurs frères dans la foi ; et la chaire de saint Pierre a été la chaire d'unité, dans laquelle tous les évêques et tous les fidèles, tous les pasteurs et tous les troupeaux se sont réunis.

Que vous rendrons-nous, ô Seigneur ! pour toutes les grâces que vous avez faites à votre Eglise par ce siège ? C'est là que la vraie foi a toujours été confirmée. N'entrons point dans les disputes qui causent des dissensions, et non pas l'édification de vos enfants. Suivons les grands événements et les grands traits de l'histoire de l'Eglise. Nous verrons l'autorité de ce grand siège d'être partout à la tête de la condamnation et de l'extirpation des hérésies. La foi romaine a toujours été la foi de l'Eglise. La foi de saint Pierre, c'est-à-dire celle qu'il a prêchée, et qu'il a laissée en dépôt dans sa chaire et dans son Eglise, qui s'y est toujours inviolablement conservée, a toujours été le fondement de l'Eglise catholique, et jamais elle ne s'est démentie.

... Voilà, Seigneur, le grand secret de cette promesse : *Simon, j'ai prié pour que ta foi ne défaille pas, et toi, confirme tes frères.* Nous tenons cette explication de vos saints : et toute la suite des événements la justifie. O Seigneur, qui ne vous louerait, et qui ne serait ravi en admiration, de voir tout l'état de votre Eglise, depuis sa première origine jusqu'à la consommation des siècles, si clairement renfermé, expliqué, prédit et promis, dans deux lignes de votre Evangile ! Que reste-t-il, ô Seigneur, sinon que nous vous priions de remplir la chaire de saint Pierre de dignes sujets ; de leur

ouvrir les yeux pour entendre le grand mystère de Dieu sur le siège qu'ils occupent ? Faites, Seigneur, qu'à travers la pompe et le faste qui les environnent, ils considèrent le fond qui les soutient ; qu'ils songent toujours que leur vraie gloire est de succéder à un pêcheur ; que la nacelle où ils sont portés, et dont ils tiennent le gouvernail, serait couverte de flots, et abîmée par la tempête, sans les promesses faites à Pierre ; et que, devant confirmer leurs frères dans la foi, ils les doivent aussi affermir dans la règle de la discipline.

BOSSUET : *Méditations sur l'Evangile* (LXXII^e jour).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 7^e dimanche après la Pentecôte (8 Juillet) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. — A 20 heures, réunion bretonne. Vendredi : Confession des petits enfants.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 7^e dimanche après la Pentecôte (8 Juillet) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Service anniversaire. — Un service pour le repos de l'âme de M. le chanoine Stanislas Guéguen, ancien recteur de Plouhinec, sera chanté à LOCRONAN, le 24 Juillet, à 10 heures.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Saint-Divy recommande aux prières du Clergé et des fidèles l'Adoration de Saint-Divy, qui aura lieu les 7, 8, 9, et 10 Juillet.

50^e Pèlerinage diocésain à Lourdes

(24-30 Juin 1934)

Lorsque M. le Directeur général du Pèlerinage nous a demandé de faire ce compte rendu, nous l'avons prié de considérer qu'il trouverait parmi nos confrères une plume meilleure que la nôtre. Mais son amitié est indulgente, et nous avons senti que nous aurions mauvaise grâce à refuser.

Nous nous proposons donc de relater ici chaque soir, durant cette semaine, et d'une manière tout objective, les diverses cérémonies, offices et exercices, de chaque jour, nous permettant cependant d'exprimer ça et là quelques impressions personnelles.

Le voyage de Brest-Landerneau-Quimper à Lourdes s'est, à notre connaissance, normalement passé, avec, à Redon, un

arrêt très pratique parce que très délassant. Les chers malades eux-mêmes ont, comme toujours, gardé le sourire tout le long du trajet, et ont eu le plaisir de rejoindre à Nantes le train de Quimper...

Les quatre convois sont arrivés en gare de Lourdes à l'heure prévue, et tout de suite, après avoir rapidement pris possession de leurs chambres, les prêtres, au moins les premiers arrivés, sont allés dire la sainte messe, et beaucoup de pèlerins se sont empressés d'aller communier, dans les églises et à la Grotte.

Deux autres grands pèlerinages sont là : celui d'Arras avec 4.000 pèlerins et, dit-on, 400 malades, puis un pèlerinage anglais.

Pour nous autres, la matinée est libre, et nos pèlerins, après avoir fait leurs dévotions ordinaires, parcourent la ville qui s'orne d'arcs de triomphe lumineux pour le grand Triduum de Juillet en l'honneur de sainte Bernadette.

Notre première réunion générale est à l'église paroissiale, à 14 heures. Trois mille Bretons sont fidèles au rendez-vous. M. le Curé leur souhaite la bienvenue et les félicite de garder ainsi les vieilles traditions qui veulent que tout pèlerinage descende de la paroisse à la Grotte.

M. le chanoine Pichon, directeur spirituel du pèlerinage, remercie M. le Curé de son accueil, et une véritable colonne s'ébranle, au chant des cantiques, à travers les rues de Lourdes jusqu'à Massabielle. Son Excellence Mgr Cogneau préside et ferme la marche, accompagné de MM. les chanoines Pichon et Perrot.

Il est 15 heures. Il pleut. Mais la foule est stoïque et écoute sans broncher M. Pichon la présenter à la Sainte Vierge qui, elle, n'a pas besoin d'être présentée à ses enfants du Folgoat et de Rumengol...

16 heures 30. Il pleut toujours. L'on fait violence au ciel, et s'organise quand même la procession du Saint-Sacrement. Un millier d'hommes, gâs du Nord et gâs de Bretagne, prêtres d'Arras et prêtres de Quimper, précèdent l'ostensoir qui est porté par M. le vicaire général d'Arras. Son Exc. Mgr Cogneau suit le dais. Le ciel s'est un peu calmé.

Demain, d'ailleurs, cette même procession, si le temps est beau, sera encore plus belle, et nous la reverrons ensemble.

De même la procession aux flambeaux qui, ce soir, s'est déroulée sous les parapluies.

(Lundi, 25 Juin, 22 heures.)

MARDI 26. — Aujourd'hui, le temps fut beau.

Dès le matin, messes successives, et nombreuses communions à la Grotte.

A 10 heures 30, grand'messe à l'église du Rosaire, archipleine de Bretons qui chantent de toute leur âme :

Ni ho salud Stereden-Vor !

C'est M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat, qui célèbre avec pour diacre et sous-diacre M. l'abbé Egaret, de Saint-Pol, et M. l'abbé Kériel, de Briec. Son Exc. Mgr Cogneau assiste au trône. Une chorale improvisée par les prêtres exé-

cute parfaitement l'office de l'Apparition, tandis que l'Assemblée clame avec enthousiasme l'ordinaire royal, accompagnée par les grandes orgues.

Après l'Evangile, Mgr Cogneau monte à l'ambon et prononce un beau sermon sur ce texte : *Virgo Potens, ora pro nobis*. Mgr l'Auxiliaire commence par évoquer le souvenir de Son Exc. Mgr l'Evêque de qui la pensée sera sans cesse présente, durant tous ces jours-ci, à l'esprit et au cœur de ses diocésains qui ne manqueront point de prier à toutes les intentions de Son Excellence. Puis l'orateur développe ce thème que nous sommes venus à Lourdes pour honorer et glorifier la Très Sainte Vierge Mère de Dieu, et particulièrement sous le titre qu'elle s'est choisi et donné elle-même ici : *l'Immaculée Conception* ! L'ayant louée de cette prérogative inouïe, nous priions Notre Dame de Lourdes avec confiance, car elle est en même temps bonne et puissante : *Virgo Potens, ora pro nobis* !

La messe s'achève dans la joie et la ferveur.

A 14 heures 30 eurent lieu les vêpres solennelles de la Sainte Vierge, chantées sur les grands tons, puis M. le chanoine Soubigou, curé-doyen de Briec, nous fit un véhément sermon breton contre le péché : ayant vu ce que vous voyez, disait équivalamment Notre Seigneur à certains juifs, votre péché est en quelque sorte sans excuse... Eh bien ! à nous aussi Lourdes peut dire autant. Ayons donc horreur du péché mortel, nous qui avons la foi, fuyons-le comme la peste et comptons, pour l'éviter à tout prix, sur le secours de Notre Dame de Lourdes, puissante et bonne.

Le temps est devenu magnifique.

A 16 heures 30 part de la Grotte la procession du Saint-Sacrement. Mgr Cogneau porte l'ostensoir. MM. les chanoines Berthou et Corre font diacre et sous-diacre. Le dais est soutenu par des personnalités du pèlerinage. Quatre cents hommes et cent prêtres le précèdent. Une foule suit. Deux cents malades et plus, car les pèlerins d'Arras sont encore là, forment un grand carré sur l'esplanade. Les hauts-parleurs guident merveilleusement les chants liturgiques. L'émotion commence et grandit et prend à la gorge lorsque M. le chanoine Gargadennec, d'une voix claire et suppliante, lance vers le ciel les invocations connues, pendant que Mgr Cogneau, entouré de dignitaires, fait posément le signe de la croix avec l'Hostie Sainte sur chaque infirme :

- « Seigneur, guérissez nos malades ! » crie la voix.
- « Seigneur, guérissez nos malades ! » répond la foule.
- « Seigneur, faites que je voie ! »
- « Seigneur, faites que je voie ! »
- « Seigneur, faites que j'entende ! »
- « Seigneur, faites que je marche ! »
- « Seigneur, celui que vous aimez est malade ! »
- « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir ! »

Que de pèlerins pleurent et ne peuvent même pas répondre aux supplications, suffoqués par les larmes.

Mais voici que la bénédiction du Saint-Sacrement descend sur nous tous...

A 20 heures 30 s'ébranle la procession aux flambeaux, sous un ciel encore pâle. Trois mille étoiles scintillent et marchent dans les allées grandes. Les églises sont illuminées. L'ordre est parfait, beaucoup plus qu'autrefois ; les *Ave Maria* s'envolent à l'unisson. Le château de Lourdes s'éclaire dans la nuit, éblouissant ; les basiliques de même, et dans cette féerie grandiose, sur la place du Rosaire, majestueux, s'élève le *Credo* royal... puis au milieu d'un grand silence, Mgr Cogneau donne la bénédiction épiscopale à ces heureux pèlerins de qui la ferveur s'éteindra plus lentement encore que la flamme de leurs flambeaux.



MERCREDI 27. — Temps superbe toute la journée ; chaleur presque accablante.

Comme chaque jour, messes innombrables dans les églises ; plusieurs à la Grotte ; les pèlerins communient en masse.

Aujourd'hui, Lourdes est à nous seuls ; les autres pèlerinages sont partis.

A 10 heures, grand'messe sur la place du Rosaire, à l'autel nouvellement érigé en l'honneur de sainte Bernadette, dans l'une des arcades de gauche. Les pèlerins sont très nombreux sous les arbres d'en face. M. le chanoine Caugant, curé-doyen de Taulé, célèbre avec les mêmes ministres qu'hier. Mgr l'Auxiliaire assiste au fauteuil. A l'Evangile, M. l'abbé Piriou, recteur de Saint-Marc, parle de sainte Bernadette. Le joli sermon français ! où nous ne savons lequel admirer le plus, de sa simplicité apostolique ou de sa riche documentation. Les pèlerins écoutent et suivent ravis : sainte Bernadette est un exemple à admirer et à imiter dans sa foi, son espérance, sa charité envers Dieu et le prochain, dans son humilité, son détachement, sa mortification. De savoureuses anecdotes, des mots impressionnants illustrèrent ce prône, véritable modèle du genre.

Après cette messe eurent lieu pour les pèlerins les exercices du Jubilé, à savoir une visite au Rosaire, à la Basilique, à la Grotte, où furent récitées les prières commandées par le Souverain Pontife pour gagner l'Indulgence de la Rédemption.

A 14 heures, vêpres au Rosaire. Magnifique sermon breton, par M. l'abbé Le Goff, vicaire à Douarnenez : *Auxilium Christianorum*. Evoquant la Transfiguration de Notre Seigneur sur le Thabor et l'exclamation de saint Pierre, *Seigneur qu'il fait bon être ici !* l'orateur nous demande si ce n'est point là aussi notre soupir aujourd'hui ? Et c'est vrai qu'il fait bon être à Lourdes... Mais il faudra bientôt redescendre dans la plaine où nous attendent les épreuves, les combats, les angoisses... Cependant, ayons pleine confiance. Notre Dame de Lourdes sera notre aide, surtout si nous lui promettons ici de faire tout notre possible pour vivre d'une vie vraiment chrétienne, au foyer domestique et dans la vie publique...

16 heures 30. Procession du Saint-Sacrement. Plus de cent malades sont rangés sur la place. Son Exc. Mgr Cogneau,

infatigable, porte l'ostensoir et bénit chaque infirme. C'est M. le chanoine Pichon qui fait les invocations. Beaucoup de spectateurs sont sur les rampes, recueillis, impressionnés, respectueux.

A 20 heures 30, la procession aux lumières est faite par nos seuls pèlerins ; ils y sont à peu près tous. Inlassables, ils chantent sans cesse *Ave, Ave, Maria!* d'une voix qu'ils enflent, mais que couvre, malheureusement, l'organe trop fort des hauts-parleurs.

Ce soir, seule petite illumination du porche du Rosaire. Mais quelque chose que nous avons oublié de signaler hier, c'est le dôme électrique disposé au-dessus de la Vierge Couronnée, et qui parfois ruisselle véritablement en cascades bleues et blanches. C'est assurément tant soit peu enfantin cette mécanique, mais c'est amusant. Et ne sommes-nous pas, du reste, à peu près tous, de grands enfants ?



JEUDI 28. — Temps franchement mauvais, aujourd'hui : pluie, vent... froid.

A 7 heures, Son Exc. Mgr Cogneau célèbre la sainte messe à la Grotte ; nombreuses communions toujours.

9 heures. Rendez-vous de tous les pèlerins sur le placître de la Crypte pour entreprendre le Chemin de Croix. Il pleut fort, mais des Bretons ne s'arrêtent pas pour autant, et par groupes compacts ils parcourent toutes les stations en priant et en chantant.

Il avait été prévu une messe à la XII^e Station, en ce Jubilé de la Rédemption. L'idée était pieuse et belle, mais elle ne put être réalisée. En effet, l'autel qui se dresse auprès du Calvaire était inondé. Mais nous eûmes au moins le sermon breton si touchant de M. Coquil, recteur de Kerfeunteun : la première créature qui fit chrétiennement son chemin de croix fut Marie que nous invoquons ici sous le titre mondial de Notre Dame de Lourdes. Elle aurait voulu aider, soulager son Fils, Notre Seigneur, dans les souffrances de sa Passion. Elle ne le put, mais sa présence, tout le long de ce rude chemin, fut un continuel encouragement pour Jésus... Imitons-la ; adoucissons les peines du Sacré-Cœur par notre amour et nos prévenances ; sachons souffrir avec lui comme la Vierge. En retour, Marie nous aidera dans le chemin de la vie qui parfois est pour nous un si pénible chemin de croix...

La pluie qui avait semblé vouloir cesser au commencement du sermon, reprend de plus belle avant la fin.

Ce fut donc un bon chemin de croix et à notre descente du calvaire nous fûmes, pour exprimer notre joie, chanter de tout cœur le *Magnificat* à la Vierge Couronnée.

A 2 heures, rendez-vous nous avait été de même donné au monument des Morts pour y chanter un nocturne en faveur de nos chers défunts. Nous dûmes, toujours à cause de la pluie, nous réfugier au Rosaire... Eglise archicomble ; dévotion bretonne aux morts.

Après le service puissamment chanté par la foule, M. l'abbé Lanchès, aumônier des Bretons à Périgueux, prononça en

breton un émouvant discours de circonstance : Notre Dame de Lourdes nous a demandé surtout de prier et de faire pénitence. Eh ! bien, ayant prié et expié pour nous-mêmes, il n'y a pas de meilleur usage de la prière et de la pénitence que de les pratiquer pour le soulagement des âmes du purgatoire. Prions et expions...

Puis Son Exc. Mgr l'Auxiliaire donna l'absoute.

A 16 heures 30, procession du Saint-Sacrement comme hier, sous un temps maussade.

Et tout de suite après la procession, Heure d'adoration au Rosaire, prêchée par M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landivisiau, avec une ardeur et une voix qui ne faiblissent guère : *Es-tu donc Roi ? — Je le suis !* Adorons le Christ-Roi. Adorons-le sur la terre. Adorons-le dans le ciel. Demandons-lui pardon de nos péchés et des péchés d'autrui. Supplions-le de nous secourir dans la lutte présente si diaboliquement menée par ses ennemis. Ayons d'ailleurs confiance : le blé qui lève est le présage de merveilleuses moissons.

A 20 heures 30, procession aux flambeaux, sous les parapluies. Grands jeux de lumières sur les églises, le château-fort, les monuments. Cascades lumineuses autour de la Vierge Couronnée... Trombe d'eau qui fait rapidement rentrer tout le monde en sa demeure.



VENDREDI 29. — C'est le dernier jour du pèlerinage et le temps encore mauvais augmente notre tristesse du départ proche.

Messes et communions à la Grotte, où nous avons eu l'occasion de purifier un immense ciboire qui peut contenir à lui seul 2.500 hosties.

A 9 heures, messe basse au Rosaire pour l'ensemble des pèlerins, célébrée par le R. P. Piriou, des Pères Picpus. L'on chante le cantique du paradis. M. le chanoine Pichon, comme à chaque réunion, donne ses avis, les derniers. Il félicite les pèlerins de leur belle tenue pendant toute la durée du pèlerinage et les adjure de se souvenir toujours des bons conseils qui leur ont été donnés ici par d'éminents prédicateurs, de les mettre courageusement en pratique, et surtout de bien observer les consignes épiscopales transmises en ces jours par Son Exc. Mgr Cogneau de la part de Son Exc. Mgr Duparc.

Après la messe, les pèlerins, selon leur habitude, vont en masse aux piscines où, ce matin, Mgr Cogneau préside au chapelet, récit pour les malades que l'on baigne une dernière fois.

Et enfin, à 14 heures, ce fut toujours sous la pluie, mais quand même en présence de toute la foule des pèlerins, les adieux à la Grotte. Ils furent transmis par l'éloquente voix de M. l'abbé Hall, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, qui trouva de touchantes paroles pour exprimer à la Vierge notre joie d'être venus la voir, notre bonheur d'avoir été si bien accueillis par elle, nos regrets de la quitter si tôt, notre vif désir de revenir la voir un jour...

Et Son Exc. Mgr Cogneau, succédant à l'orateur, résume

nos résolutions prises, en celles-ci de première importance : ne jamais manquer à la messe le dimanche ni les jours d'obligation — ne point travailler ces jours-là — demeurer fidèles aux Pâques — bien remplir son devoir d'état — s'affilier, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, à l'Action Catholique du diocèse tant voulue par le Pape et par l'Evêque. Alors notre pèlerinage portera vraiment des fruits de bonheur et de salut... Ce sera véritablement un bon pèlerinage.

Et Son Exc. Mgr Cogneau nous donne à tous, pour finir, la bénédiction papale.

Après cela, dernières prières, derniers baisers à la Grotte bénie, dernières offrandes, dernières provisions d'eau miraculeuse.

Les pèlerins rentrent peu à peu dans leurs hôtels, font leurs derniers préparatifs, emportent d'innombrables souvenirs et reprennent en bon ordre chacun son train.

Les quatre convois sont rentrés sans encombre ; les voyageurs, un peu fatigués, sont quand même très heureux et vont maintenant raconter leurs souvenirs et impressions à la maisonnée entière qui en sera toute embaumée et toute pacifiée.

P. R.

SAINT-POL DE LÉON. — (Jeudi 21 Juin 1934.) — Journée de la Croisade Eucharistique : Fête de la Reconnaissance. —

« Nous venons d'assister à la plus belle fête eucharistique qu'ait vue le diocèse », déclarait du haut de la chaire M. le chanoine Cardaliaguet, à la fin de cette inoubliable journée. Personne, plus que le directeur diocésain de la Croisade Eucharistique, n'était qualifié pour donner cette appréciation, nullement hyperbolique.

Dans les annales des manifestations eucharistiques diocésaines, le congrès de Saint-Pol de Léon marquera. Il marquera parce que rarement fête fut mieux préparée par de nombreuses et ferventes prières et matériellement organisée avec plus de maîtrise. D'autant plus que les promoteurs du congrès eurent l'heureuse idée d'en faire une fête de la Reconnaissance. Ce fut une journée du Souvenir, du souvenir plein de gratitude de la Création, du don inestimable de la vie, du souvenir reconnaissant de la Rédemption surtout, qui nous a valu le Sacerdoce et l'Eucharistie, Jésus dans le prêtre et Jésus dans l'Hostie. Ce sont tous ces bienfaits qu'ont chantés à pleins poumons les 5.000 enfants accourus de tout le Léon à Saint-Pol. La vieille cité, un peu austère dans son cadre moyen-âgeux, s'égaya pour recevoir les jeunes chevaliers de l'Eucharistie.

La cathédrale, délicieusement parée, devait être ce jour-là le théâtre de bien touchantes cérémonies. A 8 heures, elle contenait déjà 1.500 enfants, lorsque M. le Curé commença la messe de communion. Aussitôt les Croisés de réciter l'offrande de leur journée au Cœur de Jésus. Puis, sous la direction de M. l'abbé Galès, professeur au Collège, ils chantèrent les invocations à Notre Seigneur, si pleines de piété et de supplication. C'était un préambule au cantique de la Reconnaissance, que M. le chanoine Cardaliaguet commenta à l'Evangile. Sa parole de feu acheva d'établir les enfants dans

l'atmosphère de la fête. Aussi avec quels yeux fervents — où l'on sentait passer toutes leurs jeunes âmes pures et généreuses — ils suivirent quatre des leurs, habillés en croisés, qui, du fond de la Basilique, montaient doucement en cadence, vers le chœur, portant sur les épaules la corbeille aux hosties... On eût dit les « agni novelli » du chant à la mélodie pure et douce qui s'éleva en ce moment sous les voûtes de l'antique cathédrale. La liturgie de l'offertoire fut ainsi mieux comprise des Croisés. Ne vous étonnez pas ensuite d'apprendre le bel élan avec lequel ces 1.500 enfants se portèrent aux trois autels où l'on distribuait la communion. Ici encore le prestige du cantique de Carthage, admirablement exécuté, contribua beaucoup à la beauté du spectacle. A 9 heures un quart, sur le chant de « Bénis notre Croisade », prenait fin cette première réunion, toute d'intimité et de recueillement dans la douceur du contact avec Jésus, Roi des Cœurs.

A 10 heures, les scouts de la ville répartirent en cinq grandes salles les Croisés qui ne cessaient d'affluer. En des séances d'études toutes bien vivantes, on lut et on discuta les rapports remarquablement rédigés par divers groupes. La reconnaissance en était le thème général : la reconnaissance est-elle une vertu ? De quoi devons-nous surtout remercier Notre Seigneur ? etc...

A la réunion des garçons qui se tenait dans la salle des fêtes du collège, quelle ne fut pas l'édification de tous d'apprendre l'acharnement que mirent les Croisés du Lycée de Brest à offrir des prières et des sacrifices pour que la Croisade s'implantât vigoureusement à l'Institution N.-D. du *Creisker* ! Les applaudissements crépitèrent dans toute la salle et spécialement sur les nombreux bancs occupés par les collégiens croisés dont les yeux reconnaissants cherchaient fraternellement le groupe ami, présent à la réunion.

Avant de se séparer, il fut encore parlé du grand bienfait de la Rédemption, de la grâce, de l'eucharistie et du sacerdoce. L'importance de ces sujets n'échappait pas aux enfants dont plusieurs même discutaient avec ardeur. On n'avait certes pas affaire à de grands théologiens, mais, à défaut de théologie cérébrale, les jeunes congressistes donnaient vraiment l'impression de vivre leur foi eucharistique. Il en offrirent un magnifique témoignage dans le splendide déroulement de la procession de l'après-midi.

A une heure, les groupes commençaient à arriver ; au bout d'un quart d'heure, tout le monde était là : 3.500 filles sur le parvis de la cathédrale, 1.200 garçons dans l'église. Cependant, au chœur, la procession s'organisait. Quatre diacres, de nombreux prêtres parés escortèrent le Saint-Sacrement, porté par M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat, assisté de M. l'abbé Mazéas et de M. l'abbé Hervé Tanguy, professeurs au Collège. Les chantres entonnèrent aussitôt le *Pange Lingua*, tandis que le gros bourdon annonçait que l'interminable théorie des enfants venait de s'ébranler. Pas le moindre désordre, car tout avait été minutieusement prévu. Les uns à la suite des autres, les groupes en colonnes quittèrent le parvis et descendirent la Grand'Rue. En tête les

filles : La Charité et les Ursulines de Saint-Pol, cours Fénelon de Brest, patronage de Recouvrance, école Sainte-Anne de Brest, patronage Notre-Dame de Brest, patronage Sainte-Agnès de Brest, pensionnat de l'Immaculée-Conception de Brest, Refuge de Brest, écoles libres de Bourg-Blanc, de Bodilis, de Carantec, école Saint-Joseph de Cléder, écoles libres de Guiclan, de Guissény, école Sainte-Juvelte d'Henvic, école N.-D. du Sacré-Cœur de Guipavas, groupes Imelda et Sainte-Jeanne-d'Arc d'Huelgoat, école libre du Folgoët, école Saint-Laurent de Lambézellec, école N.-D. de Bonne-Nouvelle de Lambézellec, pensionnat Saint-Joseph de Lambézellec, Notre-Dame de Lourdes de Lesneven, école communale de Locquirec, Saint-Julien de Landerneau, groupe Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Landerneau, école libre de Lampaul-Guililian, Ursulines de Morlaix, école Saint-Melaine de Morlaix, de Notre-Dame de Lourdes de Morlaix, Notre-Dame du Mur de Morlaix, écoles libres de La Martyre, de Plouénan, de Plounévez-Lochrist, de Plouzané, de Ploujean, de Plouzévédé, Notre-Dame des Victoires de Plouescat, Sainte-Anne de Plabennec, écoles libres de Plougar, de Roscoff, de Sizun, de Sibiril, de Tréflaouénan, de Tréflez, Notre-Dame de Liesse de Saint-Renan, de Saint-Goazec et de Saint-Thégonnec.

(A suivre.)

BERRIEN. — Mission. — La paroisse de Berrien vient d'avoir sa grande mission, grâce dont elle n'avait pas bénéficié depuis 25 ans. Aussi c'est avec une grande hâte et une certaine curiosité que l'on attendait un tel événement. Depuis plus d'un an, tous les dimanches, à la grand'messe, on la préparait par la prière et le chant des cantiques, et quinze jours avant l'ouverture, M. Caill, recteur actif et dévoué, faisait parvenir une invitation à chaque famille.

Au soir du samedi 2 Juin, nos cloches, restaurées, annoncèrent joyeusement l'ouverture de la mission tant désirée. Jésus, le bon pasteur, allait frapper à la porte de tous, demandant à celui-ci de le servir avec plus de fidélité, à celui-là de revenir au bercail. Ils furent nombreux ceux qui répondirent à ce pressant et doux appel du Maître ; et durant ces saints jours, la belle église de Berrien vit accourir la foule d'autrefois.

Les RR. PP. Capucins de Lorient, aidés pour les confessions de prêtres du ministère, s'efforcèrent durant ces semaines de mettre plus de lumière dans les intelligences, plus de force dans les volontés, plus d'amour dans les cœurs. Le R. P. Barnabé, à l'exemple de Michel Le Nobletz et du Père Maunoir, missionnaires de notre Bretagne, au cours de l'explication des tableaux, fustigeait énergiquement le péché et le vice, et mettait ses auditeurs en garde contre les idoles du jour. Le R. P. Fulgence, avec un cœur débordant d'amour pour le bon Dieu, dans des causeries toutes simples, leur rappelait avec les grandes vérités leurs devoirs de chrétiens.

A l'intérieur de l'église, complètement rajeunie, des autels furent dressés et habilement ornés par nos bonnes religieuses. Le Saint-Sacrement, précédé de douze petites filles en toi-

lette blanche de premières communiantes, fut porté processionnellement à chacun de ces autels où on lui fit amende honorable. Le dimanche 17, la mission se termina par le triomphe de la croix. Au cours de la mission, le grand Christ qui fait face à notre chaire à prêcher fut descendu et placé au milieu du chœur. Ce fut un touchant spectacle de voir toute l'assistance, hommes et femmes, défiler devant la Croix et baiser les pieds du Sauveur. A la procession de clôture ce Christ fut placé sur un grand brancard orné de tentures et de fleurs. Une vingtaine de jeunes gens le portèrent sur leurs épaules. Des petites filles, chargées des divers instruments de la Passion, précédaient. Quinze cavaliers, montés sur de beaux chevaux, ouvraient la marche. J'en suis sûr, tous, petits et grands, garderont de cette belle cérémonie un souvenir inoubliable.

Au retour, avant la dernière bénédiction du Saint-Sacrement que donnera M. le Recteur, le R. P. Barnabé monte en chaire une dernière fois pour faire ses adieux. L'église est comble. La foule écoute avec la même sympathie, avec la même ferveur, les dernières paroles du missionnaire. Le R. P. Barnabé les exhorte, les supplie de se montrer, à l'exemple de leurs ancêtres, des chrétiens sans peur, gardant fidèlement, avec les vérités de la foi, tous les commandements. Aimer et servir Dieu, voilà bien notre rôle sur cette terre.

Mission consolante et salutaire pour la paroisse de Berrien. 270 enfants approchèrent de la Sainte Table, 886 grandes personnes les y suivirent. Il y eut des abstentions, surtout parmi les hommes. Que Dieu les ramène au bercail, qu'Il fasse germer les semences de vérités, jetées dans les âmes durant ces jours bénis. Qu'Il accorde des grâces de choix, à ses généreux missionnaires, pour continuer leur apostolat fructueux à travers le diocèse.

Appel fervent à la Charité. — Les Dames Clarisses de S. Symphorien-les-Tours, Pas Notre-Dame (I.-et-L.), dont la plupart sont des Bretonnes, lancent un cri de détresse devant leurs dettes à payer, et leurs bâtiments qui tombent en ruines. On sait que les Clarisses ne vivent que d'aumônes.

S'adresser à S^t Marie du Cœur de Jésus, originaire de Lannilis.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — L'Assemblée générale de la P. A. C. aura lieu les 8 et 9 Août 1934, à Saint-Emilion.

Les Prêtres Anciens Combattants qui désirent y assister sont priés de vouloir bien demander, au plus tôt, à M. l'abbé Kerbrat, professeur au Grand Séminaire de Kerfeunteun, les formulaires requis pour la participation au Congrès.

Aucune inscription ne sera reçue après le 15 Juillet.

XXXIII^e Pèlerinage de l'Œuvre Sainte-Philomène, à Nevers, Paray-le-Monial, Notre-Dame de la Salette et Ars. — L'Œuvre Sainte-Philomène, fondée en 1881 par le R. P. Petit, organise son XXXIII^e pèlerinage à la sainte montagne de la Salette et aux reliques sacrées du Curé d'Ars.

Pour permettre ce pieux pèlerinage, nous formons, cette année, deux groupes : l'un destiné aux pèlerins disposant de peu de temps et d'un prix accessible aux bourses les plus modestes, comprenant Notre-Dame de la Salette et Ars, l'autre permettant de s'arrêter en plus à Nevers et Paray-le-Monial avec une excursion dans le Massif de la Grande Chartreuse sanctifié jadis par saint Bruno et ses moines.

Tout a été prévu pour que ce pèlerinage, tout en gardant son cachet de grande piété, donne satisfaction aux émotions artistiques que fera naître la vue des beaux paysages de France semés sur son passage par la main du Créateur.

PROGRAMME DU GROUPE CIRCULAIRE. — *Samedi 4 Août.* — Concentration à Paris, gare de Lyon, 7 heures. — Départ, 8 heures. — Nevers à 12 h. 15. départ à 16 h. 33. — Paray-le-Monial à 19 h. 36.

Dimanche 5 Août. — Office divin. — Excursions.

Lundi 6 Août. — Messe de bonne heure. — Départ à 6 heures 29. — Grenoble à 11 h. 52. — Visite à la Grande Chartreuse.

Mardi 7 Août. — Messe. — Départ à 7 h. 58. — Corps à 11 h. 15. — Montée au Sanctuaire en auto-car.

Mercredi 8 et jeudi 9 Août. — Séjour à la Salette.

Vendredi 10 Août. — Départ de la Salette le matin. — Train de 8 h. 10 à Corps. — Grenoble, déjeuner. — Départ pour Lyon à 13 h. 12. — Départ pour Ars vers 17 h. 30. — Arrivée à Ars vers 19 h. 30.

Samedi 11 Août. — Ars. — Offices. — Départ à 19 heures.

Dimanche 12 Août. — Arrivée à Paris à 5 heures.

Prix en 2^e classe : 875 francs.

Prix en 3^e classe : 725 francs.

GROUPE DIRECT. — *Lundi 6 Août.* — Départ de Paris à 21 h. 10.

Mardi 7 Août. — Arrivée à Grenoble à 6 h. 54. — Messe. — Départ à 7 h. 58. — Corps à 11 h. 15. — Montée au Sanctuaire en auto-car.

Mercredi 8 au dimanche 12 Août. — Programme du groupe circulaire.

Prix en 2^e classe : 650 francs.

Prix en 3^e classe : 495 francs.

Ces prix comprennent : l'insigne et le manuel du pèlerinage, le transport dans la classe choisie, le séjour dans les hôtels et au Monastère (1^{re} catégorie), boisson non comprise.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Juillet 1934 par M. l'abbé Massiot, directeur de l'Œuvre Sainte-Philomène, 27, rue de Dantzig, Paris (15^e). Compte chèques postaux : 770-54 Paris. — Joindre un timbre pour la réponse.

BIBLIOGRAPHIE

LE MISSEL GRÉGORIEN R. P., sans renvoi, portée musicale, avec les tons simples des Graduels, Alléluias et Traits. Beau volume 17×11, XII-960 pages, papier fin, relié toile noire, tranches rouges, coins ronds. Prix : 30 francs. Pour le clergé et les institut. relig. : 22 fr. 50. Port, 1 fr. 65. (Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8^e. C. C. 1668).

L'ALMANACH DES VACANCES DE 1934. — Joli volume 18×10, 128 pages, 120 gravures dont 12 en couleurs, 9 beaux portraits, belle couverture. Prix : 1 fr. 25 ; port, 0 fr. 25. Remises par quantités. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8^e). — C. C. 1668.

LE LUXE ET SES CONSÉQUENCES. — Cet écrit, un tract de 4 pages, a pour but d'éclairer les femmes, surtout les mères, sur les dangers d'un luxe excessif. — 25 exemplaires, franco, 12 francs ; 50 exemplaires, franco, 20 francs. — S'adresser à Mlle Cosquer, 22, rue du Front, Quimper.

P. O.-Midi

NOUVEAU LIVRET-GUIDE OFFICIEL DU RÉSEAU P. O.-MIDI. — Le nouveau Livret-Guide P. O.-Midi qui vient de paraître comprend deux tomes :

Tome I : *De Paris à la Loire et à la Garonne.*

Tome II : *De la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.*

Un indicateur complet des trains P. O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Le Livret-Guide officiel du Réseau P. O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.

Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.

Tomes I et II, avec horaires des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P. O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris (13^e), contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :

Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25. B

Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 45.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 55.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 29 Juin 1934.* — Privée d'affaires, car les transactions sont vraiment de plus en plus clairsemées, la cote s'effrite petit à petit. Les rentes et les groupes qui en dépendent se sont toutefois améliorées aujourd'hui sur la veille après le discours du Ministre des Finances, qui a un peu effacé la mauvaise impression produite par le prolongement du débat sur la réforme fiscale.

Le 3 % termine à 77.65, le 4 % 1918 86.65, 4 1/2 % 1932 tranche A 91.60, tranche B 89.90.

Les grandes Banques reprennent aussi un peu du terrain perdu : Banque de France 11.410 ex-coupon. Banque de Paris 1.433. Banque de l'Union Parisienne 178. Comptoir d'Escompte 1.010. Société Générale 1.084. Crédit Lyonnais 2.050. Société Marseillaise 521.

Peu de variations au groupe des valeurs électriques : Lyonnaise des Eaux 2.525. Parisienne de Distribution 2.330.

Irrégularité des valeurs industrielles, des charbonnages et des cuprifères : Rio 1.422. Tharsis 258. Mines de Bor ord. 2.675.

Les Mines d'or sont assez bien tenues, surtout eu égard à l'ambiance générale : Crown Mines 950, Transvaal 183, General Mining 277, Pétroles faibles Royal 1.636, Mexican Eagle 37.

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité. — L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 26 courant, sous la présidence de M. Bénac. Le dividende voté est, comme l'an passé, de 90 francs par action ancienne et 42 fr. 50 par action nouvelle non libérée. Ce dividende sera mis en paiement ultérieurement.

Le bénéfice net de l'exercice 1933 ressort à 62.633.252 fr. 50, contre 59.730.876 fr. 30 en 1932. Le dividende absorba 53 millions, il a été attribué 1 million à la réserve légale, 8.633.252 fr. 50 à la réserve pour éventualités et le reste a été reporté à nouveau. Le nombre des abonnés, la puissance souscrite et la consommation d'énergie ont notablement progressé en 1933.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

Comme l'a annoncé la *Semaine religieuse*, l'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en Français et en Breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

IMPRIMERIE

RELIURE

Spécialité de Chapeaux Bretons

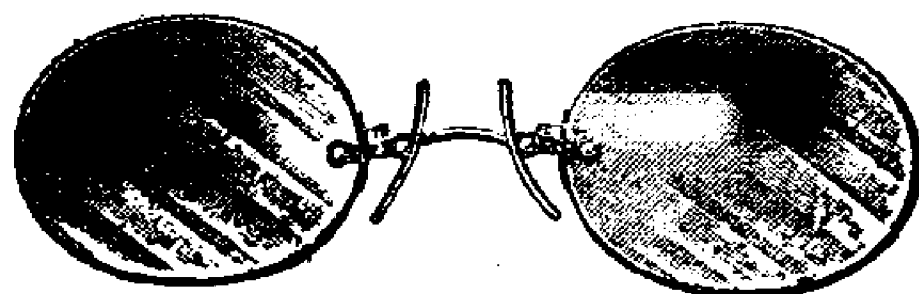
CHAPEAUX POUR ECCLÉSIASTIQUES
(Marque Dubnoc)

Mlle Jeanne MAZURIÉ

15, rue Saint-Guénal — LANDIVISIAU

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTELUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON

Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 38.530

CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.

49^e ANNÉE.

Vendredi 13 Juillet 1934

N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 15 Juillet. — 8^e dimanche après la Pentecôte.
Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de N.-D. du Mont-Carmel et de
S. Henri.

Lundi 16. — N.-D. du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Mardi 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Jendredi 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double-majeur.
Blanc.

Vendredi 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi 21. — S. Thénéan, Evêque et Confesseur. Double.
Blanc.

Dimanche 22. — 9^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double.
Vert.

A vêpres, mémoires de S. Apollinaire, de Ste Marie-Madeleine,
et de S. Liboire, Evêque et Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Landudal	15-17 Juillet.
Le Folgoët	18-20 —
Saint-Eloi	21-22 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Œuvres du Denier du Culte et Vocations. —

Nous rappelons que le montant des cotisations reçues pour
chacune de ces œuvres doit parvenir au plus tôt au Secrétariat
de l'Evêché, C/C 3.480, Nantes.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Sacré-Cœur et les Enfants

(suite et fin)

Dans beaucoup de paroisses et de familles, comme on est loin encore de réaliser ce désir de Jésus et de la sainte Eglise. Pourquoi ? Hélas ! parce que les pauvres enfants n'ont pas été invités, après leur première Communion précoce, à la renouveler ; celle-ci n'a pas été « la mise en train » de la vie eucharistique, et ces petites âmes continuent de dépérir. « Il y a bien toujours pour elles du pain dans le tabernacle, mais celui qui en a la clef ne songe plus à le leur ouvrir. »

Sans doute, il faut éviter l'écueil que signalait un illustre prélat quand il disait qu'en France, « on avait fait beaucoup de *communiant*s et pas assez de *chrétiens* ». Dans la mesure où l'on encourage un enfant à communier fréquemment, il faut l'y préparer, il faut développer en lui la connaissance et le goût de ce divin sacrement et obtenir qu'il entre dans une voie de progrès et de petits sacrifices, sans lui demander d'ailleurs plus que ne comporte son âge. La sainte Communion doit évidemment avoir pour effet de rendre l'âme de plus en plus chrétienne — aux fruits on juge l'arbre — mais rappelons-nous que le pain eucharistique est le pain de l'âme et que sans lui nous ne formerons jamais de vrais chrétiens.

3° Surtout le premier vendredi du mois. Et quelle communion sera plus profitable à l'enfant que la communion du premier vendredi du mois ? Notre Seigneur lui-même l'a demandée à sainte Marguerite-Marie : « Tu communieras tous les premiers vendredis de chaque mois pour *réparer* autant qu'il t'est possible les outrages que j'ai reçus au Très Saint-Sacrement pendant le mois. » L'Eglise a béni et beaucoup encouragé cette pratique. Pourquoi ne pas expliquer aux enfants le désir de Notre Seigneur et leur demander d'y répondre ? Il est relativement facile d'exciter dans l'âme de l'enfant la générosité et l'esprit de sacrifice. Ce sera un excellent moyen de l'y former, donc de le rendre plus chrétien. Car quand il s'agit d'enfants qui vont chaque jour à l'école, prendre un moment sur leurs distractions du jeudi pour aller se confesser, se lever plus tôt le vendredi matin pour assister à une messe et y faire la sainte communion, surtout s'ils n'habitent pas tout près de l'église, constituent pour eux toute une série de sacrifices très méritoires, très formateurs, et aussi très agréables au Cœur de Jésus.

Ces sacrifices, beaucoup d'enfants les accepteront généreusement, pourvu que de son côté le prêtre sache s'imposer avec amour ce ministère de patience et de dévouement qu'est la confession des enfants, leur préparation à la sainte communion et l'action de grâces ; pourvu aussi que les parents sachent faciliter cette communion à leurs enfants, quitte à

faire eux-mêmes, le matin, quelques sacrifices, et changer leurs habitudes. Mais vouloir être chrétien sans se gêner, aimer Dieu sans s'imposer un peu de peine, consoler le Cœur de Jésus par la réparation, sans lui offrir quelques sacrifices, c'est ne rien comprendre à notre religion, moins encore à la dévotion au Sacré-Cœur. Puissent beaucoup d'âmes avoir cette intelligence et conduire les petits enfants à la source même, où ils puiseront les trésors de la grâce.

(Revue du Sacré-Cœur.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 8^e dimanche après la Pentecôte (15 Juillet) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction. — A 20 heures, Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — Quêtes aux messes pour la colonie de vacances des garçons.

Pendant la semaine : services pour les défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 8^e dimanche après la Pentecôte (15 Juillet) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Avis de Service. — Un service anniversaire pour M. l'abbé Louis Le Gall, ancien recteur de Saint-Coulitz, sera chanté à SAINT-THURIEN, le mercredi 18 Juillet, à 10 heures.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Saint-Eloy recommande aux prières du clergé et des fidèles l'Adoration-Jubilé de Saint-Eloy, qui aura lieu du 15 au 22 Juillet.

Retraite d'Enfants de chœur. — Une retraite pour les choristes est organisée à la Maison des Dames de la Retraite du Sacré-Cœur, Lesneven. Elle aura lieu du mercredi 25 Juillet, soir, au samedi 28, matin.

Prédications française et bretonne.

Rétribution pour le séjour : 30 francs. Prière de faire connaître vos adhésions à M. l'Aumônier de la Retraite, Lesneven, ou au Secrétariat C. E., 3, rue d'Aiguillon, Brest.

Collège Saint-Louis, Brest. — 42 élèves ont été admis aux épreuves écrites du Baccalauréat.

En Mathématiques : MM. Bergot, Gourmelen, Guihot, Hélias, Le Bras, Le Gall Edouard, Mailloux, Morice, Ravallec.

En Philosophie : MM. Berréhuc, Blanchard, Daniel, Georgelin, Lédan, Le Page, Madec iPerre, Madec Pierre-Jean, Michel, Noury, Quentel, Ropars, Ruppe, Vasselet.

En Première : MM. Bergot, Colliou, Dantec, Duclos, Fouasseur, Gallerand, Guéguen, Goéré, Guillermin François, Jestin Jean, Jestin Nicolas, Le Goff Jean-Louis, Nicolas, Le Roux, Madec, Paugam, Tréguer, Uguen, Vigouroux.

Union des Syndicats Agricoles. — L'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord a adressé à tous les directeurs et directrices des écoles libres une lettre circulaire leur demandant de faire connaître les Cours par correspondance et d'engager les élèves sortant de l'école à s'y inscrire.

Nous recommandons ces cours qui font le plus grand bien à la jeunesse agricole de notre diocèse.

KERNOUËS. — Adoration. — Après avoir déjà pris part à la Mission de 1922 et à l'Adoration de 1926, le R. P. Le Jollec est venu une troisième fois évangéliser les paroissiens de Kernouës. A-t-il trouvé chez eux la même bonne volonté ? Nous n'hésitons pas à répondre oui, plus grande même ! En effet, la dernière semaine de Juin est une période contre-indiquée pour une Adoration dans une paroisse rurale surtout à une époque où à la crise agricole vient se joindre celle non moins grave de la main-d'œuvre ! Les abstentions furent rares puisque 158 hommes, 167 femmes et 90 enfants suivirent les pieux exercices et écoutèrent les prédications énergiques, claires et précises des dignes successeurs du Père Maunoir.

Que les fruits de leur zèle apostolique durent longtemps, *ad maiorem Dei gloriam*.

Nécrologie. — M. NORMANT RAPHAËL, *Recteur d'Edern*. — M. l'abbé Normant Raphaël est décédé le 10 Juin dernier, après une longue maladie : il n'avait que 58 ans. Né à Plozévet en 1876, il entra en 1890 au Petit Séminaire de Pont-Croix et en 1896 au Grand Séminaire où il se révéla chanteur et musicien de talent. Ordonné prêtre en 1900, il reçut l'année suivante des offres pour un poste de professeur à Saint-Charles de Saint-Brieuc, puis, brusquement, fut nommé vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon : ce fut son unique poste de vicaire. En 1917, Monseigneur l'Evêque l'appela à la direction de la paroisse du Tréhou, d'où il passa, en 1925, à celle de la paroisse d'Edern. M. Normant y arrivait jeune encore et plein de vie peut-être même de santé trop débordante pour l'activité qu'il déployait : deux ans à peine après son arrivée, il était frappé d'une congestion cérébrale qui faillit le conduire à la tombe. Peu à peu cependant, il reprit le dessus, mais demeura très diminué : sa diction particulièrement resta pénible et embrouillée... Il s'occupa néanmoins de la restauration de ses nombreuses chapelles, la plupart en fort

mauvais état, et de la décoration de l'église paroissiale par de beaux vitraux dus à la générosité de ses paroissiens.

Le dernier vitrail, en l'honneur de S. Edern, il le vit à peine en place. Depuis plusieurs années déjà, il se ressentait du mal qui devait l'emporter : une sorte de tumeur qui grandissait sous l'épaule gauche, puis bientôt une seconde sous l'aisselle. Le mal faisant son chemin, il fallut tenter une opération en Juillet 1932. Ce ne fut qu'une trêve, et en Février dernier, le chirurgien le dirigeait sur une clinique de Rennes pour subir un traitement aux rayons ultra-violet. Il en revint le samedi des Rameaux, optimiste, et assuré d'une guérison prochaine. Mais le Jeudi-Saint, il ne put se lever... et le dimanche de Pâques, on jugea prudent de lui administrer les derniers sacrements : « On me dit bien mal, fit-il, je veux bien le croire : la prudence est mère de la sûreté ! » Cérémonie émouvante ! La voix entrecoupée de sanglots, le pasteur s'accusa devant quelques paroissiens accourus en toute hâte, « d'avoir mal édifié », et demanda pardon « des mauvais exemples qu'il aurait pu donner ».

Le 20 Avril, sa famille le prenait à Plozévet pour le soigner. Il y déclina très vite : grandes souffrances dans ses plaies cancéreuses, paralysie de la mâchoire inférieure et de la langue, fortes fièvres... Le dimanche 10 Juin, vers 10 h. 1/2, il rendait son âme à Dieu. Sa paroisse natale lui fit de grandioses funérailles, et le mercredi 20, ses paroissiens, à l'occasion du service de huitaine, lui apportèrent, très nombreux, un suprême témoignage de respect et de vénération.

SAINT-POL DE LÉON. — Journée de la Croisade Eucharistique : Fête de la Reconnaissance (suite). — Puis venaient les garçons : école Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pol, Bourg-Blanc, collège Saint-Louis de Brest, Lycée de garçons de Brest, groupe Tarcisius d'Huelgoat, groupe Saint-Houardon de Landerneau, groupe Saint-Martin de Morlaix, écoles Saint-Joseph de Morlaix, Ploudiry, école Saint-Joseph de Plouescat, patronage de Porspoder, école Sainte-Barbe de Roscoff et institution Notre-Dame du Creisker de Saint-Pol.

Le Saint-Sacrement n'avait pas encore quitté la cathédrale que déjà la tête du cortège arrivait au reposoir, situé au Parc des Sports de Kernévez, à 1.500 mètres de l'église. La procession mesurait donc un kilomètre et demi. Le service d'ordre était assuré d'une façon parfaite. Les remerciements des organisateurs du Congrès vont aussi à la Municipalité et à toute la population, qui ne négligèrent rien de ce qui pouvait rehausser l'éclat de la journée.

Sur le parcours en effet, quelle splendeur ! Si le soleil avait été de la fête, c'eût été un éblouissement continu, depuis la Grand'rue toute tapissée de fleurs et décorée de guirlandes et d'oriflammes rouges jusqu'au placître Saint-Pierre, en passant par la rue Verderel, ornée d'un monumental arc de triomphe, dressé par les Ursulines. Et le cortège lui-même ? Aux Saint-Politains accourus nombreux sur son passage, il apparut comme un livre mouvant dont les pages lentement

tournées faisaient défiler devant eux tantôt la scène de la Passion avec ses emblèmes douloureux, tantôt la Croix seule, nue, portée par quatre jeunes filles vêtues de blanc, puis le mystère de l'Eucharistie, le Sacerdoce, etc. Les Croisés de l'Institution N.-D. du Creisker formaient un groupe particulièrement remarqué : Simon de Cyrène aidant Jésus à porter sa croix. Précédant immédiatement le clergé, venaient les nombreux choristes de Landerneau et de Ploudiry.

A l'arrivée devant le grandiose reposoir de 18 mètres de long, que les Religieuses de la Charité, avec un goût extrêmement sûr, avaient décoré de magnifiques fleurs blanches, une organisation impeccable, due à la troupe des scouts du collège, disposa les enfants de part et d'autre sur l'esplanade, et le Saint-Sacrement passa par l'allée centrale au milieu des 5.000 enfants agenouillés chantant à l'Hostie le cantique de la Reconnaissance :

*Croisés, chantons tous en ce jour,
De nos cœurs la reconnaissance.
A Jésus, l'unique espérance,
Chantons un cantique d'amour.*

Devant Jésus présent dans l'ostensoir d'or, M. le chanoine Cardaliaguet émut jusqu'aux larmes son bel auditoire. Sa voix, prodigieusement développée par un puissant haut-parleur, portait jusqu'aux derniers rangs. « Mes enfants, vous donnez actuellement une belle préface au Congrès national de la Croisade qui, dans huit jours, va se tenir à Pontmain. » Et, dans une péroraison enflammée, l'orateur supplia les Croisés du Léon de rester fidèles à leurs engagements. A la fin du sermon, la schola du collège chanta *Immolabit haedum*, et après la bénédiction du Saint-Sacrement, qui s'étendit sur les enfants, les parents, la campagne verdoyante et la mer toute proche, les accents impétueux du cantique de Carthage portèrent au loin l'écho de milliers de jeunes voix. La procession regagna la cathédrale par l'allée verte, véritable nef de verdure sous laquelle les chants liturgiques retentirent avec une étrange sonorité...

Hélas ! la pluie s'était mise à tomber et le retour en fut endeuillé. Malgré tout, l'enthousiasme était dans les cœurs et le carillon de la cathédrale continuait à répandre ses harmonies sur la ville assombrie.

Puisque le ciel était inclément, la cathédrale se fit plus accueillante. Dans la pénombre qu'y faisait régner un ciel noir d'orage, le chœur se détachait dans le scintillement de ses mille feux. Une dernière fois, M. le Directeur diocésain tint à parler à ses enfants, tous debout, groupés autour du chœur, dans la nef et les bas-côtés. Il leur dit d'abord le merci de M. le Curé-Archiprêtre, puis son merci, à lui, directeur de la Croisade. Avant de descendre de la chaire, il leur laissa comme bouquet spirituel la plainte de Jésus : *Messis quidem multa, operarii autem pauci !* « Je considérerais cette journée comme perdue si elle ne faisait germer une vocation de prêtre ou de religieuse. »

Dans l'église tout illuminée, les têtes se courbèrent sous

une dernière bénédiction de Jésus-Hostie. Après les invocations chantées à trois reprises par tous les enfants, la cathédrale se désemplit au chant de *Debout Croisés, à l'appel de l'Hostie !* La Fête de la Reconnaissance finissait par un hymne à la conquête pacifique du monde.

Puisque le souvenir affectueux et reconnaissant des grâces reçues attire de nouvelles faveurs, il est permis de penser qu'en cette journée du Souvenir, Notre Seigneur Jésus-Christ a dû gratifier plusieurs de l'insigne bienfait d'une vocation sacerdotale ou religieuse. La Croisade Eucharistique n'est-elle pas d'ailleurs devenue une pépinière de vocations ? C'est ce que de nombreux Croisés comprirent mieux après avoir assisté au beau film du P. Danion : *Les vacances de Xavier*. Déjà, la veille, les enfants de la ville y avaient assisté. Ce jour, la salle était réservée aux enfants venus de l'extérieur.

Nos Saints Livres contiennent une expression fleurie de poésie : *odor agri pleni*. C'est ce parfum d'une plénitude toute divine — joie de l'état de grâce s'épanouissant sous le souffle chaud de la ferveur eucharistique — qui embauma avec beaucoup de suavité la fête du 21 Juin. Puisse cette bonne odeur du Christ ne s'évaporer jamais et pénétrer toujours plus profondément l'âme de nos chers enfants. J. G.

DOUARNENEZ. — La Croisade Eucharistique (le 14 Juin).

— A ceux qui connaissaient le vrai visage de la population douarneniste, il n'avait paru ni osé, ni surtout téméraire de placer chez elle les grandes assises de la Croisade de Cornouaille pour 1934.

A ceux qui connaissaient le cœur et la mentalité hospitalière de son Curé, ce choix avait paru s'indiquer tout naturellement.

Pasteur, clergé, fidèles n'ont fait vraiment qu'un pour recevoir chez eux la Croisade avec une bienveillance qu'elle ne pourra jamais oublier.

Aux 46 groupes qui avaient répondu à l'appel du directeur diocésain, tous ceux qu'un empêchement sérieux retenait dans leurs paroisses, s'unissaient de cœur et d'esprit, si bien qu'en cette journée du 14 Juin, c'était toute la Cornouaille qui venait dire à Notre Seigneur ses sentiments de *Reconnaissance*.

Une fête de croisade commence toujours par une communion bien faite, préparée par de multiples efforts ; aussi, s'il n'était pas possible à tous les groupes de se trouver présents en ce 14 Juin au matin, dans l'église de Douarnenez, tous se trouvaient réunis à la Table Sainte et recevaient le même Jésus, dans leurs paroisses respectives. Et par là même, encore, ils ne faisaient vraiment qu'un. Cependant, dès 8 heures, aux groupes de Douarnenez s'ajoutaient ceux de Quimper, Pont-l'Abbé, Le Juch, Locronan, et plusieurs autres encore qui communiaient à la même messe, ne reculant pas ainsi devant la réelle fatigue d'un voyage à jeun, ou qui venaient prier en union avec eux.

M. le Curé célèbre le saint sacrifice, puis M. le Directeur diocésain de la C. E. rappelle aux enfants assemblés les

grandes idées qui doivent présider à cette journée, les motifs de leur réunion ; et tandis que MM. les Vicaires de Douarnenez se partagent le soin d'assurer le bon ordre de l'organisation et celui de diriger les chants, les centaines de croisés présents en ce moment à l'église prient de tout leur cœur et disent, déjà, de leur mieux à Notre Seigneur un reconnaissant merci.

Les inscriptions étaient nombreuses pour les séances d'études. Elles se partageaient en cinq salles, présidées respectivement par M. le Curé de Douarnenez, assisté de M. l'abbé Herry, vicaire à Plogastel-Saint-Germain, M. le chanoine Cardaliaguet, directeur de la C. E., assisté de M. l'abbé Calvez, vicaire d'Audierne, M. le Recteur de Plogonnec, assisté de M. l'abbé Baron, vicaire à Fouesnant ; M. le Recteur d'Audierne, que devait assister M. Abolivier, de Ploaré, retenu ailleurs ; M. Bihan-Poudec, aumônier de l'école Saint-Blaise de Douarnenez, aidé du R. P. Turmel, de N.-D. de Bon-Secours de Brest.

Le sujet de ces séances d'étude était la Reconnaissance due à Notre Seigneur pour tous ses bienfaits et spécialement ceux de la Rédemption et de l'Eucharistie. L'attention des Croisés avait été dirigée toute l'année vers ce point, et les petits rapports envoyés par chaque groupe montraient qu'il avait été étudié, compris et pratiqué.

En cette journée du 14 Juin, le temps était splendide. La baie de Douarnenez se montrait dans toute sa beauté et, pour beaucoup, c'est une joie que de prendre son repas en face de cette belle nature qui porte si bien vers le bon Dieu. On ne doit pas s'y attarder longtemps... car la grande cérémonie de l'après-midi demande le rendez-vous de tous pour 1 heure, et chacun se hâte. Personne ne sera en retard.

Un grand honneur nous est réservé : Mgr Cogneau sera là pour passer en revue les jeunes troupes de la Croisade, recevoir leurs hommages et les transmettre à Notre Seigneur, dont il est, parmi elles, le représentant.

Ce grand honneur est en même temps une grande joie. Rien ne manque au bonheur des Croisés, dont l'âme est toute à la Reconnaissance.

Un à un, les groupes sortent de l'église ; les filles d'abord avec les nombreux emblèmes symbolisant les sacrifices de toute l'année : les croix fleuries, les cœurs couronnés de roses sont ceux que l'on retrouve le plus ; des banderolles sur lesquelles on lit : « *Mil bennoz d'eoc'h, Jezuz* », « *Gratias agamus Domino Deo nostro* », sont aussi bien dans l'esprit de la fête.

Les garçons suivent, porteurs de leurs drapeaux et précédant le clergé très nombreux qui forme l'escorte de Mgr Cogneau.

C'est une longue procession faite de 3.000 croisés qui se déroule à travers les rues de la ville et qui passe sur le quai entre deux haies de spectateurs dont l'attitude est parfaite. On sent même sur le visage de beaucoup d'entre eux l'émotion profonde produite par la vue de ces enfants qui prient et chantent sans autre souci que celui de remercier le bon Dieu et de répéter ses louanges.

Une fête de Croisade est un apostolat : il faut donc que

les Croisés l'exercent simplement et Dieu se servira d'eux pour faire du bien.

Avec ceux qui regardent le long cortège, voyons défiler les groupes d'Audierne, N.-D. de Bon-Secours de Brest, Cast, Concarneau, Fouesnant, Le Juch, Locronan, Landudec, Mahalon, Odet, Poullan, Pouldreuzic, Plogastel-Saint-Germain, Plovan, Plonévez-Porzay, N.-D. des Carmes de Pont-l'Abbé, Pont-Croix, Plogonnec, Plomodiern, Plouhinec, Plonéour-Lanvern, Pouldergat, Ploaré, Pluguffan, Plogoff, Pleyben, Saint-Corentin, Saint-Mathieu, Saint-Joseph, Phalange d'Arvor, La Retraite N.-D. du Sacré-Cœur, Sainte-Anne, La Sainte-Famille, l'Enfant Jésus de Quimper, Sainte-Croix et N.-D. de Kerbertrand de Quimperlé, Saint-Nic, Saint-Pierre-Quilbignon, Tréboul, puis ceux de Douarnenez : Saint-Blaise, Saints-Anges, Sainte-Elisabeth, qu'accompagnaient les jeunes gymnastes du Patronage.

Nous en oublions, certainement, arrivés en dernier lieu et dont les noms n'ont pas été retenus.

C'est un beau spectacle que celui de ces milliers d'enfants recueillis et sérieux accompagnés de leurs prêtres, dont le nombre dépasse certainement 50 : leur présence est pour la Croisade le meilleur garant de la sympathie et de l'encouragement.

La rentrée à l'église s'effectue en ordre. Malgré ses vastes proportions, elle est presque trop petite pour contenir la foule enfantine qui s'y presse. Tous y entrent cependant et même des grandes personnes qui veulent aussi voir et entendre la parole de Mgr Cogneau aux Croisés du diocèse.

Il est écouté de toute l'attention de ses jeunes auditeurs qui oublient en ce moment la fatigue d'une longue procession et d'une journée déjà bien pleine.

Le Saint-Sacrement, Notre Seigneur, pour lequel toute cette fête avait voulu être hommage, paraît sur l'autel. Une dernière fois vont vers Lui les prières, les chants, les promesses, et bénis par la Sainte Eucharistie, les Croisés plus forts reprendront leur vie quotidienne, encouragés et soutenus par le souvenir de cette très belle journée !

Vient la séance du film « *Les vacances de Xavier* ». On s'y presse en foule. Comment la grande salle du Patronage a-t-elle pu accueillir un pareil nombre d'enfants ? Mystère ou miracle ; en tous cas chef-d'œuvre de dévouement de la part de son Directeur.

Que Son Exc. Mgr Cogneau veuille bien trouver ici la respectueuse expression de la gratitude de tous les groupes de Croisade, que sa présence a si profondément réconfortés.

Que M. le Curé de Douarnenez, ses vicaires, les Institutions libres de la ville reçoivent celles de notre profonde reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait pour nous.

Que la population entière soit aussi remerciée pour son accueil si sympathique.

Merci à tous les prêtres d'avoir assisté en si grand nombre à cette fête de la Reconnaissance, et aux Directeurs et Directrices d'y avoir amené leurs groupes.

Merci aux Croisés d'y être venus.

Merci enfin à Notre Seigneur de nous l'avoir donnée !

KERFEUNTEUN. — Le Pardon de la Mère-de-Dieu. — Le pardon de l'antique et belle chapelle de la Mère-de-Dieu s'est fait cette année avec une solennité exceptionnelle.

En effet, les cérémonies se sont déroulées en la présence de Son Excellence Monseigneur Cogneau, dont la profonde dévotion à la Vierge de Ty-Mamm-Doue se manifeste jusqu'en sa devise épiscopale : *Meuleudi da Vari, Mam Doue*.

Dès le matin, aux premières messes, les pèlerins viennent nombreux honorer la Vierge en son sanctuaire et s'agenouiller à la Sainte Table. — A 10 heures, le placître qui s'étend au Sud de la chapelle est occupé tout entier par les paroissiens et par des pèlerins venus surtout de Quimper, de Combrit et de Sainte-Marine, fidèles à renouveler chaque année leur geste de reconnaissance et de confiance à leur bonne Mère. L'autel est dressé au pied du beau Calvaire, auquel des tertres gazonnés font comme une couronne, tandis que des arbres au fût élancé viennent tempérer de leur ombrage les ardeurs du soleil.

L'entrée au chœur se fait aux accords de la musique des « Potred-Ty-Mam-Doue ». Monseigneur Cogneau tient chapelle, assisté de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, et de M. le chanoine Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu. La grand'messe est célébrée par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, ayant comme diacre et sous-diacre MM. Guiban et Coadou. — Le chœur est occupé par les autres membres du clergé.

A l'Evangile, M. Séité, vicaire à Plogonnec, célèbre les grandeurs de Marie en un breton simple et imagé.

L'après-midi, ce fut une affluence véritable. Son Excellence Mgr Cogneau préside lui-même les vêpres, et les chants magnifiquement exécutés montent vibrants vers le divin Rédempteur et sa sainte Mère. Puis le Prélat s'avance et adresse aux fidèles une touchante allocution : *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis*. Depuis des siècles, en ce pieux sanctuaire, les foules n'ont cessé d'affluer malgré les troubles, les menaces des temps, pour témoigner à leur Mère du Ciel leur inébranlable et filiale confiance. Marie, la Vierge des douleurs, qui nous enfanta au Calvaire, a connu la souffrance : allons donc vers Elle dans l'épreuve et espérons inlassablement en Celle qui est la mère du Tout-Puissant et la mère des pauvres pécheurs.

La procession s'organise et l'harmonie des « Potred » lance au ciel ses notes joyeuses. La longue théorie des assistants se déroule sur la route ensoleillée. Le soleil brûle, mais l'ardeur de la foi l'emporte, et les chants de cette foule qui aime la Sainte Vierge vont se répercutant aux échos du valon, tandis que de nombreux curieux, montés sur les talus du chemin, se signent dévotement sous le geste de Monseigneur qui les bénit.

Au retour, les chants reprennent avec une ferveur accrue au Salut du Saint-Sacrement. Puis Mgr Cogneau élève l'ostensoir au-dessus des fronts qui s'inclinent, pour une dernière bénédiction.

Université Catholique de l'Ouest. — Succès obtenus par les élèves de nos Collèges au Concours de 1934.

I. INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Classe de Philosophie-Mathématiques (89 concurrents). — *Saint-Pol-de-Léon*. — Médaille : M. Pierre Guichou, Institution N.-D. du Creisker. — *Pont-Croix*. — 8^e mention : M. François Dantec, Institution Saint-Vincent.

Classe de Première (118 concurrents). — *Saint-Pol-de-Léon*. — 4^e mention : M. Francis Larvor, Institution Notre-Dame du Creisker. — *Lesneven*. — 22^e mention : M. Jean Jacob, Collège Saint-François.

Classe de Seconde (102 concurrents). — *Lesneven*. — 3^e mention : M. François Kerléguer, Collège Saint-François. — 13^e mention : M. Noël Le Borgne, Collège Saint-François. — *Pont-Croix*. — 16^e mention : M. Pierre-Jean Le Pemp, Institution Saint-Vincent. — *Saint-Pol-de-Léon*. — 18^e mention : M. Pierre Charles, Institution Notre-Dame du Creisker.

II. CONCOURS GÉNÉRAL.

Classe de Philosophie, Sciences Physiques (73 concurrents). — *Saint-Pol-de-Léon*. — 2^e mention : M. Pierre Guichou, Institution Notre-Dame du Creisker. — *Pont-Croix*. — 11^e mention : M. Michel Gorrec, Institution Saint-Vincent.

Sciences Naturelles (80 concurrents). — *Brest*. — 7^e mention : M. Robert Georgelin, Collège Saint-Louis. — *Pont-Croix*. — 10^e mention : M. François Dantec, Institution Saint-Vincent.

Classe de Première. Devoir Français (113 concurrents). — *Pont-Croix*. — 3^e mention : M. Joseph Halléguen, Institution Saint-Vincent. — *Brest*. — 10^e mention : M. Joseph Nédélec, Collège Notre-Dame de Bon-Secours. — 14^e mention : M. François Dillard, Collège Notre-Dame de Bon-Secours. — *Lesneven*. — 22^e mention : M. Pierre Vourc'h, Collège Saint-François.

Version latine (105 concurrents). — *Brest*. — 9^e mention : M. François Dillard, Collège Notre-Dame de Bon-Secours. — *Pont-Croix*. — 11^e mention : M. Joseph Halléguen, Institution Saint-Vincent. — 12^e mention : M. Félix Penn, Institution Saint-Vincent. — 20^e mention : M. Maurice Gaonac'h, Institution Saint-Vincent.

Sciences Mathématiques (87 concurrents). — *Saint-Pol-de-Léon*. — 3^e mention : M. Georges Daniélou, Institution Notre-Dame du Creisker. — 10^e mention : M. Francis Larvor, Institution Notre-Dame du Creisker. — *Lesneven*. — 13^e mention : M. Joseph Pascoët, Collège Saint-François.

Classe de Seconde. Devoir Français (126 concurrents). — *Saint-Pol-de-Léon*. — 4^e mention : M. Théodore Taniou, Institution Notre-Dame du Creisker. — *Pont-Croix*. — 6^e mention : M. Pierre-Jean Le Pemp, Institution Saint-Vincent. — *Quimper*. — 8^e mention : M. Guy Vourc'h, Ecole Saint-Yves. — *Pont-Croix*. — 9^e mention : M. Jean Le Bot, Institution Saint-Vincent. — *Saint-Pol-de-Léon*. — 11^e mention : M. André Tarlet, Institution Notre-Dame du Creisker. — *Quimper*. — 15^e mention : M. Pierre Le Corre, Ecole Saint-Yves.

Version Latine (116 concurrents). — *Pont-Croix*. — 1^{re} mention : M. Charles Le Meur, Institution Saint-Vincent. — *Lesneven*. — 5^e mention : M. Goulven Marzin, Collège St-François. — *Saint-Pol-de-Léon*. — 7^e mention : M. Charles Bernard, Institution Notre-Dame du Creisker. — *Lesneven*. — 10^e mention : M. Noël Le Borgne, Collège Saint-François. — *Brest*. — 12^e mention : M. Jacques Dillard, Collège Notre-Dame du Bon-Secours. — *Pont-Croix*. — 15^e mention : M. Yves Lozac'hmeur, Institution Saint-Vincent.

SECTION SUPÉRIEURE DE L'ÉCOLE DE COMMERCE

Anglais (27 concurrents). — *Brest*. — 4^e mention : M. Robert Gouézec, Collège Saint-Louis.

Fête du Couronnement de Notre-Dame de Pontmain (24 Juillet 1934). — Les cérémonies seront présidées par Son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, entouré d'un grand nombre d'évêques, d'abbés et de prélats.

ORDRE DES CÉRÉMONIES. — *Matin*. — A 8 h. 1/2, la Basilique sera fermée.

Les prêtres pourront célébrer la messe à l'église paroissiale (trois autels) ou chez les Pères Oblats (sept autels). *Par indult spécial, la messe sera celle de N.-D. de Pontmain.*

La sainte communion sera distribuée à l'église paroissiale.

Les ecclésiastiques devront être revêtus de leur habit de chœur. Le cortège se formera, à 9 h. 1/2, dans le hall des Pères Oblats, pour aller à la Maison des Chapelains chercher Son Eminence, NN. SS. les Evêques et les Prélats.

Prière au Monument des Morts. Entrée à la Basilique.

Bénédiction de la Couronne. Lecture des Lettres patentes accordant le Couronnement.

Messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr Mignen, archevêque de Rennes.

Après l'Evangile, allocution de Son Eminence le Cardinal.

A la fin de la messe, Cérémonie du Couronnement qui sera annoncée par des sonneries de clairons, par le bourdon et des salves.

Les chants, l'allocution et les prières du Couronnement seront radiodiffusés sur la place du Parvis.

Retour en procession à la Maison des Chapelains.

La Basilique restera ouverte tout l'après-midi.

Soir. — A 2 h. 1/2, cortège comme le matin. Procession. Arrêt de Son Eminence et de NN. SS. les Evêques sous le péristyle.

Les personnes ayant pris part à la procession trouveront des places sur les pelouses (côté de la sacristie) devant le reposoir.

Les ecclésiastiques revêtus de l'habit de chœur pourront seuls pénétrer dans le terrain réservé.

Cantiques populaires. — Discours de Son Excellence Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes. — Bénédiction papale.

— Salut du Très Saint-Sacrement. — *Te Deum*. — Acclamations. — Bénédiction des objets de piété. — Carillon.

Son Eminence et NN. SS. les Evêques seront reconduits à la Maison des Chapelains.

A la chute du jour, illumination générale. Prière devant la Colonne de l'apparition. Embrasement des tours. Carillon. Tous les offices auront lieu à l'heure légale.

La saison et la science du repos. — Pour beaucoup — et il faudrait que ce fut pour tous — c'est maintenant la saison du repos.

C'est un besoin, que le *repos*, pour les pauvres hommes, et Dieu, paternellement, le leur a prescrit juste aux périodes nécessaires. De temps en temps, ils essaient d'abolir cette loi ou de la modifier, croyant par là se montrer habiles et faire acte d'indépendance. Autant vaudrait-il supprimer les mois, les années, sans tenir compte du mouvement des astres. De grands enfants, promus législateurs, suppriment le dimanche et le mettent en semaine. La semaine elle-même, ils l'abrègent ou l'allongent en vue de dérouter l'esprit religieux des foules. Si l'idée leur en vient, ils appelleront jour la nuit et nuit le jour, pour déranger la prière du soir et celle du matin.

Tranquillisons-nous. Vieux comme la Genèse, vieux comme l'humanité, le repos hebdomadaire n'est pas en péril. Il grandit plutôt, malgré son âge vénérable, et la crise qu'il traverse en est une de croissance. Il déborde sur le samedi, voire sur le lundi ; il attaque, dans certaines contrées, le jeudi ou le mercredi. Ce n'est plus, comme au temps de La Fontaine, M. le Curé qui « d'un nouveau Saint charge toujours son prône » ; c'est le gouvernement, c'est le syndicat, c'est le maître d'école, c'est la C. G. T., c'est la n^e Internationale, qui instaurent de nouveaux congés. A moins que, plus simplement et plus sévèrement, ce ne soit la crise, la surproduction, le chômage... Mais, pour un jour, laissons ces tristesses.

Même accru de plusieurs longueurs, un repos dans la semaine ne nous suffit plus. Il nous en faut un dans le courant de l'année, et qui dure davantage. On l'appellera *vacances* ; on le justifiera par le surmenage, par l'insuffisance d'espace, par l'air vicié du bureau, du magasin, de l'atelier, de la ville. Des vacances pour tous, nous souhaitons que bientôt cela soit possible, autant que cela serait juste. Mais aussi nous souhaitons que vraiment elles atteignent leur but, qui est de renouveler les forces et du corps et de l'esprit, de rafraîchir tout l'être.

La science difficile, et pourtant si simple, que celle du repos !

Savent-ils se reposer, ceux qui, cessant le travail coutumier, entreprennent celui de franchir le plus de distance possible dans un minimum de temps, ne quittant le train que pour l'automobile, donnant juste aux lieux qu'ils traversent l'attention que réclame le guide, accumulant pêle-mêle, dans un cerveau qui n'en peut mais, les images de forêts, de chutes d'eaux et de cathédrales, les noms des grands hommes et ceux des vedettes, les noms de batailles et de restaurants ?

Le repos, tout au contraire, c'est le calme, c'est la paix.

Qu'on aille, si l'on veut, le chercher au loin ; mais que, l'ayant trouvé, on sache s'y tenir. La montagne, la mer, les champs ou les bois, tout est bon à qui sait en jouir ; mais de grâce, quand vous y êtes, arrêtez-vous-y. Respirez-en l'air embaumé ou qui fortifie ; admirez-en la douceur ou la majesté ; puisez-y des inspirations de sérénité, d'énergie, de patience. Aspirez lentement, en de silencieuses promenades, la fraîcheur salubre du matin ; asseyez-vous, au milieu du jour, sous une ombre épaisse ; faites votre prière du soir en face des étoiles.

Le vrai repos ne se goûte pas dans l'agitation, mais dans le recueillement. Ne le cherchons pas au dehors, dans le bruit ou le mouvement fébrile, mais au fond de nous-mêmes, au point où notre être s'enracine en Dieu. Ce repos-là est toujours et partout accessible. Sans doute, il s'accommode mieux de la solitude et d'une interruption de notre train ordinaire de vie ; mais il ne se montre inconciliable ni avec le travail, même très absorbant, ni avec les occupations, même fort importantes, ni avec les responsabilités, fussent-elles des plus graves : Condé avant Rocroy, Joffre avant la Marne, les saints parmi les épreuves, les martyrs allant au supplice.

« Revenons, demandez-vous, à la simple question des présentes vacances. » Nous ne nous en sommes pas éloignés. Même en ce moment, le secret du repos, c'est de descendre en soi et d'y faire le calme. Gagnons, si c'est possible, des lieux favorables ; restons, s'il le faut, en notre maison : où que ce soit, demeurons en paix.

« Mais autour de nous plus que jamais les difficultés s'aggravent ; personnelle ou publique, toute fortune chancelle et toute situation paraît ébranlée ; la sécurité, même pour les nations, est remise en doute. A moins d'être aveugle ou d'être égoïste, quel moyen de garder son sang-froid, sa sérénité ? » Il n'est question de nier aucune de ces difficultés, ni de ces menaces. Il s'agit seulement de ne les point aggraver en s'hypnotisant devant elles, en ne cessant d'y penser, d'en parler à temps et à contretemps.

Le sage, a dit Epictète, divise les choses en deux parts : celles qui dépendent de lui, et qu'il arrange du mieux qu'il le peut ; celles qui ne dépendent pas de lui, et dont il n'a cure. Plus parfaitement, le chrétien, ayant, lui aussi, fait de son mieux pour ce qui le concerne, s'intéresse encore au bien qu'il ne peut accomplir, aux souffrances qu'il ne peut empêcher ; mais éclairé par son Evangile, jamais il ne se trouble ni ne se décourage. Où son action directe ne saurait atteindre, il dirige l'influence de ses prières et de ses sacrifices. Pour ce qui est du résultat final, humblement, filialement, il s'en remet au Père qui sait tout, qui peut tout, qui nous aime, qui connaît et qui gouverne l'ensemble de nos destinées. C'est en ce sens que de tout le chrétien s'occupe, et que de rien il ne se préoccupe, actif même dans l'inaction, au repos même quand il agit.

Félix KLEIN.

SAINT-ANNE-D'AURAY. — XXXV^e Pèlerinage des Tertiaires Franciscaines de Bretagne (samedi 21 et dimanche 22 Juillet 1934). — Samedi 21. — 21 h. 30 : Procession aux flambeaux,

sermon breton. — 23 heures : Sermon français. — 23 h. 30 : Chemin de Croix.

Dimanche 22. — Minuit et demi : Chemin de Croix en breton. — 1 h. 30 : Heure d'adoration. — 3 heures : Messe de communion. — 9 heures : Messe, allocution. — 10 h. 30 : Réunion au théâtre Nicolazic. — 11 h. 30 : Clôture, Salut.

N. B. — Les Tertiaires doivent se munir de leurs insignes, croix et bannières. Elles trouveront des cantiques à la sacristie. — Des confesseurs se tiendront à leur disposition.

Liste des hôtels recommandés au clergé et aux familles.

— La liste 1934 des hôtels recommandés au clergé et aux familles, considérablement augmentée, est envoyée à toute personne qui en fait la demande : *Hôtels recommandés*, 10, rue du Vollier, Angers (Maine-et-Loire).

(Timbre 1 franc pour la réponse.)

La liste 1934 annule la liste 1933.

Maladie des Yeux. — Un nouveau Médecin vient de s'installer à Quimper : M. le docteur H. LE LAIN, ex-interne principal des hôpitaux, lauréat des hôpitaux, lauréat de la Faculté, ex-moniteur de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Consultations : 10 heures à 12 heures, et de 1 h. 1/2 à 5 heures. — 13, boulevard de Kerguelen, Quimper.

P. O.-Midi

VOYAGEZ EN WAGONS-LITS DE 3^e CLASSE ENTRE PARIS ET LOURDES ET VICE-VERSA. — Un wagon-lits de 3^e classe circule dans les trains express 33 et 34 entre Paris et Lourdes et vice-versa du 7 Juillet au 29 Septembre au départ de Paris et du 8 Juillet au 30 Septembre au départ de Lourdes.

Départ de Paris-Quai d'Orsay, 22 h. 15 ; — Arrivée à Lourdes, 12 h. 10 ; — Départ de Lourdes, 17 h. 37 ; — Arrivée à Paris-Quai d'Orsay, 7 h. 30.

Prix du supplément : 106 fr. 75 en sus du billet de 3^e classe.

LA ROUTE DES ETANGS DES LANDES EN AUTOCAR de Biarritz à Arcachon, ou vice versa, en une journée, du 1^{er} Juillet au 29 Septembre 1934. — Bayonne, Capbreton, Etangs d'Hosségor, de Soustons, de Léon, Mimizan-Plage, Biscarrosse, Le Pyla, Le Moulleau, ou vice versa.

Prix comportant, dans un sens, le parcours en autocar et, dans l'autre, le parcours en chemin de fer (2^e et 3^e classes).

Biarritz-Arcachon-Biarritz ou Arcachon-Biarritz-Arcachon : 2^e classe, 120 fr. ; — 3^e classe, 100 fr.

Bordeaux-Arcachon-Biarritz-Bordeaux ou Bordeaux-Biarritz-Arcachon-Bordeaux : 2^e classe, 135 fr. ; — 3^e classe, 110 fr.

Prix comportant seulement le parcours en autocar Biarritz à Arcachon ou inversement : 80 francs.

Renseignements aux gares intéressées ou aux Agences de voyage.

Chemins de fer de l'Etat.

5 JOURS A PARIS POUR 375 FRANCS. — Tous les problèmes du déplacement sont résolus avec le minimum de dépenses avec le carnet de séjour à Paris, permettant la visite en autocars de luxe, de Versailles, La Malmaison, Fontainebleau.

Le prix du carnet de 375 francs comprend les frais d'hôtel et de restaurant, les transports en autocars, les entrées dans les musées et les monuments, tous les pourboires.

Ce carnet donne droit sur présentation, dans toutes les gares du Réseau de l'Etat, à une réduction de 40 % sur le Chemin de fer et à une validité exceptionnelle de 10 jours. Départ chaque samedi.

Pour tous renseignements et pour l'achat du carnet de séjour et du billet de chemin de fer, s'adresser au moins 48 heures à l'avance dans toutes les gares du Réseau de l'Etat.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Champagne - Mousseux
Conditions spéciales pour Kermesses,
Œuvres de bienfaisance
Ecrire ou téléphoner à M. Pierre JESTIN,
43, rue du Château, BREST. Tél. 21-87

Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise
chez François LE BORGNE
LANDELEAU
Maison recommandée par le Clergé

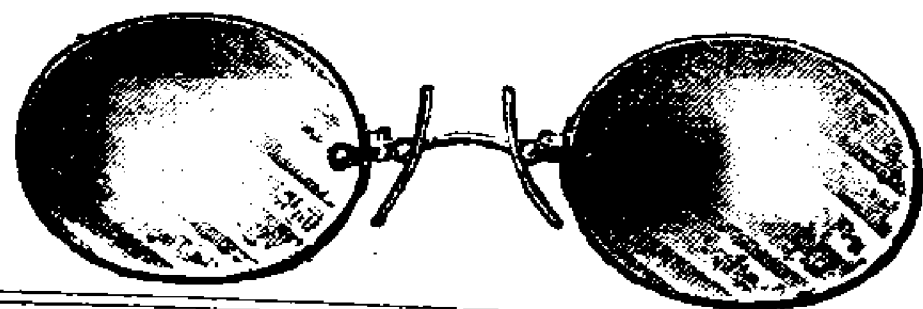
A LOUER



P. LE GUENEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

49^e ANNÉE.

Vendredi 20 Juillet 1934.

N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 22 Juillet. — 9^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Apollinaire, de Ste Marie-Madeleine et de S. Liboire.

Lundi 23. — S. Apollinaire, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Mardi 24. — Vigile de S. Jacques. Simple. Violet.

Mercredi 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Jeudi 26. — S^{te} ANNE, Mère de la B. V. Marie, patronne principale de la province. Double de 1^{re} classe, avec Octave commune.

Vendredi 27. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi 28. — S. Samson, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche 29. — 10^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au chœur, solennité de Sainte Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Eloy	21-22 Juillet.
Laz	23-25 —
Retraite, Brest	26-28 —
Retraite, Quimper	29-31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Syndicat Ecclésiastique. Avis de convocation. — L'Assemblée générale annuelle du *Syndicat Ecclésiastique du diocèse de Quimper* se tiendra à Kerfeunteun, au Grand Séminaire, le jeudi 2 Août, à 16 heures. Tous les membres du Syndicat y sont convoqués.

Il est rappelé qu'aux termes de l'article XI des Statuts, tous les membres du Syndicat, titulaires et adhérents, peuvent prendre part aux assemblées générales ; mais seuls les membres titulaires y ont voix délibérative.

II. Œuvres des Vocations. — Nous rappelons que les dossiers des candidats aux bourses de l'Œuvre Diocésaine des Vocations doivent être établis : 1° sans tarder ; 2° régulièrement, en se conformant aux Statuts diocésains (p. 115).

III. Pèlerinage des Anciens Combattants. — Nous demandons aux prêtres de faire connaître au Secrétaire de l'Evêché le nombre de leurs paroissiens qui doivent prendre part au pèlerinage international des Anciens Combattants à Lourdes. La liste des inscriptions sera close le 31 Juillet.

IV. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Plounévez, M. Auguste Bourhis, vicaire à Esquibien.

V. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque, tout en étant profondément reconnaissant aux prêtres, religieux et religieuses qui consacrent leur vie à l'instruction et à l'éducation chrétienne des enfants dans les écoles de son diocèse, ne juge pas à propos de leur attribuer une médaille ou quelque autre distinction honorifique. Mais, voulant reconnaître le mérite des membres laïcs de l'enseignement libre qui se dévouent avec tant d'intelligence, de piété, de désintéressement à cette noble tâche, Son Excellence a décidé de leur accorder la Médaille du Mérite diocésain, après 25 ans d'exercice dans leurs fonctions.

En conséquence de cette décision, Monseigneur a décerné la Médaille du Mérite diocésain à :

M. Le Guill Jean, instituteur à l'école Sainte-Croix, à Quimperlé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Prêtres de feu

Je ne peux ni épuiser, ni absorber tous les motifs de zèle sacerdotal. Je n'en veux plus toucher qu'un seul. Voyez des yeux de l'âme l'Eglise, votre reine et votre mère, l'Eglise persécutée, calomniée, entravée, l'Eglise contre laquelle la grande conspiration se renoue, plus menaçante et plus insolente que jamais ; et maintenant écoutez-là : « Prêtre, mon fils, m'aimez-vous, *amas me* ? Parmi les puissances de la terre, un grand nombre sont armées contre moi, les plus bienveillantes croient m'honorer beaucoup en me traitant comme un des cultes qu'elles protègent ; la presse vomit contre moi toutes les calomnies ; la corruption des mœurs, l'esprit d'indépendance, le travail du dimanche, minent mon influence au sein des familles ; m'aimez-vous ? Seul, mon sacerdoce est ma consolation, seul il peut ramener sur mes genoux mes

enfants égarés, seul il peut essuyer mes pleurs. N'aimez-vous ?

Persécutés et calomniés avec moi, vous ne pouvez rendre à la religion le respect des peuples que par d'éclatantes vertus, par une charité héroïque, par un dévouement sans mesure ; il faut enlever aux méchants jusqu'aux prétextes à la calomnie ; il faut vous sacrifier complètement, et presque toujours sans récompense humaine ; il faut, au fond d'un village, glorifier Dieu et sanctifier quelques paysans, comme les premiers pontifes glorifiaient Dieu et instruisaient quelques esclaves au fond des catacombes : une telle existence exige un noble cœur et un amour brûlant. *Amas me* ?

Si vous m'aimez, ô prêtres, par vous je triompherai. C'est en vain qu'on a appauvri et humilié le sacerdoce. Le sacerdoce est fort quand il est saint. Voyez ce qu'a produit, au sortir de la Révolution, le zèle de ce sacerdoce : les fidèles ralliés avec le plus touchant enthousiasme autour du successeur de Pierre ; les vocations religieuses s'épanouissant de toutes parts, les fondations charitables, églises, hôpitaux, orphelinats, se multipliant ; la propagation de l'Evangile sur une échelle immense ; la science revenant de ses égarements et recommençant à adorer la vérité éternelle, voilà l'œuvre du sacerdoce catholique en moins d'un siècle !... »

Frères bienaimés, nous combattons dans une armée vaillante et glorieuse. Nous n'avons pas besoin de chercher dans l'histoire les illustres modèles qu'elle nous offre à toutes ses pages ; nous avons à notre tête un pape admirable ; nous avons cet épiscopat supérieur aux faiblesses qui attristèrent trop souvent d'autres âges, cet épiscopat qu'on dépouille, qu'on emprisonnera peut-être, mais qu'on ne fera pas fléchir ; nous avons ces missionnaires, ces martyrs dont plusieurs ont été les compagnons de notre enfance ; nous avons ces confrères que nous admirons et qui seuls ignorent l'impression profonde qu'inspire leur vertu. Regardons et admirons.

L'armée de Satan, plus nombreuse et plus disciplinée que jamais, s'avance à l'assaut de l'Eglise. Que chacun de nous, à son poste, poste éclatant ou obscur, il n'importe, que chacun de nous fasse son devoir, fallût-il mourir : *Et nos debemus pro fratribus animas ponere*. Tant que le prêtre est debout, la vérité et la vertu ne sont pas sans défense ; et s'il tombe, brisé par la fatigue ou baigné dans son sang, alors Dieu prend sa place et donne à l'Eglise la victoire.

Messieurs, soyons des prêtres zélés, des prêtres au cœur de feu, faisons notre devoir, non le devoir étroit du fonctionnaire du culte, mais le large devoir du véritable sauveur d'âmes ; malgré les blessures dont le péché l'a couverte, l'humanité que Dieu a faite guérissable, revivra, et, à notre dernière heure, reconnaissant en nous ses serviteurs fidèles, Jésus-Christ nous couronnera !

P. DELAPORTE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 9^e dimanche après la Pentecôte (22 Juillet) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton. Vêpres des Morts.

Mercredi : Ordination.

Jedi : La messe de 8 heures sera célébrée à l'autel de Sainte Anne.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 9^e dimanche après la Pentecôte (22 Juillet) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 heures 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, Service pour les Trépassés.

Ordination. — Nous recommandons aux prières du Clergé, des Communautés religieuses et de tous les fidèles l'ordination du 25 Juillet, qui comprendra, pour le diocèse, 27 prêtres, 2 diacres et de nombreux minorés.

L'ordination aura lieu à la cathédrale et commencera à 8 heures.

LANMEUR. — Grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron. — MM. les Ecclésiastiques qui assisteront à la fête du 15 Août, à Notre-Dame de Kernitron, sont priés d'envoyer leur carte à M. le Curé de Lanmeur.

PLOUGUIN. — Messe d'enterrement. — Le lundi 23 Juillet, à 10 heures, à Plouguin, une messe d'enterrement sera célébrée pour le R. P. Guenneuguès, Oblat de Marie, décédé à La Nouvelle-Orléans, le 28 Juin.

PONT-CROIX. — Distribution des Prix à l'Institution Saint-Vincent de Paul. — La distribution des prix, qui avait attiré la foule habituelle de prêtres, de parents et d'amis, fut présidée par Mgr Cogneau, évêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper.

Le programme de la séance récréative comportait une comédie de Molière : « Les Fourberies de Scapin », qui fut rendue avec une parfaite aisance par les élèves de Seconde, et des chants en parties que l'on applaudit longuement : « Le Calvaire breton », de A. Roy ; « La Neige », d'E. Missa ; « La Conversion de Marie-Madeleine », de A. Philip ; « La Légende de Saint Nicolas », de P. Berthier.

M. le Supérieur fit une rapide revue de l'année qu'il déclara bonne à tous les points de vue, et Monseigneur, dans

son discours, se plut à donner aux élèves les meilleurs conseils pour les vacances.

**

Voici les noms des principaux lauréats :

En Septième. — H. Danion, Kerfeunteun ; J. Priol, Beuzec-Cap-Sizun

En Sixième B. — H. Bellec, Ouessant ; F. Henry, Landerneau ; M. Le Bot, Pont-l'Abbé ; P. Fouquet, Ile-de-Sein.

En Sixième R. — M. Colleau, Plouarzel ; J. Quémeneur, Le Conquet ; L. Hascoët, Douarnenez ; R. Thomas, Plovan.

En Cinquième B. — G. Roquinarç'h, Commana ; P. Kerbourc'h, Briec ; J. Sénéchal, Pluguffan ; P. Mao, Douarnenez.

En Cinquième R. — J. Marchaland, Saint-Goazec ; J. Huitric, Ergué-Gabéric ; J. Sergent, Beuzec-Cap-Sizun ; H. Guéguen, Plougonvelin.

En Quatrième. — J. Suignard, Landeleau ; A. Crocq, Tréboul ; F. Férec, Châteaulin ; F. Cuzon, Pluguffan.

En Troisième. — Y. Horellou, Dinéault ; J.-L. Quéré, Lababan ; L. Corvest, Pont-Croix ; J.-M. Boudin, Clédén-Poher.

En Seconde. — P.-J. Le Pemp, Plomeur ; Y. Lozac'hmeur, Guengat ; A. Boussard, Plogonnec.

En Première. — M. Gaonac'h, Coray ; J. Halléguen, Quimper.

En Philosophie. — M. Gorrec, Collorec ; F. Dantec, Plonévez-du-Faou.

Le Prix des Anciens Elèves a été attribué à Maurice Gaonac'h de Coray.

**

On a lu la semaine dernière, dans la *Semaine religieuse*, le résultat du Concours organisé par l'Université Catholique d'Angers, pour les divers établissements du diocèse.

**

Concours de l'Enseignement Chrétien. — Première. — Version grecque : 44 concurrents : 1^{er} M. Gaonac'h.

Deuxième. — Version latine : 78 concurrents : 8^e Henri Treiz, Scaër.

Sixième. — Exercices latins : 88 concurrents : 6^e M. Colleau.

Concours organisé par l'Association Catholique des Pères de Famille de la région Brestoise entre les Collèges du diocèse. — Philosophie : 94 concurrents : 2^e prix, F. Dantec ; 4^e accessit, P. Youinou ; 1^{re} mention, M. Gorrec ; 5^e mention, J. Jain ; 9^e mention, J. Bonis.

Première. — 69 concurrents : 1^{er} prix, J. Halléguen ; 2^e mention, H. Cardaliaguet ; 3^e mention, M. Pavec ; 4^e mention, F. Penn.

Résultats du Baccalauréat. — Philosophie. — Reçus : R. Barc, Querrien ; F. Dantec (A. B.) ; M. Gorrec (A. B.) ; J. Jain, Plogonnec ; J.-L. Moënner, Pluguffan.

Admissibles : J. Bonis, Goulien ; P. Calvez, Penhars ; L. Le Gallic, Querrien ; L. Le Goff, Lampaul-Plouarzel ; P. Youinou, Le Juch.

Première. — Reçus : P. Boulic (A. B.), Saint-Marc ; J. Douget, Quimper ; F. Failler, Plonéour-Lanvern ; J. Halléguen (A. B.), Quimper ; J.-M. Kerveillant, Plonéour-Lanvern ; J. Le Brun, Ploaré ; M. Magadur, Goulien ; Y. Marchand, Cléden-Cap-Sizun ; R. Miniou, Saint-Thurien ; M. Pavec, Plonéour-Lanvern ; F. Penn (A. B.), Scaër.

Admissible : P. Jolivet, Pluguffan.

Des Certificats de licences ont été obtenus par des professeurs de la Maison :

Certificat de Français : M. Louarn.

Certificat de Latin : MM. Le Berre et Villacroux.

**

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux généreux donateurs de prix :

A M. le chanoine Uguen, pour les prix de Catéchisme en Philosophie et en Première ; à M. le docteur Bardoul, pour le prix de Sciences physiques et naturelles en Philosophie ; à M. le docteur du Bois, pour le prix de Dissertation française en Première.

**

La rentrée des classes est fixée au mardi 2 Octobre.

BREVET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

1^{re} SÉRIE. — Sacraments et Liturgie.

Quimper : N.-D. d'Espérance. — Mention Très Bien : Mlles de Longray, Merlet. — Bien : Mlle Le Dérout. — Mlles Le Bloch, de Kérangal, Conan, Cosmao, de Forest, Guyader, Pilven, Verschoase.

Ecole Sainte-Anne. — Mention Très Bien : Mlle Tanguy ; Bien : Mlles Jan, Le Peillet, Le Reste. — Mlles Bouguennec, Bodéré, Carnot, Cariou, Croguennec, Deschard, Esvan, Gaultrou, Guichaoua, Jézéquel, Ménez, Normand, Le Pape, Le Roy.

Châteaulin. — Mention Bien : Mlles Bourg, Bozec. — Mlles Bonderf, Guidal, Hénaff, Nicolas.

Landerneau : Ecole Saint-Julien. — Mention Très Bien : Mlle Tanguy. — Bien : Mlles Boutet, Brélivet, Maléjacq, Le Mer, Penhoat. — Mlles Biot, Burel, Charles, Cuzon, Durand, Gourlay, Cuichou, Guyader, Kerdilès, Kerrien, Lidou, Ollivier, Rognant, de Surgy, Vicaire, Cadiou, Daniélou, Cariou.

Lesneven : N.-D. de Lourdes. — Mlles Abjean, Bannier, Glin, Herrou, Jézéquel, Kermarrec, Le Lann, Manaut, Pelé, Roignant, Vennéguez.

Brest : Ecole Jeanne-d'Arc. — Mlles Adam, Abhervé, Chamerai, Kaigre, Le Goff, Rolland.

Immaculée-Conception. — Mention Très Bien : Mlles Y. Dafort, Giret, Hénaff. — Bien : Mlles M. Brent, de Kernéizan, Petton. — Mlles Diascor, Le Hir, Imbert Jégaden, Laurent, Lebigot, Lidou, A. Morvan, P. Morvan, Nédélec, Poullaouec, Le Reun, Trébaol, Le Ven, de Villemagne, Lauchou.

Ecole Sainte-Anne. — Mention Bien : Mlle Chapel. — Mlles Le Denn, Guéguénat, Guillerm, Nicot, Le Pors, Raoul, Le Roy, Sénéchal, Stéphan, Le Vern, Yvinec.

Lambézellec : Ecole Saint-Laurent. — Mention Très Bien : Mlle Marec. — Bien : Mlles Bloas, L'Hostis, Madec. — Mlle Pencréach.

Kérinou. — Mention Très Bien : Mlle Crenn. — Bien : Mlle Colet. — Mlles Calonnec, Floch, Le Gall, Kerboriou, Le Nabour, Simon.

Pilier-Rouge. — Mention Très Bien : Mlle Tanguy. — Bien : Mlles Corcuff, Cornec, Rolland. — Mlles Belinger, Bernicot, Le Bihan, Grall, Gestin, Kéraudren, Kerhoas, Léon, Lespagnol, Magueur, Quillien, Saillour.

Croix-Rouge. — Mention Bien : M. Malbert. — MM. Arzel, Berder, Cadalen, Cadiou, A. Dénier, J. Dénier, Le Goff, Hirvoas, Jégonic, Jézéquel, Kervella, Madec, Morvan, Nicolas, Ollivier, Pellé, Pennec, Proventic, Tanguy, Tual, Le Vern.

Saint-Pol de Léon : Ecole Sainte-Anne. — Mention Bien : Mlles Pailler, Castel, Guerch. — Mlles Grall, Bagot, Berthéléme, Quéinnec, Y. Séité, M. Séité, Cabioc'h, Le Guillou, Delahaie, Herry, Messenger, Th. Kerbiriou, F. Kerbiriou.

Morlaix : Ecole Saint-Melaine. — Mention Bien : Mlles Aubé, Gariou, Quéguiner. — Mlles Caugant, Esvan, Hamelin, Kervellec.

Collège N.-D. de Bon-Secours. — Mention Très Bien : MM. Briend, Dilichen, Dillard, Fille, Le Moal, Marmouget, F. Rolland. — Bien : MM. Diclerq, Feillard, Foulon, Guyader, Liron, Penquer, Prigent, Roquebert, Virot. — MM. Guidal, Hardy, Le Clech, Le Gall, Le Goasguen, Pavot, Pouliquen, J. Rolland, Tonard, Delaporte.

270 candidats. Reçus : 210.

Les notes varient de 4 1/2 à 19 pour la Liturgie (19 : Mlle Tanguy, Ecole Saint-Julien ; MM. Dillard et Le Moal, N.-D. de Bon-Secours) ; de 3 1/2 à 19 pour l'Ecriture Sainte (19 : MM. Le Moal et Marmouget, N.-D. de Bon-Secours).

2^e SÉRIE. — Morale.

Quimper : Sainte-Anne. — Mlles Blaise, Blouët, Le Bot, Bouguennec, Caër, Cariou, Cornic, Cozanet, Dornic, Gaillard, Goasguen, Kerlédan, Lajoumard, Le Roy, Le Roux, Moreau, Piriou, Plantec, Le Quéau, Siner, Galiot.

Landerneau : Saint-Julien. — Mention Très Bien : Mlle Le Moigne. — Bien : Mlles Vicaire, Grall. — Mlles Abgrall, Barré, Bideau, Le Borgne, Boulc'h, Corre, Diverrès, Feunteun, Sylvie Gorillan, Guédès, Hervé, Podeur, Quiviger, Jacq.

Brest : Immaculée-Conception. — Mention *Bien* : Mlles Berhault, Le Roux. — Mlles Alain, Le Bihan, Le Braz, Caret, Cariou, Corre, Le Gall, Le Goff, Kérézéon, Larcelet, Le Ru.

Sainte-Anne. — Mention *Très Bien* : Mlles Forest, Guillardarmou. — *Bien* : Mlles Le Bec, Breton, Briand, Dénier, Guivarch, Gourmelen, Lirzin. — Mlles Billon, Clochon, Combot, Guéguen, Guermeur, Jézéquel, Lam, Monnier, Quentric, Ropars, Troadec.

Jeanne-d'Arc. — Mlles Berthou, Fitamen, Guéréec, Guézennec.

N.-D. de Bon-Secours. — Mention *Bien* : M. Ausseur. — MM. Ceillier, Millard, Forno, Kerloc'h, Le Clech, Le Meur, de Surgy, Boulic, Cléret de Langavan, Giraud-Jordan, Jaouen, de Kermenguy, Kervern, Le Bot, Le Chapelain, Liron, Ottcheuïn de Fail, Poirier.

Cours Fénelon. — Mlles Bamabas, Deuve, Floch, Le Chat, Lozivit, Phillippon.

Guipavas. — Mention *Très Bien* : Mlle Lassec. — Mlles Affret, Chentil, Héliez, Péron, Prigent, Dilasser.

Lesneven : N.-D. de Lourdes. — Mention *Très Bien* : Mlles Crauste, Pondaven, Ropars. — *Bien* : Mlles Bervas, Bocher, Mérour, Serré. — Mlles Le Bars, Calvez, Daré, Guéguen, Léon, Lunven, Paugam, Penfeunteun, Pronost, Quéguineur, Rosec.

Saint-Pol de Léon : Sainte-Anne. — Mention *Bien* : Mlles Kergoat, Le Vézo, Bozellec. — Mlles Le Coquen, Pichon, Cuff, Saillour, Brandicourt, Cassel, Crenn, Delahaie, Laeut, Mével, Monot, Hénaff, Séité, Le Her, Cloarec, Pichot, Merrien, Créach, Caill.

207 candidats. Reçus : 149.

Les notes varient de 2 à 17 1/2 pour la *Morale* (17 1/2 : Mlles Lassec, Guipavas ; Le Moigne, Saint-Julien) ; de 5 à 19 1/2 pour l'*Ecriture Sainte* (19 1/2 : Mlles Crauste et Pondaven, N.-D. de Lourdes ; Guillardarmou, Ste-Anne, Brest).

(A suivre.)

ALLIANCE NATIONALE. — Appel à la Nation. — Le nombre des naissances a diminué en France de 40.000 de 1932 à 1933 : il est tombé à 682.000, alors qu'il dépassait un million avant 1870. Demain va intervenir la diminution considérable du nombre des mariages, conséquence inévitable de notre dénatalité passée, et notamment de celle de la période de guerre : à elle seule elle nous privera bientôt de plus de 80.000 naissances par an.

Si, en outre, la fécondité des jeunes ménages français continue à diminuer à la cadence moyenne des six dernières années, il est mathématiquement certain que nous n'aurons même plus 550.000 naissances dans dix ans : le nombre des cercueils l'emportera de loin sur celui des berceaux.

Déjà la dépopulation appauvrit de nombreux départements où les villages meurent, où les fermes tombent en ruines ; laisser la dénatalité s'accroître encore et s'étendre à tout le territoire, c'est accepter que le peuple français devienne un

peuple de vieillards, c'est condamner la France à un affaiblissement continu.

Car la dépopulation rapide, c'est l'agriculture, le commerce et l'industrie qui périssent faute de consommateurs, c'est l'Etat qui devient insolvable faute de contribuables, c'est le pays incapable de protéger ses frontières contre les peuples jeunes, faute de défenseurs.

Péril non pas lointain, mais imminent : ce sont les générations actuelles que la dénatalité menace dans leurs biens, dans leur vie même, par les perspectives de ruine et de guerre qu'elle ouvre devant nos yeux. Il n'y a plus une heure à perdre pour l'enrayer.

D'autres nations nous montrent le chemin : l'Allemagne et l'Italie, bien qu'ayant encore des excédents de naissances respectifs de 250.000 et 400.000 par an, ont engagé une lutte énergique contre la dénatalité ; les mesures d'ordre moral et d'ordre matériel qu'elles ont adoptées se révèlent efficaces : à l'heure actuelle, le nombre de leurs naissances est en augmentation.

Sous peine de mort, la France doit suivre leur exemple : il faut inculquer à la jeunesse le sentiment du devoir d'élever une famille, en lui inspirant un autre idéal que celui des satisfactions matérielles ; il faut aider les jeunes ménages à élever leurs enfants. La péréquation des charges familiales est une nécessité non seulement de salut public, mais de salut privé, puisque chacun, et le célibataire âgé plus que tout autre, subirait les conséquences des catastrophes entraînées par la dépopulation.

Alexandre MILLERAND, ancien Président de la République.

Raymond POINCARÉ, ancien Président de la République.

Edouard HERRIOT, ancien Président du Conseil.

Professeur d'ARSONVAL, de l'Académie des Sciences.

Pasteur BOEGNER, Président de la Fédération protestante de France.

Dr CHARCOT, de l'Académie des Sciences.

Raoul DAUTRY, Directeur des Chemins de Fer de l'Etat.

René DOUMIC, de l'Académie Française.

Mme la Maréchale FOCH.

Henri GARNIER, Président de l'Assemblée des Présidents de Chambres de Commerce de France.

Léon GUILLET, Directeur de l'Ecole Centrale.

Auguste ISAAC, ancien Ministre.

Maréchal LYAUTEY.

Edouard MICHELIN, Industriel.

Georges PERNOT, ancien Ministre.

Robert PEUGEOT, Industriel.

Emile PICARD, de l'Académie Française.

Professeur Charles RICHET, de l'Académie des Sciences.

Georges RISLER, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Cardinal VERDIER, Archevêque de Paris.

Marquis de VOGUE, Président de la Société des Agriculteurs de France.

Encore Sainte Bernadette. — Il n'est pas sans intérêt, même après l'inauguration de la statue érigée par la ville de Lourdes à Sainte Bernadette, en son costume de bergère, à l'entrée de la ville, au pied de l'hospice, de lire la procla-

mation adressée par le maire de Lourdes, Lucien Cazagne, à ses administrés, et qui lui fait si grand honneur :

« Dans le courant du mois de Juillet, la ville de Lourdes va rendre à Bernadette, sa charmante petite sainte, les honneurs qui lui sont dus.

» Le dimanche 8 Juillet aura lieu l'inauguration du monument que ses compatriotes lui ont édifié sur l'emplacement de l'hôpital municipal, où elle a vécu pendant huit ans. Sa statue, dressée à l'entrée de la ville, en face de l'avenue de la Gare, ne pourra échapper à la vue des pèlerins et de nos visiteurs et sera l'objet de leur vénération.

» Un illustre écrivain, membre de l'Académie française, M. Louis Bertrand, l'auteur des vies de saint Augustin et de sainte Thérèse d'Avila, a bien voulu nous faire l'honneur de présider cette inauguration.

» D'autre part, un *triduum* en l'honneur de sainte Bernadette sera célébré dans les sanctuaires de la Grotte les 14, 15 et 16 Juillet. S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, quinze évêques et de nombreux prélats rehausseront par leur présence l'éclat de nos fêtes. Le dimanche 15 Juillet, la châsse contenant les reliques de sainte Bernadette sera portée en procession à travers les rues de la ville.

» Je suis certain de répondre aux sentiments de la population en l'invitant à pavoiser et à illuminer pendant ces jours de fête. Les splendides décorations des maisons et des rues de la ville pour le Congrès marial et le 75^e anniversaire des Apparitions ont laissé un souvenir impérissable et suscité l'admiration de nos visiteurs. Restons fidèles aux nobles traditions. Ce que nous avons fait alors, nous le referons de bon cœur pour notre Bernadette. »

VARIÉTÉS

Pas de curé à nous... Alors ?... — Pas de curé à nous ? Et alors, pas de messe, sauf le dimanche, et à une heure incommode. Pas de catéchisme, ou tout au plus une fois par semaine. Pas de visite régulière aux malades, et une longue course à faire pour aller trouver le prêtre qui assiste un moribond. Enfin, l'humiliation d'être dans une condition inférieure pour le service religieux. Avec cela, on nous demande de garder notre croyance, on nous demande même de subventionner par le Denier du Culte des prêtres que nous n'avons pas à notre service.

— Je vous plains de tout cœur, parce que vous n'avez pas un curé à vous, parce que vous paraissez ne pas vous rendre compte de la situation du clergé. Tout d'abord, vous semblez ignorer que vous n'êtes pas les seuls à n'avoir pas de curé résidant, que le tiers des paroisses de votre diocèse est dans votre cas.

— Mais il y en a qui ont un curé résidant. Pourquoi pas nous ?

— Parce que votre paroisse, par la dépopulation ou l'exode dans les villes, s'est amoindrie et, moins peuplée que d'au-

tres, a dû être rattachée à une autre. Mais, surtout, votre paroisse a dû décliner moralement. Voyons, combien de prêtres a-t-elle fournis au diocèse ?

— Aucun, n'est-ce pas, de votre souvenance... Et combien donne-t-elle, en ce moment, de séminaristes ?

— ...

— Aucun non plus. Et vous, combien avez-vous d'enfants ?

— J'en ai un.

— Et il n'est sûrement pas pour le Séminaire.

— Que voulez-vous ? Il a sa situation toute faite à la maison.

— Oui, et la situation du curé qui dessert votre paroisse — et pour lequel vous êtes si difficile — n'est guère brillante, n'est-ce pas ? Vous trouvez qu'il ne vient pas assez souvent chez vous, mais, tout de même, il y vient deux ou trois fois par semaine, pour la messe ou le catéchisme ou quelque malade. Et cela, malgré la distance, malgré le mauvais temps, malgré la fatigue.

Il ne se fatigue pas beaucoup, maintenant ; il a une auto...

— Oui, parce que sa santé s'est usée à faire la route à bicyclette. Mais cette petite auto, avec les impôts, l'assurance, les réparations, l'essence, etc., et rien que pour votre service, lui coûte plus de 3.000 francs de frais par an. De plus, il faut qu'il vive honorablement, comme tout le monde. Combien lui donnez-vous pour cela ? Combien donnez-vous pour le denier du clergé ?

— La paroisse où il réside doit assurer son existence.

— Et la paroisse où il travaille, pour laquelle il dépense 3.000 francs minimum en voyages, n'est tenue à rien ?

— Enfin, il s'arrange... il ne se plaint pas...

— Il patiente, il subit... Pour Dieu, pour vous, il se résigne à la misère, il vit de la moitié du traitement que l'Etat assure à un facteur ou un cantonnier. Et vous trouvez que c'est encore trop... Vous ne voudriez pas de cette situation pour votre enfant...

— ...

— Et beaucoup de parents raisonnent comme vous, à tort sans doute, mais enfin éloignent leur fils du sacerdoce parce que le prêtre est dans une situation matérielle trop précaire. De sorte que, si vous voulez un curé, il faut encourager les vocations en soutenant le curé que vous avez. Dire qu'on payera le curé quand on l'aura, c'est mettre la charrue avant les bœufs. Dire qu'on veut un curé quand on le laisse dans la misère, c'est prétendre avoir des serviteurs sans les nourrir et les payer. Tout comme vouloir un curé et ne pas profiter de son ministère, c'est inviter l'autorité ecclésiastique à réserver les curés pour les paroisses qui en profitent...

P.O.-Midi

RETABLISSEMENT DE LA RELATION RAPIDE D'ÉTÉ ENTRE TOURS ET LE CROISIC, depuis le 12 Juillet 1934. — Le Service d'autorail qui a fonctionné l'été dernier entre Tours et Le Croisic a été rétabli à partir du Jeudi 12 Juillet et circulera jusqu'au 2 Novembre inclus :

Aller. — Tours dép. 8 h. 03 — Langeais dép. 8 h. 20 — Port-Boulet dép. 8 h. 35 — Saumur dép. 8 h. 48 — Angers dép. 9 h. 18 — Ancenis dép. 9 h. 52 — Nantes dép. 10 h. 20 — La Bourse (Nantes) dép. 10 h. 28 — Saint-Nazaire arr. 11 h. 16 — Pornichet arr. 11 h. 30 — La Baule-les-Pins arr. 11 h. 33 — La Baule-Escoublac arr. 11 h. 36 — Le Pouliguen arr. 11 h. 40 — Batz-sur-Mer arr. 11 h. 44 — Le Croisic arr. 11 h. 48.

Retour. — Le Croisic dép. 19 h. 17 — Batz-sur-Mer dép. 19 h. 22 — Le Pouliguen dép. 19 h. 27 — La Baule-Escoublac dép. 19 h. 35 — La Baule-les-Pins dép. 19 h. 39 — Pornichet dép. 19 h. 43 — Saint-Nazaire dép. 19 h. 58 — La Bourse (Nantes) arr. 20 h. 47 — Nantes arr. 20 h. 55 — Ancenis arr. 21 h. 22 — Angers arr. 22 h. 00 — Saumur arr. 22 h. 30 — Port-Boulet arr. 22 h. 42 — Langeais arr. 22 h. 58 — Tours arr. 23 h. 18.

Cet autorail est à nombre de places strictement limité ; y sont admis sans supplément les voyageurs de 1^{re} et de 2^e classes.

Les voyageurs de 3^e classe y sont admis moyennant le paiement d'un supplément fixe de 10 francs ; toutefois, s'ils ont avantage, ils conservent la faculté de payer la différence de prix entre la 3^e et la 2^e classe pour le parcours qu'ils effectuent dans l'autorail.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 13 Juillet 1934.* — Ce sont les Rentes françaises qui ont retenu l'attention de la Bourse pendant toute cette semaine et plus particulièrement au cours des deux dernières séances. On vient, en effet, d'annoncer l'émission d'un emprunt français de trois milliards, dont les conditions générales sont une preuve de l'amélioration du Crédit de l'Etat.

Le 3 % Perp. Français termine à 77.25, 4 % 1917 à 86.50, 4 % 1918 à 85.50, 4 1/2 % 1932 tranche A à 92.45, tranche B à 90.60. Les Banques françaises sont fermes, sauf la Banque de France qui semble se stabiliser aux alentours de Fres 11.250, — Banque de Paris 1.449, — Banque de l'Union Parisienne 172, — Comptoir d'Escompte 1.009, — Crédit Lyonnais 2.070, — Société Générale 1.088, — Société Marseillaise de Crédit 53.5.

Au groupe électrique, on constate une amélioration de cours, de même que pour les valeurs de gaz. La Lyonnaise des Eaux termine à 2.775, — Compagnie Générale d'Electricité 1.738, — Union d'Electricité 731, — Energie Industrielle 124, — Est-Lumière 423, — Fusion des Gaz 960, — Gaz de Paris 394.

Les valeurs des pétroles se montrent assez fermes. La Royal termine à Fres 1.580, — ex-coupon de Fres 49, — net, — Shell 188, — Wyoming 161.

Parmi les mines d'or, la Crown-Mines s'inscrit à Fres 930, — West Rand 117, — Transvaal 173, — Rand Mines 532.

Emprunt de 3 milliards d'Obligations de 4 %. — L'émission de cet emprunt, dont nous parlons plus haut, commencera officiellement aujourd'hui, 13 Juillet 1934. Ces obligations, du type 4 %, seront émises à Fres 950, — par obligation de Fres 1.000, — et remboursables en 50 ans à Fres 1.400. Ces nouvelles obligations porteront jouissance du 16 Juillet. Les coupons seront payables les 16 Janvier et 16 Juillet, les tirages au sort pour remboursement auront lieu les 5 Décembre et 5 Juin de chaque année pour désigner les séries appelées. On peut souscrire à cet Emprunt, soit directement par versements suivant la voie normale, soit par conversions des Bons du Trésor 5 % 1924, qui viennent à échéance le 25 Octobre 1934, et dont la valeur actuelle est de Fres 750 (montant du remboursement) plus la portion d'intérêt couru jusqu'au 25 Juillet 1934 de Fres 6,25, soit au total 756 fr. 25.

Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain. — Cette Compagnie procède à l'émission d'un nombre maximum de 350.742 obligations 5 % de Fres 1.000 nominal. Paiement des intérêts les 1^{er} Janvier et Juillet de chaque année. L'intérêt annuel de Francs 50, — par titre sera payable de tous impôts anciens présents et futurs, à l'exception de la taxe de transmission. Droits de transferts et de conversion à la charge des porteurs. Prix d'émission Francs 890, — par obligation de Francs 1.000. Jouissance du 1^{er} Juillet 1934. Amortissement en 35 ans maximum, soit par tirages, soit par rachats en Bourse.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 29 Juillet. — 10^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au chœur, Solennité de Sainte Anne.

Lundi 30. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi 31. — S. Ignace, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mercredi 1^{er} Août. — S. Pierre ès-liens. Double-majeur. Blanc.

Jeudi 2. — Octave de Ste Anne. Double-majeur. Blanc.

Vendredi 3. — Invention de S. Etienne, Premier Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Dimanche 5. — 11^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Vêpres de la Transfiguration, mémoires du dimanche, et de la Dédicace de Ste Marie aux Neiges.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraite de Quimper 29-31 Juillet.
Augustines de Cuburien 1-8 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Indulgence de la Portioncule. — L'Indulgence de la Portioncule est une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire. On la gagne, moyennant confession et communion, autant de fois qu'on visite, du 1^{er} Août à midi jusqu'au 2 Août à minuit, une église jouissant du privilège et qu'on prie, durant cette visite, aux intentions du Souverain Pontife.

Lorsque le 2 Août n'est pas un dimanche, les Curés, Recteurs et Chapelains des chapelles intéressées peuvent, s'ils le jugent utile, au 2 Août substituer le dimanche suivant pour le gain de cette indulgence, ce qui serait pour cette année du samedi 4 Août à midi jusqu'au dimanche 5 Août à minuit.

Les fidèles en général ne peuvent gagner l'Indulgence de

la Portioncule que : 1° dans les églises ou les chapelles qui, antérieurement au décret du 10 Juillet 1924, jouissaient d'une concession perpétuelle ; 2° dans celles qui, depuis cette date, ont obtenu de Rome une nouvelle concession.

Les Tertiaires de saint François conservent le privilège de gagner l'Indulgence en visitant l'église ou la chapelle dans laquelle a été érigée leur fraternité, et, s'il n'y a pas de fraternité érigée, en visitant l'église paroissiale.

Mais *tous* ceux qui veulent gagner l'Indulgence de la Portioncule *sont tenus* de réciter, aux intentions du Souverain Pontife, six *Pater, Ave* et *Gloria Patri*, à chacune des visites qu'ils accompliront dans ce but.

La *confession requise* peut se faire le jour même ou l'un des huit jours qui le précèdent ou le suivent. Sont exemptés d'une confession spéciale, ceux qui se confessent tous les quinze jours ou qui communient au moins cinq fois par semaine.

La *communion* peut se faire le jour même, la veille, ou l'un des huit jours suivants.

Le privilège, s'il est accordé à des oratoires *semi-publics*, ne peut être utilisé que par la communauté ou le groupe des fidèles en faveur de qui ces oratoires sont érigés.

II. Pèlerinage des Anciens Combattants. — Un certain nombre de paroisses ont déjà retenu des places pour des groupes de pèlerins. Nous prions les prêtres qui ont recueilli d'autres inscriptions de nous les faire connaître avant le 1^{er} Août.

Un insigne sera délivré à l'avance à chaque pèlerin inscrit, et seuls les porteurs de cet insigne seront admis aux cérémonies à Lourdes.

III. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Jean-Marie Coulm et Jean-Marie Le Roux, conseillers paroissiaux de Saint-Eloy, depuis 44 et 30 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

Sainte Anne

Sermon de Saint Jean Damascène

Une vigne abondante est issue de Sainte Anne, produisant le raisin le plus doux, offrant un vrai nectar aux habitants de la terre pour le salut éternel. Joachim et Anne ont semé pour eux-mêmes la justice, et ont récolté un fruit de vie. Ils se sont éclairés à la lumière de la science, ils ont recherché le Seigneur, ils ont recueilli un rejeton de justice. Que la terre prenne confiance, et les fils de Sion. Réjouissez-vous dans le Seigneur votre Dieu, car le désert a germé, la stérile a produit son fruit, Joachim et Anne, comme des collines spirituelles, ont distillé la douceur.

Réjouissez-vous, bienheureuse Anne, d'avoir engendré une fille ! Car cette fille doit être la Mère de Dieu, la porte de la lumière, la source de la vie, et elle effacera le crime de son sexe. Les riches de la terre invoqueront son visage ; les rois des nations l'honoreront de leurs présents ; vous l'offrirez à Dieu le Roi universel, entourée, comme de fils d'or, de l'éléance de toutes les vertus, couronnée de la grâce du Saint-Esprit, fille dont la gloire est toute à l'intérieur.

Joachim encore et Anne, couple illustre et fameux appartenant au Verbe, assemblage plus divin que toute liaison conjugale ! Si le rameau l'emporte sur toute chose, comment la racine ne serait-elle pas en parfait rapport avec lui ? Or la plante si magnifique et excellente par ses bonnes racines, n'avait pas encore de rejeton ; la plus limpide des fontaines n'émettait pas de courant. Malheur insupportable, état cruel et lamentable ! Qu'arrivera-t-il donc ? Les justes ont crié, et le Seigneur les a exaucés, et il les a délivrés de toutes leurs tribulations.

(2^e jour de l'Octave.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 10^e dimanche après la Pentecôte, Solennité de sainte Anne, patronne de la Bretagne (29 Juillet) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

Mercredi : confession des filles des catéchismes.

Vendredi 3 Août, 1^{er} vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. à 17 h. — A 17 h., chapelet, bénédiction. — A 20 h., Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 10^e dimanche après la Pentecôte (29 Juillet), Solennité de sainte Anne : messes à 6, 7, 8, 9, 9 h. 45 (1^{re} grand^e messe de M. Jean Cariou) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

1^{er} Vendredi du mois (3 Août) : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, de 20 à 21 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Nécrologie. — Le P. François Guennégues, dont la *Semaine religieuse* a annoncé la mort, appartenait à l'une des meilleures familles de Plouguin. Ses études achevées au Collège de Lesneven, il entra au Noviciat des Oblats. Une fois prêtre, ses supérieurs l'envoyèrent au Texas, où il a passé la plus grande partie de sa vie de missionnaire. Il y a occupé des situations en vue : maître des novices, professeur, puis

supérieur au Grand Séminaire de San-Antonio. Au moment où la mort l'a frappé, à l'âge de 58 ans, il dirigeait l'une des grandes paroisses de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un autre enfant de la paroisse de Plouguin, le P. Antoine Pelleau, également Oblat de Marie, vient d'être ordonné prêtre à Roviano, près de Rome. C'est lui qui nous a fait connaître la mort du P. Guennégues. Puisse-t-il lui être un digne successeur dans cette famille si estimée des Oblats de Marie Immaculée !

DOUARNENEZ. — Mort de M. Férec, Inspecteur diocésain des Ecoles libres. — Nous avons tous appris avec un extrême regret la mort de M. Yves Férec, inspecteur diocésain, depuis la mort de M. Nicol (Décembre 1929).

Désigné au choix des Supérieurs comme son successeur par M. Nicol lui-même, M. Férec a d'emblée accompli ce prodige, non — certes — de faire oublier M. Nicol, mais de le remplacer dignement.

Son savoir-faire et sa valeur intellectuelle, surtout ses rares qualités de cœur, son bon sens et son optimisme tenace lui avaient en peu de temps conquis toutes les sympathies et une autorité qui allait grandissant d'année en année.

Hélas, un accident, resté inexplicable, l'a ravi à notre unanime affection.

Il ne savait pas compter avec la fatigue. Nous l'avons vu faire pendant des semaines entières des moyennes journalières de 50, 60, 80 km. à bicyclette. En route, sur sa vieille moto, pour venir prendre part à la fête des Anciens Elèves de Saint-Blaise, il s'est rencontré sur la route de Châteaulin à Quimper avec une motobécane. Le choc terrible a fait deux victimes ; l'un, très blessé, en gardera plusieurs infirmités ; l'autre, notre cher M. Férec, sans blessure apparente, resta dans le coma deux semaines ! Les docteurs réunis à l'hôpital de Quimper diagnostiquèrent une rupture à la base du crâne, puis une pneumonie aiguë. Il est mort 15 jours et 2 heures après son accident, à Saint-Blaise de Douarnenez, où il avait été transporté mourant.

Le clergé de Douarnenez et des environs, MM. les chanoines Treussier, Pérennès, Perrot, Salomon, Grill, une délégation des Combattants du Folgoët avec son drapeau, la Stella Maris et les scouts en uniforme, des centaines d'enfants tout éplorés de la perte de leur inspecteur si aimé et pour lequel ils avaient fait de si ferventes prières, une foule d'instituteurs libres de tout le département, et un long cortège d'amis ont tenu à marquer leur estime et leur reconnaissance à notre cher défunt, leurs condoléances émues à sa famille et aux maîtres qu'il dirigeait.

BREST. — A l'Ecole Saint-Louis. — Distribution solennelle des Prix. — La distribution des prix au Collège Saint-Louis a eu lieu le mercredi 11 Juillet. Elle a été présidée par M. le médecin général Avérous, commandeur de la Légion d'honneur. Dans l'assistance, on remarquait de nombreux prêtres

et personnalités de la ville, venus applaudir aux lauréats et témoigner leur sympathie à l'Ecole.

La séance s'ouvrit aux accents de l'hymne national. M. le docteur Avérous, dans une captivante allocution, évoqua devant les élèves les rêves des jeunes officiers et marins de son temps : connaître le monde pour mieux servir la France. De magnifiques visions : les Antilles, l'Extrême-Orient, charmerent un instant l'imagination des élèves et les encouragèrent à continuer l'œuvre patriotique de leurs aînés.

M. le Supérieur prit ensuite la parole pour rappeler aux élèves ce que doivent être des vacances chrétiennes : fruit de l'enseignement et de l'éducation dispensés pendant l'année.

La séance s'acheva par la lecture du palmarès. Voici les prix d'Excellence :

Classe de Dixième : D. Brannellec. — Neuvième : L. Kervennic. — Huitième : A. Allamagny ; S. Arandel. — Septième : A. Prigent ; R. Guilmot. — Sixième : X. Goéré ; Maurice Abiven. — Cinquième A : J. Le Moigne ; Ch. Roudaut. — Cinquième B : A. Le Naour ; A. Coadou. — Cinquième C : P. Le Ménec ; A. Guillou. — Quatrième A : E. Cornec ; A. Le Guen. — Quatrième B : Y. Eléouet ; A. Le Bihan. — Quatrième C : J. Loncle ; G. Bernard. — Quatrième D : P. Penec ; P. Le Bris. — Troisième A : H. Jacoby ; J. Abiven. — Troisième B : A. Madec. — Seconde A : P. Le Grand. — Seconde B : E. Philippe. — Première A : B. Goéré. — Première B : M. Uguen. — Cours Préparatoire à Saint-Cyr : P. Hélias. — Mathématiques Élémentaires : L. Toulemont et P. Gourmelen. — Philosophie : L. Vasselet. — Prix des Anciens : R. Georgelin. — Prix de l'U. N. C. : P. Hélias.

La rentrée est fixée au mardi 2 Octobre 1934.

BREVET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

(suite et fin)

3^e SÉRIE. — Dogme.

Quimper : N.-D. d'Espérance. — Mention *Bien* : Mlles Merlet, Marie-Madeleine Le Roux, Thomazo. — Mlles Balestrié, Caill, Le Dé, Le Guay, Guillermit, Jamaux, Kersulec, Marserlier, de Pontfarcy, Quintin, Le Sergent.

Châteaulin. — Mention *Très Bien* : Mlle Perrot. — *Bien* : Mlle Le Borgne. — Mlle Moal.

Morlaix : Ecole Saint-Joseph. — MM. Dohollou, Euzen, Guédon, Jouaillec, Lavanant, Le Dantec, Le Scour, Menez, Ollivier, Paugam, Péron, Silliau.

Landerneau : Saint-Julien. — Mention *Très Bien* : Mlle Desnoyers. — *Bien* : Mlles Guennou, Merdy, Le Moigne, Rozec. — Mlles Briand, Clech, Le Grand, Le Guével, Jestin, Kerdreux, Lallouet, Lautram, Morel, Rolland.

Lesneven : N.-D. de Lourdes. — Mention *Très Bien* : Mlle Rolland. — *Bien* : Mlles Bervas, Brénéol, Castel, Jézéquel, Séité. — Mlles Arzou, Corlosquet, Rannou, Uguen.

Guipavas. — Mention *Très Bien* : Mlle Lassec. — Mlles Brélivet, Séité.

Lambézellec, Kérinou. — Mention *Bien* : Mlle Masson. — Mlles Abgrall, Bouguen, Cochard, Corre, Euzen, Jaouen, Nicolas, Le Roux, Thomas.

Brest : N.-D. de Bon-Secours. — Mention *Très Bien* : MM. Bongrain, Le Floch. — *Bien* : MM. Coelenbier, Lannuzel, du Penhoat, Piriou, Quentel. — MM. Bazin, de Bénazé, Bouillonec, Geffroy, Herry, Lamay, Coniac, Le Gall, Lozivit, Lucas, de Silguy, Simon.

Jeanne-d'Arc. — Mlles Adam, Tanguy.

Saint-Joseph du Pilier-Rouge. — Mlles Corcuff, Philippot, Tanguy.

Kerbonne. — Mention *Très Bien* : Mlle Lobbée. — *Bien* : Mlles Crozon, Floch, Kérébel. — Mlles Allain, Briand, Herry, Lamendour, Lenevent, Lescop, L'Hostis, Lorient, Mailloux, Ollivier, Salaün, Sparfel, Trividic, Toby, Troël, Le Borgne, Laroque, Guénégan.

Brest : Cours Fénelon. — Mention *Bien* : Mlle Ceillier.

148 candidats. Reçus : 107.

Les notes varient de 3 1/2 à 18 pour le *Dogme* (18 : Mlle Lossec, Guipavas) ; de 3 1/2 à 18 1/2 pour l'*Écriture Sainte* (18 1/2 : M. Le Gall, N.-D. de Bon-Secours ; Mlle Séité, N.-D. de Lourdes).

A propos de Sainte Anne (Méditation). — Aujourd'hui sainte Anne. L'aimez-vous ? C'est une bonne grand'mère. C'est aussi une bonne Française.

Bonne Française : je veux dire que son culte est particulièrement cher à notre pays. Ses principales reliques sont à Apt. Des fragments en furent donnés à Auray, à la Visitation de Chartres, à Carcassonne, au diocèse d'Annecy, à Marin (Chablais), à quelques autres églises.

Notre moyen-âge, notre xvi^e siècle furent tout remplis de piété envers elle. Il n'y avait pas de familles alors où quelque fille ne portât son nom. Les Anne de Bretagne, les Anne de Montmorency, les Anne de Beaujeu, les Anne d'Autriche sont célèbres. C'est vrai que les familles se composaient de dix ou douze enfants dans ce temps-là. La mode de ce vocable passa durant le xvi^e siècle, mais elle revient. Combien d'Annette, d'Anne-Marie, de Marie-Anna en Flandre, de Marie-Annou en Provence, de Marie-Annic en Bretagne ! elles pullulent. Je crois bien que les malins ont popularisé la République en l'appelant *Marianne*.

La célébration de la fête de sainte Anne n'est entrée dans le calendrier universel que depuis Léon XIII ; nous ne manquons pas de la fêter, nous, depuis de longues années. Combien d'églises ont sa statue, combien d'autels où elle trône, combien de vitraux présentent son image, combien d'institu-

tions où on la prie ! Oui, c'est une bonne Française que sainte Anne.

Et cette bonne Française est par excellence la *bonne grand'mère*. Elle a donné au monde la Vierge Marie qui a donné au monde Jésus : Aïeule donc pour nous aussi, puisque nous formons au Sauveur un corps mystique, puisque nous sommes, si la grâce vit en nous, des Jésus continués et réels. Indulgente, consolatrice, aimante, délicieuse Aïeule.

Si, pour lui rendre hommage, nous mettions à l'honneur, autour de nous, toutes les grand'mères ? Qu'en dites-vous ? Celles-ci, me semble-t-il, la reflètent. Il n'y a pas assez d'enfants dans notre pays, les aïeules, les douces aïeules, manquent donc un peu : c'est dommage.

Jeunesse, entourez d'égards celles que vous rencontrez. S'il en est une sous votre toit, faites-lui la grâce de chercher ses conseils, demandez-lui l'histoire du passé qu'elle aime tant à revivre, contez-lui le présent qu'elle n'aime plus, égayez de votre rire ses mélancolies, soulagez ses infirmités si elle le permet, réclamez sa prière.

Pourquoi y a-t-il des femmes qui se cachent, tant qu'elles peuvent, d'être grand'mères ! Sottise, vraiment. A vouloir s'être toujours crue jeune, on montre qu'on attribue aux charmes physiques une importance de premier rang, toute païenne. Un catholicisme bien pratiqué sait, au contraire, le prestige des fronts chargés d'expérience, des plis de visage témoins de souffrances vécues, des sourires d'autant plus attractifs qu'on les sent plus désintéressés d'eux-mêmes. Les bonnes grand'mères sont peut-être ce qu'il y a de meilleur au monde, parce que, devenues incapables de goûter quelque bonheur personnel, elles ne cherchent plus que celui des autres. Alors, pour quoi dissimuler qu'on a l'âge des grand'mères !

Bonne sainte Anne, avec vous la prière peut se faire ingénue, puisque vous êtes grand'mère, et vous l'aimez telle parce que cette prière-là est la plus vraie ; voici la mienne :

Je vous confie la jeunesse française, filles et garçons, encore plus les filles parce qu'elles sont de votre sexe et plus fragiles. Vous avez été, pour une part, l'éducatrice de la Sainte Vierge : regardez comme les méthodes d'éducation ont évolué en ces temps-ci. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Quelles qu'elles soient, la grâce peut opérer ce miracle de les faire aboutir à nous donner pour l'avenir de bons chrétiens et de bonnes chrétiennes. Inspirez les mamans, formez les pédagogues, mettez quelque facilité d'attention dans l'esprit léger des écoliers et des écolières, c'est votre affaire cela, ô sainte Anne.

Naturellement, je vous confie la vieillesse aussi. Vous avez des cheveux blancs et des rides, telle on vous représente.

Vous avez au physique des impuissances, au moral des lassitudes d'âme, des dégoûts de beaucoup de choses et même de la vie, puisque vous êtes courbée sous les années. Et vous connaissez aussi l'émoi des vieillards qui pensent aux responsabilités d'une carrière longue et aux comptes qu'ils vont bientôt devoir rendre à Dieu.

Mme de Sévigné, à 70 ans, écrivait (je vous demande pardon de la citer dans ma prière, ô sainte Anne, mais elle exprime parfois de sages pensées, et en si bon français !), elle écrivait : « Je ne puis souffrir que les vieilles gens disent : Je suis trop vieux pour me corriger. » Elle avait raison. Je vous le promets, sainte Anne, personne de nous ne le dira non plus. Elle ajoutait, vraiment humble : « Il faut se savoir pauvre pécheresse ». Et encore : « J'aime à n'être comptée pour rien » ; puis, malicieuse : « C'est une joie qui ne peut jamais manquer ». Hélas ! ma grand'mère sainte Anne, combien y en a-t-il qui, parce qu'ils sont âgés, parce qu'elles sont âgées, sont plus prétentieux que jamais, entendent être comptés pour tout, se montrent exigeants, tyranniques, et (je parle ici des femmes) ne décolèrent pas si elles sont insuffisamment obéies et adorées !... La vieille Sévigné était moins difficile.

Elle écrivait encore ceci à sa fille : « Vous me demandez, ma chère enfant, si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère ? Oui, justement, voilà ce que je suis et pas davantage. »

✱

A la bonne heure ! Faites-nous vieillir pieusement, sainte Anne, en chrétiens vertueux, en bonnes petites dévotes : simples et pondérés ceux-là, à la parole douce et au cœur affectueux celles-ci, tous à la main large ouverte.

(Revue du diocèse d'Annecy.)

NOUVELLES DIVERSES

ROME. — Le 14 Juillet, M. Charles Roux, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, a offert une grande réception dans les salons du palais Taverna. Son Em. le cardinal Lépi-cier honorait de sa présence cette réception. M. l'Ambassadeur remercia le Cardinal, et profita de la circonstance pour prononcer un magistral discours, où il fit surtout l'éloge de la France :

« C'est ici, a-t-il dit notamment, le lieu de remarquer qu'il n'existe aucune divergence entre les aspirations de notre peuple et les fins apostoliques de la Papauté. Nous ne souhaitons que la paix, qui est aussi le vœu constant du Saint-Siège. Sur un plan supérieur à celui de la politique, la civilisation, qui a mis son sceau sur nous, donne à nos tentatives intellectuelles leur orientation permanente. Cette civilisation, je n'ai pas besoin de vous en nommer le berceau. Notre nation en est imprégnée ; elle s'en satisfait, n'en a pas

de rechange et n'en cherche pas de succédané. Elle tient à honneur d'en avoir été, au cours des siècles, l'un des agents les plus actifs. Loin de la rejeter, elle s'y retrempe, pour y trouver force et inspiration.

» Les Français ne se sentent pas portés par les circonstances à s'éloigner des sources de leur culture, mais plutôt à s'en rapprocher davantage. Ce n'est pas d'improvisations, mais de méthodes qui ont fait leurs preuves pour la formation des esprits et des caractères, que les plus expérimentés d'entre nous attendent le relèvement des valeurs morales et spirituelles dans l'ensemble du corps social. Ce que je vous en dis là n'est d'ailleurs que réminiscence d'un fin et judicieux discours prononcé par M. Doumergue devant une Académie provinciale, peu de temps avant son retour au pouvoir... »

— Le R. P. Joseph Gianfranceschi, S. J., directeur de la station radiotélégraphique du Vatican, est mort le lundi matin 9 Juillet, emportant les vifs regrets du Saint-Père.

POITIERS. — *Festival de gymnastique.* — 5.000 gymnastes catholiques ont évolué et ont été acclamés à Poitiers, le 15 Juillet, en présence de Mgr Mesguen, qui leur a adressé une chaude allocution. Le directeur de la Fédération, M. François Hébrard, déjà décoré de la Légion d'honneur pour faits de guerre, a été fait officier, et a reçu la rosette le jour même, sur le terrain des manœuvres.

LAON ET N.-D. DE LIESSE. — Le VIII^e Centenaire de N.-D. de Liesse, diocèse de Laon, vient d'être célébré (du 18 au 22 Juillet) sous la présidence du cardinal Binet, archevêque de Besançon, légat du Pape, en présence de 40 archevêques et évêques, et d'une foule innombrable.

LOURDES. — Le Triduum de Bernadette (11-14 Juillet) avec 80.000 pèlerins, 12 évêques, dont le Cardinal de Paris, 500 prêtres, a été un splendide triomphe pour l'humble Voyante, et une magnifique occasion pour la ville de Lourdes de manifester sa foi et sa reconnaissance envers la Sainte Vierge, et son admiration pour l'illustre bergère. Il faut lire dans le *Journal de la Grotte* les remerciements émus de Mgr Gerlier à ses diocésains et spécialement à la population de Lourdes.

PONTMAIN. — Mardi 24, Couronnement de N.-D. de Pontmain, où eut lieu il y a quelques jours un Congrès de la Croisade Eucharistique. Un nombre considérable de fidèles, de prêtres, d'abbés et d'évêques y assistent, et parmi ces derniers Mgr l'Evêque de Quimper. — Discours de Mgr Gerlier.

A RENNES, les jours passés, Congrès des Œuvres catholiques, où se trouvaient Mgr Duparc et Mgr Cogneau.

ET A NICE, où se tient en ce moment même (23-29 Juillet), la 26^e session de la Semaine Sociale, l'on va étudier la question de « l'Ordre social et de l'Education ». N. S. P. le Pape a adressé une belle lettre à M. Duthoit, le président de la Semaine Sociale.

S. ANTOINE DE PADOUE, PATRON DU PORTUGAL. — Le Pape, faisant droit au désir que lui en avait exprimé l'épiscopat portugais, a proclamé, le 13 Juin dernier, saint Antoine de Padoue patron du Portugal, son pays natal.

COSTUMES DE PLAGE ITALIENS. — Un comité de dames italiennes, avec l'approbation du gouvernement de M. Mussolini, a organisé et inauguré, jeudi, à la salle Capizzuchi, une présentation de costumes de plage italiens. Le succès fut complet.

On voulait démontrer la parfaite possibilité d'accorder l'élégance et l'hygiène avec les convenances et la réserve chrétienne, la morale et la loi. Les costumes dessinés par des peintres en renom, sont d'une absolue originalité, d'un type national et capables de rivaliser, au point de vue artistique, avec toute concurrence étrangère.

A quand un « Comité » semblable de Dames françaises ?
(*Echo de Fourvières.*)

N'aie pas peur. — La « peur », mot qui sonne mal à l'oreille d'un Français ! La France est la terre des braves : n'aie pas peur...

N'aie pas peur d'être bon ; ne crie pas ta bonté, mais donne-la en exemple chaque fois que le devoir commande, les mauvais se terreront, la crainte qu'on a d'eux fait seule leur force...

Ne rougis pas d'être peu fortuné... l'homme vaut par la volonté qui l'anime et non par le bruit qu'il fait ou l'or qu'il a dans sa poche...

N'aie pas peur du danger ni de la difficulté : ils stimulent. Reste quand même sûr de ton triomphe, tes forces en seront décuplées...

N'aie pas peur de l'échec, et ne rougis pas si tu t'es trompé de bonne foi ; cela sert à reprendre haleine et apprend à se relever ; ainsi s'édifie la maison, pierre à pierre...

Ne crains pas l'« esprit fort » ; il ne se prétend fort que parce qu'il est faible...

N'aie pas peur du « qu'en dira-t-on » : les paroles s'envolent, mais les œuvres restent.

Ne rougis pas de ta foi : vingt siècles en ont vécu, et tout ce que l'humanité produit de bon s'appuie sur elle...

N'aie pas peur de la mort elle-même, puisque tu sais que le passage obscur s'ouvre sur la lumière et quelle est l'aurore de la vie...

Nos ancêtres, les vieux Gaulois, ne craignaient rien... les preux de jadis : Clovis, Charlemagne, saint Louis, Duguesclin, Bayard, Jeanne d'Arc, tant d'autres chevaliers, ignoraient de même la peur... Et nous ? Réagissons contre la peur !...

René BAZIN.

Le Cadeau. — Don Bosco, prêchant dans sa paroisse, le soir de Toussaint, en 1851, est conduit en chaire par un enfant qui attire son attention.

— Tu n'as pas quelque chose à me demander ? dit-il à l'enfant.

— Si, répond ce dernier

— Quoi ?

— Je voudrais aller avec vous à Turin pour devenir prêtre

— Amène-moi ta mère...

La mère arrive près de Don Bosco.

— Consentiriez-vous à me vendre votre fils ?

— Vous le vendre ? Oh ! non ! les enfants de chez nous, ça ne se vend pas.

— Alors, me le donner.

— Oui, je vous le donne en cadeau...

— J'accepte le cadeau...

Et l'enfant partit pour Turin.

Il avait 13 ans et s'appelait Jean Cagliero.

Il devint prêtre, missionnaire, évêque missionnaire, cardinal-évêque de Frascati.

Et il mourut en 1926, à l'âge de 88 ans.

Domage que la mère n'eût pas fait ce cadeau...

Institut Catholique professionnel de Nantes. — Liste par ordre de mérite des élèves admis : Angibaud ; Bruneau ; Preumont ; Babonneau ; Aoustin ; Hervé ; Suard ; Rio ; Maisonneuve ; Boulanger ; Rimbert ; Amossé ; Baud ; Baslé ; Dobigeon ; Guihal ; Lechat ; Lebreton ; Dardenne ; Autet ; Duval ; Le Pesant ; Alexandre ; M. Mercier ; J. Mercier ; Chatal ; Merrien ; Aubert ; Chauffeteau ; Tonnelier ; Charrier ; Conin ; Boullerie ; Dardenne ; Hougron ; Tilly ; Beauchesne ; Guihal ; Maingot ; Pabou ; Renaudin ; Pellier ; Fébraud ; Lebertre ; Chaillou ; Kraffe ; Chevillard ; Praizelin ; Guilloux ; Richomme ; Robineau ; Boulineau ; Le Mézo ; Provost ; Grellier ; Brétignère ; Puel ; Tonnerre ; Le Tilly ; Cottignies ; Revert ; Puel.

Cours préparatoire : Raimbault ; Yvrenogeaut ; Dobigeon ; Yver ; Renandean ; Mongenot ; Marchais ; Garnier ; Charrier ; Mercier ; Poilane ; Le Baron ; Vilaine ; Coyac ; Boutin ; Daveau ; Berthonnier ; Desson ; Azé ; Naulau ; Rolland ; Richard ; Curial ; Barbier ; Prin ; Gérard.

Une seconde session aura lieu le 14 et le 15 Septembre, à l'Institut. Inscriptions avant le 5 Septembre.

La Joliverie, route de Clisson, Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Inférieure).

BIBLIOGRAPHIE

LE BULLETIN PAROISSIAL. — Sous ce titre, l'Imprimerie des Œuvres, 14, rue Sainte-Anne, à Orléans, vient de publier une petite brochure qui rendra de grands services. Nécessité du bulletin paroissial, rédaction, présentation, méthode, conseils pratiques, modèles ; voilà qui décidera et encouragera nombre d'hésitants.

Envoi gratuit et franco sur simple demande.

COMPTE RENDU OFFICIEL DU IV^e CONGRÈS D'APOSTOLAT MARITIME A SAINTE-ANNE D'AURAY - LORIENT (Septembre 1933). — Un volume in-8° illustré, 192 pages, contenant tous les rapports et le résumé de leurs discussions et montrent l'état actuel de l'Action Catholique Maritime et son avenir.

Prix : 10 fr, port en sus, 0 fr. 85.

S'adresser au Secrétariat de la Fédération, 22, cours Albert I^{er}, Paris (8^e). (C. C. Bonne Presse, Paris 1668), en spécifiant au verso : Pour Congrès Maritime.

P.O.-Midi

PRINCIPALES AMÉLIORATIONS RÉALISÉES SUR LA LIGNE DE PARIS-QUAI D'ORSAY A NANTES, ST-NAZAIRE, LA BAULE ET LE CROIZIC, à partir du 15 Mai 1934. — Avance et accélération du train rapide 181 et mise en marche toute l'année de ce train entre Nantes et Le Croisic.

Paris-Quai d'Orsay dép. 8 h. 25 — (au lieu de 9 h. 50) — Nantes arr. 13 h. 16 (au lieu de 15 h. 17) — Saint-Nazaire arr. 14 h. 22 (au lieu de 16 h. 29) — La Baule-Escoublac arr. 14 h. 59 (au lieu de 17 h. 07) — Le Croisic arr. 15 h. 22 (au lieu de 17 h. 30).

Accélération du train rapide 178.

(Lundis et lendemain de fêtes du 16 Juillet au 1^{er} Octobre entre Le Croisic et Saint-Nazaire, régulier entre Saint-Nazaire et Paris.)

Le Croisic dép. 5 h. 22 (au lieu de 5 h. 03) — La Baule-Escoublac dép. 5 h. 44 (au lieu de 5 h. 25) — Saint-Nazaire dép. 6 h. 22 (au lieu de 6 h. 02) — Nantes dép. 7 h. 23 (au lieu de 7 h. 06) — Angers dép. 8 h. 21 (au lieu de 8 h. 11) — Paris-Quai d'Orsay arr. 12 h. 30 (au lieu de 12 h. 33).

LA ROUTE DE BRETAGNE EN AUTOCAR. — Voyage en 6 ou 4 jours de La Baule à Dinard, ou vice-versa, du 22 Juin au 14 Septembre 1934. — Prix du transport La Baule-Dinard ou vice-versa :

En 6 journées..... 525 francs.

En 4 journées..... 445 francs.

AVIS AU PUBLIC. — Le P.O.-Midi désireux de procurer de nouvelles facilités au commerce et de contribuer à réduire autant que possible les mouvements de numéraire, a décidé d'étendre, à partir du 1^{er} Juillet 1934, à toutes les gares du Réseau P.O. la vente et l'utilisation des carnets de fiches de contrôle, déjà en usage sur le Réseau du Midi, qui permettent d'effectuer des transports (G. V., P. V. et colis postaux) sans versement d'espèces jusqu'à concurrence du montant total du carnet.

Les carnets de fiches de contrôle offrent des avantages analogues aux carnets de chèques : manipulation plus aisée et présentant moins de risques que celle des espèces ; moins d'erreur de décomptes, enfin garanties contre les conséquences inhérentes aux pertes ou détournements d'espèces.

Ils comportent, en outre, des avantages particuliers : utilisation immédiate sans visa préalable pour provisions et n'exigeant aucune comptabilité, acceptation par toutes les gares des réseaux d'Orléans et du Midi sans complication d'aucune sorte.

Enfin l'acquéreur du carnet bénéficie d'une ristourne qui lui est versée lors de l'épuisement du carnet ou du remboursement des sommes inutilisées.

Les carnets sont de quatre séries :

— Série A : cinq mille francs ; — Série B : dix mille francs ; — Série C : vingt mille francs ; — Série D : cinquante mille francs.

Les demandes de carnets peuvent être déposées dans toutes les gares des Réseaux d'Orléans et du Midi.

49^e ANNÉE.

Vendredi 3 Août 1934.

N^o 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 5 Août. — 11^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Vêpres de la Transfiguration, mémoires du dimanche, et de la Dédicace de Sainte Marie aux Neiges.

Lundi 6. — Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ. Double de 2^e classe. Blanc.

Mardi 7. — S. Gaétan, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi 8. — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi 9. — Vigile de S. Laurent. — S. Jean-Marie-Baptiste Vianney, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2^e classe avec Octave simple. Rouge.

Samedi 11. — De la B. V. Marie. Simple. Blanc.

Dimanche 12. — 12^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires des SS. Hippolyte et Cassien, et de Ste Claire.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Les Augustines de Cuburien	1-8 Août.
Les Ursulines de Quimperlé	9-16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Communiqué au sujet du journal « La Province ». — Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Rennes a fait paraître la note suivante dans la *Semaine religieuse* de son diocèse :

« La *Semaine religieuse* publie un résumé officiel d'une sentence de l'Officialité de Rennes.

« Cette sentence, que le plaignant, après l'avoir sollicitée lui-même, a voulu empêcher par obstruction et qu'il a osé

déclarer nulle, dans un article retentissant de son journal, avant même de l'avoir portée devant l'Autorité supérieure, demeure néanmoins.

« Bien plus, ses considérants, confirmés par cette attitude et des discours ou écrits récents, Nous amènent à exercer un grave et urgent devoir de Notre charge pastorale et à déclarer aux catholiques auxquels s'adresse le journal *La Province*, qu'ils doivent se mettre en garde en s'abstenant de le lire et encore plus de le soutenir et de le propager, contre les dangers qu'il présente pour leur foi et leur esprit catholique.

« Cette obligation concerne particulièrement les membres du clergé que Nous avons déjà avertis à la suite du Cardinal Charost, Notre regretté Prédécesseur.

« Ils ont en outre le devoir d'éclairer les fidèles sur ce point.

Ceux-ci peuvent, d'ailleurs, garder leurs préférences politiques, mais en dehors de toute compromission avec un parti condamné.

« Le même souci des âmes Nous oblige à rappeler à Nos Diocésains que la prudence chrétienne et les règles générales de l'Eglise leur interdisent rigoureusement la lecture d'autres journaux publiés dans le département, dans lesquels on s'attaque aux choses et aux personnes religieuses par le persiflage et la calomnie.

« L'Eglise doit, plus que jamais, se tenir en dehors et au-dessus des partis politiques. C'est aussi l'heure d'écarter tout ce qui peut dénaturer ou déprécier son action spirituelle, si nécessaire au relèvement de la Patrie... »

Nous adhérons pleinement à cette déclaration de notre vénérable Métropolitain et nous demandons à Nos diocésains de s'y conformer.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

Ce communiqué sera lu en chaire.

II. Pèlerinage des Anciens Combattants. —

Monseigneur l'Evêque demande à tous les prêtres et particulièrement aux prêtres anciens combattants d'encourager leurs paroissiens qui ont fait la guerre à prendre part au pèlerinage des Anciens Combattants à Lourdes.

A l'heure où les efforts humains s'avèrent si impuissants à assurer la paix et la tranquillité au monde qui en a tant besoin, il est bon que les Anciens Combattants de toutes nations se rassemblent en masse pour obtenir de Dieu, par l'intercession de Notre-Dame, que l'ordre règne dans les pays et la fraternité entre les peuples.

Et dans la prière qui montera vers le Ciel en toute langue, il faut que la voix de la France retentisse avec sa traditionnelle ampleur.

Notre diocèse doit être largement représenté à ce pèlerinage. Déjà nous sommes assurés d'avoir un train spécial.

La liste des inscriptions reste encore ouverte. Que l'on veuille bien nous faire connaître, sans tarder, les nouvelles adhésions.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Jean-Louis Pouliquen, recteur de Guerlesquin, décédé le 30 Juillet ;

M. Cécilien Péron, ancien recteur de Plomodiern, décédé le 30 Juillet ;

M. Laurent Morvan, recteur de Plounéour-Ménez, décédé le 31 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Transfiguration

Et tandis qu'ils descendaient, il leur recommanda de ne dire à personne ce qu'ils venaient de voir, si ce n'est quand le Fils de l'Homme serait ressuscité des morts. Et ils tinrent cette parole secrète dans leur cœur, se demandant ce que cela voulait dire : « *Quand il sera ressuscité des morts* ».

Ce que cela voulait dire ?... Faits et paroles, c'est tout ce qui les dépasse, dans ce qu'ils viennent de voir et d'entendre. Plus tard seulement ils le comprendront. Saint Pierre, dans sa première Epître, en tirera argument pour appuyer sa foi et son autorité. Aujourd'hui c'est trop difficile pour lui et ses deux compagnons.

Trop grand, ce témoignage que Moïse et Elie viennent rendre à celui dont ils n'ont fait que préparer et annoncer l'avènement ; trop chargée de sens, l'abdication, pour ainsi dire, qu'ils viennent de lui remettre, reconnaissant que, devant sa mission, la leur est terminée.

Trop profonde aussi, la parole céleste qui s'est prononcée dans le nuage de lumière : « C'est mon Fils bien aimé en qui j'ai mis ma complaisance. Ecoutez-le ». Trop profonde, avec tout ce qu'elle implique de révélations sur la nature divine, sur le Père, sur le Fils, sur l'Amour qui les unit ; avec tout ce qu'elle entr'ouvre de perspectives sur le règne commencé du Christ, sur son droit à la soumission et à la confiance.

Trop éclatante, enfin, pour leurs sens de mortels, la lumière de gloire qui a rayonné de la personne du Maître, laissant passer à travers son corps, — comme luit une flamme ardente en un verre diaphane, — la splendeur de son âme et quelque reflet même de sa divinité... Et pourtant le prodige n'est pas, ô disciples de Jésus qui vivez avec lui, le prodige n'est pas que sa transcendante beauté se soit aujourd'hui, pour quelques moments, laissée entrevoir ; c'est qu'elle puisse d'ordinaire, étant ce qu'elle est, vous rester plus qu'à demi-voilée.

Mais, la vision une fois disparue, c'est l'entretien même de Jésus avec Moïse et avec Elie qui leur laisse l'impression la plus vive, cet entretien prophétique sur des événements si proches et si extraordinaires : humiliations, souffrances et mort que le Maître subira à Jérusalem et que suivront bien-

tôt d'autres faits, non moins surprenants, non moins difficiles à croire et même à comprendre. Pour faire sur tout cela la lumière dans leurs esprits simples, il faudra que le Maître, qui a déjà parlé de ce sujet après la Confession de Pierre, y insiste souvent encore.

Il y revient sans tarder. Les premiers mots qu'il échange avec ses disciples, en descendant de la montagne, sont pour leur enjoindre de ne dire à personne ce qu'ils viennent de voir, « si ce n'est quand le Fils de l'Homme sera ressuscité des morts ». Et ils se tairont, en effet, aussi longtemps qu'il le voudra. Mais ils se demandent avec étonnement ce que peut bien être cette étrange limite qu'il fixe à la durée de leur silence.

F. KLEIN (*Jésus et ses Apôtres*).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — 11^e dimanche après la Pentecôte (5 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction. — Pas de réunion le soir.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 11^e dimanche après la Pentecôte (5 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Université Catholique d'Angers. — Après avoir prié le Saint-Siège, voici plusieurs mois, de daigner le relever de ses fonctions, Mgr Gry, recteur de l'Université Catholique, vient de quitter définitivement Angers, où il fit ses premières études universitaires, où il professait depuis vingt et un ans exactement, où il était recteur depuis 1921. Dans sa retraite, de Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine), il poursuivra les études scientifiques auxquelles il a consacré sa vie, restant fidèle à l'Université Catholique de l'Ouest et à l'Anjou qu'il aimait de tout cœur.

Mgr l'Evêque n'a pas manqué d'exprimer au vénéré prélat sa reconnaissance pour les longs et importants services rendus à l'Université Catholique d'Angers.

Avis de services. — Un service anniversaire pour M. Hyacinthe de Coataudon sera chanté en l'église paroissiale du HUELGOAT, le jeudi 16 Août, à 10 heures.

— Un service de huitaine pour M. Morvan, sera chanté à PLOUNÉOUR-MÉNEZ, le mardi 7 Août, et un autre à LAZ, jeudi 9.

— Et un service semblable, lundi prochain, à 10 heures, au GUERLESQUIN, pour M. Pouliquen, recteur.

Ordination. — Le 25 Juillet, Monseigneur Cogneau a conféré

LA PRÊTRISE :

A MM. Joseph Appéré, de Lesneven ;
Yves Auffret, de Pleyben ;
Michel Bourdon, de Beuzec-Cap-Sizun ;
Antoine Bouguen, de Plougastel-Daoulas ;
Jean-Marie Cadiou, de Cléder ;
Jean-Marie Cariou, de Saint-Mathieu de Quimper.
Arsène Celton, de Douarnenez ;
Jean-Marie Coathalem, de Briec ;
Pierre Cornec, de Crozon ;
Paul Eon, de Clobars-Carnoët ;
Jean-Louis Floch, de Plobannalec ;
Jean-Claude Goarant, de Plouvorn ;
Jean Guerch, de Saint-Pol de Léon ;
François Guillermin, de Saint-Sauveur de Brest ;
Jean Iliou, de Saint-Renan ;
François Lannuzel, de Saint-Louis de Brest ;
Jean-Pierre Le Bihan, de Mespaul ;
Yves Le Bihan, de Taulé ;
Yves Le Brun, de Trégarantec ;
Marc Le Déréat, de Lanriec ;
François Le Duff, de Plouescat ;
Jean-François L'Her, de Plabennec ;
Noël Mingant, de Plouarzel ;
Pierre Pennarun, de Briec ;
François Ricou, de Saint-Eutrope ;
François Rolland, de Saint-Marc ;
Ernest Taniou, du Conquet ;
Jean-Marie Bacon, de Briec, des Missions Etrangères de Paris ;
R. P. Hervé Coathalem, de Briec, S. J. ;
R. P. Raymond Ménard, Eudiste (Redon).

LE DIACONAT :

A MM. Yves Bellec, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Pierre Nédélec, de Plonéour-Lanvern ;
Alexis Connan, du diocèse de Saint-Brieuc.

LE SOUS-DIACONAT :

A MM. J.-B. Paquet, Eudiste (Province du Canada) ;
Albin Vigneault, Eudiste (Province du Canada).

Ce même jour, vingt-deux Séminaristes ont reçu les trois premiers Ordres Mineurs, et vingt-cinq l'Acolytat.

LANMEUR. — Grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron. (25^e anniversaire du Couronnement, 15 Août 1934). — La fête sera présidée par Leurs Excellences Monseigneur de Guébriant, supérieur des Missions Etrangères ; Monseigneur Serand, évêque de Saint-Brieuc ; Monseigneur Duparc, évêque de Quimper ; Monseigneur Cogneau, auxiliaire de Quimper.

Ordre des cérémonies :

Le mardi 14. — A 8 h. 30 du soir, premières vêpres à la chapelle, allocution française par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; illumination générale de la ville.

Le mercredi 15. — A 2 heures, messe avec chants ; messes à 4 heures, 5 heures, 6 heures et 7 h. 30.

Des prêtres entendront les confessions, la nuit, à l'église paroissiale, le matin à la chapelle.

A 10 heures, réception des processions des paroisses du canton et des paroisses voisines.

A 10 h. 30, départ de toutes les processions pour le champ, messe pontificale, chantée par Son Excellence Monseigneur Cogneau ; sermon breton par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Les sermons et les chants seront radiodiffusés dans le champ et les alentours ; après la messe, retour en cortège à l'église paroissiale.

A 3 heures, cortège pour retourner au champ, vêpres solennelles, instruction française par Son Excellence Monseigneur Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; grande procession, route de Guimaëc-Locquirec, chemin de la Chapelle de Keritron, rue de Plouézoc'h, place de la ville.

Salut du Très Saint-Sacrement à l'église paroissiale.

MM. les Ecclésiastiques sont priés d'aviser M. le Curé et d'apporter avec eux leur habit de chœur.

SAINT-ÉLOY. — Adoration-Jubilé. — Saint-Eloy avait son Adoration le 21 et le 22 Juillet. A cette occasion, l'ardent et sympathique recteur voulut donner à ses paroissiens une retraite de huit jours. Les exercices commencés le 15 se terminèrent le 22 et furent suivis par 72 hommes, 144 femmes et 40 enfants.

Pour achever le travail préparé de longue date par les prières et les sacrifices, deux missionnaires de choix furent appelés : M. le chanoine Chapalain, curé-doyen de Lambézellec ; M. l'abbé Quilléveré, vicaire à Plougastel-Daoulas.

A l'église, devant le Saint-Sacrement exposé, ils surent plaire, instruire, convaincre.

Au cimetière, le mardi soir et le dimanche soir, ils surent faire couler les larmes des retraitants et des retraitantes. Merci aux deux bons ouvriers.

Le dimanche, jour de la clôture, fut un triomphe à Jésus-Hostie, et M. l'abbé Kervran, curé-doyen de Daoulas, après quelques mots bien choisis, remit à M. Jean-Marie Coulm et à M. Jean-Marie Le Roux la médaille du Mérite diocésain que notre vénéré Evêque a bien voulu leur décerner.

Que Dieu, par Notre Dame et Saint Eloy, fasse tomber sur la paroisse les bénédictions célestes.

CLÉDER. — Noces d'Or. — Grande allégresse à Cléder, le 19 Juillet dernier. On y célébrait les noces d'or de la Révérende Mère Supérieure, Sœur Anne de Saint-Augustin, originaire de Kerguelen, en Gouézec.

Dès le matin, le bourg présentait une animation inaccoutumée. La population, en habits de fête, s'empressait, apportant aux religieuses le témoignage de son estime et de son affectueuse reconnaissance.

Mais voici que dans la vaste cour de l'école, agrandie et embellie par la bonne Mère, la procession s'organise et s'ébranle, en traçant de gracieux méandres, au chant de « l'Ave Maris Stella ». Toutes les élèves (350), les Croisées, une belle couronne de Sœurs blanches encadrent l'héroïne de la fête, précédée des croix d'or et des bannières, et suivie par un clergé nombreux.

La grand'messe est chantée par M. le Recteur, ayant comme diacre un enfant de Cléder, M. Guirriec, professeur au Creisker, et comme sous-diacre M. Briand, professeur à Plouescat, compatriote de la jubilaire. L'autel était resplendissant de lumière et de fleurs. Les chants ont été exécutés par la Chorale des jeunes filles avec accompagnement de M. Saccadas, originaire de Gouézec, lui aussi. On a surtout goûté le « Veni, coronaberis » et le cantique de la Profession, si cher aux Filles du Saint-Esprit : « O jour le plus beau de ma vie ! »

M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat, a retracé dans un magistral discours la vie de la chère jubilaire. Il l'a suivie du berceau au Noviciat, puis à Combrit où, 27 ans durant, elle enseigna la jeunesse, ensuite au Huelgoat où, pendant 20 ans, elle assumait une tâche bien ingrate, mais pleinement couronnée de succès, enfin à Cléder où, depuis 1930, elle a vraiment accompli des merveilles : « Avec 5 sous et Sœur Anne de Saint Augustin on ne peut rien, mais avec 5 sous, Sœur Anne et le bon Dieu, on peut tout : « Te Deum laudamus ».

Il est midi. Dans une salle artistement décorée trône une belle statue de Sainte Anne : c'est le don des enfants et des familles de Cléder à la douce Mère dont il est dit : « Elle n'a jamais prononcé une parole plus haute que l'autre ». Les agapes fraternelles sont empreintes de la plus charmante cordialité.

Au dessert, les Filles voulurent chanter leur Mère, et elles y mirent tout leur cœur.

Une séance récréative des plus réussies fut la note finale de cette belle journée, dont chacun des assistants emporta le meilleur souvenir.

Ad multos annos !

Injures au clergé. Un jugement. — Le lundi 23 Juillet, le tribunal civil de Quimper a rendu son jugement dans le procès intenté par S. Exc. Monseigneur Duparc, S. Exc. Monseigneur Cogneau et le Syndicat ecclésiastique du diocèse de Quimper au secrétaire du Syndicat unitaire de l'enseignement pour le Finistère, M. Dénier, instituteur à Saint-Yvi, pour avoir répandu à Douarnenez un tract gravement injurieux pour l'Eglise et pour les membres du clergé.

Aux termes de ce jugement, M. Dénier a été condamné à payer quatre mille francs de dommages-intérêts à Mgr Du-

parc, quatre mille francs à Mgr Cogneau, deux mille francs au Syndicat ecclésiastique ; et, en outre, à trois insertions dans les journaux et aux dépens.

M^r de Kerangal, avocat à Quimper, soutint dans cette affaire les intérêts de Mgr Duparc ; M^r Masseron, avocat à Brest, ceux de Mgr Cogneau et du Syndicat ecclésiastique.

Fêtes du Centenaire des Filles de Jésus. — Les 3, 4 et 5 Août, les Filles de Jésus célébreront le Centenaire de leur Congrégation. Son Excellence Mgr l'Archevêque de Rennes et de nombreux prélats assisteront aux fêtes qui se dérouleront à Saint-Joseph de Kermaria, et dont voici le programme.

Vendredi 3 Août : cérémonie de Vêture et de Profession perpétuelle. Sermon par Son Exc. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc. A 14 h. 30, allocution de Son Exc. Mgr Cogneau, sur la « *Fille de Jésus et le soin des malades* » et salut solennel.

Samedi 4 Août : cérémonie de Profession temporaire ; noces d'or et de diamant. Sermon par Son Exc. Mgr Picaud, évêque de Bayeux. A 14 h. 30, allocution de Son Exc. Mgr de la Villerabel, évêque d'Annecy, sur la « *Fille de Jésus et l'enseignement* », et Salut solennel.

Dimanche 5 Août : grand'messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Tréhiou, évêque de Vannes. Sermon par Son Exc. Mgr Duparc, sur la « *Fille de Jésus et cent ans de vie religieuse* ». A 15 heures, vêpres pontificales et allocution de Son Exc. Mgr Mignen, archevêque de Rennes, sur la « *Fille de Jésus et la perfection religieuse* ». Procession et Salut solennel du Saint-Sacrement.

Aux Amis et Bienfaiteurs du « Livre du Marin ». — « Le 4^e Congrès d'Apostolat Maritime et le 1^{er} Conseil National de la Jeunesse Maritime Chrétienne, réunis à Sainte-Anne d'Auray, du 16 au 19 Septembre 1933, ont mis en lumière la nécessité d'établir un front unique des mouvements de conquête parmi les jeunes marins.

» Pour éviter la dispersion des efforts, la direction du *Livre du Marin* accepte purement et simplement de s'effacer devant la J. M. C. ; elle met fin à son œuvre particulière, cesse la publication de son petit organe « *Au large* » et laisse à la disposition de la J. M. C. les livres mis par elle en circulation. »

Tels sont les termes de l'accord fraternel intervenu, à la suite du Congrès de Sainte-Anne, entre le *Livre du Marin* et la J. M. C.

A cette dernière œuvre revient donc maintenant l'organisation du *pèlerinage annuel des Cols bleus à Lourdes, avec le National*. Il est du plus haut intérêt que se perpétue la tradition de ce pèlerinage que fonda jadis notre chère œuvre du *Livre du Marin*.

A ses amis et bienfaiteurs, nous demandons instamment de bien vouloir reporter leurs libéralités sur la Jeunesse Ma-

ritime Chrétienne. Son Secrétariat général est à Saint-Malo, 11, rue de la Fosse ; le numéro de son C. C. P. : 6.578 Rennes. Spécifier, si l'on veut : Service J. M. C. du Livre du Marin.

Commandant G. MABILLE DU CHESNE,
Vice-président
de la Fédération des Œuvres Maritimes Catholiques
de France.

Ecole Normale Sociale Maritime. — Session du 1^{er} au 10 Septembre. — Avec l'encouragement et l'approbation de Son Excellence Mgr Mignen, archevêque de Rennes, et de Nos Seigneurs les Evêques de Bretagne, une Ecole Normale Sociale Maritime vient de s'ouvrir à Saint-Malo sur l'initiative du Secrétariat Social Maritime de Bretagne. Chaque année auront lieu deux sessions intensives, l'une pour les aumôniers-conseils, du 1^{er} au 10 Septembre, et l'autre pour les dirigeants syndicalistes et militants sociaux, dans le courant de Janvier.

L'Ecole sera d'ailleurs ouverte toute l'année aux aumôniers et aux militants qui pourront disposer de quelques jours pour s'initier au travail social près du Secrétariat Social Maritime de Bretagne et de la Fédération Française des Syndicats professionnels des Marins.

Une première session se tiendra donc du 1^{er} au 10 Septembre prochain, 30 boulevard Châteaubriand à Saint-Malo, pour les aumôniers-conseils. Nous voulons espérer que dès cette première session les diverses régions côtières seront représentées. Les cours n'intéresseront pas seulement les prêtres plus spécialement destinés à l'apostolat près des marins, mais encore les jeunes vicaires et les aumôniers locaux déjà en plein travail.

Voici le programme de la session :

1^o Les matins, à 9 heures, cours sur la *doctrine sociale générale*. Transformation économique du monde contemporain, réactions socialistes (1830-1930), socialisme, communisme et capitalisme, la doctrine de « *Rerum Novarum* » et « *Quadragesimo anno* », le syndicalisme chrétien, etc...

2^o A 10 h. 30, cours sur *l'organisation et la situation économique de la Marine marchande* : industries maritimes de transport et de pêche ; ports et entreprises maritimes ; marché du poisson ; crises des pêches et du transport ; organisations professionnelles ; statut des gens de mer, etc...

3^o A 15 h. 30, série de conférences sur l'Action catholique Maritime : Raisons et fonctions ; la paroisse et les marins ; foyers et abris ; conquête et méthodes ; le prêtre et la J.M.C. ; l'enseignement professionnel, etc...

4^o Enfin, chaque journée sera terminée par un exposé de *la pratique administrative*. Comment se fonde et se maintient un syndicat ; ce qu'est un Secrétariat maritime ; administration ; organisation du travail social ; organisation du bureau ; la comptabilité ; rôle des aumôniers ; crédits ; achats en commun ; coopératives et mutualités.

Le cours de clôture esquissera la réorganisation de la profession maritime dans le système corporatif.

5° Le lundi (3 Septembre), visite du port de Saint-Malo-Saint-Servan. Le Samedi après-midi : visite de Cancale et de son Ecole de pêche ; excursion au Mont Saint-Michel.

Tous les cours seront donnés par des spécialistes.

Chaque matin, sauf le dimanche, de 14 h. 30 à 15 h. 30 : matelotage (nœuds, épissures, et terminologie maritime).

Les frais de séjour, qui comporteront la pension complète et l'excursion à Cancale et au Mont Saint-Michel, sont calculés sur la base de 25 francs par jour, soit 250 francs pour toute la session.

Les adhésions seront reçues par le R. P. Lebreton, 30, boul. Châteaubriand, Saint-Malo.

A l'arrivée en gare de Saint-Malo, prendre le tramway pour Rocabey, changer dans la direction de Paramé, demander un billet pour la station Sainte-Anne. A la station Sainte-Anne, le 30, boulevard Châteaubriand est à quelques pas.

NOUVELLES DIVERSES

— Le Maréchal Lyautey, l'organisateur du Maroc, l'un des grands artisans de la victoire, est mort la semaine dernière. — Le Gouvernement a décidé de lui faire des obsèques nationales.

— En Autriche, le chancelier Dollfus a été lâchement assassiné par des nazis. *L'Observatore Romano* est sévère pour les fauteurs de révolution.

— A Quintin (C.-du-N.), dimanche dernier, couronnement de Notre-Dame de Délivrance, en présence de neuf évêques, de trois abbés mitrés, d'un nombreux clergé et d'un immense concours de fidèles. — Notre-Dame de Délivrance, un des plus antiques sanctuaires de Bretagne dédiés à la Sainte Vierge, possède une insigne relique : la ceinture de la Mère de Dieu.

Le cinquième Train-Exposition du Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie. — Nous ne pouvons pas laisser passer, sans souligner l'intérêt d'une telle réalisation, l'inauguration du 5° Train-Exposition du « Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie », qui vient d'être effectuée, le 20 Juin, par M. Lucien Lamoureux, ministre du Commerce et de l'Industrie, à la gare Saint-Lazare.

Nos abonnés et nos lecteurs n'ignorent pas l'importance de l'effort qui a été réalisé par la Société Editrice du « Moniteur Officiel » : ils ont pu suivre, train par train, nos réalisations :

Déjà en 1933, le 17 Janvier, le 15 Mars, le 15 Mai, le 14 Août, quatre Trains-Exposition ont parcouru le Midi, le Nord, l'Est, le Centre de la France.

Jusqu'aujourd'hui près de 800.000 personnes ont déjà visité les Trains-Expositions.

Le 5° train, inauguré le 20 Juin, parcourt surtout l'Ouest et le réseau de l'Etat, passant par Dieppe, Le Havre, Rouen,

Lisieux, Cherbourg, Fougères, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Morlaix, Brest, Quimper, Lorient, Vannes, Rennes, Nantes, etc...

Il sera à Quimper, sauf modification imposée par les circonstances, le 25 et le 26 Août.

Renseignements à la S. E. M. O. C. I., 22, avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8°).

Notre-Dame de Salut à Rome. — Notre-Dame de Salut organise un train spécial à marche rapide vers Rome, du 5 au 22 Septembre, en passant par la Suisse, Milan, Venise, Florence, Assise, etc... Retour par la Riviera italienne, Gênes, Modane, etc...

Ce train permettra de profiter des vacances à une excellente époque pour faire un voyage dans des conditions exceptionnelles.

Le programme détaillé et précis sera envoyé sur demande au Bureau des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris.

LOURDES. — HOTEL DE ROME ET DE SAINTE-JEANNE DE CHANTAL, 53, rue de la Grotte, près de la Salle Jeanne-d'Arc, Prop. J. FOURMENT-BOURDEU. Prix modérés. Arrangements pour groupes.

P.O.-Midi

L'ANDORRE EN AUTOCAR. — Excursion annexe de la Route des Pyrénées, tous les jours, sauf le lundi, du 14 Juillet au 21 Septembre 1934. — Ax-les-Thermes, Gorges de l'Ariège, l'Hospitalet, Port d'Envalira (2.107 m.), Soldeu, les Escalades, Andorre-la-Vieille ; retour à Ax-les-Thermes.

Prix du parcours : Ax-les-Thermes à Andorre et retour : 60 francs.

Pour renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P. O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux principales agences de voyages.

RELATIONS DU SUD-OUEST AVEC LA STATION THERMALE DE CHATELGUYON. — En vue de faciliter l'accès de Châtelguyon aux baigneurs du Sud-Ouest, les chemins de fer du P. O.-Midi, d'accord avec la Compagnie de P. L. M., ont rétabli, pendant la saison thermale 1934, du 2 Juin au 15 Septembre inclus, le service d'autocar reliant cette station thermale à la gare de Volvic.

Ce service procure aux voyageurs un gain de temps, une économie d'argent et évite un changement de train.

Il donne notamment la correspondance aux trains qui assurent les meilleures relations avec Bordeaux et Toulouse.

Maisons de confiance

L'imprimerie Cornouaillaise
7, rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Spécialité de Chapeaux Bretons
CHAPEAUX POUR ECCLÉSIASTIQUES
(Marque Dubnoc)

Mlle Jeanne MAZURIÉ
15, rue Saint-Guénal — LANDIVISIAU

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

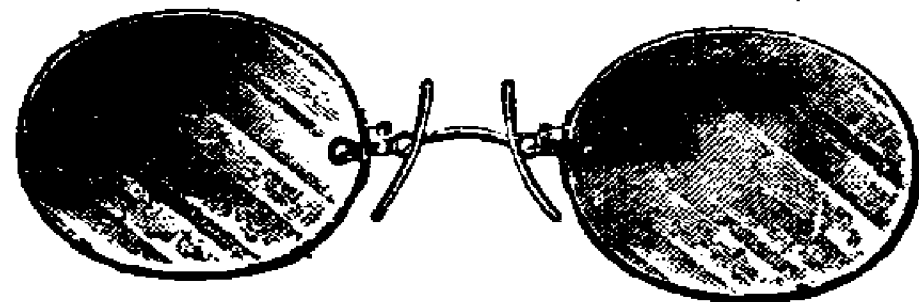
Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON

Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. G. Postaux Bordeaux, 38.538

Conserves Alimentaires (Maison fondée en 1897)
Produits français supérieurs

Usines :
Douarnenez
Audierne
Sables-d'Olonne

Eugène JACQ
DOUARNENEZ

Sardines
Thons
Maquereaux
Petits pois

Les Produits de la Maison Eugène JACQ
s'imposent par leur qualité

49^e ANNÉE.

Vendredi 10 Août 1934.

N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 12 Août. — 12^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires des Ss. Hippolyte et Cassien, et de Ste Claire.

Lundi, 13. — Les Saints Hippolyte et Cassien. Simple. Rouge.

Mardi, 14. — Vigile (sans jeûne et abstinence) de l'Assomption. Simple. Violet.

Mercredi, 15. — ASSOMPTION DE LA B. V. M. Double de 1^{re} classe avec octave commune. Blanc.

A vêpres, mémoire de S. Joachim.

Jeudi, 16. — S. Joachim, Père de la B. V. M., Confesseur. Double de 2^e classe. Blanc.

Vendredi, 17. — S. Hyacinthe, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 18. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 19. — 13^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Bernard, de S. Jean Eudes, de l'octave.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Quimperlé 9-16 Août.
Carmélites de Saint-Marc 17-23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage des A. C. à Lourdes. — Prix des billets (3^e classe) : de Châteaulin, 217 fr. ; de Rosporden, 202 fr. ; de Quimperlé, 198 fr.

— Les pères de famille nombreuse, anciens combattants, seront admis dans notre train spécial, aux mêmes conditions que les mutilés ou réformés de guerre.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Recteur de Guerlesquin : M. Louis Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

Recteur de Plounéour-Ménez : M. Claude Pasteur, vicaire à Saint-Sauveur de Brest.

III. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Jean Feunteun, conseiller paroissial de Briec depuis 33 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Couronnement de la Sainte Vierge

Le Ciel est ouvert. Notre très sainte Mère, appelée par son Fils, y entre triomphalement : « Viens, tu seras couronnée, a dit le Sauveur : *Veni coronaberis !* »

Assistons en esprit à ce couronnement, sacre éternel qui récompense Marie de toutes ses vertus et de toutes ses douleurs, et qui lui confère la plus grande puissance dont une créature humaine puisse être investie. Tous les rois de Juda entourent leur fille bien aimée : « David tressaille, les anges et les archanges s'unissent en chœur à ce doux chantre d'Israël pour célébrer le triomphe de leur reine ; les vertus la glorifient, les principautés, les puissances, les dominations sont dans l'allégresse, les trônes viennent féliciter celle qui fut le trône vivant et immaculé du Fils du Très-Haut ; les Chérubins la saluent par un cantique de louange ; les amoureux séraphins publient sa gloire, plus grande que leur gloire, car plus grand fut son amour. » (S. Jean Damascène.) Enfin Jésus s'avance, et aux applaudissements de toute la cour céleste, il dépose la couronne royale sur le front de sa très sainte Mère.

Jésus n'oublie rien. Tout est couronné dans Marie : ses pensées, ses désirs, ses actions, ses vertus, ses mérites, les privilèges, même, dont elle s'est rendue digne par sa constante correspondance aux admirables desseins de Dieu. La fête du couronnement est une fête de justice.

Chrétien, cette fête de justice doit réjouir ton cœur. C'est ta mère que l'on honore, c'est ta mère qui triomphe, et son triomphe t'apprend que nous avons là-haut un Dieu juste, qui se souvient de tout et n'oublie rien dans la rémunération. Qu'importent les difficultés, les tristesses, les langueurs, les tribulations de notre courte vie ? Finalement « il y a en réserve pour nous une couronne de justice que nous donnera un jour le juste juge ». (II Tim. IV, 8.)

Hommes insensés, qui courez après les biens d'ici-bas, en pouvez-vous dire autant du monde et des puissants du monde ? Ils vous promettent richesses, plaisirs, célébrité, amour. Toute votre âme est tendue vers ces hochets par l'imagina-

tion, la convoitise, la passion ; vos sens eux-mêmes se troublent, votre santé s'altère, votre vie se remplit d'intrigues, de bassesses, de tourments. Humiliez-vous, donnez-vous de la peine, vous ne pourrez jamais dire avec la noble et fière assurance du chrétien : *In reliqua reposita est mihi corona*. Couronnes d'or ou de roses, couronnes d'honneurs ou d'affections vous échappent souvent au moment où vous croyez les tenir. Et quand vous obtiendriez du monde toutes les couronnes à la fois, lorsque vous comparaitrez devant le juste juge, il vous les arrachera d'une main impitoyable et les enverra pourrir là où vous les avez prises. On n'entre pas au ciel avec ces parures inutiles et maudites. Notre couronne, à nous, demeurera éternellement sur nos fronts, elle ne se flétrira jamais : *Percipietis immarcessibilem gloriæ coronam*. (S. Pierre, V. 4.)

Nourris-toi, mon âme, de ces graves et consolantes pensées. Le juste rémunérateur, Jésus, te regarde. Méprise les vaines recherches des mondains et va droit ton chemin vers la couronne de gloire.

P. MONSABRÉ (*Petites méditations...*).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 12^e dimanche après la Pentecôte (12 Août) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

Mardi, Vigile de l'Assomption : Dispense de jeûne et de l'abstinence. — Confessions de 16 heures à 19 heures.

Mercredi, Fête de l'Assomption de la T. S. Vierge Marie : Messes aux mêmes heures que le dimanche. — Vêpres à 14 h. 30, sermon par M. l'abbé Soubigou, professeur au Grand Séminaire. Procession du Vœu de Louis XIII. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A toutes les messes, quêtes pour les Séminaires.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 12^e dimanche après la Pentecôte (12 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mardi, vigile de l'Assomption : il n'y a ce jour, ni jeûne ni abstinence.

Mercredi, fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie : messes aux mêmes heures que le dimanche : sermon, à la grand'messe, par M. P. Tuarze, vicaire à Penhars. — A 14 h. 30, vêpres, suivies de la procession du vœu de Louis XIII.

— EGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Fête patronale de l'Assomption de la Très Sainte Vierge (15 Août) : messe à 7 heures ; grand'messe et sermon à 10 heures. — A 2 heures, vêpres, suivies de la procession et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

**Discours de Monseigneur Duparc, à Kermaria
pour le Centenaire des Filles de Jésus, le 5 Août 1934**

*Gratia Dei sum id quod sum, et gratia
ejus in me vacua non fuit.*

EXCELLENCES (1),
MES RÉVÉRENDISSIMES PÈRES (2),
MONSEIGNEUR (3),
MES RÉVÉRENDÉS MÈRES,
MES SŒURS,
MES FRÈRES,

C'est la grâce de Dieu, sortie du cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, passant par le Cœur Immaculé de Marie, et nous parvenant par la main de saint Joseph et de nos amis du Ciel, qui donne à toutes nos œuvres la naissance et la vie. Mais cette grâce, pour produire le bien que Dieu en attend, fait appel au concours de la volonté humaine.

Je voudrais vous montrer la grâce divine et la coopération humaine en action dans la naissance et l'épanouissement de la Congrégation des Filles de Jésus, et vous mettre ainsi sous les yeux, tout le long d'un siècle, la vivante image de la religieuse bretonne, consacrée au service de Dieu et des âmes, par la recherche de la sainteté dans l'amour de Notre Seigneur.

Ce sera, Monseigneur de Vannes, une manière de couronner Kermaria, le jour de son Centenaire, douze ans après que Mgr Gouraud, votre éminent prédécesseur, a couronné lui-même le grand protecteur des Filles de Jésus, Saint Joseph, au milieu de tout un peuple heureux et fier, devant des évêques pleins, comme aujourd'hui, de joie et de reconnaissance, sous la présidence du Métropolitain de Bretagne, aussi empressé à encourager les belles âmes du ^{xx}^e siècle qu'à honorer nos vieux saints bretons.

I. — Quand je parle ici de la divine grâce, je la prends sous ses deux formes : la grâce sanctifiante et la grâce actuelle. Quelle congrégation pourrait vivre sans l'une et l'autre ?

Mes Sœurs, la grâce sanctifiante, vie surnaturelle des âmes, est la sainteté même. Elle doit régner dans toutes les consciences de la Congrégation, et par elles circuler dans la famille religieuse tout entière, comme un courant de vertu divine, qui crée une communion des saints entre toutes les Sœurs unies à Dieu par les mêmes vœux sacrés, sous la garantie d'une

(1) Leurs Excellences Mgr Mignen, archevêque de Rennes ; Mgr Tréhieu, évêque de Vannes ; Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen ; Mgr Le Senne, évêque de Beauvais ; Mgr Picaud, évêque de Bayeux ; Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper.

(2) Les Rmes Pères : Dom Cozien, abbé de Solesmes ; Dom Dominique, abbé de Thymadeuc ; Dom Demazure, abbé de Kergonan.

(3) Mgr Le Marrec, vicaire général d'Haïti.

même règle, d'où vient la belle santé intellectuelle et morale qui rendra la Congrégation bienfaisante dans tous les milieux où elle ira remplir sa mission contemplative ou active.

Une congrégation est un chef-d'œuvre de la grâce. Toutes les races possèdent en elles les éléments voulus pour ce chef-d'œuvre, parce que toutes sont susceptibles, au souffle de l'Evangile, d'aimer Notre Seigneur Jésus-Christ et de viser à la perfection. Aucune peut-être n'y parvient avec plus d'humilité et de tendre ferveur que la race bretonne.

C'est ici qu'intervient le deuxième genre de grâce, la grâce actuelle. Elle joue le grand rôle à tous les moments de notre vie. Elle a une allure émouvante, dramatique parfois, même dans la vie du simple chrétien. Que sera-ce dans l'histoire d'une Congrégation, où chaque mouvement de vie intéresse tant d'âmes, où les natures peuvent être si dissemblables, où les contradictions du dehors surgissent parallèlement avec les difficultés du dedans ! L'histoire d'une Congrégation n'est jamais une idylle. Les heures d'épreuve n'y sont pas rares. Mais ce sont celles où la grâce de Dieu est la plus abondante.

II. — La Congrégation dont nous célébrons le Centenaire aurait dû naître quarante ans plus tôt, si les projets du prêtre qui la portait toute vivante dans sa tête et dans son cœur avaient pu se réaliser.

Allez tout près d'ici, à Bignan. Interrogez les paysans. Il vous raconteront l'histoire d'un Recteur d'ancien régime, qui pressentit toutes les œuvres modernes et fonda même dans sa paroisse l'équivalent d'un patronage. M. Noury était pieux comme un moine, savant comme un professeur, prédicateur entraînant avec parfois des vues prophétiques, catéchiste clair et joyeux, confesseur prudent, poète à l'âme populaire. Il fut, en outre, un architecte plein de mérite et bâtit selon ses plans sa propre église paroissiale. Mais il pensait encore plus aux âmes de ses paroissiens qu'aux pierres de son église. Je m'imagine ce jeune recteur, nommé à l'âge de 28 ans à la suite d'un concours, angoissé, comme les prêtres clairvoyants de ce temps-là, par l'impiété qui déjà, partie des sommets de la société, essayait de conquérir les masses populaires : « Nous baptisons notre peuple, mais d'autres se préparent à le débaptiser ». Le mouvement des sans-Dieu ne date pas d'aujourd'hui. Comment mettre l'âme bretonne à l'abri de l'erreur ? Il faut préparer au pays de nouvelles générations dont la foi soit plus vive et le cœur plus fort. Et le voilà qui rêve de fonder une Congrégation de Religieuses pour l'éducation des filles du peuple, et même pour le service des malades, car la foi et la charité vont ensemble. Il donne à son projet une forme précise. Il écrit les grandes lignes de la Règle. Vous les connaissez. Vous les suivez encore. Il ouvre l'école qui sera le point de départ de la fondation, il en choisit la directrice, Anne Jéhanno. La Révolution l'arrête dans son entreprise, sans l'y faire renoncer. Chassé par la persécution, il redouble, en exil, d'ardeur pour ses projets. Ramené par la paix religieuse, il en reprend l'exécution. Mais l'obéissance l'appelle à Vannes, et, deux après,

moins heureux que les J.-B. de la Salle, les Grignon de Montfort, et les J.-M. de la Mennais, dont il allait être le rival, il meurt, en 1804, trente ans avant que son projet puisse prendre corps. En vérité, c'est ce prêtre, M. Noury, qui a fourni le germe de la Congrégation que nous venons couronner. Il en a discerné les éléments prochains dans ces paysannes de Bignan, dont il admire la piété profonde, la droiture, l'esprit ouvert et le cœur généreux, et, après avoir découvert l'âme qui aurait pu être la cheville ouvrière de l'œuvre rêvée, après lui avoir assuré le domicile qui en serait le berceau, succombant avant d'avoir pu ouvrir le sillon, il confie ses espérances à Notre Seigneur et aux futurs héritiers de son zèle, pour que le germe puisse enfin donner son fruit. Voilà la grâce magnifique que nous saluons aux origines de Kermaria : un précurseur confesseur de la foi.

III. — Son idée ne mourut pas avec lui. A l'époque où il quitta Bignan, naissait, dans un village perdu de la paroisse, une enfant dont saint Joseph, futur protecteur de la Congrégation, allait faire la réalisatrice du grand projet. Elle s'appelait alors Perrine Samson. Et rien assurément ne faisait prévoir qu'elle eût une mission à remplir dans le monde, et surtout qu'elle pût être la *fondatrice* d'une Congrégation religieuse.

Sa vie de jeune paroissienne nous montrerait plutôt en elle, réalisés cent ans à l'avance, le programme et l'idéal de cette Action Catholique Féminine, qui est une de nos préoccupations les plus urgentes au vingtième siècle.

Voici ce qu'on raconte d'elle : « Dans une trêve, fort éloignée du centre paroissial, et privée de la présence d'un prêtre, elle remplissait presque, la messe et la confession exceptées, le rôle d'un vicaire : entretien de la chapelle, présidence des assemblées pieuses qu'elle organisait, catéchisme des enfants, soin des malades, assistance des mourants, derniers devoirs aux morts, surveillance de la moralité locale ». Déjà connue et estimée comme membre du Tiers-Ordre : « On subissait son influence. On redoutait ses réprimandes. A son approche, les cabarets se vidaient, et sa seule présence mettait fin aux disputes les plus passionnées ».

Son recteur la remarque. La qualité maîtresse d'un chef de paroisse est peut-être le don de reconnaître parmi ses ouailles les personnes les plus aptes à l'aider dans son action sacerdotale. On sourit parfois des *vicaires laïques* qui nous apportent leur concours. Ils méritent toutes les bénédictions de Dieu et du prêtre. Le recteur de Bignan, M. Coëffic, deuxième successeur de M. Noury, se rendit compte des aptitudes de sa paroissienne, Perrine Samson. Après l'avoir chargée de tenir une école dans son hameau, il la fit venir au bourg pour y rendre le même service.

Alors ils eurent l'occasion d'étudier ensemble les anciens projets de M. Noury, dont ils purent longuement méditer les détails en relisant ses manuscrits. On ne peut pas dire qu'ils voyaient grand. Ils étaient humbles et pensaient surtout au salut des âmes de leur pays. C'est Dieu qui voit grand et qui

du grain de sénévé fait sortir l'arbre dont les rameaux s'étendront jusqu'au nouveau monde.

En ce temps-là fut votée la loi Guizot, qui, tout en organisant l'enseignement primaire public, où les Frères et les Sœurs pouvaient comme par le passé avoir leur place, ouvrait aussi la voie aux écoles primaires libres tenues par les congréganistes.

Il faut bien le reconnaître, bon nombre de paroisses n'avaient pas d'écoles de garçons. Les écoles de filles étaient moins nombreuses encore et parfois regardées comme inutiles.

Plusieurs des hommes qui m'écoutent ont eu sans doute, comme moi, pour mères des bretonnes qui ont eu tout juste six mois d'école, qui n'ont jamais su écrire, mais qui savaient lire, qui parlaient un breton savoureux, et qui trouvaient le moyen de s'expliquer en français correct.

Je ne dis pas que ce soit là l'idéal de l'Eglise pour la femme du peuple. L'Eglise a toujours été l'apôtre de l'instruction populaire et elle en a largement porté la charge au cours des siècles. Ce n'est pas sa faute si la Révolution a fait table rase de nos organisations scolaires et compromis pour longtemps le progrès spirituel du pays sous prétexte de le soustraire au joug de la Foi.

Mais, croyez-moi, ne plaignez pas trop les femmes bretonnes du vieux temps. Ces illettrées étaient de maîtresses femmes dont nous sommes fiers d'être les fils, et que les mères de famille d'aujourd'hui, pourvues de certificats et de brevets, auxquels nous applaudissons, auront peut-être quelque peine à égaler.

La femme bretonne d'alors, à défaut des livres français que nous souhaitons voir entre les mains des chrétiennes d'aujourd'hui, avait une bibliothèque de six ou sept livres bretons : Histoire Sainte, Evangile, Livres de Méditation et de Piété, Vie des Saints, Recueil de Cantiques. Elle savait de mémoire tout le texte du Catéchisme, de manière à le distiller à ses enfants, au cours de ses causeries journalières. Tous les cinq ou six ans, elle assistait à une retraite fermée.

Admirables femmes ! Illettrées et, en vérité, plus savantes que tous les lettrés païens ! Heureux ceux qui les ont eues pour mères, et qui ont été formés par elles, presque dès le berceau, à toutes les traditions chrétiennes !

L'Eglise pourtant les eût préférées plus éclairées encore, même dans l'ordre profane. Elle n'a jamais eu peur de la science, et je suis de ceux qui croient avec elle que la religion est d'autant plus indéracinable dans les âmes qu'elle est accompagnée de plus de lumière. Une âme vraiment capable de raisonner sa croyance s'écartera plus délibérément de l'erreur et du vice qu'une âme ignorante.

Puisque l'heure était venue où un courant irrésistible entraînait les femmes aussi bien que les hommes à la recherche d'une instruction plus complète, il fallait bien leur donner des écoles où leur formation chrétienne fût plus approfondie en même temps que le cercle de leurs connaissances serait plus étendu, mais en prenant soin, car il s'agissait de former dans les jeunes filles de futures maîtresses de maison,

de leur faire connaître à fond la religion pour qu'elles l'enseignent à leurs enfants, et d'en faire d'excellentes ménagères pour qu'elles sachent faire aimer à leur famille la vie à la campagne. Une Congrégation enseignante de plus pourrait faciliter la création de ces écoles. Perrine Samson et son recteur entrèrent bravement dans la voie tracée par M. Noury. Des compagnes dévouées et pieuses, attirées et encouragées par son exemple, s'adjoignirent à la fondatrice. Elles étaient cinq au début, le 25 Novembre 1834, quand elles prononcèrent leurs vœux, après une retraite prêchée en breton par le P. Lestrohan. C'était le grain de sénévé. Perrine Samson fut la première supérieure et prit le nom évocateur de Sainte Angèle, qui rappelle la Sainte Angèle de Mérici du xvi^e siècle, laquelle, la première, se préoccupa de l'instruction des filles du peuple.

Avec un esprit de foi tout viril et le goût de la vie humble et sacrifiée, elle eut le sens de l'apostolat et plus encore la tendresse de cœur des saintes femmes de l'Evangile. On la vit abandonner sa charge au bout de trois ans, par crainte de se trouver inférieure à ses responsabilités, et mourir, dix ans après, épuisée, rendant le dernier soupir dans un acte d'obéissance, après avoir donné à ses premières filles l'empreinte ineffaçable de sa vertu faite de l'oubli total de soi et d'une simplicité parfaite dans ses rapports avec Dieu et avec les hommes.

Mère Thérèse de Jésus lui succéda. Elue à 33 ans, née relativement riche, elle donna tout à sa nouvelle famille, cultiva chez ses religieuses l'esprit d'austérité, avec une bonté d'âme qui épanouissait autour d'elle la prière comme une joie, et, négociatrice habile, obtint pour sa Congrégation les garanties légales, ce qui, même alors, était souvent bien difficile.

Elles unirent leurs efforts pour imprimer à la Communauté l'élan qu'elle n'a jamais perdu et créèrent la tradition qui règle encore la vie montante de la Congrégation.

Mais quelles grâces variées et puissantes il fallut pour maintenir dans l'œuvre l'union et la vie, au moment où, bientôt, la paroisse, la commune et la Congrégation furent en conflit d'intérêt, — à l'heure où l'enchevêtrement des droits de propriété du fondateur et de la Maison naissante créait, à Bignan comme à Guidel, des difficultés qui ne pouvaient se résoudre sans endolorir l'âme du Père comme celles de ses filles, — et le jour, plus pénible encore, où la Communauté, n'ayant pas cru pouvoir réélire sa troisième supérieure générale, propre nièce du Fondateur, la vit quelques années plus tard rentrer dans le monde !

IV. — La vie continua pourtant et ne cessa pas de s'accroître. La quatrième Supérieure générale, Mère Marie de Saint-Charles, fut élue en 1846, à l'âge de 26 ans, et garda le pouvoir jusqu'en 1884. Elle sut concilier ses devoirs de reconnaissance envers le fondateur et ses obligations de Supérieure chargée des intérêts de sa Communauté. Déjà d'ailleurs l'Evêque avait approuvé les constitutions de l'Institut qui lui

devait son nom et « confié à un Conseil de cinq membres le droit d'administrer la Congrégation ». Quand M. Coëffic mourut, paralysé, dans sa paroisse natale de Guidel, en 1857, il avait la consolation de voir son œuvre en plein progrès, ses religieuses à la tête de plusieurs belles écoles et d'un grand hôpital, et sa Congrégation déjà établie dans les diocèses de Rennes et de Saint-Brieuc et tout près de faire ses premiers pas dans celui de Quimper.

L'élection de Mère Marie de Saint-Charles était un coup de Providence. On ne me fera pas croire que S. Joseph n'y avait pas mis la main.

Les Filles de Jésus avaient toutes les vertus religieuses. Il leur avait manqué jusqu'ici une tête, je veux dire une tête capable d'organiser, d'administrer, de gouverner, capable en un mot d'achever l'œuvre des fondatrices.

Dieu et saint Joseph l'y appelèrent d'assez loin. Angélique Périgault, fille d'un jardinier, habitait Talensac, en Ille-et-Vilaine. Elle avait été élève des Ursulines de Montfort. Ce qu'il y a d'étrange dans sa vocation, c'est que rien d'extérieur n'avait pu influencer sur sa décision de venir rejoindre, dans une paroisse toute bretonnante, une Congrégation qu'elle ne connaissait pas, mais dont seulement elle avait entendu dire incidemment qu'elle était pauvre, sans doute la plus pauvre de ce temps-là.

On l'appela Sœur Saint-Charles. Peu de noms ont été mieux portés. Elle a été une des femmes les plus remarquables qui aient honoré l'enseignement chrétien au cours du xix^e siècle ! Et j'arrive à saluer dans son nom le souvenir du grand législateur de la formation ecclésiastique, Saint Charles Borromée. Elle forma et gouverna avec une semblable maîtrise d'innombrables générations de Filles de Jésus. La grâce prit, à son service, une allure de course et de victoire, *ad currendam viam*, sans sortir des voies communes.

Un feu sacré semble animer tous ses actes. Avant tout, la vie spirituelle. Elle s'applique à la raviver. Une vraie religieuse doit toujours être debout sur la montagne, entendant le sermon sublime du Christ, et prête à le réaliser, quelque soit l'emploi qu'elle exerce. On a dit que Mère Marie de Saint-Charles était trop exigeante. La vérité est qu'elle réclamait de ses filles un effort constant, tout en les traitant avec une indulgence maternelle, comme dans l'Evangile. Ce qu'elle voulait, c'était inoculer aux autres ce sentiment qu'elle avait de la grandeur de la vie religieuse et de la perfection qu'elle suppose. Une voix hautement compétente vous parlera ce soir de la perfection. Mais il y a diverses méthodes pour y entraîner les âmes. Mère Saint-Charles a des façons d'encourager ou de gronder où le cœur a autant de part que l'esprit. Elle sait tout dire, et pas une de ses filles ne doute de son affection. On se demande vraiment où elle a pu si tôt acquérir une si complète expérience et une spiritualité si pratique. Je me suis donné la joie de lire avec soin tout ce que vous avez publié sur sa direction spirituelle et sur sa vie intérieure et ses vertus. Je ne m'étonne pas que l'auteur s'écrie : « Dieu

était avec elle et la grâce divine ne l'abandonna jamais, même dans les occurrences les plus difficiles ».

Où va-t-elle chercher cette grâce ? Elle va à l'Eucharistie. Elle s'y fait conduire par Marie, qu'elle regarde comme la vraie et unique supérieure de la Congrégation, et par son virginal époux Saint Joseph, en qui toutes les Sœurs ont une confiance d'enfants. Est-ce que Marie et Joseph n'ont point passé leur vie en présence et au service du Verbe Incarné ? Elles aussi. Et la logique même de leur vocation les excite à supporter bravement, par imitation du Sacré-Cœur, toutes les croix de leur vie quotidienne, afin de réparer leurs fautes et celles du genre humain, et d'attirer les bénédictions de Dieu sur l'Eglise, sur le Pape, sur la France, et sur leur propre famille religieuse, tout en se dévouant aux enfants qui entrent dans la vie et aux mourants qui vont en sortir. Ce n'est pas en vain qu'elles sont les Filles de Jésus.

V. — La Mère générale n'avait pas la prétention de se conduire seule à de telles hauteurs spirituelles. Elle avait déjà pour la diriger un prêtre très éclairé, M. Le Berre, d'abord vicaire de Bignan, plus tard aumônier de Kermaria. Quand M. Coëffic fut incapable de diriger sa Congrégation, elle implora de son Evêque un Supérieur diocésain officiel. Rebutée d'abord dans sa démarche par Mgr de Lamotte, sans doute un peu prévenu contre une Congrégation qui ne lui semblait pas avoir encore conquis son équilibre, elle s'en alla, en sortant de l'Evêché, directement dans un oratoire, dire à la Sainte Vierge : Est-ce que vous m'abandonnez, vous aussi ? Et, le jour même, elle revint à la charge auprès de l'Evêque. L'évêque allait l'éconduire, mais il jeta les yeux sur une petite statue de Marie placée sur son bureau. Et le voilà soudain plus accueillant et disposé à se laisser convaincre. La Congrégation reçut pour Supérieur ce petit chanoine titulaire, M. Flohy, ancien insurgé de la Chouannerie écolière de 1815, qui devint plus tard vicaire général, très actif, très pratique, très savant, qui, même après ses noces d'or sacerdotales, nous prêchait encore, avec autant de bonhomie que d'autorité, des retraites d'ordination émouvantes et substantielles. Il devait abandonner son supérieurat au bout de cinq ans, et être remplacé par l'ancien recteur de Pluméliau, M. Belléc. Mais sa présence à la tête de l'œuvre, à l'heure où elle arrivait à maturité, avait accentué la confiance et fortifié l'expérience de la Mère générale, qui trouva toujours auprès de lui, jusqu'à sa mort, les conseils les plus judicieux et les plus réconfortants.

Il faut se rappeler qu'elle menait de front avec ses graves soucis spirituels une administration temporelle dont les détails se compliquaient à mesure que la Congrégation croissait en nombre et atteignait des paroisses plus lointaines. Une bonne Supérieure générale doit avoir tous les genres d'aptitudes, et tous les dons du Saint-Esprit lui sont nécessaires pour gouverner comme pour sanctifier.

Elle sut conquérir l'estime du clergé et des fidèles. Préoccupée seulement du bien à faire aux âmes, habile à découvrir

et à favoriser les vues de la Providence, elle sut faire respecter ses décisions sans blesser ses contradicteurs, et défendit les droits de ses filles sans jamais nuire aux intérêts des paroisses. Ainsi enhardies, les nouvelles sœurs multiplièrent généreusement leurs fondations, sans trop se soucier des distances, et elles se trouvèrent pourtant elles-mêmes audacieuses d'oser ouvrir une école à Pouldreuzic, au pays des Bigoudens, qui paraissait alors plus éloigné de Bignan que Bignan aujourd'hui du Canada.

Le grand exploit de la Mère Marie de Saint-Charles dans l'ordre temporel fut le transfert aux portes de Locminé de la Maison-Mère des Filles de Jésus en 1860. Certes, elle tenait à son berceau de Bignan, comme la Sainte Vierge tenait jadis à Nazareth. Il fallait pourtant quitter Bignan. *Magna avis, magnus nidus*. Quand le nid est peuplé jusqu'à déborder, il faut le reconstruire en le proportionnant aux besoins et aux espérances de la famille. Les vocations affluaient. On était pauvre. Le désintéressement pratiqué avec tant de dignité par toutes nos Congrégations bretonnes prenait à Bignan des proportions inégales. Des prodiges d'économie accompagnaient des prodiges de charité. Nos vieux Saints de Bretagne, amis fervents de la pauvreté, auraient pu confronter l'installation des Filles de Jésus avec les petits monastères d'où ils sortaient jadis pour leurs campagnes apostoliques. La pauvreté engendre la confiance dans la Providence. C'était le cas de s'en remettre à saint Joseph, et Saint Joseph donna aux Filles de Jésus tout ce qu'il avait jadis donné à Jésus lui-même : éducation, nourriture, vêtement, logement. Des propositions de terrains furent faites spontanément. Il fallut pourtant négocier, patienter, subir des orages. Et l'on acquit enfin cette vaste lande, où une prophétie populaire racontait qu'un jour Saint Joseph aurait un établissement. Kermaria y fut fondé, et Saint Joseph s'y trouva chez lui. Les religieuses travaillaient aux édifices autant que les ouvriers. La Providence fournit l'argent, semaine par semaine, régulièrement, et la Communauté ne mourut pas de faim. Saint Joseph tint parole. Une chapelle gracieuse compléta les bâtiments nécessaires. Le supérieur donna 2.000 francs, les religieuses 5 francs. Ce fut assez pour ouvrir le chantier et amorcer des charités voisines ou lointaines. Dédiée à saint Joseph, la chapelle fut bénite par Mgr Bécél, en 1867.

Tout s'est agrandi depuis lors. Mais on peut dire que tout était déjà conçu dans l'âme de la Mère, et ni les souffrances patriotiques de 1870, qui amenèrent la Mère à envoyer ses religieuses dans un hôpital de Versailles, ni les douleurs encore pires de la Commune, ni les persécutions mêmes des lois scolaires inaugurées de son vivant, ne purent lui arracher du cœur l'invincible espérance que sa Congrégation, aimée par son Evêque, bénie très tendrement par Pie IX, riche de 700 membres, établie dans plus de cent paroisses, échapperait aux dangers sans cesse renaissants, et poursuivrait une longue carrière de vertu, de charité et de zèle. On lui avait entendu dire : « L'enfant de tant de larmes ne saurait périr ». Et le nouveau Supérieur ecclésiastique de

l'Institut, M. Jégouzo, pouvait assurer à ses filles, sur la tombe de leur Mère, il y a cinquante ans, que « aussi longtemps que son esprit règnerait parmi elles, leur Congrégation serait prospère ».

VI. — Elle est plus que jamais prospère. Les Mères générales, Marie-Athanase, Emmanuel-Marie, Marie de Sainte-Blancine, virent s'accroître régulièrement le nombre des vocations. Le nombre est une richesse. Il est aussi un danger. Il faut que la vertu croisse en proportion du nombre. Dieu donna la sève abondamment. Les Supérieures en dirigèrent la montée, sous l'impulsion du Vicaire général que je viens de nommer, qui fut pour elles toutes « l'Ange du grand Conseil » pendant 25 ans, et qui, avec l'aide d'un aumônier modèle, le chanoine Le Jiloux, sut inculquer aux religieuses l'esprit de la vocation primitive, comme s'il s'était pénétré de toute l'âme de M. Noury, et rendit confiance à la Congrégation alarmée, chaque fois qu'elle trembla pour sa vie présente ou pour son avenir. Quand la sève est généreuse et le tronc robuste et sain, c'est souvent dans l'orage que les arbres consolident leurs racines et développent leurs rameaux.

La grande agonic de 1902, où le noviciat lui-même parut sombrer, en même temps que se fermaient les écoles dont il était l'espoir, fut en réalité le point de départ d'une poussée de vie intérieure plus intense et d'une floraison de vocations plus conscientes du danger couru, du mérite à conquérir, de l'amour à donner à Dieu. N'ayez pas peur, paroisses de Bretagne. Les maîtresses pieuses, dévouées, éclairées, ne manqueront pas à vos écoles libres. Et voici pourtant que les « arpents de neige » du Canada, alertés par les visiteuses du vieux pays, font appel à nos fleurs bretonnes. Répondez sans crainte à cet appel fraternel, Filles de Jésus. Dieu donnera de nouvelles recrues, et le Canada rivalisera de fécondité surnaturelle avec la Bretagne pour peupler le noviciat. « Donne-moi ton esprit, donne-moi ton cœur et ta vie. » Et de Saint-Albert, et des Trois-Rivières et de Rimouski, elles répondent : « Mon Dieu, c'est fait ».

Mais la guerre éclate. Et c'est, à Kermaria, une explosion de charité qui se propage dans toute la famille religieuse. Tandis que la prière entraîne lentement la Providence dans les voies de la Victoire pour la France et ses alliés, la maison de Saint-Joseph, centre de ferveur et de paix, ouvre ses portes aux blessés, aux malades, aux déracinés. Non, le vieil exilé, M. Noury, n'aurait jamais cru que la maison de ses rêves pourrait un jour si éloquemment traduire le *Misereor super turbam*.

Cette activité fiévreuse aurait pu ralentir la vie spirituelle en dissipant les esprits. Mais le « Maître de l'heure » veillait. Monseigneur Gouraud considérait Kermaria comme son trésor. Jamais la formation des âmes ne fut plus approfondie. Sa doctrine spirituelle était tout entière appuyée sur la tradition. En toute occasion il en exposait les principes et les applications. Ses causeries, ses conférences, ses livres, resteront comme autant de manuels de vie intérieure, où la reli-

gieuse enseignante ou infirmière pourra puiser sans fin des sujets de méditation et des directions pratiques. Il a vraiment formé ses Filles de Jésus à l'image et à la ressemblance de la Sainte Famille, comme le voulait Mère Marie de Saint-Charles.

Dans leur éternité, ils peuvent l'un et l'autre garder confiance. Leur héritage est en bonnes mains. Le trésor va continuer à s'enrichir, par la collaboration de la grâce divine et de la générosité humaine.

Mes Sœurs, dans l'histoire d'une Congrégation, un siècle compte peu. Si elle est fidèle à la grâce, de longs siècles de vie lui sont promis. Dieu fasse que ce soient des siècles sans décadence !

Il y a trois moyens sûrs d'éviter l'abus des grâces : la prière, la vigilance, et l'action.

Il n'y a qu'une chose à craindre : la tiédeur. Mais la tiédeur est-elle possible, quand tant de haine gronde dans l'âme des sans-Dieu ? Plus Notre Seigneur est haï, plus nous devons l'aimer et le consoler par une vie parfaite et un apostolat sans défaillance.

Ayez confiance, et soyez fidèles à vos traditions.

Un arbre vit de ses racines. Une famille doit prendre à tâche de réaliser en elle, à chaque génération, les vertus de ses premiers chefs. De même, une Congrégation religieuse, quelque nombreuse qu'elle puisse devenir, si loin qu'elle porte son activité, doit se montrer fidèle aux principes qui ont inspiré sa fondation.

A votre berceau, je trouve un prêtre confesseur de la foi qui fut un des hommes les plus éclairés de son temps, et qui eut aussi un grand souci d'art religieux. J'aime à constater que vous aimez comme lui à donner à Notre Seigneur une demeure qui ne soit pas trop indigne de lui et de son père nourricier, S. Joseph ; je vous félicite encore plus de rendre en vous sa vie divine de plus en plus profonde et active par la grâce. Communiquez ce goût de la vie spirituelle intense, et ce souci de l'art religieux, et ce zèle des études conformes à votre vocation scolaire, aux jeunes âmes que vous formez.

Votre fondatrice a été une paysanne. Soyez fidèles à la note de simplicité, qui est la marque centenaire de votre manière de vivre.

Vos Mères générales ont eu le sens de l'organisation à la fois sage et hardie. Je souhaite à toutes les saintes religieuses qui continueront leur œuvre la même élévation d'esprit, la même droiture d'âme, le même sens de la perfection chrétienne, le même zèle pratique, le même équilibre, la même fidélité à correspondre aux grâces divines et à entraîner la Congrégation dans les voies du progrès spirituel, sous la garde de la Sainte Vierge et de saint Joseph.

Avis. — La fête de l'Assomption ayant lieu mercredi prochain, nous prions nos correspondants de nous faire parvenir leurs communications, lundi, au plus tard.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. le chanoine Auffret sera chanté à DOUARNENEZ, le jeudi 23 Août, à 10 heures.

QUIMPER. — Pour le Maréchal Lyautey. — Le dimanche 12 Août, une messe sera dite à la cathédrale, à 9 heures, pour le repos de l'âme du maréchal Lyautey. Monseigneur l'Evêque y assistera au trône. M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre, prononcera une allocution.

RUMENGOL. — Pardon du 15 Août. — Voici l'horaire des cérémonies religieuses qui seront célébrées à N.-D. de Rumengol, à l'occasion du Pardon de l'Assomption.

Messes basses de 7 à 10 heures. Confessions. Indulgence plénière pour la visite du sanctuaire.

A 11 heures, messe en plein air, chantée par M. le chanoine Le Louët, supérieur de l'Ecole Saint-Yves (Quimper) ; sermon par M. Rannou, directeur de l'Ecole du Sacré-Cœur (Guissény) ; — à 15 heures, vêpres, procession du Vœu de Louis XIII, bénédiction du T. Saint-Sacrement et vénération des reliques.

N. B. — Les trains ordinaires de voyageurs s'arrêteront, le 15 Août, à la halte de Rumengol. — Garages pour les autos.

MELGVEN. — Pardon de N.-D. de Créachiguel (dimanche 19 Août). — Messes à 5, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 h. 30, chantée par M. le chanoine Le Louët, supérieur de Saint-Yves, sermon de M. Louarn, curé-doyen de Riec-sur-Bélon. Vêpres à 3 heures, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le samedi soir : vêpres à 5 heures ; confessions à la chapelle avant et après vêpres, ainsi que le dimanche matin.

LANMEUR. — Fête jubilaire de Notre-Dame de Kernitron (15 Août 1934). — Processions annoncées et ordre des processions : Plestin-les-Grèves, Garlan, Guimaëc, Locquirec, Plouégat-Guerrand, Plouézoc'h, Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Melaine de Morlaix, Plouigneau, Ploujean, Le Folgoët, Lanmeur.

Les processions qui ne sont pas encore annoncées et qui viendront seront toutes bénies par Notre Dame de Kernitron. L'harmonie Lesnevienne prêter son concours à la fête.

KERGOAT-QUÉMÉNÉVEN. — Grand Pardon de Notre-Dame de Kergoat, le dimanche 19 Août. — Messes à 7 et 9 heures, grand'messe à 11 heures. — Vêpres à 3 heures.

La veille, samedi : Premières vêpres à 5 heures.

Les offices se feront à l'heure légale.

L'on trouvera, au fond de la chapelle, des cierges à acheter.

SAINT-BRIEUC. — Jubilé de la Révérende Mère Saint-Charles Borromée, supérieure générale des Filles du Saint-Esprit. — Le samedi 28 Juillet, la maison mère des Filles du Saint-Esprit a vécu un jour de splendeur et d'allégresse.

Dès le matin, cours et corridors de l'importante communauté étaient envahis de toute une foule, dans lesquelles les robes blanches des religieuses, accourues de toutes leurs obédiences, se croisaient avec les soutanes violettes des évêques, les soutanes noires des prêtres et les costumes des gens du monde.

A 9 h. 30, dans la chapelle lumineuse, un cortège pénétrait, formé des novices et des religieuses, des évêques et du clergé ; il conduisait au saint Sacrifice de la messe la Révérende Mère Saint-Charles Borromée, supérieure générale, qui allait, au 50^e anniversaire de sa profession religieuse, renouveler sa consécration à Dieu avant de communier.

Si on avait écouté la Révérende Mère et cédé à son humilité, cet anniversaire n'eût connu d'autre confident que Notre-Seigneur. Mais la vie de tout supérieur est faite d'oubli de soi et de ses préférences, et la fonction de chef exige l'acceptation d'honneurs souvent plus mortifiants que les humiliations.

La Révérende Mère Saint-Charles, malgré qu'elle n'en eût aucune envie, a donc dû céder au désir unanime de ses filles et accepter que son jubilé fût célébré dans la splendeur et dans l'allégresse. Qu'on en juge plutôt :

Le matin, grand'messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr l'Evêque de Vannes, en présence de NN. SS. les Evêques de Saint-Brieuc, de Quimper, de Chartres, des Révérends Pères Abbés de Thymadeuc et de Tamié, de Mgr Holz, protonotaire apostolique, de vicaires généraux, de chanoines et d'un nombreux clergé, de la famille de la jubilaire et de sa famille spirituelle.

L'après-midi, séance artistique où la Révérende Mère, entourée des Evêques, du clergé, de ses deux familles, reçoit des fleurs, des cadeaux et des compliments.

Et pour finir, un Salut solennel du Saint-Sacrement donné par Son Exc. Mgr l'Evêque de Quimper, qui remet la Révérende Mère à genoux devant Notre-Seigneur, et la fixe dans l'attitude qui correspond sans doute aux sentiments de son âme.

Au cours de ces cérémonies, des voix éloquentes s'étaient élevées pour traduire les actions de grâce de la Jubilaire envers Dieu, pour lui exprimer aussi, et par elle à toute sa congrégation, la reconnaissance que les diocèses bretons lui doivent, et tout autant, les diocèses d'Angleterre, de Belgique, des Etats-Unis et du Canada : la parole de Mgr Serrand et celle de Mgr Duparc firent une profonde impression.

Si on y ajoute les compliments des novices, des professes, de Sœur Antonin, toujours jeune et spirituelle — et tous écrits en vers impeccables et disant les choses les plus délicates et aimantes, — les chants exécutés par les voix pures et cultivées de la chorale, on devine la splendeur que revêtait cette fête et l'allégresse dont elle dut remplir les âmes.

Le Saint Père lui-même était présent, à cette journée, par l'autographe qu'il avait adressé à la Révérende Mère générale au-dessous de son portrait et qui était apposé à la place d'honneur dans la salle de communauté.

Et voilà comment la Révérende Mère Saint-Charles Borromée, supérieure générale des Filles du Saint-Esprit, a passé, malgré elle, la journée du 28 Juillet au milieu des fleurs, a été encensée comme une sainte, a connu les honneurs décernés à une reine, mais sans rien perdre de son inaltérable humilité et de son exquise bonté. N...

Grand Pardon des Bretons du Havre. — Les Bretons du Havre viennent de célébrer sainte Anne, leur glorieuse patronne, et de donner à nouveau à la ville du Havre le spectacle d'une belle manifestation de foi et de piété, comme on n'en voit qu'en Bretagne. Ils se sont en effet réunis très nombreux le dimanche 29 Juillet, aux offices de l'église Saint-François, où le vénéré curé leur donne tous droits, chaque année, à pareille époque.

L'honneur de présider les cérémonies du pardon était réservé à deux prêtres du « pays », qui travaillent au Havre à la gloire du bon Dieu : le R. P. de Kerdanet, prieur des Dominicains du Havre, et M. l'abbé Le Noan, directeur d'école à Sanvic.

Le samedi soir, veille de la fête, une cérémonie intime réunissait à Saint-François 150 Bretons pour le chant des prières du soir en breton et la bénédiction du Saint-Sacrement. Le R. P. de Kerdanet donna un beau discours sur l'histoire de la dévotion à sainte Anne et les leçons que la mère des Bretons donne à toutes les mères en ce qui touche l'éducation.

Le dimanche matin, à 7 heures, eut lieu la messe de communion générale. A 10 heures, ce fut la grand'messe, célébrée devant une église comble, par M. Le Noan, assisté de deux Douarnenistes, du R. P. Sauban, des Missions Africaines de Lyon, comme diacre, et de M. l'abbé Caroff, du Séminaire de Rouen, comme sous-diacre. Au chœur, M. le Curé, M. l'abbé Blandin, vicaire, les membres de la chorale, plusieurs chantres en soutane, une trentaine de choristes, bien formés, donnèrent à l'office un aspect solennel et imposant.

Après le prône de notre aumônier, le R. P. de Kerdanet nous adressa une allocution française sur ce thème : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît », nous montrant comment sainte Anne l'avait compris.

Les vêpres, présidées par le R. P. de Kerdanet, furent chantées à 15 heures devant une foule que l'église pouvait à peine contenir. Nos Bretonnes avaient revêtu, pour l'après-midi, leur costume (national) et nous donnaient l'illusion d'être au pardon de Lanmeur ou de Tréguier. Les Trégorroises semblent tenir davantage à leur coiffe !

Après le *Magnificat*, chanté par la foule, la procession traditionnelle avec croix, bannières, bateaux et statues se déroula dans le jardin et à l'intérieur de l'église au chant des

cantiques bretons. Le temps était superbe et la foule des Havrais, massée derrière les grilles, put admirer à l'aise les beaux costumes retrouvés pour la circonstance.

Au retour, M. Le Noan donna un sermon breton, religieusement écouté par tous. Il demanda à ses compatriotes d'avoir toujours grande confiance en leur patronne et de fuir les dangers qui menacent leur foi particulièrement dans les grandes villes. Un Salut solennel suivit et l'*Adoromp oll*, si connu de tous, y eut naturellement sa place.

A la fin de la cérémonie, M. Gourmelon, l'aumônier des Bretons, monta en chaire pour nous dire combien il était heureux de cette belle et bonne journée qu'il venait de vivre parmi ses chers compatriotes du Havre. Il félicita ses Bretons, venus des divers coins de la ville, d'avoir compris leur devoir en pareil jour. Il rappela le souvenir du regretté M. Gourvil, remercia M. le Curé de Saint-François qui se dépense depuis 25 ans pour le bien spirituel et matériel des Bretons, les officiants, la chorale, la fanfare de la « Jeune Tricolore », les personnes dévouées et généreuses, qui ont permis de donner aux autels leur belle parure et à la fête tout son éclat.

Une dernière prière fut récitée en commun pour demander la protection de sainte Anne, et la sortie eut lieu au chant du cantique *D'hor Mam Santez Anna*, accompagné à l'orgue par le maître M. Lambert.

LOURDES. — HOTEL DE ROME ET DE SAINTE-JEANNE DE CHANTAL, 53, rue de la Grotte, près de la Salle Jeanne-d'Arc, Prop. J. FOURMENT-BOURDEU. Prix modérés. Arrangements pour groupes.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'*Imprimerie Cornouaillaise*, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise
chez François LE BORGNE
LANDELEAU

Maison recommandée par le Clergé

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 19 Août. — 13^e dimanche après la Pentecôte.
Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Bernard, de S. Jean Eudes,
de l'Octave.

Lundi, 20. — S. Bernard, Abbé, Confesseur et Docteur de
l'Eglise. Double. Blanc.

Mardi, 21. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal,
Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 22. — Octave de l'Assomption de la B. V. M. Dou-
ble majeur. Blanc.

Jedi, 23. — *Vigile* de S. Barthélémy. — S. Philippe Beniti,
Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 24. — S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2^e classe.
Rouge.

Samedi, 25. — S. Louis, Roi, Confesseur. Double majeur.
Blanc.

Dimanche, 26. — 14^e dimanche après la Pentecôte. Semi-
double. Vert.

A vêpres, mémoire de S. Joseph Calasanz.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Carmélites de Saint-Marc.....	17-23 Août.
Calvaire de Landerneau	24-31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fêtes de Notre-Dame de Kernitron. — A l'oc-
casion des grandes fêtes de Kernitron à Lanmeur, Monsei-
gneur l'Evêque a adressé au Souverain Pontife, le télégramme
suivant :

Cardinal PACELLI, Cité du Vatican.

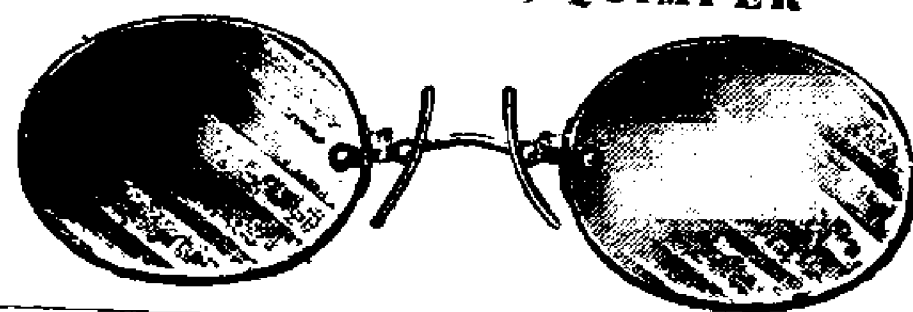
Monseigneur Archevêque de Guébriant, trois évêques,
nombreux clergé, milliers pèlerins, réunis Lanmeur (Finis-
tère), pour célébrer vingt-cinquième anniversaire couronne-



LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON

Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE

BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 38.530

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT FRANÇAIS



centre mondial
de pèlerinage
vieille ville d'art

à 2 h. 1/2 de PARIS
et à 1/2 heure de
TROUVILLE - DEAUVILLE

LISIEUX

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Le Gérant : H. QUERSY.

ment Notre-Dame de Kernitron, déposent aux pieds de Sa Sainteté, hommage, vénération profonde, amour filial et soumission indéfectible, en implorant bénédiction apostolique.

DUPARC, Evêque Quimper.

II. Pèlerinage des Anciens Combattants. — 1° Le registre des inscriptions reste ouvert jusqu'au 25 Août, dernier délai.

2° Nous rappelons aux chefs de paroisse, qu'ils doivent fournir dès maintenant au Secrétariat de l'Evêché l'état nominatif des mutilés, réformés et pères de familles nombreuses anciens combattants avec leur taux de réduction. Ils ne seront admis dans le train de pèlerinage qu'à cette condition.

3° Nous demandons aux chefs de groupes de retenir au plus tôt des places dans les hôtels de Lourdes.

III. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Paul Allain, Pierre-Marie Penquer et Jean Marzin, de Lanveur, conseillers paroissiaux depuis 46, 30 et 31 ans.

Et à Mme Prigent, née Anna-Yvonne Gautier qui s'occupe depuis plus de 25 ans, à titre gracieux, de la décoration de la chapelle de N.-D. de Kernitron.

IV. Souscriptions reçues pour le nouveau Séminaire et la Chapelle :

M. le Dr Fortin, Saint-Michel de Brest	200 f.
Anonyme, Landerneau	200
Ecole libre des filles, Névez	50
— — Clohars-Carnoët	200
— — Querrien	200
— — Locunolé	100
Anonyme, Quimper	20
Anonyme, Saint-Mathieu de Quimper	100
« Apôtres et Croisées », école libre de Kernilis ..	30
La paroisse de Trégourez (n. v.)	650
Anonyme, Saint-Méen	100
Anonyme, —	35
Anonymes	60
Anonyme, Landerneau	1.000
La famille Hascoët, Pendézec, Douarnenez	200
Anonyme, Landerneau	100
Les Cadettes et Croisées de « l'Immaculée-Conception », Brest	200
Anonyme	500
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	500
Anonyme, Saint-Mathieu de Quimper	10
Anonyme, Arzano	100
Anonyme, Quimper	200
La famille Bléas, Trégarantec	1.000
Anonyme, Brélès	1.000
Anonyme, Tréboul	50
Anonyme, Commana	10
Anonyme	500

PARTIE NON OFFICIELLE

Octave de l'Assomption

Sermon de Saint Bernard, Abbé.

Rien ne me cause plus de plaisir et plus d'effroi que de parler des gloires de la Vierge Marie. Si je loue sa virginité, beaucoup de vierges se présentent à mon souvenir. Si je célèbre son humilité, il s'en trouve au moins quelques-uns qui, à l'école de son Fils, sont devenus doux et humbles de cœur. Si je veux exalter sa grande miséricorde, il y eut des hommes et aussi des femmes qui ont exercé la miséricorde. Mais il est un point où Marie n'a eu ni devancière ni imitatrice, c'est qu'elle a tout ensemble et les joies de la maternité et l'honneur de la virginité. C'est là le privilège de Marie, il ne sera pas donné à une autre ; il est unique et par cela même il est ineffable.

Mais ce n'est pas suffisant. A bien considérer toutes ses vertus, on trouve que celles-là même qui semblent lui être communes avec d'autres sont spécialement propres à Marie. Quelle pureté, fût-ce la pureté des Anges, osera-t-on mettre en parallèle avec celle qui l'a rendue digne de devenir le sanctuaire du Saint-Esprit, et la demeure du Fils de Dieu ? Et quelle admirable et précieuse humilité, jointe à une telle pureté, à une telle innocence, à une conscience aussi exempte de toute faute, et, pour mieux dire, à une telle plénitude de grâce ! D'où vous vient cette humilité, cette si grande humilité, ô Vierge bienheureuse ? Humilité digne assurément des regards du Seigneur ; puisque c'est de sa beauté que le Roi a été épris, et que c'est son parfum très suave qui, attirant le Fils de Dieu, l'a fait sortir de l'éternel repos qu'il goûtait au sein de son Père.

Nous vous avons accompagnée de tous les vœux possibles dans votre Ascension vers votre Fils, et nous vous avons suivie du moins à distance, ô Vierge bénie ? Que votre bonté fasse connaître au monde la grâce que vous avez trouvée auprès de Dieu : obtenez par vos prières le pardon aux coupables, la guérison aux malades, la force aux faibles, la consolation aux affligés, à tous le secours et la délivrance dans les dangers. O Marie, Reine de clémence, qu'en ce jour de solennité et d'allégresse vos humbles serviteurs, qui louent et invoquent votre très doux Nom, soient comblés des dons de la grâce par Jésus-Christ, votre Fils, notre Seigneur, qui est le Dieu souverain, le Dieu béni dans tous les siècles. Amen.

Leçons du Bréviaire. (Trad. Mame.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 13^e dimanche après la Pentecôte (dimanche 19 Août) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

Lundi : à 20 h. 30, salle de la Phalange, Conférence sur les Missions par une religieuse, missionnaire au Brésil.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 13^e dimanche après la Pentecôte (19 Août) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Un service anniversaire sera chanté, lundi 20 Août, à 9 h. 1/2 (heure légale), à SAINT-COULITZ, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Louis Le Gall, ancien recteur.

— Un autre service anniversaire à PLOUNÉOUR-TREZ, le mardi 28 Août, à 10 heures, pour M. l'abbé de Coataudon.

QUIMPER. — A la mémoire du Maréchal Lyautey. — La Société de la Légion d'honneur a fait célébrer une messe, dimanche dernier, à la cathédrale, pour le repos de l'âme du Maréchal Lyautey. Mgr l'Evêque présidait la cérémonie et Mgr Cogneau y assistait. Dans le chœur avaient pris place les drapeaux des sociétés patriotiques et une troupe de scouts ; dans la nef, les représentants des autorités civiles et militaires : M. Cathal, représentant M. le Préfet ; M. Destour, adjoint au Maire ; M. Bouilloux-Lafont, ministre d'Etat de Monaco ; M. le commandant Delamaire, président de la Société de la Légion d'honneur ; MM. les généraux Hallier, Thureau et Chaplain, M. le commandant Debled, représentant le colonel du 137^e ; M. le colonel Dumont, président de l'U. N. C. ; M. le docteur Giffo, président de la Croix-Rouge ; les présidentes de la Croix-Rouge, de la Société de Secours aux Blessés et des Dames Françaises, etc.

A l'évangile, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la cathédrale monte en chaire et avec une éloquence sans apprêt qui saisit tout de suite l'auditoire, il évoque la brillante carrière du Maréchal : homme de cœur, averti des besoins de notre temps, Lyautey a une haute conception de son rôle d'officier. Patriote ardent, il veut servir son Pays dans la paix, et sans coup férir, il lui gagne un immense empire. Dans les peuples soumis, il voit non des hommes à exploiter, mais des frères à aider ; aussi d'emblée, il conquiert leur estime et leur affection. C'est dans sa foi qu'il trouve la pure notion du devoir et la force de le remplir...

La messe a été suivie d'une absoute, donnée par Monseigneur l'Evêque.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Grand Pardon de Sainte-Anne la Palud (25, 26 et 28 Août) — Il y a trois jours de pardon.

Le dimanche, la fête sera présidée par Son Excellence Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, Comte Romain.

Assisteront encore au pardon, le R. P. Dom Demazure, récemment élu abbé de l'abbaye bénédictine de Ker-Anna, en Kergonan, qui prendra la parole aux Vêpres, et Monseigneur Gry, recteur émérite de l'Institut Catholique d'Angers.

Et voici le programme des fêtes :

Samedi : Messes basses toutes les heures depuis 6 heures, grand messe à 11 heures.

A 17 heures, vêpres, sermon par M. Floc'h, recteur de Carantec ; procession des miracles.

A 21 heures, procession aux flambeaux.

Dimanche : Messes basses à toutes les heures, à partir de l'aurore.

A 11 heures, grand messe, sermon par M. le chanoine Thomas, curé de Lannilis.

A 15 heures, vêpres, allocution par Dom Demazure, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : Messes basses comme le samedi, à 11 heures, grand messe chantée par M. Arsène Celton, jeune prêtre de Douarnenez ; sermon par M. Salaün, recteur de l'Hôpital-Camfrout, à 15 heures, vêpres et procession finale.

N. B. — Pendant les jours de fête, et spécialement dans la nuit du samedi au dimanche, des confesseurs sont à la disposition des pèlerins.

Il serait à désirer que les prêtres qui doivent venir au Pardon, apportent, si cela leur est facile, leur habit de chœur.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Grand Pardon de Notre-Dame des Portes, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Cogneau, Evêque de Thabraca, les 25 et 26 Août.

Samedi 25 Août : Messes dans la chapelle, à partir de 6 h. 30. — Grand messe à 10 h. 30.

A 17 h. 30, la procession quittera l'église paroissiale pour se rendre aux Portes où les Vêpres seront chantées, suivies d'une allocution bretonne et de la bénédiction.

A 21 heures, procession aux flambeaux. Allocution française. Bénédiction dans l'église paroissiale. Chant de la Cantate du Couronnement.

Dimanche 26 Août : A minuit, Heure Sainte.

A 2 heures, 1^{re} messe. — Messes d'heure en heure, jusqu'à 9 heures inclus.

A 10 h. 30, dans le champ de Notre-Dame, Mgr Cogneau assistera, au trône, à la grand messe qui sera chantée par M. le chanoine Le Bihan, directeur au Grand Séminaire de Quimper. Le sermon sera donné par M. le chanoine Méar, supérieur de l'Institution de Notre-Dame du Creisker.

A midi, messe basse dans la chapelle.

A 15 heures, vêpres solennelles. Mgr Cogneau prononcera

une allocution. Au retour de la procession dans l'église paroissiale, bénédiction et chant de la Cantate.

Dans l'après-midi de samedi et pendant toute la nuit, on trouvera des confesseurs dans l'église paroissiale.

SAINT-POL-DE LÉON. — La fête annuelle de la Translation des Reliques de S. Pol-Aurélien sera célébrée, le dimanche 2 Septembre, sous la présidence de Monseigneur de Guébriant, Archevêque de Marciopolis, Supérieur Général de la Société des Missions Etrangères, et de Monseigneur Cogneau, Evêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper et de Léon.

Cette fête sera précédée d'un triduum, que prêchera M. l'abbé Galès, professeur à l'Institution de N.-D. du Creisker.

Le samedi soir, procession aux flambeaux, — chant du *Credo* sur la grande place, suivi d'une allocution par le prédicateur du triduum et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le dimanche, messes à toutes les heures. — A 10 heures, grand'messe pontificale, par Monseigneur Cogneau. — Panégyrique du Saint, par M. le chanoine Gadon, curé-archiprêtre de Quimperlé.

A 14 heures, vénération des Reliques et de la Cloche Miraculeuse. — Vêpres à 14 heures 30, puis procession solennelle à Saint-Pierre avec ses groupes symboliques traditionnels.

Au retour de la procession, la fête se terminera par une allocution de Monseigneur Cogneau, suivie d'une bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Un nouveau livre sur sainte Anne. — Le livre du sixième et dernier Congrès Marial breton (tenu à Vannes et à Sainte-Anne d'Auray, au mois d'Octobre 1933), est le plus important et le plus complet de ceux que l'on a écrits jusqu'à présent sur sainte Anne.

Il y a bien des manuels de dévotion qui ne laissent rien à désirer ; des monographies de pèlerinages particuliers qui semblent avoir, au moins pour un temps, épuisé le sujet : des traités des vertus de sainte Anne qu'on devrait mettre entre toutes les mains...

On n'envisage ici que les ouvrages d'intérêt général, qui se proposent uniquement de faire connaître la personne même de la Sainte, et de définir exactement le rang qu'elle occupe dans la hiérarchie de la sainteté. Sauf erreur, il n'en est pas un qui soit comparable à celui-ci, soit pour l'ampleur de la synthèse, soit pour la qualité de l'information ; ni qui puisse donner dans la même mesure satisfaction aux humanistes dévots, qui cherchent des aliments savoureux à leur piété, aux prêtres soucieux d'entretenir parmi les fidèles un culte éminemment breton, aux prédicateurs préoccupés de tracer exactement la vraie physionomie des saints, surtout des saints qui touchent de près à Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Le livre se partage en trois parties très distinctes, mais nettement convergentes.

I. — **SAINTE ANNE DANS L'HISTOIRE.** — 1° Que faut-il penser des livres apocryphes qui racontent son existence terrestre ? Ont-ils au moins, sinon une valeur canonique, quelque valeur historique ?

2° La place occupée par sainte Anne dans la prière officielle de l'Eglise. Evolution de son culte, en Orient, en Occident. Sentiments de Mgr d'Herbigny, des moines de Solesmes.

3° La place de sainte Anne dans la piété populaire : ses sanctuaires les plus vénérés, en Asie, en Europe, — les foyers de dévotion, les centres de pèlerinage de par le monde : (Sainte-Anne est-il le seul ?), l'émulation des familles religieuses à la chanter, à la prier.

II. — **SAINTE ANNE DANS LA THÉOLOGIE.** — Ce sont ici les questions capitales.

Jamais, elles n'avaient été posées avec une telle netteté.

Jamais il n'y avait été répondu avec une telle précision.

1° Quelle dignité, quelle gloire, quelle sainteté résulte pour sainte Anne du fait d'être la mère de l'Immaculée Conception ?

2° La gloire de sainte Anne vient de sa fille : elle lui vient aussi de son petit-fils. Quelles sont exactement les relations de sainte Anne avec l'humanité de Jésus-Christ, source de toute grâce et de toute sainteté ? Réponses de Rome, des Scholasticats religieux, de saint Thomas.

III. — **SAINTE ANNE DANS L'ART.** — Etudes des Bénédictins de Kergonan. Iconographie de sainte Anne.

Elle passe par trois phases très distinctes.

1° Jusqu'au XII^e siècle environ, sainte Anne apparaît dans les œuvres d'art, mais uniquement en fonction de sa fille. Mère très sainte, mère privilégiée, elle ne se voit cependant que dans l'ombre de la Vierge.

2° Au XIII^e siècle jaillit une nouvelle source d'inspiration à côté de la première : la Sainte Vierge se montre dans un jour nouveau. Elle est fille d'Anne et de Joachim.

Reste à trouver une formule d'Art pour représenter la partie visible du mystère, c'est-à-dire le père et la mère de l'Immaculée Conception. On exploite la légende déjà réalisée dans la période précédente : la rencontre d'Anne et de Joachim à la porte dorée, et un texte de l'Ecriture, dont les mystiques commençaient à se servir : l'arbre de Jessé.

Au cours de cette deuxième période, la Vierge demeure encore le principal personnage, sainte Anne reste au second plan, mais elle n'est plus dans l'ombre, et est associée au mystère de sa fille, elle est dans la gloire de sa fille.

3° Au XV^e et au XVI^e, l'iconographie de sainte Anne arrive à sa forme plus parfaite. Elle passe au premier plan. Ici s'aperçoit la splendeur de sa maternité. Sa fille et son petit-fils ne sont auprès d'elle que pour proclamer sa gloire et sa puissance. On représente sainte Anne portant sa fille enfant, laquelle porte à son tour l'enfant Jésus, ou bien (un peu plus

tard) sainte Anne portant Jésus, elle-même, ou en même temps que sa fille, dans un même geste. Elle reste au troisième rang, mais pouvait-on mieux exprimer ses relations avec le groupe Rédempteur ? C'est elle qui le présente au monde.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Pape à Castel-Gandolfo.** — Le mercredi 1^{er} Août, le Pape a quitté le palais du Vatican pour sa demeure d'été de Castel-Gandolfo.

Le trajet a été effectué en auto, le long de la via Appia et aucun passant n'a remarqué le petit cortège d'automobiles qui filaient à grande allure.

Le Pape, qui apparaissait en excellente santé, était satisfait de se rendre à sa villa papale où il pourra jouir d'un grand repos et surtout de la fraîcheur pendant ces journées de forte chaleur. Mais il ne faut pas croire que Pie XI renoncera à son activité sans laquelle il ne pourrait vivre. Il continuera à accorder chaque jour, comme au Vatican, des audiences particulières et publiques. Un trône a été déjà préparé dans le Salon des Suisses de l'ancien palais papal et un autre dans la cour, en plein air, pour les groupes plus nombreux.

Dès que le Saint-Père est arrivé à Castel-Gandolfo, la nouvelle s'y est répandue comme un éclair, ainsi que dans tous les villages voisins. Les cloches des églises ont sonné en signe de joie. Castel-Gandolfo est fier de donner l'hospitalité au Souverain Pontife. La journée du 1^{er} Août marque une date historique car, depuis Pie IX, aucun Pape n'a plus demeuré dans le vieux palais pontifical, qui a été complètement remis à neuf.

On ne sait pas combien de temps se prolongera l'absence du Pape au Vatican. Cela dépend de sa volonté exclusive, mais tout fait croire que le Souverain Pontife ne rentrera à Rome qu'après la période des fortes chaleurs.

— **Actes récents du Saint-Siège.** — Par décret du 30 Mai 1934, publié dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, du 5 Juin, les prières de la fin de la messe, dont la récitation fut ordonnée par Léon XIII, sont enrichies d'une indulgence de dix ans. L'Indulgence de sept ans accordée par Pie X à la triple invocation : *Cor Jesu sacratissimum*, qui termine ces prières, est maintenue.

Par décret du 4 Juin, sont enrichies d'indulgences, certaines prières en l'honneur du Saint-Sacrement : à l'antienne *O Sacrum convivium*, avec verset et oraison du Saint-Sacrement, est accordée une indulgence de sept ans et une indulgence plénière si la même prière est récitée chaque jour pendant un mois ; à l'invocation : *O Salutaris Hostia* est accordée une indulgence de cinq ans et une indulgence plénière, si l'invocation est récitée chaque jour pendant un mois.

Décret de la Sacrée Congrégation des Sacrements relatif à la communion des malades dans les hôpitaux de Lourdes.

(Trad. du Journal de la Grotte)

TRÈS SAINT PÈRE,

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, l'Evêque de Lourdes implore humblement, — pour les infirmes qui, de toutes parts accourent auprès de la Grotte de la Très Sainte Vierge et sont reçus dans les deux hôpitaux de Lourdes pendant leur séjour dans cette ville, — la permission de prendre quelque chose, sous forme de boisson ou de médecine, avant de recevoir la Sainte Communion, tant qu'ils séjourneront dans ces hospices.

De l'audience de Sa Sainteté du 16 Juillet 1934. — Notre Saint Père le Pape Pie XI, — après avoir entendu la relation du Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation de la discipline des Sacrements, vu l'exposé fait par l'Ordinaire de Lourdes, daigne autoriser ce même Ordinaire, — selon qu'il le jugera bon en conscience, — à accorder à ceux des malades qui le demanderont expressément et qui, de l'avis d'un confesseur prudent, en seront dignes, la permission de prendre quelque chose sous forme de boisson ou de médecine, avant de recevoir la Sainte Eucharistie dans la Communion, et cela, même tous les jours et durant toute la durée de leur séjour dans ladite ville, pourvu que soit écartée toute occasion de scandale et d'impression fâcheuse. Nonobstant toutes décisions contraires.

† M. Card. LEGA, Ev. de Tivoli, Préf.

(Lieu du Sceau de la S. Cong. des Sacrements.)

A MAZZONI, Sous-secrétaire.

L'Episcopat français au Congrès Eucharistique de Buenos-Aires. — Nous apprenons que Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris, Son Excellence Mgr Chaptal, auxiliaire de Son Eminence le cardinal Verdier, ainsi que plusieurs autres membres de l'Episcopat de France accompagneront Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris au Congrès Eucharistique International du Buenos-Aires.

Son Eminence et Leurs Excellences prendront passage à bord du *Massilia*, le plus confortable des paquebots sur la ligne de l'Amérique du Sud. Rappelons que le programme du voyage a été établi pour permettre le retour en France avant la Toussaint.

Le Bureau International des Pèlerinages, 80, rue Bonaparte, Paris (6^e), envoie tous renseignements au sujet du Congrès.

Pèlerinages. — Le Comité général des Pèlerinages nationaux rappelle que la clôture des inscriptions des trains qu'il a organisés, aura lieu le 15 Août. Deux parcours sont prévus :

1^o Un trajet direct pour Rome (14 Septembre au 20 Septembre) ;

2° Un trajet circulaire, avec visites de : Lucerne, Milan, Padoue, Venise, Florence, Assise, Naples, Rome, Rapallo, Gênes et Turin (7 Septembre au 24 Septembre).

Renseignements au Secrétariat général des Pèlerinages Nationaux, 40, rue du Chevalier de la Barre, Pavillon 6, Paris (18°).

Officialité diocésaine de Rennes. — Cause en diffamation et injures : Eug. Delahaye-abbé Jallier. — Sentence du Tribunal Collégial. — Brochure de 102 pages, en vente aux bureaux du Nouvelliste, au prix de 2,50 franco ; 2 francs à partir de 10 exemplaires.

VARIÉTÉS

La haine sectaire. — Les historiens qui voudront écrire les annales de notre époque, comme nous-mêmes si nous voulons tenter de prévoir notre avenir, devront se souvenir qu'au cours des cinquante dernières années, le véritable maître de la France a été la Franc-Maçonnerie, dont la pensée et le programme se résument en deux mots : la haine de Dieu et son exclusion de la société humaine. Pour la réalisation de ce programme, la France a été l'instrument principal : ses intérêts les plus évidents, la vie de ses enfants ont été sacrifiés.

Ce que sont les hommes qui dirigent cette secte, à quel degré d'immoralité ils sont tombés, ne sachant plus ce que prescrivent l'honneur, la probité, les lois divines et humaines, de récents et retentissants scandales l'ont montré. De ces scandales il a été et il est encore beaucoup parlé ; mais il en est d'autres moins remarqués et qui éclairent, plus encore peut-être, les projets de la secte et la mentalité de ses adeptes.

Récemment, la Ligue de l'Enseignement, fondée par Jean Macé, tenait un congrès. La Franc-maçonnerie, nous l'avons souvent écrit, compte sur l'école et l'enseignement qui y est donné pour éteindre toute foi religieuse et toute idée surnaturelle dans l'âme des nouvelles générations. La Ligue de l'Enseignement s'efforce d'être l'animatrice de ce projet. Elle a pour président M. Brenier, ancien sénateur de l'Isère, sectaire passionné et qui s'est acquis quelque notoriété en se proclamant l'ennemi des Pères Chartreux et en transformant leur couvent en une auberge pour « intellectuels fatigués ». Elle est en liaison étroite avec la Franc-maçonnerie par son conseil le Grand-Orient, dont ce même M. Brenier est le vice-président. Elle l'est également avec le ministère de l'Éducation nationale, où siège M. Berthod, anticlérical notoire. Afin de bien marquer cette liaison et, en même temps, ses sympathies personnelles, ce dernier avait délégué, pour le représenter au congrès, M. Rosset, directeur de l'Enseignement primaire.

Par ce qui a été dit, par ce qui a été projeté, nous pouvons constater que les sectaires se croient assez forts main-

tenant pour n'avoir plus à dissimuler leurs projets. La neutralité religieuse, le respect de toutes les croyances, jadis promis, ont été unanimement jugés une attitude périmée. Le mensonge est devenu inutile et le but peut être avoué et, en effet, il l'est audacieusement.

Désormais, il ne faut plus se taire sur la question religieuse ; mais il faut inculquer à l'enfant une religion nouvelle, une foi laïque, négatrice du surnaturel, créatrice d'une conscience indépendante de toute autorité divine. Mais, a dit un des congressistes, approuvé et applaudi, pour que le maître communique à ses élèves cette foi nouvelle, il est nécessaire qu'il en soit convaincu lui-même, qu'il soit laïque en tout, dans sa pensée et dans ses actes ; qu'il en émette sans cesse la doctrine, qu'il en donne le complet exemple. S'il fréquente l'église il apporte un démenti à la foi laïque, la contredit et la trahit. Or, ajoutait l'orateur, ces traîtres existent : ce sont ces instituteurs et ces institutrices, « ces davidées », qui se sont insinués dans l'enseignement public et qui ne partagent pas la croyance à la foi laïque et la haine à la foi religieuse. De ces maîtres et maîtresses il faut se débarrasser par tous les moyens, les surveiller, les dénoncer ; il faut surtout veiller à ce qu'aucun candidat aux écoles normales ne soit admis sans une enquête préalable sur ses opinions. Avoir été élève de l'école publique n'est même pas suffisant, l'enquête devra porter sur les opinions de la famille et les tendances personnelles du jeune homme. Une citation prouvera que nous n'exagérons pas : « L'enseignement primaire ne sera pas vraiment laïque tant que tous ceux qui le donnent n'auront pas la « foi laïque » et ne vivront pas à l'école, en société et au foyer, d'après cette foi laïque. Il ne faut donc admettre à enseigner que des « laïques » éprouvés. Donc, désormais, il faudra opérer un filtrage ne permettant qu'à des laïques d'être candidats aux Ecoles normales primaires et aux fonctions de l'enseignement primaire officiel, et ce filtrage devra être fait par les inspecteurs d'Académie, qui dresseront la liste des candidats. Nul ne pourra donc se présenter aux examens et aux concours s'il n'est sur cette liste. » Ces idées, qui tendent à la suppression de penser, qui sont inspirées par une véritable haine, ont été applaudies par la majorité de l'assistance. Elles ont été cyniquement exprimées par MM. Glay et Marceau Pivert, dirigeants du syndicat de l'Enseignement public, lui-même adhérent à la C. G. T. et qui compte 80.000 membres. La délation unanimement méprisée est conseillée par eux et ils s'en vantent. Ils sollicitent la persécution et la veulent implacable.

Au lendemain de la guerre, des Catholiques ont cru que c'en était fini des injustices et que la Franc-maçonnerie avait désarmé. Ils peuvent juger aujourd'hui de l'étendue de leur erreur et de ses conséquences. Ils ont donné à leurs coreligionnaires une fausse sécurité, les ont désarmés moralement et ils ont augmenté l'audace des sectaires. Ils ont accepté, en faisant sur elles le silence, les lois existantes et ils les ont consolidées, sans rien obtenir en échange. Il ont pris pour un armistice ce qui, de leur part, était une capitulation.

Les sectaires, présentement, se croient les plus forts et dévoilent leurs projets. Les catholiques, au lieu de poursuivre leur rêve d'un accord chimérique, agiront plus sagement en se préparant à des luttes nouvelles.

E. L.-B.

BIBLIOGRAPHIE

DOUZE RETRAITES DU MOIS, par le R. P. Marcel BARON, S. J. — Etude sur les retraites mensuelles, méthode et utilité : sujets intéressants et substantiels : la Sainte Trinité, le Verbe Incarné, l'Eucharistie, la Passion, le Saint-Esprit, la Sainte Vierge, saint Joseph, les Anges, les Apôtres, l'Eglise, la Guerre spirituelle, l'Eternité. Pour chacun, les six exercices habituels : Méditation, Revue du mois passé, Résolutions pour le mois suivant, Préparation à la mort, Acte de consécration et enfin Lectures (références précieuses à divers ouvrages).

Un volume in-12, format 19x12, 366 pages. Prix : 10 francs ; port, 0 fr. 85. — *Bonne Presse*, 5, rue Bayard, Paris (8^e). C. C. 1668.

Une mystique du XIX^e siècle. — **MÈRE TÉRESE-EMMANUEL** cofondatrice des religieuses de l'Assomption (1816-1888), par une religieuse de l'Assomption.

Préface de Son Exc. Mgr de LLOBET, Archevêque d'Avignon.

Un volume petit in-8° xx-268 pages, 20 gravures. Prix 10 francs ; port 1 fr. 05.

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8^e, c. c. 1668.

De cette âme, objet de prédilections divines, son directeur spirituel, Mgr Gay, pouvait témoigner : « Je n'ai jamais connu d'âme à qui Dieu ait tant parlé... Pauvre petite créature aimée de Dieu à faire envie aux anges ! »

L'illustre préfacier conclut ainsi la présentation de cette biographie qui semble bien l'avoir captivé : « De telles existences expliquent devant nous comment se poursuit la vie mystique du Christ dans son Eglise. Sa présence est réelle, son action permanente... Il a admis Mère Térèse-Emmanuel à une intimité si filiale que le désir doit nous venir de goûter, nous aussi, par elle, combien le Seigneur est doux à ceux qui l'aiment comme elle l'aima. »

P.O.-Midi

LA ROUTE DE BRETAGNE EN AUTOCAR. — Voyage en 6 ou 4 journées de La Baule à Dinard, ou vice-versa, jusqu'au 14 Septembre 1934. —

Prix du transport La Baule-Dinard ou vice-versa :

En 6 journées : 525 francs ; — en 4 journées : 445 francs.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

AVIS AU PUBLIC. — Le P.O.-Midi, désireux de procurer de nouvelles facilités au commerce et de contribuer à réduire autant que possible les mouvements de numéraire, a décidé d'étendre, à partir du 1^{er} Juillet 1934, à toutes les gares du Réseau P.O. la vente et l'utilisation des carnets de fiches de contrôle, déjà en usage sur le Réseau du Midi, qui permettent d'effectuer des transports (G. V., P. V. et colis postaux) sans versement d'espèces jusqu'à concurrence du montant total du carnet.

Les carnets de fiches de contrôle offrent des avantages analogues aux carnets de chèques : manipulation plus aisée et présentant moins de risques que celle des espèces ; moins d'erreur de décomptes, enfin garanties contre les conséquences inhérentes aux pertes ou détournements d'espèces.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 26 Août. — 14^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoire de S. Joseph Calasanz.

Lundi 27. — S. Joseph Calasanz, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi 28. — S. Augustin, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mercredi 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

Jeudi 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi 31 — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi 1^{er} Septembre. — De la Bienheureuse Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche 2. — 15^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires des B. Martyrs Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, et de S. Etienne, Roi.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Calvaire de Landerneau 24-31 Août.

Odet 1 Septembre.

Saint-Derrien 2-3 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage des Anciens Combattants — Nous rappelons que la liste des inscriptions sera irrévocablement close le 25 Août.

En vue d'organiser à Lourdes le service des messes, on nous demande le nombre des prêtres A. C. qui feront partie du pèlerinage. Nous prions donc les P. A. C. du diocèse de nous aviser au plus tôt.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Econome à l'école Saint-Louis (Brest), M. Jean-Marie Picart, vicaire à Lambézellec ;

Professeur au collège N.-D. de Bon-Secours (Brest), M. François Rolland, jeune prêtre de Saint-Marc ;

Professeur au collège N.-D. du Créisker (Saint-Pol-de-Léon), M. Yves Le Bihan, jeune prêtre de Taulé ;

Maître d'études, M. Jean-Marie Cadiou, jeune prêtre de Cléder ;

Professeur au collège Saint-François (Lesneven), M. Joseph Appéré, jeune prêtre de Lesneven ;

Maître d'études au Petit Séminaire de Saint-Vincent (Pont-Croix), M. Pierre Pennarun, jeune prêtre de Briec ;

Vicaire à Douarnenez, M. Yves Kerboul, vicaire à Rosporden ;

Vicaire à Rosporden, M. François Lannuzel, jeune prêtre de Saint-Louis de Brest ;

Vicaire à Landerneau, M. Jean-Louis Léost, instituteur à Portsall (Ploudalmézeau) ;

Vicaire à Saint-Martin de Brest, M. Jean Calvarin, vicaire à Pont-de-Buis ;

Vicaire à Pont-de-Buis, M. Jean-Marie Cariou, jeune prêtre de Saint-Mathieu de Quimper ;

Vicaire à Recouvrance, M. Henri Combot, directeur d'école à Rosporden ;

Vicaire à N.-D. des Carmes (Brest), M. François Ricou, jeune prêtre de Saint-Eutrope ;

Vicaire à Lambézellec, M. Jean-Pierre Le Guen, vicaire à Guilvinec ;

Vicaire à Guilvinec, M. Michel Bourdon, jeune prêtre de Beuzec-Cap-Sizun ;

Vicaire à Sizun, M. René Clech, ancien instituteur à Plonéour-Lanvern ;

Vicaire à Plounévez-Lochrist, en remplacement de M. Le Bot, M. Yves Bervas, vicaire à Porspoder ;

Vicaire à Porspoder, M. François Le Duff, jeune prêtre de Plouescat ;

Vicaire à Cast, M. Yves Auffret, jeune prêtre de Pleyben ;

Vicaire à Plourin-Ploudalmézeau, M. Laurent Le Sann, ancien vicaire de Ploujean ;

Aumônier à l'Adoration (Brest), en remplacement de M. le chanoine Salaün, démissionnaire, M. Francis Paugam, ancien aumônier du pensionnat Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé.

III. Décoration Diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Jean Cornec, de Plonéis, conseiller paroissial depuis 30 ans et chantre bénévole.

PARTIE NON OFFICIELLE

Quelques pensées de Saint Augustin sur N. S. Jésus-Christ

Le voilà Celui qui est Dieu et homme, c'est-à-dire la force et la faiblesse ; Celui qui a été vendu et qui nous rachète ; qui, attaché à la croix, distribue les couronnes et donne le royaume éternel ; infirme qui cède à la mort, puissant que la mort ne peut retenir, couvert de blessures et médecin infail-
lible de nos maladies ; qui est rangé parmi les morts et qui donne la vie aux morts, qui naît pour mourir et qui meurt pour ressusciter, qui descend aux enfers et ne sort point du sein de son Père.

Quelque part que je voie mon Sauveur, sa beauté me semble charmante. Il est beau dans le ciel et il est beau dans la terre, beau dans le sein de son Père, beau entre les bras de sa mère. Il est beau dans les miracles, il ne l'est pas moins parmi les fouets. Il a une grâce non pareille soit qu'il nous invite à la vie, soit que lui-même il méprise la mort. Il est beau jusque sur la croix, il est beau même dans le sépulcre. Que les autres en pensent ce qui leur plaira, mais il est toujours beau en perfection.

Jésus règne partout, Jésus est adoré partout. Devant lui la condition des rois n'est pas meilleure que celle des moindres esclaves. Scythes ou Romains, Grecs ou barbares, tout lui est égal, li est égal à tous, il est le roi de tous ; il est le Seigneur et le Dieu de tous.

Le règne de notre Prince, c'est notre bonheur ; qu'il daigne régner sur nous, c'est clémence, c'est miséricorde ; ce ne lui est pas un accroissement de puissance, mais un témoignage de sa bonté.

Jésus-Christ ne quitte point qu'on ne le quitte, *non deserit nisi deseratur.*

Celui-là est un vrai disciple de Jésus-Christ et de l'Evangile qui s'approche de ce divin Maître non pour entendre ce qu'il veut, mais pour vouloir ce qu'il entend.

Jésus-Christ a aimé notre âme, toute laide qu'elle était par ses crimes, mais il l'a aimée, afin de l'embellir par les bonnes œuvres.

Il nous a aimés dans le temps que nous lui déplaisions, mais c'était afin de produire en nous ce qui était capable de lui plaire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 14^e dimanche après la Pentecôte (26 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

Lundi : Réunion mensuelle des Mères chrétiennes à la chapelle neuve. Messe à 8 h. 30 ; conférence à 15 heures, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 14^e dimanche après la Pentecôte (26 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la prière, bénédiction du St-Sacrement. Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Décès. — Nous recommandons aux prières de nos diocésains, Monseigneur Morice, évêque des Cayes, Haïti, qui vient de mourir à l'hôpital des Cayes.

Avis de services. — Un service anniversaire sera chanté pour M. Belbéoc'h, ancien recteur de Clohars-Carnoët, à CLOHARS-CARNOËT, le 29 Août ; à PLOARÉ, le dimanche 2 Septembre.

Décès de Missionnaire. — De Cléden-Cap-Sizun on nous prie de recommander aux prières des fidèles le Père Mérour, Oblat de Marie, décédé au Transvaal.

LESNEVEN. — La retraite française des femmes tertiaires s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche 9 Septembre, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi 14 Septembre, à midi.

LANMEUR. — Le 25^e anniversaire du Couronnement de Notre-Dame de Kernitron. — De très belles fêtes se sont déroulées le 15 Août, à Lanmeur, pour le 25^e anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Kernitron. Il faut en féliciter tout d'abord M. le chanoine Le Sann qui, depuis plusieurs mois, préparait ce grand jour avec la conscience et la dévotion qu'on lui connaît. Il a su d'ailleurs s'assurer le concours unanime de la population : s'il convient de faire une mention spéciale, de M. et Mme René Prigent, qui ont mis à sa disposition un vaste champ qu'ils ont eux-mêmes aménagé pour les cérémonies en plein air, il serait injuste de ne pas rendre hommage à l'empressement dont firent preuve les autorités civiles — municipalité, agent-voyer, gendarmerie — pour faciliter le service d'ordre et la libre cir-

culatation des cortèges, et davantage encore à la bonne volonté, au goût, à l'ingéniosité qui se révélèrent dans l'ornementation variée des maisons et des rues de la petite ville, dans les illuminations qui éclairèrent la procession du mardi soir.

Les fêtes commencèrent, en effet, par le chant des premières vêpres, le mardi 14, à 20 h. 30, aux pieds de la statue vénérée, dans la chapelle de Kernitron. Une assistance recueillie la remplissait aux trois quarts et l'office fut présidé par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, qu'entouraient une vingtaine de prêtres et séminaristes. Après le *Magnificat*, il monta en chaire et sur le texte : « Salve Regina », bien indiqué dans la circonstance et que reprendront aussi les orateurs du lendemain, il célébra la Vierge couronnée dans une belle page de théologie mariale où il se fit, au nom de ses auditeurs, l'interprète délicat de leur piété filiale envers leur protectrice séculaire.

Une procession s'organise alors à la nuit tombante et la théorie des cierges et des bougies se déroule comme un long chapelet lumineux dans les rues étroites de la ville, au rythme des *Ave Maria* indéfiniment répétés, tandis qu'à l'une des voies d'accès de la chapelle s'allume et s'embrase un haut feu de joie sommé d'une croix de bois qui s'abîme bientôt dans les flammes. A l'église paroissiale, la foule entonne le *Credo* et se retire ensuite. Mais la chapelle reste ouverte, les confessionnaux sont à la disposition des fidèles et, toute la nuit, de la campagne et de la côte, gens du pays, touristes et baigneurs y viendront se préparer à la fête du jour. A partir de 2 heures du matin, les messes se suivront d'heure en heure et, à chaque messe, nombreuses seront les communions.

A 10 heures du matin, le mercredi, joyeux carillon : NN. SS. les Evêques arrivent : Mgr Duparc et Mgr Cogneau, de Morlaix ; Mgr de Guébriant, de Saint-Pol de Léon ; Mgr Serrand, de Saint-Brieuc. Ils revêtent leurs habits de chœur et le cortège, précédé de la procession de la paroisse, s'organise aussitôt pour gagner le champ, au fond duquel, sur une estrade recouverte d'une tente légère, se dresse l'autel. Son Excellence Mgr Cogneau va y célébrer la messe pontificale, assisté de M. le chanoine Joncour, vicaire général ; MM. les chanoines Perrot et Manchec, supérieur de Keraudren, faisant fonction de diacre et de sous-diacre. Aux fauteuils prennent place Leurs Excellences Mgr Duparc, assisté de MM. les chanoines Pichon et Boulic, curés-archiprêtres de Quimper et de Morlaix ; Mgr Serrand, assisté de MM. les chanoines Bellec, archidiacre de Tréguier, et Thomas, curé-doyen de Lannilis ; Mgr de Guébriant, assisté de MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, et Barvet, curé de Saint-Martin de Brest ; au chœur, MM. les chanoines Le Sann, curé-doyen de Lanmeur ; Le Gall, ancien curé de Taulé ; Affret, supérieur de Saint-Joseph ; Guillerm, recteur de Saint-Martin de Morlaix ; Laurent, du clergé d'Evreux ; M. le Curé-Doyen de Plouigneau ; MM. les Doyens ou Doyens honoraires : Le Goasdoué, curé de Plestin-les-Grèves ; Bossus, recteur de Plonévez-Porzay ; Jaïn, aumônier à Morlaix ; Billant, recteur de Plouhinec ; Guéguen, recteur du Folgoët ;

Rosec, recteur de Saint-Melaine de Morlaix ; Mgr Bridier, MM. Mourret et Clair, du clergé de Paris ; Genet, supérieur du Grand Séminaire de Lyon ; plus de cinquante prêtres et séminaristes. Les cérémonies sont faites dans un style remarquable, sous la direction très sûre de M. Galès, professeur de Première à l'Institution N.-D. du Creis-Ker ; le chant est soutenu et dirigé par MM. Hervé, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, et Herry, recteur de Plougonven.

Le temps, un peu hésitant le matin, s'annonce très beau : une brise légère qui se lève au Nord, de la mer toute proche, fait claquer gaiment les flammes au bout des mâts ; le ciel, couvert de brume, se dévoile peu à peu et voici qu'apparaissent très haut de larges échappées d'azur frangées d'une blanche écume : les couleurs de la Sainte Vierge.

Après l'Evangile, M. le chanoine Pichon prend la parole en breton : il commence par évoquer, en un émouvant raccourci, la carrière épiscopale parcourue par Mgr Duparc depuis cette fête d'il y a vingt-cinq ans qui le vit déposer une double couronne sur la tête de Notre-Dame de Kernitron et sur celle de l'Enfant-Jésus, puis il rappelle la tradition séculaire qui, après saint Samson, donna ce petit coin de terre à Marie restée dès lors la « dame » du Tréguier ; il adjure enfin ses auditeurs de retrouver dans leur attachement foncier à la Sainte Vierge les raisons d'une pratique qui s'accorde avec leur foi.

D'une voix claire et forte, Mgr l'Evêque auxiliaire de Quimper entonne le *Credo*, repris par la foule, qui compte déjà plusieurs milliers de fidèles. A l'Offertoire, la « Lyre Lesnevienne », qui est venue prêter son concours à la fête, se fait entendre, et les saints mystères s'accomplissent dans un recueillement que trouble à peine le bruit des autos et des cars qui continuent à déverser le flot incessamment renouvelé des pèlerins.

Processionnellement le cortège des prélats rentre à l'église paroissiale au son des cloches, qui annoncent l'*Angelus*. Il est midi et rendez-vous est donné à 15 heures pour les vêpres solennelles.

M. le Curé a reçu ses invités dans la salle du Patronage, tout près du presbytère : réception généreuse et cordiale, qui fait honneur à l'hôte et à son personnel dévoué. A l'heure des toasts, il se lève et dans un compliment délicatement tourné, remercie ceux qui ont bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette fête ou qui ont contribué à sa réussite. Monseigneur l'Evêque répond et tient ses auditeurs sous le charme d'une parole où l'improvisation se nuance à la fois d'enjouement, de poésie, d'éloquence et toujours d'esprit surnaturel : entre temps, Son Excellence lit le texte du télégramme qu'elle adresse au Souverain Pontife au nom des quatre évêques bretons, du clergé et des fidèles réunis à Lanmeur sous la protection de Notre-Dame de Kernitron. Invités par Monseigneur l'Evêque, Mgr Serrand et Mgr de Guébriant se lèvent à leur tour et l'on applaudit la parole nette et chaude du premier, la parole si prenante dans son émotion discrète et contenue du second.

A l'heure des vêpres, une foule qu'on peut évaluer à quinze mille personnes, se presse au pied de l'estrade. Se trouverait-il des puristes pour regretter qu'on lui ait fait chanter ces vêpres sur les tons gallicans ? L'enthousiasme avec lequel elle se met à l'unisson suffirait, s'il en était besoin, à justifier les directeurs du chant. Cependant, à la reprise des antennes, l'Harmonie lesnevienne joue les motifs des principaux cantiques bretons à la Sainte Vierge. Après le *Magnificat*, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc célèbre les gloires de la dame de Kernitron. Très beau discours, dit d'une voix mâle et forte, qui porterait au loin, même sans le secours du haut-parleur, dans un langage où la doctrine s'orne d'une riche imagination et d'une sensibilité vive et profonde à la fois, pour invoquer la Reine que tant de couronnes ont illustrée en France et en Bretagne, et aussi la Mère de miséricorde qui sourit avec bienveillance à toutes les demandes et se penche avec tant de pitié sur toutes les misères.

Et voici que la grande procession s'organise enfin pour gagner l'église paroissiale, en passant par la chapelle de Kernitron et en faisant le tour entier de la petite cité. Elle se met en marche dans l'ordre fixé aux paroisses qui y prennent part : Plestin-les-Grèves, Garlan, Guimaëc, Locquirec, Plouégat-Guerrand, Plouézoc'h, Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Melaine de Morlaix, Plouigneau, Ploujean, Le Folgoët, la Lyre de Lesneven, Lanmeur. La statue de la Vierge couronnée suit le défilé des processions paroissiales, portée par des dames de Lanmeur parées de leurs atours des fêtes solennelles : châles brodés et cornettes de dentelles ; enfin vient le clergé précédant NN. SS. les Evêques. Le soleil radieux brille dans un ciel sans nuages et fait chatoyer les soies aux teintes passées et l'or mat des broderies sur les vieilles bannières. Le Tréguier a, en effet, sorti ses richesses : ses croix d'argent et d'or travaillé, ses tapisseries séculaires où les tons s'effacent. Des gâs vigoureux présentent franchement ces bannières à la brise du Nord qui les frappe de face et les ploient à force de bras sous les beaux hêtres de Kernitron qui laissent tomber très bas leurs frondaisons touffues. Sur tout le parcours, une foule dévote, à tout le moins respectueuse, s'incline devant la statue vénérable et sous les bénédictions épiscopales. Le cortège sacré se fraie à peine un passage jusqu'à l'église paroissiale, tandis que de tous côtés s'élève un long cantique de louange à Notre-Dame de Kernitron.

Puis la vaste église s'emplit de tous les fidèles qu'elle peut recevoir : Mgr l'Evêque de Quimper monte en chaire, et de nouveau se fait entendre la voix qu'on ne se lasse jamais d'entendre, non seulement parce qu'une éloquence qui lui est propre l'a marquée d'un accent qu'on ne peut oublier, mais parce qu'elle éveille toujours au fond de toutes les consciences et de tous les cœurs des échos qu'on sait être ceux de la vérité même. Une fois de plus, le chef, qui est en même temps le pasteur et le père, dégage des circonstances la leçon qui doit demeurer : pour faire face à toutes les difficultés de l'heure présente comme aux difficultés de tous les temps, seules suffisent les forces spirituelles, au premier rang la foi

en Jésus-Christ et la confiance en Marie. Et c'est l'impression finale que nous emportons de cette fête si intensément religieuse, une des plus belles à coup sûr auxquelles il nous ait été donné d'assister.

Nécrologie. — M. LAURENT-MARIE MORVAN, *recteur de Plounéour-Ménez*. — M. Morvan naquit à Laz d'une famille pauvre des biens de ce monde, mais riche de foi et de vertus. A l'occasion d'une retraite, sa piété précoce attira l'attention de M. l'abbé Rospars, recteur de Bénodet, lui-même originaire de Laz, et uni à la famille Morvan par les liens d'une vieille affection. M. Rospars prit à sa charge les frais d'éducation de son jeune compatriote, le plaça au Collège de Lesneven, dont il était récemment encore l'un des brillants professeurs, l'hébergea pendant ses vacances et le guida dans ses études de ses conseils paternels et éclairés. L'élève fut digne du maître, ses progrès furent constants et couronnés de nombreux succès.

Admis au Grand Séminaire en 1894, ordonné prêtre le 25 Juillet 1898, M. Morvan fut nommé vicaire d'abord à Melars, puis, en 1902, à Lopérec, où il demeura jusqu'à sa promotion au rectorat de Roscanvel en 1920. De Roscanvel, il fut transféré, en 1926, dans la grande et lourde paroisse de Plounéour-Ménez. C'est là que Dieu l'a rappelé à lui, le dimanche 5 Août dernier, à la suite d'un accident assez bénin, mais que son état diabétique a rendu fatal, après deux jours de souffrances cruelles supportées avec une résignation souriante.

Partout où il a exercé le ministère, M. Morvan a laissé une impression profonde et durable. Ceci s'explique par un ensemble de qualités rares. Il avait une intelligence extrêmement curieuse, et se tenait au courant des derniers enseignements de la théologie et des inventions les plus récentes de la physique et de la mécanique ; un cœur généreux et délicat, qui lui attirait l'affection des pauvres et des malheureux auxquels il distribuait sans compter son argent, ses vêtements et même le vin de sa cave ; un jugement droit, qui faisait rechercher ses conseils avisés : un sens musical très prononcé et le don d'enseigner ; à Lopérec, à Roscanvel et à Plounéour il réussit à créer des chorales d'enfants et de jeunes filles capables de rendre les nuances du plain-chant grégorien avec une perfection surprenante pour des paroisses rurales.

Homme de Dieu avant tout et faisant le bien sans bruit, M. Morvan a toujours caché ses talents sous les dehors d'une grande simplicité. Mais les richesses de son âme lui conquièrent de nombreuses et ferventes amitiés chez ses confrères, son zèle et ses bienfaits l'estime et l'attachement sincères des fidèles dont il eut la charge.

Il aura trouvé auprès de Dieu la récompense de ses travaux et de ses vertus.

Requiescat in pace.

— M. l'abbé JEAN-LOUIS POULIQUEN, *recteur de Guerlesquin*. — M. l'abbé Jean-Louis Pouliquen est mort recteur

de Guerlesquin. Depuis longtemps il se savait condamné et sentait la mort venir. Il ne la redoutait pas ; il l'attendait avec calme, dans la fidélité constante au devoir quotidien. Le vendredi 27 Juillet une méningite foudroyante le terrassa ; il mourut le dimanche suivant, à 8 heures du soir.

Né en 1878, prêtre en 1902, M. Pouliquen fut d'abord vicaire à Camaret, où son souvenir était demeuré vivant ; quelques Camarétois, avec M. l'abbé Boézennec, assistèrent à ses obsèques à Guerlesquin. Nommé vicaire aux Carmes de Brest, en 1904, il y exerça son ministère avec zèle, avec dévouement ; il y fut le directeur de plusieurs âmes d'élite, qu'il conseillait avec prudence, à qui cependant il enseignait les mystères de la vie intérieure, « perfectionnant en elles l'image du Christ et les faisant croître dans l'union avec Dieu ». Les fidèles des Carmes lui restèrent attachés et furent nombreux à ses funérailles à Landivisiau. Lui-même il aimait passionnément ses paroissiens des Carmes et je sais qu'il lui en a coûté de se séparer d'eux lorsqu'il fut désigné pour le rectorat de Guerlesquin ! Auparavant, il avait été mobilisé et envoyé à l'armée d'Orient ; le mal qu'il y contracta a hâté sa mort.

Recteur de Guerlesquin en 1927, il se dépensa dans sa nouvelle paroisse comme il s'était dépensé aux Carmes. L'église eut des vitraux ; l'école fut agrandie ; un asile fut construit pour les tout-petits ; sur un terrain voisin du presbytère et qu'il reçut d'une personne généreuse, il bâtit un patronage. Travailleur sans relâchement, il épuisait des forces déjà affaiblies. Les médecins lui conseillaient le repos complet ; il refusa, tint jusqu'au bout de ses forces et tomba à son poste, à 56 ans. A Guerlesquin, 40 prêtres et de nombreux paroissiens assistèrent à ses funérailles ; à Landivisiau, 100 prêtres et des fidèles en foule le suivirent jusqu'au cimetière.

M. Pouliquen a été peu connu, sauf de ses amis. Il ne se livrait pas ; il ne parlait guère, on l'aurait cru distrait, étranger à ce qui se passait autour de lui. Au milieu de ses amis, il se détendait, il riait, il plaisantait, et dans ses récits il y avait de la verve et de l'entrain. Souvent même, ce qui surprenait chez un homme d'apparence si froide, on le voyait s'animer, il attaquait de front l'adversaire et ne le lâchait que lorsqu'il l'avait réduit à merci : il fallait que la vérité fût acceptée sans conteste. D'où venait cette sorte de dualité ? Il était un timide ; il avait la pudeur de ses sentiments ; il était le moins ami des confidences personnelles ; il était humble et il lui répugnait de se mettre en avant. En même temps, il était « tout d'une pièce », nullement l'homme des concessions et des combinaisons. Il y avait aussi en lui un besoin d'expansion qui, souvent refoulé, prenait parfois, devant ses amis, une sorte de revanche, et c'était alors une exubérance qui étonnait ceux qui ne le connaissaient pas. Ses amis seuls ont su ce qu'il cachait en lui de sensibilité, de délicatesse, de générosité, d'abnégation et d'oubli de lui-même. Seuls aussi, ses collègues voisins ont su l'abondance de ses lectures et l'étendue de ses connaissances : aux conférences ecclésiastiques de Plouigneau il était le plus écouté. Les fidèles qu'il a

dirigés pourraient dire son esprit de foi, l'absence chez lui de toute vue humaine, sa piété ardente, sans démonstration d'aucune sorte. M. Pouliquen a réalisé à la lettre ce qu'il avait promis à Dieu, au jour de ses premiers engagements: « *Domini pars hereditatis meae et calicis mei* ».

BRIEC-DE-L'ODET. — Les noces d'or de M. le Chanoine Soubigou, cure-doyen. — Dimanche 5 Août, Briec s'éveille sous la pluie. Faudra-t-il donc s'écrier avec le poète: « Il pleut dans mon cœur comme il pleut sur la ville » ? Nullement, car malgré ce ciel maussade, les âmes sont toutes à l'allégresse la plus vive. Ah ! sans doute, ce n'est pas sans un peu de dépit que l'on considère toutes ces guirlandes et décorations que l'on préparait avec tant de soins depuis des semaines, et qu'il va falloir laisser inemployées ! Elles eussent été si belles, tendues d'une maison à l'autre, par dessus les rues, ou formant des festons le long des façades des maisons ! Mais pour donner encore plus de valeur surnaturelle à la fête que se prépare, Dieu a voulu qu'elle fût marquée de l'estampille du sacrifice.

Fanfares et carillons ! Au son des cuivres, les gymnastes défilent crânement dans leurs uniformes charmants où domine le blanc. Le clergé sort du presbytère, les blancs surplis et les camails apparaissent précédant le dais : celui-ci abrite le héros de la fête et ses deux assistants tout vêtus d'or. M. le chanoine Soubigou célèbre ses noces d'or, et il parcourt dans ce solennel appareil les rues du bourg dont il est le curé très vénéré et très aimé. La paroisse de Briec a vu et verra cet été à plusieurs reprises, avant la grand'messe, le célébrant s'avancer ainsi sous le dais. Habituellement (cinq fois exactement) il s'agira d'un tout jeune prêtre dont l'heure bénie de la première messe a sonné. Et aujourd'hui ? On croirait vraiment que c'est de même un jeune prêtre que l'on fête, tant est alerte et vif le jubilaire, que le poids des ans et des soucis quotidiens n'a su ni alourdir ni courber. L'âme est jeune et le corps reste jeune chez ce pasteur intrépide.

Avec toutes ses guirlandes, l'église paroissiale ressemble à une nouvelle mariée ; ou plutôt, puisqu'il est question de noces d'or, disons que cette ornementation est un symbole: « une épouse ornée de ses nombreux enfants » chante-t-on de la Jérusalem nouvelle qui est l'Eglise. Les enfants de l'église paroissiale de Briec ? Ils ne sont pas seulement figurés, symbolisés : ils se pressent très nombreux dans une enceinte trop petite à pareil jour. Elle est remplie comme le filet de saint Pierre, le patron de la paroisse, au jour fameux de la pêche miraculeuse.

A l'autel, M. Soubigou est entouré de ses neveux prêtres, faisant fonctions de diacre, sous-diacre, et de maître de cérémonies.

Un de ses anciens élèves de Pont-Croix, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la cathédrale, monte en chaire pour exprimer publiquement les sentiments qu'inspire une

carrière magnifiquement remplie. La famille du jubilaire, venue en grand nombre l'entourer en ce jour, est émue en entendant l'orateur évoquer le milieu chrétien où M. Soubigou a puisé la piété et l'esprit surnaturel qui le firent s'aiguiller très tôt vers le sacerdoce. Répondant à la vocation d'en haut, il se prépara au Séminaire à son apostolat futur : celui-ci commença à Pont-Croix, avant même qu'il fut prêtre ; il devint ensuite économe de la Maison. Après de longues années dans cette charge de père nourricier, il devint chef de paroisse. M. Pichon rappelle comment, pas plus à Plonévez-Porzay qu'à Briec, M. Soubigou ne fut, selon l'expression des livres saints « un chien muet ». N'écoutant que sa conscience, il dénonça les abus, qu'il ne pouvait ni approuver ni tolérer : il le fit avec un zèle admirable et un désintéressement plein de courage. A Plonévez, il eut la joie de faire couronner Sainte Anne la Palud. A Briec, il fit naître les vocations sacerdotales et religieuses sur ses pas ; il remplit les écoles libres. Sa piété, son zèle au confessionnal, son dévouement auprès des malades s'alimentent à l'autel où, après un demi-siècle de messes célébrées, il monte à nouveau aujourd'hui.

La Sainte Liturgie se poursuit ; le clavier de l'harmonium sous les doigts d'un maître-organiste, la chorale que le célébrant comparera aux harmonies célestes, la voix émue et toujours fraîche du jubilaire, toute cette musicale prière aide l'âme à s'élever vers Dieu, en demandes ardentes, en ferventes actions de grâces. (A suivre.)

LE RELECQ-KERHUON. — Triduum du Jubilé et bénédiction des vitreaux. — Le 11 Juillet, dans la rosace de la grande baie dite du Sacré-Cœur, trois panneaux du premier vitrail étaient en place. Tout Le Relecq était attentif : que seraient ces verrières, dont on parlait tant, un peu partout, depuis longtemps déjà ? Le dimanche suivant on put admirer et on admira de fait la « crucifixion » : Jésus vient d'incliner la tête après la consommation du sacrifice ; la Vierge Marie éplorée, mais debout, dans un geste d'ardente piété, mêle son sacrifice à celui de son Fils ; Marie-Madeleine, effondrée, embrasse le pied de la Croix de son divin Maître ; Jean, le disciple bien aimé, d'une main se cache les yeux pour ne pas voir le coup de lance que le soldat romain vient de porter au cœur du Crucifié. Magnifique tableau ! dont les yeux ne se détachent pas, parce que l'on ne finit pas d'admirer la sûreté de la composition, la richesse des couleurs, la vie intense des acteurs de l'auguste drame. En vérité, la population du Relecq peut se réjouir du « Souvenir de Mission » qu'elle a offert à son Dieu, en l'an de grâce 1933, alors que le P. Monnier, missionnaire diocésain de Rennes, fit entendre un enseignement si apostolique et fit que les quêtes « silencieuses » furent si fructueuses.

Les jours suivants fut placée la verrière de l'Assomption de la Vierge, qui monte au Ciel avec un cortège d'anges dans une lumière de gloire. Puis on plaça les « petits vitreaux », ceux de la nef et ceux du chœur, et enfin les verrières des

bas-côtés qui retracent, la plupart, les principaux épisodes de la vie de la Vierge Marie, depuis l'Annonciation jusqu'à sa mort. Et au fur et à mesure que ces magnifiques vitraux allaient se loger dans les cinquante-quatre fenêtres de l'église du Relecq, le ravissement des visiteurs, chaque jour plus nombreux, allait croissant ; on ne savait ce qu'on devait le plus admirer : l'équilibre et la variété des couleurs, ou la plénitude des sentiments des personnages, ou la technique admirable de l'artiste qui avait trouvé, semble-t-il, une formule nouvelle dans la réalisation de son œuvre. La plume de l'homme est impuissante à exprimer tout ce qu'il y a de beau pour les yeux et pour le cœur du chrétien dans ces verrières qui le plongent dans une atmosphère toute parfumée du surnaturel le plus exquis, et qui saisissent l'âme pour la porter au plan le plus élevé auquel elle puisse monter.

Enfin, au bas du vitrail de l'Assomption, on plaça une stèle en mosaïque, qui redira aux siècles à venir les noms des donateurs et les desirs si touchants du pasteur qui a voulu que son troupeau priât « sur de la beauté ».

Quand le R. P. Monnier, missionnaire diocésain de Rennes, arriva pour la prédication du triduum du jubilé, tout était prêt. Le dimanche 12 Août, il monta en chaire aux trois messes, pour dire sa joie de se retrouver après un an au milieu de la population chrétienne du Relecq, pour célébrer la Vierge Marie, Mère admirable des chrétiens, et pour commencer l'histoire des vitraux. C'est avec joie qu'il rendit à chacun son dû, *cuique suum*. Il félicita les fidèles du Relecq, si généreux au service de Dieu, il loua avec un tact parfait MM. les Vicaires qui s'étaient dépensés avec ardeur, avec audace pour la gloire de leur église ; il eut même la hardiesse d'adresser de discrets compliments à M. le Recteur pour le goût inquiet mais si sûr qui avait présidé au choix de son peintre-verrier. Il n'oublia qu'une chose, le bon missionnaire... il ne songea pas du tout à lui-même. Et pourtant, la paroisse du Relecq aurait-elle eu ses vitraux, s'il n'avait pas prêché la mission, en Mai 1933 ?

Les jours suivants, le P. Monnier continua sa prédication sur l'apostolat des chrétiens, sur le rôle salutaire de la souffrance dans la vie des hommes, et ses « explications », son histoire des vitraux. Il fit savoir à la population qui se pressait autour de sa chaire, que les frères Mauméjean, les peintres-verriers qui avaient exécuté les magnifiques chefs-d'œuvre que l'on admire au Relecq, étaient les principaux, et sans doute, les premiers artisans de la rénovation de l'art du vitrail au xx^e siècle...

Enfin le jour tant désiré se leva. Dès les premières messes du matin, les fidèles vinrent s'agenouiller à la Table sainte, pour faire la communion du jubilé. A 10 heures, M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landerneau, monta à l'autel, pour l'auguste sacrifice, tout à la joie de présider une cérémonie pour laquelle Mgr Duparc lui avait délégué tous ses pouvoirs. La chorale des jeunes filles fit entendre ses plus beaux chants, à la gloire de Marie, avec une onction et une science musicale très poussée, dans son église toute parée et toute illuminée des lumières les plus splendides.

Pour les chants des vêpres, les fidèles des paroisses avoisinantes étaient venus si nombreux que l'on dut faire des prodiges pour trouver des places à toute cette foule. Le P. Monnier monta une deuxième fois en chaire pour chanter la gloire de Marie, reine de France et celle de son Fils. Puis M. l'abbé Calvez, recteur de la paroisse, redit son immense gratitude à ses paroissiens dont la générosité avait permis de continuer magnifiquement l'œuvre de ses vénérés prédécesseurs, M. Letty et M. le chanoine Branquet.

Alors, M. le chanoine Corre récita les prières spéciales du Rituel ; il aspergea et encensa toutes les verrières de l'église de son doyenné. Les croix, les bannières, les statues, pieusement portées, parcoururent les principales artères du bourg, au milieu d'une foule toute recueillie et toute vibrante, tandis que les clairons et les fifres de la « Saint-Roger » ouvraient le cortège que suivait tout un peuple heureux et ravi.

Jésus bénit une dernière fois cette foule empressée, et ce ne fut qu'à la fermeture des portes de l'église que cessa de couler le flot des visiteurs qui s'arrachaient à regret à la contemplation des beaux vitraux du Relecq.

LE FAOU. — Société de Saint-Luc, Saint-Cosme et Saint-Damien. — La société des médecins catholiques de Saint-Luc, Saint-Cosme et Saint-Damien a célébré très brillamment cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation. A Montmartre, où Mgr Baudrillart leur a adressé un magnifique discours, à Chartres, au Mans, à Solesmes où ils ont été reçus par NN. SS. Harscouët et Grente et par le R. Père Abbé, les médecins catholiques sont venus puiser un renouveau de forces spirituelles aux endroits mêmes où il y a un demi-siècle se créait, non sans de rudes efforts, leur société maintenant prospère ; à Lisieux, sous la direction de Mgr Picaud, ils ont demandé à sainte Thérèse de bénir et d'accroître leur association qui compte déjà, en France, plus de deux mille médecins catholiques.

C'est pour faire bénéficier les médecins de notre diocèse des profits spirituels et des grâces de sanctification personnelle et professionnelle attachés à leur association, que les directeurs de la société de Saint-Luc ont tenu une réunion au Faou, le dimanche 19 Août. Mgr Duparc, notre évêque vénéré, dont le zèle ne recule devant aucune fatigue, avait daigné accepter la présidence de cette réunion qui a groupé un nombre important de médecins de notre région. Pendant la messe célébrée pour la société, Son Excellence a adressé à l'auditoire d'élite qui l'écoutait avec le plus vif intérêt, une de ces éloquentes allocutions qui remuent et émeuvent si profondément les âmes. Commentant la parole de l'Evangile par laquelle Notre Seigneur envoie ses apôtres guérir les malades, Monseigneur a fait un heureux rapprochement entre la vocation du prêtre et celle du médecin. L'un et l'autre ont la charge de guérir les infirmités sans nombre qui accablent notre pauvre humanité : le prêtre celles de l'âme et le médecin celles du corps. Tous deux pour accomplir

dignement les fonctions que la divine Providence leur a confiées ont besoin de dévouement, de science et d'expérience. Monseigneur nous a montré le médecin doué de ces vertus au chevet des malades, arrachant à une mort prématurée les petits enfants, les mères et les pères de famille, sauvant la santé des séminaristes, et celle des hommes, prêtres ou laïcs qui atteignent la maturité de l'âge, prolongeant enfin pour le service de Dieu la vie des vieillards. Puis dans un tableau très impressionnant, l'évêque a fait entrevoir la scène de la résurrection générale où les médecins qui entourent nos corps du même respect que la sainte Eglise, les contempleront tout spiritualisés pour jouir des splendeurs de la vie éternelle.

Après la messe, MM. les Docteurs se sont réunis dans la salle paroissiale. Monseigneur présidait. M. le docteur Pasteau, président général de la société de Saint-Luc, Saint-Cosme et Saint-Damien, et M. le docteur Ferrand, son secrétaire général, ont exposé devant un auditoire très intéressé l'organisation, le fonctionnement et les magnifiques réalisations de l'Association des Médecins catholiques. La société a reçu la pleine approbation du Souverain Pontife et a été enrichie par lui des plus précieuses indulgences. Ces discours entendus, avec l'approbation de Monseigneur, un Comité diocésain a été immédiatement formé.

Un banquet a terminé la fête et après avoir reçu les encouragements et la bénédiction de Monseigneur, les médecins se sont séparés heureux d'avoir mieux connu la société créée spécialement pour eux et pour beaucoup décidés à en devenir des membres très dévoués et très actifs.

TRÉGUNC. — Noces religieuses de rubis. — Il est bon de pouvoir dans les circonstances les plus favorables et par les cérémonies les plus belles, reconnaître le dévouement et le zèle des bonnes religieuses de nos diverses Congrégations bretonnes, adonnées à toutes les œuvres de charité, d'enseignement, d'apostolat. Les cinquantenaires et les soixantenaires de vie religieuse fournissent de temps à temps ces occasions. Et clergé et fidèles en profitent pour remercier Dieu et célébrer les heureuses jubilaires. Mais fêter les noces de rubis et soixante-dix ans de vie religieuse est une faveur rarement accordée.

Ce fut notre joie, à nous, paroissiens de Trégunc, le 13 Août dernier, d'unir nos actions de grâces à celles de tous ceux qui ont connu et aimé notre vénérée jubilaire, Sœur Marie-Pélagie des Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc, née Marguerite-Marie Besnard et baptisée à Trégunc le 10 Juin 1846, ayant fait profession le 27 Août 1864. Ses noces de rubis furent entourées d'un éclat tout particulier, par la présence d'un de ses neveux, prêtre, M. l'abbé Le Beux, recteur de Pluguffan ; par le concours d'une trentaine de membres du clergé, accourus des deux doyennés de Concarneau et de Riec, des paroisses de Plouvorn, de Ploudaniel, de Cléder ; par la venue d'une trentaine de sœurs du Saint-Esprit, dont cinq nièces ou petites-nièces de la jubilaire ; par le concours

d'un grand nombre de paroissiens, de parents et d'amis heureux d'accompagner à l'église la bonne jubilaire.

Une procession avec les bannières et les croix partit de la splendide école libre des filles et conduisit auprès de l'entrée du chœur Sœur Marie-Pélagie. Une messe avec des chants appropriés et bien préparés fut célébrée par M. Le Beux qui, en des mots touchants, sut rappeler toute la vie de dévouement de sa bonne tante ; sa jeunesse dans une famille chrétienne qui a fourni un prêtre, sept religieuses et des chrétiens et des chrétiennes de choix ; ses études couronnées par le brevet supérieur au temps où cet examen était à peu près inabordable ; sa profession religieuse, sur un lit de malade, il y a soixante-dix ans, alors qu'elle semblait condamnée par les médecins ; son enseignement, si vivant, si pieux, si couronné de succès à Mûr-de-Bretagne, à Lannion, à Plouvorn, en particulier où elle passa 46 ans, jusqu'en 1921 ; sa retraite pleine d'activité et de prière à Cléder et à Keranna. Quelles années chargées de mérites et de travaux ! Quelles vocations suscitées ! Quels exemples et quels enseignements donnés ! Peut-on souhaiter une plus belle vie que ces soixante-dix années complètement consacrées à Dieu, sans un retour en arrière, sans un arrêt dans la recherche de l'idéal et de la perfection !

Aussi avec quelle émotion, fut écouté le renouvellement de sa profession religieuse fait par la vénérée jubilaire, d'une voix forte et bien timbrée. Et l'on se reportait par la pensée à 70 ans de distance. Et avec Sœur Marie-Pélagie, tous nous bénissions Dieu qui avait donné à sa fidèle servante d'être aussi longtemps à son service et de si bien s'acquitter de toutes ses charges.

Que la vénérée jubilaire jouisse longtemps encore d'une heureuse vieillesse, remplie de sacrifices et de prières. Qu'elle ait dans sa congrégation de nombreuses compagnes sorties de sa famille ou de sa paroisse. Quatorze religieuses de Trégunc sont actuellement dans la congrégation des Filles du St-Esprit. Puissent-elles avoir des imitatrices, dont nous puissions un jour célébrer avec autant de bonheur, les noces d'or, de diamant ou de rubis !

T.

Mort de Mgr Lecomte, évêque d'Amiens. — Son Exc. Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, est mort dans la nuit de vendredi à samedi, dans une clinique amiénoise, où il devait subir une opération chirurgicale.

Né à Commines, en 1867, Mgr Lecomte, prêtre en 1894, fut supérieur du Sacré-Cœur, à Tourcoing, du Grand Séminaire de Saint-Saulve, vicaire général de Mgr Charost, ôtage en Allemagne, évêque d'Amiens en 1921.

BELGIQUE. — Abbaye de la Paix Notre-Dame, Liège, boulevard d'Avroy, 54. — Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Chanoine, une œuvre d'Iconographie et de Bibliographie mariales est en grande activité en notre monastère bénédictin. Elle consiste à réunir en une vaste collection toutes les Madones miraculeuses.

» A cet effet, nous recueillons : 1° l'image ou photo de la Madone ; 2° quelques vues du sanctuaire où elle est vénérée ; 3° une courte notice historique.

» Les notices transcrites par nous, moniales, sont insérées avec cartes et images dans des albums d'après les pays. La *Semaine religieuse* de votre vénéré diocèse aurait-elle l'indulgente bonté de faire connaître notre œuvre mariale dans ce pays de France si fécond en sanctuaires à Marie ? »

VARIÉTÉS

« Et pourquoi, M'sieur ? ». — *En supprimant la « crainte de Dieu » que ne saurait remplacer la peur du gendarme, nos éducateurs athées ont supprimé la seule morale qui fût capable de former des hommes.*

Voici une page de Pierre Lamouroux, professeur de l'enseignement primaire au collège Rollin, à Paris, tué à la tête de sa section, le 30 Octobre 1915. Pierre Lamouroux y raconte sa première expérience pédagogique, une de celles qui ramenèrent son âme laïque, grevée d'anticléricalisme, vers la vie chrétienne...



J'avais surpris un gamin de la classe commettant une vilaine action. Je prends ma voix la plus grave pour le réprimander :

— *Mon ami, on ne fait pas ça.*

Lui me regarde de ses yeux gris, sans la moindre gêne :

— *Et pourquoi, M'sieur ?*

— Parce que c'est défendu.

— Et par qui ?

J'hésitai, abasourdi : au fait par qui ? Mais il ne fallait pas avoir le dessous. Je fronçais les sourcils :

— Par qui ?... Par moi...

Je me retournai, tandis que le gamin murmurait à son voisin :

— Qu'est ce que ça me fait, ce pion ?

Je songeai à partir de ce fait pour une leçon de catéchisme moral laïque. Je possédais toutes les théories de nos manuels les plus récents : hygiène, respect de soi, solidarité. Par avance, je vis mes gaillards ouvrir des yeux immenses, puis éclater de rire.

Jamais je n'avais senti aussi douloureusement la pauvreté, la sottise, la niaiserie de tout ce catéchisme auquel ses auteurs ne croyaient d'ailleurs pas plus que moi. Mais il fallait avoir l'air de faire quelque chose.

Avouer tout de suite, comme certains hauts mandarins de l'enseignement primaire ou supérieur, que nous ne savions pas ; que le bien et le mal étaient pour nous des mots vides de sens ; qu'il existait tout au plus des actes utiles, jugés tels par la majorité des consciences, et des actes nuisibles que la société réprouvait au nom de ses intérêts ; avouer cela devant mes gamins d'esprit très éveillé, autant eut valu les nourrir au trois-six.

Puis, surtout, les parents n'auraient pas manqué de crier au scandale.

A tout prix, il fallait sauver le mot fétiche : « Ceci est défendu ». Oui, mais « pourquoi et par qui ? » N'y avait-il pas, dans la réplique de mon gamin plus de philosophie que dans mainte docte dissertation de Léon Bourgeois, de Durkeim, de Lévy-Brühl, de Belot, d'Albert Bayet ? Pour conclure, je levai mon doigt d'un air menaçant :

— *Si je te repince ?*

Et si je ne le pinçais plus ?

C'était donc là, réduite à ses proportions réelles, cette vocation d'éducateur dont je m'étais fait un si bel idéal !

Faire naître la « peur du gendarme » ou du pensum, me transformer moi-même en gendarme ou en vulgaire « pion » !

C'était moins beau qu'un métier de policier, car ce dernier, généralement, croit à la loi, et je n'y croyais pas.

UNE INITIATIVE INTERESSANTE. — LE TRAIN-EXPOSITION A QUIMPER ET A QUIMPERLÉ. — Nous avons eu l'occasion déjà d'entretenir nos lecteurs des Trains-Exposition du Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie, ces Foires ambulantes qui circulent sur les voies ferrées de France. Nous rappelons que tout prochainement celui qui parcourt l'Ouest de la France, va arriver dans notre région. Il stationnera à la gare P. V. de Quimper, les samedi 25 et dimanche 26 Août, et de Quimperlé, le 27 Août.

Nos concitoyens pourront le visiter à la gare de Quimper samedi et dimanche prochains. Il sera ouvert au public de 9 h. 30 à 12 heures, et de 14 à 20 heures.

L'inauguration officielle sera faite le 25 Août, à 10 heures, par M. le Préfet et M. le Maire et les Autorités.

Chemins de fer de l'Etat.

LA NUIT... des lits-toilette avec draps ou des couchettes vous permettent de voyager confortablement aux prix suivants :

Lits-toilette. — Du 6 Octobre au 30 Juin : 55 fr. ; du 1^{er} Juillet au 5 Octobre : 75 fr.

Couchettes. — Du 6 Octobre au 30 Juin : 1^{re} classe : 25 fr. ; 2^e classe : 25 fr. ; 3^e classe : 20 fr.

Couchettes. — Du 1^{er} Juillet au 5 Octobre : 1^{re} classe : 40 fr. ; 2^e classe : 35 fr. ; 3^e classe : 30 fr.

Les couchettes des 1^{re} et 2^e classes sont munies d'oreillers.

Renseignez-vous dans les gares du Réseau de l'Etat.

Grand Réseaux de Chemins de Fer Français

Messieurs les Voyageurs sont avisés que depuis le 5 Juillet 1934, les Grands Réseaux ont supprimé la quadruple taxe qui était exigée pour le dépôt à la consigne des colis n'ayant pas fait ou ne devant pas faire l'objet d'un enregistrement comme bagages.

Depuis la même date, certains objets considérés autrefois comme encombrants, ont été retirés de la liste desdits objets (bicyclettes, voitures pliantes d'enfants, de malades ou de blessés, etc...), et ne sont plus soumis qu'à la taxe simple.

LOURDES. — HOTEL DE ROME ET DE SAINTE-JEANNE DE CHANTAL, 53, rue de la Grotte, près de la Salle Jeanne-d'Arc, Prop. J. FOURMENT-BOURDEU. Prix modérés. Arrangements pour groupes.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
IMPRIMERIE RELIURE

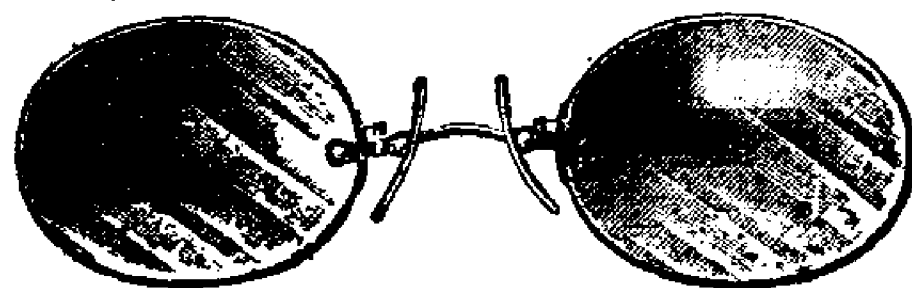
Catholiques, achetez vos chaises d'Eglise
chez François LE BORGNE
LANDELEAU
Maison recommandée par le Clergé



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'IS
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n°
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 38.530

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Le Gérant : H. QUERSY.

49^e ANNÉE.

Vendredi 31 Août 1934.

N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 2 Septembre. — 15^e dimanche après la Pentecôte.
Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires des B. Claude, Vincent, Nicolas,
François et leurs Compagnons, et de S. Etienne.

Lundi 3. — De la Férie. Simple. Vert.

Mardi 4. — De la Férie. Simple. Vert.

Mercredi 5. — S. Laurent Justinien, Evêque et Confesseur.
Semi-double. Blanc.

Jeudi 6. — De la Férie. Simple. Vert.

Vendredi 7. — De la Férie. Simple. Vert.

Samedi 8. — Nativité de la B. V. M. Double de 2^e classe, avec
Octave simple. Blanc.

A vêpres, mémoire du 16^e dimanche.

Dimanche 9. — 16^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoire de S. Nicolas de Tolentino.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Derrien :	2-3	Septembre.
Tréméven :	4-5	—
Hanvec :	6-10	—

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

53.

I. Après les Fêtes de Lanmeur. — Monseigneur l'Evêque a reçu la réponse suivante au télégramme qu'il avait adressé au Souverain Pontife, le 15 Août, jour des grandes fêtes de Lanmeur :

« Paternellement sensible hommages Monseigneur Guébriant, évêques, clergé et pèlerins réunis Lanmeur occasion Jubilé Couronnement Notre Dame Kernitron, Sa Sainteté remercie et envoie à tous bénédiction apostolique implorée.

» Cardinal PACELLI. »

II. Pèlerinage des Anciens Combattants. -- L'état des inscrits devant être rendu à Bordeaux pour le 31 Août, toutes les inscriptions nouvelles qui nous parviendront après le mercredi 29 ne seront pas prises en considération.

Il faut, *dès à présent*, régler le prix des billets, autant que possible par chèque-postal C/C 3480 Nantes, en reproduisant sur le talon du mandat le chiffre exact des incrits (voyageurs à prix réduits et voyageurs à tarif complet).

III. Quête annuelle pour l'Association Diocésaine. — Une quête sera faite dans toutes les églises paroissiales, le dimanche 9 Septembre, pour les besoins de l'Association Diocésaine.

Le produit de cette quête sera expédié aussitôt au Secrétariat de l'Evêché par MM. les Curés et Recteurs.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Chanoine titulaire du Chapitre de la Cathédrale : M. Eugène Le Berre, chapelain à Pontplaincoat (Plougasnou) ;

Président des Retraites de Conscrits à Quimper, M. Hénaff, recteur de Poullan ;

Recteur de Trégarantec, M. Toussaint Caroff, vicaire à Plouhinec, en remplacement de M. Lastennet, démissionnaire ;

Chapelain à Pontplaincoat, M. René Guichaoua, instituteur à Plonéour-Lanvern ;

Vicaire à Plouhinec, M. Jean-Claude Goarant, jeune prêtre de Plouvorn ;

Vicaire à Landivisiau, M. François Guillerm, jeune prêtre de Saint-Michel de Brest ;

Vicaire à Plouigneau, M. Arsène Celton, jeune prêtre de Douarnenez ;

Vicaire à Esquibien, M. Yves Bleuzen, vicaire à Fouesnant ;

Vicaire à Fouesnant, M. François Marzin, vicaire à Landudal.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Cornic, ancien Recteur de Nèvez, décédé à Pont-l'Abbé, le 27 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Fils de la Veuve de Naïm

« A la vue de cette mère affligée, le Seigneur, touché de compassion, lui dit : *Ne pleurez point.* » Remarquons ici que l'Homme-Dieu avait un cœur sensible, et que non seulement il ressentait la douleur de ceux qu'il voyait affligés, mais il désirait aussi les soulager, et user même de sa puissance divine pour leur venir en aide, si cela pouvait contribuer à la gloire de son Père céleste. Il voulut dans cette circonstance donner aux siècles futurs un témoignage éclatant de

ces vérités, et exhorter les affligés de tous les temps à tourner leurs regards vers Lui, « le Consolateur suprême ». Jésus s'avança donc, « *et il s'approcha, et il dit : Jeune homme, je vous l'ordonne, levez-vous.* ». Qui dira l'impression que ces paroles durent faire sur tous les assistants ? Elles provoquèrent de la surprise chez les uns, de l'anxiété chez les autres. Jésus venait, en effet, de prononcer des paroles qui mettaient en suspens toute sa réputation de sainteté ! Mais l'événement qui les suivit dissipa bientôt toute crainte ; car « *aussitôt celui qui était mort se leva, et commença à parler, et Jésus le rendit à sa mère.* ». Qui pourrait décrire la joie de cette mère à la vue de son fils soudain rendu à la vie, ... et sa reconnaissance envers le divin Maître ?...

Mais que se passa-t-il chez les témoins de ce prodige ? « *Tous furent saisis de crainte, et ils glorifiaient Dieu en disant : Un grand prophète a paru parmi nous, et Dieu a visité son peuple.* » Quelle était la cause de cette crainte ? C'était le sentiment de la présence divine. Quand l'homme se trouve devant quelqu'un qui lui est supérieur, il est tout naturellement saisi de crainte et de respect, surtout quand sa conduite lui reproche de lui avoir manqué quelquefois d'égards. Hélas ! ici-bas l'homme vit si souvent dans l'oubli de son créateur, du souverain Maître de l'univers, et il néglige de remplir envers lui les devoirs qui lui sont dus. Quoi d'étonnant alors s'il craint cette présence divine qui vient le rappeler à l'ordre, le châtier peut-être. Mais, dans les circonstances présentes, ce sentiment de crainte fut vite dissipé par celui d'une grande joie ; car, par le grand prodige qu'il venait d'opérer, Jésus venait de leur prouver qu'il était enfin arrivé ce jour si ardemment désiré en lequel le grand prophète, c'est-à-dire le Messie, serait parmi eux, et en lequel par son envoyé Dieu lui-même aurait visité son peuple.

Dans l'Evangile de la messe de ce jour, Jésus nous révèle les trésors de bonté qui sont renfermés dans son cœur. Recourons donc à lui quand nous sommes dans la souffrance, surtout quand la mort nous a ravi une personne chérie. Ah ! tandis que nous accompagnons un de nos chers défunts à sa dernière demeure, peut-être lui aussi, comme le jeune homme dont il est question dans l'Evangile de ce jour, enlevé au seuil de la vie à l'affection d'une mère, pourquoi Jésus ne vient-il pas toucher le cercueil, et rendre la vie qu'il a cueillie lui-même ? Ah ! c'est que par sa passion, sa mort et sa glorieuse résurrection, il a mérité pour cette âme une vie meilleure, un bonheur et une gloire qu'elle possède, peut-être, déjà. Cependant, à vous tous, chrétiens, qui avez foi et confiance dans le Christ, et qui pleurez quelqu'un qui est mort dans la grâce de Dieu, Jésus dit encore : « *Ne pleurez pas, votre défunt vous sera rendu !* » Oui, il vous sera rendu un jour, à l'abri de toutes les misères de ce monde dans le royaume des cieux, et avec lui vous y régnerez éternellement.

Dom Et. TILLIEUX, O. S. B. (*Bull. paroiss. liturgique.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 15^e dimanche après la Pentecôte (2 Septembre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.

Mercredi : Confession des filles des Catéchismes.

*Jeu*di : Après-midi, confessions.

Vendredi, Premier Vendredi du mois : Exposition du T. Saint-Sacrement de 6 heures à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi, Nativité de la Sainte Vierge : Offices comme les dimanches, mais pas de messe à 11 h. 30. Confession des garçons des catéchismes.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 15^e dimanche après la Pentecôte (2 Septembre) :** Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : Confession des enfants. — Messe de Communion des enfants jeudi à 8 heures.

Premier Vendredi du mois : Exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi, fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie : Grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 20 heures, Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de services. — Le service anniversaire de l'abbé Guérec sera chanté, à PLOUMOGUER, le *mardi 4 Septembre*, à 10 heures; à SAINT-VOUGAY, le *lundi 10 Septembre*, à 10 heures.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Hannevec recommande aux prières des fidèles l'Adoration de Hannevec, du 6 au 10 Septembre.

Fraternité Sacerdotale Saint-Yves. — La réunion annuelle de la Fraternité Sacerdotale Saint-Yves, à Landerneau, se tiendra, non le mercredi 5 Septembre, mais le *mardi 4 Septembre*.

XXIV^e Congrès des « Bleun-Brug ». — Le Congrès des Bleun-Brug aura lieu, cette année, à Morlaix, les 1^{er}, 2, 3 et 4 Septembre prochain.

Samedi 1^{er} Septembre. — A 10 heures, à l'Hôtel de Ville, ouverture de l'Exposition d'art religieux moderne, organisée par l'Atelier Breton d'Art Chrétien.

Dimanche 2 Septembre. — A 14 heures, au parc de Kernévez, tournoi de luttas; jeux bretons; danses de Basse-Bretagne.

A 20 h. 30, au Cinéma Saint-Martin, nouvelles pièces bretonnes, *An Divroad*, et *Nebeut a dra*, comédie.

Lundi 3 Septembre. — A 10 heures, Conférence de M. James Bouillé, architecte, sur l'Atelier Breton d'Art Chrétien.

A 11 heures, Causerie sur l'Art religieux moderne.

A 14 h. 30, Conférence de M. Raymond Delaporte sur la *Breuriez ar Brezoneg er skoltou*.

A 15 h. 30, Rapport de M. Caurel sur la Revue bretonne enfantine : *Feiz ha Breiz ar Vugale*.

Mardi 4 Septembre. — A 8 h. 30, messe à l'église Saint-Mathieu. Allocution de Son Excellence Mgr Duparc.

A 9 h. 30, au Cinéma Saint-Martin, Concours de chorales, d'éloquence, de déclamation et de lecture.

A 12 heures, Banquet au Grand Hôtel de l'Europe.

A 14 heures, grand Festival au parc de Kernévez.

LESNEVEN. — La Retraite bretonne des femmes tertiaires s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche 16 Septembre, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin 22 Septembre.

COMBRIT. — Grand Pardon de N.-D. de la Clarté. — Le *samedi 8 Septembre* : Grand'messe à 10 heures. — A 2 h. 30, procession de l'église à la chapelle; vêpres, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le dimanche 9 : Messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures. A 10 h. 30, grand'messe chantée par M. Guerneur, recteur de N.-D. de Kerbonne; sermon par M. Bourlès, recteur du Pont-de-Buis. Des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins toute la matinée.

A 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, le 8 Septembre, ou l'un des sept jours suivants.

Les pèlerins verront la chapelle embellie, et pourront se procurer à la sacristie la véritable image de Notre Dame de la Clarté.

ERGUE-GABÉRIC. — Pardon de N.-D. de Kerdévot. — *Samedi 9 Septembre.* — Premières vêpres à 3 heures. Confessions après les vêpres.

Dimanche 10 Septembre. — Messes à 6, 7, 8, 9 heures. Grand'messe à 10 h. 30, chantée par M. le Curé d'Elliant; sermon par M. le chanoine Le Borgne. Vêpres à 3 heures, suivies de la procession. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Des confesseurs seront à la disposition des pèlerins, toute la matinée, dès la première messe.

N. B. — Les pèlerins peuvent gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

POULDREUZIC. — Grand Pardon de N.-D. de Penhors. —
Vendredi 7 Septembre : Messe à 8 heures ; vêpres à 17 heures ;
 bénédiction et confessions.

Samedi 8 Septembre : Messes basses à 7, 8 et 9 heures,
 grand'messe à 11 heures, chantée par le R. P. Fulgence, ser-
 mon par le R. P. Barnabé, capucins.

Vêpres à 15 h. 30 ; procession, bénédiction de la mer et
 bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avis. — 1° Le vendredi soir et le samedi matin, des con-
 fesseurs seront à la disposition des fidèles ;

2° Tous les offices seront célébrés à l'heure légale ;

3° Les pèlerins peuvent gagner une indulgence plénière
 aux conditions ordinaires. Toutefois, en raison de l'année
Jubilatoire, cette indulgence ne peut être gagnée qu'en faveur
 des âmes du Purgatoire.

4° Il y aura un service d'autos du bourg de Pouldreuzic
 à la chapelle de Penhors le samedi 8 Septembre.

Retraite pour sourdes-muettes à la Chartreuse d'Auray. —
 Une retraite sera donnée, cette année, à la Chartreuse d'Auray,
 pour les sourdes-muettes, anciennes élèves de l'Etablisse-
 ment.

Cette retraite aura lieu du lundi 24 Septembre, à 17 heu-
 res, au vendredi 28 Septembre, au matin.

Après la clôture, les retraitantes iront, avec leurs ancien-
 nes maîtresses, faire un pèlerinage à Saint-Anne d'Auray.

Le prix de la pension est fixé à 10 fr. par jour.

Les futures retraitantes sont priées de faire connaître la
 date de cette retraite aux sourdes-muettes de leur entourage
 qui pourront y prendre part, même sans être anciennes élèves
 de la Chartreuse.

Nous prions instamment MM. les Curés d'user de toute
 leur influence pour amener les sourdes-muettes de leurs pa-
 roisses à prendre part à cette retraite. Si quelques-unes étaient
 dans l'impossibilité d'en payer les frais, nous serions recon-
 naissantes aux personnes charitables qui se chargeraient par
 leurs aumônes de procurer à nos chères anciennes élèves
 l'inappréciable bienfait de ces pieux exercices.

Pour tous renseignements, prière de vouloir bien s'adres-
 ser à la Supérieure de la Chartreuse.

AUDIERNE. — Bénédiction du Clocher et des Cloches. —
 Le dimanche 19 Août, la paroisse d'Audierne a fêté de la
 façon la plus émouvante l'entrée dans la vie liturgique des
 trois nouvelles cloches qui, désormais, vont joindre leur voix
 à celle de leur sœur aînée, bénite le 10 Octobre 1926.

Magnifique et fièrement planté, le nouveau clocher, achevé
 depuis quelques jours, s'est paré de festons et de guirlandes
 pour accueillir l'interminable flot des fidèles venus apporter
 à leur dévoué recteur le témoignage de leur joie pieuse et
 approbative. C'est, en effet, une impression de gracieuse har-
 monie qui s'empare de vous à la vue de cette tour où la

sobriété de la ligne classique s'allie à la finesse des colon-
 nettes et au riche ajustement des motifs.

La fête s'inaugure par la messe chantée par M. le chanoine
 Chapalain, ancien recteur d'Audierne, en présence de Son
 Excellence Monseigneur Cogneau, qu'entourent M. le vicaire
 général Joncour, M. Le Gall, curé-doyen de Pont-Croix, M. le
 chanoine Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire, M. le cha-
 noine Cotten, secrétaire de l'Evêché, et de nombreux prêtres.

La Chorale de la paroisse commence la série des beaux
 chants d'un choix si approprié et d'une exécution si sûre
 et qui ne s'achèvera que le soir, après le baptême des cloches.

Après l'Evangile, M. l'abbé Prigent, recteur de la paroisse,
 monte en chaire, adresse sa filiale gratitude à Son Excellence
 Monseigneur Cogneau, qui a daigné accepter la présidence des
 cérémonies inaugurales ; puis, en un émouvant hommage, il
 dirige les pensées de tous vers celui qui fut l'inspirateur, et
 en bonne partie l'exécuteur de cette œuvre grandiose, —
 l'église — dont une des dernières étapes s'achève aujour-
 d'hui : M. le chanoine Corre, ancien recteur de la paroisse,
 qu'un obstacle imprévu a retenu à Landivisiau. Puis, s'adres-
 sant à ses paroissiens, il les félicite et les remercie de leur
 grande et inlassable générosité.

Ensuite, Mgr Cogneau monte en chaire. Son Excellence,
 d'une voix claire, ample, prenante, expose devant les fidèles
 très nombreux la signification religieuse et mystique du clo-
 cher.

Cependant, suspendues dans leur large cadre de fine ver-
 dure, toutes pimpantes sous leurs robes de tulle et de satin,
 les cloches, semblables à des enfants qui s'ouvrent à la vie,
 attendent devant l'autel que daigne tomber sur elles la tou-
 che divine qui en fera à leur manière des instruments de
 grâce. La grande cloche a reçu de ses parrain et marraine,
 M. Kérisit et Mme Jaffry, le nom de *Raphaëlle-Raymonde*. Son
 poids est de 880 kgs. La deuxième s'appelle *Hervée-Emma*.
 M. Jadé père et Mme Laurent sont ses parrain et marraine.
 Elle pèse 270 kgs. La plus petite, *Aline-Marie-Thérèse*, lourde
 de 190 kgs, s'appelle aussi du nom de ses parrain et marraine :
 M. Lannou et Mme Queinnec.

Il est quinze heures. Son Excellence Monseigneur Duparc,
 que d'autres fonctions ont retenu loin de nous le matin, fait
 son entrée dans la paroisse, et précédé du clergé, des fidèles,
 s'arrête au haut de la vaste esplanade de l'église où il bénit
 le clocher.

Quand les deux Evêques traversent le large vaisseau de
 l'église, celle-ci déborde déjà de toutes parts d'une affluence
 exceptionnelle. Les prêtres commencent la récitation des
 psaumes de la pénitence, émouvant appel à l'aide miséricor-
 dieuse du Tout-Puissant. La grande cloche a l'honneur d'être
 bénite par Mgr Duparc, les deux autres par Mgr Cogneau. Se
 déroulent alors, répondant à la joyeuse psalmodie des *Lau-*
date, les phases de la cérémonie, depuis les victorieux exor-
 cismes jusqu'à l'allégresse des onctions et le triomphe final
 de l'encensement.

Vox Domini. Qu'elles prêtent maintenant leurs voix au

Seigneur et qu'elles remplissent désormais leur fonction sacrée de vigilance et d'appel. Tel est, à la louange des cloches, le thème que Mgr Duparc développe devant nous. Dans les desseins mystérieux de la Providence les cloches ont un rôle d'avertissement et de préservation contre les éléments dangereux qui peuplent la terre et les airs : le feu, la foudre, les mauvais esprits. Elles élèvent les cœurs des hommes au-dessus des contingences d'ici-bas et nous rappellent que nous sommes faits pour un monde supérieur et plus haut : le Ciel. Tantôt douces et suppliantes, elles réveillent le zèle endormi des chrétiens tièdes ; tantôt par leur rythme majestueux, elles encouragent la piété des fervents chrétiens, dans l'allégresse des grands jours ; tantôt graves et plaintives, elles pleurent avec la paroisse les trépassés. Rien de ce que nous aimons ne leur est étranger, ni la famille, ni la paroisse, ni la patrie.

Notre Evêque termine son émouvante allocution en exhortant les paroissiens d'Audierne à rester dignes du bel effort dont ils ont donné l'exemple, à continuer leur aide dévouée à leurs prêtres dont le zèle est attesté aux yeux de tous par des résultats aussi magnifiques, tant dans le domaine architectural que dans le domaine spirituel.

Cette confiante exhortation de notre Evêque produira les plus beaux fruits, et les saintes patronnes des cloches s'uniront désormais à S. Joseph, patron de la nouvelle église, pour maintenir et aviver dans les cœurs des marins et de leurs familles la foi et la piété de leurs pères.

BRIEC-DE-L'ODET. — Les noces d'or de M. le chanoine Soubigou (suite et fin). — A la suite de la cérémonie religieuse, de fraternelles agapes réunissent les invités de M. Soubigou dans la vaste et accueillante salle neuve de l'école libre des filles : la famille, le clergé, le maire et ses adjoints, le conseil paroissial, les Frères des écoles chrétiennes, etc. Le menu, artistiquement dessiné, était aussi richement composé et aimablement servi. Des toasts variés, pleins d'animation et d'esprit, en prose ou en vers, en breton ou en français, exprimèrent les délicats sentiments du clergé du canton, du cours, des vicaires, de la famille, des amis, des prêtres qui doivent à M. le Curé de Briec leur vocation ; les religieuses de Saint-Joseph de Cluny, qui se glissèrent silencieusement dans la salle, à la fin du repas, ne parlèrent pas, mais leur présence était à elle seule pleine d'éloquence.

Aux temps homériques, on n'eût pas conçu un repas solennel sans l'intervention de l'aède dont le chant émouvait et charmait l'assistance. Une barbe blanche, dont Aaron eût été jaloux, sur la bure de saint François, une voix mélodieuse, une cantate pleine de bonne humeur, avec quelques malices de très bon aloi, voilà les caractéristiques de l'aède aux fêtes jubilaires de Briec. Quel entrain dans l'assistance pour reprendre en chœur le refrain !

Touché jusqu'aux larmes — exclusivement, car M. Soubigou mit sa coquetterie à ne pas pleurer de joie — le jubilaire, avec une présence d'esprit extraordinaire, un parfait

dosage de la note gaie, humoristique, et du fond toujours imprégné de surnaturel, remercia, félicita, encouragea, tour à tour, et tout en célébrant le passé, n'omit rien pour préparer l'avenir : car son jubilé, il ne l'envisage que comme une invitation à une activité renouvelée : et c'est aussi le vœu de tous que son apostolat futur continue à produire à Briec les fruits dont son zèle est coutumier.

Il eut la joie en ce jour de fête d'accorder à un vaillant soutien de la bonne cause une récompense bien méritée : au nom de Mgr l'Evêque, il épingla sur la poitrine de M. Feunteun, conseiller paroissial depuis 34 ans, la décoration du Mérite diocésain. Les applaudissements nourris de toute la salle acclamèrent cette distinction, tandis que M. le Curé de Briec donnait l'accolade au nouveau titulaire de cette médaille.

Bonne assistance aux vêpres, et de très beaux chants. Le *Te Deum* retentit triomphalement : l'action de grâces saurait-elle être trop éclatante pour 50 ans de vie sacerdotale ?

La population de Briec ne se lasse pas en ce beau jour de témoigner sa reconnaissance et son affection à son zélé pasteur, et le soir, quand il entre au Patronage pour la séance organisée en son honneur, la salle pourtant si vaste est déjà comble.

Les jeunes gens jouent avec un brio remarquable les « Emotions d'un Aviateur » ; puis c'est le tour des « Fleurs de Lys », qui interprètent avec art et distinction une gracieuse saynète composée pour la circonstance... Saint Pierre, en ce jour, a ouvert toutes grandes les portes du ciel ; les saints et les anges sont descendus sur terre prendre part à la fête. Quand le rideau se lève, une légion de petits anges habillés de blanc, de rose, pénètre sur la scène : ils chantent le Pasteur vénéré qui depuis 50 ans se dévoue au service des âmes, et quand ils viennent lui offrir leurs vœux, leurs petites mains se tendent en un geste gracieux vers le bon curé qui, tout ému, applaudit avec cœur ces enfants qu'il aime tant.

Tout est fini. Tandis que le rideau tombe, M. le Curé monte sur l'avant-scène : il veut en ce soir d'un beau jour dire encore une fois merci à ses chers paroissiens, qui tous ont travaillé à rendre cette fête plus belle. Il demande au bon Dieu de les récompenser Lui-même, de les bénir tous...

Qu'Il vous bénisse, vous aussi, Monsieur le Curé, et qu'Il vous garde longtemps encore à l'affection de vos chers paroissiens, si fiers de leur pasteur bien aimé...

POUNÉOUR-MÉNEZ. — L'installation du nouveau Recteur. — La paroisse de Plounéour-Ménez avait fait une réception vraiment triomphale à son nouveau Recteur, lors de son entrée solennelle, le 13 Août dernier. Il est vrai que M. l'abbé Pasteur était loin d'être un inconnu pour ses paroissiens : avant de venir à Recouvrance, comme vicaire, en 1912, il avait, pendant trois ans, exercé parmi eux le saint ministère, et son souvenir vivait encore dans les esprits et les cœurs.

Le dimanche 19 Août — jour de l'installation — l'accueil

ne fut pas moins enthousiaste. Ce n'était pas seulement l'église et ses abords, le presbytère et l'école libre, c'est le bourg tout entier qui avait été pavoisé et fleuri. Et nul ne saurait dire combien cette manifestation unanime de sympathie mit de réconfort au cœur de M. l'abbé Pasteur, à une heure où tout prêtre, conscient des responsabilités nouvelles qui vont lui incomber, en éprouve si intensément le besoin.

Mais l'heure de la cérémonie approchait... Agenouillé sur un prie-Dieu, à la porte du presbytère ; assisté de M. l'abbé Hamon, aumônier du Pensionnat Saint-Joseph, à Landerneau, et de M. l'abbé Pondaven, professeur à l'Ecole Saint-Yves, le nouveau Recteur était tout à sa prière... A 10 heures moins le quart, la procession, venant de l'église, arriva au presbytère. M. le chanoine Le Pape, curé-doyen de Saint-Thégonnec, qui devait présider la cérémonie, était entouré d'un nombreux clergé : MM. les chanoines de Kervennoël, Manchec et Bellec ; beaucoup de recteurs, aumôniers et vicaires des environs.

Après avoir baisé le Crucifix que lui présentait M. le Curé-Doyen, M. le Recteur entonna le *Veni Creator*, et l'on s'achemina lentement vers le bourg. A l'église, trop petite pour contenir la foule accourue de Plounéour et aussi de Recouvrance, se déroula, selon le rite accoutumé, l'émouvant cérémonial de l'installation. Après avoir lu la profession de foi, M. l'abbé Pasteur chanta, au coin de l'épître, l'oraison de Saint-Yves, pour appeler sur ses paroissiens les bénédictions de leur céleste Patron. Puis, précédé du Curé installateur, il prit possession de son église : il s'assit un instant à sa stalle, qui sera comme son poste de commandement ; il ouvrit et ferma la porte du sanctuaire dont il aura désormais la garde, fit tinter la cloche dont la grande voix sera comme l'écho amplifié de la sienne ; pénétra aux fonts baptismaux, où l'eau sainte, versée par sa main, fera *enfants de Dieu* ceux qui naissent *enfants de colère*, monta en chaire enfin pour dire, en termes émus, à ses ouailles, que leur Pasteur ne vivra plus que pour elles.

Et la grand'messe commença. Les jeunes filles de la Chorale exécutèrent le chant grégorien avec une perfection qui leur fait honneur à elles non moins qu'à la religieuse dévouée qui les exerça. A l'Offertoire, le délicieux motet *Rosavernans*, si bien fait pour cette octave, déroula ses modulations aériennes qu'on dirait jaillies du chœur des Anges escortant la Vierge en son Assomption.

Après l'Evangile, M. le Curé de Saint-Thégonnec monta en chaire. Il rappela le souvenir du recteur défunt, le bon M. Morvan, exprima ses souhaits de bienvenue à M. l'abbé Pasteur ; puis, en chef soucieux du bien spirituel de son vaste doyenné, il rappela, avec cette ardeur de conviction que seul peut inspirer le zèle de la Maison de Dieu, les grands devoirs de la vie chrétienne.

Par une heureuse coïncidence, Notre-Dame du Relec, patronne vénérée de la Montagne d'Arrée, avait, ce jour-là, son petit Pardon. On se rendit donc, pour les vêpres, à l'antique abbaye bretonne. Ce fut l'occasion, pour le nouveau

Recteur, d'inaugurer son ministère dans sa deuxième église — son installation eût-elle été complète sans cela ? — en même temps qu'une splendide excursion pour tous.

Les moines, en effet, savaient choisir le lieu de leur retraite. Le Relec — à défaut de Landévennec et de combien d'autres abbayes — suffirait à le prouver. Le cantique a raison :

*Biskoaz e guirionez
E ken seder traonien
Beteg bro an Elez
Ne bignas ar beden...*

Exilés volontaires du monde factice qui éloigne de Dieu, ces pieux solitaires aimaient la vraie nature, dont la beauté chante les louanges du Créateur...

La procession nous conduisit, par une allée ombragée, jusqu'à cette fontaine de Saint-Bernard, qui se dresse à quelque distance du vieux couvent. Là, on s'arrêta pour prier ce grand Saint, que l'Eglise fêtait justement le lendemain.

Ainsi, par une rencontre vraiment providentielle, le Saint Abbé cistercien put voir, la veille même de sa fête, accourir vers lui, conduite par son nouveau recteur, toute la paroisse de Plounéour. Et l'on ne saurait douter que, du haut du Ciel, le Patron du Relec ne se soit ému de cette démarche. Il est accouru, soyons-en sûrs, pour travailler, avec celui qui vient continuer aujourd'hui le labeur apostolique jadis entrepris par ses moines, au maintien et à l'extension de *cette vieille joie de nos pères*, — *feiz koz hon tadou* — qu'exaltait la cantate composée par les paroissiens de Plounéour-Ménez pour accueillir leur Pasteur.

NOUVELLES DIVERSES

Une fête impressionnante. — Une fête splendide s'est déroulée le dimanche 19 Août, sous la présidence de Son Exc. Mgr de la Villerabel, évêque d'Annecy, avec un extraordinaire concours de peuple, au pied du Mont-Blanc, dans la paroisse des Houches, à l'occasion de l'inauguration de la colossale statue du Christ-Roi, érigée en hommage au Prince de la Paix.

A Lourdes. — Le Pèlerinage National, auquel ont pris part 50.000 pèlerins et 1.500 malades, vient de se terminer. Plusieurs guérisons de l'année dernière ont été reconnues, et d'autres, de cette année, retenues pour plus ample examen.

Pour les Petits Enfants qui n'ont pas encore eu de vacances. — Le Comité du Carnet National des Colonies de Vacances a reçu du R. P. Sertillanges, membre de l'Institut, l'émouvante lettre que nous reproduisons ci-dessous. Rappelons que cette œuvre, patronnée par les plus hautes personnalités et plus particulièrement par S. E. le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, a pour but d'envoyer les enfants pauvres

dans les colonies de vacances. Pour cela, un carnet a été mis en vente, dont le prix : 10 francs correspond symboliquement à une journée de grand air pour un petit déshérité. Demandes de renseignements et souscriptions sont reçues au siège du Comité, 52, rue Saint-Georges, à Paris. Nous sommes persuadés que tous ceux qui ont pris ou prennent encore des vacances auront à cœur de faciliter le départ des milliers d'enfants malheureux qui attendent avec anxiété leur geste de bonté. Voici l'appel du R. P. Sertillanges :

« J'ai écrit presque tous mes ouvrages en vacances. J'ai donc pour cette institution non seulement l'estime du vivant, mais celle du travailleur.

» L'appréciant ainsi pour moi, j'en souhaite à bien plus forte raison le bénéfice à nos petits successeurs sur la terre. Les enfants jouent ; pour eux, c'est vivre et c'est aussi apprendre la vie. Mais à quoi bon cette science, si c'est celle d'un être rabougri, manqué physiquement et, moralement triste, peut-être corrompu ?

» Le Comité du Carnet National des Colonies de vacances a pensé que ce cas serait plus rare si nos petits fréquentaient la nature de Dieu, s'ébattaient dans un air pur, goûtaient le bienfait de soins expérimentés, de sauvegardes vigilantes et d'un peu d'amour. Comme il a raison ! Je suis profondément convaincu que la plupart des tares sociales sont notre œuvre ; que, par omission du moins, nous constituons notre société en état de péché, et de péché mortel. Aussi les repentants qui précèdent les autres dans la voie de l'amendement doivent-ils être loués. Puissent-ils être imités ! Leur tâche est vaste ; mais la spécialité généreuse élue par le Comité du Carnet est une des plus pressantes.

» J'approuve ses buts et je souhaite un large succès à l'œuvre.

» A. D. SERTILLANGES, membre de l'Institut. »

P.O.-Midi et Chemins de fer de l'Etat.

20^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE LA MARNE. — A l'occasion des cérémonies organisées à Meaux, le dimanche 9 Septembre 1934, pour commémorer le 20^e Anniversaire de la Victoire de la Marne, les Grands Réseaux de Chemins de fer ont décidé d'accorder les facilités de déplacement suivantes :

— Réduction de 50% (tarif plein à l'aller, gratuité au retour) pour les voyageurs se rendant à Meaux par les trains du service ordinaire ;

— Validité des billets :

du 7 au 9 Septembre inclus pour les distances supérieures à 500 kilomètres ;

du 8 au 9 Septembre inclus pour les distances égales ou inférieures à 500 kilomètres.

Toutefois, aucun arrêt ni déclassement ne sera autorisé et les coupons de retour devront être obligatoirement timbrés par la gare de Meaux.

Eventuellement, et si l'affluence des voyageurs le permet, des trains spéciaux, avec réduction de 60%, pourront être mis en marche, soit d'office, soit à la demande des Associations d'Anciens Combattants.

Pour tous renseignements, s'adresser au Service Commercial du P.O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris, ou aux gares du P.O.-Midi et de l'Etat.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 9 Septembre. — 16^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoire de S. Nicolas de Tolentino.

Lundi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 11. — S. Prote et S. Hyacinthe, Martyrs. Simple. Rouge.

Mercredi, 12. — Le Très Saint Nom de Marie. Double majeur. Blanc.

Jeudi, 13. — De la férie. Simple. Vert.

Vendredi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double majeur. Rouge.

Samedi, 15. — Les Sept Douleurs de la B. V. M. Double de 2^e classe. Blanc.

Dimanche, 16. — 17^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoire de l'Impression des Stigmates de S. François et des SS. Corneille et Cyprien.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hanvec	6-10 Septembre.
Saint-Vougay	11-12 —
Locquénolé	13-14 —
Landivisiau	15-21 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage des Anciens Combattants. — Nous rappelons :

1^o Que tous les billets demandés doivent être payés immédiatement. (Ceux qui ne prennent pas notre billet de pèlerinage et voyagent à prix réduit doivent verser 25 francs.)

2^o Que les pèlerins voyageant à prix réduit (mutilés,

famille nombreuse, militaires en activité, etc...) *devront prendre eux-mêmes* leur billet de voyage à leurs gares de départ. Tous recevront par nos soins une carte de pèlerin qui leur permettra, une fois munis de leurs billets, de prendre place dans notre train spécial.

3° Ce train spécial ne s'arrêtera que dans les gares suivantes. Nous mettons en face du nom de la gare, l'heure à laquelle il faudra y prendre le train, le jeudi 20 Septembre.

Brest, 14 h. 10 ; — Landerneau, 14 h. 30 ; — Daoulas, 15 heures ; — Pont-de-Buis, 15 h. 40 ; — Châteaulin, 15 h. 50 ; — Quimper, 16 h. 40 ; — Rosporden, 17 h. 15 ; — Bannalec, 17 h. 28 ; — Quimperlé, 17 h. 40.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Loqueffret, en remplacement de M. Caroff, démissionnaire pour raison de santé, M. Jean-Marie David, recteur de Lannéanou ;

Recteur de Lannéanou, M. Jean-Marie Floc'h, vicaire à Edern ;

Vicaire à Pluguffan, M. Jean Gouzien, étudiant à l'Université Catholique d'Angers ;

Vicaire à Landudal, M. Guillaume Guénégan, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, nommé sur sa demande, pour raison de santé ;

Vicaire à Saint-Pol-de-Léon, M. Noël Mingant, jeune prêtre de Plouarzel.

PARTIE NON OFFICIELLE

Avant la Nativité de la B. V. M.

De l'autre temple (le premier est celui de Jérusalem, qu'Hérode agrandissait), que Dieu se préparait dans l'ombre, nul ne soupçonnait rien. On attendait la naissance d'un enfant...

Essayons de dire ce qu'était déjà, dans le mystère de nature et de grâce où elle se cachait, cette enfant bénie.

Son corps se formait lentement suivant les lois de la vie. Mais l'âme qui l'animait ne ressemblait en rien aux innombrables petites âmes qui, depuis tant de siècles, s'étaient allumées, sous l'ordre du Créateur, au flambeau de l'existence. Loin de sommeiller encore dans l'inconscience jusqu'à l'éveil progressif des sens qui ne peut devancer la naissance, cette petite âme s'était trouvée, au sein même de sa mère, et dès le premier moment de sa création, douée de grâce, de connaissance et d'amour.

Au lieu que, chez tous les autres enfants issus d'Adam suivant les lois ordinaires de la génération, la nature commence dans le déshonneur, la déchéance, la privation de grâce où l'a établie la faute du premier homme, — et c'est là ce que l'Eglise appelle le péché originel, — en Marie, jamais

l'ombre d'aucune tache, d'aucune privation de la grâce, n'a offusqué le regard de Dieu. La Rédemption n'est point encore réalisée, quand Marie vient à l'existence, et déjà, à cause du rôle qui lui sera donné auprès du Sauveur, une anticipation splendide de la vertu Rédemptrice la met à part, la préserve et l'inonde de grâce divine en même temps qu'elle est créée. Celle qui concevra dans son sein virginal et mettra au monde le Fils de Dieu ne peut aucunement avoir été soumise, même en passant et pour un court instant, à l'abominable empire du démon.

Celle qui écrasera de son pied vainqueur la Puissance infernale et en défendra les hommes doit pouvoir parler à l'ennemi la tête haute, avec la fierté d'une Reine qui ne fut jamais esclave. Celle qui sera la Souveraine des Anges même est forcément, et dès l'origine, plus pure encore que ces purs esprits qu'aucune souillure n'effleura jamais. C'est le privilège de l'Immaculée Conception et, par là aussi, dès son apparition en ce monde, la Vierge entre de plein pied dans son rôle d'Eve nouvelle, destinée à s'opposer, à côté du Christ, Adam nouveau, au rôle malfaisant de la première Eve, qui fit pécher le premier Adam et causa la perte de tout le genre humain.

Mais ce n'est pas tout. La grâce sanctifiante réalise un mariage mystérieux entre la créature et son Créateur, ou tout au moins de divines fiançailles qui s'épanouiront en mariage au Ciel, si la volonté humaine ne se met pas en travers des avances de Dieu. Or, au degré où ce mariage était déjà définitif et riche de tendresse de la part de Dieu à l'égard de Marie qui commençait seulement d'exister, il convenait qu'un assentiment d'amour fût librement donné par cette créature sans pareille. C'est pourquoi, modifiant les lois de la nature qui régissent l'éclosion de la vie intellectuelle, Dieu donna à Marie, tout de suite, par un miracle invisible, dans le sein maternel où ses sens ne pouvaient exciter d'aucune façon l'exercice de ses facultés mentales, le pouvoir d'user tout de même de son intelligence et de sa volonté. Non point, certes, en vue des choses de la terre et du temps, que ses yeux auraient bien le loisir de voir, lorsque l'heure en serait venue ! Mais une clarté soudaine montra à son esprit, à peine créé, le bienfait et la grandeur des prévenances dont elle était l'objet de la part de Dieu. Le premier battement de son cœur, si l'on peut dire ainsi, fut pour y répondre. Sa volonté se porta aussitôt, du premier coup, tout entière, et pour ne jamais changer, vers son Créateur. Correspondance sublime qui ne s'arrêta plus, échange d'amour qui ne devait pas cesser, et qu'un accroissement incommensurable de grâce allait marquer sans interruption, à mesure que cette petite âme si pure, si parfaitement docile, si inexprimablement belle, ferait écho, sans interruption aussi, à l'épanchement sur elle des plus tendres appels divins !... Nous essayons de dire, avec de pauvres mots humains, ce qui ravissait les anges du Ciel, seuls témoins alors de ces splendeurs que la terre portait et ne soupçonnait pas.

Chan. Gabriel BLANC, *La mère du Bel Amour.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 16^e dimanche après la Pentecôte (9 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction.
Vendredi : Confession des tout petits.
Dans la semaine : Service pour les Trépassés.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 16^e dimanche après la Pentecôte (9 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Locquénolé recommande aux prières du clergé et des fidèles l'Adoration-Jubilé de Locquénolé, qui aura lieu du 9 au 16 Septembre.

— M. le Recteur du Bourg-Blanc recommande aux prières des Communautés et des fidèles, sa prochaine mission, devant commencer le 12 courant, pour finir le 30, et qui sera prêchée par les PP. de la Compagnie de Marie.

MORLAIX. — **Grand Pardon de la Salette, 16 et 19 Septembre 1934.** — *Dimanche 16* : A 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix à la Salette. Heure d'Adoration sur l'esplanade ; récitation du Chapelet ; vêpres solennelles ; sermon français ; salut solennel du Saint-Sacrement. *Te Deum.*

Mercredi 19 : Confessions à partir de 4 heures du matin. Première messe à 4 heures. Les autres messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle, sermon breton.

A 1 h. 30, récitation du Chapelet. A 2 heures, vêpres solennelles, sermon français et bénédiction du Saint-Sacrement. *Te Deum.*

N. B. — Pendant l'octave de la fête, on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires, en visitant la chapelle de N.-D. de la Salette.

— Les pèlerins sont instamment priés de venir nombreux, toujours plus nombreux, supplier la bonne Vierge, réconciatrice des pécheurs, pour leurs parents, la France, la Bretagne.

MORLAIX (la Salette). — **La retraite bretonne pour les Tertiaires de Saint-François** (annoncée pour le 30 Septembre) s'ouvrira le dimanche 23 Septembre pour finir le samedi 29.

Seront admises aussi les personnes qui ne sont pas du Tiers-Ordre.

Les Tertiaires surtout devront y venir nombreuses, et se trouver présentes le 23 Septembre, à 6 heures du soir.

N. B. — Prière d'annoncer au prône, en insistant sur le changement de dates.

— **Retraite des Conscrits.** — La retraite bretonne des Conscrits (2^e contingent de la classe 1934) s'ouvrira à la Salette, le lundi 1^{er} Octobre, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi matin 5 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite les Conscrits des cantons de : Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Taulé, Saint-Thégonnec, Landivisiau, Plouzévédé, Sizun, Plouigneau, Lanmeur, Huelgoat. — Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

N. B. — Prière d'annoncer au prône.

LE FOLGOAT. — **Le grand Pardon.** — Le grand Pardon de samedi prochain 8 Septembre sera présidé par Son Excellence Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, en présence de Son Exc. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, de Son Exc. Mgr Jan, évêque de Cap-Haïtien, de Mgr David, protonotaire apostolique, ancien vicaire général d'Evreux, et de Mgr Le Marrec, prélat de la Maison du Pape, vicaire général d'Haïti.

7 Septembre. — A 16 heures, premières vêpres.

A 20 h. 30, procession aux flambeaux ; Heure Sainte.

8 Septembre. — A partir de minuit, messes à chaque heure.

9 heures, réception des processions.

10 heures, grand'messe célébrée par M. le chanoine Prigent, curé-doyen de Ploudiry ; sermon breton par M. Falhon, curé de Guipavas.

13 heures, à l'église, chapelet, explication des mystères.

Au patronage, un prêtre bénira les croix, chapelets et autres souvenirs du pardon, recevra les offrandes et les honoraires de messes.

A 14 heures, procession générale ; vêpres, allocution française de Mgr Serrand.

Indulgence plénière pendant toute la durée du pardon.

— **Pardon des Tertiaires.** — *Le lendemain 9 Septembre*, pardon des Tertiaires de Saint-François.

7 heures, 8 heures, messes basses.

10 heures, grand'messe ; sermon breton.

13 h. 30, salle du patronage, conférence du R. P. Corentin.

14 h. 30, vêpres ; sermon français ; procession ; Salut.

PLUGUFFAN. — **Grand Pardon de N.-D. de Grace, le samedi 8 Septembre.** — Messes basses à 7 et 8 heures ; grand'messe à 11 heures (heure légale).

Le dimanche 9 Septembre, grand'messe à N.-D. de Grâce, à 10 h. 30.

QUIMPERLÉ. — Retraite fermée. — La retraite fermée qui se donne habituellement aux garçons, aux grandes vacances, a été suivie, cette année, par un groupe de 37 enfants de 10 à 13 ans ; 16 du Passage-Lanriec, 9 de Quimperlé, 5 de Névez, 3 de Quimper et de Lorient, 1 de Concarneau.

Institutions de Sourds-Muets et Jeunes Aveugles. — Monseigneur recommande à l'attention du clergé et des fidèles de son diocèse cette note, dont l'importance n'échappera à aucun lecteur catholique.

« Nantes, le 30 Août 1934.

» EXCELLENCE,

» Je prends la respectueuse liberté de mettre Votre Excellence en garde contre une manœuvre hypocrite qui tend à se généraliser dans les grandes villes.

» Sous couvert de bienfaisance et de solidarité, un groupe de Sourds-Muets, poursuivant un but avéré de déchristianisation, use de tous les moyens pour arracher aux Institutions, les centaines de Sourds-Muets et d'Aveugles qui y reçoivent l'éducation chrétienne, ne craignant pas, du reste, de recourir aux mensonges pour dénigrer ces Ecoles et les Instituteurs et Institutrices qui s'y dévouent avec un désintéressement et une abnégation admirables.

» Pour mieux dissimuler leurs intentions perverses et pour assurer le succès de leurs démarches, ils tendent la main même à nos Amis et vont jusqu'à solliciter l'appui des Autorités ecclésiastiques, sauf, au sortir d'une cérémonie religieuse, à renouveler auprès des personnages politiques, leurs revendications et à réclamer la laïcisation de nos Ecoles.

» Jusqu'à ce jour, heureusement, les Pouvoirs publics, avertis, n'ont pas prêté l'oreille à ces revendications ; mais plusieurs de nos Amis et Ecclésiastiques se sont laissé surprendre dans leur bonne foi et, sans le savoir, ont donné la main à nos pires ennemis.

» C'est pour éviter ces regrettables et funestes équivoques, que la Fédération Nationale des Institutions Chrétiennes de Sourds-Muets et d'Aveugles, dont j'ai l'honneur d'être le Secrétaire général, m'a prié de faire à Votre Excellence, l'exposé de la situation.

» LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PATRONAGE
DES INSTITUTIONS DE SOURDS-MUETS ET JEUNES AVEUGLES. »

Grand Pardon de Sainte-Anne la Palud. — Mardi 28 Août. — C'est la fin du jour. Le soleil, ennuyé sans doute d'avoir boudé la dernière journée de fête, montre sa face embrumée, mais ce n'est que pour un instant, et c'est à nouveau la pluie. Pendant tout l'après-midi, elle a contrarié les pèlerins, accourus nombreux cependant, pour dire à sainte Anne leur affection, leur reconnaissance et leurs désirs.

La matinée avait été passable. Le temps était seulement menaçant, et la messe avait pu se chanter à l'autel extérieur, devant la foule habituelle du mardi.

Après l'Evangile, M. Salaün, recteur de L'Hôpital-Camfrout, laissant pour une fois la si belle antienne des vêpres, que l'on aime, chaque année entendre commenter, parla de la prière, montrant dans sainte Anne le modèle de la suppliante, et il exhorta les parents à donner à leurs enfants l'amour de la prière.

Les vêpres durent se chanter dans la chapelle. Il n'y eut pas de procession et la bénédiction du Saint-Sacrement donnée, la foule, un peu désappointée, gagna en toute hâte les autos qui devaient la ramener.

Le troisième jour de pardon ne fut pas tel qu'on le désirait. En revanche, les deux premiers jours avaient bénéficié d'un temps idéal.

Le samedi qui, jadis, était le plus fréquenté des trois jours de fête, mais qui est désormais supplanté par le dimanche, il y eut peu de monde aux messes matinales, et ce n'est qu'à l'heure de la grand'messe que les pèlerins commencèrent à affluer. La foule ne fit qu'accroître jusqu'aux vêpres, et c'est devant un auditoire des plus imposants que M. Floc'h, recteur de Carantec, fit la première instruction. Il montra d'abord sainte Anne, participant à la toute-puissance de la Vierge Marie, ayant tout pouvoir sur le cœur de son petit Fils, par l'entremise de sa fille, médiatrice et canal par lequel passent toutes les supplications et descendent tous les secours. Puis il donna comme consigne à ses auditeurs de suivre les exemples de sainte Anne, surtout dans la soumission aveugle à la volonté de Dieu.

Le soir, à la tombée de la nuit, s'organisa la procession aux flambeaux, qui, chaque année, prend plus d'importance et attire bon nombre de curieux.

Ce fut un spectacle féerique que cette théorie lumineuse, groupant des milliers de pèlerins, qui gravissait les pentes des dunes, contournait la chapelle et venait s'immobiliser au pied de la tour, y chanter le *Credo*, pendant que des feux de bengale illuminaient la flèche.

« C'est comme à Lourdes ! » disait une pèlerine, et cela seul montre la beauté du spectacle.

Puis ce fut la ruée vers la chapelle, la prise d'assaut des confessionnaux, où chacun se prépare à la réception de l'Eucharistie, qui sera distribuée sans arrêt, pendant les messes qui se succèdent jusqu'à la grand'messe du lendemain.

Et voici le grand jour. Il s'annonce radieux et les pèlerins ne tardent pas à accourir. Quand arrive l'heure de la grand'messe, les dunes sont noires de monde, et les nobles invités de Monseigneur Duparc : Dom Demazure et Mgr Gry, sont émerveillés de voir une telle assistance.

A l'Evangile, M. le chanoine Thomas, curé de Lannilis, après avoir félicité les pèlerins de leur grande dévotion à la grand'mère des Bretons, et leur avoir dit combien leur confiance en son pouvoir était justifiée, rappela la guérison, à Apt, du fils du Seigneur Casenave de Simiane, qui recouvra la parole et l'ouïe devant les reliques de sainte Anne, et supplia la Sainte d'ouvrir les yeux de ses Bretons aux lumières de la Foi, leurs oreilles aux préceptes de Dieu et d'en faire de parfaits chrétiens.

Au repas qui réunit sous l'immense tente le clergé et les personnalités civiles, M. le Recteur remercia tous ceux qui avaient par leur présence rehaussé l'éclat du pardon. Il rappela que l'année 1934 avait amené le soixantième anniversaire de la fondation de l'école de Plonévez, qui avait pris son premier essor dans la sacristie de Sainte-Anne, et il offrit ses vœux à la vénérée Mère Saint Robert, dont la vie religieuse se confond avec celle de l'école de Plonévez, et lui souhaite de rester encore longtemps parmi ceux qui la considèrent à bon droit, comme leur grand'mère à tous.

Puis Monseigneur se lève, et ce fut comme toujours, un ravissement pour les assistants. Nous le comparions volontiers à un aigle, « *sicut aquila volitans* », s'élevant, planant, puis soudain plongeant sur la victime qu'il avait choisie, pour remonter encore et foncer à nouveau, devant des auditeurs éblouis par cette acrobatie d'esprit.

L'après-midi, devant une assistance encore accrue, Dom Demazure prit la parole et avec une sobriété et une simplicité toute monastique, exhorta les pèlerins à demander à la « Mère de la Patrie » d'être le salut de ses Bretons, de leur obtenir la fermeté dans la Foi, la pureté dans les mœurs, et de solliciter pour le monde la paix que tous désirent si ardemment.

La procession s'organisa pendant le sermon et bientôt on vit défiler devant l'estrade, pour gravir ensuite les dunes, les bannières et croix des paroisses voisines: Plogonnec, Cast, Quéménéven, Locronan, Kerlaz, Ploéven, Douarnenez. Plonévez fermait la marche. Le reliquaire, contenant les reliques de sainte Anne, était porté par six futurs missionnaires.

La procession fut ce qu'elle devait être : magnifique.

Pourquoi faut-il que les femmes seules aient gardé le costume traditionnel du Porzay ? Il est bien regrettable que les hommes ne veuillent plus arborer le chupen, pourtant si seyant, des Glazics.

La procession terminée, eut lieu la bénédiction du Saint-Sacrement et les pèlerins, après une dernière visite à la chapelle, reprirent le chemin du retour, chantant encore le cantique qu'ils avaient répété à cœur joie pendant le Pardon :

*Intron Santez Anna
Ni ho ped gant joa !
Mirit tud an Arvor
Var zouar ha var vor !*

SAINT-RENAN. — **Noces d'or sacerdotales.** — Il y a quelques semaines, M. l'abbé Iliou, jeune prêtre de la paroisse, chantait sa première grand'messe. Le jeudi 30 Août, c'est le tour du pasteur de monter à l'autel : M. le chanoine André, curé-doyen de Saint-Renan, célèbre son cinquantième de prêtrise. Il rend grâces à Dieu de l'insigne honneur qu'il lui a fait en l'instituant, voilà cinquante ans, son ministre, et des faveurs spirituelles qu'il lui a prodiguées durant un demi-siècle de sacerdoce.

Depuis plusieurs mois, les paroissiens attendaient ce jour.

Ils voulaient, en cette occasion solennelle, donner à leur chef, à leur pasteur vénéré, le témoignage de leur estime, de leur affection, de leur gratitude. Ils ne négligeaient rien pour que la fête fût, en tous points, parfaitement belle, et, selon l'expression de l'un d'entre eux, « vraiment digne de M. le Curé ». Elle le fut. Ce fut un régal pour les yeux, pour les oreilles, pour l'esprit, pour le cœur.

Avant la grand'messe, tandis que les cloches sonnent à toutes volées, la procession va à la rencontre du jubilaire. Celui-ci, revêtu de la chape, sort du presbytère et s'agenouille sur un prie-Dieu, devant un arc de triomphe monumental de style roman ; il est accompagné de M. Le Gall, recteur de Gouézec, son neveu, qui fait fonction de diacre, et de M. Le Bot, vicaire au Conquet, originaire de la paroisse, qui remplit le rôle de sous-diacre. Il entonne le *Veni Creator*, repris alternativement par les prêtres et la schola si réputée des jeunes filles. C'est le signal du départ.

Quel spectacle féérique présente, à cette heure, la rue conduisant du presbytère à l'église ! Ses maisons sont pavoi-sées ; le sol est recouvert d'un magnifique tapis, semé d'hermines ; de chaque côté, des colonnes fleuries supportent de multiples oriflammes ; ici ce sont des guirlandes, là des banderoles avec des inscriptions : « Tu es sacerdos in æternum. — Bonus pastor et fidelis. — A leur pasteur vénéré, les paroissiens reconnaissants ! » ; plus bas, c'est un autre arc de triomphe qui se dresse, léger, gracieux dans son style ogival.

L'intérieur du temple est plus merveilleux encore. Le maître-autel est artistement paré ; les suspensions, les guirlandes, les oriflammes disposées ça et là avec goût, donnent à notre charmante église une couleur de fête et invitent les cœurs à l'allégresse.

Et que dire de la foule accourue pour assister à la cérémonie ? L'église semble trop petite pour la contenir ; les hommes sont aussi nombreux que les femmes et n'ont pas hésité à délaissier leur travail pour témoigner leur sympathie au vénérable jubilaire. D'ailleurs, les paroissiens n'avaient pas attendu ce moment pour lui prouver leur attachement filial. Grâce à une souscription délicatement faite, ils lui ont offert un superbe calice qui lui servira tout à l'heure pour la célébration du saint sacrifice. Beaucoup d'entre eux ont tenu à assister à une première messe matinale et à communier à son intention.

Une cinquantaine de prêtres ont peine à trouver place au chœur. Parmi eux, on remarque MM. les chanoines Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; Derrien, curé de Ploudalmézeau ; Talabardon, curé de Plouguerneau ; Bodériou, curé de Plabennec ; Le Pape, curé des Carmes ; Dujardin, supérieur du Collège de Lesneven ; Calvez, curé de Lesneven ; Picart, recteur de Ploumoguier ; de MM. les Curés de Plouigneau, de Plouzévédé, M. le Recteur de Plouzané.

La messe commence. Les chants liturgiques sont exécutés avec une connaissance précise des mélodies grégoriennes.

Les cérémonies se déroulent majestueusement sous la direction de M. l'abbé Bourdellec, neveu du jubilaire.

A l'Evangile, M. le chanoine Dujardin, supérieur du Collège de Lesneven et originaire de Saint-Renan, monte en chaire et avec une aisance, une diction, un style remarquables, retrace la carrière de M. le Curé.

(La « Semaine religieuse » publiera la semaine prochaine le schéma du discours de M. Dujardin, écrit de sa propre main.)

Ce magnifique discours est écouté avec une religieuse attention et une émotion profonde.

Au cours de la messe, divers morceaux de musique sont exécutés par des artistes de talent. Le *Te Deum*, chanté avec enthousiasme par la foule, clôt la cérémonie.

Les invités prennent alors la direction de l'école libre N.-D. de Liesse où sera servi le banquet. En passant, on ne peut s'empêcher d'admirer les décors somptueux dont se pare la rue de l'Eglise. A l'entrée de l'école, une inscription attire les regards : « Que N.-D. de Liesse protège M. le Curé ! » A l'intérieur, le long de la grille, ce sont encore fleurs, fanions et guirlandes. La salle du banquet est luxueusement ornée par les mains expertes des religieuses. Le menu est des plus soignés. Divers toasts sont prononcés à l'adresse de M. le chanoine André, tour à tour spirituels et émouvants. Celui-ci se lève et en quelques mots sortis du cœur, il dit les sentiments de joie, de gratitude dont son âme déborde. La fête est achevée.

Ou plutôt non. Le dimanche suivant, 2 Septembre, une séance récréative est donnée gratuitement en l'honneur de M. le Curé, par les patronages Saint-Ronan et Sainte-Jeanne-d'Arc. La salle est comble. Après une conférence très documentée de M. le docteur Dujardin, archiviste très connu, sur les Curés de Saint-Renan, les jeunes filles, les enfants, les jeunes gens jouent des pièces amusantes qui dérident l'assistance. Les intermèdes sont exécutés par l'inimitable Guy Breton et déclenchent le fou-rire. Et tout se termine ainsi dans la gaieté.

Il ne reste plus qu'à redire le vœu qui est celui de tous :

« *Ad multos annos !* »

« *Buez hir d'an Aotrou Person !* »

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Le Pardon de N.-D. des Portes.
— Bâtie en l'an 1438, reconstruite en 1880, la chapelle de N.-D. des Portes, en Châteauneuf, est un des centres les plus importants de pèlerinage en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Les grandes fêtes traditionnelles s'y sont déroulées cette année les samedi et dimanche 25 et 26 Août.

Dans l'après-midi du samedi, eurent lieu deux processions. La première quitta l'église paroissiale à 17 h. 30 pour se rendre aux Portes, où les pèlerins eurent la bonne fortune d'entendre une belle allocution bretonne de M. l'abbé Lanchès, enfant de Châteauneuf, aumônier des Bretons en Dordogne. A 21 heures, ce fut la procession aux flambeaux, au cours de laquelle la parole prenante de M. Lanchès remua encore les cœurs.

Prêchée par M. l'abbé Le Roy, ancien recteur de Lannec, l'Heure Sainte de minuit fut très émouvante, et dès deux heures du matin, pendant les messes qui se succédèrent, un très grand nombre de pèlerins eurent le bonheur de communier.

Le dimanche, à 10 h. 30, les joyeux carillons de la chapelle et de l'église paroissiale saluent Son Excellence Mgr Cogneau, venu pour présider la fête.

Dans le pieux édifice qui se dresse au champ du couronnement, à l'autel paré de gerbes d'or, la grand'messe commence, chantée par M. le chanoine Bihan, directeur au Grand Séminaire. Mgr Cogneau est au trône, assisté de MM. les chanoines de Kervennoël et Pérennès. M. Lanchès tient l'harmonium ; au lutrin préside M. Gloux, recteur de Lennou.

A l'Evangile, M. le chanoine Fortin, curé de Châteauneuf, fait réciter quelques prières à la foule qui se prolonge jusqu'aux extrémités du champ du Couronnement, puis M. le chanoine Méar, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, développe en langue bretonne le texte : « *Mater Dei, mater mea est* ».

Au presbytère, de fraternelles agapes réunirent l'évêque et les ecclésiastiques présents. Vers la fin du repas, M. le Curé de Châteauneuf, en un langage tout empreint de distinction et de simplicité, remercia particulièrement Monseigneur Cogneau d'avoir grandement contribué, par sa présence, à relever l'éclat de la solennité. Le prélat, sur le même ton, répondit qu'il était fort heureux de clore sa première année d'épiscopat par une visite à la Vierge couronnée des Portes ; puis il évoqua des souvenirs remontant à 40 ans : le rôle actif que, jeune prêtre, directeur au Séminaire, il joua lors des fêtes du couronnement de N.-D. des Portes, en 1894. En terminant, il souhaita meilleure santé à son excellent ami, M. le chanoine Fortin.

A 15 heures, ce sont les vêpres solennelles, suivies par une assistance nombreuse et recueillie, en dépit d'un soleil de feu. A l'issue de la cérémonie, Mgr de Thabraca, en termes très simples, à la portée du moindre des fidèles, glorifie, d'une voix puissante et persuasive, la Vierge mère de miséricorde, reine du Ciel et reine de la terre.

Puis ce fut le retour en procession à l'église paroissiale. Tout le long du parcours, au premier rang, on aperçoit les enfants, et les nourrissons portés sur les bras de leurs mères ou de leurs pères. Au front des tout petits l'évêque met un signe de croix, aux autres, il offre son anneau à baiser.

M. le Curé de Châteauneuf notait avec joie que depuis le 25^e anniversaire du Couronnement, il ne vit jamais tant de pèlerins. Nous pouvons attester nous-même que le « Pardon » fut tout embaumé de dévotion. Que de visages transfigurés par la piété ! On sent bien que si ces pèlerins se sont rendus aux Portes, ce n'est pas pour satisfaire une vaine curiosité, ou contempler les beautés du site qui les entoure ; la prière seule les a attirés de bien loin, et c'est elle qui les retient aux pieds de Marie. Le « Pardon » de N.-D. des Portes est un « Pardon » pieux : qu'il le reste toujours !

SAINT-BRIEUC. — 7^e Centenaire de Saint-Guillaume et de la Cathédrale (16-23 Septembre 1934). — Samedi 15 Septembre. — A l'Angélus, sonneries de toutes les cloches du diocèse.

Dimanche 16 Septembre. — Anniversaire de la Dédicace de la Basilique-Cathédrale, à 10 heures. A la Cathédrale, grand'messe.

A 14 heures, au vélodrome, grand Tournoi.

A 17 h. 30, à la chapelle Saint-Guillaume, Salut.

Lundi, mardi, mercredi, 17, 18, 19. — A la chapelle Saint-Guillaume, Pèlerinage des Communautés et Etablissements de la ville. A 7 heures, messe de communion ; à 17 h. 30, Salut.

Mardi, à 20 h. 30, grande Soirée bretonne.

Jeudi 20, Journée des enfants. A la Cathédrale, à 7 heures, messe de communion ; à 10 h. 30, grand'messe pontificale ; à 13 h. 30, séances en ville ; à 15 heures, procession à Saint-Guillaume ; à 20 heures, à la Cathédrale, ouverture du Trium ; panégyrique de S. Guillaume ; Salut.

Vendredi 21. — Pèlerinage du Clergé et des Congrégations religieuses. A 7 heures, messe de communion ; à 8 h. 30, consécration du maître-autel et messe pontificale (Mgr Serrand) ; à 14 h. 30, séance artistique et littéraire ; à 20 heures, discours du Centenaire.

Samedi 22. — Pèlerinage des Œuvres de Femmes et de Jeunes Filles. A 7 heures, messe de communion ; à 10 heures, grand'messe pontificale (Mgr Cogneau) ; à 14 h. 30, vêpres pontificales ; à 20 heures, allocution de Mgr Harscouët ; Salut. Transfert du Chef de saint Guillaume.

Dimanche 23. — Journée des hommes et des jeunes gens. A 7 heures, messe de communion ; à 10 heures, place de la Préfecture, grand'messe pontificale (Mgr Harscouët) ; sermon de Mgr Mignen ; à 14 heures, retour des Reliques de S. Guillaume ; allocution de Mgr Serrand ; Salut de clôture.

Institut Catholique Professionnel de Nantes, route de Clisson, Saint-Sébastien-sur-Loire. — Les examens du Concours d'admission à l'Institut Catholique Professionnel de Nantes, session de Septembre, auront lieu à l'Institut les 14 et 15 Septembre prochain.

L'Institut a pour but, comme les Ecoles Nationales Professionnelles, de préparer pour les diverses industries des techniciens constituant le cadre intermédiaire entre le personnel dirigeant et le personnel ouvrier.

De plus, en tant qu'Ecole catholique, son but spécial et principal est de former des chrétiens sérieux et convaincus.

Pour être admis à l'Institut, le candidat doit avoir 13 ans accomplis et moins de 16 ans au 1^{er} Janvier de l'année d'entrée ; il doit également avoir passé avec succès le Concours d'admission.

La durée des études est de 4 ans ; les élèves qui ont satisfait à un examen final reçoivent le diplôme « D'élève breveté de l'Institut Catholique Professionnel », diplôme reconnu par

plusieurs administrations comme équivalent à celui des Ecoles Nationales Professionnelles.

L'Institut prépare aussi le concours d'entrée à l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille : Section préparatoire à l'I. C. A. M.

Enfin, un Cours Préparatoire est annexé à l'Institut : l'âge d'admission est de 12 ans et demi à 15 ans (14 Septembre).

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

NOTES DE PASTORALE. LETTRE A UN JEUNE PRÊTRE, par le chanoine Henri Couget, curé de Saint-Roch. Préface de S. Em. le Cardinal Verdier. — Prix : 2 francs ; port, 0 fr. 25.

La revue sacerdotale « *Prêtre et Apôtre* » le présente en ces termes :

« Les études, les relations avec les confrères, la prédication, les catéchismes, l'administration, les loisirs : voilà les questions traitées dans ce volume de façon très pratique. »

Chemins de Fer de l'Etat, du P. L. M. et du P. O. M.

CARTES DEPARTEMENTALES donnant droit à la délivrance de BILLETS A DEMI-TARIF. — Les Chemins de fer de l'Etat, de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et de Paris à Orléans et du Midi, vendent des cartes donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif soit de toute classe, soit de 2^e et 3^e classes, soit de 3^e classe seulement entre les gares d'un même département desservi par un ou plusieurs des réseaux participants.

Ces cartes sont valables 6 mois ou un an ; leur prix varie de 80 fr. 40 à 321 fr. 90 suivant la classe, la durée de validité et la longueur des lignes desservant le département dans lequel la carte est utilisable.

Une réduction de 10 à 25 %, selon le nombre de cartes, est appliquée sur le prix des cartes délivrées aux associés ou gérants d'une même entreprise industrielle ou commerciale.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares des réseaux intéressés.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

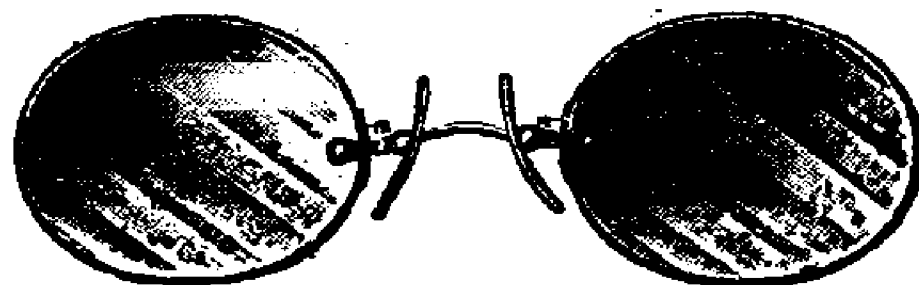
Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

VINS DE BORDEAUX**PIERRE MAYAUDON** Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n°
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. G. Postaux Bordeaux, 38.538**Maisons de confiance****Champagne - Mousseux**Conditions spéciales pour Kermesses,
(Œuvres de bienfaisance)Ecrire ou téléphoner à M. Pierre JESTIN,
43, rue du Château, BREST. Tél. 21-87**Spécialité de Chapeaux Bretons**CHAPEAUX POUR ECCLÉSIASTIQUES
(Marque Dubnoc)Mlle **Jeanne MAZURIÉ**

15, rue Saint-Guénal — LANDIVISIAU

**P. LE GUENEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kérôn, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Toiles en tous Genres

LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE

(Echantillons franco)

Louis CORRE

LANDIVISIAU — 15, rue Pasteur — LANDIVISIAU

MAISON DE CONFIANCE

(Remise de 10% aux abonnés de la Semaine Religieuse)

CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.**IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.****Le Gérant : H. QUERSY.**49^e ANNÉE.

Vendredi 14 Septembre 1934.

N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON**Offices de la semaine***Dimanche, 16 Septembre.* — 17^e dimanche après la Pentecôte.
Semi-double. Vert.A vêpres, mémoires des Stigmates de S. François et
des SS. Corneille et Cyprien, martyrs.*Semaine des Quatre-Temps.**Lundi, 17.* — Impression des Stigmates de S. François, Con-
fesseur. Double. Blanc.*Mardi, 18.* — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double.
Blanc.*Mercredi, 19.* — Jeûne et abstinence. S. Janvier, Evêque et
ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.*Jedi, 20.* — Vigile de S. Mathieu. S. Eustache et ses Compa-
gnons, Martyrs. Double. Rouge.*Vendredi, 21.* — Jeûne et abstinence. S. Matthieu, Apôtre et
Evangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.*Samedi, 22.* — Jeûne et abstinence. S. Thomas de Villeneuve,
Evêque et Confesseur. Double. Blanc.*Dimanche, 23.* — 18^e dimanche après la Pentecôte. Semi-
double. Vert.

A vêpres, mémoires de N.-D. de la Merci et de S. Lin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :Landivisiau 15-21 Septembre.
Châteaulin 22-26 —**PARTIE OFFICIELLE****COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ****I. Le Pèlerinage des Anciens Combattants à Lourdes, pour la Paix.** — Les 22, 23 et 24 Septembre, à l'appel de Son Excellence Monseigneur Gerlier, les anciens soldats de la guerre, venus de quatorze nations alliées ou ennemies, réunis aux pieds de N.-D. de Lourdes, supplieront la Sainte Vierge d'intercéder auprès de son divin Fils en faveur de la paix.

Pour assurer à cette pieuse et émouvante manifestation, sa pleine efficacité, Nous demandons à tous les catholiques, prêtres et fidèles, de s'unir par la prière, durant ces trois jours de pèlerinage, à la grande supplication qui s'élèvera à Lourdes vers le cœur Immaculé de Marie, pour obtenir par son intercession toute puissante ce bien, dont le monde a tant besoin à l'heure présente : la paix.

Nous invitons particulièrement les anciens combattants, les veuves et les orphelins de guerre à s'approcher de la Sainte Table, le dimanche 23 Septembre, à cette intention.

Le présent avis sera lu en chaire dans toutes les églises des paroisses et des communautés religieuses, dimanche prochain 16 Septembre.

II. Pèlerinage des Anciens Combattants à Lourdes (20-25 Septembre). — Nos billets spéciaux de pèlerinage ne seront délivrés qu'après paiement. (C/C 3480 Nantes).

— Tous les billets dont le prix a été versé ont été expédiés.

— Nous recommandons aux pèlerins qui voyagent avec des billets à prix réduits de prendre ces billets à leurs gares respectives la veille ou de bonne heure le jour du départ.

— Une réduction de 40 % sera accordée sur le billet A.-R. nécessaire pour rejoindre le train de pèlerinage, à condition de présenter la carte de pèlerin, dont chaque voyageur sera muni d'avance par nos soins. — Cette carte et l'insigne spécial seront d'ailleurs exigés absolument pour participer à Lourdes à toutes les manifestations.

— **Décorations.** — Seuls les rubans des décorations à la boutonnière devront être portés.

— **Drapeaux.** — Chaque chef de groupe voudra bien prendre le drapeau de la section locale, après entente avec le Président.

— **Cantiques et insignes** seront distribués dans le train même de pèlerinage.

Nous recommandons aux pèlerins qui veulent faire la Sainte Communion à Lourdes, de se confesser avant le départ.

Les prêtres devront emporter amict, purificatoire et habit de chœur.

Voici l'horaire définitif :

ALLER :		RETOUR :	
Brest (départ).....	14 ^h 10	Lourdes (départ)....	20 ^h »
Landerneau	14 35	Nantes	7 25
Châteaulin	15 55	Quimperlé	11 50
Quimper	16 45	Bannalec	12 10
Rosporden	17 17	Rosporden	12 25
Bannalec	17 28	Quimper	12 45
Quimperlé	17 45	Châteaulin	13 30
Nantes	21 35	Landerneau	14 55
Lourdes (arrivée)....	8 43	Brest (arrivée).....	15 24

Nous rappelons que le train ne s'arrête pas à Dirinon, Hannevec, Quimerc'h, Quéménéven.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier des Sœurs de la Miséricorde de Kernisy, en remplacement de M. Fily, démissionnaire pour cause de santé, M. le chanoine Affret, supérieur de la Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon ;

Supérieur de la Maison Saint-Joseph, M. Madec, sous-supérieur ;

Directeurs d'école : à Pluguffan, M. Ronan Coadou, instituteur à Collorec ;

A Concarneau, M. Alexis Derrien, instituteur dans la même école ;

A Rosporden, M. Guillaume Sergent, instituteur à Quimperlé ;

Aux Carmes (Brest), M. Laurent Dénier, directeur à Concarneau ;

A Crozon, M. Yves Kérouédan, directeur à Pluguffan ;

A Moëlan, M. Yves Monot, instituteur dans la même école ;

Instituteurs : à Kerfeunteun, M. Alain Paul, directeur à Plonéour-Lanvern ;

A Langolen, M. Merceur, instituteur à Kerfeunteun ;

A Plouzané, M. Jean-Louis Floc'h, jeune prêtre de Plobannalec.

IV. Décorations Diocésaines — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain, à M. Jean-Louis Boulc'h, au service de l'église de Cléder, depuis 40 ans, et à M. Jean-Claude Grall, conseiller paroissial de Cléder depuis 32 ans.

V. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Le Gall, ancien curé-doyen de Fouesnant, décédé à Plougastel-Daoulas, le 7 Septembre ; M. Tanguy, ancien recteur de Plourin-Morlaix, décédé le 8 Septembre, et M. Houel, ancien recteur de Meilars, décédé le 12 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Royauté spirituelle...

Parmi les titres sur lesquels est fondée la royauté de Notre-Seigneur, il faut signaler comme l'un des plus solides la fonction de Rédempteur. N'est-il pas juste qu'il règne sur nous, lui qui nous a tirés de l'esclavage et rachetés par son sang ? *Regnavit a ligno*, chante l'Eglise ; il a régné par la Croix. C'est la belle pensée qu'exprimait saint Augustin, quand il prêchait à son peuple : « Le Christ a conquis le monde non par le fer, mais par le bois. Parce qu'il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la Croix, Dieu l'a exalté, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse,

« au ciel, sur la terre et dans les enfers. » Voyez-vous la royauté de Jésus naître de sa Passion, c'est-à-dire de l'acte suprême par lequel il nous a délivrés ? C'est pourquoi, lui qui jusqu'à ce moment répudiait le titre de roi que lui offrait l'enthousiasme des foules, le voilà maintenant qui ne parle que de royauté. Ses ennemis l'accusent d'usurper le titre de roi ; Pilate l'interroge : Etes-vous roi ? Et Jésus, rompant le long silence dans lequel il s'était jusque-là renfermé : Oui, répondit-il, vous l'avez dit : je suis roi. Et pour que le monde sache bien d'où lui vient cette royauté, il va se montrer tout à l'heure à lui revêtu des insignes royaux, et ces insignes seront des instruments de son supplice. Sa royauté sera proclamée par un écrit authentique, à la face du ciel : *Jesus Nazarenus rex* ; mais il faut que l'inscription qui la dénonce soit suspendue, comme lui-même, à la Croix. « Vous nous avez rachetés en votre sang ; vous nous avez faits rois et sacrificateurs à notre Dieu, et nous règnerons sur la terre », chantent les élus dans l'Apocalypse.

Où cela nous mène-t-il, si ce n'est à proclamer Marie notre Reine, parce qu'elle a suivi notre Sauveur au Calvaire ; parce qu'elle a concouru librement et volontairement à la rédemption du monde, en offrant pour nous son Fils ; parce qu'elle s'est associée par sa Compassion à la Passion de Jésus sacrifié ? D'elle aussi on peut dire en toute vérité : *Regnavit a ligno*. Elle a conquis son règne par la croix ; ou, si vous aimez mieux vous rappeler la prophétie du vieillard Siméon, par le glaive qui lui transperça l'âme au Calvaire. Et qu'est-ce autre chose que ces douleurs, fondement et raison de sa royauté, sinon les titres mêmes de sa maternité spirituelle ?

Donc, Marie n'est pas seulement Reine et Maîtresse par ce qui l'a constituée Mère de Dieu, mais encore et principalement par ce qui l'a faite Mère des hommes. Et comme la royauté, surtout la royauté dans l'ordre de la grâce et du salut, appelle de sa nature un culte religieux, Marie, par sa maternité spirituelle, possède un nouveau titre à nos hommages ; et j'entends, à des hommages d'*hyperdulie* ; car la royauté des autres élus de Dieu, si haut que Jésus-Christ l'ait placée, ne peut entrer en parallèle avec la sienne ; non pas seulement parce que Marie est éminemment supérieure en dignité, mais encore, et surtout, parce qu'elle nous touche de plus près. Lequel, en effet, parmi les saints du ciel est roi pour avoir concouru comme la sainte Vierge, à nous reconquérir sur l'ennemi du salut, ce tyran des âmes ? Certes, j'admire et je vénère cette glorieuse assemblée de rois prosternés devant celui qui vit aux siècles des siècles, et jetant leurs couronnes au pied de son trône ; mais je glorifie mille fois davantage la Reine, assise à la droite de leur commun Roi, parce qu'elle est plus grande et plus belle que tous, et parce qu'elle est, de par un titre exclusivement sien, *ma Reine*.

Le P. TERRIEN : *La Mère des hommes*.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3430. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — 17^e dimanche après la Pentecôte (16 Septembre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures.

Mercredi, Vendredi et Samedi : Quatre-Temps. Il y a jeûne et abstinence.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 17^e dimanche après la Pentecôte (16 Septembre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi, Vendredi et Samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. le chanoine André Le Gall, ancien curé de Fouesnant, sera chanté à PLOUGASTEL-DAOULAS, le samedi 15 Septembre, à 10 heures.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Saint-Méen recommande aux prières du clergé et des fidèles la Retraite-Jubilé qui doit avoir lieu à Saint-Méen, du 16 au 23 du présent mois.

— M. le Curé de Plouescat, l'Adoration-Jubilé, du 14 au 20 Octobre.

— M. le Recteur de Porspoder recommande la Mission de Porspoder, qui aura lieu du 20 Septembre au 7 Octobre.

QUIMPER. — La retraite des Conscrits du 2^e contingent de 1934 aura lieu à la Retraite du S. C., du 24 de ce mois au 28. Prière instante à MM. les Curés de l'annoncer à toutes les messes.

LESNEVEN. — La retraite bretonne des Conscrits du 2^e contingent de la classe 1934 s'ouvrira à Lesneven, le mardi 2 Octobre, à 5 heures 30 du soir, et se terminera le samedi matin 6 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé. Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

Prière d'annoncer au prône.

Nécrologie. — M. YVES CORNIC, ancien Recteur de Névez. — M. Yves Cornic naquit au bourg de Berrien, en 1851. Il fut enfant de chœur. Son compatriote, M. l'abbé Nédélec, le remarqua à l'église et l'amena avec trois autres enfants à

Plouguerneau, où il dirigeait l'école du bourg. Là, l'enfant remplit encore les fonctions de choriste. La foi robuste des Léonards fit sur lui une grande impression. Plus tard, il aimait à rappeler les offices dans l'église paroissiale de Plouguerneau et dans les chapelles, toujours pleines de fidèles, le chant exécuté par toute l'assistance, les processions si originales !

Il fit ses études au collège de Lesneven. En 1872, il entra au Grand Séminaire de Quimper, où il fut directeur de chant, sa dernière année. Il en sortit prêtre à la saint Laurent, 1876. Cette même année, il fut nommé vicaire à Argol, puis fut transféré vingt mois plus tard (1878), à Plouigneau. Là, il fut le bras droit de son curé et compatriote, M. le chanoine Le Gac.

Après 15 ans de vicariat dans cette importante paroisse, il fut nommé recteur de Tréméoc (1893), ensuite de Telgruc (1899), et enfin de Névez (1904), où il passa 20 ans moins 4 mois.

Pendant son vicariat de Plouigneau, il contracta une typhoïde grave et qui semble avoir influé sur le reste de sa vie. Depuis lors, il resta toujours très soucieux de sa santé. Aussi, il ne sortait guère. Sa vie, toute réglée, s'écoulait entre le presbytère et l'église.

En 1924, il démissionna de sa paroisse de Névez et se retira au couvent des Augustines de Pont-l'Abbé. Il vint de mourir dans cette paisible maison, le lundi 27 Août, après y avoir vécu 10 ans. Sur sa demande, il a été enterré à Tréméoc, où il fut 5 ans recteur, et qui resta sa paroisse de prédilection.

SAINT-POL-DE-LÉON. — La Fête patronale. — La fête patronale de Saint-Pol, toujours si grandiose, a revêtu cette année un éclat tout spécial, du fait de la présence de S. E. Monseigneur Cogneau, qui faisait, en cette circonstance, sa première visite officielle à la seconde ville épiscopale du diocèse.

La solennité avait été précédée, selon l'usage, d'un triduum, prêché par M. l'abbé Galès, professeur à l'Institution N.-D. du Kreisker. A quel point furent appréciés le fonds substantiel et pratique de son enseignement, et le charme de sa parole toujours élégante, c'est ce que démontre mieux que tout éloge, le nombre chaque jour grandissant, des auditeurs. Il n'est pas pour un prédicateur de témoignage plus tangible et plus sincère de l'efficacité de sa parole.

Au cours de ce triduum, M. Galès envisagea successivement chacune des Trois Personnes de la Sainte Trinité, d'abord en elle-même, dans ses relations avec les autres Personnes divines, puis dans son action en ce monde. De ces considérations, se déduisaient naturellement des conséquences pratiques et précises : l'Action du Créateur, à laquelle sont associés d'une certaine manière les époux chrétiens, exige de leur part une fidélité scrupuleuse aux devoirs de leur état, et de tous elle réclame cet élémentaire témoignage de gratitude qu'est la sanctification du dimanche. — La Rédemption que nous a apportée Dieu le Fils, n'est pas un fait historique depuis

longtemps périmé : elle se perpétue en réalité parmi nous par le ministère des prêtres, d'où la nécessité pour les fidèles de demeurer unis, avec une confiance filiale, à la hiérarchie ecclésiastique, et avant tout au Pape, à qui l'assistance spéciale du Saint-Esprit a été promise par Notre Seigneur. C'est le même Esprit qui guide les âmes dans toutes les circonstances de leur vie, notamment dans le choix d'un état de vie, à l'entrée du sacerdoce ou de la vie religieuse : aussi est-ce un grand péché et une terrible responsabilité que d'entraver de quelque manière son action sanctifiante. Dans l'âme de tout chrétien, l'Esprit de Dieu accomplit de mystérieuses opérations : nous communiquant une participation à la vie divine, il nous divinise vraiment et réellement. Quel respect les chrétiens n'auraient-ils pas pour leur personne s'il prenaient conscience de cette réalité sublime !

Le samedi soir, se déroula, dans la ville illuminée, la traditionnelle procession aux flambeaux, que termina le chant impressionnant du Credo sur la grande place. Puis, l'immense foule s'engouffra dans la vaste basilique pour entendre le prédicateur du triduum parler de l'Eucharistie, prouvant la réalité de la Présence Réelle, et exaltant son rôle indispensable dans la vie chrétienne.

Cette allocution opportune préparait les âmes à la communion du lendemain ; c'est par rangs serrés en effet que, dès les premières messes, les Saint-Politains se présentèrent à la Sainte Table... A dix heures se déroulèrent, après le chant de Tierce, les rites si majestueux de la grand'messe Pontificale, que célébrait au trône S. E. Monseigneur Cogneau, assisté comme Prêtre assistant de M. le chanoine Affret, supérieur de la maison Saint-Joseph, et comme diacres d'honneur, de MM. les chanoines Cotten, secrétaire de l'Evêché et Méar, supérieur du Collège. MM. Mazéas et Autret, professeurs au Collège, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. La présence de S. E. Mgr de Guébriant, notre illustre compatriote, rehaussait encore l'éclat de la cérémonie. Les stalles du chœur étaient occupées par un nombreux clergé où se mêlaient les représentants des paroisses de l'archiprêtré, au groupe nombreux des prêtres originaires de Saint-Pol. Devant ce spectacle si impressionnant, dans un cadre si parfaitement approprié, l'esprit ne pouvait s'empêcher d'évoquer l'époque déjà lointaine où, dans le vaste chœur de notre magnifique cathédrale, se déployait, d'une manière habituelle, la pompe des cérémonies pontificales.

A M. le chanoine Gadon, curé-archiprêtre de Quimperlé, revenait cette année la mission de prononcer le panégyrique de notre saint Patron. D'une voix aussi forte, aussi éloquente qu'au temps où il était vicaire à Saint-Pol, l'orateur célébra le grand bienfait apporté par saint Pol à la population du Léon : la foi chrétienne succédant aux ténèbres du paganisme, des mœurs pures remplaçant les atrocités des mœurs barbares. Cet esprit païen vaincu par saint Pol renaitrait très vite si les prêtres n'étaient là pour lui barrer la route. Que les fidèles se serrent donc autour de leurs pasteurs ! Le Credo, chanté d'une voix unanime par l'immense assis-

tance, dut donner au prédicateur l'assurance que son appel serait entendu.

Le propre grégorien de la messe, comme le « Cantate Domino » exécuté à l'offertoire, et différents morceaux d'orgue et de violoncelle, contribuèrent, pour leur part, à élever vers Dieu tous les cœurs...

L'après-midi, à 2 heures 30, commencèrent les vêpres pontificales, bientôt suivies de la grande procession, qui, malgré un temps menaçant, parcourut l'itinéraire habituel. Les riches bannières faisaient un cortège d'honneur aux reliques vénérées de saint Pol, et la foule s'inclinait sous la bénédiction de Mgr de Guébriant et de Mgr Cogneau. Après deux stations à l'église Saint-Pierre et à la chapelle du Kreisker, la procession s'achemina vers la cathédrale, où Mgr Cogneau devait prendre la parole.

Encore tout ému du spectacle auquel il venait d'assister, l'évêque salua d'abord la ville de Saint-Pol toujours digne d'être appelée la « Ville Sainte ». Il signala les traits caractéristiques de la figure de saint Pol Aurélien, la générosité qu'il mit à répondre à l'appel de Dieu, sa mortification, son zèle, sa piété. Il termina en exhortant les fidèles de Saint-Pol à marcher sur les traces d'un tel modèle...

Un salut solennel, suivi de la cérémonie de la vénération des reliques, termina cette belle journée.

Puisse la parole apostolique de Mgr l'Evêque auxiliaire de Quimper porter ses fruits, afin que la paroisse de Saint-Pol continue d'offrir toujours d'aussi réconfortants témoignages de foi et de piété.

Au diner, qui suivit la grand'messe, M. le Curé prit la parole pour remercier Nosseigneurs les Evêques d'avoir répondu à son invitation, et leur dire la joie très vive qu'il en éprouvait, et que partageait avec lui toute la paroisse.

Le Pardon du Folgoët. — Le Folgoët, terre mystique, a connu une fois de plus l'affluence pieuse des grands jours, à l'occasion du grand Pardon du 8 Septembre.

Dès la veille, des milliers de pèlerins prirent part à la procession aux flambeaux, chantant à pleines voix le refrain populaire : « *Patronez douz ar Folgoët* : Douce patronne du Folgoët », tandis que le clocher à jour, illuminé par des feux de bengale blancs, verts, jaunes et rouges, brillait comme une torche géante, au-dessus des campagnes léonnaises plongées dans les ténèbres. Une foule énorme, tassée dans les moindres recoins de la vieille basilique pour l'Heure Sainte, recueillit pieusement les enseignements de M. l'abbé Conq, recteur de Plonéour-Trez, dont la voix ailée et ardente chantait les bienfaits de la Présence Réelle. Pendant le reste de la nuit, trois escouades de huit prêtres chacune occupèrent les confessionnaux, procurant aux âmes le pardon divin, la paix et la joie. Jamais il n'y eut autant de communions, tant et si bien que dans la matinée, il fallut aller chercher à Lesneven, un renfort d'hosties à consacrer.

Le grand jour se lève. Temps couvert, gris, indécis, mais

qui se maintiendra tel toute la journée, à part une légère menace d'averse pendant les vêpres ; un temps idéal, par conséquent, sauf pour les bannières des processions dont les couleurs chatoyantes auraient désiré les chauds rayons d'un soleil éclatant.

A partir de 9 heures, les 26 processions des paroisses arrivent l'une après l'autre, enregistrées par le Pathé-Journal sonore. Vers 10 heures, le cortège des évêques s'avance vers l'oratoire en plein air. La grand'messe est chantée par M. le chanoine Prigent, curé-doyen de Ploudiry, sous la présidence de Monseigneur Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, et en présence de Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, de Monseigneur Jan, évêque du Cap-Haïtien, et de Monseigneur Le Marrec, vicaire général d'Haïti. Le sermon breton est donné par M. l'abbé Falhon, curé de Guipavas. Puissance et bonté de la Vierge Marie, mère de Dieu et mère des hommes, tel est le thème heureusement développé, par le prédicateur, dont la voix forte, distincte et posée atteint jusqu'aux derniers rangs de la foule, attentive et recueillie. Les hauts-parleurs, sous la direction de M. Merret, de Ploudaniel, fonctionnent admirablement bien. Combien de pèlerins y a-t-il là ? — 30.000 ou 40.000 ? — La grande place en est couverte. Il en sera de même aux vêpres. Spectacle émouvant d'une masse pareille communiant dans une même foi, participant aux mêmes chants liturgiques ! Les chefs élus, civils et politiques, de ce peuple chrétien, étaient là, présents sur l'estrade : MM. Inizan, maire du Folgoët ; Vincent Inizan, député ; Kernand Le Corre, conseiller général ; de Kerdrel, conseiller général ; de l'Hôpital, conseiller général, etc., etc...

A 2 heures, la grande procession, composée des processions de vingt-six paroisses, se déroula impeccablement autour de la place du couronnement : lourdes croix d'or ou d'argent ciselé ; bannières de tout âge et de toutes couleurs ; riches costumes de Plonéour, Kerlouan, Guissény, et autres lieux ; musique entraînant du patronage de Lesneven, joie des yeux et des oreilles. Kodaks, cinémas, Pathé-Journal sonore ne cessent de prendre des vues et des films. Les psaumes des vêpres sont entonnés sur les grands orgues gallicans, par M. l'abbé Jaffrès, de Guissény, maître de chant, et repris par les chœurs alternés des hommes et des femmes ; entre chaque psaume, la musique de Lesneven joue en sourdine les airs bretons des cantiques à la Vierge les plus populaires.

Mgr Serrand, qui a présidé les vêpres, quitte la chape et la mitre et dresse sa haute taille à l'ambon. La figure est souriante et énergique ; la voix claire et directe. *Ave Maria!* dit-il : Je vous salue, Marie. Il rappelle les miracles de la Vierge Marie en ce lieu béni du Folgoët. Il exhorte à la prière confiante et désintéressée. Il encourage à la vie chrétienne virile et fervente. Puis c'est l'*Adoromp holl*, et la bénédiction du Saint-Sacrement.

La procession paroissiale du Folgoët reconduit les évêques jusqu'au doyenné, le château de la duchesse Anne. Les évêques bénissent une dernière fois leur peuple fidèle. Une dernière prière, un ultime salut à Notre-Dame, et les pèlerins se hâtent vers leurs cars.

Le pardon est fini, un beau, un magnifique pardon.

La Semaine Rurale de Morlaix. — La Semaine Rurale, organisée par l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord, aura lieu, cette année, du 16 au 19 Septembre, à Morlaix, à l'école Saint-Joseph, place Daumesnil (à proximité de l'église Saint-Mathieu).

Le programme, approuvé par Monseigneur, comprend des Conférences techniques, économiques et sociales, confiées à des hommes rompus aux problèmes de l'heure.

Des prêtres, aimant la jeunesse et connaissant ses besoins, se chargent de lui exposer ses devoirs religieux et moraux.

Venez nombreux, et décidez beaucoup d'autres à vous accompagner. La première journée, « La Fête du Travail agricole », a lieu à Henvic, le dimanche 16 Septembre.

Conditions d'inscription. — Le prix de la pension complète est fixé à 80 francs. Les semainiers qui ne participeraient pas à la journée de Henvic auront une réduction de 15 francs.

Pour les semainiers venant au nombre de 3 au moins d'une même paroisse, il sera fait une réduction de 5 francs pour chacun.

Prière instante de s'inscrire à l'Office Central à Landerneau.

SAINT-SYMPHORIEN, TOURS. — Les pauvres Clarisses. — Les Dames Clarisses de l'Ave Maria du Sacré-Cœur, rue du Pas Notre-Dame, Saint-Symphorien, Tours, (Indre-et-Loire), sont profondément reconnaissantes aux personnes de chez nous qui ont entendu leur cri de détresse. Grâce aux secours obtenus, elles ont pu entreprendre les travaux les plus urgents. Mais voici ce qu'elles m'écrivent, sans demander de le publier :

« La communion générale sera faite à l'intention de nos bienfaiteurs le mercredi 12 Septembre... Nous avons dû faire venir les ouvriers (cela ne pouvait plus attendre) pour faire le plus pressé ; nous allons être obligées d'arrêter... au bout de nos petites ressources !... Les intempéries de l'hiver ne vont-elles pas endommager notre petit commencement ? C'est ce qui est à craindre. Les vieux murs qui restent pourraient bien servir maintenant, malgré qu'ils soient bien lézardés, mais si l'hiver passe dessus, ce sera une perte considérable. Il faut absolument que le bon Dieu y mette la main. Veuillez prier avec nous, M. le Chanoine. » — M. le Chanoine les recommande aux prières de toutes les âmes compatissantes.

L'Appel aux jeunes. — Je supplie les Jeunes qui m'entendent — si retentit au fond de leur cœur l'appel mystérieux du glaneur d'apôtres — de s'y livrer sans calcul ni faiblesse...

L'appel ensorceleur qu'on n'oublie plus quand on l'a une fois entendu, ne souffre aucune hésitation, ni aucun calcul.

C'est celui qui enchante, depuis des générations, des armées d'adolescents.

« Laisse tout. Porte ta croix et suis-moi ! »

Il est complet dans sa brièveté ! Nous, vos aînés, nous l'avons entendu et il nous a pris pour toujours.

Ce fut après une communion plus fervente...

Ou bien peut-être au carrefour d'une douleur intime ou d'un deuil familial...

Ou bien encore en pleine existence brillante, au milieu des splendeurs et des promesses de la vie.

Le grand Ami était là, qui nous attendait, dans la patience de son Amour.

Doucement, obstinément, il a répété : « Quitte tout ! » Et dans le tumulte du monde, sa voix est venue jusqu'à nous... comme une cloche d'Angelus est entendue de quelques âmes attentives, dans un soir agité de fête populaire.

Ici, où tant de voix se sont éteintes et où les nôtres hésitent à se faire entendre, celle de Dieu vous parlera.

Entre elles et vos âmes, n'élevez pas l'écran impénétrable de l'égoïsme personnel ou des prudences familiales.

Répondez : « Présent » comme ils répondirent « Eux », devant la mort, pour leur patrie, pour vous.

Le monde vous regardera partir en murmurant : « Pauvres fous ! »

Et nous, vos aînés, nous saluerons avec joie votre entrée dans le sillage divin, parce que nous savons à quelles hautes destinées il vous conduit !

Nous sommes bientôt des vieux !

Nous sommes des blessés, des mutilés, des débris.

Nos poitrines sont corrodées de brûlures.

Il y a chez nous des yeux éteints, des cœurs épuisés, des armatures physiques et morales profondément ébranlées...

Et il faut dilater notre labeur pour combler, auprès des âmes qui attendent, les vides creusés dans nos rangs !

Nous attendons avec angoisse votre relève, les jeunes !

Soyez pour nos morts en soutane, les épis de Courcelles, qui recueillirent le dernier soupir de mes soldats et firent chanter éperdument sur leurs corps raidis, la chanson radieuse des moissons nouvelles !

Abbé BERGEY.

(A l'inauguration de l'ossuaire de Douaumont).

Angleterre, Sagesse Convent, Golder's Green Road
LONDON, N.W. 11

Pensionnat, situation idéale, tout confort moderne
Cours spéciaux pour jeunes filles
désirant apprendre la langue
ou se perfectionner en anglais

Pour renseignements, écrire Supérieure

BIBLIOGRAPHIE

SOCIÉTÉ DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE, « DESCLEE et C^{ie} », 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6^e Arrond.). — C/C Paris 164.82.

LA PRIÈRE LITURGIQUE, Collectes méditées (propre du temps), par l'abbé J.-B. BORD, docteur en théologie, professeur de dogme. — N° 603. — Un volume in-12 de 252 pages. — Broché, frs 5.00

L'Eglise prie : sa prière est l'une de ses œuvres capitales : son sacrifice même est une prière.

Sa prière nous la lisons dans le Missel surtout. Et dans le Missel, les Collectes méritent une attention très particulière.

Ce volume aidera à pénétrer un pareil trésor. Il reproduit le texte latin et français des principales collectes du propre du Temps ; il en marque la double division, il en souligne et explique les idées principales. Et ces explications se terminent par deux résolutions et un bouquet spirituel.

Prier avec l'Eglise c'est prier avec Jésus. Connaître et aimer la prière liturgique, fait estimer et pratiquer la prière agréable à Dieu.

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

Un grand religieux, un beau caractère : VIE DU P. EMMANUEL D'ALZON, vicaire général de Nîmes, fondateur des Augustins de l'Assomption (1810-1880), par le R. P. SIMÉON-VAULHÉ, A. A. — Tome II (1851-1880). — Un vol. in-8°, 792 pages, 2 portraits. — Prix : 20 fr. ; port, 2 fr. 05. — Le tome I^{er} (1810-1851), 634 pages, 5 photographies : 15 fr. ; port, 1 fr. 65.

4.000 religieux et religieuses le regardent comme leur père ou le ferme soutien de leurs origines et les œuvres diverses qu'ils dirigent : Missions, écoles, prédications, œuvres de presse et œuvres sociales, orphelinats, pèlerinages.

Il eut une grande part à la libération de l'enseignement secondaire, au développement des études supérieures parmi les catholiques et le clergé, à la fondation d'œuvres aujourd'hui encore florissantes. Il s'occupa avec zèle de renouer les liens brisés entre Rome et l'Orient ou les peuples protestants.

Avec cela, lutteur hardi, merveilleusement désintéressé, d'une loyauté claire comme sa foi, homme d'études et de contemplation autant qu'apôtre actif.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

49^e ANNÉE.

Vendredi 21 Septembre 1934.

N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 23 Septembre. — 18^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de N. D. de la Merci et de S. Lin.

Lundi, 24. — N. D. de la Merci. Double majeur. Blanc.

Mardi, 25. — De la Férie. Simple. Vert.

Mercredi, 26. — S. Cyprien et Ste Justine, Vierge, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi, 27. — Les saints Côme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 28. — S. Wenceslas, Duc, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Dimanche, 30. — 19^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Rémi et de S. Jérôme.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Châteaulin	21-26 Septembre.
Plougasnou	27-30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les jeunes conscrits et les aumôniers militaires. — La *Semaine religieuse* commence, dans ce numéro, la publication de la liste des prêtres désignés dans chaque diocèse par l'autorité ecclésiastique pour s'occuper des soldats et diriger les œuvres militaires catholiques. MM. les Curés ou Recteurs, et les Directeurs des œuvres de jeunesse pourront ainsi recommander leurs jeunes paroissiens aux aumôniers des garnisons auxquelles ils vont être affectés.

Faisant écho au vœu maintes fois exprimé par les aumôniers militaires, nous recommandons instamment à nos pré-

tres de ne pas se contenter de remettre au jeune conscript une carte ou une lettre de recommandation pour l'aumônier de sa garnison, mais de signaler en même temps, directement à l'aumônier, les jeunes gens qu'on leur adresse, en indiquant soigneusement la destination exacte et complète de chacun d'eux.

Nous faisons appel au zèle et au dévouement de tous nos prêtres pour qu'ils donnent toute leur attention et consacrent leur activité à cet apostolat si important, dont dépend, en grande partie, la persévérance de nos jeunes gens.

II. Jeunesse Agricole Catholique. — Monseigneur a reçu de Henvic, à l'occasion de la fête du Travail agricole, le télégramme suivant :

*A Son Excellence Monseigneur Duparc,
évêque de Quimper et de Léon, Quimper.*

Un grand nombre de Jeunes Cultivateurs Catholiques de Cornouaille et de Tréguier, venus se joindre à ceux du Léon, pour participer à la Fête du Travail agricole, et de l'Exposition de la Ferme Idéale, à Henvic, prient Votre Excellence de daigner agréer l'hommage de leur filial dévouement.

*Jean PAILLER,
Président de la J. A. C. d'Henvic.*

Monseigneur l'Evêque a répondu par des félicitations et des encouragements paternels pour M. le Recteur et les jeunes cultivateurs, auxquels il a adressé sa bénédiction.

III. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Professeur au Collège N.-D. du Créisker (Saint-Pol-de-Léon), M. Joseph Quillévé, vicaire à Pont-Aven ;

Vicaire à Pont-Aven, M. Ernest Taniou, jeune prêtre du Conquet ;

Vicaire à Briec, M. Jean Messenger, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, en remplacement de M. Guivarc'h, démissionnaire pour raison de santé ;

Vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, M. Jean-François L'Her, jeune prêtre de Plabennec.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'année sanctifiée par le Cycle liturgique

Dans le jardin de l'homme innocent, tous les jours étaient des jours de fête ; l'Eglise nous a rendus, pour ainsi dire, à cet état primitif. Chaque jour, son calendrier nous annonce une fête. Tantôt c'est une solennité en l'honneur de la Vierge des vierges, c'est le jour d'une de ses joies, de ses douleurs ou de ses gloires ; tantôt c'est la fête des Esprits célestes,

et des Anges tutélaires. Plus souvent c'est l'anniversaire du triomphe des martyrs ; hier c'était le jour natal d'un apôtre, d'une vierge, demain d'un pontife, après-demain d'un solitaire. Or, quelle douce jouissance une âme sensible et recueillie ne trouve-t-elle pas dans cette apparition quotidienne de quelqu'un des habitants de la gloire ! Car la fête de chaque Saint apporte une émotion différente, une douceur qui lui est propre ; chaque jour le lieu de la scène change, les siècles se croisent...

Ah ! qu'ils sont saints, qu'ils sont doux, les ans, les mois, les jours tels que les fait l'Eglise catholique ! Jamais cet horizon n'est monotone : et comme chaque année, la même révolution s'accomplit dans les cieux et ramène les mêmes constellations, ainsi tous les mystères chrétiens apparaissent successivement dans le cycle liturgique. Et de plus encore, chaque matin, un nouvel astre vient briller au firmament pour éclairer et embellir la journée.

Oh ! que je le plains, celui qui est étranger au calendrier de l'Eglise, et qui ne connaît que la division civile des jours ! Le temps, ainsi sécularisé, devient d'une monotonie, d'un ennui cruel. C'est un bourreau. Oui, que je le plains, cet homme dont l'existence serait soustraite aux consolantes influences de l'Eglise ! Inscrit en naissant sur le registre civil, informé de sa majorité par la loi du recrutement militaire, associé à une femme de par la grâce de l'officier municipal, cet homme ignore la paroisse et ne connaît que la commune. Le 25 Décembre n'est pour lui que le 25 Décembre et n'est pas le jour de Noël ; le quatorzième jour après la lune de Mars ne lui ramène point Pâques ; le dimanche n'est pour lui que le septième jour de la semaine. Pour lui comme pour les animaux, les saisons ne diffèrent que par la sensation du chaud et du froid ; aussi le soleil et la pluie sont-ils le thème le plus ordinaire de sa conversation. Ainsi s'écoulera sa vie jusqu'à ce qu'un délégué de la police accompagne sa dépouille au cimetière communal. Quelle vie, M. F. ! n'est-ce pas plutôt une mort.

Ou bien, pour éviter l'ennui d'une pareille existence, la société, jalouse de ne rien devoir à la religion, entreprendra-t-elle de composer, elle aussi, son calendrier et de le substituer au calendrier de l'Eglise ?... Quelle dérision que ce calendrier dont le souvenir subsiste encore, composé de noms de légumes et de bêtes ! Singulière consécration pour la journée, que ce patronage tutélaire d'une laitue ou d'un bœuf ! Quelles vertus, quels dévouements, quelle résignation pourront naître sous de tels auspices, qui fomentent le sensualisme le plus grossier et qui absorbent l'homme tout entier dans la brutale possession de la matière ?

Le Cardinal PIE : *Œuvres sacerdotales.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 18^e dimanche après la Pentecôte (23 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 18^e dimanche après la Pentecôte (23 Septembre) : Solennité de S. Mathieu, titulaire de l'église : messes basses à 6, 7, 8, 9 et 11 h. 30. La grand'messe sera chantée, à 10 heures, par M. Le Berre, chanoine titulaire, et le sermon de circonstance sera donné, à la messe, par M. Salou, recteur de Plomelin. — A 14 h. 30, vêpres solennelles et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Missions. Retraites. Adorations. — M. le Curé de Taulé recommande au clergé et aux fidèles la Mission de Taulé, qui aura lieu du 27 Septembre au 13 Octobre.

— M. le Curé de Lesneven recommande le Jubilé de Lesneven, 23 au 30 Septembre.

— M. le Recteur de Plougasnou recommande la Retraite-Adoration de Plougasnou, 23 au 30 Septembre.

— M. le Recteur du Trévoux, la Mission du Trévoux, du 4 au 20 Octobre.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les femmes mariées et pour les jeunes filles s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi 8 Octobre, à midi, et se terminera le samedi matin 13 Octobre.

Prière de l'annoncer au prône.

PLOUVORN (N.-D. de Lambader). — **Grand Pardon du Rosaire.** — Il aura lieu le dimanche 30 Septembre, sous la présidence de Mgr Cogneau, évêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper.

La veille au soir et le dimanche matin : confessions.

Le dimanche, à l'église paroissiale : messes basses à 6 h., 7 h. et 7 h. 1/2.

A la chapelle : messes basses à 7 h. et 8 h. ; grand'messe à 10 h. 1/2, chantée par M. le chanoine Boulic, curé-archiprêtre de Morlaix ; sermon par M. le chanoine Le Pape, curé-doyen de Saint-Thégonnec.

Vêpres solennelles à 15 heures, suivies de la bénédiction de 5 vitraux (représentant les 5 mystères glorieux du Rosaire), et de la grande procession.

Nécrologie. — M. le Chanoine LE GALL (1849-1934). — M. le chanoine André Le Gall naquit à Plougastel-Daoulas, le 9 Mai 1849, au village de Kergadiou, non loin de la chapelle Saint-Jean. Il paraît qu'il était tout chétif et que sa mère, en le regardant, disait : « André aura de la peine à vivre ».

Son fils a vécu 85 ans et 4 mois !

Après de fortes études au Petit Séminaire de Pont-Croix, M. Le Gall entra au Grand Séminaire de Quimper, et fut ordonné prêtre au mois d'Août 1874.

D'abord vicaire à Locquénolé, il fut ensuite envoyé à la grande paroisse de Saint-Thégonnec. Nommé recteur d'Henvic, il entreprit la reconstruction de l'église paroissiale, mais il n'eut pas la joie de voir l'édifice terminé avant son départ, car son évêque lui confiait, en 1898, la belle cure de Fouesnant qu'il occupa pendant 28 ans, jusqu'à Octobre 1926.

Partout, M. Le Gall a laissé la réputation d'un prêtre zélé, pieux, charitable, aimé et estimé de ses confrères. Partout il a fait le bien, sans bruit, sans éclat, car c'était un modeste qui n'aimait pas à attirer l'attention.

En 1924, il célébra à Fouesnant ses noces d'or de prêtrise, et il resta encore deux ans dans cette paroisse qu'il aimait et où il était aimé.

Mais ayant dépassé l'âge de 77 ans, il crut qu'il était de son devoir de se démettre de ses fonctions, et il pria son évêque de lui désigner un successeur.

Il revenait donc, en 1926, au pays de sa naissance, et s'installa dans une petite maison du bas du bourg, où il a mené, pendant 8 ans, une vie bien calme et tranquille, édifiant tout le monde par sa piété et sa régularité.

Chaque fois que le temps le permettait, il faisait, dans l'après-midi, sa promenade à la campagne, par les chemins des villages, où l'on n'était pas exposé à rencontrer à tout instant des automobiles, puis, avant de regagner sa demeure, il passait par l'église paroissiale où il demeurait longtemps en prières.

Jusqu'au mois de Juillet dernier, il a pu dire la sainte messe. Il devait célébrer, au mois d'Août, ses noces de diamant de prêtrise, mais il sentait bien que la fin approchait : « Je m'en vais, disait-il souvent ; mes forces m'abandonnent ».

Il voyait venir la mort sans trop de crainte, car il était bien préparé ! Il reçut les derniers sacrements avec un grand esprit de foi et de résignation et attendit l'appel de Dieu, qui vint le 7 Septembre, à 1 heure du matin.

A son enterrement, le 8 Septembre, accoururent beaucoup de prêtres, beaucoup de paroissiens de Plougastel, et aussi un groupe important de Fouesnantais.

— M. l'abbé JEAN HOUEL, ancien recteur de Meilars. — Jean-Joseph-Etienne Houel naquit à Tréboul, le 20 Septembre 1866. Sa piété et sa jolie voix de choriste le signalèrent à l'attention de M. Le Gall, vicaire de la paroisse, qui le fit envoyer au Petit Séminaire de Pont-Croix. Là, il

fut pendant sept ans l'élève de M. Pellerin, et il servit la messe à M. Abgrall, son professeur de dessin. Il faillit n'être jamais prêtre. Un jour, en effet, au cours d'une promenade à l'une des grèves de Beuzec-Cap-Sizun, le jeune élève était assis sur un rocher, au bord de l'eau, quand, soudain, il fut balayé par une lame de fond. Tout étourdi, il put cependant s'agripper à un rocher voisin, et réussit à s'en tirer.

Ordonné prêtre le 10 Août 1891, il est nommé vicaire à Combrit. De là il passe à Plouénan, en 1899, à Guilers-Brest, en 1902, à Commana, en 1905, et devient recteur de Trégarantec, le 13 Octobre 1913. Il y fut installé par M. le chanoine Abgrall. Durant la guerre, son champ d'action s'élargit et il prodigue ses soins les plus dévoués aux fidèles de Saint-Méen.

Placé, le 18 Décembre 1923, à la tête de la paroisse de Berrien, il s'adapte malaisément au climat de la montagne et à une besogne au-dessus de ses forces. Transféré à Meilars, le 16 Avril 1926, il s'estime fort heureux, mais hélas ! un an s'est à peine écoulé que ses infirmités le contraignent à résigner ses fonctions. Il se retire alors dans sa paroisse natale, et vit en famille avec ses deux vénérables sœurs.

Deux ans plus tard, se sentant plus valide, il s'embarque pour l'Angleterre, et y devient, à Cheltenham, aumônier de religieuses françaises.

Rentré à Tréboul, en 1931, il n'hésite pas, en dépit de ses misères, à prêter assistance au clergé de la paroisse et des environs. Cœur délicieux, il ne sut jamais, du reste, refuser un service. Cependant sa santé décline, et lui, l'antique pèlerin de Jérusalem, de Rome et de Lourdes, se vit réduit à dire la sainte messe dans sa maison de *Ker-Huella*. Des crises d'artério-sclérose le font vivement souffrir. On lui propose des piqûres pour calmer la douleur. Très sur-naturel, il les refuse, et porte sa croix héroïquement.

Frappé de congestion cérébrale le soir du 11 Septembre, il reçut, en pleine connaissance, les derniers sacrements. Le lendemain, à six heures, il était mort.

A ses obsèques, célébrées le 14 Septembre, 45 prêtres assistaient. Parmi les fidèles présents, on remarquait un groupe important venu de Meilars. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Pérennès, la messe chantée par M. Bihan-Poudec. M. le Curé de Douarnenez donna l'absoute, et les dernières prières furent récitées par M. le recteur de Tréboul.

Et maintenant, celui que S. E. Mgr Duparc, dans sa lettre de condoléances, appelle « le bon Monsieur Houel », repose au gracieux cimetière de Tréboul, face à la mer, à l'ombre tutélaire du beau calvaire en granit que, de son obole généreuse, il contribua à faire ériger.

— M. l'abbé Yves CAROFF, Séminariste. — Mardi dernier, la chrétienne paroisse de Plouvorn conduisait à sa dernière demeure M. l'abbé Yves Caroff, de Lanorgant, qui s'était noyé, le 30 Août dernier, à Plougoum. M. Caroff était né en 1912, à Plouvorn, dans une famille profondément chrétienne et qui jouit de la considération de tous. Il fré-

quenta de bonne heure l'école des Frères, où sa sœur, décédée depuis, enseignait. Déjà il se signalait par ses belles qualités d'intelligence et de cœur, et M. Martin, vicaire à Plouvorn, décida de lui donner ses premières leçons de latin. En 1924, il entra au collège de Saint-Pol. Il fut toujours un brillant élève comme en font foi les Palmarès de l'époque : en 1930, il remporta le premier prix d'honneur de Première, et l'année suivante, en Philosophie, la médaille d'or de dissertation au Concours d'Angers.

En 1931, il fut heureux d'être admis au Grand Séminaire. Il allait recevoir le sous-diaconat à la Trinité prochaine, et dans ses entretiens il montrait volontiers sa joie de voir déjà proche la réalisation de son plus beau rêve de jeunesse : il avait hâte de se donner tout entier à Dieu et aux âmes par le sacerdoce ; mais Dieu avait d'autres vues sur lui : M. Caroff est allé chanter sa première messe au ciel, où son âme, espérons-le, sera parvenue d'un seul envol.

M. Caroff fut un séminariste exemplaire. Sa grâce souriante et son extrême amabilité lui attiraient la sympathie générale : la meilleure preuve en est la présence de ces cent prêtres et séminaristes accourus à ses funérailles des quatre coins du diocèse. D'une piété éclairée et discrète, il accomplissait tous ses devoirs d'état avec exactitude. Ses amis fondaient sur son rare ensemble de qualités les plus belles espérances : de leur sacrifice, Dieu tirera un plus grand bien.

« Dieu nous l'avait donné, Dieu nous l'a repris : que son saint nom soit béni. »

Requiescat In Pace.

PLOARÉ. — L'exhumation et la translation des restes de Laënnec. — Le 14 Septembre, à 9 heures, a eu lieu, au cimetière de Ploaré, la cérémonie d'exhumation et de translation des restes du célèbre médecin et de Mme René-Théophile-Hyacinthe Laënnec.

Suivant les désirs de la famille Laënnec, la cérémonie s'est faite dans la plus stricte intimité.

Autour de la fosse, dont la lourde dalle de pierre venait d'être enlevée, s'étaient réunis les représentants de la famille Laënnec : M. Robert Laënnec, petit-fils de M. Ambroise Laënnec ; M. René Chéguillaume, et M. Henri Rousselot, arrières-petits-fils de M. Emmanuel Laënnec ; la Municipalité de Ploaré, représentée par M. François du Frétay, maire de Ploaré, conseiller général du Finistère ; MM. les docteurs Renault, médecin légiste, Rivoal, Villard, Jacq, Ménéreul, Cornic, Chauvel et Heitz-Boyer ; MM. de la Monneraye, des Essards ; Villard frères ; Le Gall, architecte des Beaux-Arts ; M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, délégué de S. E. Mgr Duparc, évêque de Quimper ; M. Waquet, président de la Société d'Archéologie de Quimper ; M. Le Grand, architecte des Beaux-Arts ; M. Malval, commissaire de police à Douarnenez ; M^e Damey, notaire à Douarnenez, conservateur du testament de Laënnec.

Au cours des fouilles, les ossements de l'illustre savant et de son épouse, entremêlés, ont été mis à nu et immédiatement examinés par M. le docteur Renault et ses confrères, qui ont assez rapidement opéré les reconstitutions.

Les restes, encore en excellent état de conservation et parfaitement sériés, ont été répartis dans deux cercueils légers et transportés, après que M. le chanoine Perrot eut récité le *De Profundis*, à l'église paroissiale de Ploaré, où ils séjourneront jusqu'au dimanche 23 Septembre, pour être à nouveau inhumés dans le caveau cimenté que la Municipalité de Ploaré fait établir à l'emplacement même de la tombe actuelle.

CLÉDER. — Consécration de l'Eglise. — Le 13 Septembre, l'église de Cléder a été consacrée par Son Excellence Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper, assisté par MM. les chanoines Joncour, vicaire général, et Boulic, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix. Cette cérémonie, l'une des plus solennelles à la fois et des plus familières de la liturgie, était d'autant plus touchante qu'elle semblait couronner cent ans de vie paroissiale. L'église de Cléder, en ruines quand éclata la Révolution, ne put être reconstruite qu'après 1830, et fut bénite en 1834 par M. le vicaire général Postec, originaire de la paroisse. Après un siècle, grâce à l'actif dévouement de son recteur actuel, M. l'abbé Le Roux, elle recevait enfin son plein caractère de lieu saint. Les onctions faites sur la pierre déjà vieille consacraient la persévérance d'une paroisse profondément chrétienne, ses espérances rajeunies et sa confiance en Dieu, qui doit habiter de plus en plus parmi les hommes.

La première partie de la cérémonie, réservée au clergé, purifie l'église, la bénit ainsi que son autel, et rappelle qu'elle est l'image d'un plus vaste édifice, la grande Eglise catholique. L'église de pierre, elle aussi, doit rassembler les fidèles dans la charité, unir leur offrande et leur prière, effacer leurs divisions, quelle qu'en soit l'origine, et les fondre dans la personne du Christ, commencement et fin de toute notre vie.

Une nombreuse assistance vint alors prendre part à l'honneur de cette maison qui est la maison du peuple chrétien. Quatre prêtres originaires de la paroisse apportèrent les reliques déposées à la chapelle de N.-D. d'Espérance. L'appel de la prière se fit plus pressant. *Kyrie eleison, Kyrie eleison*. Au rythme de la supplication maintes fois répétée, l'évêque célébrant fit le tour des murs. La porte s'ouvrit, entrée de paix et d'éternité. Après la double onction du portail, la procession s'avança dans l'église, accompagnée, ou plutôt pressée par la foule des fidèles. C'est alors que commencèrent les rites de la consécration. Les reliques furent placées dans le sépulcre de l'autel, que la fumée de l'encens entoura bientôt. A son tour, le marbre reçut l'onction. Car sur cette pierre, plus sainte que celle de Jacob et celle de David, s'offre le sacrifice parfait de l'hostie et du calice. Aux quatre coins, une petite flamme s'éleva, comme la charité qui brûle dans la prière chrétienne, tan-

dis que les psaumes du chœur célébraient l'Eglise, reine et épouse de Dieu. Et dans la nef, toutes les colonnes portèrent désormais le signe de la croix, tracé de la même huile qui le marque sur les baptisés.

En quelques mots, M. l'abbé Méar, recteur de Plomodiern, expliqua le sens de cette consécration, digne de respect et d'amour, puisque le lieu saint est aussi celui qui sanctifie, puisque la maison de Dieu est la porte du ciel, puisque la plupart des sacrements ne sont reçus que là.

La grand'messe fut célébrée par M. le chanoine Milin, recteur de Saint-Joseph du Pilire-Rouge, qui avait pour diacre M. Monot, recteur de Loc-Eguiner Saint-Thégonnec, et pour sous-diacre M. Herry, recteur de Porspoder.

Un cortège de 80 ecclésiastiques environ reconduit processionnellement Son Excellence au presbytère. On y remarque avec les assistants et officiants :

MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, Kerbaol, curé de Plouescat, Gargadennec, recteur de Roscoff, Chapalain, curé de Lambézellec, Barvet, curé de Saint-Martin de Brest, Méar, supérieur du collège N.-D. du Créisker ; MM. les abbés Coquet, curé de Plouzévé, Kerouanton, curé de Plouigneau, etc.

C'est devant cette nombreuse assistance que M. le Recteur remercia avec Son Excellence et les personnalités qui rehaussaient de leur présence la cérémonie, tous ceux qui l'avaient aidé à restaurer l'église, MM. Heuzé, architecte, Floc'h, peintre, Santelli, sculpteur, Pichon, entrepreneur, etc. Il félicita aussi M. l'abbé Kerbrat, professeur au Grand Séminaire, et M. l'abbé Galès, professeur à N.-D. du Créisker, qui avaient dirigé les nombreuses cérémonies avec leur maîtrise habituelle.

Dans le toast qui termina le repas, Son Excellence Mgr Cogneau se réjouit d'avoir vu M. le Recteur mener à bon terme un projet qui, il y a quelques mois, pouvait paraître irréalisable. Il avait ressenti une impression de vie chrétienne sérieuse et profonde, dit-il, au milieu de ces mères qui apportèrent en foule les petits enfants dès son arrivée pour les faire bénir, au milieu de ce peuple uni à la liturgie avec une attention qui ne laissait perdre aucun des rites de la longue cérémonie. L'église de Cléder avait en outre le bonheur d'être placée sous le patronage de saint Pierre, signe de fidélité de tous les jours, puisque le chef des Apôtres continue, par la voix du Saint Père, son successeur, à diriger toutes les âmes chrétiennes.

Tandis que l'air brumeux et tranquille répandait doucement le son des cloches à travers les champs et les grèves, ceux qui avaient prié dans l'église prenaient part à cette joie un peu grave. Et c'était fête aussi sans doute dans l'église d'en-haut, une fête qui associait au prince des Apôtres un pauvre défricheur breton, Saint Ké, l'obscur fondateur de la paroisse. Car l'église est un édifice où toutes les pierres ont leur place, les vieilles enfouies dans la mousse, presque invisibles au pied des murs, et les autres, qui se dressent au grand jour, balayées sans cesse par des vents nouveaux.

LISTE DES AUMONIERIERS ET CORRESPONDANTS MILITAIRES.

— 1° Les noms des aumôniers militaires figurant en *italiques* sur la liste indiquent qu'il existe dans la garnison un cercle ou foyer militaire catholique dont le prêtre ainsi mentionné est le directeur.

2° Les noms des Laïques portés sur la liste et dont l'adresse est suivie de la mention P. F. C. appartiennent à l'Association générale des Pères de famille chrétiens. Ils reçoivent et conseillent les jeunes gens dont les pères appartiennent à l'Association.

3° Les garnisons précédées d'une * astérisque sont celles pour lesquelles les renseignements n'ont pu être vérifiés faute de réponse aux demandes adressées aux diocèses. Les indications de la liste de 1933 ont été reproduites.

Prière de faire connaître les modifications qui viendraient à se produire au cours de l'année dans la présente liste au Colonel DEBAINS, 6, Square Alboni, PARIS (16°).

Agen. — Abbé *Lafougère*, Cercle aumônerie militaire, 53, Cours de Belgique.

Aiton (fort). — Le curé d'Aiton.

Aix-en-Provence. — Abbé *Simoni*, professeur au Petit Séminaire, Cercle, 18, rue Maréchal Joffre.

Ajaccio. — Chanoine *Nicoli*, à la Cathédrale, aumônier de l'Hospice Eugénie. — M. *Flori*, rue Capitaine Livielli. P. F. C. — M. *Olivieri*, Pharmacien. P. F. C. — M. *Pinelli*, hôpital militaire. P. F. C.

Albertville. — Abbé *Guillaume*, vicaire, place de l'Abbé Charles.

Albi. — Abbé *Auriol*, vicaire à la Cathédrale.

Alençon. — Abbé *Dupont*, vicaire à N.-D., 17, rue du Bercaill. Cercle, 34, rue du Président Wilson.

Amiens. — Chanoine *Leleu*, 6, rue de Constantine. — Abri du Soldat, 50, rue Gresset : M. *Leblond*, directeur.

Angers. — Chanoine *Ballu*, 12, rue Kellermann. Cercle. — Chanoine *Bariller*, Secrétariat de l'Evêché, 8, place de l'Evêché.

Angoulême. — Chanoine *Albot*, curé de Saint-Martial, aumônier de la garnison, 9, rue Faufrélu.

Annecy. — Abbé *Tournafol*, Foyer du Soldat, Maison du Peuple, rue J.-J. Rousseau, 3^e étage. — Chanoine *Clavel*, Maison du Peuple, 1^{er} étage.

Antibes. — Abbé *Salbert*, vicaire.

Arles. — Abbé *Lacroux*, vicaire à Saint-Trophime.

Arras. — Abbé *Marit*, 14, rue du Coclepus.

Auch. — Abbé *Izabé-Santé*, curé de Saint-Paul. Cercle, rue Voltaire. — Abbé *Béjotte*, vicaire à Saint-Paul, rue Voltaire. — Abbé *Cabrinhaç*, vicaire à Saint-Orens. — Chanoine *Gissot*, directeur des Œuvres, 40, rue Dessoles.

Autun. — Chanoine *Chandioux*, Cercle, 14, place du Terreau.

Auxerre. — Abbé *Allès*, vicaire à la Cathédrale, aumônier. Cercle militaire, 2, impasse Lebeuf.

Auxonne. — Abbé *Lhuillier*, vicaire, Salle de réunion, rue Vauban.

Avesnes. — Abbé *Maillard*, vicaire, rue d'Albret.

Avignon. — Abbé *Amielh*, 11, rue du Palais, Salle de réunion, 37, rue Ananelle. — Abbé *J. Pinet*, 12, rue des Teinturiers.

Arvor (camp). — Abbé *Jannin*, curé.

Bar-le-Duc. — Abbé *Blandin*, Cercle, rue Bradfer.

Barcelonnette. — Abbé *Chaix*, vicaire.

Bastia. — Abbé *Agostini*, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, Foyer, 1, rue Saint-Roch. — M. *Luiggi*, pharmacien, place Saint-Nicolas. P. F. C.

Bayonne. — Abbé *Bossières*, professeur à l'Institut Saint-Louis de Gonzague, rue d'Espagne.

Beauvais. — Abbé *Gilbert*, Foyer du Soldat, 17, rue de l'Infanterie.

Belfort. — Abbé *Carteret*, Foyer Jeanne d'Arc, 18, faubourg de Montbéliard.

Bellev. — Abbé *Targe*, vicaire à la Cathédrale. Cercle.

Bergerac. — Abbé *Chévrier*, vicaire à N.-D. Cercle.

Berre (aviation). — Abbé *Jourdan*, vicaire. Foyer du marin, rue Curie.

Besançon. — Chanoine *Fagen*, curé de Saint-Maurice. Cercle, 2, rue de la Bibliothèque.

Béziers. — Abbé *Imbert*, 20, boulevard du Nord, Foyer Saint-Jude, 8, avenue du Pont Vieux.

Bitche. — Abbé *Thiry*, curé-archiprêtre au presbytère.

Bitche (camp). — Abbé *Stenger*, professeur au collège Saint-Augustin, à Bitche.

Blois. — Abbé *Tournesac*, 14, rue Florimond Robert, chargé des œuvres militaires, Maison des Œuvres, 8, rue de la Paix. — Abbé *Renou*, Accueil du Soldat, 27, rue des Ecoles.

Bonifacio. — Chanoine *Peretti*, curé.

Bordeaux. — Abbé *Saint-Léger*, aumônier militaire. Maison de famille du Soldat, 208-210, cours de l'Argonne. — Abbé *Mounier*, Foyer du marin, 9, rue du Couvent.

Le Bouchet. — Abbé *Besirard*, curé de Vert le Grand.

Bourq. — Abbé *Giguet*, 20, rue Lalande.

Bourq Saint-Maurice. — Abbé *Pellicier*.

Bourges. — Chanoine *Vilaire*, 1, rue Jean Baffier. — Foyer Jeanne d'Arc, 33, rue de Dun. M. *Veillet*, préposé au foyer.

Erest. — Abbé *Le Gall*, Maison catholique du soldat et du marin, 50, rue d'Aiguillon. — Abbé *Cloarec*, aumônier de l'hôpital maritime, 62, rue de la Mairie. — Chanoine *Pol Aubert*, 12, rue Jean Macé. Ecole Navale. — M. *Dagorn*, administrateur du Foyer du soldat et du marin, 40, rue Kerfautras. — Abbé *Gaudiche*, aumônier des pupilles de la Marine, Lambézellec. — Colonel de Réals, Saint-Marc. P. F. C.

Briançon. — Abbé *Rozan*, vicaire à N.-D. Briançon ville. Cercle. — Abbé *Julien Merle*, curé de Briançon Sainte-Catherine à Pont de Cervières.

Brienne. — M. le Curé-Doyen.

Caen. — Chanoine *Lenauld*, 45, rue des Carmes. — Abbé *Plouin*, vicaire à Sainte-Thérèse, rue Victor Lépine. — Abbé *Agasse*, directeur de l'Avant-Garde, rue Froide.

Cahors. — Abbé *Delpech*, directeur au Grand Séminaire. Cercle, 15, boulevard Gambetta.

Calais. — Abbé *Volant*, 28, rue de Louvain. Cercle.

Calvi. — Abbé *Airola*, vicaire.

Cambrai. — Abbé *Jombart*, 1, rue Louis Belmas. Cercle.

Carcassonne. — Abbé *Sarraute*, Cercle militaire catholique, 2, rue Neuve du Mail.

Castelnaudary. — Abbé *Rouve*, Cercle militaire au patronage, 13, rue du Collège.

Castelsarrasin. — Abbé *Bastoul*, curé de Saint-Jean.

Castres. — Abbé *Pistre*, vicaire à Saint-Jacques. Cercle, 1, rue Sainte-Claire.

Cazeaux (aviation). — Abbé *Dubourdieu*, curé.

Chalais-Meudon. — Abbé *Bastien*, vicaire à Meudon.

Châlons-sur-Saône. — Chanoine *de Lavernette*, presbytère de Saint-Vincent. Cercle, 24, rue Edgard-Quinet.

Châlons-sur-Marne. — Chanoine *Foillot*, 16, rue du Collège. Cercle.

Chambéry. — Abbé *Berrux*, professeur, au Grand Séminaire, chemin des Moulins de Mérande. Foyer, 10, rue Pasteur. — Docteur *Dreyer*, 12, rue de l'Octogone. P. F. C.

Chartres. — Abbé Oger, vicaire à Saint-Pierre, 34, rue Saint-Pierre. Cercle, 10, rue du Puits Berchot.

Châteaudun. — Abbé Charles, vicaire à la Madeleine, 19, rue de la Cuirasserie.

Châteauroux. — Chanoine Bourbier, Cercle de l'Espérance, 40, rue du 14 Juillet. — Abbé Pagenaud, aumônier de l'Hôpital militaire, route de Velles. — Abbé Pérot, 6, rue des Arts.

Châtellerault. — Chanoine de Villeneuve, curé de Saint-Jean l'Evangéliste, 3, rue Jeanne d'Arc. Salle de réunion.

Chaumont. — Abbé Rabiet, vicaire à Saint-Jean-Baptiste. Cercle, rue des Abbés Durand.

Cherbourg. — Abbé Armand Colette, 22, rue Tour Carrée. Cercle, Maison de famille pour soldats et marins. — Abbé Anacréon, 55, rue Cachin, Etoile Sportive. — Commandant Charles Rey, 36, rue Victor Hugo. P. F. C.

Clermont-Ferrand. — Chanoine Vigier, 3, rue du Lycée, Foyer. — Abbés Fayol et Legay, aumôniers de l'Hôtel-Dieu, hôpital mixte.

Coëtquidan (camp). — Abbé Loger, recteur de Saint-Raoul, Œuvre militaire.

Colmar. — Abbé Schuler, aumônier militaire, 42, rue du Ponceau. — Foyer militaire, 4, rue des Artisans.

Commercy. — Abbé Parisot, au presbytère, Centre des Cercles, Maison de retraite, 3, route de Bale.

Compiègne. — Abbé Naël, Cercle, 51, boulevard Gambetta.

Corte. — Monseigneur Cesarini, curé-archiprêtre. — M. Santiaggi, place Saint-Marcel, P. F. C.

Cosne. — Abbé Charrier, curé de Saint-Aignan.

Coulommiers. — Abbé Molveau, 1, rue du Palais de Justice.

La Courtine (camp). — Abbé Hugon, curé-doyen.

Cuers (aviation). M. le Curé-Doyen.

Déols (camp d'aviation de la Martinière). — Abbé Chaussé, curé de Déols.

Dieppe. — Abbé Séry, curé de Saint-Rémy, rue de la Barre.

Dieuze. — Abbé Muller, curé-archiprêtre, au presbytère.

Dijon. — Abbé Gérard, 36, rue de la Préfecture, Cercle.

Dinan. — Abbé Le Breton, vicaire à Saint-Malo de Dinan. Patronage de la Société sportive : la Beaumanoir.

Dôle. — Abbé Bilon, curé de Dôle, 9, rue Carondelet.

Douai. — Abbé Potelle, vicaire à Saint-Pierre. Cercle, 7, rue Hyacinthe Corne.

Draquignan. — Abbé Rey, vicaire, directeur des Œuvres de Jeunesse. — Abbé Laplace, aumônier de l'Hôpital mixte. — M. Blancard, 33, rue du Marché, P. F. C.

Dreux. — Abbé Bellanger, vicaire, au patronage Saint-Jean, 17, rue Saint-Jean. — Abbé Chevauché, Cercle, 17, rue Saint-Jean.

Dunkerque. — Abbé de Swarte, professeur au collège Notre-Dame des Dunes. Cercle, 3, place de la Petite Chapelle. — Abbé Taleu, cercle pour les marins, près la chapelle Notre-Dame des Dunes.

Embrun. — Abbé Gauthier, vicaire, rue de Savines.

Epinal. — Abbé Coudry, vicaire à Saint-Maurice, 10, rue Abbé Friesenhausser. Cercle, 12, place de l'Atre. — Abbé Metzger, curé de Golbey, aumônier de l'hôpital militaire de Golbey. — Abbé Benké, vicaire à Notre-Dame, 6, rue Pasteur. — Chanoine Pierrot, directeur des Œuvres, 11, rue Jean Viriot.

(A suivre.)

A VENDRE. — Salle à manger Henri II, parfait état. — Un salon Louis XV, état neuf. — Belle chambre noyer. S'adresser Hôtel de l'Epée, Quimper.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 30 Septembre. — 19^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Rémi et de S. Jérôme.

Lundi 1^{er} Octobre. — S. Rémi, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Mercredi 3. — Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi 4. — S. François, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Vendredi 5. — S. Maurice, Abbé. Semi-double. Blanc.

Samedi 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche 7. — Le Très Saint Rosaire de la B. Vierge Marie. Double de 2^e classe. Blanc.

A vêpres, mémoires de Ste Brigitte et du 20^e dimanche.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plougasnou	27-30 Septembre.
Lannilis	1-5 Octobre.
Mellac	6-8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Cause de Michel Le Nobletz. — C'est en 1888 que fut commencé, dans le diocèse, le procès informatif pour la Cause de Béatification de Dom Michel Le Nobletz. Neuf ans plus tard, en 1897, le Pape Léon XIII signait le décret qui introduisait en Cour de Rome la Cause du Vénérable Serviteur de Dieu. Le décret proclamant l'héroïcité des vertus du Vénérable Le Nobletz fut promulgué le 14 Décembre 1913. Il ne reste plus, pour arriver à la Béatification qu'à obtenir des miracles. Régulièrement il en faudrait quatre ; mais en raison de l'éclatante beauté de la Cause, le Saint Père Léon XIII a déclaré que deux suffiraient.

D'accord avec Monseigneur l'Evêque de Quimper, le Père

Benoît Lenzetti, Dominicain, Postulateur romain de la Cause de Dom Michel Le Nobletz, vient de nommer Vice-Postulateur M. le chanoine Henri Pérennès, aumônier de l'hôpital de Quimper. C'est donc à M. Pérennès que l'on devra désormais communiquer tous renseignements concernant les faits qui peuvent, à bon droit, passer pour miraculeux.

Pour qu'un miracle soit accepté par la Sacrée Congrégation des Rites, il faut que la maladie, qui a cessé, soit bien réelle et provienne d'une cause organique. Par là sont écartées toutes les maladies du système nerveux, non point que leur guérison ne puisse être miraculeuse, mais parce qu'il sera malaisé de faire la preuve du miracle. — Il faut que la guérison ne puisse être attribuée aux remèdes. — Il faut qu'elle soit instantanée ou très rapide et, dans les deux cas, durable. — Il faut, enfin, que le miracle soit dû, exclusivement, à l'intercession du Serviteur de Dieu. Si d'autres Saints ont été mêlés dans les prières du malade, il y a lieu de contester l'attribution de la guérison au Vénérable.

Pour obtenir des guérisons miraculeuses, le meilleur moyen est certainement la prière, la prière confiante, la prière persévérante. C'est le cas de dire qu'il faut prier sans se lasser. Cette prière, qui finira bien par être efficace, nous la demandons instamment à notre clergé, à nos communautés religieuses, à nos fidèles. Dans les cas de maladies graves ou incurables, que l'on engage le malade à faire une neuvaine au Vénérable Michel Le Nobletz, à laquelle pourront s'associer ses parents et amis, qu'on lui mette en mains une image du Serviteur de Dieu (1), que l'on fasse, ou promette de faire pour lui un pèlerinage au Conquet ou aux chapelles de Saint-Michel, en Douarnenez et Plouguerneau.

Il importe, d'ailleurs, et il est urgent, pour réveiller et entretenir la dévotion à l'endroit de notre Vénérable, de répandre ses images, et de faire pénétrer dans les familles chrétiennes, à l'occasion des Missions, Adorations, Retraites, distributions de prix, les ouvrages, de langue française ou bretonne, qui retracent sa belle carrière apostolique (2).

Prions du fond du cœur, supplions avec ferveur Dom Michel Le Nobletz de nous obtenir de Dieu les miracles qui permettront d'arriver enfin à sa Béatification solennelle.

II. Mois du Rosaire et Portioncule du Rosaire.

— Les exercices du Rosaire se feront cette année dans les mêmes conditions et avec les mêmes privilèges que les années précédentes.

Une seule remarque à faire : En raison de l'Année Jubilaire, toutes les indulgences doivent être appliquées aux âmes du Purgatoire.

MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers voudront bien se reporter à la *Semaine religieuse* du 23 Septembre 1932, p. 646.

(1) Pour se procurer ces images, on peut s'adresser à M. le Vice-Postulateur.

(2) Aux travaux déjà publiés de MM. Le Gouvello, Uguen et Kerbiriou, il faut joindre le volume de M. Pérennès, qui paraîtra sous peu : *La Vie du Vénérable Michel Le Nobletz, par le Vénérable Père Mannoïr*. 15 francs, net.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier des Sœurs de la Miséricorde de Kernisy, M. Eugène Rosec, aumônier à Saint-François, Morlaix ;

Aumônier à Saint-François, M. le chanoine Affret, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon ;

Econome au Collège Saint-François, Lesneven, M. Jean-François Le Goff, vicaire à Roscoff, en remplacement de M. Yves Bellec, qui reçoit la mission de fonder la paroisse de Brignogan ;

Professeur au Collège Saint-François de Lesneven, M. Jean-François-Marie Le Goff, vicaire à Douarnenez ;

Vicaire à Roscoff, M. Jean Guerch, jeune prêtre de Saint-Pol de Léon ;

Vicaire à Douarnenez, M. Michel Derven, professeur au Collège de Bon-Secours, Brest ;

Vicaire à Plourin-Morlaix, M. Lazennec, instituteur à Pont-Croix ;

Instituteur à Plounéour-Trez, M. Jean-Marie Coathalem, jeune prêtre de Briec ;

Instituteur à l'Île Molène, M. Pierre Cornéc, jeune prêtre de Crozon.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Jacques Guinvarch, vicaire à Plourin-Morlaix, décédé le 22 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Saint Michel, Archange

Lorsque l'orgueil troubla les cieux et que Satan poussa son cri de révolte : « Je monterai jusqu'à Dieu », un cri vainqueur lui répondit : « Qui est comme Dieu ? » C'était la voix du premier des anges demeurés fidèles, et cette noble devise devint son nom.

Selon la pieuse croyance des siècles chrétiens, saint Michel est l'archange gardien du Souverain Pontife. Aussi tous les Papes se sont-ils plu à recourir sans cesse au puissant patronage du chef des milices célestes, et beaucoup d'entre eux en obtinrent des faveurs signalées.

Ce glorieux archange est encore le glorieux protecteur de la France, l'inspirateur de Jeanne d'Arc, notre douce libératrice, et son nom est associé à toutes les grandeurs de notre patrie. Il voulut posséder sur nos rivages de l'Océan un sanctuaire privilégié et le mont Saint-Michel lui fut consacré au VIII^e siècle. Le monastère de Seicy florissait alors au pied du mont dont la célébrité allait bientôt lutter avec celle des pèlerinages de Terre-Sainte, et de Saint Jacques de Compostelle.

Saint Aubert, évêque d'Avranches, se retirait souvent dans cet asile béni pour s'y reposer dans le silence et la contemplation.

C'est là que saint Michel lui apparut pendant son sommeil en le priant de lui dédier un oratoire sur le sommet de la montagne.

Saint Aubert se crut tout d'abord le jouet d'une illusion, et ne parla point de cette vision. Une seconde fois l'archange lui demanda de se conformer à son désir.

L'évêque douta encore. Saint Michel revint une dernière fois, et le touchant au front, il lui dit : « Obéis ». Le lendemain, on constatait avec admiration que le front de saint Aubert était perforé à l'endroit même où le messager céleste avait posé son doigt, et l'évêque se mit à l'œuvre avec une pieuse ardeur. Une chapelle fut bientôt dédiée à saint Michel sur le mont qui depuis porte son nom, et, vers l'an 1000, Richard, duc de Normandie, y fondait une riche abbaye de l'ordre de saint Benoît.

On sait le reste : la basilique de Saint-Michel, désaffectée pendant longtemps, vient d'être rendue au culte dans ces dernières années.

(Vie des Saints.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COENTIN. — 19^e dimanche après la Pentecôte (30 Septembre). — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs, pendant le mois d'Octobre : à 20 heures, exercice du mois du Rosaire, sauf le 1^{er} vendredi, où il a lieu à 17 heures.

Mercredi : confession des filles du catéchisme.

Jendredi : à 9 heures, messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des catéchismes. — L'après-midi, confessions pour le 1^{er} vendredi du mois.

Vendredi : exposition du Saint-Sacrement, de 6 à 17 heures. — A 17 heures, Chapelet, exercice du mois du Rosaire. Bénédiction. — A 20 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 15^e dimanche après la Pentecôte (30 Septembre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : Confession des enfants qui ont déjà communie.

Jendredi : A 8 heures, messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des écoles et des catéchismes.

1^{er} Vendredi du mois : A 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, prières du Rosaire et bénédiction. — Le soir, de 20 à 21 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Tous les soirs (excepté vendredi) : A 20 heures, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

Décès. — Nous apprenons le décès du R. Père Abiven, missionnaire à Dakar. Un service solennel pour le repos de son âme sera chanté à Plabennec, le 3 Octobre, à 10 heures.

Avis de Services. — A PLOURIN-LES-MORLAIX, le lundi 1^{er} Octobre, à 10 heures, seront chantés :

1^o Un service pour M. Tanguy, ancien recteur, décédé le 8 Septembre ;

2^o Le service d'octave de M. Guinvarc'h, vicaire.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Recteur de Plouneventer recommande aux prières du clergé, des communautés religieuses et des fidèles la Mission qui doit avoir lieu à Plouneventer du 11 au 28 Octobre.

QUIMPER. — Paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Mercredi 3 Octobre. — Pèlerinage à l'église Sainte-Thérèse sous la présidence de Leurs Excellences Monseigneur Duparc et Monseigneur Cogneau. Toutes les paroisses de la région y sont instamment invitées. Messes de communion à 6, 7 et 8 h.

A 9 h. 30, grand'messe à laquelle assisteront NN. SS. les Evêques. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Grall, curé-doyen de Crozon ; le sermon de circonstance sera donné par M. le chanoine Aubert, aumônier de l'Ecole Navale.

A 11 heures, bénédiction par Mgr Duparc de la nouvelle école chrétienne de filles « Les Buissonnets ». Allocution de Monseigneur Duparc.

L'après-midi, à 2 h. 30, vêpres, procession des reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 7 Octobre. — Fête patronale de la paroisse. A 9 h. 30, grand'messe chantée par M. le chanoine Berthou. Sermon par M. l'abbé Suignard, vicaire à la Cathédrale.

A 2 h. 30, vêpres solennelles. Procession des Reliques. Salut du T. Saint-Sacrement.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de Tertiaires. du 16 au 22 Septembre. — 18 paroisses, 55 retraitantes : Kerlouan, 13 ; Lesneven, 10 ; Plouguerneau, 7 ; Lambézellec et Ploumoguier, 4 ; Ploudaniel, 3 ; Guissény et Plabennec, 2 ; Brest-Reouvrance, Beuzec-Cap-Sizun, Briec, Goulven, Kersaint-Plabennec, Lanarvily, Landerneau, Saint-Frégant, Saint-Pol de Léon et Tréfléz, 1.

LISTE DES AUMONIERES ET CORRESPONDANTS MILITAIRES (Suite). — L'Esseillon (fort). — Abbé Gagnières, curé d'Aussois.

Evreux. — Chanoine Hard, curé-archiprêtre. — Abbé Chauvière, 17, rue de l'Horloge.

Fontainebleau. — Abbé Richard, vicaire, 2, rue de la Paroisse. Cerele, 42, rue du Château.

Fontenay-le-Comte. — Abbé Barreteau, vicaire à Notre-Dame. Cerele, 20, rue Guy de Lavau. — Abbé Billon, vicaire à Saint-Jean. — M. Coutansais, place Viète, P. C.

Forbach. — Abbé Bour, curé-archiprêtre, au presbytère.
Fréjus. — Abbé Le Gall, des Missions Etrangères, Hôpital n° 86 (troupes indigènes). — Abbé Deschamps, vicaire, à la cathédrale (Aviation).
Gap. — Abbé Cler, vicaire, Foyer, 20, rue de l'Imprimerie.
Gérardmer. — Chanoine Gilbert, curé-doyen.
Gien. — Abbé Sauvé, Ecole Saint-Joseph.
Giromagny. — Abbé Semin, curé-doyen.
Granville. — Abbé Ygouf, curé, 1, rue Saint-Paul. Cercle et Foyer du Soldat.
Grasse. — Abbé Ardonneau, vicaire, rue des Augustins.
Grenoble. — Abbé Vermorel, Cercle militaire, 4, rue Haxo. — Abbé Decisier, Cercle pour étudiants, 9, rue de la Poste.
Guingamp. — Abbé Cocaigue, vicaire, directeur de l'œuvre militaire et de la société sportive : Charles de Blois. — M. J. de Sonis, v.-prés., Stade Charles de Blois, P. F. C.
Haguenau. — Abbé Friederich, vicaire, à Saint-Georges.
Hourtin (aviation). — Abbé Sansépée (aviation maritime).
Hyères. — Abbé Balle, aumônier de l'Hôpital mixte. — Abbé Moreau, vicaire, aumônier de la garnison. — Abbé Fraisse, aumônier de la division navale d'instruction.
Issoire. — Le Clergé de la paroisse.
Istres (camp). — Abbé Mistral, vicaire. Cercle, boulevard de l'Etoile.
Joigny. — Abbé Vulliez, vicaire, à Saint-Jean. Cercle.
La Fère. — Chanoine Bray, curé-doyen, 10, rue de l'Eglise. — Abbé Courvoisier, vicaire.
Lambézellec. — Voir Brest.
Landerneau. — Abbé Quéau, vicaire à Saint-Houardon.
Langres. — Abbé Turlure, vicaire à la Cathédrale. Patronage, rue Barbier d'Aucourt.
Lans-le-Bourg. — Abbé Arnaud, curé-archiprêtre.
Laon. — Abbé Vasseur, 2, rue du Cloître.
La Rochelle. — Abbé Mondon, vicaire à Notre-Dame, 57, rue Alcide d'Orbigny. Cercle, au patronage Saint-Thomas-d'Aquin, 12, rue Villeneuve.
La Roche-sur-Yon. — Abbé Godillon, Œuvre militaire, 23, place Napoléon. — Abbé Bouchère, vicaire à Saint-Louis.
Laval. — Chanoine Girandier, 108, rue du Pont de Mayenne. — M. Bucquet, 15, place du Marché, P. F. C.
Le Havre. — Abbé Périer, Cercle Saint-Thomas d'Aquin, 9, rue des Ormeaux. — M. Bégouen-Demeaux, 2, impasse des Ormeaux, P. F. C.
Le Mans. — Abbé Chancerel, aumônier, Foyer des soldats et marins, 3, rue Maupertuis. — Général Darde, 45, rue Beauverger, P. F. C. — Colonel Joly de Colombe, 9, rue Erpell.
Lescar (aviation). — Abbé Mauras, curé-doyen.
Libourne. — Abbé Gave, vicaire à Saint-Jean, rue Lamotte. Œuvre militaire, 35 bis, rue Montaudon.
Lille. — Monseigneur Régent, Maison d'Accueil, 33, rue de la Barre.
Limoges. — Abbé Vaubourdolle, 43, route d'Ambazac. Cercle pour la cavalerie. — Abbé Habrias, 20, rue Gustave Nadaud, Cercle pour l'infanterie. — Abbé Peyrichou, 30, avenue du Pont-Neuf.
Longuyon. — Chanoine Rémy, curé-doyen.
Lons-le-Saulnier. — Abbé Richon, curé de Saint-Désiré.
Lorient. — Abbé Le Rohellec, directeur du Foyer Notre-Dame des Armées, pour les soldats et marins, 11, rue de l'Hôpital, et rue Saint-Pierre. Suppléant : M. Le Gouarin, professeur à l'Institution Saint-Louis. — Amiral Latourette, Foyer du soldat et du marin, P. F. C. — M. Florian La Porte, 16, rue Pontcarré, P. F. C. — Commandant Perodeau, 4, rue du Réservoir, P. F. C.

Lunel. — M. le Curé-Doyen.
Lunéville. — Abbé Durupt, Foyer du Soldat, 51, rue de Lorraine. — Abbé Masson, rue Charles Vice.
Lure. — Abbé Noël, vicaire.
Lyon. — Abbé Michaud, aumônier militaire. Cercle, 88, rue de la Part-Dieu. — Abbé Thélisson, aumônier de l'Hôpital militaire Desgenettes, 64, rue Sala. — Abbé Déal, aumônier de l'Hôpital militaire Villemanzay, 15, rue Vaucanson. — M. Rodet, 5, place des Cordeliers, P. F. C.
Mâcon. — Chanoine Varelle, Cercle, 8, rue des Ecoles. — Colonel de Parseval, Château des Ferrières, P. F. C.
Mailly (camp). — Abbé Baetmann, curé-doyen de Mailly.
Marennnes. — Chanoine Marchais, curé-archiprêtre, rue Victor-Hugo.
Marseille. — Abbé Barielle, vicaire au Bon-Pasteur. Directeur du Cercle militaire, 7, place du Bon Pasteur. — Chanoine Maria, aumônier de l'Hôpital militaire Michel Lévy, rue de Lodi. — Abbé Monnin, aumônier des prisons, 22, rue Barthélémy. — Abbé Castelin, curé de Saint-Georges, place du 4 Septembre. — M. Louis Guiol, rue Sainte, 38, P. F. C.
Maubeuge. — Abbé Mahieu, vicaire à Saint-Pierre. Cercle, 18, rue de la République.
Melun. — Abbé Lhuillier, vicaire à Saint-Aspais. Cercle, 27, rue Bancel.
Menton. — Abbé Eloi Genoux, Chapelle Saint-Joseph de Carnoles (Roquebrune).
Metz. — Abbé Barlier, Foyer militaire, 9, rue du Grand Cerf. — Abbé Bouvet, hôpital militaire Plantières, Foyer.
Mézières. — Abbé Christin, aumônier du Cercle et de l'Hôpital, 40, faubourg de Pierre. Cercle : boulevard Couronne de Champagne.
Modane. — Abbé Duc, curé-archiprêtre, Le Lavoir, Col de Fréjus.
Montauban. — Abbé Anglas, auxiliaire du curé de Saint-Jean Villenouvelle, au presbytère (10^e Dragons et 16^e Tirailleurs sénégalais). — Abbé Brunet, curé de Villebourdon, Grande Rue de Villebourdon (12^e Train).
Mont-de-Marsan. — Abbé Foret, aumônier de l'Hôpital.
Montélimar. — Abbé Bossan, vicaire à Sainte-Croix, 6, rue des Jésuites.
Montgilbert (fort). — Abbé Chabert, curé de Montendry.
Mont-Dauphin. — Abbé Pellissier, curé à Eyglies.
Montluçon. — M. le Vicaire de Saint-Paul, Foyer du Soldat, 1, rue Damiette.
Montoire. — Abbé Lexelline, vicaire. Au Presbytère.
Montpellier. — Abbé Raymond Roussel, aumônier militaire, Œuvre militaire, 5, rue Bonnard. — M. Guibal, avocat, 5, rue Dournarie, P. F. C.
Morhange. — Abbé Bréch, Au Presbytère.
Mourmelon (camp de Châlons). — Abbé Truchon, curé. Cercle.
Mulhouse. — Abbé Heidet, curé du Sacré-Cœur, 84, rue de Verdun. Cercle : 43, rue du Printemps. — Cercle des Etudiants, 5, boulevard du Maréchal Pétain.
Mutzig. — Abbé Marschal, curé.
Nancy. — Abbé Nicolas, 6, rue Girardot. Foyer Jeanne d'Arc, 11, place de l'Arsenal.
Nantes. — Abbé Mahot, directeur de l'Œuvre militaire, 6, rue des Orphelins. — Commandant de Larminat, 12, rue de l'Héronnière, P. F. C. — M. Brugière, 2, rue du Lieutenant Capus, P. F. C. — M. de Clerville, 16, rue de l'Héronnière, P. F. C.
Narbonne. — Abbé Rivière, Cercle militaire au patronage, 1, rue de la Major.

Neuf-Brisach. — Abbé Kuttler, vicaire. Cercle catholique.
Neuvy-Pailloux. — Abbé Espisat, curé.
Nevers. — Abbé Comaille, 4, rue Saint-Gildard. Cercle militaire, salle de lecture. — Colonel de l'Ecluse, 34, rue des Remparts, F. P. C.
Nice. — Abbé Blain, curé de Notre-Dame Auxiliatrice, patronage de Dom Bosco, 40, place du XV^e Corps. — Amiral La Porte, Villa Henriette, boulevard de Cessoles. P. F. C.
Nîmes. — Abbé Jullian, sous-directeur des Œuvres, 26, rue Notre-Dame. — Abbé Jurand, 1, rue du Cardinal de Cabrières.
Orange. — Abbé Antignac, 20, avenue Renoyer, Salle de réunion.
Orléans. — Abbé Feuillat, vicaire à la cathédrale, 15, rue Paris. — Accueil du Soldat, 14, rue Sainte-Anne.
Orly (aviation). — Abbé Bach, vicaire à Paray. Vieille Poste, Foyer.
Pamiers. — Chanoine Vidal, archiprêtre de la Cathédrale. Salle de réunion, rue du Castella.
Parçay-Meslay (aviation). — Chanoine Joquet, Cercle Commandant de Luget. Commune de Saint-Symphorien, au Maconseil. (A. suivre.)

SAINT-BRIEUC. — Les Fêtes. — Les fêtes du VII^e Centenaire de la Cathédrale de Saint-Brieuc et en même temps de Saint Guillaume, deuxième patron du diocèse, ont été célébrées avec un éclat extraordinaire, sous la direction d'un Comité civil et ecclésiastique, dans une entente parfaite des autorités.

Dimanche 16 Septembre, eut lieu un tournoi médiéval, en la présence de 10.000 personnes.

Mardi, la Chorale Celtique de Saint-Nicolas du Péleu a donné une soirée bretonne avec chants et danses traditionnelles.

Mais c'est le jeudi, 20 Septembre, qu'a commencé le grand triduum. Six mille enfants (6.000), chiffre contrôlé, sont venus de plus de 80 paroisses, vénérer S. Guillaume, enfant du pays, puisqu'il est né à Saint-Alban, près de Lamballe.

La grand'messe fut célébrée, place de la Préfecture, sur un autel dressé contre la tour bâtie par Saint Guillaume.

L'après-midi eut lieu, à travers les rues de la ville, une procession émouvante, terminée par le Salut du Saint-Sacrement sur la même place, et les acclamations des enfants agitant au-dessus de leurs têtes leurs branches de genêt fleuri.

Vendredi, journée du clergé, fut consacré le maître-autel de l'église cathédrale. Plus de 300 prêtres s'y trouvèrent présents.

Samedi, journée des femmes et des jeunes filles.

Et, dimanche 23, ce fut la clôture générale, avec l'assistance de douze évêques et abbés mitrés.

On estime à 100.000 le nombre des pèlerins qui sont venus, au courant de la semaine, assister à ces fêtes inoubliables, et acclamer Saint Guillaume, leur père dans la foi, ce petit prêtre de Saint-Alban, à l'histoire merveilleuse, l'évêque au cœur d'or, protecteur des faibles et défenseur de la cité.

D'éminents orateurs sont venus tour à tour exalter ses vertus. Sans compter M. le chanoine Rose, vicaire général, et

M. le chanoine Le Bellec, archidiacre de Tréguier, qui ont parlé le jeudi, l'un à la messe des enfants, le second à la cathédrale, au Salut du soir, on peut citer encore M. le chanoine Dutemple, curé-doyen de Lamballe, Mgr Holtz, vicaire général de Chartres, Son Exc. Mgr Mignen, Son Exc. Mgr Serrand, Mgr du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen.

La procession du soir fut de toute beauté. Sur un parcours de quatre kilomètres, on vit défiler tour à tour, — d'abord le cortège historique, puis les croix d'or et d'argent, les bannières représentant les paroisses, le chef de Saint Yves, en son reliquaire d'or, les Vierges couronnées, Guingamp, Rostrenen, Nazareth ; N.-D. d'Espérance ; enfin les précieuses reliques de Saint Guillaume et de Saint-Brieuc.

Et, ... les Prélats, Abbés et Evêques : Mgr Holtz ; les RR. PP. Abbés de Tymadeuc, Nadié, Kergonan ; leurs Excellences NN. SS. Cogneau, Tréhiou, Grente, Harscouët, Serrand, Duparc, de La Villerabel, Gaillard, archevêque de Tours.

Tout le long du parcours, ce sont des acclamations, des prières, des cantiques.

Après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, Mgr Serrand remercie avec émotion son peuple.

Le soir, la vieille cathédrale et les tours s'embrasent sous les feux des projecteurs électriques.

Au Conseil d'Etat, les patronages qui donnent des représentations payantes n'exercent pas un commerce et ne doivent pas, des lors, être astreints à la patente. — Par une décision en date du 30 Juin 1934, le Conseil d'Etat (section spéciale du contentieux, 3^e sous-section) vient de fixer, dans un sens libéral, un point de droit fiscal particulièrement intéressant pour les patronages où s'organisent des séances payantes.

L'administration des contributions directes avait, en 1931, invité les dirigeants du patronage *les Jeunes de Joinville* (Haute-Marne) — lieu qui s'honore d'avoir eu pour enfant et pour seigneur le pieux sénéchal de ce nom, l'ami et l'émouvant historien du roi saint Louis — à acquitter l'impôt des patentes affectant les professions commerciales, sous prétexte de représentations cinématographiques, avec droit d'entrée, données par cette association qui a été constituée en vertu de la loi de 1901.

Deux fois, malgré l'avis « nettement défavorable » de la municipalité locale, le Conseil de préfecture interdépartemental, siégeant à Dijon, repoussa les prétentions administratives en déclarant que le patronage n'avait pas à payer l'impôt qui lui était réclamé.

Un arrêté de ce Conseil, rendu le 22 Février 1933, ayant admis la demande en décharge des patentes formée par *les Jeunes*, l'administration des Contributions directes fit introduire, le 9 Juin 1933, par le ministre du Budget, un recours en Conseil d'Etat aux fins d'annulation dudit arrêté.

Après avoir entendu M. Després, auditeur, en son rapport ; M^e Rouvière, avocat des Jeunes (et collaborateur de la Bonne Presse), en ses observations ; M. Theis, auditeur,

commissaire adjoint du gouvernement, en ses conclusions, la haute assemblée, statuant au contentieux, a rejeté le recours du ministre dans un arrêt ainsi conçu :

« ...Considérant qu'il résulte de l'instruction que le patronage *les Jeunes de Joinville* constitue une association déclarée, placée sous le régime de la loi du 1^{er} Juillet 1901, et s'est donc formée dans un but autre que celui de partager des bénéfices ; que s'il est exact qu'elle organise, chaque année, des représentations cinématographiques à l'entrée desquelles elle perçoit sur les personnes étrangères à l'association, une rétribution, ce fait, en égard aux circonstances de l'affaire, ne peut être envisagé comme contraire au but désintéressé d'utilité générale de l'association, ni comme constituant l'exercice habituel d'une profession patentable, au sens des dispositions de l'article premier de la loi du 15 Juillet 1880 ; que, par suite, le ministre du Budget n'est pas fondé à demander l'annulation de l'arrêté par lequel le Conseil de préfecture de Dijon a (le 22 Février 1933) accordé au patronage *Les Jeunes de Joinville* décharge des impositions locales, perçues au titre de la contribution des patentes, auxquelles cette association avait été indûment assujettie pour l'année 1931, sur le rôle de la commune de Joinville (Haute-Marne). »

Et nunc erudimini !.. Tous les patronages qui se trouvent dans le même cas, pourront, s'ils sont l'objet de mesures fiscales abusives, se réclamer de l'arrêt équitable du Conseil d'Etat ci-dessus relaté.

Pierre JOUVENET, docteur en droit.

Aux Etudiants. — Nous sommes heureux de présenter aux jeunes gens qui doivent suivre, à Rennes, les cours de l'Université, l'Association Catholique des Etudiants (Cercle Saint-Yves), dont le siège est situé au n° 11 de la rue des Dames. Le communiqué suivant leur fournira toutes les indications nécessaires.

« LE CERCLE SAINT-YVES (Aumônier : M. le chanoine C.-M. Graland). — Le Cercle Saint-Yves accueille, avec plaisir, tous les étudiants catholiques rennais. Il a pour but de les aider dans leur perfectionnement moral et religieux, et de leur procurer, pendant leurs heures de loisir, toutes les distractions et le bien-être nécessaire à leur vie estudiantine.

» L'Association forme les groupes corporatifs suivants :

» Groupe Saint-Louis (Droit, Lettres, Notariat) ; Groupe Saint-Luc (Médecine et P. C. N.) ; Groupe Saint-Augustin (Pharmacie, Sciences de la Faculté et Candidats aux Grandes Ecoles) ; Groupe Notre-Dame-des-Champs (Agriculture) ; Groupe Saint-Jean (Beaux-Arts et Conservatoire, à partir de 16 ans 1/2) ; et, en plus, des sections intergroupes : scouts, équipes sociales ; Saint-Melaine (Groupe de piété) ; Saint-Vincent-de-Paul (Groupe de Charité) ; Orchestre ; Cours de Diction...

» Chaque groupe a son comité, ses réunions, ses conférences particulières (une par quinzaine). On y aborde les sujets

les plus variés ; les dignitaires représentent au Comité Général, présidé par l'Aumônier, les intérêts de leur corporation.

» L'Association dispose de locaux ouverts toute la journée jusqu'à 22 h. 30 : Salles de billard, de jeux, de lecture, bibliothèque et une Chapelle où l'Aumônier célèbre, chaque dimanche, à 9 h. 30, une messe, pour les Etudiants seulement.

» Les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, messe de Communion. Prédications de Carême. Retraite fermée au début de l'année. Elle aura lieu, cette année, à Pléchâtel (I.-et-V.), du Jeudi soir 11 Octobre au lundi matin 15).

BIBLIOGRAPHIE

A. DORSAZ, c. ss. r. — *Pour l'Action catholique : L'APPEL DU PAPE AUX LAICS.* — En vente : Paris (6^e), librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette ; Saint-Etienne (Loire), bureaux de l'Apôtre du Foyer ; chez l'Auteur, Châtel-Saint-Denis (Fribourg, Suisse). — Prix : 5 fr. ; franco : 5 fr. 60.

Simple ouvrage de vulgarisation, *L'APPEL DU PAPE AUX LAICS* ne peut évidemment pas résoudre tous les problèmes que pose le concept de « participation à l'apostolat hiérarchique » et il n'en a pas la prétention. Mais on y trouve tout ce qu'il est nécessaire et qu'il suffit de savoir en cette matière si complexe et si délicate.

Il est, en outre, de ces écrits qui font penser et invitent au travail personnel par les multiples et précieux renseignements qu'il contient, les vues originales et profondes dont il est émaillé, les horizons insoupçonnés qu'il découvre.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise

7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Spécialité de Tickets pour Cinémas

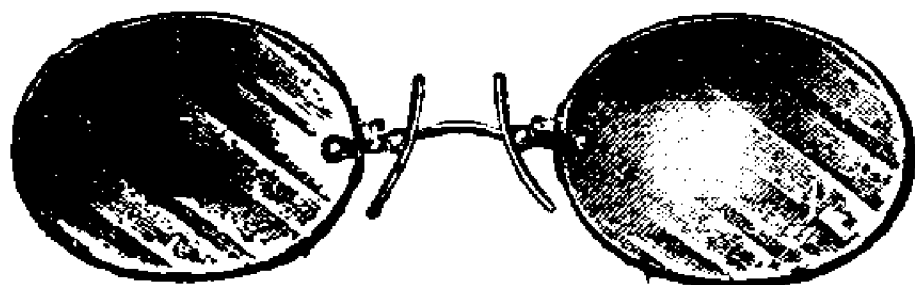
À LOUER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 38.530

Toutes les chances de son côté

C'est lui qui a été choisi comme chef dans ce grand restaurant parisien... On dit, en le jalousant un peu, qu'il avait mis toutes les chances de son côté. Sa plus grande chance, c'est d'avoir une santé parfaite, dont il prend le plus grand soin. Pendant 10 jours, chaque mois, il fait une cure légère d'Urodonal : résistance physique, sang jeune et cerveau lucide lui sont ainsi garantis. L'oxyde de carbone tue les globules rouges, appauvrit le sang. Pendant l'hiver, où les calorifères, cheminées, fourneaux, becs de gaz flambent à qui mieux mieux, l'oxyde de carbone flotte en permanence autour de nous, surtout dans le surpeuplement des grandes villes. Il déclenche des intoxications sournoises, fécondes en migraines, insomnies, congestions, troubles nerveux. Pour se protéger, il est indispensable d'avoir recours à l'Urodonal, qui désintoxique et aère le sang, tout en revitalisant l'organisme. Demandez à l'adresse ci-dessous, au Service S. R. 66, le Manuel de Santé, qui vous sera envoyé gratis. Chatelain, Fournisseur breveté du Vatican, 2, r. de Valenciennes, Paris, et les pharm. Le fl. 16 fr., fco 16 fr. 50. Le tr. fl. 30 fr. 20.

VITRAUX L. BALMET

25 bis, Cours Berriat, GRENOBLE

Grand Prix Exposition Coloniale Paris 1931

Les meilleures références. Nombreux travaux en Bretagne

Demandez prix et devis. Conditions très avantageuses et Travaux très soignés

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Le Gérant : H. QUERSY.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 7 Octobre. — Le Très Saint Rosaire de la B. V. Marie. Double de 2^e classe. Blanc.

A vêpres, mémoires de Ste Brigitte et du 20^e dimanche.

Lundi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 9. — S. Denis et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 10. — S. François de Borgia; Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeuai, 11. — La Maternité de la B. V. M. Double de 2^e classe. Blanc.

Vendredi, 12. — S. Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 13. — S. Edouard, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 14. — 21^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de Ste Thérèse et de S. Callixte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Mellac	6-8 Octobre.
Plouescat	9-13 —
Guipavas	14-20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Journée de la Presse. — La Journée de la Presse est fixée au dimanche 14 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs exhorteront les fidèles à soutenir de toutes leurs forces la bonne Presse par des souscriptions et des abonnements, des prières et des communions.

Une quête sera faite à toutes les messes et le produit en sera expédié *immédiatement* au Secrétariat de l'Évêché, C/C 3480, Nantes.

II. Ligue Féminine d'Action Catholique. — Conformément aux décisions de Monseigneur, les réunions pour l'organisation de l'Action Catholique féminine, commenceront le 16 Octobre par Brest, et se continueront dans les autres archiprêtres, jusqu'au 30 Octobre.

Messieurs les Curés et Recteurs devront, si ce n'est encore fait, choisir les trois membres du bureau cantonal : présidente, secrétaire, trésorière.

Et les trois membres du bureau paroissial : présidente, secrétaire, trésorière, qui seront déléguées aux réunions qui leur seront destinées.

Les jours et heures de réunions seront portés à la connaissance des intéressées, en temps opportun. Messieurs les Curés et Recteurs sont instamment priés de se joindre à leurs déléguées pour les réunions de leur ressort.

III. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Guiler-Plogastel, en remplacement de M. Joseph Bernard, démissionnaire pour raison de santé, M. Michel Baron, aumônier de la Norgard ;

Aumônier de la Norgard, sur sa demande, M. le chanoine Guirriec, curé-doyen de Bannalec ;

Curé-doyen de Bannalec, M. Prosper Colin, recteur d'Esquibien ;

Recteur d'Esquibien, M. Thénénan Gouriou, ancien directeur d'école à Crozon ;

Recteur de Saint-Nic, en remplacement de M. Paul Stéphan, démissionnaire pour raison de santé, M. Jean-Louis Péron directeur d'école à Brest ;

Recteur de Ploëven, en remplacement de M. Jean-Louis Jézegou, démissionnaire, M. Corentin Goarin, instituteur à Fouesnant ;

Vicaire à Plouénan, M. Jean-Yves Guéguen, professeur au collège de Lesneven.

Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Simon, recteur de Guissény, et M. Guillermit, recteur de Sainte-Thérèse, de Quimper, à porter la mozette de doyen.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Picard, ancien recteur de Trégourez, décédé le 28 Septembre, à Keraudren.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Rosaire et ses origines.

Le mot *Rosaire* signifie *couronne de roses*. La rose a toujours été estimée la reine des fleurs. La richesse de ses formes, l'éclat de ses couleurs et la suavité de ses parfums lui assurent cet empire incontesté. De là, chez les anciens peuples de l'Orient, la coutume d'offrir, en témoignage de res-

pect aux personnes distinguées, une couronne de roses. Les premiers chrétiens adoptèrent cet usage et couronnèrent ainsi les images de la Sainte Vierge et des Saints, et les reliques des Martyrs. Un grand évêque, un illustre docteur de l'Eglise d'Orient, saint Grégoire de Nazianze, voulut spiritualiser cet hommage trop matériel et substituer à ces roses trop vite flétries une couronne de roses mystiques, un diadème de prières : il le composa des titres les plus glorieux que l'on peut donner à la Mère de Dieu, et des invocations les mieux adaptées aux besoins des âmes qui l'invoquent.

Mais ces louanges de Marie, tombées de la plume si éloquente et si poétique du grand docteur, pouvaient difficilement devenir populaires. Pour former une belle couronne de roses, il n'est pas nécessaire que chaque fleur diffère de forme, de nuance et de parfum ; ainsi une même prière, plusieurs fois répétée, pourra composer une belle couronne de roses mystiques. Que de fois nous trouvons dans les Psalmes inspirés à David la même formule de prière ? Notre divin Sauveur lui-même n'a-t-il pas répété la même prière, durant trois heures, au jardin de l'agonie ?... L'historien Sozomène rapporte qu'un saint abbé, nommé Paul, qui vivait du temps de saint Antoine, redisait trois cents fois chaque jour la même invocation.

Le célèbre Pierre l'Ermite, qui vint prêcher en France la première croisade (1096), c'est-à-dire la guerre sainte, puisqu'elle avait pour but de soustraire le Saint Sépulcre et les Saints Lieux aux profanations des barbares, exhortait les peuples à réciter, tous les jours, un certain nombre de fois le *Pater* et cent cinquante fois l'*Ave Maria*, pour attirer les bénédictions du Ciel sur l'armée chrétienne, et il assurait tenir cette pratique des plus pieux solitaires de la Palestine, parmi lesquels l'usage en était établi depuis longtemps. Le pape Léon IV, attaqué par les Sarrasins, les farouches sectateurs de Mahomet, voulut que tous ses soldats eussent un chapelet de cinquante *Ave Maria*, et c'est à cette invocation tant de fois répétée que le Souverain Pontife attribua la victoire de ses troupes sur les Infidèles. Saint Albert faisait, tous les jours, cent cinquante genuflexions, récitant à chacune la salutation angélique.

Pour aider la mémoire, sans fatiguer l'attention, l'usage s'était introduit de bonne heure d'enfiler de petites pierres ou de petits morceaux de bois, qui passaient successivement entre les doigts, à mesure que les lèvres répétaient la pieuse invocation. On l'a constaté pour sainte Brigitte, patronne de l'Irlande, et, lorsqu'on retrouva le corps de sainte Gertrude, décédée en 667, des grains enfilés, trouvés dans son tombeau, attestaient la même pratique. Nous avons donc, dès la plus haute antiquité chrétienne, une ébauche de notre grande dévotion du Rosaire.

(A suivre.)

(La Dévotion du T. S. Rosaire,
par un Missionnaire de l'Immaculée-Conception.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3430. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 20^e dimanche après la Pentecôte (7 Octobre), Solennité du T. S. Rosaire : Messes à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Prières du Rosaire. Procession, bénédiction. — Aux messes, quête pour l'œuvre des Cereles et Patronages.

Lundi : Réunion des Mères Chrétiennes. Messe à 8 h. 30, à la chapelle. Conférence à 15 heures.

Tous les soirs : à 20 heures, mois du Rosaire. — Procession du Rosaire le jeudi et le dimanche.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 20^e dimanche après la Pentecôte (7 Octobre) : Fête du Très Saint Rosaire de la B. V. Marie : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession, prières du Rosaire, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 20 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Missions, Retraites. Adorations. — M. le Recteur de Lanhouarneau recommande aux prières du clergé et des fidèles la mission de Lanhouarneau, du 10 au 28 Octobre.

QUIMPER. — Retraite de Conscrits (24-28 Septembre). — 13 paroisses, 44 retraitants : Landudec, Briec et Plogonnec, 8; Poullan, 4; Penhars, 3; Kerfeunteun, Goulien, Le Juch, Edern, Plonévez-Porzay, 2; Plonévez-du-Faou, Fouesnant et Clédén-Cap-Sizun, 1.

— Une retraite bretonne pour les femmes aura lieu à la Retraite de Quimper, du 15 courant au 20.
Annoncer au prône, s. v. p.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les hommes mariés seulement s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi 22 Octobre, à midi, et se terminera le samedi matin, 27 Octobre. — Prière d'annoncer au prône.

Retraite Noëliste. — Du mercredi soir 17, au dimanche 21 Octobre, une retraite sera prêchée, à la Maison des Dames de la Retraite, à Lesneven, par le R. P. Corentin, Franciscain. Y sont invitées toutes les jeunes filles qui s'intéressent au mouvement noëliste. Le prix de la pension est de 42 fr. Le dimanche 21 Octobre, journée de récollection pour les Noëlistes qui n'auront pas pu suivre la retraite, et pèlerinage au Folgoët.

Prière d'adresser les adhésions à Mlle Françoise Lanchou, présidente de l'U. D. N., 20, rue de l'Eglise, à Landivisiau.

Après le Pèlerinage international de Lourdes. — Nous sommes priés d'annoncer que le compte rendu illustré des inoubliables journées du Pèlerinage international des Anciens Combattants à Lourdes, avec le texte des discours de Son Eminence le cardinal Liénart, de Son Excellence Monseigneur Gerlier et de M. l'abbé Bergey, paraîtra à la date des 5 et 20 Octobre, dans les deux prochains numéros du journal bi-mensuel : *L'Action Catholique du Sud-Ouest* (Directeur : M. l'abbé Bergey).

Adresser, pour l'envoi des deux numéros, 0,50 en timbres-postes, au Secrétariat, 5, rue Combes, Bordeaux.

Le Père O. Abiven. — M. le Curé de Plabennec nous communique la lettre suivante, reçue de Mgr Le Roy, archevêque de Carie :

« Monsieur le Recteur,

» Nous apprenons la mort d'un enfant de votre paroisse, le P. Olivier Abiven, né à Plabennec le 5 Janvier 1856, décédé le 19 Septembre, à Dakar (Sénégal), dans sa 52^e année d'apostolat. C'était le doyen de nos missionnaires d'Afrique, et l'un des plus méritants.

» Fondateur des missions de Kita, Kayes et Dinguira, il fut en relations suivies avec les conquérants du Soudan français : Joffre, Trentinian, Gouraud, et surtout Archinard.

» Le 15 Mars 1933, le général Freydenberg, commandant les troupes de l'A. O. F., lui donnait solennellement la croix de la Légion d'honneur.

» Vous voudrez bien, Monsieur le Recteur, recommander le Père Abiven aux prières de sa paroisse et prévenir les membres de sa famille, s'il en existe encore sur place.

» Peut-être même y aurait-il lieu de communiquer cette petite note à la *Semaine religieuse* du diocèse.

» Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes religieux hommages.

» † Alexandre LE ROY, archevêque de Carie. »

Les lecteurs de la *Croix* ont pu lire dans ce journal une notice plus explicite. Nous en transcrivons une partie :

« Fondateur des missions du Soudan français, il fut en relations suivies avec ses conquérants et organisateurs, Joffre, de Trentinian, Gouraud, Bonnier, Archinard. Ce dernier, protestant, écrivait plus tard : « Conseillé par le général Faidherbe, j'avais obtenu du sous-secrétaire d'Etat et de Mgr Le Roy, d'amener avec moi des missionnaires... Le général Faidherbe me disait : « Si, un jour, par malheur pour la France, nous devions évacuer le Soudan, les missionnaires, eux, ne rentreraient pas ; ils mangeraient plutôt des cailloux, et, quand après la tourmente, nous y retournerions, nous y retrouverions les missionnaires, qui auraient contribué à travailler pour nous et à faire aimer la France. »

« Et Archinard ajoutait : « J'avais fondé l'espoir que je pourrais peut-être obtenir du sultan Thiéba, très peu musulman et de fraîche date, une conversion à la manière de Clovis... et j'avais des missionnaires, entre autres le Père Abiven, qui, je crois, auraient été de taille à travailler utilement dans ce sens. »

Université Catholique de l'Ouest (Angers, 2, rue Volney).

— **REPRISE DES COURS.** — Pour l'année scolaire 1934-1935, les cours reprendront à l'Université Catholique aux dates suivantes :

1) Dans les Facultés de Théologie, des Lettres et des Sciences (non compris le P. C. N.), le *mardi 16 Octobre* au matin.

2) A la Faculté de Droit, au P. C. N. et dans les Ecoles Supérieures d'Agriculture et de Commerce, le *mardi 6 Novembre* au matin.

Selon qu'ils suivent les cours du premier ou du second groupe, MM. les Etudiants devront donc être à Angers, soit le *lundi 15 Octobre*, soit le *lundi 5 Novembre* au soir.

Comme d'ordinaire, la messe du Saint-Esprit sera célébrée le jour de la « Rentrée Solennelle », présidée par NN. SS. les Evêques Protecteurs, cette année le *mardi 13 Novembre*.

RETRAITE DE RENTRÉE. — Une retraite de rentrée, retraite fermée, destinée à tous les Etudiants de l'Université, qu'ils soient ou non inscrits aux Maisons de Famille, est organisée pour permettre aux jeunes gens de commencer ou de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions.

Elle aura lieu à la Maison Sainte-Anne, près d'Angers. Elle sera prêchée par le Révérend Père Decout. Elle ouvrira le *vendredi 2 Novembre*, à 20 heures et sera close le *lundi 5 Novembre*, à 18 heures.

Pour obtenir les renseignements désirables, on peut s'adresser soit à M. le Secrétaire général de l'Université, soit à M. le Directeur des Internats de l'Université.

Les adhésions doivent parvenir à M. l'abbé Bourgeois, 2, rue Volney, Angers.

Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers. — L'examen d'entrée à l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers aura lieu les 23, 24, 25 Octobre, examen indispensable pour les candidats non pourvus du baccalauréat complet.

S'adresser pour tous renseignements au Directeur de l'Ecole, 33, rue Rabelais, à Angers.

LISTE DES AUMONIERES ET CORRESPONDANTS MILITAIRES (suite). — *Paris.* — Abbé Zemmet, vicaire à Saint-Augustin, 6, Avenue César Caire (Caserne de la Pépinière, 5^e R. I.). — Abbé Sther, vicaire à Saint-Pierre du Gros-Caillou (Ecole militaire et Caserne Latour-Maubourg, 24^e R. I., 22^e section de C. O. A., 20^e section E. M., 11^e cuirassier, 2^e dragons portés). — Monsieur Biré, directeur du Foyer du Soldat, 9, passage Landrieu. — Abbé de l'Epinois, vicaire à Sainte-Clotilde, aumônier des Invalides (Ministère de la Guerre). — Abbé Beaupré, vicaire à Saint-Médard (Caserne de Lourcine, 23^e R. I. C., Malgaches), Cercle, 14, rue Censier. — Abbé Philippeau, vicaire à Saint-Eloi, 36, rue de Reuilly, Cercle. (Caserne de Reuilly, 46^e R. I.). — Abbé Diffiné, 85, rue Haxo, Cercle (Caserne des Tourelles, 23^e R. I. C., 3^e bataillon). — Abbé Kettler, vicaire à Sainte-Geneviève des Grandes Carrières, 174, rue Cham-

pionnet (Caserne de Clignancourt, 21^e R. I. C.). — Abbé Denevers, vicaire au Kremlin-Bicêtre, 1, rue Carnot (forts de Bicêtre, Ivry, Montrouge, 21^e R. I. C.). — Abbé Brunot, vicaire à Courbevoie, 27, rue des Salles, Cercle : 1, rue de la Montagne (Caserne de Courbevoie, 5^e R. I.). — (Caserne de Vincennes et fort de l'Est). Maisson du Soldat, 53, avenue Foch. Monsieur Pinta, président. — Abbé Keller, curé de Suresnes, 21 bis, rue de Nanteuil (Mont Valérien, 8^e Génie). — Abbé Guerrée, curé du Bourget, 129, rue de Flandre (aviation). — Abbé Guédre, curé de Romainville, place de l'Eglise (forts de Romainville, Les Lilas, Rosny). — Abbé Barthélémy, vicaire à Saint-Etienne de Noisy-le-Sec (Fort de Noisy). — Abbé Weber, 1^{er} vicaire à Saint-Denis de l'Estrée, Boulevard de Châteaudun (Garnison de Saint-Denis). — Abbé Choin, vicaire à Maisons Alfort, place de l'Eglise (fort de Charenton, chasseurs cyclistes et A. L.).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : M. l'abbé de Mallmann, 30, rue de Barbet de Jouy ou à M. l'abbé Coutois, 82, rue de l'Université.

Pau. — Abbé Durruty, vicaire à Saint-Martin, 6, rue du Parlement.

Périgueux. — Abbé Gonthier, vicaire à St-Front, aumônier de la garnison, 12, rue du Plantier. Cercle, Patronage St-Front. — Abbé Babaud, aumônier de l'Hôpital. — Abbé Clémot, curé de Chancelade (par Périgueux), aumônier des soldats malgaches.

Perpignan. — Chanoine Vergés, aumônier de l'Hôpital militaire. Cercle, 11, rue Ste-Catherine.

Peyracava. — M. le curé de Lucéram et Peyracava.

Plampinet (fort de l'Olive). — Abbé Mondret, curé de Névache.

Poitiers. — Abbé Augas, économiste du grand séminaire, 10, rue de la Trinité. Cercle, 7, rue de la Trinité. — Abbé d'Aubigny, 31, rue St-Denis pour les E. O. R. Maison d'accueil, 2, rue des Carolus.

Pontoise. — Abbé Jollain, curé-archiprêtre, 1, place de la Harangerie. — Abbé Bouffard, vicaire.

Privas. — Abbé Soleilhac, curé-archiprêtre, amicale militaire catholique. — Abbé Ollier, rue Vanel. Cercle Jeanne d'Arc.

Provins. — Abbé Joseph, curé de St-Ayoud, 4, cours des Bénédictins.

Quimper. — Cercle militaire, rue Jules-Nôël. abbé Suignard, directeur. — Chanoine Goasguen, 9, rue Feunteuil-al-Lez.

Rambouillet. — Abbé Maillard, vicaire. Cercle, 1, rue de Grenonvillers. — Abbé Jubin, curé-archiprêtre, 42, rue Gambetta.

Reims. — Abbé Clesse, 3 bis, rue Marie Stuart. Maison de famille.

Remiremont. — Abbé Pierron, vicaire, œuvre militaire.

Rennes. — Abbé Lignel, Abri du soldat, Impasse Alain Fergent, rue de Dinan. — Chanoine Tissier, aumônier de l'Hôpital. — M. Hardouin, 1, quai Lamartine. P.F.C.

Riom. — Abbé Payard, vicaire à N.-D. du Mathuret. Cercle, cour de l'Eglise de N.-D. du Mathuret. — M. Lacarrière, avocat, rue Dorat. P.F.C.

Roanne. — Abbé Rochet, vicaire à St-Etienne. Cercle, 2, rue Cadore.

Roche-sur-Mer. — Abbé Coulon, curé de N.-D., 65, rue Voltaire.

Rodez. — Abbé Chincholle, vicaire au Sacré-Cœur.

Romilly. — M. le vicaire, directeur de l'Alsace-Lorraine, 15, rue Arago.

Romorantin. — Abbé Rotureau, vicaire, place de l'Eglise, patronage St-Martin, rue des Champs Ragot.

Roquebrune. — Le clergé de l'Eglise St-Joseph, Patronage.

Rouen. — Abbé Defrance, aumônier du cercle militaire, 28, rue

St-Julien. — Chanoine Farcy, curé de St-Sever, 3, rue d'Elbruf. —
 Commandant de Bussy, 10, rue de la Cage. P. F. C.
 Rueil. — Abbé Boltz, curé. Cercle.
 Le Ruchard (camp). — Abbé Mauduit, curé de Vilaines.
 St-Avoid. — Abbé Keime, vicaire, Foyer du soldat, rue Mertzell.
 Saint-Brieuc. — Œuvre militaire, 1, place St-Pierre, directeur
 Abbé Vaugarni. — Abbé Poilvet, directeur de l'Etoile sportive. —
 Abbé Robillard, directeur de la Duguesclin, 4 bis, rue St-Benoît. —
 Abbé Urvoy, aumônier des marins au Carmel, rue de la Corderie.
 St-Cloud. — Abbé Lauer, 12, rue d'Orléans.
 St-Cyr-l'Ecole. — Abbé Batiffol, curé et Abbé Chetbonnel, vi-
 caire.
 St-Dié. — Abbé Leroy, curé de St-Martin. Foyer Jeanne-d'Arc,
 23, rue de la Bolle.
 Saintes. — Chanoine Latournerie, curé de St-Vivien, place St-
 Vivien.
 St-Elienne. — Abbé Berardier, curé de St-Louis. Cercle, 32, rue
 Emile Littré. — Abbé Berger, aumônier de l'Hôtel-Dieu.
 St-Eulien. — Abbé Pax, curé de Vouillers.
 St-Lô. — Abbé Gautier, vicaire à N.-D., 1, rue Henri Aimard.
 Cercle, 6, rue de la Paille. — Abbé Voisin, Presbytère de Ste-Croix,
 place Ste-Croix.
 St-Maixent. — Abbé Grand, curé-doyen, 40, rue du Palais.
 Salle de réunion, 11, bis, rue Chaurais. — Abbé Auriault, vicaire,
 40, rue du Palais. — Elèves Officiers, Maison d'accueil, à Poitiers,
 31, rue St-Denis. — M. l'abbé d'Aubigny, secrétaire.
 St-Malo. — Abbé Havard, Foyer, 11, rue de la Fosse.
 St-Médard-en-Jalles (camp). — Abbé Montfort, curé.
 Ste-Menehould. — Abbé Gironde, vicaire au Presbytère.
 Salbris. — Abbé Gru, vicaire.
 Sarreguemines. — Abbé Pirus, curé-archiprêtre, 1, rue de
 l'Eglise. Cercle, 22, rue Poincaré. Foyer, rue du Maréchal Foch.
 Sarrebourg. — Chanoine Dorr, curé-archiprêtre au Presbytère.
 Sathonay (camp). — Abbé Adam, curé. Foyer.
 Saumur. — M. le vicaire de St-Nicolas, rue Courcouronne.
 Saverne. — Abbé Oesterlé, vicaire. Cercle St-Joseph, rue Got-
 tenhausen.
 Sedan. — Abbé Poncelet, aumônier de l'Hôpital, œuvre militaire,
 3, avenue Philonoteaux.
 Selestat. — Abbé Alfonsi, aumônier de l'Ecole normale de
 jeunes filles.
 Senlis. — Abbé Michel, Cercle, rue du Petit Chaalis.
 Sens. — Abbé Rodier, vicaire à la Cathédrale, aumônier mili-
 taire, 3, rue du Lion d'Or. — M. Beaudoin, boulevard du 14 Juillet.
 F. F. C.
 Sète. — Chanoine Barthélémy, curé de St-Joseph. Cercle, rue
 Doumet.
 Sissonne (camp). — Abbé Dewaurin, aumônier militaire. Cha-
 pelle du Camp.
 Soissons. — Abbé David, 13, rue de Panleu. Cercle, 22, boule-
 vard Jeanne d'Arc.
 Sospel. — M. le vicaire de Sospel.
 Souges (camp). — Abbé Reulet, curé de Martignas, par St-Jean
 d'Illac.
 Strasbourg. — R. P. Laurent, aumônier militaire. Foyer Jeanne
 d'Arc, 11, rue des Bateliers. — R. P. Umbricht, aumônier militaire,
 Hôpital Gaujot, rue de l'Hôpital militaire.
 Stenay. — Chanoine J. Mouton, 19, rue du Marché. Cercle
 Jeanne d'Arc, rue Chansy.
 Tarascon. — Abbé Roblin, vicaire à Ste-Marthe.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

Si les fidèles chantaient. — Toutes nos églises de cam-
 pagne ne sont pas — il s'en faut — des mères sans enfants.
 Et c'est dans beaucoup de pays une joie étonnée pour le
 Parisien en vacances que d'assister à la grand'messe. C'est
 même, hélas ! trop souvent pour lui une distraction inédite.

Il y a au village le côté des hommes et le côté des femmes.
 Celles-ci ont, en plus ou moins grand nombre, gardé des
 costumes, tout au moins des coiffures locales. C'est leur
 élégance. Celles qui suivent ou croient suivre les modes de
 la capitale sont en réalité les plus démodées. La mode, en
 effet, est trop étriquée pour loger leur robustesse et trop
 changeante pour leur permettre d'en demeurer un fidèle
 écho. Aussi les chapeaux n'auront jamais la grâce ni même
 la perpétuelle actualité des bonnets de toujours.

La grand'messe au village groupe autour du lutrin des
 chantres en chape, recrutés parmi les braves gens qui ont
 de la voix et qui savent un peu « la note ». Ils font parfois
 médiocrement songer à Charlemagne ou à Robert le Preux ;
 mais il se peut qu'ils entonnent plus juste ou plus fort. J'ai
 connu des églises où on les appelait irrespectueusement des
 « bœufs », sans doute à cause de leur mugissement plus ou
 moins virgilien (*mugitusque boum*). Ils étaient du reste ac-
 compagnés par des... serpents ! On nommait ainsi les ophi-
 cléides ou les saxophones à formes reptiliennes qui soutenaient
 à leur tour les chœurs populaires. Aux grandes fêtes, et sur-
 tout aux fêtes patronales, l'intervention éclatante de pistons
 et de bugles venait renforcer les tons les plus bruyamment
 irréguliers de la psalmodie. Les Vêpres et les Complies étaient
 « poussées » par des gens bien restaurés avec une ardeur
 cramoisie :

*Et les pâtres lointains perdus au fond des bois,
 Croyaient, les entendant, que c'était le tonnerre.*

Cet aspect de la musique sacrée dont le goût est moins sûr
 que la truculence tend à disparaître, mais, hélas ! pour faire
 place au mutisme ennuyé de l'assistance.

Il est, en effet, déplorable que la foule ne chante plus à
 l'église et laisse trop souvent à des chantres gagés le soin de
 louer Dieu. Le Dieu vivant, en effet, veut être chanté par
 tous ses enfants. Il veut que sa gloire soit une joie pour eux,
 et leur faire ainsi comprendre la musicalité de l'adoration et
 la mélodie de la prière.

Il veut être chanté. Mais cela ne signifie pas forcément
 qu'il veuille « être beuglé ». Les « motu proprio » des Papes
 ne sont pas précisément une approbation au vacarme, même
 religieux. Modifiant un peu le proverbe, on pourrait presque
 en conclure que « le beau ne fait pas le bruit et le bruit
 ne fait pas le beau ». Certains esprits qui confondent la
 tradition avec les abus ne sont pas éloignés de prétendre
 que le chant liturgique n'est pas capable d'« enlever » les
 foules, et qu'il fermait leur âme en leur fermant la bouche.

Mais l'apostolat consiste-t-il à « enlever » ou à « élever » ? Et l'apologétique par le culte est-elle dans l'harmonie ou dans le tintamarre ? Doit-on, pour les convertir, se convertir aux préjugés ou à la vulgarité du troupeau ? Et le berger doit-il dire : « Je suis leur chef, donc il faut que je les suive ! »

Si le salut n'est que dans le chahut, c'est bien déshonorant pour la grâce de Dieu et bien humiliant pour la dignité humaine. Songe-t-on par ailleurs qu'en voulant flatter les manies des simples on peut causer le scandale des intelligents ? Que des incrédules ou des incertains assistent à des cérémonies d'un goût... forain, ils s'en retournent plus méprisants à l'égard de l'Eglise. Le rire de Voltaire ne leur aurait pas fait plus de mal que le ridicule inconscient dont on se pare en voulant faire de nos offices une attraction pour les badauds. Au contraire, lorsque le culte est la projection eurythmique de la foi, il s'impose à nos adversaires autant et davantage que l'éloquence la plus serrée et la plus brillante à la fois. J'en connais un, et un très notoire, que les rites et le chant grégorien font pleurer. Quant au peuple fidèle, il n'est pas si malaisé qu'on le croit de le former. C'est quelquefois par paresse inconsciente qu'on s'obstine à le déformer. Mais la paresse, une fois de plus, se joue elle-même et se donne beaucoup de peine réelle pour s'en éviter une illusoire.

Le chant de l'Eglise, tel que les Papes l'ont prescrit, est beaucoup plus facile à exécuter par l'ensemble des fidèles qu'on ne le suppose (je parle évidemment des communs) (1). C'est même au fond d'être facile que certains lui en veulent. Il n'est ni pompeux, ni mièvre, ni assourdissant, ni aigu. Il n'exige pas de la voix ces efforts, ces éclats et ces acrobaties qui flattent une vanité barbare. Il n'est apparenté ni avec le pas redoublé, ni avec la romance, ni avec le morceau d'opéra, ni avec la scie... dite musicale. Il exclut « les matches et les records » de sonorité ou d'effets. Il est anonyme parce que vraiment collectif. Il se prête ainsi merveilleusement à la vie sociale du culte. Nier qu'il soit populaire, c'est nier des faits vérifiés et vérifiables. Là où on a sérieusement essayé, on peut constater que l'impression est puissante et que les plus humbles se complaisent à cette communion d'un chant où ils ne sont écrasés par personne et dont l'âme unique est celle de tous.

Il est donc éminemment souhaitable qu'on favorise tout en l'éduquant le chant de la masse à l'église. C'est une œuvre *primordiale* que ne doivent pas faire oublier d'autres initiatives actuelles.

La baguette d'un maître de chapelle (surtout s'il est prêtre) ressemble un peu à celle de Moïse. Elle fait jaillir dans le désert des sources qu'on ne soupçonnait pas.

Jacques DEBOUT.

(1) Commencer dans la famille, à l'école au moins.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 14 Octobre. — 21^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de Ste Thérèse et de S. Callixte.

Lundi 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Mardi 16 — Apparition de S. Michel, Archange, au Mont Tombe. Double-majeur. Blanc.

Mercredi 17. — Ste Marguerite-Marie Alacoque, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche 21. — 22^e dimanche près la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Vêpres de la Dédicace de l'Eglise Cathédrale de Saint Corentin, mémoires du dimanche, de S. Conogan, de S. Hilarion, de Ste Ursule et de ses Compagnes.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guipavas	14-20 Octobre.
Sizun	21-25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La Journée Missionnaire est fixée, cette année, au dimanche 21 Octobre.

Cette journée doit être une journée de prière, de propagande et de générosité en faveur des Missions et des missionnaires.

A toutes les messes de ce dimanche, les prêtres ajouteront, comme oraison impérée *pro re gravi*, l'oraison pour la Propagation de la Foi.

Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée ce jour-là.

Le produit de la quête faite à toutes les messes devra être expédié au Secrétariat de l'Evêché (C/C 3480, Nantes).

II. Ordo diocésain. — M. le Secrétaire général demande qu'on lui communique, dès *cette semaine*, toutes les rectifications concernant le personnel de l'Ordo.

Il prie MM. les Supérieurs de Collèges et Maisons de Retraite de lui adresser une liste *complète* de leur personnel, avec tous renseignements nécessaires.

III. Œuvre du Denier du Culte et des Vocations. — Plusieurs paroisses n'ont pas encore fait leurs versements.

Avant d'en publier la liste, nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien se mettre en règle pour nous permettre de clôturer nos comptes.

— D'autre part, pour éviter la multiplicité des mandats, nous les prions d'attendre pour nous expédier en même temps les quêtes pour l'Association diocésaine, pour les Ecoles et pour la Journée Missionnaire, et d'indiquer chaque recette sur le talon du mandat.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Rosaire et ses origines.

(suite)

Mais sa forme définitive ne fut arrêtée qu'au XIII^e siècle, par saint Dominique, ou plutôt par la Sainte Vierge elle-même, qui en fit la révélation miraculeuse à son dévot serviteur. Cette origine du Très Saint-Rosaire est affirmée par les Souverains Pontifes, et, en particulier, par Saint Pie V, dans sa bulle *Consueverunt*.

Une secte véritablement infernale, l'horrible secte des Albigeois, ravageait les provinces du midi de la France, blasphémant Jésus-Christ et sa Sainte Mère, massacrant les prêtres, les religieux et même les simples fidèles qui refusaient de participer à ses abominations sacrilèges. Partout les églises profanées ou incendiées, partout le meurtre et le pillage. Les armées de la France catholique étaient impuissantes à réduire ces forcenés, et la Constitution chrétienne de la noble nation des Francs était menacée d'une ruine entière. Saint Dominique avait entrepris de ramener à la vraie foi ces sectaires fanatiques. Il avait pour lui la science, une éclatante sainteté, une éloquence qui semblait devoir être irrésistible ; de plus, Dieu l'avait favorisé du don des miracles, et cependant il voyait tous les efforts de son zèle apostolique condamnés à une stérilité presque complète. Mais un jour qu'il priait la Sainte Vierge avec la plus grande ferveur, Marie lui apparut et lui présenta le Rosaire en lui disant : « Sachez-le, mon fils,

la Salutation Angélique est le moyen dont la Trinité a voulu se servir pour régénérer le monde ; cette prière est le fondement de la nouvelle alliance. Voulez-vous gagner à Dieu ces cœurs endurcis ? Prêchez-la donc selon la forme que je vous ai enseignée, il y a plusieurs années. Oui, ajouta-t-elle, si cette rosée céleste ne tombe pas sur cette terre ingrate, elle demeurera à jamais inféconde ». (Le bienheureux A. de la Roche.)

Dominique, fidèle aux ordres de Marie, se mit à prêcher partout la dévotion du Rosaire, et à mesure qu'il en répandait la pratique, de merveilleux succès venaient l'encourager en lui prouvant que les promesses du ciel n'étaient pas illusoires. La vraie foi s'affermait dans les âmes chancelantes ; les égarés rentraient au bercail du Bon Pasteur ; les hérétiques se convertissaient en foule : on en compte plus de cent mille qui furent ramenés au giron de la Sainte Eglise par la dévotion du Saint Rosaire...

Concluons : Si nous voulons retirer des fruits de salut de la récitation du Rosaire, il faut le dire avec foi, humilité, confiance et grande attention ; ainsi, nous glorifierons Jésus et Marie, et obtiendrons leur secours quand bien même nous n'aurions ni goût, ni consolations en priant.

En quoi consiste donc cette prière si efficace ? De quelles roses se compose cette couronne si agréable à la Reine du Ciel ? — Ces roses mystiques sont des *Ave Maria*, roses épanouies dans le Ciel, roses au parfum tout céleste, puisque c'est un Archange qui les transplanta sur la terre, où elles ont continué de fleurir dans les jardins de la Sainte Eglise catholique. Pour former la grande Couronne ou le Rosaire proprement dit, il faut cent cinquante de ces roses spirituelles ou cent cinquante *Ave Maria*, autant qu'il y a de cantiques inspirés dans le *Psautier de David*, et voilà pourquoi on a quelque fois nommé le Rosaire le *Psautier de la Sainte Vierge*. Ces cent cinquante *Ave Maria* se divisent en quinze dizaines, chaque dizaine commençant par un *Pater Noster* et se terminant par un *Gloria Patri*.

De plus, ce grand Rosaire est divisé en trois parties, chacune de cinquante *Ave Maria* ou de cinq dizaines : c'est ce que nous appelons le Chapelet ou petite Couronne de la Sainte Vierge, qui se trouve aussi désignée dans les bulles de Souverains Pontifes sous le nom de Rosaire de cinquante *Ave*. (*Ave : Rosarium quinquagenarium.*) (A suivre.)

(La Dévotion du T. S. Rosaire,
par un Missionnaire de l'Immaculée-Conception.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXI^e dimanche après la Pentecôte (14 Octobre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand' messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures. — Le soir, à 20 heures, exercice du Rosaire.

Tous les soirs : A 20 heures, mois du Rosaire ; le jeudi et le dimanche, procession du Rosaire.

Dimanche 21 Octobre : A 9 heures, messe du « Souvenir Français ». Allocution par Son Excellence Monseigneur Duparc.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXI^e dimanche après la Pentecôte (14 Octobre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, prières du Rosaire, Bénédiction du Saint-Sacrement. Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés. Tous les soirs : A 20 heures, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de services. — Un service anniversaire sera chanté pour M. le chanoine Francis, à KERNILIS, le mardi 23 Octobre, à 10 heures.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Curé de Scaër recommande aux prières du clergé, des communautés religieuses et des fidèles, les retraites-jubilé qui se donneront à Scaër, du 15 au 28 Octobre.

— M. le Recteur de Plovan, son Jubilé-Adoration du 21 au 28 Octobre.

— M. le Recteur de Landéda, sa Retraite-Jubilé, du 4 au 11 Novembre.

MORLAIX (La Salette). — Retraite du Tiers-Ordre (23-29 Septembre). — 44 retraitantes : Saint-François, 9 ; Plouénan, 7 ; Guiclan, 6 ; Henvic, 5 ; Morlaix, Hospice, Pleyber-Christ, 4 ; Plougoulm, Lennon, Lambézellec, Saint-Thégonnec, Maël-Carhaix, 1.

— Retraite des Conscrits (1-5 Octobre). — 20 paroisses, 98 retraitants : Guiclan, 16 ; Saint-Pol de Léon, 13 ; Saint-Thégonnec, 12 ; Plouvorn, 7 ; Pleyber-Christ, Plougoulm, Plouénan, 6 ; Bodilis, Guimiliau, Tréflaouénan, 4 ; Ploujean, Sainte-Sève, 3 ; Mespaul, Plougourvest, Saint-Eutrope, Roscoff, Trézilidé, 2 ; Taulé, Landivisiau, Sibiril, Plouigneau, 1.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de Conscrits, du 2 au 6 Octobre 1934. — 48 paroisses, 198 retraitants : Guipavas, 11 ; Plabennec, 10 ; Plouescat et Plouguerneau, 8 ; Kersaint-Plabennec, Ploudalmézeau, Ploudaniel, Plounévez-Lochrist et Plouzané, 7 ; Milizac, Plougar, Plouguin, Plouédern, Plourin-Ploudalmézeau, Plouzévédé et Saint-Servais, 6 ; Ploudiry, Plouider, Ploumoguier, Plounéour-Trez, Plouyien et Tréflez, 5 ; Brélès et Kerlouan, 4 ; Guissény, Goulven, Le Folgoat, Lannilis, Loc-Brévalaire et Saint-Frégant, 3 ; Kernouës, Kerniven, Lanneufret, La Roche, Lampaul-Ploudalmézeau, Lesneven, Saint-Derrien, Trégarantec, Trémaouézan et Tréouergat, 2 ; Bourg-Blanc, Coat-Méal, Guipronvel, Lambert, Plouneventer, Saint-Divy, Saint-Vougay et Tréglonou, 1.

QUIMPER. — A la Providence. — Le 4 Octobre, les religieuses de l'Adoration Perpétuelle, Maison-Mère, Quimper, fêtaient leur vénéré fondateur, le chanoine François Langrez, décédé le 9 Août 1862. Cette coïncidence a encore rendu plus

touchantes la profession et la prise d'habit qui avaient lieu ce même jour.

La cérémonie a été présidée par M. le vicaire général Joncour, supérieur de la Congrégation.

A 9 heures 1/2, le cortège entre processionnellement à la chapelle, croix en tête. Les postulantes, vêtues de blanc, et les novices ferment la marche, conduites par la Révérende Mère Supérieure et la Maîtresse des novices.

Après le chant du *Veni Creator*, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la Cathédrale, donne le sermon de circonstance. En écoutant la parole si pieuse et si claire de l'orateur, non seulement les religieuses, mais aussi les parents, venus en grand nombre, ont pu se rendre compte de la solennité de l'acte qu'allaient accomplir les nouvelles élues.

Elles nous sont venues de diverses paroisses du diocèse : Saint-Mathieu de Morlaix, Saint-Renan, Plounévez-Lochrist, Ploudalmézeau, Plabennec, Saint-Divy, Landudec. L'une d'elles nous est venue de Saint-Patern, de Vannes.

Après le sermon, les postulantes se rendent à la balustrade pour recevoir le voile blanc et un nom de religion. Immédiatement, elles prennent rang dans la Communauté, en donnant à chaque Sœur le baiser de paix, au chant de *Ecce quam bonum*.

Les novices viennent à leur tour recevoir le voile noir, la Croix, l'anneau et le Rosaire. Elles se prosternent ensuite sous le drap mortuaire pour signifier qu'elles sont mortes au monde, tandis que l'on récite pour elles les Litanies des Saints. Elles prononcent ensuite les vœux de religion auxquels elles ajoutent une consécration à l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement et à l'éducation chrétienne des orphelins.

Le Saint-Sacrifice de la messe est célébré par M. le Recteur de Landudec, et le Salut du Saint-Sacrement clôture cette belle cérémonie.

Les nouvelles élues, selon leur propre témoignage, ont goûté en cette journée le bonheur le plus intime de leur vie, et la nombreuse assistance s'est retirée émue et satisfaite.

GUISSÉNY (Ecole du Sacré-Cœur). — Bénédiction du nouveau Bâtiment et Fête des Anciens. — Le lundi 1^{er} Octobre, toute la paroisse de Guissény était en fête : Son Exc. Mgr Cogneau avait bien voulu accepter de venir bénir le bâtiment qui vient de s'achever à l'école du Sacré-Cœur. Malgré le mauvais temps, un important peloton de cyclistes, quatre-vingts environ, des motocyclistes, une demi-douzaine de voitures attelées et un même nombre d'automobiles, un groupe de cavaliers s'étaient portés à sa rencontre à la limite de la paroisse ; inutile de dire que le Conseil paroissial avec le Maire et ses deux adjoints était là au grand complet. A l'entrée du bourg, M. le Recteur et une grande partie de la population attendent le cortège. Conduit processionnellement à l'église, Son Excellence assiste à une messe-basse, célébrée par M. Lazennec, ancien maître. A l'Evangile, M. le chanoine

Grill, inspecteur diocésain, monta en chaire et, en termes particulièrement heureux, fit l'historique de l'école du Sacré-Cœur qu'il a vu naître et qu'il a toujours encouragée. On descend ensuite vers l'école où M. l'amiral Exelmans, toujours ardent à défendre la cause du Bon Dieu et de la Patrie, va en quelques mots exposer et flétrir la récente expérience communiste de Lesconil, nous félicite d'en avoir empêché la manifestation finale et nous adjure, catholiques, de proclamer et, au besoin, de faire sentir notre force. Avant de procéder à la bénédiction de la nouvelle construction, Son Excellence adresse aux deux grands artisans de l'école, M. le Recteur et M. Rannou, les compliments et remerciements qu'ils méritent et annonce qu'en témoignage de son estime, Son Excellence Monseigneur Duparc nomme à la date de ce jour notre cher Recteur doyen honoraire. M. Rannou, qui, pour faire l'école ce qu'elle est, a commencé par risquer la prison, et a dû par la suite vaincre des difficultés qui auraient rebuté tout autre, est lui aussi récompensé par les résultats obtenus : douze de ses élèves entrent cette année dans les établissements secondaires ; d'autres se préparent à suivre les traces de ceux de leurs aînés qui dans les grandes administrations, dans la marine, dans les arsenaux, dans les diverses écoles techniques, ont fait déjà apprécier l'excellence de la formation donnée au Sacré-Cœur. Avant d'aller déjeuner, une rapide visite dans l'établissement nous permet d'admirer des classes et des dortoirs clairs et spacieux, un atelier modèle pourvu des machines-outils les plus modernes. Entre temps, les appétits se sont aiguisés et les deux cents convives font honneur à l'excellent menu préparé par la bonne Mme Grill. A la table de Monseigneur, entourant M. le Directeur, on voit M. le Recteur, M. Jaffrès, vicaire, M. le Maire et ses adjoints, M. le Recteur de Plouvien, M. l'abbé Mazéas, professeur à Saint-Pol, M. de Kerdrel, conseiller général, M. Abjean, conseiller d'arrondissement, M. Loiselet, entrepreneur, MM. Guyomar frères, de Landerneau, etc...

Un banquet comporte nécessairement des toasts et en fin de repas nous avons eu le plaisir d'applaudir tour à tour Léon Guéguen, l'an dernier élève de philosophie à Lesneven, l'abbé Keraval, séminariste de Quimper, tous deux anciens du Sacré-Cœur, notre conseiller général M. de Kerdrel, puis Son Excellence Mgr Cogneau. M. Rannou termina la série en adressant ses remerciements à Son Excellence dont la visite est un gage de bénédictions nouvelles pour l'établissement, aux anciens élèves et à toutes les personnes qui par leur présence à la fête avaient bien voulu donner à l'école un nouveau témoignage de leur attachement.

PLOUVORN. — N.-D. de Lambader. — Le samedi 29 Septembre, dans l'après-midi, une grande animation régnait dans le coquet bourg de Plouvorn. Le temps avait été mauvais dans la matinée, et chacun voulait sa maison et sa rue ou son quartier bien décorés. C'est qu'on célébrait, le lendemain, le grand pardon « du Rosaire » à N.-D. de Lamba-

der, et Mgr Cogneau, évêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper, était attendu pour 15 heures.

Monseigneur arriva pour l'heure indiquée. Mais déjà les guirlandes se balançaient et les drapeaux claquaient au vent, et les paroissiens, à leur tête M. le général de Réals, maire de Plouvorn, étaient accourus en nombre imposant à la rencontre de Son Excellence jusqu'à l'école chrétienne des garçons. Monseigneur descend de voiture et, tout heureux et souriant, bénit parents et enfants.

Le lendemain, dimanche, le soleil se leva radieux et le temps fut très beau toute la journée. Ainsi favorisé, le pardon fut splendide. Grand nombre de communions, le matin, à l'église et à la chapelle ; affluence de fidèles à la grand'messe, chantée en plein air par M. le chanoine Boulic, curé-archiprêtre de Morlaix, devant Mgr l'Evêque assistant au trône.

Le chant et les cérémonies furent en rapport avec la fête.

Le sermon fut donné par M. le chanoine Le Pape, curé-doyen de Saint-Thégonnec, dans un breton impeccable et savoureux, sermon plein de doctrine, dans lequel le prédicateur s'attacha surtout à montrer la Sainte-Vierge comme notre médiatrice auprès de Jésus.

Sur l'estrade avaient pris place de nombreux prêtres et séminaristes, parmi lesquels on remarquait, outre les prêtres déjà cités, M. le chanoine Méar, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker ; M. Coquet, curé-doyen de Plouzévédé ; M. Mével, recteur de Plougourvest, etc., etc...

Après la grand'messe, M. le Recteur recevait à sa table Mgr Cogneau, M. le général de Réals et tout le clergé présent au pardon. A la fin du repas il remercia Monseigneur de l'honneur et du plaisir que Son Excellence lui avait faits à lui et à ses paroissiens en venant présider le nouveau pardon de Lambader. Monseigneur lui répondit en disant toute sa joie de se trouver dans une paroisse comme Plouvorn, où la plus belle harmonie règne entre les autorités religieuse et civile, où tous les enfants sont élevés dans des écoles chrétiennes et où enfin les habitudes de foi sont toujours en honneur, et Son Excellence termina en faisant des vœux pour que la paroisse reste toujours fidèle à ses traditions avec la protection de N.-D. de Lambader.

A 14 h. 1/2, la procession de Plouvorn quitte l'église pour se rendre à Lambader. On y remarque surtout un charmant groupe de 15 fillettes, en blanc, portant les 3 chapelets du Rosaire. C'est sous une voûte de guirlandes et entre des maisons décorées à ravir qu'elle se déroule.

A 15 heures, les vêpres sont chantées, sur les grands tons, selon l'habitude, et devant une foule de pèlerins encore plus dense que le matin. Immédiatement après les vêpres : salut et bénédiction du T. S.-Sacrement. Puis Monseigneur s'approche du micro pour dire aux assistants sa joie de présider une si belle fête, pour les louer de leur piété et les exhorter à recourir en toutes circonstances et avec la plus grande confiance à la Très Sainte Vierge Marie, mère de Dieu et notre mère, mère puissante et bonne qu'il faut honorer,

aimer et prier, assuré que l'on peut être, dans ces conditions, de trouver un jour bon accueil au ciel.

Son Excellence entre ensuite dans la chapelle pour y bénir les 5 vitraux neufs représentant les 5 Mystères glorieux du Rosaire.

Alors s'organise la grande procession. Fidèles pèlerins de Lambader, les paroissiens de Plougourvest, sous la direction de M. Mével, leur dévoué recteur, et avec leurs belles croix et bannières marchent en tête, suivis des Plouvorniens avec leurs nombreuses enseignes et surtout la statue vénérée de N.-D. de Lambader portée par des mères de famille. La procession se déroule lentement et pieusement autour de la chapelle, au chant du beau cantique de Lambader.

Puis chaque procession retourne vers sa paroisse. La fête est terminée, mais se renouvellera l'année prochaine, encore plus belle, il faut l'espérer.

LISTE DES AUMONIER ET CORRESPONDANTS MILITAIRES (suite et fin). — *Tarbes.* — Abbé Jouanolou, vicaire à la Cathédrale, allées du Pradeau. — Cercle Cité Rothschild. — Abbé Saint-André, aumônier de l'hospice, 13, rue Lordat.

Tête-de-chien. — M. le curé de la Turbie.

Thionville. — Abbé Schertz, 3, place de la Paroisse. — Abbé Cordier, vicaire.

Toul. — Chanoine Guyon, curé-archiprêtre de la Cathédrale. Cercle, 5, rue des Cleres. — Abbé Gury, vicaire, 5, rue des Cleres.

Toulon. — Maison du Marin et du Soldat, Villa Jeanne d'Arc, Quartier St-Roch, Directeur : Chanoine Revel, vicaire général ; Sous-Directeur : abbé Van Gaver, aumônier de l'école des mécaniciens. — Hôpital maritime Ste-Anne : Abbé Fabre, aumônier. — Troupes indigènes : M. le curé du Mourillon. — Médecin Général : Hervé, 10, avenue Vauban. P. F. C.

Toulouse. — Chanoine de Falguières, Cercle, 10, rue Ste-Anne. — Abbé Ollier, 10, rue Ste-Anne. — *Clergé paroissial de St-Germain*, allées Ste-Agnès, 59. Cercle pour le 14^e d'Infanterie. Colonel Gèze, 11, place St-Etienne. P. F. C.

Tournoux. — Abbé Risoul, curé de la Condamine.

Tours. — Abbé Perruquin, 7, rue Baleschoux. La famille du soldat. — M. Herpin, avocat, 26, boulevard Béranger. P. F. C.

Valbonne (camp). — Abbé Bernard, curé de Bèlignieux, œuvre militaire.

Valence. — Abbé Chaix, vicaire à la Cathédrale, 6, cours St-Ruf.

Valenciennes. — Abbé Laude, Cercle, 12, rue St-Jean.

Valloires (Fort du Télégraphe et camp des Rochilles). — Abbé Rostaing, curé de Valloires.

Vamelles. — Abbé Beurée, vicaire.

Vannes. — Abbé Hamelin, aumônier militaire. Cercle, 56, rue de l'Hôpital. — M. Druelle, 26, rue St-Vincent. P. F. C. — M. Cardinet, 10, rue Billault. P. F. C.

Vendôme. — Abbé Blanchet, vicaire à la Trinité. Cercle au presbytère.

Verdun. — Chanoine G. Mouton, Cercle, derrière l'église de Glorieux. — Abbé Weber, Foyer du Soldat, rue de la Rivière.

Vernon. — Abbé Delalande, curé. Cercle, rue du Rabelin. — Abbé Adeline, vicaire au presbytère. — M. Salvy, 4, rue de la Madeleine. P. F. C.

Versailles. — Abbé Rougevin-Baville, 4, Impasse des Gendarmes. Œuvre de N.-D. des Armées. — M. Scalbert, 28, rue Alexandre Lange. P. F. C.

Vesoul. — Abbé Bouveresse, aumônier de l'Hôpital. Foyer, 8, rue du presbytère.

Vienne. — Abbé Pellerin, vicaire à St-Maurice, 3, place St-Paul.

Villefranche-sur-Mer. — Abbé Combe, curé-doyen.

Wissembourg. — Abbé Christmann, vicaire. Foyer, 104, rue Nationale. — M. le curé-doyen.

TROUPES COLONIALES EN FRANCE

Formations malgaches. — Abbé Desbùquois, 73, rue des Stations, Lille.

Formations de l'Afrique du Nord. — R. P. Federlin, 31, rue Friant, Paris 14^e.

Formations annamites. — R. P. Bouchet des missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris 7^e.

Formation de l'Afrique Occidentale. — R. P. Laquéryrie des missions africaines, 150, cours Cambetta, Lyon.

ALGÉRIE

Aïn Sefra. — R. P. Lachat, curé, Père Blanc.

Alger. — Abbé Bauzon, directeur des œuvres militaires. Cercle, 28, boulevard Amiral Pierre.

Aumale. — M. le Curé.

Batna. — Abbé Rosier, curé.

Biskra. — Abbé Martimont, curé, aumônier de l'Hôpital militaire.

Blida. — M. le Vicaire, Cercle catholique, rue Pagés.

Bokhar. — M. le Curé.

Bône. — Abbé Bérnard, curé de la Cathédrale. Foyer, rue des Santons.

Bougie. — Abbé Landon, aumônier de l'hôpital militaire.

Coléa. — M. le Curé.

Colomb-Bechar. — M. le Curé.

Constantine. — R. P. Canague, Père Blanc.

Dellys. — Abbé Delpy, secrétaire de l'évêché, aumônier de l'hôpital militaire.

Djelfa. — M. le Curé.

Djidjelli. — M. le Curé.

Douéra. — Abbé Gonthier, aumônier de l'hôpital militaire.

Dra-el-Mizan. — M. le Curé.

Fort national. — Les Pères Blancs, Cercle.

Guelma. — Abbé Charles, curé et aumônier de l'hôpital militaire.

Hussein-Dey. — M. le Vicaire, Cercle.

Laghouat. — Les Pères Blancs, Cercle.

Maison blanche. — M. le Curé de Fort de l'Eau.

Maison carrée. — M. le Curé.

Mascara. — Abbé Laugier, curé, Salle Jeanne d'Arc.

Médéa. — M. le Curé.

Miliana. — M. le Curé.

Mostaganem. — Abbé André, 24, rue de l'Iman. Salle de réunion.

Oran. — Chanoine Fabre, curé de St-Louis, 3, rue du Cardinal Mercier. — Pour les Marins : Abbé Vial, Joyeuse Union, 28, rue du Médecin Major Robert. — Chanoine Huertas, 26, boulevard Fulton.

Orléansville. — M. le Vicaire, Cercle.

Philippeville. — Abbé Devors, curé et aumônier de l'hôpital militaire.

Saïda. — Abbé Fabre, curé.

Sétif. — Abbé Place, curé et aumônier de l'Hôpital militaire.

Sidi-bel-Abbès. — M. le Curé, aumônier de l'hôpital militaire.

Souk Ahras. — Abbé Garzia, curé et aumônier de l'hôpital militaire.

Tebessa. — Abbé Buiron, aumônier de l'hôpital militaire.

Ténès. — M. le Curé.

Teniet-el-Haad. — M. le Curé.

Tizi-Ouzou. — M. le Curé.

Tlemcen. — M. le Curé, Cercle, Salle Brevet.

TUNISIE

Tunis. — Abbé Gourdon, 12, rue de Marseille. — M. Duval, 31, avenue de Paris. P. F. C.
 Bizerte. — Abbé Rouvelet, curé. Cercle Jeanne d'Arc.
 Ferryville. — Abbé Legendre, curé.
 Gabès. — Abbé Gueguen, curé.
 Kairouan. — Abbé Criscuolo, curé.
 Le Kef. — Abbé Muniglia, curé.
 La Manouba. — Abbé Voisin, curé.
 La Fécherie. — Abbé Bourbonnaud, curé, Porte Ste-Anne.
 Sfax. — Abbé Descroix, curé.
 Sousse. — Abbé Maës, curé.
 Médenine, Zarzis, Ben Gardane, Tataouine et territoires du Sud tunisien. — Abbés Deschanel et Contenet, à Gabès.
 Sidi Abdallah. — Abbé Legendre, curé de Ferryville, aumônier de l'hôpital maritime.

MAROC

Son Excellence Mgr Henri Vielle, franciscain, évêque titulaire d'Almyre, vicaire apostolique à Rabat.
 Agadir. — Abbé Souris, aumônier militaire.
 Berkane. — Abbé Graselly.
 Bou-Denib. — Abbé Lefoul, aumônier militaire.
 Casablanca. — R. P. Antoine Combes, aumônier militaire.
 Fez. — R. P. Gérard Fabre.
 Missouri. — R. P. Xavier Crouzet.
 Kasba-Tadla. — R. P. Yves Blanchard, aumônier militaire.
 Kénitra. — R. P. Daniel Choynel.
 Marrakech. — R. P. Gonzalve de Bellaing.
 Mazagan. — R. P. Jean-Baptiste Bousquet, aumônier militaire.
 Meknès. — R. P. Théophile Lamperti, aumônier militaire.
 Middelt. — R. P. François Xavier Vuillaume, aumônier militaire.
 Oudja. — R. P. Bonaventure Cordonnier, aumônier militaire.
 Ouezzan. — R. P. Aurélien Jaouën, aumônier militaire.
 Rabat. — R. P. Laurent Philippe, aumônier militaire.
 Taza. — R. P. Gerad Savary, aumônier militaire.

SYRIE

Alep. — R. P. Bayle.
 Alexandrette. — R. P. Mascle.
 Antioche. — R. P. Justinien.
 Baalbek. — R. P. Peyrtin.
 Beyrouth. — R. P. Rémy, vicaire général. Cercle Saint-Georges, rue Bab Edriss.
 Damas. — Monseigneur Versepuy. — R. P. Thyssen.
 Ksara. — R. P. Combier.
 Homs. — R. P. Chevrey.
 Lattaquie. — R. P. Ozanne.
 Tripoli. — R. P. Bertrand.

MADAGASCAR

Tananarive. — Mission d'Andohalo : R. P. Bossard. Cercle catholique.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
 7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
 MAISON CATHOLIQUE
 Spécialité de Tickets pour Cinémas

Champagne - Mousseux
 Conditions spéciales pour Kermesses,
 Œuvres de bienfaisance
 Ecrire ou téléphoner à M. Pierre JESTIN,
 43, rue du Château, BREST. Tél. 21-87

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 21 Octobre. — 22^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
 Vêpres de l'anniversaire de la dédicace de la Cathédrale, mémoire du dimanche.
 Lundi, 22. — Anniversaire de la dédicace de l'église cathédrale de Saint-Corentin. Double de 1^{re} classe, avec octave commune.
 Mardi, 23. — S. Mélar, Martyr. Semi-double. Rouge.
 Mercredi, 24. — S. Raphaël, Archange. Double majeur. Blanc.
 Jeudi, 25. — S. Goueznou, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
 Vendredi, 26. — S. Alor, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
 Samedi, 27. — Vigile de SS. Simon et Jude. — S. Magloire, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
 Dimanche, 28. — Fête du Christ-Roi. Double de 1^{re} classe. Blanc.
 A vêpres, mémoires des SS. Simon et Jude, du 23^e dimanche après la Pentecôte, de l'octave de la dédicace de l'église cathédrale.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Sizun	21-25 Octobre.
Plovan	26-28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les deuils de la France et de la Yougoslavie. — Nous recommandons aux prières de nos diocésains la Yougoslavie et la France, qu'un même deuil, dû à un horrible attentat, vient d'attrister par la mort du roi Alexandre et de M. Barthou.

La mort de M. Poincaré, survenue peu de jours après, aggrave encore notre deuil national. Il a été le Président du

temps de guerre, et il a su donner au gouvernement de la France, pendant ces années tragiques, une allure vraiment digne de notre grand pays. Nous sommes heureux d'apprendre qu'avant de mourir il a reçu les derniers sacrements.

La cérémonie du Souvenir Français, dimanche prochain, à 9 heures, à la cathédrale, mêlera à ces tristesses les consolations et les forces de la prière chrétienne.

II. Ligue Féminine d'Action Catholique. — Un conseil d'arrondissement se tiendra à Quimper, samedi 27 Octobre, à 10 heures, dans la salle de la Phalange d'Arvor, où sont convoqués MM. les Curés-Doyens de l'archiprêtré de Quimper, avec les trois membres de leurs conseils cantonaux.

A 14 heures, dans le même local, comité cantonal, où sont convoqués MM. les Recteurs du doyenné, avec les trois membres de leurs comités paroissiaux.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Ploudalmézeau, M. Laurent Bleunven, vicaire à Plouzané, en remplacement de M. Vincent Le Pemp, démissionnaire pour raison de santé ;

Vicaire à Plouzané, M. Alexis Parc, vicaire à Ouessant ;

Vicaire à Clohars-Carnoët, M. Ambroise Bihan-Poudec, vicaire à Guerlesquin ;

Vicaire à Guerlesquin, M. Yves Le Brun, jeune prêtre de Trégarantec.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Guyonvarc'h, ancien recteur du Trévoux, décédé à Quimperlé, le 13 Octobre, et M. Le Dé, ancien recteur de Pouldergat, décédé à Scaër, le 18 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Rosaire et ses origines.

(suite et fin)

Ce Rosaire ou ce Chapelet doivent avoir reçu une bénédiction spéciale.

Dans la récitation soit du Rosaire entier, soit du Chapelet, l'usage est généralement reçu de commencer par le signe de la Croix. On récite ensuite le Symbôle des Apôtres, un *Pater*, trois *Ave Maria* et un *Gloria Patri*. Nous ne saurions dire l'origine de cette pratique. Les traités sur le saint Rosaire n'en font aucune mention ; mais ces prières, fussent-elles de surcroît, ne peuvent nullement déparer la couronne embaumée que nous offrons à notre divine Mère.

Voilà, pour ainsi dire, le corps de notre dévotion du Rosaire. Certes, cet ensemble et ce choix de nos plus belles formules de prières suffiraient déjà à la recommander à la

piété des chrétiens. Néanmoins, afin de la rendre plus féconde en fruits de salut, saint Dominique a voulu joindre à la prière vocale la prière intérieure, la méditation. C'est dans ce but qu'il a choisi les quinze principaux mystères de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa Très Sainte Mère, pour en faire l'objet de nos pensées pendant la récitation des quinze dizaines. Ces quinze mystères se partagent en trois classes ou séries, qui présentent un caractère bien distinct et qui correspondent aux trois divisions du Rosaire ou trois Chapelets. Il y a cinq mystères *joyeux* : ceux de l'enfance du divin Sauveur, qu'on applique aux cinq dizaines du premier Chapelet ; — cinq mystères *douloureux* : ceux de la Passion de Jésus-Christ, qu'on attache aux cinq dizaines du deuxième Chapelet ; — enfin, cinq mystères *glorieux*, à partir de la Résurrection du Sauveur, que l'on médite en récitant le troisième Chapelet.

Voici la suite de ces mystères :

Mystères joyeux :

1. Annonciation de la Très Sainte Vierge et Incarnation de Notre Seigneur.

2. Visitation de Sainte Elisabeth par Marie.

3. Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ à Bethléem.

4. Présentation de Notre Seigneur au Temple et Purification de la Très Sainte Vierge.

5. Jésus retrouvé au Temple.

Mystères douloureux :

6. Agonie de Notre Seigneur au jardin des Oliviers.

7. Flagellation de notre divin Sauveur.

8. Jésus-Christ couronné d'épines.

9. Jésus-Christ portant sa Croix.

10. Crucifiement et mort du Sauveur.

Mystères glorieux :

11. Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ.

12. Ascension glorieuse au Ciel.

13. Descente de l'Esprit-Saint sur les Apôtres.

14. Assomption de la Très Sainte Vierge.

15. Couronnement de Marie au Ciel.

Telle est, en quelque sorte, l'âme de cette dévotion du Très Saint Rosaire. Voilà ce qui donne sa haute valeur à cette forme de la prière catholique et la rend si avantageuse aux âmes, qu'on peut l'appeler la *Reine de toutes les prières*, *Regina omnium orationum*. Ainsi l'appelait le B. Alain de la Roche, ce pieux Dominicain, originaire de la Bretagne, qui, au xv^e siècle, eut l'honneur d'être choisi par la Sainte Vierge pour restaurer sa grande dévotion un peu tombée en désuétude. Si nous voulons étudier un peu les excellences du Très Saint Rosaire, nous serons convaincus que cet éloge du bienheureux n'a rien d'exagéré.

La dévotion du Très Saint Rosaire.

(Par un Missionnaire de l'Immaculée-Conception.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 22^e dimanche après la Pentecôte (21 Octobre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — La messe de 9 heures est dite pour l'œuvre du Souvenir Français. Allocution de Son Excellence Mgr Duparc. — Aux messes, quête pour les Missions. — A 15 heures, vêpres et bénédiction. — A 20 heures, mois du Rosaire, procession, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 22^e dimanche après la Pentecôte (21 Octobre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messes) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés. Tous les soirs : à 20 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Ordination. — M. l'abbé Pierre-Jean Nédélec, de Plonéour-Lanvern, étudiant au Séminaire Français, à Rome, a reçu la prêtrise des mains de Mgr Cogneau, dimanche dernier, 14 Octobre, dans la chapelle de l'Evêché.

Missions, Retraites, Adorations. — M. le Curé de Pont-Croix recommande aux prières du clergé et des fidèles l'Adoration-Jubilé qui aura lieu à Pont-Croix, du 25 Octobre au 5 Novembre.

— M. le Curé de Sizun, l'Adoration-Jubilé de Sizun, du 21 au 26 Octobre.

— M. le Recteur de Landudal, la Retraite-Jubilé de Landudal, du 11 au 18 Novembre.

— M. le Recteur de Sainte-Sève, la Mission de Sainte-Sève, du 2 au 18 Novembre.

— M. le Recteur de Poullan, la Retraite-Jubilé de Poullan, du 21 au 28 Octobre.

— M. le Recteur de Plovan, le Jubilé-Adoration de Plovan, du 21 au 28 Octobre.

— M. le Recteur de Guilers-Brest, le Jubilé-retour de mission de Guilers-Brest, du 28 Octobre au 4 Novembre.

— M. le Recteur de Tréméoc, la Mission-Jubilé de Tréméoc, du 7 au 25 Novembre.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes** (8-13 Octobre). — 29 paroisses, 82 retraitantes : Plouguerneau, 9 ; Plougoulm, 8 ; Guissény, 6 ; Ploudaniel, Plouvien et Saint-Pol de Léon, 5 ; Brest (Saint-Martin), Plouvorn et Plouzévédé, 4 ; Kersaint-Plabennec et Landerneau, 3 ; Cléder, Le Dren-

nec, Le Folgoat, Guiclan, Plougar, Lanarvily, Ile de Sein et Saint-Frégant, 2 ; Bourg-Blanc, Coat-Méal, Guipavas, Kerlouan, La Forêt, Lambézellec, Landunvez, Plonéour-Trez, Trégarantec et Trézilidé, 1.

Nécrologie. — M. PICART, ancien recteur de Trégourez. — Le vénérable M. Picart s'est éteint le 28 Septembre, à l'âge de 83 ans, en la Maison de repos de Lambézellec. Une première cérémonie en la chapelle de Kéraudren, le 29 Septembre, à 1 h. 30, réunissait 15 prêtres, dont MM. les chanoines Manchec, Livinec et Chapalain. L'inhumation eut lieu le même jour à Sizun, après une seconde cérémonie à laquelle assistaient une vingtaine de prêtres et une grande affluence de parents, d'amis et de compatriotes.

Au Cloître-Pleyben, où il fit son plus long stage de vicaire, à Lababan et à Trégourez, où il fut recteur, M. Picart a partout laissé une réputation de bonté. L'auteur de cette trop courte notice nécrologique ne l'a connu que sur la fin de sa carrière. C'était un vieillard de belle allure, doué d'un bon sens affiné qui se traduisait dans des anecdotes savoureuses sur les personnages, surtout ecclésiastiques, et les mœurs du vieux temps qu'il savait si bien narrer. Le savant Oratorien de Poul-ar-Feunteun, M. Bohuon, qui vient de mourir, le tenait en grande estime, recherchait sa compagnie et l'avait choisi comme confesseur.

Diminué par la maladie, menacé d'embolie, frappé d'hémorragie cérébrale et dans l'impossibilité de retrouver ses mots, il souffrait en ces derniers temps de ne plus pouvoir célébrer la messe. Il était touchant de le voir, la barrette en main, comme un séminariste devant son Supérieur, solliciter humblement de M. le chanoine Manchec la permission de dire la messe. Devant la réponse du Supérieur : « Mais ce n'est pas moi, mon bon M. Picart, qui vous empêche, c'est la maladie », le vénérable prêtre comprit et se contenta de la permission de faire la sainte communion.

Toutefois, la maladie n'avait extérieurement affaibli en rien ce beau corps de vieillard qui se tenait toujours bien droit. J'en faisais la remarque à un de ses compatriotes habitant Brest, que je rencontraï à la cérémonie funèbre de Kéraudren : « Oui, me répondit-il, et il faut ajouter que M. Picart était à tous points de vue la droiture même. Il avait le corps droit et aussi la droiture intellectuelle et morale ». Ce bel éloge résumait bien nos impressions. En la personne de M. Picart a disparu un de ces types du vieux clergé breton, intelligent et modeste, simple et distingué, qui faisait beaucoup de bien sans faire de bruit.

PLOUMOGUER. — **Noces d'or sacerdotales de M. le Recteur.** — « C'est au fruit qu'on juge l'arbre », (Matth., VII, 20). Ces paroles de la Sainte Ecriture nous revenaient instinctivement à l'esprit, le dimanche 30 Septembre, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire sacerdotal de M. le chanoine Jean-Pierre Picart, recteur de Ploumoguier. Nous ne croyons

pas nous tromper en assurant que telle devait être également la pensée intime des paroissiens venus en masse prendre part à la belle cérémonie.

C'est dire que tous rivalisèrent de zèle pour donner à la fête le plus d'éclat possible. Déjà, la veille, l'église paroissiale avait reçu sa parure des grandes fêtes. Sous l'habile direction de M. Lhour, vicaire, aidé des religieuses du Saint-Esprit, le chœur surtout offrait une vue d'ensemble du plus bel effet avec ses fleurs multicolores et ses deux massifs de verdure élégamment disposés de chaque côté de l'autel. La lumière électrique elle-même fut mise à contribution, grâce au savoir-faire de M. l'abbé Cloarec, enfant de la paroisse : de minuscules lampes aux couleurs variées, les unes rangées comme des pierres précieuses, autour du tabernacle, les autres cachées dans la verdure fleurie, comme les lucioles ou les vers luisants, à la tombée de la nuit sur le rebord des talus verdoyants, devaient achever de donner le lendemain, durant la bénédiction du Très Saint-Sacrement, un aspect féérique à l'autel tout entier.

Mais ce n'est pas seulement à l'église que l'on travaillait de tout cœur à la préparation de la fête ; l'activité n'était pas moindre sur le parcours que devait suivre la procession du lendemain : une véritable fourmilière de paroissiens de bonne volonté se dépensait à la décoration des rues et au pavoisement des maisons, de sorte que, vers le soir, le chemin menant du presbytère à l'église s'était métamorphosé en une allée couverte, grâce aux arcs-de-triomphe, dont les nombreuses inscriptions proclamaient bien haut les sentiments de joie et de fierté des paroissiens à l'égard de leur pasteur bien aimé.

La persistance du mauvais temps ne réussit pas à les détourner de leur travail. Un passant, n'ayant pu s'empêcher de manifester quelque crainte au sujet du lendemain, s'attira cette réplique : « Doue ne gredo ket ober ar boan-ze d'an Aoutrou Persoun ». La confiance de ce bon paroissien ne fut pas déçue. Le lendemain, en effet, le soleil, qui nous avait boudés les jours précédents, se décidait à trôner là-haut dans le ciel bleu : il voulait être, lui aussi, de la fête.

Un peu avant dix heures, le clergé et les fidèles, escortant le dais et les enseignes, arrivèrent devant le presbytère, où les attendait M. le chanoine Picart, assisté du Père Giloux, comme diacre, et de M. Cloarec, comme sous-diacre. Après le baiser traditionnel à la croix, que lui présentait le Révérendissime Père Corentin, abbé de La Meilleraye, l'officiant et ses deux ministres prirent place sous le dais. La procession s'ébranle au chant du *Veni Creator* et se dirige vers l'église, sous le regard vigilant de M. l'abbé Alain Guyader, faisant fonction de maître de cérémonies.

Les deux croix sont portées, l'une par M. Cloâtre, maire, l'autre, par M. Kernéis, adjoint. Suivent, entre deux rangées d'enfants des écoles, les autres enseignes, portées par des parents de M. le Recteur. Les membres du clergé sont au nombre d'une quarantaine, qui ont tenu, malgré la coïncidence du dimanche, à donner ce témoignage d'estime à M.

Picart. Relevons quelques noms : MM. les chanoines Pencreac'h, directeur de Bon-Secours ; André, curé de Saint-Renan ; Derrien, curé de Ploudalmézeau ; Chapalain, curé de Lambézellec ; M. Le Bris, curé de Plogastel-Saint-Germain, et M. Le Bihan, doyen honoraire et recteur de Lampaul-Guimiliau.

Avant le dais, marche le porte-drapeau des Anciens Combattants, qui ont tenu, eux aussi, à s'associer à la fête paroissiale. Derrière le dais, porté par les membres du Conseil paroissial, se trouvent les parents de M. Picart, dont trois religieuses de Saint-Méen : sa sœur et deux nièces. Venaient enfin les conseillers municipaux et la foule des paroissiens.

A travers les rues jonchées de fleurs, la procession s'avance avec ordre jusqu'à l'église. La grand'messe commence.

Après le chant de l'Evangile et les annonces du prône, M. le chanoine Pencreac'h, compatriote, ami et « filleul » du jubilaire, monte en chaire. Il retrace tout d'abord l'origine de la vocation sacerdotale de M. le Recteur, dont la grande part revient à M. Cévaër, alors vicaire à Lampaul-Guimiliau. Il nous le montre ensuite poursuivant ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix et les achevant au Grand Séminaire de Quimper. Puis, le prédicateur esquisse le portrait du prêtre idéal, dont le rôle, par rapport à la vie surnaturelle des fidèles a tant d'analogie avec celui des parents pour la vie corporelle de leurs enfants. Développant ce thème, il nous fait voir la réalisation de cet idéal dans la personne de M. le chanoine Picart, dont le ministère si rempli a produit tant de fruits dans les âmes qu'il a dirigées pendant cinquante années. A Plomelin (1884-1893) et à Plouescat (1893-1904), où il fut successivement vicaire, à Kernouës (1904-1908) et à l'Île-de-Batz (1908-1916), où il fut tour à tour recteur, comme ici à Ploumoguier, où il a commencé sa dix-huitième année, l'estime et le souvenir de sa piété et de sa charité remplissent le cœur des fidèles. (A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Congrès Eucharistique international de Buenos-Ayres.
— JOURNÉE DE CLÔTURE. — L'APOTHÉOSE EUCHARISTIQUE. —
De la Croix de Paris :

Dimanche s'est couronné le Congrès eucharistique de Buenos-Ayres. Ce fut une véritable apothéose, sous un ciel splendide de printemps, dans le parfum de la nature renaissante et dans la jeunesse d'une nation appelée à de grandes destinées par ses qualités naturelles et par cette vitalité de la foi dont elle vient de donner une preuve à la face du monde.

« La Croix » s'est appliquée à donner, jour par jour, une chronique aussi fidèle que possible de ces grandes solennités. Nos lecteurs n'auront pas manqué de se fixer sur ces grands exemples de la piété argentine : ces 100.000 enfants communiant dans les jardins de Palermo, ces 200.000 hommes le

faisant sur la place de Mai, témoin de tous les grands événements de la vie nationale, et samedi, dans le « jour de la Vierge », le président de la République lui-même, avec ses ministres et 10.000 soldats recevant le Pain eucharistique.

Et dimanche, ce fut le pontifical au monument du Congrès eucharistique, cette messe radio-diffusée que nous avons suivie, à 12.000 kilomètres, comme si nous avions été présents là-bas, mieux même, suivant tout jusqu'aux mouvements du cardinal Pacelli qui célébrait, entendant la clochette de l'élévation, vibrant des mêmes émotions que les assistants.

Et enfin, de Rome par Buenos-Ayres, sur 25.000 kilomètres de longueur, la voix du Pape nous arrivant nette, précise, paternelle et clôturant royalement ces magnificences.

Et nous regardons avec émotion, envie, fierté, cette terre d'Argentine où Dieu se réserve tant de bons ouvriers et ouvrières de sa cause, terre des grands labeurs de la nature, sans doute, mais combien plus de la grâce ! Terre où les âmes chanteront de mieux en mieux le cantique des générosités saintes ! Que les souffles d'en haut passent chauds et vibrants sur ses vastes plaines et ses montagnes, qu'ils visitent ses chaumières et ses palais et que la race des enfants de Dieu s'y multiplie, noble et vaillante !

Tous nos vœux vont à cette jeune, noble et glorieuse nation, qui sait être chrétienne, et qui s'est donnée si parfaitement au Christ-Roi de l'Eucharistie !

LE PONTIFICAL DE CLÔTURE DU CONGRÈS. — Un soleil superbe, dans un ciel magnifique, a inondé de lumière le spectacle émouvant de plus d'un million de personnes assistant à la grand'messe pontificale en ce 14 Octobre, dernier jour du Congrès.

L'arrivée du légat pontifical et des cardinaux, ainsi que celle du président Justo, ont provoqué des ovations prolongées. Le drapeau argentin a été hissé au grand mât planté à côté de l'autel...

Les prélats ayant gravi l'estrade, Mgr Pacelli a commencé la célébration de la messe, pendant qu'un chœur de 600 voix, accompagné par la musique municipale, chantait l'*Introït*, puis le *Kyrie* et *Gloria* de la messe des Anges, en grégorien.

Après l'Evangile, Mgr Pacelli a prononcé un sermon en espagnol, ayant pour thème : « Le règne de Jésus-Christ ».

Il a déclaré, en terminant, que le règne de Jésus-Christ n'aura pas de fin.

Au moment de l'élévation, une fanfare a interprété le même chant liturgique qui est exécuté habituellement à la basilique Saint-Pierre de Rome.

A la fin de la messe, un speaker a prié de garder le silence pour écouter la voix du Pape. Celui-ci a été clairement entendu et a donné la Bénédiction apostolique après une allocution de trois minutes prononcée en latin. La foule, agitant des centaines de milliers de mouchoirs, a crié : « Vive le Pape ! »

Le Saint Père a dit, d'une voix forte et très douce à la fois : « Le Christ, Roi eucharistique, a la victoire ; le Christ,

Roi eucharistique, règne ; le Christ, Roi eucharistique, gouverne ; le Christ, Roi eucharistique, grâce à nos fils d'Argentine et aux fidèles réunis chez eux, triomphe. Qu'il plaise au Seigneur que le triomphe pacifique qui, avec la Victoire, le Royaume et l'Empire, appartient à notre très doux et très aimable Roi, s'étende, des très nobles terres argentines, à toutes les parties du monde et à toutes les intelligences comme à toutes les volontés. C'est ainsi seulement que ce pauvre monde, que nous voyons si affligé par la récente effusion de sang fraternel et royal, pourra trouver la paix véritable, solide et exempte de tout mal, là où règne la paix du Christ dans le royaume du Christ. »

LE DÉFILÉ DES SOCIÉTÉS PUIS LA PROCESSION TRIOMPHALE. — Dans l'après-midi a eu lieu la cérémonie de clôture du Congrès Eucharistique, en présence d'une foule de près de 2 millions de spectateurs. Tout est envahi... De nombreux avions et autogyres sillonnent le ciel.

La cérémonie commence par un défilé de quarante mille Filles de Marie, déployant des bannières, au milieu des applaudissements prolongés et aux cris répétés de « Vive la France ! Vive le Congrès Eucharistique ! » Ensuite, vient le défilé des nations du monde, drapeaux déployés, chantant des cantiques populaires ; la foule salue les drapeaux de chaque nation d'une ovation prolongée. « Saluons, dit Mgr Napal, le drapeau de l'Espagne, pays qui nous a donné sa langue et sa civilisation ; saluons le drapeau de la France, qui nous a envoyé le cardinal Verdier et le recteur de l'Université catholique de Paris, sa science et sa culture. »

Vient ensuite le défilé interminable des Sociétés catholiques, des centres d'étudiants catholiques, avec des drapeaux et des bannières.

Après ce défilé, qui dura une heure et demie, commença la procession eucharistique elle-même.

Venaient les enfants de chœur, les prélats par file de huit, les évêques par file de six, les archevêques par file de quatre, ensuite l'archevêque de Buenos-Ayres, le nonce, le cardinal légat, portant le Saint-Sacrement. La multitude agitait des mouchoirs et des petits drapeaux. La procession s'est terminée face à la croix monumentale, après un parcours de 4 kilomètres.

Un speaker a demandé à tous les Paraguayens et Boliviens présents de s'agenouiller au moment de la Bénédiction et de demander la paix pour leurs nations en guerre.

Alors, le chœur a commencé le chant du *Te Deum*.

Le président de la République argentine, le général Justo, dans une émouvante prière officielle, demanda la prospérité matérielle et spirituelle pour son pays :

« Dieu de l'Evangile, a-t-il dit, mon Dieu, pardon ! Nous vous aimons et vous bénissons. Ecoutez la prière d'un de vos enfants les plus humbles. Nous vous demandons la paix pour l'Argentine, l'Amérique et l'humanité ; bénissez-nous tous ; bénissez notre patrie ; protégez-la, Seigneur. »

La foule a chaleureusement applaudi le discours du président Justo. Le chœur a entonné le *Tantum ergo*. Le cardinal

Pacelli a béni la foule et a adressé un dernier mot de remerciement : « Votre Congrès, a-t-il dit, a dépassé les prévisions les plus optimistes. Votre président a donné un exemple magnifique. Le cœur du Saint Pontife palpitera profondément lorsqu'il apprendra ce triomphe eucharistique. Que Jésus règne dans vos cœurs ! Ce Congrès ouvrira une nouvelle époque dans l'histoire religieuse du continent ibéro-américain. Buenos-Ayres a fait une profession de foi et d'amour envers Jésus-Christ. Que Jésus-Christ donne la paix au continent et au monde ! »

La multitude a crié alors : « Vive le légat ! Vive le président Justo ! Vive le Pape ! Vive l'Argentine ! »

Enfin, les drapeaux ont été amenés aux accents d'une marche militaire. La foule a chanté l'hymne argentin et les congressistes se sont séparés déclarant qu'ils emportent une impression inoubliable du plus grand Congrès jamais vu.

LE SIÈGE DU PROCHAIN CONGRÈS. — On annonce que Manille, capitale des îles Philippines, sera le siège du prochain Congrès Eucharistique international, en 1936.

Décret de la S. Pénitencerie Apostolique (Section des Indulgences, 30-8-34). — Le Souverain Pontife Pie XI désire ardemment voir s'accroître les missions parmi les infidèles ; il souhaite de tout son cœur que le règne du Christ soit promu à travers l'univers tout entier et surtout qu'il soit instauré jusque dans les régions les plus lointaines et les plus difficiles d'accès où la lumière évangélique n'est pas encore parvenue.

C'est pourquoi, préoccupé du salut de tant d'âmes, il a voulu, par un décret rendu le 14 Avril 1926, par la Congrégation des Rites, que chaque année, à perpétuité, tous les fidèles, dans l'univers entier, célèbrassent le jour missionnaire qu'il a fixé à l'avant-dernier dimanche du mois d'Octobre.

Le Souverain Pontife veut que ce dimanche soit tout spécialement consacré à la propagande missionnaire ; c'est-à-dire que l'on s'efforce, par des instructions opportunes, de mieux faire connaître l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Il désire que ce jour-là on recueille les offrandes qui sont nécessaires à l'Œuvre et, qu'en même temps, l'on prie pour les Missions. Il a accordé à tous les fidèles qui, ce jour-là, s'approchent de la Sainte Table et prient pour la conversion des infidèles, une indulgence plénière.

Mais comme il n'est pas facile à tous de recevoir le pain eucharistique ce dimanche, le Souverain Pontife voulant néanmoins que le plus grand nombre possible de fidèles puissent profiter de la faveur des indulgences, a daigné concéder, dans l'audience qu'il a accordée au Cardinal Grand Pénitencier, le 20 Juillet dernier, que tous ceux qui, le Dimanche missionnaire, assisteront le cœur contrit et dévotement à l'un ou l'autre des offices religieux que l'on a coutume de célébrer ce jour-là et y prieront pour la conversion des infidèles, jouiront d'une indulgence partielle de sept années.

Le présent décret est valable à perpétuité, sans aucune expédition de Lettres apostoliques en forme de Bref et nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à Rome, au Palais de la S. Pénitencerie Apostolique, le 30 Août 1934.

L. Card. LAURI, Grand Pénitencier.

I. TEODORI, Secrétaire.

BIBLIOGRAPHIE

Editions des Anc. Etablissements Macabet Frères, à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), CC. 48.89 Marseille.

VERS UN ASTRE !... — 1 vol. in-12, 64 pages, 3 fr., franco 3 fr. 50.

EUCHARISTIA (Tout ce qui concerne l'Eucharistie en un seul volume). — Collection « Manuels du Catholique d'action ». — 1 vol. car. (13x20), 1028 pages, 400 illustrations. 60 francs. Bloud et Gay, Paris.

La série des « Manuels du Catholique d'Action » s'enrichit d'un nouveau volume qui pourrait bien devenir le plus populaire de la collection ; qui sera, en tout cas, l'un des plus fréquemment consultés.

Combien de fidèles, parmi les plus fervents, les plus empressés autour de la sainte Table, sont exactement renseignés sur le sacrifice eucharistique ? Au-delà de ce que le catéchisme leur a appris — et c'est déjà quelque chose — que savent-ils ?

Aux catholiques qui ne voudront pas se contenter des notions élémentaires qui ont suffi à leur enfance, *Eucharistia* tiendra lieu — sauf une curiosité encore plus grande et infiniment souhaitable — de toute une bibliothèque.

Exégèse, histoire, théologie, spiritualité, droit canon et liturgie, apologetique, littérature et art : les divisions logiques s'ordonnent en un millier de pages denses qu'éclaire et complète le plus beau choix d'images qui aient été réunies à ce jour sur l'Eucharistie.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

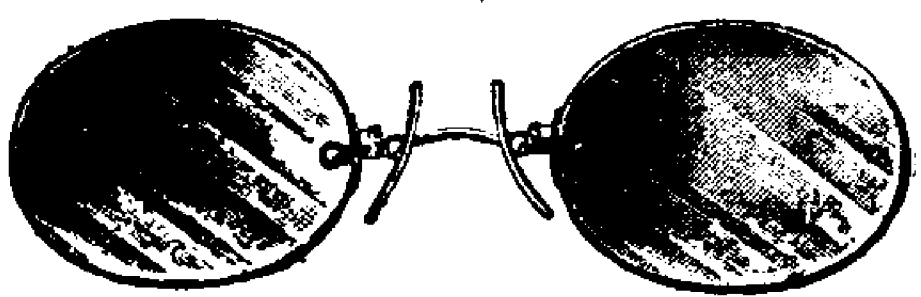
Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
Spécialité de Tickets pour Cinémas

A LOUER

DELBENN
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



DEPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646 n
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. G. Postaux Bordeaux, 38.630

Pour ceux qui ne veulent pas grossir

L'embonpoint est souvent une manifestation de la constipation. En combattant celle-ci, les différents rouages de l'organisme se remettent à fonctionner comme il convient et toute tendance à l'obésité est radicalement enrayée. Le foie se décongestionne, le teint redevient clair et l'irritabilité du caractère disparaît pour faire place à l'égalité d'humeur. Parmi tous les remèdes contre la constipation, le Jubol est incontestablement le plus efficace et le plus agréable. Il n'occasionne ni coliques, ni nausées, ni dérangement, ni accoutumance. C'est le dépuratif végétal idéal qui a le gros avantage de combattre l'obésité, grâce aux algues qui entrent dans sa composition. C'est un produit Chatelain, préparé par les Laboratoires de l'Urodonal, sous la direction scientifique et le contrôle d'un Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, assisté de 26 docteurs et pharmaciens. Communications à l'Académie de Médecine et à l'Académie des Sciences. Les 25 comp. 4,25, fr. 4,75. Echantillon grat. Chatelain. Fourn. brev. du Vatican, 2, r. de Valenciennes, Paris, et ttes pharm.

ASTHME
S.C. Sola 32.697. REMÈDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre **ESPIC**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

Le Gérant : H. QUERSY.

49^e ANNÉE.

Vendredi 26 Octobre 1934.

N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 28 Octobre. — Fête de N.-S. Jésus-Christ, Roi. Double de 1^{re} classe. Blanc. Annoncer le jeûne de mercredi, veille de la Toussaint.

A vêpres, mémoires de S. Simon et de S. Jude, du 23^e dimanche et de l'Octave de la Dédicace.

Lundi, 29. — S. Simon et S. Jude, Apôtres. Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 30. — De la Férie. Simple. Vert.

Mercredi, 31. — Jeûne et Abstinence. — Vigile de la Toussaint. Simple. Violet.

Judi, 1^{er} Novembre. — Fête de Tous les Saints. — Double de 1^{re} classe, avec Octave commune. Blanc.

Vendredi, 2. — Commémoration de Tous les Fidèles défunts. Double. Noir.

Samedi, 3. — S. Guénal, Abbé. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 4. — 24^e dimanche après la Pentecôte (4^e Epiphanie). Semi-double. Vert.

A vêpres, Mémoires des Saintes Reliques, de la B. Françoise, de S. Charles, de l'Octave.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plovan	26-28 Octobre.
Pouldreuzic	29-31
Pont-Croix	1-5 Novembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Communiqué de S. Exc. Mgr l'Archevêque de Rennes. — Nous avons la satisfaction de communiquer à Nos Diocésains l'acte de soumission de M. Eugène Delahaye, dont Nous avons dû interdire le journal, en raison des dangers qu'il présentait « pour leur foi et leur esprit catholique ».

Désireux d'écarter ces dangers et d'affirmer son catholicisme, M. Delahaye a signé les quatre propositions suivantes :

« I. — Je condamne la doctrine, l'esprit et les méthodes de l'*Action Française*, comme les condamne le Souverain Pontife, et je rétracte cette doctrine, cet esprit et ces méthodes, dans la mesure où je m'en suis inspiré, sans jamais avoir appartenu à l'*Action Française*.

« II. — Je réprouve la campagne de mensonges et d'insultes dirigée par l'*Action Française*, depuis sa condamnation, contre Sa Sainteté le Souverain Pontife Pie XI, Son Excellence le Nonce Apostolique et Nos Seigneurs les Evêques.

« III. — Je regrette très vivement mes manques de respect et de docilité à l'égard de l'autorité ecclésiastique dont je dépends immédiatement.

« IV. — Je reconnais aux catholiques le droit d'appartenir à un parti politique de leur choix, du moment que ce parti n'est pas condamné par l'Eglise. »

Il est évident que M. Delahaye s'est ainsi engagé à ne fournir aucun appui à l'*Action Française* et à ne rien laisser pénétrer dans la Province des erreurs théoriques et pratiques de ce parti, récemment condamné par le Souverain Pontife, dont il aimera à suivre en tout les enseignements et les directives.

Sans devenir un organe d'Action Catholique, son journal, respectueux des décisions de la hiérarchie et de la juste liberté politique des fidèles, peut dès lors être lu par eux, bien qu'il n'ait pas sa place dans les œuvres catholiques, nécessairement étrangères à la politique de parti, et ne se recommande pas au clergé, qui doit rester plus encore éloigné de cette politique.

† RENÉ MIGNEN,

Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.

II. Messe annuelle de *Requiem* instituée par

Pie X. — Nous fixons, pour cette année, au dimanche 4 Novembre, le service annuel institué par le Souverain Pontife Pie X (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, si elle est chantée par le Curé, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans

une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 4 Novembre, dans les paroisses où les fondations pieuses n'ont pas encore été restituées, on pourra en publier de nouveau la liste. Mais dans les paroisses où les fondations ont été restituées par les soins de la commune, on se fera un devoir de faire connaître cet acte de justice envers les morts et l'on ajoutera que le service et la messe de *Requiem* seront célébrés dans cette paroisse pour l'ensemble des fondations pieuses du diocèse et de la France qui n'ont été encore l'objet d'aucune restitution.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 4 Novembre est la première du 2 Novembre, avec la seule oraison *Deus venice largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

III. Œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les Foyers. — Cette œuvre, qui fut florissante dans notre diocèse, semble être tombée dans l'oubli, en ce sens que l'on néglige de l'établir dans les jeunes foyers qui se créent. Plus que jamais cependant, elle s'impose aujourd'hui aux familles chrétiennes : en régnant sur les foyers, le Sacré-Cœur régnera sur les paroisses, sur le diocèse, sur le Pays tout entier, et de ce règne nous viendra le salut.

Reprenons donc l'œuvre de l'Intronisation et consacrons au Sacré-Cœur de Jésus toutes les familles de nos paroisses.

Chargé de cette œuvre par Monseigneur l'Evêque, M. le chanoine Perrot a déjà réuni à deux reprises les dames zélatrices de nombreuses paroisses et constitué un secrétariat à Quimper.

A l'occasion de la fête du Christ-Roi, il demande à MM. les Curés et Recteurs de prêcher l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles, ce qui rendra plus aisée ensuite la mission des dames zélatrices qui visiteront les foyers.

Images, tracts explicatifs, diplômes d'intronisation sont à leur disposition. Les demander à la R. Mère Marie-Amélia, à la Retraite de Quimper, siège du secrétariat.

M. le chanoine Perrot a été également chargé — pour la Cornouaille — par Monseigneur, de l'*Œuvre de l'Adoration nocturne du Cœur de Jésus au Foyer*, et il prie MM. les Curés et Recteurs de réserver toujours le meilleur accueil aux zélatrices, qui ne doivent rien entreprendre sans leur avis, et de les aider de leurs conseils.

IV. Brignogan. — Poursuivant l'œuvre si heureusement commencée à Brignogan par M. Roué, en vue de la création d'une paroisse, M. l'abbé Y. Bellec se propose d'entreprendre dans le diocèse une série de prédications et de quêtes afin de recueillir les fonds nécessaires pour la construction d'une église et d'un presbytère.

Monseigneur l'Evêque bénit son entreprise et la recommande au zèle des pasteurs et à la charité des fidèles.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Vicaire à Ouessant, M. Yves Floc'h, vicaire à Loctudy ;

Vicaire à Loctudy, M. Jean Le Cœur, vicaire à Mahalon ;

Vicaire à Mahalon, sur sa demande, M. Pierre Boulic, vicaire à Arzano.

PARTIE NON OFFICIELLE

Bienfaits de la Royauté du Christ

Au début de Notre Pontificat, Nous déplorions combien sérieusement avaient diminué le prestige du droit et le respect dû à l'autorité ; ce que Nous écrivions alors n'a perdu, dans le temps présent, ni de son actualité ni de son à-propos : « Dieu et Jésus-Christ ayant été exclus de la législation et des affaires publiques, et l'autorité ne tenant plus son origine de Dieu, mais des hommes, il arriva que... les bases mêmes de l'autorité furent renversées, dès là qu'on supprimait la raison fondamentale du droit de commander pour les uns, du devoir d'obéir pour les autres. Inéluctablement, il s'en est suivi un ébranlement de la société humaine tout entière, désormais privée de soutien et d'appui solides. » (Enc. *Ubi arcano.*)

Si les hommes venaient à reconnaître l'autorité royale du Christ, dans leur vie privée et dans leur vie publique, des bienfaits à peine croyables — une juste liberté, l'ordre et la tranquillité, la concorde et la paix — se répandraient infailliblement sur la société tout entière.

En imprimant à l'autorité des princes et des chefs d'Etat un certain caractère sacré, la dignité royale de Notre-Seigneur ennoblit du même coup les devoirs et la soumission des citoyens, au point que l'apôtre saint Paul, après avoir ordonné aux femmes mariées et aux esclaves de révéler le Christ dans la personne de leur mari et dans celle de leur maître, leur recommandait néanmoins de leur obéir non servilement comme à des hommes, mais uniquement en esprit de foi, comme à des représentants du Christ ; car il est honteux, quand on a été racheté par le Christ, d'être soumis servilement à un homme : « Vous avez été rachetés un grand prix, ne soyez plus soumis servilement à des hommes. » (I Cor. VII. 23.)

Si les princes et les gouvernants, légitimement choisis, étaient persuadés qu'ils commandent bien moins en leur propre nom qu'au nom et à la place du Divin Roi, il est évident qu'ils useraient de leur autorité avec toute la vertu et la sagesse possibles. Dans l'élaboration et l'application des lois, quelle attention ne donneraient-ils pas au bien commun et à la dignité humaine de leurs subordonnés !

Alors, on verrait l'ordre et la tranquillité s'épanouir et se consolider ; toute cause de révolte se trouverait écartée ;

dans le prince et les autres dignitaires de l'Etat ; le citoyen reconnaîtrait des hommes comme les autres, ses égaux par la nature humaine, voire, pour quelque motif, des incapables ou des indignes ; il ne refuserait point pour autant de leur obéir, quand il observerait qu'en leurs personnes s'offrent à lui l'image et l'autorité du Christ Dieu et Homme.

Alors les peuples goûteraient les bienfaits de la concorde et de la paix. Plus loin s'étend un royaume, plus il embrasse de l'université du genre humain, plus aussi — c'est incontestable — les hommes prennent conscience du lien mutuel qui les unit. Que de conflits seraient prévenus, de violences empêchées par ce sentiment ! Tous seraient adoucis et atténués. Pourquoi donc, si le royaume du Christ embrassait de fait, comme il embrasse en droit, tous les hommes, pourquoi désespérer de cette paix que le Roi pacifique est venu apporter sur la terre ? Il est venu « tout réconcilier » ; il n'est pas venu pour être servi, mais pour servir ; « maître de toutes créatures », il a donné lui-même l'exemple de l'humilité et a fait de l'humilité, jointe au précepte de la charité, sa loi principale ; il a dit encore : « Mon joug est doux à porter et le poids de mon autorité, léger. »

Oh ! qui dira le bonheur de l'humanité si tous, individus, familles, Etats, se laissent gouverner par le Christ ! « Alors, enfin, — pour reprendre les paroles que Notre prédécesseur Léon XIII adressait, il y a vingt-cinq ans, aux évêques de l'univers — il serait possible de guérir tant de blessures ; tout droit retrouverait, avec sa vigueur native, son ancienne autorité ; la paix réapparaîtrait avec tous ses charmes ; les glaives tomberaient et les armes glisseraient des mains, le jour où tous les hommes accepteraient de bon cœur la souveraineté du Christ, obéiraient à ses commandements, et où toute langue confesserait que « le Seigneur Jésus-Christ est dans « la gloire de Dieu le Père. » (Enc. *Annum sacrum.*)

On ne saurait trop désirer que la société chrétienne bénéficie largement d'avantages si précieux et qu'elle les conserve à demeure ; il faut donc faire connaître le plus possible la doctrine de la dignité royale de notre Sauveur. Or, aucun moyen ne semble mieux assurer ce résultat que l'institution d'une fête propre et spéciale et l'honneur du Christ-Roi.

S. S. Pie XI,

Encyc. *Quas primas.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 23^e dimanche après la Pentecôte. Fête du Christ-Roi (28 Octobre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 15 heures, suivies du chant des Litanies du Sacré Cœur, de l'Acte de Consécration et de la Bénédiction. — A 20 heures, mois du Rosaire, procession, bénédiction.

Mercredi : Vigile de la Toussaint : jeûne et abstinence ; confession toute la journée.

Jeudi 1^{er} Novembre, Fête de Tous les Saints : Messes aux mêmes heures que les dimanches. — A 10 heures, messe pontificale. — A 14 h. 30, vêpres de la Toussaint. Sermon par M. l'abbé Brénéol, professeur au Grand Séminaire. Vêpres des morts. — A 20 heures, sermon breton par M. l'abbé Cloarec, vicaire à Sainte-Thérèse, vêpres des morts.

Vendredi 2, Fête des Morts : Office paroissial à 8 heures ; office canonial à 10 heures. Procession. Grand'messe. Les quêtes sont faites pour les défunts. — De 14 à 16 heures, inscriptions dans la Confrérie des Trépassés. — Exposition du T. Saint-Sacrement après la grand'messe (en raison du 1^{er} vendredi). — A 17 heures, clôture du mois du Rosaire, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi 3 : à 6 h. 30, service pour les prêtres défunts de la paroisse. — A 9 heures, pour les Evêques et les Chanoines.

— **ELISE DE SAINT-MATHIEU**. — 23^e dimanche après la Pentecôte : Fête du Christ-Roi (28 Octobre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, prières du Rosaire.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mardi : Confession des enfants qui ont déjà communiqué.

Mercredi 31, vigile de la Toussaint : Jeûne et abstinence.

Jeudi 1^{er} Novembre : Fête de la Toussaint : Messes comme le dimanche. — A 14 h. 30, vêpres de la fête, bénédiction du Saint-Sacrement. Sermon des morts par M. Kerbiriou, directeur de l'Ecole Saint-Charles. Vêpres des morts, absoute. — Le soir, à 20 heures, réunion bretonne : sermon par M. Jacolot, vicaire à Kerfeunteun, procession, absoute.

Vendredi 2, Fête des Morts : à 9 heures, office chanté, suivi de la procession au cimetière. — De 14 à 17 heures, exposition du Saint-Sacrement. — A 17 heures, prières du Rosaire, bénédiction. — Le soir, de 20 à 21 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi 3 : à 7 h. 30, service pour les prêtres défunts, anciens recteurs ou vicaires de la paroisse.

Avis. — Les correspondances doivent nous parvenir toujours le mardi matin au plus tard.

La Semaine religieuse paraîtra un jour plus tôt la semaine prochaine.

Avis. — Samedi 3 Novembre, à 9 heures, un service et une messe seront chantés à la cathédrale pour les Evêques et Chanoines défunts.

Avis de services. — Pour M. Le Dez, ancien recteur de Pouldergat, services de huitaine : 1^o à SCAER, Samedi 27, à 10 heures ; 2^o à POULDERGAT, Dimanche 28, à 9 h. 30.

Pour M. l'abbé Lichou, à PLOUDANIEL, mercredi 7 Novembre, à 10 heures.

Missions, Retraites, Adorations. — Intentions recommandées :

Logonna-Daoulas, Adoration-Jubilé, du 18 au 22 Novembre.

Décès. — Nous apprenons le décès du R. P. Marie-Bernard Pétillon, des SS. CC. de Picpus, missionnaire apostolique à Lima (Pérou), survenu le 1^{er} Septembre 1934.

Distinction honorifique. — M. Lamendour, vicaire à Taulé, vient d'être, pour faits de guerre, décoré de la médaille militaire (3 Octobre.) Nos félicitations.

Le Souvenir Français. — La messe du *Souvenir Français* a été dite cette année à la Cathédrale par M. le chanoine Sparfel, économiste du Grand Séminaire, chevalier de la Légion d'honneur.

Deux choses surtout ont frappé au courant de la cérémonie : le discours ému et émouvant de Mgr Duparc, et l'affluence énorme qui remplissait la cathédrale. Plusieurs personnes arrivées pourtant à l'heure et divers groupements qui n'avaient pas annoncé leur présence n'ont pu trouver de place. Une foule très nombreuse est restée debout sous la tribune de l'orgue.

Monseigneur l'Evêque, après avoir associé le diocèse au deuil de la Yougoslavie et de la France, et signalé les grands services rendus au pays par M. Poincaré et M. Barthou, rappela que la messe du Souvenir Français a un triple objet : la prière pour nos morts de la guerre, l'hommage d'admiration et de reconnaissance pour leur bravoure, et l'invocation pour la paix. Il évoqua pour finir les scènes impressionnantes du pèlerinage international des anciens combattants à Lourdes.

Beaucoup d'hommes, je le sais, eussent désiré avoir tout le discours in-extenso.

Au milieu du chœur, comme d'habitude, s'élevait le beau catafalque, recouvert du drapeau français, orné de plantes vertes, et entouré des drapeaux et des enseignes des sociétés sportives et patriotiques.

M. le Curé-Archiprêtre a donné l'Absoute. De beaux chants ont été exécutés au cours de la cérémonie : l'Ave Maria de Vittoria, le Pie Jesu de Wanbach, le Libera de Brun.

Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait le Colonel du 137^e, M. le général Thureau, le Commandant du recrutement, le représentant de M. le Préfet, le général Dirzot de Montagu, président du Souvenir Français, M. Ménardeau, maire de Quimper et les Conseillers Municipaux, M. Durand substitut du Procureur de la République, etc...

M. le Dr Giffo, M. Chabay et deux officiers ont fait la quête ; les quêteuses étaient : Mmes Cabon et Lemonnier, Mlles Riou et Le Ridant.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — M. l'abbé Bergoy m'adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Président et cher Confrère,

» Vous devez avoir en mains le numéro de « Soutanes de France » d'Octobre, réservé au compte rendu du splendide Pèlerinage de Septembre dernier. Nous n'avons rien négligé pour l'illustrer des plus belles photographies qui permettront aux lecteurs de revivre les heures incomparables —

et pour beaucoup salutaires — passées aux pieds de la Vierge.

» Ce numéro doit être un numéro de Propagande. Cette Propagande c'est vous qui devez la réaliser, intense, fructueuse.

» Il faut que, dès maintenant, « Soutanes de France » pénètre au sein de ces 100.000 anciens Combattants, afin d'y préparer les lendemains spirituels si magnifiquement amorcés à Lourdes.

» Afin de réaliser pratiquement cette propagande, veuillez donc me faire savoir PAR COURRIER le nombre de numéros que vous désirez. Ils vous seront adressés dès réception de votre commande, avec en même temps, un nombre égal de bulletins d'abonnement.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président et Cher Confrère, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

» D. M. BERGEY.

» Adresser la commande à Lesparre, 21, rue Rolland, à Bordeaux. »

Je vous demande de répondre, dans la mesure du possible, à l'appel de notre cher Président. J^e CADIOU.

Ploumoguier. — Noces d'or sacerdotales de M. le Recteur (suite et fin). — Ce qu'il a cherché à procurer avant tout, c'est le bien des âmes, et parmi ces âmes, il n'a cessé de manifester, comme autrefois Notre Seigneur durant sa vie terrestre, un amour de prédilection pour les enfants. Toujours bon et souriant, il a le don de mettre à l'aise les plus timides eux-mêmes. Dieu seul connaît tout le bien qu'il leur a fait dans ses catéchismes, au point de vue de l'instruction religieuse et de l'initiation à la pratique des vertus chrétiennes. Encore, ce n'est là qu'un aspect de son zèle à l'égard des jeunes âmes. Non content de préparer de bons chrétiens dans le monde, il a eu toujours à cœur de découvrir parmi les enfants des coopérateurs dans l'apostolat.

Dans toutes les paroisses où il a exercé le saint ministère, il a favorisé l'éclosion de vocations religieuses ou sacerdotales. Aussi, quelle joie aujourd'hui pour le bon Recteur de se voir entouré de prêtres qui lui doivent, après Dieu, leur accès au sacerdoce, et, plus tard, quel réconfort sera pour lui de se présenter devant le Souverain Juge avec de tels bijoux pour embellir sa propre couronne. A peine arrivé à Plomelin, il discerne au catéchisme les deux jeunes frères Guyader, dont l'un est devenu abbé de La Mellaie, et l'autre recteur de Lanriec. A Plouescat, il distingue le Père Giloux, professeur au Séminaire de Saint-Jacques, et M. Cadiou, vicaire à Saint-Corentin, « mestr musiker en Eskopti ». A Kernouës, M. Athanase Lhostis, devenu religieux Trappiste, l'a toujours regardé comme un père, et quant au Père Le Page, missionnaire à Libreville, il avoue, lui aussi, qu'il a ressenti près de lui les premières manifestations de l'appel divin. A Ploumoguier même, M. Picart, déjà sexagénaire, a

continué son œuvre en donnant des leçons de latin à un enfant de la paroisse, M. Laurent Cloarec, aujourd'hui vicaire à Sainte-Thérèse de Quimper.

Après un ministère si rempli et si plein de mérites, rien d'étonnant que Mgr l'Evêque ait tenu à l'honorer du camail de chanoine, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise : tous les confrères qui connaissent M. le chanoine Picart ont applaudi à ce geste.

Nous nous excusons de ne pouvoir donner que ce pâle résumé du beau sermon de l'éloquent prédicateur. Qu'il nous suffise d'ajouter que les auditeurs étaient en pleine communion d'idées avec lui. La preuve nous la trouvons dans l'impressionnant silence qui régnait dans l'église et dans l'entrain qui éclata ensuite dans l'exécution des chants de la messe.

Durant le repas qui suivit la grand'messe, nombreux furent les convives qui voulurent prendre la parole en l'honneur du vénéré jubilaire. De ces divers toasts, plus ou moins éloquents, se dégage surtout cette impression commune : la sincérité et l'affectueuse admiration envers le bon Recteur, qui sut ensuite dire à chacun le mot qu'il fallait, le mot de l'amitié et de la reconnaissance.

L'après-midi, quand nous rentrâmes à l'église, elle se trouvait de nouveau remplie de fidèles. Après le chant des vêpres, Notre Seigneur, caché sous les voiles eucharistiques, répandit sur nous ses bénédictions par l'intermédiaire du vénéré jubilaire. Il n'y a pas de doute qu'à pareil jour elles durent couler abondantes, non seulement sur M. le Recteur et sa famille, mais aussi sur ses amis et la paroisse tout entière, car de telles fêtes, qui sont le meilleur indice de la vitalité de la foi chez les paroissiens, sont aussi la meilleure preuve d'amour que puisse donner au clergé et aux fidèles le Prêtre par excellence, Notre Seigneur Jésus-Christ. Heureux par suite les prêtres qui président aux destinées de telles paroisses, et heureuses aussi les paroisses qui méritent d'avoir à leur tête de tels pasteurs !

Nous ne saurions mieux terminer ce compte rendu qu'en priant Dieu de nous conserver longtemps encore le bon M. Picart et de réaliser le souhait que ne cessent d'exprimer les paroissiens de Ploumoguier et qu'on pouvait lire du reste, le jour de la fête, au fronton de l'arc-de-triomphe dressé devant l'église : « Buez hir d'an Aoutrou Persoun ! »

La Mission de Taulé (25 Septembre-14 Octobre), vue par un jeune. — Une corde a cédé. C'était fatal : elles ont tant sonné, les cloches, en ces jours bénis de mission, que l'on n'avait pas vus depuis douze ans ! Tantôt leurs notes se pressaient en un vibrant appel ; tantôt elles se mêlaient, grêles ou puissantes, en un joyeux carillon ; parfois aussi, une à une, elles tombaient, plaintives et lentes, pour tinter le glas...

Cloches de la mission, l'air était plein de votre chant et nul n'a résisté à votre appel : les enfants, les premiers, sont venus plein d'ardeur (ils étaient 310). Avec toute la ferveur

qui leur était possible, ils ont suivi les sermons et les conférences des RR. PP. Jésuites. Et c'est en un frémissement immense de roses, fleurs d'amour, que le soir du 30 Septembre, ils ont offert leur cœur au divin Maître après une communion générale : puissent-ils tous retrouver plus tard là-haut leur couronne confiée à Marie... mais plus belle encore !...

Et puis les grands sont venus à leur tour : sur le conseil des missionnaires, les familles se sont divisées en deux parties, afin que tous puissent suivre la mission. La première semaine s'est terminée pour eux par la communion générale : 280 hommes et 320 femmes. Le dimanche, solennité du Rosaire, tous étaient présents à la procession où les enfants paraissaient encore avec leurs couronnes. Et ce fut, après la bénédiction du T. Saint-Sacrement, la remise symbolique d'une rose à chacun des assistants. La petite Sainte de Lisieux qui la leur donnait, l'avait reçue de Marie Médiatrice, la prenant elle-même des mains de l'Enfant-Jésus.

Les offices de la deuxième semaine ont été encore plus suivis (305 hommes et 410 femmes) : tous étaient pris par l'ardeur des Pères prédicateurs. Elle s'est terminée par l'érection d'une Croix. Soixante hommes se sont relayés pour porter l'immense brancard dans les rues pavoisées de flammes multicolores et garnies de gerbes fraîches. Lentement, devant une foule vibrante qui proclame sa Royauté, lentement, lentement, le corps du Christ s'élève de terre... Alors, par dessus la voix des grands hêtres qui murmure, plus forte que le vent qui gémit en promenant sous la nue de gros nuages sombres, la voix du R. P. Provost s'élève pour un dernier conseil, un dernier souhait : « Puissé cette croix, dit-il, rappeler désormais à tous cette mission et les maintenir sur le chemin de la vie ! » Après le traditionnel baiser à la croix, chacun s'en va... sous le ciel noir, dans la pluie qui aveugle : que la croix les éclaire dans les tempêtes de leurs âmes !...

C'est fini ; l'église va quitter sa parure de fête ; les cloches se sont tues. Elles sonneront encore cependant ; pour que le fruit demeure...

Que les RR. PP. Prédicateurs : Le Provost (supérieur), Person, Le Jollec, Colin ; les chantres : MM. Tanguy, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, Coajou, recteur de Plougoulin, et les confesseurs : MM. Tanneau, recteur de Ploujean ; Pouliquen, recteur de Pleyber-Christ, Morvan, recteur de Plouézoc'h, Le Pape, curé de Saint-Thégonnec, Rozec, vicaire à Guilers-Brest, trouvent ici l'assurance de nos respectueux hommages et de notre pieux souvenir.

Sainte Odile à Paris. — Sur la demande expresse de son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, notre ami Pierre l'Ermite accepte de fonder une paroisse et de bâtir, à Paris, une église au nom de sainte Odile, patronne de l'Alsace.

Sainte Odile appartient, comme Sainte Clotilde, aux pre-

miers siècles de notre histoire. Elle a là-bas son sanctuaire, au sommet des Vosges, où elle semble une Vestale entretenant le « feu sacré », et une « médiatrice » naturelle entre la France et l'Allemagne.

Elle n'est pas encore, officiellement, au nombre des saints français, mais elle mérite d'en être. Voilà pourquoi le Cardinal de Paris a voulu la faire entrer dans la « Vie Nationale » et lui offrir une place d'honneur dans le « front commun », en lui érigeant une église dans la capitale.

Le terrain est acquis, on attend votre souscription pour commencer les travaux. M. l'abbé Lontil, 6, rue Brémontier, C. C. Paris 207.89.

BIBLIOGRAPHIE

LA FRANCE AU-DESSUS DES RACES, par le P. GONCE. *Librairie Tayot, 106, Bd. St-Germain, Paris* : 18 francs. — Ce livre est véritablement un hommage à l'Episcopat français, à sa prodigieuse bienfaisance pour ce pays aux temps de sa formation. A notre époque de brutalités racistes, de violences guerrières, d'immoralités égoïstes, n'est-il pas opportun de célébrer ces forces pacifiques — et pour dire le mot : mystiques — qui jadis firent la France au-dessus des races ? Qui pourrait mieux pénétrer notre dessein que les successeurs des Sidoine Apollinaire et des Grégoire de Tours, des saint Hilaire et des saint Martin.

LE SAINT SUAIRE DE TURIN ET LA SAINTE TUNIQUE D'ARGENTEUIL, TÉMOINS DE LA PASSION DU CHRIST. — Le Saint Suaire de Notre Seigneur Jésus-Christ, montré aux fidèles au cours de l'Année Sainte, maintenant replié dans le Reliquaire d'argent qui le protège, est à nouveau dérobé aux regards pour un temps indéterminé.

Cependant, la science s'est mise au service de la Foi en permettant que d'excellentes photographies en soient prises et nous restent. Propriété du photographe délégué officiellement par la Maison de Savoie, on ne pouvait jusqu'à présent les trouver qu'à Turin. Il en existe désormais un dépôt (le seul autorisé pour la France), chez les Tertiaires du Carmel de l'Action de Grâces, 4, route de Montigny, à Corneilles-en-Parisis (S.-et-O.). — Permanence à Paris, 117, rue Notre-Dame-des-Champs, mardi, jeudi, samedi, de 10 h. 30 à 17 heures.

On trouvera également, chez les Tertiaires du Carmel de l'Action de Grâces, tout ce qui concerne la Sainte Tunique d'Argenteuil, photographiée elle-même de la façon la plus intéressante.

Les photographies du Saint Suaire, comme celles de la Sainte Tunique, apportent à notre époque éprise de science le témoignage palpable et irrécusable de la Passion de Notre Seigneur, confirmant dans les moindres détails les récits des Evangiles. Que Dieu en soit béni !

Prix courant sur demande. Conditions spéciales au clergé et aux communautés.

UN BON OUTIL D'APOSTOLAT. — Nombre de curés — hélas ! — ne voient beaucoup de leurs paroissiens qu'à l'occasion... des enterrements ! Comment entrer en relations avec eux, en cette circonstance, et leur faire parvenir tout de même l'enseignement de l'Eglise ? La question a certainement préoccupé déjà bien des prêtres, et il y a là quelque chose à faire.

Aussi, plusieurs curés de Seine-et-Marne, réalisant entre eux comme une « coopérative de pastorale », viennent d'éditer à frais communs deux opuscules (Messe et Vêpres des Défunts), clairs, lisibles, directs, pratiques, destinés à être mis sur les chaises aux enterrements.

— 742 —

C'est, en définitive, un « outil d'apostolat » indispensable, dont les curés, les comités d'œuvre, les personnes pieuses voudront doter leur paroisse. 55 francs le cent. Prix spéciaux par quantités. Spécimen contre 1 franc en timbres, aux Editions Fidelis, 3 bis, rue de l'Aître, Lagny (Seine-et-Marne).

YANETTA, par Urbain MILY. Préface du chanoine Duplessy. 65 dessins du peintre Henri Schaeffer. — Aux Editions du Foyer, 4, rue Madame, Paris (6^e). — 1 volume, 5 fr. ; franco, 6 fr.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT FRANÇAIS



centre mondial
de pèlerinage
vieille ville d'art

à 2 h. 1/2 de PARIS
et à 1/2 heure de
TROUVILLE - DEAUVILLE

LISIEUX

49^e ANNÉE.

Vendredi 2 Novembre 1934.

N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 4 Novembre. — 24^e dimanche de la Pentecôte (4^e Epiphanie). Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires des Saintes Reliques, de la B. François, de S. Charles et de l'octave.

Lundi, 5. — Les Saintes Reliques. Double majeur. Rouge.

Mardi, 6. — S. Ildut, Abbé. Semi-double. Blanc ; ou Anniversaire de la dédicace de l'église paroissiale. Double de 1^{re} classe, avec octave commune.

Mercredi, 7. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 8. — Octave de la Toussaint. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 9. — Dedicace de la Basilique du Saint-Sauveur. Double de 2^e classe. Blanc.

Samedi, 10. — S. André Avellin. Double. Blanc.

Dimanche, 11. — 25^e dimanche après la Pentecôte (5^e Epiphanie). Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Martin, Pape, de S. Martin, Evêque, et, dans les paroisses, de l'octave de la Dedicace.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pont-Croix	1-5 Novembre.
Saint-Thurien	6-8 —
Rosporden	9-13 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Monsieur le Chanoine Messenger. — Nous avons le regret d'annoncer au diocèse que M. le chanoine Messenger, se sentant fatigué, nous a exprimé le désir de renoncer à la direction du Séminaire, et Nous avons dû nous résigner à accepter sa démission.

Le distingué Supérieur gouvernait la maison, depuis 23 ans, avec une autorité, une expérience et un dévouement qui lui avaient valu l'affection confiante de Messieurs les Professeurs et de nos jeunes étudiants. Les embarras du

— 748 —

temps de guerre et le souci de l'entreprise des constructions nouvelles avaient encore mis en plus haut relief son zèle et son mérite.

Il assistait en même temps comme vicaire général son vieil évêque, qui ne saurait trop le remercier de ses bons services.

Il emporte dans sa retraite la reconnaissance du diocèse tout entier, qui lui doit vingt-trois générations de prêtres et la belle organisation de notre grande œuvre scolaire.

29 Octobre 1934.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Note pour MM. les Sous-Diacres — M. le Supérieur du Grand Séminaire rappelle à MM. les Sous-Diacres placés dans les Collèges et les Ecoles, qu'ils doivent lui faire parvenir sans retard leur demande d'ordination au Diaconat.

Adresser la demande à : *Monsieur le Supérieur du Grand Séminaire* (sans nom propre).

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Supérieur du Grand Séminaire, M. le chanoine Louvière, aumônier des Ursulines de Morlaix ;

Aumônier des Ursulines de Morlaix, M. Alphonse Boucher, professeur au Collège Saint-Yves, de Quimper.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. Huiban, ancien vicaire des Carmes, à Brest, décédé à Kéraudren, le 30 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Bienheureux les Cœurs purs.

La pureté réside avant tout dans la conscience. Elle est l'entière loyauté d'une âme qui cherche Dieu toujours et ne veut rien souffrir qui le puisse contrarier ou contrister en elle. Si jantais — nous sommes si faibles ! — le péché la surprend, l'âme qui veut être pure, retrouve dans le sang du Christ, où elle se plonge avidement, sa blancheur perdue. La guerre au péché devient, dans une âme pure, impitoyable. Les fautes les plus légères lui sont insupportables. Elle n'exagère rien : elle ne fausse aucune notion, elle sait fort bien les distinctions que l'Eglise met entre péché et péché, tout comme les dosages que les casuistes apportent dans l'appréciation de notre culpabilité ; elle sait tout cela ; mais, librement, avec une magnifique passion d'être pure, elle se garde de la poussière la plus ténue, comme un autre, de la boue ; elle regarde comme grave et intolérable pour elle, ce qui n'est, en stricte justice, que vétille. Les exigences des âmes pures vont à des délicatesses que le commun ne peut comprendre et qu'il appelle, dans son ignorance, scrupules. Leurs précautions sont infinies, leurs repentirs sont éternels. Saint

Louis de Gonzague est dans le vrai, quand il pleure jusqu'à la fin de sa vie des peccadilles de jeunesse où ses confesseurs ont peine à trouver matière à absoudre. Il n'exagère rien : il est pur et son œil que Dieu illumine, voit des taches qu'un autre, moins exercé, ne voit pas ; ainsi les savants distinguent au bout de leurs appareils des infiniment petits qui échappent aux yeux du vulgaire et qui cependant forment la trame solide des corps. O les belles intransigeances des saints, que nos regards de myopes seraient portés à taxer d'intransigeance, parce que nous n'avons pas, comme eux, la lumière de Dieu !

Un jour le cœur de Jésus se révéla, pour qu'elle apprit au monde à le connaître, à Marguerite-Marie. Or, il la voulut si pure qu'il nous semble l'avoir martyrisée. Lisons ce qu'elle nous raconte de ses exigences envers elle : « Mon divin Maître me fit une fois cette leçon : « Apprends », me dit-il, sur quelque faute que j'avais faite, « que je suis un Maître saint et qui enseigne la sainteté. Je suis pur et ne puis souffrir la moindre tache. C'est pourquoi il faut que tu agisses en simplicité de cœur, avec une intention droite et pure en ma présence. Car je ne peux souffrir le moindre détour, et je te ferai connaître que si l'excès de mon amour m'a porté à me rendre ton Maître, pour t'enseigner et te façonner à ma mode et selon mes desseins, — je ne peux supporter les âmes tièdes et lâches ; — et que, si je suis doux à supporter tes faiblesses, je ne serai pas moins sévère et exact à corriger et punir tes infidélités. » C'est ce qu'il m'a bien fait expérimenter toute ma vie. Car je puis dire qu'il ne me laissait pas passer la moindre faute, où il y eût tant soit peu de volonté et de négligence, sans qu'il m'en reprit et punit, quoique toujours dans sa miséricorde et bonté infinie...

Ch. PARRA.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 4 Novembre, 24^e après la Pentecôte, 4^e après l'Epiphanie* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. (La grand'messe est une messe de *Requiem* pour les défunts victimes de la spoliation des fondations.) — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 heures, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

Lundi : Réunion mensuelle des Mères chrétiennes. Messe à 8 h. 30 ; conférence à 15 heures, à la chapelle neuve.

Vendredi : Confession des tout petits.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *24^e dimanche après la Pentecôte (4 Novembre)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe de *Requiem* pour les fidèles défunts privés du bénéfice de leurs fondations par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Vendredi : à 20 heures, Chemin de la Croix pour les défunts.

Intentions recommandées. — Adoration-Jubilé de Plouvorn, du 11 au 18 Novembre.

L'Adoration de Tourc'h, du 25 Novembre...

La Mission-Jubilé de Saint-Pierre-Quilbignon, 7 Novembre-2 Décembre.

Ligue féminine d'Action Catholique, Quimper. — Une retraite fermée pour dames et jeunes filles s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, rue Verdelet, Quimper, le mardi 13 Novembre, à 17 heures, et se terminera le 17. Elle sera prêchée par le R. P. François de Paule.

Les personnes ne pouvant suivre la retraite exclusivement fermée, sont invitées aux instructions qui se donneront à 9 h. 30, 14 h. 30, 17 h. 30. — Pour la retraite fermée, se faire inscrire chez Mme la Supérieure de la Retraite.

LESNEVEN. — Retraite bretonne d'hommes mariés, du 22 au 27 Octobre. — 17 paroisses, 26 retraitants. — Kersaint-Plabennec, Ploudaniel et Plouguerneau, 3 ; Coat-Méal, Le Drennec et Kerlouan, 2 ; Goulven, Guipavas, Lesneven, Plabennec, Pleyber-Christ, Plouédern, Plouvien, La Roche, Saint-Divy, Saint-Frégant et Trégionou, 1.

MORLAIX. — Couvent des Religieuses Augustines. Centenaire de la fondation du Monastère de Saint-François. — Il y a cent ans, jour pour jour, le 15 Octobre 1834, que les premières Religieuses Augustines venaient s'installer dans les bâtiments délabrés du Monastère de Saint-François de Cuburien. C'était sans doute par un temps grisâtre comme celui d'aujourd'hui ; la rivière coulait terne et vaseuse, et les murs étaient assombris par la brume de mer.

Elles venaient, bien pauvres d'argent, riches surtout des promesses divines et de l'appui dévoué que leur prêtait la châtelaine de Kéranroux, en Ploujean. Mais leurs âmes étaient heureuses, car, au milieu d'un dénuement sans nom, elles allaient pouvoir se consacrer au service de plus pauvres qu'elles, et la cloche du Monastère sonna, accompagnant le *Te Deum* qui s'échappait des lèvres et du cœur des bonnes Mères...

Aujourd'hui, à cent ans de là, les cloches de Saint-François et de La Salette sonnent à nouveau, pour annoncer les grandes fêtes par lesquelles les Religieuses veulent témoigner à Dieu leur gratitude pour ces années de grâces et de bienfaits.

Deux jours de prédications et d'offices solennels ont précédé la grande journée de reconnaissance. Le lundi 15, après le chant du *Veni Creator*, M. l'abbé Bodénès, aumônier de l'hospice de Morlaix, chante la grand'messe, assisté de MM. Marzin et Robin, vicaires. A l'issue des vêpres, chantées à 2 heures, M. le chanoine Lein, aumônier de La Salette, célébra, devant les Religieuses et les nombreux visiteurs qui rem-

plissaient la chapelle, les avantages de la vie religieuse pour les personnes qui l'embrassent et pour les fidèles qui profitent du dévouement des bonnes Mères.

Le lendemain, c'est M. le chanoine Guillerm, recteur de Saint-Martin, qui monte à l'autel, entouré de M. le chanoine Louvière et de M. l'abbé Laot, comme diacre et sous-diacre. Et le soir, après vêpres, M. Rozec, doyen honoraire, recteur de Saint-Melaine, chantait la puissance et la bienfaisance de la miséricorde des Religieuses, miséricorde dont Dieu est le grand modèle et la source, miséricorde qui descend jusqu'aux pauvres malades pour leur procurer toutes sortes de bienfaits, corporels et spirituels.

Et le mercredi se leva dans la brume d'automne, mais le Monastère se réveillait dans la joie. Son Exc. Mgr Cogneau, supérieur de la Maison, avait célébré la messe de communauté, et plusieurs fidèles avaient tenu à se joindre par la communion aux Religieuses, pour remercier Dieu de sa Providence paternelle.

A 9 heures, Son Exc. Mgr Duparc fait son entrée dans le Couvent. Et bientôt, dans la chapelle, délicatement ornée de guirlandes et d'oriflammes, s'avance le cortège imposant d'une trentaine d'ecclésiastiques, venus pour témoigner leur attachement à cette Maison qui fait tant de bien dans toute la région. Son Exc. Mgr Duparc tient chapelle, assisté de M. le chanoine Joncour, vicaire général, et de M. le chanoine Pichon, archiprêtre de Quimper. Son Exc. Mgr Cogneau est assisté de M. le chanoine Affret, aumônier de Saint-François, et de M. le chanoine Guillerm, recteur de Saint-Martin. M. le chanoine Boulic, archiprêtre de Morlaix, chante la messe, accompagné de MM. Bédéric et Raguénès. Au chœur, ont pris place MM. les Curés de Taulé et de Recouvrance, M. le chanoine Lein, MM. les Supérieurs de Pont-Croix et de Saint-Pol, MM. les Recteurs de Saint-Michel de Brest, de Plougasnou et de Plouézoch, MM. les Aumôniers de Kernisy, de Trévidy et de Pont-l'Abbé, ainsi que plusieurs vicaires des paroisses environnantes.

Les cérémonies se déroulent, avec autant d'aisance que peut le permettre un sanctuaire qui n'a jamais sans doute vu pareil cortège, sous la direction impeccable de M. l'abbé Herriou, professeur à Saint-Pol. Et la foule nombreuse d'anciennes élèves et d'amis, qui remplit entièrement la chapelle et le chœur des Religieuses, écoute dans un profond silence et goûte le chant de la messe du Sacré-Cœur qu'un indult de Rome a concédé pour cette solennité au Monastère. Les voix des Religieuses s'élèvent pures, nuancées, rendant à la perfection les mélodies prenantes de cet office ; M. l'abbé Le Marzec, maître de chapelle du Petit Séminaire de Pont-Croix, leur professeur de chant, les accompagne à l'harmonium ; MM. Toscer et Galès leur répondent.

Après l'Evangile, Son Exc. Mgr Cogneau monte en chaire. Il expose d'une façon magistrale l'histoire de ces cent années de dévouement des Religieuses de Saint-François : le dénuement du Monastère à sa fondation, son accroisse-

ment progressif sous la bénédiction de la Providence, le dévouement des châtelains de Kéranroux, le zèle apostolique de l'abbé de Kermenguy, le développement de l'œuvre hospitalière, la création du sanctuaire de La Salette, la fondation d'une école et d'un pensionnat ; puis il évoque les heures sombres de la persécution religieuse et la fermeture du pensionnat ; mais Son Excellence célèbre aussi le zèle toujours si ardent et si miséricordieux de la Communauté qui, frustrée de ses petits enfants, s'est consacrée entièrement désormais au soin matériel et spirituel de ses grands enfants, les vieilles malades. Plaise à Dieu que les vocations, qui semblent actuellement taries, se multiplient de nouveau pour que le Monastère reprenne vie pour plusieurs siècles encore !

A l'heure du repas qui suit la cérémonie, la Maison a connu une effervescence inaccoutumée : les Religieuses recevaient leurs anciennes élèves, leurs familles et les amis de la Communauté, parmi lesquels nous avons pu rencontrer MM. Caroff et Martin, docteurs de l'établissement, et M. Corcuff, l'habile entrepreneur qui a donné un air de jeunesse aux vieilles pierres.

Après les vêpres, que Son Exc. Mgr Duparc célébra pontificalement, et le Salut solennel du Saint-Sacrement où, au son des cloches, le *Te Deum* triomphal de la reconnaissance monta vers les voûtes de la chapelle, Son Excellence, entourée du nombreux clergé, fut reçue par la Communauté dans la salle d'honneur ; là, en un langage paternel et plein d'esprit surnaturel, notre Evêque vénéré dit sa joie à ces bonnes Mères de pouvoir participer à leurs fêtes jubilaires, et leur témoigna sa reconnaissance pour le bien qu'elles font dans cette partie de son diocèse.

Puis les cloches sonnèrent encore pour le départ de Son Excellence. La pluie tombait, une pluie fine, lente, une pluie de Bretagne ; le Monastère s'assombrissait dans le soir ; la Communauté reprenait, dans le silence et le recueillement, sa tâche de charité, allant sous la garde de Dieu et de saint Augustin vers de nouveaux centenaires.

F. G.

PORSPODER. — La Mission. — « Nous venons à vous, dans l'unique but de travailler au bien et au bonheur de vos âmes. » Ce sont les quelques mots qui résument la lettre des RR. PP. Oblats de Marie, annonçant la mission aux habitants de Porspoder. Lettre persuasive, appuyée de fortes raisons et dont M. le Recteur avait tenu à porter lui-même un exemplaire à chaque famille de sa paroisse.

Son zèle devait avoir sa récompense. A de rares unités près, ses paroissiens se rendraient à son appel et à ses désirs.

Les enfants, au nombre de 270, bénéficièrent des premières grâces et assurèrent par leur piété et leur apostolat à la maison, les mêmes bienfaits à plusieurs hésitants. Les RR. PP. Pennec et Pronost surent, dès la première heure, gagner les cœurs de tous ces enfants pour les donner à Dieu. La belle fête du dimanche qui terminait leur courte mission connut tout le succès attendu. Dans le riche décor de fines

guirlandes artistement façonnées par nos bonnes religieuses, l'offrande des palmes et couronnes fut un spectacle unique. Quel geste gracieux ! Ces centaines de petites mains s'agitant, toutes à la fois, pour offrir, à Jésus et à Marie, des fleurs, symbole de la candeur de leurs âmes, pendant qu'au fond de leur cœur ces petits se donnaient eux-mêmes à Dieu, tout entiers et sans retour.

Dès la clôture de la mission des enfants, commençait la mission des grandes personnes. Il faut avouer que les bons Armoricains, qui sont en majorité dans notre paroisse, ne quittèrent pas tous leurs barques ni leur goémon pour assister aux premiers exercices de la première semaine. Suivant l'expression de nos Pères, « ces braves gens furent lents à partir, mais, une fois lancés, il ne fut pas facile de les retenir ». Et, en effet, entraînés par les gestes expressifs, accompagnant le chant des RR. PP. Péron, Pennec et Pronost et par la voix mâle et puissante de M. Herry, recteur de Plougonven, les premiers, déjà nombreux, chantaient bien résolument, laissant de côté tout respect humain.

Les paroles persuasives et affectueuses des prédicateurs, dont la bonté valait bien l'éloquence, surent conquérir les hésitants, ranimer les courages, fortifier les volontés dans le bien et mettre dans le cœur de tous le désir sincère de rentrer en grâce avec Dieu et de travailler, mieux que jamais, à leur sanctification. Les RR. PP. Missionnaires furent aidés, pour les confessions, par M. Guillermin, recteur de Guimaëc, M. Herry, recteur de Plougonven, et M. Hamon, aumônier à Landerneau. Pendant la deuxième semaine, leurs collaborateurs furent M. Gloux, recteur de Lennon, qui assurait la direction du chant, M. Bourlès, recteur de Pont-de-Buis, et M. Pennec, recteur de Mespaul.

Les premiers exercices de la deuxième semaine furent bien suivis. Notre église, dès la première heure, se trouva presque trop petite, pour contenir la foule des fidèles. Certaines réunions, notamment celles du soir, virent une belle assistance de chrétiens groupés autour de la chaire de vérité, non pas en curieux venus pour goûter le charme d'une parole éloquente, mais en auditeurs attentifs, désireux de s'instruire et de profiter des enseignements tout apostoliques des bons Pères.

Nous avons enregistré un bon chiffre de communions d'hommes et de femmes. Nos défunts, eux aussi, eurent leur part de mission. Une communion générale fut faite pour eux, le jour de la clôture et l'affluence à la Sainte Table fut, ce jour-là, aussi nombreuse que la veille.

La mission est maintenant terminée, mais les bonnes résolutions demeurent. La statue de l'Enfant Jésus de Prague nous restera en souvenir de ces jours bénis et nous rappellera les beaux élans de foi dont notre paroisse fut témoin. Plaise à Dieu que ces élans persévèrent et grandissent, chaque jour, dans le cœur des habitants de Porspoder !

Université Catholique de l'Ouest. — RENTRÉE SOLENNELLE, les 12 et 13 Novembre. — La Rentrée solennelle des Facultés et Ecoles Supérieures de l'Université Catholique de l'Ouest sera célébrée lundi et mardi prochains. Les anciens étudiants et tous les amis de l'Université Catholique (en particulier les membres de l'Association des Amis et Bienfaiteurs des Facultés Catholiques) y sont invités.

Programme. — *Lundi 12 Novembre* : à 9 h. 30, à la chapelle Saint-Thomas, service solennel à la mémoire des Amis et Bienfaiteurs, des Etudiants et Professeurs défunts de l'Université Catholique. A la suite se tiendra l'Assemblée générale annuelle.

Mardi 13 Novembre : le matin, à 7 h. 30, à la chapelle Saint-Thomas, messe du Saint-Esprit. Allocution de Son Excellence Monseigneur Gaillard, archevêque de Tours.

L'après-midi, à 14 h. 30, dans la grande salle du Palais de l'Université, séance solennelle sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Mignen, archevêque de Rennes, et de NN. SS. les Archevêques et Evêques Protecteurs de l'Université Catholique.

Rapport sur les extensions Universitaires par M. le Secrétaire général. Rapport de MM. les Doyens et Directeurs sur la vie des Facultés et Ecoles.

Son Excellence Monseigneur Mignen, archevêque de Rennes, prononcera le discours de rentrée.

Obsèques de M. Poincaré, à Nubécourt. — Dans la petite église, qui ne pouvait guère contenir plus de deux cents personnes, n'avaient pu être admis que les personnalités officielles, les membres de la famille et les amis personnels.

Mgr Ginisty, qui donna l'absoute à l'issue de la cérémonie religieuse, prononça auparavant la belle allocution que voici.

Allocution de Mgr Ginisty.

« Madame, Messieurs, mes Frères,

» Un concert unanime d'éloges et de regrets dans la presse du monde entier, et dans de magnifiques discours, une foule innombrable défilant avec tristesse et recueillement devant sa dépouille mortelle, soit à la maison mortuaire, soit à l'église de Saint-Honoré d'Eylau, sa paroisse, soit au Panthéon, des funérailles nationales et l'émouvante et grandiose cérémonie funèbre dans la cathédrale de Notre-Dame à Paris, tel est l'hommage d'admiration, de reconnaissance et de douloureuse sympathie rendu à M. le Président Poincaré, le plus illustre fils de la Meuse avec M. Maginot, à côté desquels se rangent de hautes personnalités de l'Eglise, dont s'honore le diocèse de Verdun.

» Et voilà que ce grand Français n'a voulu que passer au Panthéon, sans y fixer sa dernière demeure. C'est dans sa petite patrie, à l'ombre du clocher de Nubécourt, dans son modeste cimetière, près des tombes des siens, et surtout près de celle de sa sainte mère, pour laquelle il a eu toujours un

culte filial, qu'il a tenu à dormir son dernier sommeil. Il a préféré à la splendeur d'un froid mausolée, la terre légère de son village meusien d'adoption, le voisinage de la cendre sacrée de ses aïeux, la fidélité du souvenir pieux de ses chers compatriotes.

» En faisant ce geste raisonné, croyez-le bien, M. le Président Poincaré a voulu surtout rapprocher son âme de celles des membres de sa famille qui l'ont devancé dans l'au-delà, et de Dieu, vers qui sont montées ses ultimes pensées et aspirations, comme les premières de sa vie, de son enfance et de son adolescence.

» Né à Bar-le-Duc, il fut baptisé à l'église Saint-Antoine, où il fit (au Lycée de cette ville, qui va porter son nom), sa première communion, dont il montrait récemment à quelqu'un le souvenir tangible, sa belle montre, cadeau sans doute de sa mère. Il termina ses études à Louis-le-Grand. Ces derniers temps, il se faisait gloire, non sans quelque embarras, d'avoir obtenu le premier prix d'instruction religieuse, tandis que le second était attribué à son condisciple, et plus tard son collègue à l'Académie Française, Mgr Baudrillart. Aussi, M. Poincaré avait gardé la foi au fond de son cœur.

» Mais, dès l'âge de 25 ans, lancé dans la vie politique et parlementaire, ayant conquis tous les diplômes dans les sciences littéraires et juridiques, et les titres les plus flatteurs, les fonctions les plus hautes dans le gouvernement, mêlé, par la force des choses, aux agitations et aux luttes des partis, fournissant un immense labeur et s'imposant comme le plus grand homme d'Etat parmi ses contemporains, il parut mettre le flambeau de sa foi juvénile sous le boisseau ou sous la cendre d'un oubli apparent et de l'indifférence. Un jour, après un effort surhumain d'éloquence véhément et de dialectique serrée, sa robuste constitution fut soudain ébranlée.

» C'était l'heure de Dieu, et le « responsum mortis », le premier avertissement de la mort. Dès lors, toutes les ressources de l'art médical, toutes les industries de votre dévouement angoissé, Madame, furent mises en œuvre, pour enrayer ou tout au moins atténuer le mal, et prolonger les jours de l'auguste malade.

» Malgré ses souffrances physiques et morales, il continuait à suivre attentivement les cours des événements et à rédiger la fin de ses mémoires de la grande guerre.

» Entre temps, il réfléchissait, et, peu à peu, par un travail lent et continu, sous l'action de Dieu, sa vieille foi réapparaissait à la surface de son âme, en saillies pieuses, en souvenirs de ses jeunes ans. Avec quelle satisfaction émue il nous redisait encore, il y a un mois, combien il avait été touché de l'attention délicate qu'avait eue le Pape Pie XI, au lendemain de sa première crise, de lui envoyer sa bénédiction par l'entremise de S. E. le cardinal Verdier, qui lui avait rendu visite à son retour de Rome, dès son arrivée à Paris, et même avant de rentrer dans son archevêché.

» La mort chrétienne de Foch, de Joffre et d'autres éminents personnages, avait fait impression sur son esprit. Il aimait causer de religion. N'avait-il pas dit à un député de la Meuse que la question religieuse ne se posait plus en France, depuis que le Président de la République avait pris part, en face du légat du Pape, aux grandioses fêtes du cinquantième centenaire de Jeanne d'Arc, dans la cathédrale d'Orléans ? Il n'est plus indiscret de révéler que, depuis plusieurs mois, il honorait de son estime, de sa confiance et de son affection, le pieux, digne et érudit curé de Sampigny, avec qui, il avait, chaque semaine, pendant une heure, en votre compagnie, Madame, des entretiens intimes, dont les questions d'histoire religieuse locale, parfois de philosophie ou de science sacrée étaient le principal sujet. « Comment voudriez-vous mourir ? », lui demandait-on un jour : « Comme mes ancêtres et ma mère », répondit-il.

» Dieu, dans sa miséricorde, l'a exaucé. Ne pouvait-on pas lui appliquer le vers célèbre de Corneille, en le modifiant un peu ? « Il a trop de vertu pour n'être pas chrétien. » Vertu naturelle de charité qui donne sans compter, de justice et de loyauté, de désintéressement, à laquelle s'ajoutait un patriotisme ardent et éclairé. Vertu naturelle sans doute, mais qui a incliné Dieu à la clémence.

» Il avait d'ailleurs une trop haute intelligence pour ne pas donner au problème de la destinée humaine la solution conforme aux données de la saine raison et de la foi.

» Un prêtre éminent, M. le Curé de Saint-Honoré-d'Eylau, fut appelé près de lui, dès les premiers symptômes d'une paralysie grave, le samedi 13 Octobre. Il lui administra les secours de la religion en pleine connaissance, qu'il garda jusqu'au lendemain au soir. Qui peut dire les actes de résignation généreuse et de supplication confiante que fit cette grande âme, secouant les soucis terrestres et près de s'envoler dans l'éternel repos !...

» Aussi, nous ne pouvons pas mieux conclure que par ces lignes qu'un écrivain, qui l'a bien connu, a tracées de ses derniers moments :

« Lorsque fut venu le soir de sa vie, et que la maladie mit entre son activité débordante et la mort un long intervalle propice à la méditation, le problème religieux se représenta à son intelligence dans toute son étendue : il en fit l'objet de ses études et la vie religieuse, qui avait sommeillé en lui, se raviva. Comme depuis déjà longtemps sa belle intelligence, toujours intacte dans un corps affaibli, s'élevait de plus en plus vers le Dieu de sa première communion, nous avons la ferme confiance que c'est en Lui que s'est éteint ce grand Français, pour recevoir le suprême couronnement d'une vie bien remplie. »

» Nos prières l'obtiendront du Dieu de toute bonté et miséricorde. »

ON DEMANDE Religieux ou Prêtre pour être précepteur d'un garçon de 14 ans, dans propriété, à la campagne. — S'adresser à Mlle de Saint-Jouan, Coat-an-doc'h, par Plouagat (Côtes-du-Nord).

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 11 Novembre. — 25^e dimanche après la Pentecôte (5^e Epiphanie). Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Martin, Pape, de S. Martin de Tours, et, pour les paroisses, de l'Octave de la Dédicace.

Lundi 12. — S. Martin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi 13. — S. Didace, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi 14. — S. Josaphat, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Jeudi 15. — S. Albert Le Grand, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Vendredi 16. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Samedi 17. — S. Grégoire Thaumaturge, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche 18. — Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul. Double-majeur. Blanc.

A vêpres, mémoires de Ste Elisabeth, du 26^e dimanche, et de S. Pontien.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Rosporden	9-13 Novembre
Plouvorn	14-18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Monseigneur l'Evêque a nommé :
Vicaire général, M. le chanoine Louvière, supérieur du Grand Séminaire ;
Et Vicaire général honoraire, M. le chanoine Messenger,

PARTIE NON OFFICIELLE

Extrait du livre de Saint Augustin sur les soins à rendre aux morts.

Le soin des funérailles, l'ornementation du tombeau, la pompe des obsèques peuvent consoler les survivants beaucoup plus que soulager les morts. Toutefois, ce n'est pas une raison pour dédaigner et laisser sans honneur les corps des défunts, surtout s'ils ont été justes et fidèles : car leur esprit s'est servi du corps comme d'organe et d'instrument pour le bien qu'il a accompli. Nos vêtements, notre anneau, d'autres objets du même genre restent d'autant plus chers à nos enfants qu'ils nous ont plus aimés : comment donc pourraient-ils dédaigner notre corps, qui nous a été bien plus familier, bien plus intime que n'importe quel vêtement ? En effet, le corps n'est pas un ornement, une aide, quelque chose d'extérieur : il appartient à la nature même de l'homme. Voilà pourquoi chez les justes de l'antiquité on apportait tous ses soins à rendre les derniers devoirs, à célébrer les obsèques, à préparer les tombeaux : eux-mêmes d'ailleurs, pendant leur vie, réglaient la sépulture et parfois même la translation de leur corps.

Ce pieux souvenir, ces prières accordées aux défunts par la charité des fidèles sont utiles, il n'en faut pas douter, à ceux qui, pendant leur vie, ont mérité de recevoir ce soulagement après leur mort. Néanmoins lorsqu'il y a impossibilité absolue, soit d'inhumer les corps, soit de les inhumer dans un lieu saint, il ne faut pas pour cela omettre les prières dues aux âmes des défunts. L'Eglise ne cesse de les faire, d'une manière générale et sans les nommer, pour tous ceux qui sont morts dans la communion chrétienne et catholique : ainsi, ceux qui n'ont laissé ni parents, ni enfants, ni proches, ni amis profitent de ce que fait pour eux leur pieuse Mère commune et universelle. Mais si ces supplications, offertes avec foi et piété, venaient à manquer aux morts, il ne servirait de rien, je pense, à leurs âmes, qu'on dépose dans n'importe quel lieu leurs corps inanimés.

Puisqu'il en est ainsi, ne croyons pas atteindre les morts dont nous avons la charge, autrement que par la messe, la prière et l'aumône : voilà les sacrifices et les solennelles supplications qu'il leur faut. Sans doute, ces œuvres ne serviront pas à tous ceux pour qui elles sont offertes, mais à ceux seulement qui, durant leur vie, ont mérité qu'elles leur servent. Mais c'est là un discernement que nous ne pouvons faire : nous devons donc offrir nos œuvres pour tous les chrétiens, de peur d'en priver ceux qui peuvent et doivent en profiter : il vaut mieux viser une âme à qui elles ne pourront ni nuire ni être utiles, que d'en laisser manquer une à qui elles pourraient servir. Chacun, d'ailleurs, doit s'acquitter d'autant

mieux de ce soin à l'égard de ses proches, qu'il désire que ses proches s'en acquittent plus tard envers lui.

Quant aux soins du corps et de sa sépulture, ils ne servent pas au salut, mais c'est un devoir d'humanité fondé sur ce sentiment, qui empêche qu'il ne soit de haïr sa propre chair. On doit donc suppléer autant qu'on peut, pour le corps du prochain, ce que ne peut plus faire celui qui l'habitait. Ceux mêmes qui ne croient pas à la résurrection s'acquittent de ce devoir : combien plus doivent le remplir ceux qui y croient ! Ce corps est mort, c'est vrai, mais il ressuscitera, il vivra éternellement : et donc, lui rendre les derniers devoirs, c'est, en quelque sorte, rendre témoignage à cet article de foi.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 25^e dimanche après la Pentecôte (office du 5^e dimanche après l'Epiphanie, 11 Novembre). — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 9 heures, célébration de l'Armistice. Allocution de Son Excellence Monseigneur Duparc. — A 11 heures, sonnerie générale des cloches. — Vêpres à 14 h. 15. — A 20 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 25^e dimanche après la Pentecôte (11 Novembre). — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, *Te Deum* pour la fête de l'Armistice, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Vendredi : A 20 heures, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Avis. — Une fois de plus, nous prions nos correspondants de ne pas confondre :

- 1^o L'Imprimerie Cornonailaise, C/C 134.57 ;
- 2^o L'Evêché, C/C 3480 ;
- 3^o La Semaine religieuse, C/C 93.81.

Avis de services. — Les services anniversaires pour M. Abjean, curé d'Elliant, seront chantés à LESNEVEN, le mardi 13 Novembre ; à ELLIANT, le mardi 20 Novembre.

Intentions recommandées. — L'Adoration-Jubilé de Ros-porden, 9-13 Novembre.

— La Retraite-Jubilé de Pouldergat, 25 Novembre-2 Décembre.

Ligue d'Action Catholique Féminine. — Le samedi 27 Octobre a eu lieu, dans la salle de la Phalange d'Arvor, la première réunion du Conseil d'Arrondissement annoncée par la *Semaine religieuse*. MM. les Curés-Doyens de l'Archiprêtre

de Quimper avaient bien voulu répondre à l'invitation qui leur avait été adressée. Les comités cantonaux composés de trois membres : présidente, secrétaire, trésorière, étaient présents.

Mlle Heulin, déléguée du Comité de l'A. C. F. de Paris, a remarquablement expliqué, dans un langage clair et précis, les méthodes les meilleures pour établir solidement l'Action Catholique Féminine dans l'arrondissement.

Une conférence analogue a été donnée le soir aux comités paroissiaux du canton, sous la présidence de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, assisté de MM. les Recteurs du Doyenné.

M. le chanoine Buléon (1854-1934). — Le lundi 5 Novembre, ont eu lieu, à Vannes, les obsèques de M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de la Cathédrale, en présence de Leurs Excellences NN. SS. Tréhieu, évêque de Vannes, Duparc, évêque de Quimper, Cogneau, évêque de Thabracca, de plus de 200 prêtres et chanoines, d'une foule innombrable de fidèles, d'hommes surtout, aux premiers rangs desquels les plus hauts représentants de l'autorité civile et militaire.

Avant l'absoute, Mgr Duparc monta en chaire pour faire l'éloge funèbre du défunt. — En un émouvant et puissant raccourci, l'orateur évoqua toute la carrière de M. Buléon : l'enfance, les études, le long et brillant professorat à Sainte-Anne d'Auray, le ministère paroissial du curé de Bignan et de l'archiprêtre de Vannes. Puis il parla du littérateur, de l'archéologue, de l'animateur des Congrès eucharistiques et des Congrès marials bretons, et termina en adjurant les anciens élèves et les paroissiens du défunt de garder pieusement son souvenir et de lui assurer leurs prières.

Le Cardinal Charost. — Un buste du Cardinal Charost, premier évêque de Lille, a été béni dans cette ville, le jeudi 1^{er} Novembre, par Son Eminence le Cardinal Liénart. — Le 7 Novembre, une statue du vénéré Cardinal sera inaugurée solennellement dans la cathédrale de Rennes, en présence de Son Exc. Mgr Mignen et de Son Em. le Cardinal Liénart.

Nouvelles faveurs spirituelles. — Nous sommes autorisés à annoncer dès maintenant, comme officiellement acquises, d'importantes faveurs spirituelles en faveur des défunts, que le Saint-Père a daigné concéder, samedi dernier, sur la demande du cardinal grand pénitencier :

1^o Pendant l'octave des défunts, toutes les messes, à quelque autel qu'elles soient célébrées, valent pour les âmes auxquelles elles sont appliquées, comme si elles étaient célébrées à un autel privilégié.

2^o Chaque jour de cette même octave, tout fidèle qui, aux conditions habituelles, fera une visite au cimetière, avec piété et dévotion, priant même seulement en esprit, pour les dé-

funts, pourra gagner une fois par jour l'indulgence plénière applicable aux défunts seulement.

3^o Quelque jour que ce soit, dans le courant de l'année, pour la visite et la prière comme ci-dessus, tout fidèle pourra gagner chaque fois l'indulgence partielle de sept ans, applicable seulement aux défunts.

(Disposition connue trop tard pour être publiée la semaine dernière.)

Nécrologie. — M. l'abbé Y. LE DEZ, ancien recteur de Pouldergat. — Le 18 Octobre dernier, M. l'abbé Yves Le Dez, ancien recteur de Pouldergat, retiré depuis dix mois dans sa maison de famille à Scaër, rendait à Dieu sa belle âme de prêtre.

M. Le Dez, que ses contemporains appelaient familièrement Youen Le Dez, naquit à Scaër, en 1859, d'une famille nombreuse et profondément chrétienne.

Envoyé de bonne heure au Petit Séminaire de Pont-Croix, il ne tarda pas à s'y ranger, ainsi que son frère Joseph, parmi les meilleurs élèves.

Au Grand Séminaire, l'abbé Le Dez se fit remarquer par son intelligence, son travail, sa piété et sa régularité. Trop jeune, au bout de quatre années de Grand Séminaire, pour être ordonné prêtre, il devint maître d'étude à Pont-Croix. Puis il fut nommé vicaire à Gouézec ; il n'y demeura que six mois. Appelé comme vicaire à Saint-Louis de Brest, durant vingt années, dans cette grande paroisse, il remplit son ministère avec cette affabilité qui lui gagnait tous les cœurs. Il fut aussi la joie de ses collègues par ses réparties spirituelles et ses bons mots qui fusaient à jet continu. C'était parfois une joute entre lui et son vénérable Curé, Mgr Roull, esprit fin et délié, qui savait provoquer la verve de son vicaire. Certains Pères prédicateurs voulaient, dit-on, parfois se mettre de la partie. Ils s'apercevaient bien vite qu'il était dangereux d'entrer dans la lice avec de tels partenaires.

Dans son ministère à Saint-Louis, M. le Dez sut mériter l'estime et la confiance des paroissiens. Il apporta dans ses fonctions la conscience, la régularité, l'ordre, dont il fit preuve toute sa vie.

A la fin de son vicariat, il fut nommé recteur de Bénodet. Il n'y passa que quelques années ; assez pour offrir aux religieuses une maison, un abri, qui est devenu l'école libre aujourd'hui très prospère de la paroisse de Bénodet.

Il fut nommé ensuite à Pouldergat, où il exerça un ministère de plus de 25 années. Il fut un pasteur ferme et vigilant. Persuadé qu'une école chrétienne est le salut d'une paroisse, il travailla à rétablir, à Pouldergat, l'école chrétienne fermée par l'effet des lois iniques. Après bien des difficultés, au prix de grands sacrifices, il réussit à construire, à ouvrir et à faire prospérer le pensionnat, très florissant, qui fut, au début, le grand souci et qui devint la grande joie et la consolation du Recteur.

Les paroissiens de Pouldergat surent reconnaître les gran-

des qualités de leur pasteur ; ils s'affligèrent de le voir, l'an dernier, tomber gravement malade et obligé de les quitter.

Fatigué par l'âge et la maladie, après plus de cinquante ans de ministère, M. l'abbé Le Dez, avec l'agrément de son Evêque, renonça à ses fonctions pour se retirer à Scaër chez ses vénérables sœurs.

Dans sa retraite, la grande consolation de M. Le Dez était encore sa chère école de Pouldergat ; il aimait à en recevoir des nouvelles. Sans doute, au ciel, cette œuvre sera le plus beau fleuron de sa couronne.

M. Le Dez ne jouit que quatre mois de la paix et du repos qu'il avait cherchés à Scaër, dans sa famille. La maladie vint le frapper bientôt et le fixer sur un lit de douleurs. Il souffrit beaucoup ; il ne se plaignit jamais. Ses sœurs, malgré leur grand âge, le soignèrent avec le plus grand dévouement ; elles ne purent arrêter le mal qui l'emporta. Ses amis et le clergé de Scaër furent les témoins dévoués de sa patience et ses aides dans sa longue maladie. La mort ne le surprit pas ; il l'attendait : il était prêt. Il s'éteignit dans la nuit du mercredi au jeudi 18 Octobre.

Le samedi 20, un cortège nombreux d'amis et de prêtres, parmi lesquels un vicaire général, trois chanoines titulaires, des curés, des recteurs et vicaires, MM. le Recteur et le Vicaire de Pouldergat qu'accompagnaient cinquante paroissiens, des professeurs de l'Ecole Saint-Yves, assistèrent aux obsèques, montrant ainsi en quelle estime et quelle affection ils tenaient cet excellent prêtre.

M. l'abbé Le Dez repose maintenant dans le beau cimetière de Scaër, dans la place qu'il avait choisie, près du grand Calvaire, pour attendre la résurrection.

R. I. P.

PLOVAN. — Jubilé-Adoration. — La Semaine du 21 au 28 Octobre a été pour Plovan un temps de grâces insignes : c'étaient les jours de l'Adoration perpétuelle ; c'était, en même temps, le Jubilé de la Rédemption. Les exercices en ont été donnés par les PP. Le Jollec et Person, avec la collaboration très active de M. l'abbé Suignard, vicaire à Saint-Mathieu et du clergé paroissial lui-même. Les fidèles de Plovan n'ont pas laissé se perdre les grâces du ciel.

De loin, on serait porté à juger cette population sur son climat ou sur les mœurs électorales de quelques meneurs. Certes, à Plovan, le climat est rude : les vents du raz de Sein s'y engouffrent avec fureur ; les vagues y déferlent sur les galets avec un bruit assourdissant. Certes, à certains jours d'élection, c'est encore le règne de la terreur. Mais, dans l'ensemble, la population est saine et énergique, ne redoutant ni le travail ni les charges d'une famille nombreuse ; elle est fidèle à sa foi, malgré les assauts du laïcisme ; elle aime son église avec ses chants liturgiques et ses longues prières ; elle est généreuse, donnant, donnant encore au moindre appel. Depuis 25 ans, il est vrai, elle possède un pasteur sachant unir, à l'intransigeance sur les principes et dans leur application, un dévouement sans mesure au bien de tous,

conduisant ses ouailles à la manière de saint Pierre et de saint Paul, à savoir plus encore par ses exemples que par ses discours.

Sur une population de 1.500 habitants, dont un grand nombre à cause des distances fréquentent peu l'église paroissiale, on a compté pour le Jubilé 910 communions : 340 hommes, 420 femmes, 150 enfants. La ferveur de ceux qui sont venus (comme leur grand nombre), a consolé le cœur du divin Maître, et le cœur du pasteur de la peine causée par l'abstention de quelques endurcis.

Chaque série d'exercices s'est terminée par une touchante fête eucharistique, qui a permis aux fidèles de payer leur dette d'amour et de reconnaissance envers l'Hôte de nos tabernacles. Pour la clôture générale, le dimanche 28 Octobre, ce fut une vraie apothéose : dans une église parfaitement décorée, devant un autel ruisselant de lumière, enfants et adultes ont acclamé le Christ-Roi, Roi du monde, Roi des cœurs, et Lui ont promis fidélité à tout jamais.

L. J.-C.

GUILERS. — Jubilé et retour de Mission. — Du 28 Octobre au 4 Novembre, Guilers a revécu les beaux jours de la Mission de 1930 : coïncidant avec le Jubilé de la Rédemption, le retour de Mission a été aussi consolant que la Mission elle-même. A l'exception du R. P. Le Provost, remplacé par le P. Chevance, c'était la même équipe de missionnaires, les PP. Le Jollec, Person et Colin. Du côté des fidèles, même assiduité aux exercices, même avidité à écouter la parole de Dieu, même dévotion dans les cérémonies et la réception des sacrements, même enthousiasme pour le chant des cantiques. C'est le vicaire de la paroisse qui avait assumé la charge de diriger le chant : il y a apporté l'ardeur et la compétence qui caractérisent son zèle.

Dans une paroisse qui n'a pas 1.600 habitants, dont presque tous les garçons fréquentent les pensionnats de Saint-Renan ou de la Croix-Rouge, on a compté plus de mille communions : plus de 350 hommes, parmi lesquels les ouvriers de l'arsenal font bonne figure. Aussi le vénéré pasteur était-il rayonnant de joie, en voyant les résultats de son ministère à Guilers. Voici 25 ans qu'il s'y dépense, 4 ans comme vicaire, 21 ans comme recteur, gagnant tous les cœurs par sa bonté, par sa douceur. Pour la consolation et le bien de tous, que Dieu lui conserve encore de longues années forces et santé !

En souvenir du Jubilé, le zélé pasteur a fait restaurer une croix, à quelques centaines de mètres du bourg, sur la route de Bohars. C'est devant cette croix qu'a eu lieu la dernière cérémonie du retour de Mission. Avec tout son cœur d'apôtre, le P. Colin a exhorté les paroissiens accourus plus nombreux, plus enthousiastes que jamais, à faire régner Jésus, Jésus crucifié dans leur cœur et dans leur vie, réalisant ainsi la parole qu'ils ont si souvent chantée :

*Où, nous le jurons,
En vrais chrétiens tous nous vivrons.*

L. J.-C.

LANHOUARNEAU. — **La Mission.** — La chrétienne population de Lanhouarneau vient de connaître les joies et les bienfaits d'une grande Mission, en même temps qu'elle s'appliquait à gagner l'indulgence du Jubilé.

Comme à l'ordinaire, les prémices ont été pour les enfants. Ils étaient 202 à suivre la Retraite. Aidés, encadrés par les dévouées institutrices de l'école libre, récemment fondée, ils ont écouté avidement les instructions de leurs compatriotes : MM. Jean Quilléveré, vicaire à Lambézellec, et Hervé Quilléveré, vicaire à Plougastel-Daoulas, et de leur ancien vicaire M. Laot, actuellement vicaire à Plounévez-du-Faou.

Puis ce fut le tour des adultes.

Ils suivirent les saints exercices avec une ponctualité digne des anciens temps, remplissant leur église dès le matin du premier jour, chantant de tout cœur, avec un ensemble et une justesse remarquables, nos beaux cantiques diocésains.

La foi éclairée et la piété pratique des paroissiens de Lanhouarneau sont connues. Sur un terrain aussi favorable, soigneusement préparé d'ailleurs à la réception de la divine semence, le travail des missionnaires ne pouvait être que facile et consolant. En fait, tous s'accordent à dire que la mission de Lanhouarneau a été excellente, qu'elle a été un idéal de mission. Les chiffres parlent. Le samedi 20 Octobre, on compte 520 communions, dont 235 hommes et 285 femmes.

Les ouvriers, pour cette première semaine, avaient pour président M. le chanoine Grall, curé de Crozon. Il donnait en même temps les conférences et les tableaux. On sait avec quelle maîtrise ; et on sait aussi qu'il s'occupe à former une équipe de jeunes « tableauteurs », pour n'avoir pas trop souvent à faire double besogne. Il avait comme collaborateurs MM. Omnès, recteur de Lopérec, Monot, recteur de Saint-Ségat, Queffelec, vicaire à Cléder, chantre, et Léon, vicaire à Pleyben.

La deuxième semaine eut pour président M. le chanoine Chapalain, curé de Lambézellec, dont la voix claire, puissante, nuancée, et l'accent d'autorité gagnèrent du premier coup l'attention de l'auditoire. Il était aidé par MM. Conq, recteur de Plouneour-Trez, Pouliquen, recteur de Tréfléz, Croguennec, vicaire à Saint-Renan (tableaux), Héliou, vicaire à Lannilis (chantre), et Bervas, vicaire à Plonévez-Lochrist. Il y eut cette semaine 480 communions (240 hommes et 240 femmes).

Le dimanche 28 Octobre, jour de clôture, la ferveur était à son comble. M. le Recteur donna à la grand'messe les conclusions et les avis du Pasteur. Après les vêpres, où l'on ne trouvait plus à l'église une chaise inoccupée, procession solennelle. Toute la foule chantait, hommes, femmes et enfants. Spectacle émouvant, en vérité, que celui de tout ce peuple visité par la grâce, et clamant sa fidélité à la bonne Mère Sainte Anne, à la Sainte Vierge et à Notre Seigneur Jésus-Christ :

*D'Hor Zalver benniget
Ni vo fidel bepred.*

Au retour, M. le Recteur de Plouneour-Trez monta en chaire. Dans une allocution vibrante, prenant texte de ce

refrain, et commentant l'évangile du jour, celui du Christ-Roi, il félicita d'abord les paroissiens de Lanhouarneau pour leur entrain et leur piété, puis les supplia de demeurer fidèles à leurs résolutions, fidèles au Christ-Sauveur, roi de nos âmes, rachetées par son sang, roi des familles, roi des peuples, en dehors duquel il n'est point de salut.

Journées bien réconfortantes, inoubliables.

La Question des « Sans-Dieu ». — La question des « Sans-Dieu » est à l'ordre du jour.

Objet des constantes préoccupations du Souverain-Pontife, ni le clergé, ni les catholiques d'action d'aucun pays ne peuvent l'ignorer ou s'en désintéresser. En France, peut-être moins qu'ailleurs, et pour cause !

Dans le courant du mois d'Août 1934, la « Semaine religieuse de Paris » a jeté un cri d'alarme, en publiant, sous la signature de l'Office « Unitas », le plan de l'habile propagande entreprise, chez nous, depuis le début de l'année, par ces ennemis jurés de toute idée religieuse.

Il est superflu de dire que la réalisation de ce plan diabolique est favorisée, dans les milieux ouvriers, par la « crise », le chômage et l'influence de la mauvaise Presse, à laquelle il convient d'ajouter celle de certains Maîtres de l'Ecole laïque et du Cinéma corrupteur.

Cette propagande, partie de Moscou, vient à son heure, qui est « l'heure des ténèbres », celle où nombre d'esprits, incertains de l'avenir, préparés à toutes les aventures comme à toutes les apostasies, n'aspirent qu'à une transformation radicale du Monde, à un bouleversement complet, dût-il être sanglant, des institutions et des cadres sociaux.

En dépit de la « trêve » apparente des partis politiques, nous vivons dans une atmosphère de fièvre et de Révolution, propice au développement des germes de guerre civile et de persécution religieuse.

Devant la menace, plus sérieuse qu'on ne croit, d'une nouvelle épidémie d'anticléricalisme, — en voie de retour sous la poussée du vieil Athéisme matérialiste, qui se proclame militant, — il importe aux croyants, aux prêtres plus encore, de se prémunir contre elle par des remèdes appropriés et, tout d'abord, de reconnaître son existence et sa vraie nature.

C'est dans ce double but d'*information objective* et d'*action coordonnée* (si l'on veut qu'elle soit efficace), que vient de se constituer, à Paris, le Centre d'Etudes et de Défense Religieuse, appelé Office « Unitas ».

Avec l'encouragement et sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique, comme en étroite liaison avec l'Action Catholique, ses organisateurs se sont donné pour tâche de poursuivre un travail de documentation méthodique et de mettre à la disposition du clergé, des hommes d'œuvres et du grand public, une série d'informations très actuelles et de première main. Ils le feront sous forme d'*articles* et de *bulletins de Presse* à l'usage des revues et journaux s'intéressant à la

question, ainsi que sous celle d'enquêtes et d'analyses documentaires, confiées à des spécialistes.

Un cahier bimestriel « Unitas », grand in-4°, paraîtra dès Octobre. Abonnement : 15 francs pour la France ; 20 francs pour l'étranger. Spécimen sur demande : écrire à l'Office « Unitas », 18, rue de Varenne, Paris (7^e), et joindre un timbre de cinquante centimes pour les frais.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris. 8^e. C. C. 1668 Paris.

LE P. FRANÇOIS PICARD, second Supérieur général de la Congrégation des Augustins de l'Assomption (1831-1903), par E. Lacoste.

Un vol. in-12, format 19×12, 560 pages, 1 portrait. Prix : broché, 15 francs ; port, 1 fr. 25.

« Une plume filiale vient de publier la vie du P. François Picard... Cette biographie sera lue avec avidité et reconnaissance par nombre de nos lecteurs, de nos amis... Le religieux, l'apôtre, l'homme de Dieu, le serviteur du Souverain Pontife : autant d'articles, sous ces divers titres, pourraient être consacrés — et combien nourris de faits et naturellement édifiants — au grand moine qui, avec le P. Vincent de Paul Bailly, fonda la Croix. »

LA GRACE PAR LES SACREMENTS DANS L'EGLISE CATHOLIQUE, par le chanoine Eugène DUPLESSY. — Tome VI du Cours supérieur de religion, livre III de l'Exposé de la religion.

Un volume in-16, format 18×10, 510 pages. Prix : 10 francs ; port, 0 fr. 85. C/C. 1668.

Bonne Presse du Midi, Vaison-la-Romaine, Vaucluse.

ALMANACH PAROISSIAL 1935. 80 pages. — Prix franco, 1 fr. 65. Prix spéciaux par quantités.

BULLETIN PAROISSIAL ILLUSTRÉ A PRIX RÉDUIT. — Format 14×12. — Complément et auxiliaire de l'Apostolat.

13 francs les cent exemplaires. 10 fr. la page spéciale en corps 9. Spécimens sur demande.

DISQUES, FILMS BABY, FILMS A VUES FIXES. — Les directeurs d'Œuvres connaissent la difficulté de se procurer, à des prix abordables, des films, vues et disques rigoureusement sélectionnés : beaucoup ont essayé de constituer des centres de prêt-films ou prêt-disques, mais la plupart ont reculé devant la mise de fond, la rapidité de l'usure des films et disques, le travail considérable et méticuleux de la révision et de l'envoi des films.

L'Œuvre de prêt-films et prêt-disques, établie à la Direction des Œuvres, à Lons-le-Saunier, se recommande, entre plusieurs autres, par sa souplesse et la modicité de ses prix. Etablie d'abord pour les œuvres du diocèse, elle s'est étendue peu à peu au dehors. Elle a constitué un stock considérable. Grâce à un personnel parfaitement formé, elle est en mesure d'expédier partout des films et disques irréprochables dans les meilleures conditions.

Sur simple demande à la Direction des Œuvres, 1, rue Seille, Lons-le-Saunier, Jura, nous enverrons notre catalogue de films Baby, de vues fixes sur films ou de disques.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

DES EXCURSIONS A BON COMPTE TOUTE L'ANNEE. — Les cartes d'excursions à prix réduits ont facilité cet été vos randonnées à travers les belles régions de tourisme de la France.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 18 Novembre. — Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul. Double-majeur. Blanc.

A vêpres, mémoires de Ste Elisabeth, du 26^e dimanche (6^e Epiphanie), de S. Pontien, Pape et Martyr.

Lundi, 19. — Ste Elisabeth, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — Présentation de la B. Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Judi, 22. — Ste Cécile, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 23. — S. Clément 1^{er}, Pape et Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Dimanche, 25. — Dernier dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Silvestre, de Ste Catherine, de S. Pierre d'Alexandrie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouvorn	13-18 Novembre.
Logonna-Daoulas	19-21 —
Le Conquet	22-24 —
Touret'h	25-27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le Timbre Antituberculeux. — Nous recommandons à Nos diocésains le Timbre Antituberculeux, qui sera mis en vente à partir du 1^{er} Décembre, pour fournir au Comité départemental le moyen de continuer son effort efficace contre le fléau qui cause tant de décès dans notre département.

Les sommes obtenues par la vente du Timbre sont employées à payer les frais de placement des enfants en danger

de contamination immédiat, et Nous croyons savoir que les enfants qui, au domicile familial, fréquentaient l'école libre, sont placés dans des établissements libres.

D'autre part, nous sommes informés que le Comité national de défense contre la tuberculose a encore attribué cette année, une large subvention à l'Œuvre du Sanatorium du Clergé de France à Thorenc.

Nous demandons avec instance à tous nos collègues, toutes nos écoles, toutes nos organisations d'œuvres, de prêter un concours actif et zélé à la vente de ce Timbre.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien lire et commenter cette note en chaire, le dimanche 18 Novembre, et encourager dans cette campagne nécessaire nos directeurs et directrices d'écoles catholiques.

Quimper, le 10 Novembre 1934.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Action Catholique. — Toutes les paroisses ont dû recevoir une invitation pour une réunion de délégués paroissiaux, qui se tiendra à Quimper, le mardi 27 Novembre, salle de la Phalange d'Arvor, sous la présidence de Leurs Excellences Mgr Duparc et Mgr Cogneau.

Les paroisses qui n'auraient pas reçu cette invitation, regarderont cet avis comme en tenant lieu.

La réunion commencera le matin à 10 heures : Rapport du Secrétaire général sur la situation de l'Action Catholique dans le diocèse ; Communication de M. l'abbé Drouet, du diocèse de Vannes, sur l'action sociale, pratique, des catholiques dans son diocèse.

Un banquet réunira tous les congressistes à midi, dans les salons de l'hôtel de l'Epée et de l'hôtel de la Paix.

L'après-midi, M. le chanoine Desgranges donnera une grande conférence sur *le devoir civique des catholiques dans la crise que nous traversons.*

Les Unions paroissiales devront, avant le 20 Novembre, demander les cartes d'entrée aux séances et les cartes de banquet pour leurs délégués.

III Décoration diocésaine — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Yves L'Herrou, au service de l'église de Lennon depuis 50 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

Qu'est-ce qu'une église catholique ?

Qu'il est donc grand le temple catholique, réservoir de ces sources mystérieuses où l'humanité vient se désaltérer ! L'humanité, c'est bien la Samaritaine qui a vainement tenté de se rafraîchir à des fontaines desséchées ; elle revient, épuisée et languissante, à ces eaux qui jaillissent jusqu'à la

vie éternelle. Qui n'a regardé avec reconnaissance ce baptistère où son âme a conquis les magnificences de la grâce ? Qui, dans les incertitudes du pardon divin, dans les angoisses d'une conscience inquiète, dans les déchirements du remords, n'a jeté un regard d'envie sur le confessionnal, sur ce trône de miséricorde, demandant à deux genoux d'entendre cette parole consolatrice qu'entendit la femme coupable, qui guérit et releva le paralytique, qui réhabilita Madeleine, cette parole dont notre âme coupable et troublée est toujours avide : *Allez en paix, vos péchés vous sont remis ?*

Un poète, qui porte au front la double couronne de la gloire et du malheur, grand par son génie et grand par ses souffrances, enveloppé d'un manteau qui voile son visage, s'égare au soleil couchant sous les arceaux d'un cloître. Un moine rencontre ce mystérieux voyageur, il lui demande : *Que cherchez-vous ?* Dante, c'était lui, répond : *La paix.*

Voilà ce que le genre humain, mystérieux voyageur dans les vallées de la terre, après avoir fatigué sa raison de doutes et d'opinions mobiles, après avoir lassé son cœur de joies attristantes, voilà ce qu'il réclame et ce qu'il vient chercher sous les voûtes de nos temples ; il est sûr d'y puiser toujours la vérité qui est la vie de son intelligence, la grâce qui est la vie de son âme, la paix qui est le besoin de ses jours.

Nos églises sont plus encore que les réservoirs où les âmes viennent boire à longs traits les eaux de la vie éternelle ; sans doute elles ont des canaux qui répandent la grâce vivifiante, mais ce n'est pas là toute leur grandeur. Elles possèdent substantiellement J.-C., l'auteur de la grâce, dans la présence réelle du tabernacle. Nous n'avons rien à envier ni à la contrée qui a reçu l'empreinte de ses pas, ni au peuple évangélisé de ses lèvres, ni à ses apôtres nourris de ses confidences. J.-C. est avec nous comme il était avec eux, sa vie est devenue notre bien propre, le patrimoine universel de l'humanité ; l'autel reproduit les mystères du Cénacle et du Calvaire. Par l'incarnation, il s'est livré au genre humain ; par l'Eucharistie, il se donne à chaque homme. Nous avons besoin de Lui ; le secret de faire vivre l'âme, c'est de mettre Dieu dans une âme. N'a-t-il pas demandé cette communion si intime, quand il nous conviait avec les menaces de la tendresse : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous... Prenez et mangez, ceci est mon corps...* L'humanité attendrie a cru à ces paroles, elle a cru sans hésitation, sans crainte et sans faiblesse, elle a ployé le genou devant l'Eucharistie, elle a courbé son front, elle a adoré Dieu caché à ses sens, mais présent à son âme...

Notre église à nous, qui croyons à la charité de J.-C., est la maison de Dieu résidant au milieu de nous. Comme la terre serait triste sans l'église catholique ! Comme les cœurs seraient brisés, comme les âmes souffriraient dans les ombres et les amertumes d'ici-bas, sans l'Eucharistie !...

L'humanité livrée au néant de ses biens, à la stérilité de ses efforts, le chercherait vainement ; comme Madeleine inquiète au jardin de la Résurrection, elle demanderait son

Dieu ; où l'ont-ils mis ? Elle viendrait s'asseoir sur un tombeau vide. J.-C. est trop loin dans le passé, il est trop haut dans le ciel ; il me faut J.-C. présent à ma foi, à ma tendresse, à mon cœur qui s'épanche devant lui, à mon âme qui lui parle, à mes yeux qui lui donnent des larmes, à ma conscience qui l'entend, à mon être qui veut s'unir à Lui. Que font à l'Eglise le glaive, les haines, les controverses, les discussions de ses droits ? Elle a J.-C., son Dieu et son époux. Prier devant l'autel, voilà sa force ; y offrir la Victime qui s'immole, voilà ses fêtes ; posséder son Sauveur vivant dans le Tabernacle, voilà sa béatitude...

Mgr MERMILLOD.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 26^e dimanche après la Pentecôte. Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul (18 Novembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration Perpétuelle.

Jeu. Sainte Cécile, fête patronale de la chorale : à 20 h. 30, Salut solennel, allocution par M. le Curé.

Dimanche 25, dernier dimanche après la Pentecôte : aux messes, M. l'abbé Jeglot, de Paris, parlera de l'« Œuvre de l'Adoption » dont il est le directeur.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 26^e dimanche après la Pentecôte (18 Novembre) : Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul, apôtres : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession et bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Vendredi : à 20 heures, Chemin de la Croix pour les Défunts.

Intentions recommandées. — Le Conquet : Adoration-Jubilé, du 18 Novembre au 25 Novembre.

Plonéis : Adoration-Mission-Jubilé, du 13 au 30 Décembre.

Plouguerneau : Retraite-Jubilé, du 26 Novembre au 1^{er} Décembre.

Congrès Servite. — Un Congrès de l'Ordre si attachant des Servites, dont le cardinal Lépicier fait partie, après en avoir été le général, va tenir prochainement un Congrès à Paris, c'est-à-dire les 18, 19 et 20 Novembre. Un très grand nombre d'évêques, après les cardinaux Lépicier et Verdier, en ont encouragé l'organisation. Des rapporteurs et des orateurs de premier choix diront ce qu'est cet ordre fondé il y a 7 siècles par la Sainte Vierge elle-même, l'actualité plus grande que jamais du culte de N.-D. des Douleurs, la place qui revient à Marie, à titre de Corédemptrice, dans le salut du genre humain.

L'ordre des Servites fut autrefois connu en France. Il pourrait, en s'y rétablissant, produire le plus grand bien.

Les personnes qui désirent avoir des renseignements sur les journées qui s'annoncent, sont priées de s'adresser au R. P. Grand, des Servites de Marie, 10, rue Deschamps, Saint-Gatien (Seine-et-Oise).

X^e Congrès du Recrutement Sacerdotal. — Le X^e Congrès du Recrutement Sacerdotal se tiendra cette année à Lille, du 28 Novembre au 2 Décembre, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Liénart.

La Journée des Enfants aura lieu le jeudi 29 Novembre. On demande à tous les enfants de France, des catéchismes, des écoles et des œuvres de s'y unir par des communions, des prières privées et publiques, pour obtenir du Bon Dieu des prêtres nombreux et saints.

QUIMPER. — La Fête de l'Armistice. — La fête de l'Armistice est un juste tribut de reconnaissance payé à Dieu pour la victoire, aux morts pour leur sacrifice. C'est aussi pour les vivants une leçon de religion, d'énergie et d'union.

Monseigneur, montant en chaire après l'Evangile, a commenté le *Te Deum*, en l'appliquant à la guerre de 1914-1918.

Il a rappelé l'union sacrée réalisée dès les premiers jours d'Août pour le salut de la France, et il en a remercié Dieu comme d'une grande grâce. Comment ne pas évoquer ce souvenir dans la crise douloureuse que nous traversons ?

Il a montré dans la victoire de la Marne le résultat de l'union des esprits et des cœurs sous la main de Joffre donnant aux chefs et à leurs troupes un élan victorieux parce qu'il est discipliné.

Si nous ne chantions pas le *Te Deum* pour de telles grâces, nos morts l'entonneraient à notre place.

Les morts le chanteraient avec autorité. La plupart de leurs grands chefs, militaires ou civils, les ont maintenant rejoints dans leur éternité. Ils voient mieux que nous toute la valeur de l'intervention divine dans les événements.

Les morts pourraient reprendre chaque verset du *Te Deum*, — avec les anges, qui ont été mêlés à toute leur campagne de guerre et à toute leur vie morale, — avec les apôtres, car les milliers de prêtres combattants, et d'innombrables officiers et soldats chrétiens, ont exercé un magnifique apostolat dans les camps, — avec les prophètes, car les hommes qui vivent de l'étude et de la pensée, et on les trouvait dans tous les rangs de l'armée, peuvent joindre leur hommage à celui des prophètes antiques, — avec les martyrs, car, sans avoir droit théologiquement à ce titre, ils ont souffert mille morts, dont ils peuvent unir l'offrande à celle du Christ et de ses disciples, — avec l'Eglise universelle invitant tous les peuples anciens et nouveaux à s'incliner devant les volontés providentielles, à remercier la Trinité sainte, à proclamer la royauté du Christ, qui a vaincu la mort, et ouvert les portes du ciel aux âmes croyantes, après un jugement qui a apprécié paternellement la sincérité et la plénitude des repentirs.

Dieu veuille sauver la France, la préserver du péché, donner l'esprit de sagesse à ceux qui la gouvernent et à tous les citoyens l'esprit d'ordre et d'union !

La cathédrale était remplie comme aux plus grandes solennités. Les écoles étaient là avec le Grand Séminaire au complet ; un nombreux clergé avec les chanoines du Chapitre ; toutes les autorités militaires et civiles : le représentant de M. le Préfet, M. Ménardeau, maire, M. Destour, premier adjoint, le Conseil municipal, M. Cavenel, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, le colonel Dumont, président de l'U. N. C., M. Burin, président de l'U. B. C., le lieutenant-colonel représentant le colonel absent, le commandant de gendarmerie, le commandant du recrutement, un très grand nombre d'officiers, etc. ; les sociétés patriotiques et sportives avec leurs drapeaux rangés autour du catafalque. L'auditoire, ému et subjugué, écoutait avec admiration la parole de l'évêque, dont les accents vibrants et sonores remplissaient, comme s'il eût eu quarante ans, tout le vaste édifice.

Le catafalque, orné comme d'habitude, s'élevait cette fois au plus haut du sanctuaire. M. le chanoine Bihan, professeur au Grand Séminaire, ancien combattant, célébrait la sainte messe.

La schola, retirée derrière l'autel dans les pourtours du chœur, exécuta d'abord *a capella*, le *Pie Jesu* de Wambach. A la fin de la messe, elle lança le *Te Deum*, alterné par les grandes orgues, répété dans un ensemble impressionnant par toute l'assistance, puis, à la fin de la messe, puisqu'il fallait encore se souvenir des morts et du séjour peut-être prolongé de quelques-uns dans les flammes du purgatoire, elle commença sur un ton plus plaintif et plus suppliant, le *Liberate me, Domine*, de Brun.

Monseigneur donna l'absoute et dit les dernières prières au milieu du silence le plus profond et le plus religieux.

POUNÉVENTER. — La Mission. — Les exercices de la Mission se sont déroulés du 11 au 28 Octobre. Ils ont été prêchés par les Pères de la Compagnie de Marie, les RR. PP. Salaün, Rozec et Tanguy, aidés, la première semaine, dans le ministère des confessions et les fonctions de chantre, par MM. Bizien, curé du Huelgoat, Moal, recteur de Plougonvelin, Pichon, aumônier de la Providence à Landerneau, Jaffrès, vicaire à Guissény ; la seconde semaine, par M. Kérébel, vicaire à Plouvien, le P. Mingam, et M. Quéménéur, vicaire à Guiclan.

La méthode du Bienheureux Grignon de Montfort et de ses apostoliques successeurs a connu un plein succès. Le triduum des enfants s'est terminé le dimanche 14, par une touchante cérémonie, l'offrande des cœurs, symbole de la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge, qui fut faite par des garçons et des fillettes portant la livrée des serviteurs et des servantes de Marie. — Le dimanche 21, eut lieu la fête des Missions le matin, celle de la Réparation le soir. A cette dernière cérémonie, les enfants, costumés en croisés et

précédant le Saint-Sacrement, se rendirent en procession aux fonts baptismux, au confessionnal, à la Table Sainte, faisant monter vers Dieu leurs acclamations et leurs supplications. Une procession générale autour de la place, magnifiquement décorée et ornée, marqua la fin de la mission le dimanche 28. Les enfants attiraient encore les regards émus, tandis que la foule chantait à pleins poumons le cantique *Da feiz hon tadou koz*.

Mais la scène la plus édifiante et la plus impressionnante se passa dans l'église beaucoup trop petite pour l'énorme affluence, quand les paroissiens, renouvelant les promesses de leur baptême, proclamèrent de tout cœur et à haute voix, leur foi dans le Christ et leur attachement à l'Eglise.

Est-il besoin de dire que les missionnaires furent à la hauteur de leur tâche ? Le P. Salaün, dans un langage très accessible à tous, exposa clairement la doctrine. Le P. Rozec expliqua les tableaux avec calme et avec force, sachant mêler à l'exposé dogmatique et moral, la note caustique qui permet la détente. Le P. Tanguy, encore à ses débuts, se révéla un maître plein de flamme, sachant communiquer ses convictions ardentes à ceux qui l'écoutaient. Quant à mes impressions, elles se résument en une seule : l'édification profonde donnée par les habitants de Plounéventer. Malgré les distances, du premier jour jusqu'au dernier, ce fut toujours le même entrain, le même enthousiasme, la même fidélité à tous les exercices. Bref, splendide mission qui réunit au pied de la chaire et amena dans les confessionnaux l'unanimité des « communians » de Plounéventer. Outre les 250 communions d'enfants, la première semaine, 315 hommes et 296 femmes se sont approchés de la Sainte Table, et la deuxième semaine 290 hommes et 310 femmes. Spectacle réconfortant pour M. le Recteur ! Sa joie fut partagée par l'ancien pasteur, M. Simon, le vice-doyen des prêtres du diocèse, demeuré l'hôte du presbytère et aujourd'hui l'heureux témoin d'une vitalité religieuse intense qu'il a su maintenir pendant son long ministère dans la paroisse.

Le Congrès de la J. M. C. — Du 27 au 30 Décembre prochain, la Jeunesse Maritime Chrétienne tiendra à Rennes son premier Congrès National. Tous les groupes de France et d'Outre-Mer sont alertés.

Ce Congrès s'impose. Il est temps en effet que la J. M. C. s'affirme vis-à-vis de l'opinion publique, qu'elle précise son organisation et ses méthodes.

Ce sera un Congrès de travail. Les deux premiers jours seront strictement consacrés à l'examen du problème du contact avec la masse des camarades et du clergé, des méthodes de formation et de conquête de la J. M. C.

La J. M. C. est un mouvement et non pas une œuvre. Elle poursuit le perfectionnement de son apostolat dans le milieu de travail : à bord, dans les foyers, sur les quais, dans les bistros. C'est pour cela qu'elle attache une telle importance à la formation de ses chefs et de ses entraîneurs, qui doivent

être capables de vivre leur christianisme et d'accomplir chrétiennement leur tâche à bord comme à terre parce que eux seuls peuvent relever le niveau moral et religieux du monde maritime.

Après ces deux journées d'études, le Congrès proprement dit commencera par une grande séance publique le samedi soir 29, qui, avec les manifestations du dimanche, démontrera la force et la discipline des J. M. C.

Le dimanche 30 Décembre, des réunions d'études, par profession, précéderont un défilé à travers Rennes, qui aboutira au monument aux morts, puis à la cathédrale où S. E. Mgr Mignen, archevêque de Rennes et Métropolitain de Bretagne, prononcera une allocution.

L'après-midi, à la séance de clôture du Congrès, les délégués de tous les groupes J. M. C. recevront des consignes précises qui orienteront l'action pour 1935 vers la conquête méthodique et plus spécialisée des jeunes marins, à terre et à bord.

C'est le moment de montrer leur devoir à tous les fils de marins, et d'indiquer à tous les camarades, sollicités par tant d'organisations antichrétiennes, le vrai visage de la J. M. C., qui puise sa force dans les enseignements de l'Eglise et la doctrine évangélique.

Les J. M. C. convient au Congrès de Rennes tous les jeunes marins qui veulent travailler avec eux à la restauration de l'ordre social chrétien dans la marine.

Jean RAYNAUD.

N. B. — Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au Secrétariat général de la J. M. C., 11, rue de la Fosse, Saint-Malo, C. C. P. Rennes, 65-78.

La grande Neuvaine de l'Immaculée Conception (du 30 Novembre au 8 Décembre). — Le Saint-Père a hautement béni et encouragé, en date du 11 Août 1933, les efforts accomplis en vue d'étendre et de généraliser la neuvaine à l'Immaculée Conception.

Des motifs pressants rendent toujours actuelle cette grande supplication.

1° Les besoins extrêmes de la Société dans le monde entier, et très spécialement dans notre chère patrie.

2° La bienveillance de Marie Immaculée qui sourit visiblement à cette neuvaine et à tous ceux, petits et grands, qui y prennent part.

Comment se pratique la neuvaine.

I. — La neuvaine comporte essentiellement :

1° La récitation d'une dizaine de chapelet, suivie de trois fois l'invocation : « O Marie, conçue sans péché » ;

2° La communion au matin du 8 Décembre pour ceux qui ont déjà été admis à la Table Sainte.

II. — La neuvaine se fait individuellement ou en commun, à la maison ou à l'église.

III. — A l'église, la neuvaine se fait régulièrement au pied du Saint-Sacrement, autant que possible avec le Salut.

IV. — Les enfants sont les premiers conviés, à cause de leur innocence et de leur simplicité.

Tracts et affiches, au Chapelet des Enfants, à Paris, Mlle de Lalain-Chomel, 5, rue de l'Université. C. C. P. 892.05.

Prix francs : Tract : 1 fr. les 10 ; 3 fr. les 50 ; 5 fr. le cent. — Affiche : 0 fr. 75 l'exemplaire. — Cantique à l'Immaculée Conception pour la France, de Decker : paroles seules : 0 fr. 75 les dix ; 3 fr. le cent. Avec accompagnement : 0 fr. 75 l'unité.

Athéisme militant. — « Vous éliminerez de l'humanité toute tendance religieuse. »

Ce mot d'ordre soviétique retentit constamment dans toutes les écoles de l'U. R. S. S. Du Jardin d'enfants à l'Université, l'étudiant doit absorber chaque jour une leçon d'anti-religion. En dehors de cette heure obligatoire, la plupart des maîtres nouveau-modèle saupoudrent leur enseignement de déclarations haineuses ou méprisantes contre toute religion, mais surtout contre le catholicisme.

Vous éliminerez de l'humanité toute tendance religieuse ! Avec la religion, tout spiritualisme tombera. La lecture même de Platon est interdite. Un matérialisme logique, absolu, implacable, doit modeler la collectivité. « Muscles, cerveau et sang, ravitaillés en air, aliments et voluptés, produiront le travail imposé, sur un rythme qui tendra de plus en plus à égaler celui de la machine. » Ce programme triomphe en U. R. S. S. où nul n'y peut contredire. Le blasphème y devient obligatoire. Les derniers croyants doivent être « liquidés ». Malgré la persévérance des martyrs, la masse glisse vers un état pire que l'incrédulité et le scepticisme, vers le désespoir. Et par une caractéristique de l'âme russe, ces blasphémateurs — oppresseurs et opprimés — continuent malgré eux à croire, à rester religieux. Plus ils blasphèment, plus ils sont hantés par le souvenir de Dieu, par la conviction de sa Toute-Puissance et de son triomphe final. Lénine mourut dans cette hallucination qui ne lui laissait plus un instant de repos. La haine naît de cette certitude désespérante...

Cette haine poursuit sa lutte implacable dans le monde entier. Moscou a merveilleusement organisé, continue à merveilleusement organiser la lutte « contre Dieu » dans le monde entier. Les méthodes de guerre antireligieuse sont adaptées aux tendances de chaque pays et de chaque population. J'ai sous les yeux les prescriptions données aux athées militants pour « vaincre Dieu » en Amérique du Sud et en Afrique équatoriale, aux Indes et en Australie, parmi les diverses populations du Canada comme en Chine et dans les pays musulmans, les tracts imprimés en congolais à Hambourg ou en tamoul à Tachkent, et en espagnol à Salonique.

Les grandes nations chrétiennes sont travaillées par des propagandistes bien stylés. L'épiscopat allemand constate avec quel savoir-faire tous les moyens sont mis en œuvre

par ces athées militants, petite minorité, extrêmement active : presse, écoles, sociétés d'enfants, théâtre, films, disques chantants ou parlants, troupes spéciales d'acteurs ambulants, pression sournoise ou violente sur les enfants et les familles, pénétration insidieuse jusque dans les écoles confessionnelles.

L'opinion belge, à la suite des grèves révolutionnaires de Juillet 1932, a découvert la virulence extrême de ce venin antireligieux, inoculé par une poignée de fanatiques, groupés là aussi en de nombreuses sociétés : parti communiste, jeunesses communistes, secours rouge international, amis de l'U. R. S. S. et plus de trente autres formes de groupements antireligieux par ordre des meneurs communistes.

« En France, les apparences restent sauvées. Mais Moscou en donne la raison. » « En France, il y a assez d'instituteurs communistes, assez de professeurs antireligieux dans les lycées et en certaines chaires d'université, assez d'éditeurs anti-chrétiens, pour que se forme la minorité qui, après avoir conquis le pouvoir par la force, éliminera de France comme du monde entier toute tendance religieuse. »

Pour préparer cette révolution, les apôtres de l'athéisme cherchent à atteindre non seulement les ouvriers des faubourgs, mais aussi ceux des campagnes. Ils ont créé l'Association des Travailleurs sans Dieu, dont l'organe mensuel est *La Lutte. L'école émancipée*, journal des instituteurs communistes, mène de son côté une campagne infecte contre l'idée religieuse, et l'*Humanité* dirige le mouvement. « La propagande contre la religion, écrit-elle, rentre dans le cadre de notre propagande générale et permet de la renforcer. »

✱

Quelle sera notre réponse ? Négative seulement, ou effrayée ? Non : Une réponse chrétienne, intégralement chrétienne. Celle de la prière d'abord, prière réparatrice ; comme S. S. Pie XI le recommandait encore par le « Motu Proprio » du 28 Octobre, qui donne une église propre aux catholiques russes de Rome.

Prière réparatrice qui requiert une vie totalement chrétienne, et donc apostolique, apostolat de la prière, mais aussi apostolat d'exemple, d'instruction, d'action simplement et ouvertement catholique.

« Action catholique » programme positif qui, dans tous les domaines — vie privée, famille, société, — rappelle que le salut vient, aux peuples comme aux individus, de Jésus-Christ, de ses enseignements et de l'imitation de sa Vie.

« Action catholique », par une vie de bon et sincère catholique, de catholique « militant », lui aussi, ou mieux, discipliné sous la direction de la hiérarchie, pour devenir, en union avec ses frères, un « entraîneur d'âmes » pour compléter « ce qui manque à la Passion du Christ ». Action catholique, organisée, rayonnant dans les milieux semi-chrétiens ou hostiles, et y développant dans la charité l'affirmation du Christ, y révélant ce qu'est, dans sa réalité vivante, le corps mystique du Christ, dont nous sommes membres, pour coopérer avec les autres membres à l'activité et au progrès de tout l'organisme.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 25 Novembre. — Dernier dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires de S. Silvestre, de Ste Catherine, de S. Pierre d'Alexandrie.

Lundi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 27. — De la férie. Simple. Vert.

Mercredi, 28. — De la férie. Simple. Vert.

Jeudi, 29. — Vigile de S. André. S. Houardon, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Samedi, 1^{er} Décembre. — S. Tugdual, Evêque et Confesseur. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 2. — 1^{er} dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoires de S. François-Xavier et de Ste Vivienne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Tourc'h 25-27 Novembre.

Le Cloître-Saint-Thégonnec 28-30 —

Ploumoguer 1-3 Décembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Représentations scandaleuses. — Une nouvelle campagne de haine et de calomnie contre le clergé et l'Eglise vient de s'ouvrir dans notre région par des représentations de « La Terre des Prêtres » et d'un drame intitulé « Mon Royaume n'est pas de ce monde ».

C'est le devoir des catholiques de protester énergiquement contre ce scandale et d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour empêcher ces manifestations coupables.

20 Novembre 1934.

† ADOLPHE, Evêque de Quimper.

II. Timbre antituberculeux. — C'est le dimanche 25 Novembre que s'ouvre la campagne du timbre antituberculeux et non pas le premier dimanche de Décembre, comme nous l'avons annoncé par erreur.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Ploumoguier, M. Lanchès, aumônier des Bretons à Périgueux ;

Aumônier des Bretons à Périgueux, M. Mévellec, vicaire à Plonévez-du-Faou.

PARTIE NON OFFICIELLE

Sur la Mort.

... Maintenant, qu'est-ce que notre être ? Pensons-y, chrétiens, qu'est-ce que notre être ? Dites-le nous, ô mort, car les hommes trop superbes ne m'en croiraient pas. Mais, ô mort, vous êtes muette, et vous ne parlez qu'aux yeux. Un grand roi vous va prêter sa voix, afin que vous vous fassiez entendre aux oreilles, et que vous portiez dans les cœurs des vérités plus articulées.

Voici la belle méditation dont David s'entretenait sur le trône, au milieu de sa cour : Sire, elle est digne de votre audience : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te* (Ps. 38, 6.). O éternel Roi des siècles, vous êtes toujours à vous-même, toujours en vous-même ; votre être éternellement immuable, ni ne s'écoule, ni ne se change, ni ne se mesure : « et voici que vous avez fait mes jours mesurables, et ma substance n'est rien devant vous ». Non, ma substance n'est rien devant vous, et tout être qui se mesure n'est rien, parce que ce qui se mesure a son terme, et lorsqu'on est venu à ce terme, un dernier point détruit tout, comme si jamais il n'avait été. Qu'est-ce que cent ans ? Qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface ? Multipliez vos jours, comme les cerfs et les corbeaux, que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles ; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité ; entassez dans cet espace, qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs ; que vous profiterez cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants ? et que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir rempli toutes les pages de beaux caractères, puisqu'enfin une seule rature doit tout effacer ? Encore une rature laisserait-elle quelques traces, du moins d'elle-même ; au lieu que ce dernier moment, qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans le gouffre de votre néant : il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges

de ce que nous sommes. La chair changera de nature ; le corps prendra un autre nom ; « même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps ; il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue » : tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes.

Qu'est-ce donc que ma substance, ô grand Dieu ! J'entre dans la vie pour en sortir bientôt ; je viens me montrer comme les autres ; après il faudra disparaître. Tout nous appelle à la mort : la nature, comme si elle était presque envieuse du bien qu'elle nous a fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains, et qui doit être éternellement dans le commerce : elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages.

Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils avancent, semblent nous pousser de l'épaule, et nous dire : Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. Ainsi comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle. O Dieu ! encore une fois, qu'est-ce que de nous ? Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas ! si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable où je ne suis plus ! et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps ! Je ne suis rien ; un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant : on ne m'a envoyé que pour faire nombre ; encore n'avait-on que faire de moi, et la pièce n'en aurait pas été moins jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre...

BOSSUET : *Sermons.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 27^e et dernier dimanche après la Pentecôte (25 Novembre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés, sermon, vêpres des Morts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 27^e et dernier dimanche après la Pentecôte (25 Novembre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Vendredi : A 20 heures, Chemin de la Croix pour les Défunts.

Intentions recommandées. — L'Adoration - Jubilé de Daoulas, du 2 au 7 Décembre.

Avis de services. — Mercredi 5 Décembre, à LAMBÉZEL-LEC, service anniversaire pour M. Antoine Gestin, professeur au Grand Séminaire.

Jeudi 29 Novembre, service pour le même M. Gestin, au GRAND SÉMINAIRE, à 9 h. 30.

LESNEVEN (Collège). — **Succès universitaire.** — M. l'abbé François Floc'h, professeur au Collège Saint-François, vient de subir avec succès, devant la Faculté des Lettres de Poitiers, les épreuves du Certificat de Psychologie, valable pour la licence en Philosophie. — Nos félicitations.

SAINTÉ-SÈVE. — **La Mission-Jubilé** (2-18 Novembre 1934). — La paroisse de Sainte-Sève vient de connaître les bienfaits d'une grande Mission-Jubilé.

Préparée de longue date par la prière, la prédication et le tract, cette mission a obtenu le succès qu'on était en droit d'attendre. A quelques exceptions près, tous les paroissiens sont venus retremper les âmes dans la vérité surnaturelle.

Sans doute, la petite église, avec son rétable si harmonieux et si expressif, avec ses statues anciennes si parlantes, remise à neuf par une sobre et toute fraîche peinture murale, n'a pas connu, durant ces trois semaines, l'atmosphère d'enthousiasme qui semble l'apanage des grandes églises.

D'une autre manière, mais aussi profondément, l'ambiance de belle mission y a travaillé les âmes. On vibre tout entier en une réunion de famille et c'est l'impression que laisse cette mission.

La mission a été prêchée par les PP. Le Provost et Person, qui sont connus depuis longtemps pour être des remueurs d'âmes.

Le chant était dirigé par M. Salou, vicaire à Pleyber-Christ, pour les enfants ; par M. Guiavarch, vicaire à Plouzévédé, pour la première semaine, et pour la seconde par M. Coajou, recteur de Plougoulm, dont le talent est bien connu.

Dirigée selon les traditions et dans le pur esprit des missions bretonnes, la Mission a été bien suivie.

Du 2 au 4 Novembre, 48 enfants ont suivi les exercices et ont su manifester leur foi jeune et naïve dans la rénovation de leurs vœux de baptême et dans leur consécration à la Sainte Vierge en lui offrant leurs couronnes au chant du cantique si touchant :

Bonne Marie,
Je te confie
Mon cœur ici-bas.
Prends ma couronne,
Je te la donne ;
Au Ciel, n'est-ce pas ?
Tu me la rendras (bis).

Pour la première semaine, on a compté 168 communions (75 hommes), pour la seconde 168 (81 hommes).

Les exercices ont été suivis avec recueillement et esprit de prière et tous les assistants chantaient avec beaucoup d'entrain les louanges de Dieu.

Nul doute que le cœur de Jésus n'ait été sensible à toutes ces communions faites en vue de la mission et du Jubilé de la Rédemption, et n'ait versé en retour ses grâces et ses bénédictions sur les paroissiens de Sainte-Sève. Ceux-ci garderont longtemps dans leur cœur le souvenir reconnaissant des missionnaires qui leur ont prêché la parole divine avec tant de zèle.

Puissent-ils tenir à leurs bonnes résolutions et mener une vie toujours plus chrétienne et plus intense en vue de leur salut éternel.

POITIERS. — **Nomination.** — Monseigneur Mesguen a nommé vicaire général et chanoine honoraire de Poitiers M. le chanoine Messenger, ancien supérieur du Grand Séminaire et vicaire général du diocèse de Quimper.

RENNES. — **A la mémoire du Cardinal Charost.** — Le 7 Novembre, 4^e anniversaire de la mort de Son Em. le cardinal Charost, était inauguré, à la Métropole de Rennes, le monument érigé à la mémoire du grand archevêque. Le cardinal Liénart, après avoir béni le mémorial qui, à Lille, rappelle le souvenir du premier évêque de cette cité, était accouru à la capitale bretonne pour renouveler son hommage à son illustre prédécesseur. Autour de Mgr Mignen, s'étaient par ailleurs groupés de nombreux prélats, entre autres tous les évêques bretons.

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Rennes célébra la messe solennelle de *Requiem* ; puis, dans un magistral discours, le cardinal Liénart évoqua la belle figure de celui qui, à Lille, a mérité, par sa dignité et sa fermeté devant l'envahisseur, le titre de Défenseur de la Cité.

Le cardinal Charost est représenté « debout comme il convient à un chef qui s'est toujours imposé à l'admiration et au respect, dont la main, qui fut celle d'un homme de cœur, esquisse le geste de la bénédiction, et dont le regard, son beau regard qui faisait toute sa physionomie, se perd dans les hautes pensées où son âme aimait à se retrouver ».

Mort du Cardinal Gasparri. — Né en 1852, prêtre en 1877, l'éminentissime Cardinal Pierre Gasparri, docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit canonique, après avoir enseigné la Théologie à Rome et le Droit Canonique à l'Institut Catholique de Paris, fut nommé archevêque titulaire de Césarée et délégué apostolique au Pérou, et sacré à Paris par le Cardinal Richard (1898).

En 1901, il est à Rome comme secrétaire de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires. C'est l'époque des lois persécutrices et des rapports difficiles de la France et du Saint-Siège, celle de la Codification du Droit

canonique. Le Cardinal Gasparri mena à bien ce dernier travail qui lui coûta dix ans de labeur soutenu.

Il fut secrétaire d'Etat des Papes Benoît XV et Pie XI, contribua au traité de Latran, rédigea le *Livre Blanc*, qui maintenait à notre pays, après les lois de Séparation, le protectorat des catholiques dans le Levant.

En quittant la charge de secrétaire d'Etat, il conserva son dévouement à la Sainte Eglise. Il s'appliqua à la rédaction du Catéchisme universel, continua son labeur au sein des Congrégations, où il occupait une place éminente, et ne s'arrêta qu'en face de la mort. Les derniers jours, il prononçait encore un admirable discours au Congrès juridique international.

Les catholiques français doivent au Cardinal Gasparri une bonne prière.

La rentrée solennelle à l'Université Catholique d'Angers.

— La rentrée solennelle à l'Université Catholique a eu lieu, avec le cérémonial habituel, le mardi 13 Novembre.

L'allocution, à la messe du Saint-Esprit, avait été prononcée par S. E. Mgr Gaillard, archevêque de Tours.

A 14 h. 30, s'ouvrait, dans la grande salle du Palais académique, au milieu d'une assistance très nombreuse, la séance solennelle. S. E. Mgr Mignen, archevêque de Rennes, présidait, assisté de NN. SS. Gaillard, Rumeau, évêque d'Angers; Grellier, de Laval; Duparc, de Quimper; Le Fer de la Motte, de Nantes; Garnier, de Luçon; Grente, du Mans; Serrand, de Saint-Brieuc; Tréhiou, de Vannes; Mesguen, de Poitiers; Mégnin, d'Angoulême; Costes, coadjuteur d'Angers; Cogneau, auxiliaire de Quimper.

Se trouvaient également présents : Mgr Cesbron, vicaire général de Laval; Mgr Thibault, vicaire général d'Angers; Mgr Dufresne, supérieur du Grand Séminaire d'Angers.

On remarquait dans l'assistance : M. Proust, maire d'Angers, le prince de Robech et M. Neveu, administrateurs des Facultés Catholiques; M. Pichot de Champfleury, conseiller à la Cour, représentant le Premier Président; M. Bouvel, président du Tribunal de Commerce; M. de Saint-Pern, conseiller général; le colonel de Lagérie; le médecin-colonel Pellegrin; le docteur Lepage, etc...

S. E. Mgr Mignen a d'abord souhaité la bienvenue aux nouveaux Evêques protecteurs; NN. SS. Mégnin et Mesguen, puis il a salué Mgr Gry, ancien recteur; et rappelant que Mgr Gry avait servi l'Université Catholique d'Angers pendant 25 ans, dont 13 ans avec le titre de recteur, il lui a adressé l'expression de sa gratitude et a annoncé que le titre de recteur émérite lui était accordé.

M. le chanoine Le Helloco, secrétaire général, a donné ensuite lecture de son rapport sur les *Extensions universitaires*.

Ce fut, en premier lieu, le palmarès des Concours, et la réception de leur médaille par les lauréats, des mains de NN. SS. les Evêques. Chemin faisant, M. le chanoine Le Helloco a saisi l'occasion d'envoyer un respectueux mais cordial salut

aux deux nouveaux Evêques protecteurs; il a précisé que les conférences avaient vécu, ce qui ne veut pas dire, grâce à Dieu, qu'elles sont mortes! mais bien que leur vie, pendant l'année dernière, a été convenablement assurée.

Et il en est arrivé à l'organisation des missionnaires de l'Université, œuvre d'une « nécessité vitale », et qui a heureusement progressé, puisque 201 paroisses ont été visitées contre 150 dans la période précédente. Il faut citer les noms de ces dévoués missionnaires, les voici :

R. P. André, S. J., de la Faculté de Théologie; Abbé Bachelier, de la Faculté des Lettres; R. P. Boulanger, O. P. de la Faculté de Théologie; Chanoine Diès, de la Faculté des Lettres; Abbé Hilion, de la Faculté de Théologie; Abbé Jacquart, de la Faculté des Lettres; Chanoine Lainé, doyen de la Faculté des Sciences; R. P. Larivé, O. P. de la Faculté de Théologie; Abbé de Mestadier, de la Faculté des Lettres; Abbé Pasquier, de la Faculté des Sciences; Abbé Pinier, de la Faculté des Sciences; Abbé Poirier, de la Faculté des Lettres; Abbé Rezé, supérieur du Séminaire Universitaire; Abbé Rivier, de l'Ecole Supérieure de Commerce; Abbé Terrien, bibliothécaire; Chanoine Vincent, de la Faculté des Lettres.

R. P. Baillif, O. P., du Couvent d'Angers; Abbé Auguste Baslé, professeur à l'Ecole Saint-Vincent de Rennes; Abbé Courtet, professeur à l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours à Brest; Abbé Dio et Abbé Guégan, professeurs à l'Institution Saint-Louis de Brest; Abbé Jumel, missionnaire diocésain à Rennes; Chanoine Marcadé, curé-archiprêtre de la Cathédrale de Saint-Brieuc; Abbé Le Mée, professeur à l'Institution Saint-Joseph de Lannion; Abbé Page, professeur aux Cordeliers de Dinan; Abbé Plaçais, directeur au Grand Séminaire de Rennes; Abbé Pichon et Abbé Riopel, professeurs au Collège de Saint-Malo; Abbé Tanguy, professeur à l'Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon; Abbé Houdayer, professeur à l'Institution Saint-Michel, de Château-Gontier.

M. le Secrétaire-général n'a pas oublié ceux qui militent dans leur diocèse et qu'il appelle les « auxiliaires ». Et il a terminé par ces paroles : « Cette action, Messieurs, c'est vous qui l'avez voulue, cette ardeur apostolique, c'est vous qui l'avez allumée et disciplinée, les résultats obtenus, c'est vous qui les avez appréciés. A tout ce que je viens de dire cela suffit : *Deo Juvante* » ?

La lecture du rapport terminée, Mgr Mignen a aussitôt observé qu'au premier rang de ces admirables missionnaires devait être placé M. le chanoine Le Helloco, lui-même, et l'a vivement remercié des services sans nombre que son Secrétaire général ne cesse de rendre à l'Université.

La parole a été ensuite donnée au R. P. Larivé, O. P. de la Faculté de Théologie, pour la lecture de son rapport sur la vie des Facultés. Et c'est, en effet, un rapport plein de vie qui nous a été donné. Si bien que, dès les premières pages, on nous y fait entendre le grand mot de *Résurrection* !

Résurrection ? Eh oui ! celle de la Faculté de Théologie. A vrai dire, elle n'était pas morte, mais elle dormait ; elle

traversait une crise, mais une crise de croissance ; c'est ainsi que le nombre de ses étudiants s'est élevé de deux, à dix, puis à dix-huit.

S'agissant de cette Faculté, comme il le fera pour toutes les autres, le rapporteur a un double devoir, également intéressant et agréable : signaler les succès des étudiants (M. l'abbé de Combourg, le R. P. Hyacinthe Paissac), et les admirables travaux des professeurs en dehors de leur enseignement (ceux du R. P. de Moré-Pontgibaud, et de M. l'abbé Jean Gautier).

A la faculté de Droit où la bienvenue est souhaitée à M. Gaillard, nouvellement chargé de cours, le succès a été surtout aux élèves présents, bien plus qu'à la catégorie des dispensés. Travaux remarquables et remarqués de MM. Cesbron, Gouze, Prée, Baugas, le comte du Plessis de Grénédan, Albert, Courtois.

La Faculté des Lettres, dont les étudiants ont donné un louable effort, possède parmi ses professeurs de beaux noms, dont elle peut justement s'enorgueillir. Les travaux de M. l'abbé de Mestadier, de M. l'abbé Poirier, de M. l'abbé Bachelier, de M. l'abbé Moulard, de M. le chanoine Civrays, doyen, ajoutent, chaque année, à leur notoriété ; celle de M. le chanoine Diès, mérite déjà un autre nom, et lorsque, tout à l'heure, S. E. Mgr Mignen observera dans le beau discours dont nous parlerons plus loin que l'Université possède le premier platonisant de France, personne n'aura à chercher le nom qu'il était inutile de prononcer.

Et puis, il y a M. l'abbé Aigrain, depuis hier M. le chanoine Aigrain : M. Aigrain, aux mille compétences, aux mille travaux, M. Aigrain érudit, écrivain, musicien, théologien, que sais-je encore, et pour finir, si aimé ! Mgr l'Evêque de Poitiers, en le nommant chanoine, a touché au cœur toute l'Université.

(A suivre.)

Sainte Cécile, servante du Christ

Fête le 22 Novembre

Je ne sais s'il est de scène plus émouvante et plus fertile en leçons que celle que nous rappelle la fête que nous célébrons aujourd'hui.

Nous sommes à Rome, à la fin du 1^{er} siècle, à l'époque de la plus cruelle persécution dirigée contre les chrétiens. Une jeune fille comparait devant le tribunal du Préfet de Rome, Almachius. Elle est de la plus illustre naissance, de race patricienne ; ses ancêtres, les Cæcilius Mitellus ont été plusieurs fois les sauveurs de la République romaine ; ils ont remporté de grandes victoires et ont connu les honneurs du triomphe ; elle-même possède d'immenses richesses. Mais plus encore que sa noblesse et sa fortune, ses vertus font l'admiration de tous, même de la société païenne.

Et l'interrogatoire commence : d'une part, la force et la lâcheté, l'injustice et la cupidité, la tyrannie armée d'une législation cruelle et odieuse ; de l'autre, l'innocence et le désintéressement, la candeur de l'âme et la puissance de la grâce.

— Jeune fille, quel est ton nom ?

La patricienne se redresse fièrement et répond : « Cécile, *Servante du Christ. Famula Christi.* »

« *Ecce ancilla Domini.* » Je suis la servante du Seigneur, avait répondu la Vierge Marie qui lui annonçait qu'elle allait devenir Mère de Dieu.

Servante du Christ, ces mots résument à eux seuls tout l'éloge de la sainte et glorieuse Martyre : ils suffisent pour faire revivre à nos yeux la jeune vierge, la plus suave, la plus aimable, la plus achevée qui soit peut-être, après la Mère du Rédempteur.

Servir ! Ah ! le beau mot qui tend, hélas ! à disparaître de notre langue française. Servir Dieu, servir son pays, se mettre au service d'une grande et noble cause, avec tout son esprit, toute sa volonté, tout son cœur, et jusqu'au sacrifice de sa vie, est-il un plus noble idéal, une vocation plus sublime, plus capable de ravir le cœur de Dieu et l'estime des hommes ? Et quand il s'agit du service du Christ, et d'une Sainte telle que l'incomparable Cécile, quel spectacle, et pour nous quelle reconfortante leçon !

Servante du Christ,

Sainte Cécile lui a tout d'abord consacré son esprit.

Baptisée de bonne heure, elle apprit de bonne heure aussi à ne penser qu'à Dieu, à vivre vraiment la foi de son baptême. « Le juste vit de la foi, nous dit l'apôtre saint Paul ». Cette vie chrétienne que nous avons reçue à notre baptême, c'est la grâce sanctifiante qui nous fait participer à la nature même de Dieu, qui fait de nous les enfants de Dieu, les héritiers de son ciel. En particulier, — et c'est cette croyance qui animait Cécile, — elle nous incorpore au Christ Lui-même, dont nous sommes les frères. Un seul corps, dont le Christ est la tête et nous les membres ; une seule et même vie avec Lui. Cette doctrine fondamentale du christianisme imprégnait vivement les premiers chrétiens : elle est l'aliment de ce que nous appelons l'esprit de foi. Autre chose croire à Dieu et croire en Dieu. La foi de Cécile, la foi de tout chrétien, c'est la foi d'un enfant qui fait confiance en son Père du Ciel, qui sait qu'il est le frère de Jésus-Christ, et qui vit de cette vie divine : si bien qu'il peut s'appliquer le mot de saint Paul : « Je vis, ou plutôt non, ce n'est pas moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. »

Aussi bien, pour entretenir cette foi de son baptême, la jeune patricienne Cécile s'attardait longtemps dans la prière, l'oraison : la prière non pas toujours, ni nécessairement vocale, mais cette prière qui est une élévation constante de l'âme avec Dieu, le contact établi avec Lui, son souvenir, le sentiment constant de sa présence. La lecture des Saints

Livres, les Lettres de Saint-Paul son maître dans la doctrine de la grâce, les Saints Evangiles dont elle portait constamment le texte sur sa poitrine, comme le faisaient les premiers chrétiens, tels étaient les aliments de son incessante oraison.

« Ni le jour, ni la nuit, elle n'interrompait ses colloques divins. »

Rien ne l'arrachait à ces entretiens intimes avec le Christ dont elle se disait l'humble servante.

Dans la société païenne du II^e siècle, les fêtes, les jeux, les spectacles se succédaient sans interruption. Cécile s'en éloignait de crainte que la corruption de ce monde païen ne troublât la sérénité de son âme et ses rapports avec Dieu. Lorsque au dehors retentissait le bruit des harpes et des orgues profanes, la Sainte se transportait en esprit au milieu des anges et prenait part à l'hymne éternel qu'ils chantent en l'honneur du Souverain Dieu. « *Cantantibus organis, Cæcilia soli Deo decantabat.* » De joie débordante, elle chantait dans son cœur : « O Seigneur, que mon corps, que mon cœur restent purs afin que je ne sois pas confondue ! » — Et de leurs lyres mystérieuses, les anges accompagnaient son chant : « *Cantantibus organis...* » Vraiment Cécile avait fixé au ciel le séjour de sa pensée et réalisait sur ce point encore la doctrine de saint Paul : « Notre vie entière se passe dans les choses célestes. »

Et voilà la première et grande leçon que nous donne sainte Cécile. Vivre en Dieu, vivre avec Dieu par la pensée, par la prière, par l'esprit de foi, et nous faire ainsi à nous-même, selon le beau mot de sainte Hildegarde, une âme chantante : « *Symphonialis anima* ».

Mais, en réalité, la plus belle harmonie, la plus ravissante musique, n'est-ce pas celle que fait entendre en son cœur aux oreilles des hommes, le chrétien dont tous les mouvements de l'âme, dont tous les battements du cœur, dont tous les actes et toutes les paroles sont réglées par la loi suprême de Celui qui est la Beauté, l'Harmonie même ? Vivre dans la pensée de Dieu, avoir confiance en sa Providence paternelle, conformer notre volonté à la sienne, comme un enfant entre les mains de son père, le regard toujours fixé vers le Ciel, comme celui de l'artiste vers l'Idéal qu'il veut reproduire : n'est-ce pas le plus beau chant de l'âme établie dans l'harmonie de toutes ses facultés avec l'ordre divin ? Même dans les épreuves de la vie le chrétien ne doit pas se soustraire, se révolter contre l'ordre établi par Dieu. « Le vrai chrétien, dit notre saint François de Sales, au milieu de ses souffrances, chante comme un rossignol au milieu d'un buisson d'épines ! »

(A suivre.)

UN CALENDRIER BRETON, illustr. par X. de Langlais, imprimé en deux couleurs, avec un bloc de 12 feuillets mensuels, vient d'être édité. (Edit. K. L. T. avec dates et jours de l'année, ou Edit. Vannetaise avec noms de Saints et jours) : 3 fr. 50. — Ronan CAOUISSIN, Pleyber-Christ (Finistère).

BIBLIOGRAPHIE

Procure des Missions d'Océanie, 123, chemin des Choulans, Lyon.

PONTIFE ET VICTIME. — Mgr Collomb, de la Société de Marie, vicaire apostolique de Mélanésie et de Micronésie (1816-1848).

CINÉ-DOCUMENTS, 12, rue de l'Isly, Paris (9^e). — Revue mensuelle, paraissant le 15 de chaque mois.

Abonnement : 50 francs. C. C. 774.80.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte,

Lyon, 3, place Bellecour — 10, rue Jean-Bart, Paris. C. C. Lyon 5062

Mgr Victor DOUCERÉ, de la Société de Marie : LA MISSION CATHOLIQUE AUX NOUVELLES-HÉBRIDES. — Un vol. in-8°, 480 pages, orné de 53 photographies et d'une carte. Prix : 15 francs.

Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (5^e).

Pierre LHANDÉ, S. J. : L'EVANGILE PAR-DESSUS LES FRONTIÈRES. — Un vol. in-8° couronne de 256 pages, 7 fr. 80 ; franco, 8 fr. 25.

Librairie Lecoffre, J. Gabalda et Cie, Editeurs, r. Bonaparte, 90, Paris, 6^e.

SAINTE CATHERINE DE SIENNE (1347-1389), par le R. P. LEMONNIER, O. P. — Un volume in-16 de 224 pages, de la collection « Les Saints ». Prix : 9 francs.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bagard, Paris (8^e). C. C. 1668 Paris

QUEL EST LE BUT DE LA VIE ? par H. MATTHIEU, S. J., professeur de théologie. — Brochure in-8° couronne 120 pages (sans indication de prix).

LA ROSIÈRE DE LA LIBRE-PENSÉE, par le chanoine Eugène DUPLESSY. — Beau volume 26×18, 100 pages à 2 colonnes, 41 gravures et une couverture illustrée en couleurs de Schaeffer. Prix : 5 francs ; port, 0 fr. 65.

SOUS LE COL BLEU : EUGÈNE CONORT (1896-1916), par le lieutenant de vaisseau A. DUCOS. — Vol. in-16°, 128 pages. Prix : 2 fr. ; port, 0,45.

Courte biographie d'un jeune homme, mousse à 15 ans, quartier-maître à 18, mort à 20 ans.

Il n'avait ni l'instruction ni la fortune que l'on dit souvent nécessaires au succès. Il n'avait que sa foi, fière, vivante, agissante, et il fit des merveilles parmi ses camarades.

Conort fit la guerre en Orient et mourut à bord de son bâtiment, le *Suffren*, torpillé par un sous-marin allemand au large du Portugal comme il allait rallier Lorient. (Revue des Lectures.)

LES PORTES ANTIQUES, par M.-M. D'ARMAGNAC. — Roman « Bijou » format 18×10, 250 pages, couverture illustrée en couleurs. Prix : broché, 3 francs ; port, 0 fr. 45. Relié, 5 fr. 50 ; port, 0 fr. 65.

LA SECONDE VIE DU MAÎTRE, par Victor FÉLI. — Roman « Bijou » format 18×10, 224 pages, couverture illustrée en couleurs. Prix : 3 francs ; port, 0 fr. 45. Relié, 5 fr. 50 ; port, 0 fr. 65.

Maison Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris, 6^e, et Librairies Catholiques.

A LA SUITE DU CHRIST. — Recueil de sept méditations pour le chemin de la Croix, par Jean d'ESCALERTE. In-16°, 120 pages, 4 francs.

Nouvelle Société Anonyme du Pas-de-Calais, 5, boul. de Strasbourg, Arras-Mignard, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6^e).

ALMANACH DE NOTRE-DAME DE LOURDES. Prix : 2 fr. ; franco : 2 fr. 45.

ALMANACH DE SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX. Prix : 2 francs ; franco : 2 fr. 45.

BEL ET BON, Almanach catholique des paroisses. Prix : 1 fr. 50 ; franco : 1 fr. 75.

MESSE DIALOGUÉE à l'usage des enfants. Prix : 0 fr. 75 ; franco : 0 fr. 90.

Editions « Education intégrale », 3 bis, rue de la Sablière, Paris (14^e).

LA FAMILLE LABORIEUSE, revue populaire de formation chrétienne. Publication mensuelle illustrée. Le numéro : 0 fr. 75. Abonnement annuel : 8 francs (étranger : 10 francs). C. c. Paris 1.754-62.

ALMANACH DE LA FAMILLE LABORIEUSE. Prix : 1 fr. 50 ; franco : 1 fr. 75. Conditions spéciales par quantités.

L'ALMANACH DES PETITS AMIS DE L'ENFANT-JÉSUS. Prix : 1.40.

ALMANACH DES MÈRES CHRÉTIENNES. Prix : 1 fr. 40.

P. O. et P. L. M.

SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE (Hiver 1934-1935). — *Billets d'aller et retour de fin de semaine en toutes classes pour Le Lioran, La Fourboule et le Mont-Dore avec réductions de 40 % et 50 %.* — Ces billets sont délivrés, du 1^{er} Novembre 1934 au 30 Avril 1935, au départ des gares de Paris (P.-O.-Midi et P. L. M.) et au départ de certaines autres gares de ces deux Réseaux.

Renseignements aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; à l'Agence P. L. M., 88, rue Saint-Lazare ; aux gares de Paris (P.-O.-Midi et P. L. M.) et aux principales gares de ces deux réseaux.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

L'Imprimerie Cornouaillaise a fait paraître, en français et en breton, les conditions à réaliser et les prières à réciter *obligatoirement* pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Ces recueils, établis sur feuilles doubles et sous format d'une image ordinaire, peuvent se glisser facilement dans tout livre de messe. Ils rendront le plus grand service aux fidèles en les guidant sûrement dans la récitation des prières prescrites par le Souverain Pontife et dont ils ne peuvent omettre aucune, sous peine de manquer leur Jubilé.

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

CONFIEZ VOS RELIURES à l'Imprimerie Cornouaillaise.
Travaux soignés grâce à son Outillage moderne.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche, 2 Décembre. — 1^{er} dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoires de S. François Xavier et de Ste Vivienne.

Lundi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double majeur. Blanc.

Mardi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — De la férie. Simple. Violet.

Jendredi, 6. — S. Nicolas, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 7. — *Vigile de l'Immaculée Conception.* S. Ambroise, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Samedi, 8. — *Immaculée Conception de la B. V. Marie.* Double de 1^{re} classe avec octave commune. Blanc.

Dimanche, 9. — 2^e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoires de l'octave et de S. Melchiadé.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploumoguier	1-3 Décembre.
Landévennec	4-5 —
Saint-Corentin, Quimper	6-12 —

PARTIE NON OFFICIELLE

Le scandale actuel

« *Malheur au monde à cause de ses scandales.* » Disons un mot de ces scandales dont le monde est plein et qui augmentent sans cesse, de ces épreuves qui abondent : le monde est dévasté, est foulé sous le pressoir ! Courage, chrétiens, germe céleste, pèlerins de la terre, en marche vers la cité des cieux, aspirant à la société des anges, comprenez donc que vous n'êtes venus ici-bas que pour en sortir. Vous passez par le monde, vous efforçant de parvenir jusqu'au Créateur du monde. Ne vous laissez pas troubler par ces amateurs du monde, qui voudraient demeurer dans le monde et qui, bon

gré, mal gré, sont forcés d'émigrer. Ne vous laissez pas tromper ni séduire. Ce sont des pressions, ce ne sont pas encore des scandales ; soyez fidèles et elles exerceront utilement votre vertu, la tribulation vient ; elle sera ce que vous voudrez : épreuve salutaire ou damnation ; et tel elle te trouvera, tel tu resteras. La tribulation est le feu ; si elle te trouve or, elle enlèvera seulement les scories ; si elle te trouve paille, elle te réduira en cendres. Donc le scandale n'est pas dans cette abondance de maux qui t'opprime. Où est-il ? dans ces paroles qu'on professe contre nous : « Voilà ce que nous apporte le règne du christianisme ! » C'est là le scandale. Car tous ces propos n'ont qu'un but : te faire blasphémer le Christ, si tu aimes tant soit peu le monde ; et celui qui te tient ce langage, c'est ton ami, ton conseiller, donc ton œil ; c'est ton serviteur, ton associé, donc ta main ; c'est peut-être un bienfaiteur qui t'aide à vivre, à t'élever au-dessus de la misère terrestre, donc ton pied. Coupe-le, rejette-le, repousse-le loin de toi. Réponds-leur comme répondit celui à qui on conseillait un faux témoignage. Réponds à l'homme qui t'objecte : voilà ce que nous apporte le règne du christianisme : des adversités sans nombre et la dévastation du monde. Réponds : mais ces malheurs, bien avant qu'ils n'arrivent, ont été prédits par le Christ.

Pourquoi te troubler ? Ton cœur est agité par ces malheurs du monde, comme la barque où dormait le Christ. Et voici la raison, ô homme intrépide, oui, voici la raison du trouble de ton cœur : cette barque où dort le Christ, c'est le cœur où la foi sommeille. Quelle nouveauté t'annonce-t-on, ô chrétien ? Dis-moi, quelle nouveauté ? C'est au temps du Christianisme que le monde est dévasté, que le monde s'en va ! Et le Seigneur n'a-t-il pas dit que le monde serait dévasté, n'a-t-il pas dit que le monde périrait ? Comment ! tu le croyais quand il faisait cette prédiction, et tu te troubles quand elle s'accomplit ? Donc, la tempête sévit dans ton cœur. Prends garde au naufrage. Réveille le Christ : « Que le Christ, dit l'Apôtre, habite dans vos cœurs par la foi. » (Ephés. III, 17.) C'est par la foi que le Christ habite en toi ; si la foi est présente, présent est le Christ ; si la foi veille, le Christ veille aussi ; mais si la foi est oubliée, le Christ sommeille. Excite-toi, remue-toi ; crie : levez-vous, Seigneur, nous périssons !

S. AUGUSTIN : (*Sermons*).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} dimanche de l'Avent (2 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — Le soir, à 20 heures, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Mardi : à 7 heures, à la chapelle, messe de la Ligue.

Mercredi : à 20 heures, ouverture de l'Adoration-Jubilé. Elle sera

prêchée par les RR. PP. Pierre et François de Paule. — Exposition du Saint-Sacrement toute la journée. — Sermon à 6 h. 30, à 14 h. et à 20 h. — L'adoration durera jusqu'au 12 Décembre inclus.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} dimanche de l'Avent (2 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communie.

Jeudi : à 7 heures, messe de communion des enfants.

1^{er} Vendredi : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. Bénédiction du Saint-Sacrement après la messe de 7 heures. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 20 à 21 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi, fête de l'Immaculée Conception : grand'messe à 8 heures. Le soir, à 20 heures, Complies, réunion pour tous les fidèles. Sermon par M. Gouzien, vicaire à Pluguffan, procession, bénédiction du St-Sacrement.

Intentions recommandées. — L'Adoration de Ploumoguier, 1-3 Décembre.

QUIMPER. — La Sainte-Cécile à la Cathédrale. — Les paroissiens de Saint-Corentin sont fiers de leur chorale. Aussi, le 21 Novembre, comme chaque année, ont-ils répondu nombreux à l'invitation que leur a adressée M. l'abbé Cadiou, le musicien distingué qui préside à ses destinées.

Le programme, tout spirituel, répondait admirablement aux volontés du Saint-Père sur la musique sacrée.

Les grands maîtres de la Renaissance étaient représentés par Palestrina et Vittoria. J.-S. Bach et Hændel y figuraient, le premier avec deux chorals : *Cantate à sainte Cécile* et *Alleluia... Honneur et Gloire*, le second, avec son célèbre *Alleluia*, extrait du *Messie*. Deux modernes, César Franck et Chabot, complétaient honorablement cette liste, l'un avec son *Ave Maria*, l'autre avec son *Oremus pro Pontifice*.

L'interprétation fut digne, en tous points, de la beauté des morceaux inscrits au programme. Plusieurs cependant offraient une réelle difficulté d'interprétation, en particulier l'*Ave Maria* de César Franck, tout de nuance et de délicatesse. Les choristes s'en sont tirés à leur honneur. Les voix, bien posées, étaient remplies d'allégresse et l'on sentait qu'elles vibraient pour Dieu, pour les âmes auxquelles il faut faire aimer le chant de l'Eglise.

Aux grandes orgues, M. l'abbé Mayet nous a fait apprécier le *Prélude* de Déodat de Séverac, dont l'écriture raffinée est de nature à plaire aux oreilles délicates ; la Pièce mystique de Widor, une des dernières compositions de l'illustre organiste dont l'activité n'est guère ralentie à 90 ans.

Il appartenait à M. le chanoine Pichon, curé de la Cathédrale, qui présidait pour la première fois la Sainte-Cécile dans sa paroisse, de célébrer les gloires de la Vierge-Martyre. La reine de l'harmonie a trouvé pour la chanter un maître du beau langage. Cette allocution fut un régal pour les audi-

leurs, en même temps qu'un encouragement pour le Directeur et les membres de la chorale, à qui M. le Curé ne ménagea pas ses félicitations et ses remerciements.

La marche en mi bémol de Schumann clôturait la cérémonie : c'est à ses accents entraînants que le public, charmé, se retira, après avoir reçu la bénédiction de Jésus-Eucharistie.

— **Œuvre d'Orient.** — La messe annuelle de l'Œuvre d'Orient sera célébrée le vendredi 7 Décembre, à 8 heures, à la chapelle du Patronage, rue Valentin.

Son Exc. Mgr d'Herbigny à Quimper. — La Société des Conférences de Cornouaille ouvrira, sous la présidence de Son Exc. Mgr Duparc, évêque de Quimper, le neuvième cycle de ses soirées par une Conférence de Son Exc. Mgr d'Herbigny, évêque d'Ilion, président de l'Institut Pontifical oriental, et de la Commission Pontificale pour la Russie : *Pendant et depuis mes séjours en U. R. S. S.* Lundi 3 Décembre, à 20 h. 30 précises, salle de la Phalange d'Arvor, boulevard de Kerguelen.

Son Exc. Mgr d'Herbigny est le spécialiste le plus autorisé à notre époque des questions slaves, et nous parlera en témoin oculaire de ce pays trouble des Soviets.

LE COMITÉ.

Les cartes sont délivrées à la Librairie Le Goaziou, 7, rue Saint-François.

TRÉMÉOC. — *La Mission (7-25 Novembre).* — Tréméoc est une paroisse fort ancienne : on y conserve des registres de 1540. Sauf quelques colonnes rappelant le style du XII^e siècle, l'église n'a pas grand cachet artistique, mais elle est propice au recueillement et à la prière. A en juger d'après le nom, le patron primitif aurait été saint Méoc (Maec, Mayeux). Le patron actuel est saint Alor. Près du célèbre château de la Coudraye, se trouve la belle et antique chapelle de Saint-Sébastien, jadis lieu de pèlerinage très fréquenté.

Depuis des siècles, le chiffre de la population ne varie guère : 800 environ. De nos jours, elle se compose presque exclusivement de cultivateurs, la plupart à l'aise, tous laborieux, dans l'ensemble excellents chrétiens dans la vie civile comme dans la vie privée, très attachés à leur bon et sympathique recteur. S'il en est ainsi, pourquoi donner une mission ? Même dans les meilleures paroisses, il y a quelques égarés à ramener, quelques négligents à secouer ; il y a surtout les bons à rendre meilleurs. Partout de nos jours, il faut fortifier la foi, ranimer la piété, exciter le zèle, si recommandé aux laïcs eux-mêmes sous le nom d'Action catholique. C'est le but poursuivi par le pasteur et les missionnaires de Tréméoc.

Ces missionnaires ont été les PP. Le Jollec et Chevance, aidés pour les confessions et la direction du chant par M. Le Gall, vicaire à Brasparts, puis par M. Léostic, vicaire à Plozévet.

Comme beaucoup d'enfants sont en pension dans les écoles libres de Pont-l'Abbé et de Plonéour, il n'y a eu à Tréméoc à suivre la retraite spéciale des enfants que 66 : *pusillis grex*, mais combien fidèle, attentif, ardent ! Pour les diverses fêtes de la mission, ces enfants ont émerveillé, et souvent ému jusqu'aux larmes leurs parents et le clergé lui-même, par leur discipline, leur piété, leur entrain pour le chant et les cérémonies.

L'été quelque peu tardif de la Saint-Martin aurait pu, à cause des semailles, être un obstacle sérieux pour les hommes, à l'assiduité aux exercices de la mission. Si, de ce chef, beaucoup ont attendu la seconde semaine pour y venir, rares sont ceux qui n'ont pas donné à Dieu et à leur âme le temps demandé par les missionnaires. Pas d'autres abstentions que celles causées par la maladie. A ce titre, les paroissiens de Tréméoc mériteraient déjà un très bon rang dans le tableau d'honneur des missions bretonnes. Ils le méritent encore davantage par la façon dont ils ont suivi les exercices : tenue impeccable à l'église et dans les processions, avidité à écouter la parole de Dieu, zèle pour la prière, ardeur et entrain pour le chant. Le chant d'ailleurs a été fort bien dirigé, d'abord par M. Le Gall qui, pour son coup d'essai, s'est révélé un maître, puis par M. Léostic, dont le talent est déjà connu dans tout le diocèse.

Pour les communions générales d'adultes, on a compté, la première semaine : 253 (99 hommes) et la deuxième semaine : 288 (150 hommes). Plonéour-Lanvern sortant de mission, Combrit à la veille d'y entrer, le nombre des étrangers à Tréméoc a été infime.

Chaque série d'exercices pour les adultes s'est terminée par une cérémonie en l'honneur du Christ-Roi, avec rénovation des promesses du baptême. Tous en ont gardé une impression salutaire, et tous ont compris la nécessité de faire régner le Christ en eux, surtout par la réception fréquente de la Sainte Eucharistie. — En cette année du Jubilé de la Rédemption, le pieux recteur a voulu, comme souvenir de mission, ériger dans son église un nouveau *Chemin de Croix*. Les paroissiens ont tenu à en faire les frais. Le dimanche 18, M. le Curé de Pont-l'Abbé l'a béni en présence d'une foule profondément émue, fermement résolue à suivre son divin Maître dans la voie royale de la Croix. — Se conformant aux intentions du Souverain Pontife, les missionnaires ont organisé, ce même jour, une fête de réparation pour les blasphèmes des *Sans-déistes*. Au *Tolle*, au *Crucifige* de la meute infernale, toute la paroisse de Tréméoc a répondu par l'*Hosannah Filio David* ; aux efforts des émissaires de Satan pour détrôner Dieu et son Christ, elle a opposé sa volonté d'établir partout le règne du Christ Jésus :

*Parle, commande, règne,
Nous sommes tous à toi :
Jésus, étends ton Règne,
De l'Univers sois Roi.*

La rentrée solennelle à l'Université Catholique d'Angers (suite et fin). — Les résultats obtenus à la Faculté des Sciences sont remarquables ; nous ne pouvons les énumérer : disons seulement que 7 étudiants par correspondances ont été admissibles à l'agrégation des Sciences-Mathématiques, et 4 définitivement reçus, ce qui classe la Faculté immédiatement après l'Ecole Normale Supérieure pour la préparation de ce difficile concours.

Les professeurs ? Une année ne se passe point sans que le même savant ait à saluer les noms de MM. Charron, Paul, Pierre Fauvel, abbé Manquat, Péneau. Enfin, l'assistance a appris avec satisfaction que M. l'abbé Bioret avait été nommé par M. le Maire d'Angers conservateur de « L'Herbier Loyd », et elle s'est associée aux adieux que le R. P. Larivé faisait à M. Genest.

La partie du rapport concernant l'Ecole d'Agriculture était teintée d'une certaine mélancolie, parce que, en Anjou, comme partout, l'agriculture souffre, et le paysan.

Raison de plus pour travailler avec ardeur. C'est ce qu'on fait à la Faculté : M. Lavallée commence sa 34^e année d'enseignement ; MM. Moreau et Vinet sont de brillants et fidèles ouvriers de la première heure. A tous les professeurs, l'Université dit sa reconnaissance ; et elle adresse ses félicitations à M. Verdon-Richard, décoré, le même jour, de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire.

D'autre part, les thèses de MM. Lautour, Sauvalle et Gosset pour l'obtention du titre d'ingénieur agriculteur E. S. A. ont obtenu un vif succès.

L'orateur envoie son salut attristé à M. Dupray de la Mahérie, licencié ès-sciences de la Faculté d'Angers, ingénieur-agriculteur E. S. A., conseiller général et député de l'Orne, qui a succombé après huit jours de maladie à un excès de fatigue dû à son travail acharné ; mais ses belles qualités ont du moins rencontré la reconnaissance, puisque un monument lui a été élevé par souscription publique, sur la place de Per-venchères.

L'un des grands bienfaits de l'Ecole d'Agriculture, c'est la formation d'une élite rurale, au moyen de cours techniques par correspondance. On peut juger du résultat en sachant qu'il y eut, la première année, 40 élèves et qu'il y en a 1.800 aujourd'hui. L'Ecole Supérieure de Commerce, où M. l'abbé Coupireau et Mme Anneau Butler ont remplacé M. l'abbé Jacquard et M. l'abbé Guicheteau aux cours de Langue anglaise, a fêté le 25^e anniversaire de son existence en faisant, pendant un voyage d'études, un pèlerinage à Sainte-Odile et à Obernai, devant le monument qui contient le cœur du fondateur de l'Université. C'était, comme a dit le Père Gratry, et comme le rappelle si opportunément le P. Larivé : « aller aux sources ».

Il n'est pas douteux, quand on a entendu un tel rapport, si nourri de faits probants, que les sources continueront de très longues années à être fécondes pour alimenter la vie bienfaisante de l'Université. Et il faut bien comprendre, comme l'a dit Mgr Mignen dans ses remerciements, que les

professeurs, par la multiplicité et l'ampleur de leurs travaux, travaillent non seulement pour l'Université, mais encore pour la France entière et l'Eglise.

Après avoir émis ces justes paroles, Mgr Mignen ne s'est pas rassis : car c'est à lui qu'incombait, cette année, la tâche de prononcer le discours d'usage. Il avait choisi un thème magnifique : *la Science chrétienne*. On croira sans peine qu'il l'a traité avec une hauteur de pensée et une pureté de forme également admirables.

Deux peintures murales de Raphaël, au Vatican, opposent l'une à l'autre, la science païenne et la science chrétienne : dans la première de ces peintures, l'*Ecole d'Athènes*, les savants, les philosophes, discutent et démontrent. Dans la seconde, *La Dispute du Saint-Sacrement*, qui n'est pas du tout une dispute, toute la grandeur de l'enseignement chrétien apparaît : en la partie centrale, mais surélevée, le Christ s'offre à la vision béatifique ; tandis qu'au dessous de lui, sur un autel nu, qu'entourent les grands génies chrétiens, le mystère de l'hostie ; le décor n'est pas un temple, mais la nature : car aucune construction de l'homme, si belle soit-elle, ne vaut la nature, œuvre de Dieu ; et la nature elle-même n'est pas si belle qu'une âme en état de grâce.

Mgr Mignen a exposé magnifiquement, avec une éloquence digne de son sujet, que la science païenne ne peut atteindre à la science chrétienne : le savant sans Dieu est limité, sans impétuosité, sans puissance réelle, et sans joie.

Seul le savant, l'artiste, l'écrivain, qui travaille pour Dieu et avec Dieu, peut aller jusqu'au bout : il accomplit, dans la joie, la plus grande tâche, qui est non d'obtenir son avantage personnel mais de sanctifier les autres ; la science chrétienne, issue de la Croix, nous y ramène ; elle est invincible parce qu'elle est charité.

Parole reconfortante à entendre pour ceux qui, savants, artistes, écrivains, marchent humblement dans cette voie de charité où ils sont, trop souvent, méconnus par le monde.

C'est pour les appeler vers une si grande voie que Mgr Mignen a adressé, en terminant, des paroles pathétiques aux étudiants.

Lorsqu'il l'a remercié de son très beau discours, le vénéré Chancelier, Mgr Rumeau, a eu grandement raison de dire à Mgr Mignen qu'il avait composé un chef-d'œuvre sur des chefs-d'œuvre.

Et pour finir, selon la coutume, les têtes se sont inclinées pour recevoir la bénédiction de NN. SS. les Evêques.

LOUIS LEFEBVRE.

Sainte Cécile, servante-du Christ

Fête le 22 Novembre

(suite et fin)

Cécile, servante du Christ, lui consacre son cœur.

Et dès lors, quoi d'étonnant que Cécile, vivant constamment dans la pensée et la contemplation du Christ-Jésus, lui ait, dès ses années les plus tendres, voué tout son cœur de jeune vierge ? Sa chair, elle avait appris de l'apôtre saint Paul qu'il fallait la réduire en servitude ; que le Christ voulait qu'elle en fit une hostie vivante, sainte, agréable à ses yeux, qu'il désirait ce sacrifice comme un hommage de reconnaissance pour la grâce inappréciable qu'il lui avait faite d'avoir été l'objet de ses miséricordes et de ses prédilections, et d'être sortie des ténèbres païennes. Et cette chair innocente, Cécile l'avait courageusement immolée au Christ Fils de Dieu et Sauveur. Tandis que celles de son rang se livraient aux turpitudes les plus dégradantes, la Servante du Christ chassait par le jeûne le démon impur, et soumettait son corps aux rudesses piquantes d'un dur cilice, et tout cela dissimulé sous l'habit imposé à son rang.

Cécile n'aimait que Dieu, elle brûlait d'amour pour le Christ son époux adoré. Elle avait peur qu'une autre affection, si légitime qu'elle fût, ne diminuât celle qu'elle avait promise à Dieu. Contrainte d'épouser le jeune et illustre Valérien, encore païen, elle ne s'oppose point, en fille docile à la volonté de ses parents. Mais, au soir de ses noces, elle lui fait cette déclaration : « Valérien, un ange veille sur moi et garde ma virginité. Ne faites donc rien qui puisse provoquer la colère de Dieu. »

Troublé au fond de l'âme et frappé par les accents de Cécile, Valérien s'incline et laisse à Dieu sa virginale épouse. La récompense ne se fait point attendre. Lui-même bientôt reçoit le baptême, et revenu auprès de Cécile, Valérien la trouve en prières, ayant à ses côtés l'ange du Seigneur que lui-même voit de ses propres yeux comme il l'avait désiré.

**

Et ne craignez pas que la Servante du Christ, en lui vouant tout son cœur, oublie dans son amour de Dieu les membres du Christ qui sont tous les hommes pour lesquels il a versé son sang sur la croix. L'amour de Dieu n'est pas sincère et véritable s'il n'a pour écoulement nécessaire l'amour du prochain. Quelle leçon ! quel exemple de douce charité que celle que donnait Cécile, la jeune patricienne, à cette brillante société païenne qui affichait partout l'insensibilité, l'égoïsme et la dureté à l'égard des misères humaines : « Chasse le pauvre, le malheureux de chez toi : la pitié est indigne de l'homme », avait dit le plus grand philosophe de cette époque de savante barbarie. Et c'est précisément d'être sans cœur et sans entrailles que saint Paul reprochait aux païens comme

leur plus grand crime. Cécile se rappelle l'enseignement de son Maître : « Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le ferez. » Elle a lu dans l'Evangile la grande scène qui se déroulera au Jugement dernier : « Venez, les bénis de mon Père, dira le Christ Souverain Juge ; j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger... »

Dans sa maison superbe du Champ de Mars, le palais de la *Gens Cœcilia*, autour de Cécile, il n'y avait pas d'esclave battue de verges, piquée du stylet, ou traînée par les cheveux ; il n'y avait d'ailleurs plus d'esclaves, car ses esclaves étaient devenues ses compagnes. Elle les fortifiait dans la foi, et, tout en travaillant pour les pauvres, elle se livrait avec eux à tous les soins domestiques. — Le soir venu, quand la *Via Appia* se vidait des riches litières et que les matrones romaines, ivres de plaisir et de débauches, rentraient dans leurs palais, Cécile, protégée par un humble vêtement et par l'ombre de la nuit, se rendait à la demeure du Pontife Urbain, à la réunion des serviteurs du Christ. — A cette assemblée composée surtout de pauvres, d'infirmités, d'affligés, elle apportait avec le sourire de sa grâce et de sa bonté, le secours de ses richesses : heureuse de vivre quelques heures avec les humbles et les malheureux. Puis, quand la sainte assemblée se dispersait, Cécile, débordante de joie, — joie inconnue des matrones romaines — d'avoir essuyé des larmes, revenait à son palais ; et elle chantait à nouveau dans son cœur sa prière au Christ. Et de leurs lyres harmonieuses, les anges à nouveau accompagnaient son chant « *Cantantibus organis...* »

**

Servante du Christ, Cécile lui sacrifie sa vie.

Servante du Christ, après lui avoir donné son esprit et son cœur, Cécile lui donnera la preuve suprême de son amour en lui sacrifiant sa vie.

En vain, le Préfet de Rome, Almachius, s'efforce de convaincre Cécile et de la faire revenir au culte des faux dieux. A toutes ses propositions, à toutes ses menaces, la jeune patricienne répond par le dédain et l'ironie. Les débats se prolongent ; à certains moments, les rôles sont intervertis, le juge devient l'accusé, l'accusée devient le juge. Cécile dirigeait la discussion, vengeait la loi éternelle, la justice outragées. Elle parlait avec une émotion intense de nos augustes mystères, de nos saintes croyances, des joies et des peines de l'autre vie. Les témoins du drame, émerveillés, attendris, donnaient secrètement raison à Cécile. Almachius était vaincu, et avait hâte d'en finir. « Sacrifie aux dieux, s'écrie-t-il plein de dépit, ou tu mourras. » — « Des dieux !!! riposta simplement Cécile avec ironie. » Et solennellement elle ajouta : « Le Christ seul sauve de la mort. » Ce fut son dernier mot.

Reconduite à sa demeure, Cécile est enfermée dans la salle de bain remplie de bouillantes vapeurs. Cécile reste indemne ; une rosée céleste tempère les flammes du brasier. « Le feu de l'amour qui consume cette grande âme au dedans ôte toute sa force au feu qui l'environne au dehors. » — Décon-

certé, le licteur recourt au glaive. Trois fois, il frappe sans pouvoir abattre la tête de la martyre. Epouvanté, il s'enfuit, laissant Cécile baignée dans son sang. Pendant trois jours, la servante de Dieu reste dans cet état. Aucune plainte, aucun murmure ne fit remuer ses lèvres, elle souffrit tranquillement cette longue agonie. Le troisième jour, elle reçoit la visite et la bénédiction du Pontife Urbain. « Père, lui dit-elle, j'ai demandé ce délai de 3 jours afin de remettre entre vos mains les pauvres que je nourrissais, et cette maison que vous transformerez en église. » Puis, tournant vers la terre son front ensanglanté, elle exhala son dernier soupir et son âme s'envola dans la cité des élus.

La Servante du Christ lui avait donné le plus grand témoignage de son amour, car le Christ Lui-même a dit : « *Il n'est pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime.* » Mais en même temps Cécile avait conquis au Christ une foule d'autres âmes. Le sang qu'elle a versé est une semence de chrétiens.

**

Puisse sainte Cécile faire de notre vie à nous aussi comme le prélude de l'hymne éternel que nous chanterons avec Elle dans le séjour éternel de toute beauté, de tout amour et de toute harmonie !

« *Et cantatibus organis, Cœcilia decantabit.* »

Et, mêlant leurs voix aux orgues célestes, Cécile et les Saints chantent dans le ciel.

(Semaine d'Annecy.)

LE SIÈCLE DES MISSIONS

par Mgr de Guébriant.

A. — La consigne des Papes.

La préoccupation missionnaire, qui a toujours été celle de l'Eglise catholique, est devenue de nos jours sa *préoccupation dominante*. Dans l'histoire du catholicisme, qui est celle de la lutte sans trêve de la vérité contre l'erreur, de la foi contre l'incrédulité, du bien contre le mal, chaque période a son caractère propre correspondant à des nécessités particulières. A chacune il faut un mot d'ordre qui lui vient de celui qui, seul dans l'Eglise, a qualité pour le donner, le Vicaire de Jésus-Christ. Martyre, pénitence, guerre à l'hérésie : ces mots ont retenti, chacun en son temps, dans le cours des siècles, tombant de la chaire de Pierre. Et voici que notre siècle troublé, désorienté, inquiet de l'avenir, se voit à son tour donner le mot d'ordre. Et ce mot d'ordre est bien fait pour surprendre quiconque n'a pas la foi à l'origine divine et aux destinées dernières de l'Eglise. Ce mot d'ordre, c'est : Apostolat, conquêtes missionnaires.

B. — Beauté de cette consigne.

Comment donc ! A une heure où l'Eglise est attaquée de toutes parts et comme battue en brèche au nom des nouvelles philosophies, de la science moderne, du Progrès, de la politique, des nécessités sociales (et de quoi encore ?), à l'heure où, semble-t-il, elle ne devrait songer qu'à se défendre, elle ne parle que de conquérir le monde ! Oui, car elle est consciente de sa divine mission, sûre d'elle-même et de sa force contre laquelle rien ne saurait définitivement prévaloir.

Conduite par l'Esprit-Saint, elle voit ce qui convient à chaque siècle, et elle a proclamé que le *xx^e* siècle devait être le siècle des Missions. Elle nous dit que le scandale a assez duré de ce milliard de païens (les deux tiers de l'humanité) qui, deux mille ans après l'Incarnation, ignorent encore Jésus-Christ.

En travaillant à éteindre ce scandale, le missionnaire résout plus d'objections, supprime ou atténue plus de tentations pour la foi des chrétiens, que ne feraient cent volumes de controverses savantes. Son but, c'est d'amener au bercail la part du troupeau après laquelle Jésus-Christ soupire depuis vingt siècles. « *Et illas oportet me adducere !* » C'est de rattacher au royaume de Dieu les terres infidèles. *Adveniat Regnum tuum !* C'est de planter l'oasis eucharistique à tous les coins du désert idolâtre et de réaliser l'oracle du prophète... : *in omni loco sacrificatur...* C'est enfin et surtout d'offrir à son Créateur et Sauveur le sacrifice qu'il demande aux parfaits... *Abneget semetipsum et sequatur me !* Il n'y a pas de piété plus vraie, ni d'ascétisme plus authentique, ni d'apologétique plus victorieuse que l'activité du saint missionnaire dans ses ardeurs, ses souffrances, ses échecs et ses succès. Et c'est pourquoi l'Eglise, soucieuse à la fois de poursuivre sa mission auprès des infidèles et de raffermir en même temps les chrétiens inquiets, fait appel aux missionnaires, et les réclame toujours plus nombreux.

C. — Son urgence.

D'après les meilleures statistiques, sur le nombre total des hommes, il y aurait un pourcentage de 38 chrétiens, catholiques, protestants ou schismatiques, de 14 mahométans ou juifs, et de 48 païens ; ou, plus crûment encore, 38 chrétiens de toute dénomination et 62 non-chrétiens.

Cette proportion affligeante est-elle du moins en voie de s'améliorer ? NON. La Foi se propage dans le monde, c'est incontestable, mais elle est loin de gagner assez vite pour que son progrès fasse équilibre au pullulement païen. Car, vous le savez trop bien, parmi les nations humaines, il en est qui pullulent et il en est qui sont en stagnation. Or, celles qui pullulent se rencontrent surtout parmi les nations païennes et celles qui sont en stagnation se rencontrent principalement parmi les nations chrétiennes, si bien que, malgré le progrès missionnaire, *la proportion ne s'améliore pas, au contraire.*

† J. DE GUÉBRIANT.

Réparations d'Orgues et d'Harmoniums.

RAYMOND BOUVET, 120, rue du Général-Buat, Nantes, informe Messieurs les Curés et Recteurs qu'il se met à leur disposition pour les réparations d'harmoniums. Représentant direct des meilleures marques. Echanges.

Prie ces Messieurs de lui adresser toute correspondance à Saint-Louis de Brest, jusqu'au 6 Décembre ; à la Cathédrale de Quimper, jusqu'au 12 Décembre.

BIBLIOGRAPHIE

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8^e. C/C 1668.

LE TRESOR DES VIEILLES CHANSONS, recueilli et illustré par Kermor. 1^{re} partie : *chansons et rondes*. 2^e partie : *vieux Noël et cantilènes*. 58 morceaux. — Splendide album format 26x18, 112 pages, papier couché, illustrations en cinq couleurs à toutes les pages (153 gravures), couverture imagée en couleurs. Prix : 12 francs ; port, 1 fr. 05.

ACTES DE S. S. PIE XI. Texte et traduction française. Tome V. — Année 1929 : premier semestre. In-8^e, 278 pages, 2 gravures : 4 fr. ; port, 0,85.

Desclée de Brouwer et Cie, éditeurs, 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris, 7^e. Ch. Post. Paris 767-22.

R. P. A. LANDÈS, S. M. : LES POUVOIRS DES CONFESSEURS DURANT L'ANNEE JUBILAIRE 1934-1935. — 1 vol. in-16 de 46 pages. Prix : 2,50.

Revue : LE SEL, 8, rue François-Coppée, Paris, 15^e. Mensuelle, le n^o 1 franc. Abonnement un an, 10 francs.

LE BULLETIN PAROISSIAL. — Imprimerie des Œuvres, 14, rue Sainte-Anne, Orléans.

LE CHEMIN DE LA CROIX. Quatre exercices différents. — Société d'impressions littéraires, 41, rue de Metz, Lille.

P.-O.-MIDI

LES BONNES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE MAROC AU DÉPART DE PARIS-QUAI D'ORSAY. — 1^o Par Hendaye, Madrid, Algésiras et Tanger (service quotidien). — Trains rapides (1^{re}-2^e classes et toutes classes) et services de luxe quotidiens ; moins de 3 heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Féz, Rabat et Casablanca, avec continuation sur Marrakech.

2^o Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse. — Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer.

3^o Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza. — Trains rapides toutes classes, transbordement direct du train au paquebot Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire — 24 heures de mer — Au départ d'Oran trains directs.

4^o Par Bordeaux et Casablanca. — Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Meknès » et « Marrakech ».

Renseignements aux agences habituelles.

49^e ANNÉE.

Vendredi 7 Décembre 1934.

N^o 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 9 Décembre. — 2^e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoire de l'Octave et de S. Melchiade.

Lundi 10. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Mardi 11. — S. Damase 1^{er}, Pape et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi 12. — S. CORENTIN, Evêque et Confesseur, titulaire de l'église Cathédrale, et premier Patron du diocèse. Double de 1^{re} classe avec Octave commune.

Jeudi 13. — S^{te} Lucie, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Vendredi 14. — De l'Octave de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Samedi 15. — Octave de l'Immaculée-Conception. Double-majeur. Blanc.

Dimanche 16. — 3^e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.
Au chœur, solennité de Saint-Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Corentin, Quimper	6-12 Décembre.
Brélès	13-15 —
Lampaul-Guimiliati	16-18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Ordination. — Les sous-diacres appelés à recevoir le diaconat aux Quatre-Temps de Noël devront être rendus au Grand Séminaire dès le vendredi 14 courant, à 18 heures. Leur examen aura lieu le lendemain à partir de 9 heures, et leur retraite commencera le soir même (canon 1001, § 2).

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Carhaix, M. Jean Briand, vicaire à Leuhan ;

Vicaire à Leuhan, M. Paul Eon, jeune prêtre de Clohars-Carnoët.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Immaculée Conception

(suite)

Et combien y a-t-il de fois générales dont Marie a été dispensée ? N'est-ce pas une nécessité commune à toutes les femmes d'enfanter en tristesse et dans le péril de leur vie ? Marie en a été exemptée. N'a-t-il pas été prononcé de tous les hommes généralement, qu'ils « offensent tous en beaucoup de choses : *In multis offendimus omnes* ? » Y a-t-il aucun juste qui puisse éviter ces péchés de fragilité que nous appelons vénéls ? Et bien que cette proposition soit si générale et si véritable, saint Augustin ne craint pas d'en excepter la très innocente Marie. Certes, si nous reconnaissons dans sa vie qu'elle a été assujettie aux ordres communs, nous pourrions croire peut-être qu'elle aurait été conçue en iniquité, tout ainsi que le reste des hommes. Que si nous y remarquons, au contraire, une dispense générale de presque toutes les lois ; si nous y voyons selon la foi orthodoxe, ou du moins selon le sentiment des docteurs les plus approuvés : si, dis-je, nous y voyons un enfantement sans douleur, une chair sans fragilité, des sens sans rébellion, une vie sans tache, une mort sans peine ; si son époux n'est que son gardien ; son mariage, le voile sacré qui couvre et protège sa virginité ; son fils bien aimé, une fleur que son intégrité a poussée ; si, lorsqu'elle le conçut, la nature étonnée et confuse crut que toutes ses lois allaient être à jamais abolies ; si le Saint-Esprit tint sa place, et les délices de la virginité, celle qui est ordinairement occupée par la convoitise : qui pourrait croire qu'il n'y ait rien eu de surnaturel dans la conception de cette Princesse, et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit point marqué de quelque insigne miracle ?

Vous me direz peut-être que cette innocence si pure c'est la prérogative du Fils de Dieu ; que de la communiquer à sa Sainte Mère, c'est ôter au Sauveur l'avantage qui est dû à sa qualité. C'est le dernier effort des docteurs dont nous réfutons aujourd'hui les objections. Mais à Dieu ne plaise, ô mon Maître, qu'une si téméraire pensée puisse jamais entrer en mon âme ! périssent tous mes raisonnements, que tous mes discours soient honteusement effacés, s'ils diminuent quelque chose de votre grandeur ! Vous êtes innocent par nature, Marie ne l'est que par grâce, vous l'êtes par excellence, elle ne l'est que par privilège, vous l'êtes comme Rédempteur, elle l'est comme la première de celles que votre sang précieux a purifiées. O vous qui désirez qu'en cette rencontre la préférence demeure à Notre Seigneur ; vous voilà satisfaits, ce me semble. Quoi ! si nous n'étions tous criminels par notre naissance, ne sauriez-vous que dire, pour donner l'avantage au Sauveur ? Si vous croyez avoir fait beaucoup de l'avoir mis au-dessus d'une infinité de coupables, ne trouvez pas mauvais

si je tâche du moins de trouver une créature innocente à laquelle je le préfère ; afin de faire voir que ce n'est pas notre crime seul qui lui donne la préférence.

BOSSUET (1^{er} sermon pour la fête de la Conception).
(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2^e dimanche de l'Avent (9 Décembre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — Exposition du Très Saint-Sacrement. — Aux messes, sermon par les RR. Pères Prédicateurs de l'Adoration. — Le soir, à 20 h. 30, prédication, bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : Adoration. Le Saint-Sacrement est exposé toute la journée. — Sermon à 6 h. 30, 14 heures et 20 heures.

Mercredi, fête de Saint-Corentin : Messe à 8 heures à l'autel de Saint Corentin, vénération des Reliques.

Dimanche 16, 3^e de l'Avent. solennité de Saint Corentin : Messe pontificale par Son Excellence Monseigneur Cogneau, évêque de Tabraca. — Sermon breton à 6 heures par M. l'abbé Suignard, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper. — A vêpres, panégyrique de Saint Corentin par le R. P. Padé, provincial des Dominicains de Paris.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e dimanche de l'Avent (9 Décembre) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Intentions recommandées. — Saint-Pabu, Jubilé et Retour de Mission, du 16 au 21 Décembre.

Lampaul-Guimiliau, Adoration-Retraite-Jubilé, du 16 au 22 Décembre.

Annales Françaises de la Propagation de la Foi. — Service direct postal. — Prière à MM. les Directeurs paroissiaux de suivre les indications suivantes pour éviter un service de correspondances inutiles ou de longues et minutieuses recherches :

a) Ecrire très lisiblement les noms et adresses.

b) En envoyant une liste, bien spécifier si la liste comprend tous les associés de la paroisse inscrits au service direct, anciens et nouveaux. Dans ce cas, bien distinguer les nouveaux des anciens, c'est-à-dire de ceux qui ont été déjà précédemment inscrits à ce service ; et pour ces derniers, donner autant que possible le numéro marqué sur la bande d'envoi des Annales.

c) S'il y a changement d'adresse d'un associé ancien, prière de toujours rappeler l'adresse précédente et le numéro marqué sur la bande.

d) Noter soigneusement les noms de ceux qui, pour une cause ou une autre, doivent être supprimés dans le service

direct. Dans ce cas, comme précédemment, rappeler l'adresse et le numéro marqué sur la bande.

Ces indications viennent de nous être rappelées par le Conseil Central de la P. F. Nous prions instamment les Directeurs paroissiaux de les suivre rigoureusement en cette fin d'année, où ils établissent, corrigent et complètent leur liste d'abonnés directs.

Le Congrès de la J. M. C. — Comme l'a déjà annoncé la *Semaine religieuse*, la Jeunesse Maritime Chrétienne tiendra son premier Congrès National à Rennes, du 27 au 30 Décembre prochain, sous la présidence de S. E. Mgr Mignen, archevêque de Rennes.

Fondée en Janvier 1930, la J. M. C. compte aujourd'hui des groupes dans la plupart des ports des côtes de France et à bord des bâtiments naviguant sur toutes les mers.

Le Congrès de Rennes, où pour la première fois des jeunes marins de toutes les régions maritimes se réuniront pour préciser leurs moyens de conquête et affirmer leur foi chrétienne, présentera donc une très grande importance pour l'avenir religieux, moral et social des marins.

Nous engageons vivement les jeunes marins de notre diocèse à s'y rendre nombreux.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au Secrétariat général de la J. M. C., 11, rue de la Fosse, Saint-Malo.

QUIMPER. — Fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge et fête du Séminaire, le 21 Novembre. — Cette année encore, nous avons célébré avec éclat l'offrande que Marie, dans l'élan de son cœur immaculé, fit à Celui qui la voulait toute sienne. Bien doux reste toujours au cœur du prêtre comme du séminariste, le souvenir de l'humble enfant montant dans le parvis du Temple pour se consacrer au Dieu de ses Pères.

A dix heures, la cérémonie commence, présidée par notre Evêque, avec l'assistance de Monseigneur Cogneau.

M. le chanoine Pichon chante la Messe. Ce n'est pas le cadre grandiose de la cathédrale avec le flamboiement des verrières et le fracas des grandes orgues, mais celui de notre petite chapelle humble et discrète, où, si la majesté du lieu est moins solennelle, l'intimité est plus douce. Devant l'autel artistement décoré, évoluent tous les ministres de cérémonie, pendant que le chœur laisse transpercer dans son chant la joie d'âme ressentie. Les magnifiques mélodies grégoriennes sont exécutées avec goût. Messe vraiment féconde, au cours de laquelle nous avons offert « au Dieu qui réjouit notre jeunesse » l'hommage de notre amour et de notre sacrifice.

Puis Monseigneur s'avance. Il nous parle. Il nous dit la joie immense de pouvoir collaborer à l'œuvre de Jésus, la nécessité de tout mettre à son service, les moyens que nous avons de coopérer à la grâce divine, par une union continue à Dieu, une piété sans égoïsme, l'acceptation joyeuse de la souffrance. Et l'orateur en termes vibrants qui émeuvent et soulèvent, précise son idéal. Il montre la grandeur

de l'amour divin, la beauté de notre vocation et la place que nous tenons dans le monde par notre état d'immolés volontaires. Nous goûtons un charme singulier à suivre les considérations tour à tour sublimes et pratiques qui nous sont présentées avec une éloquence incomparable, sous une forme imagée où reviennent sans cesse les exemples donnés par la Vierge bénie, dont nous célébrons la fête.

Ensuite a lieu la rénovation des promesses cléricales : devant le tabernacle ouvert. Leurs Excellences, puis, entre les mains de notre Evêque, les chanoines et les prêtres, à genoux sur les marches de l'autel redisent à haute-voix la formule de la donation totale. « Dominus pars hereditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitues hereditatem meam mihi. » Long fut le défilé des séminaristes. Avant de faire le pas décisif et de rompre par des serments irrévocables les derniers liens qui les retiennent encore dans la voie commune, ils affirment eux aussi au représentant de Dieu qu'ils veulent s'offrir en holocauste, et mourir au monde pour se consacrer au service des autels.

Au Salut du Saint Sacrement, sous l'habile direction de M. l'abbé Mayet, la chorale interpréta un « O Sacrum convivium », de Vittoria. On admira tout particulièrement la douceur et la suavité mélodique que le grand musicien espagnol a mis dans cette œuvre qui est une œuvre de maître. Suivit un motet à la Sainte Vierge « Beata es Virgo », de Bordes ; et enfin, comme clôture de la cérémonie un cantique de Gounod, harmonisé par M. Mayet, cantique d'amour et de confiance à Marie, admirablement chanté par le soliste.

Et maintenant, c'est fini !... De ces pieuses émotions, il ne nous reste plus qu'un souvenir, mais combien précieux, et que nous aimerons à raviver. Comme Marie, nous n'irons pas chercher la sainteté sous le signe de l'extraordinaire, hors de la voie où nous sommes appelés, mais, fidèles aux conseils de notre Supérieur, nous nous efforcerons de nous sanctifier par nos occupations de tous les jours, pour que nos lèvres ne mentent pas, quand nous prononcerons les paroles de la donation totale, le jour de notre ordination.

H. P.

Son Excellence Monseigneur d'Herbigny aux Conférences de Cornouaille, à Quimper. — La Société des Conférences de Cornouaille a ouvert le neuvième cycle de ses soirées, le lundi 3 Décembre, par une Conférence de Son Exc. Mgr d'Herbigny, évêque d'Ilion, président de la Commission pontificale pour la Russie : *Pendant et depuis mon séjour en U. R. S. S.*

Son Exc. Mgr Duparc, qui tient à témoigner par l'encouragement de sa présence de l'intérêt qu'il porte aux Conférences de Cornouaille, avait bien voulu accepter la présidence de cette réunion. Son Exc. Mgr Cogneau, un clergé et un public nombreux l'entouraient. Mgr l'Evêque se réserva de présenter lui-même le Conférencier et il le remercia comme il sait le faire.

On peut avoir la quantité de livres et de *reportages* sur

la Russie des Soviets, on peut ne rien ignorer des méthodes employées là-bas par les sans-Dieu, on peut connaître des détails impressionnants sur la misère universelle, mais pour *réaliser* vraiment un pareil état de choses, rien ne vaut la parole vivante d'un témoin comme Mgr d'Herbigny. Un tel témoin aura beau laisser parler les faits, s'interdire scrupuleusement tout effet oratoire, on sentira vibrer dans sa voix l'écho des souffrances de tout un peuple qui fut et demeure son peuple.

Laisser parler les faits, quand il s'agit de l'U. R. S. S., c'est dire, assurément, des choses bien douloureuses, mais la persécution fut toujours génératrice d'héroïsme — les bourreaux font les martyrs — et ce sont les réalités les plus tristes qui, transfigurées par l'amour de Dieu, deviennent les leçons les plus lumineuses et les plus réconfortantes.

En 1926, le R. P. d'Herbigny, de la Compagnie de Jésus, que sa grande expérience des choses russes désignait au choix du Pape, se vit confier par S. S. Pie XI une mission de la plus haute importance en Russie. Sacré évêque, le Lundi-Saint, par le cardinal Pacelli, il devait être à Moscou, le Jeudi-Saint, afin d'y sacrer à son tour, dans le plus grand secret, de nouveaux évêques : depuis 1923, en effet, il n'y avait plus, dans l'immense Etat, un seul évêque catholique ayant juridiction et les fidèles étaient vraiment des brebis sans pasteurs.

Quelles étaient, à ce moment, les conditions de vie en U. R. S. S. ? Tout y avait été nationalisé : le régime des *cartes* — carte de logement, carte de vivres, carte de travail — y sévissait à outrance. Pour ce qui était de l'habitation, en particulier, les Soviets avaient établi une hiérarchie de quatorze classes d'après les preuves d'attachement plus ou moins grandes données au régime. Les membres des premières classes jouissaient d'un maximum de confort pour un minimum de loyer, tandis que ceux de la treizième, par exemple — tous anciens propriétaires — étaient littéralement parqués dans les sous-sols glacials. Quant à ceux de la quatorzième — ceux qu'on appelait les *parasites*, c'est-à-dire tous ceux qui, à un titre quelconque, étaient consacrés au service d'un culte — ils avaient été systématiquement ignorés dans la répartition ; ils devaient se contenter de l'hospitalité que voudraient bien leur donner, à leurs risques et périls, leurs misérables ouailles.

On devine l'existence de tant de familles de *suspects*, c'est-à-dire avant tout de croyants, entassés d'office les uns sur les autres dans la plus répugnante promiscuité, épiées par les agents du Gouvernement et justiciables du seul Soviet de l'immeuble.

Condamner des êtres humains à un tel régime constitue déjà, semble-t-il, une torture intolérable. Mais sur tous ces *indésirables* va s'appesantir, en outre, la plus odieuse des persécutions.

Au début, le Gouvernement évita de prendre, à cet égard, aucun décret formel, feignant de laisser libre cours à la fureur populaire.

Puis la persécution officielle s'organisa. Après s'être attaquée à la religion orthodoxe, elle porta toute sa rage sur le Catholicisme, considéré comme « l'épine dorsale des religions ».

On voulut d'abord *frapper l'Episcopat*, espérant par là *dispenser le troupeau* : c'est ainsi qu'en 1922, au moment même où une Mission pontificale — dernière préoccupation de Benoît XV mourant — partait pour l'U. R. S. S. où elle allait arracher à la mort près de 200.000 enfants affamés, les Soviets, après un procès retentissant dont tous les actes ont pu être conservés, condamnèrent à mort, pour crime de religion, deux évêques, dont l'un fut exécuté dans des conditions particulièrement atroces ; quinze prêtres étaient, en outre, frappés de peines variant de trois à dix ans de travaux forcés. En apprenant cette infamie, le Saint-Père, faisant écho à la parole du Sauveur : « Faites du bien à ceux qui vous persécutent », se contenta de dire : « Il faut continuer la mission de ravitaillement ».

Les persécuteurs — leur tactique est partout la même — s'efforcèrent ensuite de mettre la main sur la jeunesse. Toute la formation scolaire — depuis celle qui se donnait aux tout-petits dans les Jardins d'Enfants jusqu'à l'enseignement des Universités — devint essentiellement et violemment anti-religieuse. La rage infernale des sans-Dieu, toujours inassouvie, alla jusqu'à formuler ce vœu vraiment diabolique : « Il faudrait que les premières paroles des enfants fussent des blasphèmes ».

En 1930, enfin, les Soviets ont inauguré une nouvelle méthode de persécution. On ne tue plus, en U. R. S. S., pour crime de religion, *on fait mourir*... Un village a-t-il conservé ses traditions religieuses ? On en déporte les habitants, séparant systématiquement dans ce tragique exode les membres d'une même famille. Beaucoup meurent en route. « On peut espérer qu'ils auront blasphémé avant de mourir et ce sera encore une grande victoire... » Ainsi s'expriment les chefs du mouvement...

En fait, dans bien des cas, la victoire reste au Christ. Et Mgr d'Herbigny de nous rapporter des faits dignes des Actes des Martyrs :

Ici, c'est une famille de Belges, jadis bijoutiers à Moscou, condamnés à passer le terrible hiver russe dans la cave glacée où les a relégués le régime soviétique. Sanctifiés par l'épreuve, ces héros qui s'ignorent récitent chaque soir un *Magnificat* d'actions de grâces. Ils ont tenu à offrir à Mgr d'Herbigny les améthystes de sa croix pectorale, dernier vestige de leur opulence passée.

Là, deux enfants déjà emprisonnés pour délit de fanatisme parce qu'ils ont servi la messe, déclarent à l'évêque qui, par prudence, veut les éconduire : « Mon Père, ils peuvent nous faire tout ce qu'ils veulent ; le Bon Dieu aura été le premier servi. »

A Nikolaïev, deux jeunes gens préparent à tout hasard des hosties pour le cas où un prêtre viendrait à passer, car, disent-ils, ils ont faim de la communion dont ils sont privés depuis six mois. »

Et ces prêtres-forçats d'Arkhangel célébrant la messe, chaque nuit, sous la menace constante de la mort. De quoi demain sera-t-il fait ? C'est le secret de Dieu. Des quatre évêques sacrés par Mgr d'Herbigny, deux sont déjà marqués du sceau du martyr enduré dans les prisons soviétiques ; les deux autres, dont un Français, Mgr Neveu, depuis 23 ans à Moscou, continuent là-bas, au péril de leur vie, leur sublime mission.

Dans une émouvante conclusion, Mgr d'Herbigny conjure les chrétiens qui l'écoutent de ne pas oublier leurs frères persécutés de la Russie soviétique. En vertu du dogme de la Communion des Saints, ils peuvent et ils doivent soutenir de leurs prières et de leurs communions ceux qui, là-bas, sont privés si souvent du pain eucharistique. Quant à l'avenir, il serait, certes, imprudent de se lancer dans de téméraires prophéties : si l'Eglise est indéfectible, Dieu peut permettre que, sur un point du globe, l'esprit du mal, pour un temps, semble l'emporter. Mais tous les espoirs ne sont-ils pas permis quand, dans de telles laideurs, on rencontre pareilles beautés, quand on recueille sur les lèvres des persécutés des paroles comme celles de ce Gelgetha, bourreau des prêtres-forçats d'Arkhangel, suppliant le pouvoir central de le débarrasser de ces prêtres, car dit-il : « Je puis les battre, je puis les exposer aux intempéries, mais je ne puis pas les empêcher d'être joyeux et cette joie conquérante donne à ceux qui en sont les témoins, le désir d'être chrétiens. »

C'est l'« *Ibant gaudentes* » des premiers Apôtres qui, disent les Actes, « s'en allaient joyeux d'avoir été jugés dignes de souffrir des opprobes pour le nom de Jésus ».

POITIERS. — **Triduum solennel.** — Son Exc. Mgr Mesguen prépare à Poitiers, dans l'insigne Basilique Cathédrale, Saint-Pierre, un Triduum solennel en l'honneur du Bienheureux André-Hubert Fournet, curé de Saint-Pierre de Maillé, fondateur de la Congrégation des Filles de la Croix, les 14, 15, 16 Décembre 1934, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Vient de paraître : **Une « Petite Semence » du Divin Bon Plaisir : Sœur Marie de Sales, religieuse de la Visitation (1895-1932).** — Cet exposé d'une vie à la fois simple et profondément surnaturelle, est très captivant. On ne se lasse pas de le lire et relire. Il fait vivre des heures bienfaisantes, délicieuses.

Formée à l'Ecole du Saint Evêque de Genève, le « docteur de l'amour », Sœur Marie de Sales s'est simplement appliquée à aimer Dieu de tout son cœur en se livrant sans réserve à son bon plaisir.

C'est par cette voie sûre et pacifiante qu'elle attire les âmes à sa suite, les assurant que « le bon Plaisir de Dieu enchante ».

« Si l'on comprenait, dit-elle, ce que c'est que de s'abandonner totalement, il n'y aurait plus de souffrance sur la

terre, car s'occuper uniquement à contenter Notre Père des Cieux, c'est déjà commencer son Ciel ».

En vente : chez M. Guivarch, 32, rue Kéréon, Quimper, et dans toutes Librairies Catholiques. Un volume de 176 pages, prix : 7 fr. 50 ; port en sus : 0 fr. 50.

VARIÉTÉS

Le « Gosse » qui sauva un nid. — Si j'ai bon souvenir, ce devait être vers le 6 Décembre de notre première année de guerre.

Il faisait un froid de tous les diables à geler la langue de Ragoune, le Bordelais de la 6^e.

Nous étions blottis dans la Sapinière du Carrefour de la-Mort, entre Oulches et Craonnelle.

Le capitaine achevait de désigner l'équipe que le sous-lieutenant Darribère et le sergent Etcheparre devaient conduire en coup de main vers Les Paillottes, la nuit suivante.

— « Il m'en faut encore un... Voyons, vous ? Dabas?... Vous avez déjà fait ça et vous connaissez bien le secteur... Ça va ??? »

— Ça va ! mon capitaine, répondit sans hésiter le camarade. À peine un plissement brusque du front trahit-il une émotion intérieure.

— N'oubliez pas, conclut le capitaine, que c'est pour demain matin 4 heures. Les 75 de la cote 123 ouvriront la brèche, pendant 3 minutes, avec les Rimailho du Moulin-Rouge... Vous partez à la quatrième minute. La pièce « C. 4 » et les 80 de montagne de Pieri vous soutiendront.

— Bien, mon capitaine ! »

Courbé en deux, à cause de la mitrailleuse boche des « 4 Arbres », le commandant de compagnie gagna rapidement sa sape, dans le talus du chemin.

Nous gardions tous le silence, parce que chacun pensait à la nuit prochaine...

Est-ce qu'on sait jamais avec ces fourbis de patrouilles !

Ragoune se ressaisit le premier :

« Tu parles d'un train de plaisir ! Moi, je prends un aller et retour ! »

Quelques sourires glissèrent vaguement sous les moustaches gelées... Les yeux, vrillés dans le vague, regardaient... là-bas... loin... vers le pays. Nous étions sept à « y couper ».

Les autres nous regardaient avec quelque envie...

« Dis donc, « le Gosse », taquina soudain Bignolle, si tu l'ennuies demain matin dans ton cholis, ne te gêne pas... pars à ma place... Je voudrais pas te priver d'une promenade dans la propriété ! »

Le « Gosse » était un « apprenti curé » comme disait ce vieux paillard de Bardouillon.

Arrivé depuis une semaine à la compagnie, avec ses 20 ans, ses yeux purs comme une rive du gave, il avait l'air d'une fillette.

« Ça ? un poilu ? avait gouaillé le commandement pour cacher son émotion profonde... c'est un gosse... le recrutement nous f... dedans ! »

Depuis ce jour, il fut baptisé et, pour nous tous, les vieux briscards, qui avions fait *Charleroi* et la *Marne*, il était comme une mascotte. Il nous rappelait nos petits... et, quand il souriait, nos petites...

« *Pourquoi pas ?* » répondit-il distraitemment à Bignolle.

Il regardait avec insistance *Dabas*, qui, accroupi, dans un coin de la banquette de tir, contemplait un bout de carton tout fripé.

— *Qu'est-ce que tu regardes ?* lui demanda-t-il d'une voix attendrie.

— *Tiens... vois...,* fit l'autre d'un ton assez rude... *Ce sont mes gosses... tous les trois... Tu vois s'ils sont beaux ? C'est peut-être la dernière fois que je les vois... Alors [... moi la paix...]*

« *Y sont veinards, ceux qui n'ont ni femme, ni enfants...* »

Le gosse rougit.

Au bout de quelques minutes de rêverie, dans le brouhaha des camarades et la fumée âcre des pipes allumées, il prit son fusil et sortit... Et, presque à quatre pattes, il disparut en courant, dans le boyau.

« *Si on faisait une petite manille ?* » proposa *Desplanches*.

Ce fut accepté par acclamations

« *Eh ! là-bas... Dabas... rêve donc pas ainsi. Qu'as-tu ? Tu fais suïsse ! Qu'est-ce que tu lorgnes comme cela ?* »

Dabas sourit amèrement, en se rapprochant du groupe...

Et s'évadant en un brusque effort de sa rêverie, il lança presque avec aigreur...

« *C'est mes loupis... ben qu'ot ! avant de partir, j'ai pas le droit de penser aux loupis... à la bourgeoise ?* »

Une vague poignante de silence les submergea...

« *Ah ! murmura Bignolle, tu as des loupis, toi ?...* »

— *Té ! cette blague : explosa Dabas... J'en ai trois... Et tu sais :... c'est pas dans les coups de main qu'on risque de les retrouver !...*

— *Ça, c'est vrai : conclut Etcheparre, pour mettre fin au douloureux entretien qui risquait de ronger le moral.*

(A suivre.)

QUIMPER. — MONTRE argent, chaîne gourmette, perdue le 27 Novembre, vers 4 heures, entre Phalange d'Arvor, hôtel de la Paix et quincaillerie Coadou. Prière adresser à *Semaine religieuse* contre récompense.

BIBLIOGRAPHIE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

LES PLUS BEAUX SERMONS DE SAINT AUGUSTIN, réunis et traduits par le chanoine G. HUMEAU. — Trois volumes de 352, 408, 436 pages. Chaque volume 15 fr. ; port, 1.25.

« A part les érudits, peu vont aux sources, faute d'une première initiation et faute de loisirs, en sorte que les prêtres du ministère, à qui les sermons de saint Augustin seraient si profitables, sont précisément ceux qui les fréquentent le moins. M. le chanoine Humeau a voulu mettre à la portée de leurs mains ces trésors enfouis... C'est un magnifique présent qu'il fait à ses confrères et aux laïcs pieux, en un

texte d'une correction irréprochable et sur du beau papier. Outre un avant-propos savant et très utile, chaque sermon est précédé d'une notice en quelques lignes qui le date s'il y a lieu, l'éclaire et en donne, non pas un résumé, mais l'idée mère et comme l'âme ; ensuite, une courte indication en marge des paragraphes guidera le lecteur et abrégera son travail. Le texte lui-même est mis en un français net, très pur, et d'un tour si naturel qu'un lecteur non averti n'y devinerait aucunement une traduction. »

EDITIONS OGÉO, 80, rue de l'Université, Paris.

LES MEILLEURS LIVRES pour enfants de 7 à 12 ans. — Une brochure 16x24, de 72 pages, 4 francs ; franco 4 fr. 50.

LIBRAIRIE P. TÊQUI, 82, rue Bonaparte, Paris (6^e).

MARCHAND (Ch.), ancien professeur du Grand Séminaire. — LA FAILLITE INITIALE DU PROTESTANTISME. — Collection « Je sème », in-12, 10 francs ; franco, 11 francs ; étranger, 12 francs.

La *Faillite du protestantisme* est une œuvre de controverse doctrinale. L'auteur, en premier lieu, nous montre Luther faisant un faux départ : se mettant en marge et au-dessus de toute la Tradition, rejetant la règle de foi admise dès l'origine, il apparaît un « isolé » sans lien avec le vrai christianisme, fondé de l'origine et constamment appuyé sur la chaire de Pierre.

Analysant, ensuite, en détail l'œuvre elle-même, l'auteur la démolit pièce par pièce par des arguments péremptoirs.

Kœnig (Abbé J.). — LA VIERGE DE LOURDES, LUMIÈRE DES INCÉDULES ET DES CROYANTS. — In-12 illustré de ix-348 p., 15 fr. ; franco, 16 fr. ; étranger, 17 francs.

Après avoir une fois de plus raconté les apparitions, après avoir présenté six guérisons choisies entre toutes à cause de leurs modalités diverses (guérisons devant la grotte, devant une de ses reproductions, dans la piscine, sur le passage de l'Hostie, dans le train du retour, au domicile du malade), l'auteur, en 200 pages, tire les conséquences apologétiques de ces faits.

ROSAT (Abbé A.). — POUR L'ACTION CATHOLIQUE, préface de Michel-Angé Jabouley et lettre de Son Exc. Mgr Roland-Gosselin, évêque de Versailles. In-12 carré de 210 pages illustrées : 10 fr. ; franco, 12 fr.

« *Pour l'Action Catholique* » nous apporte, en particulier sur la crise des Cercles d'études, sur la propagande des vérités religieuses, sur les causes réelles de la perte de la foi dans les classes laborieuses, sur la tactique à suivre pour reconquérir l'âme populaire, sur les moyens à employer pour regagner partout le terrain perdu, non pas seulement des clartés précieuses, mais de véritables révélations.

CLAIRFER (René). — L'HEURE VA-T-ELLE SONNER ? In-12. Prix : 8 francs ; franco, 9 fr. ; étranger, 10 francs.

Conclusions d'une étude scientifique des documents connus sous le nom de prophéties.

Sommes-nous à la veille d'un grand cataclysme rénovateur, et pouvons-nous l'atténuer ?...

ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ, par Lophem, Belgique.

JÉSUS, NOTRE MAÎTRE, par l'Abbé DESOMER. — Cet ouvrage de 160 pages donne les Évangiles du Cycle de Noël. (Temps de l'Avent, de Noël et après l'Épiphanie) et les explique par questions et réponses. L'explication des mots est suivie de celle des idées que l'auteur applique ensuite aux temps actuels. Ce livre est très précieux pour faire comprendre les Évangiles du Missel à la jeunesse. Prix : franco, 8 fr.

D'autres volumes suivront pour les autres parties de l'année liturgique.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Retenez, dès maintenant, les Calendriers diocésains établis d'après l'Ordo. Les fidèles y trouveront tous les renseignements concernant les offices de chaque jour.

Maisons de confiance

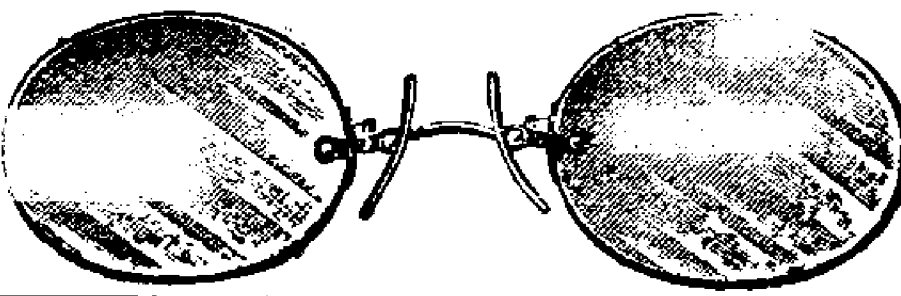
L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE
Spécialité de Tickets pour Cinémas

A LOUER



DELBENN
DEPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON Négociant à LA CROIX-DE-L'ISLE
BASSENS (près Bordeaux)
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX - J. BIGOURDAN & Co, succ^{rs}

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe R. C. Bordeaux, 4646
garantis purs naturels et d'origine sur facture. C. C. Postaux Bordeaux, 38.530

VITRAUX L. BALMET

25 bis, Cours Berliat, GRENOBLE
Grand Prix Exposition Coloniale Paris 1931

Les meilleures références. Nombreux travaux en Bretagne
Demandez prix et devis. Conditions très avantageuses et Travaux très soignés.

49^e ANNÉE.

Vendredi 14 Décembre 1934.

N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine

Dimanche, 16 Décembre. — 3^e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

Semaine des Quatre-Temps.

Au chœur, solennité de S. Corentin.

Lundi, 17. — De la férie. Simple. Violet.

Mardi, 18. — De la férie. Simple. Violet.

Mercredi, 19. — Jeûne et abstinence. De la férie. Simple. Violet.

Jeudi, 20. — Vigile de S. Thomas. Office de la férie. Simple. Violet.

Vendredi, 21. — Jeûne et abstinence. S. Thomas, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Samedi, 22. — Jeûne et abstinence. De la férie. Simple. Violet.

Dimanche, 23. — 4^e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

Annouer le jeûne du lendemain. Vigile de Noël.

A vêpres, antienne O. Emmanuel.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lampaul-Guimiliau	16-18 Décembre.
Saint-Louis de Brest	19-25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Œuvre des Tabernacles. — Monseigneur l'Evêque a béni, le 8 Décembre, les ornements confectionnés pour les églises pauvres du diocèse par les membres de l'Œuvre des Tabernacles à Quimper.

Adresser toutes les demandes à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

II. Décoration. — Monseigneur a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Pierre Roudaut, conseiller paroissial de Trémaouézan depuis 36 ans.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Madec, ancien vicaire d'Elliant, décédé à Scrignac le 5 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Immaculée Conception

(suite)

Il est, certes, tout à fait nécessaire qu'il surpasse sa sainte Mère d'une distance infinie. Mais aussi ne jugez-vous pas raisonnable que sa Mère ait quelque avantage par-dessus le commun de ses serviteurs ? Que répondrez-vous à une demande qui paraît si juste ? Je ne me contente pas de ce que vous me dites, qu'elle a été sanctifiée devant sa naissance. Car encore que je vous avoue que c'est une belle prérogative, je vous prie de vous souvenir que c'est le privilège de saint Jean-Baptiste, et peut-être de quelque autre prophète. Or ce que je vous demande aujourd'hui, c'est que vous donniez, si vous le pouvez, quelque chose de singulier à Marie, sans toucher aux droits de Jésus. Pour moi, j'y satisferai aisément, établissant trois degrés que chacun pourra retenir. Je dis que le Sauveur était infiniment au-dessus de cette commune corruption. Pour Marie, elle y était soumise ; mais elle en a été préservée : entendez ce mot, s'il vous plaît. Et à l'égard des autres saints, je dis qu'ils l'avaient effectivement contractée, mais qu'ils en ont été délivrés. Ainsi nous conservons la prérogative à la Mère, sans faire tort à l'excellence du Fils : ainsi nous voyons une juste et équitable disposition, qui semble bien convenable à la providence divine : ainsi le Sauveur Jésus, qui, selon la doctrine des théologiens, était venu en ce monde principalement pour purger les hommes du péché d'origine, qui était le grand œuvre du diable, en remporte une glorieuse victoire ; il le dompte, il le met en fuite partout où il se peut retrancher.

Comment cela, chrétiens ? L'induction en est claire. Ce vice originel règne dans les enfants nouvellement nés ; Jésus l'y surmonte par le saint baptême. Ce n'est pas tout : le diable, par ce péché, pénètre jusqu'aux ventres de nos mères ; et là tout impuissants que nous sommes, il nous rend ennemis de Dieu. Jésus choisit quelques âmes illustres qu'il purifie dans les entrailles maternelles, et là il défait encore le péché. Tels sont ceux que nous appelons sanctifiés devant la naissance, comme saint Jean ; comme Jérémie, selon le sentiment de quelques auteurs ; comme saint Joseph peut-être, selon la conjecture de quelques autres. Mais il reste un endroit, ô Sauveur, où le diable se vante d'être invincible. Il dit que l'on ne l'en peut chasser. C'est le moment de la conception, dans lequel il brave votre pouvoir. Il dit que si vous lui ôtez la suite, du moins il s'attache, sans rien craindre, à la source et à la racine. « Elevez-vous, Seigneur, et que vos ennemis disparaissent, et que ceux qui vous haïssent tombent et périssent devant votre face : *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus.* » (Ps. 67. I.) Choisissez du moins une créature que vous sanctifiez dès son origine, dès le pre-

mier instant où elle sera animée : faites voir à notre envieux que vous pouvez prévenir son venin par la force de votre grâce ; qu'il n'y a point de lieu où il puisse porter ses ténèbres infernales, d'où vous ne le chassiez par l'éclat tout-puissant de votre lumière. La bienheureuse Marie se présente fort à propos. Il sera digne de votre bonté et digne de la grandeur d'une mère si excellente, que vous lui fassiez ressentir les effets d'une protection spéciale.

BOSSUET (1^{er} Sermon pour la fête de la Conception).

(A suivre.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3^e dimanche de l'Avent (16 Décembre) : Solennité de saint Corentin : à 5 h. 45, prières bretonnes ; — à la messe de 6 heures, sermon par M. l'abbé Suignard, vicaire à Saint-Mathieu. — Messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. La grand'messe sera célébrée pontificalement par Son Excellence Monseigneur Cogneau, évêque de Tabraca ; Son Excellence Monseigneur Duparc assistera au trône. — Vêpres pontificales à 2 h. 30. Procession des Reliques. Panégyrique de saint Corentin par le R. P. Padé, provincial des Dominicains de Paris. Salut.

Mardi : à 8 h. 30, salle de la Phalange d'Arvor, réunion trimestrielle de la Ligue d'Action Catholique des hommes.

Mercredi, vendredi et samedi : jeûne et abstinence des Quatre-Temps.

Jeudi : à 9 heures, service pour Monseigneur Valleur.

Samedi : ordination à 8 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3^e dimanche de l'Avent (16 Décembre) : Solennité de saint Corentin : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30.

Lundi, mardi et mercredi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Ordination. — Nous recommandons aux prières du clergé, des communautés religieuses et des fidèles, l'ordination des Quatre-Temps d'Avent, qui comprendra des ordinands à la prêtrise, au diaconat, à l'acolytat et à la tonsure.

L'ordination aura lieu à la cathédrale le samedi 22 Décembre et commencera à 8 heures.

Intentions recommandées. — Saint-Louis de Brest : Adoration-Jubilé, du 18 au 25 Décembre.

Décès. — Nous apprenons le décès de M. le chanoine Coriton, curé de Saint-Charles de Monceau, à Paris.

M. Coriton était chanoine honoraire de Quimper. Nous le recommandons aux prières de tous les diocésains.

Nécrologie. — M. JÉRÔME HUIBAN, *ancien Vicaire des Carmes*. — Le soir de la fête des Trépassés, ont eu lieu, à Scaër, les funérailles de M. l'abbé Jérôme Huiban, pieusement décédé à la Maison de Retraite de Kéraudren.

Né au bourg de Scaër, le 20 Février 1883, dans une famille où plusieurs vocations religieuses ont germé, M. Huiban entendit l'appel de Dieu sur les degrés mêmes de l'autel où il servait la messe comme enfant de chœur. Son goût marqué pour les cérémonies liturgiques et surtout pour le chant à l'église, son esprit éveillé et sa franchise de bon aloi attirèrent sur lui l'attention de son curé, M. Caradec, et décidèrent de son entrée au Petit Séminaire, en Octobre 1895.

A Pont-Croix, M. Huiban fit des études aussi solides que brillantes, sa vive intelligence lui permettant d'aborder avec le même succès, lettres, sciences et arts. Ses condisciples se rappellent les nombreuses croix épinglées à des rubans de diverses couleurs qui venaient, à chaque fin de trimestre, miroiter sur le gilet noir du jeune Scaërrois.

En Octobre 1901, ce fut pour lui l'entrée au Grand Séminaire de Quimper, puis, le 25 Juillet 1906, l'ordination sacerdotale. Deux mois plus tard, il était nommé surveillant au Collège Saint-Louis de Brest. Sans doute y serait-il devenu professeur, un jour, n'était l'inquiétude que, déjà, son état de santé inspirait à ses supérieurs.

Dès lors, il fut voué au ministère paroissial et, successivement, vicaire au Faou en 1907, à Châteaulin en 1911, recteur intérimaire à Penhars pendant les dernières années de la guerre, puis condamné par les médecins à un repos de dix-huit mois, repos pris auprès des siens, au presbytère de Scaër et sous les ombrages tonifiants du parc de M. de la Ferronnays. Après, il fut de nouveau vicaire à Nizon en 1920, à Plonévez-Porzay en 1923 et enfin aux Carmes en 1925.

Dans toutes ces paroisses, il a laissé le souvenir d'un prêtre exemplaire, aussi modeste que distingué, et les traces d'une œuvre qu'il avait à cœur de mener à un degré de perfection rare, celle des maîtrises. Partout où il a passé, il a voulu une « schola » et l'ayant voulue, en Breton têtue, il s'y est donné jusqu'à l'extrême limite de ses forces.

« Sa santé délicate, lisons-nous dans le *Bulletin paroissial des Carmes*, l'a toujours obligé à se ménager ; mais son tempérament d'artiste s'épanouissait à l'audition des mélodies grégoriennes interprétées par les moines de Solesmes. Son idéal était de former une chorale sur ce parfait modèle. Pareil résultat ne s'obtient que par des exercices répétés. M. Huiban le savait. Il se dépensa beaucoup pour faire l'éducation de l'oreille de ses chantres et pour obtenir dans leurs voix, sonorité, justesse, force, portée, expression, beauté. » On ne saurait mieux caractériser son labeur sacerdotal.

Le même bulletin ajoute : « Epuisé par un mal qui ne pardonne pas, M. Huiban quitta les Carmes et se rendit à la maison de repos de Kéraudren le 27 Juin dernier, où, malgré les soins maternels de la religieuse qui le soignait, il rendit son âme à Dieu le 31 Octobre 1934.

Le 2 Novembre, la chorale paroissiale des Carmes, en

exécutant les chants funèbres de la messe d'enterrement, en la chapelle de Kéraudren, et de l'office en l'église de Scaër, suppliait le Tout-Puissant de placer leur ancien directeur au milieu des chœurs angéliques dans le Paradis. »

LE CONQUET. — Adoration-Jubilé. — Les touristes ont fui Le Conquet, la mer ne rit plus sous le soleil ardent, les îles s'estompent dans la brume, mais en cette fin de Novembre le temps demeure doux et sec. Le dimanche 18, les cloches ont annoncé l'ouverture des exercices de l'Adoration et jusqu'à la fin de la semaine, se partageant l'honneur de monter à tour de rôle la garde devant le Très Saint-Sacrement exposé, paysans, villageois, marins, tous les paroissiens n'ont cessé d'emplir l'église, de l'aube à la nuit tombée.

Il est réconfortant d'apprendre qu'une Mission a réveillé la foi endormie, mais combien plus doux de contempler, comme nous l'avons fait au Conquet, tout un peuple demeurant à longueur d'années baigné dans une atmosphère de piété et de ferveur. Il n'était que de voir cette foule d'hommes et de femmes suivant les offices dans de gros livres et chantant avec un accent pénétrant l'âme, l'Ordinaire de la Grand' Messe et les psaumes des Vêpres. Et lorsqu'après les processions du Jubilé, pendant lesquelles, les refrains des vieux cantiques bretons s'en allaient battre de leurs échos les flots de l'étroite rade, tous ces gens levaient les yeux vers le Crucifix, leurs visages s'irradiaient de la même expression mystique que l'on voit à la statue de Dom Michel Le Nobletz agenouillé sur son tombeau.

Au reste, M. le Recteur du Conquet avait tenu à réserver à ses ouailles d'entendre la voix d'éloquents prédicateurs. M. le chanoine Thomas, curé-doyen de Lannilis, en était le président. Avec lui, M. Gourvil, recteur de Plouarzel, et M. Brénéol, vicaire à Bannalec, exposèrent à ce magnifique auditoire, en français et en breton, la doctrine catholique, touchant plus particulièrement le dogme et le culte de l'Eucharistie. Quant à M. Améry, vicaire à St-Michel de Brest, infatigable animateur du chant, il intéressa au plus haut point, ses jeunes compatriotes, dans la journée du mercredi, spécialement réservée aux enfants. Mais il faudrait entendre de la bouche même des Conquétois, la joie qu'ils prenaient à écouter, chaque soir, la parole vibrante de M. Loacc, recteur du Guerlesquin, et le souvenir qu'ils gardent de certain discours sur le rôle social de l'Eucharistie.

Il n'est point étonnant que les ouvriers du Seigneur fussent à peine pour entendre les confessions : elles furent, à quelques unités près, aussi nombreuses que lors de la grande Mission qui se donna l'année dernière. On compta 516 communions d'adultes le mercredi, et 551 le samedi ; 300 enfants s'approchèrent de la Sainte Table le jeudi matin.

Certes, le spectacle était beau, qu'offrait surtout aux réunions du soir dans la nef ruisselante de lumière, scintillant sur les profondes couleurs des vitraux, l'assemblée de ces rudes hommes aux traits adoucis par la prière, et de ces femmes en costume presque religieux et dont on sentait

l'âme voguant sur les pensées du ciel, mais l'Ange qui tient le Livre, nous dira un jour un spectacle plus beau qu'il a vu au Conquet, c'est celui des cœurs de toute une paroisse où était venu faire ses délices Notre Seigneur Jésus-Christ.

A. E.

Mot d'ordre aux Femmes Françaises. — L'Action Catholique. — D'abord l'action : « *Faire quelque chose !* » L'Action catholique : « *Faire quelque chose pour le salut des âmes !* »

Il fut un temps où l'on disait : « Il n'y a rien à faire ». Et cela pouvait vouloir dire : « Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. » Depuis, on a dû déchanter. Chaque jour s'accroît la liste des criminels et des malfaiteurs, et partout il y a lieu de doubler les forces de police...

Où bien cela signifiait : « Le mal est trop grand et irrémédiable, ce n'est pas ce que je ferais qui changerait la face des choses ! »

Dans les deux cas, détrompons-nous. Il s'agit de « *rebâtir la Cité* » et cela presse ; mais c'est possible, puisqu'il le faut. On avait voulu construire sans Dieu, donc sans les fondations normales, l'édifice social, et l'on a abouti à la confusion de je ne sais quelle « Tour de Babel ».

Le travail est aujourd'hui repris par la base, et avec méthode. Aidez le prêtre, qui ne suffit pas à la tâche. Aidez-le à *donner Dieu à l'enfant*, surtout par l'école chrétienne ; à *donner Dieu à chaque foyer*, par la prière en famille, les saines lectures, le bon journal, les bons spectacles ; à *donner Dieu à votre paroisse*, par l'assistance régulière aux offices, la Communion fréquente, l'adhésion effective à ces groupes nécessaires qui sont comme les organes de la vie paroissiale et s'appellent les Œuvres.

Oui, l'action, l'action catholique, qui sauvera notre pays... et le monde — voilà plus que jamais le mot d'ordre !

Les Semailles : E. C.

Romans-Concours de la Drac (Ligue des Droits des Religieux Anciens Combattants). — Comme l'an dernier, un concours est ouvert depuis le 15 Octobre 1934, à tous les jeunes Français, jeunes gens et jeunes filles, âgés de moins de 21 ans.

L'approche de Noël et des étrennes semble l'époque la plus favorable pour le leur proposer.

1. — *En quoi consiste le concours ?* — 1° Concours de mots. Soixante mots du roman ont été supprimés et remplacés par des points. Il s'agit de trouver le mot choisi par l'auteur. Le gagnant sera celui qui aura trouvé le plus grand nombre de mots. 500 points sont affectés à ce concours.

2° Concours de propagande. 100 prix sont, en outre, réservés aux jeunes propagandistes qui auront vendu le plus grand nombre d'exemplaires. (Chaque exemplaire contient un talon à détacher par le vendeur, avant de donner le volume.)

II. — *En quoi consistent les principaux prix ?* — Une motocyclette, postes de radio, appareils photographiques, phonographes, bicyclettes, articles de sports, raquettes de tennis, ballons de foot-ball, albums, livres, stylos et porte-mines, nécessaires de voyages, campisme, montres, etc...

Un exemplaire franco, 3 francs.

Des prix réduits sont consentis pour plusieurs exemplaires. S'adresser pour les régions de Quimper, Châteaulin, Quimperlé, au Secrétaire de la Drac, Roz-Avel, rue de Rosmadec, Quimper.

VARIÉTÉS

Le Maréchal Foch et la messe. — La première fois que je vis le maréchal Foch, c'était en Septembre 1919, avant la grand'messe, où le chantre septuagénaire, à la voix formidable, Yvonic, se dirige à petits pas vers la sacristie, et où les Sœurs Blanches groupent leurs fillettes. Il y a, à l'angle du terre-plein qu'on appelle l'ancien cimetière, un bouquet de vieux arbres. Ce sont les vestiges de la masse de verdure qui servit de décor, au début de ce siècle, au mystère breton représenté sur la place de Ploujean, devant Gaston Paris. Sauf à cette heure de célébrité, le village n'est pas de ceux que fréquente le grand tourisme. La vie bretonne y est sans doute trop naturelle pour qu'on y ait pensé à la « couleur locale ». Dans ce monde très simple, parmi ces choses dont on devine le passé sans qu'elles fassent sentir leur vieillesse avec prétention, parmi ces paysans, menuisiers de village et maçons qui certainement ne se sont jamais demandé ce qu'est le génie, je trouve donc ma première image du vainqueur de la guerre. Et le plus étrange, c'est qu'elle y reste tout à fait à son aise, à sa place. Il saluait ça et là, d'un geste de sa main fine et brusque, le torse un peu cambré et les coudes ployés, selon son habitude, comme s'il était à cheval, regardant très loin je ne sais quel horizon de bataille... Les traits de son visage semblaient garder encore la trace de l'effort dur et sanglant de tous ceux qu'il avait poussés à la victoire.

Seconde vision, assez différente... Il assistait à la messe, dans son banc que lui ont offert les Ploujeannais. Derrière lui, une inscription gravée dans le cuivre le rappelait. Il y a gardé beaucoup plus longtemps que dans l'histoire le titre de « commandant en chef des armées du Nord ». Maintenant on y lit : « Offert au maréchal Foch par S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, le clergé, le Conseil paroissial et les paroissiens de Ploujean ». Sa famille était trop nombreuse pour y prendre place tout entière, quelques-uns des siens y entraient à sa suite. Bien que le banc fit face à la chaire, il fixait son regard sur l'autel en se tournant un peu. Du chœur, on voyait son front et sa figure pâle tout près de la pierre de la vieille église. Derrière lui, s'élevait la partie la plus ancienne, remontant peut-être au XI^e siècle. Les piliers sont assez courts, comme dans beaucoup de sanctuaires bretons, si bien que l'arceau semblait descendre comme pour

l'encadrer. Il était bien chez lui devant ce granit, lui, le rocher sur lequel avait reposé le sort de la France, inébranlable, immobile, sauf de grands signes de croix qu'il faisait quand il le fallait. Jamais, même après une crise violente qui faillit l'emporter, on ne le vit affaîssé ou seulement déprimé. Mais il restait dans cette position incommode, le menton haut, le regard tendu, tout aussi occupé de la messe que s'il se fût agi de la grande offensive. Il avait l'habitude d'aller à l'essentiel en toutes circonstances. A l'église, il allait à Dieu.

Une messe de prémices eut lieu à la paroisse de Ploujean. C'est la coutume que le nouveau prêtre, comme un autre Jésus-Christ, soit alors conduit sous le dais depuis le presbytère jusqu'à l'église. On demanda au maréchal s'il voulait bien porter le dais. C'est dans ces occasions que se révélaient sa modestie extraordinaire et sa bonté naturelle. Quand le maréchal Foch pensait qu'une action, si petite qu'elle fût, ferait du bien, qu'elle serait un hommage à la religion ou qu'elle encouragerait un jeune, il ne se souvenait plus ni de sa gloire mondiale, ni de ses victoires, mais seulement de ce qu'il voulait faire au moment même. Dans sa prière, il n'y avait plus d'arc de triomphe. Il répondit : « Je ne vous promets pas de porter le dais. Moi, je ne peux jamais promettre que je ne serai pas ailleurs ; mais si je suis là, c'est entendu. » Il arriva un peu en avance. Comme on lui demandait de nouveau s'il porterait le dais : « Il paraît », répondit-il. Puis il ajouta brusquement : « Etes-vous prêts ? Partons ! » Il mit son chapeau sous son bras, comme il put, et très grave, il fit le tour de l'église, dans le vent et le soleil, tenant le dais avec les notables de la paroisse.

CADIOU, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Le « Gosse qui sauva un nid (suite et fin). — La partie de carte s'engagea, elle commençait à être très animée lorsque le « Gosse » déboulait du boyau, traqué par la mitrailleuse des « 4-Arbres »...

— Ah ! te voilà, toi, salua Barbouillan, j'parie que tu viens de faire ton petit tour de boulevard, pour chercher deux sous de bonbons ! Ah ! tu l'en fais pas, mon « gosse » !...

Le jeune séminariste n'accusa pas le coup. Il tendit, joyeux, un papier à Dabas...

Celui-ci devint pâle, leva sur le séminariste un regard stupéfait... Il relut.

Deux larmes roulèrent sur sa face souillée de glaise...

Il dit sourdement : « Non ! tu as fait ça, toi ! »

Il se leva, passa son bras maladroit autour du cou de « l'apprenti » :

« Tiens... au nom de mes petits... et de ma femme... mon pauvre « Gosse » ! »

Et il l'embrassa bruyamment sur les deux joues.

Le bleu, radieux, lui serra la main et lui dit simplement : « Merci... Quand on n'a pas de nid, c'est pour pouvoir sauver celui des autres ! »

Une marmite serait tombée sur le coin que l'équipe n'aurait pas été plus saisie :

Barbouillan explosa le premier :

« Ah ! mince alors ! Y deviennent « dingo » ! Y s'embrasent comme aux Folies-Bergères ! ! ! »

Dabas lui tendit le « papier ». Il le lut avidement, à haute voix :

« Le « Gosse » demande instamment à prendre demain matin la place de Dabas, père de trois enfants. Le sous-lieutenant Darribère est prié de faire savoir s'il accepte la mutation... Je donne personnellement un avis favorable... Le Capitaine. »

Personne ne dit mot.

Tous serrèrent la main de l'adolescent... qui leur apparut soudain comme un géant de légende !

Seul, Bignolle résuma leurs pensées, après quelques minutes :

« Toi, Petit... t'as quèque chose entre les deux poumons ! »

— Oh ! moi, répondit doucement le bleu, mon nid... est en haut... »

Mais ils ne comprirent pas...

Le lendemain matin, 4 h. 20.

Dans un tonnerre d'enfer, dans la fumée opaque des obus et l'avalanche des explosions, ils rentrent, les yeux hagards, la poitrine haletante, en bondissant comme des fauves traqués.

Ils donnent fébrilement le compte rendu aux camarades :

— Ça y est !

— On ramène un Boche !

— Je crois qu'il y a des blessés...

— J'ai vu tomber le « Gosse ».

— Oui, mais Barbouillan l'a ramassé »... « Vite, un coup de main par ici ! »

C'était Barbouillan... sur le parapet.

« Y m'ont cassé une patte : Vous occupez pas de moi... Mais j'ai dû lâcher le « Gosse ». Il est mort... Mais il faut aller le chercher, pour pas que ces brutes nous le barbotent... »

Un cri rauque gicla de la tranchée...

Dabas, écroulé sur une caisse de grenades, venait d'éclater en sanglots comme un enfant. On coucha le jeune cadavre dans un coin abrité. Barbouillan, couché à côté, grimaçant de douleur, jura comme un portefaix, esquissa, en se découvrant, un grand signe de croix.

Après quelques secondes, serrant toujours sa jambe cassée, il dit simplement en étouffant un sanglot : « Pauvre petit chien ! »

Les autres ne dirent rien parce qu'ils pleuraient.

... Deux jours après, une tombe fraîche était venue prendre rang, sous les pommiers, dans le bataillon des Morts, alignés comme à la parade.

La modeste croix faite en hâte par le sapeur, et placée maternellement par l'aumônier du régiment, proposait aux rares passants cette inscription émouvante :

*Ci-git
le « Gosse » séminariste,
mort pour sauver notre nid.
Aidez-nous à prier pour lui.
Trois petits enfants,
leur papa et leur maman.*

Je n'ai pas vu un poilu passer sans s'arrêter longuement.
Beaucoup de ces braves gens ont dû mieux comprendre
que ceux qui n'ont pas de nid savent, quand il le faut, sauver
celui des autres...
UN POILU.

(Extrait de « Soutanes de France », Août 1932.)

N'aie pas peur. — La « peur », mot qui sonne mal à
l'oreille d'un Français ! La France est la terre des braves :
n'aie pas peur...

N'aie pas peur d'être bon ; ne crie pas ta bonté, mais
donne-la en exemple chaque fois que le devoir commande,
les mauvais se terreront, la crainte qu'on a d'eux fait seule
leur force...

Ne rougis pas d'être peu fortuné... l'homme vaut par
la volonté qui l'anime et non par le bruit qu'il fait ou l'or
qu'il a dans sa poche...

N'aie pas peur du danger ni de la difficulté : ils stimulent.
Reste quand même sûr de ton triomphe, tes forces en seront
décuplées...

N'aie pas peur de l'échec, et ne rougis pas si tu t'es
trompé de bonne foi ; cela sert à reprendre haleine et
apprend à se relever ; ainsi s'édifie la maison, pierre à
pierre...

Ne crains pas l'« esprit fort » ; il ne se prétend fort que
parce qu'il est faible...

N'aie pas peur du « qu'en dira-t-on » : les paroles s'en-
volent, mais les œuvres restent.

Ne rougis pas de ta foi : vingt siècles en ont vécu, et tout
ce que l'humanité produit de bon s'appuie sur elle...

N'aie pas peur de la mort elle-même, puisque tu sais que
le passage obscur s'ouvre sur la lumière et qu'elle est l'aurore
de la vie...

Nos ancêtres, les vieux Gaulois, ne craignaient rien... les
preux de jadis : Clovis, Charlemagne, saint Louis, Dugues-
clin, Bayard, Jeanne d'Arc, tant d'autres chevaliers, igno-
raient de même la peur... Et nous ? Réagissons contre la
peur !...
René BAZIN.

NOUVELLES DIVERSES

Loterie de bienfaisance au profit des Orphelins, autorisée
par M. le Ministre du Travail.
250.000 billets à 2 francs.

Gros lots : automobile de 60.000 fr. ou bon d'achat du
même prix ; Bons d'achat de 10.000 et de 5.000 fr. Nombreux
autres lots de valeur. Chaque série de 100 billets donne droit
à un lot.

**Tirage : le 20 Février 1935, à la mairie du X^e Arrondisse-
ment.**

Pour recevoir la liste officielle des gagnants, adresser
un franc en timbres-poste à l'Orphelinat général de France,
28, rue du Château-d'Eau, Paris, X^e.

Billets partout, banques, bureaux de tabac, etc..., par
correspondance ajouter 1 fr. 75 pour frais, aux Souscriptions
Françaises, 22, rue de Douai, Paris, IX^e. C/C. 453.33.

La messe de Minuit à Bethléem. — Le Bureau interna-
tional des Pèlerinages organise, le 15 Décembre, un départ
en Terre-Sainte qui conduira des pèlerins à Bethléem pour
la messe de minuit. C'est donc allier au cadre de l'immortel
événement, la date précise qui permet de le commémorer.
Etre à minuit, le jour de Noël, à Bethléem !

A qui les demandera, le B. I. P. (80, rue Bonaparte, Pa-
ris (6^e)) enverra toutes précisions utiles à ce sujet.

Ajoutons, que l'itinéraire, entre autres lieux célèbres, pré-
voit la visite de Naples ; puis Alexandrie, Baalbeck, Damas ;
ensuite les villes et sites qui entendirent la parole du Christ.
Le retour se réalise par le Caire, Brindisi et Venise (1^{er} Jan-
vier).

Les pèlerinages du printemps en Terre-Sainte. — L'Asso-
ciation de Notre-Dame de Salut prépare, comme de coutume,
pour le printemps, deux pèlerinages en Terre-Sainte :

1^o Un pèlerinage circulaire (le 85^e), du 7 Avril au 19 Mai,
qui passera les fêtes de Pâques à Jérusalem et visitera, avec
la Palestine, les contrées les plus célèbres de l'Orient ;

2^o Un pèlerinage direct (le 86^e), du 10 Mai au 8 Juin, plus
court et moins cher, qui permettra cependant de voir, avec
la Palestine, l'Egypte et même la Syrie.

Les Pèlerinages de Notre-Dame de Salut en Terre-Sainte,
fondés depuis plus de cinquante ans, se sont toujours fait
distinguer par une organisation parfaite. Ils constituent à la
fois le plus beau, le plus agréable, le plus instructif et le plus
bienfaisant des voyages.

Demander les programmes détaillés (1 franc) au Secrétariat
des Pèlerinages en Terre-Sainte, 4, avenue de Breteuil,
Paris (7^e).

Pâques à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages Natio-
naux en Terre-Sainte (sous le vocable de Saint Louis), conti-
nuant sa tradition, aura en 1935, comme par le passé, ses
pèlerinages à Jérusalem.

Premier départ : le 30 Mars 1935. — Retour le 4 Mai.

Itinéraire des Messageries Maritimes : Naples, Athènes,
Constantinople, Rhodes, Beyrouth. — Puis Le Liban, Baal-
beck, Damas, — la Palestine entière, — retour par l'Egypte.

Deuxième départ : le 7 Avril. — Retour le 4 Mai.

Voyage direct aux Lieux Saints, pour lequel on peut
s'inscrire à partir de 2.800 francs.

Les pèlerins des deux départs passeront les fêtes de
Pâques à Jérusalem et pourront y gagner le Jubilé.

Il y aura un pèlerinage annuel de vacances, en faveur des professeurs et des étudiants, du 17 Août au 23 Septembre.

Prière de demander programme et renseignements à M. le chanoine H. Potard, 25, rue Jean-Dolent, Paris (14^e).

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

D'IMPORTANTES AVANTAGES POUR VOS VOYAGES CIRCULAIRES.

— Avez-vous l'intention de faire un voyage circulaire suivant un itinéraire fixé à votre gré mais comportant un parcours d'au moins 500 km. sur les Chemins de fer français ?

Dans ce cas et même si votre circuit doit comprendre des solutions de continuité, soit que vous projetiez des excursions en autocars ou en bateaux, soit que vous alliez à l'étranger, n'hésitez pas à prendre un carnet de voyages à itinéraires facultatifs pour vos déplacements par fer. Libéré, en cours de route, du souci de prendre des billets pour chacune de vos étapes, vous aurez en main un carnet de coupons valable 30, 45 ou 60 jours selon que vous parcourrez plus de 500, 1.500 ou 3.000 km. sur voie ferrée et vous profiterez d'une réduction croissant avec l'importance de ce trajet, de 15 à 30 % en 1^{re} classe et de 10 à 20 % en 2^e et 3^e classes. Vous aurez, en outre, l'avantage de pouvoir vous arrêter à volonté en cours de route.

Pour vous procurer un carnet ou pour des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser aux gares des Grands Réseaux ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

AVIS. — A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel An, les billets d'aller et retour, délivrés à partir du Jeudi 20 Décembre 1934, seront exceptionnellement valables, quelle que soit la distance, jusqu'au Lundi 7 Janvier 1935 inclus.

Profitez de cette validité exceptionnelle pour passer en famille vos vacances de fin d'année.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Retenez, dès maintenant, les Calendriers diocésains établis d'après l'Ordo. Les fidèles trouveront tous les renseignements concernant les offices de chaque jour.

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Spécialité de Tickets pour Cinémas

Spécialité de Chapeaux Bretons
CHAPEAUX POUR ECCLÉSIASTIQUES
(Marque Dubnoc)

M^{lle} Jeanne MAZURIÉ

15, rue Saint-Guénal — LANDIVISIAU

49^e ANNÉE.

Vendredi 21 Décembre 1934.

N^o 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine

Dimanche 23 Décembre. — 4^e dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

Antienne du Magnificat : « O Emmanuel ».

Lundi 24. — Jeûne et abstinence. Vigile de la Nativité de N. S. Jésus-Christ. Simple. Violet.

Mardi 25. — NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1^{re} classe avec Octave privilégiée de III^e Ordre. Blanc.

A vêpres, mémoire de S. Etienne.

Mercredi 26. — S. Etienne, Premier Martyr. Double de 2^e classe, avec Octave simple. Rouge.

A vêpres, mémoires de S. Jean et de l'Octave de la Nativité.

Jeudi 27. — S. Jean, Apôtre et Évangéliste. Double de 2^e classe avec Octave simple. Blanc.

Vendredi 28. — Les SS. Innocents, Martyrs. Double de 2^e classe avec Octave simple. Violet.

Samedi 29. — S. Thomas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Dimanche 30. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.

A vêpres, mémoires de S. Silvestre et de l'Octave de la Nativité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Louis de Brest	19-25 Décembre.
Plonéis	26-28 —
Lampaul-Plouarzel	29-31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Emprunt pour la construction du Séminaire. Obligations amorties. — Le 19 Décembre, à 15 heures, a eu lieu, à l'Evêché, en présence de Monseigneur l'Evêque, de la Chambre Syndicale et de deux représentants des obli-

galaires, le tirage au sort des obligations à amortir cette année :

Voici la liste des numéros sortis :

SÉRIE A (*Obligations de 500 francs*) : 21, 64, 93, 142, 194, 246, 250, 255, 264, 321, 465, 479, 487, 507, 566, 616, 645, 670, 736, 792.

SÉRIE B (*Obligations de 1.000 francs*) : 875, 934, 949, 1040, 1084, 1236, 1275, 1315, 1329, 1377, 1435, 1453, 1489, 1501, 1552, 1555, 1601, 1615, 1728, 1742, 1765, 1803, 1822, 1831, 1863, 1875, 1930, 1967, 1968, 1977.

II. Délimitation de paroisses. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites et rempli les formalités exigées par le droit canonique, Nous avons, par ordonnance rendue le 12 Décembre 1934, décrété l'annexion à la paroisse de Pouldavid, à partir du 16 Décembre 1934, du territoire de « Parc-an-Aod », détaché de Ploaré.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Gurlizon, M. Goulven Séité, vicaire à Plogonnec, en remplacement de M. Bothorel, démissionnaire pour cause de santé.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Simon, ancien recteur de Plounéventer, décédé le 17 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Immaculée Conception

(suite)

Chers frères, que vous en semble ? Que pensez-vous de cette doctrine ? Vous paraît-elle bien plausible ? Pour moi, quand je considère le sauveur Jésus, notre amour et notre espérance, entre les bras de la Sainte Vierge, ou suçant son lait virginal, ou se reposant doucement sur son sein, ou enclos dans ses chastes entrailles ; mais je m'arrête à cette dernière pensée, elle convient beaucoup mieux à ce temps : dans peu de jours nous célébrerons la nativité du Sauveur, et nous le considérons à présent dans les entrailles de sa sainte mère. Quand donc je contemple l'Incompréhensible ainsi enfermé, et cette immensité comme raccourcie ; quand je vois mon Libérateur dans cette étroite et volontaire prison, je dis quelquefois à part moi : se pourrait-il bien faire que Dieu eût voulu abandonner au diable, que ce n'aurait été qu'un moment, ce temple sacré qu'il destinait à son fils, ce saint tabernacle où il prendra un si long et si admirable repos, ce lit virginal où il célébrera des noces toutes spiri-

tuelles avec notre nature ? C'est ainsi que je me parle à moi-même. Puis me retournant au Sauveur : Béni enfant, lui dis-je, ne le souffrez pas ; ne permettez pas que votre mère soit violée. Ah ! que si Satan l'osait aborder pendant que demeurant en elle vous y faites un paradis, que de foudres vous feriez tomber sur sa tête ! avec quelle jalousie vous défendriez l'honneur et l'innocence de votre mère ! Mais, ô béni enfant par qui les siècles ont été faits, vous êtes devant tous les temps. Quand votre mère fut conçue, vous la regardiez du plus haut des cieux ; mais vous-même vous formiez ses membres. C'est vous qui inspirâtes ce souffle de vie qui anima cette chair dont la vôtre devait être tirée. Ah ! prenez garde, ô Sagesse éternelle, que dans ce même moment elle va être infectée d'un horrible péché, elle va être en la possession de Satan : Détournez ce malheur par votre bonté ! Commencez à honorer votre mère, faites qu'il lui profite d'avoir un fils qui est devant elle. Car enfin, à bien prendre les choses, elle est déjà votre mère, et déjà vous êtes son fils...

Marie était mère de Dieu dès le premier instant auquel elle fut animée. Elle l'était selon les desseins de Dieu, selon les règles de sa providence, selon les lois de cette éternité immuable, à laquelle rien n'est nouveau, qui enferme dans son unité toutes les différences des temps. Or, c'est selon ces règles que le Fils de Dieu doit agir, et non selon les règles humaines ; selon les lois de l'éternité et non selon les lois des temps. Quand il s'agit du Fils de Dieu, ne me parlez pas des règles humaines ; parlez-moi des règles de Dieu. Marie était donc sa mère selon l'ordre des choses divines : le Fils de Dieu, dans sa Conception, la considérait comme telle. Elle l'était en effet à son égard...

Or, nous dit Tertullien, le Verbe divin, longtemps avant qu'il se fût revêtu d'une chair humaine, se plaisait, pour ainsi dire, à se revêtir par avance de la forme et des sentiments humains ; tant il était passionné, si j'ose parler de la sorte, pour notre misérable nature. Quel sentiment plus humain que l'affection envers les parents ? Par conséquent, le Fils de Dieu longtemps avant que d'être homme, aimait Marie comme sa mère ; il se plaisait dans cette affection : il ne cessait de veiller sur elle ; il détournait de dessus son temple les malédictions des profanes, il l'embellissait de ses dons, il la comblait de ses grâces, depuis le premier moment où elle commença le cours de sa vie, jusqu'au dernier soupir par laquelle elle fut terminée. C'est la conséquence que je prétendais tirer de ces principes... Elle me semble fort véritable ; elle établit, à mon avis, puissamment l'Immaculée-Conception de Marie (1).

Bossuet,

(1^{er} sermon sur la Conception de la Sainte Vierge.)

(1) Nous sommes à deux siècles de la définition.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3490. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4^e dimanche de l'Avent (23 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — A 16 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 20 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton et vêpres des morts.

Lundi, vigile de Noël : Confessions toute la journée, jusqu'à 20 h. — A 22 h. 15, chant des 3 Nocturnes. — A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

Mardi, fête de Noël : messe de demi-heure en demi-heure jusqu'à la grand'messe. — Dernière messe à 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, sermon par M. l'abbé Lozac'hmeur, aumônier du Likès. Salut. — Les quêtes de Noël sont faites pour les Séminaires.

Mercredi, S. Etienne, premier Martyr : Les offices comme le dimanche, mais pas de messe à 11 h. 30.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4^e dimanche de l'Avent (23 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, vigile de Noël : Jeûne et abstinence. — A 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mardi, fête de Noël : L'office de nuit commence à 23 heures. — A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. — Messes du jour : 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, sermon par le R. P. Hascoët, de la Congrégation du Saint-Esprit, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi, fête de S. Etienne : Grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 20 heures, Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Jeudi 3 Janvier, à 10 heures, à Loc-Maria, service anniversaire pour M. Auguste Guéguen, chanoine titulaire, ancien recteur.

Intentions recommandées. — Lampaul-Plouarzel, Mission (17 Janvier-3 Février).

QUIMPER. — **L'Adoration à Saint-Corentin.** — Du 6 au 12 Décembre, la paroisse de Saint-Corentin a représenté le diocèse devant le Très Saint-Sacrement. M. le Curé a profité de ces jours d'Adoration pour permettre aux fidèles de gagner l'indulgence du Jubilé de la Rédemption. Sur sa demande, Mgr l'Evêque a bien voulu permettre de substituer aux processions imposées les réunions générales du soir, au cours desquelles les prières prescrites étaient récitées en commun.

Deux fils de Saint-François, le Révérend Père Pierre d'Etel, de la résidence de la Vicomté Dinard, et le Révérend Père François de Paule, de la résidence d'Angers, ont été les prédicateurs très zélés et très appréciés de cette « Adoration-Jubilé ».

Trois fois par jour : le matin à 6 h. 30, l'après-midi à 14 heures, et enfin le soir à 20 heures, ils ont parlé à un auditoire très attentif. Le soir surtout cet auditoire était nombreux. On se serait cru aux plus beaux jours d'une Mission. Il y avait bien 1.500 personnes qui priaient et chantaient de tout cœur.

Les confessions ont été nombreuses, les communions ferventes.

Que Saint Corentin, dont la fête coïncidait avec la clôture des pieux exercices, obtienne de Dieu pour tous les retraitants persévérance et généreuse ferveur.

Nécrologie. — M. FRANÇOIS-MARIE MADEC, Chapelain à Lambézellec. — Le 5 Décembre s'éteignait doucement, dans sa famille, après une longue et cruelle maladie, M. Madec, ancien vicaire d'Elliant, ancien chapelain de Lanrose.

Né à Scrignac le 3 Janvier 1898, il fut remarqué par M. Le Moigne, alors vicaire, qui le confia aux Pères Assomptionnistes, établis en Belgique, pour commencer ses études secondaires.

En 1914, chassés par l'invasion allemande, les Pères durent congédier leurs élèves.

Pour ne pas rester inactif et pour travailler à la gloire de Dieu qui déjà l'appelait à son service, il se mit à la disposition de l'Inspecteur de l'Enseignement libre, qui le nomma instituteur à Guipavas. Il y resta jusqu'au moment où il dut quitter l'habit civil pour le costume militaire.

Bien qu'il ne fût pas encore séminariste, bien qu'il n'eût même pas encore terminé ses études secondaires, il s'acquittait par son courage, son sourire, même dans les moments les plus pénibles, une influence considérable que ses compagnons d'armes se plaisent à évoquer encore aujourd'hui.

Tout a une fin ici-bas ; la guerre elle-même finissait et, en 1919, rendait à sa famille le jeune M. Madec, désireux plus que jamais de se consacrer au service de Dieu.

Après une année passée au Petit Séminaire de Pont-Croix pour terminer ses études secondaires, son rêve allait commencer à se réaliser : il fut admis au Grand Séminaire.

Hélas ! toutes les difficultés n'étaient pas aplanies. Une santé chancelante l'obligea à passer un an hors du Séminaire : six mois au sanatorium de Guervénan, d'où il sortit à peu près rétabli, et six mois en convalescence dans sa famille.

Il put ensuite reprendre ses chères études, et le 22 Juillet 1928 le rêve de toute sa vie se réalisait : il était prêtre !

Nommé maître d'études au Collège de Saint-Pol, il quitta cet établissement pour aller occuper le poste de vicaire à Saint-Yvi, où on se souvient encore de son séjour trop court.

Une paroisse plus grande, très grande, Elliant, était destinée à son zèle : il s'y dépensa sans compter. Mais ses forces ne furent pas à la hauteur de son zèle et, au bout d'un an et demi, il dut quitter cette paroisse qu'il aimait, où il était aimé, où il avait donné le meilleur de lui-même.

Après un repos de quelques mois, il se crut suffisamment rétabli pour demander à l'autorité diocésaine un poste de vicaire dans une petite paroisse. Il fut nommé chapelain à Lanrose. Il accepta cette vie de chapelain, non pas oisive, mais moins active. Il profita des loisirs que lui laissaient ses occupations de chapelain pour se perfectionner dans le ministère de la prédication, où déjà il se faisait remarquer.

Des confrères, sentant que cette vie un peu inactive lui pesait, lui demandaient de prêcher pour des pardons, des retraites d'enfants, voire des carêmes et des retraites pascales. Partout, dans tous ces milieux différents, sa parole claire, précise, documentée, émouvait, entraînait.

Un de ses derniers sermons, il le donna à ses compatriotes, à l'occasion du pardon de Notre-Dame de Coatquéau, redevenu une réalité après un sommeil de 36 ans : sermon remarqué, mais insuffisant pour faire reprendre aux Sclagnaciens le chemin trop oublié de l'église.

Peu après, il dut s'aliter pour ne plus se relever. Plusieurs mois passés à Lanrose sans amélioration, l'incitèrent à venir chercher la santé au pays natal. Mais la maladie implacable ne devait pas le lâcher. Vers la mi-Novembre, son état commençait à inspirer des inquiétudes à son entourage ; on lui fit comprendre qu'il était temps de demander les derniers sacrements, qu'il reçut en pleine connaissance.

Il devait durer encore quelques semaines, jusqu'au 5 Décembre, où il expira entre les mains de M. le Recteur et de M. le Vicaire, en faisant le sacrifice de sa vie pour le retour à Dieu de ses compatriotes que sa parole n'avait pas réussi à entraîner.

Il aurait voulu mourir en la fête de la Vierge, pour laquelle il eut toujours une dévotion filiale. Du moins ses obsèques eurent lieu le jour de l'Immaculée-Conception, au milieu de 45 prêtres venus lui donner ce dernier témoignage d'estime et d'affection.

Puissent ses exemples, ses souffrances et son sacrifice suprême faire pleuvoir sur sa paroisse natale une pluie de grâces, de conversions.

VARIÉTÉS

Quand un homme va mourir. — Il y a plus d'une manière de faire une bonne mort ; et il y en a une qui est de faire une belle mort. Or, ce serait une erreur de croire que peu de chrétiens soient susceptibles de mourir de cette dernière manière ; et nous serions vraiment coupables de ne pas aider à mourir ainsi ceux qui le peuvent. Nous ne connaissons pas là-dessus de pages comparables à celles du célèbre Lillois, le P. Gratre. Et c'est pourquoi nous ne nous excuserons pas d'en donner ici un large extrait :

« Quand un homme va mourir, quand une victime est désignée pour descendre à l'abîme, c'est un devoir pour ses proches de le conduire jusqu'au terme fatal. On l'entoure et on

lui dit qu'on vient lui rendre la santé, car le mensonge dans cette cérémonie suprême est un devoir sacré. On le promène jusqu'au gouffre, en l'entretenant d'autre chose, en le bercant d'espoir pour l'endormir. Au moment où il arrive, on lui déclare qu'il est loin ; puis, tout d'un coup, on l'y précipite comment par surprise, on se détourne brusquement pour ne rien voir, et l'on s'éloigne. Telle est encore aujourd'hui, parmi nous, la manière d'ensevelir ceux qu'on aime.

Est-ce là vivre avec franchise, en face de Dieu, en face de la nature et de ses lois ? N'est-ce pas chercher le mensonge et s'y complaire ? La mort est-elle, oui ou non, l'événement le plus inévitable de notre vie ? Pourquoi donc n'en pas tenir compte ? Pourquoi donc négliger le plus certain des faits ; l'omettre et le nier dans la science de la vie ? L'homme est-il donc un être lâche, trop faible pour voir la mort en face ? Il est vrai que nos mœurs païennes nous rendent timides en présence de la mort. Dès notre enfance, on apprend à la craindre, à la fuir à tout prix ; on nous en fait un épouvantable mystère, dont jamais il ne faut parler. Et certes, il est amer et difficile de mourir lorsque personne ne nous l'enseigne, lorsqu'on nous laisse mourir seuls, lorsqu'on nous trompe jusqu'au dernier instant pour empêcher celui qui meurt de savoir ce qu'il fait.

Et cependant, l'homme n'est pas un lâche, l'homme est une créature généreuse et sublime, la seule qui puisse mourir avec conscience et liberté. Qu'on enseigne aux hommes à mourir, ils l'apprendront. On en a vu, transportés de l'enthousiasme de la mort, l'affronter en riant. Combien de fois n'a-t-il pas été dit à d'intépides soldats : « Vous vous ferez tuer ici pour sauver vos compagnons d'armes ! » et ils l'ont fait. Quand on nous montre franchement la mort et qu'on nous dit : « Oui, c'est la mort, mais c'est aussi la gloire et le salut des vôtres », nous y marchons. Lorsqu'on se sent soutenu pour mourir par tout un peuple on est bien fort contre la mort. Quand, au milieu d'une masse d'hommes, plusieurs s'entendent pour mourir en héros, ils se soutiennent de leur force commune, et leur exemple est contagieux.

N'avons-nous pas sous nos yeux la contagion du suicide, l'enthousiasme de la plus sinistre des morts, d'une mort perverse et criminelle ? Oh ! si nous nous liguons pour nous apprendre à mourir, et nous donner l'exemple les uns aux autres pour nous soutenir à la mort, pour entourer celui qui meurt, celui qui monte à l'autel du sacrifice voulu de Dieu, pour l'y porter avec amour et lui dire : « Meurs, ô notre bien-aimé, meurs pour notre salut et pour le tien, pour obéir à Dieu, pour accomplir l'éternel mouvement de la vie, pour délivrer ton âme des filets de la nature fausse, pour rentrer dans le sein de Dieu. Meurs, ô notre bien-aimé, nous te suivrons bientôt. Nous ne verrons plus ton visage pendant un temps, mais ton cœur vivra dans le nôtre et nous l'y sentirons quelquefois tressaillir, comme nous le sentions ici-bas et mieux encore. Soyons unis dans la mort comme nous l'avons été dans la vie. Que ton âme, en se recueillant, emporte un rayon de notre âme et les prémices de notre esprit

vers l'éternel repos. Qu'un lien nous lie à toi, âme retirée du monde, et que ce lien nous dispose à mourir. Qu'un lien te rattache à nous, à nous qui sommes dans le monde, et que ce lien maintienne avec mystère quelque chose de ton être dans la demeure des vivants jusqu'au jour du réveil. Dors, ô notre bien-aimé, comme la semence dort sous l'écorce d'une plante fanée. Un jour, tu fleuriras encore sous le soleil d'un nouveau printemps. »

Si l'on était ainsi soutenu par ses frères, qui ne ferait le sacrifice avec sérénité ? Et si pendant la vie nous avions étudié la grande science de la mort, qui sait ce que nous dirait son approche et quel espoir elle ferait naître en nous ? Que nous serions heureux et libres si nous pouvions ne plus craindre la mort ! Que notre contenance en ce monde serait noble ! Quelle dignité dans la vie de celui qui ne craint pas la mort !

Délivrée de cette crainte écrasante qui diminue l'élan de la plupart des hommes, l'humanité en deviendrait plus forte, plus énergique contre le mal, plus vivante dans la voie du progrès. Oui, parmi nos ressources, parmi toutes les forces cachées que nous laissons dormir dans nos mains languissantes, est la force qui doit paraître, à mesure qu'un plus grand nombre d'hommes sauront mourir. « Si nous nous ligions pour nous apprendre à mourir ! » En attendant que se fonde cette ligue après tant d'autres, nous savons deux amis qui ont passé entre eux cette convention que, le moment venu pour le premier des deux de quitter cette terre, l'autre lui rendrait ce dernier témoignage d'amitié de lui tenir à peu de chose près le langage que l'on vient d'entendre. N'est-ce pas le pur langage de la foi ? »

Maximes familiales et antifamiliales. — *Quand il y en a pour cinq, il y en a pour six.* — Elle fait tableau, cette maxime familiale, tableau de l'ancienne famille française au temps où la France était l'un des pays du monde les plus prolifiques. On y voit la mère de famille en coiffe de blanc linon, fichu croisé, croix de Jeannette au cou, tablier à bavette et cotillons de gaie couleur, tenant un grand pain rond qu'elle vient de signer de deux coups de couteau croisés et taillant dans une vaste soupière de terre brune les tranches de croûte dorée et de mie plus bise. Autour d'elle, un essaim d'enfants aux joues fraîches se presse et hume l'odeur appétissante du potage. Il y a là les fils et les filles nombreux — le proverbe parle de cinq au moins, — il y a même le neveu orphelin et adopté, ou le petit voisin abandonné et recueilli...

Toute la famille se tasse gaiement pour faire place à la vie et à la charité. Et quand je dis la famille, ce n'est pas seulement le père, la mère et les descendants, mais aussi les ascendants qui vieillissent entourés de respect, l'oncle revenu sur le tard au domaine, la tante vieille fille soignant les enfants, les serviteurs multiples et attachés.

Et je ne trace pas ce tableau d'imagination. Encore au XVIII^e siècle, Rétif de la Bretonne dépeint ainsi le repas de sa famille :

« Les soirs à souper, mon père se voyait, comme un patriarche vénérable, à la tête d'une maison nombreuse, car on était ordinairement vingt-deux à table, y compris les garçons de charrue et les vigneron qui, en hiver, étaient batteurs, le bouvier, le berger et deux servantes, dont l'une servait les vigneron et l'autre avait le gouvernement des vaches et de la laiterie. Tout cela était assis à la même table : le père de famille au bout, du côté du feu ; sa femme à côté, à portée des plats à servir (car c'était elle qui se mêlait de la cuisine, les servantes qui avaient travaillé tout le jour étaient assises et mangiaient tranquillement) ; ensuite, les enfants de la maison, suivant leur âge, qui seul réglait leur rang ; puis, le plus ancien des garçons de charrue et ses camarades ; ensuite les vigneron, après lesquels venaient le bouvier et le berger ; enfin, les deux servantes formaient la clôture ; elles étaient au bout de la longue table, en face de leurs maîtresse, à laquelle elles ne pouvaient dérober aucun de leurs mouvements. »

En ces familles nombreuses, *quand il y en avait pour cinq, il y en avait facilement pour six*, et au delà. Nul, en tout cas, n'avait peur de la vie. « La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, pensaient les parents en relisant les paroles de l'Evangile, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel ; ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amasent point dans les greniers ; mais votre Père céleste les nourrit ; n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ? » Et de fait, la maison avait bien l'air d'un nid où les oisillons se serrent les uns contre les autres en ouvrant un bec glouton ! Mais les parents avaient confiance en la Providence. « Ma femme, disait à son lit de mort, en 1574, un médecin d'Arles, Louys du Laurens, je vous prie, ne pleurez point, consolez-vous avec Nostre-Seigneur. Je m'en vais à une autre patrie où je ferai à mes enfants plus de bien qu'icy. Je ne les nourrissais pas, mais c'estoit Dieu Nostre Père qui en a eu soin jusqu'à présent et en aura soin tant qu'ils vivront. Faites-les bien instruire et donnez-leur une vacation (une profession) telle que cognoistrez leur estre propre et à laquelle Dieu les appellera. Et puis, ne vous peinez de l'avenir, Dieu pourvoit à tout ce qu'il cognoist nous être nécessaire. » Louys du Laurens avait dix enfants. Il traduisait les sentiments de confiance de toute une époque.

A l'heure actuelle, le monde n'a plus ni cette confiance en Dieu ni cette foi dans la vie. La maxime généreuse : *quand il y en a pour cinq, il y en a pour six*, est remplacée par cet axiome égoïste : *quand il y en a pour deux, il n'y en a même pas pour un !*

Nous mourrons de ce manque de confiance. Nous en mourons nationalement.

(Ici une statistique effrayante des naissances et des décès... et l'auteur continue...)

A moins d'une réaction énergique, nous aurons demain un excédent de décès qui atteindra, dans dix ans, 130.000 au moins chaque année.

La peur de la vie a remplacé la confiance dans la vie. Les familles transmettent la vie — quand encore elles s'y décident — en rechignant, au lieu d'aller au devoir « rondement, naïvement, à la vieille françoise, avec liberté et à la bonne foi » comme écrivait saint François de Sales.

De ce manque de confiance, nous mourrons aussi économiquement. Si disposé que l'on soit à croire les savants économistes d'aujourd'hui, on a peine à s'imaginer qu'il soit naturel de se réjouir quand les récoltes sont déficitaires, qu'il faille jeter à la mer du café quand il y en a de trop, comme cela s'est vu au Brésil, ou chauffer des locomotives avec du blé, comme cela s'est fait aux Etats-Unis ! Il y a là quelque chose qui choque, un exemple de destruction inutile qui bouleverse notre idée de l'ordre. Plus nous regardons la nature, plus nous remarquons que la vie y est jetée à profusion : les forces vitales s'y équilibrent par la richesse même de leurs fécondités qui se contiennent, non par la mesquinerie de leurs contingentements qui se raréfient.

La nature, voulue par la Providence, a toujours mis en pratique la maxime « quand il y en a pour cinq, il y en a pour six », mais, en même temps, elle a pris soin de faire naître les six, voire les sept convives, et au delà.

Au contraire, l'homme — c'est l'étrange, le monstrueux de la crise actuelle — se débat sous le poids de sa surproduction, il meurt, si l'on peut dire, d'avoir trop à manger. Il y en a pour cinq, pour six, pour cent, pour mille, au festin de la vie, mais l'homme est seul devant cette immense table sur laquelle l'industrie perfectionnée et l'agriculture intensifiée déversent incessamment leurs produits. Un nouveau festin de Néron recommence, l'homme étouffe non plus sous les roses qui tombent de la voûte, mais sous la crue grandissante des biens qu'il ne peut ni consommer, ni vendre, ni échanger.

La solution normale n'est point de raréfier, comme on veut le faire trop souvent, les mets, mais de multiplier les convives, et par conséquent de développer la consommation.

On peut les multiplier, ces convives, en appelant à un régime meilleur des peuples encore voués à la misère. Qu'on songe que chaque année, en Extrême-Orient, il y a des millions d'hommes qui souffrent de la famine ! Crises de transport sans doute, crise de crédit aussi ? Mais une solution ne serait pas impossible à trouver.

On peut les multiplier surtout en reprenant dans les peuples civilisés les naissances au rythme normal de la moralité. Plus de bouches à nourrir, c'est plus de consommation, et, par conséquent, moins de surproduction. *Quand il y en a pour cinq, faites-en manger six*, et vous verrez rapidement diminuer les stocks !

Et qu'on ne dise pas que la multiplication des bouches entraînera la multiplication des bras, par conséquent une nouvelle surproduction et, par suite, un nouveau chômage ? Non, car, pendant longtemps, l'homme commence par être un enfant, il consomme et ne produit pas. Ainsi se rétablit l'équilibre entre les forces de production et celles de con-

sommation. « Dans mon usine, a dit Ford, mes automobiles ne m'intéressent que comme des sous-produits, je fais des hommes. » Faire des hommes, au sens non pas figuré, mais réel, c'est véritablement donner une solution à la crise économique dont nous souffrons, faire des hommes, c'est indirectement faire acheter des automobiles, manger du pain, boire du vin, tisser des vêtements, bâtir des villes...

Mais pour faire des hommes, il faut refaire la confiance en Dieu, il faut renoncer à s'hypnotiser sur son égoïsme, il faut cesser de limiter la fécondité de la vie, il faut croire que, la Providence aidant, *quand il y en a pour cinq, il y en a pour six*, dans les familles et dans les peuples. « La société humaine, a dit Lamennais, est fondée sur le don naturel ou le sacrifice de l'homme à l'homme. »

Henry RÉVERDY.

Prenez de l'eau bénite. — Il est bien sûr que vous n'y manquez pas, en entrant dans l'église. Dès votre plus tendre enfance, votre mère vous a appris ce geste rituel, et il est devenu tellement familier que vous l'accomplissez avec la plus parfaite ponctualité.

Mais précisément, n'est-il pas parfois presque machinal ?

Ou bien, comme disent les philosophes, n'est-il pas le plus souvent un réflexe automatique, c'est-à-dire en somme un acte d'où la volonté et l'attention sont absentes ?

Oui, au fond, je vous entends me dire : « Après tout, pourquoi prend-on de l'eau bénite en entrant dans l'église ? »

Tout d'abord, un peu d'histoire.

L'eau lave, clarifie, purifie.

Les religions païennes n'ont eu garde de l'oublier. De grands vases disposés près des temples et des lieux de réunion contenaient de l'eau pour la purification des mains.

Devant les mosquées musulmanes coule une claire fontaine ; et avant d'entrer dans la mosquée, le pieux mahométan ne manque pas de se laver soigneusement les mains et les pieds à cette fontaine avant d'aller prier Allah.

Or, en agissant ainsi, les musulmans ne font guère que reproduire une ancienne coutume des premiers chrétiens.

Sur la place qui s'étendait devant nos vieilles basiliques des premiers siècles, coulait en effet une fontaine. Les chrétiens avaient l'habitude avant d'entrer, de se laver le visage, les mains et les pieds. Ceci ne vous étonnera que si vous oubliez que le bas était autrefois aussi inconnu que la chaus-sure était rare.

Seulement, de très bonne heure, les chrétiens, en se livrant à ces ablutions avaient pris la coutume de joindre à ces soins de propreté extérieure une *intention morale*.

En purifiant le corps, ils songeaient, avant de paraître devant Dieu pour le prier, à purifier leur âme.

L'un était l'image ou, comme on dit, le symbole de l'autre.

Avec le temps, ces vasques, ces fontaines installées devant l'église, dans la cour, sont entrées dans l'Atrium, c'est-à-dire dans le vestibule ou le porche de l'église.

Puis la fontaine elle-même s'est réduite : elle est devenue notre bénitier.

Remarquez cependant que l'eau de nos bénitiers n'est pas de l'eau ordinaire, *c'est de l'eau bénite*.

Que faites-vous cependant quand vous vous signez en entrant dans l'église ?

Vous répétez, d'une façon réduite sans doute, mais réelle, le geste ancien de la purification par l'eau. Mais n'est-ce qu'un geste ?

Savez-vous l'animer d'une intention ?

Vous dites-vous : « J'entre dans la maison de Dieu ; je vais paraître en sa présence ; je vais l'adorer, Le prier, Lui redire mes sentiments de respect et d'amour, solliciter de sa bonté telle et telle grâce ? Je laisse à la porte de l'église les soucis importuns, les préoccupations mondaines, les désirs frivoles, l'attachement secret au péché.

« Cette eau purificatrice que je prends me rappelle que je dois avant tout purifier mon âme, c'est-à-dire écarter d'elle tout ce qui m'éloignerait de Dieu. »

(Revue du diocèse d'Annecy.)

Le Docteur H LE LAIN, médecin-oculiste, 13, Boulevard de Kerguelen, QUIMPER, sera absent du 24 Décembre au 2 Janvier.

BIBLIOGRAPHIE

Editions Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris (6^e).

R. P. DUFFNER, M. S. C. — 1^o POUR FACILITER LA CONFESSION SACRAMENTELLE, LA COMMUNION FREQUENTE, LA DIRECTION SPIRITUELLE, L'ORAISON QUOTIDIENNE. In 12, 172 pages, 7 fr. 50.

2^o POUR CONSOLER ET GUERIR LES AMES SCRUPLEUSES OU CRAINTIVES. In 12, 152 pages, 7 fr. 50 belges

3^o POUR VIVRE INTENSEMENT SA VIE. In 12, 216 pages, 10 fr.

A. Prud'homme, éditeur à Saint-Brieuc, et toutes les librairies catholiques.

UNE « PETITE SEMENCE » DU DIVIN BON PLAISIR : SŒUR MARIE DE SALES, Religieuse de la Visitation (1893-1932). — Un volume de 176 pages : 7 fr. 50 (port en sus : 0 fr. 50).

Maisons de confiance

L'Imprimerie Cornouaillaise
7, Rue des Gentilshommes, QUIMPER
MAISON CATHOLIQUE

Spécialité de Tickets pour Cinémas

A LOUER

49^e ANNÉE.

Vendredi 28 Décembre 1934.

N^o 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine

Dimanche, 30 Décembre. — Dimanche dans l'octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.

A vêpres, mémoires de S. Silvestre et de l'octave.

Lundi, 31. — S. Silvestre, Pape et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 1^{er} Janvier. — CIRCONCISION de N. S. J.-C. Double de 2^e classe. Blanc.

Mercredi, 2. — Le Très Saint Nom de Jésus. Double de 2^e classe. Blanc.

Jendredi, 3. — Ste Geneviève, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 4. — Octave des SS. Innocents, Martyrs. Simple. Rouge.

Samedi, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 6. — Epiphanie. Double de 1^{re} classe, avec octave privilégiée de 2^e ordre. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lampaul-Plouarzel	29-31 Décembre.
La Forêt-Fouesnant	1-3 Janvier.
Lanarvily	4-5 —
Brennilis	6-7 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. M. le chanoine Orvoën, doyen du Chapitre.

— Je recommande aux prières du clergé et des fidèles l'âme de M. le chanoine Joseph-Marie Orvoën, doyen du Chapitre, qui vient de mourir pieusement, quelques semaines avant d'avoir achevé sa 85^e année.

Sa mémoire sera en bénédiction devant Dieu et devant les hommes.

Témoin de sa jeunesse cléricale et associé à sa vie pendant les vacances, entre Quimperlé et Moëlan, je l'ai vu dès cette époque exercer au milieu des Séminaristes plus jeunes l'apostolat du bon conseil, avec une autorité qui venait de sa vertu

et de son robuste bon sens encore plus que de son droit d'aïnesse. Son passage à l'armée pendant la guerre de 1870 n'avait fait qu'aguerrir son âme sans ralentir son élan vers le sanctuaire.

Son vicariat à Kerfeunteun montra qu'il était à la hauteur de toutes les responsabilités.

Aumônier des Ursulines de Morlaix, il donna à la piété une impulsion éclairée, dont les Religieuses et leurs anciennes élèves gardent encore le souvenir reconnaissant.

Nommé recteur de Loctudy, il y rencontra l'élément rural et l'élément marin juxtaposés comme dans sa paroisse natale de Moëlan, et, menant de front l'effort pour la vie spirituelle et le souci des intérêts temporels de ses paroissiens, il acquit parmi eux une influence qui aboutit à la suppression presque totale du travail du dimanche, même dans la saison où le commerce des pommes de terre est le plus intense.

Monseigneur Valteau l'appela, en 1897, à diriger la paroisse de Concarneau. C'est le pays de la vie ardente. Les temps étaient troublés. L'expulsion des religieux et des religieuses, la fermeture des écoles catholiques, la crise sardinière, les grèves des pêcheurs et des soudeurs, vinrent successivement agiter une population pleine de cœur mais enfiévrée par tant d'épreuves. Le Curé, entraînant son monde à la prière et à l'action, secourut les victimes de la persécution, fit revivre les écoles avec un nouveau personnel, fonda un patronage très vivant, rappela les religieuses, vint en aide aux marins angoissés par la famine, sollicita la charité nationale par la voix de la grande presse, intervint dans les grèves, parla en pacificateur dans les réunions des ouvriers, des pêcheurs, des patrons, et conquit l'estime universelle, si bien que, en Janvier 1911, les soudeurs lui demandaient d'être leur délégué à l'assemblée générale des usiniers de l'Ouest. Il venait d'acquérir le terrain destiné à la nouvelle église et de lancer la première souscription pour la construire, quand il fut nommé curé-archiprêtre de la Cathédrale. Saint Guénolé, patron de Concarneau, l'envoyait à son ami, Saint Corentin.

Sur ce nouveau théâtre de son zèle, même pendant les quatre années de la grande guerre, son apostolat ne faillit pas un seul instant. Il ramena tout son ministère à la recherche de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Avec le concours de vicaires industriels et fervents, il entretint et compléta le réseau d'œuvres pratiques dont nulle paroisse ne peut aujourd'hui se passer. Il a pu laisser à ses successeurs une organisation pleine de vie surnaturelle.

C'est qu'il payait de sa personne. L'équilibre parfait de ses facultés lui assurait sur les âmes un prestige reconnu de tous. Sa charité sans bornes lui conciliait tous les cœurs. Simple et droit, esprit judicieux et plein de foi, il savait parler aux âmes un langage tout chrétien. Il écrivait avec distinction. Sa vigilance justement inquiète, au milieu des dangers présents, donnait parfois à son *Bulletin* paroissial une note un peu grondeuse, qui témoignait de sa haine du péché autant que de son amour pour les pêcheurs. Appelé souvent à présider des missions bretonnes, il y apportait le même

esprit apostolique, qui triomphait ordinairement de toutes les résistances. Mais c'est surtout au confessionnal et dans la visite des malades qu'il était apprécié des fidèles. Aucun père de famille n'y aurait mis plus de tact, de miséricorde et de persévérance. C'est aussi en père de famille spirituel qu'il s'occupait de ses écoles catholiques et rappelait avec insistance aux parents chrétiens leur devoir en matière d'éducation.

Dieu a béni son ministère sous tous les rapports. La paroisse Saint-Corentin lui devra son presbytère, son magnifique patronage, ses cloches renouvelées, sa chorale, son orgue de chœur, sa lumière électrique, son bulletin mensuel.

Nous espérons qu'en abandonnant, en 1932, la direction fatigante d'un organisme si complexe, il pourrait trouver, dans la haute dignité de Doyen du Chapitre, un repos relatif, qui lui permettrait de nous réjouir et de nous édifier longtemps encore, malgré son grand âge, par son esprit de prière et le charme d'une bonne humeur que la vieillesse n'avait pas éteinte. Fidèle à l'office du chœur, assidu encore au confessionnal, disant la messe d'une façon très pieuse, il était le modèle de ses confrères du Chapitre. Sa santé pourtant faiblissait peu à peu. La science des médecins, les bons soins qu'il reçut, ne purent que prolonger sa vie de quelques mois. Et voici qu'il vient de nous quitter, sans bruit, soumis à la volonté de Dieu, unissant son sacrifice à celui de Jésus-Christ, sous la bénédiction de la Vierge de Lourdes dont il avait été le fidèle pèlerin pendant plus de vingt ans.

Tout le diocèse priera pour ce vétéran du clergé, qui n'a jamais cessé d'être, dans toute la force du terme, un *homme de Dieu*.

J'offre mes condoléances et celles du vénérable Chapitre à la famille de Monsieur le Doyen.

Quimper, 22 Décembre 1934.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Réception du Nouvel An à l'Evêché. — Monseigneur l'Evêque recevra le lundi 30 Décembre : le matin, à 10 heures, MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; à 10 h. 30, les Communautés religieuses ; — dans l'après-midi, à partir de 14 heures, les représentants des Œuvres catholiques.

III. Vœux du Nouvel An. — Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Cogneau présentent au clergé, aux Communautés religieuses et aux fidèles du diocèse leurs souhaits les meilleurs pour leurs âmes, leur santé, leurs œuvres.

Ils désirent que l'on s'abstienne, en dehors des réceptions officielles, de toute visite qui aurait pour unique but de présenter des souhaits, et s'excusent de ne pouvoir répondre aux lettres qu'on veut bien leur adresser.

MM. les Vicaires généraux et MM. les Secrétaires de l'Evêché s'associent aux vœux de Nosseigneurs les Evêques.

IV. Solemnité de la Sainte Famille. — L'on s'est demandé comment interpréter l'indult de *Festivitate Sanctæ Familie* du 18 Novembre 1934 accordé aux diocèses de France, sur la demande de Mgr Chollet.

Voici l'interprétation autorisée que donne la *Semaine religieuse* de Cambrai du 15 Décembre 1934, dans la Partie officielle, page 557 :

« L'Indult concernant la Fête de la Sainte Famille a été accordé « *iuxta preces* ». C'est donc la SOLENNITÉ seulement qui est transférée. Elle est transférée quand elle est empêchée par la Solennité de l'Epiphanie tombant en semaine et reportée au 1^{er} dimanche après l'Epiphanie. Quand l'Epiphanie tombe un dimanche, il n'y a donc lieu de rien changer. »

En 1935, l'Epiphanie tombe un dimanche.

PARTIE NON OFFICIELLE

Naissance de Notre Seigneur

La naissance du Sauveur est la fête de l'amour.

Dans ce souvenir, nous célébrons la première apparition de Jésus dans un corps mortel, sa venue au milieu de nous sous l'aspect d'un enfant sans défense, ayant pris par amour pour nous la forme d'un esclave. (Phil. II, 7.)

Quand nous le contemplons, expirant sur la croix pour nos péchés, il y a, mêlés à notre affection, dans ce drame terrible, des sentiments de douleur, de tristesse et même de crainte ; nous nous tenons comme des coupables en sa présence, et notre amour se voile de deuil.

Quand nous le considérons au jour glorieux de son triomphe sur la mort, dans sa Résurrection, nos cœurs exultent de joie et d'espoir ; il nous apparaît comme tout puissant et plein de magnificence, autant que comme objet de notre amour. Et puis, dans ce triomphe, sa gloire lui est toute personnelle, à juste titre, et nous n'y avons aucune part.

Mais dans la naissance de Jésus, nos cœurs peuvent s'ouvrir sans réserve à l'amour, à un amour tendre et total, à une tendresse sans bornes. Quels autres sentiments pourrions-nous éprouver pour ce petit enfant qui vient de naître, et qui vient de naître pour être tout à nous ? Il ne nous effraie pas par sa grandeur, il ne nous adresse pas de reproches par la vue de ses souffrances, il semble ne désirer que nos soins affectueux, ne réclamer que nos caresses et notre aide. Il n'endure d'autres souffrances que les souffrances naturelles à tous les enfants et il les égaie par son frais et attrayant sourire. Plus nous contemplons le divin enfant dans sa crèche de Bethléem, plus nos cœurs s'échauffent et brûlent pour lui d'un amour profond.

De plus, quand nous méditons sur les grands et douloureux mystères de sa Passion, la pensée nous assiège que bientôt nous allons le perdre, et que c'en sera fini de son séjour

visible parmi nous. Mais à Noël ! à l'aurore de notre bonheur, nous le contemplons pour la première fois, et notre âme ne s'ouvre qu'à l'espérance, aux promesses, à l'amour ! Jésus arrive sur notre terre !

Est-il possible, en voyant pour la première fois un petit enfant dans une famille qui nous est chère de ne pas l'aimer-tendrement ? Nous savons bien qu'il ne nous connaît pas, qu'il ne nous comprend pas, qu'il ne peut nous exprimer aucun sentiment, et cependant nous le couvrons de caresses, et nous éprouvons pour lui un sincère et profond attachement ; et si, tandis que nous le contemplons, il nous tend inconsciemment ses petits bras et nous sourit, nous prenons cela comme des marques d'affection de sa part.

Eh ! bien, ici nous avons un tendre et cher enfant qui est de notre parenté, qui s'est fait semblable à nous, et est né d'une mère que nous devons aimer profondément, la douce et très pure vierge Marie. Il sait, ce petit enfant, qui nous sommes, et il nous aime dans la plénitude de ses facultés. Il sourit à notre salut de bienvenue, en sa première apparition parmi nous ; il nous tend ses petits bras pour nous inviter à l'embrasser ; qui pourrait refuser de l'aimer sincèrement, du fond du cœur et sans réserve ? Qui repousserait ses caresses, et ne s'empresserait de le serrer sur son cœur, et de réchauffer ses membres délicats endoloris par le froid ?

Oh ! bien aimé Jésus, je ne vous repousserai pas ! Bien plutôt, je veillerai en esprit sur votre humble crèche, je vous veillerai avec Marie en cette céleste nuit de Noël, je joindrai mes hommages à ceux des pauvres bergers, je contemplerai le mystère insondable d'amour que me présente, comme en un écrin, l'étable de Bethléem.

Card. WISEMAN (*Méditations sur l'Evangile*).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche dans l'octave de la Nativité* (30 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction.

Lundi 31 : à 20 heures, heure d'adoration devant le Saint-Sacrement. — De 21 h. à 6 h. du matin, adoration nocturne par les hommes et jeunes gens.

Mardi 1^{er} Janvier, Circoncision de Notre Seigneur Jésus-Christ : offices aux mêmes heures que les dimanches, pas de messe de 11 h. 30.

Jeu 3 : après-midi, confessions.

Vendredi 4 : 1^{er} vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 30 à 17 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche dans l'octave de Noël* (30 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 31 : à 7 h. 30, service pour les Trépassés. — A 17 heures, réunion pour clore l'année, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi, 1^{er} Janvier, fête de la Circoncision : grand'messe à 8 heures. — A 11 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : confession des enfants. Messe de communion, **jeudi,** à 7 heures.

1^{er} Vendredi, 4 Janvier : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, bénédiction. — Le soir, de 20 à 21 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

La SEMAINE RELIGIEUSE offre à tous ses lecteurs, ses meilleurs vœux de bonne et sainte année.

AVIS. — Avec une nouvelle instance, nous prions nos abonnés de régler à l'échéance, au moyen de la bande, surtout du numéro, le prix de l'abonnement.

Il y a presque toujours deux ou trois cents abonnés en retard. — On nous gêne beaucoup en ne se gênant pas.

Avis de service. — **Lundi, 31 Décembre,** à 10 heures, à **PLOUNÉVENTER**, grand service pour M. Simon, ancien recteur.

Intentions recommandées. — **La Forêt-Fouesnant :** Adoration, du 1^{er} au 5 Janvier.

Roman-Concours de la Drac. — Réductions consenties. — Prix de souscription : 1 exemplaire, franco, 3 fr. ; 2, 5.80 ; 3, 8.40 ; 4, 10.80 ; 5, 13 ; 10, 25 ; 25, 60 ; 50, 115 ; 100, 225. Les exemplaires en sus, franco, 2 fr. 25.

Les envois sont payables, pour les Archiprêtres de Quimper, Quimperlé et Châteaulin, au Secrétariat de la Drac, Roz-Avel, rue de Rosmadec, Quimper.

Œuvre des Campagnes. — Le départ pour l'A.O.F. de M. le chanoine Grill, directeur diocésain, a rendu impossible la réunion annuelle de l'Œuvre des Campagnes.

Pendant les quelques mois que durera l'absence de M. le Directeur, on est prié d'adresser toute demande à Mme la baronne de Taisne (Kervéatoux, Plouarzel), présidente diocésaine.

Nous sommes heureux de faire connaître ici la liste des paroisses qui ont obtenu un secours de l'Œuvre pendant le dernier exercice :

Missions. — Saint-Marc, 300 fr. ; Ile Molène, 150 ; Nizon, 150 ; Baye, objets.

Ecoles. — Ergué-Armel, 300 fr. ; Guilligomarc'h, 300 fr. ; Locunolé, 200 fr. ; Taulé, 300 fr. ; La Forest-Landerneau, 200 fr. ; Le Relecq-Kerhuon, 200 fr. ; Guissény, 350 fr. ; Carantec, 150 fr.

Patronages. — Tréflévénez, 200 fr. ; Ploumoguier, 150 fr. ; Saint-Renan, 300 fr.

Plonévez-du-Faou, deux ornements.

Ordination. — Samedi dernier, 22 Décembre, a eu lieu, à la cathédrale, l'ordination habituelle des Quatre-Temps d'Avent.

L'ordination qui comprenait 55 tonsurés, 10 acolytes, 39 diacres et 1 prêtre, a été faite par Mgr Cogneau.

ONT REÇU LE DIACONAT :

MM. Athanase Ruellen, de Lesneven,
Alain Burel, de Plouhinec.
Jérôme Coadou, de Pluguffan.
Jean Cougar, de Landivisiau.
Guillaume Corre, de Guimiliau.
François Cueff, de Saint-Pol-de-Léon.
François David, de Briec.
Jean-François Elard, de Cléder.
Pierre Férec, de Crozon.
Louis Floch, de Guipavas.
Jacques Gentric, de Peumerit.
René Gougay, de Briec.
François Guénaff, de Saint-Pabu.
Jean-François Guïllem, de Plouider.
Jean-Marie Guillou, de Guimiliau.
Jean-Louis Guïllem, de Cléder.
Thénénan Guivarch, de Kersaint-Plabennec.
Joseph Guyader, de Landerneau.
Alain Jaffrès, de Plouvorn.
Jean Kervella, de Saint-Louis de Brest.
Jean Kervennic, de Saint-Pierre-Quilbignon.
Joseph Le Beuz, de Riec.
Emmanuel Le Nerrant, d'Elliant.
Corentin Le Pemp, de Plomeur.
Marcel Le Vey, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge.
Gabriel Mallabous, de Lanildut.
François Menez, du Bourg-Blanc.
Bernard Merdy, de Plougar.
Yves Nicolas, de Plouguerneau.
Hervé Pennanéach, de Plogonnec.
Claude Philippot, de Plouzané.
Alphonse Pichon, de Tréflez.
Vincent Prigent, de Saint-Vougay.
Laurent Quémener, de Plouvorn.
Jean-Louis Quiniou, de Penmarch.
Jean Rolland, de Saint-Méen.
Charles Ruppe, de Kerfeunteun.
Alain Seznec, d'Edern.
Jean-Claude Vergos, de Plougastel-Daoulas.

A REÇU LA PRÊTRISE :

M. Yves Bellec, de Saint-Pierre-Quilbignon.

QUIMPER. — Le Pardon de Saint-Corentin. — Le culte que nous rendons aux Saints, les fêtes que nous célébrons en leur honneur, ont pour but certainement de glorifier ces princes du paradis, mais aussi de les émouvoir en faveur des humains, des générations successives à celles qu'ils ont édifiées,

et de déterminer les peuples à cultiver leur souvenir, et à vivre de leurs exemples. Nous voudrions, dans nos solennités, les faire revivre au milieu de nous, pour qu'on puisse les connaître, les admirer, les entretenir en quelque sorte, les prier avec plus de foi, les suivre avec plus de piété. Hélas ! nos moyens sont faibles : ces images, ces statues, ces bannières, ces chants, cette harmonie des voix et des instruments, même dirigés par des maîtres et des artistes, ces temples, ces cérémonies, ces ornements resplendissants et majestueux, ces prédications si hautes et si émouvantes ne réussissent pas toujours à pénétrer comme il le faudrait jusqu'à l'âme des chrétiens, à les remuer assez profondément, et à les entraîner d'un élan irrésistible à la suite de leurs modèles.

Ce fut cependant une belle fête encore, le dimanche 16 Décembre, que le pardon de S. Corentin. Les cloches sonnèrent dès la veille et le matin à l'Angelus, réveillant les échos du vallon de l'Odét, des rues de la cité et des campagnes voisines. Ecoutez, ô saint Patron, les âmes qui se préparent à chanter vos louanges. Une messe est célébrée dès la première heure, avec chant, orgue, panégyrique en breton, c'est l'usage, et surtout de nombreuses communions. C'est la cérémonie la plus pieuse. On va à S. Corentin par le cœur de Jésus.

A la grand'messe, la cathédrale est pleine, comme on ne l'a jamais vue.

Monseigneur Cogneau, un enfant de Quimper, pontific. Il est entouré de toute la jeunesse cléricale, c'est-à-dire du Grand Séminaire au complet, d'un nombreux clergé de la ville et des environs. Ses premiers servants à l'autel sont cependant ses compatriotes, les abbés de Quimper. Monseigneur se contente de présider au trône. Faut-il pour la vingtième fois, la cinquantième et la centième peut-être, vous décrire la cérémonie ? Les chants seront mêlés de musique paléstrinienne, et de mélodies grégoriennes, exécutées à ravir par la célèbre chorale et par le chœur des séminaristes. L'autel, le célébrant avec ses assistants seront parés des plus beaux et des plus riches ornements. L'Evêque cependant, je veux dire Mgr Cogneau, quand il ne sera pas à l'autel, évoluera avec ses ministres autour d'un siège placé du côté de l'Epître, tout au bas des degrés. Le *Credo* sera lancé tout à l'heure par la voix enthousiaste des foules. Oserai-je, profane, toucher un mot de l'orgue ? J'ai compris qu'il répétait, en multiples variations le céleste *Jesus, peger bras ve*, le *Pange solemnes*, le cantique *Peger kaer eo Mam Jesus*. Je ne sais plus à quel moment fut joué le cantique du Paradis. Le *Pange solemnes*, à l'offertoire m'a semblé un tissu, un tapis sur lequel s'égrénaient, en cascades, une infinité de perles. *Peger kaer eo*, à la sortie, fut un allégo roulant, débordant de joie, et forçant l'allégresse.

M. Mayel est un virtuose nourri de mélodies bretonnes qu'il harmonise comme pas un, et de pur lait de Cornouaille.

Nous l'entendrons de nouveau à vêpres, et son émule aussi, un enfant du Léon, qui dirige un chœur cornouaillais et qui apporte ainsi sa contribution à la glorification de saint Corentin.

L'église est plus pleine encore ce soir que ce matin. Les vêpres chantées, la procession se met en branle. Inutile d'essayer de forcer en longues files de prêtres et de séminaristes, cette foule dense, compacte, recueillie : les chanoines eux-mêmes s'y perdent. Les instruments redoublent d'efforts, et les chanteurs aussi. En bas c'est à l'unisson la belle hymne triomphale ; là-bas, derrière le chœur, c'est l'harmonie à broderie variée se déversant sur le même thème, là-haut, pris d'émulation, l'orgue répète à satiété les airs bretons dont quelques-uns peut-être remontent à saint Corentin, ou furent du moins inspirés par son culte.

Cependant, la procession s'avance : la croix, la schola du Séminaire, le clergé, les chanoines, et pour fermer le cortège, trois évêques bénissants : saint Corentin dans sa châsse, le bras puissant qui subjuguait le roi Gradlon et ses sujets, Mgr Cogneau, élu du peuple que sa voix a converti, Mgr Duparc, toujours plus grand et plus majestueux, surtout dans cette solennité, où il représente et reproduit dans sa personne et dans ses traits une suite vénérable de cent évêques qui l'ont précédé.

Nous n'avons rien dit du sermon du R. P. Padé, provincial des Dominicains de Paris, un maître de la prédication, un apôtre de la T. S. F., qu'on était si heureux de voir et d'entendre dans la chaire de la cathédrale. Nous devions avoir son sermon, et il n'est pas venu. Après le cantique français *O saint Patron, ô notre Père*, après le salut respectueux aux deux évêques présents, le Père a abordé le sujet de S. Corentin. A l'aide de considérations très hautes, il nous a montré S. Corentin dans le passé, et S. Corentin dans l'avenir, ce que déjà nous devons à notre illustre Patron, ce que nous pouvons encore espérer de son intercession, en retirant le fruit de ses prédications, de ses vertus et de ses exemples. Opposant l'un à l'autre le peuple du roi Gradlon, converti par le Saint, et la célèbre ville d'Is, perdue de désordres, que la fille de Gradlon en ouvrant les écluses qui la protégeaient, submergea pour toujours, il invita son auditoire à choisir entre les deux cités : Is ou Quimper-Corentin.

La fête se termina par la solennelle bénédiction du Très Saint-Sacrement, où les chants toujours très beaux furent exécutés par la seule chorale de M. Cadiou, et la foule se retira au chant toujours aimé de *Saludi ran var ma daoulin...*

Congrès national de la J. M. C. à Rennes, du 27 au 30 Décembre. — Le Secrétariat général du Congrès de la J. M. C., annoncé à différentes reprises dans la *Semaine religieuse*, fait part à Son Excellence Monseigneur Duparc de la lettre suivante, reçue de Mgr Pacelli, secrétaire d'Etat, au nom de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

« *Dal Vaticano, le 12 Décembre 1934.*

» CHER MONSIEUR,

» Le Saint Père a pris connaissance, avec une pleine satisfaction, de la lettre que, de concert avec votre Aumônier

général, vous Lui avez écrite au nom des membres de votre Comité directeur. Ce que vous y exposez, touchant le travail accompli par la Jeunesse Maritime Chrétienne, depuis sa fondation en 1930, et touchant les objectifs de votre prochain Congrès, Lui a paru mériter ses plus paternels encouragements.

» La J. M. C. correspond, en effet, d'une façon excellente aux vues de Sa Sainteté sur le caractère de l'Action Catholique. Né d'une pensée conquérante, votre mouvement veut atteindre, comme vous l'affirmez, un but de conquête des plus nobles et des plus élevés : celle des âmes des jeunes marins au Christ. Exposées comme peu d'autres aux aguets du mal et à la perte même de leur foi dans la mêlée insidieuse des ports du monde, leur condition ne pouvait ne pas former l'objet de vives sollicitudes de la part du Pasteur Suprême des fidèles. Et vous, communiant à ces sollicitudes, par une collaboration vraiment précieuse à l'œuvre déjà existante et universelle de l'« Apostolatus Maris », vous avez voulu réaliser, dans la sphère de la jeunesse maritime, la participation organisée des laïques à l'Apostolat hiérarchique, ce qui est l'essence de l'Action Catholique et en même temps votre note saillante. Heureuse réalisation, inspirée par le Souverain Pontife Lui-même, lorsque en Avril dernier, en s'adressant aux pèlerins de l'A. C. J. F. Il parlait des « marins, apôtres des marins ». Nul ne connaît mieux que vous ce milieu, puisque c'est le vôtre, et vous-même êtes des leurs. C'est le terrain où vos responsabilités spirituelles sont d'une certaine manière engagées. Ces jeunes marins auxquels vous voulez rendre la noblesse et les joyeuses fiertés de la foi de leurs ancêtres, sont votre prochain immédiat, et partant, celui vers lequel doivent à bon droit se porter les préférences de votre charité.

» Aussi votre Apostolat peut bien, dès à présent se féliciter des plus consolants fruits, car vous pouvez déjà présenter au Souverain Pontife une riche moisson de conquêtes spirituelles, parmi lesquelles des vocations ecclésiastiques et religieuses.

» C'est qu'à raison de votre filiale union avec vos Evêques, dont les Aumôniers sont les fidèles messagers et la voix autorisée, votre action s'articule à celle de l'Eglise, dans le grand mouvement de la Communion des Saints.

» C'est là le secret de vos succès : l'union vitale de tous les membres au Corps Mystique du Christ. Cette union vous avez à cœur de l'entretenir surtout par les moyens surnaturels : retraites fermées, recollections, pèlerinages et par tout l'ensemble de vos rapports avec vos Directeurs spirituels, moyens qui alimentent la flamme de votre charité et assurent vos victoires à venir.

» De ce généreux esprit, Son Excellence Monseigneur Mignen a voulu rendre témoignage en transmettant lui-même votre adresse à Sa Sainteté. Le Saint Père ne doute pas que, sous les auspices du très zélé Archevêque de Rennes, votre prochain Congrès ne marque une date décisive dans l'histoire de votre chère J. M. C. dont il consolidera encore la vivante

unité pour une expansion toujours plus vigoureuse de votre apostolat. Il le demande au Père des Lumières de qui descend tout don parfait, et Il accorde, dans cette vue, à tous les bons ouvriers de votre mouvement, la plus large Bénédiction Apostolique.

» Agréez, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de mon religieux dévouement.

» Signé : E. Cardinal PACELLI. »

L'allocution pontificale de Noël. — *Pax ! Pax ! Pax ! tel est le souhait suprême de Pie XI.* — En réponse aux vœux du Sacré-Colège, le Saint-Père a prononcé ce lundi, à midi, une importante allocution dans laquelle il a évoqué les grands événements, tristes ou joyeux, qui ont accompagné la marche de cette année.

Il se félicite d'abord d'avoir étendu la grâce du Jubilé au monde entier, qui assure ainsi la dilatation et le progrès de la Rédemption au moment même où se déchainent des courants si opposés à la civilisation chrétienne, comme ces choses terrifiantes et horribles qu'on appelle néo-paganisme moral, social et « statal » (*de l'Etat*).

Heureusement le Congrès eucharistique international de Buenos-Ayres a été sur cette misérable terre un vrai reflet du Ciel : « Beata pacis visio ! », Jésus-Hostie a vu monter vers Lui les honneurs qui resteront parmi les plus grands qu'il ait jamais reçus sur la terre. Et voici que le Congrès de Melbourne faisait écho récemment à l'incomparable Congrès d'Argentine. Que de félicitations et de remerciements ne doit-on pas adresser aux âmes d'Action catholique qui ont préparé et exécuté des triomphes eucharistiques si complets et si réparateurs !

Le Saint-Père souligna ensuite l'importance et le succès du Congrès juridique international de Rome qui rappela opportunément que l'Eglise avait donné au monde un droit chrétien. En cette époque de folles exaltations de nationalisme et de racisme, il était bon de rappeler, comme l'a dit Cicéron lui-même, « que ce n'est pas la loi qui fait la justice, mais la justice qui fait la vraie loi ».

Pie XI enregistra avec satisfaction le retour du sanctuaire de Lorette au Saint-Siège, voyant en cela comme un sourire de Marie au seuil de cette nouvelle année. Plus que jamais la protection de cette Mère de miséricorde et de Rédemption est nécessaire dans un monde si travaillé par cette crise générale, engendrant tant de dommages privés et publics.

Il n'est pas jusqu'à de grandes rumeurs de guerre qui ne déferlent ou du moins des bruits d'armements, jetant le désarroi parmi les peuples. Jamais le cantique de Noël n'a eu plus de raison de retentir : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

D'aucuns vont répétant l'adage antique : « Si vis pacem para bellum » ; voyant dans ces préparatifs de guerre et ces armements une préparation et une garantie de paix.

« Nous voudrions le croire, dit le Saint-Père, car le

contraire serait vraiment trop horrible. Et si par impossible, dans une aberration de suicide ou d'homicide, on voulait la guerre, Nous répéterions l'imprécation du Roi-prophète : « Dissipantes quæ bella volunt ! »

Nous, du moins, Nous prions pour la paix ; Nous la bénissons ; Nous la voulons ; et nos souhaits se résument dans cette parole sacrée : « Pax ! Pax ! Pax ! »

— Nouveaux Evêques. — Le Saint-Père a nommé Mgr Roques, évêque de Montauban, à l'archevêché d'Aix ; Mgr Fillon, évêque de Langres, à l'archevêché de Bourges ; Mgr Béguin, évêque de Belley, à l'archevêché d'Auch ; M. le chanoine Henry Houbaut, curé doyen de Saint-Sébastien, à Nancy, évêque de Bayonne ; M. le chanoine Marcel Fleury, curé doyen de Dourdan (diocèse de Versailles), évêque de Nancy.

BIBLIOGRAPHIE

Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris, 5^e.

LES ANNONCES PAROISSIALES POUR 1935, par l'abbé COCART, rédacteur en chef du *Dimanche Paroissial*. — Prix, 15 fr. ; franco, 16,50.

Ce volume, solidement cartonné, de 230 pages, comprend : 1) le calendrier liturgique, disposé sur trois pages par semaine pour faciliter la rédaction et l'annonce des offices de chaque dimanche et de chaque jour ; 2) des formules toutes prêtes pour recevoir les publications de bans ; 3) un court sermon pour chaque dimanche (cette année l'auteur traite de la sanctification de la journée, du dimanche, de la vie).

ALMANACH DE PEUPLE DE FRANCE. 96 pages, 1 fr. 50. — Prix spéciaux par quantités.

Georges GOYAU, de l'Académie Française : **L'EGLISE EN MARCHÉ** (4^e série). — Un volume in-8°, 348 pages, 12 fr. ; franco, 13 fr. 20.

Bureaux des Annales, 52, rue du Carmel, Lisieux. C. C. Paris 1^{er} 741-37.

L'ALMANACH DES ANNALES DE SAINTE THERÈSE DE L'ENFANT-JESUS. — L'unité, 3 fr. ; par poste, 3 fr. 50. Par quantités, 2 fr., port en plus.

PRIÈRES POUR LE JUBILÉ

en Français et en Breton

Les demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper (boîte postale 25) aux conditions suivantes : les 10 exemplaires, 1 fr. 25 ; les 50, 6 fr. ; les 100, 10 fr., port en sus.

Retenez, dès maintenant, les Calendriers diocésains établis d'après l'Ordo. Les fidèles trouveront tous les renseignements concernant les offices de chaque jour.

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON.

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1934

I. — PARTIE OFFICIELLE

A. Allocutions et Lettres de Monseigneur.

Lettre pastorale annonçant le Sacre de Mgr Mesguen, 84, 103, 109.
Le Sacre, 141. Intronisation, 158.
Lettre collective des Cardinaux, Archevêques et Evêques, 223.
Déclaration, 243.
Lettre pastorale pour le 25^e anniversaire du Couronnement de N. D. de Kernitron.
Lettre de Monseigneur pour annoncer la mort de M. Orvoën, doyen du Chapitre, 877.

B. Avis et Ordonnances de l'Evêché.

Délimitation de paroisses, 3, 109, 860 ; Les Vœux du Nouvel An, 6 ; Nouvel office, 37 ; Hôtels de Lisieux, 53 ; Prédicateurs de Carême, 91, 109, 127, 140 ; Centenaire de l'Eucharistie, 123 ; Monument de Ste Anne, 156, 208 ; Avis pour la Confirmation, 124, 188 ; Prières publiques, 207 ; Pour le Pape Pie X, 229 ; Association diocésaine, 297 ; Brignogan, 334 ; Courses de taureaux, 350, 389 ; Ordinations, 370, 535, 881 ; Fête du S. C., 387 ; Croix-Rouge, 411 ; Lettre à M. Gouchen, 415 ; Déplacement des vacances, 427 ; Retraites Sacerdotales, 443 ; Syndicat ecclésiastique, 499 ; Le journal « La Province », 531, 731 ; Indulgences et Communion des malades à Lourdes, 574 ; Cause de Michel Le Nobletz ; Mois et Portioncule du Rosaire, 667 ; Journée de la Presse, 683 ; Action Catholique, 684, 780 ; Journée Missionnaire ; Denier du Culte et Vocations, 699 ; Deuils français et yougoslave, 715 ; Intronisation du S. C. ; Brignogan, 733 ; Chanoine Messenger, 741 ; Le Timbre Antituberculeux, 779 ; Représentations scandaleuses, 795 ; Solennité de la Ste Famille, 878.

Nominations. — Loc-Maria, 19 ; Plabennec, 19 ; Bourg-Blanc, 51 ; Saint-Corentin, 156 ; Clohars-Carnoët, Pont-l'Abbé, Saint-Servais, Garlan, 187 ; Saint-Mathieu de Morlaix, 207 ; M. Boullie, chanoine, 245 ; Bénodet, 245 ; Plouzévédé, 260 ; Aumônier du Havre, Saint-Melaine, Bénodet, Ergué-Armel, 278 ; Doyens honoraires, 297, 335 ; Chanoine Rozec, 352 ; Plounévezel, 368 ; Edern, Plouyé, 445 ; Chanoines Prigent et Picart, 460 ; Plounévezel, 500 ; Guerlesquin, Plounéour-Ménez, 548 ; Saint-Louis, Bon-Secours, Creisker, Lesneven, Pont-Croix, Rosporden, Landerneau, Saint-Martin B., Pont-de-Buis, Recouvrance, Carmes, Lambézellec, Guilvinec, Sizun, Plounévez-Lochrist, Porspoder, Cast, Plourin-Pl., Adoration B., 584 ; Chanoine titulaire Le Berre, Présidents des Retraites, Quimper, Trégarantec, Pontplaincoat, Plouhinec, Landivisiau, Plouigneau, Esquibien, Fouesnant, 604 ; Loqueffret, Lannéanou, Pluguffan, Landudal, Saint-Pol-de-Léon, 620 ; Ker-

nisy, Saint-Joseph, Pluguffan, Cocarneau, Rosporden, Carmes, Crozon, Moëlan, Kerfeunteun, Langolen, Plouzané, 637 ; Creisker, Pont-Aven, Brice, Beuzec-Cap-Sizun, 652 ; Kernisy, Saint-François, Collège Lesneven, Roscoff, Douarnenez, Plourin-M., Plounéour-Ménez, Molène, 669 ; Guiler, Plogastel, la Norgard, Bannalec, Esquibien, Saint-Nic, Ploëven, Plonéour, Guissény, Sainte-Thérèse, 684 ; Ploudalmézeau, Plouzané, Clohars-Carnoët, Guerlesquin, 716 ; Ouessant, Locudy, Mahalon, 734 ; Chanoine Messager, 747, 763, 799 ; Chanoine Louvière, 748, 763 ; Ursulines Morlaix, 748 ; Ploumoguier, Périgueux, 796 ; Carhaix, Leuhan, 827 ; Gourlizon, 860.

Décorations diocésaines. — Saint-Eutrope, Porspoder, Saint-Coulitz, Saint-Méen, Guimaëc, Guissény, Lambézellec, Brest-Reouvrance, 19 et 20 ; Plouescat, 230 ; Quimper, Châteaulin, Saint-Coulitz, 279 ; Gouézec, 298 ; Cast, 317 ; Coray, Spézet, 335 ; Pleyben, 368 ; Saint-Mathieu-Q., 411 ; Sainte-Croix, Quimperlé, 500 ; Saint-Eloy, 516 ; Lanmeur et Kernitron, 568 ; Plonéis, 584 ; Cléder, 637 ; Lennon, 780 ; Trémaouézan, 844.

II. — ROME. DOCUMENTS PONTIFICAUX

Les Vœux à l'Ambassade, 40 ; à l'Elysée, 41.
Action Catholique : mot d'ordre du Pape, 132.
Echange de télégrammes, 139.
Le Jubilé de la Rédemption, 230, 275.
Constitution Apostolique : « Quod superiore anno », 292, 312, 332.
Pénitencerie apostolique (Indulgences), 724.
Messe annuelle de *Requiem*, 742.
Nouvelles faveurs spirituelles, 766.
Lettre du cardinal Pacelli pour la J. M. C., 883.
L'allocution pontificale de Noël, 885.

III. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE

A. Œuvres.

Œuvre de la Sainte-Enfance, 55 ; Guinée française, 69 ; Radio-Paris, 70 ; Souscriptions Séminaire, 110, 260 ; Propagation de la Foi, 127 ; L. F. A. C. F. au Folgoët, 374 ; Ecole Normale maritime, et le Livre du Marin, 538, 539 ; Retraites pour sourdes-muettes, 608 ; Sourds-muets et aveugles, 624 ; Institut catholique professionnel de Nantes, 630 ; Les pauvres Clarisses, 644 ; Jeunes conscrits et aumôniers militaires, 651, 660, 671, 688, 706 ; Jeunesse agricole, 652 ; Les patronages et le fisc, 675 ; Annales françaises P. F., 825 ; Œuvre des Campagnes, 880.

B. Notices nécrologiques.

Nécrologie 1934, 5 ; M. Lichou, 8 ; MM. Guéguen et Goret, 22 ; Service du roi des Belges, 192 ; M. Blanchard, 196 ; M. Corvez, 281 ; M. Bessennec, 392 ; M. Henry, 414 ; Mgr Izart, 433 ; P. Guennéguès, 517 ; M. Férec, inspecteur, 518 ; Lyautey, Dollfuss, 540, 571 ; P. Mérour, 586 ; M. Le Morvan, M. J.-L. Pouliquen, 590 ; Mgr Lecomte, 597 ; M. Cornic, 639 ; chanoine Le Gall, M. Mouel, 655 ; abbé Y. Caroff, 656 ; Le P. Abiven, 687 ; M. Picart, 719 ; P. Pétillon, 736 ; M. Poincaré, 754 ; chanoine Buléon, 766 ; card. Charost, 766, 799 ; M. Y. Le Dez, 767 ; cardinal Gasparri, 799 ; chanoine Coriton, 845 ; M. Huiban, 848 ; M. Madec, 863 ; M. Orvoën, 876.

C. Missions paroissiales.

Le Conquet, 10 ; Primelin, 24 ; Ile de Sein, 13 ; Camaret, 111 ; Plouider, 160 ; S. Renan, 235 ; P. P. de Marie, 263 ; Roscoff, 299 ; S. De rien, Plabennec, 338 ; Botsorhel, 374 ; Châteaulin, 417 ; Plonéour-Lanvein, 418 ; Berrien, 470 ; Taulé, 739 ; Porspoder, 752 ; Guilers, 769 ; Lanhouarneau, 770 ; Plounéventer, 784 ; Sainte-Sève, 798 ; Tréméoc, 814.

D. Adorations et Cérémonies diverses.

Adorations. — Clohars-Fouesnant, 10 ; Pont-l'Abbé, 93 ; Saint-Evarzec, 94 ; Heure d'Adoration, 155-195 ; Loc-Eguiner Ploudiry, 161 ; Plouyé, 197 ; Gouézec, 213 ; Peumerit, 431 ; Clédén-Cap-Sizun, 448 ; Plougar, 449 ; Keinouës, 482 ; Saint-Eloy, 536 ; Plouvan, 768 ; Saint-Corentin, 862 ; Le Conquet, 847.

Retraites. — Milizac, 177 ; Loperhet, 340 ; Plogastel-Saint-Germain, 432 ; Le Relecq-Kerhuon, 593.

Pardons et Pèlerinages. — A Rome, 27, 96, 133, 165, 541 ; Buenos-Ayres, 284, 575, 721 ; Franciscain, 284 ; Jérusalem, 303, 50° P. à Lourdes, 316, 428 ; Fleurs de Lys à Châteauneuf, 372 ; Anciens Combattants à Lourdes, 388, 532 ; Rumengol, 395 ; S. Tugen, 418 ; La Salette, 5 ; Jacques de Compostelle, etc, 420 ; Mère de Dieu, 431, 488 ; Compte rendu de Lourdes, 462 ; Nevers, Paray, Salette, Ars, 471 ; Couronnement de Pontmain, 490, 523 ; Les Tertiaires à Sainte-Anne, 492 ; Kernitron, 535, 586 ; N. D. de Délivrance, 540 ; Le Havre, 562 ; Sainte-Anne-la-Palud et N.-D. des Portes, 571, 625, 628 ; S. Pol-de-Léon, 572, 649 ; Le Folgoët, 623, 642 ; La Salette, 622 ; Ste-Thérèse, 671 ; Lambader, 704 ; Séminaire, 830 ; Bethléem, Jérusalem, 853 ; Saint-Corentin, 881.

Noces d'or et de diamant. — Cléder, 535, S. Briec ; Rde Mère S. Charles Borromée, 561 ; Chanoine Soubigou, 592 ; Trégunc, 596 ; Chanoine André, 626 ; Chanoine Picart, 719, 738 ; Augustines de S. François, 750.

Centenaires. — Filles de Jésus, 538 ; Kermaria, Discours de Mgr, 550 ; Cathédrale de Saint-Briec, et S. Guillaume, 630, 674.

Bénédiction et Fêtes diverses. — Le nouvel abbé de Kergonan, 96 ; Installation du nouveau Curé de Saint-Corentin, 175 ; Quimperlé : une cloche, 213 ; S. Mathieu de Morlaix, 263 ; Kerlouan ; Calvaire, 264 ; S. Briec : Profession, 265 ; Cloches Ste-Thérèse, 282 ; Fête du 118°, 299 ; Nouvelle école au Conquet, 373 ; Profession à Lille, 376 ; Le Havre, 399 ; Audierne : Clocher et cloches, 608 ; Plounéour-Ménez : Nouveau Recteur, 611 ; Consécration de l'église de Cléder, 658 ; Quimper : à la Providence, 702 ; Guissény, 703 ; Armistice, 783 ; La Sainte-Cécile à Quimper, 813.

Congrès eucharistiques et autres. — Journée maritime, Semaine rurale à Quimper, 71 ; Journée grégorienne au Folgoët, 128, 393 ; Action Catholique, 178 ; Féminine, 214 ; Croisade eucharistique, 371 ; Rennes : Œuvres ouvrières, 450 ; S. Pol-de-Léon : Croisade eucharistique, 468, 483 ; Douarnenez : Croisade, 485 ; Le Faou : Société S. Luc, 595 ; Morlaix, 644 ; Congrès servite, 782 ; Recrutement sacerdotal, 783 ; A la J. M. C., 785 ; Congrès national de la J. M. C.

IV. — LITURGIE, PIÉTÉ

Epiphanie, 4 ; Les Noces de Cana, 20, 35 ; Les Reliques de la Passion, 53 ; Purification, 67 ; On laïcise le Carême, 124 ; De l'humilité, 156 ; S. Joseph, 172, 189 ; Rameaux, 189 ; Passion et Perfections divines, 208 ; La Sainte Vierge et la Résurrection, 230 ; Pax vobis, 246 ; S. Joseph, 261 ; Avant l'Aurore, 279 ; Ave Maria, 317 ; Ste-Trinité, 352 ; La Fête-Dieu, 368 ; Sacré-Cœur, 390 ; Le S. C. et les enfants, 411, 481 ; S. Jean-Baptiste, 429 ; Rome centre de l'unité, 445, 460 ; Les Prêtres de feu, 500 ; Portioncule, 515 ; Sainte-Anne,

516, 520 ; La Transfiguration, 533 ; Couronnement de la Sainte Vierge, 548 ; Octave de l'Assomption, 569 ; Quelques pensées de S. Augustin, 585 ; Le Fils de la veuve de Naïm, 604 ; Avant la Nativité de la B. V. M., 621 ; La Royauté spirituelle, 637 ; L'année sanctifiée par le cycle liturgique, 652 ; S. Michel, archange, 669 ; Le Rosaire et ses origines, 684, 700, 716 ; Royauté du Christ, 734 ; Bienheureux des cœurs purs, 749 ; Extraits de S. Augustin, 764 ; Qu'est une église catholique, 780 ; Sur la mort, 797 ; Ste-Cécile, 802, 818 ; Le Scandale actuel, 811 ; Immaculée Conception, 828, 844, 860 ; Naissance de Notre-Seigneur, 878.

V. — VARIÉTÉS

Action catholique (Mgr Mignen), 25 ; L'art breton, 38 ; Les nefs qui chantent, 42 ; Clergé paroissial en France de 1900 à 1930, 43 ; Sermon court et suggestif sur les vocations, 44 ; Le R. P. Benoit, 58 ; Duhourcau : Ste-Bernadette, 96 ; Evénements de Février (Card. Verdier), 113 ; Carême N.-D., 114, 130, 164, 180, 200, 216, 236, 267 ; Lourdes : Le doyen des miracles, 115 ; Statistiques du catholicisme, 132 ; Deuil belge, 147 ; Bataille de la Radio, 162 ; M. Ghéon et Ste-Thérèse, 179 ; La foudre à Rumengol, 196, 199 ; Restaurer le dimanche, 215 ; Pâques, etc., à S. Corentin, 232 ; A S. Mathieu, 234 ; A propos de l'Immaculée Conception, 237 ; Pain de vie, 285 ; Franc-Maçonnerie, 308 ; Le B. Rogue, 320 ; Lettre de Mgr. Gourtay, 341, 354, 377 ; Déroute de la conscience, 357 ; Pontmain. Chants de la Fête-Dieu, 358 ; Cathédrale d'Arras, Messe Ste-Bernadette, 379 ; Immoralité des plages, 393 ; Incendie de Botmeur, 413 ; Statistique missionnaire, 416 ; Quand les marins s'y mettent, 419 ; Le Cardinal Hlond en France, 432 ; Statistique du catholicisme, 433 ; Légende de la Sainte Ombre, Avant de nous coucher, 435 ; Bernadette de chez nous, 452 ; Saison et science du repos, 491 ; Hôtels recommandés, 493 ; Appel à la Nation, 506 ; Encore Ste-Bernadette, 507 ; Pas de Curé à nous, Alors ? 509 ; Rome : Discours de M. Ch. Roux, 522 ; Poitiers : N.-D. de Liesse, Lourdes, Rennes, Nice, etc., etc., 524 ; N'aie pas peur, 524, 852 ; Des cadeaux : 524 ; Injures au clergé, 537 ; Train-Exposition, 540 ; Un nouveau livre sur Ste-Anne, 573 ; Le Pape à Castel-Gandolfo, 574 ; La haine sectaire, 576 ; Et pourquoi, M'sieur, 598 ; Statue du Christ-Roi, Annecy : Les enfants sans vacances, 613 ; Appel aux jeunes, 644 ; Translation des restes de Laënnec, 657 ; Si les fidèles chantaient, 691 ; Souvenir français, Prêtres A. C., 737 ; Ste Odile, 740 ; Les Sans-Dieu, 771 ; Athéisme militant, 787 ; Mgr d'Herbigny, 814, 831 ; Le siècle des Missions, 820 ; Ste Marie de Sales, St André Hubert Fournet, 834 ; Un gosse qui sauva un nid, 835, 850 ; Aux femmes françaises, Concours Drac, 848 ; Foch et la Messe, 849 ; Loterie, 853 ; Quand un homme va mourir, 864 ; Quand il y en a pour cinq, 866 ; Prenez de l'eau bénite, 869.

VI. — ÉCOLES, ENSEIGNEMENTS, BREVETS

Le Catéchisme national, 12 ; Pupilles de la nation, 22 ; Appel de la Société d'Education et d'Enseignement, 39 ; Enseignement libre en France, 76 ; La Coupe Drac, 95, 146 ; Fiches de délation, 198 ; Lettre de Mgr à M. Soubigou, 235 ; Université catholique, 296, 688, 754, 800, 816 ; Pupilles de la nation, 353 ; Succès universitaires, 431, 798 ; Collège Saint-Louis Brest, 481 ; Succès à l'Université catholique, 489 ; Les prix à Saint-Vincent, 502 ; Brevet d'instruction religieuse, 504, 599 ; Prix à S. Louis, 519 ; Mgr Gry, 534 ; Aux étudiants, 676.